

UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY











REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LXII<sup>e</sup> ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

---

Paris. — MAY & MOTTEZ, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoit.

---

122

REVUE

DES

DEUX MONDES



LXII<sup>e</sup> ANNEE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT NEUVIÈME

34156  
20/6/94

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1892

1938



AP  
20  
R5  
per. 3  
t. 109

RECEIVED

1938

RECEIVED

1938

---

LES

# DUPOURQUET

---

MŒURS DE PROVINCE.

---

DEUXIÈME PARTIE (1).

---

## XIX.

Les jeunes époux habitaient au Vignal à l'entière satisfaction de tous.

George en avait, dès le début, manifesté le désir, appréciant par-dessus tout le confort, la vie large, les appartemens clos, trois choses vainement cherchées dans sa gentilhommière en ruines, « son nid à chouettes, » disait-il dans l'intimité, lorsqu'il ne posait pas pour les ancêtres.

Les d'Escoublac avaient bien protesté, regrettant l'aisance tardive et d'autant plus appréciable qu'eût apportée chez eux la dot de Thérèse; mais devant les généreuses promesses de leur fils, bien plus apte à leur venir en aide en restant au Vignal, ils s'étaient

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

inclinés, et rançonnaient Génulphe à dates fréquentes et fixes comme aux temps heureux de la dîme.

Quant à Thérèse, restant dans son cadre, et aux Dupourquet gardant près d'eux ce gendre quintessencié, ce fils de preux qu'ils exhibaient ainsi qu'un drapeau au faite de leur toit, ils nageaient dans la pleine allégresse des situations nouvelles dont on ne prévoit jamais le revers ni les angles.

Dès les premiers jours George s'implanta carrément, bouleversa la maison, changea les habitudes, profita de la dévotieuse servilité de ses beaux-parens et de la soumission un peu craintive de sa femme pour devenir le maître.

Jusqu'alors, suivant les traditions de famille, on ne s'était occupé au Vignal que d'agriculture, et depuis l'érection de la mesure en maison à tourelles, depuis l'empiétement du *jardin anglais* sur des joualles de vignes très anciennes qui venaient jusqu'aux murs, on n'avait songé qu'à la terre, restant, malgré la crise, la vraie richesse, le placement sûr et immuable qui fait vivre.

George, d'après l'éternel principe que noblesse oblige, exigea que l'on sacrifiât davantage au train de maison, qu'il y eût un jardinier pour les quelques massifs de fleurs qui s'étiolaient au sein des pelouses, deux cuisinières, l'une pour l'exploitation, l'autre pour les maîtres, une femme de chambre en bonnet-linge attachée à la personne de Thérèse, et un cocher qui, contrairement aux usages du pays, fût propre, parlât le français et ne portât pas de moustaches.

La Grise fut reléguée à la charrette et à la herse, et l'américaine, cette solennelle patache des grands jours, vendue au poids du fer.

Il y eut à l'écurie, joliment carrelée et divisée en *boxes*, deux grands tarbais vicieux qui ruaient à des hauteurs fantastiques, et un double poney luisant et gras, d'une lymphatique douceur. Dans la remise s'alignaient, reflétés par les vitres d'une sellerie modèle, un landau, un phaéton et une charrette anglaise marqués d'un chiffre tire-l'œil surmonté d'un tortil.

George, par oisiveté plus encore que par goût, était devenu grand chasseur; il rassembla une meute de briquets poils forts qui mordaient les passans et mangeaient les poules, et deux bracks Saint-Germain d'une éducation déplorable, qui déshonoraient à tout bout de champ les armoires du vestibule et se prélassaient sur les grands fauteuils en reps jaune du salon.

Les Dupourquet ne soulevaient pas l'ombre d'une objection. Cette façon d'entendre la vie, ce contrepied systématique de leurs

idées et de leurs goûts leur plaisaient assez au fond, et ils applaudissaient de confiance à toute réforme nouvelle par crainte de paraître à George des bourgeois sans envergure, des ignorans ou des avarés.

Seul, parfois, le Terrible avait de fugitives tristesses, un pli soucieux qui se creusait verticalement entre les rides de son front. Il ne comprenait pas, lui, ne pouvait s'assimiler ce luxe inutile, ces vaines prodigalités qui ne rapportaient que du bien-être. Son système d'économie domestique s'en trouvait tout bouleversé, et lorsqu'il béquillait à travers champs en tournée d'inspection, il s'arrêtait longtemps devant les vignes malades, sentait entrer en lui comme le froid d'une lame cette décrépitude incurable, cette mort lente des souches dont les ceps écortés se crispaient comme des moignons.

Et il songeait que les temps prospères étaient finis; que, la source vermeille du vin se tarissant peu à peu, c'était comme si le sang fécond de la terre se fût figé à son cœur. Il se disait que bien fous étaient ceux qui jetaient l'argent aux quatre vents de leur caprice, et qu'un jour viendrait, prochain peut-être, où de l'épargne stoïque et patiente des vieux comme lui, il ne resterait plus grand-chose, dissipée, fondue, au soleil miroitant des orgueils et des convoitises!..

Puis, au détour d'un chemin, il se trouvait soudain en présence de George retour de la chasse, qui le saluait d'un : *Aditias, pépé* (1)! singulièrement ironique; et sous l'étreinte de cette main vigoureuse qui lui agrippait l'épaule, il se redressait le Terrible, balbutiait dans un sourire édenté quelques paroles de remerciement :

— Comment allez-vous aujourd'hui?

— Pécaire! comme une vieille rosse.

— Oui, je connais ça. Toujours la même antienne. Une rosse qui a encore bon pied bon œil, n'est-ce pas? Allons! continuez à vous bien tenir, mon pauvre vieux. Songez que le pissenlit n'est plus bon quand on le mange par les racines!..

Ils se quittaient ainsi, soulignant d'un gros rire cette boutade. Et le Terrible, resté seul, le corps ployé à nouveau, retombé sur son bâton d'épine, murmurait en regardant la haute silhouette de George se perdre dans les taillis :

— C'est égal! un bon *drôle* (2) tout de même, fort comme un bœuf et pas fier pour deux sous!..

(1) Bonsoir, grand-père.

(2) Garçon.

## XX.

Maintenant il y avait table ouverte au Vignal ; des repas de chasseurs alternant avec des dîners de prêtres, sans compter les invitations imprévues faites au dernier moment, à la fortune du pot : Boutarel venant apporter des quittances à signer, le docteur Bosredon en tournée, les Brassac ou les Lacousthène en visite, et que l'on retenait de force pour déguster une vieille bouteille ou manger un civet.

Plusieurs fois Thérèse avait essayé à cet égard quelques observations. Elle eût préféré à ce va-et-vient d'hôtellerie l'intimité dans laquelle on s'écoute vivre, les repas paisibles sans apprêts, les soirées somnolées en commun au coin du feu.

Puis, avec ses exigences sentimentales, ses maladrites tendresses de femme initiée tant bien que mal à l'amour, elle trouvait que George n'était pas assez à elle, que tous ces gens l'accaparaient, le lui prenaient chaque jour davantage, les demoiselles Lacousthène surtout, toujours fourrées au Vignal depuis son mariage, et faisant des frais incroyables pour plaire, comme si elles se fussent posées hardiment en rivales.

Elle en arrivait à regretter la brutalité des premières caresses de l'époux le soir des noces, ce coup de désir qui l'avait meurtrie et que dans son ignorance, dans son trouble, elle avait pris pour de l'amour.

Il avait prononcé ce soir-là des mots qui ne lui étaient jamais plus sortis des lèvres, et elle se les rappelait comme une musique douce, l'excuse touchante de ses emportemens de passion, la compensation faible, mais pourtant suffisante, de tout ce qu'elle avait souffert par lui dans sa dignité de femme et dans sa chair.

Mais avec la possession, à la longue, le désir lui-même s'était affaibli, puis éteint ; et Thérèse vainement s'en alarmait, cherchait à reprendre un peu de cet empire qu'elle avait perdu par son inertie de victime obéissante et son inexpérience en l'art d'aimer.

— Ne recevons pas tant de monde, veux-tu ? on n'est plus chez soi, on se prodigue aux étrangers, et lorsqu'on se retrouve le soir, c'est avec la lassitude de la journée écoulée, ou la préoccupation de celle qui va suivre. Ce serait pourtant si bon d'être un peu seuls, de vivre pour soi, non pour les autres !

— Et de filer le parfait amour entre ton père assoupi sur l'*Indépendant du Lot*, et ta mère ravaudant des piles de linge, n'est-ce pas ? Eh bien ! non, là vrai ! ça ne me dit rien, cette perspective de partie carrée... Avec ça que la vie est déjà si gaie ici : de sempi-

ternelles doléances sur les vignes, d'obsédans calculs sur la bonne tournure du blé ou l'avenir douteux des pommes de terre... ineptes ces bonshommes que nous voyons, j'en conviens, mais ils me sont encore une distraction, un passe-temps; j'aime mieux m'abêtir peu à peu en leur société que de m'ankyloser tout de suite, assis à la façon de ton père sur les talons des domestiques.

Elle n'osait ajouter : — Et moi, je ne suis donc rien alors ?

Elle eût dit cela froidement, sans une tendresse dans la voix, par révolte de son orgueil blessé, plutôt que par un sentiment de tristesse vraie, d'affection déçue.

Et son mécontentement, ses inquiétudes, ses jalousies n'étaient en somme, bien qu'elle ne s'en rendit pas compte, que des blessures de l'épiderme, des éraflures à fleur de peau qui ne lésaient que son amour-propre, ne pénétraient pas jusqu'à son cœur.

## XXI.

— Ce que je prise avant tout chez l'homme, déclara nerveusement M<sup>lle</sup> Alice, l'aînée des Lacousthène, c'est la noblesse et la force.

— Comme chez le lion ! ponctua George avec une emphase moqueuse.

— Raillez ; c'est pourtant bien sensé ce que je dis là, et l'homme qui ne possède qu'une seule de ces qualités n'est plus l'homme à mon sens, mais un être incomplet qui ne peut que faillir à ses devoirs ou méconnaître ses droits.

Depuis le matin au déjeuner, comme sous l'influence d'un courant magnétique, leurs yeux se cherchaient, se heurtaient à chaque instant en de fugitifs regards où se lisaient une sympathie secrète, une attirance indéfinissable née de leurs fréquentations journalières.

George l'avait trouvée tout d'abord déplaisante, cette grande fille brune et sèche, toute en angles, avec ses épaules hautes, sa taille carrée et son visage aride où luisaient de petits yeux méchants cerclés de bistre.

Très froide en apparence du reste, indéchiffrable dans l'insignifiance de ses mots et la maussaderie de son attitude : une bigote qui jouerait au sphinx, s'était-il dit ; et son premier sentiment avait été de l'aversion. Il n'aimait ni les femmes maigres, ni les natures froides, ni les bigotes.

Puis, peu à peu, il s'était habitué à elle, à son étrangeté, à sa laideur. Elle lui avait semblé se transformer, dans une évolution lente de chrysalide qui se dépouille, s'auroler d'un rayonnement de langueur.

Et dans cet état nouveau qui la faisait valoir toute, certains dé-

tails, passés jadis inaperçus, le frappaient aujourd'hui. Il découvrait en elle des traits d'un ensemble gracieux maintenant qu'une pensée en harmonisait les lignes, une oreille exquise comme une toute petite coquille de nacre ourlée de rose, des dents un peu fortes, mais très belles, montrant leur émail teinté d'azur à la moindre contraction des lèvres; une fossette nichée au menton, des veines bleues courant sur la diaphanéité des tempes, un cercle de mélancolie ou de souffrance autour des yeux, tout ce qui dans un visage de femme attire et séduit.

De son côté, elle avait compris qu'elle ne lui était pas indifférente, qu'il la regardait avec plaisir, presque avec convoitise, comme si l'intérêt qu'il lui témoignait se fût changé en un sentiment plus tendre, qui était plus que de l'amitié, glissait insensiblement à l'amour.

Et tous deux, d'un commun accord, sans s'être rien dit pourtant, tandis qu'au sortir de table, on se groupait autour du café et des liqueurs servis en plein air, ils avaient pris par une allée de charmilles qui tournait le parc, s'éloignaient avec le mutuel désir d'être ensemble, d'être seuls.

Aux derniers mots d'Alice, George s'arrêta surpris, le regard coulé de côté vers cette vierge qui parlait avec la hardiesse et l'autorité d'une femme :

— Peste! mademoiselle, vous m'avez l'air d'une jolie force en matière de vivisection du sexe fort; expliquez-vous donc, je vous prie, vous m'intéressez au dernier point.

— Je vous étonne surtout, n'est-ce pas? Je m'étonne moi-même du reste... toutes ces idées, je ne les avais pas, elles me sont venues naguère, je ne sais pourquoi ni comment. Vous comprenez bien que ce n'est pas mon expérience qui parle, mais mon instinct. Il me semble donc que notre destinée à nous autres femmes est d'abord d'être aimées; il faut qu'on nous comprenne, qu'on nous ménage comme des enfans souffreteux et fantasques, que l'on s'adresse à nos sentimens en tenant compte de nos nerfs, et voilà pourquoi je veux à l'homme la noblesse qui est l'intelligence du cœur. Nous avons aussi besoin d'être soutenues, guidées, protégées, de sentir peser sur nous une main douce, mais ferme, dût-elle parfois aux heures de danger... ou de tendresse nous ployer; et voilà pourquoi je veux à l'homme la force, la juste conscience, la mise en pratique de ce qu'il peut et de ce qu'il doit!..

George se rapprocha, leurs épaules se touchaient presque, leurs mains pendantes se frôlaient. Il luisait au travers des jeunes verdures un gai soleil de printemps qui baisait les premières fleurs agrestes des pelouses, charriait des bouffées tièdes de lilas, d'âcres senteurs de pollens s'exhalant en leurs fécondations mystérieuses.

— Qu'attendez-vous donc pour aimer, vous qui sentez si bien ce que doit être l'amour !

Elle eut un petit rire impertinent qui semblait le défier :

— Mais j'attends l'occasion... honnête, répondit-elle, elle ne se trouve pas tous les jours, comme vous voyez...

Il lui saisit la main brusquement :

— Parce qu'on ne vous connaît pas, entendez-vous, parce que vous n'avez jamais dit à personne ce que vous venez de me dire à moi. Quel est donc l'homme qui résisterait à votre charme si pénétrant quand vous voulez être vous-même ! Moi, je ne vous ai pas soupçonnée d'abord ; je vous prenais pour une petite pensionnaire poseuse, coulée au même moule que les autres avec l'esprit faux, les yeux fuyans et des idées de l'autre monde, et je m'aperçois que vous êtes la plus séduisante, la plus adorable des femmes.

Elle répliqua de son air mutin :

— C'est très flatteur ce que vous me dites là, et je vous en remercie, votre opinion a infiniment de prix pour moi... Oui, mais avec tout ça, je l'attends toujours, l'occasion honnête.

— Elle naîtra quand vous voudrez, vous le savez bien.

— Croyez-vous ! Bah ! les amoureux d'aujourd'hui sont si pratiques, si « fin de siècle, » comme on dit. Il leur importe peu qu'une femme ait des avantages physiques ou quelque supériorité morale, si elle ne sanctionne cela d'un apport jugé suffisant. Ce qu'il leur faut, ce n'est pas l'amour, c'est l'argent ; on nous marchande longtemps avant de nous prendre, comme le bétail en foire...

George avait desserré son étreinte, il balbutia dans un sourire contraint, les pommettes avivées de rouge :

— C'est pour moi que vous dites cela ?

— Pour vous ?.. Oh ! non, vous !..

Elle joignit ses mains, le regarda avec une si éloquente admiration, une telle ferveur d'amour qu'il comprit que toute audace était permise, qu'il n'avait qu'à ouvrir les bras pour qu'elle y tombât.

Alors il lui entoura la taille, l'attira à lui si violemment, qu'elle en jeta un faible cri comme si la respiration lui manquait.

— C'est donc moi que vous aimez, murmura-t-il, moi que vous avez choisi !

Elle se raidissait maintenant luttant contre le désir de cet homme qui l'envahissait à son tour ; ses narines palpitaient dans un spasme, des larmes vinrent à ses yeux.

— George, je vous en prie, laissez-moi, vous savez bien que c'est impossible !

Il lui ferma la bouche d'un long baiser où dans leurs souffles unis leurs âmes se fondirent.

— M'aimez-vous, du moins ? dites-moi que vous m'aimez ?

Et sous cette caresse, elle devint blême comme une morte, se laissa aller contre lui, inerte, les paupières lourdes, voilant à demi l'œil sans regard.

— Eh bien ! oui. Je vous aime... voilà longtemps. C'est affreux, mais je ne peux pas, je n'ai plus la force !..

Elle défaillait, la tête renversée sur son épaule, et comme il cherchait de l'œil un siège quelconque, un banc de jardin, un coin de mousse où il pût la déposer et s'asseoir près d'elle, la voix de Génulphe arriva jusqu'à lui distincte dans le silence :

— Où diable sont-ils passés ? leur café va refroidir.

Et avec son optimisme confiant, Lacousthène répliquait :

— Ils seront, sans doute, allés voir les chiens, c'est l'heure de la pâtée, n'est-ce pas ?

Alors George redressa la jeune fille, la secoua par le bras à plusieurs reprises pour l'éveiller de son extase :

— Alice, je vous en supplie, remettez-vous, on vient !

Et quand toute la bande lancée à leurs troussees les rejoignit, ils avaient repris côte à côte leur promenade, semblaient causer de choses indifférentes ; et les grosses plaisanteries de Pidancier mis en humeur par la rincette finale au fond de sa tasse vinrent s'émousser à leur calme impénétrable.

Seule, Thérèse avec son intuition, son acuité de regard de femme jalouse, devina une partie de la vérité au rayonnement trop vif de leurs yeux, au frémissement encore inapaisé de leurs lèvres.

## XXII.

George resta quelques jours plongé dans l'étonnement de cette conquête rapide, partagé entre l'énervante obsession de son caprice qui, maintenant, s'exaltait au ressouvenir de cette heure brève où ils s'étaient presque aimés, et le désir d'analyser chez Alice ce coup de passion foudroyante, cette offre hardie d'elle-même qui le stupéfiait.

Au premier moment, il s'était laissé prendre, avait vibré à l'unisson comme un novice à cette profession de foi d'une méconnue qui jaugeait l'homme crânement à la largeur de ses idées et à la vigueur de ses muscles.

Elle l'avait conquis par sa parole brève, un peu fière avec une sourdine d'amertume dans son enjouement, et il avait apprécié toutes ces nuances, la science de sa coquetterie, l'aveu sincère de sa faiblesse.

Mais, à présent, loin d'elle, livré au désenchantement des réflexions, à la défiance instinctive dont tout homme paie la femme

qui trop facilement se livre, il trouvait l'aventure étrange, forcée, en reniait le côté romanesque et sentimental, pour ne voir là qu'un entraînement des sens facilité par quelque prédisposition morbide, un accès de névrose, une de ces crises protéiformes qui, au moindre choc, éclatent, déterminent une inconscience absolue et comme une folie passagère.

Très curieux, décidément ! songeait-il, avec le demi-sourire d'un homme qui juge en connaissance de cause, elle me rappelle tout à fait cette pauvre Loulou du d'Harcourt, une grande fille nerveuse et maigre comme elle, qui se disait issue d'un huissier de province, avait son brevet supérieur, parlait de l'amour comme Bourget et récitait du Verlaine dans les bras du premier venu.

Et il ne l'en désirait qu'avec plus d'ardeur, se plaisait à l'idée d'une intrigue qui orienterait sa vie monotone, si banale, lui serait une distraction et un but.

Il ne s'arrêtait pas un seul instant aux conséquences, traitait Alice en femme libre de sa destinée, seule responsable de ses actes, ne voyait en elle qu'une maîtresse comme les autres, s'ingéniait seulement à se rapprocher d'elle, à faire maître l'occasion qui la lui livrerait toute cette fois.

### XXIII.

Et cela arriva un soir qu'il avait diné à Mazerat en garçon, au retour d'un voyage d'affaires à Cahors accompli de conserve avec Lacousthène.

Les giboulées grésillaient dès le matin ; une journée capricieuse, maussade, avec des alternatives de bleu, de gris et de noir au ciel ; un soleil qui flambait deux minutes, puis s'éteignait, s'abîmait dans un tel assombrissement de nuées qu'il semblait ne jamais plus devoir luire pour la terre.

Et à la nuit, tout cela se fondit en une de ces larges pluies tièdes qui tombent sans faiblir d'une goutte pendant des heures, couchant les blés comme d'une caresse brusque, débarbouillant à grande eau les plantes pour la journée radieuse du lendemain.

Au dessert, Lacousthène se leva, alla aplatiser son nez contre les vitres comme s'il eût voulu sonder la nuit.

— Mais vous ne pouvez pas partir de ce temps-là, même en voiture, s'exclama-t-il.

Et comme George protestait, demandait seulement une houppelande quelconque pour protéger son paletot mastic, ces dames se récrièrent à leur tour.

Quelle nécessité d'aller se tremper jusqu'aux os ! Personne de malade au Vignal, n'est-ce pas ? Aucune affaire importante qui ré-

clamât sa présence le soir même? Eh bien! alors, Thérèse penserait bien qu'on le retenait ici de gré ou de force.

— Puisque vous insistez avec tant de bonne grâce, fit-il en s'inclinant, mais je vais vous déranger, vous causer du tracas...

— Du tracas, par exemple? est-ce qu'on se gêne avec vous!

Et devant l'acquiescement de George, ce furent aussitôt de la part de ces demoiselles des cris de joie, des battemens de mains, la reconnaissance bruyante qu'elles témoignaient à l'hôte complaisant qui acceptait de rester, d'égayer de sa présence la veillée toujours silencieuse et triste.

— Nous jouerons au loto à quatre cartons chacun, proposa M<sup>lle</sup> Jeanne, la cadette.

— Non, au raims plutôt, notifia égoïstement Lacousthène, et avec la *demoiselle obligatoire* pour ceux qui ne voudraient pas *y aller!*

La maîtresse de maison, en femme pratique, porta la motion que l'on arrangeât d'abord la chambre de George, après quoi, on jouerait jusqu'à minuit, tant qu'on voudrait. Et tandis qu'avec Jeanne, munie d'un trousseau de clés qui semblait celui d'un guichetier de ronde, elles allaient à l'autre bout de la maison, dans un grenier converti en lingerie, chercher des draps et des serviettes; tandis que Lacousthène rassemblait les cartes, et triait des haricots pour parfaire les mises, Alice, un bougeoir à la main, demanda :

— Voulez-vous prendre connaissance de votre chambre, monsieur George? Vous verrez, elle est assez curieuse; la seule vieille pièce qu'on ait respectée dans la maison.

Ils sortirent, longèrent un très long couloir où, sur le carrelage, leurs pas avaient des résonances profondes comme sur les dalles d'un cloître. George s'extasiait, heureux de s'en aller avec elle, éprouvant l'âpre désir de la prendre en ses bras, ne fût-ce qu'une seconde, dans cet isolement, dans ce silence suggestif des appartemens déserts qu'ils traversaient, comme s'ils se fussent perdus dans des ruines.

— Mais c'est très grand chez vous! Vous me conduisez donc au bout du monde!

Elle se retourna à demi, avec son éternelle provocation du regard :

— Vous avez peur?

— Oui, pour vous! répondit-il gravement, cachant son émotion sous une emphase vibrante et sombre à la Barbe-Bleue.

Elle ne répliqua rien, continua de marcher devant lui jusqu'à la chambre, dont elle lui fit admirer la vaste cheminée de pierre, sous le manteau de laquelle dix personnes eussent pu tenir debout; le lit à baldaquin de bois sculpté, et le plafond, très haut, à poutrelles peintes.

La pluie tombait toujours, fouettée par les rafales, tambourinant sur les vitres :

— Ah! mon Dieu, et les volets qu'on a oublié de fermer!

Elle se précipita, ouvrit toute grande la fenêtre; et comme elle se penchait, cherchant de ses mains tâtonnantes les poignées de fer, une bouffée de vent humide s'engouffra dans la chambre, souffla la bougie, qui rendit comme un sifflement.

Alors il la saisit par la taille, la renversa sur sa poitrine; mais elle se dégagea lestement, devenue forte devant le danger.

— Alice! vous avez peur de moi; quel enfantillage!

Elle fuyait dans l'obscurité, se cognant aux meubles, la tête perdue, et, lui, essayait de tourner la chose en plaisanterie, de la rassurer par des réflexions drôles, déguisait son impatient désir sous une vivacité joueuse et des rires bruyans, comme s'il se fût agi d'une partie de cache-cache.

A la fin, près de la porte, il la rejoignit au moment où elle s'élançait à corps perdu dans le couloir; et, à bout de souffle, incapable de résister davantage, elle se blottit tout contre lui, frémissante, muette avec ces secousses nerveuses, ces palpitations violentes des oiseaux longtemps poursuivis que l'on emprisonne dans la main. . . . .

#### XXIV.

Ils se revirent deux fois encore, furtivement, n'échangeant qu'une caresse rapide, paralysés dans leurs effusions par la crainte d'être surpris : la première, un jour d'excursion aux ruines de Maubrun, tandis que les autres dévalaient en bande dans les souterrains, ou entouraient, soucieux, le crayon aux lèvres, le coin de pierre où ils allaient sanctionner de leur paraphe l'ineptie prétentieuse de leur pensée; — la seconde, un soir de colin-maillard et de clair de lune, dans le parc du Vignal, dont les charmilles semblaient garder pour eux leurs profondeurs ombreuses.

Et à mesure que chez Alice la passion montait, exaltée par les obstacles de toute sorte, chez George, au contraire, le désir allait faiblissant, pas assez tenu en haleine, le laissant comme dégrisé chaque fois, avec l'inquiétude de cette situation sans issue qui menaçait de se prolonger indéfiniment.

Les relations étaient difficiles, Alice ne jouissant pas pour cela d'une liberté suffisante; surveillée de très près, du reste, par Thérèse, qui s'attachait à elle, la suivait de son regard noir de jalousie et de haine, se posait là entre eux, silencieuse, attentive comme une bête aux aguets prête à bondir; et George, à la fin, se lassait,

se dérobaît doucement, ennuyé de ne pouvoir aimer à sa guise, énérvé aussi des exigences d'Alice, de sa sentimentalité et de ses pleurs.

Il la traitait en détraquée dont il faut redouter les excès de tendresse, rationner prudemment les ardeurs sous peine de se laisser envahir, et d'avoir à en déplorer plus tard les conséquences. — Et il effectuait pas à pas sa retraite, hypocritement, en homme sérieux qui fait taire son amour pour n'écouter que la raison, et atténuer de son mieux l'irréparable de la faute.

## XXV.

Un soir, ils eurent à ce sujet une explication décisive.

Depuis deux nuits, déjà, George veillait dans le parc jusqu'à l'aube, embusqué, le fusil aux mains, pour surprendre des braconniers qui venaient tendre leurs collets et fureter des clapiers établis sous la haie de clôture. Mais comme si, avec leur flair de fauves en chasse, les maraudeurs l'eussent éventé, aucune silhouette ne se profilait au travers des arbres, aucun pas ne faisait craquer les branches sèches.

George, assommé de fatigue, les jambes cassées, maugréait. Cette nuit, la troisième qu'il passait là inutilement, la dernière à coup sûr, lui semblait interminable, et il suivait des yeux, à l'insensible déclinaison des étoiles, la fuite lente des heures.

C'était à la fin de mai; il y avait là, tout près de lui, perché sur un frêne, un rossignol qui depuis une éternité, lui semblait-il, s'égo-sillait en chansons d'amour; et, très loin, de l'autre côté du Lot, dans les coteaux de Cazes, un courant qui chassait seul, donnait des coups de gorge espacés et longs, comme pour se convaincre lui-même. Et c'était tout ce qu'on entendait dans la nuit, ces hurlemens monotones de chien et ces trilles exultans d'oiseau.

Soudain George épaula vivement son fusil. A dix pas à peine de sa cachette, une ombre était là, qu'il n'avait pas entendue venir, étrange d'aspect et d'allures, avec des vêtemens moulant ses formes; et, sur le point de presser la gâchette, une pensée illumina son cerveau, un cri jaillit de ses lèvres :

— Alice!

Elle avait eu un sursaut de frayeur, s'était vivement réfugiée au plus épais des charmilles; mais, en un bond, il fut près d'elle, la saisit aux épaules, comme une voleuse qu'on arrête :

— Vous ici, seule, à cette heure!.. vous êtes folle!..

Elle répondit tout d'un trait, la voix tremblante :

— Oui, folle de vous aimer et de souffrir; je ne vous vois plus, et il fallait que je vous voie cependant, que je vous dise tout ce

que j'ai là qui m'étouffe; alors, sans savoir comment je pourrais vous parler, je suis venue. C'était comme une grande force qui m'entraînait... Vous voyez, Dieu m'a exaucée.

Il reprit d'un ton brusque, les dents serrées :

— Mais quel était votre but, enfin! Qu'espériez-vous donc en faisant cette équipée inqualifiable?

— Je comptais recevoir un accueil meilleur, répliqua-t-elle avec amertume; mon but était de vous dire que je ne peux plus vivre ainsi entre la jalousie de votre femme, qui nous a devinés et qui nous épie, et la tiédeur de votre affection, la privation de vos baisers, qui sont ma joie, ma consolation, l'oubli de ma condition misérable...

Il s'apaisa, essayant de la prendre par la douceur :

— Voyons, ma chérie, nous ne pouvons cependant pas nous afficher; ce serait déchaîner le pays, provoquer toutes les foudres; votre situation et la mienne nous commandent, au contraire, la plus extrême réserve; notre amour est hors les conventions, hors la loi, nous devons le cacher à l'égal d'une...

— D'une honte, oh! vous pouvez dire le mot. Et ce sera toujours ainsi, n'est-ce pas : dans dix ans, dans quinze ans, la même chose, jusqu'à l'âge où, au premier cheveu blanc, la dernière illusion s'envole... Une aumône d'amour de temps à autre, une étreinte brutale dont se défendrait une fille, et rien autre au-delà, si ce n'est la terreur des autres et le dégoût de soi... Non! je ne veux plus dans ces conditions... George, je vous en supplie, ayez pitié de moi... Vous dites que nous sommes hors les conventions, hors la loi; eh bien! défions les conventions et la loi, ayons jusqu'au bout le courage de notre faute, emmenez-moi, partons... Je vous jure que je serai pour vous la femme la plus dévouée, la plus aimante, que je vous servirai à genoux...

Elle s'était laissée glisser à terre, les mains jointes élevées vers lui; il la releva, et, d'un ton de gronderie douce :

— Vous n'y songez pas! murmura-t-il. Cette excitation chagrine que vous entretenez en vous, cette longue course seule, dans la nuit, la frayeur, la fatigue, tout cela a un peu ébranlé vos nerfs et vous parlez sans savoir; il faut donc que j'aie de la raison pour deux.

Elle se récria :

— Oh! je sais ce que vous allez me dire : le boulet de notre situation fausse, que nous traînerons partout; l'isolement dans lequel nous tiendra le monde; notre affection, aigrie à la longue, et la pauvreté imminente, car nous sommes, vous et moi, sans ressources, et je ne souffrirais pas que vous voliez votre femme

pour me suivre... Oui, tout cela, je me le suis dit aussi, j'en ai longuement pesé le pour et le contre, et je persiste. Que me fait, à moi, le mépris des autres, pourvu que j'aie votre estime! Si je redoute la gêne, les privations, c'est pour vous, non pour moi, sachez-le bien, je suis forte, courageuse, je travaillerai...

Il comprit alors qu'il fallait brusquer les choses, trancher dans le vif jusqu'aux racines profondes de cet amour, et ce fut d'une voix ferme qu'il répondit :

— Vous venez, en effet, d'émettre tous les motifs que j'allais invoquer pour vous rappeler à la raison; mais si vous persistez, je refuse, moi, je refuse dans votre intérêt plus encore que dans le mien. Quoi que vous puissiez dire, la vie n'est pas close pour vous, il n'y a d'irréparable que le scandale, le défi jeté à l'opinion, ce que vous voulez enfin; nous nous sommes aimés sincèrement, gardons-en au fond de nous le souvenir heureux... Vous verrez, il y a tant de place dans le cœur pour d'autres affections calmes, sans révoltes et sans remords, celles-là.

— Ah! tenez, finissons-en, vous m'écœurez! C'est une rupture, n'est-ce pas? Après vous avoir distrait, je vous fatigue et vous me repoussez. C'est bien cela que vous voulez dire?

— Voyons, Alice...

— Expliquez-vous franchement, sans phrases.

— Eh bien! oui, il le faut, vous le comprenez vous-même, puisque vous voilà venant me demander autre chose que ce qui est, et que je ne peux vous accorder.

— C'est votre dernier mot?

Il n'osa répondre, inclina légèrement la tête en signe d'affirmation.

— Adieu, alors!

Elle le quitta chancelante, se heurtant contre les arbres, butant aux pierres, et comme machinalement, par une politesse dernière, il la suivait, elle se retourna :

— Ah! par grâce, laissez-moi, je n'ai besoin de personne; et tranquillisez-vous surtout! Je ne suis ni de celles qui se vengent, ni de celles qui se tuent.

Il la suivit des yeux quelques instans, la vit passer le portail, prendre tout droit à travers champs, côtoyant les seigles, déjà hauts, qui lui montaient jusqu'aux épaules, si bien qu'on ne voyait plus d'elle que sa tête, une petite tache sombre qui s'éloignait insensiblement, se perdait dans le noir opaque des verdure. — Et quand elle eut disparu, un grand soupir lui dégonfla la poitrine; il déchargea son fusil, revint à pas lents vers la maison.

Au levant, le ciel pâlisait; des claironnées de coqs saluaient hâtivement l'aurore; et, dans la campagne, c'était déjà le bruisse-

ment des choses qui s'éveillent, le tressaillement imperceptible de la terre essayant de secouer sa torpeur.

George fit flamber une allumette, consulta sa montre :

— Trois heures; elle sera de retour avant que les domestiques ne se lèvent, allons, tout va bien !

Et, après avoir écouté, quelques secondes, des perdreaux qui cherchaient à s'accoupler dans les vignes en friche de Lagard, paisiblement il regagna sa chambre.

## XXVI.

— Tiens ! une lettre de Julien, fit Dupourquet en arrêtant complaisamment ses yeux sur une grande enveloppe jaune à l'adresse calligraphiée et timbrée de Tunis.

C'était la troisième seulement qu'il leur écrivait depuis son départ; six mois déjà passés au corps, loin de France. — Et il restait paysan en cela, concentré, méfiant à l'égard de lui-même, n'ayant pu se décider à prendre la plume que poussé par les circonstances, pour envoyer au Vignal ses vœux de nouvel an; puis, à l'occasion de la fête de Thérèse, qui tombait en mars; et aujourd'hui, pour annoncer sa nomination récente au grade de caporal-fourrier.

Cette lettre-là était plus longue que les autres : huit grandes pages, étroitement margées, et couvertes d'une écriture fine, avec des fioritures aux lettres majuscules, comme pour bien marquer le commencement de chaque phrase.

On eût dit qu'il avait fait durer le plaisir d'étaler, en écrivant, ses coudes sur la table, l'œil tiré par la laine rouge et le scintillement d'or de ses galons. Et son orgueil, refoulé pourtant, se glissait entre les lignes, s'accusait dans cette abondance de détails qu'il donnait sur sa vie de soldat, sur cette terre lointaine où il servait.

On sentait dans ses phrases au ton solennel, aux boursouflures naïves, le désir d'étonner ses parens du Vignal, d'intéresser Thérèse, de l'éblouir par la féerique vision des palais aux portiques de marbre, de l'amas éclatant des maisons blanches sous le soleil, des végétations inconnues, de la mer et du ciel idéalement bleus; le tout entrecoupé de réflexions pratiques, de jugemens portés sur la nature du sol, où l'on sentait sa préoccupation constante de laboureur arraché à la charrue, son indéracinable amour de la terre.

Génulphe fit à haute voix la lecture de cette lettre, tandis que George, s'emparant des feuilles locales, se plongeait dans les faits-divers et que M<sup>me</sup> Dupourquet, la figure sérieuse, marmottait le nombre de points qu'il lui fallait pour mener à bien un talon de chaussette.

Seule, Thérèse, cessant d'étudier les patrons de son journal de modes, écoutait rêveuse, les yeux portés au loin vers ce pays enchanteur où tout était beauté, épanouissement et lumière, la nature et les êtres, les fleurs et les femmes; car Julien parlait aussi des femmes, s'y arrêta même avec une complaisance marquée, comme s'il eût possédé à cet égard quelque expérience, fait des études comparatives sur les Mauresques au teint d'ambre jaune, et les juives si blanches aux yeux de velours.

A la fin de sa lettre, incidemment avec les souhaits d'adieu, il annonçait qu'il n'écrirait plus de longtemps sans doute, sa compagnie devant très prochainement partir pour le Tonkin. — En sa qualité de jeune soldat, il aurait pu « tirer au renard » et rester à Tunis, mais il n'avait pas voulu; on se battait encore un peu par là-bas, disait-on; il y avait chance pour lui d'avancer plus vite, de décrocher en un rien de temps les galons d'or et la médaille.

Génulphe, attendri, déclara en repliant la lettre :

— Ce matin-là, il a de l'opinion tout de même; vous verrez qu'il arrivera à quelque chose « pourvu que rien ne s'y mette. »

— Qu'entendez-vous par : arriver à quelque chose, mon cher monsieur Dupourquet? demanda George goguenard, en polissant ses ongles.

Dès le lendemain de son mariage, il avait pris vis-à-vis de ses beaux-parens un ton de froideur polie qui marquait les distances, et devant l'obséquiosité qu'il rencontrait, cette froideur était devenue de l'impertinence, une moquerie cinglante à propos de tout.

Dupourquet, un peu embarrassé, répondit :

— Mais, arriver à se faire une position dans l'armée... s'il ren-  
gage.

— Bah! la trique d'adjudant à perpétuité, et une cantine sur ses vieux jours... à moins qu'il ne finisse dans les bottes d'un gendarme!

Thérèse répliqua avec cette humeur agressive qu'ils avaient depuis longtemps l'un pour l'autre :

— Je te trouve peu indulgent à l'égard des miens; pourquoi Julien ne réussirait-il pas, après tout? Il n'est ni sot, ni méchant, il a quelque instruction, de bons sentimens, et chose plus rare par le temps qui court : du cœur!

— Eh! là, mon Dieu, parce que le voilà caporal et qu'il va au Tonkin; mais tout le monde est caporal aujourd'hui, et tout le monde va au Tonkin; il n'y a qu'une difficulté, c'est d'en revenir.

— Qu'on y meure ou qu'on en revienne, on a toujours fait son devoir.

— Peuh! quand on n'est plus, il en reste bien peu de chose, à

moins qu'un comité de fondateurs ne s'organise pour vous ériger une statue; et quand on a la chance d'en réchapper, ce qu'on y a gagné avant toutes choses, c'est un aplatissement sérieux, les fièvres, la dysenterie, ou tout au moins une gastrite.

— Il vaut mieux se bien porter, n'est-ce pas, n'avoir d'autre ambition que de satisfaire ses appétits et de contenter ses caprices, se carrer dans son égoïsme, écarter de sa route tout ce qui n'est pas son plaisir, se servir des autres et les mépriser...

George, souriant, répliqua :

— C'est le commencement de la sagesse! tout au long dans *Monsieur de Camors*.

Dupourquet, toujours conciliant, crut devoir intervenir :

— Voyons, monsieur George, on se doit cependant un peu à son pays, à ses semblables; sans ça il n'y a pas de société possible; nous reviendrions à l'état primitif; le droit du plus fort...

— Et d'abord, mon cher beau-père, je vous ai prié maintes fois de ne pas m'appeler *monsieur* George. Ça vous rabaisse inutilement, et comme je fais partie de votre famille, ça m'humilie... Quant à ce qui est de mes principes et de mes idées, vous me permettrez de ne pas les discuter avec vous; nous avons une façon toute différente de voir les choses, vous par le petit, moi par le gros bout de la lorgnette; nous ne nous entendrions jamais sur les proportions.

— Tu comprends, père, nous ne sommes que des bourgeois, des paysans, nous, il y a un abîme...

## XXVII.

La cloche du déjeuner vint mettre fin à cette escarmouche, qui menaçait comme toujours de dégénérer en une action décisive où chacun eût déchargé son cœur.

Le malentendu s'aggravait entre eux, de tous les mille petits heurts résultant de la vie commune, et les Dupourquet, sans cesse fouaillés par cette raillerie hautaine de George, commençaient à se révolter à la façon de ces fauves, qui, à force d'être maltraités par leur dompteur, montrent les crocs silencieusement sous leur soumission apparente.

Ils reconnaissaient un peu tard leur erreur, se disaient qu'ils avaient sacrifié Thérèse à leur vanité stupide, à cette satisfaction d'amour-propre de faire d'elle la femme d'un noble qui n'avait apporté chez eux que sa morgue et ses goûts de dépense.

Et le Terrible n'était plus seul maintenant à s'alarmer de cette fuite rapide de l'argent qui coulait sans répit, comme si par une

blessure profonde le Vignal eût perdu tout le sang jaune de ses épargnes.

Les revenus pourtant n'étaient plus les mêmes. On eût dit que la terre, lasse d'avoir tant et si longtemps produit, se récusait cette fois, devenait une marâtre capricieuse et avare comme si elle se fût vengée des insouciances anciennes, de l'âge heureux où l'on avait abusé d'elle, où sous le moindre soc de charrue déchirant ses entrailles jaillissaient l'or des moissons miraculeuses et l'inextricable fouillis des pampres affaissés sous le poids des grappes.

Il aurait fallu enrayer ferme, songer à l'avenir, prévoir *la traverse noire*, comme disait le Terrible. Savait-on combien de temps durerait la crise!

Et Dupourquet en voulait à George de ne pas comprendre cela, de ne pas voir qu'il était leur ruine avec son immodéré besoin de paraître.

Quant à Thérèse, elle ne gardait plus à l'égard de son mari la moindre illusion. Sa timidité des premiers temps s'en était allée à la longue; elle s'était accoutumée à le regarder en face, à le juger froidement dans la légèreté de ses paroles et l'inconséquence de ses actes. — Et ce qui de prime abord l'avait conquise, cette élégance, cet esprit facile, ces qualités brillantes de surface, elle percevait tout cela à jour aujourd'hui, ne voyait rien au-delà, si ce n'est un égoïsme féroce, une âme vile de jouisseur. — Et elle s'était éloignée de lui peu à peu avec un sentiment de répulsion, presque de frayeur, comme si elle eût craint pour elle la contagion du mal, l'influence pernicieuse de ces idées qui bouleversaient les siennes, de cette irréligion de tout qui la scandalisait.

Après avoir refoulé ses impressions, souffert en silence, elle s'était enhardie à protester faiblement d'abord, puis avec une ténacité batailleuse qui défendait le terrain pied à pied, ne négligeait aucune occasion d'entamer la lutte.

C'étaient entre eux de continuels défis, une guerre traîtresse d'embuscades où George, toujours maître de lui, exaspérait Thérèse du sifflement de ses mots qui volaient comme des traits, de l'insolence de son sourire; et alors, elle s'exaltait, défendait furieusement les siens attaqués, bafoués sans cesse; rappelait comme un titre de gloire les origines de la famille, prodiguait devant son mari au Terrible, à cet aïeul aux mains noueuses gantées de durillons à force d'avoir étreint la terre, les soins les plus affectueux, les attentions les plus délicates.

Ce pauvre vieux! on l'avait désavoué un instant; elle toute la première, on l'avait relégué à l'office avec les domestiques, comme un parent pauvre dont on a honte!.. Quelle aberration! quelle lâcheté! Mais sa revanche aujourd'hui était venue, il fallait s'in-

cliner devant lui, s'enorgueillir hautement de sa simplicité et de sa vaillance, lui redonner conscience de sa valeur, le remettre à sa vraie place.

Et cet esprit de famille s'étendait aussi à Julien, qu'elle avait traité si durement jadis, qu'elle avait été si soulagée de voir partir, tant elle craignait que George n'eût vent de l'intimité de leur enfance, de ce roman d'amour ébauché entre eux aux premiers troubles de la puberté.

Maintenant, par tactique plus encore que par conviction, elle le réclamait lui aussi, l'appelait son cousin, s'attendrissait aux souvenirs lointains de son entrée au Vignal, contait sa sauvagerie, son mutisme farouche de petit paysan arraché à sa mesure, et plus tard sa reconnaissance, son dévouement, l'attachement sans bornes qu'il leur gardait.

— Une seule chose m'étonne, ma chère, lui répondit George certain jour ; c'est que, le portant à ce point dans ton cœur, tu ne l'aies pas épousé. Pas mal du reste, ton cousin, un beau gars aux abatis canailles, mais solides... Puis, c'est tout ce qu'il aurait fallu ici, un bouvier qui continuât les traditions, mangeât des ognons à la croque-au-sel et exhalât une saine odeur d'étable.

## XXVIII.

Cependant, entre eux, la scission n'était pas complète. Ils gardaient par habitude, sans songer à s'affranchir, la même chambre ; et parfois, si près l'un de l'autre, ils oubliaient en un moment très court leurs rancunes ; mais ce n'était là de la part de George que la satisfaction d'un capricieux désir, de la part de Thérèse que la soumission inerte à l'époux, l'observance loyale de ce qu'on lui avait dit être le devoir. Et de ces rapprochemens sans amour, il leur restait après comme le sentiment d'une déchéance.

Un jour, les Lacousthène vinrent passer l'après-midi au Vignal.

Depuis quelque temps les relations s'étaient espacées, refroidies sans motifs plausibles, par suite d'une inconcevable tristesse d'Alice qui se calfeutrait dans sa chambre, objectait une lassitude qu'elle ne pouvait secouer, un absolu besoin de solitude et de calme comme si elle eût couvé quelque maladie lente.

Le docteur Bosredon, appelé à plusieurs reprises, constata un peu d'anémie, quelques troubles nerveux du côté du cœur, un ennui général plutôt qu'un malaise et prescrivit les ferrugineux, tout en conseillant le mariage.

Alors les Lacousthène usèrent de leur autorité pour faire sortir Alice, lui procurer bon gré mal gré des distractions, faisant valoir à

l'appui les commérages, les suppositions méchantes que ne manquerait pas de soulever cette réclusion inexplicée.

— On se demandera ce que tu as, et tu sais si les langues vont leur train ! Certains rappelleront que ma pauvre sœur est morte de la poitrine, et que, du côté de ta mère, il y a eu l'oncle Éloi qui tombait du haut mal.

— Eh ! mon Dieu ! laissez-les donc parler, les gens ! si vous saviez combien peu je m'en soucie !.. d'abord je suis résolue à ne pas me marier.

— En voilà bien d'une autre ! Et pourquoi ça, je te prie ?

— Parce que nous sommes trop pauvres pour que je puisse prétendre à un parti selon mes goûts. De quoi vous plaignez-vous, du reste ? c'est toujours cela de moins que vous aurez à déboursier.

Subitement calme, le père avait répliqué sans autre objection :

— Je comprends, tu préfères rester avec nous, être notre bâton de vieillesse, c'est d'une brave fille, et nous accepterons ce sacrifice avec joie ; mais ta sœur, malheureuse enfant, tu ne songes pas à ta sœur ; le discrédit, une fois jeté, s'étend à tous les membres d'une famille.

Et de guerre lasse, Alice avait promis de se montrer, de sortir, d'aller donner quelques notions élémentaires de musique à la plus jeune des Pidancier et de terminer, en compagnie des sœurs de Salviac, une couverture au crochet que l'on destinait à l'abbé Roussillhes pour sa fête.

Le jour où il fut question d'aller au Vignal, elle opposa une résistance telle que Lacousthène en avait perdu patience, s'était écrié avec l'affectation d'un homme qui a retenu un mot sans en bien comprendre le sens :

— Mais c'est de l'utopie, à la fin ! Il n'y a pas à dire, c'est de l'utopie !

Et de nouveau Alice s'était exécutée, avait même donné à sa toilette un temps inouï, essayant à tour de rôle toutes ses robes, bouleversant ses cheveux en une série de coiffures dont aucune n'arrivait à la satisfaire ; et quand elle parut, le père et la mère eurent quelque peine à la reconnaître tant elle leur semblait pimpante et fraîche dans son costume de foulard clair, et sous son grand chapeau de paille noire à coques de velours, qu'une branche d'acacia rose enserrait.

Au Vignal, ils ne trouvèrent que les Dupourquet et Thérèse, George étant allé assez loin du côté de Vire tendre des lignes de fond ; et Alice en fut à la fois comme soulagée et toute triste pourtant.

Après avoir si vivement redouté cette entrevue, s'y être pré-

parée de toute sa coquetterie d'amante dédaignée dont la vengeance est dans l'impression « posthume » qu'elle doit faire, et les regrets qu'elle peut laisser, maintenant elle était contrariée qu'elle n'eût pas lieu, que George ne pût s'ébahir de l'élégance de sa toilette, de son air détaché de femme dont le cœur s'est vite cicatrisé et pour qui le passé est lettre morte.

Les deux hommes sortirent pour aller parcourir les vignes, Génulphe tenant à faire constater la différence probante qui existait entre une sienne plantation de cépages français à leur deuxième feuille, et une vigne limitrophe d'herbemonts, appartenant à un menuisier de Salviac. Et tandis que M<sup>me</sup> Dupourquet entraînait Jeanne et sa mère vers la cuisine pour une expertise quelconque de ménage, Alice et Thérèse restèrent seules au salon, défiantes, gênées, se regardant dans les yeux comme deux duellistes qui tâtent le fer.

Ce fut Thérèse qui la première rompit le silence, et sa voix était mordante dans sa douceur; elle souriait avec un retroussis mauvais des lèvres comme si elle eût voulu mordre :

— Bien vrai que tu as été si souffrante que ça?.. On ne s'en douterait pas, ma chère.

— Oh! si, des faiblesses, des vertiges, un besoin de m'étendre, de dormir... Mais maintenant je vais mieux, en effet, j'ai pris le dessus.

Thérèse continua, sans paraître avoir entendu :

— Moi, je me figurais qu'il s'était passé quelque chose, que quelqu'un ici t'avait déplu, que tu nous boudais...

— Tu me crois bien sotte! Et qui donc aurait pu ou voulu me déplaire, je te le demande?

— Est-ce que je sais, moi!.. George peut-être, oh! sans intention, cela va sans dire; mais il est si taquin! puis galant aussi à ses heures, prenant parfois des licences...

Alice se cabra de toute sa hauteur :

— M. George a toujours été pour moi d'une convenance parfaite.

Puis, avec le besoin de se retourner, de rendre coup pour coup :

— Ce n'est pas qu'il n'ait essayé de me faire la cour, ajouta-t-elle; je le crois très volage, ton cher époux, et pour peu que je l'eusse encouragé...

— Oh! je n'en doute pas le moins du monde. George s'est amusé pas mal à Paris, et il lui en est resté des façons un peu cavalières, un goût très vif pour toutes les femmes, quels que soient leur rang, leur beauté et leur intelligence. Croirais-tu que, l'autre jour, je l'ai surpris en train de lutiner la petite porchère, une fillette de seize ans qui a une tête d'ange et des bras rouges!

Alice se contraignit à sourire.

— Bah! vraiment? et cela ne te rend pas jalouse?

— Moi! allons donc! cela m'amuse plutôt. Si tu savais ce qu'ils étaient drôles tous deux; George prenant ses airs talon rouge et la petite, son seau à la main, riant à pleine gorge comme si on l'eût chatouillée... Jalouse! ah! Dieu non; mon mari peut papillonner, en conter à celles qui sont assez niaises pour l'écouter et le croire, c'est toujours à moi qu'il revient, c'est moi qui ai son respect et le meilleur de ses tendresses.

Alice, un peu pâle, les yeux soudainement creusés, balbutia :

— Tout est pour le mieux, alors; je te félicite, cette confiance...

— Ne s'est jamais démentie. Je suis fière d'être sa femme, doublement fière depuis que je sais... Écoute! il m'arrive un grand bonheur. Je n'en ai encore soufflé mot à personne en dehors des miens; tu es ma première, ma meilleure amie; jamais de secrets l'une pour l'autre, n'est-ce pas? J'ai tenu à t'en faire à toi d'abord la confidence...

Et tandis que la jeune fille, instinctivement, se raidissait, Thérèse, penchée sur elle, lui jeta au visage :

— Je suis enceinte!

— Ah!..

Alice chancela sur son siège, ses mains se crispèrent au rebord de la table à ouvrage qui les séparait.

— Comprends-tu mon orgueil, ma joie! Un enfant! un petit être à nous deux, né de notre affection, qui toujours nous rappellera des heures douces, sera entre nous le chaînon qui rive à jamais les liens d'amour, le gage vivant du passé, la sauvegarde de l'avenir... Eh bien, qu'as-tu donc?

Alice se renversait, livide, avec de grandes ombres qui meurtrissaient ses joues :

— Je t'en prie, ne parle plus, je souffre là. J'étouffe!..

Ses doigts convulsivement étreignaient sa gorge, remontaient jusqu'à son cou comme pour déchirer la chair, ôter de là un poids très lourd.

Alors, Thérèse jeta le masque, et, debout devant sa rivale défaillante, elle exhala son cri de victoire.

— Tu me supplies de me taire, tu n'as plus la force de m'entendre. Allons donc! il faut pourtant que tu saches que je n'ai jamais été ta dupe. J'ai deviné dès le début votre intrigue, je l'ai suivie pas à pas, et je pourrais, sans crainte de me tromper, préciser le jour...

— Thérèse, par pitié!

— Maintenant, la comédie est jouée; le rideau tombe, on t'aban-

donne avec autant d'insouciance et de parfait mépris que l'on t'a prise ; de là tes malaises, ton affaissement, tes vapeurs. Aujourd'hui tu es venue avec le secret espoir de rattraper un peu du terrain perdu, d'entamer un nouveau roman ; eh bien, j'ai à te dire que tu perds ton temps et tes peines ; tu peux rentrer ta robe de foulard crème, dépouiller ton personnage de coquette qui joue à l'oubli ; plus rien à faire ici, je te chasse ! oh ! pas ouvertement, j'ai horreur du scandale, je t'invite seulement à trouver des motifs suffisans pour ne jamais revenir au Vignal, on ne m'a pas habituée à fréquenter des filles !

Thérèse aurait pu continuer longtemps de la sorte ; Alice ne l'entendait plus, tombée dans un évanouissement profond.

Elle la regarda ainsi quelques instans, satisfaite, vengée ; puis, avec de grands éclats de voix, une sollicitude affolée, elle se précipita vers la porte, appela au secours d'une telle force que d'un champ voisin où ils collationnaient, les domestiques accoururent, et tandis que l'on s'empressait autour d'Alice, elle racontait avec une stupéfaction chagrine comment la chose était arrivée :

— Nous causons là, bien tranquillement ; elle me parlait de cette couverture au crochet qu'elle fait pour l'abbé Roussillhes ; tout à coup elle change de couleur, fait un soupir et la voilà qui tombe !..

Lacousthène et Dupourquet rentraient au même instant, intrigués, très émus de ces cris, de ce remue-ménage perçus de loin au cours de leur promenade.

Le père considéra longuement sa fille, que l'on essayait en vain de ranimer. Son visage s'estompait, s'engrisailait de tristesse, ses sourcils s'amoncelaient en nuages noirs sur ses yeux, et d'une voix dolente il balbutia :

— Pauvre enfant, elle a beau dire, ça lui fera tout de même bien du tort !..

## XXIX.

La grossesse de Thérèse amena au Vignal une détente ; par un accord tacite, devant cet événement heureux, chacun désarmait.

Les Dupourquet reprirent courage ; il leur semblait que la venue de cet enfant allait aplanir bien des choses. Ils se disaient que la paternité change un homme, que George devant ces responsabilités, ces obligations nouvelles qui lui incombaient, s'amènderait sans doute, songerait moins à ses plaisirs et restreindrait ses dépenses.

Quant à Thérèse, elle faisait plus que de désirer, que d'espérer une conversion quelconque chez son mari ; elle était heureuse plei-

nement, se trouvait payée au centuple de ses désillusions et de ses chagrins d'épouse par cette gloire prochaine d'être mère. Et dans la fiévreuse attente du cher petit être, dans les préparatifs de toute sorte faits en son honneur, elle jadis si froide, si compassée, se révélait étrangement tendre, charmante, avec le perpétuel gazouillis d'un langage nouveau qu'elle parlait sans l'avoir appris, la joie indicible qui émanait d'elle, du moindre de ses actes, de la plus insignifiante de ses attitudes.

George suivait avec un intérêt croissant toutes les phases de cette transformation, et un sentiment complexe fait de curiosité, de surprise, de sympathie inavouée et tardive s'éveillait en lui.

Il ne reconnaissait plus sa femme, se trouvait en présence d'une autre Thérèse franche, alerte et gaie qui le déroutait, le captivait, lui donnait l'illusion d'une compagne nouvelle avec laquelle il serait doux de recommencer la vie, de rouvrir à la première page le livre jamais épelé de l'amour.

Il essaya d'un rapprochement, se mit en frais pour plaire, se dépensa en attentions délicates, en galanteries discrètes, mais elle semblait ne pas s'en apercevoir, le traitait avec la plus entière indifférence, en homme qu'elle s'était résignée à subir; et devant des tentatives plus hardies, elle se récusait avec une volonté ferme, alléguant pour recouvrer son indépendance des raisons d'ordre intime, les ménagemens qu'on lui devait, la paix absolue, l'exemption de toute contrainte que nécessitait son état.

Il comprit dès lors l'infranchissable distance qui les séparait, le vide qu'il avait creusé, élargi lui-même comme à plaisir, et combien peu de place il tenait désormais dans la vie de cette femme qui l'eût adoré, s'il s'était donné la peine de découvrir en elle ce qu'il y a à l'état latent de reconnaissance, de dévouement et d'adoration dans le cœur de toute femme pour l'homme qui a su la deviner et la comprendre.

Il sentit que Thérèse le fuyait de parti-pris, s'échappait de lui avec un empressement presque joyeux, et par un reste de dignité il renonça à la poursuivre.

Maintenant il s'absentait du Vignal des semaines entières, frayant avec des gens tarés, la lie des campagnes; des braconniers dont il acceptait l'hospitalité et partageait les exploits, des joueurs de profession, qui se faisaient ses plats valets et le dévalisaient obséquieusement dans des guinguettes de village, des maquignons avec lesquels il s'atablait, et dont il prenait, sans s'en apercevoir, le ton et les manières, tenant contre eux des paris stupides, crevant des chevaux pour un rien, pour la satisfaction d'être applaudi et considéré comme un cavalier hors pair et un homme à poigne par toutes ces brutes.

Lui, le gentilhomme orgueilleux, entiché de son titre ; l'homme bien né qui n'avait jamais pu s'embourgeoiser dans la famille de sa femme, il se plaisait à présent en la société de ces rustres dont les flatteries lourdes le grisaient comme du gros vin. Son éducation, son esprit, sa distinction native, tout cela sombrait lentement dans ces fréquentations quotidiennes qui lui étaient devenues un plaisir et un besoin. Son corps lui-même s'alourdissait comme son intelligence, et les soirs de retour de chasse, sa plus grande joie consistait à défier et à vaincre, le verre en main, jusqu'au dernier de ses hôtes.

## XXX.

La délivrance de Thérèse arriva un matin de décembre à l'aube grise, tandis que le brouillard mettait aux vitres un ruissellement de larmes, et que le gel saupoudrait finement l'éternelle verdure des sapins et des cèdres, s'étalait en couche blanche impalpable sur les pelouses blêmes.

Le docteur Bosredon fit irruption dans la pièce où Dupourquet, George et M. d'Escoublac avaient passé la nuit anxieux, frissonnant aux cris de douleur qui passaient assourdis au travers des murs.

— Un garçon ! c'est un garçon !

Alors ils se sentirent tous soulagés d'un grand poids, se précipitèrent pêle-mêle vers la chambre où Thérèse, brisée, mais radieuse, souriait aux femmes qui l'avaient assistée, et piaillaient maintenant leurs impressions, — groupées autour de son lit.

Après ses grandes souffrances, elle éprouvait une lassitude, un anéantissement de bien-être et un ineffable orgueil ; et ce sentiment de l'épreuve vaillamment subie, de la victoire chèrement gagnée se lisait dans le rayonnement de ses yeux agrandis, dans la bienvenue du sourire adressé à tous. Elle ne voyait là, autour d'elle, que des amis dont la sollicitude lui était douce, qu'elle aimait à ce moment de toute sa reconnaissance extasiée, et quand George se pencha sur elle, la baisa au front avec un attendrissement sincère, elle continua de sourire, heureuse de cette caresse, l'âme ouverte à tous les pardons, fondue dans cette grande joie d'être mère.

— Comment es-tu, ma chérie ?

— J'ai bien cru mourir ! Mais maintenant, c'est fini. Je ne sens plus mes membres, il me semble que je suis au ciel.

Il restait là, gêné, ne trouvant plus une parole ; alors du regard, elle lui désigna au pied du lit la barcelonnette où l'enfant déjà couché se tortillait sous ses dentelles.

— Eh bien ! tu ne l'embrasses pas ?

Une servante le lui mit dans les bras triomphalement et quand

il sentit près de la sienne cette petite tête grimaçante, cette bouche convulsée où la salive grésillait en mousse au coin des lèvres, il eut comme un haut-le-cœur, le baisa rapidement en retenant son souffle.

— Il est beau, n'est-ce pas, mon fils?

— Non,.. c'est-à-dire oui... enfin, il est difficile encore de savoir.

Mais déjà le bébé passait de main en main, et l'on s'escrimait maintenant à démêler en lui des ressemblances. Génulphe, très convaincu, déclara :

— C'est tout à fait le portrait de tata Florine.

Et cette opinion souleva une tempête, chacun opinant pour un collatéral ou un ancêtre différent, si bien que toute la généalogie des Dupourquet et des d'Escoublac défilait autour de ce petit être encore à l'état d'ébauche.

Le baron s'exclama soudain d'un ton inspiré :

— Voyez, là, à la naissance des sourcils cet entre-croisement de petites rides qui dessine une croix de Malte : notre marque de père en fils, notre signe de ralliement à nous autres, notre estampille... Ah ! c'est bien un d'Escoublac !

Le docteur Bosredon ne tarda pas à faire évacuer la chambre ; ce grouillement autour de l'accouchée lui semblait dangereux, l'atmosphère de ces expansions étouffante et malsaine ; et il prenait tous les gêneurs par les épaules, les poussait à la porte avec une brutalité familière et des rembourrades dans le dos comme il eût fait sortir des gamins.

### XXXI.

Aussitôt dans Salviac et aux environs, tout le long de la plaine de Vire la nouvelle se répandit de la naissance d'un héritier mâle au Vignal.

C'était une intuition, bien mieux, une certitude qui passait dans l'air portée par le vent, une télégraphie vocale d'un champ à l'autre, un cri toujours le même qui franchissait les fossés, sautait par-dessus les toits, volait comme une flèche :

— *Moussu George a un pitiou* (1).

Et le travail en était un moment suspendu. Les bouviers arrêtaient leurs bœufs, plantaient leur aiguillon en terre ; d'autres laissaient leurs bêches dans le *pic* et se réunissaient à la clôture de leurs lots, échangeaient gravement des réflexions.

Du côté de Lacroze, une voix s'éleva impérieuse, entraînant :

(1) M. George a un enfant.

— Faut porter un mai !

Et ce fut alors de tous côtés une course vers les peupliers, qui de loin en loin, comme des sentinelles rangées, bordent la rivière. On en choisit un, le plus haut, le plus droit, soigneusement émondé jusqu'à sa houppette de feuilles, et à grands coups réguliers de sa hache un charron l'abattit.

Maintenant, l'arbre s'acheminait vers le Vignal couché de tout son long sur les épaules robustes qui lui imprimaient un balancement. On eût dit de loin d'un mille-pattes gigantesque se promenant d'un pas paisible au bord de l'eau ; et sur ses flancs voltigeait une nuée d'enfans braillards qui prenaient part à l'expédition, flairant avec leur instinct de jeunes loups la collation copieuse des remerciemens, les miches de pain blanc qu'on éventre et les barriques que l'on perce.

Les hommes s'avançaient silencieux et voûtés, l'encolure éraflée, bleuie au passage de l'écorce, mais en vue des tourelles une émulation les redressa, la conscience de leur force et aussi le désir de s'annoncer, de se présenter crânement en joyeux garçons qui célèbrent un jour de fête, et ils entonnèrent une chanson belliqueuse, la chanson préférée des conscrits qui veulent se faire illusion et tromper leurs inquiétudes :

Je pars pour aller au combat  
 Je pars pour venger ma patrie !  
 En arrivant au champ d'honneur  
 Tous les Français criaient : « Aux armes »  
 Moi je m'avance le premier  
 Tout en représentant mes armes...

Puis, sur une observation de celui qui marchait en tête, ils s'arrêtèrent, se turent, prêtant l'oreille à un chœur de voix qui montait, là-bas, du côté d'Issudel et semblait leur répondre. Et sur un rythme gai, éclatantes comme des tirelis d'alouettes montant dans le ciel, les paroles arrivaient jusqu'à eux :

Dé bon matin mé suis levée,  
 Don daine, vive l'amour !  
 Plus matin que l'albéto.  
 Dans mon zardin jé suis entrée,  
 Don daine, vive l'amour !  
 Pour culir la biouletto.

— *Couqui dé Diou !* Ce sont les Salviac qui, eux aussi, portent un mai ! S'agit d'arriver les premiers ou que le diable nous écrase !

Alors, sans plus chanter, ils se hâtèrent ; et leurs sabots martelaient rudement la terre durcie, défonçaient avec un bruit de vitres cassées la glace des ornières.

— Nous y serons tout de même avant eux.

— Nom de Dieu! les voilà!

Au bas de l'avenue du Vignal, les deux cortèges se heurtèrent; et ce fut comme un choc formidable de béliers, mais personne ne lâcha prise; les jambes s'arc-boutaient inflexibles, les bras se nouaient désespérément autour des arbres, et le sang des rixes entraînait déjà en ébullition, chauffait les oreilles, allumait les joues.

Un des vieux qui suivaient en amateurs avec les enfans fit observer qu'il serait malséant de se disputer pour si peu, de donner aux familles auxquelles on allait rendre honneur le spectacle pénible d'une lutte; que l'avenue était assez large du reste et qu'on pouvait monter de front. Et les deux trophées se remirent en marche dans une bousculade, qui tendait à garder l'alignement, débouchèrent côte à côte dans la cour, tandis que sur le perron, debout, épanouis, mais très dignes, M. d'Escoublac, Dupourquet et George attendaient.

Chaque délégation lut son compliment transcrit à la hâte sur une méchante feuille de papier écolier, maculé de terre et de graisse, et comme après quelques paroles gracieuses de remerciement, George distribuait des poignées de mains à la ronde, l'enthousiasme militant de M. d'Escoublac n'y tint plus. Le buste penché sur la balustrade comme pour faire entrer plus avant sa conviction, il commença :

— Mes bons, mes chers amis!..

Encore un discours politique! songea Génulphe à qui la franchise de ces professions de foi causait de singuliers malaises, et il le tira doucement par l'un des pans de son habit :

— Pas encore, monsieur le baron, laissez-leur d'abord planter les mais, c'est l'usage.

M. d'Escoublac resta dans une belle pose de statue, un bras levé, la bouche ouverte.

— Sarpejeu! mon cher, quelle rage vous avez de toujours m'interrompre!..

Dupourquet, très bonasse, répliqua :

— On ne vous eût pas écouté avec assez de recueillement, ces braves gens ont grande hâte de mettre leurs arbres en place, ça se comprend, ils ne sont venus que pour ça et pour boire.

Il y avait, en effet, deux équipes de travailleurs qui piochaient ferme de chaque côté du perron, creusaient deux trous profonds où l'on engagea les peupliers que l'on dressa ensuite au moyen de câbles où tout le monde s'attelait hommes, vieillards, gamins, pliés en deux, les bras raidis avec un entrain du diable et des *Aou!* cadencés comme les *Oh! hisse!* des matelots.

Puis quand les arbres furent droits, on les cala au pied avec de

grosses pierres sur lesquelles on jetait à pleins chariots du gravis et du sable, et, les trous une fois comblés, dissimulés sous un tapis de mottes gazonnées tenues en réserve, deux gars vigoureux et lestes grimpèrent à mi-hauteur des cimes, clouèrent au-dessous d'une gerbe de drapeaux les plaques commémoratives.

Sur l'une on lisait :

*A Monsieur et Madame George d'Escoublac. Salut!  
Honneur et Gloire!*

Sur l'autre, plus calme, et mélancolique comme une inscription funèbre :

*Aux familles d'Escoublac et Dupourquet, la commune  
de Salviac reconnaissante!*

Il y eut un silence d'émotion pendant lequel on n'entendait que le claquement des drapeaux fouettés par la bise et, plus haut, comme un murmure d'êtres invisibles, le soyeux bruissement des feuilles.

Puis quelqu'un cria : « Vive M. George ! Vive M. Dupourquet ! » et cinquante poitrines répétèrent en un hurlement infernal cette double bénédiction.

M. d'Escoublac avait à nouveau bondi sur le perron :

— Mes bons, mes chers amis !..

Mais déjà du côté de l'écurie la table se dressait, on percevait le tintement des assiettes et des verres, le roulement sourd des futailles que l'on poussait hors de la cave et que l'on juchait en haut d'un chevalet pour pouvoir *les saigner plus à l'aise* ; et les manifestans se débandaient un à un en y mettant des formes pourtant, les mains aux poches, la tête virée en tous sens comme s'ils eussent voulu visiter les communs.

Le baron continuait :

— Dieu soit loué ! vous êtes encore de ceux qui pensent que l'édifice social ne peut exister sans un sommet et une base...

Puis, constatant qu'il n'avait plus devant lui qu'un enfant qui le considérait avec un ahurissement méditatif en se fourrant les doigts dans le nez :

— Ah ! bon Dieu ! quelles brutes ! fit-il dans un accès de dégoût, .. enfin je tâcherai de les repincer au départ, et ils m'écouteront, ne serait-ce que par politesse.

On avait apporté une demi-forme de cantal et un sac de noix, et les couteaux entaillaient maladroitement le fromage, établissaient dans la pâte beurrée toute une série heurtée d'échelons.

D'un commun accord on réservait les noix comme dessert pour grignoter quand on n'aurait plus faim, et se donner le prétexte de mettre à sec les futailles.

Dupourquet passait au milieu des convives, leur frappait amicalement sur l'épaule, les appelait par leurs prénoms ou leurs sobriquets et se délectait à les tutoyer en leur débitant de grosses plaisanteries qui les faisaient se tordre avec des rires gloussés dilatant simplement la gorge sans ralentir le fonctionnement des maxillaires :

— Allons, mes enfans, encore un coup! *un baiser de plus au petit Jésus!* vaut encore mieux avaler ça que des sottises...

Il se taillait là un succès personnel, un regain de popularité, par sa seule bonhomie, le doigté savant de sa poignée de mains, le tact avec lequel il restait dans les banalités courantes, évitant à l'encontre du baron les questions irritantes, le terrain brûlant de la politique, mettant sa sagesse à ne jamais parler d'*opinions* à des gens qui, selon lui, ne pouvaient avoir que des *intérêts*; et lorsque après la ripaille, M. d'Escoublac voulut reprendre son discours :

— Mes chers, mes excellens amis...

Génulphe se dressa à ses côtés triomphant et cynique :

— N'insistez pas, monsieur le baron, vous vous enroueriez inutilement,.. ils ont maintenant l'estomac trop plein pour bien comprendre la liberté de conscience !

### XXXII.

Un jour de foire de Salviac, Lacousthène vint déjeuner au Vignal. Il paraissait triste, n'avait plus cette loquacité, cette exubérance de gestes qui étaient le fond même de sa nature enthousiaste et lui avaient valu la réputation de hâbleur aimable et de « menteur par bienveillance. »

Pendant qu'on se mettait à table, Dupourquet affectueusement s'informa :

— Vous n'êtes pas malade au moins!

Puis, à le voir si *minable*, si négligé dans sa tenue avec sa redingote criblée de taches sur la poitrine et dont les bordures s'effilo-chaient, une inquiétude lui vint. Il pressentait là des ennuis d'argent, une situation précaire qu'on allait sans doute lui soumettre, et prudemment il battit en retraite, parla de son petit-fils, des affaires communales, du conseil de fabrique, du nouveau préfet, le vingt et unième depuis vingt ans! affectant de ne pas voir l'abattement de son voisin, cherchant par tous les moyens possibles à l'éloigner d'un emprunt. Il alla même jusqu'à dire que les revenus « de ses quelques sous de capital » passaient tous à la terre. — Insa-  
tiable maintenant, la terre!

Lacousthène, qui, par une vieille habitude, buvait à l'assiette comme les paysans, s'arrêta net, la moustache chargée de vin.

— A qui le dites-vous! s'écria-t-il. C'est bien la terre qui me ruine; et pourtant Dieu sait si nous avons vécu sagement, ma femme et moi, si nous nous sommes privés! si j'ai consacré à l'amélioration du sol tout l'argent que ne me prenait pas l'éducation de nos filles,.. et pour en arriver à quoi, oui, à quoi? à faire le saut comme les autres, à demander trente mille francs au Crédit foncier qui, après des enquêtes à n'en plus finir, ne m'en accorde que dix!

Dupourquet modula en sifflement de pitié, en soupir de soulagement :

— Mon pauvre ami! est-ce possible! Je me disais aussi : Lacousthène est changé, il a quelque chose, mais j'étais loin de supposer...

— Ah! c'est que tout le monde n'a pas comme vous des cruches pleines d'or dans ses caves! Moi je n'avais que la dot de ma femme, mon bien de Mazerat, mon activité et mon bon vouloir. Au début, j'ai cru que j'allais devenir millionnaire; la seule vente de mon vin m'était, chaque année, comme un héritage qui tombait du ciel!.. et puis par une fente invisible, je ne sais comment, peu à peu, sou par sou, tout cela s'en est allé. J'avais beau barricader ma caisse, tenir mes mains fermées, l'argent filait tout de même comme s'il avait hâte de me fuir, d'aller ailleurs... Alors nous avons enrayé de toutes nos forces; tant que les enfans sont restées en pension, nous avons vécu chichement comme les domestiques, mangé de la viande à midi trois fois la semaine, le reste du temps des légumes, et, le soir, avalé seulement de la soupe et bu de la piquette. Et de même en toutes choses, et rien n'y a fait, je me suis ruiné lentement, sûrement, comme on agonise avant de mourir!

Génulphe répliqua d'un ton de doux reproche :

— Lacousthène, voilà bien longtemps que je vous le dis, vous avez eu tort de planter de l'américain!..

— Allons donc! j'aurais planté de l'auxerrois, du chêne truffier ou de la canne à sucre, c'eût été toujours la même chose; il y a une destinée, voyez-vous, une épreuve terrible qui vous empoigne et vous terrasse, quoi qu'on fasse pour l'éviter. C'est comme une épidémie de misère qui passe, et lorsqu'on est atteint, c'est fini!

Il y eut un silence. Thérèse et George mangeaient penchés sur leur assiette, l'esprit ailleurs. Génulphe, lui, était devenu sombre; M<sup>me</sup> Dupourquet, sincèrement apitoyée, demanda :

— Mais comment ferez-vous? Cela va bien vous gêner pour le placement des petites.

Lacousthène eut un geste las.

— Oh! il y en a une qui ne me coûtera guère à établir : Alice. Elle devient de plus en plus fantasque, veut maintenant « se faire sœur. »

Tout le monde se récria :

— Alice! que nous dites-vous là? Mais vous badinez, je suppose?

Seul George resta muet, et Thérèse le regardait fixement avec une curiosité sournoise, pour surprendre en lui l'ombre d'une émotion ou d'une surprise; mais il était détaché entièrement, et son visage resta impassible.

Lacousthène continua :

— Ça l'a prise comme ça tout d'un coup, le lendemain du jour où elle s'est trouvée mal ici; elle prétend que Dieu l'appelle et passe tout son temps en méditations et en prières. L'abbé Rous-sillhes est venu la voir, et après avoir causé longuement avec elle, il est parti édifié, les larmes aux yeux... Moi, vous comprenez, je ne la contrarie en rien, car dans la situation où nous sommes...

Dupourquet acheva avec conviction :

— C'est ce qui pouvait vous arriver de plus heureux!

Maintenant, en attaquant le rôti, on discutait le pourquoi de cette vocation si brusque.

Alice était pieuse, sans doute, s'approchait régulièrement de la sainte table aux jours fériés, mais elle aimait aussi le monde, s'amusait davantage au bal qu'aux sermons, et déchiffrait bien plutôt les accompagnemens du répertoire Boutarel que de la musique sacrée.

M<sup>me</sup> Dupourquet insinua :

— Elle a peut-être éprouvé quelque déception; les jeunes filles se frappent si facilement! il n'y avait aucun mariage en train pour elle?

— Ma foi! non, et c'était là, je dois le dire, le cadet de ses soucis; elle m'a déclaré à moi-même plusieurs fois que son intention était de rester fille.

Génulphe, qui remplissait les verres à la ronde, s'exclama :

— Alors, c'est à n'y rien comprendre!

Et Lacousthène, que les lois mystérieuses de l'atavisme préoccupaient au point qu'il y rapportait avec une foi égale les vocations religieuses et les infirmités physiques, avoua :

— C'est de famille. Sa tante Eudoxie, la sœur de ma femme, a fait comme elle; à vingt et un ans, on n'a pas pu la tenir, il a fallu qu'elle parte...

Puis, changeant de ton :

— Mon Dieu ! je ne la plains pas. Ce sera bien elle la plus heureuse ; plus d'embarras, plus de soucis ; une vie douce arrangée d'avance, tandis que nous...

— Ah ! nous, accentua Dupourquet en revenant au plat, notre poste est dans la mêlée, comme dit M. d'Escoublac ; l'existence du propriétaire n'est qu'une longue série d'efforts et de luttes. On dispute jusqu'au coin de terre où l'on dormira un jour.

Comme on se levait de table, Thérèse, qui n'avait parlé jusque-là que par monosyllabes, s'approcha de Lacousthène.

— J'espère, dit-elle, qu'Alice ne partira pas sans venir nous faire ses adieux : elle nous a bien délaissés tous ces temps-ci, mais je ne lui en veux plus depuis que je sais ses intentions. Dites-lui au contraire que je suis de cœur avec elle, et que je prierai Dieu de lui donner là où elle va, non le bonheur, — il n'est pas de ce monde, — mais la satisfaction de soi et la paix.

Et tandis qu'elle s'éloignait, Dupourquet haussa légèrement les épaules :

— Toutes les mêmes, ces gamines, murmura-t-il ; de l'exaltation, des grands mots !.. Si vous voulez mon avis : on leur inculque trop l'idée religieuse, et ça les suit partout après ; elles en gardent l'empreinte comme si on les marquait d'une croix... elles veulent toutes devenir des saintes.

Puis, il conclut dans un froncement de sourcils :

— Il y a là un écueil social... considérable !

### XXXIII.

On ne parla bientôt plus dans le pays que de la vocation d'Alice. C'était l'intarissable sujet qui faisait chuchoter les dévotes, le soir à l'église, entre l'examen de conscience et leur tour de confessionnal, le thème jamais épuisé sur lequel chacun émettait ses réflexions à la veillée.

Et là, comme toujours et partout, il y avait les convaincus et les sceptiques, ceux qui à toutes les objections répondaient que les vues de Dieu sont infaillibles, et ceux qui, à l'exemple de Pidancier, éternellement malveillant, s'écriaient :

— Pardi ! nous le connaissons, le couvent où elle veut entrer.

Puis, en patois, pour plus de saveur :

— Al couben de Laoüzerto

An quatre pès tsous la couberto (1).

(1) Au couvent de Lauzerte, quatre pieds sous la couverture.

Mais c'étaient là des calomnies que démentait la piété sans exemple d'Alice.

Par les plus grands froids elle était levée à l'angélus, allait seule tous les matins à Salviac pour y entendre la messe; et quand elle partait de Mazerat, il faisait nuit encore, une nuit claire, transparente, qui allait bientôt devenir le jour; sa silhouette, longue et roide, se détachait en noir sur l'infinie blancheur des champs couverts de neige, ou se fondait dans la grisaille uniforme de la terre sous le brouillard.

Elle allait se poser à genoux sur la dalle dans la chapelle de la Vierge, tout près du cœur, et là, des heures entières, elle restait immobile, les mains à plat devant ses yeux, perdue en ses actes d'adoration.

Les sœurs qui arrangeaient l'autel changeaient les nappes, époussetaient les vases de fleurs à calice d'argent et d'or, la frôlaient dans un silencieux respect, la considéraient attendries et un peu jalouses, comme si Dieu eût manifesté pour elle des préférences, en la tenant à ce point courbée devant lui.

Parfois l'abbé Roussillhes, après avoir médité quelques instans, sa messe dite, passait auprès d'elle, toussait légèrement pour l'arracher à sa ferveur, lui faire comprendre qu'il était temps de quitter l'église; et comme elle ne bougeait pas, il s'avançait plus près encore, la touchait doucement à l'épaule :

— Mon enfant, il fait très froid ici, vos vêtemens sont mouillés, il faut vous relever et me suivre.

Et elle lui obéissait machinalement, semblait s'éveiller d'une torpeur, quand l'abbé lui faisait observer qu'elle oubliait de clore d'un signe de croix ses prières.

Il la conduisait au presbytère, la forçait à prendre un bol de lait chaud, ou un peu de soupe avec deux doigts de vin à l'assiette comme un homme, et tandis qu'elle présentait à la flamme ses bottines boueuses qui fumaient, il la questionnait avidement sur les phases successives de cette grâce qui descendait en elle, voulait savoir vers quelles régions ardues d'abnégation et de sacrifice la vocation la poussait.

— Avez-vous fait choix d'un ordre, d'une maison où vous iriez de préférence, où il vous semblerait meilleur de servir Dieu?

Et tantôt elle voulait, à l'exemple de celles qui s'expatrient, porter au loin dans les pays barbares le secours des enseignemens chrétiens, la rayonnante lumière de la foi, tantôt elle vantait le mérite des ordres contemplatifs au sein desquels on ne perçoit plus les bruits de la terre, l'anéantissement en la paix tombale du cloître où l'on abrège son existence d'ici-bas pour jouir plutôt de l'autre.

L'abbé Roussillhes finissait par hocher la tête, inquiet de ces exaltations sans but, du caractère incertain de ces sentimens poussés à l'extrême.

— Il faudrait pourtant préciser, ma chère enfant, ne pas vous laisser égarer par ce que vous croyez être le désir de toujours mieux faire, et qui n'est sans doute que le dernier cri de votre orgueil. Vous semblez chercher Dieu en ce moment pour lui dire : me voilà ! Dieu est partout, ma fille, et il a permis que chacun se dévouât à lui selon ses moyens. Ne vous préoccupez donc pas de forcer votre nature, de rêver d'une destinée glorieuse dans la voie de Notre-Seigneur, consultez avant tout vos forces, rendez-vous compte du meilleur parti à tirer de vos aptitudes.

Et devant ces sages paroles, Alice rentrait en elle-même, tombait soudain dans une prostration où l'on sentait je ne sais quoi de désillusionné et d'amer, comme si en effet elle eût vécu seulement en rêve ses enthousiasmes, et que la réalité la trouvât indécise et lâche.

## XXXIV.

Une autre fois, l'abbé Roussillhes lui dit :

— Interrogez-vous jusqu'au fond de l'âme, avez-vous vraiment la vocation ? est-ce bien le seul amour de Dieu qui vous pousse à lui ? ou allez-vous chercher à ses pieds une consolation et un refuge ? Est-il pour vous, le but, la fin ou simplement une compensation à des ambitions terrestres que vous ne pouvez satisfaire, à des douleurs que vous ne pouvez guérir ?..

Et soudain, dans un élan qu'elle n'eût pu maîtriser, Alice se prosterna devant lui, commença d'une voix âpre, saccadée, la confession de sa faute. Et les mots se pressaient sur ses lèvres, grouillaient à sa gorge pâle-mêle avec les sanglots. C'était l'explosion de son cœur trop plein, le cri de soulagement de ceux qui, après s'être longtemps contenus, peuvent enfin librement exhaler leurs plaintes.

L'abbé Roussillhes écoutait, redressé dans son fauteuil, très pâle, les yeux clos, avec en lui comme une majesté de mortification et de souffrance.

La flambée de sarmens se mourait, retombant en baguettes noires de chaque côté des chenets ; au dehors, une tempête de neige, un vol tourbillonnant de flocons qui venaient comme une nuée de papillons blancs se coller aux vitres.

Alice racontait en pleurant les étapes de sa passion :

— D'abord, il est passé inaperçu pour moi. J'enviais seulement Thérèse d'avoir pu se marier selon ses ambitions ou selon son

cœur. Je me rendais compte pourtant qu'il avait en lui tout ce qui nous plaît à nous autres, de la distinction, de l'esprit, l'art de paraître, et je n'en étais pas émue, je me disais que Thérèse avait le droit d'être fière, voilà tout. Et puis une influence mauvaise a germé en moi, quelque chose de puissant et de subtil que je ne saurais définir encore et qui m'entraînait, me poussait irrésistiblement vers cet homme... J'ai bien essayé de lutter, mais la volonté en moi était morte!.. Un jour, nous nous sommes regardés tous deux comme si nous ne nous étions jamais vus; dès lors, j'ai compris que c'en était fait de moi, qu'il n'avait qu'à vouloir...

Et devant un geste éploré de l'abbé Roussillhes qui joignait ses mains :

— Ah! croyez-moi, supplia-t-elle, j'ai conscience d'être moins coupable que vous ne pensez. Pourquoi Dieu envoie-t-il de telles épreuves à celles qu'il frappe un jour de folie et qui ne trouvent plus en elles le courage ni la force!..

Avec une satisfaction cruelle, un entêtement farouche, comme elle se fût flagellée jusqu'au sang, elle dit tout; depuis leur première étreinte, ce jour de printemps sous l'ombre tamisée des charmilles, jusqu'à leur scène de rupture à cette même place la nuit, au milieu du silence et dans la paix souveraine de la campagne endormie.

Elle hésitait parfois, prise de pudeur, cherchant ses mots, et l'abbé Roussillhes levait alors ses yeux mornes vers une lithographie grossière faisant face à un portrait vermeil de Léon XIII sur la nudité blanche du mur. Cette lithographie représentait un Christ blond, pâle, la face large, montrant d'une main son cœur flamboyant qui tenait toute sa poitrine.

— Continuez, ma fille, vous devez au ministre de Dieu l'entier aveu de vos fautes.

Puis, sa pensée toute portée sur George, ne voyant que lui en cet événement si grave :

— Oh! le pauvre, le malheureux enfant, murmurait-il, le démon s'est emparé de lui; il n'a pas compris toute la gravité de sa conduite!..

Et la confession terminée, comme Alice restait là, dans l'humble attitude de ceux qui attendent le baiser de paix de l'absolution :

— Écoutez-moi bien, conclut-il d'un ton sévère, où l'on sentait sa frayeur du scandale, son mépris de prêtre pour la femme qui symbolise la tentation triomphante et rappelle la faute première; tout ce que vous venez de me confier est mort, vos parents eux-mêmes n'ont pas le droit de savoir... Ils pourraient, dans leur juste indignation, ébruiter la chose, chercher à se venger, et il y a là en jeu, non-seulement l'honneur de deux familles, mais encore

une question de principes. Il ne faut pas que le mauvais exemple parte d'en haut; les masses ne sont que trop disposées à s'affranchir, et à profiter pour cela des faiblesses et des erreurs de ceux qui sont la tête...

Alice se releva, calmée soudain, les yeux secs; sa douleur, son repentir s'abîmaient du coup dans l'amertume profonde d'avoir été entendue sans être comprise :

— Monsieur le curé, répliqua-t-elle avec une dignité hautaine, vous pouvez calmer vos inquiétudes; je me suis confiée à Dieu seul, cela suffit; j'espère qu'il m'enverra quelques consolations dans ma détresse.

Elle s'arrangeait très vite pour partir, entrechoquait sans pouvoir les agraffer les boucles de sa mante, rabattait de ses mains tremblantes les pans de son fichu de laine sur son front; et il y avait, dans la fièvre de ces préparatifs, un tel affolement de souffrance, un reproche si direct à son adresse que l'abbé Roussillhes en resta tout interdit. L'homme indulgent et bon qui était en lui reparut :

— Allons, ma chère fille, du courage! la miséricorde de Dieu est infinie... Couvrez-vous bien, je vais vous faire donner un parapluie et les socques de la Mariette...

Puis, sur le pas de la porte où il l'avait accompagnée tête nue :

— A demain matin, n'est-ce pas? Nous avons à recauser de tout cela, à prendre une décision... Aujourd'hui je suis trop troublé, j'ai besoin de me recueillir...

Et d'un geste paternel, de ses mains tendues comme pour une bénédiction, il la congédia.

### XXXV.

Huit jours plus tard, Alice quittait Mazerat en compagnie de son père et de l'abbé Roussillhes, qui la conduisaient à Cahors chez les dames de la croix où elle avait été élevée. — Elle devait entreprendre là une retraite, se préparer par le jeûne et les prières au postulat dans l'ordre des petites sœurs des pauvres.

Elle avait choisi cette voie de salut par humilité et aussi pour mériter davantage, pour mieux se vaincre dans sa frayeur des maladies, et son dégoût de la misère. Elle, qui malgré sa charité se détournait des mendiants, ne pouvait supporter l'aspect de loques au travers desquelles saignent des plaies, elle allait se dévouer à soigner les vieillards et les infirmes, passer sa vie dans la fade puanteur des salles, à voir agoniser et mourir.

Et l'abbé Roussillhes l'encourageait, l'exaltait dans cette idée, lui

répétait sans cesse en tapant sur le rebord de sa tabatière pour rejeter dans le fond le surplus de sa prise :

— Bien, ma fille! au bout de cela il y a le pardon de Dieu et la paix du ciel!..

Malgré les supplications de Lacousthène, elle n'alla pas au Vignal faire ses adieux.

— A quoi bon! disait-elle, je ne dois jamais plus les revoir sans doute, et ma visite leur causerait quelque pitié ou quelque peine, passerait comme une ombre importune sur l'intimité de leurs joies.

Il avait bien fallu se résigner; et maintenant elle partait après avoir embrassé sa mère et sa sœur sans émotion apparente, reçu avec un sourire calme les bénédictions pleurardes des voisins et des domestiques.

Il faisait un temps mou de dégel, un ciel gris et lourd qui semblait tomber sur la terre. Des squelettes noircis des arbres s'égouttait du brouillard liquéfié, et les stalactites de glace se fondaient aux flancs abrupts des collines.

Lacousthène tapait à tour de bras sur sa bête dont les larges sabots flicflaquaient dans la boue molle de la route, et il causait à voix très haute avec l'abbé Roussillhes, le bruit des roues les forçant à crier presque pour s'entendre.

Comme ils passaient devant le Vignal, Alice fut secouée d'un long frisson, ses yeux se voilèrent, et, comme une gorgée de fiel, le passé lui remonta aux lèvres dans un sanglot.

— Eh bé! qu'as-tu donc maintenant? tu pleures, toi qui n'as pas sourcillé au départ tout à l'heure?

L'abbé Roussillhes avait compris, lui. Il eut un geste enveloppant et large comme le signe de croix des absolutions, et d'une voix solennelle :

— Laissez, laissez, ordonna-t-il, c'est un don divin que celui des larmes... Avec elles s'exhalent et s'endorment à la longue toutes les douleurs, sous leur baume se guérissent et se ferment toutes les blessures.

Et comme Lacousthène le regardait étonné sans comprendre, il ouvrit son bréviaire et se mit à réciter tout bas des oraisons.

EUGÈNE DELARD.

---

---

LES

# ANGLAIS EN BIRMANIE

---

II<sup>1</sup>.

L'ADMINISTRATION, LES LOIS, LES FONCTIONNAIRES.

---

Une puissance européenne prétend fonder une colonie. Elle convoite, par exemple, quelque'une de ces vieilles monarchies d'Asie qu'une civilisation décrépète, danger plutôt que sauvegarde, précipite à leur ruine. Elle a, en conséquence, organisé une expédition et opéré le débarquement. Bientôt elle a dispersé les troupes régulières, renversé le gouvernement et pris le pouvoir en mains. Elle voit venir à elle les mécontents et les ambitieux et s'incliner les timides et les découragés. Rien ne lui résiste plus que quelques caractères héroïques ou bien de ces fanfarons qui font métier de patriotisme. Elle lance alors une proclamation d'apaisement et de conciliation ; elle garantit la sécurité des personnes et des biens, le respect des croyances, le maintien des lois et des coutumes ; elle promet un régime de justice et de prospérité. Et, tout de suite, elle se met à l'œuvre ; car elle est de bonne foi et, au surplus, son intérêt répond de son zèle. Mais, arrivée à ce point, elle s'aperçoit qu'alors seulement, commence le difficile de sa tâche.

Pour réduire une nation, ce n'est pas assez de l'avoir domptée ;

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

il faut encore l'avoir séduite, à tout le moins apprivoisée. Entre nations de même race ou de même civilisation, l'entreprise n'est pas irréalisable; avec de l'intuition et de l'application, on en vient même à bout rapidement. Les Français, dans notre siècle seulement, l'ont bien fait voir en Westphalie, par exemple, et surtout en Illyrie. Mais entre nations de race ou de civilisation différente, rien n'est plus malaisé. La bonne volonté et la finesse ne suffisent plus. L'Européen est trop loin de l'Asiatique pour deviner ce qu'il peut souhaiter ou seulement tolérer. Il use, sans le savoir et malgré lui, de la méthode expérimentale. Les dispositions qu'il juge définitives ne sont que des essais et des tâtonnements, et ce sont ses échecs successifs qui, lentement, l'amènent dans la bonne voie. Tant d'obstacles, qu'il ne soupçonnait pas et dont le vaincu n'a pas conscience, ont singulièrement retardé la marche du vainqueur. Il avait demandé crédit de quelque temps; ce temps se trouve toujours trop court, et l'impatience générale l'abrège encore. Les espérances sont excitées et les convoitises allumées, tandis que veillent les rancunes et les haines. Au jour dit, on le somme de tenir sa parole. S'il y manque (et que de chances il a d'y manquer!), toute excuse est vaine: ou déloyal ou impuissant, de toutes façons méprisable, voilà le jugement qu'on porte de lui. Les triomphes et les générosités de la première heure ne lui sont plus comptés. Cette civilisation vieillotte et étrange, si aisément vaincue, mais si difficilement comprise et dominée, se reprend et s'éloigne de lui. Il touchait du doigt le succès; il lui faudra maintenant vingt, trente, quarante années de force discrète et de bienveillance tenace pour le ressaisir.

Tel est le tableau exact de presque toutes les entreprises des Européens sur les vieux empires d'Asie et d'Océanie. Qui n'atteint pas le but du premier coup, comme Dupleix, met, comme ses rivaux, un demi-siècle à s'en approcher. Et il n'est même pas sûr que l'expérience d'hier puisse être utilisée demain. Le vainqueur, maître d'un premier territoire, veut étendre sa domination de proche en proche. Il applique aux diverses populations qu'il soumet les procédés qui lui ont déjà réussi. Rien ne prouve qu'ils réussiront de nouveau. Ces populations, quoique contiguës, forment autant de groupes distincts. Elles ont eu beau, avec le temps et les hasards des guerres et des migrations, se pénétrer l'une l'autre; elles demeurent séparées par des différences de race, de religion, de gouvernement; et ces différences, que longtemps nous ne percevons pas, et que, même perçues, nous estimons insignifiantes, sont, à leurs yeux, capitales et rendent intolérables à celles-ci les mesures que celles-là ont accueillies ou même sollicitées. Tant de variétés jettent le vainqueur dans la perplexité la plus fâcheuse.

Toutefois, quand des Européens éclairés et sagaces ont, durant de longues années, entretenu des rapports constans avec ces populations si variées ; quand ils ont su amasser et se transmettre de main en main le trésor de l'expérience, ils peuvent arriver, moyennant une attention qui ne se lasse jamais, à éliminer des problèmes qui surgissent de très nombreuses inconnues et, le jour où ils pénétrèrent chez un peuple nouveau, trouver leur tâche simplifiée. Sans doute, ils ne savent pas tout de suite quelle conduite tenir et quelles dispositions prendre ; du moins, ils savent quelle méthode adopter pour s'en instruire rapidement. Leur enquête se fait avec certitude, sur les points et près des hommes qui conviennent. Ils n'ont plus alors qu'à se souvenir et à comparer. Assurément, ils n'évitent pas les erreurs ; mais celles qu'ils commettent sont moins fréquentes, moins graves et plus tôt reconnues. Tel est le cas des Anglais en Birmanie, et le succès tout relatif qu'ils y obtiennent tient à ce que, dans l'Inde depuis cent années, en Indo-Chine depuis cinquante, ils ont appris le maniement des populations et se sont, cette fois-ci, gardés de la plupart des fautes de 1824 et de 1852.

On conçoit, après cela, de quel prix peut être le spectacle de leurs entreprises aux fortunes diverses pour un peuple qui en poursuit d'analogues aux leurs. Toutefois, je l'ai déjà dit, n'attendons pas trop d'une pareille étude. Elle ne nous apprendra presque rien que nous ne sachions déjà. Les vérités qu'elle permet de dégager ne sont certes pas des vérités neuves. Les principes du gouvernement des colonies sont dès longtemps fixés. Le manuel de la conquête matérielle et morale des peuples n'est plus à écrire. Nous avons suivi pas à pas les Anglais depuis leur entrée en Birmanie, au temps de la conquête et de la pacification, et ce que nous avons recueilli dans ce voyage se réduit à des axiomes que M. de La Palisse n'eût pas désavoués : « Pour vaincre sûrement et promptement, il est nécessaire d'avoir toujours et partout assez de troupes ; qui veut se faire aimer des peuples ne fera rien qui froisse leurs coutumes ou leurs préjugés. » Et c'est tout. Nous allons poursuivre notre route et examiner maintenant l'administration de la nouvelle province : ce que nous verrons ne sera davantage ni neuf, ni imprévu. Nous apprendrons que pour bien gouverner un pays, il convient de lui donner de bonnes lois et de bons fonctionnaires ; que pour la faire prospère, il lui faut assurer, outre la sécurité, un bon régime économique. Et ce sera tout encore.

Mais la facilité de ces constatations doit-elle nous détourner de notre dessein ? N'y a-t-il rien d'instructif derrière cette application, en apparence si naturelle, des principes les plus simples ? Ne le croyons pas. Il y a là un enseignement d'une haute

valeur. Chez les peuples comme chez les particuliers, le savoir n'est pas si rare que le bon sens. Les hommes et les gouvernemens ne sont pas, en général, ignorans ou imprévoyans autant qu'ils le paraissent. Presque tous, ils savent discerner où est le juste et l'utile; presque tous, ils voient la route qu'il serait sage de suivre et les procédés qu'il serait opportun d'employer. Presque tous, ils reconnaissent l'existence de certaines règles et de certains principes; ils en prêchent même l'observation. Mais tous aussi ou presque tous, dès qu'ils sont en cause, ils croient pouvoir échapper à la nécessité de les respecter. Ils se persuadent que cette infraction n'aura pas de conséquences, ou que ces conséquences pourront se réparer; que les faits inéluctables ne se produiront pas ou qu'alors, les dieux bienveillans interviendront. Voici, par exemple, une règle démontrée par l'expérience. Une colonie située à deux mille lieues de la métropole, et qui en diffère par le climat et la civilisation, a besoin de fonctionnaires plus sûrs encore et mieux préparés que la métropole. C'est là une vérité incontestable, dont tous nos voisins ont tenu compte. Et cependant, depuis cent ans et plus, nous, Français, nous n'avons presque rien fait pour procurer à nos colonies des fonctionnaires même passables. Nous avons compté sur la chance; la chance n'a pas répondu, et nos colonies sont, quoi qu'on puisse tenter aujourd'hui, déplorablement gérées. On pourrait citer vingt autres exemples. Or, les études que nous poursuivons font ressortir cette vérité: qu'il existe dans la politique coloniale des règles nécessaires, dont rien ne peut dispenser; que l'observation stricte de ces règles contribue à préparer un succès toujours douteux; enfin, que seules ont réussi à fonder des colonies prospères, les nations qui, en dépit de tout, et même au prix de durs sacrifices, ont satisfait à ce que ces règles imposent.

L'expérience des Anglais en Birmanie fournirait déjà matière à bien des observations intéressantes. Nous nous bornerons à deux ou trois d'une importance capitale. Nous étudierons seulement d'une part, le régime légal institué en Birmanie et le recrutement des fonctionnaires; d'autre part, le régime économique et la mise en valeur du pays.

## I.

Rien peut-être ne mettra mieux en évidence les procédés de gouvernement de l'Angleterre, que l'œuvre législative accomplie en Birmanie. Cette œuvre, on pourrait la qualifier d'un mot: c'est une œuvre d'acclimatation. Elle a consisté à préparer en Basse-

Birmanie l'acclimatation des lois de l'Inde, puis à préparer en Haute-Birmanie l'acclimatation des lois de la Birmanie inférieure.

Les lois de l'Inde feraient honneur à n'importe quelle communauté. C'est l'opinion de sir Henry Sumner Maine, qui s'y connaissait, c'est celle d'un homme, sir John Strachey, qui a écrit sur l'Inde le meilleur livre que l'on puisse lire à l'heure actuelle (1). Les lois criminelles, notamment, sont une merveille. C'est un fait bien remarquable que les Anglais s'inquiètent d'avoir de bonnes lois criminelles plus que de bonnes lois civiles. Je crois en discerner deux motifs. La législation pénale des civilisations inférieures est d'une cruauté qui révolte les peuples civilisés. Elle n'en révolte aucun plus que le peuple anglais. On ne peut certes pas dire des Anglais qu'ils soient les champions des idées d'humanité. Mais ils sont les ennemis des idées de cruauté, en tant surtout qu'elles sont inscrites dans les lois. Étant ce qu'ils sont, ils devaient, dans l'Inde, comme dans toutes leurs colonies, s'efforcer d'introduire, avec des ménagemens qui durent encore, un code pénal plus humain. Voilà le premier de leurs motifs ; voici le second. Dans les affaires criminelles, le conflit s'élève entre la société et un individu. Or, les Anglais, — sachant tout le danger des répressions excessives, — semblent redouter que le juge, qui représente la société, n'embrasse trop ardemment contre l'individu la cause de cette société, qui est en même temps sa cause à lui ; et leur crainte redouble, quand cette société est l'Angleterre civilisée et que l'individu est l'Asie primitive. Ils croient donc utile, en cette occurrence, de se prémunir contre les passions du citoyen anglais. Ils s'en rapportent, contre leur ordinaire, davantage au texte de loi et moins au juge, et prennent un souci extrême de délimiter ses pouvoirs d'appréciation et de condamnation. Dans les affaires civiles, au contraire, le conflit existe le plus souvent entre deux particuliers. Le juge est alors réputé impartial, car sa partialité serait cette fois avilissante. On hésite donc moins à étendre ses pouvoirs : on lui laisse souvent le soin d'interpréter et d'appliquer la loi, au besoin de la suppléer. Et c'est bien là ce que nous rencontrons dans l'Inde. L'œuvre de législation criminelle est achevée : le code pénal, dû à une commission qu'a présidée lord Macaulay, peut rivaliser avec n'importe quelle œuvre juridique, et le code de procédure criminelle et la loi sur les témoignages offrent toutes les garanties. L'œuvre de législation civile, au contraire, est incomplète. On a terminé, il y a quelques années, un

(1) Voir la traduction qu'en vient de donner M. Harmand, ministre plénipotentiaire, et l'excellente introduction dont il l'a fait précéder, 1 volume in-8°, Paris, Société d'éditions scientifiques, 1891.

code de procédure civile; on a fait une loi générale sur les contrats : le reste n'est guère que du détail et de la réglementation.

Il n'y a là toutefois rien dont on puisse blâmer le gouvernement anglais. Il lui eût été facile de jeter sur le pays la masse de la législation civile anglaise. Nous, Français, nous n'y eussions point manqué. Nos codes sont bons partout et tout entiers; aussi les avons-nous implantés presque sans changemens aux quatre coins du globe (1). Les Anglais sont plus timorés. Ils estiment que la législation doit varier avec les latitudes, et que chaque pays veut des lois à lui appropriées. Dans un pays comme l'Inde, la difficulté est doublée par la variété des races et des religions. Cette variété interdit une législation uniforme; elle rend presque impossible une codification. C'est pourquoi l'Angleterre s'y est bornée à donner force de loi ici aux prescriptions religieuses, là aux coutumes locales, et l'effort des gouvernemens, au lieu de porter sur la rédaction des lois, a porté plutôt sur le recrutement des juges.

Il semble qu'une législation à la fois si humaine et si prudente aurait pu, sans inconvéniens, être transportée telle quelle en Basse-Birmanie, et, à supposer, — comme c'est le cas, — qu'on eût éprouvé quelque scrupule à l'heure de la première conquête, que du moins ce scrupule pouvait cesser au bout de longues années de domination. Les Anglais sont en Basse-Birmanie depuis 1826, pour une portion du territoire, depuis 1852 pour une autre : c'est donc soixante-cinq années pour l'une, et pour l'autre quarante années. Or, après tant de temps écoulé, pendant lequel l'œuvre d'assimilation a dû faire des progrès constans, la législation de la Birmanie, province de l'Inde, n'est pas la même que celle du reste de l'empire. Elle en diffère profondément à plusieurs égards.

Tout d'abord, elle comporte des lois spéciales à la Birmanie. Les unes sont des lois faites exclusivement à l'usage de la province, en vue de nécessités du pays; les autres sont des coutumes indigènes qui ont reçu force de loi. C'est ainsi que le statut personnel, les mariages, les questions religieuses, les successions, sont réglés par la coutume locale. « Dans toutes ces questions, dit la loi inti-

(1) Cette habitude, qui date de la monarchie, s'expliquait à merveille autrefois. Nos anciennes colonies, ces « Nouvelle France » que rêvait Richelieu, devaient se peupler et se peuplaient effectivement de nombreux colons français, qui, — cela allait de soi, — emportaient avec eux la coutume de leur province. Quant aux indigènes du pays, là où il s'en trouvait, ils devaient, — toujours dans la conception de ce temps, — être convertis et faits sujets français. Par conséquent, les lois françaises leur étaient tout naturellement applicables. Aujourd'hui nos colonies ne sont plus, pour la plupart, des colonies de peuplement, et nous avons renoncé à convertir et à naturaliser les indigènes. Dès lors le régime légal de ce temps-là devient un anachronisme.

tulée *the Lower Burma courts Act*, de 1889, — notez la date, — la législation à appliquer sera la loi bouddhiste, si les parties sont bouddhistes ; la loi mahométane, si les parties sont mahométanes ; la loi hindoue si les parties sont hindoues, à moins que ces lois n'aient été positivement changées ou abrogées, ou ne soient contraires à quelque coutume ayant force de loi en Basse-Birmanie. » Cette disposition n'a rien que de naturel ; il s'en rencontre une semblable dans presque toutes les provinces de l'empire. Elle est l'application de ce principe du législateur de l'Inde : adapter les lois aux pays et aux populations.

Mais voici qui est plus curieux et plus instructif. Les codes et les lois générales de l'Inde, le code pénal, le code de procédure criminelle, le code de procédure civile, la loi sur les contrats, etc., ont bien été promulgués en Basse-Birmanie ; mais ils ne l'ont été qu'après certaines modifications que semblait réclamer l'état de la province. C'est ainsi que la procédure et l'administration de la justice ont été fort simplifiées. Il y a plus. Même ainsi simplifiées, ces lois n'ont pas été promulguées dans toute l'étendue de la Basse-Birmanie : elles ne l'ont été que dans les parties les plus avancées en civilisation. Les autres ont été soumises à un régime légal tout différent, déterminé par deux lois célèbres dans l'Inde entière : le *Scheduled districts Act*, de 1874, et le *Statute Victoria 33*, chapitre 3, section 1.

Le *Scheduled districts Act* fait dans l'empire de l'Inde une situation spéciale à certains districts nommément désignés. Ces districts, ce sont, à l'ordinaire, des portions de territoire montagneuses, ou situées le long de la frontière, ou habitées par des populations arriérées ou turbulentes, ou, enfin, voisines de ces populations. Dans ces districts, le *Scheduled districts Act* confère au gouvernement local le pouvoir de choisir parmi les lois existantes de l'Inde celles qui devront, en tout ou en partie, rester ou entrer en vigueur. Une disposition expresse, approuvée par le gouverneur en conseil, et insérée dans les journaux officiels, suffit à cet effet. Ce n'est pas tout : ce même *Act* confère au gouvernement local le pouvoir de nommer les administrateurs et les juges, de déterminer leur compétence et de fixer la procédure (simplifiée) à suivre par-devant eux.

Le statut *Victoria 33*, chapitre 3, section 1, va plus loin encore. Il suppose que les lois existantes, même ainsi accommodées, ne répondraient qu'imparfaitement aux besoins de ces *Scheduled districts* et permet au gouvernement local de faire, pour eux, avec l'approbation préalable du gouverneur-général en conseil, des réglemens spéciaux, véritables lois qui, toutefois, n'ont pas besoin de la sanction de la législature.

Telle est, dans ses grandes lignes, la législation de la Basse-Birmanie. Avec un tel luxe de précautions (1) et l'appareil si ingénieux et si souple qu'ont imaginé le *Scheduled districts Act* et le *Statut Victoria 33* chapitre 3, section 1, il semblerait que, le jour même de l'entrée des Anglais en Haute-Birmanie, cette législation eût pu y être promulguée tout entière et *de plano*. Il n'en fut rien cependant : on mit la nouvelle province au régime de réglemens spéciaux qu'on pourrait modifier incessamment, et approprier jour par jour à sa situation. Lord Dufferin, dans le mémorandum que j'ai déjà cité, où il conseillait au secrétaire d'État pour l'Inde l'annexion de la Birmanie, déclarait y mettre cette condition expresse que « dans l'état présent des choses on ne ferait rien pour y étendre l'application d'aucune portion des lois de l'Inde. Je voudrais, ajoutait-il, que le secrétaire d'État pour l'Inde déclarât, par un ordre en conseil, le statut Victoria 33, chapitre 3, section 1, applicable à l'ensemble de la Haute-Birmanie, à l'exception cependant des États shans. Cela permettra à l'administration locale de rédiger de simples réglemens, soumis à l'approbation du gouverneur-général en conseil, lesquels réglemens embrasseront toutes les matières qu'il convient d'asseoir sur une base légale bien définie : tels sont l'administration de la justice, les pouvoirs des administrations, ceux de la police, la perception des impôts. Ces réglemens devraient être formulés de façon à laisser à l'administration locale un large pouvoir discrétionnaire, afin qu'elle puisse organiser tout le détail au moyen d'arrêtés qu'elle amendera avec le temps, suivant ce que lui conseillera son expérience. Dans ces réglemens, on s'inspirerait du code de l'Inde, mais dans la mesure où ce sera pratique; du moins ne faudrait-il à présent rien d'aussi complet que le système judiciaire indien; tout ce qui tendrait à l'introduire serait préjudiciable... »

Ces sages recommandations, modèle de prévoyance et de largeur d'esprit, furent écoutées. Le secrétaire d'État rendit applicables à la Haute-Birmanie les deux lois que j'ai citées plus haut. En vertu

(1) On a cependant reproché à cette législation d'être trop compliquée pour ceux auxquels elle s'applique. Dans une série de lettres adressées au *Times*, en août et septembre 1888, un Birman, sujet anglais, M. Chantoon, déclare (voir notamment la lettre du 18 septembre) que cette législation est trop avancée pour la moitié au moins des Birmans, et, quoique bonne en soi, demeure inefficace. Il importe donc, selon lui, de ne pas l'étendre à la Birmanie supérieure. On tiendra les deux provinces entièrement séparées; on laissera la Haute-Birmanie accomplir une évolution « de quelques siècles » avant d'introduire les lois et les formes de gouvernement et d'administration de l'Inde et de la Basse-Birmanie; en attendant, on s'inspirera des coutumes nationales : la législation ne devrait être qu'une compilation des lois de Bouddha et de Manou. (Voir, sur cette idée, le chapitre de l'ouvrage de sir John Strachey, *India*, intitulé : *Lois et Tribunaux de l'Inde*.)

des pouvoirs que ces lois leur conféraient, les autorités locales, approuvées par le gouverneur-général en conseil, donnèrent à la province une législation sommaire, très suffisante pour les premiers besoins. En même temps, elles préparaient pour plus tard un projet de législation plus complète. Elles y travaillèrent si efficacement qu'au mois d'août 1886 elles pouvaient promulguer une nouvelle loi appelée *Upper Burma laws Act*, « loi qui détermine la législation de la Haute-Birmanie, » laquelle est aujourd'hui le code de cette partie de la province. En combinant cette loi avec celles qui régissent l'autre partie, voici quel est le régime législatif de la Birmanie tout entière.

La Birmanie sans épithète, province de l'empire indien, qui comprend l'ancienne Birmanie britannique d'avant 1885 et les territoires conquis sur le roi Thibau, est, sous le rapport des lois qui y sont applicables, divisée en cinq régions : 1° la plus grande partie de l'ancienne Birmanie britannique dont nous avons plus haut exposé la législation : sauf les différences signalées, cette législation rappelle la législation en vigueur dans le reste de l'Inde ; 2° la plus grande partie de l'ancienne Birmanie supérieure, dont la législation a été déterminée par la loi du 24 septembre 1886 : cette législation se compose soit de lois spéciales, soit de lois ou de portions de lois empruntées aux législations de l'Inde ou de la Basse-Birmanie dans leur texte intégral ou avec les modifications nécessaires ; elle est, dans son ensemble, infiniment plus simple et moins formaliste que l'une et l'autre ; 3° les districts de la Basse-Birmanie où l'on n'a pas cru pouvoir appliquer la législation en vigueur dans cette partie de la province et pour qui, en vertu du *Scheduled districts Act*, on a élaboré une législation moins complexe, qui, d'ailleurs, n'est pas la même pour tous ; 4° les districts de la Haute-Birmanie que l'on a soumis à un régime exceptionnel soit plus complet, plus formaliste que le régime commun de Haute-Birmanie, — tel le district de Mandalay, — soit au contraire plus sommaire encore et plus simple, — tels un grand nombre de districts avoisinant les États shans et la frontière ; 5° les États shans, dont la législation est plus rudimentaire encore.

Et toutes ces distinctions ne donnent qu'une idée incomplète de la savante complexité de la législation. Les districts appelés *Scheduled districts* possèdent, malgré cette dénomination uniforme, et en vertu de pouvoirs conférés aux autorités locales, des législations différentes entre elles, et dont chacune peut, en outre, varier d'un jour à l'autre suivant les circonstances. Il y a plus. Ceux de Haute-Birmanie se rapprochent d'un certain type ; ceux de Basse-Birmanie se rapprochent d'un autre ; si bien que la loi du 27 septembre 1886 a prévu le cas, qui s'est réalisé plus d'une fois, où

l'on croirait utile de transférer un district ou une portion de district de la Haute à la Basse-Birmanie, et réciproquement, afin d'y rendre applicable la législation en vigueur dans tel district déterminé (1).

Tant de distinctions, on le devine, ne visent qu'à éviter deux dangers opposés. L'un est d'imposer aux populations un régime légal ou qui serait trop compliqué pour elles, ou qui heurterait leurs croyances ou leurs coutumes, et de se lancer prématurément dans des organisations coûteuses, superflues, souvent même gênantes. L'autre est, sous prétexte que les temps ne sont pas encore venus, de laisser, pendant plusieurs années, tout un pays sans lois déterminées, sans administration régulièrement investie, et de demander à l'arbitraire, — ce dont les Anglais, dans leurs rapports entre eux, ont horreur, — la solution de toutes les difficultés. Quelques complications que ces distinctions puissent entraîner, elles procurent ce double résultat : c'est l'essentiel. Après cela, on peut leur reprocher d'exiger plus de connaissances et de tact dans le personnel de l'administration ou de la justice. Mais les Anglais ont depuis longtemps surmonté cette difficulté.

## II.

Il n'y a peut-être pas au monde de fonctionnaires plus soigneusement et plus habilement choisis que les fonctionnaires de l'Inde (2). Je n'oserais pas étendre cet éloge aux fonctionnaires de toutes les

(1) « *Notification* conforme à la loi du 27 septembre 1886 et ayant pour but de transférer des portions de la Haute-Birmanie à la Basse-Birmanie. N° 110; 24 février 1887 : en vertu des pouvoirs à lui conférés par la section II, sous-section II de la loi intitulée : *Upper Burma Laws Act*, n° 20 de 1886, le *chief commissioner* de Birmanie, avec l'approbation préalable du gouverneur-général en conseil, transfère la portion de la Haute-Birmanie, ci-dessous désignée, à la Basse-Birmanie, avec effet depuis le 1<sup>er</sup> mars inclus : le township de Sinbaungwe ; les cercles de Mindat, Mindou, etc. » — « *Notification* en vertu de la loi des *Scheduled districts* de 1874, étendant certains actes législatifs à des portions de Haute-Birmanie qui ont été transférés à la Basse-Birmanie. N° 111; 24 février 1887 : en vertu de la section V de la loi des *Scheduled districts*, n° 14 de 1874, le *chief commissioner* de Birmanie, avec l'approbation préalable du gouverneur-général en conseil, étend, avec effet, à partir du 1<sup>er</sup> mars inclus, au territoire transféré à la Basse-Birmanie par la *Notification* n° 110 de ce jour, toutes les lois actuellement en vigueur dans le district de Thayetmyo, excepté les suivantes : loi sur la terre et le revenu, de 1876 ; loi sur l'excise, de 1881. »

(2) Il ne s'agira, dans toute cette étude, que des fonctionnaires du « service civil, » c'est-à-dire de fonctionnaires d'un rang élevé, appartenant à l'une des deux branches, soit exécutive, soit judiciaire, véritable état-major civil, dont le rôle peut, sans trop d'inexactitude, se comparer à celui de nos résidens en Indo-Chine. Il resterait encore, et ce serait bien instructif, à exposer les modes de recrutement des services techniques : travaux publics, télégraphes, forêts, chemins de fer, etc.; cela nous entraînerait beaucoup trop loin.

possessions anglaises ; mais, dans celle-ci, le mode de recrutement a été organisé avec un luxe de précautions et fournit des sujets d'un mérite qui défie toute comparaison.

C'est une chose vraiment instructive et bien faite pour déconcerter certains théoriciens, que les Anglais se montrent si exigeants sur la qualité de ces fonctionnaires. A l'heure actuelle, nous avons encore en France des publicistes et peut-être même des hommes d'État qui n'assignent à une bonne sélection des fonctionnaires qu'une très minime importance. Ils estiment que dans les colonies les colons sont tout. « Ayez de bons colons, disent-ils, vous aurez de bonnes colonies. Si vos colons ne valent rien, ce ne sont pas les plumitifs, avec leur paperasserie et leur réglementation, qui pourront les suppléer. » Et cette boutade a sans doute convaincu bien des gouvernemens, puisque depuis si longtemps la France envoie dans ses colonies des fonctionnaires si médiocres. Je la tiens, quant à moi, pour absolument erronée. J'observe que nos colonies sont très pauvres en bons colons, et de cette pauvreté je crois voir deux causes : la première, c'est qu'à part certains esprits aventureux, les Français n'aiment pas à s'expatrier, et que seuls s'y décident les moins heureux d'entre nous et les moins capables de se faire une place dans la métropole ; la seconde est que ceux-là mêmes qui émigrent, la réputation de notre administration coloniale les éloigne de nos colonies. Et cette opinion, les chiffres la confirment. Depuis trois ou quatre ans, nous voyons chaque année vingt-cinq ou trente mille Français quitter leur pays : combien d'entre eux se rendent dans nos colonies ? A peine quelques centaines. Le reste s'en va dans l'Amérique espagnole, aux États-Unis, au Canada, etc. Je sais les raisons de fait par lesquelles on tente d'expliquer cette répartition de l'émigration : elles ne suffisent pas à justifier la modicité du contingent de nos colonies. Il faut y ajouter encore celle-ci : la crainte de retrouver dans ces colonies le système rigide et gênant de l'administration française et son personnel trop souvent sans souplesse ni bonne volonté.

Les Anglais ont compris et résolu ce problème autrement que nous. Ils ont des colons de choix, sur qui, certes, ils pourraient se reposer de l'avenir de leurs colonies. Et toutefois, à côté de ces colons excellens, ils n'ont pas laissé de mettre d'excellens fonctionnaires. Ils savent que, dans ces régions, nécessairement les administrés ont plus de besoins en même temps que les lois ont moins de précision ; partant, que le fonctionnaire a plus de devoirs et plus d'autorité, et que, pour suffire à ces devoirs, pour n'abuser pas de cette autorité, il lui faut l'intelligence la plus déliée et le caractère le plus intègre. Ils savent en outre que, dans ces colonies d'exploitation, dont l'Inde est le type, les colons ne sont qu'une

portion, la moins considérable, de la population, qu'un élément, pas toujours le plus influent, de la prospérité; qu'à côté d'eux se présentent, plus nombreux, les indigènes d'un maniement autrement délicat : pour ces raisons, ils pensent ne pouvoir entourer de trop de précautions le recrutement de leurs fonctionnaires de l'Inde.

Ce principe en soi est déjà bien intéressant; l'application l'est davantage encore.

Pour recruter les fonctionnaires, les gouvernemens ont à leur disposition deux méthodes. L'une est la méthode des examens : les candidats sont invités à démontrer leurs talens, et, sauf de très rares exceptions, choisis dans l'ordre que le concours a déterminé. L'autre est la méthode du libre choix par les autorités compétentes. Toutes deux ont leurs avantages. Si les autorités compétentes devaient toujours leur compétence à leurs connaissances en même temps qu'à leurs fonctions, assurément les fonctionnaires qu'elles choisiraient librement seraient très supérieurs à ceux que désigne le concours. Elles ne seraient, en effet, arrêtées dans leurs choix par aucun des obstacles que le concours rencontre ou élève. Elles pourraient appeler à elles les hommes qui ont dépassé la limite d'âge ou encore ceux qui ont tardivement révélé leur mérite dans d'autres carrières; surtout, elles pourraient tenir compte non-seulement du savoir technique, mais aussi de qualités intellectuelles ou morales ou d'aptitudes physiques dont les épreuves instituées ne peuvent que difficilement attester la présence chez les candidats. Malheureusement, le régime parlementaire ou représentatif, qui aujourd'hui fonctionne dans le monde presque entier, ne permet pas de garantir que les autorités, compétentes de par la constitution, le seraient aussi de par leur mérite. A cause de cela, les concours, malgré tous leurs inconvéniens, sont encore préférables au libre choix ou, pour l'appeler de son véritable nom, à la faveur.

A vrai dire, aucun gouvernement ne s'est avisé d'employer exclusivement une seule des deux méthodes de sélection. Tous ils usent de l'une et de l'autre conjointement, et ne diffèrent entre eux que par le dosage respectif des procédés. Celui-ci recourt davantage au concours, celui-là davantage à la faveur.

Chez nous, en cette matière, nous rencontrons un phénomène bien curieux. La plupart de nos hauts fonctionnaires ne sont nommés qu'après avoir fourni des garanties multiples de leur capacité. Certaines de nos administrations, les plus considérables d'entre elles, recrutent leurs meilleurs agens à peu près exclusivement par voie de concours. C'est ainsi que l'administration des travaux publics, celle de l'enseignement, celle des finances exigent que leurs ingénieurs, leurs professeurs, leurs inspecteurs aient, par des

épreuves compliquées, attesté non-seulement leur mérite, mais encore leur supériorité. Et, sauf des cas ou des circonstances extraordinaires, nul ne peut devenir ingénieur, professeur, inspecteur, qui n'a point passé par ces concours. D'autres administrations, moins exigeantes, se réservent bien de nommer exceptionnellement aux emplois supérieurs des personnes qui n'ont point subi de concours, mais elles tiennent cependant à mettre un concours à l'entrée de la carrière : c'est ce que font le conseil d'État, la cour des comptes, etc. Et ces examens, ces concours ne sont point des jeux d'enfans ; ce sont des épreuves de l'ordre le plus élevé, et ceux qui les ont subies sont presque des maîtres. Notre corps d'ingénieurs n'a, comme science, pas de rival dans le monde ; notre corps enseignant marche au moins de pair avec ceux des nations les plus cultivées ; quant à nos inspecteurs des finances, leur mérite est assez éclatant pour que les établissemens privés les disputent à l'État à prix d'or.

Ainsi, en France, pour le recrutement des fonctionnaires les plus importans, le concours est la règle. A cette règle, il n'est qu'une exception un peu considérable : c'est celle du recrutement de l'administration préfectorale. Mais cette exception est bien de celles dont on dit qu'elles confirment la règle. Quelles doivent être les qualités maîtresses d'un préfet ? Sont-ce les qualités spéciales du jurisconsulte, du financier, de l'ingénieur, etc. ? Nullement. Sans doute, le préfet aura à s'occuper de droit, de finance, de travaux publics, d'enseignement, d'assistance, et son incompétence absolue dans l'une de ces matières serait préjudiciable à l'État. Mais bien plus préjudiciable encore serait son défaut de sens politique. Le préfet, au moins dans notre conception française, est avant tout un agent politique. Ce qui constitue un bon agent politique, ce n'est pas la science du droit, des finances ou des mathématiques appliquées ; c'est un ensemble de qualités de divers ordres, qui risquent fort d'échapper aux juges des concours et dont le ministre de l'intérieur se réserve, sous sa responsabilité, de constater la présence chez les candidats aux fonctions dont il dispose. Ainsi, pour cette administration préfectorale si importante, l'absence de concours se justifie amplement ; et, d'une façon générale, nous pouvons bien dire que les hauts fonctionnaires en France se recrutent principalement par voie de concours.

Toutefois, — et là apparaît le phénomène curieux que nous signalions, — cela n'est vrai que des fonctionnaires de la métropole. Les professeurs, par exemple, qui ont au-dessus d'eux et surtout près d'eux un inspecteur d'académie, des inspecteurs généraux, au besoin le conseil supérieur de l'instruction publique et, plus

haut encore, le ministre, qui sont enserrés dans des programmes définis, qui n'ont qu'un minimum d'initiative, et qui, enfin, peuvent, en quelques heures, s'éclairer au moindre doute, ceux-là, on exige qu'ils aient attesté leur capacité professionnelle par les redoutables épreuves des concours d'agrégation. Les ingénieurs, étreints, eux aussi, dans une hiérarchie formidable, et dont la plupart, dans toute leur vie, ne conduisent que des travaux à peine dignes d'un agent-voyer, les ingénieurs ont à subir des examens dont la seule préparation fait d'eux des savans. J'en pourrais dire autant de bien d'autres. Mais les fonctionnaires des colonies, appelés, loin de la patrie, loin de tout conseil et parfois de tout contrôle, à exercer, parmi des populations mal connues, les fonctions les plus délicates et les plus variées, avec les pouvoirs les plus vastes, on les admet dans la carrière *de plano*, sans concours, sans garantie. Sans doute l'administration des colonies a, depuis des dizaines et des dizaines d'années, multiplié les circulaires et les réglemens sur la nomination et l'avancement de ses fonctionnaires ; sans doute, elle a institué des examens aux programmes minutieusement arrêtés. Mais, sauf pour le commissariat et l'inspection, corps remarquablement recrutés, ces programmes sont enfantins, et ces épreuves dérisoires. Il y a bien l'école coloniale, laquelle assurément constitue sur l'état antérieur un immense progrès ; mais outre qu'elle est encore, à certains égards, défectueuse, elle fonctionne depuis trop peu de temps pour avoir donné des résultats appréciables. En sorte que, jusqu'à présent, malgré ces circulaires, ces arrêtés, ces décrets, ces programmes et ces examens, en dépit même des efforts de l'administration centrale et de sous-secrétaires d'État fort distingués, on peut affirmer, — et je l'ai démontré ailleurs avec une profusion de preuves techniques, — qu'à de rares exceptions près, les meilleurs fonctionnaires du service colonial sont encore ceux dont la nomination est due à la faveur.

Après cela, il n'est peut-être pas inutile de rechercher comment les Anglais ont, principalement au moyen de concours, assuré le recrutement de leurs fonctionnaires de l'Inde, c'est-à-dire, pour ce qui nous occupe ici, de leurs fonctionnaires de Birmanie, province de l'Inde.

### III.

Le mode de recrutement des fonctionnaires de l'Inde repose sur un certain nombre, je n'ose pas dire de principes, mais de constatations et même d'hypothèses qui, après une expérience déjà

longue, ont, aux yeux des Anglais, acquis la valeur de principes. Indiquons-les dans leur enchaînement rigoureux.

L'Inde est pour l'Angleterre une possession d'une importance capitale. Qu'elle soit bien gouvernée et bien administrée, cela est essentiel pour la tranquillité de la métropole et le bon ordre de ses finances, comme pour le développement de sa richesse. L'Inde n'est pas une nation ni même une contrée. C'est un assemblage de cent régions disparates, une juxtaposition de cent peuples divers, n'ayant le plus souvent rien de commun : ni la langue, ni la religion, ni les coutumes, ni les besoins, ni les aspirations. Cet émiettement infini, qui offre pour la domination de si grandes facilités, est, au contraire, pour le gouvernement et l'administration, la cause de difficultés innombrables. A raison de sa complexité même, l'Inde ne peut être gouvernée et surtout administrée que par ceux qui l'ont étudiée à fond. Cette étude est longue et malaisée, et toutefois, à elle seule, ne suffit pas encore. Les peuples de l'Inde sont si loin de nous, leurs façons de penser si différentes des nôtres, qu'un homme, même instruit de leur histoire et de leurs mœurs et parlant leurs idiomes, sera au-dessous de sa tâche s'il n'est doublé d'un psychologue. Mais la science et la mise en œuvre de la science, — car ce n'est pas à moins que cela qu'il faut s'élever, — ne sont que le partage d'une élite. Les fonctionnaires de l'Inde doivent donc sortir de l'élite de la nation. Cette élite, il faut trouver le moyen de l'attirer à soi. Il faut lui offrir tel appât qui la décide à entreprendre des études souvent fastidieuses, et, plus tard, à s'expatrier durant des années. Cet appât sera celui d'une carrière sûre, intéressante, honorable, quelquefois même glorieuse, et en somme lucrative. Mais ces avantages offerts à une élite vont tenter bien des gens qui n'en seront pas : il importe de les séparer, et, pour cela, de trouver un critérium. Ce critérium, ce sera, en principe, des concours sérieux et vraiment dignes d'une élite; subsidiairement, une sélection habilement pratiquée par des personnes d'expérience parmi les hommes de mérite, là où ils se révéleront.

Voilà, en vingt lignes, le système et sa base logique. Entrons maintenant dans le détail de la construction.

L'ambition de gouverner un pays situé sous les tropiques avec l'élite d'une nation européenne paraît, à première vue, chimérique. En réalité, parmi tous les problèmes dont elle implique la solution, un seul était ardu. Il consistait à recruter, par la méthode du concours, les hommes, à tant d'égards éminents, dont on avait un impérieux besoin. Le concours ne fournit ordinairement qu'une seule garantie : c'est qu'à telle heure, tel individu possédait telles connaissances. Or cette garantie était ici parfaitement insuffisante. Le

concours ne répondrait à ce qu'on en attendait que s'il attestait chez les candidats à la fois la faculté d'apprendre, de comparer et de juger. Et ce n'était pas encore assez : restait à s'éclairer sur leurs aptitudes physiques, leur moralité, leur caractère. Tant d'exigences semblent excessives. Les Anglais en jugèrent autrement. Ils estimèrent pouvoir découvrir une façon de choisir les examinateurs, de composer les programmes et d'organiser les épreuves, qui fournirait sur les candidats toutes les informations désirables.

Un juge de concours n'est trop souvent qu'un homme très savant, très spécial et très indifférent. Il voit le candidat une heure, une semaine, lui donne sa note et le perd de vue pour toujours. Les examinateurs pour les fonctions civiles de l'Inde ne sont point des savans de profession : ce sont, à l'ordinaire, d'anciens fonctionnaires de l'Inde, nommés, pour leur mérite, commissaires du *civil service*. Ce ne sont point des spécialistes : ils ont, durant des années d'exercice professionnel, pénétré toutes les parties du service. Ce ne sont point des indifférens : ils ont vécu la moitié de leur vie dans l'Inde et s'intéressent passionnément à sa grandeur. Ils n'assistent point à ces épreuves en passant, ils n'ont point hâte d'en sortir pour oublier et concours et candidats : ils ont, de par leurs fonctions, la mission permanente de rédiger les programmes et de préparer les concours ; et l'un des devoirs de leur charge est d'arriver à connaître personnellement et intimement chacun des candidats. C'est à eux que ces candidats se présentent quand ils viennent se faire inscrire ; c'est devant eux qu'ils subissent une préalable épreuve, sorte d'enquête à la fois physique et morale, où l'on se fait une première et rapide opinion de leur santé et de leur caractère ; c'est eux qu'après le concours d'admissibilité et durant tout le temps de la *probation*, ou « temps d'épreuve, » ils devront convaincre de leur application et de l'intégrité de leur santé et de leur réputation (1) ; c'est d'eux, enfin, qu'ils recevront, après le concours d'admission, le fameux certificat sans lequel le secrétaire de l'Inde ne les nommerait point

(1) Voyez notamment l'article 3 des réglemens. L'article 2 exige du candidat la preuve qu'il est né sujet anglais, qu'il a l'âge et les aptitudes physiques requis, qu'il a une bonne réputation de moralité. Ceci connu, voici le texte de l'article 3 : — « Si une preuve, à première vue satisfaisante, de ces diverses conditions est fournie aux commissaires du service civil, le candidat sera, moyennant paiement des droits prescrits, admis à l'examen. Cependant, les commissaires peuvent, à leur discrétion et à toute époque, pourvu que ce soit avant la délivrance du certificat d'aptitude dont il sera parlé plus tard, ouvrir au sujet de tout candidat et sur les points qu'énumère l'article 2, telle enquête qu'ils jugeront convenable, et, si le résultat de ces enquêtes n'était pas satisfaisant, ce candidat sera déclaré inhabile à être admis au service de l'Inde ; si même il a déjà subi le concours et a été admis comme *selected candidate*, il sera déchu de sa position de *probationer*. »

fonctionnaires de son département. Quand ces commissaires ont ainsi, pendant des mois, suivi et observé les candidats, il est permis de croire qu'ils possèdent quelque autorité pour les rejeter ou les admettre.

Au surplus, la manière dont ils ont réglé les épreuves et rédigé les programmes vient en aide à leur zèle et à leur perspicacité.

Le concours, nous venons de le dire en passant, comporte deux épreuves. Les Anglais les appellent : l'une, concours public ; l'autre, concours final. Elles correspondent, à peu près, la première, à ce qu'on appelle chez nous l'admissibilité ; la seconde, à l'admission. Mais, — et cela caractérise le système anglais, — le concours d'admission n'a lieu que très longtemps après le concours d'admissibilité. Dans l'intervalle, les candidats déclarés admissibles deviennent des *probationers*. Ils sont à l'épreuve, pour une année, et voici ce qu'ils ont à faire pour sortir triomphants de cette épreuve.

Ils ont, tout d'abord, à se bien porter et à se bien conduire, ce qui est, — entendez-le comme vous voudrez, — une grosse affaire pour des jeunes gens de vingt ans. Tout ce qui altérerait leur santé, tout ce qui entacherait leur caractère, au point de les rendre ou moins capables, ou moins dignes du rôle qu'on leur destine, pourrait, à la fin de la *probation*, leur faire refuser le certificat d'aptitude. Et ce ne sont pas là des menaces vaines : les mêmes commissaires du *civil service* qui les ont examinés au premier concours les suivent durant ce « temps d'épreuve » et les examineront encore au concours final. Ils ont ensuite à se perfectionner dans l'équitation. On leur fait subir une inspection, d'une nature toute spéciale, devant un officier de cavalerie, et si cet officier ne les déclare pas aptes à faire à cheval de longues courses, de véritables voyages, ils sont rejetés comme impropres au service de l'Inde. Enfin, ils ont à se spécialiser. En effet, le concours préalable, qui avait fait d'eux des *probationers*, présentait une double particularité. Le programme, quoique fort étendu, ne comprenait pour ainsi dire pas de matières techniques, et, au surplus, aucune des matières qui y étaient inscrites n'était obligatoire. C'est là une conception bien originale et qui mérite d'être signalée.

Elle date de 1854 et est l'œuvre de la grande commission de réforme présidée par lord Macaulay.

Lord Macaulay a présidé plus d'une commission sur les affaires de l'Inde, et son influence, notamment dans les questions d'éducation, n'a pas été toujours excellente. Mais dans la matière qui nous occupe, on ne saurait trop admirer la justice et l'esprit pratique de ses conceptions. C'est lui qui, le plus nettement, sinon le premier, a émis l'idée ambitieuse, que j'ai déjà rapportée, de faire

gouverner l'Inde par l'élite de la nation. Mais, disait-il, — je résume son argumentation, — où se trouve-t-elle, cette élite? Elle se trouve, à n'en pas douter, dans ces collèges, dans ces universités par où a passé et passe encore chaque année ce qu'il y a de plus distingué dans ce pays. Notre devoir est donc de nous efforcer d'attirer à nous les meilleurs élèves d'Oxford, de Cambridge, etc., ceux qui viennent de prendre leurs premiers grades et cherchent encore de quel côté orienter leur vie. Et comment les engagerons-nous à entrer dans la carrière de l'Inde? En aplanissant la voie qui y conduit. Or, considérez ce que sont aujourd'hui nos programmes. Ils sont tout hérissés de matières spéciales et de connaissances techniques, et tels que pas un de nos *bachelors in arts* ne peut songer à affronter nos concours sans un long travail préparatoire. Là est l'obstacle qui détourne de nous tant d'intelligences et que nous devons abattre. Nous devons rédiger nos programmes de telle façon que l'enseignement classique de nos universités soit en même temps une préparation presque complète à nos concours. Il faut que le lauréat d'Oxford soit, pour ainsi dire, accueilli ici comme il le serait spontanément partout ailleurs; il faut que celui qui aura échoué devant nous puisse, avec le même bagage intellectuel que nous exigeons, s'ouvrir vingt autres carrières et n'ait point le regret, nous ayant consacré une portion si considérable de son temps, de constater que la voie où il s'était engagé conduisait chez nous et nulle part ailleurs. C'est en offrant de telles facilités que nous séduirons cette forte et florissante jeunesse anglaise dont la coopération nous est indispensable.

Voilà les raisonnemens que tenait lord Macaulay ou dont on lui a fait honneur. Et quand on lui objectait que les programmes ainsi conçus n'offriraient aucune garantie, que les fonctionnaires ainsi recrutés n'auraient aucune valeur technique, il faisait une réponse que récemment m'a rappelée l'apparent paradoxe de M. Fouillée dans sa *Réforme de l'enseignement*, parue ici même. L'esprit scientifique? disait en substance M. Fouillée, mais rien n'est plus propre à le déceler qu'une version bien faite. Et de même Macaulay : Des garanties? Je n'en sais pas de plus solides que celles d'une forte éducation libérale, « la plus forte, la plus libérale, la plus accomplie que puisse fournir notre pays. L'expérience l'a démontré : une éducation de ce genre est la meilleure des préparations pour toute profession qui exige l'exercice de hautes facultés intellectuelles. Il serait difficile de prouver que cette préparation est moins indispensable à un fonctionnaire civil de l'Inde qu'à un particulier qui se destine aux carrières libérales en Angleterre. C'est le contraire qui est vrai. Un fonctionnaire civil de l'Inde a plus besoin d'une bonne instruction générale qu'un *professional man* résidant en Angle-

terre. Les devoirs qui incombent même à un très jeune fonctionnaire de l'Inde sont plus importans que ceux qui, d'ordinaire, incombent au *professional man* anglais. Ce n'est pas tout. Une personne engagée dans une carrière libérale peut, dans la métropole, tout en menant de front ses occupations, continuer à perfectionner son esprit en lisant et en causant. Le fonctionnaire de l'Inde est souvent, durant une grande partie de sa vie, stationné loin des bibliothèques et de la société des Européens : il lui sera donc particulièrement difficile, dans son âge mûr, de combler par l'étude les lacunes de son instruction première. »

Ce raisonnement triompha : les programmes furent rédigés suivant les idées de lord Macaulay. Depuis 1854, on les a souvent remaniés, mais le même esprit y prévaut encore. Ouvrez l'*India office list* de 1891 ; cherchez le programme des concours d'admissibilité de 1891 et de 1892, vous trouverez qu'il y est fait une part considérable à la littérature, à toutes les sciences, à l'histoire, aux langues vivantes ; quant aux connaissances techniques, elles y sont fort modestement représentées : quelques chapitres de l'histoire de l'Inde, les élémens du sanscrit ou de l'arabe, et c'est tout. La spécialisation viendra plus tard, durant la *probation* (1).

(1) La *probation* a, depuis 1866, duré et dure encore deux années. A partir de 1892, elle sera réduite à une seule. Cette réduction, qui sera, je crois, préjudiciable au recrutement du *civil service*, tient à ce qu'on vient de changer les limites d'âge. La question de la limite d'âge est, — j'y reviendrai plus loin, — une question très grosse. L'État n'admet pas de candidats trop jeunes, parce qu'il les veut déjà vigoureux et instruits, ni trop âgés, parce qu'il les veut souples de corps et d'esprit. La commission de 1854, présidée par lord Macaulay, avait fixé comme maximum d'âge vingt-trois ans et comme minimum dix-huit, tout en déclarant que dix-huit ans lui paraissaient une limite extrême et qu'un candidat de cet âge n'aurait pour lui que fort peu de chances. Plus tard, sous l'empire de nécessités qu'il serait trop long d'exposer, on abaissa ces limites à dix-sept et à dix-neuf ans, et, du même coup, on allégea les programmes. Mais, d'autre part, on institua (1866) un temps d'épreuve (*probation*) de deux années, ce qui donnait des fonctionnaires de dix-neuf ans à vingt et un ans. C'est le système qui fonctionne aujourd'hui encore. Pour 1892, on a modifié une fois de plus la limite d'âge. On s'est aperçu que ces fonctionnaires de dix-neuf à vingt et un ans étaient vraiment par trop jeunes et que ni leur autorité ni leurs forces n'étaient au niveau des difficultés et des fatigues de leurs fonctions. En conséquence, on a relevé les limites d'âge minimum à vingt et un et maximum à vingt-trois ans ; mais alors on a réduit d'une année le temps d'épreuve. Les nouveaux fonctionnaires, soumis au régime de 1892, auront donc de vingt-deux à vingt-quatre ans. C'est là un âge très raisonnable. Et s'il n'y avait à considérer que la question d'âge, tout serait pour le mieux. Mais il y en a une autre qui est celle-ci : Ces fonctionnaires n'ont, pour se spécialiser, que le temps de la *probation*. Réduite de deux à une année, ne sera-t-elle pas insuffisante ? Je le crains. Toutefois, les *probationers* ne sont pas tout de suite et de plein droit fonctionnaires. Nous verrons plus loin quelle est leur situation de début et comment on fait leur éducation pratique.

Cette *probation*, cette période d'épreuve, de spécialisation et de perfectionnement, n'est pas pour nous, Français, une conception absolument nouvelle. Nous disions tout à l'heure que l'épreuve préliminaire d'où l'on sort *probationer* correspond à ce que l'on appelle chez nous épreuve d'admissibilité : la période de *probation* correspond au temps que l'on passe dans nos écoles publiques, dont l'École polytechnique est à l'heure actuelle le type le plus élevé ; l'examen qui termine cette période correspond à ce que nous appelons examen d'admission ou plutôt de sortie ; enfin, nous rencontrerons une dernière institution qui tient lieu de notre école d'application. Le système anglais n'est donc pas, en principe, aussi différent du nôtre qu'on pourrait le croire. Son originalité consiste surtout dans l'ingéniosité et la prudence des détails d'exécution. Nous venons de le constater pour le programme de concours préliminaire ; nous le constaterons plus d'une fois encore.

Ce qui caractérise la période dite *probation*, c'est que le *probationer* la passe où il lui plaît. On n'exige de lui que ceci : qu'il satisfasse à l'examen final. Il peut d'ailleurs le préparer où bon lui semble, soit dans sa famille, soit dans une école de son choix (1). Toutefois, l'Inde a évidemment intérêt à ce que cette préparation soit le plus complète possible et le plus solide. Cela lui permet, en effet, de maintenir plus haut le niveau des études et de n'accepter que des fonctionnaires d'un réel mérite. Pour y arriver, elle met des bourses de 100 livres sterling (de 300 livres autrefois, quand la probation durait deux ans) à la disposition des candidats qui s'engagent à suivre les cours d'une des universités ou d'un des collèges qu'elle leur désigne. Ces universités et ces collèges sont répartis dans le royaume, en Angleterre, en Écosse, en Irlande, de façon à n'imposer aux élèves de chaque région que les plus courts déplacements.

Qu'il suive les cours de ces écoles désignées ou qu'il travaille par ses moyens propres, le *probationer* demeure toutefois sous l'autorité des commissaires civils et entretient avec eux des rela-

(1) Ce système a évidemment de grands avantages : il est un excellent moyen de décentralisation ; il dispense les familles de gros sacrifices pécuniaires, enfin il laisse aux jeunes gens beaucoup d'indépendance et d'initiative. En revanche, il n'offre pas certains avantages propres aux écoles d'application. Dans une école d'application *unique* où les élèves d'une même catégorie sont en rapports constants avec des professeurs de choix, on leur imprime plus facilement l'enseignement nécessaire en même temps qu'on arrive à les mieux connaître. Les professeurs, les directeur, les com-parent et les classent ; ils savent quel est leur caractère et leur valeur intellectuelle et morale ; ils peuvent deviner quels services ils seront capables de rendre. A la vérité, ces pronostics, tirés dès le temps d'école, ont bien leurs côtés fâcheux, mais ils en ont aussi de bienfaisants.

tions au moins de correspondance. Les commissaires font une enquête autrefois officielle, aujourd'hui, à ce qu'il semble, purement officieuse, sur leur conduite, leur santé, le développement de leurs forces et finalement, l'année écoulée, procèdent à l'examen d'admission, qui du *probationer* va permettre de faire un fonctionnaire de l'Inde.

Cet examen, lui aussi, vaut bien qu'on lui consacre quelques explications : il comporte un programme dont la plus grande partie est à la fois technique et obligatoire, et, en cela, il se différencie doublement de l'examen préliminaire.

Pour cet examen préliminaire, en effet, la commission présidée par lord Macaulay avait, on se le rappelle, voulu donner beau jeu aux candidats. Estimant que ce n'était pas encore assez de rédiger un programme qui s'écartait à peine du plan classique des études, elle avait décidé qu'aucune des matières inscrites à ce programme ne serait obligatoire. Ainsi ce programme, d'ailleurs fort étendu, comporte quatre grandes divisions : sciences, littérature, histoire, langues, et de très nombreuses subdivisions ; il est loisible au candidat de négliger telle et telle subdivision, même telle et telle division et de n'étudier que ce qui lui plaît. Toutefois, comme en fin de compte, il lui faut, pour être admis, obtenir un certain nombre de points, force lui est bien de se faire interroger au moins sur assez de matières pour que le maximum attribué à chacune d'elles lui constitue ce total suffisant. Mais, en dehors de cette nécessité, rien ne vient influencer son choix. Citoyen anglais, il peut refuser de se laisser interroger sur l'histoire de son pays, et, futur fonctionnaire de l'Inde, sur le sanscrit ou sur l'arabe. Il n'est tenu de répondre, il n'est du reste questionné que sur les matières qu'il a préalablement désignées. Et ce n'est pas tout encore. Dans chaque matière, il délimite lui-même le champ de ses études. L'histoire, par exemple, même l'histoire d'Angleterre, il ne prétend pas la savoir tout entière, de 800 à 1848 ; il choisit une époque et c'est sur celle-là seulement qu'il s'offre aux interrogations de ses juges. Mais sur celle-là, du moins, les examinateurs le poussent à fond. Ils s'enquièreent des livres qu'il a lus, et, en tenant compte de l'esprit dans lequel ils sont conçus, ils le promènent à travers les hommes et les faits, lui demandant l'exposé et l'appréciation des événemens et des doctrines. Et il en est de même pour toutes les autres matières qu'il a désignées (1).

(1) Il existe dans le règlement un article, obscur au premier abord et singulier, qui, avec plus de clarté que tout ce que nous venons de dire, dévoile les véritables intentions des commissaires civils. C'est l'article 6, ainsi conçu : « Le nombre de points attribués aux candidats pour chaque matière pourra être réduit de la quantité que les commissaires jugeront convenable, afin d'empêcher qu'un candidat puisse tirer

Que prétend-on donc par cette méthode si éloignée de nos habitudes? On prétend éviter l'ordinaire banalité des résultats d'examens. Au lieu de constater la mémoire et la docilité d'esprit du candidat, on cherche à s'assurer de sa pénétration et de son jugement. On s'efforce de discerner ce dont il est capable quand il se mêle d'aller au fond des choses et ce qu'il saura faire par lui-même quand, d'écolier en tutelle, il sera devenu un agent responsable en liberté.

Voilà ce qu'est l'examen d'admissibilité. Le programme de l'examen d'admission, qui clôt la *probation* et entraîne l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de l'Inde, est tout autre chose : il a un programme à la fois technique et pour la plus grande partie obligatoire. L'examen d'admissibilité avait ouvert la *probation* à des *gentlemen* lettrés; la *probation* n'ouvre la carrière qu'à des techniciens. Aussi ne leur demande-t-on plus que des connaissances tout à fait spéciales : non plus l'histoire générale ou l'histoire d'Angleterre, l'histoire de l'Inde; non plus le droit romain ou le droit anglais, le droit indien; non plus seulement le sanscrit ou l'arabe, mais le persan qui se parle à la cour des princes mahométans et la langue vulgaire de la province où ils seront occupés : indoustani, birman, etc. (1). Et ces connaissances spéciales ne

quelque avantage de la désignation d'une matière dont il a à peine quelque teinture. Les rédacteurs de cet article ont prévu l'emploi par les candidats, — qu'on me passe l'expression, — du *truc* suivant. Supposons que, sur quinze ou vingt matières que le programme comporte, les candidats les mieux préparés en aient, en moyenne, désigné six; que, chacune de ces matières donnant droit à un nombre maximum, disons de 500 points, — ce qui porte à 3,000 le total le plus élevé qu'on puisse obtenir, — ces candidats en obtiennent 400 par matière, soit en tout 2,400. Un candidat médiocre, ayant des notions de tout, sans avoir une connaissance approfondie de rien, pourrait, au lieu de six matières, en désigner douze; au lieu de 400 points par matière, en obtenir 200, et réunir, comme les plus travailleurs, un total de 2,400 points. Ou encore il pourrait désigner trois ou quatre matières qu'il aurait étudiées à fond, et en outre, pour compléter le total de points nécessaires, deux ou trois autres, dont il saurait à peine les élémens. Dans les deux cas, sa petite habileté ne lui profitera pas. Les commissaires, dès qu'ils s'apercevront de sa faiblesse dans une ou plusieurs parties, baisseront, après coup, les notes qu'ils lui avaient données pour les matières les mieux sues. En latin, par exemple, où il excelle, il avait obtenu 750 points, le maximum étant 800; de même en chimie, sa note était 450, le maximum étant 500; mais, en grec, en sanscrit, qu'il avait pourtant lui-même désignés, il a été au-dessous du médiocre. A cause de cela seulement, les commissaires réduiront sa note pour le latin à 650 et sa note pour la chimie à 300, et cela l'empêchera d'être reçu.

(1) Les Anglais, avec raison, attachent une importance capitale à la connaissance des langues vulgaires indigènes. On peut même se demander s'ils n'exagèrent pas cette importance. Quand ils durent, en Birmanie, les fonctionnaires réguliers du *civil service* n'étant pas en nombre, leur adjoindre à la hâte quelques auxiliaires, ils pouvaient ou tirer des autres provinces de l'Inde le nombre voulu de *civilians* ou enrôler sur place soit des fonctionnaires des services techniques, soit des personnes étrangères à l'administration; ils préférèrent ce dernier parti et enrôlèrent neuf fonction-

sont plus facultatives, elles sont presque toutes obligatoires. Il ne s'agit plus, en effet, d'apprécier la valeur intellectuelle du candidat, — on est renseigné là-dessus, — mais son savoir professionnel.

Quand on a vu combien de précautions ont été prises pour choisir ces fonctionnaires (1), on pourrait s'imaginer qu'une fois arrivés dans l'Inde, ils vont être tout de suite admis à faire leurs pre-

naires des services techniques et trois particuliers; et la raison qui les déterminait était que ces personnes savaient la langue birmane. (*Burma*, 1886, III, p. 39.) Ce premier renfort fut insuffisant, on demanda alors des volontaires parmi les *civilians* de l'Inde. On avait ici encore le choix entre deux catégories. On pouvait, dans ces circonstances pressantes, et malgré une certaine répugnance des fonctionnaires de l'Inde à servir en *Birmanie*, trouver à foison parmi eux des hommes d'une expérience consommée : on leur préféra de jeunes fonctionnaires ayant de deux à cinq années de service, et qui, je le dirai plus loin, n'étaient pas autrement remarquables : « Nous n'avons pas, écrivait lord Dufferin, demandé de fonctionnaires civils plus anciens. Le *chief commissioner* redoutait même leur venue. Leur ancienneté leur aurait donné droit à des positions où leur ignorance de l'idiome local aurait entraîné de grands inconvénients. Le birman est fort difficile. Un fonctionnaire, occupant de par son ancienneté le poste de *deputy commissioner*, n'a jamais et, surtout dans les circonstances présentes, n'aurait eu que fort peu de temps à consacrer à cette étude. Le principal fonctionnaire du district, s'il ignore la langue parlée et doit se fier à des interprètes, ne peut jamais et nulle part être considéré comme pratiquement utile (*efficient*); en Haute-Birmanie, à l'heure présente et pour quelque temps encore, il ne serait absolument pas à sa place. » (*Ibid.*) On choisit, en conséquence, des hommes jeunes, qu'on plaça dans des postes de début et qui s'engagèrent à apprendre le birman dans un laps de temps variant de dix-huit mois à deux ans et demi; d'ailleurs, pour les y encourager, on leur alloua une prime annuelle.

(1) Il en est une encore que je n'ai pas dite : c'est la partie orale de l'examen. À l'origine, l'examen oral ne portait que sur certaines matières : anglais, grec, latin; aujourd'hui, et depuis 1858, il porte sur toutes les matières. « Nous y attachons, disaient dans un rapport déjà ancien les commissaires du *civil service*, une grande importance. Cet examen oral a un double but : attester la sincérité des connaissances du candidat, et en outre mettre en jeu ces qualités qu'un examen écrit ne fait ressortir que bien peu, si même il peut les faire ressortir, à savoir : sa vivacité d'esprit, sa confiance en lui, son courage moral. » Et, vingt ans après ce premier rapport, une commission spéciale ajoutait : « Les vues de nos prédécesseurs méritent notre unanime approbation. L'examen oral permet à un examinateur habile et consciencieux de se rendre compte si les compositions écrites du candidat sont dues à une mémoire très cultivée ou à une parfaite intelligence des sujets qu'il a étudiés. En même temps il révèle l'existence, chez le candidat, de qualités d'un autre ordre, mais d'une importance considérable pour de futurs fonctionnaires du *service civil* de l'Inde... Quand on considère la position exceptionnelle des fonctionnaires du *civil service* de l'Inde et l'étendue des intérêts qui leur sont confiés, on peut dire, sans exagération, qu'une erreur de principe dans le choix de ces fonctionnaires, qu'elle soit due à une connaissance imparfaite des sujets ou à une partialité de l'examinateur, doit conduire à des résultats dont l'effet nuisible ne se révélera que quand ils seront sans remède. » (Voir *Report of the public service commission*, 1888, c. 5327, p. 41.)

mières armes devant l'ennemi et envoyés dans quelque poste de l'intérieur. La prudence des commissaires civils et du secrétaire de l'Inde en a décidé autrement. Ces jeunes fonctionnaires débutent par être adjoints à des fonctionnaires supérieurs. C'est leur période « d'école d'application ; » seulement, ils la passent non dans une école, mais sur le terrain. Pour bien marquer d'un mot (les Anglais excellent dans cette création de vocables significatifs, — rappelez-vous *probationer*) quelle est leur situation, on les appelle *ineffective officers*. *Ineffective*, ils le sont doublement : ils ne comptent pas à l'effectif légalement fixé et ils n'ont aucune autorité propre. Ils sont des élèves et des auxiliaires. Ils se perfectionnent dans la langue, le droit, l'histoire, la géographie de la région où ils doivent résider. Placés près de hauts fonctionnaires, embrassant d'un coup d'œil toutes les affaires et toute la série des opérations, ils acquièrent à la fois et le sens pratique de l'administration et la notion de l'importance relative de chaque fonction. Quand ce stage est fini, alors seulement ils reçoivent un poste actif.

Une enquête rigoureuse sur les aptitudes physiques et sur la moralité ; un concours facile seulement pour les élèves les plus distingués des universités, et qui implique, en somme, une vaste instruction générale ; une année de *probation* ; de nouvelles enquêtes ; un sévère examen d'équitation ; puis un examen final ; enfin, un stage en qualité d'*ineffective officer*, voilà par où ont dû passer les fonctionnaires de l'Inde avant d'être nommés titulaires. Et ces fonctionnaires sortent d'une élite. Qu'est-ce donc qui a pu les faire ou si résignés ou si ambitieux ? Nous l'avons déjà fait pressentir ; ce sont les avantages de toute nature que très sagement on a attachés aux fonctions de l'Inde et dont nul ne jouira qui n'aura pas suivi la filière accoutumée. Il serait trop long et d'ailleurs sans intérêt de les exposer ici avec autant de détails que nous venons de faire le mode de recrutement. Il suffira de les indiquer d'un mot. Les fonctionnaires de nos colonies, mal payés, mal soutenus par leurs chefs, n'ayant, contre des disgrâces imprévues, ni recours dans le présent, ni garantie pour l'avenir, menacés à chaque pas de voir leur carrière brisée, puis portés, soudainement et sans cause légitime, de la révocation imminente aux plus hautes situations, ces fonctionnaires apprécieront pleinement tout ce que donne à leurs confrères de l'Inde de repos d'esprit et de satisfaction morale cette simple formule : carrière sûre, régulière et paisible ; solde considérable ; pension de retraite magnifique ; honneurs éventuels, avec une place dans les conseils du gouvernement (1).

(1) Si l'espace ne nous eût fait défaut, nous aurions aimé à montrer ce qu'il y a derrière cette formule générale, laquelle peut, en quelques lignes, s'analyser ainsi :

Tel est le mode fondamental de recrutement qui fournit aux Anglais leur état-major civil dans l'Inde, c'est-à-dire la grande

— *A. Régularité et sécurité de la carrière.* La sécurité existe dans toutes les carrières dont l'entrée est sévèrement réglementée. Là où la faveur est souveraine, le même caprice qui a élevé le fonctionnaire peut le précipiter. Les fonctionnaires du *covenanted civil service* ont deux titres pour échapper à ce danger. D'une part, ils ont eu à subir le concours dont je viens d'exposer les conditions; d'autre part, recrutés en Angleterre, nommés par le secrétaire d'État pour l'Inde, ils cessent de dépendre de lui, à partir du jour où ils mettent le pied dans ce pays, et ne relèvent plus, pour leur avancement, que du gouvernement local. « Le gouvernement anglais, m'écrivit un des plus hauts fonctionnaires de l'*India office*, pour empêcher le népotisme et ce qu'on appelle *jobbery*, a, au moyen de lois et de règlements, limité les nominations qu'il peut faire dans l'Inde aux trois catégories qui suivent : le *covenanted civil service*, le *staff corps*, les natifs de l'Inde faisant partie du *civil service*. Or le *covenanted service* est recruté au concours; l'état-major de l'armée indigène (*staff corps*) est choisi après examen et spécialement entraîné; les natifs de l'Inde qui font partie du *covenanted service* sont soumis également à un concours public subi en Angleterre. De plus, une fois nommés, tous échappent à son influence. » — Aussi, ouvrez au hasard l'*India office list*, lisez les états de services de quelques fonctionnaires, vous les verrez tous ou presque tous conservant leurs fonctions jusqu'au terme fixé par les règlements, gravissant régulièrement les échelons de la hiérarchie et arrivant, sans à-coups ni crises, jusqu'à l'âge de la retraite. La sécurité dont ils jouissent, et qui leur est à peu près garantie par des usages dont le parlement serait au besoin le gardien, leur donne le sang-froid, et le long séjour dans chaque poste, l'expérience. C'est en effet une règle de ne déplacer les fonctionnaires que rarement, même les plus élevés. Le vice-roi, les gouverneurs des présidences, les commissaires en chef, les membres des conseils, etc., sont maintenus en place pendant cinq années. Nous sommes au Tonkin depuis sept ans et nous y avons eu déjà dix-huit gouverneurs titulaires ou intérimaires. Les Anglais sont en Haute-Birmanie depuis six ans et n'en ont eu que quatre. Et de ces quatre, le premier, sir Ch. Bernard, était en Basse-Birmanie depuis 1880 et se retira pour cause de maladie (1885-1888); le second, sir Ch. Crosthwaite, n'a pas réussi et toutefois a été maintenu pendant deux ans et demi (1887-1890); le troisième, M. Donnel, n'a duré que quelques mois, mais il faisait l'intérim, et les Anglais ont l'habitude, fort sage, de ne jamais titulariser les intérimaires; enfin, le quatrième est sir A. Mackenzie, actuellement en fonctions.

*B. Solde d'activité et retraite.* — On jugera mieux de l'importance des avantages matériels offerts aux fonctionnaires anglais de Birmanie en parcourant le tableau suivant, où nous comparons leurs traitemens à ceux de nos agens du Tonkin :

Fonctionnaires.	Solde.	Allocations diverses.	En plus pour les fonction. anglais.
I. Gouverneur général . . . . .	60.000 fr.	60.000 fr.	»
Chief Commissioner . . . . .	160 000 »	»	40.000 fr.
II. Résidens supérieurs . . . . .	30.000 »	10.000 »	»
Commissioner . . . . .	66.000 »	»	26.000 »
III. Résidens de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	18.000 »	3 à 5.000 fr.	»
Deputy Commissioner 1 <sup>re</sup> cl.	44.000 »	»	21 à 23.000 »
IV. Juge président . . . . .	12.000 »	»	»
Juge de Maulmein . . . . .	38.400 »	»	26.400 »
V. Payeur en chef . . . . .	18.000 »	12.000 fr.	»
Financial Commissioner . . . . .	72.000 »	»	32.000 »
VI. Directeur des travaux . . . . .	22.000 »	5.000 »	»
Secrétaire des travaux . . . . .	38.000 »	»	11.000 »

Les retraites présentent les mêmes différences. La retraite des fonctionnaires civils

majorité des principaux fonctionnaires du *civil service*. Si l'on cherche, après les explications qui précèdent, à dégager la caractéristique de ce recrutement, on trouve qu'il repose sur un contrat tacite entre l'Inde et ses agens. C'est un contrat de l'espèce *do ut des*; l'Inde dit à ceux qu'elle appelle : « Soyez supérieurs et je serai magnifique. » Et des deux côtés, l'on se tient parole et l'on se donne au surplus des garanties. Il intervient même un contrat formel qu'on appelle *covenant*. Ce *covenant* ou agrément n'était à l'origine et, en apparence, n'est encore aujourd'hui que l'engagement pris par le fonctionnaire de remplir certaines obligations : s'abstenir de tout acte de commerce, s'interdire de recevoir aucun présent (1), assurer l'avenir des siens, etc. Mais, avec le temps, et sans changer de forme, il a changé de signification. A cet enga-

de l'Inde appartenant au *covenanted service* est fixée au chiffre moyen de 25,000 francs et il en est de plus considérables. Celle de nos fonctionnaires les plus favorisés, — et vous savez la cause de ces faveurs : blessures, mutilations, pertes des yeux, — ne peut, pour les résidens supérieurs, dépasser 9,000 francs, et, pour les autres agens, 7,200. La moyenne est très inférieure à 6,000 francs; le minimum descend jusqu'à 2,300.

*C. Importance des fonctions.*—L'Inde offre à ses fonctionnaires en activité les positions les plus intéressantes. Pour beaucoup, l'avancement hiérarchique s'arrête aux fonctions déjà considérables (36,000 à 54,000 francs de traitement) de *magistrate and collector* (chef de district) qui, de l'avis de tous, sont passionnantes par l'étendue des devoirs et des responsabilités. Pour les mieux doués ou les plus favorisés, il peut conduire jusqu'à la situation de lieutenant-gouverneur et de commissaire en chef (les gouverneurs de Madras et de Bombay et le vice-roi étant pris en dehors des fonctionnaires de carrière et choisis ordinairement dans le monde politique). D'ailleurs, le rôle des fonctionnaires de l'Inde ne finit point avec la retraite : ils peuvent encore figurer dans le conseil suprême de l'Inde et y exercer la plus salutaire et la plus légitime influence. — Après ces quelques indications, citons, pour mieux fixer les idées, les états de services d'un de ces fonctionnaires, par exemple, de sir Charles Bernard qui fut le premier *chief commissioner* de Birmanie. Il sort de *Haileybury College* en 1858; il débute au Pundjab, comme *assistant commissioner* : en 1861, il passe au gouvernement de l'Inde avec le titre de sous-secrétaire au département des finances; en 1862, il est juge au tribunal des petites causes dans les Provinces Centrales, où il devient, en 1864, secrétaire du commissaire en chef; en 1869, il est commissaire de la division de Nampur; de 1871 à 1875, il fait partie du conseil du lieutenant-gouverneur du Bengale; en 1876, il sert de secrétaire à sir R. Temple, envoyé en mission dans les présidences de Bombay et de Madras; en 1877, il est nommé secrétaire auxiliaire du gouvernement de l'Inde, au département des finances et de l'agriculture; de 1878 à 1880, il est secrétaire du département de l'intérieur; en 1881, secrétaire du département des finances et de l'agriculture; en 1880, il a été détaché en Basse-Birmanie pour y exercer provisoirement les fonctions de *chief commissioner*; il est confirmé dans ses fonctions en 1882; il y reste jusqu'en 1888, pendant tous les événemens de Haute-Birmanie, pour être alors nommé à Londres, à l'*India office*, secrétaire du département des finances et de la statistique.

(1) Bien entendu, les princes indigènes sont libres de faire des cadeaux, ils en font effectivement; il serait fort impoli de les refuser; mais aussitôt reçus, ils sont déposés dans un endroit *ad hoc* et deviennent la propriété du gouvernement (voir Hübner, *op. cit.*, II, p. 31, et surtout le *Journal* de la marquise de Dufferin, 2 vol. in-18, Calmann Lévy, 1890).

gement positif du fonctionnaire correspond, depuis longtemps déjà, un engagement moral du gouvernement de réserver aux seuls *covenanted*, — c'est le nom officiel de cette catégorie de fonctionnaires, — les avantages divers que nous venons d'énumérer (1).

Bien entendu, tout en concédant ces privilèges exclusifs aux membres du *covenanted service*, le gouvernement de l'Inde s'est réservé le droit de faire entrer dans le service civil d'autres fonctionnaires, recrutés par d'autres méthodes. Le concours ne lui a pas évidemment amené tous les hommes de mérite. Beaucoup se sont révélés dans d'autres carrières, dont la coopération serait précieuse. Il s'efforce de les attirer, et, suivant les circonstances et leurs talents, il les lie à lui par des liens plus ou moins étroits. Les uns, il les emprunte à d'autres administrations et les prend seulement en service détaché, utilisant, pendant une période donnée, leurs connaissances spéciales. Les autres, il les enrôle définitivement et les incorpore dans ce qu'on appelle l'*uncovenanted service* (2).

Ces deux modes subsidiaires de recrutement procurent au gouvernement de l'Inde des serviteurs extrêmement utiles. Ce sont, par exemple, des consuls de carrière, qu'on détache momentanément

(1) Ces explications sont parfaitement exactes; toutefois, elles sont d'une exactitude que j'appellerai théorique. En effet, d'une part, certains fonctionnaires signent des *covenants* sans pour cela appartenir au *covenanted service*: leur covenant n'est alors qu'un simple écrit indiquant dans quelles conditions spéciales ils ont été engagés; d'autre part, les fonctionnaires du *covenanted service* n'ont plus aujourd'hui de privilèges aussi exclusifs qu'autrefois. Comme ils coûtent fort cher à l'État, celui-ci cherche à en diminuer le nombre. Il y parvient de deux manières: en demandant plus de travail à chacun d'eux, — je reviendrai plus tard sur ce premier point, — et en confiant parfois à d'autres qu'à des *covenanted* des fonctions qui, aux termes des réglemens, devaient impérativement leur être réservées (voyez notamment le document intitulé: *East India civil servants*, 29 July 1890, 327, p. 2, col. 2).

(2) Le *covenanted service* ne comprend que des fonctionnaires du *civil service*, ceux-là mêmes dont nous nous sommes occupé dans tout cet article; l'*uncovenanted service*, beaucoup plus nombreux, comprend des fonctionnaires de toute nature: fonctionnaires des services techniques, tels qu'ingénieurs, forestiers, télégraphistes, etc., et aussi quelques hauts fonctionnaires du *civil service*. Mais les hauts fonctionnaires du *civil service*, qui appartiennent à l'*uncovenanted service*, sont fort peu nombreux. Voici à ce sujet des chiffres officiels. Le *civil service*, compte environ 1,020 fonctionnaires; sur ce nombre, le *covenanted service* en fournit, y compris les fonctionnaires en congé, les *ineffective officers*, 950; l'*uncovenanted service* en fournit environ 70. D'autre part, l'*uncovenanted service*, dans son ensemble, comprend environ 4,800 fonctionnaires, dont 1,600 Européens ou Eurasiens (métis), et 2,600 Asiatiques. On le voit, la proportion des Asiatiques dans l'*uncovenanted service* est très élevée. Au contraire, dans le *covenanted service*, elle est infime: une dizaine sur 950. Il y a là une grosse question, question d'équité et question de politique, qui depuis longtemps préoccupe les meilleurs esprits. (Voir à ce sujet les documents officiels suivans: *Correspondance relating to the age at which candidates*, etc., 1885, C.-4580; *Report of the public service commission*, 1888, C.-5327; *idem*, 1890, C.-5926.)

ment dans la province de l'Inde la plus voisine des pays où ils ont résidé : tels étaient, en Birmanie, M. Barber et M. Warry, choisis parmi les meilleurs consuls d'Angleterre en Chine. Ce sont encore des officiers pris dans l'état-major de l'armée indigène et affectés, pour un temps indéterminé, à des emplois du service civil. C'est ainsi qu'en Birmanie le colonel Laughton dirigeait le « secrétariat (1) ; » que le colonel Fryer était commissaire des finances, le colonel Sladen, dont nous avons déjà cité le nom, *political officer* près du roi Thibau, et qu'un certain nombre d'officiers de moindre importance remplissaient les fonctions les plus variées dans l'administration civile. Enfin, le *civil service* se recrute avec deux autres catégories de personnes : les unes n'appartiennent pas à l'administration ; les autres en faisaient déjà partie, mais dépendaient de services autres que le service civil : toutes se recommandent au choix du gouvernement par leur connaissance approfondie de telle question, de telle contrée, etc. C'est pour des raisons de ce genre qu'en Haute-Birmanie, pour faire face aux premiers besoins, on enrôla l'explorateur M. Colquhoun, du corps des ingénieurs, sept ou huit fonctionnaires provenant des télégraphes, des finances, de la police, et trois personnes étrangères à l'administration : un régent de collège et deux agens de la *Bombay-Burma trading corporation*.

Les procédés que nous venons d'indiquer sont de ceux que nous employons aussi en France. Au Tonkin, par exemple, des officiers, généraux, colonels ou commandans, — quelques-uns fort distingués, M. de Maussion, notamment, M. Servière et M. Pennequin, — ont cumulé avec leur commandement militaire les fonctions de résidens, et bien des officiers de tous grades ont occupé des emplois civils où ils ont rendu de signalés services. Mais nous avons, je le crois, su, moins bien que les Anglais, utiliser les ressources immenses que, dans cet ordre d'idées, l'armée nous offrait. Les Anglais se sont gardés de deux fautes : ils n'ont pas, comme nous le faisons depuis la fin de 1886, exigé des officiers qui entrent dans les services civils qu'ils donnent leur démission et quittent définitivement l'armée, ce qui, avec quelques avantages sans grande importance, amène nécessairement ce résultat fâcheux : diminuer l'abondance et la qualité d'une collaboration si

(1) Le secrétariat ou bureau central existe dans chaque province et aussi près du gouvernement de l'Inde. « C'est lui qui contrôle l'ensemble et lui donne de l'unité. Du secrétariat partent les ordres qui règlent ou modifient les détails de l'administration. Au secrétariat aboutissent les rapports divers des officiers locaux qui seront dépouillés ultérieurement pour qu'on s'y puisse au besoin référer. (*India office list*, 1891, p. 127.)

précieuse. En second lieu, ils ont évité de faire à ces fonctionnaires improvisés des conditions trop belles, et de les placer tout de suite dans des postes trop hauts où la science de l'administration est plus nécessaire, et l'éducation technique moins facile. À cet égard, l'exemple de ce qu'ils ont fait en Birmanie est instructif. M. Colquhoun, un de ceux que nous avons cités plus haut, avait, non sans mérite, servi dans le corps des ingénieurs; il avait, en outre, pendant plusieurs années, exploré la région frontière entre la Chine et la Birmanie, et s'était, avec un succès considérable, fait près du grand public anglais, l'apôtre de la pénétration au Yunnan par la Haute-Birmanie. A ces titres, il se recommandait doublement au choix du gouvernement de l'Inde. On le choisit en effet, et on le plaça dans le district de Bhamo, centre de la région qu'il avait parcourue. Mais on ne lui donna que le grade de *deputy commissioner* de quatrième classe (1).

Ainsi, une fois de plus, nous constatons le bon sens et la prudence du gouvernement de l'Inde. Fonctionnaires dès longtemps préparés du *covenanted service*, et *outsiders* de l'*uncovenanted service* rencontrés par hasard et cueillis au passage, il a su à merveille recruter l'un et l'autre corps, leur mesurer les avantages avec justice et à-propos, et en tirer le maximum d'utilité. Reste à voir ce que valent les fonctionnaires ainsi recrutés.

#### IV.

Il est malaisé de se former une opinion sur ce sujet. Je dois cependant en dire, et j'en dirai, avec toute la réserve possible, mon sentiment. Comme je n'ai point voyagé dans le pays et qu'ainsi je n'ai pu même tenter de faire par moi-même une enquête d'ailleurs bien périlleuse, je ne puis chercher qu'au dehors les éléments d'information. J'en sais deux : l'un est l'œuvre que les fonctionnaires de l'Inde auront su édifier; l'autre est l'opinion qu'auront rapportée de ces fonctionnaires des témoins perspicaces et véridiques.

Il ne faut même pas songer à décrire de la façon la plus sommaire ce que les Anglais ont fait dans l'Inde. Ce serait d'ailleurs bien superflu : la valeur de leur œuvre n'est plus contestée. Des recherches récentes ont même fait tomber une partie des abominables

(1) Je pourrais citer encore l'exemple de onze fonctionnaires provenant les uns des services techniques, les autres de l'industrie privée et qu'on nomma seulement aid-commissaires de 4<sup>e</sup> classe.

légendes qui avaient cours sur la période héroïque de l'histoire de leur domination et permis de réhabiliter les premiers vice-rois, même Warren Hastings. Quant aux intentions et à la conduite du gouvernement de l'Inde pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler, on tient en général, malgré des critiques de détail, qu'elles font honneur à la civilisation. « Le gouvernement de l'Inde, a écrit J.-S. Mill, qu'on ne saurait, quand on connaît son caractère, soupçonner de partialité (1), le gouvernement de l'Inde est un de ceux dont les intentions ont été les plus pures. » Et il ajoute : « et dont la conduite a été la plus bienfaisante. »

L'attitude des peuples indigènes est, à cet égard, significative. Je dis : « des peuples, » parce que, contrairement à ce qu'on croit communément en Europe, il n'y a pas, il n'y aura peut-être jamais de peuple indien. Il y a des peuples, infiniment différents de race et de religion, qui se détestent, et dans chaque peuple, des castes étagées, qui se persécutent. Avant la venue des Anglais, c'était de peuple à peuple, de religion à religion, une guerre perpétuelle, de caste à caste et d'individu à individu une perpétuelle oppression : Les indigènes le savent, et de ce qu'ils peuvent devoir à l'Angleterre, ce qu'ils mettent au-dessus de tout, c'est la paix britannique et la justice britannique. « J'ai pu, dit le comte de Hübner, dans son *Voyage à travers l'empire britannique* (2), comparer les populations directement soumises au sceptre de l'impératrice avec les sujets des princes feudataires. Vous passez, par exemple, la frontière de Hyderabad. Le ciel, le sol, la race, sont les mêmes ; mais la différence entre les deux États est frappante et toute à l'avantage de la présidence de Madras ou de Bombay que vous venez de quitter... S'il fallait une preuve pour constater combien le prestige moral de l'Anglais est profondément enraciné dans la population, je citerais ce fait que, dans toute la péninsule, l'indigène en matière civile et plus encore en matière criminelle cherche à être jugé par un magistrat anglais. » Et il rapporte encore ce mot caractéristique d'un Hindou, homme très considérable dans son pays, qui notoirement n'aime pas les Anglais : « Savez-vous, disait-il à un ami, ce qui arriverait si les Anglais abandonnaient l'Inde ? Supposez que nous descendions dans nos parcs et que nous ouvriions les cages de nos bêtes féroces. En peu de minutes, elles nous auront dévorés, elles se seront dévorées entre elles, et il ne restera debout

(1) J. S.-Mill était sur ce point, — et cela a dû lui coûter de le dire, — en opposition formelle avec son père, auteur de *l'Histoire de l'Inde*, que la récente critique historique a convaincu d'erreur et de mauvaise foi dans ses diatribes contre la politique de la Compagnie.

(2) 2 vol. in-8°, 1886 ; traduction française. Hachette, II, 1887, p. 199-201.

qu'un tigre, les griffes et la gueule ensanglantées, et ce tigre sera mahométan (1). »

Voilà qui nous édifie sur l'œuvre que les Anglais ont accomplie dans l'Inde : elle plaide hautement en faveur des ouvriers. Quant à ces ouvriers eux-mêmes, je n'ai qu'à reproduire les témoignages de ceux qui les ont vus à l'œuvre. Je citerai d'abord les témoignages d'Anglais. Ces témoignages, on pourrait être tenté de les contester. Mais on n'y songe plus quand on regarde de qui ils émanent et quelle unanimité ils présentent.

« Des observateurs compétens, a écrit sir Richard Temple (2), qui a occupé dans l'Inde de très hautes fonctions, ont estimé que les fonctionnaires du service civil représentent en Orient d'excellens types anglais parmi les meilleurs. Un prélat de la haute église, connaissant aussi bien l'Occident que l'Orient, m'a déclaré n'avoir jamais connu une classe d'hommes supérieure. »

Sir John Strachey (3), qui a fait preuve dans ses travaux d'une rare indépendance d'esprit, dit que les Indiens, sans aimer la domination et l'administration anglaises, les préfèrent sans hésiter à celles de leurs compatriotes.

« Comme vice-roi, m'écrivait un des derniers gouverneurs-généraux, le très regretté lord Lytton, j'ai, pendant cinq années, été en rapports constans avec toutes les administrations du service civil de l'Inde, et je me suis formé la plus haute opinion de leurs mérites et de leur honnêteté. Sans doute, dans un service aussi vaste que celui de l'Inde britannique, il doit y avoir des degrés divers d'intelligence et de capacité, et il est assuré que le service de l'Inde, comme tous les services publics du monde, renferme quelques membres incompetens. Mais mon impression est que, comparé aux autres, il en renferme exceptionnellement peu, et que sa moyenne est exceptionnellement élevée. »

(1) Cela ne veut pas dire que les Anglais n'aient point d'ennemis parmi les Indiens : ils en ont d'acharnés. Mais ces ennemis, pour la plupart sortis des écoles anglo-indiennes, ambitieux autant que patriotes, rêvent peut-être moins de délivrer leurs peuples que de supplanter les Anglais. Ils n'ont, d'ailleurs, qu'une influence restreinte, quoique grandissante et ne parviennent pas toujours à faire partager aux autres la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. Deux Hindous de haute caste causent ensemble. L'un d'eux dit : « Les Anglais sont encore une nécessité ; mais à mesure que l'éducation se répandra parmi nous, nous deviendrons aussi forts qu'eux, et quand nous serons devenus aussi forts qu'eux, nous pourrons nous passer des Anglais et prendre en mains le gouvernement du pays. — Vous vous trompez, répond son ami. C'est comme si vous disiez : — Mon père a deux ans de plus que moi, donc, dans trois ans, je serai son aîné. » (Voir sur ce point, *Young India*, by W. S. Caine, 1891.)

(2) *L'Inde britannique, type de colonisation moderne*, 1 vol. in-18, 1889.

(3) *India*, 1 vol. in-8°. Londres, 1888 ; Kegan, Paul et Co ; traduit récemment par M. Harmand, ministre plénipotentiaire, qui a occupé, durant plusieurs années, le consulat de France à Calcutta.

Un autre vice-roi, encore plus qualifié peut-être pour donner son avis en cette matière parce qu'il était plus récemment à la tête du gouvernement de l'Inde, et que précisément, — je l'expliquerai tout à l'heure, — s'il a paru possible d'élever quelques critiques contre le service civil, ce serait plutôt dans les dernières années qui viennent de s'écouler, — cet autre vice-roi (pourquoi ne pas le nommer?), lord Dufferin, m'écrit dans les termes suivants : « Vous me demandez de vous dire la vérité vraie sur l'habileté, l'expérience, et, d'une manière plus générale, la valeur morale de nos fonctionnaires du service civil de l'Inde. Je réponds sans aucune hésitation : *il n'y a pas au monde un service comme celui-là*. Pour l'ingéniosité, le courage, la rectitude du jugement, le dévouement désintéressé à leurs devoirs, l'endurance, l'ouverture d'esprit, et en même temps la loyauté entre eux et envers leurs chefs, ils sont, à ma connaissance, supérieurs à n'importe quelle catégorie d'Anglais. Ils sont absolument purs de toute vénalité et de toute corruption. Naturellement, tous ne sont pas de même valeur ; aussi ne parlé-je d'eux que comme d'un ensemble. D'ailleurs, si le service civil de l'Inde n'était pas ce que je viens de dire, comment le gouvernement de ce pays irait-il si tranquillement ? Nous y avons plus de 250 millions de sujets et moins de 1,000 fonctionnaires civils anglais pour conduire toute l'administration. »

Enfin un haut fonctionnaire de l'*India office* m'écrit : « Vous savez avec quel scrupule le *covenanted civil service* est recruté... la position d'un *covenanted civilian*, même de grade modeste, entraîne de grandes responsabilités : il a sous ses ordres de nombreux subordonnés, et dirige en fait la destinée de millions d'individus. Tout cela est expliqué avec détails dans le *Report of the Indian public service commission* (1), que je vous envoie avec quelques autres documents qui traitent du même sujet. Vous les trouverez, j'en ai peur, un peu arides ; mais ils vous fourniront les faits les plus récents et vous démontreront quelle attention le gouvernement de l'Inde apporte au choix de ses fonctionnaires. Quant à moi, je puis dire que j'ai une expérience de vingt années dans ce ministère auquel aboutissent toutes les plaintes ou accusations portées contre un *civil servant*, et je suis pleinement convaincu de la droiture, de la capacité et du succès, tout cela à un haut degré, de ce service. Sans doute, il y a eu des occasions où certains de ses membres ont tenu une conduite incorrecte. Mais les exceptions prouvent la

(1) C. 5296, 1890 ; cf. *Correspondence between the government of India and the secretary of State for India*, 1885, c. 4580.

règle. Je puis me porter garant que justice sévère et impartiale a toujours été faite de ces fonctionnaires incapables ou infidèles, si haute qu'ait pu être leur position officielle, si grande qu'ait pu être leur influence sociale et politique.

« J'attribue le succès que je revendique pour le service civil de l'Inde dans les temps modernes principalement à ce fait qu'il est le service du monde de beaucoup le mieux payé (1). Un jeune homme de vingt-deux ans, entrant dans le service de l'Inde, touche un traitement de début de 480 livres sterling (12,000 francs), et ce traitement peut, à la fin de sa carrière, être élevé progressivement jusqu'à 10,000 livres sterling (250,000 francs). Cette libéralité dans les traitemens tend à diminuer les tentations auxquelles un homme placé dans une situation pleine de responsabilité et de pouvoir peut, en raison même de sa condition d'homme, se trouver exposé. De plus, je puis dire que le gouvernement de l'Inde veille avec la plus extrême sollicitude sur la conduite de ses fonctionnaires, même dans les matières les plus insignifiantes, sachant bien que la durée de la puissance britannique dans l'Inde dépend de la sagesse et de la justice de ses fonctionnaires plus que de toute autre chose. »

Je pourrais citer l'opinion de bien d'autres Anglais : elle ne s'écarterait point de celles que je viens de rapporter.

Mais, malgré ce que j'ai dit plus haut, comme les Anglais sont intéressés à exalter la grandeur de leur gouvernement de l'Inde et l'excellence de ses fonctionnaires, leur enthousiasme nous peut

(1) « Il y a une théorie d'après laquelle nous travaillons trop peu et nous coûtons trop cher. Cette théorie a été sinon mise en avant, du moins appuyée par un certain nombre de ceux qui visitent l'Inde durant la saison froide. Exilés en quelque sorte de notre patrie et sevrés en fait de beaucoup de nouvelles sur ce qui s'y passe, nous sommes toujours prêts à accueillir les voyageurs anglais. Nous nous réjouissons de les avoir chez nous ; nous leur faisons la meilleure chère que nous pouvons ; nous nous dépeçons pour leur montrer tout ce qu'il y a à voir et leur procurer toutes les distractions imaginables. La vérité est que très souvent nous approvisionnons nos garde-manger d'une façon qui sied mal à nos finances et consacrons à amuser nos hôtes un temps que nous pouvons difficilement prélever sur notre travail. Or, notre hospitalité est parfois payée par des accusations calomnieuses : nous gaspillons notre temps, notre train de vie est désordonné. En réalité, nous travaillons non-seulement rudement, mais aussi rudement que nous pouvons travailler. A vrai dire, nous nous épuisons à travailler ; nous travaillons jusqu'à ce que nous soyons contraints de prendre un congé pour aller réparer notre santé en Angleterre. Les émolumens même de l'*Indian civil service*, qui est le mieux payé de tous les services du pays, sont tels qu'ils n'attirent que très peu d'hommes de premier mérite. Bien peu d'entre nous deviennent riches et beaucoup sont pauvres. Nous sommes, durant notre temps d'activité, obligés de nous imposer de constantes et parfois de rigoureuses privations pour envoyer en Angleterre les sommes nécessaires à l'entretien de nos femmes et à l'éducation de nos enfans. » (Lettre d'un Anglo-Indien, *Times* du 25 septembre 1891, suivie d'un article de fond à la même date.)

être suspect : je vais produire le témoignage d'un étranger, M. de Hübner. Je le cite de préférence à tout autre ; voici pourquoi. D'une intelligence peu ordinaire, il a occupé de hautes situations dans sa patrie ; sujet d'un empire, l'Autriche, qui n'a point de colonies, il a pu observer l'Inde anglaise sans envie ni préjugé ; enfin il a montré, plus d'une fois, de la sympathie pour notre pays, et ce qu'il a dit de notre petite colonie de l'Inde n'est pas, tant s'en faut, pour nous déplaire. Or, à vingt reprises, au cours de ses notes de voyage, M. de Hübner revient sur les sentimens d'estime et même d'admiration qu'il professe pour les fonctionnaires du service civil de l'Inde, pour leur abnégation, leurs talens, leur intégrité, la curiosité de leur esprit, etc.

« Ces hommes, dit-il, qui tiennent du héros, du missionnaire (de la civilisation), du diplomate, du juge, du soldat et de l'administrateur, vivent sous un ciel de feu. J'en ai peu vus qui ne portent pas sur le visage des traces de la fièvre et de la dysenterie, et cependant ils sont contents. »

« J'ai, dit-il ailleurs, rencontré partout des hommes dévoués à leur service, travaillant du matin au soir et trouvant, malgré la multiplicité de leurs occupations, le temps de s'occuper de littérature et d'études sérieuses. L'Inde est gouvernée bureaucratiquement, mais cette bureaucratie se distingue des nôtres sous plus d'un rapport. En Europe, les journées du serviteur de l'État se succèdent et se ressemblent. Il faut de grandes révolutions, des guerres européennes, pour en troubler la placide monotonie. Ici, il n'en est pas ainsi. La variété des devoirs élargit et façonne l'esprit du fonctionnaire anglo-indien ; les dangers qu'il peut courir d'un moment à l'autre retrempe son caractère. Il apprend à embrasser du regard de vastes horizons et à travailler dans son bureau pendant que le sol tremble sous ses pieds. Je ne crois pas trop dire en affirmant qu'il n'y a pas de bureaucratie plus instruite, plus rompue aux affaires, plus empreinte des qualités qui font l'homme d'État et, personne n'osera le contester, plus pure et plus intègre que celle qui administre la péninsule gangétique. »

Enfin, dans un dernier passage : « J'ai, dans ce qui précède, résumé fidèlement et consciencieusement les informations que j'ai pu puiser, sur les lieux, aux sources les plus directes et les plus dignes de foi. Je n'ai caché aucun côté faible qui m'ait frappé dans l'immense administration anglaise ; je n'ai passé sous silence aucune des accusations dirigées, à tort ou à raison, contre le gouvernement de l'Inde par des personnes respectables qui connaissent le pays. Mais, en se plaçant même au point de vue des pessimistes, qui n'est pas le mien, en faisant une large part aux infirmités et

aux faiblesses inhérentes à la nature humaine, on ne pourra contester que l'Inde britannique, de nos jours, n'offre un spectacle unique et sans rival dans l'histoire du monde... Et qui a opéré tous ces miracles? La sagesse et l'intrépidité de quelques hommes d'État dirigeans, la bravoure et la discipline d'une armée composée d'un petit nombre d'Anglais et d'un grand nombre d'indigènes (1), conduite par des héros; enfin, et je dirai presque principalement, l'intelligence, le dévoûment, le courage, la persévérance, l'habileté jointe à une intégrité à toute épreuve d'une poignée de fonctionnaires et de magistrats qui gouvernent et administrent toute l'Inde. »

Ces témoignages sont décisifs.

Et cependant contre ces témoignages mêmes, nombreux, formels, concordans, des témoignages contraires s'élèvent. Ici, c'est un voyageur qui a rencontré dans l'Inde, au lieu d'hommes éminens, indépendans, pleins d'initiative, de véritables bureaucrates européens à l'esprit subalterne et *tatillon*. Là, c'est un résident du Caire qui déclare les fonctionnaires anglais détachés en Égypte inférieurs à la moyenne des hommes comme intelligence et comme probité et propres à faire, par le contraste, ressortir le talent et la droiture de fonctionnaires des autres nationalités.

Les accusations venues d'Égypte me touchent assez peu. Voici pourquoi. Les fonctionnaires qu'on y a détachés de l'Inde n'appartiennent pas, pour la plupart, au *covenanted civil service*, le seul qui nous intéresse ici, parce que c'est le seul qui conduise à ces hautes fonctions dont les titulaires peuvent exercer sur le gouvernement d'un pays une influence profonde. Eussent-ils été tirés de ce service, — et c'est effectivement le cas de plusieurs d'entre eux, — cela ne changerait pas encore mon opinion. La manière, en effet, dont sont recrutés les fonctionnaires du *covenanted civil service*, les épreuves qu'on leur impose, les connaissances qu'on exige d'eux, les rendent propres à servir dans l'Inde, et non ailleurs. Déplacés du théâtre où ils doivent appliquer ces connaissances, ils peuvent être inférieurs à eux-mêmes, sans que cela prouve contre leur valeur professionnelle dans le pays qu'ils étaient destinés à administrer. D'ailleurs, cette concession faite, je dois dire que les fonctionnaires anglais dans l'Inde ne sont pas tous ce que les décrit le résident du Caire auquel je fais ici allusion. Sir Raymond West, par exemple, et M. le juge Scott, et sir Auckland Colvin, actuellement lieutenant-gouverneur des provinces du nord-ouest de l'Inde, y ont fait excellente figure à côté de n'importe

(1) Armée composée d'Anglais : 75,000 hommes. Armée composée d'indigènes : 160,000 environ.

quel autre fonctionnaire. Et l'on pourrait encore à ces noms ajouter ceux de sir Evelyn Baring, qui était ministre des finances de l'Inde, et de M. Moncrieff, ingénieur civil qui a dirigé avec succès l'irrigation et dont le gouvernement russe a, dit-on, cherché à s'assurer les services. Il me semble que les considérations et les constatations qui précèdent diminuent la portée de l'accusation.

Et pour le reste, voici ma réponse. Les deux opinions opposées que j'ai citées ne se réfèrent à des hommes ni de la même classe, ni de la même époque. Comme le faisaient observer les lettres que j'ai reproduites plus haut, un service aussi vaste que celui des Indes renferme des hommes de valeur très inégale. C'est en vain qu'au moment du concours ils étaient presque de pair; c'est en vain qu'ils ont débuté par les mêmes postes; la vie et ses enseignemens quotidiens leur profitent inégalement et ne tardent pas à les différencier et à les séparer. Les esprits de valeur moyenne ne dépassent pas le rôle d'agens d'exécution et, à moins de protections puissantes, s'arrêtent au grade de chef de district, de député commissaire: c'est là leur bâton de maréchal. Les autres, plus brillans ou plus profonds, arrivent assez rapidement aux positions de commissaires de division, de commissaire en chef, de secrétaire de gouvernement, de gouverneur, etc. A mesure qu'ils grandissent, l'exercice de pouvoirs plus étendus, le contact d'esprits plus éminens développent leurs facultés naturelles et d'hommes distingués font des hommes supérieurs. Or ces hommes supérieurs, titulaires des fonctions les plus considérables, ce sont eux surtout que fréquentent et qu'entretiennent les vice-rois et leurs ministres ou les voyageurs de distinction, comme était M. de Hübner; et il n'est pas défendu de croire que, séduits par leurs talens, on a pu étendre un peu complaisamment à l'ensemble du service civil l'opinion flatteuse qu'on avait conçue de ses meilleurs représentans.

On peut toutefois, à ce qu'il me semble, trouver de ces contradictions d'autres explications plus sérieuses et plus profondes. Ces explications reposent sur deux constatations qui, toutes deux, concernent le recrutement des fonctionnaires. Ce recrutement a été, depuis un certain nombre d'années, profondément modifié: une des causes de ces modifications est purement temporaire; il dépendait du législateur de la supprimer, et c'est ce qu'il a fait à l'heure où j'écris; l'autre paraît être d'un caractère permanent.

Voici la première. La commission que présidait lord Macaulay s'était proposé d'attirer au service de l'Inde l'élite intellectuelle de la nation, c'est-à-dire, dans son opinion, les jeunes gens qui auraient suivi les cours de l'Université. Pour cela, elle avait combiné et les programmes et la limite d'âge du concours de

telle façon qu'ils correspondissent aux programmes des universités et à l'âge même où les étudiants en sortent avec leurs diplômes. Les programmes, je n'ai plus à y revenir. L'âge était, je l'ai déjà dit, au maximum vingt-trois ans, au minimum dix-huit ans, avec cette restriction que dix-huit ans étaient une limite extrême et qu'un candidat de cet âge ne devrait être admis que dans des circonstances tout à fait extraordinaires. Ces dispositions obtinrent un plein succès. A peine furent-elles mises en vigueur, que l'on constatait que les élèves des universités se présentaient en nombre aux concours de l'Inde. En 1858, sur quarante candidats, 90 pour 100 provenaient des universités. Malheureusement, pour des raisons trop longues à décrire, on abaissa insensiblement la limite d'âge maximum de vingt-trois ans à vingt et un, puis à vingt ans, et enfin par un arrêté de lord Salisbury, alors ministre de l'Inde, en date du 24 février 1877, à dix-neuf ans, le minimum étant fixé à dix-sept. Cet abaissement de la limite d'âge eut un résultat désastreux. Les jeunes gens qui suivaient les cours de l'Université et qui, pour obtenir les diplômes qu'elle confère, devaient les suivre jusqu'à vingt-deux ans, se virent forcés d'opter entre l'Inde et l'université, c'est-à-dire, comme je l'ai précédemment expliqué, entre la carrière de l'Inde et les carrières civiles en Angleterre. Ceux qui avaient opté pour l'Inde ne suivaient même plus, pour se préparer au concours, les cours de l'université. Ils se faisaient inscrire chez quelque professeur spécialiste, où on les *gavait* à souhait. En sorte que les candidats venus de l'université étaient dans une proportion dérisoire, et que les autres n'offraient plus les garanties d'instruction générale que réclamait si énergiquement lord Macaulay. Ce double résultat, qui menaçait d'abaisser fâcheusement le niveau intellectuel des fonctionnaires de l'Inde a été pendant bien des années dénoncé de toutes parts, et dans l'Inde et en Angleterre. Finalement, après une longue enquête, le gouvernement a fait droit à des réclamations que le vice-roi même de l'Inde appuyait et, comme on l'a vu, les limites d'âge pour le concours de 1892 sont reportées respectivement à vingt et un et vingt-trois ans. Après cela, on peut espérer que les jeunes *civilians* des futurs concours rattrapperont leurs aînés de 1858 et des années suivantes.

L'autre circonstance échappe malheureusement à l'action du gouvernement. Le service civil et, d'une manière générale, l'administration et le gouvernement de l'Inde ne se recrutent plus comme ils se recrutaient, il y a une trentaine d'années. Ils renferment deux catégories de fonctionnaires juxtaposées, mais non confondues, dont les uns appartiennent encore, tout au moins par les traditions, à l'époque du gouvernement de la Compagnie, et dont les

autres, qui sont déjà la grande majorité, appartiennent à l'époque du gouvernement de la couronne. Entre les deux types, il y a un abîme. Et cela ne tient pas à une différence de méthode dans le recrutement, à la substitution du recrutement par voie de concours au recrutement par sélection libre: les concours fonctionnaient déjà du temps de la compagnie, et plus d'un agent d'aujourd'hui, qui rappelle les meilleurs modèles d'autrefois, a passé par le concours. La faute, si faute il y avait, en serait aux circonstances et aux mœurs.

Du temps de la compagnie, il n'existait, — et la compagnie en a été punie, — de communications rapides ni entre l'Inde et la métropole, ni surtout, dans l'intérieur de l'Inde, entre les centres principaux. Il n'y avait, d'autre part, ni cette abondance de réglemens, qui prévoient tant d'hypothèses, ni cette longue série de précédens bien établis qui commandent, pour ainsi dire, les solutions futures. Il en résultait que le gouvernement de l'Inde et ses agens se trouvaient, bien plus qu'aujourd'hui, abandonnés à eux-mêmes et amenés ainsi à prendre, de leur propre initiative, de très graves décisions. Leur rôle était donc considérable et bien fait pour séduire des hommes d'énergie et d'initiative, que d'autre part l'énormité des traitemens soit fixes, soit éventuels, pouvait engager à passer par-dessus le véritable exil qu'était alors la vie aux Indes. Or de ces hommes d'initiative et d'énergie, l'Angleterre en a toujours eu à foison: ce sont les cadets des familles nobles ou riches, qui ont tenu dans toute son histoire une si large place (1). Astreints par la coutume à se faire eux-mêmes une position que leur jalousie presque légitime rêvait éblouissante, ils entraient volontiers au service d'une compagnie qui disposait de postes si intéressans et de traitemens si magnifiques. Or ces cadets, fils de pères qui depuis des générations avaient l'habitude et le goût du commandement et des responsabilités qu'il entraîne, apportaient dans leurs fonctions une largeur d'esprit, une décision de caractère, une énergie morale, une endurance physique qui étaient précisément les qualités indispensables pendant cette période de la conquête de l'Inde. Dans le nombre, sans doute, la faveur, alors toute-puissante, en glissait de médiocres et même d'incapables. Mais quelques mois d'expérience les faisaient ou éliminer ou reléguer dans les emplois inférieurs. Le reste s'élevait progressivement jusqu'aux premiers échelons de la hiérarchie: généreux, prodigues, parfois un peu pillards, assez irréguliers dans leur conduite, mais riches d'entrain et d'énergie et dépensant des trésors de courage et d'invention au bénéfice de la compagnie.

(1) Voir notamment le recueil intitulé: *Burke's colonial Gentry*.

Ce régime plein de grandeur, mais aussi plein d'abus, où, en dépit des fonctionnaires eux-mêmes, les intérêts des particuliers passaient souvent avant ceux de la nation, où plus souvent encore l'avenir était sacrifié au présent, s'était déjà peu à peu modifié dès la première moitié de ce siècle et prit fin en 1858, à la suite de la révolte des cipayes. Depuis le transfert du gouvernement à la couronne, l'Inde a assumé de plus en plus tous les caractères d'une immense bureaucratie. Les moyens de communication s'y sont développés d'une manière étonnante; tout y a pris des allures de régularité et de discipline. Par suite, le fonctionnement de l'administration s'est transformé et, avec lui, les qualités qu'on exige du personnel. Sans doute, on fait grand cas, aujourd'hui comme autrefois, des qualités d'énergie et d'initiative; mais on considère comme plus importantes l'instruction, l'exactitude et peut-être même la docilité, et on les développe au détriment du caractère. C'est que le caractère, la volonté, la décision, ne trouvent plus dans l'Inde pacifiée et organisée leur emploi qu'exceptionnellement, dans certains territoires moins civilisés ou durant certaines périodes moins calmes, et risquent dans les conditions normales d'être plus gênans qu'utiles pour les chefs chargés de donner à la machine l'impulsion. Nous voyons donc les nouveaux fonctionnaires de l'Inde contemporaine tendre de plus en plus à prendre les travers de toute bureaucratie. Cette révolution n'a pas encore atteint toute la hiérarchie : aux étages moyens et supérieurs demeurent encore de brillans représentans de l'ancienne manière, modifiée toutefois selon ce qu'ont exigé les circonstances; mais avec le temps ceux-ci même disparaîtront probablement sans être remplacés, et, sauf des exceptions que le gouvernement s'efforcera de multiplier, les premiers postes seront occupés par les fils non plus de la noblesse, de la *gentry* ou du haut négoce, mais des *clergymen*, des professeurs et des boutiquiers.

Cette évolution fatale, les hommes qui ont grandi dans l'étude et, — en dépit de tout, — dans l'admiration de ceux qu'on peut appeler les paladins de l'Inde, la redoutent pour le prestige britannique. Mais l'Angleterre peut l'envisager sans trop d'inquiétude. Les temps sont bien changés : la période héroïque est close; désormais, selon toute vraisemblance, il y a moins à conquérir des royaumes ou à comprimer des révoltes qu'à gouverner par la paix, la justice et la prévoyance, une population qui longtemps encore restera enfant; et, dans ce dernier rôle, le fils du boutiquier ou du *clergyman*, qui n'aurait point suffi pour le premier, le fonctionnaire savant, méthodique, appliqué, parfois économe, mesquin et même vulgaire, l'emporte décidément sur ceux du premier type

avec leur ardeur et leur génie d'improvisateurs, leur imprudence et leur prodigalité (1).

Toutefois, il serait peu sage de se priver à jamais de ce dernier et précieux élément. Tant que l'on étend son empire et qu'on édifie des gouvernemens, on a besoin justement d'hommes de ressource et d'imagination, et il semble bien qu'ils aient été un peu rares dans la dernière affaire de Birmanie. D'ailleurs, d'une façon générale, j'incline à croire que les fonctionnaires de Birmanie ont été inférieurs à ceux du reste de l'Inde. Cela, toutefois, ne prouve rien contre le système en soi. Il n'y a pas, en effet, longtemps que le *covenanted service* fournit à la Birmanie des fonctionnaires par un recrutement direct, et, d'autre part, les vices de fonctionnement que nous allons signaler tiennent à des causes passagères et facilement déterminables; les Anglais s'occupent déjà d'y porter remède.

## V.

D'ailleurs, n'exagérons rien : le *civil service* de Birmanie, celui de la première heure et celui d'aujourd'hui, est, en grande majorité, excellent; quelques-uns, comme sir Charles Bernard et sir Alexander Mackenzie, *chief commissioners*, comme M. Hildebrand, surintendant des États shans, comme M. Browning, magistrat à Mogok, comme M. Toddnaylor, *deputy commissioner* de Magwee, etc., honoreraient n'importe quelle administration; mais, à côté de ceux-là, il s'en est trouvé, même dans le service civil et aussi dans la justice, dans le corps médical, ailleurs encore, de peu expérimentés, de peu dévoués, et même, j'ai le regret de le dire, de peu scrupuleux. La proportion, d'ailleurs restreinte, en est plus élevée que dans toute autre province de l'Inde, et cette seule remarque indique déjà que le mal provient de causes presque purement locales.

La Birmanie, en effet, a contre elle deux choses : l'une lui est propre, c'est sa situation et son climat; l'autre lui est commune avec le reste de l'Inde, quoique peut-être l'effet en soit chez elle plus énergique et plus malfaisant, c'est, à l'heure actuelle, la passion d'économies du gouvernement.

Dernière venue dans la grande famille indienne, moins salubre que la plupart des autres provinces et surtout encore mal assainie (2), plus loin du gouvernement central et des faveurs dont il

(1) Voir dans *Colonies and dependencies*, par J.-S. Cotton (p. 28 à 35 et 75 à 80, Macmillan, 1833), d'autres considérations extrêmement curieuses.

(2) Le climat de la Birmanie est assez médiocre, et, dit notre consul à Rangoon, M. Pi-

dispose, peuplée d'ailleurs de moins d'Européens et pourvue de moins d'agrémens, la Birmanie est, on le conçoit facilement, assez impopulaire parmi les fonctionnaires du *civil service*. Or, nous le savons, les fonctionnaires choisissent, d'après le rang qu'ils ont obtenu au concours, la partie de l'Inde où ils désirent aller ; la Birmanie n'a pas leurs préférences et doit se contenter des derniers d'entre eux. Toutefois, les derniers d'une élite sont encore distingués : notre observation ne suffit donc pas à rendre compte des insuffisances constatées en Birmanie. Voici qui complète l'explication.

Les fonctionnaires du *civil service* ne sont pas recrutés pour l'ensemble de l'Inde. Avant chaque concours, les commissaires de ce service, calculant d'avance le nombre des vacances, publient qu'ils disposeront de tant de places pour les provinces hautes du Bengale, de tant pour les provinces basses, et ainsi de suite pour les présidences de Bombay et de Madras et pour la Birmanie. A la suite du concours public, les candidats qui ont été admis (*selected candidates*) désignent entre ces parties de l'Inde celle où ils souhaitent servir, celle où, le plus souvent, se fera tout leur avancement, et ils commencent, dès le temps de la *probation*, à orienter en conséquence leurs études. Ils s'instruisent plus spé-

linski (juin 1891), plus dur à supporter que celui des Indes. La chaleur en est débilitante, l'extrême humidité pernicieuse et certaines maladies : choléra, bérubéri, y sont à l'état endémique ou y reparaissent périodiquement. Durant la campagne, la proportion des morts et des maladies a été considérable. Les transports de l'État ne suffisaient pas à rapatrier les malades. En 1888-1889, la mortalité était encore de 5.32 pour 100. La Haute-Birmanie est, d'ailleurs, plus salubre que la Birmanie inférieure ; un peu plus fraîche, elle est plus reconstituante, et certains hauts fonctionnaires, par exemple, M. Crosthwaite, s'arrangeaient pour résider, suivant les saisons, alternativement à Rangoon et à Mandalay. Toutefois, des points situés bien plus au nord n'en sont pas plus habitables : Bhamo n'est tenable que neuf mois sur douze, et M. Colquhoun, tout acclimaté qu'il fût, dut prendre un congé au bout de quinze mois de séjour. Pendant les expéditions de 1890-1891, on rencontra des endroits particulièrement malsains : notamment le fort White, sur la frontière des Chins, le district de Yaw, dans les États shans, le district des mines de jade, etc. Au fort White, 54 pour 100 de la garnison, à un moment, furent à l'hôpital : Indiens, Européens, indigènes, étaient également atteints. Dans la ville de Minthoo, la garnison, composée de l'état-major et de trois compagnies du 20<sup>e</sup> d'infanterie de Madras, ne pouvait envoyer que 35 hommes à la parade. Un dernier rapport indique que 44 pour 100 de l'effectif étaient à l'hôpital. On a cherché, dans les régions montagneuses, par 6,000 et 7,000 pieds d'altitude, à établir des *sanatoria* dans le genre de ceux de l'Inde. On crut en avoir trouvé à Engouk d'abord, à Bernardmyo, près de Mogok, ailleurs encore, sur un haut plateau en face de la station de Bingway : au bout de peu de temps, on s'aperçut que ces prétendus *sanatoria* s'étaient pas moins insalubres que le reste du pays. Toutefois, l'insalubrité de la Birmanie n'est pas invincible. Il ne faut, pour en triompher, que des habitations hygiéniques, des travaux d'adduction d'eau et d'égouts, une hygiène raisonnée, des hôpitaux et des médecins en nombre suffisant : c'est affaire de temps et d'argent.

cialement dans la langue, le droit, les coutumes de leur province, et devenus, par cette spécialisation, plus aptes au service de celle-ci, le deviennent moins au service des autres. Il en résulte qu'un excellent fonctionnaire de Madras risquerait, au moins dans les postes inférieurs, d'être presque médiocre dans la présidence de Bombay. Or, la Birmanie, elle, fait aujourd'hui l'objet d'un recrutement séparé. Elle ne peut donc que difficilement utiliser, du moins sans préparation, les fonctionnaires des autres provinces de l'empire; elle ne peut compter que sur les siens propres, et, dans les périodes normales, elle a le droit d'y compter avec quelque confiance. Mais le nombre en a été calculé un peu strictement. Survienne un événement imprévu, l'équilibre se rompt, et la machine administrative ne fonctionne plus que péniblement.

C'est ce qui est advenu en 1885. La Birmanie comportait un état-major civil de soixante-deux fonctionnaires qui suffisait à tout, et, malgré ce que j'ai dit des préférences et des antipathies des membres du *civil service*, s'acquittait convenablement de sa tâche. Tout d'un coup, et sans préparation (1), la Haute-Birmanie est envahie et annexée et réclame un personnel considérable. On en tire une partie de Basse-Birmanie; mais, à son tour, celle-ci s'agite et exige la présence de tous ses fonctionnaires. On est alors forcé de se tourner d'un autre côté et de faire appel soit à des personnes étrangères au service civil, mais connaissant bien la Birmanie, soit, — car le nombre de ces personnes est limité, — à des *civilians* des autres provinces. Mais ces *civilians*, spécialisés par leurs études et par leur service, étaient peu propres au service de la Birmanie; et, de ce côté, le recrutement se trouvait encore entravé.

Pour une fois, les savantes combinaisons du gouvernement de l'Inde se trouvaient donc faussées. Et il faut dire que le zèle et l'empressement des hommes ne remédiaient pas à l'inertie des institutions. Tandis que nous avons vu, au Tonkin, nos fonctionnaires des colonies et même de la métropole, nos officiers de toutes armes, nos médecins de l'armée et de la marine, se disputer ardemment les places disponibles, pour la Birmanie, au contraire, on eut beaucoup de peine à se procurer le nombre d'agens nécessaire. Le service médical, notamment, n'eut jamais le contingent même indispensable. La Birmanie, nous le savons, n'était pas populaire parmi les fonctionnaires de l'Inde, et leur dévouement n'allait pas jusqu'à échanger contre des fatigues et des dan-

(1) La conquête de la Birmanie n'était pas un événement inattendu. Mais ce qui était encore douteux, c'était le régime qui y serait institué : gouvernement par les indigènes ou gouvernement par les Anglais. Dans l'incertitude, on ne pouvait augmenter le contingent des fonctionnaires destinés à la Birmanie.

dangers une existence pleine d'agrémens. Lorsque, d'une manière officielle, on chercha parmi eux des volontaires pour la nouvelle province, on ne rencontra que des hommes d'un mérite assez ordinaire et de prétentions, en revanche, excessives. On se borna à en choisir une demi-douzaine (1).

Pour attirer dans cette province discréditée les plus qualifiés des fonctionnaires de l'Inde, il eût fallu leur offrir des avantages considérables. Or précisément, pour des raisons financières que tout le monde connaît, le gouvernement de l'Inde est, à l'heure présente, d'une économie féroce et a la prétention de faire énormément de besogne avec fort peu de monde (2). Lord Dufferin avait cru, en février 1886, pouvoir gouverner la Haute-Birmanie avec un état-major (police non comprise) de vingt-quatre personnes; il en fallut plus de soixante, et ces soixante ne suffirent pas. Ce mécompte entraîna certaines infractions aux habitudes de l'administration indienne, et ces infractions furent autant de fautes. Les meilleurs fonctionnaires, qui, — notons le fait, — étaient presque toujours les plus âgés, partout réclamés et partout nécessaires, étaient fréquemment déplacés; là où les difficultés semblaient croître, on envoyait le plus habile. Au bout de quelques mois de ce rude métier, ils étaient tous épuisés, plusieurs devaient se retirer pour raison de santé, et l'administration passait à de moins capables. La justice, notamment, fut trop souvent confiée à de jeunes hommes sans grande autorité et néanmoins sans souplesse. Enfin, comme une première faute en entraîne d'autres, l'oubli des réglemens, le mépris de l'ancienneté et de ses droits, conduisirent naturellement au caprice et à la faveur. Certaines fonctions considérables furent attribuées à des agens que ne qualifiait ni leur âge ni leur mérite.

Toutefois, ne l'oublions pas, ce n'étaient là que des exceptions assez rares d'ailleurs, quelques taches qui disparaissaient dans un ensemble satisfaisant. Le corps des fonctionnaires de Birmanie restait, malgré tout, à peu près au niveau de ses collègues de l'Inde et parfaitement de taille, — nous le verrons, — à mettre en valeur les ressources de la nouvelle possession.

JOSEPH CHAILLEY-BERT.

(1) Voyez Burma, 1886, 3, p. 40, le rapport de lord Dufferin.

(2) La même prétention existe dans l'administration anglaise des colonies : d'un bout à l'autre de l'empire, dans toutes les colonies dont l'administration relève de la couronne, les agens succombent sous une besogne excessive. Voyez, à ce sujet, certains articles très curieux, parus en 1889, notamment dans le *London and China Telegraph* : *Wanted more officials*.

---

DES

# ANCIENNES PROVINCES

DE LA FRANCE

---

LE BERRY.

---

I.

ASPECT DE LA RÉGION. — LES GAULOIS BITURIGES. — FÉODALITÉ.

---

- I. *Histoire du Berry*, par G. Thumas de La Thaumassière, écuyer seigneur de Puy-Ferrand, avocat au parlement de Bourges, 1689. — II. *Chroniques populaires du Berry* recueillies pour l'instruction des autres provinces par Pierre Vermond. Paris, 1830. — III. *Histoire du Berry*, par M. Louis Raynal, premier avocat-général à la cour royale de Bourges. Bourges, 1845. — IV. Les trappistes de l'abbaye de Fongombault. Poitiers, 1850. — V. *Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre*, par MM. de La Tremblaye et de La Villegille; Châteauroux, 1854. — VI. *Traditions, préjugés, dictons, locutions du Berry*, par Laisné de La Salle. Châteauroux, 1857. — VII. *Légendes rustiques*, par George Sand, illustrations de Maurice Sand. Paris, 1858. A. Morel et C<sup>ie</sup>. — VIII. *Études sur le Cher pendant la révolution*, par Th. Lemas, Fischbacher. Paris, 1887. — IX. *Dictionnaire historique, géographique, statistique de l'Indre*, par M. Eugène Herbert. Paris, 1889; Picard. — X. *De la formation de l'unité française*, par M. Auguste Longnon, de l'Institut. Paris, 1890; H. Champion.

L'excès de centralisation qui fait de Paris le point unique de France où, administrativement, tout se dénoue, s'obtient et se

refuse, donne lieu à des protestations chaque jour plus vives: La province se sent trop en tutelle, trop effacée. Beaucoup d'esprits qui brilleraient s'ils avaient la possibilité d'y montrer leur mérite, abandonnent leurs foyers avec l'espérance de fournir dans la capitale une carrière qui les illustre ou les enrichisse. Sur mille, en est-il cinq qui réussissent? Je ne le pense pas. Ceux qui échouent ne font qu'augmenter le nombre des déclassés qui, sur une arène moins courue, fussent devenus des hommes de valeur et eussent été placés hors de pair.

La centralisation, a-t-on dit avec raison, dérobe au pays la liberté qui lui est due et l'habitue au despotisme. Voici ce que Alexis de Tocqueville dit à ce sujet: « Sans institutions locales, une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté. Des passions passagères, des intérêts d'un moment, le hasard des circonstances peuvent lui donner les formes extérieures de l'indépendance; mais le despotisme, refoulé dans l'intérieur du corps social, reparaît tôt ou tard à la surface. »

Ce que Tocqueville appelait l'intérieur du corps social est clairement indiqué, c'est Paris; ce qu'il qualifiait de despotisme n'est autre chose que la centralisation à outrance. Ce n'est qu'à Paris, en effet, qu'une minorité turbulente peut peser sur les destinées de la France, et précipiter celle-ci dans des complications aboutissant à d'effroyables résultats. Est-ce que ces grèves, qui éclatent de tous côtés, n'indiquent pas qu'au lieu d'abdiquer, chacun songe à se ressaisir, à défendre au moyen de syndicats sa destinée et ses droits! On semble vouloir revenir aux jurandes, aux maîtrises, à la réinstallation des anciennes universités, mais pourquoi? Par crainte d'une absorption centralisatrice qui ne paraît profiter qu'aux habiles et aux détenteurs de grands capitaux.

Sans doute, nul ne songe à revenir vers ce que nos ancêtres ont éloigné d'eux, à reprendre des institutions reconnues oppressives ou fécondes en abus; mais, comme le disait ce président de cour d'assises à Dumas père, en parlant des auteurs dramatiques, il y a des degrés en tout. Évidemment, personne n'oserait proposer de donner à chacun de nos départemens l'indépendance et l'autonomie dont jouissaient au moyen âge les anciennes provinces, et cependant, ne faudrait-il que se familiariser un peu plus avec l'histoire de l'ancienne France, pour voir renaître cet esprit de liberté dont parle Tocqueville et quelque chose des particularités qui distinguaient nos provinces les unes des autres. « Le lien qui nous attache à la France, a dit M. Renan, ne diminue pas la force et la douceur de nos sentimens individuels et locaux. » Il reconnaît, toutefois, que si le Breton tient à Paris son pardon, et le

Méridional son félibrige, l'un et l'autre y regrettent par moment leur village, et y maudissent la centralisation.

Je ne puis croire que les chemins de fer, la disparition de certains costumes, l'usage de la langue française, là où un patois local était seul parlé, aient absolument tout nivelé. Puisqu'il est fréquent que l'on plaise mieux par ses défauts que par ses qualités, je me permettrai de demander si la Normandie n'est pas toujours par excellence la terre de la chicane? l'Aquitaine et l'Angoumois, celle des liesses gourmandes? La Gascogne aurait-elle cessé d'être le pays des spirituelles hâbleries et des tranche-montagnes? la Provence, le berceau des félibres? la Bretagne, la gardienne de la foi? Et le Berry, qui doit faire le sujet de cette étude, est-il donc changé au point que nous ne puissions plus retrouver dans l'habitant de l'Indre et du Cher, le Berrichon, tel qu'il a été dépeint par d'anciens historiens, c'est-à-dire doux, hospitalier, aimant ardemment la terre, jaloux de celle du voisin, réfractaire aux nouveautés, se laissant mourir de faim près d'un plat qui lui est inconnu, labourant son champ comme le labouraient les Gaulois, ses ancêtres aux yeux bleus, et, répondant à ceux qui veulent le faire sortir de l'ornière : « Nos pères ont fait ainsi, et nous ne saurions faire autrement. »

Pour quel motif le choix de mes études dans le passé s'est-il porté sur le Berry, quand toute autre province de France pouvait aussi bien me convenir? En est-il, en effet, qui ne puisse aider à plaider la thèse que l'État ne perdrait rien de sa force et de son unité, si les départemens avaient le droit de se diriger quelque peu sans les lisières que Paris leur impose? Je n'en connais pas, et, si j'ai choisi la province en question, c'est parce qu'elle fut l'un des derniers remparts de l'ancienne Gaule, la plus ancienne et la plus centrale des provinces de France, et l'un des premiers fleurons de sa couronne ; c'est parce je ne sais pas de région où, — à l'exception de la Bretagne et de la Normandie, — l'on ait cru et l'on croie encore plus aux farfadets se jouant au clair de lune sur la fougère, aux meneurs de loups, aux bêtes parlant dans les étables à l'heure où Jésus vint au monde, puis, à ces hommes sans tête qui se montrent tout à coup, la nuit, près des croix où quatre chemins se croisent. A qui déplairait-il d'entendre de nouveau dans les solitudes de la Sologne, aux étangs de la Brenne, dans les brandes d'Issoudun où ne poussent que l'ajonc et l'asphodèle, comme un écho de ces légendes à jamais disparues des villes? A personne, sans doute. Le Berry, couvert de débris des âges mystérieux, dolmens et menhirs, semble avoir gardé dans ses légendes rustiques des souvenirs peut-être antérieurs au culte des druides. Les sacri-

fices humains planent comme une réminiscence, dans certains lieux déserts parsemés de roches granitiques, à Bussac et à Crevant, par exemple. Les fantômes, les cadavres mutilés, peuplent les landes et les larges chemins abandonnés devenus des « pâtureaux. » On y devine que les superstitions du moyen âge, souvent hideuses, ont dû plus d'une fois tourner ici au burlesque, en sabbats obscènes, en moines bourrus qui s'en allaient, menaçans et plaintifs, frapper aux portes des maisons dans la nuit. Le souvenir semble s'en perpétuer dans ces monstres dont les sculpteurs des cathédrales gothiques ont légué à la postérité les têtes bestiales.

Et par-delà ces lugubres visions, bien au-dessus d'elles, on sent comme un esprit simple qui voltige entre ciel et terre. C'est l'âme du paysan des campagnes berrichonnes, âme toujours simple, malgré une finesse innée, si bien mise en relief par les romans champêtres de George Sand, âme loyale et fortement attachée à cette seconde patrie dont parle Cicéron, et qui n'est autre que le coin de terre où nous naissons. N'est-ce donc rien, lorsque des romanciers affirment que l'homme des champs est pourri jusqu'à la moelle, de reconnaître que le caractère des habitans de ce qui fut l'ancien Berry, caractère si bien en harmonie avec la douceur d'un ciel où rarement gronde l'orage, est resté bon, hospitalier, honnête, même après les siècles, où le pays qui nous occupe fut marqué par des invasions, des combats de seigneur à seigneur et des guerres religieuses!

Ils sont nombreux, les motifs qui ont fait du Berry une terre fidèle à ses traditions. Cette province, fermée d'un côté par l'Allier et la Loire, bordée à peu près partout par les solitudes de la Sologne, du Gâtinais, du Bourbonnais, longtemps sans grandes voies de communication, est restée étrangère aux invasions modernes et aux grandes luttes qui, à tant d'époques, ensanglantèrent nos frontières. Après Waterloo, les armées alliées s'interdirent de franchir la Loire. A la chute du second empire, une patrouille de uhlans fit un *raid* jusqu'à Reuilly, mais pour se rabattre aussitôt sur Orléans. Bourges et le château de Valençay eurent le grand bonheur d'être préservés du contact de l'ennemi.

En remontant plus haut, on voit bien que la Terreur fit son apparition en Berry sous les traits de délégués de la Convention; mais ces émissaires, quoique armés d'un pouvoir absolu, ne frappèrent que des mots, c'est-à-dire qu'ils débaptisèrent des rues, des places et des villes, pour leur donner des noms en rapport avec les célébrités du temps. La guerre civile n'y sévit point comme dans les provinces de l'ouest. La révolution de 89 y fut même

reçue avec enthousiasme par l'esprit frondeur et indépendant de la bourgeoisie d'alors. D'où lui venait ce libéralisme? De Louis XI qui, né à Bourges, avait poussé le peuple à la rébellion contre les nobles, pour mieux combattre les ennemis de sa couronne.

Si c'est à Louis XI que les habitans de la province du Berry devaient l'indépendance dont ils se targuaient vis-à-vis des nobles, c'est à leur privilège de franc-alleu qu'ils devaient leurs terres et leurs richesses agraires. La province fut encore redevable à Jacques Cœur, dont les relations s'étendaient hors d'Europe, de son commerce et de ses épargnes. Ce Berry si peu remuant, si peu industriel de nos jours, fut, dans son temps, un grand centre commercial; sans autre moyen de communication que les anciennes voies romaines et d'anciens chemins, aujourd'hui abandonnés au pâturage, sans fleuve navigable et sans canaux jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, il exportait au loin ses laines et ses draps. Il était en même temps l'entrepôt des produits étrangers. Puis, grâce à l'impulsion donnée à l'industrie par Colbert, des forges, des manufactures s'établirent. On s'y enrichissait encore par la contrebande du sel. Les faux-sauniers ont laissé dans les provinces avoisinantes des souvenirs qui ne se sont pas effacés. Entre temps, la bourgeoisie était lettrée, instruite, à la hauteur du rôle dirigeant qu'elle prétendait jouer. J'ai donné à comprendre que ce rôle est bien effacé aujourd'hui. Débordée par les couches nouvelles, elle cherche à maintenir son ancienne suprématie en se concentrant. Mauvais moyen qui la condamnerait à un anéantissement final si elle persistait à s'isoler.

Avec le moyen âge et au-delà de cette époque, le Berry s'offre à nous sous des aspects bien divers. Deux fois, il est tout un royaume : sous les descendans de Clovis et lorsque Charles VII fut ironiquement appelé le « roi de Bourges. » Duguesclin y combattit et Jeanne d'Arc y séjourna. Charlemagne le traversa. Il est pendant des siècles un tel champ de bataille, qu'à la suite du choc des Barbares, les vieux romans de chevalerie ne l'appellent plus que la « terre déserte. » Et, pénétrant plus encore dans le passé, on arrive à l'invasion romaine et à la lutte que les Gaulois Bituriges soutinrent contre Jules-César. Toujours plus loin dans l'histoire, on trouve la prise et le sac de Rome par ces mêmes Gaulois, possédés d'un esprit de conquête et d'émigration que leurs descendans n'ont plus aujourd'hui. C'est en cela que s'est produit un changement radical. Le Berrichon de notre époque ne s'expatrie plus que s'il y est contraint; lui arrive-t-il de perdre de vue cette seconde patrie dont je parlais plus haut, il y retourne bien rarement.

Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, le Berry avait aussi été un centre religieux. Grégoire de Tours mentionne trois monas-

tères qui y furent fondés par saint Ursus. Sur son territoire s'édifiaient de superbes églises romanes, les grandes abbayes de Déols et de Fongombault, des cathédrales aux sanctuaires vénérés par les rois de France. Il y fut tenu des conciles. Quoique cette région fût couverte de monastères et d'abbayes, c'est du Berry, — et c'est peut-être pour cela, — que Calvin partit pour prêcher la réforme, tout en laissant à Issoudun et à Sancerre des adhérens à ses doctrines.

Ce fut encore un centre guerrier et politique. Les grands noms de la France y ont laissé d'héroïques souvenirs. Les plus éclatans sont ceux des Chauvigny, d'Ars, Arpin, Xaintrailles, La Trémouille, Montmorency et d'Aumont. Les roturiers du Berry eurent, longtemps avant les roturiers des autres provinces, le droit de posséder des fiefs; ils naissaient dans un pays de franc-alleu et à ce titre, ils pouvaient, sans être nobles, acquérir des domaines. Enfin, c'est à Bourges que Necker institua l'une de ces réunions provinciales qui furent le prélude de l'assemblée nationale de 1789.

Ajoutons enfin qu'il y avait autrefois en Berry un centre scientifique et littéraire, et un autre centre juridique dont Cujas fut une des grandes lumières. Qu'en reste-t-il maintenant, et en quoi le Cher et l'Indre se distinguent-ils des autres départemens? En rien, car une centralisation absorbante a tout nivelé.

#### I. — LIMITES, LA BRENNÉ, SORCELLERIE.

Des hauteurs centrales de la France, de la Haute-Marche et de la chaîne nuageuse des Monts-Dômes, où tant de cratères encore rouges de pouzzolane, tant de sources brûlantes mêlées à des entassements de cendres, de scories et de bombes calcinées, témoignent de récentes convulsions, s'écoulent d'innombrables ruisseaux, dont plusieurs, devenus importans cours d'eau, arrosent le magnifique bassin de la Loire. Tous ces chemins qui marchent, selon l'image si vraie de Pascal, et, dans le nombre, le Cher, la Creuse, l'Indre, la Gargillesse, la Bouzanne, la Claise issue de la Brenne fiévreuse, ainsi que bien d'autres rivières moins importantes, sont loin d'avoir suffi à fertiliser ce bassin, là surtout, où, comme dans la Sologne, des courans rapides eussent été indispensables à l'assainissement des terrains plats. La Loire elle-même, grossie de l'Allier, se borne à l'enserrer au nord et à l'est d'une claire et limpide ceinture. Est-ce terreur de l'inconnu, de ce qui était « au-delà » qui fit que cette barrière si facile à franchir fut souvent

respectée? Il est certain que l'ennemi s'est souvent arrêté devant elle. L'invasion qui suivit Waterloo la voulut, ainsi que je l'ai dit, entre des soldats victorieux et des soldats vaincus, mais ceux-ci tout aussi redoutés après qu'avant leur défaite. C'est par la Sologne, et en passant la Loire dans sa partie la plus basse, que Jules-César et ses légions pénétrèrent dans le pays des Gaulois Bituriges; ce fut en se précipitant comme une avalanche des hauteurs habitées par les Arvernes, que les Visigoths firent la conquête des descendans dégénérés de Vercingétorix.

Le Cher, en coupant le bassin de la Loire dont en grande partie fut formée la province qui nous occupe, fit diviser le pays en Haut et Bas-Berry. A la révolution, du premier, fut formé le département du Cher; du second, le département de l'Indre.

La région la plus fertile des deux est assurément celle qui commence dans la province sœur du Berry, le Bourbonnais, pour se continuer en suivant le cours du fleuve jusqu'à l'Orléanais, et finir par la riante Touraine. Elle se déroule en une succession de coteaux couverts de vignobles, de céréales, dont les plus élevés sont la Motte d'Humbigny et la brande de Saint-Saturnin. Les coteaux les plus bas comprennent les blanches collines du Sancerrois, collines que le donjon en ruine de la ville de Sancerre, et très en évidence de la voie ferrée qui passe à ses pieds, semble toujours protéger, ainsi qu'il les protégea au temps des guerres de la religion. Sur la rive gauche de la Loire, en remontant jusqu'à l'Allier, s'étendent de vastes plaines appelées le *Val*; c'est une campagne unie, d'une fertilité admirable, justifiant sa qualification poétique. Jadis le Val était couvert de forêts de chênes, de hêtres et de charmes; l'État n'en possède plus que quelques milliers d'hectares: pour une région quelque peu étendue, c'est la nudité. Ce fut aussi dans le Haut-Berry que se trouvaient des gisemens de minerais de fer d'une qualité recherchée. Jules-César parle de leur intelligente exploitation par les Gaulois Bituriges, et ce furent les Sarrasins qui apprirent aux descendans de ces Gaulois à remplacer les forges mobiles et à bras par des établissemens fixes à hauts fourneaux, mus par la force hydraulique.

Dans le Bas-Berry, sur les bords de la Creuse, là où les eaux admirablement bleues de cette rivière se raient par endroits de roches blanches, s'élèvent aussi des collines autrement pittoresques que celles dont la Loire baigne les bases crayeuses.

Les bords des excavations formées par les courans de la Creuse sont, il est vrai, stériles, désolés en maints endroits; il s'en trouve où ne croissent que quelques pâles bouquets de bouleaux, de hêtres et de châtaigniers; il est des aiguilles rocheuses que rongent les

mousses et les lichens, et qui servent d'asile à d'innombrables vipères, mais il y a des recoins d'un charme infini et dont il est impossible de ne pas être ravi. C'est ce qui fait qu'on voit, tous les ans, des artistes, des peintres et des naturalistes, s'y installer comme ils s'installent à Barbizon, certains qu'ils sont d'y rencontrer ce que d'autres vont chercher au loin : les uns, des amoncellemens granitiques ou schisteux tout aussi colorés par le soleil que les gorges d'El-Kantara ; les autres, des plantes et des lépidoptères qu'on ne voit croître et voltiger qu'en Algérie. Dans cette région brûlée appelée la *Varenne*, on cultive aussi un peu d'orge, du seigle et de l'avoine. A côté, il en est une autre nommée le *Fromental*, et qui est une des parties les plus fertiles, ainsi que son nom l'indique, de cette limite sud du Berry.

Il n'y a pas loin de Gargillesse à la contrée du Bourbonnais, où des feux souterrains minent le sol ; elle n'est pas loin non plus, cette frontière romantique du vieux Berry, tellement semblable aux hautes terres d'Écosse ou à une Suisse en miniature, qu'on y songe d'Ivanhoé et de Guillaume Tell. A chaque pas, on s'y heurte aux ruines d'une forteresse féodale, à quelque donjon, couronné de lierre comme un faune, ou à la chapelle éventrée d'un monastère abandonné. Hauts barons en révolte contre leurs suzerains, hobereaux détrousseurs de grands chemins, puissans abbés en délicatesse avec leurs évêques, s'y sentaient trop bien protégés par une nature sauvage pour qu'ils n'y jetassent pas les fondations d'un refuge inattaquable. Toute la féodalité, tout le moyen âge est là, gisant sous les ruines des abbayes d'Orsan et de Fongombault, sous les murs jaunis et croulans des châteaux et forteresses de Sainte-Sévère, Crozon, Culan, la Roche-Guillebault, Châteaubrun, les Deux-Clins, Gargillesse et Plaix-Joliet. « Ce qui n'a pas du tout d'histoire, dit George Sand en parlant de Gargillesse qu'elle aimait beaucoup, c'est le rivage agreste de cette partie de la Creuse encaissée entre deux murailles de micaschiste et de granit, depuis les roches Martin jusqu'aux ruines de Châteaubrun. Là n'existe aucune voie de communication qui ait pu servir aux petites armées des anciens seigneurs. Le torrent capricieux et tortueux, trop hérissé de rochers quand les eaux sont basses, trop impétueux quand elles s'engouffrent dans leurs talus escarpés, n'a jamais été navigable. On peut donc s'y promener à l'abri de ces réflexions, tristes et humiliantes pour la nature humaine que font naître la plupart des lieux à *souvenirs*. Ces petits sentiers, tantôt si charmans quand ils se déroulent sur le sable fin du rivage ou parmi les grandes herbes odorantes des prairies, tantôt si rudes qu'il faut les chercher de roche en roche dans un chaos d'éroulemens pittoresques, n'ont

été tracés que par les petits pieds des troupeaux et de leurs pasteurs. C'est une Arcadie dans toute la force du mot. »

En remontant de la Creuse vers l'Indre, et dans l'espace qui sépare ces deux cours d'eau, se trouve la Brenne, l'une des régions les plus malsaines de France, plus triste que la Sologne, et dont les brouillards et les exhalaisons empestées causent les fièvres que le vent transporte au loin, et où l'on est fort surpris de les voir apparaître. Pendant longtemps, la Brenne a eu des étangs dispersés sur une étendue de plus de huit mille hectares. La vie humaine n'y dépassait pas vingt-deux ans. Aujourd'hui on dessèche, on boise, et quelques prairies d'un vert pâle, quelques champs ensemencés, sont les indices d'une future transformation. Avant le XIII<sup>e</sup> siècle, assure-t-on, le pays était couvert de forêts giboyeuses et de cultures où les eaux couraient vivifiantes et pures. Le roi Dagobert s'y plaisait et y chassait avec son inséparable Éloi, lequel n'était encore que le trésorier de son maître. L'idée d'y creuser des étangs pour vendre du poisson aux habitans et surtout aux moines et aux nonnes en temps de carême, fit qu'on arrêta le cours des ruisseaux au moyen de digues. Le fond du sol étant imperméable comme celui des *causses* de la Lozère et de l'Aveyron, la Brenne devint un foyer de pestilence. La sauvagerie des habitans, que nul étranger ne visitait, que les fièvres rendaient hâves et livides, fut comme pour leurs congénères de la Sologne un sujet à sorcellerie et à récits fantastiques. La Brenne devint le pays par excellence des sorciers, des farfadets et surtout des meneurs de loups. La légende des lycanthropes répandue dans toute la France, en Brenne, devint presque de la réalité. Tout Brennois l'était, au dire de leurs voisins. Dans le Morvan, les ménétriers sont aussi meneurs de loups. S'ils ne se vouent pas au diable, ils n'apprennent jamais la musique. Dans ce pittoresque Morvan, les loups sont les sujets de Satan; ce ne sont donc pas de vrais loups, mais des lycanthropes, ou des hallucinés qui se croient changés en loups.

Le *lupeux* vit aussi au pays de Brenne, dans ces plaines où à chaque pas on trouve des étangs qui ont leur légende, où rampent des serpens qui donnent la fièvre, des *cocadrilles* que l'on ne peut détruire qu'en desséchant les marécages où ils se traînent. Un voyageur qui parcourait ce pays malsain avec un guide entendit au crépuscule du soir une voix très douce qui disait simplement : *Ah! ah!* « Est-ce vous? » demanda le voyageur étonné à son guide. Celui-ci se garda bien de répondre. Ils continuèrent à marcher au milieu d'ormeaux dont les branches coupées donnaient à ces arbres des formes monstrueuses, et sans que la petite voix cessât de faire entendre son doux : *Ah! ah!* — Mais quoi

donc? finit par crier le voyageur agacé. — Pour l'amour de Dieu, taisez-vous, lui dit tout bas le guide; si vous parlez encore, nous sommes perdus!

Quand ils furent près de la ferme qui devait leur servir de gîte, l'étranger demanda au Brennois si ce qu'ils avaient entendu n'était pas le chant d'un oiseau de nuit ou le ululement d'une chouette? « Ah! monsieur, c'était le lupeux! Ça vous tire des chemins si on lui répond, et il vous précipite dans l'étang le plus proche. Vous l'avez échappé belle! »

## II. — LA CHAMPAGNE, LA VALLÉE NOIRE, LÉGENDES RUSTIQUES.

Laissons le triste pays de Brenne, ses mornes étangs, pour pénétrer pendant quelques instans dans une région qui, il y a à peine trente années, était tout aussi désolée. Je veux parler de la Sologne berrichonne. Elle comprend le delta qui sépare la Loire et le Cher. Longtemps elle a été fiévreuse, empestée, mortelle à ses rares habitans. Grâce à l'impulsion donnée par la ferme impériale de Lamothe-Beuvron, à de nombreuses plantations de pins et de trembles, à des canaux profonds qui ont transformé l'eau stagnante en eau vive, le pays, si morne autrefois, est complètement transformé. Verts en été, jaunes en automne, des bouquets d'arbres réjouissent les yeux qu'attristaient autrefois des brandes incultes et désertes. Devenue un pays de chasse par excellence en raison de son éloignement des grands centres de population, la Sologne berrichonne est maintenant le rendez-vous des Nemrods de notre temps. Jappemens de chiens, cris de rabatteurs, fusillade nourrie, massacre d'innocens lapins, voilà ce qu'on voit et on entend à chaque automne, là où jadis régnait un silence de mort. Quant aux terrains, qui, depuis un temps immémorial, étaient sans valeur, ils ont, depuis 1880, quintuplé de valeur. Partout ailleurs, c'est sans exemple.

Pour compléter le tableau des divers terrains dont se composait l'ancien Berry, je n'ai plus qu'à parler de deux régions appelées autrefois la Champagne et le Boischaud. La première, située en partie dans le Bas-Berry, est une vaste formation crayeuse, dont les limites s'approchent de Châteauroux et de Buzançais, passent à Levroux, puis au-dessous de Vaton, et englobent les environs d'Issoudun, riches en produits maraîchers. Entre le Cher et l'Indre, la Champagne s'étendait encore jusqu'à la Touraine, entrant ainsi dans le Haut-Berry; elle se prolongeait jusqu'à la partie nord de

Sancerre et le canton de Sancergues. C'est un pays plat, monotone ; aux couchers de soleil d'une grande tristesse, pays de grands domaines, entièrement adonnés à la culture du blé et à l'élevage de moutons très recherchés.

La Champagne et ses mornes étendues, ses fermes isolées, a aussi ses légendes rustiques ; mais quel pays n'en a pas ? La Champagne est hantée par les *martes* et les *fades*, esprits mâles et femelles, par les Demoiselles du Berry, et les *Lupins* ou *Lubins*. Le marte est voué à perpétuité au relèvement des menhirs épars sur les collines ; la fade est une horrible créature qui court, les cheveux flottans, après les laboureurs pour qu'ils les aident à des travaux tellement mystérieux qu'il n'en reste aucune trace. Les Demoiselles se tiennent presque toujours immobiles, et leur forme est si vaporeuse, que le cavalier attardé qui les rencontre ne peut distinguer ni leurs membres ni leurs visages. Elles sont inoffensives, mais terrifiantes lorsqu'il leur prend fantaisie de sauter en croupe d'un voyageur, lequel se sent tout à coup entouré par deux bras nus et glacés. Les Lubins ou Lupins sont des animaux fantastiques qui, la nuit, se tiennent debout le long des murs blancs des fermes isolées, et hurlent à la lune. On les dit très peureux, — moins peureux probablement que ceux qui disent les avoir aperçus, — et ils s'enfuient à votre approche en jetant des clameurs d'épouvante.

La Vallée-Noire ou le Boischaut (1) est un pays de garenne, de riantes vallées, de *trâines* aux ombrages mystérieux, qu'embaume le chèvrefeuille enlacé aux aubépines, où se rencontrent des landes couvertes d'asphodèles et de bruyères, des larges voies appelées *communaux*, où paissent les brebis sous la garde de jeunes bergères, des pacages hérissés d'églantiers et de buissons épineux respectés de la charrue depuis une époque qui semble remonter aux druides, et où coulent des rivières minuscules comme l'Angolin et l'IGNEROUX.

La Vallée-Noire comprend presque tout l'arrondissement de La Châtre, et son étendue est deux fois plus grande que celle de la Brenne et de la Champagne réunies. Séparez du Bas-Berry ce qui appartient à ces deux tristes et monotones contrées, et vous aurez au naturel les délicieux paysages de *Valentine*, d'*André* et de *Jeanne*, de George Sand. C'est le Bocage vendéen avec bien plus de poésie, et sans les bourrasques de l'Océan qui se font sentir au loin. Qu'on unisse les beautés de la Vallée-Noire aux sites boisés du Haut-Berry, le Val, le Pays-Fort, la Forêt et Saint-

(1) Bocagium, Bochetus, Borcaliæ. Voir Du Cange.

Amand; joignez-y les ruines grandioses de l'abbaye de Déols, celles des forteresses du Lys-Saint-Georges, de Châteaubrun, de Saint-Chartier, de Sainte-Sévère, du vieux château de Mont-Rond, où croit encore une plante d'Orient qui y fut apportée au temps des croisades, et vous aurez un ensemble parfait de ce qui plaît aux yeux et dans les souvenirs du passé. C'est au printemps ou plutôt en automne, quand le ciel et les vents sont cléments, qu'il faut parcourir le Berry; alors, vous vous apercevrez de l'affinité qui s'est établie entre les habitans et la contrée qui les a vus naître, qu'ils aiment au point d'en mourir lorsqu'on les en éloigne.

Comme le Berrichon de la Brenne et de la Champagne, l'habitant du Boischaud a aussi ses légendes, sa croyance au surnaturel. Là où quatre chemins se croisent dans la Vallée-Noire, apparaissent à minuit des hommes sans tête; et c'est sur les rives de l'Indre que s'entendent les battoirs de mystérieuses lavandières. Elles sont de tous les pays où il y a de ces grenouilles dont le coassement imite à s'y méprendre le bruit d'un battoir frappant sur la pierre. « Il faut se garder de les approcher, disent ceux qui prétendent en avoir vu; elles vous battraient comme linge. » La *peillerouse* est une femme qui se tient la nuit sous la *guenillière* des églises. On appelle *guenillière*, dans les campagnes du Berry, le porche à toiture rouge, aux piliers de bois vermoulu, sous lequel, pendant les offices, se tiennent les mendiants.

Ce qu'ailleurs on appelle le gobelin, le lutin, le farfadet, le kobold, l'orco, l'elfe, le trole, etc., se nomme en Berry le follet. Il en est de bons et de mauvais. Les plus malicieux se bornent à *atou-roller* ou embrouiller le lin sur le fuseau, et à voler dans la huche au pain les galettes mises en réserve pour ses enfans par la ménagère. Ce sont les plus affamés des bambins qui doivent valoir aux follets leur réputation. Le paysan du Berry a, comme tous les autres paysans, des hallucinations, et alors il croit voir *cramoisi*; le plus souvent ce sont des aérolithes ou les reflets du soleil couchant dans les clairières des forêts qui lui font croire à l'homme de feu. C'est l'homme de feu qui, l'été, fait flamber soudainement les taillis et même des maisons. Les fumeurs distraits croient fermement en lui. Il est aussi *casseur de bois*, cet incendiaire, car il frappe à coups redoublés sur les arbres quand de grandes rafales les secouent. Un jour que je chassais dans les *Tailles*, un bois fort épais des environs de Saint-Chartier, j'entendis la hache d'un braconnier s'abattre plusieurs fois sur un chêne. Je m'élançai dans la direction du bruit, mais le braconnier, à mon approche, avait fui avec plus de rapidité que je n'étais accouru. Le Berrichon que

j'avais avec moi, — un élu du suffrage universel, conseiller municipal d'une commune voisine, — ne voulut jamais me suivre, prétendant que ce serait peine inutile de chercher le lieu où s'était commis le délit, car ce ne pouvait être que le fait de l'invisible *casseur de bois*. Je le traitai de poltron sans qu'il en montrât la moindre confusion, mais il me reprocha de ne croire à rien, ce en quoi il se trompait.

### III. — CARACTÈRES, MŒURS, COUTUMES.

Par le Berrichon actuel, on pourrait croire qu'il serait aisé de reconstituer au moral comme au physique, de même que Cuvier reconstituait une espèce perdue, le Biturige des Gaules, le Berruyer de la féodalité, le huguenot de Sancerre, le sujet du roi Louis XVI qui, en 1789, dans des cahiers renfermant le récit des souffrances du passé et de ses misères présentes, revendiquait une reconnaissance solennelle des droits de l'homme. On se tromperait beaucoup en le supposant.

Malgré la richesse du sol, l'élevage du mouton, l'industrie du tissage et la fabrication du fer qui enrichissaient les Bituriges au temps de la conquête romaine, les habitations du peuple étaient des plus misérables, couvertes de chaume et formées de planches et d'osiers tressés. Leurs mœurs étaient rudes, sans aucune douceur, et les banquets auxquels ils prenaient part dégénéraient en querelles sanglantes. Lorsqu'ils combattaient, ils découvraient par bravade leurs poitrines blanches et bien développées. Les *brenns* ou chefs portaient, ainsi qu' Aimé Millet a sculpté son gigantesque Vercingétorix, des casques et des boucliers décorés de quelque tête de monstre hideux; ils avaient au cou des colliers, et des bracelets à leurs bras robustes; presque toujours, de grandes moustaches blondes ombrageaient leurs lèvres. D'après A. Thierry, seuls, les gens du peuple avaient toute la barbe; aujourd'hui, c'est le contraire, surtout dans les campagnes. Le pays était couvert alors de magnifiques forêts; les menhirs qui s'y rencontrent affirment la croyance des Bituriges au druidisme. Il est une région curieuse dite des Mardelles; elle se trouve non loin d'Issoudun; ce sont des excavations faites dans la terre, en forme d'entonnoirs, et dont l'usage n'a jamais été expliqué clairement. Y célébraient-on un culte? Ces mardelles ne se rencontrent que dans la brande, nom que l'on donne à des terres sans culture et où fleurissent la bruyère rose et l'ajonc. Les *tumuli* sont nombreux en Berry; plusieurs ont

été patiemment fouillés avec l'espoir qu'on y trouverait un trésor caché. Mais, comme partout, on y a déterré des armes rouillées, des ornemens, des ossemens humains et autres, et des amas de cendres.

S'il n'existe plus trace d'habitation biturige, on sait du moins que dans le Haut-Berry, les localités les plus anciennes sont Bourges, Mehun, Dun-le-Roi, Vierzon et Concessault; il en est de même dans le Bas-Berry, de Déols, Issoudun, Argenton et Levroux. Un fait digne d'être remarqué, c'est que, lorsque les rives droites de l'Allier et de la Loire se couvraient de cités telles que Nevers, La Charité, Pouilly, Cosne, Briare, Gien, etc., les rives gauches restaient inhabitées.

Je l'ai dit dès le début, on ne trouve dans le Berrichon de notre époque aucun indice de ce qu'il fut jadis. Goûts, industrie, croyances religieuses, tout est changé. A l'esprit d'émigration qui le poussait des bords de l'Indre et du Cher jusqu'à ceux du Tibre, en Palestine, en Tunisie, en France, là où il y avait des Anglais à battre ou des coups à recevoir, a succédé un esprit casanier, un besoin très marqué de vivre et de mourir sous le toit où il est né. Toute nouveauté lui cause un frisson et lui fait prendre en défiance qui lui en parle. Le génie du négoce et d'expansion extérieure qui fut poussé si loin par Jacques Cœur; la renommée ancienne de ses fers et de ses draps inusables, ont subi une éclipse totale. Certes, l'habitant du Berry n'est pas devenu athée, mais je doute qu'il s'ensevelisse sous les ruines d'une ville, comme il le fit à Sancerre du temps de Calvin, pour ne pas confesser des articles de foi quelque peu contraires à sa conscience. A part de rares et honorables exceptions, le coup d'État de Napoléon III et les proscriptions qui suivirent ne réveillèrent plus en lui l'esprit libéral et frondeur que Louis XI et Louis XIV châtièrent, du reste, plusieurs fois, très cruellement. Comme tous ces changemens ne se produisirent qu'à la fin du siècle dernier, il est permis de les attribuer à la centralisation à outrance qui date du même temps. Au lieu d'une province largement ouverte, le Berrichon ne vit plus devant lui que deux centres administratifs sans grande importance: Châteauroux et Bourges. Les plus ambitieux s'empressèrent de quitter leurs foyers, tellement Paris attire à lui toute lumière qui brille en dehors de son foyer.

Les Berrichons personnifient donc la stabilité, la douceur, une égalité d'humeur qui n'est pas exempte d'un esprit légèrement sceptique, l'indolence insurmontable de l'homme attaché à de calmes habitudes, et chez beaucoup, — chez le paysan surtout, — le labeur obstiné, patient, persévérant, un labeur de bœuf à la charrue, et

qu'entretient jusqu'à la mort l'amour de la terre pour la terre elle-même, plus que pour le lucre qui doit en résulter. Depuis une longue continuité d'années, la grêle, les gelées tardives, s'acharnent sur les cultures du Berry; un orage suffit pour imposer à ceux qui cultivent, de longs mois de privation, et ils n'ont pas un tonique qui les reconforte, car le lopin de vignes qu'ils entourent de tant de soins ne leur donne plus la *verrée* de piquette qui jadis les soutenait. Chaque année, ils reprennent la charrue, — la charrue sans roue des Romains, — avec une inaltérable résignation; chaque année, ils taillent leurs ceps de vignes stériles avec la même sollicitude, et cela sans proférer une plainte, sans penser à demander un secours aux apôtres de la protection qui leur font payer le pain plus cher que par le passé, leur rendent la vie matérielle presque impossible. Comme si tous les paysans étaient propriétaires, comme s'il n'y avait pas dans nos campagnes des milliers de journaliers! Et pourtant, à l'agitateur des villes qui viendrait leur conseiller d'étendre la grève jusqu'à leurs champs, ils montreraient leurs mains calleuses, ils les compareraient aux mains blanches du beau parleur, puis d'un coup d'épaule ils le rejetteraient hors de leur logis. Cette résignation est, en vérité, d'autant plus méritoire, que sans être athées ils ne sont pas religieux et que la foi dans un monde qui les récompensera de leur peine n'est pas ce qui les aveugle. Ils tiennent pourtant beaucoup à leur curé; et ce serait pour eux une honte indélébile de ne l'avoir pas aux baptêmes de leurs enfans, à leur mariage, ou près de leur fosse quand se termine leur vie de labeur et de misère; mais ils le gouaillent avec bonhomie en disant de lui à voix basse : « c'est un fainéant. »

Dans les campagnes berrichonnes règne la même antipathie que dans les villes, le même éloignement pour ce qui n'est pas d'un usage antédiluvien; c'est ainsi que le bain froid, devenu un peu partout un besoin fréquent, est classé par le paysan berrichon au nombre des nouveautés dont il faut se défier. Semer dans une bonne terre autre chose que du froment, le grain sacré, ce serait une profanation dont le ciel le punirait en frappant son champ de stérilité. Malgré un fond d'égoïsme, général je crois, chez tous les gens de la campagne, le paysan de la Vallée-Noire, de la Sologne et de la Brenne a sa poésie à lui, aussi bien dans son langage ancien, mais correct, que dans sa tenue et ses mœurs. Il doit cette qualité innée à ce qu'il vit toujours au grand air, au milieu de champs déserts, de grandes prairies, où paissent, sans bruit et sous la garde d'une pastoure, de grands troupeaux de bœufs et de moutons. La pastoure berrichonne est contemplative, rêveuse, poétique à sa façon, car elle subit l'influence de la nature

au milieu de laquelle elle vit depuis le lever du soleil jusqu'au lever de la première étoile du soir. Leur propension à croire aux êtres surnaturels n'en est-elle pas une preuve? Peut-être n'y a-t-il pas de dérèglement d'imagination, excès d'une aimable naïveté, sans un grand fond de poésie.

Et des traditions antiques, des anciens usages, que reste-t-il? Dans les cités, rien; dans les campagnes, bien peu. Il est des fêtes où les habitans des campagnes et des petites villes se rendent en masse à quelque sanctuaire de vierge en renom, soit pour la prier qu'elle daigne faire cesser un fléau, une sécheresse qui brûle les moissons, ou de sauver de la phtisie un enfant chétif et malingre. Jusqu'à présent, depuis bien des siècles, Notre-Dame de Vaudoan est la plus accréditée. La chapelle est située au milieu d'une brande déserte, non loin du château de Briantes, l'ancienne demeure seigneuriale des *Beaux Messieurs de Bois-Doré*. Elle fut fondée en 1291, pillée en 1569 par les calvinistes, puis restaurée en 1648. Trente et une paroisses y venaient autrefois en procession. Louis XIII délégua trois gentilshommes de sa cour pour y faire à son intention un pèlerinage.

La fête champêtre de la Gerbaude qui ne se célèbre plus que chez les fermiers riches, tellement le vin est devenu rare, est une réminiscence des fêtes de Cérès, car c'est une gerbe de blé que l'on y glorifie. On entoure cette gerbe dorée par le soleil, de rubans et on la couronne de fleurs; puis, au pas lent des bœufs, quand du ciel parsemé de claires et pâles étoiles descend le crépuscule sur la plaine embrasée, que les buissons qui bordent le chemin poudreux s'emplissent d'un bruit d'insectes aux élytres frémissantes, les moissonneurs et les glaneuses accompagnent en chantant la gerbe sacrée, la gerbe bénie, jusqu'à son entrée dans la ferme. On la place au centre de la cour, debout, non loin de la table sur laquelle sera servi le dernier souper de la moisson; et malgré la fatigue des longues journées de travail, les *fins chanteux* du village entonnent alors à tour de rôle, et parfois jusqu'à l'aube, leurs airs d'amour et de guerre.

Les mariages et les funérailles ont encore un caractère tout particulier. Pour la célébration des premiers, il est d'usage que les grands-parens dépensent en deux ou trois jours de noce presque la totalité de leurs économies. Une cérémonie singulière, celle du chou, est encore pratiquée dans les villages de la Vallée-Noire, et l'allégorie en est, il me semble, un hommage rendu aux vertus villageoises. Les invités, en poussant des cris joyeux, se rendent dans un verger; là, au son du violon et de la cornemuse, ils s'efforcent d'en arracher le plus plantureux, le plus pommé de tous

les choux. C'est un labeur inouï autour de la tige, des contorsions incroyables, des accès de fureur comique, et pourtant le chou, quoique un peu abîmé, semble tenir à la terre par des racines d'acier. Survient un vieillard qui, avec des lunettes énormes sur le nez, après l'avoir lentement examiné, déclare gravement qu'il n'y a qu'une paire de bœufs qui puisse l'arracher de terre. L'attelage est amené, et alors, au milieu des cris étourdissants, l'opération finit par s'achever heureusement. Le chou enrubanné est porté sur le toit sous lequel doivent vivre les époux. Ce n'est pas fini : la maison de la fiancée doit être prise en quelque sorte d'assaut. La jeune femme, enfermée avec ses parens, écoute son fiancé qui, piteusement, chante du dehors, devant la porte close :

Ouvrez la porte, ouvrez,  
Mariée, ma mignonne !  
J'ons de beaux rubans à vous présenter,  
Hélas ! ma mie, laissez-nous rentrer.

A quoi elle répond :

Mon père est en chagrin,  
Ma mère en grand'tristesse ;  
Moi, je suis une fille de trop grand prix  
Pour ouvrir ma porte à ces heures-ci.

Il y a plusieurs variantes, et lorsque, dans le couplet final, le fiancé dit :

*J'ons un beau mari à vous présenter,*

alors la porte s'ouvre.

L'air de ces paroles est fort beau et empreint d'un grand sentiment de tristesse. Non moins joli est celui dont est accompagné le bouquet offert à la mariée par ses demoiselles d'honneur. En voici les paroles d'une simplicité charmante ; elles se chantent aussi, m'a-t-on dit, fréquemment en Bretagne, d'où elles viennent peut-être :

Prenez ce beau bouquet que ma main vous présente ;  
Cueillez-en une fleur pour vous faire comprendre,  
Que toutes vos couleurs comme elle passeront...

Pour aujourd'hui, la belle, ici, tout vous adore ;  
Demain, il se peut bien que cela dure encore ;  
Après-demain, la belle, il n'y faut plus songer !..

La cérémonie des funérailles chez les pauvres gens de la campagne a conservé son antique simplicité, et, de plus, un usage dont l'origine me semble bien ancienne. Il m'est souvent arrivé, en parcourant les plaines de la Vallée-Noire, de me croiser avec une charrette tirée par quatre jeunes bœufs, n'ayant d'autre charge qu'un cercueil en bois blanc, sans drap mortuaire et sans couronne d'aucune sorte. C'était un convoi de paysans que les fils du défunt, l'aiguillon à la main, et sa veuve, drapée dans une mante noire, le capuchon baissé, conduisaient à sa dernière demeure. A chaque croisement de voies, en Berry, s'élève invariablement sur un tertre gazonné une grande croix de bois ; là, le cortège funèbre s'arrête, des cierges s'allument, des prières sont dites, puis l'un des assistans dépose au pied de la grande croix rustique une autre petite croix minuscule faite de copeaux grossièrement taillés. Aux carrefours les plus fréquentés, l'amoncellement de ces offrandes pieuses, les unes toutes blanches encore, les autres vermoulues, est considérable. Et il en est toujours ainsi, là où quatre chemins se croisent, et jusqu'à la pierre des morts qui se trouve placée devant chaque église de village ; pierre moussue sur laquelle, depuis un temps immémorial, les corps sont déposés jusqu'à l'arrivée du prêtre. Que signifie cette coutume que l'on m'a dit être fort ancienne ? Est-ce pour recommander le défunt aux prières des passans ? Est-ce le dernier hommage rendu par le cultivateur qui n'est plus, à ces grandes croix dont les bras semblent bénir l'immense plaine, où, lui, le front baigné de sueur, et ses bœufs haletans, ont tant de fois creusé le sillon, et vers lesquelles il s'est pieusement tourné, comme les moissonneurs de Millet, à l'heure de l'angélus ? C'est un spectacle qui émeut, surtout en hiver, lorsque la bise souffle glacée sur les guérets, que le convoi se profile à l'horizon, ou marque d'un point sombre la plaine couverte d'une neige immaculée.

L'autre usage me semble remonter à une haute antiquité. Une écuëlle est placée sur les tombes dès qu'elles ont été nivelées par la pelle du fossoyeur ; l'écuëlle est vide, il est vrai, mais n'a-t-elle jamais contenu l'obole ou les grains de froment si souvent trouvés dans les anciens tombeaux ?

#### IV. — LE PAYS DES BITURIGES : DE JULES CÉSAR A CHARLES MARTEL.

Je me garderai bien de flatter la douce manie des historiens du Berry en répétant en leur docte compagnie que leurs ancêtres étaient presque antédiluviens. Il faut laisser aux fossiles ces ori-

gines par trop prétentieuses. C'est déjà bien assez de redire à la suite de Tite-Live que, sous le règne de Tarquin, les Gaulois Bituriges étaient prépondérans dans la Gaule celtique, et lui imposaient ses rois. L'un de ces monarques, Amigat, dominait précisément sur la Gaule, lorsque Tarquin était roi de Rome. Ce qui paraît hors de doute, c'est que la ville de Bourges, appelée *Avarich* par les Gaulois, *Avaricum* par César et l'historien Tite-Live déjà nommé, fut fondée avant qu'il ne fût question dans le monde de la Grèce et de l'empire romain. C'est déjà très beau.

Tellement peuplée était la Gaule celtique, qu'Amigat envoya deux enfans de sa sœur, Sigovèse et Bellovèse, fonder au loin des colonies. Au dire de Plutarque, le premier conquit la Bohême, la Bavière, l'Autriche et la Souabe. Ce qu'il y a de consolant pour notre Gaule, c'est que ce seraient les descendans de ces émigrans qui, sous le nom de Francs, vinrent chasser les Ostrogoths, alors maîtres du pays dont ces mêmes Francs tiraient leur origine. Quant à Bellovèse, il franchit les cimes neigeuses des Alpes, conquit la Ligurie, bâtit les villes de Milan, Bologne et Brescia, et s'illustra par les exploits dont Tite-Live a laissé le récit. Jules-César, en s'emparant longtemps après de la Gaule, ne fit qu'user de représailles et venger Rome du sac qu'en firent nos ancêtres. Rien ne change, l'histoire se répète.

De toutes les colonies que fondèrent les Bituriges, ainsi que l'auteur des *Commentaires* désigne les habitans d'Avaricum, une des plus intéressantes à signaler est assurément celle qui s'éleva sur les bords de la Gironde et qui n'est autre chose que Bordeaux. Ces Bituriges fuyant, dit M. de La Thaumassière, la colère de leur vainqueur, — ils avaient brûlé vingt de leurs villes pour affamer les Romains, — appelèrent *Burdigala* la nouvelle cité, et ses habitans prirent le nom de *Bituriges Vivisci* ou *Vibisques* pour se distinguer de leurs frères restés en Berry, et que l'on nommait *Bituriges Cubi* ou *Cubes*.

C'est notre grand héros, Vercingétorix, qui avait conseillé aux chefs gaulois de brûler les villes et les villages, ne pouvant être défendus. *Avaricum*, la cité la plus importante de la province, devait être également livrée aux flammes; mais ses habitans supplièrent qu'on ne la détruisît pas, jurant de la défendre jusqu'à la mort. Les marais et les petits cours d'eau qui l'entourent faisaient espérer que César renoncerait à l'assiéger. Il n'en fut rien. La ville fut prise après un siège long et douloureux; le vainqueur, incapable de pitié et désireux de venger ses soldats vaincus à Chartres et à Orléans, en passa les habitans au fil de l'épée. Les femmes, les enfans ne furent pas épargnés; huit cents des assiégés échappè-

rent au massacre en prenant la fuite dès que les troupes romaines entrèrent triomphantes dans la ville. Ils allèrent fonder Burdigala.

La prise de Bourges remettait sous la domination de Rome le pays comprenant la vaste presque île que forment l'Allier, la Loire et la Vienne. Les tribus gauloises ayant l'habitude de circonscrire leurs territoires d'après des limites physiques, montagnes, fleuves, forêts ou mers, on en a conclu, non sans une grande apparence de raison, que les Bituriges Cubiens s'étaient fixés dans le sinus tracé par ces trois cours d'eau.

Jules-César avait fait de la Gaule conquise trois divisions : la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine. Après lui, son neveu et son héritier Auguste en forma quatre provinces appelées Narbonaise, Lyonnaise, Belgique et Aquitaine. Les limites de celle-ci, qui primitivement n'allait que des Pyrénées à la Garonne, se prolongèrent jusqu'à la Loire, et pour toujours, par suite de ce changement, les Bituriges passèrent de la Gaule celtique à l'Aquitaine agrandie. Cette Aquitaine fut elle-même partagée en deux gouvernements ; l'un appelé la première Aquitaine, avec les cités des Arvernes, des Ruthènes, des Cambiovicenses, des Cadurques, des Lemovices, des Gabales et des Vellaves, avait Avaricum pour capitale ; l'autre, ou la deuxième Aquitaine, se composait des Bituriges Vivisci, fondateurs de Burdigala ou Bordeaux. Les Santons et autres tribus gauloises de l'ouest n'entrant pas dans notre sujet, nous n'avons pas à en parler.

Il faut faire remarquer qu'au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, sous le règne d'Honorius et sans que le sénat et le peuple romain fussent consultés, la Gaule se divisait déjà en deux parties moralement bien distinctes ; divisions naturelles, dues simplement aux différences qui ne pouvaient manquer de se produire chez un grand peuple dont une partie habitait au sud et l'autre au nord ; dont l'un, celui de la langue d'oc, était un pays de droit écrit ; l'autre, langue d'oïl, un pays de droit coutumier.

Le pays, habité par les Bituriges Cubiens, placé sur la rive gauche de la Loire, eût dû, par sa situation, être compris dans la langue d'oc, mais à la suite de longues et sanglantes luttes, il fut dominé par son antagoniste et voisin du nord, lequel, toutefois, ne se l'assimila jamais entièrement. Le christianisme, si pur et si puissant en Gaule à l'époque gallo-romaine, se conforma aux circonscriptions civiles qui délimitaient le territoire. La première Aquitaine fut donc une province ecclésiastique ; son évêque habitait la cité-métropole des Bituriges, et, de même que le magistrat romain qui commandait à la province avait ses lieutenans hors de la capitale, de même, l'évêque d'Avaricum, qui ne prit qu'au IX<sup>e</sup> siècle le titre d'archevêque, avait ses vicaires à Clermont, Rodez, Albi, Cahors,

Limoges, Le Puy et Mende. Partout où s'élevait un sanctuaire et un monastère, une église, se formait aussitôt un centre de population chrétienne. Comme le dit avec raison M. Raynal dans son *Histoire du Berry*, l'élément communal ne fut que la transformation de l'élément religieux, et ce qui le prouve victorieusement, c'est que les départemens du Cher et de l'Indre ne réunissent encore, de nos jours, pas plus de communes qu'il n'y a de paroisses.

En dépit de l'oppression qui pesa sur les Gaules sous le règne de Tibère, les Bituriges, qui n'avaient été déclarés que peuples libres quand les Éduens étaient autorisés à se dire alliés ou frères des Romains, sollicitèrent de l'empereur Claude l'honneur d'être appelés à remplir des fonctions publiques. Malgré la vive opposition des patriciens, opposition dont Tacite nous a transmis le récit émouvant, leur demande fut agréée, et l'on vit les descendans de Brennus entrer, non en vainqueurs cette fois, mais en citoyens dans un sénat où figuraient les plus grands noms de la république et de l'empire. Pour que l'assimilation fût entière, les Gaulois, après un peu de résistance, se prêtèrent aux volontés de leurs vainqueurs en érigeant, dans les sanctuaires des druides impitoyablement persécutés par César, non-seulement des statues aux divinités de la Grèce et de Rome, mais encore en rendant des honneurs divins aux empereurs. A Avaricum, un collège de prêtres d'Auguste fut fondé, et l'un des desservans ne craignit pas de diviniser Drusilla, cette sœur incestueuse de Caligula dont il avait fait sa concubine. A Nîmes, une délégation du sénat biturige prit part à la dédicace de temples où Iris, Vesta, Diane et autres divinités du paganisme devaient être honorées.

Teutatès s'était éclipsé devant le Jupiter tonnant des Romains ; celui-ci allait disparaître à son tour à la voix de quelques humbles pêcheurs d'Orient qui ne demandaient aux hommes de bonne volonté que l'amour du prochain et le mépris des richesses.

Entre temps, le pays jouissait d'une véritable prospérité ; des voies s'ouvraient, permettant aux Gallo-Romains du Centre de trafiquer avec leurs frères du Nord et du Midi, de l'Est et de l'Ouest. Sous ce rapport, le pays des Bituriges Cubiens fut vraiment favorisé. Une voie romaine communiquant avec le pays des Lemovices le traversait, en passant par Argenton, — *Argentomagus*, jusqu'à Saint-Satur. Une autre voie débouchait du pays des Arvernes, entrait par Neris, — *Aqua Neri*, chez les Bituriges, pour gagner Nohant-le-Fuselier, l'ancien *Noviodunum Biturigum*, mais toujours en traversant la capitale. Une route qui partait du pays des Lemovices entrait en Berry par Château-Meillant, — *Castrum Mediolanum*, allait rejoindre, non loin de

Bourges, la grande voie des Arvernes. Elle desservait Ardenes, *Alerca*, et Saint-Ambroix-sur-Arron, l'ancien *Ernotrum*. Une autre route qui partait de Bourges et qui allait finir à Tours, — *Cæsarodunum*, en touchant à Gabris ou *Chabris*, suivait les rives du Cher jusqu'à Thezée ou *Tasciaca*. La voie d'*Augustodunum*, — Autun à Bourges, passait l'Allier non loin de sa jonction avec la Loire, et traversait *Dunum*, — le Dun-le-Roi de nos jours.

Il est resté des traces nombreuses de ces travaux des Romains, mais les guerres dont on lira plus loin le résumé empêchèrent leur entretien et, depuis de longs siècles, ces voies magnifiques et ingénieusement ouvertes sont restées sans utilité.

La vigne, introduite par l'empereur Probus, vint s'ajouter aux blés, aux lins, aux fers et à l'élevage des bêtes à laine qui enrichissaient agriculteurs et industriels. Cette culture devint tellement importante par la suite, que ceux qui s'en occupaient formèrent une puissante corporation dite des Vignerons. Jamais viticulteurs d'aucun pays ne furent plus sollicités par les Berrichons politiques de toute nuance que les vignerons du Berry.

C'est au temps de cette prospérité qu'*Avaricum* se transforma en *Biturigum*, sans autre motif visible que celui d'être en rapport avec le nom de ces habitans. Un forum, un théâtre, des temples, des arènes, attestent son importance, ainsi que celle d'autres localités et plus particulièrement Château-Meillant. Les Romains, pour rendre la voix de leurs acteurs plus sonore, élevaient la scène de leurs théâtres sur des amphores vides. Un amoncellement d'amphores à Château-Meillant en a conservé l'ingénieuse disposition.

L'empire romain, se sentant menacé de tous les côtés par l'approche des Barbares, et voulant enlever le plus possible de leurs richesses aux pays qui allaient lui échapper, pressura si fortement les Gaulois, et en particulier les Bituriges, que ceux-ci, sous le nom de Bagaudes, se mirent à piller leurs voisins. Que les provinces fussent ruinées par les Romains ou les Ostrogoths, le résultat n'était-il pas le même? C'est alors que les citoyens de Bourges, craignant pour leurs richesses, entourèrent leur ville d'épaisses murailles; elle n'en fut pas moins submergée sous le flot des Barbares, et les aigles romaines, après avoir plané pendant cinq siècles sous le ciel de la Gaule, disparurent à jamais.

En l'an 475, les Visigoths, sous la conduite d'Euric, occupaient tout le pays situé entre le Rhône, la Loire et les deux mers. Le Berry et l'Auvergne tombèrent en leurs mains. Il serait injuste de ne pas dire, à l'honneur de la seconde de ces provinces, qu'elle ne fut pas vaincue, mais cédée par Rome aux envahisseurs. L'Au-

vergne fut héroïquement défendue par Ecdicius, fils d'Avitus, beau-frère de Sidoine-Apollinaire, le grand évêque de Clermont. Peut-être en eût-il triomphé ou les eût-il lassés, si l'empereur Nepos, pour sauver ce qui lui restait de la Gaule, ne leur eût cédé le territoire des Arvernes. Que devint le Berry sous leur domination? Tout ce que l'on sait, c'est qu'il fut paisible et que le Visigoth Victorius, duc et gouverneur des sept cités de la première Aquitaine, persécuta les Bituriges pour être restés fidèles à la mémoire et à la grandeur de Rome.

La victoire de Tolbiac, où Clovis fut secondé par les évêques de la Gaule, qui voyaient en lui le soldat désigné par Dieu pour combattre les Ariens, plaça le Berry sous la domination des Francs.

A la mort de Clovis, la province fut-elle donnée à Clodomir et à Théodoric, deux de ses fils? C'est un point difficile à affirmer et qui importe peu aujourd'hui. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 558 elle fut au pouvoir de Clotaire, roi de Soissons, qui gouvernait dans les Gaules toutes les possessions des Francs. A Clotaire succède son fils Gontran, qui, quoique d'humeur peu batailleuse, versa à flots le sang des Berruyers, — on ne disait pas encore Berrichons, — pour défendre son héritage contre ses frères et ses alliés les ducs de Toulouse, de Poitiers et de Bordeaux.

Le règne de ce roi, qu'on appela, — je ne sais pourquoi, — le règne du bon roi Gontran, ne fut qu'une série de guerres sanglantes et d'expéditions lointaines. Jamais l'esprit d'aventure ne s'était manifesté en Berry et ne s'y manifesta aussi complètement qu'alors, et l'on se demande à quelle source féconde il pouvait retremper ses forces et renouveler le sang de ceux qui s'épuisaient à le défendre. Heureusement pour le bon Gontran, qu'il s'était entouré de prêtres et de Gallo-Romains qui lui inculquèrent des idées d'ordre, idées fort rares chez un descendant de rois dont toute la logique consistait à se battre vaillamment et à frapper fort.

Bourges devint un comté comme l'étaient déjà plusieurs grandes villes de France. C'était une création de Clovis, et ceux qui portaient le titre de comte étaient à la fois chefs civils et militaires. Leur diplôme d'institution leur enjoignait de garder envers le chef souverain une foi entière et inviolable, « de faire vivre dans la paix et le bon ordre, sous leur autorité, les hommes habitant dans les limites de leur juridiction, soit Francs, soit Romains, soit de toute autre nation quelconque; de se montrer les défenseurs spéciaux des veuves et des orphelins; de réprimer sévèrement les crimes des larrons et des autres malfaiteurs, afin que le peuple, trouvant la vie bonne sous leur gouvernement, se réjouisse et se

tienne en repos ; et enfin, de verser chaque année exactement dans le trésor royal ce qui revenait au fisc. » La conclusion n'est-elle pas toujours la même et de tous les temps ?

Le diplôme n'empêcha pas les nobles comtes d'amasser de scandaleuses richesses : ayant tous les pouvoirs, ils en abusèrent, et ce n'était guère qu'auprès des hauts membres du clergé ou de ce qui avait survécu à l'organisation des municipalités romaines, que les opprimés trouvaient aide et protection. Du reste, les rois francs ne réussirent pas toujours à maintenir les impôts qui avaient pesé sur les Gallo-Romains tant que le pouvoir de Rome avait duré. Les Francs eux-mêmes n'en voulaient pas payer, mais ils supportaient des charges assez sérieuses, telles que le service militaire et les dons qu'il fallait faire aux chefs lors des assemblées annuelles, ou bien à l'occasion de naissances, mariages et droits régaliens. Si les impôts romains avaient cessé pour tous, les cités, pour subvenir à leur entretien et à la conservation de leurs remparts, avaient transformé ces impôts en charges municipales. Les agens du fisc, qui surnagent toujours, même après les plus horribles naufrages, s'agitèrent si bien pour faire un recensement de gens taillables et corvéables, qu'ils réussirent à dresser des rôles de contribution. Mais, quand dans leur ardeur fiscale ils voulurent y comprendre les ecclésiastiques, les évêques intervinrent auprès du roi Dagobert, alors régnant, et telle fut leur influence, que le débonnaire monarque, effrayé des menaces de mort subite, — *accidente!* — dont un pieux ermite le menaçait, ordonna de déchirer les rôles, et qu'à l'avenir, pour conjurer toute surprise désagréable, le peuple de Bourges fût mis à l'abri de n'importe quelle exaction. On suppose bien que cette protection des princes de l'Église s'étendait sur la noblesse sénatoriale et d'épée, ainsi que sur les familles dont les membres avaient rempli de hautes fonctions. Les deux états, noblesse et clergé, qui devaient se détacher un peu plus tard si nettement du tiers-état, commençaient à se concerter et à se prêter une mutuelle assistance.

Comme il n'y avait pas d'officiers publics, ou, pour être plus clair, de notaires, et que, dans les pillages et les incendies, les titres de propriété disparaissaient souvent, voici la formule au moyen de laquelle ceux qui les avaient perdus faisaient rétablir leurs droits. Elle est extraite de la bibliothèque des chartes. « Les lois permettent que, toutes les fois qu'on a perdu ses titres de propriétés ou autres, soit par le fait d'un adversaire, soit par quelque accident, ce malheur reçoive de la publicité ; c'est pourquoi, excellent défenseur, ou vous, curie publique, composée des clercs de

saint Étienne et des hommes magnifiques de la cité de Bourges, moi qui demeure dans le pays du Berry et qui vous suis soumis, je viens vous supplier qu'après les trois jours d'affiches, formalité que j'ai observée suivant la coutume, votre bonté m'autorise à établir ce qui était contenu dans mes titres, afin que la loi soutienne et protège les stipulations au lieu de les faire périr. »

Il résulte de ce document qu'il y avait en Berry, sous la première et la seconde race, une curie, des défenseurs, et que Bourges, par ses institutions, était presque encore romaine. Il y avait, en outre, une noblesse gallo-romaine, toujours puissante, même en présence des Francs victorieux, parce que dans cette noblesse se recrutait le clergé. On ne sait rien de notre province au temps des rois fainéans et des luttes des maires du palais de la Neustrie et de l'Austrasie. Toutefois, il semble avéré que dans le gouvernement des villes par les notables, les « hommes magnifiques de la cité, » *magnifici viri civitatis*, restèrent investis d'une juridiction à laquelle une royauté soupçonneuse, jalouse de ses privilèges, devait bientôt porter atteinte.

#### V. — DE L'EMPEREUR CHARLEMAGNE A HUGUES CAPET.

Au VII<sup>e</sup> siècle, le Berry fit partie du royaume de Bourgogne, Clovis II ayant hérité de son père Dagobert, lequel avait lui-même reçu de Clotaire II toutes les possessions des Francs dans les Gaules. Mais trop de sympathies, trop de liens, le rattachaient aux provinces du Midi pour qu'il ne s'abandonnât pas au duc Eudes, dès que celui-ci, par suite de conquêtes et d'insurrections, fut devenu le maître de la seconde Aquitaine. Sans les Sarrasins, qui le vainquirent près de Bordeaux, et qui, très probablement, dévastèrent le centre de la France, peut-être eût-il triomphé de Charles-Martel, avec lequel il se mesura plusieurs fois. Celui-ci, après avoir rejeté de l'autre côté du Rhin Saxons, Bava-rois, Allemands et Suèves, alors races pillardes, toujours disposées à chercher fortune hors de chez elles, dut accourir dans les plaines de Poitiers pour y anéantir l'armée d'Abd-el-Rhaman. Eudes mort, les fils de Charles-Martel, Pépin et Carloman, triomphèrent aisément des héritiers du duc Eudes. « Pépin le Bref, dit un chroniqueur, arriva devant Bourges avec la nation entière des Francs. » Il s'en empara après un siège pénible; il y fit construire un palais, afin de bien établir que cette ville serait désormais le point d'où les rois carlovingiens surveilleraient et contiendraient les an-

ciennes provinces ennemies. On suppose que cette habitation, dont il ne reste aucun vestige, fut construite non loin des remparts gallo-romains, là où, plus tard, s'éleva le palais des rois de la troisième race, et où fut édiflée, au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, la magnifique résidence de Jean duc de Berry. La reine Bertrade séjourna longtemps à Bourges, et Pépin, son époux, y tint une de ces assemblées de la nation franque auxquelles, tous les ans, assistaient les évêques, les ducs, les comtes et les grands bénéficiers. On y discutait les mesures politiques et militaires, les lois futures, les traités; on y arrêtait encore les plans de la guerre, qui, presque toujours, éclatait à la suite de ces réunions tumultueuses.

Le règne de Charlemagne amena la paix un peu partout, ainsi que la prospérité qui toujours en résulte. Avant de disparaître de la scène du monde, le grand monarque avait compris la nécessité de donner à la seconde Aquitaine une organisation différente de celle qui fonctionnait dans les autres parties de son immense empire, et, à cet effet, il l'érigea en royaume, avec Toulouse pour capitale. C'est alors, aussi, que se forma le royaume de France, lequel subsista, presque sans modification, jusqu'à la fin du moyen âge. Il fut fondé par suite du traité de Verdun conclu, en l'année 843, entre les trois fils de Louis le Débonnaire. Les limites du royaume naissant allaient, à l'est, jusqu'à la Meuse et l'Escaut, et elles ne dépassaient, sur aucun point, la Saône et le Rhône jusqu'à ses embouchures; à l'ouest, ses limites ne différaient pas beaucoup de celles de la France d'aujourd'hui. Quant à la puissance de son roi, c'est tout différent: elle ne s'exerçait qu'entre la Seine et la Loire, de Paris à Orléans. Ce qui sauva la France des dissensions qui ensanglantèrent l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, toujours convoitée, ce qui fit son admirable unité, « c'est, dit Michelet, la transmission invariable de la couronne dans la ligne masculine; elle a donné plus de suite à la politique de nos rois; elle a balancé utilement la légèreté de notre oublieuse nation. »

A la mort de Charlemagne, ses fils indignes couvrirent ses vastes États de ruines, et le Berry dut passer par toutes les calamités de la guerre civile. Il y eut une succession d'abord lente, puis très rapide, de rois de France. En 840, c'est Charles le Chauve; en 877, c'est un fils de ce Charles, Louis le Bègue; en 879, c'est Louis III et Carloman; en 884, Charles le Gros et Eudes, de la famille capétienne, en 887. De tous ces rois, il n'y en a qu'un intéressant le Berry, car il en fut le fléau. Louis le Bègue ayant à y venger la mort de l'un de ses comtes assassinés, il s'y précipita en fou furieux, en opprima les habitans, démolit sanctuaires et églises, et abandonna Bourges aux horreurs de la famine.

Comme si ce n'était pas assez de ces calamités, les Normands remontent le cours de la Loire, poussent jusqu'à Clermont et surprennent Bourges, qu'ils pillent et qu'ils reviennent incendier dix ans après. Eudes, duc de France et comte de Paris, fils de Robert le Fort, était seul en mesure de combattre ces pillards ; les seigneurs qui, plus tard, devaient le proclamer roi, le secondèrent dans cette lutte dont il sortit victorieux. Le comte de Bourges et d'Auvergne, Guillaume le Pieux, loin de se joindre au vaillant comte de Paris pour combattre les hommes du Nord, eut l'idée étrange de lui faire opposition. Nouvelles luttes à la suite desquelles Guillaume mourut, et, avec lui, le dernier comte de Bourges. La féodalité, déjà puissante, va se développer davantage et créer en Berry un nombre considérable de centres seigneuriaux. Comment en eût-il été différemment ? Les terres de cette province, placées entre ce qu'on appelait alors la France et l'extrémité de l'Aquitaine, sans repos exposées aux influences rivales du Nord et du Midi, ne pouvaient que très difficilement s'ériger en un fief unique et puissant, et, seules, se défendre contre les entreprises de voisins ambitieux.

L'hérédité des offices royaux et des bénéfices, qui avait créé la féodalité, contribuait aussi de plus en plus au développement de celle-ci. Au début, ces offices et bénéfices, donnés à vie, devinrent par la suite héréditaires. Charles le Chauve dut s'incliner, bien à contre-cœur, devant leur douteuse légitimité. La féodalité ne sut ni se contenir ni se gouverner. Ce qui la perdit, ce ne furent point les spoliations commises sur d'impuissans vassaux, mais les dissensions qui éclataient entre seigneurs au sujet de leurs domaines, à leur manque d'unité et à la trop fréquente mise en pratique de cette maxime indigne : la force prime le droit. C'est au moment où elle s'accroît en force et en nombre, aux ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles, que s'élevèrent ces manoirs, donjons, châteaux-forts, forteresses, dont j'ai parlé au début. Les bords inégaux de l'Anglin et les rives autrefois boisées de la Creuse en furent hérissés. Tout seigneur, faible ou puissant, voulait posséder un refuge inabordable où il pût garder le fruit de ses rapines et se tenir à l'abri de représailles. Les environs en dépendaient : terres, offices, chasses, péages, foires, mouture du blé, cuisson du pain et autres droits seigneuriaux. Tellement nombreux devinrent ces nids à vautour que Charles le Chauve se vit obligé d'en ordonner la démolition.

Défense vaine et qui resta lettre morte devant le mouvement qui portait la féodalité du Berry à ne reconnaître aucun maître et à ne subir aucune loi. Ferons-nous l'historique de ces luttes ? Rien

ne serait sans doute plus dramatique, comme aussi plus monotone. Disons pourtant que les hobereaux rapaces ne parvinrent pas toujours à faire disparaître en leur faveur la liberté native des héritages, ou, comme on disait alors, « la présomption d'allodialité. » Au nord de notre première France, on disait : Nulle terre sans seigneur. Passé la Loire, la maxime était : Nul seigneur sans titre. Les seigneurs de Boibelle, en Berry, qui disaient ne tenir leur principauté que de Dieu, de leur épée et du lignage, gardèrent leur indépendance absolue jusqu'à Louis XV. Et cependant, que de redoutables voisins les menaçaient ! Comme l'a dit un historien en parlant de cette seigneurie de Boibelle, « elle maintint son indépendance, comme quelquefois un petit oiseau s'échappe plus aisément des prises du grand oiseau de proie par sa modicité. » Le prince de Boibelle battit monnaie jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle ; il avait ses soldats, réglait ses impôts, et Louis XIV lui-même respecta tous ces droits. Quand, en 1766, Louis XV devint propriétaire de Boibelle et de l'Henrichemont actuel, il fut convenu que leurs habitants seraient exemptés de contributions pendant quinze ans.

Aux comtes de Bourges succédèrent des vicaires et des vicomtes, lesquels n'avaient été jusque-là que des officiers subalternes. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ils s'attribuèrent ces hauts titres sans l'investiture royale. Des individus chargés d'emplois fort divers étaient sous leurs ordres. Comme les rois, ils avaient leur chancelier, leur sénéchal, leur bouteiller et leur viguier ou voyer, chargés de la justice et de la police. Il y avait également des vicaires et des prévôts qui prélevaient certaines amendes et exerçaient les droits de justice au nom de la vicomté, preuve qu'il y a avait un tribunal ou une cour de ce nom. Elle était composée de notables habitans, de nobles vassaux, et des personnages éminens du clergé. En 1262, le parlement de Paris devait décider que telle serait la composition des assises de Bourges et qu'elles auraient autorité pour juger les nobles. Le parlement ne faisait que confirmer probablement ce qui se pratiquait depuis l'origine des comtés.

On trouve des seigneurs du nom de Bourbon dans les premiers viguiers de Bourges, et, comme ils en remplirent longtemps les fonctions, il est permis de supposer que l'origine de leur fortune est due aux droits qu'ils percevaient sur les denrées et marchandises qui entraient dans la ville, sur les filles folles de leur corps, les duels, les gages que se donnaient les créanciers et jusque sur l'alignement des maisons et des rues. On cite parmi les grands vassaux de la vicomté de Bourges, les seigneurs de Dun sur Auron, ceux de Méhun sur l'Yèvre où mourut Charles VII ;

au nord, sur les bords de la Loire, les seigneurs d'Aix d'Angillon, de la Chapelle, de Menetou, de Château-Gordon, de Saint-Satur, de Concessault, d'Argent et d'Aubigny. Par suite d'alliances, les sires de Sully-sur-Loire se mêlèrent aux familles nobles du Berry. De celles-ci, je ne parlerai que lorsqu'elles joueront un rôle dans l'histoire de la féodalité berrichonne. Leur réputation n'était pas toujours des meilleures. C'est ainsi qu'à la fin du x<sup>e</sup> siècle, un seigneur Herbert de Seuly, possesseur d'immenses biens dans le Berry, ne se rendit fameux que par le grand nombre d'abbayes dont il s'empara par dol et violence. C'était sa spécialité. Il ne se bornait pas à piller ce qu'il y avait de bon à prendre dans le voisinage de son château, il allait, jusqu'aux rives de la Soudre, enlever à l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges une église! Elle resta dans la famille d'Herbert, jusqu'à ce que la veuve et les enfans d'Archambaud de Sully, torturés par les remords, l'eussent restituée à son propriétaire. Par église, il faut entendre les terres qui en dépendaient, les redevances, le cens, les dîmes, les offrandes, les sépultures, les baptêmes, les relevailles des femmes en couche, la bénédiction des noces, la visite des malades, les confessions, la veillée auprès des morts, en un mot, ce qu'on appelait alors un fief presbytéral. C'était une excellente mine dont beaucoup de grands seigneurs enlevaient l'exploitation aux abbés et aux moines. Grâce aux flammes de l'enfer dont les religieux menaçaient ceux qui les dépouillaient, il y avait parfois restitution, comme ce fut le cas pour l'église dérobée par Herbert; le prêtre, alors, faisait insérer dans l'acte de restitution d'effroyables malédictions contre ceux qui en méconnaîtraient la légitimité; puis il prenait l'engagement de faire dire des messes à perpétuité pour le repos de l'âme repentante, d'inscrire son nom sur l'obituaire du couvent et de lui donner une sépulture dans un lieu couvert et sanctifié. Les dalles sous lesquelles dorment dans de très vieilles basiliques tant de morts aux épitaphes élogieuses peuvent bien ne recouvrir parfois que des sujets peu dignes de vénération.

Sur la rive gauche de l'Indre, en face de ce qui est aujourd'hui Châteauroux, à l'époque lointaine où nous sommes encore, il y avait une autre seigneurie du nom de Déols, et qui fut la plus puissante du Berry. L'origine des seigneurs de ce nom remontait jusqu'à un sénateur romain du nom de Léocade, qui s'allia à une des plus grandes familles de la Gaule vaincue. L'un d'eux, Ebbes le Noble, à son retour de Jérusalem, avait fondé dans l'enceinte de son propre palais un monastère qui fut suivi de l'édification d'une abbaye célèbre du nom de Saint-Gildas. La cérémonie

de fondation du monastère eut lieu en 917, en présence du duc de Guyenne, le vieux Guillaume. Il n'en reste plus aujourd'hui, ainsi que de l'abbaye, que des ruines superbes. Noblesse obligeait à Déols, et ce serait vainement que dans la longue lignée de ses seigneurs, dont le cri de guerre était Hierusalem! Hierusalem! on chercherait un mécréant du genre d'Herbert. Ce fut Ebbes le Noble qui repoussa une invasion de Magyars chassés par je ne sais quelle tourmente de Hongrie jusqu'en Berry. Il les battit à Châtillon-sur-Indre, à Loches, puis à Orléans. Son fils Radulf ou Raoul, craignant que l'animation guerrière qui régnait au siège de sa résidence ne troublât les moines du monastère, le leur abandonna, pour construire sur la rive opposée de l'Indre, à un kilomètre de Déols, un château-fort qui prit le nom de Château Raoul, et dont nous avons fait Châteauroux. Ses fossés aux épaisses murailles, ses fenêtres étroites, sa toiture élancée et pointue, ses mâchicoulis largement ouverts, donnent bien l'idée de l'architecture féodale de ce temps-là. Le dernier abbé de l'abbaye de Déols se nommait Piau; il mourut en 1622. Henri II, prince de Condé, fit séculariser cette abbaye, ou pour mieux dire, il la fit supprimer par le pape Grégoire XV, pour mieux s'emparer des biens immenses dont elle se composait. Quant au dernier seigneur de Déols, Raoul VII, il mourut à Ravenne, à son retour de la terre-sainte. Ses deux fils s'étaient noyés en chassant sur l'étang de Grammont, situé dans la forêt de Châteauroux, et c'est à la suite de cette double catastrophe que leur père, au désespoir, avait entrepris son voyage en Palestine. Denise, sa fille, âgée de trois ans, hérita de biens immenses, qui s'étendaient du Cher à la Gartempe, un affluent de la Creuse, et comprenant presque tout le Bas-Berry. Au sud-est, ils passaient le Cher pour se prolonger sur sa rive droite. C'était un héritage de roi. Henri II, d'Angleterre, prit d'office la tutelle de Denise. On verra plus loin, par les prétentions que Philippe-Auguste éleva au sujet de cette tutelle, quelles calamités s'abattirent sur le Berry aquitain.

EDMOND PLAUCHUT.

---

LES

# MALADIES DU LANGAGE

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENS

---

- I. Th. Ribot, *les Maladies de la mémoire*. — II. Kussmaul, *les Troubles de la parole*. — III. Bernard, *De l'Aphasie et de ses diverses formes*. — IV. Ballet, *le Langage intérieur*. — V. Déjerine, *Contributions à l'étude de l'Aphasie* (Société de biologie, 1890-1891). — VI. Féré, Paulhan, etc., articles divers dans *la Revue philosophique*. — VII. Victor Egger, *la Parole intérieure*. — VIII. Stricker, *Du Langage et de la Musique*.

Parmi les résultats les plus importants que la psychologie française contemporaine a déjà obtenus, en ajoutant aux anciennes méthodes d'investigation l'expérimentation hypnotique, l'observation des malades et l'anatomie, il faut placer en première ligne l'étude du langage. Certes, aucune étude n'est moins nouvelle que celle-là; depuis qu'on fait de la philosophie, on s'occupe du langage et de ses rapports avec l'intelligence. Aristote, Locke, Leibniz, Kant, Condillac, ont médité sur ces problèmes; mais ils ne sont pas parvenus, semble-t-il, à comprendre le mode de constitution du langage; ils n'ont pas saisi la variété et l'indépendance de ses formes, comme nous pouvons le faire aujourd'hui, en employant un procédé d'analyse qu'ils n'ont pas connu : ce procédé, c'est la maladie.

Il existe, dans un grand nombre d'affections du cerveau, un symptôme psychologique d'une nature particulière, auquel on donne le nom d'*aphasie*, et qui consiste en une altération de la faculté du langage. L'aphasie réalise sur l'homme, avec une pré-

cision étonnante, une expérience de dissociation ; la pensée subsiste, c'est le signe, le mode d'expression de cette pensée, c'est-à-dire le mot, qui est aboli.

Quand une personne, à la suite d'accidens divers, est atteinte d'une aphasie complète, elle conserve son intelligence, elle peut encore se souvenir, raisonner, percevoir les objets qui l'entourent ; mais elle cesse d'être en communication avec ses semblables ; elle ne peut plus parler ni comprendre les paroles qu'on lui adresse ; elle ne sait plus écrire, et devient incapable de lire ; la mimique naturelle est le seul moyen qui lui reste pour se faire comprendre et comprendre les autres. Parfois le geste même est perdu.

Cette personne, pensera-t-on, est atteinte de paralysie. Nullement. Elle ne peut pas parler, et cependant ses organes phonateurs sont intacts ; sa langue et ses lèvres restent mobiles ; il n'y a point d'obstacle mécanique et grossier ; la lésion qui produit l'aphasie est plus délicate, plus complexe ; elle porte sur l'opération intellectuelle du langage, et non sur sa manifestation extérieure. Avant de prononcer un mot, il faut le penser ; c'est cette pensée du mot qui ne se fait plus ou se fait mal chez l'aphasique ; c'est son « langage intérieur » qui est troublé.

Examinons cet état mental, et voyons quelle lumière on peut en tirer pour l'étude de l'intelligence.

## I.

Les sciences d'observation ont une marche lente et souvent bien pénible. Si, pour connaître l'histoire de l'aphasie, nous nous reportons à une trentaine d'années, que trouvons-nous ? Des observations équivoques et des interprétations contradictoires. La notion de l'aphasie n'apparaît pas encore ; les troubles du langage sont confondus avec ceux qui proviennent des appareils périphériques de la phonation ; les médecins, en prenant leurs observations, se contentent de formules vagues comme celles-ci : le malade ne parle pas, articulation difficile ou incomplète.

Quant au siège de la lésion qui abolit le langage, on ne sait rien, absolument rien ; il y a des auteurs qui parlent encore des ridicules localisations de Gall, tandis que Bouillaud cherche à démontrer, sans convaincre personne, que le « principe législateur de la parole » siège dans les lobes antérieurs du cerveau.

En 1862, Broca intervient dans le débat, et tout change. Au lieu de fouiller dans des archives, et de chercher des argumens dans des observations anciennes et mal prises, dont on peut tirer toutes sortes de conclusions contradictoires, Broca pose le problème sous

une forme expérimentale ; il réunit des faits personnels, récents, susceptibles d'être vérifiés par tous.

Ce qu'il étudie, c'est cette forme particulière d'aphasie qui consiste dans une perte de la parole articulée. Voici dans quelles conditions cette aphasie se présente. Les malades ont une physionomie intelligente ; ils comprennent ce qu'on leur dit, se rendent compte de leur situation, et des choses qui les entourent ; ils donnent l'objet qu'on leur demande, savent compter l'argent, jouer aux cartes ou aux dominos, indiquer par leurs doigts leur âge, le nombre de leurs enfans, l'heure, l'année ; ceux qui ont appris peuvent écrire, et se servir de l'écriture pour donner des ordres, régler des affaires importantes et compliquées. Mais ils sont incapables de parler ; quel que soit leur effort, ils ne peuvent faire qu'une grande expiration, et témoignent de leur impuissance par des gestes désespérés.

Il y en a qui ne prononcent pas un mot, pas même une plainte ou un cri de douleur. Ils sont complètement muets. D'autres répètent sans cesse un vocable dénué de sens ; d'autres conservent un mot intact, et l'appliquent à tout propos et surtout hors de propos ; au lieu d'un mot, c'est parfois une phrase entière, qui revient à chaque instant, véritable cliché inaltérable auquel le malade ne peut rien changer : tel qui peut dire *bonjour* ne peut pas dire *bonbon*. Dans des formes plus légères, le malade conserve un grand nombre de mots ; mais certaines parties du discours disparaissent, notamment les substantifs, que l'aphasique est parfois obligé de remplacer par une périphrase.

Telle est l'aphasie motrice dessinée dans ses grands traits ; elle était déjà bien connue du temps de Broca, et on en trouve d'excellens exemples dans les cliniques de Trousseau, qui sont de cette époque. Broca s'est attaché à découvrir la lésion qui produit cette forme d'aphasie, et il y est arrivé avec une sûreté étonnante.

La première observation qu'il fait connaître aux sociétés savantes est celle d'un malheureux aphasique de Bicêtre, qui depuis vingt et un ans qu'il habite l'hospice a perdu l'usage de la parole ; à toutes les questions qu'on lui pose, le malade ne répond que par le monosyllabe *tan*, répété deux fois ; il est du reste intelligent, comprend tout ce qu'on lui dit, a l'oreille très fine, et passe, parmi ses camarades, pour égoïste et méchant. Frappé successivement de paralysie dans le bras droit, puis dans la jambe droite, il meurt ; et Broca, curieux d'étudier l'état de son cerveau, s'aperçoit avec étonnement que l'hémisphère cérébral gauche a été seul atteint. Quelques mois plus tard, sur un autre aphasique appelé Lelong, Broca renouvelle et confirme son observation première.

Lelong est un aphasique qui dispose encore de cinq mots français, un peu altérés. Il attache à chacun d'eux un sens différent. Quand on lui demande son nom, il répond *Lelo* pour *Lelong*. Il affirme et nie par *oui* et par *non*. Le mot *trois* sert à exprimer tous les nombres, et Lelong l'accompagne d'un geste de la main, pour rectifier les erreurs qu'il commet forcément avec un seul nom de nombre. Enfin, avec le mot *toujours*, il fait les réponses auxquelles ne peut servir aucun des mots précédens. Chez ce malade, la lésion est mieux limitée que dans le premier cas, mais la région est la même ; c'est l'hémisphère gauche, plus exactement la troisième circonvolution frontale gauche. Très surpris par ces premiers résultats, qui semblent bouleverser tous les principes de physiologie, Broca multiplie ses recherches. Le problème qu'il poursuit tient en suspens l'attention du monde savant. « Les observations se succèdent rapidement, dit un écrivain contemporain, et leurs auteurs ne revendiquent jamais aucune part dans la découverte. C'est le problème si parfaitement posé par Broca qu'ils veulent résoudre affirmativement ou négativement. MM. Trousseau, Gubler, Charcot, Vulpian lui laissent le mérite de la découverte et la responsabilité de l'erreur. » En avril 1863, Broca a déjà réuni huit faits confirmatifs ; en mars de l'année suivante, ce nombre s'élève à vingt. Dès lors, le problème est résolu, le siège du langage articulé est fixé. Aujourd'hui, à trente ans de distance, les observateurs les plus compétens disent qu'on n'a pas encore rencontré une seule exception sérieuse à la règle posée par Broca.

Considérons un moment ce que cette lésion présente d'intéressant et de caractéristique. Elle siège, avons-nous dit, au pied de la troisième circonvolution frontale gauche ; il y a là une petite quantité de substance grise qui doit être considérée comme l'organe du langage articulé, et dont l'intégrité est nécessaire pour que l'individu puisse exprimer ses pensées par la parole. Ce qui est bien curieux, c'est que la circonvolution de l'hémisphère gauche paraît seule jouer ce rôle. Broca a été le premier frappé d'un fait aussi subversif. C'est avec un « étonnement voisin de la stupéfaction » qu'il signale, dès sa seconde observation, la prédilection étrange de la lésion qui produit l'aphasie pour la moitié gauche du cerveau. Ses adversaires ont même cru trouver dans cette localisation un argument contre sa découverte. Vulpian soutenait que les hémisphères cérébraux doivent avoir les mêmes fonctions symétriquement. Mais les observations doivent prévaloir sur toutes les théories, et aussi, à plus forte raison, sur de simples idées préconçues : c'est un fait que la lésion qui provoque l'aphasie siège à gauche ; et de plus, contre-épreuve intéressante, les

destructions de la troisième circonvolution frontale dans l'hémisphère droit ne produisent point d'aphasie. Broca, au lieu de s'insurger contre les faits, en a donné une explication très ingénieuse et très juste, qui est restée dans la science. Il a remarqué qu'un grand nombre d'actes mécaniques, et en particulier les plus délicats, comme ceux d'écrire, de dessiner, etc., sont exécutés presque exclusivement par la main droite; l'imitation, l'éducation, probablement aussi des influences héréditaires, ont amené ce résultat. Dans toutes les races, les individus sont droitiers des membres; il n'y a d'exception, à ce que prétend M. Lombroso, que pour les criminels, qui sont ambidextres. Or, comme les mouvements du côté droit sont, par suite d'un entre-croisement des fibres motrices, dirigés par l'hémisphère gauche, il en résulte que les individus droitiers de leurs membres sont gauchers du cerveau; c'est notamment avec leur hémisphère de gauche qu'ils écrivent. L'enfant, a conclu Broca, apprend à se servir de cet hémisphère gauche pour parler, comme pour écrire, comme pour exécuter un travail mécanique un peu difficile, et voilà pourquoi la lésion qui produit l'aphasie siège à gauche. Supposons un gaucher frappé d'aphasie, alors les conditions seront interverties; il se sert de l'hémisphère droit pour accomplir les actes complexes et délicats, et notamment pour parler, c'est à droite qu'il faudra chercher la lésion; et, en effet, c'est à droite qu'on l'a trouvée.

## II.

Après la découverte de Broca, il y eut un temps d'arrêt dans l'histoire de l'aphasie; cette histoire semblait terminée. On ne s'apercevait pas que la lésion, très restreinte et très spéciale, que Broca avait découverte, correspondait seulement à une espèce d'aphasie, à la perte de la parole. Les altérations du langage sont bien plus variées et plus nombreuses, et tel individu qui est privé de la parole présente souvent plusieurs autres troubles aphasiques; par exemple, il ne peut plus lire ni écrire. On considérait ces symptômes comme des effets secondaires, liés à la perte du langage articulé, et, faute d'une étude psychologique sérieuse, on négligeait ces complications. Cependant une réaction lente commença à se dessiner. Il parut différens travaux sur l'aphasie où l'on montrait que ces troubles du langage, considérés comme secondaires, peuvent occuper le premier plan et prendre une importance énorme. Nous ne donnons pas de noms d'auteurs, il faudrait en citer trop. Disons seulement que, si la démonstration a réussi à convaincre tout le monde, c'est qu'elle a été faite au

moyen d'observations simples, dans lesquelles l'altération du langage se montre à l'état d'isolement complet. On doit ajouter, aujourd'hui, à l'aphasie motrice de Broca, trois autres formes d'aphasie : la cécité verbale, la surdité verbale et l'agraphie. Ce sont là des entités distinctes et non des effets secondaires, comme on le croyait autrefois. Chacune de ces altérations du langage est produite par une lésion qui lui est propre et qui siège dans l'hémisphère gauche du cerveau, comme la lésion de l'aphasie motrice.

Les faits nouveaux ont élargi la notion ancienne de l'aphasie ; on ne comprend plus sous ce nom les troubles seuls de la parole, mais « toutes les modifications si variées, si subtiles parfois que peut présenter, dans l'état de maladie, la faculté que possède l'homme d'exprimer sa pensée par des signes. » Ces troubles du langage se présentent sous deux formes principales : le malade ne comprend pas la pensée d'autrui ou il n'arrive pas à exprimer la sienne ; en d'autres termes, défaut de perception et défaut d'expression. Nous allons commencer par étudier les altérations qui se produisent dans la perception des signes, en retraçant les principaux caractères de la cécité verbale.

La *cécité verbale*, comme l'indique l'heureux nom donné à ce symptôme, est une cécité pour les mots seulement ; elle met une personne dans l'impossibilité de comprendre le sens des lettres, des syllabes placées sous ses yeux ; le malade, qui a appris à lire, qui lisait naguère, ne comprend plus rien à la lecture ; les bénéfices de son éducation antérieure sont supprimés, il est devenu un illettré.

Quelle est la cause de ce trouble singulier ? Il ne faut pas la chercher dans une lésion périphérique de l'œil, ou dans une abolition de la fonction visuelle ; le sujet continue à voir, bien qu'il existe le plus souvent, avec la cécité verbale, un obscurcissement d'une partie du champ visuel ; la vue est conservée, et serait en tout cas bien suffisante pour permettre la lecture, car le malade distingue nettement les lettres du livre qu'on place sous ses yeux. Il en reconnaît la silhouette et l'arrangement, il peut les copier ; mais ces lettres n'ont pour lui aucun sens, elles ne lui suggèrent aucune idée ; les caractères écrits de sa propre langue lui donnent la même impression que les caractères d'une langue inconnue, de l'hébreu ou du sanscrit. La cécité verbale consiste donc, au point de vue psychologique, dans une altération de l'opération mentale de la perception ; c'est un ordre particulier de perceptions qui est paralysé, les perceptions visuelles acquises et compliquées de la lecture. Le plus souvent, les autres perceptions visuelles conti-

nuent à se faire correctement, et le malade reconnaît les objets qu'on lui présente et peut en indiquer clairement l'usage. On en a vu qui jouent aux cartes et aux dominos, bien qu'ils soient devenus incapables de lire.

Le plus souvent, la cécité verbale accompagne d'autres troubles aphasiques au milieu desquels on a parfois peine à la discerner, mais on connaît des observations très pures où le malade présente le seul symptôme de la cécité verbale : il peut parler, écrire, il comprend ce qu'on lui dit ; mais les mots écrits, les livres et les journaux ne signifient plus rien pour lui. Tel est ce malade dont M. Charcot a longuement raconté l'histoire intéressante. C'est un commerçant intelligent et actif qui, un jour, pendant une partie de chasse, perd connaissance. En revenant à lui, il se trouve paralysé du bras et de la jambe du côté droit ; il bredouille, dit un mot pour un autre ; peu à peu la paralysie s'amende. Quinze jours après l'accident, il se croit à peu près rétabli ; il n'éprouve plus guère de difficulté de la parole, il dit seulement de temps en temps un mot pour un autre. La main est assez libre pour qu'il puisse écrire très lisiblement. Il veut donner un ordre relatif à ses affaires, prend une plume et écrit. Croyant avoir oublié quelque chose, il demande sa lettre pour la compléter, veut la relire, et c'est alors que se révèle dans toute son originalité le phénomène de la cécité verbale. Il avait pu écrire, mais il lui était impossible de relire sa propre écriture. A partir de la même époque, il s'est aperçu qu'il lui était impossible de lire un imprimé, tout autant et encore plus qu'une page d'écriture. Pour le guérir, on fut obligé de lui apprendre à lire, comme on aurait fait avec un petit enfant. La rééducation fut assez longue.

Cette observation instructive nous présente réunis deux faits qui sont, en apparence au moins, tout à fait incompatibles : la possibilité d'écrire et l'impossibilité de lire. Les psychologues n'auraient jamais pensé à isoler la faculté de lire et celle d'écrire. C'est la maladie qui montre que ces deux opérations sont indépendantes, et que par conséquent elles doivent s'accomplir au moyen d'éléments distincts. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce sujet.

La *surdité verbale*, autre forme d'aphasie sensorielle, est pour le sens de l'ouïe ce que la cécité verbale est pour le sens de la vue. Ces deux aphasies sont en quelque sorte calquées l'une sur l'autre. Il est donc inutile de suivre dans les deux cas le même ordre d'exposition ; nous serions obligé de nous répéter. Changeons notre point de vue, et examinons les faits sous un jour un peu différent.

Qu'est-ce que l'audition ? On peut donner à ce mot plusieurs

sens bien différens ; on peut distinguer trois espèces d'auditions : 1° l'audition sensorielle ; c'est la perception brute du son comme tel, et de ses qualités élémentaires, de son intensité, de sa hauteur et de son timbre ; 2° la perception des sons, avec intelligence de leur nature et de leur origine ; nous reconnaissons dans la rue le roulement d'une voiture sur le pavé, la parole d'une personne qui cause, le cri de l'enfant, l'aboïement du chien ; tous ces bruits sont des signes que nous interprétons, et auxquels nous attachons l'idée d'un objet ; c'est l'audition des objets ; 3° enfin, la perception des mots, c'est-à-dire la compréhension des paroles entendues ; c'est l'audition verbale.

C'est cette dernière audition qui est abolie dans ce qu'on appelle la surdité verbale. Le malade atteint de cette surdité particulière peut ne rien perdre de son acuité auditive ; on a même remarqué que parfois son ouïe est assez fine pour entendre la chute d'une épingle sur le parquet ; si on l'interpelle vivement, si on pousse un cri derrière lui, il se retourne ; il a entendu. Bien plus, l'audition de choses est conservée ; ce malade peut reconnaître la nature, comme la direction, des bruits qu'il entend. Mais il ne comprend rien à ce qu'on lui dit ; le mot prononcé devant lui n'éveille point d'idée ; il n'est pas entendu comme mot. Le malade est, en quelque sorte, dans la situation d'une personne transportée au milieu d'un peuple parlant une langue inconnue.

Cette altération du langage a été constatée depuis longtemps, et on la retrouve dans une foule d'observations anciennes ; mais le phénomène ne se présentait pas isolé ; le malade qui ne comprenait pas la parole parlée avait d'autres troubles du langage, par exemple il ne parlait pas ; la perte de la parole spontanée semblait expliquer le reste ; c'est une personne qui a oublié les mots, disait-on ; de même qu'elle ne les trouve pas, quand elle veut les prononcer, de même elle ne les reconnaît pas quand elle les entend prononcer par d'autres. Ces explications superficielles ont dû être abandonnées le jour où l'on a vu que la surdité verbale peut coïncider avec la conservation de la parole, et que par conséquent les deux opérations sont distinctes et indépendantes.

Cette indépendance était bien manifeste chez un malade de Wernicke, qui répondait aux questions orales, mais sans les comprendre. On lui demande : « Comment allez-vous ? — Je me porte très bien, je vous remercie. — Quel est votre âge ? — Cela va bien, merci. — Quel est votre âge ? — Voulez-vous dire comment je m'appelle, comment j'entends ? — Je voudrais savoir quel est votre âge ? — Justement, je ne le sais pas, comment je l'entends appeler, etc. » Ainsi, ce malade ne comprenait pas ce qu'on lui

disait, mais pouvait parler. Un autre, dont l'observation est rapportée par Giraudeau, pouvait en outre lire et écrire; de sorte qu'il comprenait les questions qu'on lui adressait par écrit, et pouvait y répondre, soit par écrit, soit de vive voix. Mais le mot sonore, le mot qui retentissait à ses oreilles était pour lui aussi dénué de sens précis que le bruit du vent ou le roulement d'une voiture.

La surdité et la cécité verbales sont, remarquons-le, des aphasies sensorielles, qui empêchent les malades de comprendre le langage d'autrui. Il existe en outre des aphasies motrices, qui empêchent le malade d'exprimer sa pensée. Ces aphasies motrices sont aussi bien limitées, aussi indépendantes que les autres, et peuvent exister à l'état de pureté, sans complication d'aucune sorte; le malade comprend la parole parlée et la parole écrite, mais il devient incapable de parler ou d'écrire.

La perte de la parole articulée, ou aphasie motrice d'articulation, nous est déjà connue; nous en avons dit quelques mots en relatant les belles observations de Broca; nous n'y reviendrons pas pour le moment. Il nous reste à dire un mot d'une seconde forme d'aphasie motrice, l'*agraphie*.

On désigne sous le nom d'*agraphie* la perte de la faculté d'écrire; c'est une maladie du langage, qui est restée obscure et négligée jusqu'en ces dernières années; on se contentait en général de cette remarque banale et peu juste que les aphasiques (ceux qui sont privés de l'usage de la parole) écrivent au moins aussi mal qu'ils parlent, et que ceux qui ne peuvent pas parler du tout sont également incapables d'écrire. Il a fallu qu'on rencontrât des observations où l'*agraphie* existe seule pour qu'on comprît que cette altération du langage peut être produite par une lésion spéciale, et n'est pas une conséquence nécessaire de la perte de la parole. Cependant cette démonstration n'a pas encore été donnée en termes définitifs; il y a des auteurs qui considèrent l'*agraphie* comme une forme particulière d'aphasie; d'autres n'y voient qu'un effet d'autres troubles du langage. La question est encore à l'étude.

On vient d'étudier quatre formes principales d'aphasie; ce nombre de quatre n'a rien de nécessaire ni de fatidique; il est vrai d'une vérité approximative, comme le nombre sept pour les couleurs du spectre; on n'a guère analysé jusqu'ici que quatre formes d'aphasie: certainement il en existe bien d'autres, telles que l'abolition du geste et de la mimique, la cécité musicale, etc.

## III.

Nous connaissons les faits; il s'agit maintenant de les analyser, et de voir quelle lumière on peut en tirer pour l'explication du mécanisme du langage. Ce n'est pas aux auteurs anciens que nous demanderons des renseignemens sur ce point délicat; ils n'ont trouvé que des explications extrêmement confuses; un mot semble les avoir beaucoup embarrassés, c'est celui d'*amnésie*. On entend par amnésie en médecine la perte de mémoire. Les auteurs se sont demandé quel rapport il existe entre l'amnésie et l'aphasie, et quelques-uns, les moins prudents, se sont efforcés de distinguer les deux choses; travail absolument stérile, puisque l'aphasie est l'altération d'une opération psychologique, le langage, dont l'acquisition repose sur la mémoire. Le langage est la mise en œuvre de la mémoire des signes, et par conséquent la perte du langage suppose une amnésie des signes.

C'est M. Charcot qui a construit la théorie psychologique la plus complète du langage, en se servant des élémens fournis par l'aphasie. Il est juste de remarquer que, bien avant cet éminent auteur, divers observateurs ont élucidé certains points importants, et que Broca, par exemple, a parfaitement saisi le mécanisme de l'aphasie motrice, qu'il considérait comme un trouble de coordination; mais nous préférons exposer ici la théorie de M. Charcot, parce qu'elle embrasse tous les cas connus d'aphasie; elle est claire, complète, d'une belle ordonnance, peut-être légèrement schématique; mieux que toute autre, elle se prête à une discussion de psychologie. Son principal caractère est de présenter un décalque des faits cliniques. M. Charcot a pris pour point de départ l'existence de quatre formes d'aphasie, dont chacune est indépendante des autres, car elle peut se présenter isolément; il a donc été conduit à admettre que le langage, dont ces phénomènes sont des altérations diverses, est lui aussi composé d'un certain nombre d'opérations mentales autonomes; et, comme ces opérations sont en définitive des acquisitions de la mémoire, il en résulte que chaque individu possède, quand il emploie le langage conventionnel, quatre espèces de mémoire; il y a une mémoire spéciale pour la lecture, une autre pour la compréhension des mots entendus, une autre pour l'expression des mots par la parole, et une quatrième pour leur traduction graphique. Chacune de ces mémoires utilise des matériaux qui lui sont propres; elle se suffit à elle-même et n'a pas besoin du concours des autres pour jouer son rôle.

Cette théorie de la pluralité des mémoires est, dans une certaine

mesure, nouvelle en psychologie. Les anciens auteurs ne l'ont pas connue; pour eux, la mémoire est une faculté unique, toujours identique à elle-même; ils étaient trop bons observateurs pour n'avoir pas remarqué que chaque personne n'évoque pas avec la même exactitude tous les genres de souvenirs; mais ces inégalités naturelles des diverses formes de la mémoire étaient mises sur le compte de l'attention et de l'habitude. M. Taine, puis M. Ribot, ont réagi contre cette tendance, M. Charcot a définitivement établi l'existence des mémoires partielles, au moyen d'observations irréfutables. Indiquons maintenant, à la lumière des idées précédentes, comment le langage se constitue. L'enfant apprend sa langue par deux opérations qui, bien qu'elles se mêlent et se combinent de la façon la plus complète, sont distinctes de nature; il retient les paroles qu'on prononce devant lui, et il essaie de les répéter; la première opération met en œuvre la mémoire auditive, et la seconde la mémoire motrice d'articulation. Supposons que, voulant apprendre à l'enfant le nom d'un objet nouveau pour lui, on lui montre une cloche; en même temps on la lui fait toucher et on la fait vibrer à ses oreilles; on lui donne ainsi un certain nombre de sensations, qui en se groupant dans sa mémoire représenteront l'idée de la cloche; il aura la notion de l'objet. Si en même temps qu'on lui désigne l'objet, on lui en dit le nom, si on prononce à haute voix le mot: « cloche! » on provoque une sensation auditive, qui, en se déposant dans sa mémoire, deviendra une image, l'image auditive du mot. L'image auditive s'associe avec l'idée de l'objet, et ceci ne se fait pas sans beaucoup de tâtonnemens et d'erreurs, l'enfant comprendra désormais le sens du mot cloche, quand il l'entendra prononcer; il aura ce que nous avons appelé de l'audition verbale.

Jusqu'ici la mémoire auditive a seule été sollicitée. Bientôt l'enfant, poussé par ce besoin d'imitation qui lui rend de si grands services, va chercher à prononcer à son tour les mots qu'on lui a appris; il s'efforce de coordonner les mouvemens de son appareil phonateur pour articuler ce son spécial; s'il est encore inexpérimenté, il tâtonne, hésite, se trompe, se reprend; il utilise les sons qu'il articule déjà, il les modifie dans le sens désirable, et le mot est prononcé. Par l'exercice, la coordination se perfectionne; une trace en reste, ce qu'on appelle aujourd'hui un *résidu moteur*; il en résulte qu'à l'avenir l'enfant aura moins de peine à prononcer le même mot, parce qu'il sait comment on doit mouvoir la langue et les lèvres; bref, il a acquis la mémoire motrice du mot.

Plus tard, l'éducation intervient, l'enfant apprend à lire et à écrire; ce sont deux modes perfectionnés du langage qui s'acquiè-

rent par les mêmes procédés que les précédens. Quand l'enfant apprend à lire, il grave dans son esprit la forme des lettres, leur silhouette visible, et il associe ces images visuelles aux autres images du mot qu'il possède déjà. L'acquisition de l'écriture se fait par le souvenir des mouvemens nécessaires pour tracer les lettres, c'est une mémoire motrice graphique. Ainsi, le langage est la mise en œuvre de quatre mémoires principales; chaque mot de la langue peut donner lieu à quatre opérations psychologiques; il peut être représenté par quatre images; il est, suivant les occasions, une forme visible, un son, une articulation de la voix, un mouvement de la main.

Ces quelques notions suffisent pour faire comprendre, au moins d'une manière schématique et abrégée, le mécanisme des différentes formes de l'aphasie et la raison de leur indépendance. Si c'est la mémoire visuelle qui est atteinte, c'est-à-dire si une personne perd la mémoire visuelle des signes écrits, et cette mémoire seulement, elle ne pourra plus reconnaître l'écriture qu'on place sous ses yeux: cette écriture ne lui rappellera aucun souvenir antérieur, elle paraîtra nouvelle, et par conséquent n'éveillera aucune idée. La mémoire auditive des mots est-elle perdue, la personne entendra les mots qu'on prononce devant elle; mais ces mots, n'éveillant pas l'écho auditif des mots semblables qu'elle a déjà entendus, retentiront à son oreille comme les accens d'une langue nouvelle et inconnue; elle ne comprendra pas. Si c'est la mémoire motrice d'articulation qui est atteinte, la personne ne saura plus comment il faut s'y prendre pour articuler des sons intelligens; elle ne pourra plus prononcer les mots, elle deviendra aphasique. Enfin, si la mémoire motrice graphique est perdue, la personne ne se rappellera plus la série des mouvemens à exécuter avec les doigts et la main pour tracer des lettres, elle ne pourra plus écrire et deviendra agraphique. En résumé, chaque mode du langage a sa mémoire, ce qui fait autant de mémoires partielles et indépendantes qu'il y a de modes d'expression de la pensée; une de ces mémoires est-elle compromise, un mode d'expression est perdu, mais les autres sont conservés ou peuvent l'être.

Un petit détail d'observation que nous n'avons pas encore mentionné fera bien comprendre cette action indépendante des mémoires dans l'aphasie. On se rappelle l'histoire de ce malade qui ne pouvait plus relire l'écriture qu'il venait de tracer; affecté de cécité verbale, il avait perdu l'image visuelle du mot, de sorte que la vue du caractère écrit ne provoquait aucune idée. Mais il avait imaginé un artifice pour comprendre le sens des mots, il lisait avec sa mémoire motrice; c'est ce qu'on remarqua un jour, pen-

dant qu'il cherchait à épeler des lettres; avec l'extrémité de l'index de sa main droite, il retraçait successivement toutes les lettres; ces mouvemens de sa main lui donnaient l'image motrice du mot, et de la sorte, il parvenait à lire en écrivant.

Cette conception de l'aphasie a été résumée et en quelque sorte matérialisée dans un schéma que nous n'avons pas besoin de reproduire; le lecteur, en suivant notre texte, pourra le retracer du bout de sa plume. Quatre mémoires, avons-nous dit, servent de fondement au langage. Représentons les centres nerveux affectés à ces mémoires, ou, comme dit Kussmaul, les *ateliers* de ces images, par quatre petits cercles, qu'on peut disposer en carré, pour la commodité du dessin; au centre du carré on placera un cinquième cercle pour représenter le centre des idées, appelé parfois par les physiologistes le *sensorium commune*; tout ceci est purement conventionnel, bien entendu; ce sont des symboles, rien de plus; mais ils peuvent être utiles et éclaircir nos idées. Pour compléter le schéma, il faut, par un signe, représenter les organes périphériques; l'œil sera mis en relation avec le centre de la mémoire visuelle par un trait d'union; l'oreille, de même, avec le centre auditif; la main avec le centre graphique, la bouche avec le centre de l'articulation. Un dernier détail, et notre dessin est terminé; il faut marquer les relations multiples qui existent entre les quatre centres du langage; prenons la lecture; après avoir lu un mot, on peut le prononcer à haute voix ou l'écrire, et cela sans le comprendre; il y a donc une communication à indiquer entre ces trois centres, et on le fera en établissant entre ces cercles un trait d'union. On peut même considérer *a priori* comme infiniment probable que chaque centre est ou doit être à l'occasion en communication avec n'importe lequel des quatre autres centres; il faut donc que de chacun d'eux partent trois traits d'union, sans compter ceux qui se rendent aux organes périphériques. Tout cet ensemble de lignes complique un peu la figure, mais seulement à première vue; et nous sommes persuadé que les lecteurs qui ont bien voulu en construire une, tout en lisant notre texte, n'auront nulle peine à s'y retrouver.

#### IV.

La théorie qu'on vient de lire est trop simple pour rendre compte de toutes les complications de l'aphasie. On a été obligé de la modifier, en tenant compte d'un grand nombre de facteurs, que je crois pouvoir réduire à deux: la constitution psychique du malade, et le siège anatomique de la lésion qui produit l'aphasie.

Les idées que M. Charcot a émises le premier sur la constitution psychologique de l'individu ont eu un grand retentissement dans le monde philosophique comme dans le monde médical. On en trouve la preuve dans de nombreux travaux publiés depuis; chacun parle aujourd'hui du type visuel, du type auditif et du type moteur; on en parle un peu à tort et à travers, on en use et on en abuse; mais il reste un fait bien acquis, c'est que nous ne sommes pas construits tous sur le même modèle, c'est que nous avons chacun notre manière de nous souvenir, de penser, de raisonner, et que notre psychologie intellectuelle, comme nos sentiments et nos passions, porte une marque personnelle; cette marque résulte en particulier de la prépondérance que certaines sensations et certaines images acquièrent dans nos habitudes d'esprit. Ceci sera facile à comprendre au moyen de quelques exemples; empruntons-les à l'étude du langage intérieur.

Quand nous pensons avec un peu de netteté, mais sans parler, la pensée se présente à nous accompagnée de son signe. Ce signe, c'est un mot qui, dans ce cas, reste intérieur, et n'a pas assez de force pour s'exprimer au dehors par un mouvement ou un geste. Quelle est la nature de ce signe? Il varie beaucoup suivant les individus, quoique chacun s'imagine volontiers que tout le monde lui ressemble. Pour les uns, c'est un murmure intérieur, vague et confus, parfois une vraie parole nette et bien timbrée, qui accompagne le cours de la pensée; ces personnes s'entendent penser, elles se représentent les mots sous forme d'images auditives, ce sont des *auditifs*. M. Egger, qui a écrit un bel ouvrage sur la *Parole intérieure*, paraît faire partie de cette catégorie, où doivent probablement figurer beaucoup de musiciens. Il en est d'autres, plus rares à la vérité, qui, au lieu d'entendre le mot pensé, le lisent; chez eux, l'idée ne suggère pas une image verbale, mais une image visuelle. Appelés à faire un cours, ils le prononcent en lisant mentalement leur manuscrit. On les appelle des *visuels*. Il est à remarquer que, sans doute par un effet de notre éducation, qui nous familiarise avec les mots entendus avant de nous apprendre à lire, la mémoire verbale est plus souvent auditive que visuelle. C'est quand on veut se représenter un objet concret, comme un chien, une fleur, une maison, qu'on fait appel à la vision mentale; si on pense au mot, on se le représente le plus souvent sous la forme du son. Il y a cependant des exceptions à cette règle; les recherches toutes récentes de M. Ribot l'ont prouvé; certaines personnes, priées de penser à un objet matériel et d'indiquer l'image qui s'est formée la première à l'esprit, disent qu'elles ont vu le nom écrit de cet objet; elles ont eu une *image visuelle typo-*

*graphique*. Voici maintenant le *type moteur*, celui qui ne peut pas penser à un mot sans une tendance à l'articuler. M. Stricker, qui relève de ce type, a décrit son cas avec beaucoup de détails; il ne peut penser à un mot ou à une lettre, à un son, sans en avoir une sensation distincte dans les organes articulatoires, par exemple dans les lèvres quand il pense à la consonne B. Enfin, pour terminer, citons le *type indifférent*; il peut à volonté faire appel à toutes les mémoires, c'est un type terne et incolore, mais il représente le parfait équilibre des fonctions.

Chacun des individus appartenant à un type distinct se sert à sa façon de l'appareil compliqué du langage; il emploie de préférence une de ses mémoires et néglige les autres. L'auditif, pour prendre un exemple qui suffira, fait une application de l'image auditive à toutes les formes du langage; ainsi : 1° dans l'audition, il utilise l'image auditive pour comprendre ce qu'on lui dit; c'est, du reste, la règle commune; 2° dans la lecture, les signes visuels n'éveillent chez lui l'idée que par l'intermédiaire de l'audition; il ne comprend le sens du mot lu, du mot maison, par exemple, que parce que le caractère imprimé qu'il a sous les yeux évoque le souvenir d'un son articulé. Ce phénomène n'est peut-être pas particulier à l'auditif. Quelques auteurs, Lichtheim, par exemple, ont soutenu que chez tous les individus le centre visuel des mots est subordonné au centre acoustique; 3° dans la parole spontanée, il entend retentir en lui les mots avant de les prononcer; 4° dans les mouvemens de l'écriture spontanée, c'est aussi l'image auditive qui dirige sa main. Cet auditif est-il frappé dans une de ses circonvolutions cérébrales, que va-t-il en résulter? La destruction de la mémoire auditive des mots produira des effets bien plus graves que celle des autres mémoires; car elle le privera, dans une certaine mesure, de tous les modes d'expression; il perdra la faculté de lire, d'écrire et de parler; il deviendra un aphasique complet. Ce sont là, si je puis proposer un terme nouveau, des *aphasies par induction*; il est souvent difficile de les distinguer des aphasies ordinaires; le médecin se guide au moyen de petits signes parfois insignifiants ou inconstans; par exemple, l'aphasie par induction peut s'amender; elle cesse le jour où le malade a appris à utiliser les mémoires qui lui restent; puis le trouble du langage est moins profond que dans le cas où le centre même est détruit; l'auditif, qui ne peut plus parler, parce qu'il a perdu les images auditives des mots, conserve néanmoins le centre moteur verbal; ce centre peut donc continuer à fonctionner et des mots sont prononcés correctement; ce qui manque, c'est l'action directrice que les images auditives exerçaient sur la

parole; ainsi le malade dit souvent un mot pour un autre et son langage devient parfois inintelligible (paraphasie).

Nous avons remarqué tout à l'heure que le siège de la lésion qui produit l'aphasie peut en modifier profondément la physionomie et faire apparaître des complications spéciales. C'est là une étude toute récente; il n'y a pas dix ans qu'on l'a entreprise, et les résultats qu'on a déjà obtenus sont extrêmement curieux; je voudrais montrer en quoi ils intéressent la psychologie d'une manière spéciale. Les recherches que nous faisons sur les états de conscience nous amènent à constater deux ordres de phénomènes primordiaux dans l'intelligence: des images et des associations. D'autre part, les études que les anatomistes poursuivent à l'aide du microscope et des réactifs sur la structure interne des centres nerveux leur montrent que ces centres sont composés de deux élémens principaux: des cellules et des fibres. Le parallèle entre ces deux ordres de résultats est trop facile à établir pour qu'on l'ait négligé, et grâce à ce parallèle on a cherché à pénétrer dans le mécanisme intime de la substance nerveuse. Je crois qu'on n'a encore trouvé que des hypothèses, et que jusqu'ici les hypothèses faites restent invérifiables; ces études sont difficiles, pleines d'écueils; et tel résultat anatomique paraît très simple à interpréter pour un psychologue, tandis que l'histologiste le trouve enveloppé d'obscurité. On doit donc accueillir avec empressement toutes les lumières nouvelles que les études de psychologie sont susceptibles d'apporter. Il faut, ce nous semble, compter sur l'aphasie. Les altérations cérébrales qui produisent ce symptôme présentent cet intérêt qu'elles frappent, dans certains cas, les centres nerveux eux-mêmes, situés dans l'écorce grise du cerveau, et dans d'autres cas, les fibres qui sont placées au-dessous de ces centres et y aboutissent. Il y a donc tantôt lésion isolée des cellules, tantôt lésion isolée des fibres. L'étude comparative des effets psychologiques produits par ces deux espèces de lésions mérite donc un examen attentif; elle promet beaucoup.

On désigne en Allemagne sous le nom d'aphasies *de conductibilité* les altérations du langage produites par la seule destruction des fibres; M. Déjerine, qui depuis plusieurs années étudie cette forme d'aphasie, en a rapporté des exemples typiques; citons celui d'une malade qui peut lire à haute voix, mais sans comprendre ce qu'elle lit; la lésion ne porte pas sur le centre de la mémoire visuelle ou auditive, car dans ce cas la lecture ne pourrait pas se faire; il y a rupture des communications entre les centres des mots et le centre des idées. C'est ce qui se passe aussi chez certains malades qui répètent comme des échos les mots qu'on prononce

devant eux, mais sans en percevoir la signification. Il y a une variété d'aphasie de conductibilité qui est bien curieuse et mérite une mention ; on lui a donné le nom d'aphasie motrice sous-corticale, pour indiquer que la lésion n'intéresse pas la couche de substance grise qui forme l'écorce du cerveau, mais seulement les fibres blanches conductrices qui se trouvent au-dessous. Si nous envisageons le siège de la lésion au point de vue psychologique, nous nous exprimerons un peu autrement ; nous dirons que le centre moteur des mots n'est pas détruit, mais que les communications entre ce centre et les organes phonateurs sont suspendues. Il en résulte une conséquence curieuse ; le malade peut se représenter le mot sous la forme motrice, bien que son larynx reste muet : pouvant se représenter le mot, il perçoit le nombre de syllabes dont il est composé, et indique ce nombre, si on le lui demande, par un signe quelconque, par exemple des pressions de la main.

En résumé, on voit que nous connaissons aujourd'hui trois formes d'aphasie : l'aphasie par lésion directe des centres verbaux, l'aphasie par induction, et l'aphasie de conductibilité. Ces formes diverses sont souvent bien difficiles à démêler et à reconnaître. Nous avons tenu à en parler pour montrer la complexité des études expérimentales, et notre exposition n'aurait pas été fidèle si nous les avions négligées.

Et maintenant, écartons les détails des observations particulières, pour nous en tenir à une vue d'ensemble. Quelle est la conclusion à retenir, après une étude psychologique de l'aphasie ? Quel est l'enseignement qui se dégage des faits pathologiques ? Trois propositions le résument, à notre avis : d'abord, pluralité et indépendance des mémoires verbales, qui se distinguent par la nature des images évoquées ; en second lieu, prépondérance fréquente d'une de ces mémoires sur les autres ; et enfin solidarité, concours harmonieux de toutes ces mémoires, de façon à former, dans les conditions normales, cet ensemble bien coordonné de sensations, de pensées et d'actes qu'on appelle le langage.

Ne croyons pas ces faits contradictoires : ne nous étonnons pas que des activités psychologiques puissent à la fois garder leur individualité et concourir à une œuvre commune. C'est là le secret de l'organisation et de la vie.

---

UNE

# ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

---

## LE COMMERCE EN GRANDS MAGASINS.

---

Le commerce en grands magasins est, en ce moment, l'objet de nombreuses attaques. Ces attaques ne sont pas nouvelles. Elles se sont produites, avec plus ou moins d'acuité, à l'avènement de toutes les transformations économiques et commerciales. De tout temps, le concurrent a vu d'un œil jaloux son voisin plus actif ou plus intelligent développer son exploitation, attirer la clientèle par des avantages nouveaux, agrandir et embellir son installation, alors que lui, restait stationnaire ou déperissait. Instinctivement il a protesté contre un ordre de choses qui ne lui était pas favorable et réclamé des mesures de rigueur contre un commerçant coupable de fixer la faveur du public. En Angleterre, notamment, les détaillans se sont ligués contre le commerce en grands magasins dès sa naissance. Ils ont multiplié les démarches, entassé pétitions sur pétitions, fatigué les pouvoirs publics de leurs réclamations dans l'espérance d'étouffer par des mesures fiscales et législatives une concurrence qui s'annonçait menaçante. Ces protestations sont restées stériles; aucun acte arbitraire n'a été édicté. Les grands magasins ont continué à s'étendre, les petites boutiques n'ont cessé de multiplier, et d'immenses associations coopératives de consom-

mation se sont créées. La question a été définitivement tranchée dans le sens de la liberté au grand profit du public.

En France, nous en sommes encore à la période critique. Les détaillans en petits magasins ne peuvent se résoudre à voir de modestes boutiques se transformer, sous l'impulsion de patrons plus habiles et plus heureux que d'autres, en magasins moyens et parfois en grands magasins. Cela leur paraît attentatoire à la liberté du travail. Ce mouvement n'est pas grave en lui-même; il n'est que la manifestation d'un sentiment instinctif qui porte l'homme lésé dans ses intérêts à dénoncer celui qu'il regarde comme l'auteur de sa souffrance. Il est tout naturel que les petits commerçans, qui ne sont pas tenus de connaître et d'appliquer les grandes lois de l'économie politique et qui vivent paisiblement à l'ombre d'un état de choses séculaire, s'irritent en voyant le public donner la préférence aux nouvelles méthodes commerciales et se porter en foule vers des établissemens où il se procure à meilleur compte et à prix marqués tous les objets dont il peut avoir besoin. Ce qu'il y a de grave, c'est que cette campagne de quelques intérêts privés a trouvé un appui auprès des pouvoirs publics. On a vu ces mêmes hommes politiques qui prodiguent les subventions et les encouragemens aux sociétés coopératives, qui sont la négation même du petit commerce, s'élever contre la prétendue omnipotence de deux ou trois grandes maisons de nouveautés dont le chiffre d'affaires ne représente qu'une infime proportion dans l'ensemble des transactions du commerce parisien. A la chambre on a appelé le fisc au secours des revendications électorales d'une fraction de la population et on a affiché la prétention de mettre en dehors du droit commun des négocians dont le seul crime est d'avoir mis en pratique ce grand principe moderne de la diffusion du bon marché par la diminution des prix de revient résultant de l'économie des frais généraux et le rapprochement du producteur et du consommateur.

Nous ne voulons pas entrer dans le détail des polémiques engagées. Nous nous proposons seulement de rechercher sans parti-pris, et en laissant de côté les questions juridiques et fiscales, les causes de l'évolution commerciale à laquelle nous assistons et de définir quelles seront ses conséquences au double point de vue économique et social.

## I.

Au début des nations civilisées, les hommes échangeaient entre eux les produits du sol, de la pêche et de la chasse. Ces échanges

se faisaient sur place, dans un rayon extrêmement restreint ; ils étaient d'ailleurs rudimentaires comme les premiers besoins à l'enfance de l'humanité. Peu à peu ces besoins devinrent plus nombreux et le cercle des échanges s'agrandit. Pour se procurer des armes ou des vêtements, pour modifier ou embellir sa maison, l'homme dut se déplacer et entreprendre de longues et périlleuses excursions. L'industrie était cantonnée sur certains points du sol dont elle transformait sur place les produits. Ainsi, le pasteur du Liban venait à Damas échanger la laine de ses troupeaux contre des lames de sabre que l'on ne forgeait que là, puis il poussait jusqu'à Beyrouth pour acquérir ces belles étoffes de soie ou de laine que tissaient les femmes du pays.

A la longue, une classe d'hommes se forma dont l'unique occupation consistait à se charger des échanges que les diverses classes de producteurs et de consommateurs se faisaient directement entre eux. Dès lors producteurs et consommateurs devinrent plus sédentaires, préférant livrer leurs produits à des marchands qui venaient les trouver chez eux, plutôt que de s'exposer aux ennuis et aux risques de lointaines pérégrinations. Et alors on vit se former ces caravanes qui, parties des points les plus reculés du monde, s'arrêtaient dans les principaux centres de population pour y vendre et y acheter des produits. Bientôt ces caravanes de marchands exécutèrent leurs voyages à des intervalles réguliers suivant un itinéraire déterminé. Leur arrivée était connue d'avance, et les habitans des contrées environnantes accouraient en foule pour se procurer, en échange de marchandises ou de métaux précieux, les produits que leur sol ou leur industrie ne leur donnaient pas. Telle fut l'origine des foires, dont l'importance a été si grande chez les peuples en formation et qui se sont perpétuées chez les nations où les moyens de transport sont encore imparfaits.

Ces foires, ou plutôt ces haltes de caravanes, très rares et très courtes au début, devinrent fréquentes. De plus en plus les populations s'y portèrent. L'abondance des produits exposés, leur variété, les usages nouveaux qu'ils révélaient, les distractions qui étaient l'accompagnement obligé de ces manifestations, tout était fait pour attirer l'acheteur. Mais en même temps ce dernier apprenait à connaître la valeur des produits par la comparaison qu'il en faisait et il n'était plus obligé de subir les conditions d'un vendeur ou d'un acquéreur unique. Déjà la concurrence faisait son œuvre, et, sous l'influence de cette quantité de marchandises accumulées, les prix se nivelèrent et la valeur des choses se régularisait. De leur côté, les négocians nomades apprenaient à connaître le goût des acheteurs et s'ingéniaient à satis-

faire leurs besoins. Ces foires, qui n'ont plus guère leur raison d'être, sauf dans les contrées primitives, mais que nous voyons reparaître cependant dans le cadre attrayant et grandiose des expositions universelles, ont rendu à l'humanité d'incontestables services, parce qu'elles ont montré les avantages du commerce concentré sur le commerce dispersé.

Mais il vint un moment où les centres de population où s'arrêtaient les caravanes devinrent plus nombreux et plus prospères sous l'influence même des échanges qui s'y multipliaient. Les marchands nomades durent prolonger leur séjour, consolider leur installation, puis ils se demandèrent s'ils n'auraient pas intérêt à rester en permanence sur le lieu de leurs transactions et éviter ainsi les frais de déplacement, les risques de pérégrination et les dépenses d'installation sans cesse renouvelées. Beaucoup demeurèrent à poste fixe. Le petit commerce de détail permanent était fondé, marquant la troisième étape de la marche commerciale de l'humanité. Il est probable qu'au début chacun des marchands de détail s'en tenait à la vente d'un ou de deux produits, toujours les mêmes. Le peu de place dont il disposait, la pénurie de capitaux et l'absence de crédit le maintenaient dans une sphère restreinte d'action. Plus tard, lorsque les capitaux devinrent plus abondans, les besoins plus nombreux, les transactions plus faciles, de sévères et minutieux réglemens maintinrent le commerçant dans sa spécialité. Sous aucun prétexte, le savetier ne pouvait empiéter sur le domaine du cordonnier, ni l'épicier sur celui du droguiste. Le nombre des apprentis et des commis était limité et des dispositions méticuleuses empêchaient le commerçant de donner à ses affaires un développement subversif. Raconter les luttes que cet état de choses a provoquées, énumérer les édits et les ordonnances qu'il a motivés, ce serait refaire l'histoire du travail sous l'ancien régime et revenir inutilement sur des faits trop connus.

Avec la proclamation de la liberté du travail, le commerçant retrouva la disposition de ses mouvemens, mais il fut long à en profiter. Ce n'est pas du jour au lendemain, en effet, que les mœurs se modifient et que les usages commerciaux se transforment. Il faut une longue suite d'efforts répétés par plusieurs générations, il faut de lourds sacrifices pour qu'un commerce s'étende et découvre de nouveaux débouchés. Les circonstances, d'ailleurs, qui suivirent l'abolition des jurandes n'étaient pas favorables au développement du commerce, qui ne s'accommodait pas des troubles de la révolution et des guerres incessantes de l'empire. Cependant, dès les premières années de la Restauration, on vit grandir à Paris des magasins qui ne se contentaient plus de la clientèle de

quartier et qui s'approvisionnaient en gros d'objets qu'auparavant ils faisaient venir au fur et à mesure de leurs besoins. En présence du succès obtenu par quelques-uns de ces magasins, les boutiquiers rivaux firent entendre une série de protestations que nous devons voir se reproduire cinquante années plus tard avec une intensité croissante. Mais ils firent mieux que de récriminer. Un certain nombre de commerçans de détail eurent l'idée de se grouper dans un vaste local; chacun d'eux contribuerait aux frais de loyer et d'entretien en proportion de l'importance de son installation. De là la création du *Palais Bonne-Nouvelle* et plus tard celle du *Bazar de l'Industrie* à Paris. L'idée était heureuse. Tout en diminuant leurs frais généraux, les détaillans pouvaient offrir au public les avantages de la concentration. Le client trouvait sous la main une grande variété d'objets, et, en une heure, il pouvait faire des emplettes qui eussent exigé de nombreux déplacements et plusieurs heures de temps perdu.

Néanmoins cette innovation ne réussit pas. Pourquoi? Parce que, en se groupant, les commerçans du Palais Bonne-Nouvelle ne s'étaient pas syndiqués. C'était une juxtaposition de petites boutiques, mais non une association d'intérêts communs. Les frais de loyer étaient, il est vrai, diminués; mais tous les autres frais d'exploitation restaient les mêmes. Ils n'avaient pas non plus syndiqué leur crédit, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient s'adresser directement au fabricant pour des commandes par grandes masses à la fois sur lesquelles ils eussent obtenu des réductions de prix, réductions dont le public aurait profité. Comme avant, ils continuaient de s'approvisionner par faibles quantités auprès d'intermédiaires, et leurs marchandises se trouvaient toujours grevées d'un prix de revient excessif. De plus, leur installation était rigide, c'est-à-dire qu'elle ne pouvait, faute de place, se modifier suivant les saisons et les besoins du consommateur. Enfin, et c'est là le point essentiel, l'unité de direction manquait. On avait créé un grand bazar dans le genre de ceux des villes d'Orient, mais il manquait à cette organisation un principe moteur et une âme dirigeante. Un seul terme du problème : celui relatif à la concentration des produits sur un même point, avait été, sinon résolu, au moins abordé; tous les autres termes du problème : rapprochement du consommateur et du producteur, diminution des frais généraux par la concentration des services et l'unité de direction, avantages faits au consommateur par les bénéfices de l'achat en gros, etc., restaient à trouver.

C'est alors qu'avec l'extension des voies de communication, la facilité des transports, les modifications profondes introduites dans l'industrie, la création de besoins nouveaux, on vit grandir et pro-

spérer ces magasins dont les débuts avaient été des plus modestes, mais qui, sous une impulsion puissante, ont ajouté de nombreuses spécialités à celles qui leur avaient servi de point de départ et concentré sous le nom de *nouveautés* une grande partie des objets servant au vêtement et à l'habitation humaine. C'est à cette transformation que nous assistons. Elle n'est que l'évolution logique, impérieuse d'un état de choses que ses auteurs n'ont pas créé, mais dont ils ont su profiter et qui de plus en plus deviendra une nécessité chez tous les peuples civilisés, comme le prouve le nombre croissant des grands magasins dans les principales villes de France et de l'étranger.

Cependant, bien que cette forme nouvelle n'ait pas encore atteint son complet développement, elle est à la veille d'être dépassée. Déjà on peut voir poindre l'innovation qui succédera à la concentration du commerce de détail en grands magasins. Nous voulons parler de l'association coopérative de consommation. La société moderne a une tendance invincible à rechercher le bien-être et même le luxe relatif, non pas tant par une augmentation des profits qui sont forcément limités, que par la réduction constante du prix des choses nécessaires à la vie. Ce qu'elle veut, c'est, à force d'ingéniosité, pouvoir acquérir, pour une somme égale ou même inférieure, une quantité d'objets de meilleure qualité ou supérieure en goût à celle que la génération précédente se procurait. Depuis cinquante ans, mais surtout depuis ces vingt dernières années, les salaires et les émolumens ont augmenté dans des proportions considérables. A l'heure actuelle, il est vraisemblable qu'ils vont rester à leur niveau, si toutefois ils ne diminuent pas. La grande concurrence que se font entre eux les industriels et les commerçans, l'extension de l'instruction publique à tous ses degrés et dans toutes les classes, le nivellement qui s'est opéré dans les prix des objets naturels aussi bien que dans celui des services d'un ordre plus relevé, toutes ces causes auront pour effet de maintenir l'état de choses présent avec une tendance plutôt à la baisse qu'à la hausse. Les classes nouvelles qui arrivent à la vie ont compris qu'elles ne pouvaient améliorer leur condition que par l'abaissement du coût de l'existence. Or cette condition essentielle ne peut être obtenue que par la concentration du crédit, la centralisation des capitaux et la répartition des frais généraux sur une masse colossale de consommateurs. Ce problème, le commerce en grands magasins l'a résolu en partie, la coopération l'achèvera, parce qu'avec ce système seul il devient possible de diminuer les frais généraux qui pèsent sur le commerce concentré tels que ceux relatifs à la direction, à la rémunération du capital social et surtout aux frais de

publicité, et, par conséquent, de réduire d'autant le prélèvement du prix de revient de la marchandise. Nous ne sommes encore qu'au début de ce mouvement, mais les premiers essais qui ont été tentés en France et surtout en Angleterre et aux États-Unis ne permettent pas de douter du succès. Déjà on peut affirmer que la société coopérative de consommation est l'étape du lendemain et qu'elle deviendra définitive avec la génération qui s'élève. Mais n'anticipons pas sur l'avenir.

## II.

La principale cause du succès des grands magasins, c'est que leurs fondateurs ont compris qu'à une démocratie nouvelle, dont les besoins et les habitudes se modifiaient, il fallait offrir les moyens de satisfaire au meilleur marché possible les goûts d'élégance et de confortable inconnus aux générations précédentes. Ces tendances, ils ne les ont pas créées, ils n'ont fait qu'en profiter. Sur ce point, ils n'ont eu qu'à imiter la grande industrie qui déjà les avait précédés dans cette voie. Dès l'invention des chemins de fer et de l'électricité, les manufacturiers s'étaient ingénies à faire venir la matière première : charbon, coton, laine, soie, etc., de leur lieu d'origine sans passer par la filière onéreuse et gênante des intermédiaires. Ce point admis, la première réforme consistait à supprimer ce monde de courtiers et de commissionnaires qui s'interposait entre le producteur et le consommateur et à faire bénéficier le public d'une partie des économies réalisées par cette suppression. Les grands magasins se sont adressés directement aux producteurs, et ils ont offert au public des produits sortant des manufactures à des prix un peu au-dessus du gros, souvent même à des prix égaux. Un exemple fera mieux comprendre notre pensée.

Autrefois, les magasins parisiens qui s'approvisionnaient de soieries s'adressaient à un fabricant de Lyon en passant par les intermédiaires obligés. Mais ce fabricant, d'ailleurs imparfaitement dénommé, puisqu'il ne fabrique pas lui-même, achetait ses produits au tisseur de Lyon ou de la région et les revendait ensuite au négociant parisien. Aujourd'hui, les grands magasins de nouveautés s'adressent directement au manufacturier du Rhône et de l'Isère, et, comme ils lui commandent des quantités considérables à la fois, ils bénéficient, d'une part, de la commission que prélevait l'intermédiaire et du rabais qu'obtient toujours celui dont les commandes se chiffrent par millions et qui assure au producteur un courant permanent d'affaires. Par leurs représentants, ils sont sans

cesse tenus au courant des moindres fluctuations des prix et des occasions qui peuvent se présenter, tandis que tous ces élémens d'information manquent au petit détaillant qui est obligé de subir la loi des intermédiaires.

Mais ces bénéfices réalisés par la suppression des intermédiaires, les grands magasins ne les ont pas gardés uniquement pour eux : ils en ont fait profiter le public, et, ce qui le prouve, c'est que toutes les spécialités qu'ils ont adoptées ont baissé de prix dans des proportions considérables, alors que les prix des marchandises qui échappent à leur action sont restées stationnaires. Il y a vingt-cinq ans, une paire de gants de peau de belle qualité coûtait 6 francs, aujourd'hui la même paire en même qualité est livrée à 4 francs, et il s'est créé toute une série de qualités inférieures dont les prix s'abaissent jusqu'à 1 fr. 50, 1 fr. 25 et même 1 franc. Il en est de même dans toutes les spécialités sans exception. Les relevés détaillés ne laissent aucun doute sur ce point. Au contraire, les marchandises qui échappent à l'action des grands magasins n'ont pas fléchi. Est-ce que les prix de la viande, du pain, du vin, du bois à brûler, de l'huile, ne sont pas égaux ou supérieurs à ce qu'ils étaient il y a vingt-cinq ans?

Les grands magasins vendent meilleur marché parce qu'ils préfèrent réaliser de faibles bénéfices sur chaque objet et multiplier le nombre des transactions. L'ancienne théorie du commerce se résu-  
 mait en ces termes : « Faire peu et gagner beaucoup. » Le grand commerce a renversé cette proposition. Il a pris pour devise : « Faire beaucoup et gagner peu (1). » Dans l'application de l'ancienne théorie, le travail personnel du patron était moins actif, il dissimulait souvent une demi-paresse et trop souvent aussi on remplaçait par des procédés peu recommandables les qualités qui manquaient. En un mot, c'est à peine si les forces intelligentes et financières étaient utilisées à demi. Dans la théorie nouvelle, l'effort, sagement gradué de manière à ménager les forces humaines, est porté au maximum. Grâce à la concentration méthodique et à une organisation perfectionnée, on arrive à doubler les résultats sans être obligé de doubler les instrumens, parce que rien n'est livré au hasard et que le mécanisme est toujours en pression. De quel côté est le beau rôle? Veut-on revenir à l'ancienne théorie et donner une prime à la somnolence et à la routine au détriment de ceux qui luttent et contribuent, par leur activité intelligente, à enrichir le patrimoine national?

(1) Nous avons emprunté cette formule à la remarquable communication faite en 1889 à la société d'économie politique de Lyon, par M. Aynard.

Mais il ne suffit pas d'offrir au public des marchandises de première main, il faut encore le faire profiter des avantages de la concentration et de la diminution des frais généraux qui en est la conséquence. Pour bien se rendre compte de la révolution opérée par les magasins dans cet ordre d'idées, il faudrait descendre dans les détails les plus minutieux et prouver que le grand commerce, en se contentant sur chaque article d'un tant pour cent bien inférieur à celui que le petit détaillant est obligé de s'attribuer, peut réaliser des bénéfices proportionnellement supérieurs à ceux de ses concurrents que les frais généraux écrasent de leur poids. Une pareille étude nous entraînerait trop loin : nous nous contenterons de rappeler que, d'après les calculs les plus rigoureux, le grand magasin peut prospérer en ajoutant un peu plus seulement de 12 pour 100 au prix de revient, tandis que le détaillant se voit obligé de l'augmenter dans la proportion de 36 pour 100 au moins, parce que les frais généraux et par conséquent le prélèvement du vendeur sur la marchandise livrée au public diminuent à mesure que s'accroît le chiffre des affaires.

La loi est formelle, et nous en retrouvons l'application dans toutes les grandes entreprises et les sociétés coopératives bien dirigées. Voici quelques chiffres qui confirment la règle. On sait qu'il existe en Angleterre un ensemble de sociétés coopératives correspondant à toutes les classes de la population. La plus importante de ces sociétés est celle désignée sous le nom d'*Army and Navy*. Dans le cours de l'année 1888, cette société a acheté pour 56,267,500 francs de marchandises, qu'elle a revendues à ses membres au prix de 62,772,375 francs. Les dépenses d'exploitation ont été dans la proportion de 8 pour 100. L'association *Civil service (supply association)* a acheté pour 38,838,325 francs de marchandises, qui ont été vendues aux adhérens pour 43 millions 311,915 francs. Les dépenses d'exploitation ont été de 8.29 p. 100. Une autre société, *Civil service (cooperative society)*, a fait, ventes et achats compris, pour 22,065,700 francs d'affaires. Les dépenses d'exploitation ont atteint la proportion de 11.32 p. 100. La société *Junior Army and Navy*, bien inférieure en importance à son aînée, a fait un chiffre d'affaires de 25,323,090 francs. Ses frais d'exploitation ont été de 12.84 p. 100.

Nous disions tout à l'heure qu'une des causes de la prospérité des grands magasins était d'avoir porté leur organisme au maximum d'efforts. Comment sont-ils parvenus à ce résultat? Par la division du travail et la spécialisation des intelligences. La grande industrie a créé la spécialisation ouvrière; il était réservé au grand commerce de créer la spécialisation intellectuelle. Ceci demande

quelques mots d'explication. Le petit boutiquier, le moindre détaillant, est obligé de disperser son attention sur une foule de sujets d'une inégale importance. Il doit en même temps servir le client et surveiller son employé; il doit vérifier la caisse et pourvoir aux rassortimens; il doit se préoccuper de la mode nouvelle et de la comptabilité. Il doit surtout avoir sans cesse à l'esprit la nécessité de faire face aux échéances et aux mille charges qui pèsent sur son exploitation. Sa fortune et son honneur sont engagés dans l'entreprise, et, s'il veut développer ses affaires, ou simplement joindre les deux bouts, il n'a pas trop de tout son temps et de toute son application. Mais, si actif et si intelligent qu'on puisse supposer le détaillant, il est bien évident que son attention ne peut se porter sur tous les points à la fois et qu'il éparille ses forces sur des sujets différens. Ainsi il ne saurait être à la fois un vendeur habile, un acheteur adroit, un comptable irréprochable et un caissier modèle. Dans les grands magasins, au contraire, grâce à la division du travail, chacun est à sa place, chacun est encadré, dirigé par une autorité supérieure. Le commis peut et doit concentrer toutes ses forces intellectuelles sur un seul point, et on sait à quel degré d'acuité arrivent les facultés quand elles sont sans cesse en éveil sur un objet déterminé. Au lieu de se préoccuper de l'achat et de la vente de cent, deux cents ou trois cents articles comme le détaillant, l'employé des grands magasins n'a qu'à s'occuper de l'achat et de la vente des objets, relativement restreints, de son rayon. Et alors, libre de tout autre souci, il peut s'ingénier à multiplier les moyens de se bien approvisionner et se consacrer entièrement à une tâche unique.

Est-ce à dire que cette évolution se soit produite sans troubler des intérêts individuels et sans faire de victimes? En économie politique, comme ailleurs, le progrès se paie, et toute transition ne laisse pas que d'être douloureuse. A certains points de vue, il est profondément regrettable que les grandes concentrations commerciales condamnent au salariat perpétuel des milliers d'individus dont quelques-uns auraient pu parvenir au patronat. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les avantages ou les inconvéniens du salariat. Un fait subsiste : c'est que tant que les conditions actuelles de notre civilisation ne se seront pas radicalement modifiées, le salariat s'imposera à l'immense majorité des travailleurs. Il se peut que la fin du siècle futur assiste à cette transformation, mais il faut prendre les choses telles qu'elles sont, sans se laisser aller aux chimériques espérances d'un avenir incertain. Ceci admis, il est incontestable que la condition du salarié est infiniment plus avantageuse dans les grandes entreprises que dans les moyennes

ou les petites. Plus l'entreprise est prospère, plus ses opérations sont étendues, plus son personnel est nombreux et plus le sort de l'employé est favorable, parce qu'elle lui assure trois choses en-variables entre toutes : les avantages matériels dans le présent, la permanence des engagements et la sécurité dans la vieillesse.

Nous n'insisterons pas sur le premier point. Tout le monde sait que dans les grands magasins l'employé est mieux rétribué, mieux nourri et mieux logé que dans les petits, et que la durée du travail y est moins longue et mieux répartie. Les employés ne s'y trompent pas : tous ou presque tous aspirent à entrer dans les grands magasins, comme le prouve le nombre incroyable de demandes dès qu'une vacance se produit.

Ce que l'homme, surtout l'homme de notre race, prise au-dessus des avantages immédiats, c'est la sécurité. Or, dans les petits magasins, non-seulement l'employé est révocable *ad nutum*, mais encore il est soumis à toutes les incertitudes de la fortune commerciale de son patron, que trop souvent guette la faillite. Dans les grands magasins, au contraire, l'employé, après six mois de stage, est pourvu d'une sorte d'investiture morale analogue à celle de la commission des employés de chemins de fer qui lui donne la quasi-propriété de son grade et le met à l'abri d'un brusque renvoi. Il n'est pas à la merci d'un caprice de son chef direct. Celui-ci a simplement le droit de demander son renvoi : l'affaire est soumise à l'un des « intéressés, » qui donne son avis. Le dossier est ensuite examiné par le conseil des chefs de service, et le directeur statue en dernier ressort, les parties entendues. Les révocations sont extrêmement rares, comme le prouve le grand nombre d'employés qui, dans les grands magasins, comptent vingt, vingt-cinq et trente ans de services. Ainsi est obtenue cette permanence des engagements que Frédéric Le Play considère avec raison comme un des plus heureux symptômes de la paix sociale. En entrant dans un grand magasin, l'employé sait qu'il ne dépend que de lui de s'y maintenir et d'arriver, par avancements successifs, jusqu'à l'époque de sa retraite. Dans la plupart des petites entreprises, l'employé appelé par le service militaire quitte sa place sans espoir de la reprendre. Dans les grands magasins, il est assuré de la retrouver. Non-seulement on le maintient sur les registres du personnel, mais le temps passé sous les drapeaux compte pour son avancement et ses droits à la retraite. Il est à peine besoin d'ajouter que l'employé est intégralement payé pendant sa période de vingt-huit jours. La grande préoccupation du travailleur est de se dire qu'un jour viendra où ses forces le trahiront et qu'il sera réduit par la vieillesse à la misère. Dans les petites entreprises, qui changent

souvent de direction, quel patron est assez riche ou assez généreux pour assurer une pension de retraite à l'employé vieilli à son service ou à celui de ses prédécesseurs? Pour l'employé des grands magasins, la préoccupation d'une vieillesse malheureuse n'existe pas, puisque, dès le premier jour de son entrée définitive en fonctions, il acquiert des droits à une pension de retraite dont les versements successifs sont faits à son nom à une caisse de l'État et qui deviennent sa propriété personnelle, même en cas de démission ou de renvoi.

Mais, dira-t-on, cet employé serait devenu à son tour patron. Cela n'est pas prouvé, car tous les employés ne deviennent pas patrons; et, lors même que quelques-uns d'entre eux fussent parvenus à s'établir au lieu de rester commis ou chefs de rayon, il ne s'ensuit nullement que leur condition en serait meilleure. Que l'on compare la situation d'un boutiquier aux prises avec les difficultés de la concurrence et les cruelles angoisses de l'échéance avec celle d'un chef de rayon n'ayant d'autre préoccupation que l'achat et la vente des objets de son comptoir, et dont le lendemain est assuré, et on verra de quel côté sont les présomptions de bonheur. Pour beaucoup de personnes, le petit patronat est une sorte d'eldorado, et on brode sur ce thème pas mal d'idylles. A les entendre, les employés seraient soumis à une loi de fer, tandis que les petits patrons jouiraient d'une existence idéale; tous, ou presque tous, au bout de vingt ans d'un labeur tempéré, se retireraient à la campagne, après fortune faite, laissant à leurs enfans un établissement en pleine prospérité. Cette légende a fait d'innombrables victimes. Combien d'employés, de domestiques qui gagnaient largement leur vie ont cédé à la tentation de « s'établir » et ont dévoré en quelques années leurs économies et la petite dot de leurs femmes! Le cas est tellement fréquent, que chacun de nous a pu le constater autour de lui. Le nombre des boutiquiers qui arrivent à la fortune, ou même à l'aisance, est extrêmement restreint; les plus heureux d'entre eux parviennent à vivre et à élever leur famille, la plupart luttent péniblement. Sans doute il est bon que l'accès du patronat soit ouvert à tous; mais, quoi qu'on fasse, le patronat restera toujours l'apanage d'une élite, et le salariat sera la condition générale. D'ailleurs, est-ce que les grands magasins ont fermé la porte du patronat, est-ce que tous les ans un certain nombre de leurs employés ne s'établissent pas pour leur compte; est-ce qu'enfin les plus grands magasins de Paris, qui se font entre eux une si rude concurrence, n'ont pas été fondés tous, sans exception, par d'anciens commis sortis de ces mêmes magasins?

## III.

Grâce à la réduction des prix de revient, les grands magasins ont pu développer le goût public et permettre à la grande masse démocratique de se procurer des objets qui jusqu'alors étaient restés dans le domaine d'une classe restreinte de privilégiés. C'est à eux, par exemple, que l'on doit la diffusion de cette curieuse industrie des tissus de soie, mélangés et teints en pièces, dont un fabricant lyonnais, M. Permezel, a doté la France. Nous voulons parler de ces tissus qui ont la grâce chatoyante de la soie et qui charment l'œil par la richesse des tons et le goût exquis du dessin. Ces tissus, dans lesquels le coton entre pour une large part, n'ont certes pas la prétention de lutter pour la solidité avec les tissus de soie pure, mais ils coûtent vingt fois ou trente fois moins cher que ces derniers. On a pu voir des tissus de soie vendus par les grands magasins à 0 fr. 60 le mètre, et ce prix incroyable de bon marché laissait au fabricant et au vendeur une marge raisonnable de bénéfices. En un mot, les grands magasins ont démocratisé la soie. Qui oserait leur en faire un reproche ? La même observation s'applique aux industries de la ganterie, des tapis et de l'ameublement. Certains moralistes, dont nous respectons les scrupules, pourront déplorer ce débordement de luxe à bon marché et regretter l'ancienne simplicité de nos pères. C'est un point de vue comme un autre ; mais il n'en demeure pas moins acquis que tout ce qui contribue à embellir et à rendre plus confortable l'habitation humaine constitue un progrès salubre, étant donné surtout que les produits de l'art et de l'industrie nouvelle coûtent moins cher que les produits médiocres ou désagréables qu'ils remplacent avantageusement.

Du même coup les grands magasins ont exercé une action salutaire sur les mœurs commerciales de notre temps. On sait que le paiement au comptant est de règle absolue dans les grands magasins. Ils ont ainsi contribué pour une large part à la diminution du crédit, c'est-à-dire dans beaucoup de cas à la diminution de l'usure. Pour les classes populaires, le crédit comme le pratiquent certains établissemens est un véritable fléau : c'est la contre-épargne organisée. Les grands magasins obligent le consommateur à compter et à n'acheter que ce dont il a strictement besoin. Il faut, en effet, une certaine force de caractère pour se priver d'une fantaisie dont le paiement est remis à une époque lointaine qu'on se figure indéterminée. Beaucoup de magasins exploitent ce travers du cœur humain, et contribuent, par l'appât de la vente à crédit, à achever la

ruine de ceux qui n'ont pas l'énergie de résister à de faciles tentations. Tous les hommes qui se sont occupés des questions ouvrières savent que le crédit ainsi entendu est désastreux pour le travailleur. Mais comme la vente à crédit est l'essence même du commerce de détail, comme dans beaucoup de cas, fort respectables, d'ailleurs, le crédit est un mal nécessaire, on peut être assuré que les petits magasins dont c'est la raison d'être continueront longtemps à subsister. Les grands magasins ne prévaudront pas contre eux.

Mais un fait ressort avec une incontestable évidence : c'est que les magasins dont le crédit est la base sont forcés d'élever leurs prix parce que, d'une part, ils doivent récupérer l'intérêt de leurs capitaux engagés à long terme et que, d'autre part, ils doivent s'indemniser sur le consommateur solvable des pertes occasionnées par le consommateur insolvable. En un mot, le client qui paie régulièrement paie pour celui qui ne paie pas. Affranchis de cette charge, les grands magasins peuvent donc faire profiter le public, dans une large mesure, des bénéfices directs et indirects que procure la vente rigoureusement au comptant.

Les grands magasins ont eu aussi le mérite de moraliser les transactions en supprimant les fraudes du marchandage et les supercheries de la « vente au procédé. » L'usage du prix marqué en chiffres connus sur chaque objet a suffi pour opérer cette salutaire transformation dans les mœurs publiques. Ceci demande quelques mots d'explication. Dans beaucoup de magasins la règle commune est la « vente au procédé. » On entend par ce terme une combinaison qui permet au commis de vendre un produit à un prix supérieur à sa valeur, à condition de partager avec le patron le bénéfice indûment réalisé. Prenons un exemple : un passant entre dans un magasin et demande une paire de bottines. La paire de bottines qu'il désigne vaut 16 francs. Mais le commis, jugeant à certains signes que le client n'est pas homme à marchander, fixe le prix à 20 francs. Notre client essaie les bottines, paie sans mot dire et s'en va. Le tour est joué et le commis reçoit, avec les deux francs formant sa part de bénéfice, les complimens de son patron. Le lendemain, se présente un client aux allures moins détachées : on lui offre les mêmes bottines au prix de 18 francs ; il marchande, et, finalement « parce que c'est lui, » on lui livre la paire au prix de 16 francs. Malheur au campagnard ahuri ou à la bonne fraîchement débarquée qui s'aventurent dans cette boutique. Tout l'art du marchand consistera à lui faire accepter un « rossignol » à un prix bien supérieur à sa valeur. Ainsi on spéculé sur l'insouciance de l'homme aisé, ou ce qui est pis, sur l'ignorance du pauvre

diable. Certes, nous ne prétendons pas que tous les détaillans emploient de pareils procédés. Beaucoup sont fort honnêtes, mais comment réagiraient-ils contre des usages qu'ils ont toujours vu pratiquer? C'est ce qui explique que le public, trop souvent exploité par les industriels aux signes cabalistiques, ait donné ses préférences aux produits marqués en chiffres connus et affichés en gros caractères. La certitude de ne pas être exploité explique pour une large part le succès des grands magasins qui ont eu l'heureuse idée d'introduire dans les transactions commerciales la moralité et la confiance mutuelles. Et ces habitudes d'exacte probité ont été contagieuses. Le prix marqué est devenu d'un usage plus courant. Beaucoup de détaillans se sont empressés de l'adopter.

Ce n'est là qu'un des côtés de la question. Le principal mérite de la transformation du commerce en grands magasins est d'avoir exercé une influence régulatrice sur les fluctuations de l'industrie. Les exemples abondent. Autrefois à Lyon, le fabricant de soieries n'opérait que sur commandes. Sa grande préoccupation était de n'avoir jamais en magasins des étoffes invendues. Jamais il ne faisait travailler « pour le stock. » Si les commandes abondaient, alors les métiers de la Croix-Rousse fonctionnaient sans désespérer, si, au contraire, les commandes devenaient rares ou nulles, les métiers ralentissaient leur mouvement ou même cessaient de battre. Il résultait de cet état de choses qu'à des périodes d'activité fébrile succédaient presque sans transition des accalmies prolongées. En outre, le producteur n'avait aucun rapport avec le consommateur. L'intervention des grands magasins a eu pour résultat immédiat de supprimer les périodes de chômage qui plongeaient dans la détresse des milliers d'ouvriers. Les grands magasins ne commandent plus, comme on le faisait autrefois, les pièces une à une. Ils procèdent par grandes masses à la fois. Aussi, la fabricant ne redoute plus de travailler pour le stock puisque les grands magasins ne craignent pas de commissionner des assortimens considérables. Le travail s'est régularisé, il est devenu constant; les usines établies dans la région lyonnaise, assurées d'un écoulement régulier, travaillent en toutes saisons. Cela est si vrai que depuis le développement des grands magasins, c'est-à-dire depuis trente-cinq ans, les crises qui désolaient périodiquement la fabrique lyonnaise ont cessé, ou du moins, diminué d'intensité. Il y a là un côté social de la question qui mérite de fixer l'attention. C'est au moment où les commandes de l'étranger se ralentissent que les grands magasins interviennent pour profiter, comme c'est leur droit, des avantages d'une concurrence ralentie. Tout le monde y trouve son compte : les ouvriers qui voient s'ouvrir une longue perspective

de travail, au lieu des privations de la morte saison, et les grands magasins qui bénéficient d'une situation qui, sans eux, deviendrait intolérable. En même temps l'intervention des grands magasins exerce sur le crédit de la fabrique une influence considérable. Muni d'une lettre de commande émanant d'un des magasins dont le crédit est incontesté, le fabricant de Lyon trouve facilement toutes les avances nécessaires pour l'exécuter. La commande devient l'équivalent d'une lettre de change. C'est ainsi que les grands magasins ont été appelés à jouer un rôle important dans le mouvement financier qui caractérise notre époque.

Le même phénomène s'est manifesté pour l'industrie de Roubaix dont les grands magasins constituent une partie importante de la clientèle. C'est ainsi qu'est née et qu'a prospéré l'industrie des tapis d'usage courant. Autrefois, la France était tributaire, pour ces tapis, de l'Angleterre; aujourd'hui, par suite de l'intervention des grands magasins qui ont commandé par milliers des tapis dont leurs agens avaient été chercher les modèles au fond de l'Orient, des usines se sont créées et des milliers d'ouvriers ont trouvé une fructueuse rémunération en mettant en œuvre la laine venant de toutes les parties du globe.

De pareils résultats ne peuvent être obtenus que grâce au grand commerce, qui assure par ses commandes l'existence d'industries qui, sans lui, n'auraient jamais vu le jour. Leur action a été surtout sensible pour les industries qui n'avaient pas chez nous de similaires. Souvent, surtout au début, les grands magasins ont dû, comme le commerce de détail, d'ailleurs, s'adresser aux fabriques étrangères, faute de trouver chez nos industriels les produits que le consommateur demandait. L'industrie des jouets d'enfants et principalement celle des soldats de plomb étaient dans ce cas. L'Allemagne semblait avoir le monopole de cette fabrication. Tous les soldats de plomb venaient de Nuremberg. Désireux de s'affranchir de la domination étrangère, les grands magasins se sont adressés à des industriels français, et ils ont vaincu leurs hésitations en leur assurant un débit qui devait couvrir rapidement leurs frais d'outillage et d'essais. Aujourd'hui, non-seulement le jouet allemand est refoulé, mais encore nos produits similaires pénètrent à l'étranger. Encore un exemple. Il n'y a pas longtemps encore, l'Allemagne nous envoyait ses tricots dont Francfort et Berlin étaient les centres principaux de fabrication. Pour s'affranchir de ce tribut, les grands magasins se sont adressés à des entrepreneurs français auxquels ils ont dit : « Si vous organisez des ateliers, nous vous assurerons du travail toute l'année. » A l'abri de cette protection, des ateliers se sont constitués sur divers points du terri-

toire français, et les grands magasins, fidèles à leurs engagements, absorbent la majeure partie de la production : le surplus est exporté à l'étranger.

Loin d'avoir été les protecteurs de l'industrie étrangère, les grands magasins ont, au contraire, contribué pour une part considérable au développement de notre commerce extérieur. Par la splendeur de leurs installations, la variété de leurs produits, la concentration de tous les services et les facilités accordées à l'acheteur, ils ont su non-seulement s'attacher la clientèle du public français, mais encore attirer les étrangers du monde entier. Ils ont créé à Paris une sorte d'exposition permanente dont les attraits ne sont guère inférieurs à ceux des expositions universelles. Pas un étranger ne passe à Paris sans visiter ces magasins dont il a si souvent entendu parler. Il veut voir de près ces gigantesques palais, où toutes les munificences de l'industrie sont mises en œuvre avec un art consommé. Il ne se contente pas de visiter, il fait des emplettes pour son compte et pour celui de ses amis et voisins qui l'ont chargé de mille commissions. Ce même étranger, s'il ne trouvait pas tous les objets sous la main, s'il était obligé de courir dans dix, vingt magasins, où les prix ne sont pas marqués, et où, en sa qualité d'exotique, ne connaissant qu'imparfaitement notre langue, il craindrait, non sans raison parfois, de se faire exploiter, consacrerait-il une semaine entière à courir les boutiques et dépenserait-il la même somme en achats? C'est ainsi que les grands magasins ont réalisé cette loi du progrès : beaucoup faire, tout faire et bien faire à bon marché. Affaiblir les grands magasins, gêner leur expansion ou grever de frais exorbitants leur exploitation, c'est rompre ce bel ensemble commercial, c'est risquer de chasser quelques-uns de ces articles essentiels de vente et suspendre ainsi l'exercice de cette faculté de tout vendre à la fois, qui est la caractéristique et le privilège péniblement acquis et glorieusement conservé de la grande place parisienne.

#### IV.

Est-il vrai, comme on le prétend, que l'existence des grands magasins est incompatible avec celle des moyens et des petits, qu'ils empêchent toute concurrence, qu'ils détruisent toute initiative privée et qu'à un moment donné ils seront les maîtres d'imposer leurs conditions au public qui, faute de concurrence, sera forcé de les subir? Ce qui frappe dans les récriminations dirigées contre les grands magasins, c'est leur analogie avec les récriminations qui, de tout temps et dans tous les pays, ont assailli la mise en pratique d'une

idée nouvelle. La lutte actuelle n'est qu'un épisode de l'éternel antagonisme de la routine contre le progrès. On se rappelle encore les protestations passionnées que l'application de la vapeur aux métiers mécaniques a soulevées dans tous les rangs de la classe ouvrière. C'a été un déchaînement général qui s'est traduit par des voies de fait contre les patrons, qui étaient obligés de faire garder les machines nouvelles par la force armée. Partout les ouvriers se disaient ruinés, réduits à la mendicité, ils déclaraient en gémissant « qu'on leur coupait les bras. » De leur côté, certains politiciens envenimaient la guerre de classes, répétant partout que l'introduction de chaque métier mécanique équivalait à la condamnation à mort, par la faim, desdits ouvriers... qu'il en était fait de l'industrie, qu'il ne restait plus aux ouvriers qu'à s'expatrier. Ils ajoutaient que l'application de la vapeur aurait pour résultat de supprimer toute initiative et toute intelligence chez l'ouvrier, qui serait réduit à l'état de rouage et que, par conséquent, le prix des salaires s'abaisserait dans de redoutables proportions. Que restait-il de ces déclamations? Loin d'avoir supprimé le nombre de bras, l'application de la vapeur au travail mécanique a, au contraire, décuplé, centuplé peut-être, le nombre des travailleurs. Depuis cette révolution pacifique, la condition matérielle des ouvriers s'est transformée comme par enchantement. Les salaires se sont élevés à mesure que la durée des heures de travail s'abaissait, et les ouvriers ont trouvé dans les nouvelles usines des conditions d'hygiène et de confortables inconnues à leurs prédécesseurs. Que l'on compare la condition matérielle d'un ouvrier tisseur d'une des grandes usines mécaniques du Nord avec celle de l'ancien tisserand de Lille qui végétait au fond d'une cave, courbé pendant quatorze heures sur son métier, et on se rendra compte de l'heureuse évolution qui s'est produite dans le monde industriel. Tout développement lent et pacifique des aptitudes de l'humanité a pour résultat un plus grand bien-être pour l'ensemble de la société. D'ailleurs, la lenteur avec laquelle se produit cette évolution en atténue singulièrement les inconvéniens, parce qu'elle ménage les transitions et s'oppose aux changemens trop brusques dans la condition des travailleurs. Il n'a pas fallu moins de quarante-cinq ans au *Bon Marché* pour parvenir à son point actuel de développement; le *Louvre* date de 1855 et le *Petit saint Thomas* a été créé en 1848.

Ce qui prouve bien d'ailleurs que la transformation des magasins de nouveautés répondait à des besoins nouveaux, c'est qu'une évolution analogue s'est produite dans toutes les branches de l'activité publique. Ainsi les grandes sociétés de crédit telles que le

Crédit lyonnais, le Crédit foncier, la Société générale, ont provoqué dans le monde financier une révolution égale à celle que les grands magasins ont provoquée dans le monde commercial. On a dit qu'aucune concurrence n'était possible en présence de ces colossales institutions. Lors même que la création des institutions de crédit et la multiplication de leurs succursales auraient fait disparaître bon nombre de petits escompteurs et de banquiers d'une solidité douteuse, où serait le mal? Le succès des grandes institutions de crédit s'explique sur beaucoup de points par les mêmes raisons que celui des grands magasins de nouveautés. Là aussi, tout se fait au comptant, et on peut dire à prix marqué. Autrefois, c'était toute une affaire que d'expédier de l'argent en province et inversement. On s'adressait d'ordinaire à un banquier, mais les formalités ne laissaient pas que d'être coûteuses, et la note des frais paraissait souvent quelque peu embrouillée. Aujourd'hui, avec le système des chèques et des succursales en province, les expéditions d'argent sont devenues aussi économiques que simplifiées. Toujours en vertu du principe de la concentration et de la diminution proportionnelle des frais généraux, les institutions de crédit peuvent se contenter de frais de courtage et d'escompte bien inférieurs à ceux que prélèvent les banques secondaires. Enfin, loin d'avoir diminué, le nombre des hommes qui vivaient du commerce de la banque et de ses dérivés a, au contraire, augmenté considérablement.

Il est donc permis de croire que les mêmes phénomènes aboutiront aux mêmes résultats. L'existence des grands magasins n'étouffera pas, d'ici longtemps au moins, le petit détaillant. Le petit magasin, le magasin de quartier aura toujours sa raison d'être, même en admettant l'extension progressive des grands magasins et du chiffre de leurs affaires. Tout le monde, en effet, n'est pas libre de faire un long trajet pour trouver un de ces grands magasins où tout se vend. Malgré la multiplicité des omnibus et des tramways, malgré la facilité donnée aux acheteurs par correspondance et le paiement contre remboursement, il y aura toujours une classe de la population qui ne se déplacera pas, soit faute de temps, soit par habitude. Faire ses emplettes dans un magasin où l'on est connu, traité avec tous les égards dus à un client de bonne paie, faire un bout de causette avec le patron, s'enquérir des nouvelles du quartier, avoir le plaisir de choisir et de palper l'objet convoité au lieu de le demander sur l'annonce d'un prospectus, tout cela constitue pour beaucoup de personnes une attraction autrement puissante que celle qu'exercent les grands magasins avec leur fourmillement incessant et leur appareil intimidant. Et

puis tout le monde n'a pas constamment l'argent nécessaire pour y acheter. La proximité, le crédit, sont des marchandises comme les autres, et on les paie. Or, le crédit, surtout dans les quartiers ouvriers, est indispensable. Tant qu'il y aura des gens imprévoyans, le petit commerce aura sa raison d'être et les petits magasins ne périliteront pas. Bien plus, si leurs patrons sont assez intelligens pour profiter de l'expérience des grands magasins, et apportent dans l'exploitation du commerce de détail quelques-unes des méthodes qui ont fait leur fortune, rien ne dit que le nombre des magasins ne s'accroitra pas, tandis que certains gagneront en importance comme nous le voyons tous les jours sous nos yeux. Depuis 1860, le nombre des patentés a augmenté de 28,166 à Paris : il est aujourd'hui de 129,337. En 1860 on ne comptait que 416,811 ouvriers ou employés, en 1886 on en a recensé 709,360. D'après les enquêtes de la chambre de commerce, le chiffre d'affaires des patentés parisiens dépasserait quatre milliards par an. Les grands magasins de nouveautés ne figurent dans cet ensemble que pour 300 millions environ.

Ce que l'on ne sait pas, c'est que, si les grands magasins ont fait disparaître certains établissemens qui n'étaient pas nés viables, ils ont, d'un autre côté, fait éclore une foule de petites entreprises et de petits ateliers. Ainsi les magasins de nouveautés n'ont pas d'atelier d'ébénisterie, ils ne confectionnent pas les meubles qu'ils vendent au public. Ils les commandent à des maisons spéciales, souvent même à de petits ateliers qui se sont créés uniquement pour profiter de leur clientèle. On pourrait citer bon nombre d'ouvriers qui sont parvenus ainsi au patronat. De même pour la confection des vêtemens d'hommes et de femmes. Autour des grands magasins se sont créés des ateliers de confection qui sont presque alimentés exclusivement par les commandes de leurs puissans voisins. On aurait pu croire que l'extension des rayons de confection pour dames aurait ruiné les ateliers de couture. Or, en 1866, un rapport officiel évaluait le nombre des couturières ayant un atelier à Paris à 14,000. Vingt ans après, en 1886, M. Barberet établit, d'après les statistiques administratives, que le nombre des couturières n'est pas inférieur à 48,000, et depuis lors de nombreux ateliers ont été ouverts dans les quartiers neufs. En 1860 le nombre des personnes vivant à Paris de l'industrie du vêtement était de 78,377, aujourd'hui il atteint 290,252, c'est-à-dire qu'il a presque quadruplé. Le même phénomène a été constaté pour la lingerie et la confection pour hommes. On est fondé à dire que le commerce de détail souffre bien plus de la concurrence qu'il se fait à lui-même, par l'exagération de son nombre, que de la concurrence

que lui font les grands magasins. De même les souffrances industrielles proviennent périodiquement de la pléthore de la production, par suite du nombre exagéré des usines concurrentes. Sur bien des points de la France, on montre des manufactures ruinées et abandonnées, et néanmoins la production industrielle n'a cessé de s'accroître.

On prétend que les grands magasins profitent de leur puissance acquise pour écraser par des abaissemens systématiques de prix toute tentative de concurrence en donnant presque pour rien certains objets pendant une période de temps, et qu'une fois la concurrence ruinée par cette manœuvre, ils relèvent les prix dans les proportions qui leur plaisent. C'est une erreur absolue. Quand les grands magasins ouvrent un rayon pour la vente d'une spécialité, les objets de cuisine, par exemple, les prix de cette spécialité ne sont pas fixés arbitrairement; ils sont établis, comme les autres, d'après le prix de revient, mais on leur applique l'économie provenant, pour les grandes entreprises, de la réduction des frais généraux. Il en résulte que ces prix paraissent très bas comparés à ceux du petit commerce, — que l'élévation des frais généraux oblige de vendre à un cours élevé, — mais, en réalité, ils n'ont diminué que dans la proportion de ses frais généraux. Ce ne sont donc pas des tarifs de guerre, mais la résultante de faits qui se produisent toujours dans les grandes agglomérations commerciales et industrielles. Quant au relèvement des cours, il est rendu impossible par la concurrence très active et très directe que se font entre eux les grands magasins. On oublie, ou on feint d'oublier que ces établissemens n'ont rien qui ressemble de près ou de loin à un monopole. En admettant, pour les besoins de la cause, qu'un grand magasin soit arrivé, à force de bon marché, à ruiner dans un rayon étendu tous les petits magasins et qu'il lui prenne alors la fantaisie de relever ses prix, cette tentative serait promptement réprimée par les grands magasins rivaux et les magasins moyens. Cette concurrence que se font entre eux les grands magasins est si manifeste que les personnes les plus étrangères aux habitudes commerciales peuvent la constater et que les acheteurs les plus novices savent fort bien en profiter.

Ainsi par la force même des choses, sans qu'aucune entente préalable ait eu lieu, les grands magasins sont devenus les régulateurs des prix, et le public a profité du nivellement qui en est la conséquence. Ce nivellement est nécessairement maintenu par la concurrence que se font entre eux les régulateurs du marché, et cette concurrence continuerait de produire les mêmes effets si, par impossible, les petits magasins venaient à disparaître. C'est

elle enfin qui empêche les fortunes que l'on prétend scandaleuses de s'accroître indéfiniment. Comme le faisait remarquer un des principaux négocians de Lyon, M. A. Isaac, dans un rapport à la Société d'économie politique de cette ville, la concurrence sur ce nouveau champ de travail opérera comme ailleurs. Le succès inouï de quelques grands magasins amènera des imitateurs. Déjà Londres possède un grand nombre de ces bazars; dans trente ans, Paris, à son tour, en possédera davantage; et il se fera peu à peu un nivellement là où nous ne voyons maintenant que des prééminences qui excitent l'envie. Que résultera-t-il pour le public de ce mouvement qui soulève tant de récriminations passionnées? Il en résultera une véritable conquête économique, la possibilité de trouver, en payant comptant, toutes les marchandises à leur prix minimum. C'est là une conquête qui n'est pas à dédaigner pour toutes les classes de la société et dont les petits commerçans eux-mêmes feront leur profit s'ils sont intelligens, s'ils savent tirer parti des habitudes que les grands magasins auront fait prendre d'une part aux producteurs, et d'autre part aux consommateurs.

## V.

On dénonce à la vindicte populaire et aux rigueurs du fisc ces magasins qui utilisent les chemins de fer, la poste, le télégraphe et la publicité sous toutes ses formes. Mais ces moyens d'action, c'est l'État qui les a créés pour la satisfaction de la communauté. On a dépensé des milliards pour faciliter les transactions, ouvrir des voies ferrées, creuser des canaux, rapprocher le consommateur du producteur, on a prodigué les primes à la marine marchande, et quand des hommes intelligens mettent en œuvre cet outillage, quand ils profitent des communications pour faire pénétrer le confortable et le luxe à bon marché dans les contrées les plus lointaines, on se ligue contre eux et on essaie d'annuler leurs efforts. Est-il admissible que, pour satisfaire à des préjugés ou à des convoitises électorales, on songe à fermer une des voies ouvertes à l'activité nationale, et on paralyse l'initiative d'hommes qui, sans jouir d'aucun monopole, contribuent au développement de la fortune publique? Et cela quand rien n'empêche les premiers venus d'en faire autant et de lutter à armes égales contre de prétendus accapareurs. Quoi de plus légal, de plus foncièrement démocratique que cette vulgarisation des choses réservées jadis aux classes opulentes? Depuis quand l'intelligence commerciale est-elle un crime? Et ce qui achève de donner à cette campagne un carac-

tère d'illogisme, c'est qu'elle est dirigée par des hommes qui constamment mettent leurs actes en contradiction avec leurs déclarations. Ainsi, le conseil municipal a soulevé la prétention de rendre obligatoire pour tous les locataires de Paris l'abonnement à la compagnie des eaux. C'était donner le dernier coup à la petite industrie expirante des porteurs d'eau en faveur d'une puissante compagnie qui, elle, dispose déjà d'un monopole. Ce même conseil municipal a créé, aux frais de la ville, une usine municipale d'électricité sans se préoccuper de savoir s'il ruinait des entreprises à peu près analogues, et s'il ne réduisait pas à la mendicité toute une armée d'allumeurs de gaz, de lampistes, de marchands de bougies, d'huile et de pétrole. Dans un autre ordre d'idées, le conseil a décrété l'usage obligatoire pour toutes les écoles de la ville d'une grammaire officielle éditée aux frais des contribuables et distribuée gratuitement aux élèves. Il était sur le point d'appliquer le même système à toutes les branches de l'enseignement. On l'a arrêté sur cette pente. Mais il n'en est pas moins vrai que, si on l'avait laissé faire, il ruinait au seul profit d'une grande maison de librairie privilégiée des centaines de petits libraires qui vivent des fournitures scolaires. Enfin, par une dernière anomalie, ce même conseil municipal, qui poursuit si vivement de sa haine les grands magasins, cherche toutes les occasions d'imiter leurs procédés et de propager leurs méthodes. Ainsi il encourage par tous les moyens possibles la fondation de sociétés coopératives de production et de consommation ; il prodigue les récompenses, les encouragements et les subventions aux associations ouvrières qui essaient de se soustraire, par la coopération, aux exigences du commerce de détail. Certes nous ne blâmons pas le conseil d'agir ainsi ; en favorisant l'éclosion des sociétés coopératives, il rend service à l'ensemble des consommateurs ; mais au moins devrait-il être logique. Pourquoi d'un côté se pose-t-il en défenseur des petits magasins contre les grands magasins, et d'un autre côté suscite-t-il aux petits magasins la concurrence la plus terrible de toutes, celle des sociétés coopératives ?

C'est qu'en dépit de ses contradictions le conseil a la notion encore confuse, mais impérieuse, des besoins de la société moderne. Il sait que, pour améliorer sa situation, l'ouvrier doit bien plus compter sur un abaissement du prix des choses nécessaires à la vie que sur une augmentation des salaires. C'est de ce côté que tendent tous les efforts, toutes les tentatives d'amélioration sociale. Ce courant d'idées est tellement fort qu'il entraîne toutes les résistances et dirige tous les esprits. Mais ce résultat ne peut être obtenu, tout le monde le reconnaît, qu'en rapprochant le consumma-

teur du producteur, qu'en centralisant les services, qu'en opérant sur un chiffre d'affaires considérable, de manière à répartir les frais généraux sur un grand ensemble d'opérations, et, pour tout dire en un mot, en adoptant le programme que les grands magasins ont mis en œuvre.

Le moment est venu de prendre un parti. Veut-on supprimer le commerce en grands magasins, et, par conséquent, contraindre la grande industrie à revenir aux petits ateliers, car les deux termes de la question sont connexes? Veut-on en revenir à la législation du moyen âge qui réglementait le nombre des apprentis et des commis dans chaque profession et qui cantonnait les citoyens dans l'exercice d'une spécialité rigoureusement déterminée? Alors, il faut le dire franchement et agir en conséquence. Que si, d'autre part, il est prouvé que ces grands magasins ne supportent pas proportionnellement les charges fiscales qui pèsent sur les autres patentables, il faut remédier à cet abus par des réglemens d'administration.

Mais si le commerce en grands magasins est reconnu comme une institution sociale, s'il est prouvé qu'il est la résultante d'un ordre de choses qui répond aux besoins économiques et industriels, il faut l'accepter tel qu'il est, avec ses bienfaits et ses inconvéniens, et aussi avec le trouble qu'il apporte dans certains intérêts privés. Si ces grands magasins n'ont pas de raison d'exister, s'ils ne sont que le produit factice et parasite d'une coalition de capitalistes, s'il est démontré qu'ils sont contraires à l'intérêt public, contraires à la législation existante, funestes aux finances de l'État, ruineux pour l'industrie nationale, on ne doit pas craindre alors de supprimer la cause d'une perturbation économique et sociale. Ce qu'on ne comprendrait pas, c'est qu'on se contentât de faire à ces institutions une guerre de vexations et d'exactions, qui, certes, les paralyserait dans leur développement, mais qui ne les ferait pas disparaître et dont les frais retomberaient en partie sur le consommateur sans profit pour le commerce de détail que l'on prétend protéger.

GEORGES MICHEL.

---

## SIX SEMAINES

DANS

# L'ILE D'AMORGOS

---

### I.

L'île d'Amorgos, si je dois croire les récits pompeux d'un diplomate grec, rencontré dans un bal d'Athènes, est renommée pour la beauté de ses femmes. Ce n'est pas pour cette raison que j'y suis allé. Des motifs plus austères m'y ont conduit : j'ai entrepris de me fixer pendant quelques semaines dans la patrie de Simonide, afin de voir si dans son sol où Ross, Reinach, Dubois, Radet, ont déjà retrouvé des vestiges précieux, elle ne recèle pas quelques statues archaïques et quelques inscriptions « de la bonne époque. » Je ne vous exposerai pas, en détail, les résultats de mes fouilles, qui me donnèrent surtout beaucoup de tribulations; elles me mirent en guerre ouverte avec les habitans du pays, qui voulaient me vendre très cher le droit de labourer leurs champs et m'obligèrent même à réclamer le secours d'un juge de paix fort partial, devant lequel, malgré une plaidoirie en grec moderne, je perdis naturellement mon procès. Mais si je n'ai pas découvert une *Vénus d'Amorgos*, qui est encore à naître et que la législation des Grecs empêchera,

d'ailleurs, d'entrer au Louvre, j'ai pu voir de près des mœurs locales, vivre pendant six semaines loin du monde civilisé et, sans prononcer un mot de ma langue natale, regarder, sans penser à rien, la couleur changeante des îles et de la mer, et rêver, parfois, que j'étais pirate, lorsque les vieux patrons de caïques venaient me crier aux oreilles, du haut de leur tête, en s'accompagnant sur la lyre à trois cordes, leurs chansons féroces et mélancoliques.

Un matin de février, après de nombreuses tournées dans les magasins de la rue d'Hermès, Kharalambos, de Mitylène, qui est, par profession, écuyer, domestique et admirateur des archéologues en voyage, monta dans ma chambre, botté de jaune, la poitrine sanglée par les courroies de nombreuses sacoches, et me dit de ce ton bref, impérieux et respectueux qui lui est familier : « Seigneur, tout est prêt. » Quelques minutes après, le vieux Logothète, intendant de l'École d'Athènes, nous ouvrait la grille, et nous roulions, sur la route poussiéreuse du Pirée, au trot de deux chevaux efflanqués, dans un vieux landau démoli, où mes malles et mon *dénéké* (1) dansaient éperdument.

Bien qu'Amorgos ne soit pas très loin du Pirée, la traversée n'est ni courte ni simple. Il faut d'abord se rendre à Syra par les Messageries pour y joindre le bateau grec qui fait le service des îles. J'eus la bonne fortune de rencontrer à Syra le *Seignelay*, qui était mouillé en rade. La vue du pavillon tricolore me ravit d'aise, et je ne résistai pas au désir de me rendre à bord, même avant de toucher terre. Je fus accueilli, au carré, par de chaudes poignées de main, obligé, par les instances les plus aimables, de rester à dîner et invité, séance tenante, à voir, avec les officiers, une grande représentation au Théâtre municipal.

On joue *Carmen*. Tout Syra s'est donné rendez-vous dans la salle, où l'on étouffe, pour admirer un ténor gascon et pour prendre une leçon de français. Les loges sont égayées par des toilettes claires, encombrées par des beautés un peu épaisses, et constellées par de fort beaux yeux noirs. Car il y a une « société » à Syra. D'abord, les consuls des puissances; des jeunes gens qui commencent leur carrière et des vieillards en disgrâce qui la finissent. Les premiers, lorsqu'ils sont célibataires, prennent souvent le paquebot de Smyrne, et, s'ils sont mariés, donnent, par désœuvrement, à la nation qu'ils représentent, de nombreux enfans qu'ils confient aux femmes de Tinos, les plus belles nourrices de l'Archipel et peut-être du monde entier. Les seconds se font des malices les uns aux autres et s'efforcent, entre deux parties de whist, de compliquer la

(1) Étui de fer-blanc où l'on roule les estampages des inscriptions.

question d'Orient. Quand je suis passé là-bas, la France était représentée par un des hommes les plus aimables, les plus éclairés et les plus fermes que j'aie vus dans les postes consulaires du Levant. Ceux qui ont quelque souci de la dignité extérieure de notre pays doivent souhaiter que nos intérêts soient confiés, partout, à des représentans aussi actifs que M. Carteron : il a quitté Syra pour se conformer aux exigences de sa carrière ; mais il a laissé en Orient des résultats acquis, des souvenirs vivaces, et des amis qui souhaitent son retour.

Le corps consulaire entretient avec les fonctionnaires grecs des relations cordiales, et dont la durée varie d'après les changemens ministériels. Il y a un nomarque (1) tricouliste et un nomarque delyanniste. Ils alternent à intervalles à peu près égaux. Quand l'un a fini, l'autre prend sa place, amenant avec lui tout son personnel depuis le capitaine du port jusqu'aux derniers scribes du bureau des douanes. Et il en sera ainsi tant que la Grèce jouira des bienfaits du régime constitutionnel. M. le maire, qui s'intitule « démarque d'Hermopolis, » est un peu plus sûr du lendemain ; étant l'élu du suffrage universel, il dure à peu près l'espace d'une législature et règne assez paisiblement sur des armateurs très riches et des bateliers très pauvres. Il n'est pas rare, à Syra, de rencontrer, dans le même café, des millionnaires et des gens qui n'ont pas 10 lepta dans leur poche : les uns comme les autres dînent de quelques olives, d'un morceau de fromage, d'un verre d'eau claire, d'un narghilé et d'un article de journal, et ceux-ci parlent de ceux-là sans envie.

— Il a eu de la chance, me disait Yorghis, décrotteur de son métier, en me montrant, sur la place, un homme important qui passait, coiffé d'un panama, vêtu d'un paletot de coutil et protégé contre le soleil par une ombrelle blanche doublée de vert ; il a vendu *beaucoup de choses* (πολλά πράγματα) en Russie et à Marseille. — Et je voyais dans les yeux malins du rusé compère qu'il se jugeait très capable d'en faire autant et que peut-être il ne désespérerait pas de laisser un jour sa boîte, ses brosses et son cirage pour un négoce plus compliqué.

La ville de Syra, vue du large, présente l'aspect de deux grands cônes placés l'un à côté de l'autre et couverts, depuis la base jusqu'au sommet, d'une multitude de maisons blanches, à toits plats. À part les platanes, récemment plantés sur la grande place, je ne crois pas qu'il y ait, dans toute l'étendue de l'île, dix arbres en tout. Dès qu'on quitte les faubourgs, il faut grimper, en plein soleil,

(1) Préfet.

par des chemins embrasés, dans la poussière blanche, le long des côtes brûlées où serpentent de petits murs en pierres sèches qui semblent un luxe inutile; car on ne voit pas quelles récoltes ils pourraient enclorre, et ils ont l'air de défendre contre le passant, non sans ironie, des semis de cailloux. Les rues, dans la partie basse et moyenne de la ville, sont régulières et assez propres. Le quai de débarquement est bordé par ces grandes bâtisses banales et symétriques qui sont le décor habituel de tous les ports nouveaux ou renouvelés : la douane, la santé, les agences des compagnies de navigation. Il n'y a point de bazar à Syra, les Grecs ayant chassé de chez eux, dès le lendemain de leur émancipation, tout ce qui leur rappelle la turquerie. En revanche, les boutiques sont nombreuses aux environs de la marine : on y voit, pendus à des cordes, à côté des barils de saumure et de poissons secs, ces mouchoirs rouges à carreaux que les fabriques de Manchester distribuent libéralement au monde entier, et ces paletots « à l'instar de Paris, » dont les tailleurs juifs de Vienne affublent les Palikares. Quelques grappes de gilets écarlates, soutachés de ganses noires, prouvent que les vieillards des îles lointaines s'obstinent encore à repousser les élégances d'Europe. En effet, je contemple avec délices, comme les derniers figurans d'une féerie qui va s'éteindre, de vieux loups de mer, que Canaris reconnaîtrait pour ses frères et qui se promènent avec la calotte rouge à gland bleu et les larges braies bouffantes. Devant les cafés, des fumeurs sommeillent, les yeux mi-clos. Dans un carrefour, un militaire, entouré d'un cercle d'auditeurs attentifs, lit tout haut d'un ton solennel, en ponctuant tous ses mots, un journal d'Athènes. En Grèce, tout groupe d'oisifs est une assemblée délibérante et toute borne peut devenir une tribune. Les Grecs ont aimé de tout temps la politique de la rue, les discussions passionnées, en plein vent, sur la guerre et la paix, sur les mérites respectifs des citoyens qui sont au pouvoir et de ceux qui ambitionnent d'y être. Si vous montez encore le long des rues en escalier jusqu'au dernier étage de la ville haute, vous retrouvez, dans des maisons basses et misérables, la Grèce d'autrefois, celle qui associe des mots turcs avec des locutions homériques, la race tenace qui a patiemment attendu, pendant des siècles, autour de son église, le retour de la liberté. Dans les rues étroites et sales, des chiens se chauffent au soleil et grognent, le poil hérissé, lorsqu'on les dérange. De petits ânes, couleur de sable, passent allégrement, les oreilles balantes, trottaient adroitement sur les pierres, s'arrangent comme ils peuvent pour faire circuler entre les murs leurs doubles paniers chargés d'oranges et de légumes et prennent un petit galop fort impertinent lorsque l'aiguillon de l'ânier leur agace un peu trop la

croupe. Les marchands de lait promènent de porte en porte leurs pots de fer-blanc et crient : Γάλα καλό! Γάλα καλό! (Bon lait! bon lait!) Des cochons se vautrent dans des cours et cherchent à manger dans les détritns du ruisseau. On retrouve ici la pauvre bourgade qui a végété longtemps sur l'antique acropole d'Hermopolis. Maintenant, elle a secoué sa torpeur et débordé hors de ses étroites limites. Depuis qu'on peut s'installer au bord de la mer sans craindre les razzias des pirates, elle a descendu la colline pour attendre au passage les vaisseaux et les caïques, qui ne lui font plus peur et qui, au contraire, débarquent des richesses imprévues sur son sol ingrat. Justement, elle se trouve sur la grand'route des navires; elle n'a pas eu de peine à devenir le premier port des Cyclades; son rêve est d'être un des entrepôts les plus fréquentés du Levant. On se sent ici en présence d'une jeunesse pleine de sève et de promesses. L'élan vers le progrès, la foi dans l'avenir sont visibles. Si l'on compare cette résurrection rapide au délabrement des villes turques, on se dit que, seul, ce peuple, alerte et patient, est capable de rendre à l'Orient un peu de ressort et d'espoir.

Je faisais ces réflexions tandis que le canot-major du *Seignelay* se frayait une route parmi les petites barques de pêche, et me portait à bord du *Panhellénion*, minuscule vapeur grec, en partance pour Amorgos. Au moment où nous appareillons, un vaisseau de guerre de la marine hellénique entre en rade. C'est un petit aviso à trois-mâts, de forme élégante et légère. Il décrit une courbe gracieuse et mouille devant la douane. Au-delà, Tinos découpe sur le ciel pâle les dentelures de son profil allongé, et, très loin, dans le miroitement de l'étendue bleue, deux formes indécises : Mycono, Délos...

## II.

Le *Panhellénion* met toute une journée pour aller de Syra à Amorgos. Il est vrai qu'il fait escale à Paros et à Naxos, et si, par hasard, le capitaine descend à terre, la durée du voyage est proportionnée au nombre de petits verres de raki que ses amis lui offrent pour lui souhaiter la bienvenue. C'est d'ailleurs un brave homme et un agréable compagnon que le capitaine Kostis. Chemin faisant, accoudé sur le garde-fou de sa passerelle, il me raconte la biographie de son bateau. Il paraît que le *Panhellénion* est un monument historique : « Il a fait la guerre! me dit Kostis; il a fait

la guerre en Crète! » Cela veut dire simplement qu'en 1867 il a porté aux Crétois quelques barils de poudre et quelques fusils. Mais il s'acquittait de cette mission à merveille. Il passait, à toute vapeur, à la barbe du capitain-pacha, qui l'avait, dit-on, surnommé *le Diable*. Un jour, une frégate turque lui donna la chasse; le *Panhellénion* n'eut pas de peine à gagner de vitesse, et se mit à l'abri dans une crique. Alors la frégate imita les lions qui attendent patiemment, au pied d'un palmier, que leur ennemi se décide à descendre : elle stoppa au large. Que firent alors les rusés marins du *Panhellénion*? Ils s'avisèrent d'un stratagème qu'Ulysse lui-même n'aurait pas inventé. Ils employèrent la nuit à peindre en blanc leur bateau qui était noir; et, ainsi déguisés, ils passèrent, à toucher, le long des sabords des Turcs, qu'ils eurent l'ironie de saluer.

Le capitaine Kostis me faisait ces récits avec des yeux arrondis par l'admiration, et Kharalambos, taciturne et grave, me les confirmait, de temps en temps, d'un signe de tête sentencieux.

Quels bons momens j'ai passés sur cette passerelle, dans le bruit des vagues retentissantes, où des dauphins s'ébattaient et où le *Panhellénion* sautait comme un chevreau! Kostis me confia ses opinions politiques. Il était pour le gouvernement; mais il avait peu d'affection pour le roi George, il préférait le roi Othon : καλὸς ἄνθρωπος ὁ Ὄθων, disait-il, en faisant claquer sa langue contre ses dents. J'ai entendu souvent les Grecs prononcer, d'un air attendri, l'oraison funèbre d'Othon le Bavarois. Notez qu'ils l'ont mis à la porte, sans cérémonie, en 1862; mais ils sont un peu comme nous sur ce point : ils réservent souvent leurs plus vives sympathies pour ceux qui ne peuvent plus en sentir les effets. J'aurais su, par le menu, toutes les affaires privées du capitaine Kostis, si le bateau n'avait fini par entrer, au milieu d'une nuit noire, dans une anse où veillait un feu rouge, et au fond de laquelle j'apercevais quelques lumières au pied d'une montagne sombre : c'était Katapola, le port, ou, comme on dit là-bas, l'échelle d'Amorgos.

Le meilleur repas que j'aie fait dans cette île est assurément celui qui me fut servi, ce soir-là, dans des plats de terre, veinés de bleu, par dame Irène et son mari, le cafedgi Iannakis. Son omelette lourde et son poulet maigre me firent oublier le beefsteak à l'huile que j'avais mangé sur le *Panhellénion*, en rade de Paros, entouré de gens qui étaient enveloppés dans des couvertures et qui avaient le mal de mer. Je ne prévoyais pas de quelle maigre chère ce festin devait être suivi, et je fis connaissance, de fort bonne humeur, autour de cette table hospitalière, avec les deux personnages officiels dont le gouvernement grec m'imposait, pour

toute la durée de mes fouilles, la conversation et la surveillance : M. Panayotis, éphore des antiquités, et son subordonné Stratakis, épistate des mêmes antiquités. S'il est vrai que les mêmes peines, supportées en commun, créent entre les hommes une amitié indissoluble, je devrais être l'ami le plus intime de l'éphore Panayotis. Car nous avons dormi côte à côte, dans une soupenle fort étroite, sur des coussins peu moelleux, au bruit de la vague qui battait, avec un léger chuchotement et un rythme berceur, le mur de notre maison ; et, plus tard, nous avons aménagé, pour nos seigneuries, deux chambres contiguës chez la kyria Callirhoé, dont les lits, un peu durs, étaient assez propres, et, — ce qui me séduisit, — tout à fait exempts d'insectes. Pauvre kyria ! Il me semble que je la vois, assise au seuil de sa porte, et je crois entendre encore sa voix chevrotante, où chantait la mélopée un peu balbutiante de l'Archipel. Elle était très vieille, toute ridée, toute cassée, et sortait rarement de sa chambre, dont les murs, blanchis à la chaux, étaient couverts d'images du haut en bas, et tapissés par un nombre si considérable de portraits de rois et de reines, qu'on aurait pu se croire dans un musée des souverains. Son mari avait été, au temps du roi Othon, officier de gendarmerie. Elle touchait, à ce titre, une petite pension. « Nous sommes une bonne famille (καλή οικογένεια), » me disait la bonne femme, afin de me décider, par une recommandation tout à fait efficace, à embaucher son fils Marcos comme terrassier. Elle achevait de vivre, heureuse d'être dans son pays et d'appartenir à l'aristocratie de l'île. Sa fille aînée était mariée au cafedgi. Sa seconde fille était encore *libre* (ἐλεύθερα), comme on dit là-bas, et tenait le ménage : c'était une personne sèche, discrète et réservée à qui l'éphore lançait, de temps en temps, mais en vain, des ceillades furtives.

Le soir, après une journée passée au soleil à espérer de grandes découvertes, j'allais souvent causer bourgeoisement chez ma propriétaire. J'y apprenais la chronique locale, les mariages prochains et les divorces récents, tous les menus commérages du pays. Peu à peu je devenais amorgiote ; je commençais à prendre l'accent, le ton et les passions de mes hôtes. Je me surprenais à haïr, sans savoir pourquoi, des bakals (1) qui ne m'avaient rien fait. La maison de la kyria Callirhoé était le rendez-vous d'une société parfois nombreuse. On y voyait, presque tous les jours, Chrysoula Prasinou, dont la fille, la douce Plitô, avait des yeux noirs, un visage de madone, et justifiait la réputation de beauté des filles d'Amorgos. Chrysoula, tout en faisant tourner son fuseau, causait beaucoup,

(1) Épiciers grecs, qui vendent un peu de tout.

avec un plaisir visible et une abondance inépuisable. Cette femme illettrée parlait une jolie langue, toute fleurie d'expressions anciennes, et parfumée d'antiquité. Dans ce coin retiré de l'archipel, la langue et la race se sont conservées plus pures que sur le continent. Le vocabulaire est resté presque entièrement grec. L'afflux des expressions barbares, apportées par les Romains, les Vénitiens, les Turcs, n'en a pas déformé la grâce première. Pendant que sa mère bavardait dans un style voisin de celui de Théophraste, Plitô, les yeux baissés, gardait un silence et une réserve de vierge sage. Un fichu d'étoffe blanche et souple encadrait son visage, joli et grave, et emprisonnait, comme en un voile de religieuse, la lourde chevelure, depuis le haut du front jusqu'au bout des grandes tresses tombantes. La tête penchée, à la façon de la Panaghia des saintes images, elle tricotait, pour les jours de fête, des gants de soie jaune, car les filles d'Amorgos sont raffinées et coquettes comme des dames. Lorsqu'on fait la cueillette des figues, elles mettent des gants de laine pour préserver leurs mains contre les égratignures et le hâle ; l'été, elles abritent, sous de grands chapeaux de paille, la délicatesse de leur teint ; elles ont même recours à d'innocens artifices pour en exagérer un peu la blancheur, et pour aviver, au-dessus de la splendeur des yeux, le trait net des longs sourcils. Rien n'est plus charmant que de les voir passer, le dimanche, assises sur des mulets et des ânes dont les harnais rustiques contrastent fort avec leurs grâces mièvres : on dirait des déesses dépayées. On se demande d'où vient l'instinct secret qui a donné à ces paysannes ce goût enfantin de parure et d'élégance ; leurs maîtres et seigneurs paraissent tout à fait dégagés d'un pareil souci, et Dieu sait aux mains de quels rustres sont maintenant mes petites amies de là-bas : Plitô la silencieuse ; Nanniô qui, tous les matins, à sa fenêtre, frottait d'eau claire ses bras nus ; Filiô, dont le fin profil faisait songer à un page florentin.

L'Athénien Panayotis, étant civilisé et diplômé de plusieurs universités d'Allemagne, était peu sensible à ces beautés un peu farouches. Il réservait son admiration pour une voisine, dont les charmes opulents et les élégances *européennes* excitaient son admiration. Il y avait sur notre toit, à la mode orientale, une terrasse de terre battue où j'aimais à me promener, pendant des heures, pour regarder le village, dont les maisons semblaient descendre joyeusement vers la mer ; le soir, lorsque le soleil embrasait d'or le ciel et l'eau, autour de la silhouette violette de Naxos, il était doux de laisser errer sa vue sur la rade, unie et luisante comme une glace, et sur les collines, que les rayons obliques envermeillaient de pourpre, de rose et de lilas. L'éphore venait parfois me

tenir compagnie ; mais il tournait le dos, sans cérémonie, aux portes enflammées du couchant, et, armé d'une jumelle, il regardait obstinément les fenêtres de la majestueuse Calliope Iannakopoulou. J'essayai de lui démontrer que notre dignité et notre prestige risquaient d'être compromis par ses allures conquérantes : j'y perdis tout mon grec. La vue de Calliope le ravissait. Cette personne, qui relevait ses cheveux sur sa nuque d'une façon laborieusement parisienne, qui faisait venir de Syra des gravures de modes, et qui emprisonnait, dans un corsage tendu à craquer, ses charmes débordans, répondait, en tous points, aux idées que l'éphore s'était faites sur les belles manières et la distinction. Il m'avoua un jour qu'il cherchait, aux alentours du village, un champ où il pût, sans être vu, donner rendez-vous à la dame de ses pensées. En attendant, il prenait son mal en patience en buvant, avec le père de la belle, beaucoup de verres de raki.

Nous allions flâner très souvent avec le kyrios Iannakopoulos, sur la grève, le long de la mer dont le clapotis chuchotait doucement, ou bien, quand il faisait mauvais temps, au petit café qui se trouvait au bord de l'eau. On rencontrait là tous les oisifs du village, ce qui faisait une assez nombreuse compagnie. Le kyrios Iannakopoulos, qui portait le titre d'astynome (1), était long, maigre, beau parleur et généralement de bonne composition, malgré quelques accès de susceptibilité rageuse. Il était criblé d'innocentes plaisanteries par Kharalambos, par le médecin du lieu et par l'excellent Antonaki, lequel exerçait à Amorgos, avec une sereine philosophie, les fonctions de *liménarque*. Je traduirais volontiers ce mot par « capitaine du port ; » mais ce titre pompeux donnerait au port de Katapola et à la personne de mon ami Antonaki une importance et une majesté à laquelle ni l'un ni l'autre n'ont jamais prétendu. Le liménarque était spécialement chargé de surveiller, autour des côtes abruptes de son district, les voiliers qui essayaient d'introduire en Grèce des marchandises de contrebande ; le gouvernement l'avait également prié de rédiger, de temps en temps, des rapports sur le mouvement commercial de l'île. Mais il allait rarement dans son bureau, où le portrait du roi George et l'écusson national se morfondaient dans un perpétuel tête-à-tête. Quant aux statistiques, il n'avait qu'une médiocre confiance dans leur efficacité, et il se disait, avec raison, qu'il était inutile d'aligner tant de chiffres pour démontrer que le commerce d'Amorgos était dans l'enfance, et pour humilier, sans motif, l'amour-propre très excitable de ses administrés. Les contreban-

(1) Commissaire de police.

diers l'occupaient davantage ; mais quel homme sensé pourrait lui faire un reproche d'avoir été, parfois, plein de mansuétude pour des gens sans méchanceté, qui apportaient en abondance, dans une solitude dénuée de tout, du tabac, du bon cognac fabriqué en Asie-Mineure, des clous, du chanvre, et mille autres objets, qui sont nécessaires à la vie humaine ? Brave Antonaki ! à mesure que je le connaissais davantage et que notre amitié grandissait, je me disais que la régie administrative est une invention morose des nations déjà vieilles, et qu'il est vain de vouloir infliger cette ennuyeuse sujétion à ce peuple adolescent, qui ne prendra jamais au sérieux ses préfets et ses procureurs-généraux. Je dois aussi quelques souvenirs au scolarque (1), quoiqu'il ne fût pas de mes amis, et qu'il ait excité contre moi, sans motif, simplement parce que j'étais étranger, l'animosité de quelques autochthones. J'ai vérifié que, par tous pays, les maîtres d'école ont la même suffisance, entretenue par l'habituelle domination sur un troupeau d'écoliers épeurés. Celui d'Amorgos était phraseur, poseur, plein de lui-même, furieusement jaloux d'établir sa supériorité. Un jour qu'il avait bu plusieurs gourdes de vin blanc, il vint à moi, et me dit : « Vous croyez peut-être, parce que je suis ivre, que je suis un barbare. Détrompez-vous. Je suis Hellène ! » Puis, il offensa Kharalambos, en le traitant d'illettré (*ἀγράμματος*), ce qui est la plus grave injure, et, d'ailleurs la moins justifiée, qu'on puisse lui faire. Mais aussitôt, il me défia de lui donner une définition exacte de la *vérité*. Il fit, sur ce point, des questions insidieuses aux gens qui étaient là, et réfuta victorieusement leurs réponses. Je cessai, à ce moment, de le trouver insupportable, car ce prudhomme subtil m'a aidé à comprendre Socrate et Gorgias.

Tels étaient nos propos et nos plaisirs dans le café d'Iannakis. Quelquefois des pêcheurs d'éponges, venus de Kalymnos, abordaient à Katapola. Dans leurs plongeons sous les roches, ils trouvaient souvent des homards, qu'ils me vendaient à des prix raisonnables. C'était l'occasion d'un triomphe pour l'épistate Stratakis, qui avait servi chez un riche banquier d'Athènes, et qui faisait très bien la sauce mayonnaise.

Les talens de Stratakis furent, un jour, mis à contribution par un jeune étudiant de l'université d'Athènes, dont les parens habitaient Adana en Cilicie, qui était venu s'établir sur le rocher d'Amorgos, pour se *mettre au vert*, et à qui je fus uni, dès les premiers temps de mon séjour dans l'île, par le besoin que nous éprouvions, à certains momens, de nous distraire l'un l'autre.

(1) Instituteur.

Andréas Artémis, que l'on appelait familièrement Andricos, était un garçon fort intelligent et fort aimable, dont l'abondante hospitalité me faisait penser aux Grecs d'Asie-Mineure, si différents, sur ce point, de leurs compatriotes d'Athènes. Il entreprit de donner en mon honneur un grand festin. Nous traversâmes, en barque, la rade de Katapola ; la table était servie avec un luxe tout à fait inoui dans l'île d'Amorgos. Un calligraphe local avait écrit, en caractères grecs, sur du papier blanc, les noms des personnages invités. Le vin doré de Santorin étincelait, dans des carafes, avec des clartés de topaze. Deux énormes poissons, qui semblaient habillés d'une cote de mailles d'argent, furent d'abord dévorés en silence. Mais bientôt on se mit à chanter. L'astynome faisait les *solis* ; l'éphore chevrotait, du nez, un accompagnement faux ; Stratakis, Kharalambos, Andricos et le liménarque reprenaient en chœur, à tue-tête, en frappant sur la table, du plat de leur main, le refrain, dont la musique traînante et indolente célébrait toujours « la bien-aimée qui est semblable à une petite perdrix. » Très tard dans la nuit, nous cheminions encore, précédés d'un falot, sur la grève déserte. La mer, assoupie, faisait, dans la nuit bleue, un petit bruit d'eau tranquille ; le ciel étincelait d'étoiles et allumait des levers d'astres dans les claires profondeurs du golfe. L'astynome, attendri par le silence des choses, faisait des tirades sentimentales sur la brièveté des joies humaines, et montrait, d'un geste large, les brillantes constellations, d'où semblait descendre l'influence bachique du divin Dionysos.

Je préférerais encore à ces relations si cordiales avec les grands personnages de Katapola, de longues heures de causerie avec des laboureurs ou des gens de mer. La plupart des habitans d'Amorgos disputent aux rochers quelques arpens d'orge ou de vignes. Souvent ils vendent leurs terres pour acheter un caïque. Leurs embarcations se balancent sur leurs ancrs, dans la rade, à quelque distance de la berge, qui est encombrée de cailloux. Là-bas, de toutes les choses la plus mobile et la plus changeante, c'est la mer. Elle est la vie et la joie de ces pauvres villages qui accrochent aux montagnes leurs petits bouquets de maisons blanches, parmi des citronniers clairsemés. C'est un événement, quand des caïques chargés arrivent des îles voisines, apportant des sacs de farine, des tonnes de poissons salés, et des nouvelles fraîches. Il en vient de Symi, de Syra, d'Hydra. Les matelots débarquent, joyeux, s'attablent dans un cabaret, chantent et dansent. Les rouleurs de mer sont bien les mêmes, par tous pays. Les patrons des côtes brumeuses de Honfleur ou de Dunkerque reconnaîtraient des cousins un peu loquaces, dans l'équipage des fins voiliers qui glissent, toutes

voiles éployées, comme de grands oiseaux, sur ces mers sou-riantes. C'est la même insouciance, le même flegme dégagé, le même mépris, sans ostentation, du danger de demain, et le même oubli du danger d'hier. J'avoue que, parmi les gens de là-bas, ceux que j'aimais le mieux, c'étaient les vieux maîtres pensifs, qui portent encore le haut *tarbouch*, et qui fument leur cigarette, d'un air tranquille, assis à l'arrière, près du gouvernail. Aux temps héroïques de la Grèce, ils auraient pu devenir amiraux comme Canaris. Ce n'était pas leur faute si le malheur des temps les obligeait à charger des oranges en Crète et à les transporter un peu partout. Il y en avait un que j'aimais particulièrement : c'était le capitain Marco. Quelle figure de brave homme, douce et résignée! Il ne ressemblait pas à ses confrères, un peu hâbleurs comme le sont presque tous les Grecs. Oh! le bon sourire, un peu triste, comme de quelqu'un qui a beaucoup souffert, qui a couru beaucoup de risques et qui en courra encore, qui sera peut-être happé quelque jour par la lame, et qui le sait. Capitain Marco possédait une petite viole (*lyra*). Il jouait des airs d'une tristesse et d'une fantaisie étranges, des cantilènes, venues on ne sait d'où, et que ses amis d'Astypalæa, de Cos et de Boudroun lui avaient apprises pendant les escales. Il partageait son temps entre sa lyre, qu'il enfermait soigneusement dans un sac de toile, quand il avait fini de jouer, et sa goélette, sa *gouletta*, qu'il lavait et radoubaît sans cesse. La pauvre embarcation, presque aussi vieille que son maître, avait reçu bien des bourrasques et bien des paquets de mer; ses planches, malgré le goudron, commençaient à crier et à se disjoindre. N'importe, la goélette du capitain Marco, quand elle ouvrait ses ailes, filait joliment sur la vague. Elle a jeté ses ancrs dans pas mal de ports, depuis Macri jusqu'à Messine. Elle a visité à peu près tous les coins des Cyclades. Elle sait distinguer les mouillages peu sûrs des criques bien abritées, et, si vous voulez bien voir ces îles charmantes, jetées çà et là comme un semis de grandes pierres précieuses, je vous souhaite d'errer, dans l'Archipel, sur la goélette du capitain Marco.

Malheureusement, la vapeur a dispersé les flottilles de caïques qui se croisaient, il y a vingt ans, sur la mer Égée. Il ne faut pas trop s'en plaindre. Le pittoresque y a perdu, mais la sécurité publique y a gagné. Les paquebots sont difficiles à prendre, et les pirates ont renoncé à leur métier, qui décidément devenait pénible et infructueux. Il paraît qu'Amorgos eut à souffrir, autrefois, de plusieurs incursions à main armée. Les mauvaises langues disent que les brigands qui pillèrent les indigènes ne faisaient que leur rendre la pareille, sans beaucoup d'usure. En tout cas, les com-

plaintes que les Amorgiotes me chantaient après boire ne parlaient pas de leurs propres exploits, et se lamentaient complaisamment sur ceux des autres. Ces élégies sont jolies et naïves. Voici quelques couplets que chantent encore les vieilles femmes et qui bientôt seront ouhliés :

« Oiseaux, ne gazouillez pas ; arbres, ne fleurissez pas ; pleurez grandement le malheur d'Amorgos. On n'aurait jamais pu croire qu'un jour elle serait foulée par les pieds des Maniotes, et que ces chiens sans loi viendraient la ravager. Ils allèrent à Santorin, et y prirent un bateau à voiles, et les malheureux Amorgiotes n'en furent pas informés. Et, au milieu de la nuit, ils vinrent et débarquèrent. Ils prirent les vêtemens des habitans et les dépouillèrent de tout ; et ceux-ci, qui n'avaient point été avertis, ne pouvaient rien comprendre. Toutefois, au bout de quelque temps, lorsque les gens de l'île entendirent les coups de fusil, ils commencèrent à courir. Au diacre Nicéas les voleurs prirent ses innombrables ducats de Venise. Ils prirent tout ce qu'il y avait dans sa chambre, et ne lui laissèrent rien, pas même ses armes. Le fils de Refentarios était parti pour la récolte du coton ; ils allèrent dans sa maison et y établirent leur demeure. Ils lui prirent ses vêtemens, ses bijoux, ses miroirs et beaucoup d'autres choses qui lui appartenaient. Et ils coururent chez le pappas Nicolas, pour le surprendre, et ils avaient l'idée de le tuer. Ils lui prirent ses vêtemens, toutes ses affaires. Ensuite, ils se mirent à chercher le trésor de l'île. Ils finirent par le trouver dans une petite cassette. Le capitaine fut pris de joie et se mit à rire. Ils allèrent chez le diacre et frappèrent à sa porte. Celui-ci, pris de peur, lui demanda ce qu'ils voulaient : — Allons, pappas, ouvre, pour que nous entrons dans ta chambre ; et dépêche-toi, si tu tiens à ta santé. — Là aussi, ils prirent tout ce qu'ils trouvèrent, et, de toutes les tabatières du pappas, ils lui laissèrent seulement une seule. Trois d'entre eux coururent chez le pappas Manolis ; mais celui-ci, tout de suite, les prit dans son jardin, il les désarma et les jeta par terre... Markis, lorsqu'il apprit la nouvelle, ouvrit sa porte, et courut dans la montagne avec ses enfans. Il laissa sa maison ouverte. Personne de ses amis ne courut le rejoindre. Un des Maniotes, un petit, avec un grand nez, tua Dimitri le noir... Justement ce jour-là, trois barques pleines d'hommes avaient levé leurs ancres pour pêcher. C'est le diable, vraiment, qui leur avait conseillé de s'en aller... »

### III.

Amorgos n'a plus à craindre de pareilles surprises, et il n'y a plus de raison pour que le bourg principal de l'île se réfugie, selon

la coutume antique, dans les terres, loin du port, à l'abri des coups de main. Pourtant, par un reste d'habitude, c'est le bourg de Khora (le pays), à quelques kilomètres du Katapola, qui est considéré comme le chef-lieu du dème d'Amorgos. Nous y allions presque tous les dimanches, par un sentier pierreux, où le pied des mulets bronchait et butait comme sur un escalier. Le désœuvrement, et aussi des devoirs sociaux m'obligeaient à cette ascension : Khora était la résidence du démarque, du télégraphiste, de l'*ἐιρηνοδίκης* (juge de paix), et d'un énomotarque de gendarmerie. M. Vlavianos, démarque, était un homme excellent et éclairé, infiniment supérieur à ses administrés, supérieur même à beaucoup de maires que j'ai connus ailleurs qu'en Grèce. Mais il était véritablement martyrisé par ses fonctions. La plus petite difficulté lui semblait une affaire d'État, et la moindre réclamation d'un citoyen de l'île lui paraissait l'indice d'une cabale savamment organisée et dirigée contre son pouvoir. J'allais souvent le voir dans sa maison de Khora ; il avait passé de longues années à Athènes, et aussi en Valachie, où il avait exercé des fonctions consulaires. Et, quand sa nièce Marigô m'avait offert, sur un plateau d'argent, un verre d'eau claire et des confitures, il me racontait sa vie passée, et me disait, en me montrant les victoires napoléoniennes accrochées au mur dans de vieux cadres, combien il aimait la France, et combien il regrettait de ne point la connaître. Je dois à M. Vlavianos les meilleurs momens que j'aie passés dans l'île d'Amorgos. Quand je pense que ma présence a parfois troublé, bien malgré moi, sa quiétude ; que la bienveillance avec laquelle il a secondé mes efforts et aidé mes fouilles lui a été vivement reprochée, et que les fortes têtes de l'île l'ont accusé d'être *philoxène* (ami des étrangers), il se joint à ma reconnaissance un peu de remords. M. Vlavianos aurait été le seul homme instruit de l'île, s'il n'avait pas eu pour voisin M. Johannidis, dont la redingote noire, le chapeau de forme haute et surannée, et les façons de vieil instituteur, faisaient un singulier effet, dans la sauvagerie des landes et des maquis, au milieu des pentes sèches, arides, peuplées de pierres et de maigres touffes de lentisques. Johannidis a été, autrefois, un des membres les plus actifs du Syllogue littéraire de Constantinople. Le recueil périodique, publié par cette société, contient de nombreux articles qu'il a écrits au temps de sa verte jeunesse, et qu'il montre aux visiteurs avec une satisfaction non déguisée. Ce sont des dissertations sur des points d'archéologie byzantine ; le bonhomme lit très aisément les vieux grimoires qui sont écrits en lettres grêles et en ligatures compliquées sur les parchemins, les vitraux, les chandeliers et les iconostases du bas-empire. Il a été longtemps scolarque d'Amorgos ; d'innombrables générations ont

passé sous sa férule; mais, malgré les efforts de cet instituteur archéologue, les insulaires aiment les vieilles pierres moins pour les déchiffrer que pour les vendre. Maintenant Johannidis a quitté son école; il mène très tranquillement, dans une maison proprement meublée, avec deux ou trois nièces empressées et gazouillantes, une existence retirée de vieux savant. Il ne se permet qu'un luxe: les livres; il en a de fort beaux et de très bien choisis. Ce n'est pas sans plaisir que l'on retrouve, dans ces solitudes, les *Monumens* de l'Association française pour l'encouragement des études grecques, les publications de Rayet, d'Homolle, de Collignon, et un certain nombre d'autres livres que les caïques n'ont pas l'habitude de transporter. Johannidis s'est voué à l'étude d'Amorgos. Il connaît son île par cœur. Renseignemens historiques, chansons populaires, dictons et proverbes locaux, idiotismes du patois indigène, il a tout enseveli dans ses notes. Rien ne serait plus amusant que de feuilleter une mémoire aussi bien approvisionnée. Mais il me semble qu'il ouvre assez malaisément les trésors de son érudition. Il est avare de confidences, et j'ai rarement vu d'antiquaire plus ombrageux. J'ai appris qu'il préparait un grand ouvrage sur Amorgos: six tomes étaient prêts pour l'imprimerie. Six tomes, c'est beaucoup pour quelques kilomètres carrés; mais les Grecs ont une puissance de compilation capable de tous les tours de force. Johannidis s'informait, avec une curiosité passionnée, du résultat de mes fouilles; il venait presque tous les jours, armé d'un crayon et d'un carnet, me demander, avec des précautions infinies, la permission de copier les inscriptions que j'avais trouvées sur l'acropole d'Arcésiné et sur la colline où avait vécu la colonie crétoise de Minoa. Je n'osai pas, bien que Kharambos me désapprouvât formellement, lui refuser une volupté si ardemment désirée. Malgré tout, je soupçonnais que l'arrivée d'un Franc dans l'île, en même temps qu'elle flattait son patriotisme, effarouchait un peu sa jalousie d'auteur. J'étais un intrus pour ce savant de province. Je démêlais ce sentiment, au milieu des efforts qu'il faisait pour m'accueillir avec une politesse empressée et cordiale; il aurait voulu, tout à la fois, dissimuler un peu, à mes yeux indiscrets, les antiquités de l'île, et me montrer qu'il les connaissait bien.

Il se dédommageait en me faisant visiter, du haut en bas, un monastère qui se trouve au nord-est de l'île. Comme il pensait que l'histoire byzantine m'était tout à fait indifférente, il croyait pouvoir me faire, sans danger, des conférences sur ce sujet; et j'en sais assez long sur le *monastiri* d'Amorgos. Cette maison de moines existait déjà en 1572. Le voyageur Porcacchi, dans son

livre sur les îles les plus illustres du monde (*Isole più famose del mondo*), en fait cette courte mention : *e al mare un monasterio di caloieri*. La petite abbaye de la Panaghia *Khoviotissa* mérite mieux que cette phrase brève et dédaigneuse. Voici par quel miracle elle fut fondée. Au temps où des hérétiques impies brisaient les saintes images, une pauvre femme de Kossovo cacha trois images et les jeta dans la mer pour les préserver contre la fureur des iconoclastes. L'une d'elles fut portée par les flots jusqu'au mont Athos; une autre vint échouer aux bords escarpés d'Amorgos; elle fut recueillie par de pieux ermites qui, un matin, la trouvèrent dans les rochers. Il leur sembla que ce prodige était une manifestation évidente de la volonté divine, et ils jugèrent que la Panaghia exprimait le désir que l'on bâtit un monastère en cet endroit. L'empereur Alexis Comnène se trouvait alors à Patmos, en compagnie de saint Gerasimos. Il fut informé de cette trouvaille miraculeuse. L'empereur consulta le saint homme, et, sur son avis, il décida, par une bulle d'or, que les abbayes de Patmos et d'Amorgos seraient sœurs, que l'higoumène d'Amorgos serait pris parmi les moines de Patmos, et que l'higoumène de Patmos serait pris parmi les moines d'Amorgos. Cette bonne entente dura quelques années. Mais, un jour, les pères de Patmos, se rendant à l'île voisine, faillirent se noyer en route; à partir de ce jour, ils ne voulurent plus y aller, et, comme ils étaient les plus nombreux et les plus forts, ils forcèrent les pères d'Amorgos à venir chez eux, en apportant la bulle impériale et tous leurs trésors. Le monastère de la *Panaghia de Kossovo* resta désert, jusqu'au jour où deux religieux, dont l'un était de Crète et l'autre de Kalymnos, vinrent s'y établir et le restaurer. On pouvait voir, autrefois, sur une grosse pierre, les noms de ces deux moines et le portrait de l'empereur; mais un rocher est tombé sur la pierre et l'a fait rouler jusqu'au fond de la mer.

On monte au monastère, à travers des éboulis de cailloux, parmi des bouquets de thym et une véritable fête de coquelicots écarlates, le long d'un sentier de chèvre, étroit et sans ombre, qui rampe, comme une mince corniche, sur les pentes rougeâtres. D'un côté, c'est la haute paroi des rochers, perpendiculaire, comme taillée au couteau; de l'autre, les ravins, où d'énormes blocs se sont arrêtés à mi-côte, descendent en pente raide jusqu'à la mer. On est presque au bout de l'île : Amorgos allonge sur l'eau bleue sa pointe extrême, un cap couleur d'améthyste, dentelé d'arêtes coupantes, colossal et capricieux, joli à voir dans cette lumière diffuse qui nuance, par places, de tons plus foncés, la robe de violet tendre qu'elle semble poser délicatement sur les flancs pelés

de la stérile montagne. Au mois de mars, lorsque de légères traînées de nuages blancs courent encore, en minces flocons de laine étirée, sur l'azur très fin du ciel, ce paysage est vermeil, heureux, d'une douceur tiède et printanière. La terre n'est pas encore brûlée par ces étés torrides qui font taire les oiseaux, accablent les moutons, lourdement pâmés dans des coins d'ombre, aveuglent les yeux des hommes et jaunissent, entre les pierres, les herbes séchées et mortes. La mer n'a pas cette splendeur dure des journées accablantes, ce bleu profond, sombre, dont l'éclat inerte ne reflète rien. Mais le calme miroir où se réfléchissent les rochers fauves est d'un bleu apaisé, lumineux et gai. Près de la rive, les cailloux mettent des reflets de bijoux dans la transparence limpide de l'eau rayonnante, parmi les moires vertes qui ont, de loin, des clartés d'émeraudes. D'imperceptibles rides plissent la grande nappe d'azur où des voiles lointaines font trembler des traînées de blancheur. Très loin, par-delà les îlots bordés d'une frange d'écume, sur la ligne extrême où se confondent le ciel et la mer, on distingue vaguement des silhouettes bleuâtres : Cos, Astypalæa, Anaphi, toute petite et pointue... On voudrait partir vers ces îles souriantes, se laisser porter par le vent frais, au murmure rythmé des vagues, n'importe où dans ce pays clair, coloré d'azur, de violet et d'or...

Deux pierres, placées de chaque côté du chemin, et, entre les deux, une croix de bois. C'est l'entrée de la terre sainte, l'endroit où l'on doit s'agenouiller : τὸ προσκύνημα τοῦ μοναστηρίου. Ici, tout bon chrétien devrait se découvrir, faire une dizaine de signes de croix et réciter quelques prières... Puis, à un brusque détour, dans une crevasse de la montagne, le monastère apparaît. C'est une petite maison, sèche et fauve, perchée là-haut comme un nid d'éperviers. Tournefort, qui vivait en un temps où l'on aimait peu les images pittoresques, dit qu'elle est plaquée aux rochers « comme une armoire. » Les moines ne peuvent même pas dire qu'ils dorment entre quatre murs, car la façade et les murs latéraux, étayés par des contreforts, s'accotent tout simplement à la montagne qui sert de mur de fond ; et quelques-unes des cellules aménagées dans les fentes des roches sont vraisemblablement d'anciens terriers, un peu agrandis. Au seuil de la cour nous, sommes reçus par un grand capuchon noir, d'où sort une longue barbe blanche et au fond duquel brillent deux petits yeux, aiguisés par l'ascétisme ou par la malice : on ne sait au juste. C'est le père Macarios, un des ermites les plus inquiétans que l'on puisse voir. Je le connaissais pour l'avoir rencontré souvent, par les sentiers, où il cheminait sans cesse, tout seul avec son bâton. Le père Macarios a presque cent ans ; on ne sait

pas très nettement à quelle besogne il a pu employer sa longue vie, et je crois bien que, si l'on pouvait obtenir de lui une confession générale, on ferait, avec sa biographie, une « vie orientale, » encore plus aventureuse que celle du *Vangheli* de M. de Vogüé. Tout ce que je puis dire, c'est que Macarios a été matelot et même capitaine de caïque et qu'il a eu beaucoup d'aventures de mer. Sa mémoire est parsemée de mots turcs, français, anglais, recueillis comme des coquillages sur des plages lointaines. Il a passé plusieurs années en Égypte et se trouvait à Alexandrie lorsque l'impératrice Eugénie vint visiter les travaux de l'isthme de Suez. Il sait le russe et il aperçoit vaguement dans son passé, je ne sais pourquoi, la Martinique et le Mexique. Dieu sait ce qu'a pu faire, en ces nombreuses péripéties, l'homme mystérieux qui se cache sous la robe et le nom du père Macarios et qui est venu s'échouer, comme une barque démâtée, dans ce désert ignoré. Je ne serais pas étonné qu'il y eût dans sa conscience quelques souvenirs gênants; maintenant le bonhomme est rassasié de toutes choses et revenu de bien des illusions; et, dans les rares momens où il cause, il dit à l'exemple du roi Salomon avec le geste de jeter de la poussière au vent : *Ματαιότης ματαιότητων*, vanité des vanités. Je crois que cette phrase est le seul passage des livres saints que Macarios connaisse; il la répétera pour gagner le paradis, jusqu'à ce que ses péchés lui soient remis et que l'higoumène du couvent ouvre le ciel à son âme repentante et désabusée.

Macarios est moins un religieux qu'un pénitent. Voici les moines. Le père cuisinier, épais, sale et pataud avec un bon sourire. — Le père conseiller, Dionysios, auquel on hésite à donner le nom de père, tant ses allures sont dégagées et juvéniles : un gaillard barbu, vigoureux, brun, vêtu d'une longue robe noire et coiffé d'une toque comme en ont en France les juges et les professeurs. Ses longs cheveux, tordus, sont rentrés dans sa toque. Son visage est intelligent, décidé, volontaire. Dionysios semble un esprit ouvert, libéral, capable de tolérance : il est de Santorin, parle sans amertume des paroisses catholiques de l'île et me confie qu'il a de nombreux amis parmi les prêtres latins. — Le supérieur, ou comme on dit en Grèce, le saint higoumène, *ὁ ἄγιος ἡγούμενος*, figure prudente et rusée de moine byzantin. Fort majestueux avec sa pelisse de fourrures et sa ceinture bleue, le vénérable Gennadios tend gravement, aux baisers des fidèles, sa main maigre et fine. On me dit qu'il ne ressemble en rien à son prédécesseur, un mauvais plaisant dont les relations avec l'institutrice, une belle fille de Santorin, ont fait beaucoup de bruit dans le pays. Celui-ci a d'autres idées en tête; on dit qu'il est ambitieux et que les honneurs épiscopaux le ten-

tent. Et je lui ai fait plaisir lorsque je lui ai dit, à table, en levant mon verre : ἄγιε ἡγούμενε, εἰς ἀνώτερα! Ce qui peut se traduire ainsi : « Saint higoumène, je bois à votre avancement! »

La chapelle du couvent est très étroite et fort pauvre. Les enluminures de l'iconostase sont défraîchies et ternes. Seul, le lustre d'argent étincelle. Mais de la petite terrasse qui est devant l'église, et où pend la corde des cloches, la vue s'étend très loin, sur la mer et les îles. La falaise tailladée tombe à pic dans l'eau. Au temps des pirates, ce couvent était tout à la fois un observatoire et une forteresse. Aucune voile, d'allure équivoque, ne pouvait apparaître sans être signalée par les moines, embusqués dans leur échauquette, derrière leurs créneaux en queue d'aronde. Les brigands ne pouvaient espérer de mettre la main sur les chandeliers dorés et les vieux missels : les moines étaient armés, et de chacune des meurtrières sortait la gueule d'une carabine.

Maintenant, les moines de la Panaghia Khozoviotissa, n'ayant plus rien à surveiller, profitent de leur loisir pour se livrer, sans remords, à d'innocentes flâneries. Je crois que l'administration de leurs biens ne leur donne pas grand'peine, malgré les fermes et les bénéfices, pompeusement énumérés dans une bulle d'or « du fidèle roi et empereur des Romains Michel-Doucas-Ange-Comnène Paléologue. » Quand ils ont fait labourer leurs champs et rentré leurs récoltes, ils sont à peu près libres de tout souci.

Ils ont une bibliothèque et ils y tiennent beaucoup, depuis que Johannidis en a fait le catalogue et leur a dit qu'elle contenait des manuscrits. Je suis resté avec l'ancien scolarque à remuer cette poussière, et à m'écorcher les doigts aux fermoirs, rouillés et rétifs comme les serrures qu'on n'ouvre jamais. Toutes ces paperasses gisaient pêle-mêle dans de vieux coffres rongés par les mites, et j'ai pu vérifier que les cénobites d'Amorgos entraient rarement dans leur « librairie, » où ils auraient pu lire cependant, en de belles calligraphies sur parchemin, le livre d'Éphraïm le Syrien, le martyrologe d'Ananios l'Apôtre, les discours ascétiques de l'abbé Jean et de saint Théodore, les homélies de Maxime, évêque de Cythère, et le catéchisme de Théodore le Confesseur.

#### IV.

Mes occupations archéologiques me donnaient une haute importance aux yeux des habitans de l'île, saisis, comme tous les Grecs, de respect et d'étonnement à la vue des Francs qui viennent des

rivages de leur lointaine patrie pour chercher passionnément, dans la terre, des inscriptions et des statues qu'ils ne vendent point. Ma présence flattait leur patriotisme, et je me rappelle l'entrée solennelle que je fis à Katapola un beau soir, après une bonne journée de fouilles. Mes ouvriers descendaient la montagne, portant triomphalement sur leurs épaules des têtes et des torsos, encore souillés par la terre où ils avaient dormi longtemps; et Kharalambos, tout joyeux, avait lié sur un âne, qui pliait un peu sous le poids des reliques, un décret des Samiens et une dédicace en l'honneur d'Athéna Itonia.

Tous les matins, sauf les dimanches et les jours de fête, je parlais avec douze ou quinze terrassiers en calottes rouges et culottes bouffantes, que j'avais embauchés assez aisément et à bon compte. Je fus obligé d'évincer de nombreux candidats et j'ai eu pour ouvrier un diacre qui, sa soutane retroussée, piochait allégrement. Nous prenions notre repas de midi les uns à côté des autres, assis dans l'herbe ou sur de petits murs. Tandis que ces braves gens se contentaient d'un bout de fromage, d'un morceau de pain noir, et d'un peu d'eau fraîche, je partageais avec l'éphore, Kharalambos et Stratakis, des herbes bouillies, du riz et de monotones poissons, ce qui devait paraître aux insulaires un luxe asiatique. Au coup de sifflet de Kharalambos, les pioches et les pelles recommençaient à fouiller le sol, avec précaution, de peur de casser le nez à quelque dieu. C'étaient des cris de joie quand nous trouvions un pan de mur, un tombeau, une plaque de terre cuite ou un fragment de marbre. Ceux qui n'ont vu l'antiquité que du fond de leur cabinet et à travers leur bibliothèque ne peuvent comprendre le ravissement que j'éprouvai lorsque je fis, dans ce sol sacré, ma première découverte. C'était une tête de femme; et, par miracle, aucune cassure n'avait altéré la netteté du profil. Elle avait de la terre dans les yeux et dans la bouche; nous l'arrosions d'eau claire; peu à peu elle revenait à elle; sa blancheur et sa beauté souriaient à la lumière du jour.

Pendant les longues heures où la tranchée ne donnait rien, je regardais, autour de moi, le creux des vallées et le relief des montagnes. Je crois qu'il n'y a pas, dans toute l'île, un seul coin où ma vue n'ait plongé, et où je n'aie laissé quelque chose de moi. Quels bons momens de contemplation joyeuse j'ai passés sur l'acropole de Minoa, sur l'acropole d'Arcésiné, sur l'emplacement de l'antique Ægialé! Quand j'y pense, il me semble qu'une claire vision illumine mon rêve intime. De Minoa, je voyais, par-delà de grands ravins, striés par les caprices des torrens, le bourg de Khora, éparpillé sur une cime, et tout pareil, tant il était blanc,

à un écroulement de neiges. L'air était léger, le ciel fin; une brise alerte et salubre nous caressait le visage, apportant de subtils parfums de menthe, mêlés aux senteurs du large. Une lumière fluide dessinait, en lignes précises, la nudité chaude des roches au-dessus d'un petit triangle de mer bleue. Ce paysage était net, limité, charmant. — Arcésiné avait quelque chose de plus abrupt et de plus sauvage : ce lieu, presque inaccessible, était bien choisi, pour une forteresse. Il fallait, pour monter à l'étroite plate-forme où une misérable chapelle a remplacé le temple antique, grimper le long des pierres âpres où le pied glisse et trébuche. Le pays, tout autour, était désert; c'étaient de pauvres cabanes, de petites églises éparses dans les terres, des étendues jonchées de cailloux, et des champs de pâles asphodèles. Le village le plus proche était si loin, que Kharalambos préféra coucher dans un tombeau historique, dont on avait fait sortir des bœufs qui s'y étaient commodément installés. Mais, d'en haut, le spectacle est admirable, et je voudrais en avoir gardé, dans les yeux, les moindres détails. Il m'a donné l'exquise volupté d'oublier pour un temps les soucis moroses, l'occupation tyrannique, la servitude du métier, pour goûter, dans toute sa pureté, l'enchantement des couleurs et des formes. J'assistais aux premiers beaux jours, à l'éveil de la saison douce, à la joie des verdure nouvelles, toutes frissonnantes des prochaines ardeurs du printemps. Jamais je n'oublierai ces mers radieuses; il est impossible de rendre, avec des mots, leur sérénité, leur superbe déploiement, leurs ondulations lumineuses, surtout l'âme vivante qui semblait cachée sous leur éternelle mobilité. Tout invitait à l'allégresse, à la fête des sens, à l'énergie libre. Et comme on comprend, dans ces éblouissans paradis, l'éclosion des mythes, l'éveil des songes, la naissance des corps divins dont la blancheur surgit dans l'écume blanche, et le chœur des tritons et des naïades qui s'ébattaient dans les eaux attiédies, sous le vol égrené des colombes!

Je rentrais dans ma petite maison à l'heure où le déclin du soleil dorait, d'un dernier coup de lumière, la cime de la haute acropole. Dans certains hameaux, on ne voyait plus la mer; l'horizon était fermé de tous les côtés, et souvent, pendant que Kharalambos et l'hôtesse préparaient quelques œufs durs, j'éprouvais une sensation étrange à me trouver si loin du pays, parmi ces gens dont les sentimens et les idées sont immobiles depuis des siècles. Dans le port, de vagues échos du bruit que fait la civilisation arrivaient avec le vent de mer. Mais, dans les vallées abritées, rien n'avait troublé la quiétude des hommes, et je ne savais plus au juste en quelle année de l'ère vulgaire était située ma vie. Des âmes sim-

ples et résignées habitaient ces cabanes de pierres sèches. Ces esprits limités ne connaissaient point nos troubles, nos incertitudes, nos suffisances ridicules ou nos vains efforts. Leur petite église, blanchie à la chaux, était leur refuge et leur consolation, l'habituel recours de leurs désirs cachés et de leurs secrètes rancœurs.

J'eus le regret d'inquiéter ces bonnes gens, et mes entreprises archéologiques faillirent causer une révolution dans l'île; je ne rappellerais pas la série de mes aventures et de mes procès, si ces menus faits ne m'avaient pas aidé à comprendre la simplicité rusée et la rouerie naïve du caractère local.

Je me querellai d'abord avec une vieille, toute ridée, mais singulièrement chicanière pour son âge. Elle s'appelait Maroullia, et crut se rappeler, je ne sais comment, que la lande inculte où s'élevaient autrefois les temples de Minoa était son bien: il fallut donc traiter avec elle, et la première conférence eut lieu sur l'acropole même dont elle se disait propriétaire. Kharalambos, bouillant et impétueux, le pappas Prasinós, archimandrite du chef-lieu, homme résigné, conciliant et archéologue, m'assistaient. La bonne femme essaya d'abord de m'apitoyer sur sa misère; elle parlait d'un ton dolent, et disait, avec un sourire aussi triste que possible :

— Βοτανίζω, νὰ φᾶμε τὸ βράζυ. Δεν ἔχομε λεφτό. Je ramasse de l'herbe pour que nous mangions le soir. Nous n'avons pas d'argent.

Elle exigeait, avant de traiter, que l'on fit venir son fils, qu'elle voulait consulter et qui exerçait, dans les faubourgs d'Athènes, je ne sais quelle profession. Il fallut télégraphier, et comme M. le télégraphiste, jeune homme fort élégant, natif d'Andros, était très répandu dans l'île, tout le monde, le lendemain, fut au courant de l'affaire. Huit jours après, on voyait aborder à l'échelle d'Amorgos un jeune garçon, d'allures dégagées, de mine assez impertinente, et tout fier de porter une casquette « européenne » achetée rue d'Hermès. L'entrevue de la mère et du fils fut peu touchante: elle lui demanda s'il apportait quelque chose pour la maison; il répondit en tirant de sa poche une vieille orange, dont il mangea la moitié. Quelques jours après, elle vint me prier de lui donner de l'argent pour rapatrier ce garnement qui devenait insupportable. Je crus devoir y consentir, par diplomatie, et Kharalambos fut chargé de prendre un billet de dernière classe au prochain bateau, non sans avoir fait sentir à la bonne femme toute l'incohérence de ses actions.

Tout alla bien pendant quelque temps. Maroullia consentait à des conditions raisonnables et s'amusait à nous voir enlever avec soin toutes les ronces de son champ. Un jour, que nous voyions

sortir de terre un escalier, qui n'a pas été pour moi ce que l'escalier de l'Acropole fut pour Beulé, la bonne femme exprima sa joie par des cris et déclara qu'elle viendrait laver, « avec du savon, » ces degrés de marbre. Mais bientôt, s'imaginant que son terrain contenait des trésors, elle éleva des prétentions extraordinaires. Elle voulait 100 drachmes, 1,000 drachmes, le plus de drachmes possible. Sans quoi, elle nous menaçait d'arrêter nos travaux. Les exhortations du pappas, les menaces de Kharalambos, les objections timides de l'éphore, les balbutiemens de l'épistate, qui manquait d'éloquence, l'énumération des sommes que j'avais données et des conventions qui avaient été conclues, tout cela se heurta vainement contre l'obstination de la vieille, que le pappas soupçonnait d'être conseillée par des *κακοίθεις άνθρωποι*, autrement dit, des hommes mal-intentionnés. Il était visible que la vieille attendait la venue d'un marchand d'antiquités d'Athènes, pour continuer les tranchées commencées par moi; aussi je ne me fis aucun scrupule de passer outre à ses interdictions.

Alors une scène grave se passa. Un matin, le mont Saint-Élie découpait, plus nettement que jamais, dans l'air transparent, son triangle gris perle; les sentiers luisaient; j'étais assis entre deux pierres, occupé à jouir de ces douceurs tièdes, et à m'épanouir à l'aise dans une oisiveté ensoleillée. Quelques instans après, le sifflet de Kharalambos vibra, bref et aigu, et les pioches recommencèrent à retomber lourdement le long des fosses. Tout à coup, Maroullia, à qui ses conseillers ordinaires avaient sans doute monté la tête, arrive, jappant et gesticulant comme une chienne sauvage :

— Πάύσετε κατὰ νόμον! Πάύσετε κατὰ νόμον. Cessez, au nom de la loi! Cessez, au nom de la loi!

Kharalambos, méprisant, ne répond même pas. L'épistate Stratakis monte sur une pierre et bégaie en phrases solennelles que c'est le gouvernement, le ministère qui a résolu de retourner son champ, qu'elle sera punie de sa complicité avec les brocanteurs « qui déterrent secrètement et vont vendre au loin les antiquités de la patrie! »

Les ouvriers continuent à piocher avec une sournoise ironie. Maroullia s'en va comme une folle et dévale le long des flancs pierreux de la montagne avec une légèreté de chèvre... Trois ou quatre heures après, le pappas Prasinou, qui guettait l'horizon, signale sur le chemin de Khora un groupe animé qui descend les pentes avec précipitation. C'est encore Maroullia, accompagnée, cette fois, par l'énomotarque de la gendarmerie et par le grammateus (*secrétaire*) du juge de paix; la fille de Maroullia et le chien blanc de M. le secrétaire suivent, tout essouffés, le gros de la troupe.

M. le secrétaire s'avança avec la majesté froide d'un homme qui a une mission à remplir. Son acolyte, l'énomotarque, semblait avoir, lui aussi, le sentiment de sa dignité. L'épistate fut encore obligé de répondre; l'éphore, prévoyant une difficulté, avait été retenu dans sa chambre par un gros rhume. Cette fois, l'excellent Stratakis fut éloquent; il ne dit presque rien, sinon qu'il avait sa consigne et qu'il l'exécuterait jusqu'au bout. Les réponses de Kharalambos furent moins paisibles. Il se prit de querelle avec le gendarme et le secrétaire. On échangea de gros mots. L'autorité judiciaire et la force armée devinrent plus calmes. Finalement, Maroullia fut à peu près traitable; mais, toutes les fois qu'elle passait à Katapola, elle se lamentait sur les têtes de statues, sur « les rois » qu'on avait trouvés dans son champ et donnait à entendre qu'elle avait signé à l'étourdie, croyant fermement qu'on ne trouverait rien.

Je me consumais ainsi en contestations et en procédures. Un champ d'orge m'empêcha de déblayer un temple d'Apollon Pythien et si Zeus Téménitès n'a pas été révélé à la curiosité du monde savant, il faut s'en prendre à quelques hectares de maïs qui se trouvaient enclavés, par malheur, dans le domaine sacré du dieu. J'étais, d'ailleurs, mal soutenu par l'éphore. Kharalambos s'indignait tous les jours contre sa mollesse et l'appelait « une poule, » *μία κόρτα*. Dans cette solitude, nos rapports s'aigrirent. Au début, nous étions fort bons amis; il m'exprimait, en termes imagés, son opinion sur les filles de l'endroit, me racontait ses équipées d'étudiant dans les brasseries de Munich et de Dresde, et laissait rarement échapper une occasion de faire l'éloge de l'Allemagne: « Dans la Germanie, me disait-il, les chevaux sont intelligents. Une fois, dans un cirque, j'en ai vu un qui comptait jusqu'à dix. » J'eus la faiblesse de lui décrire, par amour-propre national, les splendeurs de l'Hippodrome et les petits prodiges à quatre pattes qu'on y présente en liberté. Nous prenions nos repas en commun; parfois il piquait avec sa fourchette une bouchée bien choisie et me la tendait affectueusement. Un de mes amis de France étant venu me voir dans mon exil et ne sachant, le premier soir, comment s'installer pour dormir, il lui offrit, par politesse, un de ses draps.

Mais cette bonne entente ne pouvait durer. Le pauvre garçon s'ennuyait; il avait hâte d'en finir; il suivait d'un œil triste tous les bateaux en partance et pensait aux bons verres de raki, aux causeries interminables et aux journaux bavards, que l'on trouve au café d'Europe, sur la place de la Constitution, à Athènes. Il parlait avec insistance d'un de ses cousins, qui était médecin à Syra et qui s'amusait bien. Je l'irritai malgré moi par mon entêtement à rester dans l'île. Cette existence de Robinson l'affligea tellement qu'il tomba malade. Je le soignai avec un dévouement que je trouverais admirable si la coutume qui oblige les Occidentaux à

être modestes ne me l'interdisait. Dieu vous préserve de soigner jamais un éphore dans une île lointaine ! Tous mes conseils étaient inefficaces. En revanche, trois vieilles femmes appliquaient à Panayotis une thérapeutique de sorcières. On enfumait ce pauvre enrhumé avec des feuilles de je ne sais quelle plante que l'on faisait brûler et que l'on promenait en croix sur son corps. Il demandait à grands cris : *ένα καθαρσίο* (un purgatif) pour guérir son irritation de poitrine. A peine rétabli, le désir du départ le reprit ; et, certainement, dans le fond de son cœur, il demandait à tous les saints de la sainte Église orthodoxe de vouloir bien diriger mes pioches vers des terrains stériles et de rendre les propriétaires très méchants. Que ce fonctionnaire ait oublié ses devoirs, il n'y a là rien qui doive nous étonner outre mesure ; mais ce qui me surprit, c'est que Panayotis ne comprit pas que son intérêt le plus clair était de faire cause commune avec moi. Les insulaires avaient en effet déclaré qu'ils feraient une révolution plutôt que de laisser partir pour le musée de Syra leurs antiquités, qui étaient, disaient-ils, leur bien le plus précieux. A mesure que l'été approchait, ces bonnes gens devenaient presque fous, et j'eus la preuve que leur imagination était aisément excitable. Un matin, Kharalambos monta dans ma chambre fort agité et s'écria :

— Kyrie, kyrie, le drapeau français !

En effet, dans le port de Katapola, le pavillon tricolore et le pavillon russe flottaient aux mâts d'un de ces jolis voiliers que l'on appelle, dans le Levant, des *bratzéras*. Le secrétaire de la légation russe, M. Bachmétief, et le secrétaire de la légation française, M. Géry, se promenaient dans l'Archipel à bord du *Jean-le-Théologue* et avaient eu l'obligeante idée de venir me voir dans mon ermitage, où je les reçus le mieux que je pus. Ces messieurs, collectionneurs et touristes, étaient en quête de bibelots ; ils achetèrent, entre autres curiosités, une espèce de coffre qui servait de banc dans ma propre chambre et qui leur sembla rustique et pittoresque à souhait. Dès que ce meuble, soigneusement calé sur les épaules de deux Amorgiotes, eut pris le chemin de la mer et fut embarqué sur le *Jean-le-Théologue*, un bruit se répandit dans les trois demeures de l'île : sans aucun doute les antiquités avaient été enfermées dans ce banc et emportées au large ; le *presbeute* (ambassadeur) de France était mon complice ; quelques énergumènes grimperent au chef-lieu et firent une scène à l'excellent démarque Vlavianos, qui les mit à la porte. Un peu plus, on eût chanté, à propos de cette inoffensive *razzia*, la chanson connue : *Oiseaux, ne gazouillez pas ; arbres, ne fleurissez pas ; pleurez grandement le malheur d'Amorgos !*

Enfin, un dernier incident vint achever de mettre le feu aux cervelles, et je demande la permission de le raconter.

Depuis quelques jours, le pappas Prasinós était, contre sa coutume, taciturne, sombre et mélancolique. Il tirait sa barbe grise. Il ne mangeait presque plus, et, quand il avait tendu son flacon de raki à la compagnie, il le remettait dans sa poche sans y toucher. Il ne racontait plus d'histoires sur les *caloyères* (1) de Naxos. J'essayais de le déridier en lui faisant lire des inscriptions et en lui faisant boire du vin de Santorin. Mais toutes mes tentatives étaient inutiles. Il n'avait plus son *kief*, comme disent les Turcs ; sa tristesse était noire et incurable. Je résolus, un soir, de savoir le mot de cette énigme, et j'interrogeai le pappas :

— Papa Dimitraki, qu'as-tu ?

— Je n'ai rien. Que veux-tu que j'aie ?

— Papa Dimitraki, qu'as-tu ?

— Je n'ai rien. J'ai un peu mal à la tête.

— Papa Dimitraki, tu as autre chose.

— Par la Panaghia, que croit donc ta noblesse ?

— Je ne sais pas, mais il est arrivé quelque chose.

— Eh bien ! *Kyrie*, je te dirai ce qui me fait de la peine. Mais ne le dis pas à l'éphore.

— Pourquoi ne veux-tu pas que je le dise à l'éphore ?

Sans répondre, le pappas Prasinós m'emmena dans un champ, le long de la mer, loin des dernières maisons du village. La lune claire argentait les eaux tranquilles qui clapotaient faiblement le long des roches.

— *Kyrie*, reprit le pappas, mon cœur est très peiné par une chose qui vient d'arriver là-haut, à Arcésiné.

— Qu'est-il donc arrivé ?

— Tu sais bien, le jour où les ouvriers piochaient sur l'acropole. Tu avais mis cinq hommes, près de la chapelle, dans un petit champ. Et, ce jour-là, je te montrai une monnaie byzantine, que l'on avait trouvée dans la terre.

— Oui, mais que veux-tu dire par là ?

— C'est que, vois-tu, *kyrie*, on n'avait pas trouvé *une* monnaie byzantine. On en avait trouvé plusieurs.

— Alors, où sont-elles ?

— Tu vas voir.

En disant ces paroles, il ouvrit sa soutane de grosse serge bleue, et sortit d'un petit sac de cuir qu'il portait sur la peau, un coquillage, engagé dans une gangue de terre grise. Il gratta l'intérieur du coquillage avec son ongle, et en fit jaillir une monnaie d'or, puis deux, puis trois, puis une dizaine. Les jolies pièces d'or tintaient dans sa main et luisaient au clair de lune, et l'on voyait

(1) Religieuses.

qu'au fond de la coquille il y en avait encore beaucoup d'autres, collées ensemble. Le pappas faisait miroiter, en le frottant avec son pouce, le fin métal, et me montrait, gravée en relief, la figure d'un empereur byzantin qui avait de grands yeux, un menton pointu, et qui était coiffé d'une haute tiare, enguirlandée de perles. Quand deux hommes causent tout seuls, la nuit, au clair de lune, en regardant des pièces d'or, le diable se met toujours un peu de la partie, et je pensais, à part moi, qu'une de ces médailles ferait un très bel effet, montée en épingle de cravate. Mais je chassai loin de moi cette idée infernale, et je dis, d'un ton sévère :

— Explique-moi, pappas, pourquoi tu ne m'as pas prévenu plus tôt de cette trouvaille, et comment ces monnaies se trouvent dans tes mains?

— Je vais t'expliquer, kyrie. Quand ces pièces d'or ont été trouvées par les cinq hommes que tu avais mis près de la chapelle, tu étais de l'autre côté du rocher, en train de lire une inscription, et, comme tu avais confiance en moi, tu m'avais chargé de regarder ce qu'ils faisaient. L'éphore lisait un journal. Je fus donc le seul témoin de cette trouvaille. Aussitôt, les hommes se mirent en colère, et me dirent que si je te disais quelque chose, ils me battraient. Ils veulent partager ce trésor.

Je fronçai le sourcil; je rassemblai dans ma mémoire les expressions les plus fortes que pût me fournir la langue romaine, laquelle se prête assez malaisément aux indignations vertueuses, et je dis :

— Écoute, pappas ! Tu n'as pas suivi, dans cette action, les règles de ce qui est juste et bon. Tu devais, si tu avais médité quelque peu sur la différence du bien et du mal, m'apporter ces monnaies d'or, car c'est moi qui suis le chef; ce n'est pas toi qui donnes aux ouvriers leur salaire, et je puis, quand je le voudrai, te renvoyer dans ta maison. En présence de l'éphore, j'aurais, avec les lumières spéciales que la destinée m'a départies, écrit en quelle année ces monnaies ont été frappées, quel est le nom de l'empereur dont tu vois l'effigie, ce que signifient les paroles que tu vois inscrites au revers, en un mot, je me serais efforcé de savoir ce que ce trésor, enterré ici par un homme mort depuis longtemps, peut nous apprendre au sujet des générations qui ne sont plus. Car les gens de ma nation aiment les vieilles médailles, non pas pour le métal jaune dont elles sont faites, mais pour la science, qui est plus précieuse que les richesses de Crésus. Ensuite, j'aurais remis, devant toi, ce trésor à l'éphore; il en aurait fait ce qu'il aurait voulu, mais je pense qu'il l'aurait remis à ceux qui ont la garde du musée numismatique d'Athènes, ainsi que le veulent les

lois du pays où tu es né. As-tu compris, et cela te paraît-il juste?

— Par la Panaghia, ô étranger, ce que tu dis est vrai.

— Au lieu de faire cela, tu as gardé en ta possession, pendant plusieurs jours, un bien qui ne t'appartenait pas. Il ne m'est pas permis de te laisser, comme tu le veux, partager ces médailles avec les hommes qui les ont trouvées. Mais je ne puis, d'autre part, accepter un pareil dépôt, pour le remettre à l'éphore; car ceux qui savent ce secret ne manqueraient pas de dire que nous nous sommes entendus l'un avec l'autre, et qu'en route quelques-unes de ces pièces d'or sont restées à nos doigts.

— Oui, tu parles conformément à la raison.

— Je pourrais te dénoncer et tu irais en prison; mais je ne suis pas un astynome, et, d'ailleurs, les liens de l'amitié nous unissent. Seulement promets-moi que, demain, tu prieras l'éphore d'entrer dans ta maison, et qu'après avoir fait partir tes enfans et ta femme tu lui remettras ce que tu viens de me montrer. Je serai là et je verrai si tu tiens ta promesse. Tu vas compter devant moi les monnaies qui sont déjà sorties de la coquille, et tu laisseras les autres dans la couche de terre qui les enveloppe. Maintenant, rentrons; car les entretiens tardifs, dans la nuit sombre, font naître sur les lèvres des hommes des propos malveillans.

J'allai me coucher là-dessus, un peu fatigué par ce dialogue platonicien, et réfléchissant à la bizarrerie de la destinée qui permettait qu'un simple pécheur de l'Occident pût donner des leçons de morale à un saint homme de l'Orient.

Le lendemain le pappas nous fit venir dans sa chambre, l'éphore et moi, sous le prétexte de nous offrir de l'eau bien fraîche; puis, prenant subitement un air grave, il sortit son coquillage de son sac de cuir; il se mit à expliquer devant l'éphore, qui ne parut pas trop surpris, qu'on avait fait cette découverte sur l'acropole d'Arcésiné, et expliqua ses retards par la crainte que lui avaient causée les menaces des ouvriers. Ainsi, tout s'arrangeait le mieux du monde; j'évitais à ce pauvre homme les désagrémens que pouvait lui causer sa conscience hésitante, et les vitrines du musée d'Athènes entraient en possession du trésor, d'ailleurs peu considérable, qui leur était dû.

Tout joyeux, le pappas Prasinós étala sur la table les pièces qui étaient au fond du coquillage: nous les frottâmes pour les faire luire, et c'est ma brosse à dents qui servit à cette opération. Après les avoir examinées et admirées, l'éphore les compta: il y en avait soixante... Je me rappelai que, la veille au soir, le pappas m'avait montré huit monnaies, détachées du coquillage; avec les soixante *nouvelles* que l'on venait d'extraire, cela devait faire, en honnête

arithmétique, soixante-huit. Dans le chemin, tandis que l'éphore descendait la côte sur un vieux mulet qu'il ne pouvait maîtriser, je pris le pappas à part, et je lui dis :

— Le compte n'est pas juste.

— C'est vrai, kyrie, j'en ai gardé plusieurs...

Et il ajouta, la tête basse :

— Je voulais t'en donner quelques-unes, ainsi qu'à l'éphore.

C'était peut-être vrai. Ce pappas est un des plus honnêtes gens que j'aie connus dans les Cyclades. Mais je me mis dans une grande colère. Je lui dis que c'était nous insulter, nous autres Français, que de nous offrir de pareils cadeaux, que d'ailleurs j'étais las de cette histoire, et que je ne voulais plus entendre parler de ces monnaies byzantines. Là-dessus, je déchargeai ma colère sur mon mulet, que je battis à grands coups de bâton, et je rejoignis, au galop, l'éphore qui trottinait en retournant la tête, déjà inquiet de nous voir causer si longtemps, loin de lui.

Quelques jours après, le pappas, bourrelé de remords et de crainte, emmena Panayotis dans un champ et lui remit les pièces qu'il avait gardées. Et, comme l'éphore lui reprochait d'avoir agi avec tant de mystère :

— Mon fils, répondit le digne prêtre, je n'ai point agi avec mystère, car le seigneur français *savait qu'on avait trouvé ce trésor.*

J'ai su depuis que l'éphore, qui me haïssait, conçut alors le projet de me faire passer pour un homme dangereux, capable de corrompre la vertu des curés grecs. Il échoua dans son noir dessein.

Je n'en voulus pas au pappas Dimitri Prasinou. Il me donna sa bénédiction au moment où je quittai l'île. Je lui fus même reconnaissant ; car toutes les circonstances de notre vie doivent servir à notre avancement intellectuel, et cette aventure me fit comprendre comment il se faisait que les croisés de 1204, prud'hommes et « droicturiers, » n'avaient jamais pu vivre en bonne intelligence avec les Byzantins, adoreurs d'icônes. Ces deux races, également spirituelles, et qui se ressemblent en bien des points, sont séparées par certaines différences qui s'effaceront malaisément. Elles auront toujours une tendance à s'unir. Mais elles diront toujours un peu de mal l'une de l'autre. La *Chronique de Morée*, où les compatriotes de Villehardouin, prince d'Achaïe, se plaignaient de l'excessive subtilité du peuple ingénieux qu'ils avaient conquis, est la préface, un peu lourde et gauche, de *la Grèce contemporaine* d'Edmond About.

---

LES

# PETITS SOULIERS

---

CONTE DE NOEL.

---

I.

— Ah!.. Monsieur le comte m'a fait peur! Je n'attendais pas sitôt monsieur le comte... Est-ce que monsieur le comte oublie déjà que madame joue la comédie?

Elle avait bien dit cela, Rosine, avec un léger sourire, en femme de chambre stylée, mais raisonnable, et qui ne pouvait approuver cette fantaisie de madame. Cela durait depuis quand? Depuis une quinzaine. Hé! c'était déjà trop... Pour l'honneur de représenter la Truffe, au milieu de la Salade russe, dans la revue des Folies-Nouvelles, et de chanter plus ou moins faux, selon les jours, un couplet grivois et patriotique, en faisant chatoyer ses épaules blanches et son fameux collier de perles noires, était-ce admissible, en vérité, qu'une personne de cette importance, à vingt-deux ans, plus précoce enfin et plus connue que les maréchaux du premier empire, une Pâquerette Vernon s'obligeât tous les soirs à veiller hors de chez elle, à faire veiller son ami, à faire veiller sa femme de chambre?

Hubert de Niculles restait debout, sans répondre, à mi-chemin de la porte et du lit, très large et très bas, exhaussé par une estrade, comme un trône.

— Monsieur n'est pas souffrant?

— Non, non, Rosine.

Il se retourna vers la cheminée : onze heures!.. Une heure avant, au Petit Club, il prenait cette banque, une banque de cinq cents louis ; deux fois il l'avait remise... Il avait bien fait, décidément, de ne pas s'obstiner davantage.

Eh parbleu ! il savait ce qui lui avait porté la guigne ! C'était le sermon de son oncle... Aussi pourquoi diable accepter le dîner de ce vieux raseur ? Il n'était plus un gamin pour s'exposer à des ennuis pareils !.. Non, il n'était plus un gamin : sans être fatigué, ruiné de visage, ainsi que le prétendait le bonhomme, il se voyait là, dans la glace, un peu fané, fripé, comme une rose de Nice après le voyage ;.. et ce poil d'argent sur les tempes !.. Il approchait de la trentaine... Et c'était bien la peine aussi d'avoir secoué tout ce qui le gênait, la femme et le reste, avec tant de crânerie, à l'âge où, d'ordinaire, on ne fait que d'entrer en ménage ; oui, la belle avance, à présent, s'il accourait à cet appel : « Viens un peu que je te grondel » Et le billet de l'oncle Sosthène, à le prendre pour le mieux, ne pouvait pas signifier autre chose... Eh bien, soit ! une gronderie, passe encore ; mais une attaque, et la plus imprévue, la plus hardie, contre sa liberté !.. Le moyen, après cela, de tailler avec sang-froid ? Et le moyen de ne pas tailler ?.. Il fallait bien se détendre les nerfs... Oh ! la famille !.. Et l'on voulait... Ah ! merci !.. Rien que d'y toucher, rien que d'en parler, .. quinze cents louis d'affilée, sans un retour de veine... Il se souviendrait de la leçon !

D'un geste sec, il jeta dans le feu son cigare, éteint depuis longtemps. Mais soudain :

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

Il montrait deux souliers, deux petits souliers d'enfant, posés contre les chenets.

Rosine allait et venait, de la chambre au cabinet de toilette, préparant tout, sans bruit, pour la rentrée de sa maîtresse. Elle s'arrêta.

— C'est les souliers de mademoiselle.

— Mademoiselle ?..

— La fille de madame.

— Ah ! oui.

— Elle est arrivée du couvent ce soir.

— Tiens !.. par quel hasard ?

— Mais, monsieur, pour les congés... C'est demain Noël.

— Ah bah!.. Demain, tout à l'heure?..

— Oui, monsieur le comte.

— Allons donc!

Il tordait sa moustache, étonné, comme s'il rencontrait cette fête hors de saison.

Il reprit :

— Et madame l'a emmenée au théâtre?

— Oh! non, monsieur... Pour la voir en Truffe,.. en maillot de soie noire et en peau!.. Monsieur ne le voudrait pas; à cinq ans!..

— Alors, où est-elle?

— Elle est là, dans son ancienne chambre, à côté du cabinet de toilette; elle dort... J'ai laissé la porte ouverte: madame ira l'embrasser, bien sûr, avant de se coucher... En venant jusqu'ici, monsieur entendrait sa respiration.

Il tira de sa poche un autre cigare et l'alluma. Rosine promenait son regard autour de la pièce.

— Et, comme ça,.. monsieur n'a besoin de rien?

— Non, merci, Rosine.

— Ah!.. Si la petite remuait, appelait, avant que madame *soye* rentrée, monsieur aurait la complaisance de me sonner?

— C'est bon!

Il tomba dans un fauteuil, en grommelant :

— Il paraît que c'est le jour... Des enfans partout!

## II.

Quinze cents louis pour un conseil, pour un conseil absurde!.. Et l'on dit bien que les conseillers ne sont pas les payeurs... D'autant que l'oncle Sosthène, à la réponse loyale qu'il avait faite, avait répliqué par cet avis, également loyal, qu'il ne fallait plus compter sur un sou de son héritage, et qu'il laisserait tout, directement, à sa petite-nièce Yvonne, fille de Hubert, comte de Nieulles, et de Jeanne d'Yverlée, son épouse.

Eh bien! il aurait servi à sa façon, après tout, sans faire le bon apôtre et s'humilier hypocritement, l'intérêt de sa fille!.. Et n'était-ce pas ce précieux intérêt, justement, que l'oncle Sosthène invoquait dans son discours? Il prétendait que le père y sacrifiât son indépendance et, d'abord, sa dignité.

Où, sa dignité!.. Il y a quatre ans, quinze mois après leur mariage (ah! la soumission des femmes ne dure guère), est-ce que

M<sup>me</sup> de Nieulles, par sa folle jalousie, ou plutôt par son amour-propre et son entêtement, n'a pas mis en péril sa réputation de galant homme ?

Elle relevait de couches, à cette époque ; il avait usé de patience. Elle ne voulait plus recevoir sa meilleure amie, M<sup>me</sup> Hawkswell, et par quelle raison ? Parce que, pendant ces derniers mois, d'après les potins, — les caquets de l'accouchée, — elle se serait occupée de lui trop tendrement. Quelle sottise !.. Il ne forçait pas cependant la convalescente à la recevoir autrement que tout le monde, une fois par hasard, de cinq à sept... On n'inviterait pas M<sup>me</sup> Hawkswell ; soit ! On n'inviterait personne, jusqu'à la fin de cette turlutaine... On dînerait donc en tête à tête, chaque fois qu'il ne dînerait pas en ville ou bien au club. N'était-ce pas raisonnable et même gentil ?

Mais, un beau jour, en descendant pour le dîner, il avait trouvé dix personnes, convoquées par sa femme ; et, naturellement, M. et M<sup>me</sup> Hawkswell n'en étaient pas !.. Le lendemain, loin de s'excuser, M<sup>me</sup> de Nieulles avait déclaré son intention de renouveler cette petite fête. Alors, quoi ?.. M<sup>me</sup> de Nieulles rouvrait son salon, sa salle à manger ; on n'y voyait plus M<sup>me</sup> Hawkswell : un scandale !.. Au moins, il avait tenu à dégager sa responsabilité, à protester par son absence : il avait quitté la maison, bravement !

Il s'était bien trouvé, par-ci par-là, quelque esprit tortu, quelque mauvaise langue, pour insinuer que cette rupture même accusait M<sup>me</sup> Hawkswell... Il avait fait ce qu'il avait pu ! D'ailleurs, à qui la faute ? A sa femme !.. Et, de vrai, par sa taquinerie, par sa méchanceté, la situation de M<sup>me</sup> Hawkswell, un moment, avait failli être compromise ; il était heureux que ce brave Hawkswell, à ce moment-là, se fût révélé propriétaire des sources de pétrole du Texas. Même, il voulait bien en céder une partie au public. Cette valeur non cotée, l'action du ménage Hawkswell, avait monté dans l'opinion ou, du moins, dans la faveur du monde, à mesure que l'action des pétroles du Texas montait, par saccades, à la Bourse... Et puis, l'année d'après, lui-même, Hubert, n'avait-il pas achevé de justifier sa belle amie, en persistant à vivre éloigné de sa femme, alors qu'un nouveau tiers, le petit duc de Mercœur, lui succédait sans discrétion dans l'intimité du ménage ?

Il avait repris sa vie de garçon, tout simplement. Et Dieu sait qu'il avait bien cru, naguère, y renoncer pour longtemps, pour toujours peut-être !.. Il avait aimé sa femme, oui, certainement, comme une volupté neuve et plus fine, plus rare que les autres, ou même d'une essence particulière. Et, sans doute, elle aussi l'avait aimé... Après la rupture, elle lui avait fait l'honneur d'être un peu plus malade qu'il n'était nécessaire pour

les convenances. A peine rétablie, elle était partie pour Cannes, avec son bébé. C'est là, depuis, qu'elle avait passé tous les hivers, dans la retraite; et les étés, à la campagne, chez ses parens. Une ou deux fois, il l'avait aperçue, traversant Paris à l'automne, au printemps; une ou deux fois, avec la mère, il avait aperçu l'enfant. A quoi bon la connaître? Il ne serait jamais pour elle, évidemment, qu'un étranger. S'il en réclamait une part, une petite part, si petite qu'elle fût, s'il demandait à la voir, à lui parler, chez l'oncle Sosthène ou bien ailleurs, il éveillerait bientôt les inquiétudes de la mère; autant la lui laisser tout entière, en tout repos. C'était plus généreux, d'un plus galant homme... Et puis, c'était plus simple, aussi, plus net: il n'avait plus de femme, il n'avait jamais eu d'enfant.

Et voilà qu'aujourd'hui l'oncle Sosthène, à brûle-pourpoint, démasquait toute une batterie: M<sup>me</sup> de Nieulles arrivait de la campagne, sa santé lui permettait de passer l'hiver à Paris, elle s'installait... où cela? Dans son ancien hôtel. Hubert n'avait qu'à se présenter chez elle, — chez lui, — après le dîner, ou même plus tard, comme s'il rentrait du club, étant sorti une heure avant... On ne s'expliquerait pas; on se retrouverait... Le lendemain, on causerait de l'avenir, avec la petite fille, une tête blonde, entre les têtes rapprochées, entre les bouches souriantes... L'oncle disait déjà, souriant aussi, d'un air fin: « Ta fille aînée! »

Voilà!.. Le tableau de famille était joli. Mais, s'il rentrait ainsi, par grâce et par commandement, à l'heure qu'on avait choisie, dans cette maison, il avait donc eu tort autrefois d'en sortir? Et puis, et puis,.. il n'était plus fait à cette vie-là. On avait, dans le temps, interrompu sa bonne volonté; tant pis!

C'est alors que l'oncle Sosthène avait lâché son plus gros argument: bien prévu, d'ailleurs, bien rabâché d'avance!.. Il est convenu maintenant que les pères doivent immoler aux enfans leurs habitudes, leur agrément, leur honneur!.. C'est la mode, au moins, de le soutenir. Jadis les pères avaient des droits; à présent, ils n'ont plus que des devoirs. Comme si l'enfant était une créature à part, d'une espèce différente, à qui l'homme, par destination, fût sacrifié... Ah! s'il vous plaît, ne donnons pas dans ces godans-là!.. Qu'est-ce qu'un enfant, sinon un petit homme, une petite femme, et qui ne deviendra jamais, en mettant les choses au mieux, qu'un homme ou qu'une femme?.. On ne voit pas qu'un petit chien, qui n'a pas encore eu la maladie, ait plus de valeur qu'un adulte. Un poulain, un *yearling*, ne se vend pas plus cher qu'un cheval de trois ans... Laissez-nous donc tranquilles!.. Bonsoir, oncle Sosthène! Vos malédictions, vos menaces même, si peu délicates,

si directes qu'elles soient, ne feront pas ce que n'ont pas fait vos bonnes paroles !

## III.

Les enfans !.. Non, certes, ils n'étaient pas d'un prix tellement considérable, en soi, qu'on dût les préférer aux grandes personnes. Ils ne valaient que par exception, par position...

Hubert, à cette idée, sentit se retrousser le coin de sa lèvre et se froncer moqueusement sa patte d'oie... Il leva les yeux sur la pendule : onze heures et demie. Encore une heure, au moins, avant la rentrée de Pâquerette... Il inclina la tête, il tendit l'oreille : un petit souffle, à travers le cabinet de toilette, il lui semblait qu'un petit souffle arrivait, par ondes régulières, qui se mêlait à la fumée de son cigare.

Ici, parbleu ! chez Pâquerette, l'enfant devient un bibelot de premier ordre... Hé ! c'est évident... Non pas que la mère, entendons-nous, ait de vilaines pensées pour l'avenir : elle est déjà, Dieu merci, bien au-dessus de pareils projets ! Tout au contraire, elle compte l'établir, la marier honorablement ; elle aura de quoi... D'ailleurs, elle bénit le ciel d'avoir permis que le père, un pauvre diable, une erreur de jeunesse, eût la discrétion de mourir avant de l'avoir reconnue. Elle lui donnera, quelque jour, un père de choix. Elle a déjà refusé, pour cet office, un couliissier qui n'avait qu'une belle fortune, mais qui l'avait ; un gentilhomme, qui n'avait que son nom. Elle ne se presse pas ; elle veut une occasion véritable, où tout soit réuni. Comment la petite, après cela, ne ferait-elle pas un bon mariage ?.. A moins qu'elle n'ait le vice dans le sang et ne tourne mal avant l'heure ! Ce ne serait pas récompenser, vraiment, tout ce que sa mère, en fin de compte, aura fait pour elle.

A tout hasard, en attendant, elle est pour cette mère un signe vivant de prospérité, de confort, le meilleur témoignage de l'assiette qu'elle a prise dans la société moderne. Par elle, en effet, quand Pâquerette l'a fait revenir de nourrice et l'a montrée, pour la première fois, au bois de Boulogne, elle s'est classée, à vingt ans, parmi les femmes qui ont chevaux, voiture et enfant... Et quel triomphe encore, il y a deux mois, sur toutes ces bonnes camarades, quand Pâquerette, ayant résolu d'entrer au théâtre et jugeant qu'elle ne pourrait plus s'occuper de sa fille, a réussi, par l'entremise d'un vieil ami, le baron de Mortaigue, à la faire admettre en ce couvent aristocratique de Versailles !

Hubert ne l'a qu'entrevue, la petite, peu de jours avant son entrée au couvent, alors qu'il était nouveau, lui, dans cette maison-ci. A la fin d'un grand dîner, qui célébrait son avènement, elle était venue dire bonsoir, habillée, coiffée comme une poupée anglaise, une poupée très chère; elle avait embrassé poliment tous les convives à la ronde.

Et maintenant elle dormait là, tout près... Cinq ans! Un an de plus que sa fille... Avait-il jamais vu dormir un enfant?.. Par curiosité seulement, s'il jetait un coup d'œil... On dit que les enfans ne se réveillent pas...

#### IV.

Dans sa couchette en bois laqué, blanc, tout blanc, sous les rideaux et la courtépointe en guipure de Venise, elle reposait, la fille de Pâquerette Vernon, la chair innocente de cette chair coupable.

Oui, c'était bien le petit front de la mère, et pareillement niché dans les boucles blondes, mais d'un flot plus soyeux, celles-ci, et doré par la seule nature. Et, plus court et plus relevé,.. c'était le petit nez, aux narines mobiles; et, dans la rondeur et la naïveté de ces joues, c'était la bouche... La bouche!.. Au fait, Pâquerette elle-même, endormie, dans ses cheveux dénoués, avait un air de candeur, comme si la malice de son âme s'était envolée de son corps.

Hubert approcha le flambeau. L'enfant ouvrit les yeux, tout grands, et le considéra sans rien dire.

— Est-ce que tu me reconnais?

— Oui, monsieur.

— Comment est-ce que je m'appelle?

— Monsieur George.

— Hum! Ça ne fait rien... Moi, je sais que tu t'appelles Jacqueline.

— Est-ce que maman est rentrée?

— Non, pas encore.

— Est-ce que le petit Noël est déjà venu?

— Le petit Noël? Non, je ne crois pas... Qu'est-ce que tu veux qu'il t'apporte?

— Oh! je l'ai dit à maman. D'abord, une chapelle, avec des bougies dans les candélabres, des bougies qui s'allument, pour dire la messe et chanter vêpres, au couvent... Et puis une poupée, une poupée grande comme moi, qui dirait papa et maman... La mienne, qu'on m'a donnée à ma fête, elle ne dit que maman.

— Et puis?

— Et puis, c'est tout.

— Tu n'as pas envie d'autre chose?

— Oh! si... Je l'ai demandé à maman; elle a dit que, pour ça, on ne pouvait pas me le donner.

— Quoi donc?

Jacqueline se tourna sur l'oreiller, de profil, et répondit d'une voix très basse, étouffée par les valenciennes :

— Je voudrais avoir un papa.

Hubert se mit à rire; et puis, sérieusement :

— Et qu'est-ce que maman a dit?

— Elle a dit que j'étais trop petite.

— Ah! oui...

— Mais moi, je sais que ça n'est pas vrai... Au couvent, je suis la plus petite;.. bon! Mais à Paris, j'ai des amies... Tenez! Sarah Moïse,.. vous connaissez?

— Non, je ne connais pas.

— Justement, l'année dernière, elle m'avait invitée à son arbre de Noël. Sa maman est danseuse à l'Opéra...

— Ah! je connais.

— C'est joli, d'être danseuse! Et puis, on est riche... Ainsi, ma petite amie Sarah, son petit frère, sa petite sœur,.. ils sont tous les trois plus petits que moi,.. eh bien! ils ont chacun son papa... C'est leur maman qui leur a donné.

— Tu crois?

— Et, ce jour-là, quelqu'un a dit : « Comment se fait-il que Lucie Barjou ne soit pas là? » Tenez! encore une plus petite que moi, Lucie Barjou!.. Eh bien, Sarah nous a répondu, à nous autres : « Elle ne vient plus chez nous, depuis que sa maman s'est mariée avec son papa. »

— Vraiment?

— Alors, monsieur, pourquoi est-ce que maman ne veut pas? Elle est riche, elle aussi!.. Je l'ai tant suppliée, la dernière fois qu'elle est venue me voir, au couvent!.. Elle était venue déjà, une fois, la première semaine. Elle était jolie! Elle n'avait pas un de ses grands chapeaux, comme à l'ordinaire; elle avait un petit chapeau, tout petit, avec des brides. Elle n'avait pas, non plus, ses cheveux frisés, frisés; elle avait des bandeaux. Elle ressemblait à la sainte Vierge!.. Au parloir, tout le monde la regardait; les parens, les enfans, tout le monde. Et moi, j'étais fière!.. Et voilà qu'à la récréation du soir, une de mes camarades, une grande, m'a demandé bien haut : « Et

ton papa ? Comment est-il ? » J'ai dit que je n'en avais pas. « Depuis quand est-il mort ? — Il n'est pas mort ; je n'en ai jamais eu. » Alors, on s'est moqué de moi ; on a sauté, on a dansé autour de moi, en criant : « Hou ! hou ! hou !.. Elle n'a pas de papa !.. pas de papa !.. » Et moi... et moi (sa voix se brisait), moi j'ai pleuré.

— Voyons, voyons...

— Tous les soirs, tous les soirs, dans mon lit, je pleure...

Elle sanglotait. Hubert posa le flambeau sur une chaise, il se pencha sur la couchette. Il caressait les cheveux de l'enfant.

Soudain, de ses petits bras levés, elle attira sa tête et lui dit, avec des soupirs, des hoquets, les yeux dans les yeux :

— Eh bien !.. toi, dis, monsieur.., est-ce que tu veux être mon papa ?

Il répondit, mais d'une voix molle, en se dégageant :

— Oh ! moi,.. ça n'est pas possible.

— Et pourquoi, dis, monsieur,.. pourquoi ça n'est pas possible ? Est-ce que tu as déjà une petite fille ?

Il ne répondit rien, cette fois ; mais brusquement, il se pencha de nouveau, baisa le front de la fillette et s'enfuit.

Dans l'autre chambre, il s'arrêta un moment, sonna, puis reprit sa course. Et, dans le salon, il rencontra Rosine :

— Allez vite, allez,.. la petite s'est réveillée... Vous direz à madame que je l'ai attendue, que je n'ai pu l'attendre davantage... Elle aura demain de mes nouvelles.

— Monsieur ne viendra pas demain !

— Non, non... Je pars en voyage.

— Ah ! mon Dieu !.. Qu'est-ce que madame va dire ?

— Elle ne dira rien. Elle n'aura pas à se plaindre de moi... Vous non plus ; tenez, Rosine...

— Ah ! mon Dieu, mon Dieu !.. Je le savais bien, moi, qu'avec son théâtre... Est-ce que vraiment monsieur le comte ne pourrait pas attendre un quart d'heure ?

— Non, Rosine ; adieu... Je ne veux pas manquer le train !

Un quart d'heure après, M<sup>lle</sup> Pâquerette Vernon trouvait sur la cheminée de sa chambre, au milieu, bien en vue, les souliers de sa petite fille ; et, dans l'un des souliers cette carte :

COMTE DE NIEULLES

*Merci. P. P. C.*

LOUIS GANDERAX.

---

---

# CHARLES PICTET DE ROCHEMONT

ET

## SA CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE

---

Dans le temps où les petits pays étaient des facteurs importants de la politique générale et où les plus grands potentats se souciaient beaucoup de savoir ce qu'on pensait d'eux à Venise, à Berne ou à Zurich, ces villes souveraines ont produit une race d'hommes d'Etat aujourd'hui presque perdue. C'étaient de chauds patriotes, très exclusifs dans leurs affections, passionnés pour le bonheur et la gloire de leur cité, comptant le reste pour rien ou pour peu de chose et mettant de grands talens au service de petits intérêts. Mais les affaires de leur patrie étant mêlées à tous les événemens de l'Europe, ils s'occupaient sans cesse de ce qui se passait au dehors ; ils cherchaient à pénétrer le secret des cabinets étrangers et les intrigues des cours ; ils s'informaient, ils s'enquéraient et, infiniment curieux, ils avaient l'intelligence aussi étendue, aussi cosmopolite que leur cœur était étroit. Quelques-uns avaient le don d'écrire. Quand on fouille dans leurs vieux papiers, on y trouve des vues ingénieuses ou profondes et des commérages, des nouvelles de tout l'univers et toute la gazette de leur quartier.

Un doge de Venise était sans contredit un plus grand personnage qu'un syndic de Genève ; mais à Genève comme à Venise on avait contracté de bonne heure l'habitude de s'intéresser à tout, en rapportant tout à soi. Voltaire disait qu'après avoir attiré pendant cent cinquante ans les regards de l'Europe, après avoir pu dire : Rome et

moi, « cette petite république s'était tournée vers ce qui paraît solide, l'acquisition des richesses, que le système de Law, plus chimérique et non moins funeste que celui des supralapsaires et des infralapsaires, avait engagé dans l'arithmétique ceux qui ne pouvaient plus se faire un nom en théomorienne, qu'ils devinrent riches et ne furent plus rien. » Voltaire était injuste. Calvin avait à jamais inoculé aux Genevois le goût de dogmatiser, l'amour des raisonnemens abstraits, la fureur des controverses. Mais cette fureur ayant changé d'objet, on ne raisonnait plus sur la grâce et la prédestination, on s'était mis à raisonner sur la politique. Un Picard avait fait de Genève, selon l'expression d'un illustre historien, « la capitale d'une grande opinion ; » pour ne pas être en reste avec la France, elle lui donna un grand écrivain, qui plus que tout autre fut le précurseur de sa révolution et l'oracle de ses tribuns.

Genève avait au XVIII<sup>e</sup> siècle un gouvernement aristocratique, dont l'autorité était tempérée par les prises d'armes et les émeutes. Un certain nombre de familles patriciennes étaient en possession des charges et des dignités ; elles avaient acquis, par une longue pratique, l'esprit de gouvernement, le génie des affaires. Les simples citoyens n'avaient que le droit de remontrance, de représentation ; on ne les écoutait guère, et ils soulageaient leur cœur en se démontrant à eux-mêmes la légitimité de leurs requêtes et l'injustice de leurs gouvernans : la théorie est la grande consolation des mécontents, de ceux que les faits chagrinent. Il n'y avait guère de Genevois qui ne fissent partie d'un cercle, et ces cercles étaient de véritables clubs. On y politique chaque soir, on y discourait à perte d'haleine sur les affaires de Genève et sur celles de l'Europe. C'était là aussi que se décidaient les coups de main. Après avoir beaucoup raisonné, on chargeait son fusil et on descendait dans la rue. On sait combien Genève donna de tablature à ses voisins par ses troubles perpétuels, que la France et les cantons suisses durent plus d'une fois interposer leurs bons offices pour pacifier cette bruyante et orageuse cité.

J'ai lu dans les mémoires inédits d'un Genevois, qui avait été au XVIII<sup>e</sup> siècle le chef du parti des natifs, que ce furent des émissaires de Genève qui enseignèrent aux jacobins français l'art des prises d'armes et le régime des clubs. Il y a là sans doute quelque exagération ; mais ce qu'on ne peut nier, c'est que la révolution française fournit aux théoriciens des bords du lac Léman une admirable occasion d'appliquer leurs idées, et qu'ils préparèrent de loin la réunion de Genève à la république une et indivisible par le vif et actif intérêt qu'ils prirent à ses aventures. Quand la cité de Calvin, après avoir été seize années durant le chef-lieu d'un département français, eut recouvré son indépendance, le régime aristocratique y fut incon-

taient restaurés, avec les accommodemens qu'exigeaient les circonstances, et tout alla comme devant. Les petits bourgeois se remirent à raisonner, les patriciens recommencèrent à appliquer à l'administration de la petite république leur sagesse accrue et mûrie par de dures expériences. « Je le dis avec un sentiment d'orgueil pour ma patrie, écrivait au secrétaire d'État un Genevois qui venait de courir le monde, il y a plus de talens et de vertus en exercice dans le gouvernement de Genève que dans tous les cabinets des cours de l'Europe. » L'éloge était pompeux; mais à quelque temps de là Chateaubriand constatait avec surprise que Genève était riche en hommes d'État qui auraient fait bonne figure sur un plus grand théâtre.

Le Genevois qui rendait cet hommage à ses compatriotes, Charles Pictet de Rochemont, avait été en 1814 député par eux au congrès de Vienne pour y solliciter l'annexion de Genève à la confédération helvétique; et après Waterloo il fut envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Suisse à Paris, puis à Turin. Sa correspondance diplomatique, qu'un de ses petits-fils, M. Edmond Pictet, vient de publier, en l'accompagnant d'une intéressante biographie, mérite d'être connue. Pictet de Rochemont était un de ces hommes de second plan dont le mérite semble supérieur à leur destinée et qui pourtant n'ont jamais rêvé d'être autre chose que ce qu'ils étaient (1).

Né à Genève en 1755, il appartenait à une famille d'origine française, qui, à dater de son admission au droit de cité, avait presque constamment fourni des magistrats à la république. Son père était devenu colonel-commandant d'un régiment suisse à la solde des états-généraux de Hollande; il comptait trente-sept années de services et dix-huit campagnes. Quand son fils eut vingt ans, il lui procura une sous-lieutenance en France, dans le régiment de Diesbach. En 1785, ce lieutenant, devenu major, se décida à quitter le service et revint se marier dans son pays avec la fille cadette d'Ami de Rochemont, conseiller et secrétaire d'État. Ainsi que beaucoup de ses compatriotes, tout en faisant cas du beau, il avait un secret mépris pour ce qui ne sert à rien. Peu après son mariage, il exposait un modèle de marmite économique, et il s'occupait d'introduire à Genève la fabrication de la poterie fine. En 1796, il fondera la *Bibliothèque britannique*, et comme le remarque son petit-fils, il l'emploiera à propager les inventions, les découvertes, les méthodes utiles à l'humanité.

Il avait le goût des champs et de ce qu'il appelait « la sainte agriculture; » il s'en fit à la fois un métier lucratif et la meilleure de ses

(1) *Biographie, travaux et correspondance de C. Pictet de Rochemont*, par Edmond Pictet. Genève-Bâle-Lyon, 1892; H. Georg.

joies. Il avait acquis un domaine près du village de Lancy; il y créa une ferme-modèle. Il tenait lui-même les cornes de la charrue, sans souffrir que personne l'aidât; il estimait que les conducteurs d'attelages ne servent qu'à faire tracer les sillons moins droits: « Il y a dans le travail de la charrue, disait-il, un charme que je ne sais expliquer qu'en partie, ce qui prouve que c'est bien un charme. » Pendant qu'il labourait, M<sup>me</sup> Pictet filait. Une Allemande a rendu à cette femme distinguée le témoignage « que, joignant aux agrémens des muses les talens que l'on cultivait à Athènes, elle avait porté l'art de filer la laine à une perfection inconnue jusque-là. » L'une filant, l'autre traçant ses sillons, on était heureux; on oubliait que la vieille Genève n'était plus, qu'elle s'était changée en « une maison de servitude. » — « Ah! mes amis, combien je vous ai regrettés hier en faisant mon tour du soir tout seul!.. Que je vous dise que le trèfle dont nous avons désespéré devient beau et sera magnifique. Mais ce qu'il faut voir, c'est nos pommes de terre, c'est encore le sainfoin des Crêtes! Les Tuiles sont un vaste jardin fleuri... La soirée était splendide, toute la campagne chantait. »

Il s'appliqua surtout à l'élève du bétail et, comme on disait alors, à la culture des moutons. Il fit venir de la bergerie de Rambouillet un troupeau de douze brebis mérinos, qui donnèrent toutes de beaux et vigoureux produits. « Rien n'est plus rare, disait-il, que de voir les agneaux mérinos sauter de joie comme le font tous les jours les agneaux des races françaises et suisses; ils ont une démarche plus mesurée, plus cadencée; ils paraissent tenir de la gravité espagnole. » Il n'avait garde de leur en vouloir; il aimait qu'on apprît de bonne heure à se contenir, à rester maître de soi. La réputation de son troupeau se répandit au loin, et sept ans plus tard, le prince Esterhazy lui achetait d'un seul coup pour 80,000 francs d'animaux. Au congrès de Vienne, le prince de Metternich et lord Castlereagh lui feront compliment sur ses talens d'éleveur, et il écrira à l'un des siens: « Le grand-maître des cérémonies, qui nous choie, nous a offert les fenêtres de son appartement pour voir passer le carrousel. Il est passionné de mérinos, et il me respecte comme le pape des moutons. Il voudrait que j'allasse donner ma bénédiction à ses bergeries, mais je n'en ai pas le temps. »

Ce ne fut pas la seule obligation qu'il eut à ses mérinos; dès 1807, il leur fut redevable de sa première liaison avec le duc de Richelieu, alors administrateur de la Nouvelle-Russie, et qu'en 1815 il retrouvera à Paris président du conseil. Mais il ne bornait pas son ambition à produire de la laine brute, il prétendait la tisser et livrer au commerce des étoffes de luxe. Le premier préfet français qu'ait eu Genève, M. d'Eymar, adressait en 1800 au consul Lebrun une petite caisse

contenant un châle fait à Genève et dont la laine avait été filée à Lancy. « Le châle que j'envoie au premier consul est plus beau que ceux qui se font en Angleterre ; il imite ceux de Cachemire ; le tissu moelleux a l'avantage de draper parfaitement les formes : les dames sauront apprécier tous ces avantages. »

Le Genevois qui s'entendait si bien à élever les mérinos avait la taille élancée et mince, beaucoup d'élégance dans les manières, beaucoup de finesse dans la physionomie. Quoique sa voix fût grave, son abord froid et sévère, il possédait ce don de séduction particulier aux hommes qui ont la science du monde sans en avoir le goût ; rien n'est plus charmant qu'un sauvage qui s'apprivoise. Il disait de lui-même « que ses goûts intimes étaient tous en rapport avec l'obscurité et le silence. » Pendant le congrès de Vienne, il soupira plus d'une fois après sa famille et sa ferme : « Je ne suis pas un homme d'État, je suis un homme d'étable. »

Quand on a la passion des moutons, on se passe facilement des hommes et même des femmes, et c'était là ce que reprochait à Pictet M<sup>me</sup> de Staël, qui faisait grand cas de lui et aurait voulu le prendre et le tenir. Il se dérobaît à ses obsessions avec une exquise politesse ; il rendait justice à son éloquence, mais il la redoutait un peu. « J'arrive de Coppet, où j'étais allé déjeuner avec mon frère et Boissier. Nous allions pour elle, et nous n'avons vu qu'elle. Elle a une dose d'esprit qui fait pardonner bien des choses, mais il est certain qu'elle pousse l'extravagance un peu loin. Ses confidences sur ses amans, ses amis, son mari, son père, ont occupé une bonne partie du temps. Il est impossible d'être plus naïve qu'elle ne l'est, on n'en passerait pas la dixième partie à une autre. Mais elle est gaie, bon enfant, extrêmement brillante, on ne voit que cela. » M<sup>me</sup> Necker de Saussure disait que tendresse maternelle et filiale, amitié, reconnaissance, admiration, toutes les passions de M<sup>me</sup> de Staël, tous ses sentimens ressemblaient à l'amour. Pictet n'avait pas le tempérament amoureux et il était l'esclave de sa liberté.

Corinne s'en plaignait : « Ajoutez à toutes vos qualités, lui écrivait-elle, une légère nuance de complaisance. Vous aimez l'abandon dans le style ; dans la vie n'a-t-il pas son charme ? » Elle lui écrivait aussi : « Adieu ! le plus sauvage des philosophes ! Puissiez-vous être heureux en écartant de vous les affections douces qui se plaisent à en approcher !.. Vous savez bien que je suis précisément le contraire de vous : j'aplanis tous les obstacles qui peuvent dépendre de moi ; mais vous, ah ! mon Dieu ! vous auriez inventé les difficultés s'il n'en eût pas existé dans le monde. Rancune tenante, j'ai pour vous la plus tendre amitié, je veux vous voir... Je suis profondément affectée de ce que vous me dites de votre santé. Que puis-je donc vous dire qui vous fasse impression ? Un

homme d'esprit disait de vous avant-hier : « M. Pictet croit qu'il faut mettre de la vertu dans les actions les plus indifférentes de la vie. » Mais est-ce de la vertu que de tourmenter les siens? Je sais bien que j'ai intérêt à vous parler de Coppet. Cependant je réponds que si vous y passiez quelques jours, je vous guérirais. » — Et quelques années plus tard : « Je l'avouerai, vous êtes le seul homme supérieur à qui j'ai vu cette indifférence pour la communication de la pensée; cette contradiction me blesse comme un manque d'harmonie. Qu'ayant pour amies ma cousine et moi, aucune noble curiosité de nos idées et de nos sentimens ne vous porte à venir nous trouver le matin à diner, quand elle ou moi nous sommes seules, je n'y conçois rien, et, je vous le dirai franchement, j'en ai moins d'admiration pour vos facultés. Votre solitude avec de la pensée est superbe, mais les affaires, quel que soit leur but, ôtent à l'âme un certain élan pour lequel vous étiez fait... J'ai besoin de vous parler parce que c'est vous et que je suis souvent seule d'esprit et de cœur; mais je me refuserais tous ces plaisirs si, m'entendant mal, vous me soupçonniez de coquetterie... Sous des formes que j'ai choisies légères, parce que je vivais dans un pays où on voulait de la grâce, tous mes sentimens ont été profonds et durables. Je vaudrais quelque chose pour l'amitié, croyez-moi. Je vous attendrai jusqu'à huit heures ce soir. Je veux honorer ma vie par des relations soutenues avec vous dans tous les temps et dans tous les lieux. » De loin en loin il se rendait à ces impérieux appels, après quoi il retournait en hâte à ses moutons. M<sup>me</sup> de Staël ne se doutait pas de l'inquiétude que causent les âmes qui mettent tout en dehors à celles qui, tout en dedans et à la fois timides et fières, aiment à cacher ce qu'elles ont de meilleur.

L'étoile de Napoléon avait pâli et sa fortune s'écroulait. Dans la nuit du 21 au 22 décembre 1813, les souverains alliés entraient à Bâle, et, dès le lendemain, un corps d'armée de 12,000 hommes, conduit par le général autrichien de Bubna, traversait la Suisse pour s'emparer de Genève, que la garnison française évacua. 22 citoyens genevois, dont la plupart étaient d'anciens magistrats, se constituèrent en gouvernement national. Ils ne s'étaient jamais consolés d'avoir perdu leur patrie, et, durant seize années, ils avaient passé leur temps à se souvenir et à se regretter. Leur premier soin fut de rendre à Genève son autonomie et de restaurer ce qu'ils avaient tant aimé. Cette restauration, comme le dit fort justement M. Edmond Pictet, fut avant tout « l'œuvre d'une très petite poignée d'hommes, peu ou point secondée au premier moment par la masse de la population. » Un historien genevois raconte qu'en parcourant la ville « pour y proclamer leur propre installation, » les membres du gouvernement provisoire, rencontrant un accueil assez froid, s'étonnaient de la résolution qu'ils

avaient prise et craignaient de s'être trompés sur les dispositions de leurs concitoyens (1).

Pour que Genève ne retombât pas de gré ou de force aux mains de ses voisins de l'Ouest, il fallait en faire un canton suisse; c'est à quoi travaillèrent, dès les premiers jours, les restaurateurs de la petite république. L'entreprise diplomatique où ils s'engagèrent ressemblait beaucoup à la négociation d'un mariage. Berne et Zurich se souciaient médiocrement d'épouser la turbulente Genève; on pensa que, pour les mettre en goût, il fallait faire doter la future par les souverains alliés. Que serait cette dot? Genève, n'étant plus le chef-lieu du département du Léman et se trouvant réduite à elle-même, ne possédait qu'un très maigre territoire, composé de parcelles enclavées par la France, la Savoie et le canton de Vaud. L'essentiel était de désenclaver les diverses portions de son ancien patrimoine et de lui procurer la contiguïté avec la Suisse. Mais il y avait des gens de grand appétit qui demandaient beaucoup plus: ils nourrissaient l'ambition d'obtenir des puissances les Alpes et le Jura, le Faucigny, le Chablais et tout le pays de Gex. Pictet de Rochemont était du nombre des plus avides. Il aurait voulu qu'on profitât des malheurs et des défaites de la France pour donner à la Suisse un système complet de frontières stratégiques, pour en faire « une vaste forteresse capable d'opposer un infranchissable obstacle à toutes les ambitions conquérantes. » Cet homme, d'un esprit fin, souple et délié, avait une vive imagination, qu'il appliquait aux affaires. Mais après avoir fait de beaux songes, il lui en coûtait peu de se raviser, et ses réveils n'étaient pas noirs.

« Des arrière-pensées de jalousie ou de méfiance entre les vainqueurs, nous dit son petit-fils, la versatilité de l'empereur Alexandre, l'insouciance du ministère britannique, les timidités de la Suisse elle-même, alors déchirée par des dissensions intestines, empêchèrent que cette idée ne se réalisât. » Mieux vaudrait dire que les puissances alliées, qui dans leur propre intérêt rétablissaient la monarchie légitime en France, sentaient le besoin de ne pas lui faire des conditions trop dures, qu'elles craignaient de la déshonorer en la dépouillant. Au surplus, elles pensaient qu'il ne convient pas à un pays neutre d'être trop puissant, qu'il doit être en état de ne pas recevoir la loi de ses voisins, mais qu'il doit être hors d'état de la leur faire. Pictet dit un jour au baron de Stein, qui aimait peu la France: « L'empereur Alexandre tient à ce que nous ayons une bonne frontière. — Que vous ne défendez pas! s'écria Stein. — Il ne faut pas juger des Suisses par les derniers événemens, répartit Pictet. — J'en juge par les derniers siècles. Les Suisses se sont toujours battus pour et contre tout le monde, en disant: Je suis neutre. C'est comme si de ma chambre je

(1) *Histoire de la restauration de la république de Genève*, par Albert Rilliet.

faisais des sorties sur les passans, et qu'ensuite je m'enfermasse en criant : Je suis neutre. » Une seule puissance se montra d'abord favorable à ces grands projets; c'était l'Autriche, qui se flattait de faire de la Suisse son avant-poste contre la France. « C'est à vous de bien garder l'avant-poste, disait l'archiduc Jean à Pictet, pour que l'Autriche ne vienne pas le défendre elle-même. » Et ce mot fit impression sur le diplomate genevois; il se demanda si ce n'était point un bonheur pour la Suisse de n'avoir pas acquis cette frontière militaire qu'il voulait lui donner.

La Suisse elle-même avait montré peu d'empressement à accepter les propositions qu'on lui faisait. Ce n'était point par timidité qu'elle répugnait à s'agrandir. Elle se disait que, dans l'intérêt de l'équilibre européen, il importait de ne pas trop affaiblir la France. Elle pensait aussi que les grands honneurs entraînent des charges, et que la perte surpasse quelquefois le profit. Ajoutons qu'elle redoutait l'ambition et l'orgueil des Genevois : fallait-il les aider à accroître à la fois leur fortune et leur morgue ? Parmi ces orgueilleux, qui avaient quelque sujet de l'être, se trouvaient des hommes fort avisés, ennemis des chimères, inclinant à croire que la modération est le trésor du sage. Un des compatriotes de Pictet, le syndic Des Arts, lui écrivait : « Tout en reconnaissant que votre système de frontières militaires est très solidement établi dans votre mémoire, on doit reconnaître en même temps que ces excellentes frontières demandent à être défendues, et, pour les défendre, il faut établir un gouvernement central énergique, un revenu fédéral considérable, faire de la Suisse une nation toute militaire; en un mot, faire ce qu'on ne fera pas, les uns parce qu'ils ne le veulent pas, les autres parce qu'ils ne le peuvent pas. Ainsi, tout ce système pêche par la base. » Un pays dont l'Europe a reconnu la neutralité se condamne à renoncer aux entreprises, et, s'il est raisonnable, ce renoncement lui est facile. La paix lui est assurée, un tel avantage ne saurait être payé trop cher. Il mettra désormais sa gloire à diminuer les charges publiques, à réduire les dépenses improductives, à réformer les abus, à perfectionner ses institutions, à faire prospérer ses industries et son commerce, à donner aux grands pays de bons exemples dont ils profitent quelquefois. C'est l'usage que la Suisse a fait souvent de sa neutralité, et elle s'en est bien trouvée.

Pictet avait l'esprit aussi tenace que souple; il se décida difficilement à rabattre de ses grandes espérances. Quoiqu'il fût malade, qu'il souffrît des yeux, de l'estomac, il déploya pendant le congrès de Vienne une incroyable activité. Il se remuait, se démenait, multipliait les démarches, surprenait les gens à leur lever et quelquefois dans leur lit, faisait antichambre des heures durant chez les ministres, écrivait lettres sur lettres. « Nous avons travaillé, disait-il, non en intrigans, mais en gens d'honneur, sans employer ni argent ni femmes. »

On lui témoigna partout une grande bienveillance, on lui fit beaucoup de promesses, mais il n'obtint guère que des paroles. Ne pouvant espérer de faire agréer ses projets par l'ambassade de France, elle était la seule dont il ne cherchât pas à se concilier les bonnes grâces, et ce fut une faute; mais pouvait-il lui laisser voir ce qu'il avait dans le cœur? « Les Genevois, disait le comte Alexis de Noailles, au lieu de venir à nous, font des voyages au Nord, au Midi, à l'Orient. Ils ont envie d'une chose que nous ne pouvons pas donner... S'arrondir, s'arrondir!.. On prend un compas et on trace un cercle, c'est bientôt fait. Mais c'est que ces messieurs intéressent toute l'Europe, et on ne nous dit rien, à nous. »

A en juger par sa correspondance, Pictet ne s'était pas fait une juste idée de la situation que M. de Talleyrand avait su conquérir à Vienne dès les premiers jours. Sur un avis qu'on lui donna, il tenta de réparer sa faute; il était trop tard. « Genève prospérera très bien sans territoire, disait le prince. Ne soyez pas inquiets sur les Genevois, ils se tireront toujours d'affaire. » Au demeurant, il fit bon accueil à la députation et pensa lui être agréable en lui apprenant « que Napoléon I<sup>er</sup> était essentiellement lâche, que sa pusillanimité se révélait en toutes choses, qu'à table il ne prenait jamais de l'eau dans la carafe placée devant lui, que sa voiture était doublée de plusieurs mains de papier. » — « Tout ce que Votre Altesse nous dit là, repartit Pictet, rend l'histoire de Bonaparte plus étonnante encore, puisqu'il a réussi à faire croire qu'il était très brave. — C'est que Bonaparte est l'homme le plus dissimulé qui ait jamais vécu, le plus astucieux, le plus fourbe... L'essence de Bonaparte est la ruse. Tout l'indique en lui. Lorsqu'il marche, tout son corps se meut comme un composé d'anneaux, il a la structure des reptiles comme il en a la ruse. » — « En disant ces mots, ajoutait Pictet, Talleyrand s'est levé, et cette grande masse informe, qui peut à peine se tenir sur deux jambes estropiées, a essayé d'imiter la démarche de Bonaparte. » Celui qu'on appelait le roi des ingrats ne se défiait pas assez de Genève; il avait cru flatter ses haines, il avait révolté son bon sens.

Après les cent jours, les dispositions des souverains alliés changèrent, ils ne songeaient plus qu'à exploiter leur nouvelle et décisive victoire, et Pictet fut sur le point de gagner son procès. Il avait été envoyé à Paris non-seulement comme député de Genève, mais comme ministre plénipotentiaire de la confédération helvétique. Ses instructions portaient que si les idées de modération ne prévalaient pas dans les conseils des souverains, la Suisse devait profiter des remaniemens territoriaux pour se fortifier et améliorer sa frontière. On sait à quels moyens violens dut recourir Louis XVIII pour empêcher qu'on ne dépeçât son royaume et de quels pressans dangers le sauva l'assistance de l'empereur Alexandre. En acceptant le portefeuille des affaires étrangères,

le duc de Richelieu scella l'entente entre la France et la Russie. « Nous étions sur le point d'obtenir une bonne frontière de Bâle à Genève, l'iton dans une lettre que Pictet adressait le 19 août 1815 au syndic Des Arts, lorsque l'avènement de M. de Richelieu fit changer de système. On voulut ménager la France, et on se borna à me faire avoir six communes du pays de Gex. La chose se décida tout à coup, et le protocole fut signé par les cinq grandes puissances avant que je fusse admis à présenter aucune objection. »

Pictet avait eu une entrevue avec le duc, qui lui expliqua qu'il avait pris malgré lui la présidence du conseil pour obéir à Louis XVIII et à l'empereur Alexandre, qu'il avait en retour exigé du tsar que la Russie l'appuyât dans sa lutte contre les autres puissances. « Ici je l'interrompis en lui disant sur le ton de la plaisanterie que je voulais qu'il sût qu'il parlait à un ennemi, et je lui ai exhibé mes pleins pouvoirs. Il s'est mis à rire et m'a dit : « D'abord, le diable m'emporte si vous obtenez le fort de l'Écluse et le fort de Joux ! »

Dès ce moment, comme l'a remarqué l'auteur d'un livre dont M. Edmond Pictet parle avec trop de dédain, l'envoyé genevois changea de tactique, et c'est avec la France surtout qu'il tâcha de s'accommoder (1). Le secrétaire d'État Turrettini lui avait écrit de Genève le 12 septembre : « Il me semble que si on pouvait faire accéder le roi Louis XVIII à quelque chose, ne fût-ce que fort peu, ce peu serait bien sûr. Vous me direz qu'on s'écarterait ainsi des grands principes, mais les principes ont si souvent trompé dans ce siècle ! » On ne pouvait mieux dire, et Pictet se résigna. En définitive, il n'avait pas perdu son temps. La France céda quelques communes ; après une laborieuse négociation poursuivie à Turin, le roi de Piémont, lui aussi, consentit aux sacrifices qu'on lui demandait. Genève était devenue le chef-lieu d'un très petit canton, mais ce canton formait un tout compact, et c'était l'essentiel. Dans cette occurrence, le gouvernement genevois ne parut ni gai ni triste, mais content. Il offrit à Pictet, comme témoignage de sa gratitude, un service d'argenterie de la valeur de mille florins. De son côté, la diète fédérale déclara « qu'il avait bien mérité de la confédération suisse et s'était acquis les droits les plus sacrés à l'estime et à la reconnaissance publique. »

Ce diplomate improvisé, qui se traitait lui-même « de roquet en diplomatie, » fut heureux de retrouver, dans les derniers mois de 1816, sa charrue et ses moutons. Mais il s'occupa toujours des affaires de son pays, et il prouva plus d'une fois qu'il avait autant de clairvoyance que de patriotisme. Quelle que fût son aversion naturelle pour la politique abstraite et pour les théoriciens, il ressemblait à ces conserva-

(1) *Genève et les Traités de Paris de 1814 et de 1815, d'après des documens inédits, par M. Louis Ricard, juge au tribunal de Gex, 1883.*

teurs anglais qui se croient tenus de compter sans cesse avec l'opinion et de prendre l'initiative de réformes qu'ils jugent nécessaires ou opportunes, sans les goûter beaucoup.

Les gouvernemens aristocratiques ont leurs avantages et leurs inconvéniens. Un patriciat dont les droits sont des privilèges y attache un prix infini; il pense s'honorer en remplissant avec zèle et dévouement des fonctions gratuites ou à peine rémunérées. Mais il est trop sujet à considérer les affaires publiques comme des intérêts de famille; il a le goût du mystère, il n'aime pas à s'expliquer, il décide, règle tout sous le manteau de la cheminée. Pictet était fermement convaincu que les gouvernemens doivent chercher à obtenir des citoyens « un acquiescement raisonné à leurs actes plutôt qu'une confiance aveugle en leurs intentions, » que dans un temps où les débats des chambres françaises retentissaient dans toute l'Europe, les peuples libres ne pouvaient plus s'accommoder du régime du silence. « Bien des inconvéniens, disait-il dans une brochure qu'il publia en 1818, résultent du demi-secret des débats de notre conseil souverain. La connaissance complète des discussions de ce corps éloignerait toute défiance et associerait en quelque sorte la nation aux mesures législatives... Les Genevois, qui ont donné sur le continent le premier mouvement à la discussion des principes de la liberté politique, resteront-ils dans l'ignorance sur les débats de leurs mandataires siégeant au milieu d'eux, tandis qu'ailleurs le gouvernement représentatif devient un système de diffusion universelle et rapide de la pensée? »

Au grand scandale de plusieurs de ses amis, il reprochait aux rédacteurs de la constitution genevoise de n'avoir pas fait sa part à la démocratie, il demandait que cette constitution fût revisée, qu'on abaissât la taxe électorale. Le 15 octobre 1817, éclata une insurrection, qui ne fut à vrai dire qu'une échauffourée. On accusait les revendeurs de s'être entendus pour accaparer les pommes de terre, pour renchérir « le tubercule ami de l'homme. » On cria beaucoup, on pilla quelques boutiques et quelques charrettes; les représentans de la loi furent insultés, maltraités. La milice appelée pour réprimer ces désordres montra peu de zèle, et un grand nombre de soldats-citoyens jugèrent à propos de rester chez eux.

Quelques mois après, Pictet prononça devant le conseil représentatif un remarquable discours, qui témoignait de la justesse et de l'élévation de son esprit. « La maladie actuelle, disait-il, est le désintéressement de la chose publique. Les conséquences sont une humeur sourde, une opposition d'inertie, l'indifférence pour les actes du gouvernement, l'indifférence aussi pour la personne des magistrats... L'existence de la maladie dont je parle n'est contestée par personne; mais on aime à se flatter que l'habitude de cet état de

choses rendra peu à peu indifférens à l'exercice des droits politiques ceux qui actuellement paraissent y attacher le plus de prix. On fait observer que l'usage de ces droits n'ajoute rien au bonheur du peuple... Mais telle est la perversité, si l'on veut, de l'esprit humain, que les biens dont on jouit ne sont jamais appréciés à leur juste valeur. *Si sua bona norint* n'est pas seulement applicable aux cultivateurs des champs. S'il est vrai, en général, que le bonheur soit une affaire d'appréciation, cela est particulièrement vrai du bonheur politique. » Il en concluait qu'un gouvernement prévoyant doit s'appliquer à procurer aux citoyens et les biens réels et *les biens d'imagination*. Plus d'un homme d'État aurait pu mettre à profit cette sage maxime; on en connaît qui, après avoir fourni une glorieuse carrière, se sont perdus pour n'avoir pas senti le besoin de rendre les imaginations heureuses. Si Pictet en avait été cru, d'inutiles émeutes, des crises violentes eussent été épargnées à Genève.

Cet homme de bien et de grand mérite mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1825, après avoir appelé auprès de son lit ses bergers, ses valets de charrue, ses servantes de ferme et leur avoir donné sa bénédiction de patriarche. Il faut savoir gré à son petit-fils d'avoir tiré de l'ombre cette discrète et intéressante figure. Peu d'instans avant de mourir, il avait encore recommandé à ses enfans le dévouement à la patrie. Il leur en avait donné l'exemple : ses actes peuvent être discutés, ses intentions furent toujours respectables. Son ami Des Arts avouait, dès 1815, qu'en détachant Genève de la France pour la réunir à la Suisse, les restaurateurs de la vieille république « avaient été obligés d'imposer à leurs concitoyens de dures, mais nécessaires privations. » Il voulait dire par là que non-seulement les Genevois avaient dû renoncer aux avantages que procurent les grandes patries, mais qu'ils s'étaient trouvés à jamais séparés de ces populations savoyardes et gessiennes dont Genève est la métropole naturelle. Qu'il s'agisse des biens réels ou des biens d'imagination, le bonheur politique est toujours incomplet. Les Allobroges et les Helvètes ne peuvent s'entendre qu'à moitié; ils n'ont pas la même humeur, ni le même tour d'esprit, ni la même façon de raisonner, ni la même conception du droit civil, ni la même économie politique. La Suisse, de plus en plus centralisée, a plus d'une fois froissé les Genevois dans leurs idées et dans leurs intérêts. « Il y a de bons mariages, a dit un moraliste chagrin, il n'y en a point de délicieux. » C'est l'histoire de Genève épousant l'ours de Berne. Elle n'a pas fait un délicieux mariage; mais dans ses heures de vif mécontentement, il ne lui est jamais venu à l'esprit de demander le divorce.

---

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## SUR LA « LITTÉRATURE. »

---

Nos lecteurs se rappelleront-ils qu'il n'y a guère plus d'un an nous plaidions ici même la cause de la rhétorique? Ce sera dans quelque temps celle des idées générales, que je prévois qu'il nous faudra défendre, et montrer je ne sais dans quelle incapacité fâcheuse de les former l'une au moins des raisons de l'affaiblissement de la pensée contemporaine. Pour aujourd'hui, c'est la cause de la « littérature » même dont je voudrais dire quelques mots, et, sans prétendre épuiser le sujet le plus vaste, en toucher deux ou trois points seulement.

Ce n'est pas précisément que la « littérature » soit en danger de périr; et la confrérie des « compagnons de la vie nouvelle, » — qui ne se compose encore, au surplus, que d'un apôtre et d'un disciple récalcitrant, — n'a pas réussi jusqu'à ce jour ni ne réussira, je l'espère, à faire croire aux jeunes gens que le mépris mystique de l'art serait le commencement de la sagesse ou le triomphe de la moralité. Nous avons assez de barbares parmi nous! Mais, déjà, nous lisons, ici et là, que « la littérature diminue ce qu'elle semble parer; » que « tout travail de style est en un sens une profanation de la pensée; » que « les plus belles pages de la légende morale de l'humanité demeureront sans doute à jamais inédites; » — et savez-vous ce que cela veut dire? Cela veut dire que l'infécondité, qui passait jusqu'alors pour marque d'impuissance, l'est, au contraire, selon l'esthétique nouvelle, d'étendue, de portée, de vigueur d'esprit. Ce que nous appelons talent ou génie ne serait qu'un nom dont nous déguiserions l'incontinence des « polygraphes, » les Cicéron ou les Dante, les Voltaire ou les Hugo. Mais le grand artiste, ce serait le rêveur! Le grand écrivain, ce serait celui

qui n'a rien écrit, faute d'une langue au monde assez belle, ou d'un verbe assez spiritualisé, pour traduire la sublimité de ses pensées. Et le grand poète, — comme on disait au temps de ma jeunesse, — le grand poète, ce serait Orphée, dont il ne nous reste rien, à moins encore que ce ne fût Linus, lequel n'a sans doute jamais existé.

Quelques académiciens ne sont pas éloignés de penser les mêmes choses, mais ils ne prennent pas encore les mêmes « conclusions, » et ils ne raisonnent pas tout à fait de la même manière. C'est qu'ils en sont un peu empêchés par leur titre, si l'Académie, n'ayant de raison d'être que par et pour la « littérature, » n'a donc aussi qu'une obligation dont elle ne se puisse absolument s'affranchir, qui est de patronner « les littérateurs. » De même qu'en effet on ne conçoit guère une Académie des Beaux-Arts sans quelques peintres, quelques sculpteurs, quelques musiciens, de même on ne conçoit pas ou l'on conçoit mal une Académie française sans quelques poètes, quelques romanciers, quelques auteurs dramatiques;.. et sans doute il en faut le moins possible, mais enfin il en faut. C'est pourquoi, si quelque illustre avocat s'honore d'en faire partie, c'est en qualité de « littérateur » lui-même, et non pas, j'imagine, à titre de jurisconsulte éminent. Comme autrefois les Dufaure et les Duvergier de Hauranne, il se rend bien compte, « quelque éclat dont il brille, » qu'il le doit à la présence auprès de lui, dans la Compagnie, je ne dis même pas des Lamartine ou des Hugo, je dis des Ponsard ou des Empis de son temps. Pour dédaigneux qu'il soit de la « littérature, » il est bien obligé de convenir avec lui-même, qu'il n'aurait pas brigué son « fauteuil, » si cinq ou six générations de « littérateurs » ne l'avaient occupé avant lui... Et cela ne laisse pas de le gêner pour dire toute sa pensée sur les « littérateurs » et la « littérature. »

Mais nous l'entendons de reste; et quand il se demande : « si vraiment *le monde des lettres*, — c'est lui qui souligne, — n'est qu'un syndicat professionnel où l'on fabrique par état des drames, des romans, et des comédies, des comédies, des romans et des drames, terminés invariablement par un duel, un assassinat, un suicide ou un mariage, » nous le comprenons. Nous le comprenons encore, quand il se flatte « qu'un jour viendra peut-être, où la vogue et la renommée iront au moins pour une bonne part au politique ou au soldat qui dit avec simplicité ce qu'il a fait; au philosophe ingénu qui exprime avec sincérité ce qu'il a pensé; à l'honnête témoin qui raconte ce qu'il a vu; au voyageur qui, venant de loin, nous dira en bon français :

J'étais là, telle chose m'advint. »

Mais, si la question n'est pas trop indiscreète, combien M. Rousse en connaît-il, de ces « philosophes ingénus » qu'il appelle? Combien de

ces « soldats » ou de ces « politiques? » Pour un Ségur ou pour un Marbot, — puisqu'ils sont à la mode, — a-t-il songé seulement combien nous avons d'auteurs de *Mémoires* militaires que leur simplicité n'empêche pas d'être parfaitement illisibles? et pour quelques auteurs de *Mémoires* politiques, combien de Richelieu même et de Sully dont les *Œconomies royales* ou *l'Histoire de la mère et du fils* ne distillent qu'inoubliable ennui?

C'est que « c'est un métier de faire un livre, comme de faire une pendule, » disait autrefois La Bruyère, et, de cette vieille vérité, deux siècles de « littérature » écoulés depuis lors n'ont pas fait, que je sache, une erreur. Apprendrai-je donc à M. Rousse qu'aucun métier ne s'improvise ou ne s'invente, pas plus en vérité celui de « littérateur » que celui d'avocat, et bien moins encore celui d'auteur dramatique, ou de poète, ou de romancier même? Non, sans doute; et il sait comme moi qu'une intrigue de drame ou de roman, quand elle devrait « invariablement » se terminer par un suicide ou par un mariage, n'en est pas pour cela plus facile à disposer qu'un procès à plaider, qui ne se termine pas, lui, moins « invariablement, » par être gagné ou perdu. Le « don » lui-même, comme on l'appelle, n'y sert de rien, ou de peu de chose, et jamais longtemps, si le travail, la patience, le temps ne s'y joignent. Aucun apprentissage n'est plus long que celui de l'art d'écrire, ni plus laborieux, et combien sommes-nous qui peinons trente ou quarante ans pour mourir sans l'avoir achevé? Non-seulement cela : mais le « métier des lettres » est l'un des rares, le seul peut-être, où, comme dans la voie de la perfection, si l'on cesse d'avancer, on ne s'arrête pas, on recule... Et nous laisserions les académiciens dire aux « vieux généraux, » ou aux « jeunes voyageuses, » qu'ils n'ont qu'à nous conter « avec simplicité, » les unes ce qu'elles ont vu, les autres ce qu'ils ont fait, pour que « la vogue » et « la renommée » leur viennent de surcroît! » Non, jeune fille, non, général; remerciez-les, mais ne les en croyez pas; ni vous surtout, jeunes gens. C'est le vieux Boileau qui a raison. La « littérature » est un art, et s'il n'y a pas d'art sans un peu d'inspiration, souvenez-vous qu'il n'y en a pas non plus sans un « métier » qui lui serve en quelque façon de support! Pour égaler même le vaudevilliste que vous avez sifflé, le romancier dont vous avez jeté le volume au panier, ne vous figurez pas qu'il vous suffirait de le vouloir. Mais si vous le tentez et que vous ne réussissiez pas, si la « vogue » est lente à venir et « la renommée » plus lente encore, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes, n'en accusez que votre insuffisance, et n'allez pas enfin vous persuader

Qu'on verrait le public vous dresser des statues,

si vous aviez eu seulement pour vous « l'attache d'une coterie, la camaraderie d'une école, l'appât d'un nom, le patronage d'une revue, ou la réclame d'un journal. »

Je sais ce que l'on dit : que tant de romans dont les titres, et parfois les images, font comme une tache obscène aux devantures de nos libraires; tant de vaudevilles tour à tour épileptiques ou idiots que l'on joue sur nos scènes; tant de chansons qu'on braille, ou qu'on hurle, ou qu'on gesticule dans nos cafés-concerts ne sont pas de la « littérature; » — et je n'en disconviens pas. Il en est de l'art comme de tant d'autres choses, dont les beaux noms couvrent les pires commerces : nos pères avaient le *Théâtre de la foire*, et je ne sache pas qu'après tout Restif ou Casanova soient de nos contemporains! Je consens également qu'il y ait beaucoup de « littérateurs, » qu'il y en ait même trop, et que plusieurs d'entre eux fissent aussi bien ou mieux de peser du sucre ou d'auner de la toile. Les romanciers surtout abondent; — car pour les poètes, je n'en vois guère, et pour les auteurs dramatiques je conjecture que la race n'en est pas perdue, mais, en vérité, où sont-ils cette année? Que si donc le public ne demande, comme le croit M. Rousse, « qu'à se débarrasser de l'effroyable cohue de fictions banales ou scélérates dont il est rassasié et comme abêti, » il n'a premièrement qu'à ne pas les lire, ce qui est facile; et nous, pour l'y déterminer, c'est sur lui qu'il faut que nous tâchions d'agir. Mais, dans le procès de quelques industriels ou de quelques histrions de lettres, il ne serait pas seulement injuste, il est dangereux d'envelopper la « littérature. » Et si le nombre des « littérateurs » est grand, j'ajoute qu'il y en a des raisons qu'un académicien devrait nous rappeler, — si nous les avons par hasard oubliées.

Car on peut bien répéter, en se donnant des airs de délicat, que le roman, par exemple, ou le drame ne supportent pas la médiocrité. Ce n'est cependant qu'un mot; et le fait est qu'au contraire ils la supportent si bien, qu'ils en vivent. On pourrait le regretter, si les chefs-d'œuvre tombaient du ciel en terre, comme les aérolithes. Mais, parce que la « littérature, » comme la « peinture, » est un métier, il faut, — si l'on ne veut pas que de génération en génération elles périssent, pour ainsi parler, tout entières, — que la « technique » ou les « procédés » s'en entretiennent d'âge en âge et se perfectionnent; et c'est à quoi servent tous les romans qui ne sont pas de Balzac ou toutes les comédies qui ne sont pas de Molière. Comme il y a des degrés en tout, comédies ou romans peuvent d'ailleurs avoir leur mérite : on voit jouer *le menteur* encore avec plaisir, et *Gil Blas* n'est point un roman méprisable. Mais quand ils n'auraient servi qu'à préparer *l'École des femmes* ou *la Cousine Bette*, ce serait encore assez pour les justifier

d'être; — et leurs auteurs de les avoir écrits. Si les savans, par cet aveu « dépouillé d'artifice, » ne craignaient pas de compromettre auprès de quelques ignorans le prestige de leur science, on serait étonné d'apprendre de combien d'expériences manquées, de combien d'essais avortés, de combien de calculs trompés, leurs plus belles découvertes sont faites. Il n'en va pas autrement dans l'histoire de la littérature et de l'art. Le roman que vous jugez médiocre, et qui l'est effectivement, il se peut qu'un chef-d'œuvre y soit comme enveloppé, pour des yeux qui l'y verront un jour. Laissez faire au temps. Ne vous défiez que de ceux qui proposent leurs nouveautés comme telles, puisque le génie même n'a qu'une idée confuse du progrès dont il est l'ouvrier. On ne forme pas le dessein de renouveler le théâtre ou de « rénover » le vers français, et l'évolution se fait sans qu'on y pense. Mais, romanciers ou poètes, ceux qui n'ont d'ambition que de faire ce que leurs prédécesseurs ont fait avant eux; d'y ajouter leur personne à leur tour et d'empêcher ainsi que l'art ne se prescrive ou que la tradition ne s'interrompe, ceux-là, ni leur effort, ni leur travail ne seront entièrement perdus. Et c'est pourquoi, s'ils étaient plus nombreux encore, je doute, en y réfléchissant de plus près, qu'il fallût avoir peur de leur nombre.

L'occasion serait belle, — si je le voulais, — de faire ici reparaître « les compagnons de la vie nouvelle; » mais, s'ils le veulent bien eux aussi, je les réserverai pour une autre et plus ample occasion. Ce qui me semble en effet plus utile, c'est d'essayer de préciser le sens de ce mot même de « littérature, » plus large, à notre avis, et surtout plus profond que ne le paraissent croire d'une part quelques romanciers ou quelques symbolistes, et d'autre part M. Rousse lui-même. Si nous ne pouvons sans doute admettre, avec M. de Goncourt, par exemple, que la « littérature » se réduise à noter des sensations rares au moyen d'une *écriture artiste*, laisserons-nous croire à M. Rousse qu'on ait fait œuvre de « littérature, » quand on a mis du *bon français* sur des pensées ingénues? Si la comédie, le roman et le drame ne sont pas, comme le croit M. de Goncourt, toute la « littérature, » admettons-nous, avec l'Académie, que l'heure soit venue de les chasser de la « littérature, » pour n'y laisser de place qu'aux mémoires des soldats ou qu'aux récits des voyageurs? On peut essayer de voir d'un peu plus haut les choses. Il ne faut pour cela que de se détacher un peu de soi-même, — comme le demandent les nouveaux mystiques, mais comme d'ailleurs ils ne le font pas; — ne se soucier ni de plaire ni de déplaire à personne, ce qui semble être malheureusement le principal objet de beaucoup d'écrivains; et tâcher de ne rien dire qui ne soit également vrai de toute la « littérature » et de toutes les littératures.

Se place-t-on à ce point de vue, il apparaît d'abord que la « littéra-

ture, » qui n'a pas sans doute été faite pour les « hommes de lettres, » est encore moins inventée pour le divertissement des « hommes du monde. » On décide aujourd'hui volontiers du mérite d'un livre entre une conversation d'affaires et une discussion politique; et je ne sais, quoi qu'on en puisse dire, si cela vaut mieux que de n'en point parler du tout. En tout cas, ce n'est point pour fournir un sujet de causerie aux « salons » de Thèbes, que Pindare a composé ses *Odes*, ni pour distraire les oisifs d'Athènes que Démosthène prononçait ses *Olynthiennes* ou ses *Philippiques*. Lorsque Dante écrivait sa *Divine Comédie* ou Milton son *Paradis perdu*, leur intention n'était même pas de doter la langue italienne, ou l'anglaise, d'un genre de poème qu'elles ne possédaient pas. Et Pascal, dans ses *Provinciales*, ou Bossuet, dans ses *Sermons*, comme après eux Montesquieu dans son *Esprit des lois*, ou Rousseau dans son *Émile*, se proposaient assurément quelque chose d'autre et de plus que de mettre du bon français sur des pensées ingénues. Mais le rôle de la « littérature, » sa fonction propre, si je puis ainsi dire, est de faire entrer dans le patrimoine commun de l'esprit humain, et d'y consolider par la vertu de la forme, tout ce qui intéresse l'usage de la vie, la direction de la conduite et le problème de la destinée. Dans une langue intelligible à tous, transposer et traduire ce qui ne devient clair, — et même peut-être vrai, — qu'en devenant général; donner une existence durable, en lui donnant une valeur universelle, et pour ainsi parler constante, à ce qui n'avait qu'un commencement d'être; faire comprendre aux autres hommes les intérêts qu'ils ont dans les questions dont ceux mêmes qui les traitent ne connaissent pas toujours toute l'importance, voilà l'objet de l'art d'écrire, et voilà ce qui est proprement « littéraire. »

Laissons aujourd'hui les poètes, et ne parlons que de nos grands prosateurs. Si Montaigne en est un, c'est pour avoir le premier chez nous montré, dans ses *Essais*, ce que l'observation du moi peut nous apprendre non-seulement de nous-mêmes, mais de l'homme en général. Si Pascal en est un autre, c'est pour avoir, dans ses *Provinciales* et dans ses *Pensées*, tiré la morale du demi-jour du sanctuaire et de l'ombre du confessionnal. Arnauld et Nicole, — qui l'ont également tenté, mais qui n'y ont point réussi, — ne sont qu'à peine des écrivains. Bossuet a continué l'œuvre de Pascal; et, de tant de théologiens ou de controversistes jadis fameux contre lesquels sa vie s'est usée à combattre, s'il est le seul qui survive, le seul aussi dont l'œuvre soit de la « littérature, » c'est pour nous avoir fait entendre que notre destinée se jouait dans ces disputes où ses adversaires n'ont vu qu'une occasion d'étaler tout l'arsenal de leur érudition et de leur dialectique. En écrivant ceci, je pense à Jurieu, le moins « littéraire » des hommes et le plus justement oublié. Ce que Bossuet avait fait pour la théologie, Montesquieu l'a fait pour la jurisprudence univer-

selle, et c'est pour cela que *l'Esprit des lois* est de la « littérature, » pour nous avoir montré que, dans ces lois dont le formalisme des juriconsultes nous déguisait les raisons d'être, il n'y allait de rien de moins que de l'existence de l'institution sociale. Mais connaissez-vous Goguet, et son *Traité de l'origine des lois*? C'est un contemporain de Montesquieu, qui ne manquait certes pas de lettres, mais seulement d'esprit « littéraire. » Et Buffon, si son nom n'est pas moins grand dans l'histoire de la littérature que dans celle de la science même, à quoi le doit-il, si ce n'est à l'idée de génie qu'il a eue de tirer, aussi lui, l'histoire naturelle du secret des amphithéâtres ou des laboratoires? Mais si *l'Histoire naturelle* est de la « littérature, » la *Philosophie zoologique* n'en est point, parce qu'elle n'est accessible qu'aux seuls naturalistes. Je ne me priverai pas du plaisir d'ajouter à tous ces grands noms celui de M. Renan, dont l'œuvre « littéraire » est d'avoir fait entrer dans la circulation de la pensée contemporaine les résultats généraux de l'exégèse biblique, et d'avoir fait comprendre aux « gens du monde, » qui ne s'en doutaient guère avant lui, que toute la morale et toute la religion peuvent être impliquées dans une question de philologie hébraïque.

Et vainement dira-t-on que c'est ici trop élargir, ou trop enfler en quelque sorte, le sens du mot de « littérature! » Qui donc a décidé qu'il ne désignerait que « l'art subtil de faire quelque chose avec rien? » Non que ce fût un art à dédaigner, si du moins on en croit une parole de Racine, qui définissait précisément ainsi l'invention poétique. Mais l'histoire est là pour fixer le sens des mots. C'est elle qui nous apprend à discerner ce qui est de la « littérature » de ce qui n'en est pas; et puisque c'est elle qui nous montre le mot partout et toujours entendu de la même manière, c'est donc elle aussi qui limite le pouvoir des Académies. Ainsi comprise et définie, je ne puis croire que ce soit une pure vanité que la « littérature; » et, en vérité, ceux qui le disent le croient sans doute, mais comment alors, et pourquoi continuent-ils d'en faire? Comment encore ne voient-ils pas, quand ils essaient de détourner « la vogue » et la « renommée » vers les récits de voyages ou les *Mémoires* personnels, que de toutes les formes de la « littérature » ce sont justement les plus inutiles qu'ils encouragent? Car il faut être bien sûr de l'originalité de ses impressions pour nous venir conter une fois de plus ce qu'il ne dépend que de nous d'aller voir. Mais pourquoi écrit-on ses *Mémoires*, si ce n'est pour nous imposer, et, dans le cas le plus favorable, pour se montrer soi-même à la postérité plus grand que sa fortune. Demandez-le plutôt aux éditeurs de Saint-Simon? et si l'histoire ne se serait pas bien passée des récits de cet « honnête témoin, » qui n'a presque rien vu, mais tout inventé de ce qu'il nous raconte. Voilà vraiment de la « littérature, » — non pas au sens où nous entendons le mot, — de la mauvaise « litté-

ture; » et voilà un bel exemple de « la démangeaison d'écrire. » Il y a aussi les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, et les *Mémoires de Richelieu*, et les *Souvenirs de la marquise de Créquy*!

Quelles sont pourtant les raisons de ce dédain assez nouveau de la « littérature ? » les raisons qu'on en donne, et celles aussi que l'on n'en donne pas ? Car, en vérité, si nous courons quelque danger, qui croira que ce soit de voir trop d'écrivains, je ne dis pas s'isoler dans « leur tour d'ivoire, » mais s'enfermer dans leur art ou dans leur métier, comme font dans le leur un militaire, un ingénieur, un savant ? La maladie régnante serait plutôt de rougir de sa profession, et en tout cas, d'en vouloir sortir : Mascarille devient auteur ; des professeurs de rhétorique se mêlent de réformer le monde ; et, si les sous-préfets font des vers ou les ingénieurs de la critique dramatique, il ne me paraît pas que ce soit une compensation. Faut-il parler encore plus net ? Nous ne manquons donc aujourd'hui de rien tant que d'ouvriers laborieux, si ce n'est de consciencieux artistes, — peintres ou poètes, auteurs dramatiques ou romanciers, — qui ne mettraient uniquement leur ambition, leur gloire, et leur devoir qu'à remplir les promesses de leur nom. Tout le monde se croit apte à tout. On ignore qu'en quelque métier que ce soit, celui-là est un homme rare qui s'acquitte supérieurement de sa tâche. Et on ne veut pas comprendre que, dans une société bien réglée, comme il n'y a rien au-dessus d'un bon ébéniste qui fait de bonne ébénisterie, d'un bon ingénieur qui fait de bonnes routes et de bons ponts, d'un bon architecte qui fait de bonnes maisons, pareillement, il n'y a rien au-dessus d'un bon « littérateur » qui fait de bonne « littérature. » Les « emplois de feu, » comme on disait jadis, ne sont pas les seuls qui demandent tout un homme, et dans cette fin de siècle où nous sommes, je ne sache pas de métier ni d'art qui ne réclame de ceux qui s'y sont engagés toute leur application, toute leur intelligence, et toute leur activité.

Je ne vais pas sans doute, à ce propos, traiter une fois de plus ici la question de « l'art pour l'art. » Mais si d'ailleurs l'art et la « littérature » ont vraiment une fonction sociale, et, — sans aller pour cela jusqu'à dire qu'ils aient un autre objet qu'eux-mêmes, — si l'achèvement de leur œuvre n'en épuise pas les effets utiles, quelle est cette singulière défiance qu'on en témoigne ? à quoi tend ce mépris qu'on essaie d'en semer ? Oui, je le sais, on nous invite à l'action. Mais, quelle action, d'abord ? Et depuis quand des discours, eux aussi, des livres comme ceux de Voltaire ou de Rousseau, des romans comme *Candide* et comme *la Nouvelle Héloïse*, des comédies ou des drames comme *la Femme de Claude* ou comme *la Princesse George*, des romans comme *Adam Bede*, quoi encore ? des livres comme *la Vie de Jésus* et comme *l'Ancien Régime*, ne sont-ils plus des actions ? Demandez-le donc aux croyans, combien *la Vie de Jésus* a enlevé d'âmes au christianisme !

demandez à nos hommes politiques, et aux historiens, et aux maitres de la jeunesse, combien l'*Ancien Régime* a fait pour établir la « nécessité » de la Révolution. N'est-ce pas là ce qu'on appelle agir ? Et « cette religion de la souffrance humaine ; » cette pitié plus vaste, plus large, plus active, ce sentiment plus profond de la solidarité qui lie tous les hommes entre eux en les égalant tous devant la douleur et devant la mort ; cette charité plus efficace, ne sont-ce pas encore des « littérateurs, » de simples romanciers, les Tolstoï et les Dostoïevsky, les George Eliot et les Charles Dickens, dont les chefs-d'œuvre ont comme préparé l'âme contemporaine à en recevoir l'enseignement ? Non-seulement la « littérature » est une forme de l'action, mais, s'il y en a de plus brutales, je doute qu'il y en ait beaucoup de plus efficaces, et quand Voltaire, l'un des « littérateurs » les plus complets qu'il y ait eus, écrivait le vers célèbre :

J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin,

je veux bien qu'il se méprît sur la valeur de son action : il ne se trompait certes ni sur sa portée, ni sur son étendue, ni surtout sur sa réalité.

C'est qu'après tout, s'il est bien vrai que la volonté gouverne le monde, ce sont les idées qui font l'éducation de la volonté, qui lui suggèrent les mobiles ou les motifs de ses résolutions, qui la conduisent donc et qui la gouvernent elle-même. Et ce n'est pas nous qui nierons que l'exemple soit un moyen de répandre autour de soi les idées qu'on croit justes ; mais il n'est pas le seul ; et pourquoi la « littérature » n'en serait-elle pas un autre, aussi sûr, plus rapide, et conséquemment plus puissant ? On a vu quelquefois des pamphlets valoir des armées. Et comme un général, pour diriger ses troupes, n'a pas toujours besoin d'être lui-même, de sa personne, au fort de l'action, de même il est arrivé que, du fond de son cabinet, un « littérateur, » en changeant ou, si je puis ainsi dire, en renversant le mouvement de l'opinion, changeât aussi le destin d'un empire. La littérature, qui rend en quelque sorte les idées portatives, en fait ainsi des motifs d'agir, et, d'inertes qu'elles étaient, c'est elle, en les animant, qui les transforme en moyens de défense ou d'attaque.

Je sais encore ce que l'on répond : que les temps ne sont plus les mêmes, qu'il n'est permis à personne d'avoir l'air de se désintéresser de la chose publique, et que le poète l'a dit :

Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle  
S'il n'a l'âme, et la lyre et les yeux de Néron ;  
Pendant que l'incendie en fleuve ardent circule  
Des temples aux palais, du cirque au Panthéon.

Honte à qui peut chanter pendant que chaque femme  
 Sur le front de son fils voit la mort ondoyer ;  
 Que chaque citoyen regarde si la flamme  
 Dévore déjà son foyer !

Mais, si l'heure présente est aussi trouble qu'on le veut bien dire, c'est ce qu'il faudrait d'abord examiner ; et quand elle le serait, n'est-ce pas justement alors que, comme autrefois les moines d'Occident, il nous faudrait sauver du naufrage, pour en conserver le dépôt aux âges futurs, les parties nobles de la civilisation ? Sans un peu de cet art et de cette « littérature » qu'on dédaigne, où en serions-nous de notre propre histoire ? à quel point de notre développement en serions-nous demeurés ? Quels ou qui serions-nous, sans quelques-uns de ces « littérateurs » qui faisaient, il y a cinq cents ans, l'éducation du monde moderne en achevant la leur ? Si nul sans doute ne peut le dire avec une assurance entière, la question n'en est pas moins de celles qui donnent singulièrement à penser. Je respecte et j'admire, pour moi, jusqu'à ces « philologues » et jusqu'à ces « érudits » qui ne pensaient pas rendre, en éditant les dialogues de Platon, ou en annotant les comédies de Térence, un moindre service à l'humanité même qu'à la gloire de leur auteur. Et je vois bien, je crois bien voir où nous mènerait le mépris de leur tradition ; — ce qui est sans doute une bonne raison, la meilleure même que l'on puisse avoir, d'en entretenir le respect et le culte ; — mais je ne vois pas l'intérêt qu'il peut y avoir à en détourner la jeunesse et l'opinion.

Il faut bien que je le dise en effet, puisque l'on ne le voit pas ou qu'on ne le veut pas voir. De toutes les formes de la « littérature, » il n'y en a pas qui paraisse à beaucoup de gens plus inutile ou plus vaine que de s'attacher, que d'employer quelquefois une vie d'homme tout entière, à « restituer » le texte authentique des *Sermons* de Bossuet ou à déterminer avec exactitude ce qu'un Voltaire peut devoir à tous ceux qui l'ont précédé. Cependant, s'il y a de plus hauts emplois de l'intelligence et s'il y en a surtout de plus brillants, il n'y en a pas de plus utiles ni de plus nécessaires. Ou, plutôt, rien n'est indifférent, pas plus en littérature qu'ailleurs ; et sans doute on ne se trompe pas si l'on croit que le public ne demande au « littérateur » que de lui plaire, mais on se trompe, si l'on croit que le « littérateur » y réussisse autrement qu'à force de scrupules. J'en voudrais à Molière d'avoir semblé dire le contraire, — comme aussi, dans son *Misanthrope*, que le temps ne fait rien à l'affaire, — si d'ailleurs on pouvait prendre une boutade comique pour l'expression de la vraie pensée d'un homme. Eh non ! sans doute, le public ne se soucie guère de nos petits papiers, de nos « documens » ou de nos « preuves, » non plus que de la longueur de nos recherches, ou du labeur qu'il nous en a coûté. Le public n'a pas tort. Mais ce qu'il sent parfaitement, s'il n'en connaît pas les raisons,

c'est que tout ce travail, toutes ces recherches, tous ces scrupules sont justement ce qui fait la différence de qualité des œuvres, leur valeur, et, par conséquent, une partie de son propre plaisir. C'est ce qui nous justifierait d'y mettre tant d'importance. « L'existence de personnes même insignifiantes a des conséquences importantes en ce monde, dit quelque part George Eliot, et on peut prouver que cela agit sur le prix du pain ou sur le taux des gages... » Pareillement, en « littérature, » on peut prouver que le moindre détail, ayant son importance dans l'économie d'une œuvre, l'a donc aussi dans le plaisir qu'elle cause, dans le jugement qu'on en porte, et dans l'influence qu'elle exerce.

Mais si j'insistais, je craindrais ici d'avoir l'air de plaider dans ma propre cause, et c'est ce qu'il vaut toujours mieux éviter. Pour la même raison, je me passerai de montrer ce qu'il y a d'impatience, et presque d'horreur de la critique, dans ce dédain de la littérature. Tout ce que je dirai, c'est que, si j'ai cru longtemps : — qu'en se faisant une loi de ne jamais toucher aux personnes, de les distinguer ou de les séparer de leur œuvre, et de ne discuter que les idées ou le talent ; — qu'en parlant de ses contemporains comme on aurait pu faire des Latins ou des Grecs, avec la même liberté, mais avec le même détachement de soi ; — qu'en essayant de se placer au point de vue de l'histoire, et de se dégager de son propre goût, sinon pour entrer dans les raisons du goût des autres, mais pour maintenir les droits de la tradition, qui sont ceux de l'esprit français lui-même, et, en un certain sens, de la patrie ; — qu'en ne négligeant aucun moyen d'accroître l'étendue de ses informations, d'en réparer laborieusement l'insuffisance ou la pauvreté ; — qu'en évoluant pour ainsi dire avec les auteurs eux-mêmes, et en s'efforçant de triompher du mauvais amour-propre qui nous fait mettre quelquefois l'accord de nos doctrines au-dessus de la sincérité de notre impression ; — qu'en se défendant de juger en son nom, et en réduisant au plus petit nombre possible les principes du jugement esthétique ou moral ; — si j'ai cru que l'on réconcilierait les auteurs et la critique, je suis désabusé... Mais, bien loin de décourager ou de lasser la critique, n'est-ce pas ce qui doit, au contraire, l'assurer de son utilité ? Car ne provoquerait-elle pas moins d'impatience autour d'elle, si elle n'était pas une forme de l'action ? Et, si d'autant qu'elle est plus impartiale, ou plus impersonnelle, qu'elle s'efforce au moins de l'être, et qu'elle s'en pique, il semble justement qu'on la trouve plus impertinente, est-il au monde une preuve plus claire que les *idées* sont des *forces*, et que la « littérature » est quelque chose de plus qu'un divertissement de mandarins, buvant du vin exquis dans « des tasses mille fois remplies, » et traçant avec leur pinceau des « caractères légers comme des nuages de fumée ? »

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

Théâtre du Vaudeville : *Hedda Gabler*, drame en 4 actes, en prose, de M. Henrik Ibsen, traduction de M. Prozor.

Hedda Gabler est la fille d'un général. Elle a été librement élevée, montant à cheval, tirant le pistolet, se laissant ou se faisant courtiser de si près, qu'une fois elle a dû menacer, de son pistolet précisément, un prétendant trop hardi, certain Eylert Loevborg, écrivain génial et ivrogne. Depuis, et par ennui seulement, Hedda a épousé un pauvre petit professeur ou docteur roux, ennuyeux, agaçant même et naïf : George Tesman. Pourquoi justement celui-là ? Parce que seul il a demandé la main d'Hedda ; les autres n'en demandaient pas tant. Le jeune ménage est revenu hier de son voyage de noces : lui, plus distrait, plus effaré que jamais, honnêtement et bourgeoisement ravi de retrouver sa vieille tante, ses vieilles pantoufles et ses vieux bouquins ; elle déçue, incomprise, exaspérée, et, circonstance aggravante, enceinte. A peine de retour, elle reçoit la visite d'une ancienne amie de pension, la douce, la blonde Théa Elvsted. Celle-ci lui avoue qu'elle a quitté son mari et ses enfans pour s'attacher au génie et à la personne d'Eylert Loevborg. Elle vit avec lui, tout près d'ici ; elle est sa muse et son bon ange ; grâce à elle, Eylert ne boit plus jamais et travaille toujours. Il travaille avec sa chère Théa, gardienne de son esprit et de son âme. Il vient, ou ils viennent de publier ensemble un livre qui fait grand bruit ; un autre va suivre, plus remarquable encore. Mais l'inquiète Théa, craignant toujours une rechute d'Eylert, venait prier les Tesman de veiller avec elle sur leur ami commun.

Eylert survient à son tour. Il a son manuscrit dans sa poche.

Tesman, en camarade et confrère curieux, demande une lecture pour le soir même. Justement on doit souper entre hommes, chez certain magistrat de la petite ville, l'assesseur Brack. Ce Brack, un viveur, a tourné jadis, comme les autres, autour de la belle Hedda ; le moment lui paraît venu de pêcher dans l'eau, déjà trouble, du jeune ménage. Il s'en explique avec Hedda, qui ne répond ni oui ni non à ses offres hardies. Ce n'est pas à Brack qu'elle en veut ; c'est à l'autre. Et que lui veut-elle ? Ah ! si on le savait ! Mais voilà, on ne le sait pas et on ne le saura jamais au juste. En tout cas, plus de mal que de bien.

Eylert, se sentant faible, a refusé l'invitation de l'assesseur. Il fuit la tentation ; mais Hedda l'y rejette. Elle le défie d'aller à ce souper ; il y va donc, s'y grise abominablement et perd en rentrant ses précieux cahiers. Tesman, qui les a ramassés, les rapporte. Hedda s'en empare, soi-disant pour les rendre à Eylert, qui doit revenir prendre Théa, laissée chez les Tesman pendant le réveillon. Il revient, en effet, après la fête. Honteux, il s'accuse de s'être enivré comme un goujat et, dans son ivresse, d'avoir, non pas égaré (il recule devant l'aveu complet), mais déchiré en mille morceaux et jeté à la mer l'inestimable manuscrit ; il a ruiné l'œuvre de sa vie, sa vie elle-même, et celle de sa compagne. La pauvre Théa s'enfuit en pleurant.

Loeborg va se tuer. Il l'annonce à Hedda. Ici, vous n'allez pas comprendre tout de suite, je vous en avertis ; vous ne comprendrez jamais peut-être, mais voici pourtant où nous reviendrons chercher tout à l'heure le sens de la pièce et du personnage d'Hedda, si ce personnage et cette pièce ont un sens : Hedda lui dit donc d'une voix sombre : « Eylert Loeborg, écoutez-moi. Ne pourriez-vous agir en sorte que cela se fit en beauté ? » Puis, ouvrant son secrétaire, elle en tire... quoi donc ? Le manuscrit, qu'elle y a caché ? — Oh ! que non ! Un pistolet, le même dont elle menaça jadis Eylert. Elle le lui remet : « *En beauté*, Eylert Loeborg ! Promettez-le-moi. » Il sort et dès qu'il a passé le seuil, elle jette le manuscrit au feu.

Eylert s'est tué. L'assesseur Brack, mêlé à l'affaire par ses fonctions de magistrat, vient annoncer le suicide aux Tesman et à M<sup>me</sup> Elvsted. Eylert s'est tiré un coup de pistolet ; il agonise à l'hôpital ; nul ne peut être admis auprès de lui. Et voici l'effet de cette nouvelle sur les divers intéressés : après un cri d'horreur et quelques larmes, M<sup>me</sup> Elvsted et Tesman se retirent à l'écart et s'asseyent devant une table, sous la lampe. La petite Égérie avait heureusement ses poches bourrées de notes et de documens ; elle ne fait que changer de collaborateur ; avec le second elle reconstituera l'œuvre du premier.

Brack s'est approché d'Hedda. Il a dissimulé devant les autres, mais à elle il peut et doit tout dire : Eylert Loeborg ne s'est pas tué

dans sa propre maison, mais chez une fille, après une scandaleuse bagarre ; il s'est bien tiré un coup de pistolet, mais non pas dans la tempe, ni même dans la poitrine : dans le bas-ventre ! Pouah ! Alors cela ne s'est pas fait en beauté ! Du coup, oui, de ce coup de pistolet médiocre, inférieur, meurent avec Eylert la dernière illusion et l'idéal d'Hedda. Mais ce n'est pas tout. L'assesseur a reconnu le pistolet pour celui de M<sup>me</sup> Tesman. Il n'a qu'à parler ; Hedda est compromise, perdue. Il offre bien de se taire, mais à une condition, .. et devant cette condition Hedda se révolte. Il reste encore un pistolet dans la boîte. Elle le prend à la dérobée, va au piano, joue une valse endiablée, et, avec un éclat de rire, se fait sauter la cervelle. La cervelle, entendez-vous bien, et non les entrailles. En beauté !

Voilà le dernier drame du puissant et obscur Scandinave qu'il est aujourd'hui convenu, convenable et distingué d'admirer aveuglément. Voilà du moins l'action de ce drame ; car, pour l'idée, elle n'est pas aussi facile à démêler. Je sais bien que M. Ibsen s'est défendu lui-même d'avoir eu, pour cette fois, une idée. « J'ai voulu seulement, a-t-il dit à son traducteur, qui nous le rapporte, montrer ce que produit le contact de deux milieux sociaux qui ne peuvent s'entendre. *Hedda Gabler* n'est pas une pièce à problème. » — Eh bien ! il est difficile, M. Ibsen. Depuis que son œuvre a été traduite, elle a fait l'objet de je ne sais combien d'études, d'une préface, d'une conférence extralucide avant la représentation ; après, de comptes rendus innombrables et de discussions sans fin, et nous ne voyons pas encore très bien ce qu'elle signifie. Trop heureux si nous le voyons à peu près et si nous arrivons à vous le faire entrevoir. Peut-être sera-ce par les yeux de M. Jules Lemaitre ; mais, sans ces yeux-là, je crois qu'on n'aurait rien vu du tout.

*Hedda Gabler* est l'analyse, et je voudrais que c'en fût un peu plus la satire et la condamnation, d'un mal qui fait de nombreuses victimes ; un mal dont souffrent et peuvent mourir les siècles de culture et de civilisation raffinée comme le nôtre : la perversion du sens moral par le sens intellectuel ou soi-disant tel ; la subordination, que dis-je, le sacrifice du Bien, dans sa réalité concrète et nécessaire, non pas même au Beau, mais à ce qui n'en est que l'illusion et le mensonge ; à toutes les fantaisies, à toutes les chimères, les plus folles et les plus criminelles, dont peuvent s'éprendre, sous prétexte d'esthétique et d'art, des cerveaux malades et des imaginations détraquées.

Dans *Hedda Gabler*, les crimes et les ridicules viennent surtout de la tête ; les principaux personnages sont atteints d'atrophie ou plutôt d'hypertrophie cérébrale. Qu'est-ce que l'héroïne elle-même ? Une coquine, d'abord, et puis une folle ; pas même : une toquée ; une dépravée, mais d'une espèce particulière, peut-être la plus dangereuse : une dé-

pravée intellectuelle. Toute petite et par nature, Hedda était méchante. En rencontrant sur l'escalier Théa, sa petite compagne de pension, elle aimait à lui tirer les cheveux, des cheveux blonds dont la fadeur l'exaspérait. Une fois même elle la menaça de les lui brûler. Jeune fille, elle a provoqué les confidences équivoques d'Eylert Loevborg ; il lui racontait sa vie de débauche et de crapule, les cabarets, les mauvais lieux, et elle se plaisait aux aveux qui lui salissaient l'âme, aux propos hardis, aux gestes même, et peut-être aujourd'hui regrette-t-elle vaguement sa défense trop vive et l'outrage inachevé. « Dans vos relations avec moi, lui dit Loevborg, il n'y avait pas d'amour non plus, dites ? Pas un soupçon, pas une nuance d'amour ? — Qui le saura jamais ? » répond-elle ; et elle ajoute : « Quand j'y pense, maintenant, il me semble qu'il y avait quelque chose de *beau*, de séduisant, je dirais même de courageux dans cette intimité secrète. » — Quelque chose de beau ! Voilà le grand mot lâché ! Le mot de l'esthétique et, si je puis dire, de l'intellectualité, source et source empoisonnée du drame. Autrefois les femmes « incomprises, » comme on les nommait vers 1830, prenaient un amant : témoin les héroïnes de George Sand. En 1850, M<sup>me</sup> Bovary en prenait deux. Ces femmes avaient tort, mais du moins avaient-elles tort simplement, naturellement. C'est par le cœur ou par la chair qu'elles péchaient ; Hedda pêche par l'esprit seulement, et voilà le pire des péchés, le seul, dit-on, que Dieu ne pardonnera pas. Hedda n'est pas tentée un instant de prendre un amant, ni Loevborg, ni Brack, ni personne, et pour un rien, je le lui reprocherais. Hedda n'est jalouse de Théa, pour atroce que soit cette jalousie, qu'intellectuellement. Ce qu'elle envie à sa rivale, c'est de posséder l'esprit et non le cœur ou le corps d'Eylert ; c'est d'avoir sauvé, de protéger encore et d'aider un esprit, c'est d'inspirer une œuvre et d'y collaborer. Cette œuvre, elle la déteste et la détruit ; j'allais dire elle la tue comme un enfant né de Loevborg et de l'autre femme. « Maintenant, murmure-t-elle en regardant flamber les feuillets, je brûle, je brûle l'enfant, » et sous la métaphore concrète, c'est encore une abstraction que sa haine abstraite poursuit.

Hedda n'est au fond qu'un bas-bleu tragique, une précieuse non pas ridicule, mais criminelle, qui vole, tue ou fait tuer et se tue elle-même, tout cela en l'honneur de je ne sais quel idéal imbécile, rêvé par son imagination en démence. Comme elles vont aimer ce type féminin, toutes nos péronnelles de littérature, nos esthéticiennes de salon, nos belles décadentes ! Je les entends déjà se récrier sur cet état d'âme ! Songez donc ! Une femme qui, de gaieté de cœur, par snobisme intellectuel, rejette un homme à l'ivrognerie, le renvoie à son vice ! Veut-elle alors le perdre, ou l'éprouver ? On ne le sait pas, et je crois qu'elle l'ignore elle-même. Peut-être résistera-t-il.

Alors, dit-elle, une flamme romantique aux yeux, il reviendra « couronné de pampre. » — Pourquoi « couronné de pampre? » Mais... (Lemaître au moins nous a dit qu'il fallait l'entendre ainsi) « couronné de pampre » veut dire quelque chose comme vainqueur, triomphant, pareil à un jeune dieu, à Bacchus impassible parmi les ivres corybantes. J'aurais cru plutôt le contraire, et que le pampre signifie l'ivresse au lieu de la sobriété. Mais n'importe, « couronné de pampre, » cela sonne bien, cela fait image; Hedda n'en demande pas plus; elle tient son idéal, elle a trouvé la pose. Si bienveillant que soit notre confrère, il n'a pu s'empêcher ici de s'écrier : Cabotine ! cabotine ! — Il fallait ce cri pour nous soulager.

Il reviendra couronné de pampre ! — Je vous ai dit comment Eylert revient. Il a résolu de mourir. Pour le dilettantisme d'Hedda, quelle revanche inespérée ! Pouvoir empêcher un suicide et y pousser ? Sur-tout que ce soit, comme on dit, un beau suicide : « En beauté, Eylert Loeborg ! Promettez-le-moi. » Hélas ! dans cette mort pas plus que dans cette vie, il n'y aura eu de couronne de pampre. L'idéal d'Hedda, son absurde et atroce idéal, la trahit encore. Un homme meurt pour elle, ou par elle, mais de quelle piètre mort ! Frappé, non pas à la tempe, ni même à la poitrine (ce serait encore une belle place !), mais au ventre et au bas-ventre ! « C'est complet, s'écrie-t-elle, la nausée aux lèvres ! Le ridicule et la bassesse atteignent comme une malédiction tout ce que j'ai touché ! » Elle, du moins, se frappe au front. A la bonne heure ! voilà qui est artistique. Savez-vous bien que la décadence antique elle-même n'a pas connu de ces délicatesses. Pauvre Agrippine, avec son *feri ventrem* ! Quelle jeune femme un peu distinguée aujourd'hui voudrait mourir aussi bourgeoisement ?

En beauté, voilà, disais-je, le mot absurde et malsain de ce rôle et de ce drame. Pauvre sainte et saine beauté ! Comme notre époque l'aura aimée, mais outragée aussi ! L'a-t-on assez compromise, assez souillée au contact de la démence et du crime ! Prenez garde ! à force d'en faire l'excuse des fous et des méchants, vous l'en rendez complice et la déshonorez. On médit, on calomnie, mais avec tant d'agrément et d'esprit : en beauté ! Parce qu'elles sont laides, on ne secourt pas la misère, on ne soigne pas la maladie, on n'ensevelit pas la mort ; l'intelligence prime le devoir et la vertu ; sous prétexte de tout comprendre, on ne daigne plus rien aimer ni rien haïr : en beauté ! En beauté, les crimes « passionnels, » les meurtres intéressants et les nobles suicides ! Charlotte de Jussat-Randon déshonorée par Robert Greslou, le disciple, l'intellectuel ; Loeborg perdu par Hedda Gabler, en beauté ! Allons donc ! Tout ça, disait un brave prêtre, dans un roman de M. Paul Bourget, c'est des grandes saletés. Il dirait ici : c'est des grandes bêtises. C'est de la littérature au sens le plus artificiel,

le plus vide, le plus odieux, et si l'on n'y veille, le plus funeste du mot.

Des six personnages d'*Hedda Gabler*, quatre sont des maniaques, des affolés de littérature. Ne parlons plus de Hedda elle-même. Mais George Tesman ! Est-il assez médiocre avec ses lunettes et ses éternels livres sous le bras ! Il a passé toute sa lune de miel dans les bibliothèques, à préparer un volume. Et sur quoi ? Sur *l'Industrie domestique dans le Brabant du moyen âge*. Pauvre savant, à qui il ne manque que de savoir un peu la vie ! Et Loevborg ? Encore un intellectuel, celui-là ! Son premier ouvrage racontait le passé ; le suivant prédit l'avenir. « Il y a deux parties : la première traite des puissances civilisatrices de l'avenir ; la seconde, de la marche future de la civilisation. » — Ce sera très intéressant, quoiqu'un peu hypothétique, sans doute ; mais, comme le dit quelque part Hedda elle-même, « quand le diable y serait, ce n'était là qu'un livre après tout. » — « Oui, réplique Eylert, et la réplique d'ailleurs ne manque pas d'une grandeur mystérieuse, oui, mais l'âme pure de Théa avait passé dans ce livre. » — Malheureusement l'âme pure de Théa me paraît encore, si je puis dire, trop « livresque ; » excusez ce mot nouveau créé pour un nouveau travers. Si douce, si dévouée, si aimante que soit la petite muse aux cheveux blonds, elle aime précisément trop en muse, en femme de lettres. C'est par littérature et pour la littérature qu'elle a quitté son mari, ses enfans ; c'est pour approcher une pensée d'élite, collaborer à je ne sais quel idéal de métaphysique ou d'économie sociale, copier des manuscrits et corriger des épreuves. L'homme auquel elle s'est donnée vient de se tirer un coup de pistolet ; il agonise. Va-t-elle courir à lui, forcer tous les obstacles pour se jeter sur son corps ou son cadavre, et peut-être y mourir ? Allons donc ! Elle s'assied devant une table, tire des papiers de sa poche et se met à préparer les œuvres posthumes du bien-aimé. Je vous dis que ce n'est pas une amante, c'est un secrétaire.

Vous oubliez, dira-t-on, la contre-partie de tout ce ridicule, de toute cette bassesse, de toute cette démente, le personnage de tante Julie. Oh ! non, je ne l'oublie pas et je la gardais pour la fin, l'adorable vieille fille, la seule qui jette un rayon de lumière et de vérité dans les ténèbres de cette chambre close ou de ce cabanon. Aux hallucinations du Beau elle oppose la réalité du Bien. Et avec quelle humilité ! quelle douceur ! Elle a élevé son neveu George ; elle a veillé sur lui comme une mère ; en l'absence des jeunes mariés, elle a paré leur demeure ; pour l'embellir, elle a engagé jusqu'à son petit avoir ; pour faire honneur à sa poupée de nièce, elle a mis un chapeau neuf ; mais, par malheur, elle le dépose sur une chaise, où la cruelle pécore l'aperçoit et le prend pour le vieux chapeau de la bonne. L'épisode est admirable de férocité chez Hedda ; chez tante Julie, de candeur et de sensibilité

contristée. Elle pardonne tout de suite, la chère créature. Dans un baiser pris à la dérobée sur le front irrité de la jeune femme, elle met toute sa tendresse profonde et presque auguste : « Que Dieu garde et protège Hedda Tesman ! pour le bonheur de George ! » Puis elle se retire. Laissant les autres à leur idéal funeste, elle retourne au sien, qui est bienfaisant et charitable. Elle va se rasseoir au chevet de sa sœur, la tante Rina, qui est en train de mourir. Elle ne reviendra plus qu'au dernier acte, un peu avant le dénouement, en deuil de sa chère morte, dont elle dira d'étranges et touchantes choses, et peut-être enfin sentirons-nous la folie et la bassesse d'Hedda qui se tue, devant les deux humbles filles qui se contentent, l'une de vivre en faisant le bien, l'autre de simplement mourir.

Je dis peut-être, car tout le monde n'a pas pris ainsi la leçon et là est le danger d'une œuvre pareille. De très bons esprits restent indulgens, pour ne pas dire sympathiques à l'héroïne. Ils trouvent qu'à la fin elle se relève et qu'au fond elle est supérieure à son piètre mari, par une conception de l'existence moins banale et moins terre à terre, par l'ambition qui la possède (admirez l'euphémisme!) « de peser une fois dans sa vie sur une destinée humaine. » M. Ibsen est-il de cet avis ou de l'avis contraire ? Je n'en décide point et lui-même non plus. On ne décide plus de rien aujourd'hui dans les œuvres ni par les œuvres : on expose ; à nous de conclure. M. Ibsen expose des cas inquiétans. Je ne soupçonnais pas que là-haut, vers le pôle, dans de braves maisons bourgeoises, autour du poêle, les jeunes femmes norvégiennes eussent l'âme aussi malade. Une Excellence du Nord m'a bien dit, à la sortie du théâtre : « Ne croyez pas qu'elles soient toutes ainsi chez nous. » Mais n'importe ; il suffit de quelques-unes, et le traducteur d'Ibsen, M. Prozor, a raison : « Il y a quelque chose de pourri *même* dans le royaume de Danemark. »

On a dit que M<sup>lle</sup> Brandès avait mal joué le rôle insupportable d'Hedda ; c'est certain ; nulle autre ne l'eût mieux joué, on l'a dit aussi et c'est probable. J'ai assez aimé le trouble romantique de M. Candé, sa voix rauque et ses mains tremblantes d'ivresse ; beaucoup, la bonté de M<sup>me</sup> Samary ; passionnément, les allures de hanneton, la médiocrité ahurie et tatillonne de M. Mayer ; pas du tout, la mise en scène, aussi antinorvégienne que possible et les toilettes invraisemblablement luxueuses d'Hedda Gabler, femme du petit professeur Tesman. Ah ! les couturières ! les couturières ! quel danger pour les femmes de théâtre ! Et pour les autres aussi !

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 décembre.

Ainsi vont les choses ! Les années ont beau paraître longues et avoir l'air parfois de se traîner à travers tous les tracas d'une vie affairée, elles passent, elles se succèdent avec une étrange rapidité. Elles se suivent sans se ressembler, et à l'heure où s'ouvre une année nouvelle, à ce moment indéfinissable où il semble que tout va recommencer encore une fois, on se sent invariablement ressaisi par la même pensée.

On est toujours porté à se demander où nous allons, quels évènements, quelles surprises heureuses ou décevantes nous attendent dans une carrière nouvelle, ce qui en sera de la paix du monde, des affaires morales, politiques ou matérielles des peuples, de nos destinées nationales. On ne le sait pas : c'est en vain qu'on cherche à déchiffrer l'énigme, à pénétrer cet avenir mystérieux qui ne se dévoilera pour nous que jour par jour, que nous ne connaissons peut-être que trop. On salue cette année nouvelle de confiance, avec la meilleure volonté, non cependant sans une secrète et vague inquiétude de ce grand inconnu qui reste l'obsession de l'Europe. D'un autre côté, on ne peut se défendre, avant d'aller plus loin, de se tourner un instant vers le passé, vers ce passé d'hier, qui va disparaître, — de jeter un dernier regard sur cette étape qu'on vient de parcourir. Encore une fois, dans ce moment de halte, on se plaît à ressaisir d'un coup d'œil tout ce courant des choses, à se demander ce qui a été fait pour le bien des hommes, ce qu'on a gagné ou ce qu'on a perdu chemin faisant, ce qu'il y a eu de progrès ou de mécomptes ; on passe une suprême revue des mouvemens d'opinion, des évènements qui se sont accomplis. Ici du moins, tout est connu, tout est désormais révolu et irrévocable ; on sait à

quoi s'en tenir. Qu'en est-il réellement et que restera-t-il de cette année qui s'achève aujourd'hui? Par quelles actions bienfaites, par quels retours heureux d'idées ou de fortune aura-t-elle été marquée? Est-elle destinée à laisser quelque trace lumineuse dans l'histoire, à être tout au moins le commencement ou l'indice d'un meilleur avenir? C'est une question douteuse. On pourrait peut-être dire qu'entre le bon et le mauvais génie de la France, la lutte reste engagée à travers les années qui passent.

A n'observer que les apparences, le courant de la vie publique, les mœurs parlementaires, il n'y a sans doute rien de changé, rien surtout de sensiblement amélioré. Cette année, comme celle qui l'a précédée, finit par des discussions précipitées de budget et des confusions, par cette fatalité périodique qui met le sénat dans l'alternative d'avouer son impuissance, de subir tout ce qui lui vient du Palais-Bourbon, ou de rouvrir l'ère des douzièmes provisoires. Par surcroît, cette année, à ces débats d'un budget remanié et bâclé est venue se joindre cette longue, laborieuse, brillante et périlleuse discussion du nouveau code des tarifs français. Le fait est que, dans ces derniers jours, tout est venu à la fois, tout s'est accumulé, et qu'à l'heure qu'il est, on en est réduit à savoir ce qui en sera du budget aussi bien que du régime commercial, comment le gouvernement réussira à négocier une transition nécessaire dans nos rapports avec les autres États. Plus que jamais, peut-être, cette fin de session se ressent de ce conflit perpétuel entre la chambre qui veut tout trancher, le sénat qui regimbe quelquefois, disputant un vote de résignation, et le gouvernement qui se débat avant d'avoir une opinion définitive. Mœurs et travaux parlementaires restent visiblement à fixer et à régulariser, — comme si la France ne faisait pas, depuis trois quarts de siècle, son apprentissage de ce régime des libres et fortes discussions institué pour expédier utilement les affaires du pays et non pour tout confondre. Voilà au moins un premier point où l'on ne semble guère être en progrès. Le malheur est qu'il y a dans notre vie publique bien d'autres dissonances plus profondes, que cette année même qui s'achève est un tissu de contradictions, qu'elle a eu cela de caractéristique de voir se produire à la fois tout ce qui peut rendre à la France le sentiment de sa puissance et tout ce qui peut troubler ou ralentir son essor.

Expliquons-nous. Assurément, quelles que soient les incohérences et les contradictions de nos affaires parlementaires, il y a toujours un travail visible ou invisible qui s'accomplit, qui peut être momentanément détourné ou contrarié sans être réellement interrompu. La France ne cesse pas d'être la France, et cette année qui disparaît aujourd'hui en est la saisissante démonstration. En définitive, elle reste l'année où la nation française a repris sa position parmi les grandes puissances et

où elle s'est sentie revivre dans son armée. C'est l'année de Cronstadt et des manœuvres de l'Est!

Que la France, quoique depuis longtemps retirée dans son œuvre réparatrice, comptât encore dans le monde, on aurait pu s'en douter à voir les alliances se former contre elle, contre les retours agressifs dont on lui attribuait la pensée. Elle a laissé cependant tout passer, elle restait dans son recueillement volontaire. Pour la première fois, après vingt ans, elle a fait sa réapparition sur la scène publique par la visite de son escadre à Cronstadt et à Portsmouth, par les nouveaux rapports qu'elle a noués avec la Russie. Cette réapparition, elle l'a faite avec éclat au milieu des ovations et des manifestations qui ont accueilli ses marins, et la réception a été d'autant plus significative que cette fois la cordialité a été sans réserve. On a mis peut-être même une sorte d'affectation à accepter la république avec ses emblèmes, avec son hymne traditionnel mêlé aux hymnes nationaux des autres pays. On s'est plu à honorer la France telle qu'elle est, à fêter sa rentrée dans les conseils de l'Europe. Et à quoi a été dû ce succès? On n'en peut douter; si Cronstadt a été possible, si par ce rapprochement de la France et de la Russie l'équilibre a été rétabli en Europe comme on l'a dit, c'est que notre politique extérieure a su rester à travers tout vigilante et mesurée, attendre les circonstances sans se désintéresser de rien et sans rien précipiter, éviter de se compromettre par les propagandes inutiles ou les agitations impatientes et inspirer quelque confiance. Cette « situation nouvelle » dont on a parlé est le prix d'une modération réfléchie et prévoyante qui s'est imposée quelquefois même à des ministres frivoles ou inexpérimentés. On peut dire de même de ces manœuvres militaires de l'Est qui ont coïncidé avec les fêtes de Cronstadt, qui en ont été le sérieux accompagnement ou le complément. Quand on se rappelle le point d'où l'on est parti, où on en était au lendemain d'incomparables désastres, il est certain qu'un singulier et heureux changement s'est accompli. Les manœuvres du dernier automne, qui ont été comme la réapparition rassurante d'une armée nouvelle, représentent assurément un immense travail appliqué à tout, à la réorganisation de nos forces, de nos services, de nos défenses. Et ici encore, on peut l'ajouter, cette reconstitution de notre état militaire comme la reconstitution de notre état diplomatique est le résultat d'une politique persévérante qui a eu pour complices toutes les bonnes volontés, tous les patriotismes, qui n'a été possible que par une sorte d'union nationale. Ainsi reconstituée dans sa force et dans ses alliances, la France, comme l'a dit heureusement un jour M. le président du conseil, ne subit plus la paix, elle la protège, elle reste une des garanties de l'équilibre, de la liberté de l'Europe.

C'est ce qu'on pourrait appeler l'originalité historique de cette

année 1891 qui a vu ces événemens. C'est le beau côté, c'est le progrès rassurant dans une des parties les plus essentielles de la politique française. On s'en est réjoui; on a ressenti quelque fierté des succès de nos marins, des paroles impériales qui ont constaté l'intime intelligence de deux grandes nations comme la Russie et la France, de cette révélation de notre armée nouvelle aux dernières manœuvres. Malheureusement, cette année près de disparaître a vu bien d'autres choses qui prouvent qu'on oublie vite, qu'il y a toujours des passions, des intérêts prêts à compromettre ce qu'on a obtenu par une libérale prévoyance, par l'union nationale de toutes les volontés. C'est ici l'autre côté de notre politique, c'est la contradiction qui se glisse dans nos affaires. On tient, cela n'est pas douteux, à la dignité et à l'honneur du pays, à tout ce qui peut relever ou étendre son influence dans le monde; mais, si l'on nous permet cette expression vulgaire, le diable n'y perd rien. On veut tout cela, — à la condition de n'en faire ni plus ni moins, de saluer en passant les événemens les plus heureux sans se préoccuper d'en assurer les effets utiles et durables.

Qu'est-ce, en réalité, que ce système commercial qu'on discute depuis six mois, qui est allé de la chambre au sénat, pour revenir aujourd'hui aggravé au Palais-Bourbon, — et à la suite duquel le gouvernement se voit réduit à demander le droit de négocier une prorogation partielle et provisoire des derniers traités de commerce qui restent? C'est certainement une des entreprises les plus extraordinaires qui aient été tentées depuis longtemps. On veut protéger l'agriculture, on veut protéger l'industrie; tous les intérêts s'agitent, se coalisent, et c'est à qui réclamera les tarifs les plus élevés, les plus rigoureux. Fort bien, les protectionnistes à outrance qui poursuivent leur œuvre avec une âpreté singulière sont tout près de réussir. Seulement on ne veut pas voir qu'avec cette protection universelle on va au-devant de toutes les représailles; on compromet nos exportations, nos relations politiques elles-mêmes, et on inflige à la France le désaveu des idées libérales qu'elle n'a cessé de représenter jusqu'ici. Un des premiers, un des plus dangereux résultats de ce système, on le voit déjà, il était bien facile à prévoir : pendant que nous nous efforçons de nous séparer du monde en nous barricadant dans des tarifs prétendus immuables, il se forme autour de nous et à nos portes une alliance qui réunit déjà l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, qui tend à envelopper la Belgique, la Suisse, les pays scandinaves et peut-être l'Espagne elle-même. Ce système des traités de commerce que nous renions aujourd'hui, on le reprend pour s'en servir contre nous. Ce n'est pas, si l'on veut, que ces nouveaux alliés trouvent des avantages bien sensibles dans leurs traités, que les tarifs qu'ils s'accordent mutuellement soient plus favorables, plus libéraux que les tarifs français. Au fond,

il est clair que ce n'est pas seulement une affaire de commerce, que c'est surtout dans une pensée politique, pour compléter et fortifier la triple alliance, qu'on s'efforce de créer au centre de l'Europe une sorte de nouveau Zollverein pour une période de douze années. M. de Caprivi, le représentant de la puissance inspiratrice et régulatrice de ces négociations, ne l'a pas caché l'autre jour en défendant le nouveau système commercial devant le Reichstag, à Berlin. On prétend grouper sous l'hégémonie allemande tous les intérêts comme toutes les politiques !

Le danger pour la France est visiblement de se laisser cerner par degrés, de rester en dehors de ce mouvement qui s'accomplit contre elle, auquel on offre si naïvement un prétexte. Nos protectionnistes n'y veulent rien voir. Qu'on ne leur parle pas de traités de commerce, d'amitiés commerciales, ils ne regardent pas au-delà de nos frontières. Ils sont persuadés que le meilleur moyen de se créer des amis, c'est de les traiter rudement, de leur imposer de bons droits, de bons tarifs, sans traiter avec eux ! Ils ne connaissent rien au-delà du tarif minimum, dernier mot de leur diplomatie, et comme ils craignent que le gouvernement, mieux placé pour embrasser tous les intérêts, ne trahisse la cause, ne se laisse aller à quelque concession, ils lui disputent jusqu'au droit de négocier que lui donne la constitution ; ils prétendent tout au moins l'enchaîner au tarif minimum. M. le ministre des affaires étrangères a fait l'autre jour presque un acte de courage, et il a aussi presque fait scandale au camp du protectionnisme en se réservant prudemment, avec une tranquille fermeté, le droit de traiter avec des nations étrangères, de témoigner des égards à un pays ami comme l'Espagne. Il a été menacé de toutes les foudres parlementaires !

Diplomatiquement, nos protectionnistes ne tendent à rien moins qu'à isoler la France, à fermer les issues à son génie expansif ; moralement ils la ramènent par leurs idées, par leurs préjugés, à cinquante ans en arrière. Cependant, à n'en pas douter, tout a marché depuis un demi-siècle, les idées et les intérêts. Pour rester dans le vrai, il ne s'agit pas du tout d'appliquer, dans les affaires de commerce, ce libre échange dont on parle toujours et qui n'a réellement jamais existé. Il s'agirait tout au plus de suivre le cours du temps, de proportionner le régime commercial à un état nouveau. Évidemment cet état du monde a changé au courant du siècle. Les communications se sont multipliées, bien des barrières sont tombées d'elles-mêmes. Les relations matérielles, morales, intellectuelles se sont étendues. Les peuples, sans abdiquer leur indépendance et leur originalité, se sont accoutumés à un perpétuel échange de leurs produits, de leurs industries, de leurs goûts, de leurs arts, de leurs œuvres de toute sorte, — et les

idées sur les rapports internationaux, sur les conditions du commerce se sont aussi élargies et libéralisées. C'est justement ce dont on ne tient pas compte. Autrefois, M. de Villèle, cet homme d'affaires à l'esprit pratique et fin, disait que la protection était bonne pour aider les industries à atteindre le degré où elles n'avaient plus besoin d'être protégées. Aujourd'hui, ce n'est plus même cela; la protection est le système souverain et absolu auquel on prétend imprimer le sceau de l'invariabilité. En sorte qu'on va, si on nous passe le mot, au rebours du temps. Au moment où d'autres reviennent aux traités de commerce, on se rejette dans l'exclusion systématique des transactions souvent nécessaires pour sauvegarder un intérêt politique aussi bien qu'un intérêt commercial. Au lieu d'étendre les relations de la France, on les resserre en se hérissant de tarifs. Au lieu de suivre avec mesure le mouvement libéral du siècle, on s'efforce de remonter le courant. Et voilà où nous en sommes en 1891, — dans l'année même où l'on a salué comme un succès la rentrée de la France dans le concert des grandes nations!

Au fond, il n'y a pas à s'y tromper, c'est l'inconséquence qui est partout, qui se manifeste sous plus d'une forme dans notre vie publique. C'est la contradiction trop fréquente entre ce qu'on peut considérer comme un intérêt supérieur, comme une nécessité de prévoyance nationale, et les passions, les préjugés, les intérêts coalisés pour dénaturer ou faire dévier la vraie politique de la France. Certes, s'il y a eu jamais un spectacle frappant, c'est celui qui a été offert pendant le dernier automne, à ce moment où notre escadre fêtée, honorée comme une messagère de la France, allait de Cronstadt à Portsmouth, et où notre armée reparaisait disciplinée, dévouée, image vivante et virile du pays. Tout était à la paix, à la paix intérieure, même à la paix religieuse. Sur le passage de M. le président de la République et des ministres se pressaient les membres du clergé, les chefs de l'église comme de simples prêtres, portant aux représentants du gouvernement, avec une déférence sans embarras, les témoignages d'une adhésion patriotique; partout éclatait ce sentiment qu'il y avait pour le pays, pour la république elle-même, une garantie de plus, une force de plus dans ce rapprochement, dans cette union des esprits. On peut dire que c'est là aussi un des événemens de l'année. Qu'est-il arrivé cependant? Une agitation au moins étrange n'a pas tardé à se produire pour troubler cette paix. Et qu'on ne dise pas que c'est parce que quelques évêques ont repris bientôt l'attitude et le langage d'une irréconciliable hostilité. Il se peut qu'à propos d'un incident malencontreux des évêques aient écrit ou parlé imprudemment; mais ce n'est là visiblement qu'un prétexte. Les chefs du radicalisme n'avaient attendu ni cet incident, ni ces manifestations pour

annoncer leurs interpellations contre la politique d'apaisement. On n'a pas eu de repos qu'on n'ait envenimé le conflit, qu'on ne l'ait porté devant les chambres avec l'intention d'embarrasser, d'entraîner le gouvernement lui-même. Soit, c'est fait ! L'esprit de secte a accompli son œuvre au moins momentanément et a peut-être interrompu le travail de conciliation qui se préparait. Cette nouvelle échauffourée des passions anticléricales ne laisse pas cependant d'être instructive.

D'abord il est bien évident que tous ces appels aux représailles contre le clergé, aux guerres religieuses, qui ne font que raviver les divisions, sont ce qu'on pourrait appeler de la politique à contretemps ; ils ne sont qu'un affaiblissement pour le pays, pour son influence morale, pour son crédit extérieur, et ne servent qu'à troubler cette union nationale qui est heureusement la force de la France. C'est ce qu'il y a de plus sérieux ; mais, de plus, ces débats qui ont assez tristement clos l'année après les illusions pacificatrices de l'automne, ces débats, qu'ont-ils été ? Quel intérêt nouveau ont-ils offert ? En vérité, on est frappé de voir, toutes les fois que ces questions se réveillent, se reproduire le même phénomène. C'est tout ce qu'il y a au monde de plus suranné. Tous ces discours qui se succèdent ne sont qu'un tissu de déclamations et de vieilleries qu'on a entendues cent fois, qui courent partout depuis trois quarts de siècle. Toutes ces histoires de M. le pasteur Dide, ces peintures des empiétements du clergé, ces retours sur la théocratie, sur l'éternel conflit de l'Église et de la révolution française, datent pour le moins de 1825 ! Les jésuites, les congrégations, le parti prêtre, la domination des curés, est-ce qu'on n'en finira pas avec cette friperie oratoire de réunion publique ? Ces polémistes de tribune, qui croient être bien nouveaux, ne font que répéter des banalités usées, sans se rendre compte des transformations contemporaines, des droits de la liberté, du prix que peut avoir pour la France une politique de paix et de bonne intelligence avec le pape ; mais quoi ? Ils l'ont vu, ils l'ont lu, ils ont puisé leurs idées et leur instruction dans le dictionnaire Larousse ! Larousse, paraît-il, est la providence des députés dans l'embarras et même de M. le président de la chambre, qui l'appelle en témoignage ! Décidément le progrès se fait sentir en tout dans cette bienheureuse fin d'année ! Le progrès aujourd'hui, c'est de fermer la France aux produits étrangers et de réveiller les guerres commerciales. Le progrès, c'est de désavouer toutes les idées libérales et d'en revenir aux vieilles déclamations contre le cléricalisme. Le progrès intellectuel, c'est le dictionnaire Larousse ! Le résultat le plus clair, ce n'est pas de hâter la dénonciation du concordat, la réforme des rapports de l'Église et de l'État, c'est de tout embarrasser, de tout compliquer, de remettre en doute tout ce qu'on croyait avoir conquis.

Eh bien ! c'est ici, dans ces affaires qui touchent aux plus sérieux

intérêts moraux et matériels du pays, qui étaient récemment et sont encore devant le parlement, c'est ici que le gouvernement pourrait avoir un rôle utile et efficace. Le ministère qui a eu la bonne fortune de préparer la visite de Cronstadt et les manœuvres de l'Est sait bien lui-même que, pour l'honneur de cette politique, il aurait mieux à faire que d'avoir à se débattre avec des agitations sans issue. Ce n'est pas toujours facile, il est vrai, d'écarter des interpellations inutilement irritantes, de contenir un mouvement comme ce mouvement protectionniste qui emporte nos chambres, de ramener une majorité asservie à ses passions, à ses préjugés ou à des intérêts particuliers. Ce n'est point aisé de faire entendre raison à des assemblées toujours prêtes à échapper par un vote imprévu. C'est pourtant une nécessité si on ne veut pas laisser détruire indirectement et en détail ce qu'on a fait pour relever ou raffermir la position de la France, pour rouvrir à notre politique des perspectives nouvelles. Le malheur du gouvernement est peut-être de ne pas croire lui-même assez à son pouvoir, à son autorité, de laisser se former ou grossir des orages qu'il pourrait souvent prévenir ou dissiper par une initiative plus décidée. Il n'aurait probablement qu'à vouloir. Lorsque récemment M. le ministre des affaires étrangères, poussé à bout, a vu le gouvernement tout près d'être désarmé du droit de négocier de nouveaux arrangemens commerciaux, il a résisté et il a réussi : il était dans son devoir, et il a au moins réservé un moyen d'atténuer quelques-unes des conséquences les plus périlleuses des excès de protectionnisme. M. le ministre de l'intérieur sait bien, quand il le veut, déconcerter par son ironie les oppositions importunes. M. le ministre des cultes, s'il est secondé, a la bonne volonté de la modération. M. le président du conseil, avec son expérience et la position qu'il s'est faite, a certainement plus de force qu'il ne croit pour se défendre des pressions abusives. Il ne s'agit nullement de braver des conflits, de méconnaître les libertés parlementaires ; il s'agit plus que jamais, pour le gouvernement, de maintenir son autorité et son droit de direction, de remplir son rôle de modération et de prévoyance dans l'intérêt de la paix commerciale et de la paix religieuse, qui ne sont pas précisément sans avoir couru des dangers depuis quelque temps.

Cette année qui finit laisse assurément plus d'un problème en suspens pour la France ; elle en laisse aussi pour l'Europe et de plus d'un genre. Pour le moment, cependant, tout semble s'effacer devant les questions douanières, devant ces traités de commerce qui lient un certain nombre de pays du continent et qui sont faits pour donner à réfléchir à nos protectionnistes comme au gouvernement français. Ces traités, on le savait, ils se négociaient depuis quelque temps, non sans mystère et sans difficulté peut-être. Ils ont éclaté pour ainsi dire

il y a quelques jours, par une communication simultanée à tous les parlemens intéressés, à Berlin, à Vienne et à Rome. C'est le chancelier d'Allemagne qui, devant le Reichstag, a eu le premier à donner, en quelque sorte, le ton, à interpréter les nouveaux traités, à en définir le caractère et la signification; il l'a fait sans embarras, sans rien exagérer, sans déguiser non plus la pensée qui a inspiré cette œuvre de diplomatie : la pensée de resserrer l'alliance politique par le rapprochement des intérêts, par une alliance commerciale de douze ans. Le chancelier a eu tout le succès qu'il pouvait désirer auprès de son parlement. C'est M. de Caprivi qui est décidément le triomphateur du jour ! L'empereur Guillaume II, en recevant dans la petite ville de Teltow, au milieu d'un banquet, la nouvelle du vote des traités, s'est hâté naturellement de prononcer un discours, où il s'est plu à exalter à la fois et le négociateur, à qui il a envoyé aussitôt le titre de comte, et les traités qu'il a appelés « un des événemens importans de l'histoire, .. une œuvre de salut... » C'est peut-être beaucoup dire. M. de Caprivi ne passe pas moins, dans le discours de l'empereur Guillaume, au rang de sauveur de l'Allemagne ! Et comme pour ajouter au triomphe du nouveau chancelier, l'ancien, le grand et rogue solitaire de Friedrichsruhe, en recevant une députation de Siegen, n'a pu se défendre d'épancher son humeur morose contre tout ce qui se fait à Berlin, contre la politique commerciale nouvelle, contre la bureaucratie. S'il n'est pas allé à Berlin combattre les traités, c'est que l'heure n'est pas venue de tout dire, *nondum meridies*, c'est qu'il n'aurait pas pu parler sans manquer à sa position et à son passé, — qui sait ? peut-être sans ébranler l'empire. C'est peut-être aussi beaucoup dire ! Ces traités restent dans tous les cas une œuvre habile, assez spécieusement combinée pour flatter l'orgueil allemand, pour ressembler à une réponse indirecte aux rapprochemens, aux alliances qui ont occupé l'Europe depuis six mois.

Ce serait une autre question de savoir si l'Autriche, l'Italie, et à plus forte raison les pays qu'on se flatte de rallier au système allemand, ont les mêmes motifs de triompher et trouveront autant d'avantages dans la ligue nouvelle. Sans doute, à Vienne comme à Rome, dans le monde officiel, le premier mouvement a été de saluer cette œuvre de diplomatie commerciale comme un événement heureux. C'est l'expérience qui décidera des effets pratiques, de l'influence du nouveau Zollverein. Ces traités d'ailleurs ont fait leur apparition à Vienne dans un moment où l'empire austro-hongrois ne laisse pas d'être embarrassé dans ses affaires intérieures. En Hongrie, des élections se préparent, et le cabinet du comte Szapary, qui a succédé au long ministère de M. Tisza, va retrouver dans la lutte électorale l'opposition violente qu'il a déjà rencontrée dans le parlement. A Vienne même, la

situation parlementaire et ministérielle n'est rien moins que claire. Elle était déjà singulièrement troublée, elle ne se simplifie pas. Le comte Taaffe a beau déployer toute sa dextérité, tout son art des combinaisons pour rajuster sa majorité, pour maintenir l'équilibre des nationalités, il se retrouve toujours au même point. Il est vrai qu'il joue sans se troubler cette singulière partie depuis douze ans !

La difficulté vient toujours de ce malheureux compromis par lequel on a essayé de concilier Tchèques et Allemands en Bohême et qui a si peu réussi, qui n'a servi qu'à rallumer le conflit des nationalités, à donner une force nouvelle au parti des jeunes Tchèques. Loin de s'apaiser, la lutte n'a fait que s'envenimer depuis quelque temps et vient de se raviver plus ardente, plus passionnée que jamais dans le Reichsrath, par les discours enflammés des chefs des jeunes Tchèques, M. Vaschati, M. Gregr. La jeune Bohême, obstinée à ses revendications, a déclaré la guerre aux Allemands et même presque à l'État autrichien, au moins au système temporisateur et décevant du premier ministre de l'empereur François-Joseph. Si le comte Taaffe s'était fait quelque illusion et s'était flatté de louvoyer encore pour laisser aux esprits le temps de s'apaiser, il est au bout de sa politique de ce côté. Les Tchèques, qui ont été jusqu'ici un des élémens de sa majorité, lui manquent depuis les élections dernières, depuis la défaite de M. Rieger et l'apparition bruyante des jeunes Tchèques. Il s'en est bien aperçu, et il a cherché ailleurs un appui. Depuis six mois, il négocie avec les chefs de la gauche allemande qu'il s'efforce de gagner sans trop se livrer à eux cependant. Le dernier discours de M. Gregr paraît avoir précipité l'évolution et le comte Taaffe s'est décidé à modifier son ministère. Il n'a pas appelé au pouvoir les chefs du parti allemand, M. de Plener, M. Chlumecki ; il a introduit dans son cabinet un de leurs amis, le comte Kuenburg. En d'autres termes, il a suivi sa politique ; il a fait une concession en la limitant. Il était hier avec les nationalistes modérés, il est aujourd'hui avec les Allemands. Il se flatte visiblement de rester maître de la situation ; il l'a été plus ou moins jusqu'ici. On peut se demander seulement si la politique représentée par le comte Taaffe ne finira pas par s'user à ce jeu perpétuel entre les partis qui divisent l'Autriche.

Au point où en sont les choses, non sans doute, il n'y a rien de grave, d'immédiatement grave en Europe à cette fin d'année. Il n'y a pour la plupart des pays que les mille affaires qui se traitent entre les gouvernemens et les parlemens, qui sont une œuvre d'administration intérieure. Les problèmes de politique européenne sommeillent. Si ce n'étaient les questions de régime commercial, de rapports commerciaux qui touchent, il est vrai, tout le monde, qui ont certes leur signification et leur importance dans la vie internationale, il n'y aurait pour le

moment aucune apparence de conflits prochains, de difficultés sérieuses entre les grands Etats. Il n'y a tout au plus que ce petit incident qui s'est passé il y a quelques jours, à Sofia, comme pour prouver qu'il y a toujours une question des Balkans, que tout n'est pas pour le mieux en Bulgarie, quoi qu'en ait dit récemment le comte Kalnoky devant les délégations austro-hongroises.

Certes, par lui-même cet incident qui a pris le nom d'incident franco-bulgare n'est qu'une assez médiocre affaire. Sous le règne douteux du prince Ferdinand de Cobourg en Bulgarie, c'est le premier ministre, M. Stamboulof, qui gouverne, et M. Stamboulof est dans son gouvernement un dictateur passablement oriental. Il ne recule pas devant les répressions sommaires et ne craint nullement de renouveler ce que M. Gladstone appelait autrefois les « atrocités bulgares. » Il traite ses adversaires, tout ce qui est suspect, à la turque. Des protestations douloureuses contre le régime bulgare ont même retenti dernièrement en Europe. M. Stamboulof ne s'en est pas tenu à gouverner les Bulgares par la terreur; il s'est senti probablement enhardi par ses succès de police, et il n'y a que peu de jours il a fait saisir sans plus de façons, il a expulsé brutalement un de nos nationaux résidant à Sofia, correspondant d'une agence télégraphique française. L'agent de la France à Sofia a naturellement protesté et réclamé contre un procédé aussi violent qu'expéditif. On lui a répondu assez lestement, sans tenir le moindre compte de ses réclamations, et par l'ordre de notre ministère des affaires étrangères, notre agent a dû rompre tout rapport avec le gouvernement bulgare. La France n'est plus représentée à Sofia, la Russie a cessé de l'être depuis longtemps. Voilà le fait! Il n'a pas, si l'on veut, une véritable importance diplomatique, il ne change guère la situation. Assurément, ce n'est pas encore de là que la guerre sortira. M. Stamboulof, avec sa ruse d'Oriental, l'a compris sans doute. Il s'est dit qu'il pouvait jusqu'à un certain point être brutal impunément, qu'il ne s'exposait pas à des représailles sérieuses. Peut-être aussi dans sa présomption s'est-il cru assez assuré des faveurs de la triple alliance pour se permettre un mauvais procédé à l'égard de la France, comme il s'est permis depuis quelques années un certain nombre d'autres bravades à l'égard de la Russie. C'est possible; seulement, le petit pacha de Sofia n'a pas tout calculé. C'est le malheur de ces petits dictateurs éphémères qui n'ont de ces infatuations que parce qu'ils se croient garantis.

C'est le cas de M. Stamboulof. Il n'a pas remarqué que, s'il pouvait être brutal sans péril, il remettait du même coup et plus que jamais en pleine lumière une situation où rien n'est régulier, où le prince Ferdinand lui-même n'est pas reconnu par l'Europe, où l'union de la Roumélie avec la Bulgarie reste un fait révolutionnaire non ratifié, que

tout ce qui existe en un mot est la violation flagrante des traités. Il n'a pas songé que, par suite, la Bulgarie est restée légalement ce qu'elle était, un État vassal de la Porte, placé à ce titre sous le régime des capitulations, et que la France, sans s'occuper de lui, n'avait qu'à invoquer ces capitulations, à rappeler la légalité diplomatique. De sorte qu'au lieu de servir l'indépendance bulgare, M. Stamboulof en a démontré une fois de plus les faiblesses et l'a peut-être compromise. Il aurait mieux fait de suivre le conseil que lui donnait récemment le comte Kalnoky, de vivre paisiblement, d'éviter les affaires compromettantes, d'accoutumer les cabinets à ce qui n'a été jusqu'ici qu'une œuvre de révolution en Bulgarie. Par ses bravades inutiles, il n'aura réussi qu'à rouvrir une question qui n'allumera certainement pas la guerre, mais qui reste un des élémens des délibérations un jour ou l'autre inévitables, où l'Europe aura à revoir toutes ces affaires des Balkans et de l'Orient.

CH. DE MAZADE.

---

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

---

Le marché des rentes françaises a été, pendant la dernière quinzaine de décembre, voué à un grand calme, à une immobilité presque complète. Les cours sont tellement élevés qu'il est difficile à la spéculation de chercher de ce côté des élémens de bénéfice à la hausse, et d'autre part les baissiers ont vu, par une nouvelle et récente expérience, combien il était dangereux de s'attaquer à nos fonds français, même au milieu de circonstances propices à un sérieux mouvement de réaction.

Un découvert s'est à peine formé qu'il est immédiatement traqué, réduit à merci, étranglé sans miséricorde. Ainsi plus d'acheteurs ni de vendeurs à terme, le marché livré à lui-même, aux mouvemens restreints du comptant, surveillé toutefois, et gardé contre toute vel-

lété de défaillance, voilà quelle a été la physionomie de cette partie du marché depuis le 15 courant.

Le 14, le 3 pour 100 était à 95.80; le surlendemain, un coupon trimestriel était détaché, et le prix de la rente ressortait à 95.05. C'est exactement le niveau auquel nous la retrouvons à la fin du mois, après une petite excursion en hausse jusqu'à 95.35 et une réaction passagère à 94.97.

Les raisons d'ordre politique ont été tout à fait sans action sur le marché. Le public financier ne s'est préoccupé ni de l'incident de Bulgarie, ni de la discussion du tarif des douanes, ni de l'envoi tardif du budget au sénat et de la nécessité, qui en est résultée, du vote d'un douzième provisoire, le budget ne pouvant être prêt le 31 décembre.

La Banque d'Angleterre a maintenu le taux de son escompte à 3 1/2 pour 100. L'argent s'est un peu resserré les derniers jours, mais dans une trop faible mesure pour que les transactions en aient subi une gêne réelle. Les affaires se sont ralenties partout, à Londres comme à Berlin, à Francfort et à Vienne; chez nous, les opérations d'arbitrage ont été entravées par les bruits qui ont couru relativement aux intentions de la compagnie des agens de change de Paris à l'égard de la coulisse. Cette manifestation d'intentions hostiles s'est surtout produite au moment de l'élection du nouveau syndic des agens de change, M. Herbault, choisi en remplacement de M. Hart. Il est vraisemblable que la tempête, un instant menaçante, ne se déchaînera pas, que les difficultés seront accommodées et qu'un *modus vivendi* tolérable laissera fonctionner côte à côte le marché officiel et le marché libre.

Il est assez curieux d'observer qu'il y a juste un an, fin 1890, le 3 pour 100 français était exactement au même cours qu'en ce moment, 95 francs environ. L'amortissable valait 96.30, et le 4 1/2 104.32. Aujourd'hui, l'amortissable est à 96.40, et le 4 1/2 à 105 fr. C'est donc ce dernier fonds, condamné d'ailleurs à une mort prochaine par la conversion, qui a été le plus favorisé en 1891.

Aujourd'hui l'argent est facile, abondant, bon marché. A la fin de décembre 1890, il était très cher et les taux de report subirent une tension extraordinaire. La place de Paris était toute aux préparatifs de l'émission qui allait avoir lieu du grand emprunt national de 870 millions de francs. On sait quel succès a eu cette opération. Depuis l'émission, le nouveau fonds s'est cependant toujours tenu au-dessous du cours normal que lui assignerait la comparaison avec les prix de la rente ancienne. L'écart est d'une unité environ en sa défaveur. Les raisons de ce phénomène sont : un classement encore insuffisant et le fait que l'emprunt est en cours de versement et que nombre de porteurs préfèrent payer un peu plus cher et posséder un titre entièrement libéré. L'avant-dernier versement sur l'emprunt devra être

effectué le mois prochain, et le dernier en juillet 1892. Il sera payé, comme intérêt, 1 fr. 05 par 3 francs de rente en janvier, et 1 fr. 20 en juillet, après quoi le fonds nouveau sera entièrement assimilé à l'ancien et confondu avec lui.

Parmi les valeurs étrangères, la rente extérieure d'Espagne et la rente portugaise sont celles dont on s'est le plus occupé cette quinzaine, celles dont les mouvemens ont exercé le plus d'action sur l'ensemble du marché. Ces mouvemens ne se sont point produits dans le sens de la hausse. Au milieu du mois, l'Extérieure a été compensée à 67 et le 3 pour 100 portugais à 33.50. Aujourd'hui l'Extérieure vaut 65 1/2 et le Portugais 33. L'emprunt de 250 millions de pesetas, capital nominal, en rente intérieure, amortissable dans un délai de trente ans, a été mis le 28 en souscription publique. Il avait été à l'avance souscrit par un syndicat de garantie, auquel il avait été cédé au taux de 79 pour 100, tandis que le prix fixé pour la souscription officielle était 81 pour 100. Les banquiers, membres du syndicat, ont donné à leur tour de nombreuses participations à leur clientèle, un peu au-dessous de ce dernier prix, et c'est à ce fait qu'est attribuée la faiblesse des résultats de l'émission publique. Il n'a été souscrit en effet, dans la journée du 28, que 50 à 55 millions de pesetas, dont 10 à 11 millions à Madrid et le reste dans les succursales de la Banque d'Espagne en province. La prévision de cet insuccès avait déjà relevé le taux de l'agio sur l'or, à Madrid et à Barcelone, de 11 à 13 pour 100, bien que les deux derniers bilans de la Banque d'Espagne accusassent une situation plus satisfaisante, au point de vue de la proportionnalité entre le montant de la circulation fiduciaire et celui de l'encaisse métallique.

Le gouvernement de Lisbonne a fait annoncer à peu près officiellement la mise en paiement au 1<sup>er</sup> janvier du coupon intégral de la rente 3 pour 100 du royaume de Portugal. Sur les bruits préliminaires relatifs à ce paiement, ce fonds avait été porté par quelques achats aux environs de 35. Mais une élévation subite du taux du change de 22 à 30 et même 35 pour 100 a révélé l'intensité des sacrifices auxquels le Trésor à Lisbonne avait dû se résoudre pour obtenir les fonds nécessaires au paiement du coupon. La baisse a repris alors le dessus.

Le marché des fonds russes a été soutenu avec beaucoup de vigueur, mais il est aisé de voir que cette vigueur a été nécessaire. Il y a de ce côté certainement quelque péril à appréhender. Les informations relatives à la gravité de la disette en Russie sont peu rassurantes, et il serait surprenant que le parti de la baisse à Berlin, la contremine, comme on dit là-bas, ne renouvelât pas quelque jour les attaques contre le crédit de la Russie.

Le 4 pour 100 hongrois est au contraire en pleine hausse sur l'an-

nonce de l'ouverture prochaine à Pest et à Vienne des opérations concernant le règlement de la *valuta*, en d'autres termes, le rétablissement des paiemens en espèces.

Il y a un an, la rente portugaise était encore à 58, et l'Extérieure à 75. Le premier fonds a perdu 25 unités en 1891, le second, 10 unités. Le conflit entre le gouvernement de Lisbonne et l'Angleterre n'était pas encore résolu, mais il était sorti de la phase aiguë, et le Trésor venait d'obtenir d'un syndicat de banquiers une avance de 75 millions, remboursable sur le produit d'un emprunt de 200 millions à émettre sur la garantie spéciale d'une organisation du monopole des tabacs. L'emprunt a été émis, en effet, dans les premiers mois de 1891, et dès le lendemain de la souscription commençait la débâcle de la rente portugaise.

L'obligation des Tabacs est aujourd'hui en perte de 60 à 70 francs sur son cours d'émission. Un communiqué semi-officiel fait cependant connaître que les recettes des cinq premiers mois écoulés depuis le commencement de l'exercice laissent entrevoir, après paiement de la redevance au gouvernement et du service des obligations, la possibilité de répartir un intérêt de 5 pour 100 aux actions.

Le gouvernement espagnol aurait pu encore, à la fin de 1890 ou au commencement de 1891, tenter un grand emprunt de liquidation, mais on se complaisait, à Madrid, au sujet de la situation financière, dans un *far-niente* fataliste; on attendait les événemens. Ceux-ci se sont produits sous la forme d'une brusque hausse du taux du change et de la perspective d'une grande perturbation dans les relations commerciales avec la France.

Au lieu de recourir à des résolutions énergiques et réellement efficaces, comme des retranchemens dans les dépenses, et l'établissement d'impôts nouveaux, le gouvernement espagnol avait trouvé plus commode de transformer la Banque d'Espagne en un instrument dont la fonction exclusive serait de fournir au Trésor de Madrid autant de dizaines de millions de pesetas en monnaie de papier qu'il en faudrait pour dissimuler les insuffisances des budgets successifs. Après le vote de la loi sur la banque, l'économie politique s'est vengée du dédain que l'on venait de montrer à Madrid pour ses principes; la force des choses a créé immédiatement l'agio sur l'or, cette plaie des finances pour les États dont le crédit n'est plus de premier ordre. On sait quelle baisse a suivi immédiatement cette révélation des taux du change sur les embarras de l'Espagne. Aujourd'hui l'agio est de 12 à 13 pour 100, les actions des chemins espagnols et toutes leurs séries d'obligations ont de nouveau baissé et sont presque au niveau le plus bas de la crise de novembre.

A Lisbonne, l'or fait une prime de 36 pour 100; mais dans l'Amé-

rique du Sud, c'est bien une autre affaire. A Rio-de-Janeiro, la prime de l'or est de plus de 100 pour 100 (le change étant à 13 den. alors que le pair serait de 27 den.). A Buenos-Ayres, il atteint presque 300 pour 100.

L'Italien, après avoir subi l'influence de la baisse générale des fonds d'État, s'est relevé très vivement depuis un mois et vaut 92 francs environ. Si l'on tient compte du coupon semestriel de 2 fr. 17 qui va être détaché dans quelques jours, le prix ressort à 90 francs. C'est un cours inférieur à celui de fin 1890, mais il semble que le cabinet di Rudini ait pris réellement au sérieux sa tâche de réorganisation des finances italiennes.

Les valeurs turques ont été relativement stables en 1891. Le 1 pour 100 turc se retrouve à peu près au même niveau; l'écart entre les Priorités et les obligations des Douanes a diminué à l'avantage des premières; il était de près de 60 francs (407.50 et 465); il n'est plus que de 35 environ (420 et 455). Les actions des Tabacs se sont élevées de 12 à 15 francs à 348.75, mais les actions de la Banque ottomane ont fléchi de 615 à 550 francs.

La Banque de France vient de fixer à 74 francs net le dividende du second semestre. Celui du premier ayant été de 85, le dividende total pour 1891 ressort à 159 fr. contre 157 pour 1890. L'action vaut aujourd'hui 4,450, soit environ 200 francs de plus qu'il y a un an. Dans les premiers mois de 1891, la discussion du projet de loi portant renouvellement du privilège de la Banque de France paraissait imminente; l'année s'achève sans même que la question ait été abordée.

Il s'est produit des changemens d'une grande importance dans les cours de quelques actions de banques d'une année à l'autre. Le Crédit lyonnais s'est maintenu au-dessus de 800 francs, mais la Banque de Paris, sous l'influence des événemens financiers qui se sont produits dans l'Amérique du Sud et dans la péninsule ibérique, a fléchi de plus de 100 francs. Le Comptoir national d'escompte, qui était coté au-dessus de 600, a été ramené à 525. Une baisse énorme a frappé la Banque d'escompte et le Crédit mobilier, qui ne valent plus que 400 et 155 francs.

Les actions et obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer ont eu plus que jamais la faveur de l'épargne. Le Suez, à un d'intervalle, apparaît en hausse de 300 francs à 2,720, le Rio-Tinto en baisse de 125 francs à 465.

*Le directeur-gérant : Ch. BULOZ.*

---

---

# ÉTUDES DIPLOMATIQUES

---

FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE — PAIX  
D'AIX-LA-CHAPELLE (1746).

---

## I.

### LES PRELIMINAIRES DU CONGRÈS.

---

Le 10 novembre 1747, le roi d'Angleterre, en ouvrant son parlement, annonça avec solennité qu'un congrès allait prochainement se réunir à Aix-la-Chapelle, où les plénipotentiaires de toutes les puissances engagées depuis sept années déjà dans la guerre devaient se rencontrer pour traiter des conditions de la paix. Il faisait savoir en même temps qu'il avait reçu de la France, dans le cours de l'été, des propositions qui avaient été jugées inacceptables. Il était donc toujours nécessaire, ajoutait-il, pour obtenir la paix désirée, de continuer et même d'accroître les armemens et il demandait, en conséquence, à ses fidèles communes des subsides qui le mettraient en mesure d'y pourvoir. Et comme il avait à s'applaudir d'un nouveau succès de la marine britannique et de la capture de sept vaisseaux de ligne qui achevait l'écrasement des forces navales de la France, il obtint presque sans dis-

cussion d'une majorité, inquiète mais docile, les largesses qu'il réclamait : ce n'étaient pas moins que sept à huit millions de livres sterling, somme à peine suffisante, tant pour le paiement de ses propres troupes que pour la subvention annuelle fournie à l'Autriche et les frais de transport des auxiliaires russes dont l'arrivée était attendue.

On ne pouvait assurément annoncer l'ouverture d'un congrès pacifique dans un langage plus belliqueux et qui attestât moins d'espérance de le voir aboutir au résultat qu'on prétendait poursuivre. La singularité, c'est que ce découragement anticipé paraissait le fait de toutes les puissances qui se préparaient à prendre part à la réunion; aucune ne semblait fonder sur le succès de négociations, tant de fois essayées en vain, même une ombre de confiance. « Je vous confesserai (écrivait Puisieulx à un officier général chargé d'un commandement important) à ce sujet, mais à vous seul, que je suis bien éloigné de concevoir de grandes espérances de cette démarche de la cour de Londres, où je n'aperçois aucune disposition sincère pour la paix, et je suis persuadé qu'avant que nous arrivions à conclure un traité d'accommodement, vous aurez le temps de servir avec gloire et succès à la tête des troupes qui vous sont confiées (1). »

Les témoins les mieux informés et les plus perspicaces portaient le même jugement sur les dispositions de toutes les parties intéressées. — « Le congrès ne fera que de l'eau claire, disait Frédéric, les puissances maritimes veulent amuser la France, le stathouder veut pêcher en eau trouble. A Vienne, on ne fait que rire du congrès, et l'on ne cherche qu'à gagner le temps d'attendre le secours russe. » — Et à ceux qui le pressaient de se faire représenter lui-même à ce rendez-vous diplomatique pour y défendre ses intérêts : — « J'attendrai, disait-il, qu'on y traite sérieusement et qu'on ne cherche pas seulement à s'amuser l'un l'autre (2). »

Personne ainsi ne comptant rapporter rien de sérieux d'Aix-la-Chapelle, personne, non plus, ne semblait pressé de s'y rendre; aussi tout l'hiver allait-il se passer en pourparlers préliminaires sur les conditions, le lieu, le temps et le cérémonial de la réunion.

La désignation d'Aix-la-Chapelle avait paru naturelle et était facilement acceptée parce qu'en sa qualité de territoire neutre cette cité impériale échappait à la juridiction et même à l'occupation momentanée des puissances belligérantes; mais comment as-

(1) Puisieulx à Richelieu, 9 octobre 1747. (*Correspondance de Gènes*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Frédéric à Chambrier et à Podewils, son ministre à Vienne. (Octobre 1747. — *Pol. Corr.*, t. v, p. 502, 505, 513, 524, 531.)

surer cette neutralité même contre les mouvemens irréguliers et peut-être imprévus de diverses armées qui hivernaient dans le voisinage? et quelle force serait chargée de maintenir la sécurité intérieure et la tranquillité des délibérations? Puis, que de précautions nécessaires pour le passage et la libre circulation des plénipotentiaires eux-mêmes ou des courriers qu'ils devraient envoyer à leurs cours! Dans l'échange de leurs pouvoirs, quelle qualification allaient-ils prendre, la France ne reconnaissant pas la dignité impériale de Marie-Thérèse, et la princesse n'étant nullement disposée à s'en laisser dépouiller même pour un jour? Enfin, à qui les portes du congrès seraient-elles ouvertes? Le sénat de Gènes assiégé par l'Autriche, le duc de Modène déposé par elle, ne demandaient-ils pas à y être admis pour réclamer la réparation de leurs injures? Mais Marie-Thérèse ne voulait voir en eux que des vaincus ou des rebelles avec qui elle refusait de traiter sur un pied d'égalité. Ce qui se passa de temps à échanger sur des points de cette importance des notes et des contre-notes, nous avons, dans nos habitudes actuelles moins soucieuses de ces formalités de chancellerie, peine à le concevoir. On eût dit que chacun des invités soulevait à dessein une question d'étiquette ou de préséance pour se dispenser de franchir le seuil de la salle où il était attendu, et qu'aucun d'eux n'était fâché du retard pourvu qu'il en pût imputer la faute à son voisin.

Ce qui faisait voir encore mieux le peu de confiance que chacun plaçait dans l'essai de pacification auquel tous se prêtaient de si mauvaise grâce, c'était l'activité déployée non-seulement à Londres, mais de toutes parts pour préparer, par un redoublement d'efforts et de sacrifices, une nouvelle campagne.

Assurément on ne pouvait contester les sentimens pacifiques du gouvernement français attestés par la modestie connue de ses prétentions; mais on pouvait plus sérieusement douter que ces sentimens fussent communs au grand capitaine, dont le crédit croissait en proportion de ses services, et dont la guerre servait les intérêts en même temps que la renommée. J'ai dit combien était répandue à Versailles, et même à la cour, l'accusation portée contre Maurice de vouloir prolonger à dessein une lutte qui augmentait sa grandeur personnelle; et jusqu'à quel excès d'injustice ce soupçon, accrédité par un ministre et accueilli même par ses meilleurs amis, était poussé par la malveillance de ses rivaux. Rien de plus sot assurément, et à la fois de plus odieux, que de lui prêter (comme on l'avait pourtant fait à deux reprises après Rocoux et après Lawfeld) le dessein d'interrompre, au milieu d'un combat, le plein succès d'une victoire déjà acquise pour se ménager d'avance la facilité d'en rapporter d'autres. Ja-

mais capitaine, soucieux de son honneur, n'a négligé l'occasion d'écraser un ennemi tombé entre ses mains (1). Mais si l'on se bornait à dire que, régnant en fait sur les riches provinces des Pays-Bas, il n'était pas très impatient de voir arriver une paix dont la condition proclamée d'avance était la restitution immédiate de tous les gages et de tous les fruits de ses exploits, cette imputation conforme à ce qui se glisse, dans les plus grands cœurs, de faiblesse humaine était confirmée, il faut bien le dire, par plus d'une apparence. Issu d'un sang royal et parvenu au comble de la gloire, à quelles visées d'ambition ne pouvait-il pas prétendre? Encore un glorieux effort, et au lieu de replacer ces Pays-Bas, objet de tant de conflits, sous la jalouse domination de l'Autriche, la France victorieuse ne pourrait-elle pas, dans l'intérêt de sa propre sécurité, comme du repos commun, exiger que ces provinces fussent constituées à l'état de souveraineté neutre et indépendante : et alors entre quelles mains une telle principauté serait-elle mieux placée que dans celles d'un fils de roi, qui l'aurait payée d'avance du prix de son sang? Il avait bien rêvé d'être duc de Courlande dans sa jeunesse, pourquoi ne finirait-il pas ses jours souverain des Pays-Bas?

On fut très excusable assurément de lui supposer une arrière-pensée de cette nature quand on vit ce grand soldat si bien à sa place sur le champ de bataille, mais dont les allures et toute la personne n'avaient rien de magistral, insister, avant de quitter l'armée et de venir faire sa cour à Versailles, pour que son commandement militaire fût transformé en un véritable gouvernement étendu à toute la surface des Pays-Bas, et comprenant des attributions aussi bien administratives que judiciaires : une vraie vice-royauté, en un mot, pareille à celle, disait-il, dont avait été investi le prince Eugène pendant la guerre de la succession d'Espagne. La prétention ne fut pas admise sans débat, une telle autorité dépassant de beaucoup celle qui était attribuée en France même à des princes du sang quand on leur conférait la qualité de gouverneur militaire d'une province. La réunion de tous les pouvoirs dans une seule main et surtout dans celle qui tenait l'épée semblait une résurrection de ces traditions féodales dont l'administration royale, depuis Richelieu, s'appliquait à effacer le souvenir. Puis la qualité de protestant, déjà difficile à faire accepter en France chez un gouverneur, semblait peu propre à rendre supportable le joug de la conquête à des populations d'un catholicisme fervent, chez qui

(1) « Je vois, écrit d'Argenson, un plaidoyer qui s'établit universellement à la cour et à la ville pour prouver que M. le comte de Saxe est traître à la patrie, et qu'aux dernières campagnes, il s'est comporté en homme qui ne voulait pas finir la guerre et que d'ailleurs il n'y entendait rien. »

de longues guerres civiles avaient laissé des passions religieuses toujours prêtes à se rallumer. Il fallut céder cependant à des sollicitations qui prirent un instant un caractère impérieux et presque menaçant. — « Quoi, disait le général irrité, on ne veut pas que j'aie à Bruxelles plus de pouvoir qu'un échevin? Je n'ai donc nul crédit à la cour, et ce n'est qu'au camp qu'on veut bien se souvenir que je suis général de l'armée de Flandre. » — Il parlait alors d'aller se reposer s'il n'était pas satisfait; et on disait tout bas que ce n'était peut-être pas à Chambord que cet étranger si récemment Français pourrait bien aller chercher une retraite. La patente royale lui fut donc donnée dans les termes qu'il désirait; mais le public, en en prenant connaissance, ne put manquer de faire cette réflexion assez judicieusement insérée par d'Argenson dans ses *Mémoires*: « Moyennant ceci, le maréchal de Saxe va être fort intéressé à continuer la guerre pour faire durer les jouissances de la conquête (1). »

Encore, si par ces jouissances que les populations épuisées payaient si cher, on n'avait entendu que l'orgueilleux plaisir du commandement et les nobles espérances de l'ambition! mais par malheur on savait trop bien que Maurice n'aimait point à se repaître de fumée, même de celle de la gloire, et qu'il attendait de ses hauts faits des résultats plus matériels et des profits plus vulgaires. Avide d'argent, parce qu'il en était prodigue, les riches dotations dont il était comblé ne l'empêchaient pas de se montrer souvent peu délicat sur les moyens de pourvoir aux exigences d'une vie de plaisir. Des rumeurs de plus en plus tristes circulaient même à ce sujet depuis les incidens de la dernière campagne. Les gazettes d'Allemagne et de Hollande ne se faisaient pas faute d'insinuer que le commandant de l'armée française et son favori Lowendal avaient pris leur part dans ce qu'ils appelaient la curée et le brigandage de Berg-op-Zoom et que, mis en goût par ce premier gain, ils étaient en train d'organiser en commun, d'un bout de la Flandre à l'autre, un système général de concussion et de pillage. — « Des gens de Flandre, dit encore d'Argenson (dont, à la vérité, l'humeur chagrine tenait l'oreille ouverte à tous les mauvais bruits), m'ont conté une partie des friponneries exercées par le comte de Saxe et le maréchal de Lowendal dans cette conquête. Cartouche et Mandrin n'auraient pas fait davantage ni plus impunément. » — Si, au lieu de ce mot de friponnerie un peu trop sévèrement appliqué peut-être à des faits tels que la guerre en

(1) Maurice à Noailles, 1748. (Papiers de Mouchy.) *Journal de d'Argenson*, t. v, p. 113-160. — (Chambrier à Frédéric, 8 mars 1748. — Ministère des affaires étrangères.)

donne trop souvent le spectacle, d'Argenson se fût servi d'une expression équivalente, — celle de piraterie par exemple, — il n'aurait pas dépassé la mesure de ce que Maurice non-seulement consentait, mais désirait qu'on dit de lui-même; car il reprenait cette année encore le plan dont les bons conseils de Noailles l'avaient détourné. Il demandait qu'on lui permît d'exercer à son profit les droits de la course maritime, sur les côtes et dans les îles de Zélande, au moyen d'une escadre de felouques qu'il proposait d'équiper à ses frais et de faire monter par ses soldats. — « Laissez-moi, disait-il en propres termes, faire ma piraterie, je ne vous demande pas d'argent pour cela: il m'en faudrait trop, mais seulement que vos intendans ne s'en mêlent pas. » — Puisieux fut obligé de le rappeler aux convenances. — « Votre plan, lui écrivait-il, serait susceptible d'une foule d'inconvéniens, parmi lesquels la dignité royale qui en serait blessée ne serait pas le moins essentiel. Je vous demande, en effet, s'il conviendrait au roi d'exercer une sorte de piraterie que Sa Majesté, ayant honte d'avouer, ferait exercer par son général avec ses troupes... Ne prenez pas ceci pour un conseil, je n'ai point à en donner à un homme tel que vous, mais je dois à l'amitié dont vous m'honorez de vous dire ce que je pense. »

Ce n'était donc pas seulement pour s'illustrer, mais aussi pour jouir et s'enrichir que Maurice était soupçonné de prolonger, au prix du sang de ses nouveaux et de ses anciens compatriotes, les maux d'une guerre interminable, et l'accusation était si publique, que des amis, avec un zèle plus empressé qu'adroit, ne craignaient pas de mettre la même publicité dans la réponse. Ainsi on fit jouer à Paris une pièce assez médiocre intitulée *Coriolan*, où le Romain, devenu chef des Volsques, ressemblait assez à l'Allemand devenu Français, et un acteur, dans une tirade à effet, appuya avec affectation sur des vers comme ceux-ci :

En vain vous prétendez, condamnant sa conduite,  
Que sous un autre chef Rome eût été détruite.  
Ne valait-il pas mieux, sans rien mettre au hasard,  
Assurer sa victoire et vaincre un peu plus tard?

L'allusion était transparente et fut reçue avec un tel mélange d'applaudissemens et de protestations qu'il fallut, pour faire finir le tapage, interdire la représentation (1).

Maurice lui-même, averti de ces propos, se défendait très mollement

(1) *Journal de d'Argenson*, t. v, p. 160-206. — Saint-René Taillandier, Maurice de Saxe, p. 336-339. — Maurice à Puisieux. — Puisieux à Maurice, 2 et 7 novembre 1747. (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.)

de l'accusation. — « Nous verrons, écrivait-il au comte de Brühl, ce que les négociations vont produire; je désire bien sincèrement qu'elles nous donnent la paix, malgré les avantages que je pourrais espérer de la continuation de la guerre et la raison que j'aurais de la souhaiter pour jouir plus longtemps du gouvernement général des Pays-Bas que Sa Majesté Très Chrétienne vient de me donner... On me chicane encore un peu sur la forme, parce qu'en France les intendans se sont emparés de tout, et que la robe l'emporte sur l'épée; mais quand la guerre vient, nous avons notre revanche parce qu'ils n'y entendent rien... J'espère, ajoutait-il, s'adressant directement au roi son frère, que cette campagne sera la dernière, si elle nous est heureuse, car enfin il faudra bien que la raison prenne le dessus. Je suppose que nous voulons tout rendre, comme nous disons. Jusqu'à présent, j'assurerais bien que cela est sincère, mais en mangeant l'appétit vient, comme on dit, et si enfin notre position est telle qu'on ne peut rien nous reprendre, je ne répondrais pas que pour s'indemniser des frais de la guerre on ne voulût rien rendre; ce qui serait assez raisonnable. Mais Dieu veuille m'en préserver, car je ne prévois pas alors la fin de la guerre et j'en suis *satt* (comme on dit chez nous) *als wenn ich es mit Löffeln gefressen hätte* (j'en suis rassasié, comme si j'en avais mangé à petites cuillérées). » Mais tout rassasié de combats qu'il voulût paraître, il n'en travaillait pas moins sans relâche à un plan qu'il ne confiait à personne, même à son ami Noailles qui le pressait à la fois de conseils et de questions : « Ce sont secrets, disait-il, que je voudrais me cacher à moi-même. »

En Flandre donc et même à la porte du lieu où le congrès allait s'ouvrir, on n'entendait que le bruit des armes. Même aspect en Italie. Là, à la vérité, ce n'était plus de Belle-Isle que partaient les inspirations belliqueuses. Revenu à la cour à la fois navré et aigri, plein d'irritation et de douleur, le vieux maréchal ne semblait plus pressé de courir à de nouveaux hasards. Il se prêtait bien à former de nouveaux plans de campagne, mais sans goût, sans espoir de les faire agréer et moins encore de les voir réussir. On disait même que, fatigué d'avoir fait tant de fois vainement appel à la fortune des combats, le rôle diplomatique qu'il avait plus heureusement joué, et auquel se rattachaient les meilleurs souvenirs de sa vie, lui revenait complaisamment en mémoire, et qu'il aurait accepté volontiers la tâche d'aller parler, au nom de la France, à Aix-la-Chapelle. Mais à sa place, un autre, plus jeune, ayant subi moins de traverses et dont la confiance audacieuse aurait, en tout cas, résisté à plus d'épreuves, se proposait déjà de prendre la tête des opérations militaires au-delà des Alpes : ce n'était autre que le plus brillant des preux de Fontenoy, Richelieu lui-même, qui, tou-

jours pressé de se mettre en scène, avait accepté le commandement de Gênes, vacant par la mort du duc de Boufflers. « Je pars, avait-il écrit, en faisant sonner très haut son dévouement, mais je dois auparavant régler avec mes créanciers qui sont convaincus que je ne puis me dispenser de faire comme M. de Boufflers et qu'ils ne me verront plus. »

Arrivé à son poste après avoir traversé, non sans peine, les croisières anglaises, il prit tout de suite une attitude de nature à faire comprendre qu'il entendait faire de Gênes le centre stratégique de la campagne qui allait s'ouvrir. Par une sortie heureuse, il réussit à élargir le cercle dans lequel la ville était resserrée, en forçant les Autrichiens d'abandonner les postes de Vareggio et de Voltri. Il méditait une attaque pareille sur Savone et sur Final, dont il espérait offrir la prise en hommage au congrès le jour de sa réunion. — « C'est par l'Italie principalement, écrivit-il à Puisieulx, que vous ferez la paix, et l'intérêt que je puis y avoir personnellement n'est pas, je vous assure, ce qui me détermine à penser comme cela, mais bien l'expérience que j'ai depuis trente-cinq ans de tout ce qui se passe en Europe qui me le persuade (1). »

Menacée ainsi, plus que jamais, sur les deux terrains que ses armées avaient à disputer, Marie-Thérèse, de son côté, ne pouvait manquer de redoubler de précautions pour se mettre en garde, et son unique préoccupation paraissait être d'éviter, par une combinaison de forces nouvelles, la répétition stérile des luttes laissées sans résultat par la campagne précédente. Peu confiante désormais dans le mérite des généraux dont elle avait éprouvé la médiocrité et dans le concours d'alliés dont la fidélité lui semblait toujours douteuse, elle n'attendait plus que de l'intervention des troupes russes l'élément nouveau et inconnu dont pouvait se dégager la solution du problème laissé en suspens depuis tant d'années. Hâter le départ de ces auxiliaires, tracer leur itinéraire, assurer le paiement de leurs frais de route, écarter les obstacles de leur chemin, afin d'être sûr de leur apparition au jour donné, on ne songeait plus à Vienne à autre chose. Dès le commencement de janvier, des réquisitions furent adressées à tous les souverains dont les soldats de la tsarine devaient parcourir les états, en réclamant d'eux le libre parcours, ou ce qu'on appelait le *transitus innoxius*. La sommation ne fut pas faite au nom de l'impératrice elle-même; elle aurait craint, sans doute, de prendre trop ouvertement la responsabilité d'une telle démarche et d'en attacher

(1) Richelieu à Puisieulx, 24 octobre 1747. (*Correspondance de Gênes*. — Ministère des affaires étrangères.)

l'impopularité à son nom, car la mesure, bien que rendue souvent nécessaire par l'enchevêtrement des souverainetés diverses qui se croisaient sur le territoire de l'empire, avait toujours un caractère de violence et pouvait jeter le trouble dans les populations. Ce n'était pas à elle, souveraine allemande, à froisser ainsi le sentiment germanique. Il était plus naturel de passer ce rôle aux deux puissances maritimes, puisque, s'étant chargées de tous les frais de transport, c'étaient elles qui pouvaient garantir aux habitans des provinces traversées le paiement de toutes les avances à faire et la réparation de tous les torts que la présence de visiteurs en armes ne pouvait manquer de leur causer. La demande fut faite à chacune des parties intéressées : Saxe, Bavière, Wurtemberg, Palatinat, Électorat rhénan, laissant en dehors l'empire lui-même afin de ne pas donner occasion de soulever dans une diète, où la majorité pourrait être incertaine, une question des plus douteuses : à savoir si la facilité accordée à l'une des parties belligérantes, et dont l'autre aurait à souffrir, n'était pas une violation indirecte de la neutralité promise.

Malgré cette précaution, l'idée d'échapper à cette pression gênante en invoquant l'inviolabilité du territoire du saint-empire ne pouvait manquer de venir naturellement à l'esprit de faibles princes incapables de se défendre eux-mêmes : les agens ou les amis de la France, très nombreux encore, et répandus dans toutes les cours, ne se firent pas faute de la leur suggérer. Le dessein de former une ligue de neutralité sous le drapeau impérial, et de barrer ainsi le passage aux intrus incommodes qui le réclamaient, fut sérieusement agité à Stuttgart, à Manheim et même à Bonn, à Trèves et à Munich ; mais toutes les fois que cette pensée était mise en avant, tous les vœux comme tous les regards se tournaient du côté de Berlin. Un mot, un seul mot de Frédéric, et la diète, obligée de se réunir et se sentant appuyée par une force que personne ne pouvait braver impunément, aurait opposé aux instances de Marie-Thérèse sinon un refus positif, au moins des lenteurs désespérantes qui auraient rendu le consentement inutile. Mais ce mot, le vainqueur de Molwitz et de Kesseldorf était, — j'ai déjà dit par quel motif, — plus que jamais décidé à ne pas le laisser échapper de ses lèvres. Plus la crise devenait instante, et plus il affectait de la regarder avec indifférence. La présence de troupes russes à ses portes, cette menace dont il avait autrefois ou éprouvé ou feint tant de terreur, lui paraissait maintenant la chose la plus insignifiante. — « Vous ne devez pas vous inquiéter de la marche des Russes, écrivait-il à son ministre à Vienne, ces troupes étant à la solde des puissances maritimes, et principalement de l'Angleterre, ces mêmes puissances en disposent souverainement, de sorte qu'il

ne restera à l'impératrice-reine que de *mettre la nappe* en Bohême pour les y refaire et rafraîchir pendant quelques semaines. Ce sont les avis qui me sont parvenus que l'Angleterre est intentionnée d'assembler aux Pays-Bas tout ce qu'elle a de troupes pour être prête à tout événement, et je n'ai aucun sujet d'être embarrassé de la Russie, mais je puis regarder tout ce qu'elle fait dans les conjonctures présentes avec beaucoup d'indifférence (1). »

A ceux qui parlaient des dangers que courait l'empire en laissant ainsi violer la neutralité convenue : — « Les Russes, disait-il, ne passeront que rapidement sur les terres de l'empire ; il faut se rapporter, sur ce point, à la parole de l'empereur lui-même, je ne puis concevoir qu'un prince, chef de l'empire, plein de candeur et de sentimens patriotiques, soit capable de prendre d'autre parti que ceux qui conviennent à la tranquillité de l'Allemagne : on peut se fier à cet égard à la pureté de ses intentions. » — « Cet éloge inattendu de l'époux de Marie-Thérèse me fit ouvrir les yeux, dit Valori, et j'en marquai ma surprise (2). »

C'est tout au plus si l'occupation que cette expédition lointaine va donner à la Russie ne paraît pas de nature à rassurer contre les desseins que cette puissance aurait pu, en d'autres circonstances, méditer au préjudice de ses voisins. — « Je ne saurais m'imaginer, écrit-il encore, qu'après que les trente mille Russes se seront mis en marche pour se rendre aux ordres des puissances maritimes, le chancelier (Bestouchef) ne voudra rien rabattre de ses hauteurs et de ses emportemens envers les voisins de la Russie : je me persuade plutôt qu'il ne se trouvera plus à même de soutenir ses procédés irréguliers par la crainte qu'il aura d'attirer par là des affaires à la Russie par quelque rupture réelle. Il est donc raisonnablement à croire que Bestouchef, après le départ des trente mille hommes en question, voudra se conduire plus sagement qu'il n'a fait jusqu'ici et mettre de l'eau dans son vin. » — « Je crois en vérité, disait Valori, témoin de cet état d'esprit, qu'il aime mieux voir les Russes sur la Moselle qu'en Moravie (3). »

Ce qui ne l'empêchait pas, cependant, de faire savoir tout bas à la France qu'à sa connaissance, derrière la convention assurant à l'Angleterre et à la Hollande la venue des secours annoncés, s'en cachait une autre plus secrète, et en vertu de laquelle une seconde armée russe serait mise sur pied, toute prête à tomber sur lui,

(1) Frédéric à Podewils, 12 janvier 1748. — *Pol. Corr.*, t. vi, p. 5.

(2) Valori à Puisieulx, 20 février 1748. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

(3) Frédéric à Frankenstein, ministre à Saint-Petersbourg, 19 janvier 1748. — *Pol. Corr.*, t. ii, p. 9. — Valori à Puisieulx, 6 avril 1748. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

s'il faisait seulement mine de bouger. Puis, sans se mettre en peine de concilier ce mélange assez contradictoire d'indifférence et de crainte affectées, il concluait en souriant : — « Les Français ont beau vouloir par tant et plus de moyens me rembarquer de nouveau dans l'affaire, je les passerai pour de fins maîtres s'ils me l'ont mordre à l'hameçon (1). »

Tant d'artifice n'était vraiment pas nécessaire, car le cabinet français n'y mettait de son côté pas tant de finesse. Puisiculx qui, comme je l'ai dit, avait sondé de bonne heure le terrain, savait trop bien à quoi s'en tenir. A la vérité, son ambassadeur Valori essaya encore de faire quelques instances nouvelles pour appuyer la ligue de neutralité proposée, et s'aventura même, un instant, jusqu'à dire qu'il avait obtenu une espèce de promesse à cet égard, et que des armemens allaient être préparés pour faire face aux circonstances. Mais dès que ce bruit, propagé un peu légèrement par l'ambassadeur, commença à se répandre, ce ne fut pas seulement Frédéric qui le fit venir et le morigéna, dit-il, de manière à le dégoûter de se risquer à faire de pareilles incartades; ce fut le ministre français lui-même qui se chargea de mettre son envoyé à la raison. — « Vous ferez bien de garder le silence, lui écrivit-il, sur les mesures que le roi de Prusse pourrait prendre pour éviter la marche des Russes. Ce prince ne veut rien hasarder qu'à coup sûr, et ne menace que lorsqu'il est résolu de frapper, vraisemblablement il n'aurait pas goûté vos propositions. Il faut donc le laisser aller, et je crois pouvoir vous assurer que, quelque parti qu'il prenne, ce sera toujours le meilleur... Il a sa politique particulière... il la renferme en lui et ne la communique à personne. Vous sentez bien qu'un prince aussi habile n'aime ni les conseils, ni les insinuations; il sera toujours dangereux de lui présenter des objets qui puissent le porter à penser que nous ne cherchons qu'à l'engager insensiblement et que notre intérêt seul nous occupe et nullement le sien. Nous ne pensons pas ainsi, et franchement cela ne serait pas juste. Le système du roi de Prusse est

(1) Frédéric à Chambrier, 21 et 22 janvier 1748. — *Pol. Corr.*, t. vi, p. 12 et 14. — C'est dans la dernière de ces deux lettres que Frédéric charge Chambrier de prévenir le cabinet français que l'Angleterre vient de faire une nouvelle convention très secrète, « à l'exclusion de la république de Hollande, avec la cour de Saint-Pétersbourg, selon laquelle cette cour-ci sera engagée qu'outre le secours de trente mille hommes, qu'elle envoie contre la France, elle tiendra prêts aux confins de la Livonie et de la Courlande quarante bataillons, trois régimens de cuirassiers et autant de dragons, six mille cosaques et kalmouks et un train convenable d'artillerie pour qu'en cas que j'attaquerai, soit le pays de Hanovre, soit les possessions héréditaires autrichiennes, soit la Saxe, cette armée prussienne me dût tomber sur le corps. » — Je n'ai pas trouvé, ailleurs, trace de cette convention qui me semble un prétexte inventé par Frédéric pour motiver son inaction.

de ne se commettre ni directement ni indirectement, de frapper à coup sûr, de conserver l'amitié du roi et de s'en servir suivant les circonstances : celui de Sa Majesté est de conserver l'amitié du roi de Prusse, *quoi qu'il arrive*, de le maintenir au degré de puissance que la Prusse a acquise et de songer aussi à son intérêt et à sa couronne. Il n'y a rien dans tout cela qui ne soit très juste et compatible avec une parfaite et réciproque union. Je ne puis trop admirer la vérité avec laquelle le roi de Prusse s'est souvent expliqué par la bouche de M. de Chambrier. Un prince, qui n'aurait pas l'âme aussi grande, nous aurait amusés en cherchant à nous persuader qu'il travaillait sourdement dans l'empire à faire des associations en notre faveur et à arrêter la marche des Russes, et nous aurait peut-être empêchés par là d'avoir autant d'activité et de prendre des mesures aussi sérieuses que celles que nous prenons. »

Avec un caractère si bien fait et qui prenait les choses en si bonne part, il était inutile de feindre, et Frédéric pouvait en vérité écrire à Puisieux lui-même : « Ne cherchez point de détours dans ma conduite, elle est aussi simple que mon cœur (1). »

Ce qui était si bien connu à Versailles ne pouvait être longtemps ignoré à Londres et à La Haye. Une attitude hostile ou simplement malveillante de la Prusse aurait gravement compliqué, pour les puissances maritimes, l'exécution de l'engagement qu'elles avaient pris de faire arriver à bon port et sans encombre les troupes russes sur la Meuse et sur le Rhin. L'assurance opposée, au contraire, le parti hautement annoncé par Frédéric de laisser tout faire et tout passer, furent accueillis avec autant de satisfaction que de reconnaissance. Ce fut l'occasion pour le ministère anglais d'insister auprès du roi George, pour qu'il prît sur lui de dominer l'aversion que lui inspirait son redoutable neveu, et de lui tendre une main affectueuse et conciliante. Depuis le départ du dernier envoyé, lord Hyndfort (qui avait quitté Berlin dans les plus mauvais termes, et presque en rupture ouverte avec le roi), la légation anglaise dans cette capitale était restée vide, et les relations n'étaient entretenues que par un simple chargé d'affaires. Le moment parut favorable pour rétablir les rapports sur un pied plus amical, et Frédéric, secrètement consulté, fit savoir qu'il verrait avec plaisir un représentant de son oncle à sa cour, pourvu qu'on respectât sa neutralité, et qu'on ne lui demandât pas de se compromettre en aucun sens. George se laissa plus difficile-

(1) Puisieux à Valori, 28 décembre 1747 et 12 janvier 1748. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à Puisieux, 8 novembre 1747. — *Pol. Corr.*, t. v, p. 519.

ment persuader : « C'est un fripon, disait-il, je ne veux rien avoir à faire avec lui, je voudrais qu'il fût khan de Tartarie. » — « Et moi aussi, répondait Chesterfield en souriant, mais comme il ne dépend pas de nous de l'y envoyer, plus il est fripon, plus il est utile d'avoir un espion auprès de lui qui sache quel coup il médite. » — L'envoyé enfin nommé, sir John Legge, emporta pour instructions de donner au roi de Prusse la promesse qu'aucun traité ne serait signé sans contenir la garantie de la conquête de la Silésie et de toutes les stipulations des traités de Dresde et de Breslau. Il était chargé, en outre, de lui représenter le danger qu'il courrait lui-même, en laissant anéantir en Hollande un des centres principaux du protestantisme. Il était même autorisé à aller jusqu'à faire, au nom des intérêts communs des puissances protestantes menacées, l'offre d'un traité d'alliance. Ainsi courtisé des deux côtés, Frédéric répondait, de part et d'autre, à droite comme à gauche, par des témoignages également insignifiants, de bonne grâce et de bonne volonté. Il comblait plus que jamais de politesses le maréchal de Saxe. « — Je vous attends, dans trois mois, lui écrivait-il, au bord du Texel, » — et il lui faisait remettre, pour le seconder dans le siège de Maestricht, s'il avait dessein de le reprendre, un plan détaillé des fortifications de cette ville, dont le hasard l'avait rendu possesseur. Mais il n'en faisait pas moins assurer à l'oreille le cabinet britannique qu'il entrerait dans une alliance aussi intime qu'on voudrait avec l'Angleterre, dès qu'il serait libre de ses engagements envers la France (1).

L'Allemagne se trouvant ainsi délaissée par la seule force qui pût la défendre, les Russes, une fois entrés, n'y devaient plus rencontrer d'obstacles. Mais ce n'était pas assez que la voie fût libre, il fallait auparavant que la porte en fût ouverte, et c'était l'électeur de Saxe, roi de Pologne, qui en tenait les clés. Celui-là, tel que nous le connaissons, devait se trouver en vérité plongé dans le plus cruel embarras. La politique d'équilibre et de bascule entre les parties adverses, ce système de double jeu et à double face que, par les conseils de Brühl, Auguste III avait réussi si habilement à pra-

(1) Frédéric à Maurice de Saxe. — *Pol. Corr.*, t. vi, p. 10, 23-38. — Cet envoi du plan de Maestricht n'eut pas l'avantage que Maurice de Saxe avait dû en espérer et tourna même contre le but proposé. L'expédition eut lieu, en effet, par l'intermédiaire d'un officier supérieur du génie nommé Walrave, chargé de la surveillance et de l'entretien des fortifications prussiennes. Cet agent se laissa corrompre à ce moment même par l'ambassadeur d'Autriche à Berlin et lui remit le double des pièces qu'il avait entre les mains. — Droysen, t. III, p. 420 et suiv. (*Correspondance de Valori*, février 1748. — Instructions de Klingraeff, envoyé prussien à Londres. — *Pol. Corr.*, t. vi, p. 57.)

tiquer et qui consistait à tendre une main aux subsides de la France, tandis que de l'autre il apposait sa signature à un traité de ligue austro-russe, était mise pour le coup à forte épreuve. Il semblait qu'il lui fallût prendre son parti ou d'encourir le courroux des deux impératrices en arrêtant la marche des Russes dès le premier pas, ou d'offenser le beau-père de la dauphine en souhaitant le premier la bienvenue à ses ennemis. Quel moyen de sortir de l'alternative? Et la difficulté était singulièrement compliquée en Pologne, même par la situation des diverses factions dont l'hostilité entretenait dans cette malheureuse contrée une constante agitation. Des deux partis qui divisaient la noblesse polonaise et qui, sans cesse aux prises, étaient toujours à la veille d'en venir aux mains, il en était un qui avait la Russie pour protectrice avouée. La politique des tsars avait, en effet, toujours consisté à fomentér la discorde chez ses turbulens voisins et à s'y créer une clientèle à sa dévotion qu'elle soutenait dans ces luttes intestines par son concours armé ou pécuniaire. Il y avait, en Pologne, un parti russe connu pour tel, dont l'illustre famille Czartorisky tenait la tête. Or c'était ce parti même qui, d'abord par ses suffrages, et ensuite au prix d'une lutte acharnée et sanglante, avait réussi à investir Auguste III du simulacre de royauté dont il portait le titre. C'était ce même parti qui, chaque année dans les débats orageux que ramenait périodiquement la réunion des diètes, aidait le roi à défendre ses chétives prérogatives. Regarder la Russie en face, lui tenir tête, lui fermer l'entrée de la Pologne, c'était donc, pour Auguste III, rompre avec ses partisans et se livrer à des adversaires encore pleins des ressentimens d'injures récentes et qui, le tenant à leur discrétion, lui feraient payer cher un appui qu'ils ne lui prêteraient probablement que pour un jour. C'était aussi renoncer à l'espoir qu'il avait toujours nourri de léguer à son fils ses deux couronnes, l'élective aussi bien que l'héréditaire. On ne pouvait en conscience lui demander un tel sacrifice.

Aussi Auguste III ne vit-il d'autre parti à prendre que de faire montre à la fois de sa bonne volonté et de son impuissance. A la réquisition officielle des puissances maritimes, il répondit par un refus qu'il eut soin de faire officiellement constater, mais il n'eut garde d'expédier aux faibles magistrats qui le représentaient en Pologne aucun ordre qui leur permit d'opposer, à l'entrée du premier bataillon russe, même une ombre de résistance effective; puis il s'en remit humblement à la générosité de Louis XV en le suppliant de ne pas insister pour exiger de lui un acte de témérité qui n'aurait d'autre résultat que de causer la ruine du père de sa belle-fille : — « Que voulez-vous, disait Brühl en soupirant, la réponse faite par Sa Majesté de bouche et par écrit prouve que Sa

Majesté ne consent nullement, mais il faut bien qu'elle connive, puisqu'elle ne peut s'opposer par la force.» — Et, en même temps, ses bons amis les Czartoryski lui faisaient dire de se tenir en paix et de ne pas remuer, de se garder surtout de convoquer une diète où l'esprit de résistance nationale pourrait se faire jour par quelque explosion imprudente, et ils ajoutaient qu'ils se faisaient fort d'intimider, à eux tout seuls, assez leurs adversaires, pour que le passage des Russes s'opérât en douceur sans rencontrer aucune opposition. Le jeu était si visible qu'on en riait dans toutes les cours d'Allemagne : — « Voyez comme la Saxe s'amuse de vous, » disait Frédéric à Valori en haussant les épaules (1).

Il y aurait bien eu, à la vérité, pour la France un moyen de tenir la partie en Pologne même et de susciter sous les pas des Russes des obstacles qui auraient au moins retardé leur marche déjà par elle-même assez lente et embarrassée. Qu'on eût fait dire un mot à l'oreille aux amis que gardaient encore la reine de France et son vieux père dans leur terre natale et à ceux de leurs compatriotes qui avaient combattu et souffert pour eux ; qu'on réveillât tout bas les espérances des vaincus qui restaient rebelles aux influences russe et saxonne : il n'en aurait pas fallu davantage pour susciter sur ce sol toujours prêt à se soulever des résistances tumultueuses qui auraient fait, de chacune des stations de l'armée envahissante, un théâtre de combat. Déjà sans attendre même qu'on les y invitât, les chefs de l'ancien parti de Leczinski, tenant dans leur défaite à garder le nom de parti patriotique par excellence, vinrent sonder le résident de France à Varsovie, Casterá, pour savoir si, au cas où ils tenteraient une levée de boucliers, la France consentirait au moins sous main à les soutenir. Ils offraient d'organiser ce qu'on appelait, par une expression consacrée, une confédération, mode d'insurrection à moitié légal, tellement passé en coutume que c'était presque une institution nationale et dont le premier effet était, en rendant les diètes impossibles, de suspendre l'action de la justice et de l'administration régulière. Il y a même lieu de croire que des émissaires secrets allèrent porter des propositions de ce genre à Versailles même, au prince de Conti, déjà séduit, comme je l'ai dit, par le mirage d'une couronne à conquérir sur les bords de la Vistule, et ce fut (on peut le supposer) le sujet des entretiens mystérieux que cet ambitieux mécontent eut, à ce moment même, avec le roi et que Luynes et d'Ar-

(1) Brühl au comte de Loos, 27 février 1748. (Archives de Dresde. — Droysen, t. III, p. 413.) — Valori à Puisieulx, 26 février 1748. (*Correspondance de Prusse.*) — Des Essarts à Puisieulx, janvier et février 1748, *passim*. (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.)

genson constataient dans leurs journaux avec une égale surprise. En ce cas, il ne fallut pas longtemps à Louis XV pour s'apercevoir qu'une guerre civile suscitée par ses agens en Pologne aurait pour lui-même des inconvéniens presque aussi graves que les dangers auxquels serait exposé Auguste III. Exciter la guerre civile en Pologne, c'était à la fois s'engager à soutenir à mille lieues de distance ceux qu'il aurait compromis et porter la discorde à ses côtés mêmes, dans sa famille, dans sa propre intimité royale. C'était jeter le trouble dans les rapports de la reine polonaise et de la dauphine saxonne, dont l'affection naissante n'avait pas triomphé sans peine des souvenirs qui les divisaient. Et qu'aurait dit le tout-puissant Maurice du réveil de ce qu'il appelait volontiers, par une expression familière, le *stanislaisme* de Marie Leczinska? Enfin, une raison d'un ordre moins élevé, mais d'une nature plus pressante, devait détourner le ministère français de s'engager dans ces menées souterraines; c'est qu'en Pologne on ne faisait rien sans argent. Nul moyen de préparer même une ombre de résistance, sans de larges subsides distribués à ceux qui devaient en être les instrumens. Il n'était pas de piast assez puissant pour faire marcher les gentils-hommes de sa suite sans avoir en réserve une bourse bien garnie pour les payer libéralement. Le trésor épuisé de la France, suffisant à peine pour payer ses propres troupes, ne pouvait se prêter à jeter au vent de telles prodigalités destinées peut-être à rester sans fruit.

Réflexion faite, on n'ouvrit aucun crédit à Castera, et par là même toute idée de préparer une confédération fut écartée. On engagea seulement cet agent à provoquer de la part des amis de la France (s'il en restait encore) une protestation contre la violation de leur territoire. L'acte fut bien rédigé, en effet, mais peu de gens eurent le courage d'y apposer leur signature et aucun ne consentit à la rendre publique : — « Après tout, écrivait Puisieulx à Castera avec une indifférence résignée, en apprenant ce triste résultat, c'est aux Polonais à défendre leur territoire, c'est une affaire domestique qui les regarde. Vous ne sauriez mettre trop de circonspection dans votre conduite (1). »

En conséquence, dès les premiers jours de février, les Russes

(1) Castera, résident de France à Varsovie, à Puisieulx, 20 novembre, 30 décembre 1747, 13, 14, 21 janvier 1748. — Puisieulx à Castera, 27 novembre 1747, 26 janvier, 16 avril 1748. (*Correspondance de Pologne*. — Ministère des affaires étrangères.) — C'est, suivant toute apparence, à ce moment, et aux négociations qui furent un instant engagées pour arrêter le passage des Russes en Pologne qu'il faut faire remonter les premières relations régulières du prince de Conti avec les nobles Polonais du parti national, d'où est sortie plus tard l'intrigue qui donna lieu à la diplomatie secrète de Louis XV. Castera fut certainement un des premiers agens employés par cette diplomatie occulte.

avaient passé la frontière polonaise et avançaient tout à l'aise, n'éprouvant d'autre difficulté et d'autres retards que ceux que leur imposaient l'insuffisance et l'irrégularité d'une administration militaire encore dans l'enfance. Auguste envoyait à leur rencontre des officiers de sa cour, soi-disant pour les surveiller et prévenir les désordres auxquels leur passage pouvait donner lieu, mais avec ordre d'user de tant de ménagemens et d'égards que leur mission avait plutôt l'air d'avoir pour but de leur préparer les logemens et les subsistances. N'ayant naturellement pas confiance dans des informations données par de tels intermédiaires, le ministère français eut le désir de se faire représenter aussi sur les lieux, et désigna même un envoyé militaire d'un grade élevé, le colonel de La Salle, pour s'attacher aux pas de l'armée en campagne et lui en faire connaître régulièrement les progrès. C'était l'exercice du droit de contrôle le plus légitime : la Pologne était territoire neutre, et les Russes, simples passagers, n'avaient nulle autorité pour y faire la police. Ce n'en fut pas moins l'occasion d'un incident très grave, et qui ne fit que trop voir quelle confiance inspirait aux généraux de la tsarine la certitude de ne rencontrer aucun obstacle devant eux. La Salle dut prendre la voie de mer pour éviter la traversée toujours difficile de l'Allemagne et débarqua à Dantzig, ayant en poche les pièces qui justifiaient de sa mission. Mais avant qu'il eût eu même le temps de les produire, le résident russe dans la ville vint réclamer son arrestation, et les magistrats de la localité eurent la faiblesse d'y consentir. Le prétexte de cette démarche insolente était que La Salle avait servi autrefois dans l'armée russe et, n'ayant quitté son corps qu'avec une demande de congé, qu'il avait négligé de faire renouveler, s'était rendu coupable de désertion. Le fait, fût-il vrai, remontait à une date qui en effaçait complètement le souvenir, et d'ailleurs les magistrats de Dantzig, cité libre, — au moins nominale, — n'avaient nullement à se faire les exécuteurs de la justice moscovite. La Salle n'en fut pas moins mis sous les verrous et ne fut rendu à la liberté que quand les instances de l'ambassadeur français à Dresde eurent obtenu du comte de Brühl d'intercéder en sa faveur. Mais il dut reprendre au plus tôt le chemin de la France, pour ne pas s'exposer au mauvais parti qui aurait pu résulter pour lui de la rencontre des officiers russes, et cette nouvelle mésaventure fut encore le sujet des quolibets du roi de Prusse, qui, malgré le crédit dont il jouissait à Dantzig, avait refusé obstinément d'intervenir dans l'affaire (1).

(1) *Correspondance de Saxe, passim*, février et mars 1748. — Droysen, t. II, p. 401. — *Pol. Corr.*, t. VI, p. 64 et suiv.

Ainsi annoncée avec arrogance et par un coup d'éclat, la marche des Russes dont, jusqu'à la dernière heure, on avait voulu douter, devint l'unique sujet de la préoccupation générale. Ces sauvages auxiliaires dont Marie-Thérèse avait réussi enfin à se ménager l'appui, arriveraient-ils, sur le théâtre de la guerre, à temps pour prévenir le coup décisif que Maurice de Saxe se vantait déjà, bien qu'à mots couverts, d'être en mesure de frapper? Et si le conflit avait lieu, quelle serait l'issue d'une rencontre sans précédent dans les souvenirs de la politique européenne? C'est ce que chacun se demandait avec une inquiète curiosité. Du congrès et de ses délibérations, personne ne prenait souci, et les populations découragées en détournaient les yeux avec tristesse. On cessa même tout à fait d'en rien attendre quand on apprit qu'une nouvelle et très importante modification s'opérait dans le personnel du ministère anglais. Chesterfield, qui avait longtemps contenu ses dispositions pacifiques dans le désir d'amener insensiblement le roi à les partager, renonçait enfin à cette espérance et se retirait avec éclat après une discussion orageuse. Il avait vainement essayé de faire donner au négociateur d'Aix-la-Chapelle des instructions d'une nature conciliante et accusait tout haut la frénésie guerrière contre laquelle il avait essayé de lutter. En même temps, Cumberland partait pour reprendre le commandement des troupes alliées. C'était le coup de canon qui donnait le signal de nouveaux combats (1).

## II.

Mais il y a parfois en politique comme dans la nature de soudains changemens de température. Un souffle de vent, d'abord insensible, qui s'élève suffit à déterminer un courant nouveau qui éclaircit l'horizon et chasse les nuages les plus épais. Une péripétie de ce genre allait s'opérer moins d'une semaine après la retraite de Chesterfield, et ce fut dans le cabinet anglais lui-même qu'eut lieu ce brusque revirement; de plus, ce fut de La Haye, d'où étaient parties jusque-là les inspirations les plus belliqueuses, qu'ar-

(1) Coxe, *Pelham administration*, t. I, p. 388. — Chesterfield, *Correspondance*, t. III, p. 236 et suiv. — *Journal de Marchemont*, t. II, p. 274-276. Apologie de la dernière démission tirée d'une lettre d'un seigneur anglais à un de ses amis. (*Correspondance d'Angleterre*. — Ministère des affaires étrangères.) — Droysen, t. III, p. 407. — Parmi les motifs de la retraite de Chesterfield les mémoires du temps comptent l'irritation causée au duc de Newcastle par l'intimité de ce ministre avec la maîtresse du roi, lady Yarmouth. C'était effectivement par cet intermédiaire féminin que Chesterfield, naturellement disposé à employer de tels moyens pour assurer son crédit, avait essayé de s'emparer de la confiance du roi.

riva la nouvelle imprévue qui changea du soir au lendemain dans l'intérieur du ministère britannique l'attitude respective des deux partis. On peut se rappeler que, l'automne précédent, une proposition de paix avait été transmise par Maurice de Saxe à Cumberland, et que le roi George, flatté de l'intermédiaire que Louis XV s'était choisi, semblait disposé à y prêter l'oreille; ce fut un ami du stathouder, lord Bentink, envoyé en mission spéciale, qui fit échouer dans son germe la négociation à peine entamée. L'argument principal dont il s'était servi pour en écarter la pensée, c'était l'annonce du corps d'armée russe dont la présence sur le champ de bataille devait changer, disait-il, entre les combattans tout l'équilibre des forces. Puis, comme on persistait à douter de ce concours si souvent attendu en vain, Bentink n'avait pas craint de s'engager à en répondre au nom de son maître, pourvu que les deux puissances maritimes consentissent à se charger, à frais communs, des dépenses du transport. Il avait même indiqué de quelles sommes la Hollande pourrait disposer pour sa part contributive. Tout ce que Bentink avait promis semblait donc prêt à se réaliser. Moyennant un traité de subsides dont les clauses étaient agréées, aussi bien par le parlement britannique que par les états-généraux de Hollande, les Russes, comme on vient de le voir, se mettaient en mouvement à l'heure dite, et il n'y avait plus, semblait-il, qu'à les attendre et à les payer.

Mais ce fut justement le paiement qui, au moment où il fallait le réaliser, vint à manquer à la dernière heure. Quelle ne fut pas la surprise du nouveau secrétaire d'État, le duc de Bedford, quand il vit arriver un nouveau messenger qui n'était autre que le frère du premier, Charles Bentink, porteur cette fois d'une seconde lettre du prince d'Orange à son beau-père, conçue sur un ton très différent. — « La république, y était-il dit, épuisée par une longue guerre, et devant penser avant tout à son salut, avait à peine de quoi pourvoir sur ses propres ressources au paiement de ses propres troupes; bien moins encore pouvait-elle se charger de fournir à des subventions extraordinaires pour l'entretien des auxiliaires étrangers : elle se reconnaissait donc impuissante à faire face à ses engagements si l'Angleterre ne lui venait en aide par un prêt montant au chiffre, considérable pour le temps, d'un million de livres sterling. Ce fut une consternation générale. Pas le moindre soupçon de ce nouveau sacrifice à faire n'avait été donné au parlement dans le discours royal d'ouverture, et Pelham, dont l'office était de diriger le parti ministériel à la chambre basse, déclara qu'il lui était impossible de s'y représenter avec une nouvelle carte à payer. Son frère, Newcastle, le premier ministre, essaya vainement de l'y décider, et le roi lui-même courba la tête en disant :

« Chesterfield m'avait bien dit, il y a six mois, que tout finirait ainsi (1). »

Quelle était donc à La Haye même la cause de ce changement de langage? La déplorable pénurie du trésor était-elle réelle, et en ce cas comment n'avait-elle pas été prévue? N'était-ce au contraire qu'un prétexte suggéré par la recrudescence des sentimens jaloux que le stathouder éprouvait plus que jamais contre Cumberland? L'annonce de l'arrivée de ce beau-frère auquel il portait des sentimens si peu fraternels, venant prendre encore une fois le commandement, sous ses yeux, avait-elle porté son impatience à un véritable degré d'exaspération? S'était-il, par suite, subitement dégoûté de soutenir une lutte où il n'aurait, cette fois encore, que le rôle ingrat de spectateur, tandis que tous les honneurs, s'il y en avait à recueillir, seraient attribués à un rival? C'est la supposition de M. d'Arneht, qui paraît avoir trouvé dans la correspondance de l'envoyé autrichien à Londres des motifs de la justifier; quoi qu'il en soit, la déception n'en était pas moins cruelle.

Que faire? comment continuer la guerre quand les anciens alliés se dérobaient par une faiblesse subite aux engagemens pris envers les nouveaux? Comment arrêter la marche des Russes? Comment s'en passer dans la lutte nouvelle? Mais comment les laisser venir sans les payer? Le premier qu'on dut aviser de ce mécompte, ce fut Cumberland à qui il fallut remettre au moment où il s'embarquait ce qu'il appela dans un violent accès de colère le *honteux* papier apporté par Bentink. Ce fut lui qui fut chargé de représenter au stathouder l'impossibilité absolue où était l'Angleterre de dépenser un sou de plus pour le paiement des Russes et la nécessité où elle se verrait, si la demande était maintenue, de tendre sans délai à la conclusion de la paix.

— « Votre altesse royale, lui écrivait Newcastle sur un ton résigné et contraint, aura la bonté de parler sérieusement sur ce sujet au prince d'Orange et au greffier, et de leur faire comprendre qu'il serait impraticable de fournir même la moindre partie de la somme qu'ils demandent et surtout de leur faire sentir le déshonneur dont la république se couvrirait si elle ne pouvait fournir elle-même cette somme pour un objet aussi nécessaire que le paiement des troupes qu'elle s'est engagée à soutenir avec une extrême insistance de la part du stathouder lui-même: quelle idée se ferait-on de la faiblesse du gouvernement de Hollande, et pour tout dire aussi de son imprudence à s'engager dans des dépenses si considérables sans pouvoir en payer la première échéance? Quelque

(1) *Pelham administration*, t. I, p. 297 et suiv. — Chesterfield, *Correspondance*, t. III, p. 251.

raison qu'eût Sa Majesté de ne pas s'attendre de la part de la république à une telle défaillance si contraire à ses assurances répétées, le fait n'est que trop évident, et la nécessité n'en résulte que trop clairement de mettre un terme aussitôt que possible à ces dépenses dont le poids, par le fait d'une partie de nos alliés, devient chaque jour plus lourd pour Sa Majesté. Par ce motif, Sa Majesté désire que vous examiniez avec le stathouder quelles nouvelles instructions il conviendrait de donner aux ministres d'Aix-la-Chapelle afin de mettre à profit les dispositions que pourrait avoir la France de terminer la guerre à des conditions tolérables. » — « Ce sont les Hollandais eux-mêmes, écrivait de son côté le duc de Bedford, qui commencent à pousser des cris pour la paix, en confessant leur absolue incapacité de continuer la campagne, et il devient nécessaire pour l'Angleterre, dont la situation n'est pas beaucoup meilleure que celle de la Hollande, de tenir aussi un langage pacifique. »

Des instructions dans le même sens furent envoyées à lord Sandwich qui dut les recevoir avec d'autant plus de surprise qu'il avait quitté Londres sous une impression bien différente (1).

Un avis plus important encore suivit de près ce premier avertissement donné au chef désigné de la nouvelle campagne. Naturellement le parti pacifique du ministère anglais ne perdait pas un jour pour mettre à profit un revirement si inespéré, et entre Paris et Londres les communications n'étaient jamais ni complètement interrompues, ni difficiles à rétablir. Aussi Sandwich ne tarda pas à être informé que, par un intermédiaire qu'on ne lui nommait pas, on s'était assuré des dispositions du cabinet français. On savait par là de source certaine, lui dit-on, que toutes les propositions faites, l'automne précédent, par le maréchal de Saxe seraient maintenues. Le plénipotentiaire français n'avait donc pas à prendre l'initiative d'en faire de nouvelles; mais il aurait ordre de prêter l'oreille à toutes les conversations même particulières et secrètes que l'envoyé britannique voudrait engager avec lui sur ce terrain (2).

Un secret n'est pas aisément gardé quand les résolutions sont

(1) Newcastle à Cumberland, Bedford à Pelham. — *Pelham administration*, p. 390 et 400. — D'Arneth, t. III, p. 359-380. — Parmi les motifs que M. d'Arneth prête à la détermination subite de la Hollande, il fait figurer un projet qui aurait été formé par le roi d'Angleterre, au cas où les alliés seraient rentrés en possession des Pays-Bas, d'y constituer une principauté indépendante pour son fils le duc de Cumberland. Ce voisinage aurait paru intolérable au stathouder.

(2) Newcastle à Cumberland, 18 mars 1748. — *Pelham administration*, p. 400. — Je n'ai pu découvrir ni au ministère des affaires étrangères, ni au Record office, par quel intermédiaire les deux cabinets de Londres et de Versailles furent mis en relations en ce moment et comment le ministère français eut connaissance des dispositions nouvelles du ministère britannique.

prises par des corps délibérans et quand une presse curieuse est aux aguets pour surprendre le bruit de leurs débats. — « Je ne puis vous cacher, écrivait encore Newcastle à Cumberland, que le secret de cette déplorable affaire est déjà ébruité, et que la nature de la commission apportée par Bentink comme l'emprunt qu'il nous demande dans son mémoire sont des faits parfaitement connus et de telle manière qu'on ne peut douter que l'indiscrétion vienne de la Hollande. » — Le cabinet de George II non plus n'était pas un lieu sourd et les dissentimens de ses conseillers avaient leurs échos dans tous les couloirs parlementaires. Le résultat fut que l'envoyé autrichien ne tarda pas à être informé, ne fût-ce que par le bruit public, que le vent avait tourné dans les régions ministérielles, et qu'il n'en fallut pas davantage pour qu'il fit parvenir à sa souveraine le pressentiment d'une défection à laquelle elle ajouta d'autant plus aisément foi qu'elle l'avait toujours redoutée.

En effet, depuis la trahison un instant consommée du roi de Sardaigne (que, par prudence, elle avait feint d'ignorer, mais dont au fond de l'âme elle gardait mémoire et rancune), convaincue également et avec raison que l'Angleterre avait été confidente, sinon complice de cette perfidie, l'altière princesse vivait dans des soupçons continuels sur la bonne foi de ses alliés. Son imagination était hantée par la pensée que, soit avec l'Espagne, soit avec la France, on en viendrait à traiter encore une fois en dehors d'elle, et à disposer de ses intérêts sans la prévenir ni la consulter. On a vu avec quelle jalouse inquiétude elle avait surveillé la rencontre de Puisieux et de Sandwich à Liège, et quelle hâte elle avait mise à envoyer au commandant de son armée de Flandre les pouvoirs nécessaires pour s'y faire admettre à tout prix et y prendre part, même sans y être convié. Depuis lors, elle n'avait pas appris avec moins d'ennui qu'un Irlandais catholique, officier supérieur au service d'Espagne, était venu à Londres et avait été reçu à plusieurs reprises par les ministres. A la vérité, on l'avait informée de cette tentative de négociation particulière qui, d'ailleurs, n'aboutissait pas, les prétentions de l'Espagne (qui n'allaient à rien moins qu'à se faire restituer Gibraltar) étant trop exagérées pour être sérieusement mises en délibération. Mais elle n'était nullement sûre qu'on lui eût tout dit et que les offres repoussées dans ces termes excessifs ne fussent pas mieux agréées si on arrivait à les réduire à des conditions plus acceptables. Bref, elle s'attendait à quelque surprise dont elle n'envisageait pas, sans effroi, les conséquences (1).

(1) La mission de l'officier irlandais Wall, à Madrid, dont il est question à plusieurs reprises dans les correspondances de cette époque, est une affaire aussi mystérieuse

Car, une chose était certaine, elle le savait, c'est que, soit de la France, soit de l'Espagne, la paix ne pouvait être obtenue qu'au prix d'un établissement sérieux assuré en Italie au frère de Ferdinand VI, au gendre de Louis XV. A cet égard les deux cours de la maison de Bourbon étaient intraitables. C'était le nœud de toutes les négociations engagées et qu'aucune n'avait réussi jusque-là à résoudre : c'était la condition *sine qua non* de tout espoir de conciliation. Dès lors, dès qu'on prononçait le mot de paix, toute la question était de savoir aux dépens de qui serait accordée cette concession indispensable? Qui, de l'Autriche ou du Piémont, en ferait les frais? Le nouvel apanage créé pour un infant ou un Bourbon serait-il détaché des possessions soit anciennes, soit récemment acquises de la maison de Savoie, ou des domaines que la fille de Charles VI gardait encore au-delà des Alpes? Or, si l'Angleterre traitait seule et en secret, Marie-Thérèse savait d'avance par plus d'une épreuve déjà subie à qui seraient demandés les sacrifices. La faiblesse connue de l'Angleterre pour le roi de Sardaigne, l'intimité constante des deux cabinets de Londres et de Turin, et les procédés déjà employés plus d'une fois envers elle ne lui laissaient d'avance aucun doute. Deux fois déjà n'avait-elle pas vu l'envoyé anglais lui mettre le couteau sur la gorge, tantôt pour arracher sa signature au traité qui cédait la Silésie à la Prusse, tantôt pour lui faire acheter, au prix de lambeaux détachés du Milanais, le concours si peu solide de Charles-Emmanuel? Elle voyait donc se préparer encore cette fois une troisième répétition de la même scène. On lui apporterait encore un traité tout fait, tout signé, où on aurait stipulé d'avance et en son nom des cessions auxquelles, ne pouvant résister à elle seule, bon gré, mal gré, elle devrait consentir. Ce serait alors une véritable duperie aussi ridicule que douloureuse : tout le monde, sauf elle, aurait gagné à la guerre, et ceux qui en auraient tiré le meilleur lot, ce seraient le perfide Frédéric, qui ferait consacrer par l'assentiment de l'Europe entière le fruit de ses attentats, et le volage Emmanuel, qui garderait, en abandonnant la lutte, le prix dont on l'avait payé pour la soutenir (1).

que compliquée dont je n'ai pu réussir, mais dont il n'y a pas grand intérêt à pénétrer le fond. Ce fut, en effet, l'objet d'une méfiance égale à Paris et à Vienne. La France, à qui l'Espagne avait fait connaître l'envoi de cet agent secret, ne se fiait pas complètement à la sincérité de cette confidence et soupçonnait que Wall pouvait avoir quelque instruction cachée dont on ne lui parlait pas. Marie-Thérèse, de son côté, bien qu'avertie du fait même de la mission, n'ajoutait que médiocrement foi au compte que le ministère anglais lui en rendait. Des deux parts, on soupçonnait quelque piège. (Voir *Correspondance d'Espagne, passim*, décembre 1747 et janvier 1748. — Ministère des affaires étrangères.)

(1) Voici comment un excellent observateur, l'ambassadeur de Venise à Vienne, rend compte, dès le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, de la crainte que l'impératrice ne

Cette crainte s'emparait d'autant plus facilement de son esprit qu'il ne manquait pas, à côté d'elle, d'habiles conseillers pour l'exploiter. C'était le sujet des entretiens et des constantes incitations de l'envoyé saxon à sa cour, agissant sous l'inspiration de son ministre, le comte de Brühl; car Brühl, on l'a vu, était toujours possédé du désir d'éloigner l'Autriche de l'Angleterre pour opérer ensuite un rapprochement avec la France, dont il rêvait d'être le médiateur. La tentative, deux fois essayée d'abord avant la paix de Dresde, et ensuite après le mariage de la dauphine, avait échoué par l'effet soit des préjugés de d'Argenson, soit de l'inexpérience et des hésitations de son successeur. Mais Brühl n'en avait pas désespéré et ne cessait pas d'y travailler. Les inquiétudes auxquelles il sut que l'impératrice était en proie lui donnaient une occasion naturelle de revenir à la charge. Il n'était pas malaisé de lui faire sentir que, si la paix devenait indispensable, il était plus facile d'obtenir, sur le point le plus délicat et qui lui tenait le plus au cœur, une issue favorable de la France que de l'Angleterre. A Versailles, nul engagement ni d'amitié, ni d'honneur avec le roi de Sardaigne, et les armes françaises étant encore maîtresses du comté de Nice et de la Savoie, il y avait dans ces provinces conquises soit une place à trouver pour la dotation de l'infant, soit un moyen d'échange pour obtenir un équivalent dans quelque autre partie des possessions piémontaises. Bref, le vrai moyen d'empêcher l'Angleterre de faire dans l'ombre, par un coup d'adresse et d'autorité, une paix tout à son profit ou à celui de son allié favori, le roi de Sardaigne, c'était d'être prêt d'avance à lui rendre la pareille et à la gagner de vitesse à la dernière heure par un arrangement direct avec la France. En tout cas, la précaution était bonne à prendre comme moyen défensif en cas de surprise. Ces représentations, faites avec adresse et persistance, ne pouvaient manquer de faire leur effet sur l'esprit déjà troublé de l'impératrice, et Brühl se crut bientôt assez sûr de n'être pas désavoué pour engager son représentant à Versailles à reprendre, avec le ministère français, les pourparlers au point où Richelieu les avait laissés l'été précédent. Le comte de Loos avait même déjà eu, à ce sujet, de mystérieux entretiens avec Puisieux quand

cessait de concevoir au sujet d'une entente secrète de l'Angleterre, soit avec la France, soit avec l'Espagne. Après avoir mentionné la présence à Madrid de l'agent secret Wall dont je viens de parler : « A quel point, ajoute l'ambassadeur, la suite de cette affaire a troublé l'esprit de l'impératrice, il serait difficile de le dire; avec quelque apparence de sincérité que la cour de Londres ait rendu compte des communications qu'elle avait reçues, elle n'en a pas moins immédiatement cru que la grande œuvre de la paix se fera à Londres, que cette cour conviendra des conditions principales avec la France et l'Espagne et qu'elle n'aura qu'à les ratifier au congrès. »

le bruit répandu du changement d'humeur survenu dans le cabinet britannique vint donner à l'éventualité dont la princesse s'était toujours méfiée une apparence à la fois plus prochaine et plus menaçante.

A partir du jour où ces nouvelles dispositions de la cour d'Angleterre lui furent connues, tout indique que l'impératrice n'hésita plus. Elle comprit avec sa perspicacité accoutumée que du moment où la Hollande demandait grâce et où l'Angleterre lâchait pied, la coalition était de fait rompue, et la paix, à laquelle personne ne croyait encore autour d'elle, lui apparut comme une nécessité devenue inévitable : le tout était d'arriver à temps pour qu'elle pût en régler les conditions elle-même, au lieu d'attendre qu'elle n'eût plus qu'à souscrire à celles qu'on lui apporterait déjà arrêtées sans sa participation et à son insu. Sans doute après le mauvais accueil qu'avaient reçu, à Dresde, dans un moment douloureux, ses propositions presque suppliantes, elle s'était bien promis de ne plus prendre l'initiative d'un rapprochement avec la France ; depuis lors elle avait toujours attendu qu'on vint la chercher. Mais le souvenir de l'humiliation qu'elle avait éprouvée alors s'était effacé avec la chute du ministre qui la lui avait infligée, et l'âme la plus inflexible ne peut nourrir tous les ressentimens à la fois : les injures récentes atténuent toujours, quoi qu'on fasse, l'impression laissée par les injures passées. Que tout réussit cette fois encore à Frédéric qui l'avait spoliée, à Emmanuel qui l'avait trahie, à l'Angleterre qui s'appêtait à se jouer d'elle, c'était là maintenant la blessure que ne pouvait supporter son orgueil royal, et en promenant ses regards autour d'elle, elle ne voyait dans l'isolement où elle allait tomber que la France qui pût l'en préserver. Elle entra donc avec sa décision accoutumée dans la voie que Brühl lui avait indiquée, et Puisieulx ne tarda pas à s'apercevoir que la démarche était sérieuse, à l'insistance du langage tenu par le représentant saxon à Versailles, et à la netteté des propositions que cet agent se déclara autorisé à lui faire (1).

(1) Je dois confesser qu'en attribuant la résolution prise à ce moment par Marie-Thérèse d'entrer sérieusement en négociation avec la France au revirement opéré dans les dispositions du ministère anglais, je fais une supposition qui me paraît fondée sur des indices très vraisemblables, mais dont je ne puis donner une preuve absolument certaine. J'éprouve ici l'embarras que j'ai déjà signalé et qui tient à l'irrégularité et à la lenteur des correspondances à cette époque. Quand deux faits se passent sur deux théâtres différens à des époques très rapprochées, il est impossible de savoir précisément lequel a précédé et par conséquent a déterminé l'autre. C'est le cas des deux résolutions analogues prises à Vienne et à Londres et consistant à traiter directement et à l'insu l'un de l'autre avec la France. Mais les textes que j'ai cités précédemment montrent quelle inquiétude Marie-Thérèse éprouvait, et depuis longtemps, de se voir délaissée par l'Angleterre, et il ne me paraît pas possible que

D'après le rapprochement des dates, il semble que ces communications faites au nom de la cour de Vienne durent se rencontrer à Versailles jour pour jour et presque heure pour heure avec les démarches de même nature faites par le ministère anglais. Quelle situation pour un ministre des affaires étrangères de France, s'il eût été doué d'une hauteur d'esprit suffisante pour la comprendre et en tirer parti ! La paix lui était offerte par les deux puissances encore nominalemeut unies contre nous, à l'insu et au préjudice l'une de l'autre, se disputant en quelque sorte à la porte de son cabinet à qui obtiendrait de lui la première et la plus favorable audience. Rien n'était plus flatteur, on aurait pu même dire plus divertissant. Mais il semble que Puisieulx, que cette bonne fortune inespérée prenait par surprise, en fut plus ébloui que satisfait. Les offres de Marie-Thérèse, en particulier, lui causaient un trouble qui allait jusqu'à l'effroi. Quand le comte de Loos, ministre saxon, vint les lui transmettre, à peine le laissa-t-il achever. « Mais que dira la Prusse ? s'écria-t-il. Et si l'accommodement que nous pourrions négocier n'est pas du goût de l'Angleterre, ne croyez-vous pas que le roi de Prusse serait capable de se laisser entraîner par elle et de prendre la place de l'impératrice contre nous ? — Je pense, ai-je répondu (écrit Loos au comte de Brühl), que ce pourrait peut-être être un artifice inventé par le roi de Prusse pour vous faire peur ; mais ce prince est trop clairvoyant pour ne pas voir qu'il n'aurait pas plus tôt pris le parti que vous dites que la Silésie serait en proie à l'impératrice-reine. Croyez-moi, ne vous arrêtez pas à de telles menaces. Le roi de Prusse sait parfaitement bien qu'il a plus besoin de vous que vous n'avez de raison de le ménager. » — Puis, dans un entretien suivant, Loos s'enhardit jusqu'à représenter que l'alliance qu'il était chargé d'inaugurer était une affaire d'avenir qui pourrait survivre à la guerre terminée et que les cours catholiques de Versailles, de Vienne et de Madrid devraient rester unies dans une attitude défensive, de nature à faire face aux cours protestantes de Londres et de Berlin.

De telles vues, qui renfermaient bien un assez juste pressentiment des nécessités futures, dépassaient la portée du courage,

son ministre à Londres, toujours très bien informé et la tenant avec soin au courant de ce qu'il était mieux que tout autre à portée de savoir, ne l'ait pas avertie de très bonne heure du changement de dispositions du cabinet anglais. Comment ne pas croire alors que cette connaissance, confirmant d'anciens soupçons, ait été la cause déterminante de la résolution prise par l'impératrice ? Je préfère cette supposition à celle de M. d'Arneth, qui pense que l'impératrice fut principalement portée à cette démarche par la crainte de voir Frédéric intervenir une troisième fois dans la lutte. Ce serait la supposer trop ignorante des intentions certaines et parfaitement connues où était Frédéric de rester neutre.

sinon de l'esprit de Puisieux. Pendant que Loos les développait, il regardait en quelque sorte avec crainte autour de lui pour s'assurer qu'aucune rumeur indiscreète n'en portât l'écho à Berlin. — « Il importe, répétait-il, que rien ne transpire de nos entretiens secrets et que le roi de Prusse n'en ait pas le moindre vent. » — Effectivement, aucune précaution n'était négligée, car les conversations avaient lieu à nuit close, dans un lieu écarté, et les courriers qui faisaient route entre Dresde et Versailles étaient censés apporter de petits présents, des bijoux, des objets de toilette ou de petits vases de porcelaine de Saxe qu'échangeaient entre elles la dauphine et la reine sa mère (1).

La négociation ainsi engagée, bien que s'avancant par ces chemins couverts, marcha avec la promptitude et la décision qui caractérisaient toutes les résolutions de Marie-Thérèse. Prenant hardiment l'initiative de parler la première, elle envoya au comte de Loos un projet de préliminaires de paix, en quinze articles, rédigé sous ses yeux, avec un pouvoir en règle pour les signer. Disons tout de suite que ce projet renfermait deux concessions véritables de la part de Marie-Thérèse. En premier lieu, l'interminable question de l'établissement réclamé pour la maison de Bourbon en Italie devait être réglée par l'attribution faite à l'infant des duchés de Parme et de Plaisance. A la vérité, de ces deux duchés, l'un, celui de Plaisance, avait déjà été cédé à Charles-Emmanuel par le traité de Worms; l'autre, celui de Parme, n'appartenait à la maison d'Autriche que depuis l'extinction de la famille Farnèse survenue à une date très récente. De plus, l'une et l'autre province n'étaient cédées qu'à titre de fief, devant faire retour à l'empire si Philippe venait à mourir sans enfans mâles, ou à être appelé au trône de Naples ou d'Espagne. En outre, l'impératrice déclarait se désintéresser de toutes les questions qui ne regardaient que l'Angleterre, et elle offrait même, si la France ne pouvait obtenir du cabinet britannique le maintien du rétablissement des fortifications de Dunkerque, de lui céder elle-même la petite ville de Furnes pour assurer de ce côté la clôture de sa frontière septentrionale.

On ne peut nier que c'était là une manière très large d'entrer en matière. D'où venait donc à une souveraine jusque-là si jalouse de ses droits cette facilité inattendue? Le secret en est révélé par deux dispositions peu apparentes, l'une placée dans le document lui-même et l'autre dans une annexe secrète. La première porte que, sauf les modifications indiquées et moyennant la restitution réciproque de toutes les autres conquêtes, tout sera remis en Italie *dans l'état antérieur à la guerre*. C'était déclarer en termes assez nets qu'à

(1) Loos au comte de Brühl, 27 janvier, 7-14 février 1748. (Archives de Dresde.)

l'exception du petit duché de Plaisance, qu'on voulait bien transférer à l'infant, on tiendrait pour nulles et non avenues toutes les autres cessions de territoire bien autrement larges faites au roi de Sardaigne par le traité de Worms et qui n'allaient à rien moins, on peut se le rappeler, qu'à détacher des possessions autrichiennes près d'un tiers du Milanais. L'impératrice, en effet, n'avait jamais cessé de soutenir qu'un tel sacrifice ne pouvait être consenti par elle qu'en échange de la promesse qui lui était faite de la délivrer de toute rivalité de la maison de Bourbon en Italie et de lui assurer ainsi un dédommagement proportionné à ses pertes. Du moment où cet avantage ne peut plus lui être assuré et où elle se voit elle-même forcée d'y renoncer, elle se prépare à prétendre (et elle a toujours fait d'avance cette réserve) que la donation est nulle, comme tout contrat dont la condition n'est pas remplie et dont la clause résolutoire est énumérée. Elle entend rentrer dans la pleine propriété de son bien, ou plutôt se maintenir en possession, car la plus grande partie du territoire cédé étant occupée militairement par ses armées, une fois la paix faite avec la France, ce ne seraient ni les vaisseaux de l'Angleterre, ni les troupes bien inférieures du roi de Sardaigne qui l'en feraient sortir (1).

Et voici maintenant la seconde disposition qui, celle-là reléguée dans un appendice occulte, tout à la fin du projet, semble véritablement le *post-scriptum* mis au bas de la lettre par la main même de l'impératrice :

« Quoique Sa Majesté l'impératrice, reine de Hongrie et de Bohême, soit très éloignée d'enfreindre au traité de paix de Dresde, en cas que Sa Majesté le roi de Prusse s'y tienne exactement, néanmoins il a été convenu que de même que dans les articles préliminaires signés aujourd'hui, il est fait abstraction des intérêts dudit prince et de la garantie de la Silésie, il en sera encore fait abstraction dans le traité de paix définitif à conclure (2). »

De la combinaison de ces deux textes on voit ressortir avec évidence la véritable intention de l'impératrice : ce qu'elle cède d'un côté, elle veut le retrouver ailleurs et même avec avantage. Elle entend reprendre aujourd'hui ce qu'elle a abandonné en Italie et se réserve la liberté plus tard, quand l'occasion sera favorable, de

(1) La prétention de Marie-Thérèse à faire dépendre la validité du traité de Worms de l'exécution de la promesse qui lui était faite de la délivrer de la présence de la maison de Bourbon en Italie, qui ne paraissait pas justifiée aux historiens précédents, l'est aujourd'hui par la publication de deux articles secrets de ce traité, qui n'a été faite que dans ces derniers temps par un recueil tiré des archives de la maison de Savoie et mis au jour en 1836. (D'Arneht, t. II, p. 525.)

(2) Vitzthum, *Geheimnisse des Sächsischen Cabinets*, t. I, p. 192, 193. D'Arneht, t. III.

regagner ce qu'elle s'est laissé arracher en Allemagne, et pour atteindre à ce double but, elle veut acheter de la France, par la paix qu'elle présente à sa signature, sinon son concours matériel, au moins son assentiment facile et la promesse de la laisser faire. Elle veut surtout l'empêcher d'entrer dans aucun engagement qui la contrarie! Inoffensive en apparence, cette prétention est pourtant plus considérable, et si la France y consent, pourra la mener plus loin qu'elle n'a l'air, car c'est un premier pas dans une voie nouvelle; c'est l'abandon de toute la politique traditionnelle qui a toujours tendu à l'abaissement de l'Autriche sur tous les théâtres. Si ce n'est pas encore la rupture avec Frédéric, c'est du moins une complète séparation d'intérêts, c'est le démenti donné à la maxime favorite de d'Argenson qui proclamait que, la conquête de la Silésie fût-elle le seul résultat de la guerre, c'était pour la France un avantage personnel qu'elle n'aurait pas encore payé trop cher.

Quelque grands que fussent les sacrifices que Marie-Thérèse croyait s'imposer à elle-même par ses avances, elle ne pouvait assurément s'attendre à ce que tout fût agréé du premier coup, ce qui eût été, je crois, sans exemple en diplomatie! Mais le ministre français, de son côté, quand le projet lui fut communiqué, avait, pour demander le temps de la réflexion, deux motifs dont l'un au moins pouvait être très franchement exprimé. N'était-il pas nécessaire de faire connaître, sinon les termes, au moins le fond de l'arrangement offert à l'Espagne, qui ne pouvait manquer de trouver un peu mince le lot attribué au frère de son roi, et qu'on aurait quelque peine à y ramener à une condition si modeste? Il ne fallait pas s'exposer de la part de cette cour fantasque et capricieuse à quelque éclat d'irritation et d'amour-propre qui, cette fois encore, comme dans plus d'une occasion précédente, aurait à la fois tout révélé et tout compromis! Une autre raison plus grave qu'on ne pouvait pas dire tout haut, mais à laquelle on eût été inexcusable de ne pas penser, commandait à Puisieux de faire attendre sa réponse avant de s'engager par un assentiment précipité. C'était bien de connaître et de tenir en quelque sorte par écrit le fond du cœur du cabinet autrichien; mais le cabinet anglais avait fait savoir que lui aussi était animé d'intentions pacifiques. A la vérité, il parlait d'une façon plus vague, mais son ambassadeur arrivait chargé d'instructions confidentielles qui y donneraient plus de précision. C'eût été une souveraine imprudence de se prononcer avant de connaître et de pouvoir mettre en balance les termes offerts de part et d'autre. Puisieux, sagement conseillé par son premier commis, l'abbé de La Ville, prit le parti très sensé de remettre lui-même, pour expédier à Vienne, un

projet portant avec les communications autrichiennes des différences assez sensibles pour que le retard parût naturel, pas assez cependant pour qu'il fût décourageant et ôtât l'espérance d'un accord définitif. Ainsi, aux duchés italiens assignés à l'infant on proposait de substituer la Savoie, fief de l'empire également, et d'une contenance à peu près égale, mais que l'Espagne paraissait préférer et dont en fait elle était déjà en possession. Quant au droit de réversion en cas de descendance du prince ainsi avantage, on faisait remarquer que, la loi salique n'ayant jamais eu vigueur dans la famille royale d'Espagne, la prévision ne devait avoir d'application qu'au défaut de toute postérité, aussi bien féminine que mâle. Enfin un modeste agrandissement était réclamé en Allemagne pour l'électeur palatin, fidèle allié de la France. Questions de détail dont, le principe une fois accordé, une discussion aimable pouvait aisément faire justice.

Le temps s'écoulait cependant et l'ouverture du congrès ne pouvait être indéfiniment retardée. Avant que le contre-projet français fût parvenu à sa destination, le plénipotentiaire autrichien avait dû se mettre en route, et il était déjà arrivé dans une terre qui lui appartenait sur les bords du Rhin. Cet envoyé n'était autre que le même comte de Kaunitz dont Maurice avait autrefois reconnu à Bruxelles l'habileté conciliante et à qui sa souveraine témoignait dès lors une confiance qu'elle devait lui continuer pendant près d'un demi-siècle. Kaunitz était suivant toute apparence l'inspirateur des préliminaires autrichiens et il ne craignait pas de déclarer que cette pièce était un chef-d'œuvre dont l'envoi était un coup de maître. Marie-Thérèse ne crut donc pas pouvoir mieux faire que de lui renvoyer tous les documens, réponse et réplique, en l'engageant à entrer en conversation, dès son arrivée sur le théâtre du congrès, avec l'agent français, pour ne paraître en scène, s'il était possible, qu'après s'être mis d'accord avec lui (1).

Singulier rôle, en vérité, qu'était chargé de remplir dans cette réunion solennelle l'envoyé qui allait porter la parole au nom de la France! En apparence, il se présentait pour faire face à deux grandes puissances unies contre nous par le lien d'une hostilité commune. En réalité, il allait avoir dès le premier jour à devenir le confident, je dirai volontiers le confesseur, de leurs désirs, de leurs secrètes pensées et des desseins qu'elles nourrissaient à l'insu l'une de l'autre; et comme, épuisées déjà par leurs efforts communs, elles ne pouvaient songer à soutenir une lutte isolée, il était aisé de prévoir que le choix qu'il ferait entre elles serait décisif et qu'elles

(1) D'Arneth, t. III, p. 350-352. — Contre-projet français rédigé par l'abbé de La Ville. (*Correspondance d'Autriche*. — Ministère des affaires étrangères.)

l'avaient ainsi constitué, sans le savoir, arbitre de leurs différends. Je ne crois pas que jamais plus étrange fortune soit échue dans les annales diplomatiques à un négociateur. Restait à savoir si celui à qui elle tombait en partage était bien l'homme capable d'en tirer tout le parti qu'une politique habile pouvait s'en promettre. C'est ce qu'à l'épreuve on allait savoir.

Après quelques hésitations entre plusieurs noms mis en balance, le plénipotentiaire désigné pour se rendre à Aix-la-Chapelle fut le comte de Saint-Séverin d'Aragon, que nous avons déjà rencontré dans ce récit, et qui avait rempli avec convenance la mission ingrate d'assister à Francfort à l'élection de l'époux de Marie-Thérèse. Issu d'une vieille famille napolitaine, Saint-Séverin n'était Français que par une adoption assez récente. Cette origine, quand sa nomination fut connue, donna lieu à des appréciations différentes. « Quoi ! disaient les rivaux à qui on l'avait préféré, un Italien ambassadeur, quand un Allemand et un Danois sont déjà maréchaux de France ! La France ne trouve donc plus que des étrangers pour la servir ! » — D'autres se plaisaient, au contraire, à rappeler que l'Italie était la terre classique de la diplomatie, et en tout temps la patrie des fins politiques. Le jugement le plus sévère fut naturellement celui que d'Argenson enregistrait, d'un ton chagrin, dans son journal. Pour lui, Saint-Séverin n'est qu'un *fourbe, méchant, bilieux, emporté, qui a escroqué sa réputation d'habileté; c'est un traître d'Italien, sujet de la reine de Hongrie*, « qui lui livrera les intérêts qu'il est chargé de servir. » — « On veut se perdre, s'écrie-t-il, on se perdra. » — On sera peut-être plus près de la vérité en s'en tenant à l'impression médiocrement favorable que Kaunitz avait rapportée plus tard de ses relations avec lui : — « C'est, disait-il, une quintessence de finesse italienne francisée, sans être pourtant sorcier (1). »

Ce qui est certain, c'est que Saint-Séverin, malgré cette finesse dont il allait donner plus d'une preuve d'une loyauté douteuse, ne devait pas jouer dans cette réunion solennelle (la dernière de celles qui ont réglé l'état de l'ancienne Europe) un rôle qui ait mis son nom dans l'histoire à côté de ceux des père Joseph, des Servien et des d'Avaux. Il est vrai que les ministres dont il devait exécuter les volontés ressemblaient encore moins à Richelieu et à Mazarin.

DUC DE BROGLIE.

(1) *Journal de d'Argenson*, t. v, p. 148, 176. — D'Arneth, t. III, p. 478.

---

# PARNELL

## SES AMIS ET SES ENNEMIS

---

ESSAI DE PSYCHOLOGIE POLITIQUE.

---

Il y a, pour les grands acteurs du théâtre de la politique, deux manières de finir. S'ils vivent très longtemps, ils subissent, de leur vivant, l'inévitable stage d'oubli; ils traversent la région pâle et crépusculaire qui précède le grand jour de l'histoire. S'ils meurent jeunes, en pleine action, on ne les laisse point dormir dans leur tombe. On promène leurs restes comme un drapeau : heureux si on ne s'en fait point, dans la bataille, un bouclier ou un projectile! Hamlet sent de la pitié pour cette argile qui fut César et qui sert à crépir un mur ou à boucher un tonneau. Mais il y a pire que cela, et le plus triste emploi qui puisse échoir à un mort est celui de cadavre politique.

C'est ce qui arrive aujourd'hui à Parnell. On aurait cru que le parnellisme, comme toutes les concentrations politiques formées non autour d'une idée, mais autour d'un homme, devait se dissoudre promptement après la disparition de son chef et que les deux fractions du *home-rule* se réconcilieraient aux funérailles du grand *leader*. C'était mal connaître cette terre de discorde, cette race vouée aux discussions stériles, chez qui les rancunes ont la vie plus dure que les principes. Donc, la querelle est plus âpre que

jamais, envenimée qu'elle est par une question d'argent. De tous côtés pleuvent les démentis, les insultes, les coups. Les deux légendes de Parnell, celle du bien et celle du mal, s'exagèrent jusqu'à l'absurde. Criminel ou martyr, Judas ou Jésus-Christ. Les révélations se succèdent, obscurcissent les faits qu'elles veulent éclairer. Quiconque l'a approché, fût-ce un instant, se croit le droit d'avoir des réminiscences, nous promet le « vrai Parnell » et se borne à mettre sur les lèvres du mort son opinion propre ou ses passions personnelles.

Le moment ne semble donc pas encore très propice pour appliquer à Parnell les procédés de la méthode historique. Cependant, pour quiconque réfléchit, cette confusion même d'opinions et de sentimens, ce chaos auquel il avait arraché l'Irlande et où elle retombe, montre bien la place immense qu'il a tenue dans l'histoire de ces quinze dernières années et met en relief les termes de l'énigme à résoudre. Qu'y eut-il de rare et d'extraordinaire dans cet homme qui ne savait rien, qui n'était point né tribun ni orateur, qui était arrivé à l'âge de trente ans sans avoir conscience de lui-même? Quel fut son secret pour discipliner et conduire cette Irlande, naïvement et incurablement anarchique, dont il n'avait ni les mœurs, ni les goûts, ni la religion, ni le génie, pas même l'accent ou le visage, dont le sang ne coulait point dans ses veines? Et encore, quel fut son secret pour intimider ces Anglais auxquels jusqu'ici personne n'a fait peur?

Peut-être le problème ne sera-t-il jamais entièrement résolu. Mais le drame est là qui attire, ce drame où personne n'introduira plus de variantes et dont nul ne peut changer le dénouement. Pendant que le souvenir en est vivant et l'émotion encore vibrante, ne veut-on pas revoir ensemble ces scènes qu'on a contemplées isolément, les revoir dans une succession rapide, dégagées de ces mille actions indifférentes et inutiles, de ces longs et froids entr'actes que l'existence ordinaire met dans l'intervalle des grands momens? Ne veut-on pas s'en donner le spectacle total, à cette heure où le présent et le passé ne sont pas encore bien distincts, où l'intensité, le frémissement de la vie, se nuancent et se tempèrent déjà de la calme tristesse des destinées accomplies?

## I.

Les Parnell sont une vieille famille du Cheshire, si vieille que leur généalogie se perd dans la fable. Des juifs de la tribu de Juda,

chassés de leur pays après la ruine du Temple, en seraient a souche. Il ne s'en faut de guère que ces juifs ne se trouvent petits-fils de David et cousins de la sainte Vierge, comme certain duc espagnol. Établis dans le pays de Galles, ils prennent le nom de Tudor. Un beau gentilhomme de cette famille plaît à Madame Catherine de France, fille d'Isabeau de Bavière et veuve du roi Henry V : de cette fantaisie et de cette mésalliance naît une race qui donne cinq souverains à l'Angleterre. Les Parnell seraient une branche, aînée ou cadette, de la famille.

Comme ils s'étaient compromis, au temps des troubles, en embrassant la cause du parlement, ils se trouvèrent dans une situation gênante quand le roi revint. C'est pourquoi ils allèrent s'établir en Irlande, dans le *queen's county*. Là, naquit en 1679 Thomas Parnell, qui fut célèbre par ses vers et par ses liaisons avec les beaux esprits du temps de la reine Anne. Thomas Parnell est l'auteur d'un petit poème intitulé *l'Hermite*. Que de fois je l'ai relu ! C'est ce qu'on a écrit, au xviii<sup>e</sup> siècle, de plus étrange et de plus profond sur l'irritante et douloureuse énigme de la vie. A la dernière ligne, le chrétien impose silence au pessimiste, mais non pas sans nous avoir laissé savourer l'exquise amertume de son doute qui est allé jusqu'au blasphème.

Ce Thomas Parnell mourut archidiacre de Clogher et sans enfans. Il laissa sa fortune à ses neveux. Alors se succèdent deux ou trois générations de juges, honnêtes gens, aux mains pures et aux cœurs droits. Le dernier, sir John Parnell, joua son rôle dans cet essai de liberté qui signala la fin du siècle. Le peuple lui donna un beau surnom : l'Incorruptible. Chancelier de l'Échiquier dans le parlement Grattan, il combattit jusqu'à la dernière heure l'acte d'Union. Par ce moyen, il perdit sa place et garda son surnom.

Le fils de sir John, Henry Parnell, siégea au parlement anglais, où il fut chargé par O'Connell de la défense des intérêts catholiques. Successivement ministre de la guerre et payeur-général des Forces, il fut créé pair d'Angleterre sous le nom de lord Congleton. Il avait un neveu, John-Henry Parnell, qui, après avoir passé par Cambridge, voyagea à travers le monde et rencontra, en Amérique, une jeune fille dont il devint amoureux. C'était la fille de l'amiral Stewart, qui s'est illustré, en 1815, par des combats extraordinaires, dans la campagne navale contre les Anglais. Stewart était un homme de mer de la vieille race, inaccessible à la fatigue et à la peur. Des muscles d'athlète sous un mince volume ; une force concentrée et disciplinée. Son autorité était terrible, et pourtant on ne l'a jamais vu en colère. Il haïssait les Anglais. Le peuple, qui l'adorait, l'appelait le vieux Côtes de Fer. A quatre-vingt-trois

ans, quand son pays fut menacé, il demanda à reprendre du service : « Je suis, disait-il, aussi jeune que jamais. » Il survécut encore dix ans et mourut nonagénaire. Le père de Charles Parnell a épousé la fille de cet homme-là, et l'on comprend pourquoi je me suis arrêté un moment devant cette figure étonnante.

John-Henry Parnell avait ramené sa jeune femme dans sa propriété d'Avondale, en Irlande, au comté de Wicklow. C'est là que naquit, en juin 1846, le futur *leader*. Pendant que le petit Charles jouait sur les pelouses d'Avondale, la famine ravageait l'Irlande, mais il ne pouvait ni voir ni comprendre. A six ans commençait son éducation, qui fut tout anglaise. Des mains d'un *tutor*, il passe à celles d'un autre. A quoi bon des noms et des dates qu'aucun souvenir précis ne vivifie? La générosité et l'orgueil, une qualité et un défaut qui se marient très bien, apparaissent d'abord en lui. Certain jour, à neuf ans, il donne superbement des ordres pour abreuver et héberger un peuple de valets et de cochers qui se morfondent dans la cour et que son père, plus Anglais qu'Irlandais, a oubliés. Il apprend, au milieu de ses camarades, à insensibiliser sa vanité, à ne pas entendre les insultes. L'âge venu, il va à Cambridge, y passe un an fort obscurément, en revient sans avoir pris aucun diplôme. Sa mère raconte aujourd'hui aux reporters que Charles a montré, de bonne heure, de grandes facultés; mais il ne faut pas en croire cette pauvre femme, dont les années et l'infortune ont troublé les souvenirs. Le jeune Parnell a été un écolier et un étudiant médiocre. Le fait est constant et nécessaire à établir. Il prouve combien nous trompons les enfans en donnant la première place aux talens qui sont des maladies, à l'imagination, à la mémoire, à l'affinement nerveux de la sensibilité artistique. Charles Parnell n'avait rien lu. Sa tête, très saine, était vide de littérature. Il n'avait de goût que pour les mathématiques, surtout pour la mécanique et pour ses applications. Il ne voyait dans l'art que la reproduction des choses. « Imitez, disait-il, une théière, une marmite plutôt que de copier, après mille autres, la copie d'une copie de Raphaël. »

Il revint à Avondale et commença d'y mener l'existence d'un gentilhomme campagnard, auprès de sa mère et de ses sœurs. On les croyait douées: l'une noircissait du papier et l'autre barbouillait de la toile. Lui-même s'inclinait volontiers devant leur supériorité. « Ce sont les femmes, disait-il à un de ses amis, qui ont l'intelligence de la famille. » Bien des années après, en pleine gloire, un *Magazine* ayant imprimé sous son nom un essai de sa sœur Fanny, il s'indignait de la supercherie et s'écriait : « C'est bien trop bon pour moi ! »

Une miniature le représente à l'âge de vingt ans, en costume de

lieutenant de milice, grand, svelte, l'air timide et un peu sauvage. Il pratiquait passionnément et adroitement tous les sports : le saut, la nage, le cheval, le canotage, la chasse et la pêche. Les montagnes de Wicklow n'eurent pas de recoin si solitaire et si perdu qu'il ne l'eût exploré.

J'ai parcouru ces montagnes à une époque où le monde ne savait pas encore le nom du maître d'Avondale. Ce ne sont pas des beautés saisissantes, c'est plutôt le charme lent, mélancolique, pénétrant de certaines femmes qu'on ne peut quitter. Lorsque, pour passer de la vallée de l'Avonbeg dans celle de l'Avonmore, on s'élève en contournant les pentes du Lugnaquilla, tapissées de fougères roussies et de bruyères rose pâle, on croit entrer dans je ne sais quel monde naïf et reculé où fleurit encore la vie primitive. Près de là, au nord, se creuse la gorge de Glendalough, toute pleine de ruines et toute peuplée de fantômes, un des endroits les plus délicieusement tristes qu'il y ait au monde. Les eaux grises du petit lac sont toujours silencieuses. Aucun vent ne les effleure; aucune vie ne s'agite dans leurs profondeurs ou ne chante sur leurs bords. Pourquoi? la légende l'explique par un drame. Saint Kevin, l'anachorète, avait établi sa couche dans un creux de rocher, vertigineuse et inaccessible retraite qui, de haut, dominait le lac. L'amour sut y monter. Une nuit, le solitaire vit Catherine aux yeux bleus qui l'attirait de la main et du regard. Saisi d'une sainte fureur, il la précipita. Charles Parnell dut visiter le lieu et entendre le récit. Mais quand la femme vint troubler sa vie, il avait oublié la légende de Glendalough.

Ce pays porte à la somnolence mentale, à la rêverie, mais Parnell ne rêvait jamais. Il songeait aux richesses minières de la montagne, peut-être aux gisemens aurifères dont parle une autre légende, moins innocente que celle de saint Kevin. Un moulin, une usine, un cours d'eau à utiliser, un marais à dessécher, le perfectionnement de l'outillage agricole et industriel, voilà les sujets qui intéressaient son intelligence. Du passé de l'Irlande, il ne savait presque rien. Ce fut un vieux garde-chasse, nommé Hugh Gaffney, qui lui donna ses premières leçons d'histoire. Comme ces derniers chouans qu'on trouvait encore dans nos campagnes de l'ouest il y a quarante ans, et que leurs petits-fils écoutaient en frissonnant, Gaffney racontait au jeune Parnell ce qu'il avait vu en 98, au temps de la rébellion. Voici une des scènes auxquelles il avait assisté. « Il y avait un rebelle. On l'avait pris. On l'avait condamné à être attaché à l'arrière d'une charrette et fouetté jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Le commandant des Anglais, un colonel Yeo, trouva que la peine était trop douce. Il décida que l'homme

recevrait les coups de fouet sur le ventre au lieu du dos. On l'a donc traîné depuis le moulin jusqu'à la vieille guérite de Rathdrum. Je l'ai vu fouetter; j'ai entendu ses cris. Il hurlait: — Colonel Yeo! colonel Yeo! Par pitié! Qu'on me tue! — Non, disait le colonel. L'homme râlait, ses entrailles sortaient. A la fin il s'est tu. Il a rendu l'âme là où vous êtes... Oui, ils ont fait ça, les Anglais! »

Le soir, après la chasse, dans sa *shooting-box* d'Aughavenna, le jeune Parnell, à son tour, répétait ce récit à ses amis. Et, pendant qu'ils pâlassaient d'horreur et de colère, lui restait calme. Peut-être le crurent-ils indifférent. Ils ne savaient pas qu'il y a, dans certaines âmes, au plus profond, une pitié grave et froide comme la justice. Il est d'ailleurs difficile de dire où et quand commença sa vocation. Thomas Power O'Connor, son ami, son collègue et le plus intelligent de ses biographes, dit justement: « Comment déchiffrer un homme qui ne s'ouvrait guère et ne s'étudiait point? » C'est pourquoi, en ces longues années d'obscurité, son histoire intérieure est lettre close. Mais les événemens qui coïncidèrent avec sa vingtième année ne pouvaient manquer de faire impression sur son esprit. Après les horreurs de la famine, les misères de l'émigration, le soulèvement avorté de la « Jeune Irlande, » et la comédie parlementaire des hypocrites successeurs d'O'Connell qui aboutit à un scandale financier et à une trahison politique, l'Irlande était paisible comme la mort. Beaucoup de gens bénirent le fenianisme, qui vint troubler cette paix funèbre, très semblable à celle que Tacite nous a fait connaître. *Ubi solitudinem faciunt pacem appellant.* Les fenians nous paraissent des criminels ou des fous: l'imagination irlandaise en fit des héros et des martyrs. Pour des femmes qui ont lu des romans, cacher des proscrits est une émotion de haut goût. Les châtelaines d'Avondale s'y adonnèrent avec enthousiasme, et le jeune Parnell vécut plusieurs années dans cette atmosphère de sentimens exaltés, sans s'associer toutefois, par aucun acte, à la politique des conspirateurs.

En 1870, le parti irlandais se reconstitua sur le terrain parlementaire, ce qui donnait aux modérés le pouvoir de tenter quelque chose pour leur pays. Mais ce parti manquait de tout, de lumières, de courage, de cohésion et surtout d'argent. Au moment des élections générales de 1874, Parnell eût voulu se présenter comme candidat au parlement pour le comté de Wicklow. Mais il était alors haut shérif, comme son père l'avait été avant lui, et le gouvernement refusa d'accepter sa démission. Redevenu libre sous le ministère Disraëli, il s'offrit pour disputer la circonscription de Dublin au colonel Taylor, auquel le nouveau cabinet venait de donner un emploi et qui, en conséquence, était soumis à la réé-

lection. Le comité du *home-rule* hésitait à agréer ce jeune homme de vingt-huit ans qui n'avait ni passé, ni promesses, mais qui appartenait à la classe des landlords et qui portait un vieux nom respecté. Ce fut Arthur Sullivan qui le présenta au public dans une réunion tenue à la Rotonde. Le candidat prit la parole. Pâle, une sueur froide au front, il bégaya à demi-voix un certain nombre de phrases presque inintelligibles que couvrirent miséricordieusement quelques tristes bravos de complaisance. Ses amis échangeaient une grimace et un haussement d'épaules. Si celui-là entrait au parlement, ce ne serait que pour y voter en silence. Le pauvre garçon avait prononcé son premier et son dernier discours : Parnell *single speech!*

Le jour de l'élection arriva et Parnell fut battu à plates coutures. Néanmoins, il s'obstina et, l'année suivante (1875), une vacance s'étant produite dans le comté de Meath, il réussit à se faire élire.

## II.

Lorsqu'un soir de la fin du printemps, Parnell vint prendre sa place à Westminster, pas une tête ne se retourna pour regarder cet inconnu qui allait se perdre dans les rangs de la députation irlandaise. Cette députation comptait plus de trente conservateurs inféodés à Disraëli. Sur soixante-sept *home-rulers* nominaux, la moitié n'était que des whigs déguisés. Les autres, les patriotes proprement dits, guettaient une place ou croyaient avoir fait assez pour l'Irlande en appuyant, d'un vote indolent et platonique, la proposition d'autonomie, présentée chaque année par leur parti et chaque année repoussée par le parlement. On donnerait une idée beaucoup trop favorable encore de la députation irlandaise en disant qu'elle était divisée en trois tronçons. En réalité, il y avait dans ces trois partis autant de groupes que d'individus. On disait communément qu'il n'y avait pas deux députés irlandais qui fussent en assez bonnes relations pour s'adresser la parole, et il y avait du vrai dans cette plaisanterie.

Le chef des *home-rulers*, Isaac Butt, était un avocat et un ancien professeur d'économie politique. Conservateur d'origine, whig par circonstance, il vénérât Disraëli et imitait Gladstone, même quand il était obligé de les combattre. Habile orateur, bon tacticien, il tombait dans le faible des manœuvriers, qui est de croire les parlemens, comme les armées, faits pour la manœuvre, et le « bien

joué » le consolait d'avance du néant des résultats. Les mille irrégularités d'une vie livrée aux passions avaient mis le désordre dans sa fortune, et il s'épuisait, sans y réussir, à mener de front le métier ruineux de *leader* parlementaire et le métier lucratif d'avocat d'affaires. Le matin du jour où la dissolution du parlement fut prononcée, en 1874, les recors l'arrêtaient pour dettes, et ses amis politiques, presque aussi pauvres que lui pour la plupart, avaient grand'peine à le tirer de prison. Dans sa jeunesse, il avait écrit des romans et des vers. Vieilli et malade, à l'approche de la mort, dont il avait peur, la faculté imaginative se réveillait pour le torturer; quoique protestant, il se cuirassait de médailles et de scapulaires. A la fois modeste et jaloux de son autorité, sympathique aux jeunes gens et dédaigneux des nouvelles méthodes, il inspirait plus de pitié et d'admiration que de respect et d'obéissance.

Ce qui manquait surtout à Isaac Butt, c'était la haine de l'Anglais. Cette haine est naturelle et nécessaire à un *leader* de l'Irlande. Malgré les attaches libérales, cette haine, tenue en échec par la religion ou par la prudence, ne s'éteignit jamais au cœur d'O'Connell et parfois elle en jaillissait comme un jet de flamme. Par exemple, dans son discours de Mallow, lorsque, saisi d'une fureur soudaine, il s'écriait : « Que sommes-nous donc, pour qu'on nous refuse l'égalité? Est-ce que nous n'avons pas le courage des Anglais? Nous laisserons-nous traiter comme des esclaves? Nous laisserons-nous piétiner, écraser sous leur talon?.. Ah! moi, du moins, je vous le jure, ils ne m'écraseront pas!.. Ou, s'ils m'écrasent, ce sera mon cadavre, ce ne sera plus moi, l'homme vivant! » C'était moins un discours qu'un monologue tragique, une scène de drame : de la douleur, de la rage, du désespoir, un sentiment dont on souffre parce que la poitrine humaine est trop étroite pour le contenir. Ce sentiment puissant et terrible, Isaac Butt ne l'a jamais éprouvé. Il lui naissait sur les lèvres des métaphores conciliantes comme celles-ci : « Que l'étoile de la constitution britannique brille sur l'Irlande : elle deviendra pacifique et prospère. » Un tel homme ne pouvait devenir le maître de l'âme irlandaise.

Parnell alla s'asseoir auprès d'un député nommé Biggar. C'était un petit homme, d'âge moyen, de mine vulgaire, qui avait été et était encore marchand de comestibles à Belfast. Il était entré depuis un an dans le parlement où il s'était signalé par ses excentricités. Comme son commerce souffrait de son absence, il se trouvait trop pauvre pour dîner au buffet du parlement; les reporters s'amusaient à « filer » le bonhomme jusqu'à la porte d'un petit cabaret voisin où il mangeait à bon compte. Lorsqu'il demandait la parole,

pour attirer l'attention du président, il agitait son chapeau comme on fait à Londres lorsqu'on veut héler un cab. Sa voix, affligée d'un enrouement chronique, eût rappelé à un Français notre traditionnel Jean Hiroux. Il hurlait ses violences à voix basse, en sorte que les insultés étaient obligés de s'approcher de lui et se faisaient un cornet acoustique de leurs mains arrondies autour de leurs oreilles pour ne rien perdre de ses injures.

Il avait pour compère un certain major O'Gorman, sorte de géant à voix de stentor, qui embellissait ses prodigieux discours de citations classiques et de chansons populaires, avec de grands gestes, de grands mots et un inimitable accent de terroir. Comme les comiques en vogue, il n'avait qu'à paraître pour faire rire, et son dos immense, en croupe de montagne, n'était pas moins amusant que sa physionomie. Lequel était le plus irrésistible ? Le major vu de face ou le major vu de dos ?

On se moquait franchement d'O'Gorman. En ce qui touche Biggar, le sentiment était mélangé de gaité, d'impatience et de mépris. On rappelait à satiété la boutique d'où il sortait ; on affectait de renifler autour de lui un relent de charcuterie et de porc salé. On le croyait sans danger parce qu'il était mal élevé. « Ce n'est pas un gentleman, » disait-on volontiers. Le mot, en ce temps-là, avait encore beaucoup de force ; il équivalait à une condamnation sans appel. Les Anglais ont infiniment de peine à prendre au sérieux un homme qui se fâche ou qui a des façons vulgaires. Aussi, dans ces jours d'indolence et d'insolence où les tories régnaient sans rien faire et où Disraëli déployait sa « magistrale inertie » (*masterly inactivity*), Biggar et O'Gorman jouaient-ils au parlement le rôle que jouent, dans une troupe de *music hall*, les grotesques irlandais. Un fou rire courait le long des bancs, à droite et à gauche lorsque le petit Biggar trottait à côté du grand O'Gorman, faisant trois pas pour une enjambée du major, et que tous deux traversaient ainsi le parquet de la chambre pour courir à un vote où personne ne les suivait.

Et cependant, M. Biggar n'était rien moins que l'inventeur de l'obstructionnisme, cette redoutable machine de guerre qui a fait plus pour l'Irlande que les sarcasmes de Swift, plus que l'éloquence de Grattan et d'O'Connell, plus que la guerre civile, la famine et la dynamite, et qui, par surcroît, a presque paralysé la vie parlementaire et le progrès social en Angleterre depuis quinze ans. L'idée de M. Biggar était simple. « On nous tient prisonniers à Westminster : rendons la vie impossible à nos geôliers. L'Angleterre nous empêche de faire nos affaires ; empêchons-la de faire les siennes. » La tactique se dévoila pour la première fois dans la

séance du 30 juillet 1874, où M. Biggar parla cinq heures de suite contre le *coercion bill*. Dès lors, ce jeu ne cessa plus. Le point était de traîner jusqu'à quatre heures et demie le mercredi, jusqu'à minuit et demi les autres jours de la semaine : passé cette heure, on ne pouvait plus mettre en discussion de nouvelles mesures devant le parlement. Harasser les ministres de questions, demander à tout propos et hors de propos l'ajournement de la chambre, introduire des amendemens et des contre-amendemens sans fin furent les moyens employés chaque soir. En une nuit, le seul major O'Gorman provoqua dix-sept votes, et il ne faut pas oublier que, pour voter, les membres du parlement doivent sortir tous de l'enceinte et y rentrer un à un (1). M. Biggar, ayant appris que le petit garçon d'une gardienne de *workhouse* venait voir sa maman tous les jours à cinq heures et qu'il était fortement soupçonné de prendre le thé avec elle, demandait au ministre quelles mesures il comptait prendre pour connaître la vérité et mettre fin à cet abus, s'il existait. Dès que le nombre des membres présens tombait au-dessous de quarante, il avertissait le président et le sommait de lever la séance ; ce qui obligeait les députés à quitter précipitamment leur dîner pour garnir les banquettes. Un autre jour, il remarquait « la présence de plusieurs étrangers dans la chambre. » Or, à cette époque, la publicité des séances, tolérée depuis un siècle et plus, n'avait encore été légalisée par aucun acte du parlement. Force était d'obéir au règlement et de faire évacuer les tribunes, y compris celle où siégeait le prince de Galles. Quelle impertinence ! Quel scandale ! M. Biggar restait impassible sous les reproches. Tous les moyens étaient bons pour gaspiller le temps des législateurs. On se rappelle peut-être, dans un récit célèbre de Jules Verne, ce correspondant de journal qui, pour ne pas perdre son tour au télégraphe, expédie à Londres les premiers versets de la *Genèse*. Le député de Cavan était capable d'en faire autant et de réciter le contenu du *Blue-book* des vingt dernières années plutôt que de lâcher la parole.

C'est cet homme-là que Parnell choisit pour voisin et pour initiateur. Une amitié invraisemblable s'établit entre le maître et l'élève, entre le marchand de salaisons et le jeune homme élégant dont la redingote révélait la coupe savante des grands tailleurs et dont la boutonnière exhibait toujours une fleur rare. Biggar expliqua à Parnell son vaste et minutieux programme de taquineries, ainsi que le but à atteindre. Leurs armes se trouvaient dans les règles mêmes du parlement, dans cet inextricable pêle-mêle de précédens,

(1) C'est à peu près le mode de votation du sénat romain, *pedibus ire in sententiam alicujus*.

d'ordres du jour, de résolutions, de procédures contradictoires qui avaient successivement tout permis et tout défendu. « Comment apprendre les règles du parlement? — A force de les violer. — Mais comment parler quand on ne sait pas, quand on ne peut pas, quand toute parole dite en public est un effort et une souffrance?— Rien de plus simple. On prend les premiers mots venus. Le verbe suit son sujet, entraîne l'attribut. Essayez. Deux choses seulement sont nécessaires et ces deux choses, à le bien prendre, n'en sont qu'une : Haïr les Anglais et mépriser l'opinion. Il faut se garder d'être juste ou généreux, ne jamais prêter une bonne pensée à ses adversaires, n'en jamais accepter la réalisation. Au lieu d'aller vers eux la main ouverte, il faut les attendre le poing fermé. Et il faut encore être insensible au respect humain; il faut être de pierre sous la moquerie et de bronze sous l'insulte. »

Telles ne furent pas, sans doute, les propres paroles de M. Biggar, mais tel était le sens de ses leçons. Parnell s'enrôla dans la petite phalange obstructionniste. Je trouve à grand'peine la trace de son début, tant il passa inaperçu. Pour parler, il choisissait de préférence l'heure du dîner. Notre parlement français, malgré ses alternatives d'agitation et de calme, ne peut pas donner la moindre idée des variétés d'aspect de la chambre des communes, qui se transforme trois ou quatre fois dans une même soirée, se vide, se remplit, se vide de nouveau pour se remplir encore et offre, à une demi-heure d'intervalle, la solitude, le sans-façon, l'intimité d'une discussion à demi-voix dans une grande salle déserte, puis le murmure orageux ou le silence haletant et le frémissement électrique d'une foule entassée où l'émotion surabonde et où les passions sont montées au comble. A sept heures et demie du soir, c'est l'endroit le plus tranquille de Londres. Heure bénie pour les débutans et les timides. Parnell en usa largement et s'y aguerrit. C'est là qu'il apprit non l'éloquence, non l'art fascinateur qui tient du comédien, du chanteur et du poète, mais l'usage de penser tout haut et debout, *of thinking on his legs*, comme disait Brougham. Avec lui, l'obstructionnisme cessa d'être une farce. De celui-là, on ne pouvait pas dire, comme du père Biggar, que ce n'était pas un gentleman. Petit-neveu d'un pair d'Angleterre, un vieux sang anglais coulait dans ses veines, un sang qui s'était mêlé, disait-on, à celui des rois. Dans sa voix, pas la moindre trace de ce *brogue* irlandais qui met en joie le parlement anglais comme fait, à notre tribune, l'accent de Tarascon. Sur sa figure, pas un trait du *facies* irlandais, ni la vigueur bestiale et sournoise du Finn, ni l'œil gris bleu du Celte, au fond duquel danse toujours une étincelle de gaieté ou de poésie. Son geste sobre, ses traits pâles, finement sculptés, sa barbe et ses

cheveux un peu rares, son mince poignet d'aristocrate, tout en lui sentait la race, racontait plusieurs générations de vie noble et pensante. Rire de lui ? Personne n'y songeait. Ce masque tragique où s'immobilisait un froid dédain, crispé de haine à certains momens rapides, inspirait de tout autres sentimens, des sentimens qu'il n'était pas toujours agréable d'éprouver et contre lesquels on protestait comme on pouvait. « Avec cette figure-là, disait quelqu'un, Parnell ne peut mourir que sur l'échafaud. » Il ne s'agit point de l'échafaud vulgaire où l'on traîne les scélérats, mais de l'échafaud politique qui est une tribune, un piédestal, presque un autel, d'où un Algernon Sidney, un lord Russell parle à la pitié et à l'admiration des siècles. On croyait voir ce beau visage couché sur le billot, la tête séparée du tronc, d'un seul coup de hache, montrée aux assistans par un bourreau vêtu de rouge : « Ainsi périssent les ennemis de l'Angleterre ! » Et un peuple en larmes se précipitait pour recueillir quelques gouttes de ce noble sang. J'affirme que plus d'un a évoqué ce spectacle en pleine chambre des communes, les soirs où parlait Charles Parnell.

Ceux qui liront ses discours y retrouveront un sens ferme et droit, un esprit pratique, je dirais opportuniste si le mot n'avait été affreusement galvaudé, de la simplicité, de la clarté, toutes les qualités politiques, une seule qualité oratoire, celle que les Romains appelaient *gravitas*. Encore vient-elle du caractère plutôt que de l'esprit. Son prestige résidait-il dans l'action ? Chez lui, elle était nulle. Lorsqu'on le félicitait d'être orateur, il refusait cet éloge : « Ce qu'on fait bien, disait-il, on le fait avec plaisir. Or je déteste parler. » En effet, il n'a pas prononcé un seul discours sans avoir à se vaincre lui-même, sans avoir à dompter la timidité qui lui serrait la gorge. Sa figure ne trahissait rien de cette lutte ; mais ceux qui étaient placés derrière lui voyaient frémir la main qu'il tenait repliée derrière son dos ; ils voyaient ses ongles en labourer la paume avec une convulsive énergie. Peut-être est-ce cette tension même qui donnait à ses moindres paroles un je ne sais quoi de hagard, de farouche, et comme une sévérité émouvante.

Orateur, il ne l'était point, il ne l'a jamais été à la façon des O'Connell, des Gambetta, des Castelar ou des Disraëli et des Jules Simon. Il ne pouvait ni causer, ni chanter, ni vaticiner. Il n'eut ni les effusions passionnées, ni l'envolée poétique, ni le torrent oratoire, ni les curieuses trouvailles de mots, ni les académiques bonnes fortunes d'expression, ni la familiarité spirituelle et conteuse. Dans tous ses discours pas un trait, pas une anecdote, pas une image, rien qui fasse appel au sentiment et à l'imagination, c'est-à-dire aux qualités que les Saxons reprochent aux Celtes, depuis

six cents ans, comme des défauts. Rien que des idées justes, avec des documens à l'appui. « Lorsqu'il parlait des souffrances de l'Irlande, il ressemblait, nous dit un témoin, à un professeur qui fait une démonstration. » Pour expliquer son pouvoir, je suis tenté d'écrire que les Anglais le trouvaient plus Anglais qu'eux. Mais il y avait quelque chose de plus : un phénomène de magnétisme qu'il appartient peut-être aux physiologistes d'étudier. Ses noirs regards, d'ordinaire froids et morts, jetaient par instans des effluves ; de toute sa personne émanait une volonté. Parnell était un dompteur.

Je ne puis le montrer, chaque soir, entrant dans la cage et aveuglant les fauves de ses phrases cinglantes. Mais je prendrai une soirée caractéristique, celle du 25 juillet 1877. Il s'agissait d'un bill sur l'Afrique du Sud, triste loi qui préparait les échecs et les hontes des années suivantes : Isandula, Majuba-hill. Parnell parlait depuis longtemps au milieu des interruptions impertinentes, des conversations et des toux affectées. Ses paroles avaient déjà été relevées et censurées ; elles avaient fait l'objet d'une motion du chef de la majorité. C'était l'honnête et sympathique Stafford Northcote qui, comme tous les hommes très doux, se fâchait à tort, quand par hasard il se fâchait. Ce soir-là, énervé, à bout de patience, il guettait un faux pas, un mot violent de l'orateur. Cependant, Parnell continuait, impassible, rapprochant du sort de l'Irlande celui de l'Afrique du Sud où l'Angleterre s'est introduite par fraude pour y exploiter une autre race. « Je viens d'un pays qui a éprouvé dans toute son étendue les inconvéniens de l'ingérence anglaise dans ses affaires intérieures, les conséquences de la cruauté et de la tyrannie des Anglais. C'est pourquoi je ressens une satisfaction toute particulière à entraver, à déjouer les intentions du gouvernement qui présente cette loi ! »

Ces paroles ne sont ni inconstitutionnelles, ni antiparlementaires. Ce fut, sans doute, l'accent, le regard, l'attitude de l'orateur qui les rendit provocantes. Comme il arrive dans les expériences de suggestion où le magnétiseur ordonne au patient de trouver dans l'eau pure la saveur du vin, Parnell voulut que le parlement vît dans ces simples mots une insulte intolérable, qu'il se cabrât sous une blessure imaginaire. En effet, tous les députés se dressèrent, en criant. On était en comité ; on rappela en hâte le speaker. Le chef de la majorité, perdant la tête, proposa de suspendre pour trois jours M. Parnell de ses fonctions de député « pour avoir paralysé l'expédition des affaires publiques et bravé le parlement. » M. Parnell avait le droit de s'expliquer. Les bras croisés, toujours dédaigneux, il fit remarquer que sir Stafford Northcote violait le règlement en introduisant une motion alors qu'une autre était déjà

soumise aux délibérations du parlement. Après quoi, il se retira posément, sans oublier de saluer le président, au milieu des bravos enthousiastes de la petite troupe des patriotes irlandais. Il alla se placer sur le premier banc d'une tribune et, de là, considéra avec un grand calme le bouillonnement, la vaine agitation, le désarroi physique et mental de ses adversaires. En effet, en y regardant de plus près, on avait reconnu que la phrase était inattaquable. M. Parnell avait énoncé une opinion historique sur le passé de la domination anglaise en Irlande. Il n'avait point manqué de respect à la chambre; il avait parlé seulement « d'entraver l'action du gouvernement. » Mais l'opposition fait-elle autre chose, et bien d'autres n'avaient-ils pas parlé de même avant lui? Il fallut s'avouer qu'on avait manqué de tact, d'intelligence, de sang-froid; il fallut reculer, laisser tomber la motion dans le vide. Le parlement dut subir la rentrée de M. Parnell, qui acheva son discours sans avoir rien rétracté.

Six jours après, eut lieu la dernière délibération sur cette loi de malheur. Les amis de Parnell et de Biggar se relayèrent pour faire durer le débat et provoquer de nouveaux retards par des amendemens et des votes incessans. Toute la nuit, ils parlèrent dans la sonorité d'une salle vide. Lorsque le soleil du matin vint éclairer ces visages blémis par l'insomnie, il n'y avait plus dans la tribune réservée aux spectatrices qu'une seule femme. C'était Fanny Parnell, dont le souffrant et énergique visage encourageait encore de là-haut la résistance de son frère et de ses amis. Il était deux heures de l'après-midi quand la petite bande s'avoua vaincue, comme se rend une infime garnison, longtemps bloquée par une puissante armée, après avoir brûlé sa dernière gargousse et mangé son dernier morceau de pain.

L'effet produit en Irlande fut immense. Trois semaines après la mémorable séance de vingt-six heures, Parnell faisait à Dublin une entrée triomphale (21 août). Dès l'année suivante, le gouvernement anglais, jusque-là si insensible aux revendications des Irlandais, faisait passer une loi sur l'éducation conforme aux indications de leurs représentans et essayait ainsi de se les rendre propices. La politique obstructionniste devenait déjà une politique de résultats.

Isaac Butt avait affecté de rire du mouvement. Puis il s'était fâché et avait solennellement excommunié les coupables, mais bientôt ses propres partisans l'avaient abandonné. La plupart étaient des quémandeurs de places; mais, pour occuper des positions lucratives sous le futur gouvernement Gladstone, il fallait d'abord être réélus, et pour être réélus, il fallait suivre le mouvement de l'opinion

populaire, adorer le soleil levant. « La mort dans l'âme, » ils se séparèrent d'un homme « si parfaitement aimable » et le laissèrent mourir dans la solitude, de douleur et d'épuisement. Avant de finir ainsi, il eut le loisir de méditer sur cette loi inexorable qui condamne à être trahis et insultés tous les *leaders* de l'Irlande, Grattan après Flood, O'Connell après Grattan, Butt après O'Connell, et qui ne devait pas épargner son heureux rival.

### III.

L'obstruction est une tactique ; elle n'est pas une politique. C'est la *land-league* qui fournit à Parnell et à ses amis le programme dont ils avaient besoin et pour lequel ils combattirent. Si Biggar est le véritable inventeur de l'obstructionnisme, la *land-league* doit surtout l'existence à Michel Davitt.

Vingt-cinq ans plus tôt, dans une des douloureuses années qui suivirent la grande famine, un pauvre fermier de la paroisse de Braid, dans le comté de Mayo, incapable de payer son loyer, était jeté hors de la maison dont il était tenancier. Les voici sur la route, sans asile et sans pain, l'homme, la femme et les petits enfans. Un de ces enfans était Michel Davitt. Supposons que nous soyons entrés ainsi dans la vie et essayons de nous figurer ce que nous aurions été. Alors, mais seulement alors, nous pourrions juger Michel Davitt.

L'enfant travailla dès qu'il eut la force et peut-être avant qu'elle fût venue. Il était employé à un moulin ; un accident le priva pour jamais de l'usage du bras droit. A onze ans, l'énergique petit manchot entra comme commis auxiliaire chez un libraire-papetier qui tenait un bureau de poste. Il fit son éducation comme il put en dévorant les livres de la boutique. Quand éclata le mouvement révolutionnaire de 1865, il s'y jeta avec passion. Comme il ne pouvait épauler un fusil, il portait les cartouches dans un sac, incapable de se défendre, mais fier de partager le péril. On l'arrêta plusieurs fois. De 1870 à 1877, il passa sept années consécutives en prison. Il y subit un régime très dur dont certaines rigueurs ne sont rien moins que la torture d'autrefois, hypocritement déguisée sous des noms modernes et décens. Mais il avait été à si rude école ! La misère fait paraître douce la prison. Davitt y était entré presque enfant ; il était homme quand il en sortit. La première main qui se tendit vers lui sur le quai de Dublin lorsqu'il y débarqua fut celle de Parnell. Davitt avait beaucoup réfléchi sur le passé

et l'avenir de son pays. Il observa, s'entretint avec les hommes les plus intelligens et les plus expérimentés en Irlande et en Amérique. De ces réflexions, de ces observations, de ces entretiens naquit en lui la conviction que la question irlandaise est avant tout une question agraire.

Il n'y a pour l'Irlande d'autre richesse que la terre. La loi tyrannique qui l'a exclue des bénéfices de l'Acte de navigation, les lois pénales contre les catholiques, les mesures prohibitives contre lesquelles protestèrent éloquemment et vainement Molyneux et Swift, ont tué dans l'œuf son industrie et son commerce extérieur. Une autre raison a empêché de se créer et de s'accroître la richesse mobilière, dont l'excès est un mal, mais dont l'absence est un danger encore plus grand, car elle seule prépare aux nations la réserve nécessaire, le fond accumulé dont elles vivent aux jours de révolution, de guerre ou de disette. Cette raison, c'est l'absentéisme, Comme l'humidité qui naît du sol, y retourne en pluie ou en rosée, ainsi doit faire l'argent. Or plus d'un tiers de l'argent produit par l'Irlande se dépense hors de chez elle.

La terre irlandaise doit nourrir le cultivateur et le propriétaire; elle doit faire vivre, de plus, le collecteur de fermages, ce personnage intermédiaire qu'on appelait autrefois le *middleman* et qu'a remplacé l'agent. Elle doit encore alimenter le créancier du domaine, le détenteur d'hypothèques, parfois très anciennes. Tel dont l'aïeul a laissé ses plumes entre les mains des usuriers du temps du prince-régent, ou a eu l'honneur d'entretenir, pendant deux ou trois saisons, une gentille actrice de Haymarket vers l'époque de la bataille de Waterloo, doit aujourd'hui jeûner avec les siens et faire travailler ses paysans pour expier les défaites du grand-père sur le turf ou ses triomphes dans les boudoirs de 1815. Et c'est pitié de voir ces quatre existences, l'aisance des uns, le pain des autres, le bonheur de tous, suspendus à une bonne ou à une mauvaise récolte.

Voici quelques chiffres, très simples, propres à rendre la question visible et tangible même à ceux qui redoutent ce genre d'études. La production agricole de l'Irlande se monte, dans les années très prospères, à environ neuf cents millions de francs. Six cents millions sont nécessaires pour assurer la subsistance des six cent mille familles de fermiers petits et grands. Les trois cents millions restans représentent le revenu du maître du sol, et cette somme coïncide précisément avec le chiffre du rendement maximum des pommes de terre. Or cette récolte est sujette à des variations terribles. Sans parler des années médiocres, elle est tombée à rien en 1846, en 1847, en 1879. En ce cas, c'est la gêne au châ-

teau ou la faim dans les chaumières ; quelquefois l'un et l'autre. Alors les propriétaires procèdent à des évictions qui leur coûtent cher et rendent irrévocable la ruine du paysan. Du moins, comme on dit, force reste à la loi.

Hé bien ! non, l'éviction sans compensation, — tout le monde le reconnaît aujourd'hui, — n'est ni juste ni légale. Ne regardons point ces faits avec les préjugés inhérens à notre législation sur les baux et les contrats et à toutes les habitudes qu'elles ont créées chez nous. Le fermier irlandais se considère et s'est considéré de tout temps comme quelque chose de plus qu'un locataire : il a son droit propre qui limite le droit de propriété. Le *landlord* n'est que le nu-propriétaire ; sa *rent* n'est pas un loyer, c'est une prime, une redevance, un tribut ou ce qu'il vous plaira. Il a livré la terre, rien que la terre au fermier. A celui-ci de cultiver, de fournir aux semailles et aux plantations, d'acheter des animaux, d'établir et d'entretenir l'outillage agricole, de conserver ou de construire, s'il y a lieu, les bâtimens d'exploitation. Il crée ainsi une valeur qui s'ajoute à celle de la propriété. Doit-il en être frustré ? Le bon sens et la coutume répondent que non. En Ulster, le « droit du tenant » est généralement admis ; dans les autres provinces, il n'existe qu'à l'état d'exception ; mais il est partout désiré et réclamé avec énergie.

Un de nos anciens ministres des affaires étrangères, un savant que tout le monde respecte, disait récemment à un reporter : « Que les Irlandais consentent à travailler, et voilà la question irlandaise résolue ! » Il y a du vrai dans cette parole sévère. Mais si l'éminent traducteur d'Aristote interrogeait un paysan de Kerry ou de Galway, ce malheureux lui répondrait : « Nous ne travaillons pas parce qu'aucun fruit de notre travail ne nous restera, parce que, plus nous améliorerons la terre par notre travail, plus on augmentera la *rent* et plus nous pâtirons. » De son côté, le *landlord* nécessaire fait un autre calcul. Il convoite les six cents millions qui font vivre les six cent mille familles d'agriculteurs indigènes. Il rêve une Irlande sans Irlandais, qui ne serait qu'une vaste prairie où paîtraient ses bœufs sans péril et sans gardien. Par les évictions, par l'émigration régulière, subventionnée et presque forcée, il a, pendant longtemps, cherché à atteindre ce résultat. Pendant longtemps aussi, le gouvernement anglais l'y a aidé de tout son pouvoir, qui est grand. C'est ainsi que l'Irlande s'est appauvrie et dépeuplée, que sa population est tombée de huit millions à cinq et que la superficie des terres ensemencées a diminué de moitié en quarante ans.

Cependant, à de rares intervalles, le parlement anglais avait

manifesté quelques velléités bienfaisantes. En 1849, avait été passé l'*Encumbered estate bill*, pour débarrasser, au moins, la terre irlandaise d'un des parasites qui la rongent, du créancier. L'intention était bonne, le résultat fut détestable. Les domaines grevés d'hypothèques furent vendus par autorité de justice et tombèrent aux mains des spéculateurs, qui n'avaient acheté que pour revendre plus cher, et qui, en attendant, se montrèrent impitoyables pour les fermiers. Le nombre des évictions augmenta d'autant. Puis, l'Angleterre se ravisa, revint aux traditions brutales du passé avec la loi Deasy, qui prenait, encore une fois, le parti du propriétaire contre le tenancier.

C'est en 1870 seulement que fut proposé par M. Gladstone et voté par le parlement le *land act* qui devait marquer une ère nouvelle pour les fermiers irlandais.

Cet acte donnait au *tenant right* de l'Ulster une consécration légale, et, par la clause à laquelle John Bright attachait son nom, ouvrait au paysan la perspective de devenir propriétaire. Et cependant le *land act* de 1870 échoua, comme avait échoué vingt ans plus tôt la loi sur les domaines grevés d'hypothèques. Pour quelle raison? Parce qu'il s'arrêtait à mi-chemin de toutes les réformes, parce qu'il ne protégeait pas les paysans contre l'augmentation de la rente. Le tenancier n'obtenait de compensation qu'en cas d'éviction arbitraire. Encore fallait-il qu'il intentât un procès à son maître. S'imagine-t-on ce que c'est qu'un procès pour un homme dont la ferme paie un loyer annuel inférieur à 200, ou même à 100 francs? Eût-il gain de cause, le paysan restait évincé; car comment admettre que le propriétaire, battu par lui devant la justice, s'empresserait de le rappeler sur son domaine? Quant à la clause de Bright, elle ne produisit que des désastres individuels. Lorsque le paysan, qui avait quelques réserves, voulut acheter sa terre, il trouva sur le marché, comme compétiteurs, les gros spéculateurs de la ville ou ces usuriers de village, qui sont, en tout pays, les pires sangsues des populations rurales. Il acheta à des prix fous et se ruina.

M. Butt enchérit sur les défauts du *land act* en proposant à son tour un projet de loi qui compliquait encore les formalités sous prétexte d'augmenter les garanties. Si ce projet eût été voté, le paysan du Connaught eût mangé sa dernière pomme de terre en frais de justice. Jusqu'en 1879, les amis de l'Irlande demandaient que le *tenant right* fût régularisé, consolidé, étendu à tout le pays; ils ne rêvaient, ne réclamaient rien au-delà. Quant au gouvernement de Disraeli, il déclarait, par la bouche de M. James

Lowther, le plus incapable parmi tous les incapables qui se sont succédé à la secrétairerie de l'Irlande, que, « dans ce pays, le problème politique n'avait rien à voir avec la question de la propriété foncière. »

C'est alors que Michel Davitt conçut son plan et fonda la *land league* pour le soutenir et l'exécuter. La *land league* n'était pas une société secrète; elle n'était révolutionnaire ni dans son but ni dans ses moyens. Rien de si public que son programme, et, j'ajouterai, rien de plus légitime. Si l'on relit aujourd'hui, de sang-froid, les anciennes circulaires et les premiers manifestes de cette ligue, répandus à travers l'Irlande et l'Amérique à des millions d'exemplaires, on reconnaîtra, et l'histoire dira, que ceux qui les ont écrits étaient d'honnêtes gens et des hommes d'État.

Ils proposaient une série de mesures provisoires propres à remédier aux souffrances. Eux aussi, ils voulaient garantir le fermier contre les caprices ou la rapacité des propriétaires. Mais ils voyaient plus loin et de plus haut. Le *tenant right* n'était qu'un palliatif, le débris d'un droit bizarre et suranné, une conception ambiguë et naïve, propre aux âges de bonne foi et d'ignorance, merveilleusement apte, dans le nôtre, à enfanter des procès. Le vrai principe, à leurs yeux, c'est que la terre doit appartenir à celui qui la cultive. C'est pourquoi Davitt et ses amis voulaient constituer un corps de paysans-propriétaires analogue à celui qui existe en France et qui en fait le pays le plus conservateur de l'Europe, le mieux abrité contre la révolution sociale. Et comment ce but serait-il atteint? Par la revendication violente des terres autrefois usurpées? Non, mais par le rachat graduel de la propriété, par un transfert légal dont les étapes et les moyens étaient minutieusement détaillés. Aucun appel à la violence ni aux souvenirs amers, beaucoup de documents, beaucoup de preuves, avec cette clarté irrésistible et cette simplicité puissante qui mettent les grandes idées à la portée de tous.

Pendant M. Parnell hésitait à s'enrôler parmi les fondateurs de la ligue, à lui donner son nom, déjà populaire. Il sentait que ce grand mouvement allait remuer l'Irlande jusqu'en son fond, jusqu'à la vase; il prévoyait des solidarités involontaires et de pesantes responsabilités. Si l'on persistait à refuser ces choses si justes, et que le peuple se soulevât, serait-il maître de l'arrêter? Et sur quel front retomberait la première goutte de sang répandue? Il songeait à toutes ces choses, mais n'en disait rien: assis dans un fauteuil, il fumait et écoutait en silence Michel Davitt exposer ses plans. A la fin, Parnell se leva, secoua la cendre de son cigare et dit: « Je le ferai... Je ne sais si je pourrai m'entendre avec

tous vos amis... N'importe : je le ferai, *I will do it.* » En effet, *il le fit*. Il semble même qu'à dater de ce jour il ait trouvé sa vraie mission, car il a plus d'une fois répété, dans le cours de sa vie : « Mon œuvre est de résoudre la question agraire et de rendre le sol de l'Irlande aux Irlandais. »

Pour alimenter cette puissante machine, il fallait de l'argent : Parnell alla en chercher en Amérique. Il s'adjoignit comme secrétaire Timothée Healy, qu'on voit ici apparaître pour la première fois. Petit-fils d'un maître d'école de Bantry, élève des frères de la doctrine chrétienne, commis à Newcastle, puis employé de commerce à Londres et correspondant d'une feuille irlandaise, c'est dans cette modeste situation que Parnell l'avait découvert et deviné. Ils parcoururent ensemble les États-Unis. Le champion de l'obstructionnisme fut admis à l'honneur de donner une conférence, à Washington, devant les membres du congrès. Partout on l'accлама; derrière lui il laissait des associations vivaces, affiliées à la *land league*, et auxquelles les plus humbles apportaient leur souscription. Réunies, ces oboles du pauvre formèrent un trésor. C'est depuis ce temps qu'il est devenu spirituel de dire, en Angleterre, que le sort de l'empire britannique est entre les mains des bonnes d'enfans et des garçons marchands de vin de New-York et de Chicago, comme autrefois celui de l'empire romain dépendait des barbares Ostrogoths ou Wisigoths. Ce mot fait passablement dans un article de journal, mais est-ce bien un argument ?

Averti que la dissolution se préparait, Parnell revint en hâte. Débarqué à Queenstown quelques jours avant les élections, il déploya une activité que ses amis eux-mêmes caractérisent de « diabolique. » Cinquante mille francs, fournis par la *land league*, formaient tout le budget électoral du parti. Avec ces faibles ressources, Parnell fit face à tout, se montra presque en même temps sur tous les points du pays, se présenta lui-même dans trois circonscriptions, où il fut élu. Aussitôt après les élections, cinquante et un députés se réunirent au *City-Hall* de Dublin, au milieu de cette attente anxieuse, de cette émotion de l'inconnu qui caractérise les commencemens de révolution. C'étaient des hommes nouveaux appelés à soutenir une politique nouvelle. On les regardait et ils se regardaient entre eux avec curiosité, comme durent se regarder, dans les rues de Versailles, les députés du tiers en mai 1789.

Ce qui manquait, dans cette assemblée, c'était la *gentry* campagnarde, cette classe de propriétaires qui, suivant l'idée anglaise, donnent seuls de la respectabilité et de la substance à un parti. Mais comment cette classe eût-elle été représentée parmi des hommes qui venaient la combattre et la déposséder ? Dans le

nombre, on aurait pu reconnaître des entrepreneurs de *Music-Halls*, certains grands cabaretiérs de Liverpool ou de Manchester, dont le patriotisme ne couvrait pas suffisamment les origines ; mais, en tête du groupe, marchait une élite de talens ou de caractères. Je citerai seulement les principaux : Gray, directeur du *Free-man's journal* et fils d'un des plus vaillans compagnons d'O'Connell ; Sexton, le journaliste, parti de bas, comme Healy, et, comme lui, obligé de gagner sa vie à l'âge de treize ans. Habile manieur de chiffres, doué d'une mémoire miraculeuse, d'une rare facilité d'élocution et d'une vigueur dialectique plus rare encore, Thomas Sexton allait prendre rang parmi les premiers orateurs du parlement. Près de lui, O'Connor Power, le statisticien du parti, qui avait passé sa jeunesse dans les bureaux du *War-office* et y avait pris les froids dehors d'un *gentleman* anglais. Une des figures les plus vivantes, les plus originales, assurément, c'était O'Kelly qu'entourait une sorte de légende héroïque. Il avait combattu au Mexique et en Algérie dans notre légion étrangère ; puis, il avait servi le fenianisme de toute son énergie. En 1870, le danger de la France le rappelait au secours de sa seconde patrie, et Paris le comptait parmi ses défenseurs. Ensuite on le retrouvait correspondant d'un grand journal américain dans l'île de Cuba, alors en révolte. Passant d'un camp dans l'autre, risquant vingt fois sa vie pour un renseignement, il avait réalisé, en plein xix<sup>e</sup> siècle, les admirables folies de d'Artagnan et de ses compagnons. Ce héros de quelque futur drame qu'écrira un Alexandre Dumas encore à naître, cet homme qui avait vécu plusieurs romans, touchait du coude un lettré paisible qui s'était contenté de les écrire. Historien, journaliste et conteur, Justin Mac-Carthy, le populaire auteur de *l'Histoire de mon temps*, avait, à seize ans, débuté comme reporter dans les dernières années d'O'Connell ; il était le lien vivant de deux générations. Daniel-Thomas Sullivan, avec son frère Arthur Sullivan, complétait la phalange. Ses poèmes sont si vite adoptés par l'âme populaire de l'Irlande, qu'il lui arriva d'entendre le soir, chantés en chœur par des étudiants, dans un wagon de chemin de fer, des vers qui avaient paru le matin même dans *la Nation*. Une autre anecdote est plus frappante encore. C'était au siège de Fredericksburg, pendant la guerre de sécession. La nuit, dans la tranchée, un soldat irlandais s'avisa de chanter le *God save Ireland* de Sullivan. Il n'avait pas achevé la strophe, que la compagnie, puis le régiment, avaient repris le chant avec lui. Bientôt toute l'armée chantait en chœur. Quand elle se tut, et que la dernière vibration du refrain final mourut dans le calme de la nuit, on entendit une rumeur de voix lointaines qui renvoyait ce refrain comme un écho.

C'était l'armée ennemie : elle chantait à son tour l'hymne de Sullivan...

Tels étaient les hommes qui choisirent pour chef, au lendemain des élections de 1880, Charles Stewart Parnell. On convint de soutenir devant le parlement la politique de la *land league*, de ne s'inféoder à aucun des deux partis anglais, de n'accepter aucune place qui dépendît du gouvernement. Ces points réglés, on marcha au combat.

#### IV.

En arrivant au pouvoir, M. Gladstone n'avait pas de plan arrêté sur les questions irlandaises. En délivrant ce malheureux pays des dîmes ecclésiastiques, en lui donnant le *land act* de 1870, il avait montré, tout au moins, d'honnêtes et libérales intentions à son égard. Une de ses grandes réformes, l'établissement du scrutin secret, avait été, pour l'Irlande, un bienfait plus grand que les actes qui la concernaient directement, parce que le scrutin secret avait assuré la liberté et la sincérité des élections. M. Gladstone avait donc quelque droit à se considérer comme l'ami et le bienfaiteur de l'Irlande. Il ne demandait qu'à continuer ce rôle et, dès sa première année de pouvoir, en 1880, il préluda à des réformes plus larges par quelques mesures partielles qui devaient, pensait-il, commencer l'œuvre de réparation et d'apaisement. Ces mesures furent toutes rejetées par la chambre des lords, à l'exception du *Relief of distress bill*, dont le titre indique le but. L'Angleterre aristocratique était prête à faire l'aumône à l'Irlande. Mais ceux qui demandent justice n'acceptent pas la charité. Cependant le désordre, en Irlande, croissait pour ainsi dire d'heure en heure. Qui avait créé cette intolérable situation? Autour de M. Gladstone on accusait la *land league*, et la *land league*, à son tour, attribuait le mal aux évictions qui s'étaient multipliées, comme toujours, au lendemain de la famine. L'Irlande était-elle une coupable ou une malade? Fallait-il la punir ou la traiter? C'était un dilemme, mais on doit bien se garder de croire que les dilemmes étonnent ou embarrassent M. Gladstone. Il les recherche, il s'y complait. Il lui faut une antithèse pour exciter ses facultés. S'il est mis en demeure par les circonstances de choisir entre deux partis opposés, il les choisit tous deux. Sa politique favorite est ce bizarre et ingénieux entrecroisement de deux motifs qui se poursuivent sans jamais s'atteindre et que les musiciens appellent une fugue.

Donner d'une main, frapper de l'autre; d'une part, accorder satisfaction aux griefs de l'Irlande et attaquer résolument la réforme de la propriété foncière; de l'autre, réprimer avec une implacable sévérité les attentats contre les biens et les personnes, de sorte que la loi fût exécutée et respectée jusqu'à sa dernière minute d'existence; enfin, accomplir le programme de la *land league* et mettre les *land leaguers* en prison: c'est ce double plan d'action auquel s'arrêta le chef du ministère et que l'on vit se déployer pendant l'année 1881 et le commencement de l'année 1882.

Peut-être, beaucoup de lecteurs trouveront-ils que M. Gladstone avait raison dans sa double politique, et peut-être suis-je moi-même de leur avis. Mais les faits se prononcèrent dans un sens différent. Il y eut deux groupes dans le cabinet, correspondant aux deux faces de M. Gladstone, dont l'une souriait à l'Irlande, l'autre la regardait en fronçant les sourcils et en grinçant des dents. D'un côté, Dilke et Chamberlain, de l'autre Forster et lord Hartington. Si toute maison divisée contre elle-même doit périr, la prophétie ne s'appliquera-t-elle pas à certaine maison de Downing-Street où siègent les ministres de la reine? Il était aussi à craindre que l'Irlande ne comprît pas cette attitude de croquemitaine-sauveur. En effet, c'est ce qui arriva.

Le *land act* de 1881 attaquait hardiment le problème agraire, créait des tribunaux spéciaux chargés d'intervenir entre le landlord et son fermier et de réduire la *rente* à un taux raisonnable, sans frais pour le plaignant. Cet acte visait sans ambages à la création d'un corps de paysans-propriétaires et, pour aider le tenancier à acquérir la terre, lui ouvrait un crédit par l'intermédiaire des *Boards of works*, avec des conditions de remboursement exceptionnellement faciles. Mais la chambre des lords, qui semble, depuis quinze ou vingt ans, le mauvais génie de la politique, par tout ce qu'elle introduisit dans la loi et surtout par tout ce qu'elle en retrancha, en atténua, à l'avance, les bons effets. D'ailleurs, — soit mauvaise volonté, information incomplète, inintelligence des choses d'Irlande ou simplement oubli, — il manquera toujours quelque chose à une loi irlandaise faite par des Anglais. Pour que le *land act* de 1881 fût efficace, il eût fallu d'abord déblayer le terrain, faire table rase du passé, délivrer le fermier du fardeau de l'arriéré, effroyablement accru par quatre ou cinq années de disette. C'est de quoi ne s'avisa pas le cabinet Gladstone.

Si le *land act* resta bien en deçà des espérances et des besoins, les mesures répressives dépassèrent de beaucoup les craintes du peuple irlandais et les exigences de l'ordre public. La loi Forster

enchérit, à certains égards, sur les sévérités de l'état de siège : elle eut un caractère préventif, policier, arbitraire, qui irrita profondément. C'était une véritable loi des suspects.

Les débats qui en précédèrent l'adoption furent singulièrement orageux ; le gouvernement s'y montra médiocre. Le secrétaire pour l'Irlande avait deux statistiques à sa disposition. Lorsque les tories l'accusaient de mal gouverner l'Irlande, il leur démontrait, avec des chiffres, que le nombre des crimes diminuait. Lorsque les partisans de Parnell réclamaient contre l'impitoyable rigueur de certains articles, le même Forster, avec d'autres chiffres, leur prouvait que les crimes augmentaient. Ces soirs-là, il arrivait à un formidable total de 2,590 crimes. Le lecteur qui, d'après ce chiffre, s'imaginerait un pays livré aux dernières horreurs de l'anarchie et de la guerre civile, sera un peu réconforté s'il apprend qu'il y avait dans le nombre 1,337 lettres anonymes, et une remarquable quantité de carreaux cassés.

Contre les deux partis coalisés, les députés irlandais se défendirent en désespérés. L'obstructionnisme déploya toutes ses ressources. Un soir, — c'était au mois de février 1881, — M. Gladstone vint dire au parlement, d'un ton significatif, qu'il fallait en finir avec la loi. On poussa le vote des derniers articles. Quarante et une heures furent nécessaires pour venir à bout de la résistance des *home-rulers*, assistés de quelques radicaux. Cette séance, la plus longue dont on se souvienne, commença le mardi à quatre heures du soir et se termina seulement dans la matinée du jeudi suivant. C'est au cours de cette séance que Thomas Sexton prononça son plus remarquable discours, l'un des meilleurs que le parlement eût entendus, s'il avait daigné l'entendre. Il fut débité entre cinq et huit heures du matin devant sept ou huit membres endormis dont les ronflemens accompagnaient l'orateur. Tout y était en sa place ; tout y était juste, probant, éloquemment dit ; ne manqua à ce beau discours que des auditeurs, mais les lecteurs ne lui manquèrent pas.

Cette séance extraordinaire eut un dénouement qui ne l'était pas moins. Le *speaker* fit un coup d'État en fermant la discussion, et mit la loi aux voix. Les Irlandais crièrent : « Liberté ! liberté ! » Les Anglais répondirent : « Privilège ! privilège ! »

Parnell était absent au moment du vote ; il était allé prendre quelques heures de repos. Il trouva ses collègues encore émus, tout vibrans de colère. Réunis dans une des salles de commission, ils agitaient la question de savoir s'il ne convenait pas de se retirer en masse et de rester dorénavant étrangers aux délibérations de Westminster. Le *leader* ne fut pas de cet avis et en détourna

ses partisans. Dès le soir même, il était à son poste, dénonçant l'abus de pouvoir du *speaker* avec cette calme hardiesse et ces termes froidement insolens dont il était coutumier.

Cependant la loi semblait porter ses fruits même avant d'avoir été approuvée par les lords et d'avoir reçu l'assentiment royal. Michel Davitt était arrêté et, comme ses amis réclamaient l'explication du fait, un des ministres répliquait que le forçat libéré Davitt avait violé les conditions auxquelles il avait été mis en liberté. — « En quoi, demanda-t-on, les a-t-il violées? » Point de réponse. M. Dillon, ayant osé disputer la parole au *speaker*, était, pour ce fait, suspendu de ses fonctions de député et expulsé par la force. Le premier ministre allait parler : Parnell se leva et proposa « que M. Gladstone ne fût pas entendu. » Cette motion, tombée en désuétude depuis plus de deux siècles, avait été retrouvée et utilisée par M. Gladstone lui-même, peu de temps auparavant, pour fermer la bouche à un catholique irlandais qui se plaignait de M. Challemel-Lacour, alors ambassadeur de la République française à Londres. Parnell retournait ironiquement contre le premier ministre l'arme surannée dont il s'était servi. Le *speaker* ayant refusé d'admettre cette proposition, jugée inconvenante, Parnell insista en termes amers et méprisants. Son expulsion fut prononcée. Il refusa « respectueusement » de se retirer, et déclara qu'il ne céderait qu'à la force. Dans cette vénérable enceinte où tout est fiction et symbole, la « force » était représentée par le sergent d'armes, le vieux capitaine Gossett et par ses huissiers (*messengers*) qui avaient, dit-on, deux cent soixante ans à eux quatre. M. Parnell n'entendait pas donner à ses collègues le hideux spectacle d'une lutte corps à corps, semblable à celle de Bradlaugh avec ses quatorze policemen. Il avait seulement voulu pousser la résistance jusqu'aux dernières limites de la légalité et de la décence. Dès que la main de l'huissier se fut posée sur son épaule, il se retira avec dignité. Les autres députés irlandais, ayant refusé de voter (l'abstention n'est pas permise aux présens), furent expulsés de la même façon. Ce jour-là le parlement anglais avait offert au monde une nouvelle édition, très augmentée, du fameux : « Empeignez-moi, monsieur Manuel ! » qui fit bouillonner le sang dans les veines libérales de nos grands-pères. A Londres, la scène parut bonne et on la reprit souvent, parfois avec tant de brutalité et de légèreté qu'on expulsa des absents.

Les vacances qui suivirent la tumultueuse session de 1881 virent à l'œuvre les agens de Forster. Un matin d'octobre, Parnell, qui venait de commencer une tournée oratoire à travers les quatre provinces, fut arrêté dans un hôtel de Dublin, où il avait passé la

nuit, et conduit à la prison de Kilmainham. Escortée de quelques cavaliers, la voiture traversa les rues qui commençaient à s'animer sans que personne, derrière ces vitres closes, pût reconnaître ou soupçonner le *leader* de l'Irlande. Mais, au bout de quelques heures, Dublin était en rumeur et presque en insurrection. Un reporter put pénétrer jusqu'à Parnell. « J'espère, lui dit-il, que vous serez bientôt libre. » Parnell répondit gravement : « Si j'étais promptement relâché, c'est que le peuple n'aurait pas fait son devoir. »

Les chefs parlementaires ne tardèrent pas à se trouver tous sous les verrous, et la direction du mouvement fut livrée aux violens et aux outranciers. Le mot d'ordre révolutionnaire : *no rent* commença de circuler ; 47,000 évictions eurent lieu en quelques mois. En revanche, l'impitoyable quarantaine, connue sous le nom de *boycotting*, réduisit certains propriétaires et leurs familles à la ruine, au désespoir, presque à la faim. Chaque nuit fut témoin des exploits des *moonlighters*, vit des clôtures brisées, des arbres arrachés, des bestiaux mutilés, des granges incendiées, des scènes d'intimidation, de torture, de meurtre, qui rappelaient nos chauffeurs de l'Ouest. De farouches et ténébreuses associations, comme celle des Invincibles, se répandaient dans le pays et le ramenaient aux pires momens du fenianisme, en attendant une vaste et sanglante révolte comme celle de 1798.

M. Gladstone jugea que l'expérience avait assez duré et qu'elle donnait tort au parti de la répression. Il résolut de traiter avec son prisonnier. L'intermédiaire choisi était un gentleman fort connu sans être célèbre, qui s'était mêlé de tout, de courses, d'affaires, de politique. Il appartenait à l'Irlande par son origine et ses intérêts, à l'Angleterre par son éducation et par son mariage, à l'armée par son grade, au parti conservateur par son passé et ses opinions, car il était l'ami de Parnell et non son partisan. Le monde ignorait alors ce que cachait cette intimité, et, pas plus que le monde, le capitaine O'Shea, — il faut bien le nommer ! — ne s'en doutait.

Dans sa prison de Kilmainham, Parnell n'était pas occupé à préparer des plans d'insurrection, mais à mûrir des projets de loi. Quelles étaient ses conditions ? Que voulait-il ? Sa liberté, et celle de ses amis ? Oui, certes ; mais surtout une loi sur les arrâges, qui ferait du *land act* de l'année précédente une vérité bienfaisante au lieu d'une malsaine ironie. Ce *land act* lui-même n'était pas complet, n'était pas définitif. Un autre bill sur la question agraire allait être présenté par M. Redmond. Que le gouvernement lui donnât une attention sympathique, qu'il répudiât hautement la

politique Forster, et lui, Parnell, aiderait le gouvernement à pacifier l'Irlande.

Voilà le traité « secret » de Kilmainham, et beaucoup de traités publics, écrits sur vélin avec une plume d'or, promulgués au son du canon et des cloches, me paraissent moins honnêtes et moins avouables.

Des deux parts on se préparait à l'exécuter. Forster se retira; lord Frederick Cavendish, nommé à sa place, fut chargé de porter à Dublin la branche d'olivier. Le 6 mai, Parnell, sorti de Kilmainham, et Michel Davitt, devant qui venaient de s'ouvrir les grilles de Portland, se rencontraient à la station de Wauxhall, et retrouvaient leurs amis réunis au *Westminster palace hotel*, leur bruyant quartier-général. Il y eut quelques heures d'exaltation et de triomphe. Puis, dans ce ciel sans nuages, éclata un coup de tonnerre. Le soir même de son débarquement en Irlande, lord Frederick Cavendish était assassiné dans Phœnix-Park, en essayant de défendre M. Burke attaqué par les *invincibles*, alors que tous deux, vers la tombée du jour, montaient seuls et à pied à la *lodge* vice-royale où ils devaient dîner avec lord Spencer.

Les détails de ce drame, l'émotion que la nouvelle causa en Europe, sont encore familiers à beaucoup de mémoires. Dès le soir même, la nouvelle était connue au *palace hotel*. Ceux qui ont vu Parnell ce soir-là assurent qu'il était comme assommé, et garda le silence pendant qu'autour de lui les paroles se croisaient et qu'on échangeait les plus fiévreux discours. Dans un manifeste, aussitôt publié, les députés irlandais répudièrent solennellement, devant leur pays et devant l'histoire, toute solidarité avec les assassins. Ils vinrent tous au parlement vêtus de deuil, et quand les deux partis, par l'organe de leurs chefs, eurent rendu hommage à la noble victime, M. Parnell, plus pâle encore que de coutume, se leva pour exprimer les sentimens de ses amis. Il commença d'une voix basse, triste et comme humiliée. Un sourd murmure d'indignation grondait sur les bancs des tories et des whigs, pour lui faire entendre que ses regrets insultaient le mort et que le silence de la honte convenait seul à des Irlandais. C'est à peine si l'on put suivre les premières phrases de l'orateur. Bientôt sa voix s'éleva, vibrante et forte, pour affirmer la loyauté et la douleur de ses collègues, de l'Irlande entière dont les intérêts venaient d'être mis en péril, dont les espérances renaissantes venaient d'être encore une fois brisées et détruites par ses plus mortels ennemis. Parnell s'assit, au milieu d'un silence ému, presque sympathique; quelques radicaux osèrent applaudir et nul ne protesta.

## V.

La mort de lord Frederick Cavendish parut avoir fait plus pour la pacification de l'Irlande que les promesses de M. Gladstone ou les violences de M. Forster. Le parti du crime se cacha, n'osa plus bouger, étonné de l'horreur qu'il inspirait; la presse anglaise montra de la générosité et du sang-froid. Mais cette paix apparente n'était que de l'abattement. Bientôt les récriminations acharnées recommencèrent, avec un échange de provocations et d'injures. Tombé du pouvoir, M. Forster poursuivait encore son ennemi, et cherchait à le convaincre de complicité avec les meurtriers de Phoenix-Park. « C'est un mensonge! » criait M. Dillon, et il était expulsé du parlement. Parnell, lui, avait repris son accent amer, sa froide et dédaigneuse ironie : « Je n'ai, disait-il, aucun espoir, ni aucun désir de convaincre ceux qui m'écoutent, et je suis persuadé que mes paroles ne peuvent produire d'effet sur aucun Anglais. Il me suffit que ma conduite soit parfaitement claire pour mes compatriotes... Le très honorable gentleman m'a sommé de plaider ma cause : je n'ai pas de cause à plaider. » Puis, il faisait une comparaison entre Forster et ce misérable Carey qui, après avoir joué le principal rôle dans l'assassinat de lord Frederick, s'était fait le dénonciateur de ses compagnons, et qui excitait en ce moment l'exécration universelle. Des deux, Carey était celui qui méritait le plus d'indulgence, car il cherchait à sauver sa vie. Parnell concluait ainsi : « Par ce discours, M. Forster a bien mérité du gouvernement. Il est digne d'y rentrer. Qu'on le renvoie en Irlande pour aider lord Spencer à dresser des potences! »

Ce langage haineux indique assez clairement que toute entente était devenue impossible. Le parlement Gladstone approchait de sa fin, et les espérances de ses adversaires s'étaient ranimées. Une sorte de rapprochement eut lieu entre les *home-rulers* et le parti conservateur. Dans la grande réforme qui allait appeler quinze cent mille nouveaux électeurs à la vie politique, on fut tenté un moment de refuser à l'Irlande quelques-uns des avantages accordés à l'Angleterre, au pays de Galles et à l'Écosse. Ce fut lord Randolph Churchill qui disputa aux radicaux l'honneur de servir de champion aux droits des électeurs irlandais.

Un vote de coalition renversa M. Gladstone au mois de juin 1885. Pendant les mois qui s'écoulèrent entre l'entrée des tories au pouvoir et la dissolution du parlement, le nouveau vice-roi de l'Irlande, lord Carnarvon, fut censé étudier un plan de réformes qui devait donner satisfaction à M. Parnell et à ses amis. Lord Car-

narvon joua d'autant mieux son rôle qu'il était sincère et qu'il eût été heureux d'exécuter ses promesses. Les dispositions de lord Salisbury étaient toutes différentes, et les tories n'eurent même pas la patience, ou la pudeur, d'attendre la fin de la période électorale pour jeter le masque et combattre leurs alliés de la veille. Cependant la coalition n'était pas complètement rompue, et plus d'un candidat conservateur, en Angleterre, escamota les votes des électeurs irlandais. Si lord Salisbury était rentré au pouvoir avec une faible majorité, peut-être se serait-il souvenu des engagements de lord Carnarvon. Mais la fortune du scrutin en décida autrement. M. Parnell rentrait au parlement à la tête d'un parti compact de 86 députés, ce qui le rendait maître de déplacer 172 voix dans un vote important. Les libéraux perdaient 18 voix ; les conservateurs en gagnaient 13. Les uns n'étaient plus assez forts pour gouverner avec Parnell pour ennemi ; les autres étaient trop faibles encore pour gouverner avec Parnell pour allié. Ce double fait suffirait pour expliquer le changement de front auquel nous avons assisté dans l'hiver de 1886. Mais, si l'on veut être juste envers M. Gladstone, il faut se rappeler tout le bien qu'il avait déjà fait ou essayé de faire à l'Irlande. Il n'y a point ici de « chemin de Damas, » et la conversion du grand *leader* libéral avait été annoncée, préparée par des symptômes significatifs. Le 7 octobre 1881, M. Gladstone avait déclaré que Parnell ne représentait qu'une minorité. Il ne pouvait répéter cette phrase-là après les élections de 1885. Chef du pouvoir dans un pays où l'opinion gouverne, ne devait-il pas lui obéir lorsqu'elle se manifestait d'une façon si éclatante ?

Parmi les graves enfantillages de la vie, on trouve des jeux pour tous les âges, pour tous les caractères et toutes les sortes d'esprit. Il n'en est pas de plus attachant pour les vétérans de la politique que d'élaborer une constitution. Ils savent aussi bien et mieux que nous que les constitutions ne s'improvisent pas. Une constitution doit être une constatation. Elle légalise l'action du temps, précise scientifiquement le mode de croissance d'un organisme social. Quand on l'écrit, souvent elle a fait son œuvre et usé sa vertu : d'un être vivant elle devient une chose morte, un document historique. M. Gladstone n'ignorait rien de tout cela, mais il n'y a pas d'exemple qu'un homme d'État ait eu l'occasion de composer une constitution et ne s'en soit point passé l'envie.

On a admiré, dans son ingéniosité et sa hardiesse, la combinaison financière par laquelle M. Gladstone proposait de mettre hors de l'Irlande les propriétaires du sol, dépouillés et contents. Le grand manieur de chiffres s'était donné la peine de préparer aux Irlandais un petit budget modèle dont les charges et les dépenses

se balançaient à merveille. Mais où il étonnait par son invention, où il battait les Platon, les Thomas Morus, les Harrington, les Fénelon et les Sieyès, c'est dans sa conception des deux ordres parlementaires. En effet, l'Irlande ne devait pas avoir une seule assemblée, ni deux assemblées, mais bien une assemblée qui en formerait deux, ou deux assemblées qui n'en feraient qu'une; un parlement à cloisons mobiles, composé de deux compartimens qui rentre- raient l'un dans l'autre. Du premier ordre faisaient partie : 1° les 28 représentans de la pairie irlandaise qui siègent actuellement à la chambre des lords, et dont le droit devait s'éteindre au bout de trente ans; 2° 70 membres élus par un corps d'électeurs spécial. Éligibilité et électorat reposeraient sur un cens plus élevé que le cens ordinaire. Les membres du premier ordre, nommés pour dix ans et en deux fournées quinquennales, ne seraient soumis, en aucun cas, à la dissolution. Les membres du second ordre n'étaient autres que les députés actuels, auxquels se joignait un nombre égal de représentans, élus par les mêmes circonscriptions et d'après le mode de suffrage presque universel, aujourd'hui en vi- gueur dans le royaume-uni. Le premier ordre représentait donc les intérêts, le second ordre les opinions, celles-ci restant avec ceux-là dans le rapport de 2 à 1. Combien il eût été curieux de voir fonctionner ces institutions que n'avaient connues ni Salente, ni Utopia! Combien intéressant de voir délibérer, voter, ensemble ou séparément, ces deux ordres qui devaient se joindre ou se quitter à certains momens prévus, évoluer sur le théâtre de la poli- tique à la façon des deux demi-chœurs de l'antique tragédie! Parmi les amateurs de « chinoiserie » (comme disait M. Thiers), qui n'en voudra à lord Hartington et à M. Chamberlain pour nous avoir privés de ce spectacle?

Parnell, dans un discours très digne, signifia au parlement que l'Irlande approuvait pleinement le projet de M. Gladstone. L'ap- prouvait-il lui-même dans le fond de son cœur? J'ai des raisons de penser qu'il en trouvait certains détails ridicules et d'autres impraticables. Mais à force de considérer la dissimulation comme une force et comme un devoir, il s'en était fait une seconde nature.

On sait que le bill fut rejeté. M. Gladstone fit appel au pays, qui se prononça pour ses adversaires. Maîtres d'une majorité considérable, grâce à l'appoint des unionistes, les conservateurs, à peine réinstallés au pouvoir, s'occupèrent de l'Irlande pour la soumettre à un régime de rigueurs exceptionnelles. Les landlords, qui avaient perdu l'espoir de vendre leurs domaines à de bonnes conditions, mais qui, du moins, se sentaient soutenus par le gou-

vernement, eurent de nouveau recours aux évictions. La *land league*, supprimée officiellement depuis plusieurs années, revivait sous le nom de *national league*. Elle exhorta les tenanciers à se défendre par la force. Évincés, elle les nourrit, paya les frais de justice. Enfin elle encouragea, et, dans certains cas, obligea les fermiers à refuser le paiement de la rente lorsque les propriétaires ne consentaient point aux réductions demandées. Les sommes étaient alors perçues par la ligue elle-même et servaient à alimenter la résistance. C'est ce qu'on nomme le Plan de Campagne. Cette action, toute révolutionnaire, justifiée, prétendait-on, par les violences administratives et la dureté des propriétaires, devait fatalement amener des représailles et une recrudescence d'arbitraire. Combien on était loin des beaux commencemens de la *land league* et de ces manifestes si calmes, si logiques, si éloquens! Parnell n'était pas l'inventeur du Plan de Campagne, mais il ne désapprouva pas, et ce fut sa première faute.

Il n'était que trop aisé de le rendre solidaire des exagération de conduite et de langage de John Dillon ou de William O'Brien. On voulait chercher dans le passé des responsabilités encore plus lourdes et plus compromettantes. Au moment psychologique, le jour même où le bill de répression contre l'Irlande devait être voté en seconde lecture, paraissait dans le journal le *Times* une révélation qui devait foudroyer Parnell, le mettre au ban de l'opinion, en faisant de lui le complice des Invincibles. S'il était prouvé une bonne fois, par quelques lignes de son écriture même, qu'il avait mis le poignard aux mains des assassins, pourrait-on encore soutenir à Westminster la vue de cet homme? Ces lignes dénonciatrices, irrécusables, certifiées véritables par un expert, le *Times* les possédait, il les publiait et, pour rendre le doute impossible, les accompagnait d'un fac-similé. Ce premier billet fut bientôt suivi de plusieurs autres. Les députés irlandais, l'un après l'autre, étaient mis en cause. Le *Times*, qui semblait avoir à sa discrétion un arsenal inépuisable, publiait chaque jour, sous ce titre expressif : *Parnellism and Crime*, un nouvel amas de documens qui s'ajoutaient aux précédens et redoublaient l'impression produite.

La vie de Parnell n'avait été qu'un long duel avec le peuple anglais, où il s'était toujours réservé le choix du terrain, de l'heure et des armes. Il ne releva point la provocation du *Times*. Pour l'obliger à un aveu ou à un démenti, un membre du parlement posa la question de violation de privilège contre le journal le *Times*. Quand il fallut rompre le silence, Parnell réclama une enquête parlementaire; le gouvernement refusa d'y consentir. Après de longs débats, dont les péripéties n'auraient rien d'inté-

ressant pour les lecteurs français, il fut convenu que le *leader* de l'Irlande, celui qu'on appelait le roi sans couronne, et le journal le *Times* comparaitraient devant une commission composée de juges du Banc de la Reine. Par leur indépendance et leur équité, de tels arbitres devaient inspirer respect et confiance à tous. Mais que d'abus de pouvoir, que d'étrangetés juridiques dans ce procès ! Le même homme, changeant de fonction comme maître Jacques change de souquenille, choisissait les membres de la commission en qualité d'attorney-général, puis, en qualité d'avocat, dirigeait la défense du *Times*. La police était employée à découvrir des témoins à charge et l'argent des contribuables à payer leurs frais de voyage. S'il y avait dans quelque prison un pauvre Irlandais qui languissait loin de sa famille et de ses affaires, on lui promettait sa liberté en échange d'un mot qui incriminât Parnell. Ainsi se trouva levée et soldée une armée de dénonciateurs. Ce n'était plus le procès de Parnell contre le *Times*, mais le procès d'un peuple contre un autre peuple : l'Irlande accusée et jugée par l'Angleterre.

Les lettres disparaissaient presque dans cet élargissement inopiné et extraordinaire d'une cause privée. Cependant c'était là qu'il fallait en revenir ; c'est là qu'était le nœud du drame. D'où venaient-elles, ces lettres ? Un sieur Houston, secrétaire de je ne sais quelle société de propagande loyaliste, à Dublin, les avait remises au *solicitor* du *Times*. Mais qui les avait données à Houston ? Et quel en était le destinataire primitif ? Au journal on disait n'en rien savoir, on ne s'en était pas préoccupé un seul instant. On avait mandé un expert : celui-ci avait comparé le manuscrit avec des lettres authentiques de Parnell. C'étaient bien là ses *t* et ses *g* ; certains mots étaient absolument identiques. Que demander de plus ? Dans ce grand journal qui a longtemps mené l'opinion européenne, il ne se rencontra personne pour s'inquiéter de l'origine anonyme des lettres, de leur orthographe honteuse, de leur niaise contexture ; car ces billets stupides semblaient n'avoir été écrits que pour compromettre leur auteur, et cet auteur était précisément l'homme le plus prudent, le plus rebelle à tout épanchement, le plus hermétiquement clos à la curiosité qui ait paru dans la politique depuis Guillaume III !

Mais la commission voulut en savoir davantage, et c'est alors que Pigott paraît sur la scène. Sous ce nom, quelques mois auparavant, vivait, ou plutôt mourait de faim, à Kingstown, un malheureux qui s'était cru journaliste, faute d'être propre à autre chose, et qui avait vainement labouré sa cervelle pour gagner honnêtement son pain et celui de ses quatre enfans. Il avait essayé du chantage auprès de l'archevêque de Dublin et du ministre Forster, moitié

suppliant, moitié menaçant, et n'avait obtenu qu'une aumône, sans plus. C'est alors que Houston vint le trouver : « Procurez-nous, lui dit-il, des lettres qui établissent la complicité de Parnell dans le meurtre de Phoenix-Park. Vous toucherez 50 francs par jour pendant vos recherches et une grosse somme le jour de la livraison. » Lorsqu'on fait une telle proposition à un tel homme, lorsqu'on lui promet une fortune en échange de documens qui n'existent pas et ne peuvent exister, on fait de lui un faussaire, et je laisse aux consciences délicates à déterminer quelle part d'infamie revient au tentateur.

Mais suivons le roman de Pigott tel qu'il le raconta devant la commission; accompagnons-le dans ses voyages à la recherche des précieuses lettres. D'abord, sur une vague indication, il s'était rendu à Lausanne sans y trouver les révélations espérées. De là il revient à Paris, et, comme il se promène, découragé, sur le boulevard, une main se pose sur son épaule, un inconnu l'aborde : « Vous cherchez des documens? Ils sont ici. — Où cela? — Dans un sac noir, au fond d'un appartement abandonné. — Courons-y! — Non, il faut d'abord aller en Amérique *leur* demander la permission... » Et Pigott part pour l'Amérique. Il revient, muni de la fameuse permission. De leur côté, le docteur Maguire et M. Houston sont arrivés à Paris; anxieux, ils attendent Pigott dans une chambre d'hôtel. Celui-ci paraît tout ému. On l'a conduit dans un petit restaurant, près de la Madeleine. Là il s'est vu seul avec des personnages mystérieux. On lui a fait prêter serment à genoux,.. et voici les lettres de M. Parnell!

On reconnaît les procédés du bas feuilletonisme. Non-seulement le docteur Maguire et M. Houston, mais le *solicitor* et le rédacteur en chef du *Times*, et, après eux, le gouvernement et une bonne partie du public en furent dupes. Devant les juges, les choses prirent un autre aspect. Serré de près par l'avocat de Parnell, qui avait fouillé son passé et l'éclairait impitoyablement, traqué, chassé de mensonge en mensonge, Pigott, comme une bête aux abois, faisait tête aux poursuivans, payait d'impudence, insultait au lieu de se défendre, indigné quand on se riait de lui, sarcastique lorsqu'on le flétrissait. Toute cette audace tomba en une nuit. Le vendredi 22 février, il tenait encore bon. Le lendemain samedi, il arrivait chez M. Labouchère, député radical et directeur du *Truth*. Devant lui et devant M. Sala, appelé en hâte pour servir de témoin, il se reconnaissait l'auteur des lettres et signait sa confession. De là il se rendait chez un des hommes de loi de la partie adverse et faisait une autre confession qui, en beaucoup de points, différait de la première.

Le lundi, on l'attendit vainement à l'ouverture de l'audience. Il

s'était enfui à Paris et de là à Madrid. Là il se mettait en communication télégraphique avec ses amis du *Times*. Naïf dans son infamie, il attendait encore d'eux des subsides. Au lieu de l'argent qu'il espérait, il reçut la visite d'un officier de police qui venait l'arrêter. Il demanda quelques secondes pour se préparer, passa dans une pièce voisine et se brûla la cervelle.

Cette mort, avec les aveux qui l'avaient précédée, mettait en quelque sorte fin au procès. Cependant, le défenseur de Parnell, sir Charles Russell, tint à prononcer sa plaidoirie, qui dura plusieurs jours. Quoi qu'en puissent penser les admirateurs de l'avocat anglais, ce n'est pas un morceau d'éloquence, c'est un cours de droit et d'histoire, parfois prolix et décousu, mais clair, complet, persuasif et où les défenseurs de l'Irlande puiseront toujours de sûrs argumens.

Quant à Parnell, il put se rappeler ce mot de Cobden : « Pas de haute réputation, de bonne cause, de noble idée à laquelle l'hostilité du *Times* n'ait mis le sceau. On n'est grand que quand on a été insulté par ce journal. » Il reprit sa place dans le parlement au milieu d'une ovation enthousiaste. Ce triomphe, ménagé par des ennemis, fut peut-être le plus grand de sa vie. Cependant la catastrophe s'approchait.

## VI.

Depuis quelques années, on remarquait un changement dans l'humeur et dans les allures de Charles Parnell. Il ne prenait plus le même plaisir à ces dîners du *Palace hotel* dont il composait le menu avec autant de soin que Gambetta à Ville-d'Avray et où il réunissait autour de lui la bouillante jeunesse du parti. Il s'était toujours montré calme et silencieux au milieu de leur effervescence passionnée, se bornant à dire, quand la veillée se prolongeait : « Mes enfans, il est plus de minuit, allez-vous coucher, » du ton d'un frère aîné qui se plaît à jouer le père. Maintenant son silence, au lieu d'être souriant, attentif, encourageant, se faisait sombre et distrait. Son commandement prenait de la brusquerie et de la hauteur. De soudains éclats de colère troublaient la noblesse et la perfection de ses manières de gentleman, trahissaient une autorité ombrageuse, ardente à réprimer le moindre empiétement ou le plus léger oubli. Il lui arriva de traiter d'âne ou d'oie un collègue qui était arrivé trop tard pour parler ou pour voter. « Ne recommencez pas, » disait-il à la façon du maître qui tance un enfant. Et il tournait le dos au coupable. Cet homme, qu'on avait vu si modeste, n'ac-

ceptait plus de conseil. Son beau visage se durcissait dans une rigidité marmoréenne comme s'il eût défié le monde.

Que se passait-il? Sa santé, délabrée par des fatigues inouïes, par la vie nocturne du parlement, par le trac des affaires et l'énervement de la lutte, était-elle la cause de ce grand changement? Était-ce le souci de sa fortune personnelle, absorbée, et au-delà, par les dépenses de cette royauté sans liste civile et qu'un don national de 250,000 francs n'avait pu suffire à rétablir? S'affligeait-il de voir l'influence passer aux mains de quelques nouveaux-venus, de ce John Dillon qui est l'auteur du *Plan de campagne* et de ce William O'Brien dont quelqu'un a dit : « Ce n'est pas un violent, c'est la violence même! »

Son existence était devenue énigmatique. Depuis qu'il avait quitté ses modestes *lodgings*, près de Russell Square, ses collègues ignoraient son adresse et ne le voyaient plus qu'à la chambre des communes quand il s'y montrait. Quelquefois, pendant des jours et des semaines, il disparaissait, enfoui on ne savait où. Aucun être humain ne connaissait le secret de sa retraite et n'aurait pu lui faire passer le moindre billet. Qui se cachait ainsi? Était-ce le conspirateur politique ou l'amant de M<sup>rs</sup> O'Shea?

Je ne raconterai point les débuts ni les progrès de cette passion. Dans cette étude politique, on ne doit voir que l'action indirecte et comme l'ombre projetée sur la carrière du grand *leader* par cette femme qui fut, sans le vouloir, la rivale de l'Irlande. Cette action, il faut le dire, ne se traduit par aucune démarche contraire à la dignité de Parnell ou aux intérêts de son parti. Lorsqu'en 1885 il imposait le capitaine O'Shea aux suffrages des électeurs, c'était le négociateur de Kilmainham et non le mari de sa maîtresse qu'il entendait récompenser. C'est à des services politiques que songeait M. Chamberlain lorsqu'il écrivait au capitaine en janvier 1886 : « Parnell vous doit bien un siège au parlement ; vous avez fait assez pour lui. » Toute autre arrière-pensée serait indigne de celui qui signait ce billet.

Et cependant M<sup>rs</sup> O'Shea a eu une influence incalculable et désastreuse sur la destinée de Parnell et sur celle de l'Irlande.

J'échouerais sûrement si j'essayais de réconcilier les idées des Français et celles des Anglais sur la question de l'adultère. Chez nous, l'adultère varie de l'extrême tragique à la plus basse bouffonnerie. Le jury acquitte fréquemment un mari qui a tué sa femme coupable d'un coup de revolver. Le juré qui prononce l'acquittement, le mari qui s'est fait justice, se sont amusés plus d'une fois au théâtre des mésaventures de Dandin et de Sganarelle. D'où vient cette contradiction? C'est que la notion du péché est depuis longtemps abo-

lie chez nous. L'adultère est une contravention à certain article du code ; il est la violation d'un contrat signé par-devant maître un tel et « son collègue » que personne n'a jamais vu. Quant à la faute morale, avant de l'apprécier, nous faisons plusieurs questions. Le mari a-t-il, par sa négligence ou par toute autre raison, attiré le malheur sur sa tête ? Les deux complices n'ont-ils eu que cette seule défaillance ? Se sont-ils uniquement et exclusivement aimés ? Ont-ils, l'un pour l'autre, tout bravé, tout souffert ? Si ces conditions sont réunies, — comme c'est ici le cas, — notre verdict est tempéré de tant d'admiration et de sympathie que la condamnation équivaut à une apothéose.

La moralité sans nuances de l'Anglais ne reconnaît pas de variétés dans l'adultère. Elle commence par en gêner l'accomplissement en mettant sur le passage des coupables mille curiosités d'espions volontaires, des yeux toujours avides, des oreilles toujours ouvertes. En France, l'amant d'une femme mariée n'a qu'un seul adversaire, le mari ; en Angleterre, il a contre lui un peuple de *policemen*, de cochers, de garçons d'hôtel, de logeurs et de logeuses, de femmes de chambre et d'employés de chemin de fer. On dirait que toute la société a un intérêt vital à le faire prendre. De là, pour celui qui goûte ce bonheur sans cesse menacé, d'énervantes et corrosives émotions, la nécessité de beaucoup dépenser et de beaucoup mentir, une foule d'actes misérables qui entraînent une sorte de déchéance morale. Enfin, il est vaincu, le scandale éclate. Les coupables ne sont pas punis de mort comme ils l'eussent été chez les sauvages Saxons, leurs ancêtres, dans les forêts de la Germanie. Mais ils sont trappés d'un ostracisme social qui ne manque pas de noblesse et même de grandeur. A une condition, cependant : c'est que ceux qui le prononcent, ceux qui l'exécutent soient d'abord descendus dans leur conscience et se soient assurés qu'ils avaient encore le droit de jeter la première pierre.

Telle a été l'histoire de Parnell. On en connaît le dénoûment judiciaire. J'en ai raconté les suites politiques dans un récent article sur John Morley (1). Quelques jours seulement s'écoulèrent entre la conclusion du procès de divorce et la réunion du parlement. Toute la tactique de Parnell consista à être introuvable pendant ces jours-là. Par ce moyen il retarda l'explosion de la lettre de rupture et réussit à se faire réélire, sans opposition et à l'unanimité, président du parti. Mais dès le lendemain, la décision de M. Gladstone était portée à la connaissance du public ; une scission se produisait parmi les députés irlandais. C'est alors

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1891.

que s'engagèrent entre eux, dans la quinzième salle de commission, ces longues et orageuses discussions qui nous ont donné l'image du futur parlement irlandais. Le spectacle était unique : un président qui est en même temps un accusé, qui dirige les débats dans sa propre cause, plaide, gourmande, réfute, insulte, tour à tour tremblant d'émotion, pâle de rage, puis gouailleur, indifférent, échangeant une farce avec son voisin dont on veut faire son successeur. Là, on se soulagea le cœur et on vida, par surcrott, la poche au fiel ; là on se dit des choses inoubliables ; là un gouffre se creusa entre des hommes qui, la veille, marchaient la main dans la main et se seraient fait tuer les uns pour les autres. Finalement, le roi de l'Irlande, qui refusait d'abdiquer, fut déposé par les deux tiers des suffrages, et Justin Mac-Carthy, l'honnête et paisible Mac-Carthy, fut élu en sa place, quoique manquant de la volonté nécessaire pour se faire obéir, peut-être à cause de cet heureux défaut. Les hommes qui ont été trop gouvernés ont de ces calculs et de ces prévoyances.

Restait à savoir ce que dirait l'Amérique qui tient les cordons de la bourse, ce que penserait l'Irlande, juge suprême des querelles de ses représentans. Parnell tenta une sorte d'appel au peuple, chercha son salut dans ce rôle de tribun, pour lequel, je l'ai dit, il n'était point fait. Cependant tout parut marcher à souhait. Jamais Parnell n'avait semblé plus énergique, plus hardi. Dès le premier jour de son arrivée, il prenait d'assaut l'imprimerie de l'*United Ireland* qui, par une ironie de la destinée, faillit servir de théâtre à une rixe sanglante entre Irlandais. A Cork comme à Dublin, les foules acclamaient l'ancien *leader*, qui répétait partout ses accusations contre le chef du libéralisme anglais. A l'en croire, M. Gladstone éludait ses promesses, violait les termes du pacte primitif. Voilà ce qui se cachait derrière ses pudeurs hypocrites. C'était l'Irlande qu'on trahissait en Parnell, et c'était aussi l'Irlande qu'il défendait en sa personne. Que les libéraux fissent leur devoir, tinsent leurs engagements : aussitôt il s'effacerait et abandonnerait sans regret un rôle où il n'avait trouvé qu'amertume, souffrance et ruine.

Un siège de député était vacant à Kilkenny. Les deux partis voulurent voir dans cette élection le verdict même du pays. Les chefs accoururent à ce tournoi plébiscitaire ; toute l'Irlande semblait dans Kilkenny. De son côté, l'Angleterre voulait savoir, heure par heure, ce qui se disait, ce qui se passait dans ce coin perdu de l'Europe. Presque chaque jour on se battait à Kilkenny et dans les bourgades voisines. Davitt fut menacé, frappé. Parnell reçut dans les yeux une poignée de plâtre qui lui causa de vives souffrances

et fit craindre un moment pour sa vue. Enfin, arriva le jour du scrutin, qui fut une surprise pour tous : le candidat antiparnelliste triomphait avec une grosse majorité.

O'Brien et Dillon revenaient alors d'Amérique. Si Parnell réussissait à les garder dans son alliance, rien n'était perdu pour lui. Les négociations de Boulogne, abandonnées, reprises, aboutissaient finalement à un échec irrémédiable le 12 février. C'est alors que Parnell se sentit vraiment seul. Toutes les fois que les électeurs étaient consultés, ils donnaient tort à ses partisans. Il avait parlé de donner sa démission, à Cork, pour recevoir un nouveau baptême électoral. On le sommait de tenir sa parole, et il n'osait. Dans cette Irlande enthousiaste qui l'avait investi, en 1880, d'un triple mandat, qui, par deux fois, en 1885 et 1886, lui avait envoyé une légion serrée de partisans fidèles et obéissants, il ne se serait pas trouvé une seule circonscription pour le renvoyer à Westminster.

Il disait : « Les prêtres me tuent. » En effet, les prêtres, qui l'avaient subi sans l'aimer, le combattaient maintenant avec passion. En Irlande, ils sont encore maîtres de l'opinion. Enfants du peuple, ils n'ont jamais trahi la cause du peuple. Façonnés, dans la grande école de Maynooth, à toutes les duretés de la vie religieuse, ils sont pauvres, ils sont purs ; l'innocence de leur vie est admirable, et ils n'ont d'autre intérêt humain que celui de la patrie. *Leaders* naturels de la démocratie, ils ont, de plus, étudié ce métier et le possèdent. C'est pourquoi il est difficile de se passer d'eux, impossible de les vaincre.

Que ferait Parnell ? Ferait-il appel aux hommes de désordre, aux passions d'en bas ? Tenterait-il de s'allier aux conservateurs qui déjà l'avaient dupé et rejeté, mais qui, peut-être, l'eussent encore utilisé comme « pierre de scandale ? » On le voyait souvent, maigre et pâle comme un spectre, assis à ce coin familier d'où il faisait face au *speaker* et avait si longtemps terrorisé le parlement. Mais le coude qui pressait le sien était celui d'un ennemi. Parfois il l'oubliait, adressait familièrement la parole à ces anciens compagnons, qu'il venait de dénoncer tout haut en mots amers. Un jour, il entra à l'improviste chez Justin Mac-Carthy, s'assit, causa quelque temps sur le ton de l'ancienne confiance, mais d'une voix étrange et lointaine, comme un homme qui parle en rêve ; puis il s'en alla sans voir les larmes qui montaient aux yeux de son hôte.

Celle qu'il avait tant aimée, — *not wisely, but too well*, comme disait la légende de saint Kevin, — avait cessé légalement de s'appeler M<sup>rs</sup> O'Shea ; elle était devenue sa femme. Du moins sa femme à demi : le *registrar* les avait unis civilement, mais il ne s'était pas

encore trouvé de clergyman pour bénir leur mariage. Ses forces étaient épuisées ; la main de la mort était sur lui. Cependant son activité n'en était que plus fébrile. Il courut l'Irlande pendant les mois d'août et de septembre, recueillant des ovations sans portée, prodiguant des harangues sans prix. On le vit, on l'entendit à Dublin, à Drogheda, à Kells, à Thurles, et enfin à Creggs... Il faut en venir à ce lamentable dimanche du 27 septembre où, durant trois heures, sous une pluie impitoyable, Parnell tint son dernier meeting, prononça son dernier discours, qui couvrit à peine quelques lignes dans les journaux du lendemain.

Ce jour-là, habitué qu'il était à la souffrance, il se plaignit d'éprouver des douleurs qu'il ne connaissait pas encore. Le lendemain, il était de retour à Aldrington, près de Brighton, où il occupait une maison avec sa femme et sa belle-fille. Il prit le lit, mais la gravité de son état n'apparut que le matin du mardi 6 octobre. Il vit le danger, la fin certaine : — « Donnez, dit-il, mon amour à mes collègues et à l'Irlande. Puisse-t-elle être soignée dans ses souffrances comme je l'ai été dans les miennes ! » — En anglais, la phrase est très simple, digne d'un homme, qui, dans toute sa vie, n'avait pas prononcé un seul mot à effet. A onze heures du soir, pendant que la mer se gonflait dans un spasme de fureur et que le vent du large secouait les fenêtres à les arracher, le cœur de Parnell cessa de battre. Sa mort a été comme sa vie : calme dans l'orage.

Le dimanche suivant, Dublin vit les funérailles du grand *leader*. Mais elles ne furent point marquées par la réconciliation solennelle qu'on avait espérée. Ceux qui gardaient le corps de Parnell signifièrent aux chefs du parti adverse qu'ils eussent à se tenir cois dans leurs demeures, sinon ils répondraient du sang versé. Des placards, affichés partout, portaient ces mots en grosses lettres : « Assassiné par les Anglais. » Le peuple défila devant le cercueil de Parnell dans le *City hall* qui gardait l'écho de sa parole. Puis, O'Connell, du haut de son piédestal, regarda passer ce mort qui, autant que lui et plus que lui, avait connu l'amertume de l'impopularité finale. Il était nuit close lorsqu'on laissa seul Charles Parnell sous les ombrages funèbres de Glasnevin.

Depuis, les symptômes de discorde se sont multipliés et aggravés. Les rues de Cork en proie à l'émeute, Timothée Healy fustigé et cravaché à Dublin, en plein palais de justice, et beaucoup d'autres incidens analogues n'indiquent pas un grand progrès dans l'apaisement des esprits. Cependant les amis d'Amérique commencent à s'irriter et menacent de couper les vivres aux deux partis si un rapprochement ne s'opère. Ce rapprochement s'impose, car le

parnellisme sans Parnell est un non-sens. Si M. Redmond, M. Harrington et leurs partisans s'entêtent dans une action séparée, la prochaine élection générale les balaira.

Oui, mais après?

Après, l'anarchie renaîtra sous un autre nom et sous une autre forme. Elle sera d'autant plus aiguë, d'autant plus dangereuse le jour où l'Irlande obtiendra son autonomie. Le nord luttera avec le midi, les protestans avec les catholiques, le parti prêtre avec le parti laïque, les socialistes avec les propriétaires. La guerre sera dans chaque ville, dans chaque maison, et, tant qu'il y aura une Irlande, il y aura des dissidens et des traîtres.

Les vrais amis de l'Irlande hésitent à souhaiter qu'elle obtienne gain de cause dans ses revendications. La dépossession progressive et pacifique des landlords anglais a commencé; en attendant, le paysan, déjà délivré de la dime, a vu la rente diminuée d'un quart, parfois du tiers ou de la moitié par les *land courts*. L'an prochain, on lui concédera toutes les libertés locales dont jouit le peuple anglais. L'Irlande ne se trouvera-t-elle pas bientôt dans la situation de ces victimes d'anciennes injustices, qui se plaignent encore par habitude et sur lesquelles on s'apitoie par routine, longtemps après que leurs misères ont cessé? Elle partage aujourd'hui l'honneur de régner sur le premier empire du monde; elle aspire à descendre au rang honorable, mais secondaire, d'une colonie autonome comme le Cap, le Canada ou la Nouvelle-Galles du Sud. Ou si elle préfère devenir une nation, elle sera une nation sans colonies, sans marine, sans finances et sans industrie. C'est là une étrange ambition; mais à quoi bon raisonner? La haine, comme l'amour, veut être satisfaite.

Quand Parnell était là, tout était possible. Homme d'État bien plus qu'orateur, il eût gouverné son pays comme il gouvernait son parti. Sa volonté de magicien tenait dans une cohésion forcée, quasi surnaturelle, ces élémens disparates et réfractaires. Il imposait aux Anglais parce qu'il était de leur race; il dominait les Irlandais parce qu'il n'était pas un d'entre eux. Parnell mort, l'Irlande retombe en poussière et l'Angleterre retourne à son indifférence. Elle se réveille, s'aperçoit qu'elle a donné quinze ans au cauchemar irlandais, quinze ans qui ont été perdus, ou à peu près, pour le progrès social. Les choses reprennent leur cours ancien, l'évolution historique recommence. Une place reste à jamais vide, car Parnell a trop de successeurs pour être remplacé.

---

LES  
DUPOURQUET

---

MŒURS DE PROVINCE.

---

DERNIÈRE PARTI (1)

---

XXXVI.

Au Vignal, on parla pendant une demi-journée du départ d'Alice, et ce fut tout; on n'y pensa plus.

L'enfant les absorbait, les tenait là rassemblés autour de son berceau, tous, depuis la baronne jusqu'au Terrible, s'ingéniant à fixer le vague de son regard, à lui arracher des sourires; et l'on s'extasiait indéfiniment sur sa bonne mine et sur sa belle humeur.

Il ne se fâchait jamais, passait son temps, au contraire, dans l'hilarité nerveuse que lui occasionnaient les chatouilles dont on se plaisait à lui bourrer le cou et la poitrine, et l'on tirait de là, pour l'avenir, les meilleurs présages. — Génulphe assurait :

— A part quelques rares exceptions, on reste grand ce que l'on était tout petit, cet enfant aura un heureux caractère!

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1891 et du 1<sup>er</sup> janvier 1892.

M<sup>me</sup> Dupourquet ajoutait :

— Et un bon cœur ; il veut toujours que je reprenne son hochet quand il l'a sucé quelques instans.

Le baron, un légitimiste mal rallié, avait exigé qu'il s'appelât Henri ; et, constatant que la croix de Malte entre les deux sourcils prenait chaque jour des proportions plus nettes, rêvait déjà pour lui d'une existence de lutttes généreuses, de succès éclatans, qui illustreraient à nouveau le nom des d'Escoublac, depuis trop longtemps resté dans l'ombre.

— Nous le pousserons dans la politique, s'écriait-il ; c'est encore là que l'on sert le mieux son pays quand on est quelqu'un !

Et tandis que Thérèse, dans sa fierté maternelle, le prenait sur ses genoux, le débarrassait de ses langes pour faire admirer la largeur de ses reins et la robustesse de ses membres, la baronne, penchée vers lui, minaudait tendrement : — Quel amour ! — Et le Terrible, qui hasardait la râpe de sa main sur cette peau si fine et si blanche, concluait en sourdine : — *Qual luzer* (1) !

Seul, George persistait à trouver son fils carrément laid, et à lui accorder le moins d'attention possible.

Il s'était vite lassé de cette réclusion de quelques jours au Vignal, que les circonstances lui imposaient ; et le demi-rapprochement qui s'était opéré entre Thérèse et lui, à la naissance de l'enfant, n'ayant pu avoir de sanction intime, n'avait pas eu de suites.

Ils avaient été dupes tous deux, ce matin-là, lui de ses nerfs ébranlés par une nuit d'attente au milieu de tous ces gens affairés et inquiets ; elle, de sa joie qui embrassait tout autour d'elle, la portait à l'oubli des froissemens et des fautes. Et le lendemain les avait trouvés aussi indifférens que naguère l'un pour l'autre, n'ayant ni le regret de s'être trompés une fois de plus, ni le souci de feindre le contraire.

### XXXVII.

Le soir même du baptême, George partit pour la châtaigneraie, en compagnie d'un braconnier du nom de Gustou, dont il avait fait son piqueur. On signalait dans les forêts de pins qui entourent les villages de Frayssinet et de Saint-Caprais une bande de loups ; et, dans la petite vallée marécageuse de la Thèse, *la montée* précocce et exceptionnellement fournie des bécassines et des sarcelles.

Le baron avait cru devoir protester un peu à cause de l'effet, qui serait déplorable.

(1) Quel lézard !

— Voyons, que diantre! tu ne peux pas attendre un peu, retarder de huit jours cette partie?

— Eh! que voulez-vous donc que je fasse ici? Est-ce que j'y suis de quelque utilité, puis-je donner à têter à mon fils, ou exigez-vous que je le berce?

— Il ne s'agit pas de ça! les convenances exigent...

— Ah! oui, les convenances, c'est-à-dire le sacrifice bête de soi, une série de petites lâchetés usuelles dont on encombre sa vie pour complaire aux autres! Vous trouverez bon, n'est-ce pas, que je passe outre... Aussi bien qui ai-je à ménager, je vous prie? Ma femme? Elle se soucie de moi comme un poisson d'une pomme. Mes beaux-parens? Je les agace terriblement, parce qu'ils se figurent que je les observe, comme ils m'agacent moi-même, parce qu'ils m'observent pour de bon, eux. Le monde? J'entends par là les commères, les bigotes, tout ce qui porte jupons, piaille, grogne et déchire, je les renvoie à l'abbé Roussillhes, dont la mission est de tout accueillir et de tout entendre.

Puis, comme le baron se préparait à riposter :

— Comprenez donc, une fois pour toutes, la situation qui m'est faite. Nous étions à bout de souffle, je me suis dévoué, j'ai épousé une dot. La mariée, pourtant, était appétissante, la beauté du diable; j'ai espéré, d'abord, faire d'elle quelque chose, la façonner, l'arracher à la tradition des habitudes mesquines et des vues étroites... Ah! bah! comme si je chantais!.. Après ça, je m'y suis peut-être mal pris, je le confesse; j'ai sans doute manqué de persévérance, parce que je manquais de stimulant; quoi qu'il en soit, vous m'avouerez qu'il est un peu tard pour recommencer l'épreuve...

M. d'Escoublac étendit les deux bras; puis, les laissant retomber lourdement sur ses cuisses :

— A ton aise, mon garçon. Ce que j'en disais, c'est pour toi. Ce monde, que tu renvoies si prestement à l'abbé Roussillhes, ne se compose pas exclusivement de commères et de bigotes; il y a aussi les gens sensés dont il faut ménager les idées, si l'on veut acquérir leur bienveillance...

— Et leurs suffrages, à l'occasion, n'est-ce pas?

— Bédame!

— Ah! non, je vous en prie, pas de politique! Vous savez, je suis là-dessus d'un doux scepticisme, et la pensée que je peux scandaliser mes futurs électeurs ou ceux de mon beau-père me laisse d'un froid!..

Le baron regarda le ciel pour le prendre à témoin de cette absence totale de sens moral.

— Et tu seras longtemps absent ?

— Ma foi ! je n'en sais rien, une quinzaine, peut-être plus, ça dépendra du gibier que je vais trouver là-bas.

Comme George l'avait prévu, la nouvelle de son départ pour un temps indéterminé ne causa au Vignal aucune émotion. On était, de longue date, habitué à ses fugues, et lorsque le chariot de chasse où il empilait ses vivres, ses effets, son piqueur et ses chiens tournait au bas de l'avenue, c'était au contraire un soulagement que l'on éprouvait, l'impression de la liberté et de l'intimité reconquises.

George n'étant pas là, on pouvait parler d'abondance, sans crainte d'être pris à partie et tourné en ridicule. Le Terrible se hasardait à venir manger à table ; et, comme une savoureuse débauche permise seulement de loin en loin, on veillait le soir dans la cuisine, et l'on émaillait le français d'expressions patoises...

... Thérèse était en train d'affubler son fils d'une longue mante de surah blanc à volans de dentelles et d'un étrange bonnet à coques qui sortait de l'ordinaire, et qu'elle avait choisi, pour cela, dans un catalogue du *Louvre d'Agen*, lorsque George se présenta, le fusil à l'épaule, et botté jusqu'au ventre.

— Tu pars pour quelques jours ?

— Oui.

— Eh bien ! bon voyage, alors !

Ils ne se tendirent même pas la main. — Thérèse continuait à attifer l'enfant, sans lever les yeux, toute au plaisir de chiffonner cette poupée vivante ; et George suivait la toilette, très amusé, avec un sourire moqueur :

— Pas pour te fâcher que je dis ça ; mais tu le déguises en Turc, notre fils.

Thérèse se redressa, très rouge, vexée sérieusement :

— Je l'arrange à mon goût, répliqua-t-elle sèchement ; j'espère que tu me reconnaîtras le droit de m'occuper de lui sans avoir à prendre tes conseils !

Puis, après un dernier tapotement rageur sur les coques du bonnet, elle remit l'enfant à la nourrice ; et, d'un ton de reine parlant du dauphin, avec cette vanité maladroite et grotesque de parvenue, qui était la dominante de sa nature :

— Allez promener *monsieur* Henri ! ordonna-t-elle.

### XXXVIII.

— Alors, Gustou, tu me conduis chez... Comment l'appelles-tu donc, ton bonhomme ?

Le piqueur ôta sa pipe de la bouche, envoya un jet de salive sur la banquette de la route, et, après avoir essuyé sa moustache d'un revers de main :

— Bertal, monsieur George, Bertal-Antoine de Saint-Caprais, *un que* nous avons fait notre service ensemble. On l'appelle aussi *la Mort*, parce que le gibier qui lui passe à portée est sûr de faire la culbute.

— Il habite le village?

— Oh! non, reste dans une combe au fond des bois, comme la sauvagine. Y a tant seulement un *caminol* (1) d'un pied de large pour arriver jusque chez lui.

— Alors nous serons obligés de remiser les chevaux à Saint-Caprais?

Gustou, qui connaissait un peu tout le monde, répondit :

— Parfaitement que oui! Nous les mettrons chez Désiré du Pech-Grand, qui fait auberge, *un que* nous étions domestiques ensemble à Gaillardel.

— Y aura-t-il au moins de quoi nous loger, nous et les chiens, chez ton ami Bertal?

Le piqueur eut un rire puissant comme une fanfare :

— Ah! pour sûr que nous ne serons pas dans un salon de *compagnie*! Y a que la cuisine, une chambre et l'étable, et la maison est couverte en tuiles du pays.

— Oui, je sais, des pierres plates cimentées de boue. Tout cela m'est indifférent, pourvu que nous trouvions à brûler notre poudre.

Gustou cligna de l'œil et haussa une épaule :

— Oh! pour ça, n'ayez crainte, assura-t-il, du gibier à ne savoir où se tourner. Y a qu'à voir le pays, du reste.

Ils étaient arrivés en haut de la côte de Loupiac; et, aussi loin que la vue pouvait aller, jusqu'aux limites extrêmes de l'horizon, des bois débordaient de toute part, enserrant comme d'une infranchissable barrière la rougeaille des cultures, escaladant les collines, qui prenaient des aspects sauvages de montagnes, se repliant épaissis au fond des gorges; des bois de châtaigniers et de chênes aux feuilles vieil or, des massifs vert sombre de pins, avec à leurs pieds toute la gamme des teintes neutres dans l'épais tapis des bruyères, des mousses, des lichens, des fougères et des ronces.

Gustou, très en veine de causer, racontait maintenant des histoires de chasse, ces prouesses anciennes dont on s'encourage, et que l'on prend un singulier plaisir à revivre :

(1) Sentier.

— Un jour, près de cet *oustalet* que vous voyez là-bas, j'ai fait coup double sur deux lièvres ; je revenais du *prier-Dieu* d'un oncle à Frayssinet, et j'avais fait suivre le fusil, comme de juste.

L'anecdote se déroulait lentement, complaisamment, avec toutes les expressions mimées de la quête et de la surprise ; les *frrrt* discrets dans les taillis, l'arrêt instinctif devant le gîte, et le *pan ! pan !* des détonations successives.

George écoutait, souriant et joyeux, impatient déjà, sautant d'une idée à l'autre. Il interrompit Gustou brusquement :

— Ah ! sacredieu ! Mais j'y pense ; qui va nous faire la soupe, là-bas ?

Le piqueur, arrêté en pleine hécatombe, hésita une seconde, puis répliqua :

— Eh ! la femme, pardi ! la femme de Bertal, Francine de Massippou qu'on appelle, une crâne fille, monsieur George, la plus belle de toute la Castagnal, sans contredit : grande, brune, avec des yeux qui luisent comme des étoiles.

— Et ton la Mort, il est beau, lui ?

Gustou entama une seconde fanfare de rire.

— Ah ! pécaire, non, pas tout à fait ! Il est comme moi, il n'entrera pas au ciel tout droit, sur sa bonne mine. Petit, maigre, sec, mais vif comme un furet, et fort à se défendre de quatre hommes.

George, intéressé, demanda :

— Comment diable l'a-t-elle voulu, alors, cette jolie fille ? Elle ne devait pourtant pas manquer d'amoureux mieux tournés que ça.

Gustou répliqua avec une conviction sentencieuse :

— Elle l'a voulu, justement parce qu'il était fort, le plus fort de tous, comme les poules choisissent le vainqueur entre deux coqs qui se battent. N'en manquait pas en effet, des gars qui tournaient autour d'elle, et quand il y en avait un qui s'avancait plus hardi que les autres, la promenait le dimanche après vépres comme une promise à *qui l'on parle*, la Mort le prenait à part celui-là le soir même, et sans se fâcher tout d'abord, lui exposait ses remontrances :

— Écoute, je te conseille de laisser la Francine tranquille, elle n'est pas pour toi.

Puis, si le galant avait l'oreille dure, essayait de regimber, il lui sautait à la gorge, le terrassait, le *doublait* sur ses genoux, comme une de ces branches d'orme dont on fait les fourches.

Elle ne voulait pas entendre parler de lui pourtant, le savait pauvre, le trouvait laid, un peu âgé pour elle, mais il ne se décourageait pas, le matin ! riait de ses colères et de ses mépris, se contentait de lui demander de temps à autre, quand il la trouvait en train de garder son troupeau au fond des gorges :

— Eh bien, la Francine, à quand la noce ?

— Quand le bon Dieu t'éteindra la vue, et que le diable aura ton âme.

Il secouait la tête, riant toujours :

— Que tu le veuilles ou non, faudra que tu y viennes, la fille. Tous ceux qui t'approcheront, je leur arracherai l'éperon et la crête, et à moins que tu n'aies l'intention de coiffer sainte Catherine. . .

Le fait est que, quand il en a eu estropié une demi-douzaine des plus beaux, des plus forts, elle est allée à lui, domptée, soumise comme les couchans qu'on dresse au collier de force, et amoureuse, dit-on, comme une chatte au printemps.

George, qui fouaillait distraitemment ses chevaux, s'écria :

— Eh ! mais, ce n'est pas tout le monde, ce sauvage-là ! et avec ça, d'une jalousie féroce, je suppose?..

— Ah ! tant qu'à ça, on n'en sait rien, répliqua Gustou devenu grave, les amoureux se sont tenus pour suffisamment avertis, voyez-vous ; personne ne rôde plus maintenant autour de la Francine.

### XXXIX.

Il faisait presque nuit à présent. Des brouillards s'abattaient, noyaient la cime des collines, puis se traînaient sur leurs flancs, passaient comme une fumée blanche, diaphane, au travers des arbres. Et, en même temps que les brumes tombaient, il s'en élevait d'autres dans les gorges, qui semblaient sortir de terre, s'exhaler comme un souffle chaud des prairies marécageuses de la Thèse.

Lorsque George et Gustou arrivèrent à la mesure de Bertal, celui-ci, assis sur le pas de sa porte, fabriquait avec du fil de laiton des lacets pour les lièvres. Il ne se leva pas, les toisa rapidement d'un œil soupçonneux et mauvais de bête surprise.

— Salut, la Mort ! je t'emmène là M. George d'Escoublac, du château du Vignal, qui vient s'installer quelques jours chez toi pour traquer les loups et tirer des bécasses.

Le braconnier les dévisagea en face cette fois, et longuement, George surtout, depuis la semelle de ses bottes jusqu'à la fourrure de loutre de sa casquette. Puis, avec méthode, sans se presser, il rangea ses lacets, et s'effaçant pour laisser passer ses hôtes :

— Entrez, dit-il simplement.

Ainsi que l'avait dépeint Gustou, c'était un homme petit, très maigre, avec un profil aigu d'oiseau et les joues creuses, mais d'une large carrure, les épaules hautes, les bras forts, aux biceps rebondis sous le tricot de laine ; et le contraste saisissait, de cette

figure tourmentée, souffreteuse, semblait-il, n'eût été le nâle sain de la peau, sur ce corps nerveux et rablé d'athlète.

George crut devoir résoudre aussitôt la question des dommages et récompenses :

— Je sais tout le tracas que je vais vous donner, mon brave, mais vous serez content de moi, je tiens à...

La Mort l'interrompit d'un geste de suprême insouciance, puis de la porte, les mains en entonnoir autour de sa bouche, il appela :

— Aouh ! Francine, aouh !

Dans le brouillard, une voix lointaine lui répondit. Alors, il rassembla une brassée d'ajoncs, qu'il jeta dans l'âtre où rougeoyaient quelques tisons parmi la cendre, et tandis que la flambée s'allumait, il avança deux chaises grossières, qu'il avait fabriquées lui-même, et de son ton bref de commandement :

— Réchauffez-vous en attendant la soupe, dit-il.

Puis, par monosyllabes, avec un effort visible de politesse, il parla chasse, fit avec une précision froide le dénombrement du gibier à cinq lieues à la ronde :

— Il y a trois loups dans les bois du Pech-Grand, deux autres, jeunes, sous Lamothe ; dix lièvres à bord des prés, tout le long de là Thèse ; trois compagnies de perdreaux au-dessus de Laroque ; huit bécassines, cinq poules d'eau au moulin de Filhol, et plusieurs couples de bécasses au pas de Civier.

George le considérait, l'étudiait laborieusement, comme une énigme ; et Gustou, un peu gêné par les façons bourruées de son ex-camarade, mais très fier de lui pourtant, s'écriait de temps à autre :

— Quel homme ! avec son air de ne pas y toucher, il vous dirait quel jour et à quelle heure ils feront leurs petits !

Quelques instans plus tard, la Francine entrait courbée sous une énorme charge de bois mort. Et, devant ces étrangers qu'elle trouvait là, installés avec son homme, elle eut un moment de stupeur ; ses grands yeux s'allumaient de curiosité dans la rougeur subite de ses joues.

— Faudra tremper la soupe et faire une pâtée de maïs pour les chiens, commanda Bertal, sans autres explications.

Et aux vibrations dures de cette voix, elle tressaillit, s'empressa d'obéir, lissant d'un geste machinal ses bandeaux noirs embroussaillés, où le bois avait laissé des raclures d'écorce.

George, déjà sous le charme, pensait :

— Cet animal de Gustou avait raison ; elle est fort belle, la Francine !

Élancée, robuste avec de la finesse dans les formes, la gorge pointée en avant, la taille qu'on devinait fine sous le caraco

d'étoffe ; des hanches à peine saillantes qui l'amincissaient encore, la faisaient paraître plus grande qu'elle n'était en réalité, lui donnaient une démarche souple, une grâce alerte de très jeune fille. Et, sur cet ensemble harmonieux, une tête petite, au lumineux profil de médaille antique, gardant dans l'expression sa distinction pure de chef-d'œuvre.

Les trois hommes mangèrent de grand appétit, tout en continuant à parler chasse, et la Mort semblait s'humaniser, se livrer davantage, révélait à George ses ruses de braconnier, les secrets de la *tendue*, les précautions de *l'espère*, sa façon impeccable de diriger son tir en n'importe quelles circonstances.

Mais tout cela, il le débitait avec son impassibilité hautaine, sans une intonation prévenante, sans une formule de politesse, comme il se fût adressé à un misérable de son espèce. Et George l'écoutait à peine du reste, l'approuvait seulement de temps à autre d'interjections banales, son regard invinciblement attiré vers la Francine, qui les servait, allait et venait sans bruit autour d'eux, de son pas léger et gracieux de jeune déesse.

Puis, quand il n'y eut plus rien sur la table, on se cantonna autour du feu, et Gustou racontait maintenant les bons tours joués aux gendarmes, du temps qu'il chassait sans permis.

Après sa première pipe, il se leva, alla porter la pâtée aux chiens qui hurlaient dans l'étable ; et la conversation devint alors languissante, comme engourdie.

Assise en un coin de la salle, sur son fagot de bois mort, la Francine mangeait les restes du dîner, mordant à pleines dents éblouissantes dans son pain bis. Elle ne baissait pas les yeux devant le regard tenace de George, l'examinait au contraire à loisir de son côté, semblait s'intéresser surtout aux détails soignés de son costume, considérer avec une curiosité envieuse de sauvage les boutons de métal, à têtes de sangliers, qui étoilaient de blanc le velours à côtes de sa blouse, et le cuir fauve de ses bottes élégantes et fortes qui moulaient la jambe.

A force de se regarder ainsi, ils échangèrent un sourire.

Bertal, penché vers les tisons gantés de cendres, les coudes sur ses genoux, la tête dans ses mains, semblait dormir.

## XL.

Ils se mettaient en chasse avant le jour, Gustou portant dans son carnier les vivres qu'ils dévoraient en une hâte de quelques instans, à midi ; et ne rentraient qu'à la nuit close, harassés, fourbus, mais chacun ayant sa bonne charge de victimes ; lièvres, perdreaux, bécasses, dont ils faisaient fête tous les soirs,

et comme malgré leurs fringales, ils ne mangeaient à peu près que le tiers de leur chasse, Francine, dans la journée du lendemain, allait débiter le reste aux revendeurs de Frayssinet ou de Casagnes.

Il s'était entièrement apprivoisé, la Mort, parlait à George avec une certaine déférence, bien qu'il ne l'appelât pas Monsieur et ne prononçât jamais son nom. Mais il était devenu plus bavard, et comme expansif à ses heures, avait parfois sur ses lèvres minces un fugitif sourire de bonne humeur.

Francine, de son côté, encouragée par son exemple, se faisait chaque jour plus avenante et familière, caquetait avec les chasseurs sans que son mari y trouvât à redire, et la renvoyât d'un coup d'œil à sa marmite, comme il faisait les premiers jours, quand elle jetait dans la conversation quelques notes de sa voix claire.

Elle faisait à peine attention à Gustou, plaisantait de préférence avec son homme et avec George, comme pour avoir le droit d'être avec ce dernier plus libre et plus coquette.

Elle le trouvait beau, s'extasiait, en elle-même, sur la blancheur de ses mains, le retroussis de ses moustaches blondes, et cet air de distinction et de force qui était en lui ; admirait les broderies armoriées de ses mouchoirs, sa chaîne de montre en gourmette, aspirait à pleines narines la délicate senteur d'Impérial russe qui s'exhalait de toute sa personne.

Et lui, George, comme on satisfait aux caprices d'une enfant, lui donnait un tas de choses sur la valeur desquelles elle s'illusionnait dans son ignorance de paysanne ; un foulard de soie bleue, des boutons de manchettes en doublé, dont elle ferait des épingles pour sa coiffure, un peigne en celluloïd simulant l'écaille blonde, la petite glace à cadre de peluche de son nécessaire de toilette.

Il l'attirait à lui de cette façon, éprouvait une sorte de plaisir à la voir s'avancer chaque jour davantage, fascinée, éblouie comme une alouette aux scintillemens du miroir d'acier ; et quand elle était tout près, penchée vers lui, sa jolie tête allumée de convoitise, il la regardait fixement dans les yeux... Et tous deux, comme au premier soir où ils s'étaient vus, se prenaient à sourire, comme s'ils échangeaient quelque pensée intime, la mutuelle confiance de leur sympathie ou de leurs désirs.

Ils passaient ainsi leur temps par les jours mauvais, quand la pluie les bloquait dans la mesure, tandis que Gustou nettoyait les fusils, et que Bertal façonnait des appeaux pour l'époque où les perdrix s'accouplent. Et ce dernier ne s'occupait pas d'eux le moins du monde, s'absorbait en sifflotant dans son travail, ne s'arrêtait que pour essayer ses instrumens de temps à autre, leur arra-

cher la stridente chanson du perdreau mâle qui vibrait soudain dans la pièce comme un appel et comme un défi.

## XLI.

Parfois le soir, quand le temps s'arrangeait, il allait tendre ses lacets aux lapins et aux lièvres, et George, se disant las, restait près de Francine, profitait de ces quelques instans où ils étaient à peu près seuls, Gustou allant et venant de la cuisine à l'étable, pour prendre vis-à-vis d'elle une attitude plus significative, les privautés initiales des serremens de mains, des propos hardis, des étreintes par surprise, comme pour rire.

Ces jours-là, par extraordinaire, au retour de sa course dans les bois, la Mort était presque gai, racontait des histoires gaillardes à table, appelait Francine « notre femme » avec un laisser-aller et une tendre satisfaction qui la stupéfaient elle-même.

Un soir, comme ils allaient se jeter sur leur lit de feuilles sèches, George occupant dans la pièce voisine le seul grabat de la maison, il lui demanda à brûle-pourpoint :

— *Il ne t'a pas donné d'argent encore?*

Francine ne disait mot, confuse, toute tremblante ; alors d'une voix brève, qui ne souffrait pas de réplique, il ajouta :

— *Faut qu'il t'en donne!*

Et comme si la même pensée fût venue à George, après les menus cadeaux, sous prétexte d'indemniser ses hôtes et de bien vivre, d'avoir du café, des liqueurs, du pain blanc, il laissait tomber maintenant des louis d'or dans le tablier de la paysanne, lui disait tout haut devant les autres :

— *Voilà pour que vous vous souveniez longtemps, votre homme et vous, de mon passage.*

Et tout bas, quand ils étaient seuls :

— *C'est aussi pour que vous m'aimiez.*

Et elle se laissait faire, la Francine, acceptait des deux mains autant pour obéir à Bertal que par avidité naturelle, et aussi pour sa satisfaction d'amoureuse, par entraînement vers ce beau garçon si bien mis, dont les paroles étaient douces à entendre et les lèvres si parfumées et si chaudes sur les siennes...

... Une nuit, vers trois heures, Bertal se leva, partit sans vouloir réveiller George. Il allait très loin, disait-il, bien au-delà de Saint-Estèphe, pour prendre connaissance du gibier, les environs commençant à se dépeupler. Et en l'absence de Gustou qui promenait les chiens, ce fut pour les deux amans une matinée radieuse, où ils se grisaient l'un de l'autre, savouraient l'exquis engourdissement des caresses lentes.

Cependant la Francine, par une pudeur dernière, se défendait, s'échappait leste comme une chevrete des bras de George, et les joues en feu, avec des rires éclatans de gamine, elle bâclait son ménage, rangeait, balayait, époussetait en pirouettant sur ses pointes pour ne pas être surprise. Puis elle se laissait approcher de nouveau, la tête basse, les bras inertes, comme à bout de résistance et de force, et quelques instans plus tard, avec une nerveuse souplesse, elle s'échappait encore, luttant désespérément contre elle-même, s'obstinant à ne pas céder.

Un moment, il usa de sa force pour la maîtriser, la retenir contre lui, tandis qu'il la suppliait ardemment, à voix presque basse; et, vaincue cette fois, elle s'abandonnait, quand la silhouette trapue et large de la Mort s'encadra dans la porte.

Ils se séparèrent vivement, Francine retombée là, sur le banc, à la même place, anéantie de frayeur; George debout, ferme sur ses jarrets, campé déjà dans une pose de défense. Mais le braconnier semblait n'avoir rien vu; sa maigre face bilieuse respirait une quiétude absolue, une sorte de contentement même qui aiguisait les vrilles noires de ses yeux; et d'une voix pleine:

— Allons! femme, s'écria-t-il, sers-moi la soupe. Mon ventre est comme une bourse vide, les peaux se touchent.

Puis, en accrochant son fusil au-dessus de la cheminée :

— Grande nouvelle! monsieur George; il y a, samedi qui vient, une battue aux loups, tout le canton est convoqué.

Et il ajouta, avec son rire silencieux des bons jours :

— La première fois de ma vie que je chasserai en compagnie des gendarmes!

## XLII.

Depuis cette scène, George se sentait inquiet et gêné dans cet intérieur des Bertal.

La mansuétude de cet homme entier et violent, qui avait des rudesses de sauvage, son parti-pris évident de tout voir sans rien soupçonner lui causaient à la fois de l'irritation et du malaise; et son caprice pour Francine s'en ressentait, il s'éloignait d'elle, l'accusait maintenant d'avoir joué un rôle, d'avoir agi de concert avec son homme, pour la plus grande aisance du ménage.

Il eût voulu abréger son séjour chez eux, rentrer au Vignal, n'aimant en amour ni les lâches compromissions ni les complaisances viles, mais, d'autre part, une sorte de fierté le retenait; la pensée qu'on lui aurait prêté sans doute de lésiner devant des prodigalités désormais inutiles, ou d'avoir eu peur et de fuir.

La Mort chassait seul presque toujours à présent, partait au milieu de la nuit comme pour laisser tout le monde plus libre, débarrasser les jeunes gens de sa présence, leur donner à nouveau la tentation de s'aimer. Mais George maintenant se méfiait, n'accordait plus à la Francine qu'une admiration platonique et désintéressée, se levait de son côté au petit jour, et après avoir découplé les chiens, partait à leur suite sur une piste quelconque. Et Gustou, en lançant des pierres dans les buissons, murmurait à part lui :

— Vaut mieux qu'ils aient pris ce biais-là, ça aurait fini d'ici peu par quelque *bourmaillade* (1).

George continuait ses générosités pourtant, mais sans plus se payer de familiarités galantes, très sérieusement au contraire, d'un air détaché et froid, comme on fait l'aumône. Il voulait sortir de cette position fautive à son honneur, en gentilhomme qui s'exécute de son plein gré, sans qu'on ait la peine de l'y pousser ni le droit de l'y contraindre.

Et Francine, vite remise de sa frayeur, ne songeant plus à Bertal, dont l'humeur était devenue charmante du reste, Francine en ressentait du dépit, un dépit nullement simulé qui se traduisait par un redoublement de coquetteries suivies de longues tristesses.

Un jour qu'il rentrait de la chasse sans même répondre à son affectueux bonsoir, à bout de patience, les yeux pleins de larmes, elle lui dit :

— C'est donc que vous ne me trouvez plus jolie !

George eut un sourire :

— Il faudrait que je sois bien difficile, répliqua-t-il, vous êtes tout simplement la plus belle fille que j'aie trouvée.

— Alors pourquoi que vous ne me le dites plus?.. pourquoi faites-vous semblant de ne plus me voir?..

— Mais, ma chère enfant, parce que je n'ai vis-à-vis de vous aucun droit, nous ne pouvions que badiner ensemble ; nous l'avons fait, c'est fini.

Elle baissa la tête toute soucieuse, cherchant à comprendre :

— Peut-être que je vous ai manqué en quelque chose? balbutia-t-elle.

— Vous ! Ah ! grands dieux non, par exemple !

Puis, avec une brusquerie railleuse, voulant en finir :

— Seulement, vous êtes la femme d'un gaillard qui s'appelle la Mort, et si je ne tiens pas à mes écus que je lui abandonne de grand cœur, je tiens du moins à mes os... Là-dessus, ma belle, tendez la main, voici le fin fond de ma bourse ; faites-nous aujourd'hui un

(1) Distribution de soufflets.

beau repas d'adieu, car c'est demain la battue, et je rentre au Vignal le soir même.

Elle le regarda quelques instans silencieuse, toute sa pauvre âme naïve et tendre de bête passant dans ses yeux, prête à se donner cette fois au moindre signe; puis comme il se détournait, elle se rappela les ordres de Bertal, la volonté de l'homme dont elle était devenue contre son gré l'esclave, la chose, et sa main se referma, crispée, sur les pièces d'or.

### XLIII.

Le lendemain, le jour se leva très froid avec des brouillards si intenses, que dans la vallée étroite de la Thèse on n'eût pu se distinguer d'une colline à l'autre; et la majeure partie des chasseurs rassemblés à Laroque opinaient pour que la battue fût remise, ou ne commençât que dans l'après-midi si le temps se levait.

Mais à chaque instant et de toute part, — des paysans arrivaient armés de vieux fusils dont le canon ne se distinguait plus du bois, recouvert qu'il était en entier d'une couche épaisse de crasse.

Il en venait de Villefranche, de Saint-Martin, de Puy-l'Évêque, de Cazals, les uns en qualité de tireurs, d'autres avec des bâtons et des fourches pour rabattre, tous caressant le secret espoir d'une aubaine en nature, d'un lièvre surpris au gîte, d'un lapin affolé venant se terrer devant eux sous un pied de genévrier, d'une bécasse ou d'un perdreau blessés aux dernières chasses, et dont on aurait facilement raison dans la bruyère.

Les loups n'occupaient réellement que ceux qui avaient eu à souffrir de leurs audaces et de leurs rapines; et ceux-là chapitraient et poussaient les autres, ne voulaient entendre parler d'aucun sursis, attestant que le soleil allait percer les brumes.

Alors, sous la direction d'un ancien sergent des zouaves qui assurait avoir tué deux lions en Afrique, on s'organisa; les postes furent distribués aux tireurs, d'après leurs preuves déjà faites ou sur leur simple réputation de sang-froid et d'adresse; les meilleurs au plus épais du fourré où passent de préférence les pièces sérieuses, les indécis ou les faibles en haut des coulées et des sentes où ne débouchent, en général, que les bêtes inoffensives. Et comme dix heures sonnaient affaiblies, lointaines, à l'horloge de Frayssinet, le coup de feu du signal éclata se répercutant, dans les vallons comme un grondement de tonnerre, la battue commençait.

George avait obtenu la faveur de se placer en pleine broussaille,

au centre, ayant Gustou à sa droite et la Mort deux postes plus loin sur sa gauche; et après avoir jeté sa cigarette à peine commencée, il attendait les yeux braqués devant lui, le doigt sur la gâchette, nerveux du désir de se distinguer.

Cependant les rabatteurs s'avançaient en ligne à très peu de distance les uns des autres, frappant les fourrés de leurs bâtons et de leurs fourches et poussant de longs cris en voix de tête, comme ceux dont ils effraient les poules en temps de semences. Et avec cette franc-maçonnerie du braconnage qui unit tous les paysans, à mesure qu'une pièce de gibier se levait devant eux, par des coups de sifflet modulés d'une certaine façon, ou des appellations convenues d'avance, ils la signalaient, sous l'œil vigilant des gendarmes, aux tirailleurs vers lesquels elle se dirigeait.

Mais à un moment, tout ce concert discordant de voix aiguës se fondit en une grande clameur vibrante et grave comme le hurlement plein d'une meute au lancer :

— Au loup! au loup!

La bête détalait, en effet, rapide et farouche, trouant les taillis comme un boulet, avec des renaclemens sourds.

A cent mètres des tireurs, elle s'arrêta rembluchée sous un amas de ronces, inquiète, flairant le danger devant elle; puis devant ce vacarme qui la poursuivait, se rapprochait, si bien que des pierres lancées au hasard froufroutaient à quelques pas d'elle dans les buis, elle prit un parti désespéré, recommença droit devant elle sa course folle.

— A vous! à vous, monsieur George! *bous ben dret coumo un lun* (1).

Les tireurs des deux ailes abandonnaient leurs postes, se repliaient vivement. Il y eut une série de coups de feu tirés d'instinct au plus épais des broussailles, puis une plainte faible étouffée et que tous pourtant entendirent.

Le loup avait forcé la ligne, fuyait maintenant à découvert, se dissimulant de son mieux, les jarrets coudés, le ventre rasant la terre. Alors, dans le silence de cette déconvenue, une voix s'éleva qui formulait la crainte unanime :

— Y a quelqu'un de blessé pour sûr!

Et l'on se comptait hâtivement, on désignait l'endroit que chacun avait occupé, et tous se retrouvaient debout sains et saufs, très émus malgré cela, le cœur étreint d'une angoisse.

La Mort qui arrivait tout essoufflé, n'ayant, disait-il, quitté sa place qu'après les coups de feu, les enveloppa d'un clair regard circulaire, puis s'écria :

(1) Il vient à vous droit comme une lumière.

— Nom de Dieu ! manque quelqu'un pourtant... Et M. George?..

Alors on se mit en devoir de fouiller les buissons, et devant la certitude qu'ils avaient maintenant d'un malheur, les paysans ne s'orientaient plus, perdaient la tête.

— Il était ici sous ce chêne.

— Non, plus loin, à côté de cette touffe de genévrier.

Mais Gustou avait déjà trouvé, lui, appelait au secours d'une voix déchirante, en se meurtrissant le visage de ses poings.

George d'Escoublac était là, à ses pieds, tombé tout de son long dans la bruyère, mort, la tempe gauche trouée d'une balle...

... Les gendarmes se livraient maintenant à une enquête préparatoire, se rendaient compte de l'état des lieux, écoutaient avec des mines sévères et de foudroyantes exclamations le glapissement des dépositions contradictoires. Et dans leur habitude de terroriser les gens, ils parlaient déjà d'emprisonnement, d'instruction et de cour d'assises.

— Ah ! vous croyez qu'on tue un particulier comme ça, même sans le vouloir, et qu'on en est quitte avec la loi !

La Mort, qui pérorait au milieu d'un groupe, s'écria :

— Mais aussi cette rage de quitter sa place et de tirer sans voir !.. Je n'ai pas bougé, moi.

Ce disant, d'un geste très naturel, comme pour appuyer sa phrase, il ramena son fusil de l'épaule, le laissa lourdement retomber devant lui, la crosse en terre ; et tout le monde put voir que sous les chiens retenus au cran de sûreté les amorces luisaient intactes.

#### XLIV.

La nouvelle causa au Vignal plus de stupeur que de peine.

Les Dupourquet reçurent le choc sans faiblir, tout en manifestant l'émotion la plus douloureuse. Ils se retrouvaient en cette circonstance ce qu'ils avaient toujours été en toutes choses, essentiellement politiques, ménageant l'effet, soucieux de l'opinion publique qui jusque-là les avait gâtés, parce que chacun de leurs actes se rapportait à elle, et que ce qu'ils cherchaient presque autant que leur satisfaction personnelle, c'était l'approbation flatteuse des autres.

Dans la cour, quand le chariot de chasse arriva portant le cadavre de son mari roulé dans une couverture, Thérèse, chancelante, s'avança sur le perron pour le recevoir, et les valets accourus, des gens de Salviac aussi, qui travaillaient dans le voisinage et que

l'événement avait attirés, la regardaient, groupés à l'écart, tête nue, avec une sympathie respectueuse et une admirative pitié.

Pauvre femme ! quel courage !

Et ces exclamations, qui semblaient des sanglots énervans de pleureuses, firent plus sur elle que l'annonce du malheur, que la vue même du cadavre dont la face blême trouée de noir ballottait entre les bras de Gustou. Elle s'affaissa avec une plainte longue, et on l'emporta dans sa chambre, en proie à une violente attaque de nerfs.

Seuls, le baron et la baronne d'Escoublac éprouvèrent une douleur profonde, sincère, abîmés tous deux au chevet du mort, baisant ses mains froides. Ils pleuraient leur chair et leur sang, eux, dans cette nature d'homme jeune fauchée en sa fleur, et comme au fond de tout sentiment se dresse l'égoïsme, ils pleuraient aussi sur leur vieillesse sans soutien, sur leur pauvreté sans secours, maintenant que rien ni personne ne les rattachait plus aux Dupourquet.

Les obsèques furent particulièrement soignées. On avait envoyé des exprès aux quatre coins du canton, les uns chargés de lettres, les autres de commissions verbales, et ils entraient dans toutes les maisons, avec des mines de circonstance, ne se déridaient qu'après coup lorsqu'on leur offrait à boire, par convenance d'abord, et aussi pour leur entendre raconter comment les choses s'étaient passées.

Et ils finissaient par être gris, abominablement, inventaient au cours de leur récit des péripéties étranges, riaient et pleuraient tour à tour comme un ciel de mars sous les giboulées.

L'abbé Roussillhes se prodigua. Toutes les bannières sortirent de l'église, entourés de jeunes filles gantées de filoselle blanche, et quatre draps, dont l'un porté par les pénitens, l'autre par les fabriciens, le troisième par les domestiques du défunt, et le dernier par les conseillers municipaux, étalaient leurs noirs carrés criblés de larmes tout le long du cortège.

Au cimetière l'adjoint parla, et sous l'enflure de ses périodes exaltant une vie creuse, les mendiants qui, après la cérémonie, allaient se présenter à l'aumône, poussaient des jappemens aigus comme des chiens agacés par une musique ronflante ; puis, de retour au Vignal, la famille et les amis entourèrent une table copieusement servie, où chacun, après cette tristesse qu'on venait de traverser, s'installait avec soulagement, retrouvait comme un semblant de gâté devant l'engageante disposition du couvert et la bonne senteur des plats.

Lacousthène, placé à la gauche de M. d'Escoublac, déclara à mi-voix, d'un ton bienveillant :

— En somme, tout a marché parfaitement.

Et le baron, qui, secoué encore de longs frissons, avalait ses pleurs avec son potage, répondit :

— Oui, il y avait beaucoup de monde ; les gens se sont bien montrés pour notre famille.

## XLV.

Pendant un an, Thérèse se confina dans un deuil sévère, ne voyant personne, ne sortant que pour aller aux offices, ensevelie sous ses voiles, et marchant très humble, la tête basse comme celles qu'une grande douleur a châtiées.

M. et M<sup>me</sup> Dupourquet prenaient exemple, copiaient avec une sorte d'esprit de famille ses attitudes éplorées de veuve. De sérieux ennuis survenus après la mort de George les aidaient puissamment du reste à jouer ce rôle.

L'ouverture de la succession avait eu pour eux de cruelles surprises ; de la dot de Thérèse comptée comme une rançon en espèces sonnantes, il ne restait que peu de chose, quelques milliers de francs en monnaies à l'effigie de Louis XVI ou en doubles louis de l'empire, ménagés sans doute à titre de collection et traités en bibelots. Et il n'y avait pas eu seulement gaspillage des ressources trouvées au Vignal ; les dettes maintenant surgissaient de toute part, des lettres de change consenties à de petits propriétaires du voisinage, à des fournisseurs de la famille, et pour des sommes modiques, comme si George, négligeant de prendre sur lui quelque argent, eût souscrit du jour pour le lendemain de simples reconnaissances.

Tout d'abord Génulphe s'était gendarmé :

— Ce sont des engagements pour rire, des billets faits à plaisir, et d'ailleurs, je ne paie pas les folies de mon gendre !

Mais les créanciers insistaient, ne voulaient pas sortir du Vignal sans avoir obtenu, au moins, une promesse ; et de timides et d'hésitants qu'ils s'étaient présentés, ils en arrivaient peu à peu à élever la voix, à proférer des menaces. Alors par crainte du scandale, ne voulant pas publiquement avouer ses déboires, sacrifier à un refus sa popularité et son influence, Dupourquet entraînait dans la voie des arrangements, marchandait sans vergogne et proposait des *tranche court*.

Il avait aussi à se défendre des continuelles exigences, des demandes de secours périodiques des d'Escoublac, qui depuis la mort de leur fils roulaient chaque jour plus avant dans la misère.

Ils vivaient tout seuls maintenant dans leur castel en ruines de Laroque, sans une fillette pour les servir ; la baronne vêtue comme

une paysanne dans la semaine, réservant pour le dimanche sa seule toilette très simple de cachemire noir, son unique chapeau à garniture de crêpe; le baron, maigri encore, venu à rien, semblait-il, dans son immuable redingote dont les pans flottaient autour de lui, retombaient flasques comme des ailes cassées. Malgré cela, l'esprit ardent toujours, inaccessible en apparence à cette série de revers qui s'étaient abattus sur sa maison, gardant en l'avenir une confiance robuste, et vivant tout éveillé le rêve consolant d'une restauration prochaine.

Il était devenu la terreur des Dupourquet qui, n'osant le congédier ouvertement, se garaient de lui le plus possible; et lorsque Catissou venait annoncer sa présence, c'était un sauve-qui-peut, une débandade.

Thérèse et M<sup>me</sup> Dupourquet se sauvaient dans leur chambre, et Génulphe en chaussettes, ses souliers à la main, passait en tapinois devant la porte du salon, allait arpenter la campagne jusqu'au soir.

— Monsieur, tout le monde *on* doit être sorti, j'ai vu personne.

Alors le baron, plongé dans ses méditations, sursautait, se levait avec un grand geste insouciant qui semblait dire :

— Oui, je sais, je m'y attendais.

Et sans tristesse comme sans révolte, il allait causer de longues heures avec le Terrible qu'il trouvait suivant les jours, étalé au soleil devant la porte de la grange, ou recroquevillé au coin de l'âtre les mains en écran sur la flamme.

Ils s'entendaient assez en politique, le vieux paysan gardant au fond de lui sa foi religieuse et son respect des monarchies sous lesquelles l'existence avait été facile et les champs prospères; mais en dehors de leurs communes doctrines, il témoignait au baron une froideur marquée, l'enveloppait de la même rancune dont il flétrissait tout bas la mémoire de George, semblait vouloir le repousser du bout de son bâton comme quelque gueux importun dont on a eu à se plaindre.

Parfois à la nuit, tandis qu'après avoir vainement attendu, M. d'Escoublac regagnait Laroque, il se heurtait à Génulphe qui, de son côté, croyant la place libre, rentrait au Vignal. Alors posément, gardant sa dignité jusque dans l'aumône, il exposait sa requête, demandait, la voix assurée et la tête haute comme il eût fait grâce; et Dupourquet, se maîtrisant à grand'peine, répondait par de vagues promesses, arguait du mauvais état des affaires pour surseoir à tous les délais.

Une fois à bout de patience, il éclata :

— Laissez-moi donc la paix à la fin! Vous m'avez ruiné, vous et les vôtres; je me dépouille chaque jour pour payer les dettes de

votre fils à qui cent mille francs n'ont pas suffi pour satisfaire ses caprices, et il faut encore que je vous entretienne, que je vous fasse vivre !..

M. d'Escoublac, sans s'émouvoir, répliqua :

— Il y a là, en effet, pour vous une obligation morale, et il n'est ni de votre honneur, ni de votre intérêt, de vous y soustraire ; dans une famille tous les membres sont solidaires, c'est une loi... et que vous le vouliez ou non, maintenant je suis des vôtres.

— Vous ! allons donc ! vous êtes moins et pis encore qu'un étranger ; vous êtes l'ennemi, celui dont la venue parmi nous a été le signal de nos erreurs et de nos désastres ; vous nous avez pris par l'orgueil comme Satan !..

Le baron passa une main distraite sur sa royale, et toujours très calme :

— Voyons, cher ami, trêve aux grands mots. Nous savions parfaitement ce que nous voulions vous et moi, et il n'y a pas eu de votre part plus d'hésitation qu'il n'y a eu pression de la mienne. Les choses ont mal tourné ; nous n'y sommes pour rien ni l'un ni l'autre, nous devons avant tout rester unis.

Et comme Dupourquet démontait ses épaules en signe de dénégation, il ajouta :

— Vous ne pouvez pas empêcher que votre fille ne porte jusqu'à un remariage probable mon nom, et que votre petit-fils ne reste pour toujours, lui, un d'Escoublac. Vous songerez donc à eux en songeant à moi, et vous ne souffrirez pas dans votre amour-propre que je leur fasse tache en allant quémander à d'autres les services que vous refusez de me rendre.

Le baron avait touché juste cette fois, et devant l'opinion publique mise en jeu, Génulphe, apeuré comme toujours, courba la tête.

— C'est bien, n'en parlons plus, je vous ferai porter demain ce que vous demandez.

Alors M. d'Escoublac, rasséréiné, n'insista pas, parla aussitôt d'autre chose, de l'inqualifiable attitude du clergé allant chercher dans la république sa constitution civile, de la semi-adhésion du comte de Paris au dangereux socialisme chrétien de M. de Mun...

Et le souci de sa condition misérable était loin de lui maintenant ; il parlait d'abondance, redressé de toute sa taille, avec l'éloquence vraie et la foi vaillante d'un apôtre.

#### XLVI.

Cependant, le temps s'écoulait apportant en toutes ces questions délicates son apaisement.

La liquidation du passif laissé par George touchait à sa fin, et comme, depuis qu'on ne montrait plus de mauvaise volonté à leur endroit, les d'Escoublac étaient devenus d'une discrétion parfaite, on ne fuyait plus devant le baron quand il se présentait au Vignal ; même on les invitait officiellement tous deux dans les grandes occasions, pour l'adoration et la fête votive de Salviac, et aussi le jour du mardi gras pour *faire carnaval* et leur permettre de manger la *tourtière* comme tout le monde.

Ainsi que Gênulphe l'avait reproché au baron, ce mariage avait ouvert une large brèche à la fortune des Dupourquet, mais l'épreuve maintenant était subie, et l'on avait comme le soulagement de se dire que la débâcle eût pu être plus complète encore, irrémédiable, si George avait vécu, que ce n'était en somme qu'une leçon très dure dont on profiterait, un mauvais rêve envolé qui ne reviendrait jamais plus.

Et l'on avait pris à cœur de remettre le Vignal dans l'état d'aissance modeste où il était avant le mariage, de balayer hors de la maison tout ce qui restait de cette époque de dissipation et de folies, les voitures, les chevaux, les chiens, et ce surcroît de valetaille insolente qui n'était d'aucun secours à la terre, s'engraissait à ses dépens, comme un nid d'insectes rongeurs sur les racines d'un arbre.

Maximi, que George avait renvoyé à l'exploitation, fut derechef promu aux triples fonctions de jardinier, de cocher et de valet de chambre pour les rares occasions où il fallait frotter le salon ouvert seulement aux jours de soleil comme par le passé ; et la grise, retour de la charrette et de la herse, traîna seule désormais la famille dans une calèche d'occasion achetée à Cahors, et qui rappelait de loin l'américaine.

Ils en étaient sagement revenus là, les Dupourquet, et ils éprouvaient à retrouver leurs vieilles habitudes d'économie, leur façon bourgeoise de vivre, un véritable bien-être, une joie d'exilés que l'on rapatrie.

De même que jadis, pendant les absences de George, le Terrible mangeait à table, très à l'aise dans sa tenue négligée de vieux rustre, sans cravate, la chemise ouverte sur sa poitrine embroussaillée de poils gris, et il vibrait à pleine bouche édentée son patois, donnait des conseils comme il eût intimé des ordres, en aïeul pédant qui sait tout.

Et tous comme lui reprenaient leurs physionomies naturelles, l'inappréciable simplicité de leurs goûts. M<sup>me</sup> Dupourquet, attelée de-ci de-là aux mille besognes de l'intérieur, restait en souillon une grande partie du jour, Thérèse s'occupait du linge, des comptes et de la basse-cour comme avant son mariage, et Gênulphe, qui allait

aux foires dans un méchant tape-cul sauvé jadis de la proscription, voiturait sans crainte d'une désapprobation ou d'une critique, tous ceux qui pouvaient tenir à ses côtés, une grappe humaine qui se tassait grouillante depuis le marchepied jusque sur les coussins, cassait les ressorts, éreintait la grise, mais chantait ses louanges à lui avec une familiarité qui le chatouillait agréablement, lui était une récompense.

L'enfant faisait seul exception à cet unanime retour vers une condition plus humble. Par une orgueilleuse faiblesse on continuait à l'élever en héritier d'un nom et d'un titre qui le placeraient toujours bien au-dessus de la famille, donneraient aux Dupourquet l'illusion flatteuse d'un noble issu de leur lignée bourgeoise.

On l'habillait d'élégans costumes de matelot ou de moujik, toujours choisis sur les catalogues du *Louvre d'Agen*; et il avait l'air malheureux d'un petit prince sans camarades et sans jouets, s'essayant déjà au métier de roi.

Maximi, qui était son garde du corps ordinaire, le suivait à distance, les mains aux poches, et respectait la consigne formelle de ne jamais le tutoyer ni lui parler patois. Parfois alors, il s'embrouillait dans un français bizarre à intonations zézayantes, avait des formules invariables d'une haute fantaisie.

Ainsi quand l'enfant manifestait de façon bruyante le besoin de se moucher, il s'approchait de lui, prenait à la poche du veston le mouchoir de fine batiste qu'il lui présentait entr'ouvert dans ses pattes, et d'une voix engageante :

— Allons! monsieur Henri, « faites péter le nez! » suppliait-il.

Et lorsqu'ils rencontraient le Terrible, dont le gamin avait horreur, parce qu'il était laid, vieux et sale, Maximi ne manquait jamais de tenter un rapprochement, de donner à son jeune maître une leçon de bienséance :

— Monsieur Henri, coutez-moi, coutez-moi donc! *fait' ami* (1) à pépé, pécaïre! *fait' ami!*..

## XLVII.

C'était en novembre; on semait le blé au Vignal.

Les cinq paires de bœufs allaient et venaient l'une derrière l'autre à un sillon de distance, traînant la charrue qui s'enfonçait jusqu'au timon dans la terre, et pour donner plus de mordant au soc, les bouviers pesaient dessus de tout leur poids, se faisaient traîner assis à califourchon sur la poignée.

(1) Présentez la main.

— *A caoûbet! à laoûret!*

Les bœufs marchaient à pas très lents, les reins cintrés, le museau haut, ne cessant pas de ruminer pendant cette longue et dure besogne; et de leurs mâchoires secouées d'un mouvement rythmique la salive tombait en bave mousseuse, s'échappait en fils ténus d'un blanc d'argent sous le soleil.

La pièce que l'on ensemençait touchait à la route dont une rangée de vigne piquetée de pruniers seulement la séparait. On voyait de là toute la plaine, Vire, Duravel, Girard et les maisons de Puy-l'Évêque plaquées en amphithéâtre au flanc d'un coteau.

Le train de trois heures cinquante, venant de Libos, déboucha avec un grand bruit du pont de Lacroze, et distraits comme toujours, intéressés par la rotation rapide des bielles de la machine, les bouviers le regardaient passer du coin de l'œil, tout en stimulant leur attelage de la *guillâdo* et de la voix :

— *A caoûbet! à laoûret!*

Le maître valet, qui marchait en tête, déclara :

— Faut une fois finir *la prise*, après quoi nous ferons *les quatre heures*.

Et les charrues continuèrent de fouiller la terre qui retombait en volutes, formait comme de petites vagues parallèles, tandis que le semeur enjambait à grands pas réguliers le labour, lançait le grain à pleines poignées tantôt à droite, tantôt à gauche, le corps tout d'une pièce, suivant l'impulsion du bras, et qu'une rangée de femmes émottaient finement au râteau les endroits qu'avait aplanis la herse.

Le Terrible, adossé à la charrette du blé, suivait le travail d'un œil atone, les membres engourdis par ce soleil de l'arrière-saison qui, à certains jours, n'étaient les champs sans verdure et les arbres sans feuilles, donne l'illusion joyeuse d'un renouveau.

Génulphe marchait à côté des bouviers, éprouvant comme un plaisir à voir la terre s'entr'ouvrir devant lui, glisser le long du versoir avec un bruissement doux, et toutes les menues végétations du sol se soulever, s'incliner et disparaître ensevelies sous ses ondulations lentes.

Ce fut lui qui donna le signal de la collation; alors, avec la paresseuse insouciance qu'ils semblent mettre en toutes choses, les paysans quittèrent de semer, s'accroupirent en cercle à l'un des angles de la pièce sous un prunier; et les oignons crus craquaient sous leurs dents comme de jeunes épis de maïs dans la mâchoire des bœufs.

Une des journalières qui regardait du côté de Puy-l'Évêque s'écria :

— Té! voilà un soldat... Ça doit être le Prosper des Alimons.

Tous les regards convergèrent aussitôt vers le bleu frangé de

rouge d'un uniforme de la ligne qui se détachait en vigueur sur la blancheur nette de la route.

Il disparut un moment derrière les bâtimens groupés de trois fermes, puis émergea plus proche avec comme un scintillement d'or sur la matité de l'étoffe.

Chacun donnait son avis :

— Le Prosper? Allons donc! il a plutôt le biais de Vidalou de Combe-Rantés.

— Pas davantage! C'est Verduret de la Soline qui vient d'être nommé sergent.

Le soldat avançait, un bâton à la main, avec lenteur, comme s'il eût éprouvé quelque difficulté à marcher. A deux cents pas des gens du Vignal, il s'arrêta, leva son képi à bout de bras en signe de bienvenue; alors tout le monde à la fois le reconnut, ce ne fut qu'un cri :

— Julien!

On se précipitait maintenant à sa rencontre avec une sympathique curiosité; Dupourquet le joignit le premier, l'étreignit longuement très ému, plaçant une question entre chaque accolade :

— Comment, toi! mais par quel miracle? tu n'as pas fini cependant! pour quoi n'as-tu pas écrit?..

Le jeune gars se débattait comme quelqu'un qu'on étouffe, et la joie lui mettait les larmes aux yeux, il balbutia, la voix faible :

— J'ai voulu vous faire la surprise,.. puis, jusqu'au dernier moment on ne savait pas,.. j'ai bien failli ne pas revenir!..

Dupourquet s'écarta un peu pour le regarder :

— En effet, je te trouve changé, mon garçon, très maigri,.. tu as donc été malade là-bas?..

— Oui, blessé, une balle dans la poitrine; je suis resté trois mois à l'hôpital, on croyait que j'étais perdu..

Les paysans l'entouraient, gauches dans leur empressement. C'était à qui lui serrerait la main, lui demanderait de ses nouvelles; mais ils ne le tutoyaient plus comme dans le temps, subissaient dès l'abord le prestige du double galon d'or qui rayait sa manche, et de cette médaille du Tonkin, à ruban jaune et vert, qu'il rapportait de si loin, et semblait marquer là, près de son cœur, la place glorieuse de sa blessure.

Et lui répondait à chacun un mot aimable, s'informait à son tour; sa figure tannée et si maigre s'illuminait du bonheur de les retrouver tous et de les reconnaître, de revoir le pays aussi, d'en aspirer, avec la bonne odeur de terre remuée pour les semences, le grand air vivifiant qui mettait comme la chaleur d'un bon coup de vin dans sa poitrine malade.

Il embrassa à plusieurs reprises le Terrible, arrivé le dernier en

clopinant, et chez qui la sénilité provoquait une véritable crise de larmes; puis Dupourquet passa son bras sous le sien, l'entraîna doucement vers le Vignal.

— Alors, c'est un congé de convalescence?

— Oui, mais un congé illimité. Je n'avais plus que six mois à faire du reste.

— Ah! mon brave Julien, mon cher enfant! — Puis avec une curiosité d'exotisme : — Et c'est un Pavillon noir qui t'a mis dans cet état?

Julien sourit :

— Ma foi! je n'en sais rien. Il faisait nuit, je revenais du rapport, car il faut vous dire que j'avais été nommé major le matin même en remplacement d'un nommé Pingard mort du typhus.

Il raconta la chose tout au long, encouragé par les exclamations dont Génulphe soulignait chaque détail; puis, quand il eut fini, profitant d'un silence, il demanda :

— Et, autrement, tout le monde va bien ici?

Dupourquet, par convenance, assombrit son visage :

— Mon Dieu! pas trop mal. Dame! tu sais, nous avons eu nos douleurs, nous aussi, tu as bien reçu la lettre qui t'annonçait?..

Julien baissa la tête :

— Oui, j'ai voulu cent fois y répondre, mais vous savez, les occupations, en campagne,.. puis le temps a passé,.. cela m'a fait beaucoup de peine...

Comme ils arrivaient au Vignal, la servante de basse-cour, qui se dirigeait vers les étables un seau à la main, donna l'éveil avec ses cris. Aussitôt ces dames accoururent sur le perron, effarées, croyant à quelque accident; puis, en présence de Julien, elles restèrent un moment toutes saisies, n'en pouvant croire leurs yeux.

Génulphe clamait d'un ton de victoire :

— Eh bé! oui, c'est pas un autre, c'est lui!

Alors, M<sup>me</sup> Dupourquet dégringola les marches, tomba dans les bras du jeune homme où elle se fondit en effusions maternelles; et quand ce fut le tour de Thérèse qui simplement tendait sa main, Julien s'inclina avec une gravité cérémonieuse :

— Madame!

Mais déjà Dupourquet les poussait l'un vers l'autre :

— De quoi! des façons maintenant! Ah! bien, je voudrais voir ça, par exemple!..

Et, pour la première fois, depuis des années, ils se baisèrent du bout des lèvres, la chair traversée d'un même frisson, leurs cœurs battant très vite à la soudaine réminiscence de leurs tendresses anciennes.

## XLVIII.

La convalescence de Julien marchait à grands pas, stimulée pour la forme par le docteur Bosredon qui, en se montrant de temps à autre, savait entretenir sa clientèle.

Il n'ordonnait, du reste, que des drogues insignifiantes à noms barbares, la robuste constitution du jeune homme se suffisant à elle-même pour réparer les forces perdues.

C'était le retour au pays qui avait opéré ce miracle, la joie de l'existence champêtre et des affections de famille retrouvées, car on le traitait bien mieux qu'avant son départ maintenant.

Tout le monde, depuis le Terrible jusqu'à Thérèse, lui montrait une infinité d'égards, et il sentait que ce n'était pas seulement au malade, au blessé, que s'adressait cette unanimité d'attentions et de soins, mais aussi à l'ami, au parent que les Dupourquet jugeaient dignes d'eux cette fois après cette consécration d'exil et de gloire.

Il comprenait qu'il avait fait dans leur cœur à tous un pas immense, qu'ils ne se souvenaient du paysanneau de jadis que pour mieux admirer le sous-officier d'aujourd'hui, à la tête énergique et fière, à la martiale désinvolture, qui était allé jouer sa vie à des milliers de lieues de la France, et qu'ils frémissaient d'orgueil à lui entendre raconter ses campagnes comme si quelque chose des dangers, des batailles, des victoires dont il parlait, en eût rayonné jusqu'à eux, éclairé d'un reflet d'héroïsme la platitude de leur destinée.

— Maintenant que l'hiver approchait et que les soirées étaient longues, c'était à la veillée, au coin du feu, qu'il entamait ses récits, et les domestiques avaient la permission de se joindre aux maîtres pour écouter, pour former en leur société le cercle autour de l'âtre où brûlaient, cognés l'un contre l'autre, des troncs entiers d'ormeaux et de chênes.

Il avait tout dit plusieurs fois, depuis son embarquement pour Tunis au début, jusqu'à son départ d'Hanoï lorsqu'il rentrait en France; mais, naïfs comme les enfans qui redemandent toujours les mêmes histoires merveilleuses, les terriens insistaient auprès de lui, avaient en quelque sorte catalogué dans leur tête les épisodes d'après leur intensité dramatique, et parfois lui disaient :

— ConteZ-nous à présent *celle du capitaine Philippe*, vous savez bien, quand il a été pris prisonnier par les Chinois.

Et comme on restait rarement inactif au Vignal, même le soir,

Julien forçait sa voix pour couvrir le raclement des épis de maïs que l'on égrenait contre des lames de fer, ou le bris sonore des noix que l'on défaisait pour la provision d'huile.

Le Terrible et le petit Henri l'accaparaient des journées entières, s'accrochaient à lui de toute la force de leur toquade; le bambin parce qu'il l'avait vu en uniforme, et que Julien le coiffait souvent de son képi après lui avoir crayonné des moustaches au charbon; l'aïeul, parce que dans les récits du jeune homme, il y avait certaines choses qu'il ne pouvait s'assimiler, tant elles lui semblaient fantastiques, et qu'il lui faisait répéter sans cesse pour éprouver à nouveau ce plaisir complexe de la stupéfaction: les distances, la durée du voyage, plus d'un mois sur mer! des hommes qui étaient jaunes, s'habillaient comme des femmes et portaient une queue de cheveux dans le dos; une sorte de pomme de terre que l'on enfouissait chaque année dans la vase des rizières et qui produisait du vin!..

## XLIX.

Thérèse était plus discrète, traitait Julien gracieusement avec de bons sourires qui disaient sa sympathie revenant insensiblement à l'affection, mais tempérait cela par la réserve que lui commandaient sa situation et son âge.

Le jeune homme, lui, était très naturel, semblait paisible comme s'il n'avait gardé du passé aucun souvenir, ou que l'absence eût si bien cicatrisé son cœur, qu'il ne lui restât même plus là le point douloureux et sourd des vieilles blessures.

Il était changé au moral comme au physique, plus ouvert et plus gai, aimant à parler de ce qu'il avait vu et appris, à porter en tout le jugement d'une expérience acquise très vite au contact des choses lointaines. Et il s'exprimait aisément, avec cette franchise un peu cavalière qui était la dominante de ses transformations, ce cachet de hardiesse et de raideur que lui avait donné l'émulation fière de l'uniforme.

Il avait pour sa personne des soins appris là-bas dans les chambres de sous-officiers où la senteur du fournement empilé dans *les charges* est énergiquement combattue par les relens au patchouli des parfumeries de bazar.

Il se servait pour la toilette de ses mains d'un petit nécessaire de poche en maroquinerie algérienne, retroussait au fer ses moustaches, avait des ivoires chinois comme boutons de manchettes et vernissait quotidiennement au pinceau ses chaussures.

Après l'élégance raffinée de George, sa parfaite compréhension

de la tenue et du goût, tout cela était, sans doute, bien peu de chose, naïf comme intention et douteux comme effet; mais Thérèse n'en était point choquée, au contraire. Elle constatait avec plaisir combien Julien s'était formé, affiné pendant son service, à croire qu'il était né de bourgeois plutôt que de paysans, et que jamais la livrée de laine bleue des travailleurs de terre ne lui avait enfoncé le cou dans les épaules.

Cependant, il ne se désintéressait pas des occupations agricoles, rapportait en lui, immuable, l'amour du sol, entraînait à travers champs Henri et le Terrible, comme si, pour leur décrire les pays d'outre-mer aux végétations splendides, il eût éprouvé le besoin de contempler le sien, de s'emplir les yeux de cette plaine si nue et si triste sous l'hiver, mais qui gardait pour lui son ineffable beauté de patrie... Il n'avait pas repris au Vignal sa place de majordome; il était là en flâneur, en invité qui se repose des fatigues d'un long voyage, se dorlote quelque temps avant de se réatteler à la besogne; et les Dupourquet très attentionnés exigeaient qu'il se ménagât encore davantage, dormît ses grasses matinées et suivît un régime fortifiant de viandes saignantes et de vieux vin.

Il se défendait de ces gâteries, assurant qu'il se sentait fort, que la santé lui était revenue, Dieu merci! et qu'il voulait vivre comme tout le monde, mais la famille intraitable le condamnait au bien-être, s'ingéniait d'après les conseils du docteur Bosredon « à lui refaire du sang. »

Et la suprême récompense de Génulphe fut de s'entendre dire un jour par Lacousthène :

— Il n'y a qu'une voix dans Salviac pour vanter votre générosité à l'égard de Julien. On dit que, s'il était votre fils, vous n'en feriez pas davantage, et les gens trouvent cela *joli* de votre part.

## L.

Un matin, le Terrible ne se leva pas à l'heure de la soupe. Pour la première fois de sa vie, il s'attardait les yeux ouverts sous les couvertures, n'éprouvant du reste qu'une lassitude sans souffrance et une sensation de froid qui lui chatouillait le dos et les jambes.

Génulphe inquiet parla d'appeler le docteur, mais le vieux paysan apeuré déclara soudain qu'il était mieux, et vers midi, par un effort énergique, il secoua sa torpeur, quitta son lit en grelottant pour aller occuper sa place habituelle sur la caisse du sel, au coin du feu.

Depuis la veille au soir, où il s'était couché très dispos, content « d'aller trouver demain, » comme il disait, il s'était fait en lui des

changemens notables, une décrépitude qui en une nuit l'avait vieilli d'un lustre, mettant à son visage dont le nez se pinçait, dont les yeux se pochaient de bistre, une pâleur qui couvrait le hâle, apla-nissait les sillons des rides, comme si, le sang se retirant, l'épiderme se fût adouci et lâché.

Et contre cette faiblesse qui l'envahissait, il essayait encore à se raidir, le Terrible, appelait à son secours sa volonté insuffisante, l'illusoire vigueur de ses vieux muscles, s'enfermait dans le mutisme farouche de ceux qui luttent.

Par contenance, et aussi pour qu'en le voyant se ragaillardir un peu, on s'occupât de lui le moins possible, il demanda à manger; mais ses mâchoires saillantes et si solides, qui jadis eussent broyé des pierres, lui refusaient maintenant le service, la nourriture s'arrêtait à sa gorge, et avec la fierté puérole de ne pas vouloir s'avouer vaincu, il usait de ruse, profitait de ce qu'on avait le dos tourné pour jeter furtivement sa viande dans les cendres. Une fois, il murmura :

— Voilà le *passage des mies* qui se ferme, je suis perdu !

Et le découragement s'empara de lui; il comprit qu'il était au bout de sa route; sous l'influence de cette crainte de la mort qui le tenaillait, ses idées se brouillèrent.

Le soir, il eut une faiblesse, on le coucha.

Puis dans la chaleur douce du lit, il reprit ses sens très vite, n'éprouva plus que le bien-être de s'étendre, d'allonger sous le moelleux des couvre-pieds ses membres gourds.

Et comme la famille l'entourait anxieuse, il la rassura par un sourire de quiétude, déclara que pareille chose lui était déjà arrivée dans le temps, certain jour d'été qu'il avait fauché à jeun jusqu'à midi...

... On avait cru d'abord à un dénoûment brusque, à une de ces morts qui terrassent du coup les constitutions robustes que jamais une maladie n'a minées, mais les jours passaient sans amener d'aggravations sérieuses. Le docteur Bosredon, appelé malgré les protestations furieuses du malade, n'avait constaté en lui aucune lésion, mais un affaiblissement général des organes, un détraquement de la machine dont tous les rouages à la fois se rouillaient, s'immobilisaient faute d'huile; et devant ce délai indéterminé assigné à la mort, on reprit un peu d'assurance, on s'accoutuma peu à peu à l'idée de cette vieillesse s'éteignant sans secousse, dans un soupir plus fort que les autres et qui s'arrêterait à mi-chemin du cœur; et le chagrin que l'on escomptait en fut en quelque sorte amoindri. On y faisait parfois des allusions voilées et calmes en parlant de l'avenir.

## LI.

Un jour, le Terrible eut avec son fils un long entretien.

C'était en janvier, par un temps de neige. Les gens du Vignal, abrités sous le hangar, sciaient et fendaient du bois ou confectionnaient des corbeilles, et ces sortes de dômes en claire-voie sous lesquels on emprisonne les mères-poules. Dans la cuisine, sous la surveillance de M<sup>me</sup> Dupourquet et de Thérèse, les servantes écharpaient de la laine, qui gonflait sous leurs doigts, formait un amas crépelé et blanc qui avait des légèretés de duvet, tandis que Julien, installé près du feu, taillait dans une branche de sureau un pistolet à balles d'étoupes pour l'enfant.

Génulphe s'approcha du lit, prit les mains du père dans les siennes, et, les trouvant plus froides qu'à l'ordinaire, il les lui mit de force sous les draps, le grondant doucement de ne pas vouloir permettre que l'on fit une flambée dans sa chambre. — Mais le vieillard protestait, disait presque gaîment avec la philosophie sereine des résignés :

— A quoi bon! Que je froidisse un peu plus tôt, un peu plus tard, puisqu'il faut, tout le monde, en venir là!

Puis, changeant de ton et de visage :

— Sieds-toi là, près de moi, ordonna-t-il, nous avons à parler sérieusement ensemble.

Et quand Génulphe se fut installé sur une chaise, au pied du lit :

— Écoute! M'est avis que je n'en ai plus pour bien longtemps, et que dans huit jours, peut-être dans quatre, peut-être demain, j'irai voir là-dessous comment s'étendent les racines.

Dupourquet crut devoir le rassurer pour la forme :

— Bast! pouvez-vous vous faire des idées pareilles, puisque vous ne souffrez de nulle part!..

Mais le vieux le déconcerta d'un mouvement d'épaules :

— Tout ça, des mots inutiles... Je sais mieux que toi où j'en suis. Dans le principe, ça me semblait dur d'avoir fini mon temps et d'être obligé de partir; puis, à force d'y penser toujours, on s'y fait... Seulement, avant que *le sanglot* (1) ne me prenne, je veux te parler du bien, de ce que nous avons dans le temps et de ce qui nous reste.

Génulphe réprima un geste d'impatience :

— Nous en avons parlé bien souvent depuis la mort de George; il n'y a rien de changé depuis.

Le Terrible hochait tristement la tête :

(1) Le râle.

— Oui, je sais, *la légitime* de Thérèse mangée en fadaïses, et la terre forcément laissée à l'abandon... Mais ce n'est pas cela encore, le passé est le passé, y a plus à s'en occuper; c'est maintenant l'avenir qui m'inquiète.

Puis, se soulevant sur un coude, comme pour laisser tomber de haut ses paroles, il articula lentement :

— Vois-tu, la faute remonte plus loin, au jour où je n'ai pas voulu que tu sois ce que j'étais, moi, un paysan. Oh! tu as beau sourire et branler la tête. C'est cela pourtant. Au moment de fermer les yeux pour toujours, on y voit clair! l'orgueil des écus amassés, la gloriole de les étaler et d'en jouir, la bêtise de vouloir que les enfans soient habillés de drap fin et couchent sur des couettes, tandis que nous avons vécu dans la cotonnade et dormi sur la paille, voilà ce qui nous a trahis, entends-tu!...

Génulphe, toujours souriant, donnait la réplique par complaisance :

— Voyons! père, il faut cependant de l'instruction au temps où nous sommes; tout le monde veut apprendre, s'élever au-dessus de sa condition.

Le Terrible s'agita fiévreusement sous ses couvertures :

— Eh! voilà justement où est la *falourdise*. Est-ce que j'ai jamais su signer mon nom, moi! et cela ne m'a pas empêché de faire ma fortune. Pourquoi? Parce que je suis resté toute ma vie ce que le bon Dieu m'avait fait, parce que j'ai laissé l'écriture et le latin aux instituteurs et aux curés, et que, loin de chercher à me grandir, je me suis fait plus modeste encore et plus petit, plus bas sur jambes, pour mieux atteindre à la terre qui a bu toutes mes sueurs et m'a rendu de l'or en échange... Et puis tu es venu, toi; alors, bonsoir!.. j'aurais dû t'élever comme moi à la dure, te rompre aux privations et à la fatigue, t'apprendre à être pauvre et te mettre un jour la charrue en mains et te dire : Voilà la place de tous les sillons que j'ai tracés; à ton tour, maintenant!..

Le vieillard s'arrêta; la respiration lui manquait. Après que Génulphe l'eût étendu de nouveau sur ses oreillers et bordé, d'une voix plus faible il reprit :

— Je ne l'ai pas fait, ç'a été le commencement de toutes nos sottises. Et puis l'élan était donné, tu es allé plus loin que moi encore; tu n'étais qu'un monsieur comme il y en a tant! tu as voulu que ta fille entrât chez des gens qui *menaient plus de volume que de chair*, comme les oiseaux de proie, qui sont tout plumes. Elle y a perdu son avoir et compromis le tien.

Dupourquet, ennuyé, constata :

— Nous avons tous été consentans, vous comme les autres.

Alors le Terrible, de plus en plus grave, répliqua :

— Aussi ce n'est pas un reproche que je t'adresse. Les choses étaient emmanchées de telle façon qu'il fallait que cela arrive. J'ai été le premier *extasié*, moi : les papillons, jeunes ou vieux, vont toujours vers ce qui luit, et nous nous sommes tous brûlé les ailes. Aujourd'hui, la situation a changé. Thérèse est libre; et, bien qu'elle ne soit plus le beau parti qu'elle a été, y en a encore plus d'un qui la voudra pour femme. As-tu réfléchi à cela?

Génulphe eut une moue insouciante :

— Ma foi! non. Je n'ai pas compris, du reste, qu'elle songeât à se remarier.

— Bah! cela vient sans qu'on y songe, comme une soleillade entre deux averses, quand on est las de languir en pure perte et de dormir seul. Pour lors, avant de m'en aller, j'ai tenu à te dire ceci : Faut que l'expérience faite te serve, et c'est à toi de diriger le choix.

Le Terrible se fatiguait visiblement. Une inquiétude le suivait par tout le corps, et ses mains étreignaient les draps, cherchaient à les remonter sans cesse vers la gorge. Génulphe se leva :

— Allons! père, reposez-vous un peu, nous reparlerons de cela un autre jour.

Mais le vieillard insistait avec un entêtement rageur où l'on démêlait comme une angoisse :

— Non! non! Maintenant, tout de suite; rassieds-toi.

Et très vite, comme s'il eût craint de ne pouvoir aller jusqu'au bout :

— Ce qu'il faut, comprends-moi bien, c'est un homme qui soit à mon image plus encore qu'à la tienne, un quelqu'un sorti d'où je sors, d'une cabane et non d'un salon, qui connaisse le travail, puisse reprendre les maladroits et enseigner aux autres; un maître qui soit levé à l'heure où les étoiles tombent et ne se contente pas de regarder, les bras croisés toujours; un malin qui sache prendre la terre, et, à force de patience et de courage, lui arrache le secret perdu des récoltes anciennes; un intéressé qui reconstitue, écu par écu, la fortune que d'autres ont détruite...

Puis, rassemblant ses forces pour conclure, et avec une majestueuse autorité, comme il eût proféré une sentence :

— Paysan j'étais, et paysans il vous faut revenir, malgré votre instruction et malgré votre orgueil!

Dupourquet se taisait, pénétré maintenant, sentant, au travers de cette exaltation, une grande pensée se faire jour, se disant que c'était la vérité qui éclatait dans ce langage rude, sortait comme un testament de raison et de sagesse de ces lèvres défaillantes.

Il voyait clair, en effet, le Terrible; et après ses faiblesses, au

dernier moment, il se retrouvait, mourait dans sa foi étroite de terrien, prêchant comme unique voie de salut l'esprit de caste.

Génulpe murmura :

— Oui, vous avez sans doute raison, père, mais Thérèse consentira-t-elle?.. Je sais bien que ses idées là-dessus ont changé comme les nôtres; pourtant, de là à prendre un travailleur de terre...

La pâleur du Terrible s'éclaira, ses lèvres blanches se retroussèrent sur un coin en un malicieux sourire :

— Innocent! balbutia-t-il, parle-lui seulement de Julien...

Et ce furent ses derniers mots. Le soir, il eut une révolte suprême qui le fit se lever tout droit sur son lit, puis il retomba foudroyé comme une masse; et quand l'abbé Roussillbes, mandé en toute hâte, entra dans la chambre avec les saintes huiles, depuis longtemps déjà il était mort.

## LII.

Thérèse et Julien se rapprochèrent plus qu'ils ne l'avaient fait encore à l'occasion de ce deuil. Ils veillèrent ensemble l'aïeul, le vêtirent de ses habits des dimanches, l'ensevelirent dans un drap de toile fine qui jurait avec le rugueux de l'étoffe et le racorni des souliers ferrés.

Et un même attendrissement leur venait devant ce pauvre vieux qui les avait aimés, dont la mort avait été stoïque et discrète, d'une simplicité grande comme sa vie, et qu'ils paraient maintenant avec de filiales tendresses, cette religion de la dépouille mortelle qui s'attarde après le départ de l'âme; et leurs regards se croisaient souvent, leurs mains se frôlaient tremblantes dans cette toilette dernière.

Lorsqu'on cloua le couvercle du cercueil, les coups de marteau leur retentirent en plein cœur, et ils s'appuyèrent d'instinct l'un contre l'autre, dans cette pose où le Terrible les avait en quelque sorte rêvés avant de mourir, et comme si sa volonté survivante les poussait.

Cette intimité en partie reconquise, ils la gardèrent précieusement après les funérailles, sans arrière-pensée d'amour cependant, parce qu'ils y éprouvaient le soulagement d'une réconciliation tacite, et qu'ils gardaient leur dignité tout en dépouillant leur réserve.

De la part de Thérèse, c'était l'amende honorable faite à l'ami d'enfance qu'elle avait renié un jour, l'humilité tendre de la femme qui reconnaît avoir froissé un homme digne d'elle; de la part de

Julien, la muette assurance qu'il lui pardonnait; que de son refus méprisant, de ses paroles dures, il ne lui en restait pas l'ombre d'une rancune, et que désormais elle pouvait avoir confiance, lui tendre la main sans craindre qu'il la gardât trop longtemps dans les siennes; le regarder bien en face sans qu'elle lût dans ses yeux autre chose que de l'amitié franche et du respect.

Le jour de son arrivée, en la retrouvant, en sentant sous ses lèvres le satin pourpre de ses joues, il avait éprouvé une émotion vive, le choc en retour d'un autre baiser ardent et doux, si lointain déjà qu'il était seul sans doute à s'en souvenir. Puis ce trouble s'était dissipé vite; par fierté, par raison, ou peut-être même par ce mystérieux caprice de notre nature qui met souvent un désenchantement au bout de nos convoitises, noie dans une soudaine indifférence, une fois le but atteint, la fièvre de nos attentes et de nos espoirs, il avait recouvré la paix.

Il affectait même une certaine liberté d'allures, regardait les belles filles le dimanche au sortir des offices, et fréquentait chez les Lacousthène, qui lui faisaient la cour ostensiblement, lui jetaient leur Jeanne à la tête.

Et Génulphe, en qui les conseils du Terrible avaient germé, observait ce manège du coin de l'œil, se disait que le joint était manqué maintenant, qu'à la première attaque le gars se cabrerait comme un cheval que l'on a brutalisé au dressage, et il en éprouvait quelque contrariété, trouvait que les Lacousthène manquaient de tenue, en agissaient sans façons à son endroit, n'auraient pas dû entamer cette campagne sans l'avoir préalablement consulté. — Que diable! il était le tuteur après tout! et en cette qualité avait voix au chapitre.

Et bien qu'il se défendît d'y penser, cette idée de Julien devenant son gendre le hantait à la longue, il en arrivait à trouver cette solution convenable, à la désirer comme la meilleure, la seule possible, se prenant parfois à marmotter cette formule qui revenait dans tous les actes de sa vie, comme la phrase typique qui dans un opéra précède ou suit le héros au milieu de ses luttes : « Qu'est-ce que les gens pourraient y trouver à redire? »

Il s'était singulièrement dégrossi, là-bas, ce Julien, marquait comme pas un, avec ses reins cambrés de soldat alerte, et ses moustaches en croissant d'ébène; pouvait passer partout, la tête haute, sans qu'on eût à le désavouer. Et l'amour-propre de Génulphe en était rassuré, il se disait avec une conviction ferme :

— Les dehors font tout, en somme; il a positivement l'air « de quelqu'un de bien. »

## LIII.

Un soir, après en avoir longuement conféré avec sa femme, Gé-nulphe se décida à tâter le terrain, à faire sans qu'il y parût quelques avances.

L'occasion était bien choisie du reste; tous réunis autour de la table, et le dîner touchant à sa fin, à l'heure où l'on grignote par gourmandise, l'appétit satisfait, l'esprit porté à l'optimisme sous la jouisseuse torpeur de la digestion.

Et Dupourquet n'avait pas à sauter à pieds joints dans la question, à se découvrir imprudemment dans une action décisive; les circonstances le servaient à souhait, on avait parlé mariage tout le temps du repas; l'aînée des Pidancier qui épousait un lieutenant de la ligne, en retraite, nommé percepteur à Sauzet; il n'avait donc qu'à pousser une reconnaissance, à savoir quelles étaient, en principe, les idées de Julien à cet égard; et ce fut d'une voix très naturelle qu'il déclara :

— C'eût été un parti pour toi, mon garçon, cette petite Marthe; pas belle, même un peu boiteuse, mais des qualités, un avoir suffisant, bien qu'ils soient là dedans toute une ribambelle.

Julien répondit avec un sourire :

— Je suis pauvre et n'ai pas le droit d'élever bien haut mes prétentions; pourtant, il me serait pénible de ne conclure qu'une affaire, de prendre une femme pour ses écus, sans que le cœur y soit. J'aurais préféré à M<sup>lle</sup> Pidancier une pastoure jolie et vaillante, ne m'apportant en dot que son amour et ses chansons.

Dupourquet lui caressa paternellement l'épaule :

— Et en cela, tu as raison, mon brave. L'argent n'est parfois qu'un mauvais conseiller, on commet en son nom force boulettes, puis, quand on s'en aperçoit, il est trop tard!.. Cependant, il est permis d'espérer... il y a des circonstances où l'on peut trouver le tout ensemble, et les convenances personnelles qui sont le gage assuré du bonheur, et l'aisance qui y contribue pour une bonne part... Voyons! tu n'as pas encore songé au mariage, toi?.. il n'y a par là aucune frimousse qui t'ait tapé dans l'œil?..

Thérèse, un peu gênée, s'occupait de son fils, n'en finissait pas de lui détacher sa serviette. Julien, redevenu sérieux, répliqua :

— Bah! rien ne presse; il faut réfléchir longtemps avant de décider si oui ou non l'on s'aime.

— Dame! tu es dans l'âge cependant. Si on attend trop, on n'a plus le même cœur à faire son nid; et puis les années arrivent, on est vieux avant de comprendre qu'on n'a pas su jouir d'être jeune...

M<sup>me</sup> Dupourquet, qui simulait des plissés sur la bordure de sa serviette, ajouta timidement :

— Et les enfans, s'il en vient ? il faut avoir le temps de les voir grandir, de les pousser dans la vie.

Il y eut un silence. Thérèse avait pris son fils sur ses genoux, lissait distraitement ses cheveux blonds, et Julien, qui depuis son retour avait ses coudées franches, roulait une cigarette, l'air absorbé.

Génulphe reprit :

— Ta situation est nette, ton bien de la Grèze parfaitement en règle, et je suis prêt à te rendre mes comptes...

Le jeune homme l'interrompt. Sa fierté se dressait soupçonneuse, voulant aller droit au fond des choses :

— Pourquoi insister ainsi ? vous êtes donc bien pressé de vous débarrasser de moi !..

M<sup>me</sup> Dupourquet joignit les mains. Génulphe éclata en protestations.

— Est-il chatouilleux, ce bougre-là ! On voit bien que les Pavillons noirs t'ont échauffé la bile... moi, ce que j'en disais, c'était pour te mettre à l'aise simplement ; parce que j'ai cru... il m'a semblé... enfin, depuis quelques jours, tu es tout le temps fourré à Mazerat !

— Et vous en avez conclu que je pensais à Jeanne Lacousthène ? C'est assez logique, en somme, et au fond, c'est vrai ; j'ai trouvé là un accueil parfait.

Dupourquet envoya un maître coup de poing dans la table, et avec une franchise alarmée :

— Mais, malheureux enfant, ils sont pauvres ! Moi, je puis en parler sciemment, on m'a confié la chose, ils sont ruinés, te dis-je, le Crédit foncier les tient.

M<sup>me</sup> Dupourquet insinua :

— Il leur sera impossible de compter un sou de dot, Lacousthène nous l'a déclaré un jour, ici même.

Mais Julien s'entêtait comme à plaisir, semblait avoir éventé la marche tournante, et battait en retraite, les yeux coulés de temps à autre vers Thérèse.

Voyons ! était-ce possible ; on la lui proposait maintenant ; pour quelles raisons ? S'était-il à son insu élevé jusqu'à elle, ou son mariage avait-il à ce point modifié les choses qu'elle fût descendue jusqu'à lui ?..

Il se rappela le jour où elle était revenue du couvent, ses illusions d'amour si rudement châtiées, la façon brutale dont Génulphe l'avait remis à sa place, lui avait dit : « Tu as beau être notre parent, je n'aime pas les mésalliances ! » Et son orgueil en saignait

encore après des années. S'il avait pardonné à Thérèse, il gardait vis-à-vis des autres une amertume boudeuse que rien ne pourrait fléchir. A cette sollicitude inexplicable et de plus en plus pressante, il répliqua :

— Les Lacousthène ne sont-ils pas de braves gens? Que puis-je désirer de plus? Ils n'ont pas fait de brillantes affaires, le grand malheur! mais encore une fois, je ne suis pas riche, moi. Je les aiderai de tout mon cœur et de mes deux bras, en paysan que je suis.

Génulphe, dont l'humeur s'aigrissait, ricana.

— Mazette! il faut qu'elle ait bien su te prendre, la petite. Quelques jérémiades, puis de la résignation et des yeux qui jouent la comédie, se lèvent, s'abaissent, rient et pleurent comme des paillasses!..

Julien, piqué, riposta :

— M<sup>lle</sup> Jeanne a toujours été pour moi naturelle et simple, et c'est pour cela surtout que je l'apprécie. Jolie non, mais une bonne fille, que je crois aimante, avec cela, bien élevée, raisonnable... enfin, toutes les convenances personnelles, comme vous dites.

— Eh bien! mon cher, n'en parlons plus, épouse-la... Domage seulement que tu ne m'aies pas consulté, je t'aurais dit : ne t'emballe pas, tu peux mieux faire, j'ai justement pour toi un parti sous la main... un parti autrement sérieux...

Thérèse, visiblement agacée, allait et venait par la pièce, deservait par contenance, avec des gestes brusques. Alors Julien jeta sa cigarette, et se levant de table à son tour, répondit d'un ton sec :

— Je vous remercie de vos bonnes intentions, mais la chose est maintenant impossible, M<sup>lle</sup> Jeanne me plaît, et ma résolution est prise.

#### LIV.

Julien mettait à présent une sorte d'ostentation à aller à Mazerat plusieurs fois la semaine.

On était en juin, et après le repas du soir, il partait dans la nuit tiède, chargée de senteurs, de joyeux refrains sur les lèvres, comme un galant qui va à l'amour.

Il marchait d'un bon pas, prenant à travers champs le chemin qu'un soir avait suivi Alice, écrasait à coups de talon les mottes de terre, frappait de son bâton les prunelliers et les ronces dans sa gesticulade expansive d'amoureux; puis, arrivé chez les Lacousthène, il se calmait tout d'un coup, semblait plutôt embarrassé de

son personnage, et malgré les mines engageantes de ses hôtes, se renfermait dans la froideur polie d'un visiteur ordinaire.

On le recevait à bras ouverts pourtant, avec des exclamations de joyeuse surprise, comme en poussaient jadis les Dupourquet devant les apparitions fréquentes de M. Boutarel, du docteur Bosredon ou du jeune Brassac. M<sup>me</sup> Lacousthène *atteignait* la chartreuse de ménage, et c'était Jeanne qui, avec son plus mignard sourire, la servait.

Mais Julien la regardait à peine, remerciait d'un air distrait, occupé en apparence d'une vétille, de brosser du coude sur ses effets quelques grains de poussière, ou de régler sa montre sur la grande horloge qui tenait toute la hauteur de la salle dans sa caisse oblongue de merisier.

Puis, la conversation s'engageait générale, des lieux-communs sur les récoltes, un entretien purement agricole qui finissait par se circonscrire à Lacousthène et à Julien, ces dames n'ayant pas une compétence suffisante pour les suivre. Et ils donnaient bien en ce moment l'idée d'une familiale intimité depuis longtemps déjà établie, les hommes causant tranquillement de leurs affaires, le verre en main, les femmes laborieuses et muettes, s'absorbant à leurs côtés en des travaux de couture.

L'horloge sonnait onze heures à coups lents, de sa voix timbrée de basse :

— Monsieur Julien, encore une larme, si peu que vous voudrez, pour trinquer.

Le jeune homme acceptait par obligeance, et quand les verres se choquaient, ses yeux fuyaient ceux de Jeanne, se fixaient exclusivement sur la physionomie bonasse de Lacousthène qui lui souriait.

Puis, on le reconduisait jusqu'au portail. Les domestiques étaient couchés, la maison était plongée dans une silencieuse torpeur, et ils parlaient bas, marchaient sur la pointe des pieds en traversant les appartemens, et cela mettait un peu de piquant dans leurs entrevues, les rapprochait à ce moment dans une complicité étroite de cachotteries et de mystères.

— Eh bien! au plaisir... Complimens à la famille! quand vous reverra-t-on?

— Mais après-demain sans doute, à moins qu'on ne rentre les foins, en tout cas dimanche.

Jeanne insistait, minaudière, avec des intonations de grande fille qui joue au bébé.

— Revenez demain alors, nous attendrons que tout le monde soit couché, puis nous ferons les crêpes.

Les parens battaient des mains en signe d'approbation, heureux de ces petites fêtes à huis-clos qui, selon eux, engageaient autant qu'un dîner de contrat, mettaient le *prétendu* dans l'impossibilité morale de reculer un jour.

Et ils se séparaient ainsi sans autre allusion à l'avenir, les Lacousthène plantés là comme des bornes à la limite de leur parc, s'épuisant en souhaits de bonne nuit; Julien s'éloignant de son pas rapide et souple de lignard, sa grande ombre projetée, inflexible et démesurément grandie sur les champs baignés de lune.

Au Vignal, on le plaisantait un peu sur cette assiduité à faire sa cour, Dupourquet et sa femme avec des mots rancuniers à l'emporte-pièce; Thérèse d'une façon plus affectueuse, avec une malice bonne enfant, une gaité qui semblait un peu forcée parfois, en désaccord avec la mélancolie de son sourire.

— Mon Dieu! Julien, que vous êtes long à vous décider! voyons, à quand la noce? vous pouvez bien me le dire à moi, une amie.

Il se mettait à l'unisson, répondait d'un ton léger :

— A vous parler franchement, je n'en sais rien encore, ma cousine, il faut bien le temps de se connaître.

— Oui, vous faites durer le plaisir, et vous avez raison, il n'y a que cela de bon dans le mariage, les fiançailles; on s'estime, on se respecte l'un l'autre, et si l'on ne s'aime pas encore, on se dit que l'amour viendra, on ne s'inquiète que du bonheur, on ne prévoit que des joies, puis après...

Son sourire s'éteignait, et le poids des souvenirs courbait sa tête quelques secondes, mais ce n'était là qu'une défaillance passagère, elle reprenait avec un enjouement qui faisait presque illusion :

— Eh bien! qu'est-ce qui me prend, moi! voilà que je vous décourage!.. ne m'écoutez pas, je me trompe, je dois me tromper; en ménage le bonheur ne fuit que ceux qui le chassent.

Et sa voix s'attendrissait, ses yeux se mouillaient d'une émotion douce, enthousiaste, tandis qu'elle ajoutait :

— Oui, il me semble que c'est surtout après, que le bonheur doit venir quand les âmes se sont effleurées de si près qu'elles n'en forment plus qu'une seule... moi, je n'ai jamais éprouvé cela, et je sais bien que, grâce à toutes sortes de malentendus et de faux calculs, il est assez rare qu'on l'éprouve; mais quelque chose me dit pourtant que cela existe, que cela passe un jour ou l'autre à notre portée à tous, et que le secret consiste à étendre la main à temps et à la refermer bien vite.

## L V.

Thérèse et Julien revenaient ensemblé de Mazerat.

Depuis pas mal de temps, les relations avec le Vignal s'étaient insensiblement espacées ; le *procédé* d'Alice partant sans faire ses adieux, qui avait d'abord jeté quelque froid, puis les deuils successifs des Dupourquet qui restaient chez eux, s'enfermaient dans une « douloureuse réserve de convenance. » Et bien qu'on se gardât de part et d'autre un excellent souvenir, une amitié solide, on ne se voyait presque plus, si ce n'est de temps à autre dans les foires, ces dames se rencontrant aux volailles et aux lapins, Génulphe et Lacousthène au syndicat, ou derrière une paire de bœufs qu'ils tâtaient de conserve en qualité d'arbitres.

C'étaient alors de mutuels reproches, une joie de se retrouver, des invitations, des promesses à n'en plus finir, et pour changer, on ne se voyait pas davantage : l'égoïsme, la force d'inertie des habitudes prises qui s'y opposaient.

Thérèse avait voulu faire cesser cet état de choses, s'avancer la première à l'occasion de ce prochain mariage qui allait unir les deux familles. Peut-être aussi avait-elle obéi à quelque sentiment d'ordre plus délicat, à une de ces curiosités de femme en ce qui touche l'homme qui les a aimées, curiosité où, bien que le passé soit mort, il entre toujours un peu de jalousie rétrospective et de dépit inconscient.

La visite à Mazerat avait duré longtemps, toute l'après-midi, Thérèse ne donnant jamais le signal du départ. Et Julien, comme s'il eût été stimulé par la présence de sa cousine, s'était lancé en avant, tête baissée, avait été pour Jeanne d'une galanterie inaccoutumée.

Mais le temps passait. Le soleil s'était voilé tout d'un coup, disparu derrière un nuage. Une sorte de pénombre envahissait le salon des Lacousthène, s'accusait aux angles, mettait sur les meubles, les physionomies, les attitudes, une teinte indécise et triste de crépuscule.

— Ah ! mon Dieu, mais voilà la nuit, il faut nous sauver bien vite !

Thérèse s'attifait en toute hâte, bloquée devant la glace par ces dames qui insistaient pour les retenir.

— Restez à dîner ; vous savez, pas un plat de plus pour vous, le menu de famille ; nous vous ferons reconduire en voiture ce soir.

— Non, merci ! on serait inquiet au Vignal.

Et dehors, pourtant, une hésitation lui vint.

Du côté de Fumel, un orage montait, s'étendant comme une mer, faisant à l'horizon les collines toutes noires.

— Vous voyez bien; c'est de l'imprudence, de la folie!

Elle consulta Julien du regard.

— Nous arriverons, je l'espère, avant la pluie, assura-t-il, mais il n'y a pas un instant à perdre.

Alors elle ne voulut rien entendre, brusqua les adieux en entraînant son fils...

... Maintenant, au-dessus de leurs têtes, les nuages se plombaient, se déplaçaient lentement, compacts comme une armée, poussés par quelque courant formidable, charriant la foudre. Sur la campagne, au contraire, une chaleur concentrée de four, un accablement qui pesait sur tout, oppressait la terre, laissait immobiles et ternes les feuillages; et l'orage avançait toujours, tenait toute la largeur du couchant.

Derrière les coteaux de Lacapelle et les bois de Butys, de petites brumes blanches s'élevaient, couraient dans une lueur rousse fantastique qui éclairait ce côté du ciel. Julien, très inquiet, déclara :

— Si d'ici dix minutes le vent ne balaie pas tout ça, nous aurons de la grêle.

Ils accéléraient le pas de plus en plus, Thérèse, essoufflée, le sang aux joues, tendant sa volonté, concentrant ses forces à aller de l'avant; et l'enfant, qui marchait entre eux, ne pouvait tenir à cette allure, buttait aux pierres, se faisait traîner en geignant. Alors Julien l'enleva de terre lestement, le plaça à califourchon sur ses épaules, et ils se mirent à courir, pris en plein flanc par la rafale qui maintenant se déchaînait, ployait ou brisait tout sur son passage, depuis les fourrages et les blés jusqu'aux maîtresses branches des chênes.

Thérèse, découragée, s'écria :

— Jamais nous n'arriverons, je ne peux plus, moi!..

Il y eut dans l'air une raie de feu, un déchirement livide, instantanément suivi d'une détonation qui se prolongeait, semblait rouler d'échos en échos dans l'infini lointain, et de larges gouttes tombèrent rares, tout d'abord, rendant comme un claquement sur la terre sèche.

Alors, Julien chercha des yeux un abri quelconque. Ils étaient à mi-chemin seulement du Vignal, deux kilomètres encore qu'il ne fallait pas songer à entreprendre, vu l'état de fatigue et d'énervement où se trouvait Thérèse.

Au bout d'un champ de maïs, sur la gauche, s'ouvrait une de ces cabanes en torchis de paille de seigle où les paysans remettent leurs outils, et se réfugient pour collationner par les chaleurs tor-

rides et les grands froids. Ils se dirigèrent de ce côté, se laissèrent choir avec un soupir sur un amas de chiendent et de luzerne sèche qui en occupait le fond comme un lit.

Maintenant l'orage éclatait dans toute sa violence, un déluge, qui fouettait la terre, la liquéfiait en une boue qui coulait aux creux des sillons, et le ciel s'assombrissait encore, donnait à la lueur blafarde des éclairs l'impression de la nuit déjà venue.

— Nous ne pouvons cependant pas coucher ici; je vais courir au Vignal et ramener la voiture, proposa Julien.

Mais le petit Henri s'accrochait à ses jambes, ne voulait pas le lâcher, et Thérèse supplia.

— Non, restez, nous mourrions de peur sans vous, puis vous n'êtes pas encore assez remis de votre blessure, s'il fallait que vous preniez mal!..

Il n'insista pas, s'occupa de rassurer l'enfant, de lui faire dans les herbes sèches un beau lit bien profond où il l'étendait de force pour rire, en lui racontant des histoires. Puis, quand il vit que le sommeil venait, il lui jeta un foulard sur le visage, et fut s'accoter debout à l'entrée de la cabane, les yeux tournés vers le couchant.

Mais il ne distinguait plus rien, la nuit maintenant était noire, et la pluie tombait sans relâche, mélangée de grêlons qui frappaient les torchis violemment comme des pierres.

Thérèse, qui était venue le rejoindre, murmura :

— Nous voilà bien ! il ne manque plus qu'un coup de foudre sur notre maison de paille.

Elle affectait l'insouciance, une courageuse gâté et comme une sorte de coquetterie dans son langage pour lui montrer sans doute qu'elle se trouvait à l'aise, très en confiance près de lui, protégée seulement par le sommeil de son fils.

Puis ils parlèrent d'autre chose, de leur visite à Mazerat, des Lacousthène, et plus particulièrement de Jeanne, que Thérèse avait trouvée un peu changée, le teint d'une pâleur bise comme une personne souffrante.

Et avec sa malicieuse perversité de femme, elle l'attaquait tout en ayant l'air de la défendre d'avance contre les malveillantes critiques qu'on eût pu lui faire :

— Pas très à son avantage en ce moment, cette chère Jeanne, mais il fallait voir aussi l'émotion de son avenir en jeu, son impatience du mariage... Un peu trop maigre peut-être, mais d'autant plus distinguée et gracieuse... Une beauté? On ne pouvait pas dire précisément, mais si charmante, si bonne ! Et malgré ses vingt-quatre ans révolus, d'une naïveté de toute jeune fille...

— Enfin, elle vous plaît, comme ça?

Julien répondit d'une voix grave :

— Je l'aime à coup sûr bien moins que je ne vous ai aimée.

Elle se tut étonnée sans doute, puis répliqua au bout d'un instant :

— Bah! il y a si longtemps de cela que vous ne devez plus pouvoir faire la différence!

Il était surpris à son tour, ne reconnaissait plus Thérèse si réservée d'ordinaire, en cette femme qui parlait du passé avec cette légèreté railleuse, et sur un ton qui, n'était l'enjouement, eût semblé agressif. Et cela le piquait au jeu soudain, lui donnait de l'audace. Il articula lentement :

— Oh! ce sont des choses qui restent là! Quand on a été touché comme moi, il est rare qu'on en revienne. On mange, on boit et on dort cependant, et l'on se marie ailleurs même, mais cela ne veut rien dire; il y a un jour, une heure dont on se souvient jusqu'à la mort.

Et simplement, sans phrases, avec une apparente indifférence, comme il eût parlé à un ami, il fit à Thérèse l'historique de sa passion pour elle, ses désespoirs au début, son départ, et ses fièvres que l'éloignement avait calmées à la longue.

Mais sa vision restait en lui toujours, comme une image de sainte dans un livre d'heures. Elle l'avait suivi partout, fidèle, consolatrice, mais entière et jalouse aussi, tenant tout son cœur, chassant les autres images de femme qui auraient voulu y prendre place, et là-bas, à l'hôpital, quand il râlait avec sa balle dans la poitrine, c'était elle encore qui s'était installée à son chevet, l'avait soigné, sauvé, lui avait commandé de vivre. Et pour lui complaire, bien que tout espoir l'eût quitté, que la mort lui eût semblé presque douce, les yeux fixés sur elle, il avait repris courage, s'était levé de son lit de misère et s'était guéri!

Maintenant, la grêle tombait sèche, criblant la terre, emplissant la nuit d'un tournoiement de brindilles arrachées aux arbres. A dix pas de la cabane, dans une grande lueur aveuglante, la foudre sabra de toute sa hauteur un chêne.

Thérèse s'était jetée dans les bras de Julien, défaillante de frayeur, tous ses pauvres nerfs ébranlés par ces émotions diverses; et lui fraternellement la remontait :

— Ne craignez rien, le danger est passé, et puis je suis là, moi, n'ayez pas peur.

Et elle resta blottie comme une amante câline sur la poitrine de son ami, sa tête appuyée contre ce cœur qui n'avait jamais battu que pour elle, vaincue par la grandeur de cette affection qui avait résisté à tout, bercée par la poésie touchante de cette histoire

d'amour qui l'engourdissait délicieusement comme un chant plaintif et très doux.

Et son secret à la fin lui monta aux lèvres.

Elle aussi, elle l'avait aimé toujours, elle n'avait aimé que lui, elle le sentait bien maintenant; son mariage? Ah! Dieu, quelle honte et quel dégoût elle en gardait! tout ce qu'elle avait connu dans sa vie de déceptions, d'amertumes, de faussetés et de bassesses tenait là dedans; son mariage! Elle en était sortie avec un soulagement indicible, un cri de délivrance comme une noyée qui remonte à la surface et s'accroche aux branches de la rive. Libre, enfin! Et elle avait songé à lui tout de suite, à lui si loin, et qui ne reviendrait jamais plus peut-être. Puis, quand elle l'avait revu, son sang n'avait fait qu'un tour dans ses veines.

— Je ne voulais pas croire que ce fût toi! J'étais comme folle... quand tu m'as embrassée, j'ai cru que j'allais tomber raide de saisissement et de joie!..

Ils se tutoyaient à présent comme aux jours lointains de leur enfance, et Julien maintenait la tête de Thérèse sur son épaule, la baisait au front tendrement, les lèvres plaquées sur ses boucles rebelles qui lui caressaient le visage, l'enivraient d'une odeur subtile et forte de verveine et de femme...

... Ils causèrent ainsi longuement, détachés de terre, envolés dans les régions hautes de l'amour, si complètement isolés de tout qu'ils ne s'apercevaient pas que l'orage était loin déjà, engouffrait le fléau de ses brumes blanches chargées de grêle dans la vallée de Castel franc et de Luzech, et qu'au ciel, redevenu d'un bleu pur, les étoiles brillaient sans nombre...

... Des falots couraient ras de terre, à travers la campagne, des voix inquiètes les appelaient. Alors ils tressaillirent, arrachés brutalement à leur rêve, séparés par la crainte d'avoir été une fois de plus victimes d'eux-mêmes, de s'être laissé tromper par un de ces mirages éblouissants qui donnent le délire.

Thérèse, atterrée, balbutia :

— Julien, nous sommes fous! nous n'avons pas le droit d'être ainsi l'un pour l'autre, votre parole donnée à Jeanne...

Mais il la reprit aussitôt dans ses bras, lui ferma la bouche de ses lèvres comme pour sceller d'une façon irrévocable cette fois leur pacte d'amour, et d'une voix calme, avec son sourire finaud, sa casuistique astucieuse de paysan, il répondit :

— Les Lacousthène n'ont rien à voir en tout ceci. Je leur dois des explications plutôt que des excuses... je ne me suis jamais engagé officiellement vis-à-vis d'eux ni de leur fille.

---

# LA PAPAUTÉ

## LE SOCIALISME ET LA DÉMOCRATIE

---

### II<sup>1</sup>.

L'ÉGLISE, L'INTERVENTION DE L'ÉTAT ET LA LÉGISLATION SOCIALE.

---

L'Église, avons-nous vu, a désormais une doctrine sociale que certains catholiques prétendent imposer à la foi universelle comme un enseignement de l'autorité infallible. La papauté, se tournant vers la démocratie, s'est présentée aux foules, un programme de réforme sociale à la main; et, à l'encontre des courtisans du peuple, elle a déclaré au siècle que le premier article de la réforme sociale devait être une réforme morale. Parole dure à beaucoup d'oreilles! si bien que, en l'entendant, nombre des sages de ce monde hochent la tête et passent outre. — Est-ce là tout ce que vous avez à nous apprendre? semblent dire les fils du siècle, nous n'avons que faire de nous arrêter à écouter vos moroses conseils. Le temps de ces leçons de morale est passé; ce qu'il faut à nos générations impatientes de progrès, c'est quelque chose de plus neuf et de plus substantiel, quelque chose que l'humanité ne peut guère aller chercher à Rome. — Or, l'on dirait que, du fond de sa solitude, le

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1891.

pape Léon XIII a d'avance entendu ces réflexions chagrines. Ce qui distingue son langage de celui de ses prédécesseurs, ce qui en fait la nouveauté, c'est, précisément, qu'il ne se borne point à nous entretenir de religion et de morale. Il sait, tout le premier, que, à ces foules sans foi, cela ne suffit plus. Aussi, après nous avoir rappelé que Dieu seul nous peut sauver, il ne refuse pas de considérer les moyens proposés par la sagesse ou par l'imagination des hommes pour pacifier les sociétés contemporaines. Et ces moyens tout humains, tout terrestres, le souverain pontife les examine avec une sollicitude bienveillante et patiente, non point en mystique enclin à en montrer la vanité, — Léon XIII est ici le moins mystique des papes ; il n'a garde de promettre aux nations des cures miraculeuses ; il ne leur enjoint pas de se traiter uniquement par la prière et le recours aux grâces d'en haut, — mais en homme pratique, jaloux de trouver des solutions prochaines et sincèrement anxieux d'améliorer la position matérielle des classes ouvrières.

Il y a, pour cela, deux voies ouvertes devant nos sociétés : l'une est l'intervention de l'État, l'autre est l'association professionnelle. Ces deux voies parallèles, Léon XIII les a, toutes deux, explorées, en relevant le tracé, en notant les fondrières, cherchant si l'Église y devait pousser les démocraties modernes, et à quelle condition elle pourrait leur y servir de guide. Ce qu'il pense de la première, de la plus large, de celle où se précipitent d'instinct les foules, nous l'allons voir aujourd'hui.

Des centaines d'évêques, parmi les mille et quelques prélats que compte l'épiscopat catholique, font, chaque mois, déposer au pied du trône pontifical le témoignage de leur reconnaissante admiration pour le langage tenu au monde du travail. Ainsi convient-il à qui porte la mitre et la crosse ; les hauts dignitaires de l'Église, à la fois fils et frères du pontife suprême, n'ont qu'à célébrer la prévoyance de leur chef. Ce n'est pas là pourtant, nous semble-t-il, le meilleur hommage à rendre à la papauté et au pape. Il y a mieux à faire que d'aller encenser la sagesse pontificale de laudatives formules qui s'évaporent en fumée. Le pape est rassasié d'hommages, et, s'il ne craignait de froisser la piété de ses fils, il nous dirait qu'il a assez de l'odeur de l'encens, et qu'il est las de n'entendre que des hommes qui lui parlent à genoux. Pour nous, laïques, l'hommage le plus loyal, — je ne me permettrais pas de dire le plus flatteur, — que nous puissions rendre à sa sagesse, c'est de prendre ses enseignemens sociaux, de les étudier, de les peser en conscience, avec la respectueuse liberté que, en semblable matière, Rome n'a jamais, que nous sachions, contestée aux plus

soumis de ses enfans. Aussi bien, les leçons de Léon XIII en valent la peine.

## I.

L'intervention de l'État, tel est le point central autour duquel toute la question sociale tourne. Quelle position va prendre, à cet égard, la papauté? L'Église est-elle pour l'ingérence de l'État, ou bien, l'Église est-elle contre l'ingérence de l'État? Catholiques ou hétérodoxes, il faut, au dire du grand nombre, qu'on soit pour ou qu'on soit contre; ici, comme en toutes choses, à ses yeux, pas de milieu. L'Église, pour employer le jargon à la mode, est-elle ou n'est-elle pas « interventionniste? » Les uns répondent oui, et les autres répondent non.

Comment cela? c'est que, selon la remarque d'un catholique, rien ne prête autant à l'inexactitude comme « la manie de classer les hommes et les idées en groupes séparés et désignés par des néologismes spéciaux (1). » Ici, surtout, pareille classification risque d'être trompeuse, car d'hommes qui n'admettent, en aucun cas, l'intervention de l'État, j'avoue que, pour ma part, je n'en connais point. En un sens, tout le monde serait « interventionniste, » car tout le monde admet, en principe, avec Léon XIII et avec les théologiens, « que l'État doit protéger les droits de chacun et qu'à l'État revient la répression des abus. » Ce n'est point là-dessus que porte le différend; il porte, en réalité, moins sur le principe que sur l'application, sur la manière dont l'État doit protéger les droits et réprimer les abus. Où commence, où finit, jusqu'où s'étend ce rôle de protection des droits individuels, dévolu à l'État? Sur ce point, les hommes ne s'entendent plus. Catholiques ou libres-penseurs, les modernes ne se forment pas tous la même idée des attributions de la puissance publique. Or, cette divergence a, pour nos sociétés, une importance autre que les luttes des républicains et des monarchistes, ou les querelles des opportunistes avec les radicaux. C'est là, et non dans nos fastidieuses controverses sur les formes de gouvernement ou sur la valeur des constitutions, qu'est pour les nations modernes la question capitale.

Il est de bonne foi de le reconnaître : le « laisser-faire, » le « laisser-passer » a naguère, en quelques États, joui d'une autorité qu'il ne méritait pas toujours. Ce fut, en son temps, une devise libératrice; mais c'était une devise négative, et ni la science, ni les sociétés ne

(1) *Quelques mots d'explication*, par le comte Albert de Mun, extrait de *l'Association catholique*. Paris, 1890.

peuvent reposer tout entières sur une négation. Ceux qui ont semblé vouloir y ramener toute la science économique n'ont abouti qu'à discrediter l'économie politique et les économistes. Le « laisser-faire, » transporté là où il n'était pas de mise, appliqué, par exemple, au travail des enfans et des jeunes filles dans l'usine ou dans la mine, le laisser-faire est devenu inhumain et parfois meurtrier; il a paru le complice de l'exploitation criminelle de la misère et du vice. De là sa défaveur; et comme il arrive toujours à notre humaine faiblesse qui ne se redresse d'un côté que pour pencher de l'autre, l'inévitable réaction contre la fameuse maxime de Gournay a dépassé les justes bornes. Mal comprise de la foule et presque également outrée par ses adversaires et par ses partisans, elle a été dénaturée par les uns et faussée par les autres, ceux-là en tirant à plaisir des conséquences immorales ou extravagantes, ceux-ci, par défiance de la tyrannie bureaucratique, la compromettant à force de l'étendre démesurément. — Aux oreilles du chrétien, pénétré de la charité évangélique, ces mots de laisser-faire, laisser-passer, prenaient aisément un accent païen; il s'imaginait y reconnaître l'égoïsme de l'individu posé en règle de vie et l'indifférence aux maux du prochain érigée en principe social. L'ingénuité des simples se scandalisait de n'y point retrouver l'esprit du sermon sur la Montagne.

A quoi s'appliquait-elle surtout, la sèche devise, pour ceux qui l'ont jetée dans le monde? A l'industrie, au commerce, au travail. En réclamant le laisser-faire et le laisser-passer, Gournay et les économistes du XVIII<sup>e</sup> siècle demandaient, pour tout Français, le droit de fabriquer, le droit de vendre, le droit d'acheter, le droit de transporter librement les produits agricoles ou industriels. C'était une protestation contre la minutieuse et ruineuse réglementation de l'ancien régime, contre la prétention de tenir en lisières tout ce qui, dans le royaume, vivait de travail. En ce sens, le « laisser-passer » reste éternellement vrai, et en ce sens, il n'a rien d'antichrétien. Les économistes n'ont pas à en faire leur *mea culpa*. C'était, quoi qu'on en ait, une formule féconde, d'où son incomparable fortune. De toutes les paroles prononcées en France, c'est une de celles qui ont résonné le plus loin, — celle peut-être qui a mis des mots français sur le plus de lèvres humaines. Elle a, elle aussi, fait son tour du monde, cette brève maxime dont presque tous ignorent l'auteur, et elle a, pour une bonne part, contribué au renouvellement du monde. C'est à elle surtout que revient l'émancipation du travail, et, par là, le développement de la richesse publique au XIX<sup>e</sup> siècle. Parce qu'une ou deux générations, en deux ou trois pays, en ont abusé, ce n'est pas une raison pour oublier ses services, — à l'heure surtout où, de divers

côtés, nous voyons apporter des chaînes anciennes, ou en forger de nouvelles, pour en charger l'industrie et le travail.

De ce que l'on repousse la réglementation du travail, il ne suit nullement que l'on refuse à l'État ce qui rentre manifestement dans la mission de l'autorité publique, le droit de veiller au maintien de tous les droits. Non-seulement, en effet, c'est là son droit, mais c'est là son devoir; et contre ce droit, et contre ce devoir de l'autorité publique, l'individu ne saurait, sans sophisme, se retrancher derrière « le laisser-faire. » L'État, notamment, est tenu de veiller à la liberté aussi bien qu'à l'exécution des contrats, au respect de la morale et de la dignité humaine dans l'atelier et dans l'usine, à la sécurité du travailleur dans la mine ou dans la fabrique; il est tenu, en particulier, de défendre contre les périls d'un labeur excessif ou prématuré les enfans, les adolescents, les jeunes filles, tous ceux qui, par leur âge ou par leur sexe, semblent incapables de se protéger efficacement eux-mêmes. Ces devoirs de l'État, trop longtemps méconnus ou négligés de nos gouvernans, comment l'Église les entend-elle? Et, d'une manière plus générale, comment, dans son enseignement œcuménique, le pape Léon XIII envisage-t-il le rôle de l'État?

Toute la troisième partie de sa magistrale encyclique est consacrée à ce grave sujet. « En premier lieu, dit le pape (*caput autem est*), il faut que les lois publiques soient pour les propriétés privées une protection et une sauvegarde. Et ce qui importe, par-dessus tout, au milieu de tant de cupidités en effervescence, c'est de contenir les masses dans le devoir : *continenda in officio plebs.* » — C'est là, nous la reconnaissons, la théorie de l'État gendarme, de l'État « veilleur de nuit. » La sauvegarde des propriétés sera, en effet, de tout temps, la première fonction de l'État; mais, pour être la première, ce n'est pas la seule. Comme il a le devoir de défendre la propriété, l'équité demande que l'État se préoccupe aussi du sort des travailleurs; les deux devoirs, aux yeux de l'Église, sont corrélatifs. « L'État, enseigne Léon XIII, a pour principal office d'avoir soin également de toutes les classes de citoyens, en observant rigoureusement les lois de la justice dite *distributive.* » L'État peut donc s'occuper du sort des travailleurs; il peut s'efforcer d'améliorer la condition des prolétaires, « et cela, dans la plénitude de son droit (*idque jure suo optimo*), et sans avoir à redouter le reproche d'ingérence (*neque ulla cum importunitatis suspicione*), car, en vertu même de son office, l'État doit servir l'intérêt commun. » Et le saint-père insiste sur ce raisonnement en termes qui ne sont pas pour déplaire aux démocrates : « Les prolétaires, au même titre que les riches, sont, de par le droit naturel, des citoyens (*naturá cives*), des parties vivantes du corps de la nation... Et comme il

serait déraisonnable de pourvoir à uné classe de citoyens et d'en négliger l'autre, il est évident que l'autorité publique doit aussi prendre les mesures voulues pour sauvegarder le salut et les intérêts de la classe ouvrière. Si elle y manque, elle viole la justice qui veut que, à chacun, soit rendu ce qui lui est dû. »

Voilà le principe général posé par le souverain pontife; il est, indubitablement, favorable à l'intervention de l'État. En principe, en théorie, — il serait de mauvaise foi de le nier, — le pape est « interventionniste, » en même temps qu'il est démocrate. Et, en cela, ce n'est pas nous qui l'irons contester, Léon XIII est dans la tradition des docteurs et des théologiens qui, presque tous, ont attribué à l'État le droit de veiller au bien-être des différentes classes de la nation, affirmant, comme le rappelle le saint-père, que « les dépositaires de l'autorité doivent l'exercer à l'instar de Dieu, dont provient toute autorité, et dont la paternelle sollicitude ne s'étend pas moins à chacune des créatures en particulier qu'à tout leur ensemble. » A cet argument de l'école, Léon XIII, entrelaçant, selon son habitude, les idées nouvelles aux idées traditionnelles, joint un argument tout moderne, en grande faveur chez les socialistes. « Tous les biens, toutes les richesses de la société, nous dit le pape, en cela d'accord avec Marx et Lassalle, c'est le travail de l'ouvrier, travail des champs ou de l'usine, qui en est surtout la source féconde et nécessaire; — bien plus, dans cet ordre de choses, le travail a une telle fécondité et une telle efficacité que l'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que de lui seul procèdent les richesses des nations, *non aliunde quam ex opificum labore gigni divitias civitatum.* » La différence ici entre le pape et les socialistes, c'est que ces derniers, oubliant la juste rémunération du capital et de l'entrepreneur, réclament, pour la main-d'œuvre, le produit intégral du travail, tandis que le pape se contente d'en revendiquer, pour elle, une partie. « L'équité, conclut-il, demande donc que l'État se préoccupe des travailleurs et fasse en sorte que de tous les biens qu'ils procurent à la société, il leur en revienne une part convenable, comme l'habitation et le vêtement, et qu'ils puissent vivre au prix de moins de peines et de privations. D'où il suit que l'État doit favoriser tout ce qui, de près ou de loin, paraît de nature à améliorer leur sort. »

Telle est la thèse établie par le pape; c'est bien la justification philosophique du droit d'intervention de l'État. Après cela, l'on s'étonne moins que certains commentateurs aient déclaré que tout catholique était tenu, désormais, d'être « interventionniste » (1). Telle est la théorie pontificale; mais, ici, la théorie importe moins

(1) Le Père G. de Pascal, par exemple, *l'Église et la Question sociale.*

que la pratique. Si l'État a le droit d'intervenir, quelles doivent être les conditions, et quelles doivent être les limites de son intervention? C'est là, en réalité, toute la question, car du droit, ou mieux, du devoir de l'État de veiller au bien de toutes les classes de la société, fort peu discutent en principe. Or, c'est ici qu'il faut admirer la sagesse de l'Église et la prudence du pontife qui la gouverne. La mesure a presque toujours été un des caractères de l'Église de Rome; c'est proprement le trait romain. Nous en avons ici encore une preuve.

Du principe, de la thèse posée dans son encyclique, *Novarum Rerum*, Léon XIII se garde de tirer des conséquences excessives. Loin de là; quand il en vient à l'application, il se montre généralement réservé, d'aucuns diraient timide. On remarque dans son langage une sorte de balancement, de mouvement alternatif en sens inverse, comme si, après avoir établi le principe de l'intervention, il en redoutait les conséquences. Cette espèce d'oscillation n'a rien qui nous choque; elle tient moins aux hésitations du saint-père qu'aux difficultés du sujet. Toute théorie « interventionniste » y est condamnée, sous peine de verser dans le socialisme. L'ingérence de l'État admise en principe, on ne peut échapper au socialisme qu'en s'en éloignant brusquement, chaque fois qu'on se sent près d'y toucher. C'est là l'inconvénient du principe; il est lourd, il pèse sur vous, il risque de vous entraîner par son poids. Le pape a soin de ne pas se laisser entraîner; après avoir établi le droit de l'État à l'intervention, il se hâte de limiter ce droit; il déclare que cette intervention ne doit s'exercer que là où elle est absolument indispensable, où il n'est aucun autre moyen de parer aux maux de la société. Écoutons les termes mêmes dont se sert Léon XIII : « Si donc, soit les intérêts généraux, soit l'intérêt d'une classe en particulier, se trouvent lésés ou simplement menacés, et qu'il soit impossible d'y remédier ou d'y obvier autrement (*quod sanari aut prohiberi alia ratione non possit*), il faut, de toute nécessité, recourir à l'autorité publique. » C'est là, dans l'enseignement social de Léon XIII, le point capital; nous le retrouverons partout : le pape n'accepte l'intervention de l'État que lorsqu'il est impossible de ne point faire appel à l'État. Pour lui, nous le verrons, à chaque pas dans cette étude, ce n'est, en quelque sorte, qu'un pis-aller.

Les cas où l'autorité publique peut être contrainte d'intervenir, Léon XIII a du reste pris soin de les énumérer; et il en est plus d'un, hélas! le premier, entre autres, où nous avons le regret de voir trop souvent, chez nous, l'autorité manquer à son devoir manifeste. « S'il arrive, dit Léon XIII, que les ouvriers, abandonnant le travail ou le suspendant par des grèves, menacent la tranquillité

publique ; — que les liens naturels de la famille se relâchent parmi les prolétaires ; — que la religion soit violée en ne laissant pas aux ouvriers le loisir d'accomplir leurs devoirs de piété ; — si, par la promiscuité des sexes, ou par d'autres excitations au vice, les usines mettent en péril la moralité ; — si le patron accable les ouvriers de fardeaux iniques, ou déshonore en eux la personne humaine par des conditions indignes et dégradantes ; — s'il attente à leur santé par un travail excessif, hors de proportion avec leur sexe ou leur âge, — en pareil cas, il faut absolument employer, dans de certaines limites, la force et l'autorité des lois ; *his in causis plane adhibenda, certos intra fines, vis et auctoritas legum.* » Et ces limites, dans lesquelles il restreint l'action de l'État, le pape prend soin d'indiquer qu'elles ne doivent pas être dépassées ; que l'État doit se borner à faire disparaître les maux qui exigent absolument son intervention ; « que la loi ne doit rien entreprendre au-delà de ce qui est nécessaire pour réprimer les abus et écarter les dangers (1). » Que les « interventionnistes, » catholiques ou libres penseurs, définissent ainsi l'intervention de l'État, et nous n'aurons pas grand-peine à nous entendre avec eux. Selon le langage même du souverain pontife, l'action de l'État se borne, ici, à faire respecter les droits de chacun, *ut suum singuli teneant.* » L'État reste dans sa fonction.

L'État doit sauvegarder religieusement les droits de tous les citoyens ; « toutefois, ajoute le saint-père, dans la protection des droits privés, l'État doit se préoccuper, d'une manière spéciale, des faibles et des indigens. » A cela encore, quel est le chrétien ou quel est l'homme moderne qui voudrait contredire ? « C'est pourquoi, continue Léon XIII, les salariés qui appartiennent à la multitude indigente, l'État doit les entourer d'une sollicitude et d'une vigilance particulière (2). » Y a-t-il là de quoi choquer personne ? Mais cette inoffensive recommandation, la traduction française « officielle » l'a dénaturée, en lui prêtant un sens que le texte n'a point : « Que l'État, — fait-on dire au pape, — se fasse donc, à un titre tout particulier, la providence des travailleurs. » Comment ne pas se rappeler ici le proverbe italien : *traduttore, traditore* ? La providence des travailleurs ! Où voit-on cela dans le texte ? Nous qui devons à notre âge d'avoir passé par le collège, alors qu'on y apprenait encore le latin, nous n'avons pas besoin de lexique, pour savoir que *cura providentiaque* n'a jamais signifié providence ; — et, puisque le pape s'adresse à l'Église universelle en latin, nous

(1) *Quos fines eadem, quæ legum poscit opem, causa determinat : videlicet non plura suscipienda legibus, nec ultra progrediendum, quam incommodorum sanatio, vel periculi depulsio requirat.*

(2) *Quocirca mercenarios, .. debet curâ providentiæque singulari complecti respublica.*

supposons que le texte latin de ses encycliques fait seul autorité (1). Qu'on ne s'imagine point qu'il ne s'agit ici que d'une chicane de pédant. La « providence des travailleurs, » cela sent « l'État providence, » c'est-à-dire la spécieuse devise qui résume toutes les espérances et toutes les erreurs du socialisme, le mot d'ordre le plus dangereux à jeter à l'ignorance et à l'imprévoyance des foules. Aussi ne saurions-nous laisser mettre dans la bouche du souverain pontife rien qui ressemble à une formule contre laquelle protestent la science et la raison.

## II.

Nous permettra-t-on de le dire? la théorie de l'État providence ne nous semble pas seulement fausse et pernicieuse au point de vue social; elle nous paraît avoir, de nos jours, quelque chose de peu chrétien. Elle a pris, pour nous, une saveur païenne; elle nous a une odeur d'usurpation sacrilège; on y flaire la prétention de l'État de s'ériger en divinité, qui prend la place du Dieu invisible, et s'arroe son rôle sur la terre. C'est comme une révolution dans le gouvernement de l'univers, comme une autre providence qui vient se substituer à l'ancienne et la détrôner. Prenons-y garde, en effet; c'est là où tend, de nouveau, dans nos sociétés occidentales, la notion de l'État. C'est bien un véritable culte, que nombre de modernes nous convient à rendre à l'État, quand ils font descendre Dieu et la Providence, du ciel en terre. Nous revenons, à grands pas, à l'apothéose des Césars, — avec cette différence que, au lieu d'adorer l'État dans un homme de chair et de sang, les peuples s'adorent eux-mêmes dans une abstraction, se prosternant à l'envi devant une idole anonyme, dans laquelle nos démocraties se déifient elles-mêmes. Or, cette statolâtrie, si l'on nous passe le barbarisme, nous paraît inconciliable avec l'esprit du christianisme, qui n'a jamais consenti à rendre à César ce qui est à Dieu.

Je n'ignore point que, selon la tradition chrétienne, selon les

(1) Le mot *providentia* se trouve plus d'une fois dans l'encyclique sur la condition des ouvriers. Vers la fin, notamment, on y lit : *Adhibeant legum institutionumque providentiam qui gerunt respublicas*, et, cette fois, la traduction française dit elle-même simplement « que les gouvernements fassent usage de l'autorité protectrice des lois et des institutions. » Bien qu'il soit juste de reconnaître les difficultés d'un pareil travail, la traduction française nous semble avoir, plus d'une fois, oublié combien il est souvent inexact de rendre les termes latins par leurs dérivés français. C'est ainsi que nous rencontrons le latin *tutela publica*, traduit par « tutelle publique, » là où le sens est manifestement protection de l'État. Aussi, dans les passages de l'encyclique pontificale que nous avons cités, nous sommes-nous permis parfois de nous éloigner de la traduction dite officielle pour nous rapprocher du texte original.

théologiens et les scolastiques, toute autorité venant de Dieu, les rois tiennent, en un sens, la place de Dieu, et sont comme les ministres de Dieu sur terre. Nous avons entendu, tout à l'heure, le pape Léon XIII, s'appropriant cette théorie, nous dire lui-même que ceux qui sont les dépositaires de l'autorité doivent l'exercer à l'instar de Dieu, dont la sollicitude s'étend, à la fois, sur tous et sur chacun. C'est, nous l'avons dit, l'enseignement traditionnel. Le pape, en cela, ne fait que suivre la doctrine commune. Saint Thomas, le grand scolastique dont Léon XIII, en son encyclique *Æterni Patris*, s'est attaché à restaurer l'empire sur les écoles catholiques, saint Thomas allait plus loin. Le roi, ne craignait pas d'écrire l'ange de l'école, doit agir dans le royaume, comme l'âme dans le corps, ou comme Dieu dans le monde (1). Cela, j'y consens, n'est pas sans ressembler à la théorie de l'État providence. Et l'on trouverait chez Suarez, par exemple, des textes analogues. Le coryphée des théologiens de la Compagnie de Jésus est, quant au rôle de l'État, d'accord avec le grand docteur dominicain. Les « interventionnistes » catholiques, nous l'avons déjà remarqué, peuvent se vanter d'avoir pour eux la tradition. J'ai eu, naguère, le plaisir d'en causer avec un des plus savans et des plus séduisants de leurs chefs, M. Decurtins ; il m'affirmait que ses amis et lui ne réclament que l'application des principes de saint Thomas. Loin d'innover dans ce sens, ou de dépasser les anciens docteurs, Léon XIII, si thomiste qu'il soit, me semble être resté en-deçà de saint Thomas. — Pourquoi cela ? C'est peut-être, ce qu'oublient trop de catholiques, que depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et depuis le XVI<sup>e</sup>, que depuis saint Thomas d'Aquin et depuis Suarez, le souverain, l'État, a changé, et de substance, et de forme, et de rôle, et d'esprit. Le souverain, le roi de saint Thomas, s'appelait saint Louis, et le roi de Suarez s'appelait Philippe II. Or, de quel nom désigner l'État contemporain, si, au lieu d'en faire une abstraction vide et un être de raison, on l'envisage comme une chose concrète et une réalité vivante ? Veut-on, ainsi qu'il convient, l'incarner dans les hommes qui le dirigent, dans ceux qui le font parler ou qui le font agir, l'État, aujourd'hui, ne se nomme ni saint Louis, ni Philippe II, ni Louis XIV, ni Ferdinand II ; — l'État s'appelait hier Bismarck ; Gladstone, Tisza, Crispi, Frère-Orban, Ferry ; — et comment s'appellera-t-il demain ? comment s'appellera-t-il dans dix ans ? Nul ne le sait, et Rome l'ignore aussi bien que Paris.

N'est-ce pas là, pourtant, un point qui, de la part des théologiens, mérite quelque attention ? ou quelle est la valeur d'une

(1) Saint Thomas : *De regimine principum*, I, 14 ; en admettant l'authenticité de ce traité, dont le premier livre est regardé comme étant bien en effet du grand docteur.

science politique et d'une science sociale qui ne tiennent compte ni des situations, ni des époques? Le défaut des scolastiques est de raisonner trop souvent dans le vide, *in abstracto*, par voie de déduction; singulière rencontre! c'est le défaut même qu'on a le plus reproché aux premiers économistes. Saint Thomas n'a pas prévu l'État moderne. Saint Thomas n'a pas écrit pour l'État moderne. Le roi ou l'empereur du moyen âge ne songeaient pas, d'habitude, à se déifier; ils n'allaient pas s'attribuer, de leur propre chef, une mission divine; — si les légistes d'un Frédéric II ou d'un Philippe le Bel en avaient l'audace, les papes et les docteurs leur en contestaient le droit. L'État du moyen âge, l'État même de l'ancien régime, jusque dans ses plus hautaines prétentions et ses usurpations les plus téméraires, ne rougissait point de s'incliner devant Dieu; il reconnaissait tenir son pouvoir de Dieu, sinon de l'Église; il se croyait obligé de faire respecter les lois divines. L'État, alors encore débile et timide, faisait profession de marcher d'accord avec l'Église et de s'inspirer de l'esprit de l'Église; alors même qu'il refusait de se laisser mener par le pape ou par le clergé, il prétendait toujours conserver pour guide l'Évangile du Christ. L'État était le bras, et l'Église était la tête; il était le miroir et elle était le flambeau. Le roi était « l'évêque du dehors, » et, pour régner, il avait soin de se faire oindre par les pontifes du Christ. On comprend que, à pareille époque, l'Église fût portée à étendre la sphère des attributions de l'État; il n'était pas encore assez fort ou assez entreprenant pour lui porter ombrage; c'était encore son fils, son élève, son pupille; c'était son délégué, son instrument. En travaillant pour l'État, l'Église travaillait, en quelque sorte, pour elle-même; ce que la puissance publique acquérait d'autorité, l'Église pouvait le croire gagné par l'Évangile et par la loi divine. Elle ne voyait pas encore dans l'État un adversaire ou un rival; s'il se révoltait parfois contre sa suprématie, elle pouvait encore espérer le ramener à la docilité et à l'obéissance. Dans leurs rébellions mêmes, le roi ou l'empereur, en lui disputant les corps et les biens, lui abandonnaient les âmes; à tout le moins, ils consentaient à faire, avec elle, part à deux. S'il prétendait déjà être un pouvoir indépendant, l'État reconnaissait, à côté de lui, sinon au-dessus de lui, un autre pouvoir, supérieur au sien par son essence et par sa mission, l'Église, le pouvoir spirituel.

En est-il de même de l'État contemporain? L'Église peut-elle compter sur lui? L'Église a-t-elle chance de gagner à l'extension des droits de l'État moderne et au renforcement de l'autorité publique? N'y a-t-il de changé que des formes et des noms dans la situation réciproque de l'Église et de l'État, ou de ce qu'on appelait autrefois d'un terme qui fait sourire aujourd'hui nos juristes: « les

deux pouvoirs? » Les droits qu'elle reconnaissait volontiers aux rois et à l'État, quand l'État et les rois se faisaient honneur de s'intituler « très chrétiens » et « très catholiques, » la papauté a-t-elle intérêt à les revendiquer pour l'État moderne, émancipé de tout joug religieux et réfractaire à toute tutelle ecclésiastique? pour les gouvernements revenus à la conception païenne, à l'idée romaine de l'État, qui s'arroge tous les droits, et qui n'admet de pouvoir que le sien et de lois que les siennes, déclarant hardiment qu'il « n'est rien s'il n'est tout (1)? » Est-il sage, de la part de l'Église, d'exalter ou d'agrandir un pouvoir qui conteste le sien, qui, après avoir été son rival, prétend devenir son maître, qui se proclame souverain et omnipotent en toutes choses, pour qui la religion n'est plus qu'une étrangère suspecte, à moins de n'être plus guère qu'une « province du domaine public? » Comme on l'a fort bien dit, quand l'État sera tout, l'Église est-elle sûre d'être quelque chose (2)? Pour moi, je l'avoue, s'il est au monde une autorité, et s'il est une société qui me semblent intéressées à ne pas contribuer à l'agrandissement de l'État, à ne point laisser s'établir la toute-puissance de l'État, c'est la papauté et c'est l'Église. Le triomphe du néo-césarisme, démocratique ou autocratique, ce serait la déchéance du pontificat, et ce serait l'asservissement de l'Église. C'est bien ce que sentaient les premiers chrétiens et l'Église primitive, quand ils refusaient de plier le genou devant la statue des Césars. En vérité, je suis toujours étonné quand je vois des chrétiens, les héritiers des martyrs, prêts à encenser l'antique idole relevée par la Renaissance et par la Révolution; car, peuple ou empereur, l'État, c'est toujours César, et César prétend toujours se faire dieu. A ces chrétiens oublieux, je me sens tenté de lancer à la face le mot de l'Écriture, jeté par le Christ à Satan : « il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras lui seul. »

Le péril, — nous devons le dire, — n'a pas échappé à la vigilance du saint-siège. Rome ne ressemble point à ces dieux du psalmiste qui ont des yeux et ne voient point, qui ont des oreilles et n'entendent point. En proclamant *in abstracto* le droit d'intervention de l'État, le pape Léon XIII n'a pas omis de se demander ce que devait être l'État. La question que n'avaient guère besoin de se poser les scolastiques, le successeur de Pie IX n'a eu garde de la

(1) Formule employée par Portalis : *Discours et rapports sur le concordat* : « L'unité de la puissance publique et son universalité sont une conséquence nécessaire de son indépendance. La puissance publique doit se suffire à elle-même; elle n'est rien si elle n'est tout. » — Sur le retour de l'État moderne à la conception romaine, spécialement dans les matières religieuses, voyez M. Taine, *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1891, p. 15.

(2) M. Léon Say.

négliger. Laissons-le parler. Écoutez son langage, il est significatif. Après avoir reconnu le droit de l'État à intervenir, sous telles conditions, dans les questions sociales, Léon XIII a soin de nous dire : « Par État, nous entendons ici, non point tel gouvernement, établi chez tel ou tel peuple, mais tout gouvernement qui répond aux préceptes de la raison naturelle et de la sagesse divine, tels que nous les avons nous-mêmes exposés, spécialement dans notre encyclique sur la constitution chrétienne des États (1). » Ainsi, c'est à l'État selon les enseignemens de l'Église, à l'État paternel dont les chefs, sacrés par les ministres de Dieu, se regardent comme les mandataires du roi du ciel; c'est à l'État chrétien, en un mot, que le saint-siège semble réserver le droit de s'ingérer dans les questions sociales. Mais cet État chrétien, tel que l'ont défini les enseignemens de Rome, ce n'est plus, aujourd'hui, qu'un État idéal, ou mieux, ce n'est plus qu'un souvenir à demi effacé d'un passé à jamais évanoui. Cet État chrétien, conforme « aux préceptes de la raison naturelle et de la sagesse divine, » j'ai beau regarder au loin, de tous côtés, en Europe, dans les deux Amériques, je ne l'aperçois nulle part, — si ce n'est peut-être, là-bas, vers les savanes des tropiques, dans la république de l'Équateur, — car je ne pense pas que le saint-père veuille le reconnaître dans l'autocratique et schismatique Russie. Ce n'est point, cependant, pour le passé et pour les morts que le saint-siège nous communique son enseignement social, mais bien pour le présent, pour les nations de nos jours et pour les peuples vivans. Ce n'est pas, du moins, pour un État imaginaire, ou pour un État enseveli, avec les rois très chrétiens et les rois catholiques, dans les caveaux de Saint-Denis ou de l'Escurial, que les générations contemporaines discutent, avec tant de passion, sur les limites de l'autorité publique; c'est pour nos États actuels, pour les États dont nous subissons la loi, — en un mot, pour l'État moderne, tel qu'il fonctionne autour de nous.

Or, cet État moderne, nous nous en défions, très saint-père, non-seulement comme citoyens, mais comme chrétiens; — et nos défiances, vous nous les pardonnerez, très saint-père, car nous sentons que vous les partagez. Cet État moderne, monarchique ou républicain, l'État bureaucratique aux cent bras qui pénètrent partout, l'État électif, acéphale ou polycéphale, changeant, incohérent, capricieux, mais toujours enclin à usurper sur la famille, sur les sociétés privées, sur les particuliers, nous craignons d'en étendre démesurément la compétence. Nous le connaissons trop pour nous abandonner à lui. Nous savons, par expérience, combien lourde et gauche est sa main, combien ses procédés sont violens, tracassiers,

(1) L'encyclique *Immortale Dei*.

arbitraires, tyranniques, ses façons présomptueuses et coûteuses. L'Église elle-même, vos évêques, vos prêtres, vos moines, vos inoffensives religieuses, vous-même, très saint-père, eu avez pu apprendre quelque chose. Vous savez ce qu'il a trop souvent fait de vos écoles, de vos confréries, de vos couvens, de vos noviciats. — Votre docteur préféré, saint Thomas, disait de l'État qu'il était le serviteur de Dieu pour le bien, *minister Dei in bonum*; est-ce bien de Dieu que l'État contemporain se fait toujours le ministre? Vos vénérables prédécesseurs, et vous-même, parfois, très saint-père, vous avez reproché, sévèrement, aux hommes qui osent se dire libéraux, à ceux qui, en politique comme en religion, défendent la liberté, de réclamer la liberté du Mal avec celle du Bien, et de reconnaître à l'Erreur les mêmes droits qu'à la Vérité. Le reproche était-il toujours fondé? Peu importe ici; mais, prenez-y garde, l'État moderne, très saint-père, l'État athée, l'État franc-maçon, comme se plaisent à dire nombre de vos fils, l'État nouveau, issu de la démocratie, nous l'avons vu, déjà, plus d'une fois, ne laisser de liberté qu'à ce que vous appelez le Mal, et ne reconnaître de droits qu'à ce que vous nommez l'Erreur. L'oublier nous semblerait, de la part de l'Église, plus que de la mansuétude chrétienne; mais vous savez mieux que nous, très saint-père, ce qui convient à l'Église. Méconnaissant son incompétence doctrinale, l'État démocratique se laisse volontiers aller à dogmatiser, et il ne prend pas conseil du sacerdoce établi d'en haut. Il se fait, à l'occasion, son *credo* et son catéchisme qu'il enseigne au peuple par des catéchistes à lui; il tend à s'arroger le droit qu'il dénie à votre Église, le droit de fondre les esprits dans un moule et de façonner les générations à sa guise. — Mais, encore une fois, laissons cela, ne considérons que la paix sociale; lors même qu'il ne pêche ni par présomption doctrinale, ni par intolérance antireligieuse, ni par usurpation sur la famille, cet État moderne nous paraît matériellement, et surtout moralement, incapable d'assumer la haute mission que certains de vos fils semblent revendiquer pour lui. Il ne s'inspire ni de la foi chrétienne, ni de la loi de Dieu, ni de la justice idéale que vous lui prescrivez comme guides; il ne s'inspire, le plus souvent, que de l'esprit de parti et des passions du moment. Sa loi, sa règle, n'est pas la justice, mais l'intérêt électoral. Loin d'être, comme vous l'y conviez, une autorité impartialement sereine, élevée au-dessus de toutes les classes et pourvoyant équitablement aux intérêts de tous, l'État que nous connaissons, celui que nous voyons à l'œuvre, chez nous, en France, celui que Votre Sainteté peut juger en Italie, est essentiellement partial; issu du gouverne-

ment de parti, il est, pour ainsi dire, partial par définition. Au lieu des traditionnelles balances de la justice, il a, en toutes choses, deux poids et deux mesures. Il n'a rien d'une Providence terrestre : ni la prévoyance, ni l'équité, ni l'intelligence, ni la sagesse. Il n'observe aucune des règles et ne respecte aucune des limites posées par vos encycliques ; il est toujours prêt à empiéter sur le domaine qui n'est pas le sien ; il usurpe en tous sens ; il est peu soucieux des droits d'autrui et ne reconnaît guère que ceux qu'il a établis ; il prétend seul faire la loi, et il s'imagine volontiers créer le droit. Il se croit tout permis, et il se vante de tout s'assujettir. Il veut être tout, et sa volonté est changeante, tour à tour violente et faible, comme les majorités passionnées et comme les foules ignorantes dont il émane ; — et si médiocre est notre confiance en lui, que sa mobilité nous rassure plus qu'elle ne nous effraie. Il ressemble à une barque à voile, mal lestée et mal gouvernée, qui file au hasard, en rasant l'eau, penchant tantôt sur un flanc, tantôt sur l'autre, au gré de la brise qui souffle, à la merci d'un coup de vent.

Oui, très saint-père, nous nous défions de l'État, monarchique ou républicain, populaire ou bourgeois, parlementaire ou césarien ; nous nous défions de sa prudence, de ses lumières, de ses doctrines et de ses visées ; nous nous défions de ses procédés, de ses méthodes, de son goût de réglementation, de ses engouemens et de son outrecuidance ; nous nous défions de sa moralité, de sa conscience, de sa probité. Il nous est malaisé de voir en lui l'organe du droit et l'instrument de la justice. Et, en vérité, ils nous semblent bien confians, ou bien téméraires, ceux de vos fils qui veulent élargir la sphère d'action de cet État moderné, à l'heure même où, en tant de pays, dans votre Italie où vous êtes contraint de vivre en captif, dans notre France même, jadis la fille aînée de l'Église, l'État s'ingénie à éliminer la religion de la vie publique et de la vie privée, expulsant de partout, de l'hôpital comme de l'école, Dieu, le prêtre, la sœur de charité. Car, il ne s'y faut pas tromper, nous n'armerons pas l'État de droits nouveaux, nous ne fortifierons pas la puissance de l'État d'un côté, sans la renforcer de tous à la fois. On ne saurait étendre le domaine de l'autorité publique sur tous les intérêts et les contrats privés sans lui asservir l'individu et lui assujettir la famille. Aucun artifice de la science politique ne trouvera le moyen de faire de l'État le maître de la vie économique, l'arbitre omnipotent de l'usine et de l'atelier, sans que nos sociétés, qui vivent du travail, soient prises tout entières dans sa main. Il n'y a qu'une façon d'établir, à toujours, sur le monde, le despotisme de l'État ; mais il y en a une, — c'est celle-là.

## III.

Et quand l'État moderne serait plus équitable et serait plus éclairé ; quand il serait autre chose, en réalité, qu'une collectivité irresponsable exerçant le pouvoir par des mandataires changeans et passionnés ; quand il se déferait de son esprit sectaire et de ses procédés tyranniques, nous douterions encore, pour régler l'usine et l'atelier, de sa compétence et de sa capacité. L'État est une machine pesante, aux rouages lents, inutilement compliqués, qui, pour le plus petit travail, exige une dépense considérable de combustible et de main-d'œuvre ; aucune n'a un rendement plus faible et ne laisse perdre autant de force ; par suite, plus on étend l'action de l'État, plus on risque d'appauvrir le pays. Au lieu de hâter le développement de la richesse nationale, l'intervention de l'État est faite pour le ralentir, en comprimant les libres facteurs de la richesse et du travail. Il est un reproche, en tout cas, auquel son ingérence ne peut échapper et qui, en matière sociale ou économique, est des plus graves, c'est que l'immixtion de l'autorité publique énerve l'initiative privée. Or, cela seul serait inquiétant, car l'initiative privée a, de tout temps, été le grand ressort du progrès ; le briser ou le paralyser en l'enveloppant de lois et réglemens qui en arrêtent ou en gênent le jeu, ce serait entraver les progrès de l'industrie et le progrès de la richesse, partant retarder l'amélioration du bien-être des masses. — Ce n'est point tout : dans les questions sociales elles-mêmes, dans les questions proprement ouvrières, l'ingérence de l'État, avec ses procédés vexatoires et ses habitudes tracassières, n'aboutit souvent qu'à déprimer, au lieu de les stimuler, les forces privées et les énergies vivantes, la philanthropie humanitaire ou la charité chrétienne. Nous en avons déjà la preuve pour la bienfaisance publique ; elle semble, à grands frais, stériliser les champs que fécondait la bienfaisance privée. Prenons-y garde, au lieu de pousser les patrons et les capitalistes, les sociétés industrielles ou les chefs d'industrie, à remplir, plus largement, leur devoir social, l'immixtion arbitraire de l'État menace de les en dissuader ou de les en décourager. Il nous semble déjà, en France, voir des symptômes de ce découragement ; et, en vérité, cela est grand dommage.

Nous nous calomnions en effet nous-mêmes, quand nous répétons que, en pareille matière, l'initiative privée est demeurée stérile, et la liberté inerte. Non pas ; c'est, au contraire, un des domaines où notre fin de siècle, à tant d'égards si peu digne d'admiration, a le mieux mérité de la France et de l'humanité. Je n'en veux comme

témoin que notre exposition universelle de 1889, et ce groupe de l'Économie sociale, ou, comme on disait si justement, de « la Paix sociale, » dont les salles silencieuses et trop peu visitées s'ouvriraient, sur l'Esplanade des Invalides, à quelques pas du palais de la guerre (1). De larges tableaux graphiques aux courbes bizarres, de longues colonnes ou de hautes pyramides de chiffres, des diagrammes de toutes formes et de toutes couleurs, des plans et des modèles de maisons ouvrières, des statistiques, des rapports, des notices de toute sorte et de tous pays montraient, à des curieux trop rares, tout ce qu'ont déjà tenté la liberté et l'initiative privée, les individus et les sociétés, pour relever la situation des ouvriers et pacifier les rapports du travail et du capital. C'était là, dans son austère et froide nudité, un spectacle plein de promesses pour l'avenir. De toutes les sections de cette fastueuse et bruyante exhibition, c'était peut-être la plus suggestive ; par son inspiration, c'était, à tout le moins, la plus chrétienne. Le saint-père en eût pu recommander la visite à ses prêtres et à ses moines. Il y manquait une chose, il est vrai, qui en eût fait sans conteste la plus admirable des expositions du monde, il y manquait les œuvres de la charité chrétienne, — une exposition que je voudrais bien voir réunir, quelque part, un jour, si ce n'est dans notre profane Paris, à Rome du moins, dans quelque couvent solitaire de l'Aventin, ou encore chez le pape, sous les loges ou dans les jardins du Vatican, non pour décerner à de mondaines vanités des médailles d'or ou d'argent, mais pour bien faire voir, à ce monde oublieux, ce que doivent au Christ et à son Église les souffrances humaines. Malgré cette lacune, le spectacle de l'Esplanade était digne d'attention ; le pape Léon XIII eût assurément eu joie à parcourir les seize sections de notre groupe d'Économie sociale : rémunération du travail et participation aux bénéfices, — associations coopératives de production, — syndicats professionnels, — apprentissage et sociétés de patronage, — sociétés de secours mutuels, — caisses de retraite, — caisses d'épargne, — assurances contre les accidents et assurances sur la vie, — associations coopératives de consommation, — associations coopératives de crédit, — habitations ouvrières, — cercles ouvriers et sociétés populaires, — hygiène sociale et sociétés de tempérance, — pro-

(1) Le jury du groupe de l'Économie sociale s'était préoccupé d'assurer à cette exposition un caractère permanent, par la formation d'un « Musée-Bibliothèque » d'économie sociale. En attendant que ce souhait, qui ne semblait avoir rien de présomptueux, puisse être réalisé, les objets et les documents rassemblés en 1889 sont, paraît-il, relégués dans les écuries du quai d'Orsay.

tection des enfans, — institutions patronales. Ces seize, ou mieux, ces quinze sections de l'Économie sociale (la seizième était consacrée à l'intervention des pouvoirs publics), prouvaient, pièces en main, que les hommes de liberté ne sont pas insensibles aux maux des classes laborieuses et que, pour s'occuper des questions ouvrières, notre société n'a pas attendu l'impulsion de l'État (1). La plupart des œuvres, des fondations, des associations, des entreprises sociales récompensées en 1889, étaient relativement récentes, quelques-unes tout à fait nouvelles; elles tendaient, depuis quelques années, à prendre un essor rapide; fasse le ciel que la menace de l'intervention de l'État ne porte pas un coup funeste à toutes ces créations de l'initiative privée! L'État a la main, pour ne pas dire la patte lourde; ce qu'il touche, il l'écrase souvent sans le vouloir. La réglementation administrative a quelque chose de déprimant et d'étouffant; puisse-t-elle ne pas enrayer, pour longtemps, un mouvement dont on pouvait beaucoup se promettre!

Le socialisme d'État, tel est, aujourd'hui, le péril pour nos sociétés modernes. C'est de ce côté qu'elles penchent, et pousser une société du côté où elle penche, c'est la pousser à des chutes. Le pape Léon XIII en a le sentiment. A travers les formules philosophiques percent partout, dans les enseignemens pontificaux, de sourdes défiances envers l'ingérence de l'État, la crainte de son immixtion arbitraire et abusive dans un domaine qui n'est pas le sien. Le socialisme d'État, vers lequel inclinent tant de gens du peuple et tant de gens du monde, avec une myopie presque égale, la plupart ne distinguant ni les conséquences de leurs doctrines ni le terme de la route où ils s'engagent, le socialisme national ou municipal, le pape ne lui est guère moins sévère qu'au socialisme révolutionnaire. Admet-il, en principe, l'intervention de l'État ou de la commune, il a soin de ne le faire qu'avec des restrictions minutieuses et répétées. Il est, partout, opposé à l'absorption du citoyen par l'État; il en aperçoit les dangers et il les montre; il affirme, en propres termes, à plusieurs reprises, que ni la famille, ni l'individu ne doivent être absorbés par l'autorité publique: *non civem, ut diximus, non familiam absorberi a republica rectum est*. Prenez la famille sur laquelle tant d'imprudens veulent appesantir le bras de l'État, comme le pape la défend! comme il en revendique l'autonomie! et, ici, il ne fait que suivre la

(1) Voyez, sur l'exposition d'Économie sociale, le remarquable rapport de M. Léon Say, rapporteur général du groupe, et parmi les rapports spéciaux des seize sections, tous dignes d'attention, consulter, en particulier, ceux de MM. G. Picot, de Foville, Cheysson, Ch. Robert, Ch. Lavollée, Ch. Lucas. (Cf. M. E.-M. de Vogüé: *Remarques sur l'Exposition du centenaire*, p. 213-216.)

tradition chrétienne qui, sur ce point, a toujours été contraire aux traditions de l'antiquité païenne. « La famille, nous enseigne Léon XIII, à la suite des docteurs, la société domestique a beau être très petite, c'est une vraie société, — *perparva illa quidem, sed vera societas*, — elle est antérieure à toute société civile, — *eademque omni civitate antiquior*; — c'est pourquoi, il faut, de toute nécessité, lui attribuer des droits et des devoirs absolument indépendans de l'État, *quæ minime pendeant a republica*. » Et cela ne suffit point à Léon XIII. « Tout comme la société civile, se plait-il à répéter, un peu plus loin, la famille est une société proprement dite (*veri nominis societas*), qui a son autorité et son gouvernement propres, l'autorité et le gouvernement paternels; et c'est pourquoi la famille, dans les limites que détermine sa fin immédiate, pour le choix et l'usage de tout ce qu'exigent sa conservation et sa juste indépendance, la famille a des droits au moins égaux à ceux de la société civile; *paria saltem cum societate civili jura obtinet*. — Des droits au moins égaux, insiste le souverain pontife, car la société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle auxquelles participent nécessairement ses droits et ses devoirs. »

Que voilà de hautes et fortes paroles! et comme nous aimerions à les voir inscrire en lettres d'or sur la porte de nos écoles et sur les murs de nos hôtels de ville! Au christianisme revient, en grande partie, la gloire d'avoir affranchi la famille, et, après vingt siècles, il en demeure encore le rempart le plus ferme. C'est pour cela, et non par genre ou par bigoterie, que tant de pères de famille font cause commune avec l'Église, dans sa lutte contre l'État pour la liberté de l'enseignement. Ne pouvant tenir isolés, en rase campagne, contre les envahissemens de la puissance publique, ils sont heureux de s'abriter, eux et leurs enfans, derrière la vieille Église, et ils se font un devoir d'étayer la seule muraille qui les puisse défendre. — Qu'il s'agisse de l'école ou de l'atelier, de l'instruction ou de l'apprentissage, le pape s'élève, avec véhémence, contre toute autorité qui ose attenter sur le sanctuaire de la famille, contre ceux, notamment, « qui, à la providence paternelle prétendent, comme les socialistes, substituer la providence de l'État. » Ce n'est pas lui qui voudrait assujettir le travail de la maison et les ateliers de famille à la réglementation bureaucratique. Le pape ne concède à l'État, vis-à-vis du foyer domestique, qu'un rôle, celui de faire rendre à chacun son droit, là où les droits mutuels des membres de la famille seraient violés gravement. « A cela, dit-il, doit se borner l'action de ceux qui président à la chose publique; la nature leur interdit de dépasser ces limites : *hos excedere fines natura non patitur*. »

Et ce qu'il affirme de la famille, le saint-père le maintient, également, des sociétés et des associations privées. A elles, aussi, il reconnaît un droit antérieur à la loi et antérieur à l'État. C'est là un point capital, pour qui sait quelle importance l'Église et la théologie ont, de tout temps, attribuée à ces questions de droit et d'origine. Aux yeux du pape, les sociétés et les associations privées reposent, elles aussi, sur le droit naturel, et non sur la volonté ou la tolérance de l'État. Par cela seul, la conception de l'Église quant au droit d'association est aux antipodes de la conception romaine, de la conception païenne, qui est demeurée celle de notre droit public et privé, celle de nos lois et de nos codes (1). La théorie pontificale, ou mieux, la théorie chrétienne est singulièrement plus large, partant plus libérale, parce qu'elle est plus restrictive des pouvoirs de l'État. « C'est la nature, ne craint pas d'écrire le pape, qui a octroyé à l'homme le droit de former des sociétés privées ; — et la société civile, se permet-il d'ajouter, a été instituée pour protéger le droit naturel, non pour l'anéantir (2). » Ne voilà-t-il pas une déclaration catégorique pour des lèvres habituées à rendre les oracles du Très-Haut ? et comme, en pareille matière, nos jurisconsultes et nos hommes d'État sont en retard sur le Vatican !

Le lecteur aura remarqué quelle place tiennent, dans les enseignemens du saint-siège, la nature et le droit naturel, *jus naturale*, *jus naturæ*. Ici encore, ce n'est peut-être pas là le langage que le siècle attendait de Rome, et c'est bien celui qui convient aux temps nouveaux. En vérité, à force d'entendre la chaire pontificale nous parler, au nom de Dieu, des droits naturels de l'homme et du citoyen, on songe involontairement aux droits de l'homme proclamés jadis, du haut de la tribune, au nom de la Raison. Et, s'il y a ici autre chose qu'une rencontre, s'il y a imitation ou plagiat, le monde s'imaginerait à tort que c'est de la part de la chaire romaine. Ce ne serait rien moins que renverser les rôles. Léon XIII, cette fois encore, n'a rien innové ; il n'a pas été, à dessein ou par mégarde, emprunter les termes d'un vocabulaire étranger. Le pape, quoi qu'en puisse penser l'ignorance contemporaine, est dans la tradition des Pères, dans celle des scolastiques, dans celle des grands théologiens.

J'entends souvent dire que l'Église ne reconnaît à l'homme que des devoirs, — que, aux individus, comme aux peuples, le christianisme ne parle que de leurs devoirs. Certains écrivains, Lanfrey, par exemple, ont vu là le signe et en même temps,

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 octobre 1891, la belle étude de M. Pierre Daresté sur la *Liberté d'association*.

(2) *Privatas enim societates inire concessum est homini jure naturæ; est autem ad præsidium juris naturalis instituta civitas, non ad interitum.*

le principe de l'antagonisme entre l'Église et la Révolution, entre la papauté et la société moderne (1). A les en croire, c'est la Révolution et les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont introduit dans le monde l'idée que l'homme avait des droits imprescriptibles, antérieurs et supérieurs à toute loi écrite. Pour professer pareille opinion, il faut n'avoir jamais eu la curiosité de jeter un regard sur les scolastiques, ou de parcourir les lourds in-quarto des théologiens. L'idée de droits, inhérens à la personne de l'homme, est en réalité une idée chrétienne. Et, à cette notion du droit naturel, le christianisme donne une force singulière et comme une consécration divine; car, en disant que l'homme tient son droit de la nature, le chrétien entend que l'homme tient son droit de Dieu et, par là même, il le déclare inaliénable et inamissible; il le place au-dessus de toutes les entreprises de la force publique ou privée, ce qui vient de Dieu ne pouvant être supprimé par l'homme; et, ainsi, la Force ne saurait faire le Droit, ni le Droit se confondre avec la Force. Si obscurcie qu'elle ait pu sembler dans l'Église, aux époques où l'Église était devenue une puissance de ce monde, c'est peut-être bien de l'Église, de l'Évangile, de la Bible que cette notion du droit est par infiltration venue à nos philosophes; c'est, en grande partie, à l'Église et à la théologie que remonte notre goût français, notre goût latin pour le droit naturel, pour le droit abstrait.

Quoi qu'il en soit, il est curieux de voir combien de droits primordiaux l'Église, par la bouche du souverain pontife, reconnaît à l'homme et au citoyen. Je me ferais fort d'extraire des encycliques pontificales, de celles de Léon XIII en particulier, toute une table des droits de l'homme, comparable, par bien des côtés, à celle du Sinaï révolutionnaire, à ces droits de l'homme de 1789, si durement et parfois si justement raillés par les ministres de l'Église. On y retrouverait sans peine, avec la liberté et l'égalité primitives, jusqu'au droit de résistance à la tyrannie. Mais il importe de ne point l'oublier, ces droits de l'homme, selon le vieil Évangile, diffèrent de ceux qu'a proclamés l'Évangile révolutionnaire, en ce qu'ils sont mieux définis, plus précis et plus mesurés; en ce que, surtout, ces droits de l'homme ont toujours pour limite les devoirs de l'homme, avec les droits de Dieu et de l'Église. Peu importe, du reste, pour ce qui nous occupe ici; tout droit attribué à l'individu, à la famille, aux sociétés privées, est une borne marquée à la puissance de l'État. Et c'est bien ainsi que l'entend le pape, dans ses encycliques, sur la condition des ouvriers ou sur la liberté humaine. Je me suis permis de dire, un jour, que, en face de la

(1) Lanfrey, *l'Église et les philosophes au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

démocratie, vis à-vis de l'État moderne, de l'État laïque, l'Église était contrainte d'être libérale, au besoin malgré elle (1). Cela, je l'écrivais de la politique; or, on en pourrait dire autant des questions sociales, parce que, alors même qu'elle oublierait les droits naturels de la famille, de l'individu, des associations, l'Église, dans les questions sociales comme dans les questions politiques, ne saurait admettre longtemps d'autre tutelle que la sienne. Si elle s'éloigne de la liberté, l'Église y sera vite ramenée par le souci de sa propre liberté; car elle est elle-même une société, la plus vaste et la plus noble des sociétés humaines, une « société parfaite, » comme aiment à dire ses docteurs; et son premier besoin est de se gouverner librement. A ce titre, elle est, sous peine de suicide, obligée de s'opposer à l'absorption de l'individu, à l'absorption de la famille, à l'absorption des sociétés privées par l'État. Or, en quoi consiste le libéralisme, si ce n'est en cela? — non le pseudo-libéralisme, bâtard de la Révolution et menteur à son nom, mais le sincère, le loyal libéralisme, fidèle à sa devise et à la Liberté?

Aujourd'hui, déjà, veut-on y regarder de près, on voit que c'est à la liberté, et aux institutions nées de la liberté, que le saint-siège demande, le plus volontiers, la solution des questions sociales. Loin de condamner cette pauvre liberté, cette reine déchuë, tant vilipendée du monde, et conspuée par la foule qui l'acclamait naguère, le pape lui fait appel, le pape la reconforte, il l'invite à se relever, à ne point se décourager, à se remettre bravement à l'œuvre. En dépit des clameurs qui s'élèvent contre elle, il ne cache point qu'il la préfère à la favorite du jour, à la nouvelle venue qu'on veut partout introniser à sa place : l'intervention de l'État. Pour Léon XIII, l'intervention des pouvoirs publics doit être l'exception, et non la règle; il n'admet l'immixtion de l'État que là où la nécessité l'exige. Pour lui, la règle, c'est la liberté. En cela, plus on les étudie, se résument les enseignemens pontificaux. — Il est juste, affirme l'encyclique *Rerum novarum*, que les citoyens puissent, en toutes choses, agir librement, pourvu qu'ils n'attendent pas contre le bien public et ne nuisent pas à autrui. N'est-ce pas là, sous la forme d'une sorte de « truisme, » la définition classique qui, à la liberté de chacun, donne pour limite la liberté de tous? — Si nous voulions tirer la couverture à nous, nous pourrions dire que, en économie sociale, Léon XIII est avec les libéraux, qu'il est, lui aussi, *volens, nolens*, un libéral. Mais Dieu nous garde d'un procédé si mesquin! Mieux vaut cent fois, à nos yeux, que le pape ne relève d'aucune école. Le pape est pape; il doit demeurer en son haut siège pontifical, et comme,

(1) Voyez les *Catholiques libéraux, l'Église et le libéralisme de 1830 à nos jours*. Paris, Plon.

dans la majesté des cérémonies romaines, lorsque, sur la *sedia gestatoria*, il est porté au-dessus de la tête des foules agenouillées, il doit, de sa chaire, planer au-dessus de nos disputes. Ses enseignemens n'en auront, pour tous, que plus d'autorité.

Le remède aux maux du corps social, le chef de la chrétienté ne le demande donc pas à la panacée à la mode, à l'intervention de l'État; il sait qu'en maintes circonstances ce remède peut aggraver le mal; qu'il est d'un emploi délicat et que la dose en est malaisée à prescrire; qu'il est essentiellement débilitant et qu'il risque d'amener lentement, après une sorte d'atonie générale, l'ataxie et la paralysie des membres. Le pape n'a garde de recourir au mécanisme bureaucratique et à la tutelle administrative. Le remède recommandé par Léon XIII, comme, avant lui, par la plupart des catholiques, c'est l'association, ce sont les sociétés privées et les unions corporatives; et ces corporations, le pape veut qu'elles soient libres de l'État. Avec ces libres associations, il espère pouvoir éviter, d'habitude, l'ingérence de l'État et échapper, ainsi, au socialisme d'État. Et, en effet, une fois armés du droit de se syndiquer, les ouvriers semblent assez forts pour se passer du secours de l'État; ils cessent d'être les faibles, les impuissans, à la merci des patrons; n'étant plus isolés, ils peuvent traiter, sur un pied d'égalité, avec les capitalistes; ils sont en mesure de soutenir leurs droits et de faire leurs conditions. Mais demander la solution des questions ouvrières à des associations libres, c'est bien la demander à la liberté; car il faut se garder de toujours confondre la liberté avec l'individualisme.

Cette confusion, je ne reconnais, à personne, le droit de nous l'imposer; et, pour ma part, je ne l'accepte point. La liberté et l'individualisme ne sont pas synonymes, et c'est faire tort à la première que de les prendre tous deux comme équivalens. Pour être la plus essentielle des libertés, celle de l'individu n'est pas la seule. C'est là ce que partisans ou adversaires de l'ingérence de l'État perdent trop souvent de vue. La liberté d'association, sous toutes ses formes, commerciale, industrielle, ouvrière, religieuse ou politique, fait partie de la liberté. Sans elle, il n'y a même ni vraie liberté, ni régime vraiment libéral; il n'y a qu'une liberté boiteuse qui cloche d'un côté. Et c'est peut-être pour cela, parce qu'elle n'a pas été complétée, et comme équilibrée, par le droit d'association, que la liberté économique n'a pas donné au monde moderne tout ce que le monde semblait en droit d'en espérer.

#### IV.

Avant de voir comment le pape entend les corporations, voyons ce qu'il pense d'une législation sociale; car, si l'État doit intervenir,

c'est par la loi. Une législation sociale, les catholiques se font gloire d'avoir été les premiers à en réclamer une de la république française. C'est à bon droit ; l'initiative, chez nous, en revient à M. de Mun. On sait sur quels points doit porter cette législation. Des hommes, partis de bords opposés, ont cru que, pour enlever aux travailleurs tout grief légitime, il suffisait de quelques lois sur le travail. C'est ainsi qu'ils poussent l'État à fixer la durée *maxima* de la journée de travail, et pour que l'ouvrier ne soit pas victime de la réforme, ils engagent, en même temps, l'État à fixer un *minimum* de salaire. Ce sont là les deux mesures essentielles, mais elles ne sont pas les seules. On demande, en outre, à l'État d'assurer à l'ouvrier un jour de repos par semaine, ce qui, en mainte contrée, existe déjà ; et, chose moins aisée, on invite les gouvernemens à garantir la vie ou la subsistance des travailleurs contre les chômages, contre les accidens, contre les maladies, contre la vieillesse. Ce n'est pas tout ; comme les peuples qui adopteraient de pareilles lois se mettraient, vis-à-vis des autres, dans une situation d'infériorité manifeste, ne pouvant plus soutenir, à armes égales, les rudes batailles de la concurrence industrielle, on somme les divers gouvernemens de s'entendre pour une législation internationale, de façon que, les mêmes lois sociales étant appliquées partout, simultanément, la réforme ne puisse appauvrir un État au profit des autres.

Ces revendications, bruyamment formulées dans de nombreux congrès, le pape ne les ignore point, et il ne les évite pas. Il examine les questions, il pose des principes, mais, d'ordinaire, il ne précise point les mesures à prendre. Il n'a garde de recommander aux catholiques « les trois huit » du programme ouvrier. Je ne vois qu'un point sur lequel le pape donne une formule d'application nette ; c'est le repos hebdomadaire. Et cela lui est facile, la journée de repos par semaine est d'invention chrétienne, d'invention hébraïque, ou mieux, elle est de précepte divin. Ce n'est pas une innovation du monde moderne, mais bien un retour à la tradition. C'est là le premier article du vieux code social promulgué, du haut du Sinaï, pour toutes les nations. Sur ce chapitre, l'Église n'a jamais varié, elle a toujours eu sa solution, et le tort des États modernes a été de s'en écarter. Le repos du dimanche, naguère si mal compris des foules, a été un des grands bienfaits que l'Église, sortie d'Israël, ait apportés au monde. Le sabbat était une des plus hautes conceptions de la loi ancienne, d'où il est passé à la nouvelle. Le sabbat a été pour l'humanité, pour l'esclave, pour le serf, pour l'ouvrier, un instrument d'émancipation. Selon le mot d'un israélite américain, il a été le premier « abolitionniste (1). »

(1) Dr Kohler, *Menorah*, New-York, septembre 1891.

Comme le disait, à Pérouse, le cardinal Pecci, ce n'est pas seulement le jour du Seigneur, c'est aussi le jour de l'homme. La fantaisie du poète a représenté le juif, métamorphosé durant six jours en animal immonde, qui recouvre la forme humaine, le vendredi soir, en allumant les flambeaux du sabbat (1). Ainsi de l'ouvrier chrétien, le dimanche; lui, aussi, redevient un homme, se sent pleinement un homme. Mais, pour que l'antique sabbat garde toute sa valeur sociale, il faut que le repos hebdomadaire tombe, autant que faire se peut, pour tous, le même jour; que tous les membres de la famille, tous les habitans du pays le fêtent ensemble; et non point, comme le veulent des libres penseurs imbéciles et de faux démocrates, que ce soit un jour choisi au hasard, entre les sept de la semaine, par le caprice de l'ouvrier, ou par l'arbitraire du patron. Une des tristesses de ce temps, où nous ne sommes plus à les compter, c'est de voir l'inepte fanatisme de majorités prétendues démocratiques repousser de la loi sur le travail des enfans ou des femmes le mot de dimanche, de peur d'avoir l'air de complaire aux curés (2). Je dirai plus, jamais, au point de vue social, faire le lundi ne vaudra célébrer le dimanche. Pour que le jour de repos, commandé par Dieu, fût vraiment, pour l'homme et pour le travailleur, pour la femme et pour l'enfant, un jour de relèvement et d'affranchissement, il faudrait qu'il fût ramené à sa signification ancienne; que, au lieu d'un chômage, « fauteur des vices et dissipateur des salaires », ce fût le jour de Dieu, en même temps que le jour de l'homme, — le jour de la famille et du foyer, le jour de l'âme et de l'esprit, et non pas seulement le jour des guinguettes ou des *bookmakers*.

Ici, l'Église appelle l'intervention de la loi, parce que la loi humaine ne ferait que sanctionner la loi divine. En est-il de même pour les autres points du programme ouvrier? Prenons la plus simple, en apparence, des mesures réclamées par les congrès des travailleurs, la limitation des heures de travail. Que nous enseigne le saint-père? Que l'activité de l'homme a des bornes qu'elle ne peut franchir; que le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit pas excéder la mesure des forces du travailleur. Va-t-il fixer la longueur de la « journée normale, » comme disent certains sociologues, ou de la « journée maximale, » comme s'expriment, avec plus de réserve, quelques catholiques (3)? Non pas,

(1) H. Heine, *Prinzessin Sabbath*.

(2) C'est ainsi que notre chambre des députés, rejetant l'amendement présenté par M. Léon Say, a encore, en décembre dernier, par 316 voix contre 216, refusé d'inscrire dans la loi le nom du dimanche.

(3) M. le comte de Mun et M. l'abbé Winterer entre autres. Tous deux réclament une loi fixant la durée de la « journée maximale, » pour les ouvriers adultes dans

le pape est trop clairvoyant pour n'en pas sentir la difficulté; il remarque, expressément, « que la durée du travail et les intervalles de repos doivent être proportionnés à la nature du travail et à la santé de l'ouvrier, et qu'ils doivent être réglés d'après les circonstances, les temps et les lieux. » Humaine ou divine, c'est là le langage de la sagesse; mais c'est la négation de la journée normale, et des « trois huit. » Léon XIII n'est pas, comme tant de nos socialistes, dupe des progrès du « machinisme; » il ne s'imagine point que, grâce à ces ouvriers de fonte et d'acier, le travail va bientôt devenir, pour l'homme, un passe-temps de quelques heures. Le pape se borne à réclamer, ce qui est admis de tous, la limitation du nombre d'heures de travail pour les enfans et les adolescents. Il est déjà moins catégorique pour les femmes; il ne va pas, sur ce point, aussi loin que M. J. Simon, tout en exprimant, lui aussi, ce qui est dans notre cœur, à tous, le désir que la femme soit laissée, autant que possible, au foyer et aux travaux domestiques. Quant aux hommes valides, le pape, encore une fois, ne nous donne aucune indication; il s'en remet à la liberté, aux associations, aux besoins de chaque pays et de chaque profession.

Les enseignemens du saint-siège seront-ils plus explicites pour le taux du salaire pour la journée de travail? Le salaire, c'est, dans le monde du travail, la préoccupation qui prime toutes les autres, c'est, pour l'ouvrier, comme dit M. de Mun, la question éternellement poignante. Comment l'envisage le saint-père? Ici, comme d'habitude, il se contente de poser des principes généraux, il n'a garde d'entrer dans les détails de l'application; et n'allons pas dire qu'avec cette méthode il évite, à bon marché, les difficultés, car, en se contentant de poser des principes, — nous l'avons montré dans la première de ces études, — le pape reste dans sa fonction de pape. Faire plus serait en sortir. Le souverain pontife, conformément à sa mission pontificale, nous remémore les règles de la justice. En docteur, il aime les définitions doctrinales; c'est ainsi qu'il nous donne une théorie du salaire, plus philosophique peut-être qu'économique. L'argumentation a beau nous en sembler quelque peu scolastique, ce qui ne surprend guère de la part d'un tel admirateur de saint Thomas, je ne vois pas que les économistes aient à

les usines. En fait, il y a, on le sait, une loi de 1848 fixant, chez nous, ce maximum à douze heures; et une loi récente, votée par la chambre et non encore ratifiée par le sénat, vient, pour les femmes, d'abaisser ce maximum à dix heures. Au-dessous de cette journée maximale, la détermination du nombre d'heures de travail revieudrait, d'après M. de Mun et M. l'abbé Winterer, non aux pouvoirs publics, comme le demandent les partisans des « trois huit, » mais aux corporations, aux syndicats mixtes, à la juridiction professionnelle en un mot.

s'insurger contre elle. Cette théorie, qu'on nous permette de l'exposer brièvement, car c'est une des parties de l'enseignement pontifical sur lesquelles « interventionnistes » ou socialistes insistent le plus volontiers, croyant y découvrir la consécration de leur thèse favorite.

Après avoir constaté, d'accord avec les économistes, que le taux des salaires est déterminé, en fait, par la loi de l'offre et de la demande, Léon XIII entreprend de démontrer que, pour que la justice soit intacte, il ne suffit point que les clauses du contrat de salaire soient respectées des deux parties. Quoi qu'en puissent penser des juristes à vues étroites, cela, en bonne morale, est manifeste. Ici, peut-on dire, le contrat ne fait pas la justice ; la fait-il vis-à-vis des tribunaux humains, il ne la fait point au tribunal de Dieu. Il y a eu, de tout temps, des contrats léonins, des contrats viciés par la fraude ou faussés par la violence, contre lesquels, fussent-ils les plus réguliers du monde, la conscience s'est légitimement soulevée. Que faut-il donc, aux yeux du pape, pour que le contrat du travail soit conforme à la justice ? Il faut que le salaire, consenti par le patron, assure la subsistance de l'ouvrier et de sa famille (1). C'est là le seul salaire équitable. L'ouvrier lui-même affirme Léon XIII, n'a pas le droit de travailler à d'autres conditions, car il ne peut se dérober au devoir de conserver son existence. « Par suite, quand un ouvrier, contraint par la nécessité, accepte des conditions trop dures qu'il ne lui est pas loisible de refuser, il subit une violence contre laquelle la justice proteste. » — La chose est de toute évidence ; aucun moraliste n'y contredira, et, ici encore, Léon XIII est bien l'interprète de la morale éternelle, en même temps que l'organe de la morale catholique (2). « Abuser de la nécessité ou de l'isolement du travailleur, exploiter la pauvreté et la misère » a toujours été un péché, une indignité morale, réprouvée par les lois divines, sinon par les lois humaines (3).

(1) « Que le patron et l'ouvrier fassent telle convention qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire ; au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle, plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. »

(2) Cette théorie du salaire, en effet, n'est pas propre au pape Léon XIII ; elle se retrouve, avant ses encycliques ou ses discours, chez la plupart des théologiens qui se sont occupés de la question, notamment chez les jésuites, en si mauvais renom près de nos démocrates, chez le P. Taparelli, le P. Forbes, le P. Lehmkuhl, le P. Liberatore, le P. Nicolas Russó, le P. Costa-Rosetti ; voyez le P. G. de Pascal : *l'Église et la Question sociale*, 1891, p. 41-57.

(3) Il est manifeste qu'en posant cette théorie du salaire, Léon XIII n'entend nullement en confier l'application à l'État. Il est bon de rappeler, à ce propos, les fortes paroles adressées, en septembre dernier, par le pape aux pèlerins ouvriers : « Nous l'avons dit : il est certain que la question ouvrière et sociale ne trouvera jamais de solution vraie et pratique dans les lois purement civiles, même les meilleures. La so-

C'est sur ce point, pourtant, qu'on a cru apercevoir une divergence fondamentale entre les enseignemens de l'Église et les doctrines des économistes. J'avoue que je ne la vois point. Le pape, ici comme d'ordinaire, parle au nom du droit et de la justice abstraite ; le pape s'adresse à la conscience ; — les économistes font profession d'observer les faits ; ils raisonnent d'après les faits, cherchant à les réduire en lois, non pour la conscience, mais pour la science. Et, malgré cette diversité de points de vue, il se trouve que, entre les préceptes de l'Église et les lois économiques, au lieu d'une contradiction, comme on l'imagine parfois, il y a plutôt concordance. Qu'ont dit, en effet, les économistes, les anciens, ceux qui se sont montrés les plus durs ou les plus décourageans pour l'ouvrier, les Turgot et les Riccardo, par exemple ? Ils ont précisément enseigné que le taux des salaires est réglé par ce qui est nécessaire à l'ouvrier pour sa subsistance et pour celle de sa famille. D'après les plus secs de ces économistes du vieux temps, le salaire doit, par définition, suffire à l'entretien du salarié ; sans cela, en effet, l'ouvrier disparaît, et avec l'ouvrier, le patron ; l'industrie perd les bras dont elle ne peut se passer. Mais la science a marché, depuis Turgot et depuis Riccardo ; et toute apparence de contradiction entre les lois économiques et les règles de la justice, telles que les formule le saint-siège, disparaît, *a fortiori*, quand, au lieu d'en rester aux doctrines vieillies des fondateurs de l'économie politique, on s'en tient à la science contemporaine.

Catholiques ou hétérodoxes, nombre d'amis de l'ouvrier semblent en être encore à la théorie désolante et démodée « du fonds des salaires, » et à la trop fameuse « loi d'airain » du juif Lasalle. Ils semblent croire que, d'après les enseignemens des économistes, les ouvriers, obligés par la concurrence d'offrir leurs bras au rabais, ravalent eux-mêmes le taux du salaire à ce qui est strictement nécessaire à l'ouvrier pour ne pas mourir de faim. Ce sont là des vues surannées ; elles n'ont plus cours dans la science ; autant vaudrait parler à nos chimistes du phlogistique de Stahl ; il y a beau temps que l'observation des faits en a montré la fausseté et que nos savans en ont fait justice (1). Ce que tels économistes

lution est liée aux préceptes de parfaite justice réclamant que le salaire réponde adéquatement au travail. Elle est donc du ressort de la conscience. Or, la législation humaine, visant directement les actes extérieurs de l'homme, ne saurait comprendre la direction des consciences. La question réclame aussi le concours de la charité qui va au-delà de la justice. Or, la religion seule, avec les dogmes révélés et les préceptes divins, possède le droit d'imposer aux consciences la justice, la parfaite charité, avec tous ses dévouemens. »

(1) Voyez, par exemple, mon frère Paul Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique*. Cf., pour ne citer que des Français, MM. Léon Say, Levasseur, Maurice Block.

avaient pris, autrefois, pour le salaire naturel, normal, n'est que le salaire minimum au-dessous duquel la rémunération de l'ouvrier ne saurait descendre longtemps. En voulons-nous la preuve, nous n'avons qu'à regarder autour de nous. Là où les capitaux sont abondans et où le travail est libre, le salaire du travailleur tend à s'élever bien au-dessus de ce qui lui est indispensable pour sa subsistance. C'est ainsi que, au XIX<sup>e</sup> siècle, nous l'avons déjà remarqué, la rémunération de la main-d'œuvre a été sans cesse en grossissant. L'ouvrier est-il porté à l'oublier? c'est que, ainsi qu'il arrive d'habitude, ses besoins et ses appétits ont crû encore plus vite que son bien-être.

Dans les pays pauvres, où les capitaux sont rares et les bras abondans, la nature des choses met obstacle à ce que les salaires soient élevés. Dans les pays riches, au contraire, les cas où le travail de l'ouvrier ne lui donne pas de quoi subsister décevement deviennent de plus en plus rares; ils ne se rencontrent guère, en fait, qu'en des circonstances exceptionnelles, aux époques de crises industrielles, par exemple. Et, quand les salaires sont déprimés par la situation du marché, peut-on se flatter de les relever à l'aide d'un tarif officiel, affiché dans les usines? Presque autant vaudrait astreindre, par une loi, les patrons à faire travailler leurs ouvriers quand ils n'ont plus de commandes à exécuter, et que les marchandises s'entassent inutilement dans leurs magasins. La charité ou l'humanité peuvent les y décider, la loi ne saurait les y contraindre. Qui ne voit à combien d'impossibilités se heurterait une pareille législation? Léon XIII a trop de sens pratique pour n'en avoir pas le sentiment; aussi, nulle part, le souverain pontife n'a-t-il invité les princes ou les parlemens à décréter un minimum de salaire au-dessous duquel ni l'ouvrier, ni l'ouvrière ne pourraient louer leurs bras.

Sa théorie des salaires exposée, Léon XIII s'arrête court. Au moment où il semble sur le point d'invoquer l'aide de la loi, le saint-père recule, effrayé, devant les difficultés et devant les périls de l'ingérence gouvernementale. Il en sort en faisant appel à l'association, aux corporations. Le langage pontifical est catégorique; il vaut la peine d'être retenu: « Mais de peur que, dans ces cas (salaires insuffisans) et dans d'autres analogues, comme en ce qui concerne la journée du travail et les soins de la santé de l'ouvrier, les pouvoirs publics n'interviennent d'une manière importune (*ne magistratus inferat sese importunius*), vu surtout la variété des circonstances, des temps et des lieux, il sera préférable que la solution soit réservée au jugement des corporations (*collegiorum*), ou que l'on recoure à quelque autre moyen de sauvegarder les intérêts des ouvriers, en y joignant, si l'affaire le

réclamait, le secours et l'appui de l'État. » On voit avec quelle réserve et avec quelles restrictions le pape accepte l'immixtion de l'État. A l'inverse de la foule des « interventionnistes, » il ne s'y résigne qu'à son corps défendant. Léon XIII, en réalité, aboutit, en toutes choses, à déconseiller l'intervention de l'État; — là où il l'admet, c'est toujours, encore une fois, comme un pis-aller (1).

## V.

Quand on a une vue aussi nette des obstacles opposés à la réglementation du travail « par la variété des temps et des lieux, » on doit avoir peu de foi dans une législation internationale. Cela est bon pour ceux qui préconisent la journée *maxima* et le salaire *minimum*. Aussi, dans la grande encyclique de Léon XIII, n'est-il nulle part question de lois internationales. Et qui, cependant, plus que le pape, avait qualité pour recommander une pareille législation? La papauté n'est-elle pas elle-même un pouvoir international ou supranational? Et ses encycliques, comme l'indique leur nom, ne s'adressent-elles pas également aux peuples des cinq parties du monde? Par ses origines, comme par sa fonction, le siège romain; le vrai siège œcuménique est, de toutes les autorités du globe, la mieux placée pour provoquer une entente internationale. Qu'étaient donc les conciles, s'ils n'étaient des congrès internationaux? Et papes et conciles ne se sont-ils pas maintes fois efforcés de réunir les princes et les peuples chrétiens pour une action commune? Si l'Europe les eût écoutés, il y a longtemps qu'elle eût pu dire : il n'y a plus d'Alpes et plus de Pyrénées. L'Église a été le grand agent d'unification du monde moderne. La papauté a travaillé des siècles à faire de « la chrétienté » un corps vivant, n'ayant qu'une âme et une conscience, et obéissant librement à des lois communes. A cet égard encore, quand notre siècle montre quelque velléité de sortir de l'exclusivisme national pour essayer d'une entente entre les diverses nations; quand, oubliant un instant leurs trop justes défiances et leurs rancunes légitimes,

(1) Sur ce point, pour être juste envers eux, il ne faut pas oublier que la plupart des réformateurs catholiques se sont toujours défendus, eux aussi, de vouloir faire régler les salaires par l'État : « A aucun moment, écrivait M. de Mun, quelques mois avant la publication de l'encyclique *De conditione operarum*, je n'ai pensé, ni admis qu'un salaire minimum pût être déterminé et fixé directement par une loi de l'État. Si la solution de ce redoutable problème peut se rencontrer, ce n'est, à mon sentiment, que dans l'accord formé, au sein de la profession, par un conseil d'arbitrage représentant les parties intéressées ou, mieux encore, par la corporation régulièrement organisée. » (*L'Association catholique* du 15 juin 1871.) Le cardinal Manning, expliquant un passage de sa lettre au congrès de Liège, s'est, lui aussi, arrêté à des vues analogues.

les gouvernemens se tendent timidement une main pacifique par-dessus les frontières hérissées de douanes et de forteresses, ils ne font que revenir aux pratiques longtemps encouragées par l'Église. Sur ce point encore, Rome avait devancé la démocratie et « l'internationalisme » contemporain.

Ce qu'elle a fait, tant de fois, à l'époque des croisades; ce qu'elle renouvelait, encore récemment, en faveur de l'abolition de l'esclavage, pourquoi l'Église ne le tenterait-elle pas, aujourd'hui, au profit des masses ouvrières? Aussi, à l'inverse des gouvernemens civils, le saint-siège n'a-t-il aucune objection de principe contre une législation internationale du travail; ni son autorité, ni son indépendance n'en ont rien à redouter. Lorsque, en 1889, un catholique suisse, M. Decurtins, proposa au gouvernement helvétique de réunir une conférence internationale pour l'étude des questions ouvrières, M. Decurtins obtint sans peine l'approbation pontificale (1). Et quand, en 1890, l'empereur allemand, s'appropriant l'idée du démocrate suisse, évoqua la conférence à Berlin, Léon XIII ne se fit pas prier pour féliciter le remuant souverain de son impériale sollicitude envers les déshérités de ce monde. Le saint-siège n'eût pas mieux demandé que d'envoyer quelque prélat de la cour romaine s'asseoir, à la conférence de Berlin, à côté de M. Jules Simon. Le Vatican était, de tous les cabinets de l'Europe, le seul qui ne pût hésiter devant l'invitation de l'élève fraîchement émancipé du prince Bismarck. N'ayant plus de sujets auxquels appliquer les décisions prises en commun, le saint-siège n'avait rien à redouter des protocoles de la Friedrichstrasse.

Tout autre est la situation des gouvernemens laïques. Que, pour ces derniers mêmes, des conférences où l'on se borne à discourir, entre deux banquets, sur la protection du travail et sur la situation des ouvriers, puissent demeurer inoffensives, à condition de demeurer académiques et de ne pas trop exalter les cervelles populaires; — qu'elles puissent même, à l'occasion, sur quelques points déterminés, avoir quelque utilité pratique, nous ne voulons pas le contester au saint-père. Mais en serait-il de même de traités et de conventions en forme, liant les divers États par des

(1) Lettre adressée à M. Decurtins, le 1<sup>er</sup> mai 1889, au nom du saint-père, par M<sup>sr</sup> Jacobini, alors secrétaire de la Propagande. Dans cette lettre, le prélat énumérait les points sur lesquels pouvaient utilement porter les délibérations de la conférence. Ces points, les voici : « protéger l'enfance afin que ses forces ne soient pas consumées avant le temps par des fatigues prématurées et que son innocence ne soit plus mise en péril; rendre les mères de famille à leur ménage et à leurs fonctions et empêcher que, attachées à des ateliers, elles ne se détournent de leur tâche naturelle; étendre la protection même sur les ouvriers dans l'âge viril pour que leur travail journalier ne se prolonge pas au-delà des heures équitables; enfin garantir par la loi civile le repos des jours de fête dont la sanctification est prescrite par Dieu lui-même. »

engagemens réciproques ? On mène grand bruit, aujourd'hui, dans nos chambres françaises, de ce qu'on appelle la liberté de nos tarifs de douanes ; il est une liberté autrement précieuse à un peuple qui prétend demeurer maître chez lui, c'est la liberté du travail national. L'aliéner, par traité, ne serait rien moins qu'abdiquer son indépendance économique, et peut-être, du même coup, son indépendance politique. — Qui ne voit que, avec une réglementation internationale, les dangers de l'intervention de l'État seraient grossis des dangers de l'intervention étrangère ? Aux inconvéniens de l'ingérence administrative viendraient se superposer les périls de l'immixtion des chancelleries diplomatiques derrière lesquelles, dans notre Europe en armes, on croit toujours entendre le fracas des bataillons en marche. Se figure-t-on le général de Caprivi ou le marquis di Rudini adressant des notes au quai d'Orsay sur l'exécution des réglemens internationaux touchant la durée de la journée de travail ? Ne nous leurrons point de songes, à tout le moins prématurés : de pareilles conventions seraient encore plus malaisées à formuler et ne seraient guère moins périlleuses à appliquer qu'un traité de désarmement général, signé à Paris ou à Berlin.

Mais, pour qu'ils marchent simultanément dans la voie du progrès social, est-il bien nécessaire que les divers États soient liés par des conventions ? Non, grâce à Dieu. Il suffit qu'ils soient animés d'un même esprit et qu'ils obéissent à une inspiration commune. Ne le voyons-nous pas, déjà, pour ce qu'il y a de vraiment pratique dans cette législation sociale, par les lois édictées, presque partout, en même temps, pour la protection des nouveau-nés, pour la protection des enfans ou des adolescents, pour la protection des jeunes filles, des femmes mêmes ? Et cette commune inspiration d'humaine solidarité, d'où peut-elle mieux nous venir que de l'Évangile et du christianisme, qui, aujourd'hui encore, reste, quoi qu'on en dise, le lien de notre civilisation occidentale, le lien béni grâce auquel néo-Latins, Germains, Slaves, Anglo-Saxons, nous demeurons tous unis en un faisceau vivant, en dépit de nos vieilles querelles et de nos mesquines jalousies nationales ? Telle est, si nous savons lire, la pensée du pape. Et c'est bien là, en effet, l'office de la religion et le rôle d'un pouvoir spirituel : souffler aux nations diverses un même sentiment, imprimer aux peuples une direction commune, en rapprochant les esprits et en unifiant les âmes. Qu'ils soient un dans le Christ ! *Unum sint !* répète l'Église en ses prières. Voilà qui rentre assurément dans la mission du christianisme. Seule, — avec la science peut-être, mais avec une autre prise sur les sociétés, — la religion peut, sans inquiétude ni menace pour personne, faire de « l'internationalisme » à la fois efficace et pacifique. Que les gouvernemens et les peuples se pénétrent des

enseignemens du saint-siège, ou, — ce qui revient au même, en réalité, — que les catholiques, que les protestans, que les orthodoxes s'imprègnent également de l'esprit de l'Évangile; et, sans qu'il soit besoin de réunir les diplomates autour d'un tapis vert, sous la présidence d'un chancelier, les questions ouvrières, étudiées, partout, dans le même sentiment, humain et chrétien, recevront la seule solution internationale compatible avec la variété des situations et des circonstances, avec la diversité des lieux et des temps, avec l'inégalité des hommes et des races, la seule qui se puisse concilier avec les intérêts des peuples et l'indépendance des États. Ici encore, le problème est, avant tout, moral, et c'est par une influence morale qu'il doit être résolu.

Nous sommes ainsi ramenés, en toutes choses, à la même conclusion : rien de vraiment efficace, rien de solide et de durable, pour nos sociétés démocratiques, en dehors de l'Évangile, en dehors de l'esprit chrétien et de la fraternité chrétienne. Le progrès social, la paix sociale, l'État est impuissant à nous les assurer; si grandes qu'elles soient, cela dépasse ses forces. Législation nationale, ou législation internationale, la loi et la contrainte légale risquent trop souvent d'envenimer les plaies qu'elles prétendent fermer. A nos démocraties industrielles, il faut autre chose que des réglemens sur le travail, des textes législatifs, ou des arrêtés de police sur l'usine et l'atelier. Quand apprendrons-nous à nous défaire de nos superstitions modernes? La loi est comme les signes cabalistiques du sorcier, ou les magiques formules du chaman : elle n'a point en elle de vertu curative. La loi, par elle-même, est chose morte, et il n'y a pas de salut en elle. Les lois ne valent que par le principe qui les inspire, ou par l'esprit qui les applique. Toute la science ou l'habileté des législateurs ne sauraient communiquer aux sociétés ce qui ne se donne pas par décret, un principe vivant qui agisse sur les âmes; — car, quelque abus qu'on fasse de ce mot, il nous faut bien le dire, la question sociale reste, avant tout, une question d'âmes. Or, l'État et la loi n'ont rien pour les âmes. Cette vérité nous apparaîtra plus manifeste encore, prochainement, quand nous examinerons le remède préféré des réformateurs catholiques et du pape Léon XIII, les associations professionnelles, les corporations, les syndicats. Là, nous verrons clairement que ce qui importe aux sociétés et à la paix sociale, c'est bien moins les formes matérielles, les dispositions légales et les réglemens d'administration que l'homme lui-même, et l'âme de l'homme.

---

LES

# GUEUX DE MER

---

IV<sup>1</sup>.

PLUTOT TURCS QUE PAPISTES.

---

I.

Ce ne sont pas seulement les marins de 1830 qui ne reconnaîtraient plus aujourd'hui notre flotte; ceux de 1866, s'ils voyaient les profondes modifications que le court intervalle d'un quart de siècle a pu produire dans les engins de destruction, dans les installations intérieures, dans la stratégie navale, ne se montreraient peut-être pas beaucoup moins étonnés. La science nous a, par un étrange détour, ramenés aux temps où les armes de jet cédaient encore le pas à l'éperon brutal et au brûlot. Les combats de mer s'en trouveront singulièrement simplifiés; on n'en peut dire autant du rôle des arsenaux. Nous ne verrons plus des flottes de bannis promener en tous lieux le drapeau de princes sans état. Les gueux de mer et l'intrépide amiral de Charles I<sup>er</sup>, le fameux prince Rupert, n'avaient besoin ni d'ateliers de réparation pour leurs machines, ni de dépôts de charbon pour leurs chaudières. La guerre en 1649, aussi bien qu'en 1568, en était restée aux procédés primitifs qui

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 1<sup>er</sup> novembre et du 1<sup>er</sup> décembre 1891.

l'avaient, pendant des milliers d'années, rendue si facile. Sur terre on savait la faire avec des piques, sur mer avec des barques.

Quiconque avait quelque démêlé avec la justice, quiconque se voyait en butte aux poursuites de ses créanciers, allait grossir les rangs des mécontents qu'effrayaient les persécutions du duc d'Albe. Lorsque Louis de Nassau eut, par la mesure prise le 1<sup>er</sup> juillet 1568, légitimé en quelque sorte la piraterie (1), ce ne furent pas seulement des criminels et des débiteurs insolvables qui accoururent, ce furent des patriotes dont le frère d'Orange venait de rassurer tout à coup les consciences timorées.

Pour Albe, les lettres de marque de Louis de Nassau ne changeaient rien à la situation. Albe ne se demanda pas un instant si les commissions délivrées aux commandans rebelles émanaient d'un prince indépendant, d'un chef qui, par sa principauté d'Orange, ne relevait en aucune façon de l'autorité du roi d'Espagne et se trouvait par conséquent investi de toutes les prérogatives attribuées par la loi du jour aux princes souverains : les gueux de mer restèrent à ses yeux des rebelles et des pirates. Ils n'obtinrent de lui, chaque fois que leur mauvaise fortune les mit en son pouvoir, d'autre merci que la potence au lieu du bûcher. Les puissances neutres ne se montrèrent guère plus tolérantes. Seulement ce n'était pas la rébellion ou la course illégale qu'elles prétendaient punir : elles s'en prenaient uniquement aux excès dont leurs riverains et leurs vaisseaux marchands avaient à se plaindre. Quand les magistrats de Hambourg firent pendre Jan Broeck, un des gueux de mer les plus réputés pour son audace, ils n'avouaient nullement l'intention de contester les droits du prince d'Orange ou de consacrer ceux du roi d'Espagne ; ils voulaient venger leurs propres griefs comme le duc d'Albe vengeait la majesté outragée de son maître.

A peine pourvus de leurs lettres de marque, Didier Sonoy et Henri Thomasz (2) reçurent l'ordre de Louis de Nassau d'attaquer la flotte de Boshuizen. L'armée d'Albe n'avait pas encore paru, la fortune semblait favoriser les rebelles : les habitans d'Emden prêtèrent leur concours aux gueux de mer. Ils aidèrent Sonoy, Thomasz et Gérard Sébastien, s'ibustier de Gorcum, à s'emparer, devant leur ville même, d'un vaisseau de Groningue du port de 200 tonneaux (3). La population de Delfzijl ne montra pas moins de complaisance. Elle livra ses vaisseaux, ses chaloupes de pêche. Louis les fit armer par ses capitaines et les envoya rejoindre Jan Abels.

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre 1891.

(2) Thomasz ou Thomaszoon, fils de Thomas.

(3) *Geschiedenis der Watergeuzen*, par Van Groningen, pasteur à Ridderkerk. — Leyde; Luchtman, 1810.

Le valeureux transfuge se préparait, avec trois autres commandans, à exécuter contre Boshuizen une attaque en règle.

Le 7 juillet 1568, les gueux de mer se portèrent à toutes voiles vers la flotte ennemie. Boshuizen fit un instant mine de vouloir soutenir le choc sans broncher. A l'approche des gueux cependant, on le vit lever l'ancre et battre en retraite. Boshuizen connaissait l'impétuosité de ses adversaires, leur habitude d'engager le combat corps à corps; il se souciait peu de se laisser aborder, et prit chasse dans le dessein d'attirer en pleine mer ces chétifs navires, d'un tonnage bien inférieur à celui de ses vaisseaux. Malheureusement pour lui, le vent tomba et les vaisseaux commencèrent à dériver au gré de la marée. Il fallut de nouveau jeter l'ancre. Sonoy et Gérard Sébastien profitèrent de la dispersion des vaisseaux de Boshuizen pour en capturer quatre. Ils capturèrent également deux hourques marchandes.

Satisfait de cet avantage, Sonoy, qui exerçait le commandement en chef, se hâta de revenir devant Delfzijl. Il apportait la nouvelle d'une victoire: il trouvait à Delfzijl les symptômes avant-coureurs d'un prochain désastre. Albe approchait rapidement; Louis de Nassau venait de lever le siège de Groningue et se tenait sur la défensive, déjà retranché à Jemmingen (1). Les vaisseaux des gueux, si faible que fût leur tirant d'eau, ne pouvaient suivre l'armée du comte jusque-là. Sonoy dut se borner à expédier au comte quelques provisions dans les scutes (2) et dans les bateaux ramassés à Delfzijl. Jan Broeck, — ce Jan Broeck destiné à un sort si funeste, — et Ellert Hop, se chargèrent de la mission. Ce furent eux qui sauvèrent, comme nous l'avons raconté dans la première partie de ce travail, les débris de l'armée du comte Louis et le comte lui-même.

Après le triomphe si éclatant et si complet du duc d'Albe, qu'allaient devenir les vaisseaux de Sonoy? Le bailli d'Emden, Unico Manninga, offrait de les recevoir dans le port qui tant de fois les avait abrités; il promettait même à Sonoy une énergique protection. Les menaces d'Albe transformèrent brusquement ces dispositions bienveillantes. Les vaisseaux capturés furent placés sous séquestre, et les fonds provenant des navires de commerce mis à rançon par les gueux furent confisqués, « en dédommagement, » prétendit le bailli d'Emden, « du préjudice causé par les équipages rebelles au gardien des balises de l'embouchure de l'Ems. »

L'adversité ne rencontre pas d'amis, et ce n'est pas seulement

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1891.

(2) Scute, en hollandais *schuit*, bateau à fond plat.

chez les Turcs qu'on « apprend à raser sur la tête de l'orphelin. » Sonoy et ses capitaines durent se trouver trop heureux d'échapper aux rigueurs de la prison.

Emden était donc pour le moment fermé aux gueux. Il ne leur restait plus pour refuge que la mer, les ports anglais et La Rochelle. Leur flotte cependant, loin de diminuer, croissait toujours : l'armée du comte Louis s'était chargée, en se dispersant, de lui procurer des recrues. C'est alors qu'on vit se présenter à bord des vaisseaux qui portaient le suprême espoir de la patrie, le frère et le fils de Jan Abels, — Tamme et Fokke Abels, Homme Hottinga, jadis capitaine d'une compagnie de soldats sous le comte Louis, avec ses deux fils Duco et Taco, Jelte Eelsma, Hero Hottinga, Douwe Glins, Wijbe Sjoerds, et, quelque temps après, Willem van Blois de Treslong, habitant de la Brille.

Les gueux de mer, exclus du port d'Emden, ne renoncèrent pas pour cela aux pillages qui les faisaient vivre. Ils n'avaient plus de point d'appui sur la côte : ils se rabattirent sur les îles dont le faible tirant d'eau de leurs vaisseaux leur ménageait l'accès. Ils établirent un double dépôt de vivres, de butin et de prisonniers sur Ter-Schelling et sur Ameland (1). De là, ils négociaient l'échange contre rançon des captifs qu'il leur semblait profitable d'épargner. Le temps des irruptions normandes était revenu. On voyait constamment rôder le long du littoral de la Frise et des côtes de la Hollande du nord des barques suspectes qui occupaient les passes du Zuyderzée, et s'aventuraient même souvent à jeter leurs équipages à terre. Entraînés par l'ardeur de la rapine, aiguillonnés par la haine des moines, ces aventuriers intrépides poussaient leurs incursions au loin dans la campagne, et allaient dévaster avec une férocité inouïe les cloîtres et les églises. « Fokke Abels, » — le fils de Jan Abels, — écrivait, à cette époque, Jean Carolus d'Anvers, fiscal du conseil de la Frise, « est bien jeune encore ; il dépasse cependant déjà en cruauté la rage inhumaine des Turcs. Il la dépasse de plusieurs « parasanges. » Jamais dans ses orgies il n'emploie que les saints calices remplis de bière ou de vin jusqu'au bord. Il a fait clouer un riche tabernacle en tête du grand mât de son vaisseau. « Voyez, dit-il aux prêtres qu'il a fait prisonniers, ce très saint coffret. Si haut que vous le placiez dans votre vénération, vous ne le placez pas encore aussi haut que les gueux. » Puis il oblige les malheureux prêtres à revêtir leurs vêtements d'offi-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre 1891, la description des côtes des Pays-Bas. Voyez aussi la carte de MM. Vivien de Saint-Martin et Fr. Schrader publiée par la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>.

cians et, sous menace de mort, prêt à les percer de l'épée ou à les faire jeter à la mer, il les contraint d'accomplir toutes les cérémonies qui accompagnent la célébration de la messe. »

Fokke Abels trouvait des émules. « Moi, capitaine Egbert Wybrantsen, » écrivait aux religieux du cloître d'Hemmelum, près de Stavoren, le commandant d'un des vaisseaux des gueux, « je vous fais savoir que si vous ne m'avez pas, avant quatorze jours, envoyé la somme de six mille écus pour la rançon de votre supérieur, je le ferai pendre, ne dût-il plus rester abbé vivant au monde. » Les religieux s'exécutèrent. Ils firent bien, car le capitaine Wybrantsen aurait sans hésiter accompli sa menace.

Pendant ce temps la flotte de Boshuizen, faute d'argent pour acheter des munitions et des vivres, pour opérer de nouvelles levées de matelots, demeurait forcément inactive à Dokkum (1), et assistait dans une impuissance douloureuse aux exploits répétés des forbans. Albe, nous l'avons dit, ne recevait aucun secours d'Espagne. Les Maures de Grenade venaient de se soulever : l'attention de Philippe II se trouvait forcément détournée des Pays-Bas. Il ne lui arrivait d'ailleurs de ces provinces lointaines que des nouvelles rassurantes : Albe se croyait entièrement maître de l'insurrection ; il le répétait dans toutes les dépêches qu'il adressait de Bruxelles à son maître (2). Ce n'étaient pas quelques pirateries qui pouvaient le troubler dans son triomphe. Ces désordres l'indignaient : ils ne l'alarmaient pas. Très peu de capitaines, même parmi les plus illustres, ont compris la puissance de la marine, le parti qu'on en peut tirer, le mal qu'on en doit craindre.

Les tempêtes de l'hiver et les glaces du Zuyderzée vinrent pourtant mettre un frein aux déprédations des gueux de mer : Boshuizen désarma sa flotte ; les bannis se replièrent vers l'embouchure de l'Ems. Le prince d'Orange s'était vu contraint de licencier son armée, et une foule de soldats sans ouvrage encombraient la ville d'Emden. Soutenus par les sympathies des habitans, ils y étaient en quelque sorte les maîtres. Les gueux n'avaient plus rien à craindre du bailli ; ils reparurent effrontément dans le port d'où on les avait chassés. Au printemps de l'année 1569, les côtes de la Hollande septentrionale reçurent de nouveau leur visite.

Orange avouait maintenant à la face de l'Europe ces compromettans auxiliaires. Il leur envoya, dans l'espoir de les modérer, ses meilleurs capitaines, des capitaines appartenant à la

(1) Dokkum est la ville la plus septentrionale de la Frise. Elle est située presque à la hauteur d'Ameland.

(2) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1891.

première noblesse des Pays-Bas. Adrien van Zwieten, Lancelot de Brederode, Albert d'Egmont, Frédéric et Guillaume van Dorp, le baron bourguignon de Montfalcon, Guillaume d'Imbize, gentilhomme gantois, Nicolas Ruychaver, Adrien Menninck, Dirk van Bremen et maint autre allèrent tenir compagnie à Sonoy, à Thomasz, à Jan Abels. Les guerres civiles ne connaissent pas cette division jalouse du travail qui partage les armées en marins et en soldats. Les mêmes personnages font campagne sur terre ou sur mer, suivant que l'occasion s'en présente.

Pour prix de sa condescendance envers cette force irrégulière qu'il voulait relever aux yeux mêmes des élémens si divers qui la composaient, Orange s'était réservé le droit de nommer l'amiral auquel il conférait le soin d'introduire dans la flotte une certaine unité. Son choix tomba sur un très vaillant homme de guerre, sur Adrien de Berghes, seigneur de Dolhain. Cet amiral, — le premier qui ait arboré au grand mâ, en vertu d'une commission régulière, l'étendard de l'insurrection, — paraît avoir échangé sans trop de regret la vie des camps pour la vie bien plus rude encore du corsaire. Malheureusement pour Orange, la comptabilité de Dolhain laissa, dès le début, beaucoup à désirer. Orange attendait des gueux moins des victoires éclatantes que des victoires fructueuses. Tourmenté, comme tous les généraux de cette période troublée, du besoin d'argent, sachant qu'avec de l'argent il recruterait facilement des armées, il abandonnait à l'amiral, pour la part personnelle dont il n'entendait pas le priver, le dixième du butin. Tel était l'avantage universellement attaché à la fonction. Des neuf parts restantes, Orange s'attribuait expressément le tiers. Les deux autres tiers seraient partagés entre les équipages et les capitaines, à la charge pour les capitaines de payer la solde et les vivres. Les premiers débats entre Orange et Dolhain naquirent de cet arrangement.

Au mois d'octobre 1569, la bataille de Montcontour portait un coup funeste à la cause des réformés. Trois jours avant cette bataille, le prince d'Orange avait quitté la France pour rentrer en Allemagne, son refuge accoutumé. A peine remis de l'émotion que dut lui faire éprouver la défaite de ses alliés naturels, Orange s'empressa de dépêcher auprès de Dolhain un de ses officiers les plus actifs, Jean Basius. L'amiral venait précisément d'arrêter, au mois de septembre, à l'entrée de la Vlie, une des passes qui donnent accès dans le Zuyderzée, deux flottes marchandes arrivant de la Baltique; l'une de soixante vaisseaux, l'autre de quarante. Ces flottes étaient en majeure partie composées de bâtimens neutres. Un tel mépris du droit des nations ne témoignait que trop du pro-

fond dédain que rencontraient les instructions réitérées du prince. Orange s'était cru en droit d'interdire rigoureusement aux gueux de mer « de rien entreprendre contre les villes, les places fortifiées, les vaisseaux des habitans de l'Allemagne, de l'Angleterre, du Danemark, de la Suède, de la France, de tous les pays en un mot *qui avaient cru à la parole de Dieu.* » Quant aux autres puissances, — Espagne, Écosse, Italie, Portugal, — Orange ne s'en occupait pas. S'il y a eu des croisades contre les musulmans, on voit qu'il n'en a pas manqué non plus contre les catholiques. Le catholicisme s'est trouvé dans les Pays-Bas en état de légitime défense. Je suis loin d'excuser la férocité avec laquelle il s'est défendu, je tiens seulement à constater qu'il n'a pas été attaqué avec des gants de velours. Lui aussi, on l'a mis hors la loi, non pas seulement parce qu'il persécutait, mais parce qu'il « ne croyait pas à la parole de Dieu. » Toutes les sectes ont du fanatisme, de la superstition et d'odieuses violences à leur charge. Je préfère cependant la pire de ces communions chrétiennes au matérialisme.

Pour prendre son parti de l'infraction de ses ordres et du discrédit où les excès des gueux pouvaient jeter la cause dont il se déclarait le chef, Orange aurait eu besoin que son délégué lui rapportât au moins quelque fruit des scandaleuses captures qu'une indulgence poussée jusqu'à la faiblesse tolérait. Badius n'eut, au contraire, à transmettre à son prince qu'une réclamation du seigneur de Dolhain. Ce brave gentilhomme du Hainaut, loin de se reconnaître débiteur de Guillaume, se posait en créancier. Il revendiquait avec énergie le remboursement de cinq mille écus « avancés par lui, » disait-il, « pour l'entretien de la flotte. » Il se démettait d'ailleurs de son commandement, et le laissait, jusqu'à décision contraire du prince, aux mains de son frère Louis de Berges. Malade, il allait partir pour Cologne. Quand il aurait rétabli sa santé, ce ne serait pas à bord de son vaisseau qu'il reviendrait : il irait chercher en Angleterre « un repos qu'il croyait avoir bien gagné. »

Comprend-on bien maintenant toutes les difficultés de la tâche assumée par Orange? Ce taciturne n'est pas mon héros. Toutes mes sympathies vont à celui qu'après Albe et Requesens Philippe II enverra le combattre, à celui qu'un savant professeur de Louvain appelait, il y a quelques mois, « un héros belge (1), » et que j'appellerai, moi, le dernier des chevaliers chrétiens : elles vont

(1) *Un Héros belge.* — *Don Juan d'Autriche*, par Émile Van Arenbergh, Bruges 1889.

sans hésiter au vainqueur de Lépante, à l'aimable et honnête don Juan d'Autriche. Je ne saurais cependant refuser sans une criante injustice à Guillaume d'Orange le titre de grand homme et de libérateur de la patrie.

Dès qu'on sort des voies régulières, il faut s'armer de patience. « Le meilleur architecte, a dit un grand souverain à qui la fortune ne devait épargner aucune épreuve, ne peut bâtir qu'avec les matériaux qu'il a sous la main. » Ces matériaux ne sont pas toujours ceux que l'architecte se serait complu à employer. Orange eût préféré, sans doute, affranchir les Pays-Bas avec d'autres outils que ceux qui lui étaient offerts par la rigueur des temps : il accepta les instrumens que la Providence lui envoyait, les yeux sur son but, qui était assurément très noble, l'âme cuirassée contre les déceptions. La réponse de Dolhain le blessait profondément. Il dissimula néanmoins son déplaisir, seulement quand Dolhain mit le pied sur le sol britannique, les griefs d'Orange l'y avaient devancé. Dolhain fut arrêté et conduit en prison par ordre de la reine Élisabeth. Pour en sortir, il lui fallut donner une apparence de satisfaction à Basius, car ce collecteur des deniers réclamés au nom de la cause nationale avait suivi l'amiral récalcitrant à travers la Manche.

Basius était autorisé à offrir à Dolhain, non pas la confirmation de son brevet d'amiral, mais le commandement d'une division de deux ou trois vaisseaux. Dolhain refusa une faveur qui eût mal dissimulé sa disgrâce. Ni sur mer ni dans la compagnie des gueux, il ne se sentait à sa place. On peut, en effet, mettre en doute que ce valeureux seigneur ait jamais possédé la force d'âme qui lui aurait été si nécessaire pour dominer une troupe irrégulière peu disposée à échanger le frein des lois pour le joug volontaire de la discipline. Trop compromis pour pouvoir jamais espérer le pardon du duc d'Albe, Dolhain reprit le harnais de guerre, sur le terrain où, dès l'enfance, il était habitué à le porter. La mort d'un soldat l'attendait dans une de ces journées sanglantes qui n'ont plus même de nom ; elle a préservé sa mémoire compromise et permis à l'histoire, par une juste appréciation des difficultés contre lesquelles le premier amiral des gueux eut à lutter, de ranger l'administrateur négligent, l'homme de mer peu capable, au nombre des héros que la patrie reconnaissante honore encore aujourd'hui.

## II.

La destitution de Dolhain laissait de nouveau les gueux de mer sans chef. L'ivrognerie et le désordre firent à bord de leurs vais-

seaux de tels progrès qu'on put craindre un instant que la flotte d'Orange ne vint à se dissoudre. Les ports amis qui les accueillaient encore, ceux d'Angleterre, aussi bien que ceux de France, ne s'ouvraient plus qu'à regret à ces équipages dont la turbulence devenait un fléau pour les villes qu'ils envahissaient. La population même des Pays-Bas cessait de leur être sympathique. Partout où ils apparaissaient dans leurs irruptions soudaines, on souhaitait ardemment leur départ, on ne songeait qu'à se mettre en garde contre leur retour. Les villes néerlandaises avaient longtemps souffert des allures arrogantes et brutales des soldats espagnols. — C'était là une des principales causes de la révolution. — On se voyait aujourd'hui obligé de reconnaître que les soldats espagnols valaient encore mieux que les gueux de mer. Exposées aux désastreuses visites des pirates, presque toutes les villes marchandes sollicitaient maintenant, dans l'intérêt de leur sécurité, l'envoi de ces garnisons dont elles demandaient jadis avec tant d'insistance l'éloignement. Il y avait là un moment précieux qu'Albe aurait dû saisir pour en finir une fois pour toutes avec la piraterie. Le cours des choses en eût probablement été changé. Albe se laissa distraire par d'autres soins qui lui semblèrent, sans doute, plus pressans. Un de ses lieutenans, Gaspar Robles, seigneur de Billy, gouverneur de la Frise, apprécia mieux la situation.

Au retour du printemps, les gueux avaient menacé Delfzijl (1) : Robles les contraignit de se retirer. Les gueux se rejetèrent sur le Dollard (2), saccagèrent tout le pays environnant et allèrent déposer leur butin sur les îles d'Ameland et de Ter-Schelling. Nous avons dit plus haut que, chassés d'Emden, ils s'étaient rendus maîtres de ces deux clés de l'Ems et du Zuyderzée. Sur Ameland, ils occupaient le château qu'y avait bâti un gentilhomme frison, Pierre de Kamminga; sur Ter-Schelling, ils avaient détruit l'habitation du comte d'AreMBERG, emmené prisonniers le bailli et le pasteur.

Robles cependant faisait partout et autant que possible bonne garde sur la côte. Plus d'une fois, les gueux, descendus à terre, trouvèrent, au retour de leurs expéditions, la retraite coupée. Mais ce n'était pas assez, pensa-t-il, de punir ces ravages; mieux vaudrait encore les prévenir. Au printemps de l'année 1570, il jeta ses soldats sur Ameland et sur Ter-Schelling. Les gueux ne s'attendaient pas à cette attaque. Ils furent surpris, égorgés, et Robles entra en possession des îlots sablonneux qu'Albe avait négligé de mettre en état de défense. Là périt un jeune et vaillant gentilhomme qui avait été des premiers à signer la ligue des nobles. Pibo Harda

(1) Delfzijl est située en face d'Emden.

(2) Golfe intérieur créé par les inondations non loin de l'embouchure de l'Ems.

s'était chargé de la défense d'Ameland : il s'acquitta de son mandat jusqu'au martyre.

Pour nous, pour l'étranger, ces hauts faits sont des hauts faits inconnus, ces noms de héros sont des noms obscurs. Il n'est guère de Hollandais, en revanche, qui ne les connaissent. Les Hollandais sont un peuple sérieux ; nous les rencontrerons toujours profondément respectueux de leur histoire. Ils la lisent, si j'osais employer cette expression, à la loupe. J'admire trop un patriotisme que nous devrions bien imiter pour ne pas m'efforcer de ne point provoquer par quelque erreur involontaire ses critiques. La tâche m'a paru quelquefois, j'en avouerai sans honte, singulièrement laborieuse. Pouvais-je cependant me flatter de comprendre les Tromp et les Ruyter, sans avoir fait connaissance avec leurs ancêtres ? Il n'y a vraiment pas, suivant moi, d'histoire instructive et féconde, si l'on ne prend cette histoire à son origine, si l'on ne peut, en un mot, passer constamment sans lacune du connu à l'inconnu. Telle est la préoccupation qui m'a fait, sans que j'en eusse pour ainsi dire conscience, remonter insensiblement au déluge, qui me ramène, après le siège de La Rochelle (1), aux premières campagnes des gueux de mer et qui ne me permettra d'arriver à Duquesne et à Tourville qu'après avoir passé par les grands amiraux anglais et hollandais appelés à se disputer la suprématie navale dans la Manche de l'année 1652 à l'année 1672.

Aussitôt après la prise d'Ameland et de Ter-Schelling, le centre des opérations fut transporté par Robles, de Delfzyl sur l'Ems, à Harlingen sur la rive frisonne du Zuyderzée. En face d'Harlingen s'ouvrait, entre Ter-Schelling et Vlieland, la grande passe de la Vlie. Dans cette passe, les gueux continuaient de se tenir embusqués : Robles expédia contre eux cinq de ses plus gros vaisseaux.

Les gueux de mer, en ce moment, faisaient flèche de tout bois ; leurs plus gros vaisseaux venaient de La Rochelle, quelques-uns leur étaient fournis par les défections qui tendaient, grâce aux nouvelles exigences du duc d'Albe, à se multiplier. Un de ces vaisseaux transfuges, le vaisseau la *Cloche*, de 230 tonneaux, semblait un colosse au milieu de la flottille de Myrmidons qu'il était venu joindre. Avant l'arrivée de la *Cloche*, c'était un navire de 120 tonneaux qui tenait dans la flotte rebelle le premier rang. Le reste se composait de bâtimens marchands capturés, de sloop, de yachts, de kromstevens (2), tous navires de 40 à 60 tonneaux, de bateaux de pêche, d'esquifs plus chétifs et plus misérables encore, —

(1) Voyez l'ouvrage intitulé *le Siège de la Rochelle* ; Firmin-Didot. En vente au profit de la société de sauvetage des naufragés, 1, rue de Bourgogne, Paris.

(2) *Kromsteven*, vaisseau dont l'avant est bâti en croissant.

quelque chose, en un mot, comme la flottille qu'on voit, aux jours d'été, sortir chaque matin des jetées de Trouville. Les heux, les balandres, les caravelles de Zélande, n'avaient pas encore pris place dans la flotte commissionnée par Orange. Lorsqu'en 1571 Blois de Treslong fera, au prix de 6,000 florins, l'acquisition d'un navire de 180 tonneaux, armé de seize pièces de fonte verte, les gueux de mer accueilleront ce renfort avec autant de joie et d'orgueil qu'en montreront soixante-sept ans plus tard les capitaines de l'archevêque de Sourdis, le jour où le vaisseau la *Couronne*, ce chef-d'œuvre de construction dont la charpente devait absorber toute une forêt de la duchesse de Rohan, rallia l'escadre du roi Louis XIII devant Guétarie (1). Le *bon combat*, le combat de la liberté, fut soutenu, au début, dans les Pays-Bas, par des coques de noix et par des flibustiers, — je n'oserais pas dire par des voleurs de grand chemin.

Les vaisseaux de Robles approchaient rapidement. Au moment où l'action va s'engager, la tempête éclate. L'escadre espagnole, la flottille des rebelles, se trouvent du même coup dispersées. L'ouragan les mêle, les confond à leur insu. Un vaisseau espagnol rencontre à l'improviste deux navires qu'il ne tarde pas à reconnaître pour navires ennemis. Le vent s'est apaisé, la mer est redevenue plate. On peut de nouveau se battre. Confiant dans sa masse, l'Espagnol va droit aux gueux. Un des deux navires qu'il prétend attaquer ne portait pas de canons. Celui-là prend la fuite. L'autre avait à la fois à son bord deux canons et un certain nombre de mousquetaires. Il épargne à l'Espagnol la moitié du chemin. Rude combat où chacun des deux adversaires apporte la même énergie! Le capitaine de Robles commence à regretter la rencontre. Il laisse entrevoir à son équipage l'intention de ne pas prolonger davantage la lutte. Voilà près de quatre heures qu'il échange sans profit des boulets. L'équipage se montra en cette occasion plus acharné que son capitaine. « A l'abordage ! à l'abordage ! crient de toutes parts les matelots, ou nous vous jetons à la mer ! — Vous le voulez, répond le commandant indigné ; vous le voulez ! Je vais donc accrocher ce vaisseau hollandais. Que le diable maintenant, si l'envie lui en prend, nous sépare ! » Les grappins sont jetés, les deux navires s'accostent et font corps. Je laisse à penser la furie avec laquelle ces haineux ennemis s'efforcent de se joindre ; une fois aux prises, cherchent à se terrasser. Les gueux de mer avaient pour capitaine un rude compagnon du nom de Spierings. Longtemps, très longtemps, Spierings tint les Espagnols en échec. Son vais-

(1) Voyez les *Marins du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle*, t. II ; Plon, Nourrit et C<sup>e</sup>.

seau finit cependant par être envahi. Terrible mésaventure pour un homme qui combat la corde au cou ! « Tue-moi ! » dit le corsaire à un de ses soldats. Le soldat ne se le fait pas dire deux fois. Il passe son épée à travers le corps du capitaine et se jette ensuite à la mer.

Quelle merci pouvait-on attendre d'un ennemi à qui on n'eût assurément pas songé à en faire soi-même ? Les gueux que le flot n'engloutit point furent en majeure partie massacrés. Les Espagnols mirent pourtant de côté quelques prisonniers ; il fallait bien donner un certain éclat à la rentrée triomphale qu'on préparait. Le pont du vaisseau investi était jonché de morts. Les têtes furent coupées et salées à la façon turque, on lança les troncs par-dessus le bord. Revenus au port, les soldats de Robles prirent avec leurs sanglans trophées la route de Groningue. Les gueux ouvraient la marche. On leur avait laissé les mains libres pour qu'ils pussent porter, non point des corbeilles de fleurs à la façon des canéphores antiques, mais les têtes de leurs camarades. Ils défilèrent ainsi, entre deux haies de spectateurs terrifiés, et allèrent déposer les hideuses offrandes aux pieds de Robles. On les conduisit ensuite à la geôle. Quelques jours plus tard, les portes de la prison se rouvraient et les gueux, déjà brisés par de cruelles tortures, allaient à la potence recevoir le châtiment suprême.

Vous trouverez, sans doute, ces procédés atroces. Notez bien que nous sommes ici en plein xvi<sup>e</sup> siècle, et rappelez-vous avec quelle ardeur sauvage catholiques et huguenots se faisaient, à la même époque, la guerre dans notre belle et malheureuse France. Ce qui nous fait frémir étonnait à peine nos ancêtres. Ne vous fiez pas trop, d'ailleurs, aux progrès si vantés de notre civilisation. Le monde a peut-être connu, dans les profondeurs des siècles préhistoriques, des périodes où la vie humaine avait droit à autant de respect que nous nous faisons gloire de lui en accorder aujourd'hui. Puis brusquement, par un choc imprévu, l'âge d'or a fait place à l'âge de fer. Il a fallu des milliers d'années pour lui donner le temps de renaître. La main de Caïn, par une fatalité inhérente en quelque sorte à notre nature, reste toujours levée sur Abel. On ne saurait présumer à l'avance jusqu'à quel degré de barbarie la guerre pourrait, de représailles en représailles, ramener des peuples qui croient avoir abjuré à jamais les horreurs des temps passés. La réplique aux assauts des torpilleurs provoquerait très probablement des rigueurs près desquelles les combats sans pitié dont le récit fait passer dans nos veines un secret frisson, n'apparaîtraient plus que comme le légitime exercice des droits du belligérant. Qu'on y songe pendant qu'il en est temps encore. L'empereur Na-

poléon I<sup>er</sup> entrevit le remède en 1812; d'accord avec les États-Unis, il ne craignit pas de le proposer (1). Je n'en connais point d'autre que celui qu'il indiqua. Le cannibalisme nous guette, hâtons-nous, croyez-moi, de conjurer le fléau et, sans perdre une minute, déclarons dans un congrès solennel « la neutralisation sur mer de la propriété privée. »

Pas de grâce! Tel était le mot d'ordre des hostilités dont l'année 1568 donna le signal. Les rencontres sur terre et sur mer devenaient plus impitoyables de jour en jour; les cœurs encore accessibles à la compassion peu à peu s'endurcissaient. Les égards que l'antique chevalerie ne refusait pas au courage malheureux, la clémence vers laquelle certains esprits inclinaient au début, passaient maintenant d'un aveu à peu près unanime pour des faiblesses. Au mois de mai 1570, les gueux de mer entrèrent de vive force à Hindeloopen, petite ville de la Frise située près de Workum. Le butin fut considérable; les sanctuaires des églises en fournirent la majeure partie. La rage dévastatrice des gueux prenait surtout plaisir à s'exercer aux dépens du clergé. Quelques jours plus tard, le maire de Dongeradeel était, près de Holwert (2), enlevé de nuit dans son lit. La terreur devenait générale. Aucun noble, aucun habitant de la Frise, se sentant soupçonné d'être partisan de l'Espagne, n'osait plus séjourner hors des villes.

Outre ces incursions venues de la mer, il fallait encore craindre les attaques des troupes de brigands affiliés aux pirates. Les gueux des bois écumaient la campagne, pendant que les gueux de mer écumaient l'océan germanique et les fleuves. A la tête des audacieux malfaiteurs, figurait le jeune noble frison dont nous reproduisons, au début de cette étude, les prédictions sinistres (3). Comblé par la nature de ses dons les plus séduisants, Hartman Gauma n'était pas né pour piller des villages et pour dévaliser des couvens. Le malheur des temps l'avait chassé de sa patrie; il séjournait d'ordinaire à Emden. Ses complices sur l'autre rive de l'Ems étaient nombreux. Il apparaissait subitement et disparaissait de même. En vain Robles mettait-il chaque jour, avec un redoublement de promesses, sa tête à prix. Personne en Frise ne se sentait le courage ou la volonté de le trahir. Ni tortures, ni potences, ni bûchers, n'arrachaient aux suspects qu'on parvenait à saisir le secret des retraites successives où Gauma trouvait à se réfugier. Brûlait-on un de ces asiles, la maison de Sixte Janszoon, par exemple, dans le

(1) Voyez la préface des *Corsaires barbaresques*.

(2) En face d'Ameland.

(3) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre 1891, le *Dernier asile de la liberté*.

village d'Oldeborn (1), aussitôt le *Mané, thécel, pharès* du festin de Balthazar brillait en vers latins sur les ruines fumantes du repaire favori des gueux. Bientôt, il n'y eut qu'un cri dans les campagnes dévastées pour réclamer la protection des vaisseaux du roi. Puisque le duc d'Albe prétendait avoir raffermi d'un bout des Pays-Bas à l'autre l'autorité de Philippe II, c'était bien le moins qu'il songeât enfin à rendre la sécurité aux provinces maritimes et qu'il consacraît à ce soin une partie des ressources arrachées à un peuple appauvri.

Comment s'expliquer qu'Albe ait pu continuer de rester sourd à ces plaintes réitérées, à ces doléances de jour en jour plus vives ? La confiance d'Albe dans la pacification des Pays-Bas était moins complète que son attitude et son langage auraient pu le faire croire. Le prudent gouverneur tenait à garder ses forces et ses fonds pour faire face à un retour offensif, toujours à prévoir, toujours imminent, du prince d'Orange. Le soulèvement des Maures dans le massif des montagnes de Grenade n'était pas encore apaisé : ne pouvait-on craindre que le sultan Sélim ne vint quelque jour en aide à ces persécutés auxquels, des côtes d'Afrique, les corsaires barbaresques tendaient déjà la main, qu'il n'expédiât enfin sa flotte sur les côtes de l'Andalousie, au lieu de l'employer à refouler les galères de Venise au fond de l'Adriatique ? Ce n'était pas, on en conviendra, pour Philippe II ainsi menacé, le moment d'envoyer ses vaisseaux dans les mers du Nord. « Les Maures, écrivait le prince d'Orange, nous donnent, par la grâce de Dieu, un bon exemple. Si un peuple de rien, un troupeau de brebis, peut entreprendre de lutter contre la puissance du roi d'Espagne, que ne doit-on attendre du courage d'un peuple vaillant et fort, entouré de toutes parts, comme le sont les Néerlandais, de voisins prêts à l'assister ? » L'indifférence affectée par Albe au sujet des ravages dont l'écho ne cessait d'arriver à ses oreilles avait donc probablement pour cause un souci plus grave et plus impérieux encore. L'heure, en tout cas, semblait passée où un léger effort pouvait étouffer la marine naissante qui prêtait déjà un si vigoureux concours à l'insurrection. Albe prit la seule mesure qu'il jugea, dans cette situation critique, à sa portée : il envoya ses pleins pouvoirs à Robles.

Le vaillant stathouder ne perdit pas une minute pour justifier la confiance que le vieux duc de fer mettait en lui. Il fit sur-le-champ appel aux contributions volontaires des habitans qui le pressaient de les protéger. Malheureusement ces mêmes habitans, si empressés à solliciter son appui, ne savaient pas résister aux exci-

(1) Oldeboorn-en-Frise, à 20 kilomètres au sud de Leeuwarden.

tations secrètes des émissaires d'Orange. Ils auraient voulu être à la fois patriotes et tranquilles. N'est-ce pas le spectacle qu'en tout temps et en tout pays a offert, au grand détriment de la paix publique, une bourgeoisie frondeuse? « Ils chantent, disait Mazarin, ils paieront. » Il eût été plus vrai, peut-être, de dire : « Ils chantent : prenons garde ! » Le peuple, à lui seul, ne fait pas de révolutions ; il n'est propre qu'à faire des émeutes. Toutes les chutes de gouvernement sont venues des chambres de rhétorique : n'est-il pas juste que les chanteurs aient leur part dans les calamités qu'ils provoquent?

Le prince Guillaume faisait quêter de tous côtés pour la cause de Dieu. Pierre Adrien van der Werf a un nom célèbre dans l'histoire des Pays-Bas. Dé concert avec le ministre protestant Jurriaan Epeszoon, il récoltait d'abondantes aumônes. Son éloquence entraînante savait arracher aux plus hésitans et aux plus timides des libéralités qu'il fallait quelquefois payer de sa tête. La situation présentait donc cette anomalie singulière d'esprits favorables au fond à la cause de la réforme, assez irrités cependant contre les gueux de mer pour se prêter, sans trop de mauvais vouloir, à des exigences qui auraient du moins pour effet d'éloigner des côtes néerlandaises ces défenseurs irréguliers de la patrie. Les réquisitions des agens du fisc rencontrèrent ainsi moins de résistance qu'on n'eût pu le craindre, et Robles se trouva bientôt en mesure d'augmenter dans une proportion notable ses armemens.

Le plus grand secours lui vint d'Amsterdam. Cette ville marchande, tout occupée de ses opérations commerciales, n'avait pas encore pris parti pour la révolte. Elle ne communiquait avec l'océan germanique que par le Zuyderzée : il était naturel qu'elle s'indignât de voir les passes de cette mer intérieure constamment assiégées par les vaisseaux des gueux. Semblable blocus devait la conduire à une ruine totale, s'il n'avait même bientôt pour résultat de l'affamer. Puisque le gouvernement de la régence demeurerait impuissant, la noble cité se défendrait elle-même. Ses magistrats réclamèrent et obtinrent à cet effet, sans trop de peine, le concours des autres villes de la Hollande. Douze vaisseaux d'Amsterdam se portèrent, sous les ordres de Boshuizen, à l'embouchure de l'Ems ; d'autres vaisseaux, équipés à Hoorn et à Enkhuysen, furent placés sous le commandement du bourgmestre de Hoorn, Jan Simonsz Rol. Gouda, Delft, Dordrecht, promirent de leur côté d'entretenir sur les fleuves des barques armées de canons et de soldats, pour y garantir la sûreté des transports. Albé eût voulu donner quelque consistance à ces flottes détachées, les ranger toutes sous l'autorité d'un même amiral. Il songea même un instant à conférer cette importante fonction à un prince allemand, au

duc Adolphe de Holstein. La combinaison eût offert l'avantage d'associer les villes hanséatiques, — Hambourg, Brème et Lubeck, — à la répression d'actes qu'Albe, dans son indignation d'Espagnol et de catholique, s'obstinait à flétrir du nom de pirateries. Le duc Adolphe se défendit d'accepter une mission qui lui eût très probablement aliéné les sympathies de ses compatriotes. Les villes allemandes étaient presque toutes infectées de l'esprit d'hérésie. Albe se vit donc contraint de s'en fier encore une fois à l'énergie de Robles et à l'activité du comte de Bossu, stathouder de Hollande. Il se contenta de donner à Bossu, dans la personne de Rol, le bourgmestre de Hoorn, un actif auxiliaire. Rol fut investi des fonctions de vice-amiral.

A Bossu les réformés opposèrent, le 16 juin 1570, Jan van Troyen. Ce vaillant corsaire réunit à la hâte un certain nombre de vaisseaux et obtint d'abord sur son adversaire quelques succès. Les efforts d'Amsterdam redoublèrent, ses armemens grossirent, la jonction s'opéra entre les vaisseaux équipés par Robles et ceux qu'avec un zèle infatigable continuait de rassembler Bossu : les gueux de mer durent vider les lieux. Ils allèrent chercher un asile en Angleterre. C'était le seul refuge qui leur restât. Leurs violences croissantes éloignaient ceux-là mêmes que la politique et la religion en auraient le plus naturellement rapprochés. Pressés par le besoin, les gueux ne respectaient plus rien, pas même les sauf-conduits délivrés aux vaisseaux de La Rochelle par le comte Louis de Nassau, représentant d'Orange auprès des réformés français. Tout vaisseau marchand était pour ces flibustiers aux abois de bonne prise. Orange n'ignorait pas les réclamations véhémentes que provoquait de toutes parts la conduite déréglée de ses partisans. Il ne se bornait point à en gémir tout bas ; il s'en plaignait très haut et avec amertume ; mais en vain multipliait-il les réprimandes, les objurgations : son autorité n'était que l'autorité d'un chef de parti, c'est-à-dire l'autorité la plus précaire qui soit au monde. Quand on se met à la tête des passions de la foule, on roule avec le flot, on ne le dirige pas.

Le frère aîné de Coligny, Odet de Châtillon, ce cardinal étrange qui, gagné à la cause de la réforme, épousa la comtesse de Beauvais, et, revêtu de la pourpre romaine, osa célébrer la cène calviniste dans sa cathédrale, Odet de Châtillon, disons-nous, se trouvait en Angleterre en ce moment. Il y plaidait avec une chaleur persuasive la cause des huguenots, quand les gueux de mer, battus par la tempête, ayant perdu en route plusieurs de leurs vaisseaux, vinrent jeter l'ancre sur la rade de Douvres. C'était sur le conseil de Châtillon qu'Orange, en 1568, avait délivré à ces capitaines d'aventure des lettres de marque. Aujourd'hui Châtillon

rougissait de ses protégés : « Si les gueux ne changent pas de conduite, s'empessa-t-il d'écrire à Orange, ils finiront par compromettre la cause qu'ils prétendent servir. Toute liberté leur était autrefois donnée de se ravitailler et d'espalmer leurs vaisseaux dans les ports de France : ils se sont si mal comportés que le 23 avril ordre a été expédié de la part du roi de les mettre sous séquestre. N'ont-ils pas eu l'audace de poursuivre des vaisseaux jusque dans les ports et franchises de France ! Pour les éloigner, il a fallu tirer sur eux. Le roi s'est montré très offensé de ces insolences... Il est temps que le prince avise et porte enfin remède à un état de choses qui ne pourrait se prolonger sans les plus graves inconvéniens. »

Charles IX, on le sait, avant de jeter le masque, ne négligeait rien pour rassurer les huguenots ; il leur laissait même entrevoir, comme un terrain sur lequel tous les partis en France se mettraient aisément d'accord, une guerre prochaine avec l'Espagne. Élisabeth, de son côté, ne pouvait se défendre d'un sentiment commun avec les Pays-Bas : elle haïssait le pape et elle surveillait les papistes. Ni Charles IX, ni Élisabeth cependant ne se résolvaient à prendre franchement leur parti de venir en aide « à des serviteurs soulevés contre leur maître. » Une pareille alliance froissait toutes les idées de l'époque ; la majesté des rois en semblait atteinte. L'exemple des Néerlandais n'était-il pas de ceux qui deviennent avec une rapidité foudroyante contagieux ? Orange avait donc un immense intérêt à ne fournir aucun prétexte au désaveu que Philippe II et le duc d'Albe demandaient avec une vivacité presque menaçante aux deux souverains de France et d'Angleterre.

La révocation de Dolhain était un premier pas vers la constitution d'une flotte mieux disciplinée. A la place de Dolhain, Orange nomma pour commander ses forces navales Guislain de Fiennes, seigneur de Lumbres. Les grands seigneurs ne lui manquaient pas : la noblesse, on s'en souviendra, donnait en 1567 le signal de l'insurrection ; elle ne pouvait conserver l'espoir de rentrer en possession de ses biens confisqués que par le triomphe du prince d'Orange. Guislain appartenait à une illustre maison originaire de l'Artois. Homme de conseil et homme d'action, il offrait à Orange toutes les garanties désirables. On le savait, d'ailleurs, un des plus fidèles et des plus actifs amis de Louis de Nassau. Sa nomination porte la date du 10 août 1570. Non moins que le jour où furent distribuées les premières lettres de marque, cette date est mémorable. Le 1<sup>er</sup> juillet 1568 était venu donner une existence légale aux armemens des gueux de mer : il avait, en quelque sorte, ouvert les annales de la marine indépendante des Pays-Bas ; le 10 août 1570 tendait à séparer de plus en plus la course autorisée de la piraterie. La guerre d'émancipa-

tion, soutenue avec tant d'héroïsme par la Grèce moderne, nous a récemment montré combien la distinction est difficile.

Entre Navarin et Stampalie, vous ne trouverez que quelques jours d'intervalle. Le 20 octobre 1827, Rigny, Codrington, Heïden, brûlaient la flotte ottomane au nom du salut de la Grèce ; le 5 novembre, Bisson se faisait sauter, pour ne pas tomber aux mains des brigands affranchis par nos soins de la crainte des Turcs. Ce n'étaient pas là, dira-t-on, « les compagnons de Miaulis et de Canaris. » En êtes-vous bien sûrs ? S'il n'y avait jamais eu de pirates en Grèce, les capitans-pachas auraient pu dormir tranquilles : sans les gueux de mer et sans leurs frères bateaux, Philippe II eût probablement réalisé son beau rêve de la cité de Dieu et de la monarchie universelle.

L'engin de destruction, ramassé sous un petit volume, n'est vraiment à sa place qu'aux mains de désespérés. Si vous l'assujettissez au calcul, au soin de la sûreté personnelle, il trompera, la plupart du temps, votre espoir. Qu'il s'appelle brûlot ou torpille, c'est toujours un instrument de guerre à outrance. Confiez-le à un fanatique, — patriote ou sectaire, — vous le verrez rarement manquer son coup. Canaris communiait le matin : avant midi, il avait incendié un vaisseau. De ces vaisseaux turcs, beaucoup ont été assaillis pendant la guerre de 1821 à 1830 ; combien, si l'on en excepte ceux qu'aborda Canaris, ont succombé (1) ?.. « Mettez mes hommages aux pieds de ce héros, » écrivais-je, il y a seize ans, à M. Palaska. Ma lettre arrivait au Pirée, au moment où l'immortel marin venait de rendre l'âme. Je le regrette encore.

### III.

Le seigneur de Lumbres est à peine installé à son poste que les ordonnances destinées à fonder sur la flotte un ordre régulier se succèdent. Lumbres est nommé amiral ; tous les chefs d'escadre doivent lui obéir. L'honneur, le service et la gloire de Dieu y sont intéressés ; la liberté, la vie de tant de chrétiens opprimés en dépendent. « Je veux voir, écrivait le prince d'Orange, la pure parole de Dieu s'implanter et fleurir, grâce à l'assistance de nos marins, dans ce malheureux pays. C'est dans cet espoir que j'ai équipé des vaisseaux. Les dissensions et les divisions des partis ont amené le désordre, jeté la flotte dans la plus déplorable confusion. Il est temps de travailler à la cause commune. C'est la cause de Dieu, c'est celle de vos proches, c'est la vôtre. Les fidèles et les

(1) Voyez sur le rôle des brûlots, dans la guerre de l'indépendance grecque, *la Station du Levant*, t. 1<sup>er</sup>, p. 127, 128, 145, 146, 147, 153, 201, 202, 203, 217, 223, 224, 257, 274, 279, 280, 283, 284, 285, 287, 299, 307, 310, 325, 326, 327.

braves peuvent compter sur ma gratitude. Avec l'aide de Dieu, je récompenserai leurs bons services. Écartez de vos âmes toute ambition, tout intérêt personnel. Ne songez qu'à la gloire de Dieu et à la délivrance des pauvres croyans des Pays-Bas. »

Croire, c'est pouvoir ; le scepticisme ne mène à rien ; mais, nation ou individu, on n'est pas sceptique quand on souffre. J'aime à croire Orange dans ses homélies politiques aussi sincère que le peuple auquel il s'adresse. Néanmoins, dans cette grande révolution des Pays-Bas, c'est surtout le peuple que j'admire sans réserve. Les Néerlandais ont prouvé de quels sacrifices et de quelle persistance la foi est capable. Si la religion n'eût été pour les insurgés des Pays-Bas qu'un prétexte ou un masque, ces insurgés n'auraient jamais secoué le joug espagnol. Brave peuple chez qui la vigueur de l'âme s'unit encore aujourd'hui au culte le plus sérieux de toutes les vertus domestiques ! C'est bien assurément de lui qu'on peut dire qu'il n'aurait pas conquis la liberté, s'il n'en eût été vraiment digne. Et pourtant de quelles erreurs sanglantes, de quelles ingrattitudes ne l'a-t-on pas vu se rendre coupable ! « Ne mettez pas votre confiance dans les princes des hommes, » a dit l'Écriture. Mettez-la donc dans les foules ! Ce que les foules, — les meilleures ! — vous réservent, c'est le sort de Barneveldt et des frères de Witt.

Les engouemens populaires jouent un grand rôle dans l'histoire. Jamais maison princière n'a joui d'une faveur plus constante que celle dont fut, dès son début sur la scène politique, entourée la maison de Nassau. Le prince Guillaume ne doit pas son ascendant au succès, car jusqu'ici le succès lui manque : il le doit à cette sorte d'instinct qui désigne souvent aux nations la voie du salut. Orange ordonne et tous les insurgés se soumettent. Les gueux de mer eux-mêmes dépouillent devant lui leur agitation féroce. Le prince leur rappelle avec énergie ses droits si fréquemment méconnus. Le tiers du profit des captures doit être scrupuleusement remis à ses agens. On sait à quel saint emploi il le destine. On a jusqu'à présent enrôlé tout matelot, tout soldat, tout fugitif qui s'est présenté. Désormais, on n'admettra sur les vaisseaux armés pour combattre la tyrannie du duc d'Albe, aucun homme qui ne jouisse d'un bon renom ou qui ait eu quelque démêlé avec la justice. Les commandans en chef et les patrons seront, — tous et sans autres exceptions que celles qui seraient prescrites par Orange lui-même, — Néerlandais. Chaque capitaine est tenu d'embarquer sur son vaisseau un ministre qui puisse « y annoncer la parole de Dieu, y faire les prières et entretenir l'équipage dans les bornes de la modestie chrétienne. »

Il est, je crois, fort à craindre que ce dernier ordre n'ait jamais

été pris au sérieux. C'était généralement d'Emden que les pasteurs calvinistes travaillaient au salut des âmes. Le décret d'Orange n'en avait pas moins son importance, car il mettait du moins la responsabilité du prince à l'abri. Orange pouvait-il témoigner d'une façon plus éclatante, devant les consistoires alarmés, de son orthodoxie et de ses intentions vraiment pieuses ?

Le prince ne tenait pas seulement à prouver qu'il n'oubliait point ses devoirs de chrétien ; il avait aussi à cœur de montrer que l'âpreté de la guerre civile ne lui faisait pas méconnaître ses obligations de gentilhomme. La quatrième femme de Philippe II, Anne d'Autriche, allait s'embarquer pour l'Espagne. Orange prescrivait à Lumbres, à Berghes, à Tseraerts, le premier amiral, les deux autres chefs d'escadre des gueux de mer, de laisser passer librement, sous peine de sa plus haute disgrâce, la fille de l'empereur Maximilien, la fiancée de ce roi d'Espagne dont il combattait les armées, mais dont il faisait profession de respecter l'autorité souveraine.

Ce commencement d'organisation était de nature à inspirer aux gueux des visées plus hautes que le pillage des navires de commerce et la dévastation des abbayes. Orange pressait en vain, depuis deux ans, les rois de Suède et de Danemark, ses coreligionnaires, de lui céder un port où il pût librement exercer la police sans laquelle toutes ses ordonnances ne seraient jamais que des mots. Accueilli par des refus formels, Orange ne cessait de recommander à ses émissaires d'étudier sur quel point du littoral une entreprise de la flotte aurait quelque chance de réussir. Les complices ne feraient pas défaut. Il y en avait à Dordrecht, il y en avait à Enkhuysen ; on en trouverait même à Flessingue et à la Brille. Dans toute la Hollande, dans toute la Zélande, on conspirait. L'exécution de quatre prêtres réformés à La Haye, le 10 mai 1570, avait achevé d'exaspérer les esprits. Malheureusement toutes ces conjurations n'aboutissaient, pour la plupart, qu'au supplice.

Trois gentilshommes de l'Ommeland, — Poppo Ufkens, Pierre et Asinga Ripperda, — offraient à Sonoy de se jeter avec trois cents hommes dans Enkhuysen, dans Flessingue, dans Dordrecht, dans Rotterdam, dans la Brille, dans la ville, en un mot, qui leur serait désignée. Le manque d'argent ne permit pas à Sonoy d'accepter ces propositions. Plus tenace que ses deux compagnons, Ufkens, au mois de mai 1570, renouvela ses offres. Il s'attaquerait à Flessingue, Sonoy se chargerait d'Enkhuysen. Tout était prêt, Ufkens avait rassemblé à Emden des soldats et des vaisseaux. Le bailli d'Emden intervint. Il mit l'embargo sur la flottille.

D'Enkhuysen, arrivaient au même moment des rapports peu favorables : les habitans d'Enkhuysen déclaraient qu'ils ne rece-

vraient dans leurs murs aucune troupe en armes, à quelque parti que cette troupe appartint. Du même coup les deux projets avortaient. Il en fut de même d'une irruption lentement préparée sur Dordrecht. Un des gueux de mer les plus aventureux, Gisbert Jansz Coninck, pénétra dans la ville et y séjourna quelque temps, caché dans la maison qu'habitait son père. Son oncle, Pieter Jansen, s'associait avec ardeur au complot. Tout marchait à souhait, quand la terrible détresse financière fit encore une fois renoncer à l'entreprise. Le dessein cependant s'était ébruité : le vieux Coninck paya la malencontreuse tentative de la vie. On l'arrêta et on l'envoya rendre compte de sa complicité au conseil des troubles. Le conseil, après un interrogatoire sommaire, le jugea digne du bûcher.

L'heure n'était pas venue : il ne faut pas chercher d'autre explication à ces insuccès répétés. Les événemens sont comme les fruits qu'il faut laisser mûrir, pour qu'ils se détachent d'eux-mêmes de la branche. On secoue l'arbre en vain, quand le fruit est encore vert. Le ciel allait d'ailleurs apporter une courte trêve aux disputes des hommes. La tempête effroyable du 1<sup>er</sup> novembre 1570 rompit les digues sur plusieurs points, confondant un instant dans une terreur commune les faiseurs de complots et les fauteurs de répressions sans pitié. L'inondation du 9 novembre 1421, connue sous le nom d'*inondation de la Sainte-Élisabeth*, n'avait guère été plus désastreuse que ce nouveau cataclysme, auquel fut assigné le nom d'*inondation de la Toussaint*. Près de 100,000 hommes furent, dit-on, engloutis dans toute l'étendue des Pays-Bas, 20,000 dans les deux Frises seulement. Comme en l'année 1173, le ciel vengeait les saints dont les rebelles avaient brisé les images. L'indignation des catholiques se sentit fortifiée par cette éclatante manifestation de la colère divine ; les réformés tremblèrent et suspendirent pour un instant leurs complots. Mais bientôt les rancunes, excitées par les violences du duc d'Albe, reprirent le dessus. Le duc, nous l'avons dit, ne se contentait plus de traîner ses victimes à Bruxelles ; il les faisait exécuter maintenant à La Haye, en pleine Hollande, jetant ainsi avec un dédain provocateur le défi aux populations qu'il savait le plus attachées à l'hérésie. Cette fois c'en était trop, un sourd bouillonnement se fit entendre. « Les derniers temps, annonçaient les chansonniers populaires, sont proches ; la prédiction de saint Jean va s'accomplir ; l'épée se lèvera bientôt sanglante sur les chiens de Babylone. »

Chansonniers et pasteurs rivalisaient de zèle pour entretenir le peuple dans la haine du papisme et de l'Espagne ; des milliers de conjurés se transmettaient mystérieusement le mot d'ordre de la

révolte, sans qu'il se trouvât, — chose presque incroyable, — un traître parmi eux.

La terreur demeurerait impuissante vis-à-vis de ces âmes aigries par l'injustice, soutenues par le fanatisme. Albe continuait d'allumer les bûchers et, sur la place même où mouraient les martyrs, dans une salle où les vitraux des fenêtres s'éclairaient tout à coup de la lueur des flammes, les ministres de l'Évangile prêchaient sans s'émouvoir « la parole de Dieu. » Les gueux de mer savaient qu'à leur approche le complot préparé à la Brille, à Dordrecht, à Rotterdam, à Delft, à Kampen, à Zwolle, à Deventer, à Zutphen, — à Enkhuyzen surtout, — éclaterait.

L'attaque sur Enkhuyzen avait été confiée par Lumbres à Lancelot de Brederode. Dès le 30 septembre 1570, Lancelot se tenait dans la Vlie. Il y capturait dix hourques chargées de stockfish, trois flibots, vingt buses (1), deux vaisseaux espagnols. La tempête du 1<sup>er</sup> novembre vint disperser sa flotte ; dès qu'il put la rallier, il essaya de se rendre maître de l'île de Texel. Les glaces l'entourèrent et faillirent le cerner. Il n'échappa qu'avec peine à ce nouveau péril et se hâta de gagner le large.

Alarmé des triomphes du duc d'Albe, le comte Edzard (2) prenait alors ouvertement parti contre les gueux. Les vaisseaux rebelles n'entraient plus à Emden que pour y être confisqués. Il leur restait, par bonheur, en France La Rochelle, en Angleterre les Dunes et la rade de Douvres. C'était sur la côte anglaise que se réunissaient, à l'époque où nous sommes arrivés, outre Lumbres et Tseraerts, Fokke Abels, Dirk Duireel, Jan Klaasz, Spiegel, Dirk Geerlofsz, Roobol, Niklaas Ruychaver, Egbert et Jurrien Wijbrants. Cinquante vaisseaux mouillés sur la rade des Dunes se préparaient à tenter une descente dans l'île de Walcheren. Albe avait bien quelques vaisseaux à leur opposer, seulement ces vaisseaux étaient en majeure partie montés par des marins néerlandais, et la foi de tout Néerlandais lui était suspecte. Le duc croyait donc sage de tenir sa marine sur la défensive, réclamant des secours d'Espagne et se flattant de les recevoir aussitôt que Philippe II, engagé dans la ligue maritime des puissances méditerranéennes contre le sultan, aurait retrouvé la libre disposition de ses forces.

La flotte des gueux, en somme, pouvait bien dévaster les côtes, harceler le commerce et la pêche, seconder même au besoin un soulèvement heureux ; elle n'était pas en état d'enlever la moindre enceinte fortifiée. Les Espagnols se raillaient de sa chétive ar-

(1) Buse, — *buis* ; au pluriel, *buizen* en hollandais. Espèce de flibot employé à la pêche du hareng.

(2) Comte de la Frise orientale, feudataire de l'empereur d'Allemagne.

tillerie, de « ses canons de bois » qu'ils comparaient à des pompes.

Et peut-être, en effet, les gueux avaient-ils plus d'une fois déguisé leur détresse, comme le faisaient naguère beaucoup de nos navires marchands, en présentant aux sabords des simulacres de bouches à feu. A la fin de l'année 1570, ils étaient cependant plus sérieusement armés. Ils avaient dépouillé tant de clochers, que le métal de cloche, le *klokspijs*, ne leur manquait pas. Dans les ports où on les accueillait, ils se hâtaient d'en faire des canons.

C'était du reste une bannière commode pour tous les malfaiteurs, que la bannière des gueux. La plupart des meurtres commis dans les campagnes par des paysans masqués l'étaient au nom de la délivrance de la patrie. Il y avait en réalité des gueux sauvages et des gueux réguliers. Pour peu que la crise se prolongeât, les Pays-Bas finiraient par être convertis en déserts. Il était à souhaiter, — et ce fut probablement plus d'une fois le vœu des gens paisibles, — que l'un des deux partis triomphât, que quelque victoire décisive rendit enfin la paix à ces malheureuses contrées.

On put croire un instant que la puissance espagnole allait se manifester d'une façon irrésistible, quand, au mois d'octobre de l'année 1571, on apprit dans les Pays-Bas la destruction de la flotte ottomane complètement écrasée à la journée de Lépante. La conscience des réformés, à cet instant critique, sembla sur le point de fléchir. La cause des Turcs, comme l'avait très bien discerné le pape Pie V, était en partie solidaire de la cause des huguenots. Turcs et huguenots reconnaissaient le même ennemi; et cet ennemi sortait victorieux de la lutte! Tout s'assombrissait : le roi de France affectait bien une complaisance secrète pour ces réformés dont « il voulait, disait-il, se faire des alliés contre l'Espagne, » mais les esprits clairvoyans dans le camp de la réforme se méfiaient déjà des indécisions du faible monarque, bien plus encore des dangereux artifices de « sa méchante mère. » Quant à la reine Élisabeth, on savait qu'elle craignait avant tout que les Français ne se rendissent maîtres des provinces belges. Le voisinage des Espagnols lui semblait encore moins dangereux. Il ne fallait donc compter qu'à demi sur son assistance capricieuse. En résumé, l'année 1571 finissait mal.

« Si nous avons de l'argent, — et nous devrions en avoir, » — écrivait le prince d'Orange, le 17 février 1572, « nous pourrions faire, avec l'aide de Dieu, quelque chose de bon. » De tout temps, mais au xvi<sup>e</sup> siècle surtout, l'argent fut le nerf de la guerre. Orange s'était procuré quelques ressources en engageant ses biens et ceux de ses amis. Ce généreux exemple trouvait peu d'imitateurs. Les gueux de mer, entre autres, dissipaient presque en totalité, dans de

folles orgies, le butin que le prince eût voulu consacrer à l'accomplissement de ses desseins. Orange recevait plus d'argent des corsaires de La Rochelle que des commandans de sa propre flotte.

Quand on ne veut pas mettre sa confiance uniquement en soi-même, on n'est que trop disposé à se montrer peu scrupuleux dans le choix de ses alliés. « Plutôt le Turc que le pape, » était devenu la devise des gueux. L'anéantissement de la flotte ottomane à Lépante ne les désabusa pas du coupable espoir d'une intervention qui pouvait devenir si funeste à toute la chrétienté. Les réformés d'Anvers se montraient disposés à payer le concours du sultan du prix exorbitant d'un subside de trois millions de florins, et les gueux arboraient fièrement à leur chapeau l'emblème de l'islamisme. Sur la face du croissant de métal, on lisait ces mots inscrits en langue flamande : « *Liever Turx dans Paus* ; au revers, ces mots français : *En despît de la mes* (1). » Oui, plutôt se soumettre au représentant du prophète qu'au joug maudit de Rome ! « Les Zélandais sont endurcis à la guerre, habitués à la course : s'il le faut, ils pousseront leurs vaisseaux jusqu'à Chypre, pour frayer à Sélim le chemin de Veere. »

Nous ne croyons plus à la puissance du Turc : au xvi<sup>e</sup> siècle, au lendemain de la mort de Soliman le Grand, le Turc était encore l'épouvantail de l'Europe. Il n'avait pour contrepoids que la monarchie de Philippe II. L'Allemagne craignait à chaque instant de voir crever sur elle la tempête. Pendant plus de cent ans encore, elle ne cessa de prêter une oreille inquiète au lointain mugissement du flot en chemin vers son territoire. Ce flot amènerait-il, suivant la prédiction du poète, « la couvée sanglante, jusqu'à Cologne ? » Si les coursiers ottomans venaient jamais, comme on en menaçait l'Europe catholique, « s'abreuver dans le Rhin, » n'est-ce pas à ces factieux incorrigibles, à ces hérétiques si disposés à pactiser avec les infidèles, que l'Europe aurait le droit de s'en prendre ? Comprendons donc les haines de cette époque. N'en jugeons pas les passions avec notre indifférence ; nous risquerions d'être peu équitables. Philippe II, le duc d'Albe, Pie V lui-même, — si nous osons associer le nom du grand et saint pontife à ces noms contestés, — ne pouvaient pas, en bonne justice, se montrer tolérans. Ils ne combattaient pas seulement pour l'orthodoxie des doctrines ; ils se croyaient appelés à sauver la civilisation chrétienne. Eux aussi, ils relevaient des digues et se seraient crus nécessairement criminels s'ils n'avaient opposé qu'un rempart perméable à l'affreux cataclysme. Ce qui prouve à quel point les agitations de l'homme sont stériles, c'est que, malgré l'apparence d'un zèle

(1) On trouve encore de ces croissans de métal en Hollande.

bien employé, tous ces personnages qu'animait un dévouement, — respectable, parce qu'il fut profondément sincère, — n'étaient, en somme, que des insurgés à leur façon. Dieu poussait le monde en avant; Albe et Philippe II voulaient le ramener en arrière. On pourrait, ce me semble, sans trop manquer aux égards qui leur sont dus, les appeler « des révolutionnaires rétrogrades. »

Élisabeth était plus perspicace; mais elle jouait un jeu double. Elle avait d'abord essayé de le prendre de haut avec Albe. Le vieux duc n'eut pas de peine à la convaincre de son imprudence. Des corsaires français se hasardèrent un jour à poursuivre jusque dans les eaux anglaises des navires génois qui portaient au duc d'Albe des fonds impatientement attendus. La reine étendit sa protection sur les navires menacés, et mit en même temps la main sur les fonds. Albe ne lui fit pas attendre la réplique. Il donna l'ordre d'arrêter sur-le-champ tous les sujets britanniques qui se trouvaient à Anvers, de mettre le séquestre sur tous les navires anglais mouillés dans l'Escaut. La reine comprit à quelles extrémités pourrait la conduire cet échange de mauvais procédés : elle se soumit. L'Écosse, où prédominait l'influence des Guises, l'inquiétait; elle promit au duc d'Albe une neutralité absolue et signifia, en effet, le jour même, aux gueux de mer, qu'ils eussent désormais à chercher un abri ailleurs que sur ses côtes.

Chassés d'Emden, chassés du Danemark, chassés de la Suède et de l'Angleterre, les gueux n'avaient plus d'autre lieu de ravitaillement que La Rochelle; à La Rochelle même, ils ne rencontraient plus la faveur d'autrefois. Odet de Châtillon était mort, — « empoisonné, » disait-on; son frère, l'amiral de Coligny, attiré à la cour par de fallacieuses promesses, leurré de l'espoir d'un hymen qui ne convenait plus guère à son âge, Coligny, avec une crédulité qui pèse lourdement sur sa mémoire, entraînait son parti dans le piège tendu par Médicis. Louis de Nassau lui-même se laissait gagner à de décevantes chimères. Il se croyait à la veille d'envahir, à la tête d'un corps de huguenots, les Pays-Bas espagnols. On sait comment se dissipa ce beau rêve. Si, après le 24 août 1572, il resta encore des huguenots en France, c'est que les mesures de Catherine de Médicis furent mal prises. La Saint-Barthélemy fut une scélératesse maladroite. Le coup n'atteignit d'ailleurs les réformés des Pays-Bas qu'un an trop tard. Quand leurs frères de France furent massacrés, les réformés des Pays-Bas se trouvaient en mesure de se suffire à eux-mêmes. L'audace des gueux de mer les avait sauvés.

---

# LE TABAC

---

L'usage du tabac est répandu dans le monde entier. Les fumeurs à eux seuls se comptent par centaines de millions. La culture du tabac couvre, sur le globe, près d'un demi-million d'hectares, et l'impôt qu'il supporte fait rentrer, chaque année, en France seulement, trois cents millions de francs dans les coffres de l'État.

Une coutume aussi générale, une habitude qui se maintient depuis tant d'années, malgré les attaques dont elle a de tout temps été l'objet, mérite qu'on la prenne au sérieux. Il importe de l'étudier sous toutes ses faces et de soumettre les différens élémens de la question à une analyse complète à l'aide des moyens d'investigation dont nous disposons aujourd'hui, car c'est un problème scientifique au premier chef. S'il intéresse la morale et la philosophie, si ses conséquences sociales sont du ressort des économistes, c'est aux sciences naturelles, à la physiologie et à l'hygiène qu'il appartient de leur fournir les bases expérimentales sur lesquelles peuvent se fonder leurs appréciations.

Il faut d'abord connaître la composition de ce produit, la façon dont il impressionne l'économie, les troubles passagers qu'il produit, les maladies qu'il peut faire naître ou aggraver, pour porter un jugement raisonné sur les inconvéniens de son usage. Il faut de plus aborder cette étude avec une indépendance d'esprit qu'il n'est pas facile de rencontrer. Les personnes qui n'ont jamais fumé parlent du tabac, comme les aveugles des couleurs; les fumeurs ont pour leur habitude une indulgence bien naturelle, et

ceux qui ont été contraints d'y renoncer apportent dans le débat la passion des néophytes et l'intolérance des convertis. J'appartiens à la catégorie des fumeurs qui se sont corrigés. Après avoir abusé du tabac pendant près de cinquante ans, je me suis vu contraint d'y renoncer. J'ai défendu le terrain pied à pied; je n'ai cédé que devant une nécessité absolue; mais je sais ce qu'il m'en a coûté et ne cherche pas à faire des prosélytes. Je tiens seulement à dire ce que je crois vrai sur une question que j'ai bien étudiée et à l'égard de laquelle l'expérience personnelle ne me fait pas défaut.

## I.

Le tabac, chacun le sait, nous vient de l'Amérique. Ce sont les Espagnols qui l'ont importé en Europe au xvr<sup>e</sup> siècle. Il était en usage aux Antilles, au Mexique et au Brésil, lorsqu'ils y arrivèrent. Christophe Colomb raconte, dans son journal de navigation (1), comment il en eut connaissance. Lorsqu'il aborda pour la première fois à l'île de Cuba, il chargea deux hommes de son équipage d'explorer le pays: « Ces envoyés, dit-il dans sa narration, rencontrèrent en chemin beaucoup d'Indiens, hommes et femmes, avec un petit tison allumé, composé d'une sorte d'herbe dont ils aspiraient le parfum suivant leur coutume. »

L'évêque Barthélemy de Las Casas, contemporain de Christophe Colomb, rapporte ce fait d'une manière plus circonstanciée, dans son *Histoire générale des Indes* (chap. XLVI): « L'herbe dont les Indiens aspirent la fumée, écrivait ce prélat en 1527, est bourrée dans une feuille sèche, comme dans un mousqueton de ceux que les enfans font en papier (pétards), pour la Pâques du Saint-Esprit. Ces Indiens l'allument par un bout et sucent ou hument par l'autre extrémité, en aspirant intérieurement la fumée, avec leur haleine, ce qui produit un assoupissement dans tout le corps et dégénère en une espèce d'ivresse. Ils prétendent qu'alors on ne sent presque plus la fatigue. Ces mousquetons, ou ces *tabacos*, comme ils les appellent eux-mêmes, sont en usage parmi nos colons. J'en ai connu plusieurs, dans l'île espagnole, qui s'en servaient et, comme on les réprimandait sur cette vilaine coutume, ils répondaient qu'il leur était impossible de s'en défaire. Je ne sais quel goût et quel profit ils pouvaient y trouver. »

Telle est l'origine des cigares et du nom que les Européens ont

(1) Le journal de navigation de Christophe Colomb a été publié dans la collection des voyages et découvertes des Espagnols, par M. Navarette.

donné depuis à tous les produits de la nicotiane. Dans l'île de Cuba, la dénomination de *tabaco* est encore synonyme de cigare. On dit communément *chupar un tabaco*.

Au Brésil, le tabac avait reçu le nom de *petun* et, d'après les historiens portugais, la fumée de ces feuilles, aspirée à fortes doses, servait à enivrer les augures. Dans les assemblées délibérantes, on soufflait de la fumée de tabac au visage des orateurs. Les Indiens du temps de Fenimore Cooper fumaient encore le calumet de paix, quand ils avaient enterré la hache de guerre.

Les premiers plants de tabac furent apportés à Lisbonne en 1560. Peu de temps après, Jean Nicot, ambassadeur du roi François II auprès de Sébastien, roi de Portugal, en reçut quelques feuilles d'un marchand flamand qui revenait d'Amérique et qui lui fit connaître les propriétés de cette plante. Jean Nicot les rapporta; il en fit don à Catherine de Médicis et au grand-prieur François de Lorraine. C'est de là que vient le nom d'*herbe à la reine*, d'*herbe du grand-prieur*, qui fut donné au tabac à cette époque.

Sous l'influence de ce haut patronage, son usage se répandit rapidement à la cour et dans la bourgeoisie; il ne tarda pas à pénétrer dans toutes les classes de la société et à passer la frontière. Depuis cette époque, il a fait son chemin, en dépit de toutes les oppositions, peut-être même à cause des persécutions dont il a été l'objet.

Voilà trois siècles qu'on épuise contre cette malheureuse plante tout l'arsenal des proscriptions: libelles, amendes, excommunications. Je n'en finirais pas, si je voulais énumérer les ordonnances, les arrêtés, les édits qui ont été rendus contre lui. On a même été jusqu'aux supplices. En Perse, Schah-Abbas faisait trancher le nez aux priseurs et couper les lèvres des fumeurs. Amurat IV, plus radical et plus facétieux, faisait pendre ces derniers la pipe à la bouche et menaçait les autres de les brûler vifs sur un bûcher de feuilles de tabac. A Moscou, Michel Federowich se contentait de faire administrer aux uns et aux autres soixante coups de bâton sous la plante des pieds.

Les mœurs se sont adoucies depuis lors. Le tabac n'est plus proscriit ni en Russie, ni en Perse. Le shah lui-même donne l'exemple. Il fume et déploie à cette occasion son faste habituel. Il a la plus belle pipe qui soit au monde. Elle est enrichie de pierreries et vaut, dit-on, deux millions de francs. En Europe, on ne persécute plus les fumeurs, on se borne à les menacer de maux sans nombre et surtout à les rançonner.

Le cardinal de Richelieu a eu le premier l'idée ingénieuse de se servir du fisc pour combattre l'invasion du tabac et d'en faire

l'objet d'un revenu pour le trésor. Il se borna, dans le principe, à le frapper d'un simple droit de consommation; mais bientôt il s'empara de ce commerce devenu très lucratif et ne permit la vente qu'en vertu d'une licence. Cependant le premier bail du tabac ne fut fait que plus tard, au mois de novembre 1674. Ce produit fut affermé pour six ans, avec le droit sur l'étain, à un sieur Jean Breton, à raison de 500,000 livres pour les deux premières années et de 700,000 pour les quatre autres. En 1720, la ferme du tabac fut cédée à la Compagnie des Indes, au prix de 1 million 500,000 livres. En 1771, elle rapportait déjà 27 millions.

Depuis cette époque, la ferme a été remplacée par le monopole : il est exercé par la régie, et le produit s'en est accru dans des proportions telles qu'il compte aujourd'hui parmi les revenus les plus importans du trésor. En 1821, l'honnête et candide Mérat, qui avait voué au tabac une haine farouche, trouvait exorbitante la somme de cent millions qu'il rapportait à l'État. Que dirait-il aujourd'hui que le monopole produit près de quatre fois davantage? Il est vrai que nulle part en Europe le prix du tabac n'est aussi élevé que chez nous. Il ne revient pas à la régie à plus d'un franc cinquante par kilogramme, tous frais compris, et elle le vend 12 fr. 50. C'est du reste, hâtons-nous de le dire, un impôt parfaitement justifié et contre lequel personne ne récrimine.

Cette plante, objet de tant d'anathèmes, appartient à la famille des solanées et constitue un genre dédié à Jean Nicot. On la cultive dans le monde entier; elle réussit également dans la zone tempérée et dans les régions intertropicales. On évalue à 450,000 hectares la surface qu'elle occupe sur le globe. En France, la culture n'est pas libre; elle n'est autorisée que dans une quinzaine de départemens et en Algérie. Deux espèces de tabac y sont plus particulièrement cultivées : le tabac ordinaire ou grand tabac (*nicotiana tabacum*) et le petit tabac (*nicotiana rustica*).

La première est la plus répandue. C'est à elle qu'on a donné les huit ou dix noms sous lesquels on a successivement désigné le tabac (1). C'est une grande et belle plante annuelle, atteignant jusqu'à deux mètres de hauteur. Sa tige porte de grandes feuilles alternes, d'un vert glauque, et se termine par une grappe de fleurs élégantes dont la corolle d'un rose pâle est supportée par un calice persistant à cinq divisions.

Le petit tabac ne dépasse pas une hauteur de cinquante à

(1) Herbe à Nicot, à tous maux, saine, sainte, de Ternabon, herbe à la reine, à l'ambassadeur, herbe de Sainte-Croix, du Grand-Prieur, buglosse antarctique, petun, jusquiame du Pérou, tabac mâle à larges feuilles, vrai, de la Floride, etc.!

soixante centimètres. Ses feuilles sont épaisses, molles, d'un vert foncé, chargées de poils visqueux. Les inflorescences terminales sont des grappes composées de cimes. La corolle, d'un jaune pâle, un peu verdâtre, est supportée par un calice campanulé, couvert de poils glanduleux et terminé par cinq dents inégales.

Le genre *nicotiana* renferme une cinquantaine d'autres espèces originaires, pour la plupart, de l'Amérique, quelques-unes de l'Australie et des îles de l'Océan-Pacifique. Dans ce nombre, on en cultive quinze ou vingt qui donnent naissance aux différens tabacs étrangers dont la saveur et les propriétés sont très variées, ainsi que le savent tous ceux qui en font usage. Enfin quelques espèces, remarquables par la richesse de leur coloris et la grâce de leur port, sont cultivées dans les jardins comme plante d'agrément.

En France, le tabac destiné à la consommation est semé en mars ; on repique les jeunes plants à la fin de mai et on récolte en automne. Tantôt on coupe la tige, tantôt on cueille les feuilles une à une, et, dans ce cas, on les réunit à l'aide d'une ficelle qui traverse le pétiole et on les met à sécher sous des hangars bien aérés. La dessiccation est une œuvre délicate qui demande des soins assidus et dure six semaines ou deux mois.

Lorsqu'elle est terminée, les planteurs réunissent les feuilles en *manoques* de 25 ou 50 et en font livraison aux magasins établis par l'État dans les départemens où le tabac se cultive. Ces magasins en opèrent la recette et le classement et les expédient dans les manufactures nationales, pour y subir les préparations nécessaires. On commence par les trier pour rejeter les feuilles moisies. Cette opération porte le nom d'*épouillardage*. On opère alors le mélange des différentes sortes, qu'on désigne par le nom du département ou du pays étranger qui les a produites. On combine les tabacs des diverses provenances de façon que le mélange renferme toujours la même proportion de nicotine.

Il entre huit ou dix sortes de tabacs dans le *scaferlati* ordinaire, qui représente plus de la moitié de tout ce qui se consomme en France. C'est, comme on le voit, un produit très complexe. En mélangeant, en proportions variables, les feuilles des différentes provenances, on parvient à maintenir sa teneur en nicotine toujours au même degré, c'est-à-dire à 2,3 pour 100 du poids du tabac sec. On tient, en France, à ne pas dépasser ce chiffre. Les Italiens, au contraire, n'aiment que les tabacs très forts.

Après le mélange, on procède à la *mouillade*, qui consiste à humecter le tabac avec une solution de sel marin titrée à 18 pour 100. Cette opération a pour but de rendre aux feuilles l'eau qu'elles ont perdue par la dessiccation, et sans laquelle il serait impossible de les travailler.

Après quarante-huit heures de mouillade, le tabac à fumer est haché et passe au torrificateur, dans lequel il est soumis à une température qui ne dépasse jamais 80 degrés. On achève alors de le sécher en l'exposant à l'air froid, puis on le met en tas qu'on laisse fermenter pendant trois mois. Au bout de ce temps, on le met en paquets et on l'expédie dans les entrepôts.

La préparation du tabac à priser est un peu plus compliquée. Après l'*épouardage*, le *mélange* et la *mouillade*, les feuilles sont hachées et mises en tas de trente ou quarante tonnes, qu'on abandonne à l'action de l'air et qu'on soumet à une ventilation véritable, pour accélérer la fermentation. Celle-ci détermine une combustion lente qui donne au tabac sa couleur foncée et son arôme spécial. Au bout de trois mois, il est devenu noir et aggloméré en grosses masses résistantes. La fermentation y a fait naître de l'acide acétique et de l'ammoniaque. La nicotine, au contraire, a diminué de moitié; de 6 pour 100 elle est tombée à 3. En prévision de ce déchet, on choisit les espèces les plus riches pour confectionner le tabac à priser.

A ce moment, on le râpe, on le tamise et on le dépose dans de grandes caves, où il continue à fermenter pendant dix ou onze mois. Pendant ce long travail, la température s'élève, dans la masse, jusqu'à 80 degrés, et la réaction alcaline apparaît. Elle est due à la disparition des acides malique et citrique. C'est alors que le *montant* du tabac se prononce. Il résulte du dégagement incessant de carbonate d'ammoniaque qui entraîne avec lui des vapeurs de nicotine. Quand la poudre est parvenue à cet état, on la met en tonnes et on la dirige sur les entrepôts.

Le tabac à chiquer est livré au commerce sous la forme de *gros rôles* et de *rôles menu-filés*. Les premiers se composent d'un intérieur analogue à celui des cigares et enveloppé, comme lui, d'une feuille de tabac qui sert de robe. Les *rôles menu-filés* sont constitués par la robe toute seule, roulée sur elle-même à l'aide d'un rouet. On choisit, pour la fabrication des rôles, les tabacs les plus riches en nicotine, et, quand ils sont confectionnés, on les trempe encore dans du jus de tabac concentré.

Les cigares ordinaires sont faits avec des tabacs de différentes provenances, et la robe avec du Kentucky léger. Les cigarettes de la régie sont en *scaferlati*.

La quantité de tabac livrée à la consommation, en France, va toujours en augmentant. En 1888, elle a été de 36,020,985 kilogrammes, dont 24,805,716 kilogrammes ont été fournis par la culture indigène. Le reste a été acheté à l'étranger sous la forme de feuilles, de cigares, ou de tabacs fabriqués.

Ces achats représentent une valeur de 36,231,635 francs. Leur

vente a rapporté à l'État 368,493,970 francs, c'est-à-dire plus de dix fois la valeur du produit. La France est en effet, comme je l'ai déjà dit, le pays où le tabac coûte le plus cher; c'est également un de ceux où l'on en consomme le moins. Toutes les nations du nord de l'Europe nous dépassent de beaucoup sous ce rapport. Ainsi, tandis que la consommation annuelle ne dépasse pas, chez nous, 810 grammes par tête, elle est de 2,500 grammes en Belgique, de 2,000 grammes en Hollande, de 1,500 en Allemagne, de 1,240 en Autriche, de 1,020 en Norvège, de 1,000 en Danemark, de 940 en Hongrie et de 830 en Russie. Ces calculs ont été faits par M. de Foville.

La majeure partie de ce tabac est absorbée par les fumeurs. Il n'en a pas toujours été ainsi. C'est sous forme de poudre à priser qu'il s'est introduit en France et qu'on en a fait usage pendant deux siècles. En 1789, où la consommation annuelle montait déjà à 228 grammes par tête, on n'en fumait que le douzième. Priser était, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une habitude de bonne compagnie. Rien ne peut peindre, dit-on, la grâce suprême avec laquelle, sous la régence, ducs et marquis secouaient, d'un geste négligent, les grains de tabac d'Espagne tombés sur leur jabot de dentelle. Les acteurs du Théâtre-Français eux-mêmes peuvent à peine nous en donner une idée. La tabatière était entrée dans les mœurs et jouait son rôle en diplomatie. Les rois en faisaient cadeau aux personnes qu'ils voulaient honorer d'une manière spéciale. Elle ne figure plus aujourd'hui que dans les collections de bibelots précieux. Celle du Louvre est splendide et fait l'admiration de tous les visiteurs.

De la noblesse, l'habitude de priser était descendue dans les rangs de la bourgeoisie. Nos mères s'y livraient d'une manière ostensible; mais la mode en a fait justice. Les femmes du monde y ont renoncé les premières; les autres ont fait comme elles. De nos jours, la tabatière est reléguée dans les antichambres et les loges de concierges. C'est à peine si le tabac à priser représente aujourd'hui le tiers de la consommation totale. Quant à la chique, il n'en est plus question dans la bonne compagnie; on ne la retrouve plus que chez quelques paysans bretons et dans le bonnet de travail des vieux matelots, mais le nombre en diminue tous les jours, et bientôt elle sera chassée même du gaillard d'avant.

L'habitude de fumer, au contraire, gagne tous les jours du terrain, ainsi que le prouvent les recettes de la direction des tabacs; mais elle s'est transformée. On a commencé par fumer la pipe; l'habitude s'en est, dit-on, introduite dans nos armées, pendant la guerre de Hollande, sous le ministère de Louvois, et s'y est généralisée pendant les grandes guerres de la république et de l'em-

pire. Elle a passé de là dans la population civile. On ne fumait guère autre chose, il y a cinquante ans. Le cigare était un objet de luxe; on le réservait pour les lieux publics, où il était toléré, bien qu'on le considérât comme une habitude de mauvaise compagnie. La pipe se fumait à domicile, et les gens bien élevés la reniaient. Pas un d'entre eux ne se fût permis de fumer devant une femme qu'il respectait.

On prenait alors des précautions sans nombre, pour ne pas sentir le tabac, lorsqu'on allait dans le monde. C'est une peine qu'on ne se donne plus aujourd'hui. Les femmes supportent très bien cette odeur; il y en a même un certain nombre qui fument. Dans les villes d'eaux, sur les plages à la mode, dans les villégiatures élégantes, il est de bon ton, pour les femmes qui sont dans le mouvement, de porter avec elles un étui à cigarettes à leur chiffre et une boîte d'allumettes minuscules. On flirte tout en fumant, et les plus douces paroles s'échangent entre deux bouffées de tabac. Cela n'a rien de désagréable, et en Espagne il y a bien longtemps qu'il en est ainsi.

La tolérance des femmes du monde tient tout d'abord à ce qu'elles ne veulent pas se priver de la société des hommes, qui aiment mieux désertier les salons que de s'imposer une contrainte gênante et des soins ennuyeux; mais, si le tabac a cessé d'être mis en quarantaine, il faut l'attribuer surtout à ce que la cigarette a remplacé la pipe, qu'on abandonne de plus en plus. Dans cinquante ans, on n'en trouvera plus que dans les collections. Il y en a déjà de très curieuses. On cite notamment celle du capitaine Crabbe, de Bruxelles, qui a réuni 5,000 spécimens de pipes en terre, en bois, en métal, en verre, de toutes les formes et de tous les pays. Le prince de Galles en possède également une qu'on dit fort remarquable, et pourtant il ne fume que la cigarette.

Ce changement dans les habitudes a notablement augmenté les recettes de la régie. La cigarette gaspille beaucoup de tabac. On n'en fume jamais plus des deux tiers et le reste est perdu. Son adoption constitue un véritable progrès. Elle a moins d'inconvéniens que l'autre façon de fumer, pour les relations sociales comme pour l'hygiène. Elle est plus propre, plus élégante; elle ne communique pas aux habits et aux appartemens cette odeur âcre, pénétrante et tenace que leur donne la pipe. Son action sur l'économie est moins énergique. Elle détermine pourtant certains troubles qui lui sont particuliers et dont je parlerai, lorsque j'aurai fait connaître les propriétés toxiques du tabac.

## II.

Les feuilles du tabac renferment des principes communs à toutes les substances végétales, comme l'amidon, la cellulose, le sucre, des acides organiques et des sels, des principes solubles dans l'éther, des matières azotées et enfin un alcaloïde particulier auquel la plante doit ses propriétés et qui porte le nom de *nicotine*.

Cet alcaloïde, découvert par Posselt et Remann, a été isolé par Vauquelin en 1809. C'est un liquide oléagineux, transparent, incolore, qui brunit et s'épaissit à l'air, en absorbant de l'oxygène. Son odeur âcre et vireuse rappelle celle du tabac; sa saveur est brûlante et sa vapeur tellement irritante, qu'on respire avec peine dans une pièce où on en a laissé tomber une goutte. La nicotine est très hygrométrique, très soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther. Elle se combine directement avec les acides, en développant de la chaleur. On la trouve à l'état de malate dans les feuilles des diverses sortes de tabac.

Toutes les espèces n'en renferment pas la même quantité. Le tabac noir et onctueux des Antilles, que sa saveur prononcée, sa combustibilité et sa belle cendre blanche font rechercher par les fumeurs émérites, en contient beaucoup plus que le tabac blond et parfumé du Levant. Celui qu'on récolte en France, quand il est arrivé à maturité, en contient de 3,22 à 7,96 pour 100, suivant les provenances. Dans certains départemens du Midi, le Lot, par exemple, on récolte parfois des tabacs qui en fournissent jusqu'à 10 pour 100; mais c'est une proportion tout à fait exceptionnelle. La quantité de nicotine augmente à mesure que la plante se développe, et varie suivant l'épaisseur des feuilles. Les plus minces sont celles qui en contiennent le moins.

La fermentation qu'on fait subir au tabac dans les manufactures volatilise, comme nous l'avons vu, une partie de la nicotine et lui substitue de l'ammoniaque. Il en résulte que, lorsqu'il est livré à la consommation, il renferme moins de nicotine que n'en contenaient les feuilles sèches, avant toute préparation. La combustion en détruit environ les trois quarts. D'après les analyses de M. Pabst, la fumée de 5 grammes de tabac donne environ 3 milligrammes de nicotine; mais elle contient en outre une foule d'autres principes dont il est inutile de donner ici l'énumération par trop chimique.

La nicotine est le principe actif du tabac, comme l'atropine est celui de la belladone, la morphine celui de l'opium; toutefois, parmi les substances qui lui sont unies, il en est aussi de toxiques. Les

moins volatiles se condensent pendant la combustion et produisent un liquide empyreumatique brunâtre, une sorte de *goudron de tabac*, dont une partie suinte à travers les pipes poreuses et dont la totalité est retenue par l'eau des narghilés.

Parmi les principes volatils qui passent dans la fumée, en même temps que la nicotine, il faut citer l'acide cyanhydrique et surtout l'oxyde de carbone qui se dégage pendant cette combustion lente. Le docteur Gréhant a constaté qu'on en absorbait une quantité notable, lorsqu'on fumait avec activité, en avalant la fumée, et que le gaz passait dans le torrent circulatoire. Ces faits ont une certaine importance, au point de vue des conséquences pratiques. Ils font comprendre les accidens qu'on éprouve souvent après avoir passé de longues heures, dans un milieu saturé de tabac, même alors qu'on ne fumait pas, et les phénomènes d'intoxication qui sont produits parfois par l'ingestion de viandes ayant séjourné longtemps dans une atmosphère semblable.

Le tabac est un poison, comme la plupart des solanées, comme une foule de plantes que la médecine utilise tous les jours. Ses propriétés ont été étudiées de nos jours, avec toute la rigueur que permet la méthode expérimentale, contrôlée par l'observation clinique. Il m'est impossible de reproduire ici, même en la résumant, cette intéressante étude; mais je vais m'efforcer d'en exposer clairement les principaux résultats.

La décoction de tabac fait périr les animaux en un temps d'autant plus court que la dose administrée est plus forte. Les phénomènes qui précèdent la mort se rapprochent de ceux que produisent les autres alcaloïdes toxiques; ils sont identiques à ceux qui se manifestent chez l'homme dans les mêmes conditions et que les médecins n'ont que trop souvent l'occasion d'observer. Tantôt ce sont des forçats ou des matelots qui ont avalé leur chique; tantôt ce sont des fumeurs qui ont fait le pari stupide de boire un ou deux petits verres du jus empyreumatique qui découle des vieilles pipes, de ce goudron de tabac, dont nous venons de parler. Souvent aussi ce sont des erreurs: du tabac en poudre pris pour du café, des feuilles de tabac mêlées par mégarde à des feuilles d'orange. Les empoisonnements dus à la malveillance sont beaucoup plus rares; cependant, le poète Santeuil est mort, au dire de Mérat, dans des souffrances atroces, pour avoir bu un verre de vin dans lequel on avait mis du tabac d'Espagne.

Il est rare pourtant que le tabac cause un empoisonnement mortel quand on le prend par la bouche, parce qu'il est presque toujours rejeté par les vomissemens, avant d'avoir pu produire tous ses effets. Il n'en est pas de même lorsqu'il est administré par la voie intestinale. Le plus souvent alors l'intoxication est le

résultat d'une erreur médicale : on donne encore quelquefois la décoction de tabac, en lavement, dans les cas d'asphyxie par submersion, de hernie étranglée, et, si l'on exagère la dose, la mort peut en être le résultat. Orfila cite quatre cas dans lesquels elle a été causée de cette façon, par des doses variant de 8 à 64 grammes. Le sujet qui a succombé le plus rapidement est mort au bout de quinze minutes, celui qui a résisté le plus longtemps, au bout de deux heures. Huit grammes de tabac ne constituent pas une dose toxique ; mais, dans le fait cité par Orfila, il s'agissait d'un jeune enfant. Il en faut de 15 à 30 grammes pour faire périr un adulte.

Le tabac peut également produire des accidens d'empoisonnement par la voie pulmonaire. On cite des cas de mort chez des gens qui s'étaient endormis dans une pièce remplie de feuilles de tabac en fermentation ; d'autres, les dignes émules des parieurs dont je parlais plus haut, ont succombé pour avoir fait la gageure de fumer, sans interruption, un nombre invraisemblable de pipes, et pour l'avoir tenue.

La peau peut elle-même servir de voie d'introduction au principe toxique. Les accidens de ce genre n'étaient pas rares, lorsqu'on traitait les maladies cutanées avec des pommades ou des linimens dont le tabac faisait la base. Murray rapporte l'observation de trois enfans qui furent pris de vomissemens, de vertiges, et moururent en vingt-quatre heures, dans les convulsions, pour avoir eu la tête frottée avec un onguent au tabac. Dans les nombreuses enquêtes provoquées par les méfaits de cette substance, on trouve l'histoire de contrebandiers qui ont failli mourir après s'être appliqué, sur toute la surface du corps et sur la peau nue, des feuilles de tabac qu'ils voulaient faire passer en fraude. Ferdinand Martin a communiqué à la Société de chirurgie l'observation d'une dame atteinte de lombago et qui avait eu l'idée d'appliquer sur la région douloureuse des flanelles trempées dans une décoction de 30 grammes de tabac à fumer. Ses douleurs furent promptement calmées ; mais elle éprouva, tôt après, tous les phénomènes de l'intoxication nicotinique, et ne se rétablit qu'au bout de trois jours.

Les empoisonnemens par le tabac résultent presque toujours, comme on le voit, d'accidens ou de méprises. Le crime n'y a jamais recours, sans doute parce que ses propriétés toxiques sont trop infidèles. Les assassins préfèrent la nicotine. Elle n'a pas encore un casier judiciaire bien chargé ; mais on se souvient de l'émotion causée par l'affaire Bocarmé, ce Belge qui tua son beau-frère en lui ingurgitant de la nicotine. Les effets de cet alcaloïde sont beaucoup plus prompts et plus terribles que ceux du tabac. Par quelque voie qu'on l'administre dans les expériences, l'animal est foudroyé. Deux gouttes suffisent pour tuer un chien de forte

taille ; huit gouttes font périr un cheval en quatre minutes et dans un état effrayant. Il est pris d'un accès de fureur ; il se cabre, se débat, puis il tombe et meurt dans les convulsions. Lors du procès Bocarmé, Stras, qui fut chargé de l'expertise médico-légale, déposa, sur la langue d'un petit oiseau, une goutte du liquide trouvé dans l'estomac de la victime et le vit mourir au bout de 2'45". La même dose tua un pigeon en une minute. « Cet alcaloïde, dit Claude Bernard, est un des poisons les plus violens que l'on connaisse, quelques gouttes tombant sur la cornée d'un animal le tuent presque instantanément. La nicotine, par l'apparence symptomatique de ses effets et par son activité, se rapproche beaucoup de l'acide prussique (1). »

L'action de ce principe est si subtile, qu'il est impossible de l'analyser, à moins de l'administrer à doses minimes et en solutions très étendues. On observe alors un phénomène des plus intéressans et qui explique la facilité avec laquelle on s'habitue à l'usage du tabac. C'est la tolérance rapide qui s'établit sous l'influence de doses graduellement croissantes. Elle a été constatée par Traube d'une manière positive. Avec un vingt-quatrième de goutte de nicotine, en injection sous-cutanée, il obtenait, le premier jour, des effets très marqués. Le lendemain, chez le même animal, il en fallait une goutte entière pour arriver au même résultat, et au bout de quatre jours cinq gouttes étaient nécessaires. On observe une tolérance analogue chez l'homme pour les injections hypodermiques de morphine, tandis qu'on ne s'habitue ni à la digitaline ni à la strychnine.

Quand on administre la nicotine à dose assez faible pour pouvoir en analyser les effets, on constate les mêmes phénomènes, à très peu de chose près, qu'avec la plante tout entière. Dans les empoisonnemens dont j'ai parlé plus haut, il survient au début une angoisse et une agitation extrêmes avec sensation de chaleur brûlante au creux de l'estomac. La respiration s'accélère pendant que le pouls se ralentit, puis viennent les vomissemens et les selles, les vertiges et les défaillances. La face pâlit, la peau se couvre d'une sueur froide, les idées se troublent, et le malade tombe dans une stupeur profonde, interrompue par des cris, par un tremblement général ou des convulsions. Cette agitation fait place à la paralysie, à l'insensibilité ; la respiration s'embarrasse, le pouls devient filiforme et le malade meurt dans une syncope.

Lorsque le sujet résiste (et c'est le cas le plus fréquent), les symptômes que je viens de retracer s'arrêtent dans leur évolution ;

(1) Cl. Bernard, *Leçons sur les effets des substances toxiques et médicamenteuses*. Paris, 1857, p. 397.

le malade sort de son état comateux avec une violente migraine, une grande faiblesse, et un embarras gastrique qui met quelque temps à se dissiper.

L'exposé qui précède paraîtra peut-être trop technique ; mais il était indispensable. Pour se rendre compte des effets que produit l'usage habituel du tabac, il faut connaître d'abord ceux qu'il détermine lorsqu'il est administré à dose toxique et en une fois. On apprécie beaucoup mieux les phénomènes à la faveur du grossissement expérimental, de même qu'on observe mieux les petits objets en les regardant à la loupe. L'expérimentation sur les animaux et les cas d'empoisonnement chez l'homme ont de plus l'avantage d'isoler nettement les accidens physiques des perturbations morales et intellectuelles qui ne peuvent pas se produire dans le premier cas et qui n'ont pas le temps de se manifester dans le second. On peut ainsi étudier séparément ces deux ordres de phénomènes, et c'est ce que je vais faire.

### III.

Les effets produits par l'usage habituel du tabac diffèrent suivant la façon dont on le consomme. On ne les a guère observés que chez les fumeurs, parce que ce sont eux qui appellent l'attention en raison de leur nombre. Et puis leur habitude est ostensible, leur fumée se répand partout, elle incommode les autres, tandis que le priseur, plus discret, peut dissimuler sa tabatière et ne gêne, par son odeur, que les personnes qui s'en approchent de trop près. Quant aux chiqueurs, ils appartiennent à l'histoire.

J'en ai beaucoup connu dans ma jeunesse. C'était encore une habitude assez répandue dans la marine, et les occasions ne m'ont pas manqué d'étudier, comme médecin, les effets de cet horrible collutoire sur les dents et la bouche de ceux qui en faisaient usage ; mais je n'ai nulle envie de faire part aux autres de mes observations à cet endroit ; elles seraient sans charme comme sans intérêt.

Les priseurs qui débutent ont, comme les fumeurs, besoin d'un certain apprentissage. Ils commencent par éternuer à se briser les sinus frontaux ; puis la muqueuse des fosses nasales s'appriivoise ; elle se blase et se trouve même agréablement chatouillée par le piquant ammoniacal et le parfum nicotinique de cette poudre vireuse. A la longue, elle s'épaissit, et, chez les priseurs intempérans, elle ne perçoit plus que faiblement les odeurs. Elle devient même parfois le siège d'une inflammation chronique qui se propage à l'arrière-gorge et détermine une petite toux sèche et caractéristique. On parle même de priseurs qui ont vu survenir des dartres, des ulcérations, des polypes, d'autres sont devenus sourds ;

mais ce sont là des cas tellement rares et d'une étiologie si contestable qu'ils ne peuvent pas entrer sérieusement en ligne de compte.

Les seuls phénomènes nicotiniques qu'on observe d'une manière fréquente chez les priseurs, c'est le tremblement des mains, ce tremblement rythmique, qui ne ressemble ni à celui des vieillards, ni à celui des alcooliques et qui se rencontre également chez la plupart des grands fumeurs. Le docteur Amédée Latour, qui a conquis dans la littérature médicale un renom des plus honorables, prisait d'une manière immodérée. Il avait contracté cette habitude pour se débarrasser d'une névralgie faciale et il était atteint d'un tremblement si prononcé qu'il avait de la peine à écrire. A différentes reprises, il avait essayé de se guérir de cette infirmité très gênante pour un publiciste, en renonçant à la tabatière ; mais alors la névralgie reparaissait avec son intensité première et c'était encore pis, et puis Latour était un dilettante de la prise. Il la savourait avec une volupté savante ; elle lui inspirait, disait-il, ses pensées les plus délicates, ses aperçus les plus ingénieux. C'eût été une véritable ingratitude que de divorcer avec cette compagne de ses veilles, et notre confrère a continué à priser jusqu'à la fin de sa longue carrière.

On n'observe pas d'autre accident nicotinique chez les priseurs. Le docteur Beau a fait connaître toutefois un cas d'angine de poitrine bien caractérisé chez un sujet qui faisait abus du tabac en poudre. Un fait unique est sans importance quand il s'agit d'une habitude aussi répandue ; il est inutile, d'ailleurs, de poursuivre un ennemi qui bat en retraite. La prise est condamnée. La mode en a fait justice et ses arrêts sont sans appel. Il n'en est pas de même de ceux de l'hygiène.

Il ne reste donc plus au tabac d'autres prosélytes sérieux que les fumeurs, mais ceux-là ne paraissent pas disposés à se rendre. Jusqu'ici les attaques dont ils sont l'objet ne semblent pas les émouvoir et cela tient en partie à l'exagération même dont elles sont empreintes. Les adversaires du tabac lui ont fait jusqu'ici la partie belle, et c'est véritablement rendre service à la cause qu'ils soutiennent que de déblayer le terrain de tous les argumens de mauvais aloi qu'ils y ont entassés avec les meilleures intentions du monde.

Ces philanthropes appartiennent à la classe des hygiénistes intransigeans pour lesquels l'art de se bien porter est une religion dont ils sont les grands-prêtres, et qui ont élevé le culte de la santé à des hauteurs telles que le commun des mortels aime encore mieux courir la chance d'être malade que de se soumettre à des règles aussi rigoureuses. Ces jansénistes de l'hygiène la feraient prendre en horreur.

La petite église qui s'est donné la mission de courir sus au

tabac est composée de gens d'une bonne foi incontestable. Nous ne sommes plus au temps où les docteurs en Sorbonne, qui argumentaient contre le tabac, puisaient de temps en temps leurs inspirations dans leur tabatière; les nicotinophobes d'aujourd'hui sont convaincus de l'importance de leur apostolat. Ils assimilent le tabac à l'alcool au point de vue de ses effets nuisibles et le poursuivent par les mêmes moyens.

S'inspirant de l'idée généreuse qui a fait naître, au commencement de ce siècle, les sociétés de tempérance, M. Decroix a fondé, en 1868, la première *Association française contre l'abus du tabac*. Quatre ans après, cette société étendit son action à l'alcoolisme. Ce ne fut plus alors qu'une société de tempérance comme les autres, et M. Decroix, prévoyant qu'elle perdrait fatalement de vue son but primitif, en institua une seconde sous le nom de *Société contre l'abus du tabac*. L'autorisation lui fut accordée le 5 février 1877. Depuis lors, elle a pris de l'extension et compte aujourd'hui plus de 1,000 membres. Elle a ses revenus, son fonds de réserve, son journal qui paraît tous les mois; elle décerne chaque année, à la suite d'un concours, des prix qui sont disputés par de nombreux compétiteurs.

En 1881, la Société contre l'abus du tabac, forte de son succès, adressa au ministère de l'intérieur une demande à l'effet d'être reconnue comme établissement d'utilité publique. Avant de se prononcer, le ministre consulta l'Académie de médecine, et celle-ci, après avoir entendu le rapport très remarquable que M. Lagneau lui lut à la séance du 24 mai 1881, au nom de la commission, répondit au ministre : « 1° qu'il y avait un intérêt d'hygiène publique à faire connaître l'action nuisible que peut avoir le tabac employé d'une manière excessive; 2° que cette action nuisible était démontrée par un ensemble de faits et d'inductions dès à présent acquis à la science. »

Cette sentence, un peu évasive, laissait de côté la question d'utilité publique, et il ne fut pas donné suite à la demande de la Société. Celle-ci n'en poursuivit pas son œuvre avec moins d'énergie dans ses réunions et dans son journal. Cette campagne continue. Tous les faits nouveaux qu'on peut recueillir à la charge du tabac sont apportés à cette tribune, et personne n'est là pour plaider les circonstances atténuantes. Parfois aussi la question est soulevée à la Société de médecine publique; mais il s'y trouve des contradicteurs, et les discussions sont parfois animées.

Les accusations dirigées contre les fumeurs sont, comme je l'ai dit, de deux ordres. On leur reproche de ruiner leur santé et d'abrutir leur intelligence. Le premier grief est fondé dans une certaine mesure. Il est certain qu'une pareille habitude n'a rien

d'hygiénique. Tout le monde connaît les accidens qu'on éprouve lorsqu'on fume pour la première fois. Ce sont des nausées bientôt suivies de vomissemens, de mal de tête, de vertiges, un état assez analogue au mal de mer et rappelant, à l'intensité près, les premiers phénomènes de l'empoisonnement aigu par le tabac. Ces troubles se dissipent rapidement, et, lorsqu'on revient à la charge, l'accoutumance s'établit assez vite. Les expériences de Traube en donnent, comme nous l'avons vu, l'explication.

Lorsque l'habitude est acquise, la plupart des fumeurs ne ressentent plus aucun malaise; il en est même qui peuvent se livrer impunément à leur penchant au moment de se mettre à table. Ceux-là sont l'exception. En général, l'action de fumer fait cesser le sentiment de la faim; c'est même un moyen de prendre patience lorsqu'on ne peut pas le satisfaire. Après le repas, au contraire, le désir devient irrésistible. C'est le moment psychologique; et le plaisir qu'on éprouve alors est plus vif qu'à tout autre moment de la journée. Pour certains fumeurs, la pipe ou le cigare sont la condition essentielle d'une bonne digestion; mais il en est d'autres chez lesquels ils déterminent des troubles gastriques.

Les gens nerveux, ceux qui mènent une vie trop sédentaire, les hommes de cabinet, surtout lorsqu'ils ont la mauvaise habitude de fumer avant le repas, perdent peu à peu l'appétit. Une anxiété pénible, un état nauséux le remplacent. Chez d'autres, il survient du pyrosis. Il est des fumeurs qui ne peuvent pas allumer un cigare, à certains momens de la journée, sans éprouver la sensation de fer chaud qui caractérise cette affection. Presque tous les fumeurs à outrance sont dyspeptiques, et cela s'explique par l'abondance de la salivation, la diminution du suc gastrique, et de l'énergie fonctionnelle de l'estomac.

Après les troubles digestifs les accidens les plus communs sont ceux qui s'observent du côté des voies respiratoires et du cœur. La pharyngite granuleuse est très commune chez les gens qui fument avec excès; l'irritation de l'arrière-gorge se transmet souvent au larynx et il en résulte parfois une toux sèche, quinteuse, d'un caractère particulier. D'autres sont atteints le soir d'une oppression passagère, lorsqu'ils ont trop fumé dans la journée. On a même parlé d'une forme spéciale d'asthme causée par l'abus du tabac; mais il faut qu'elle soit bien rare, car je ne l'ai jamais observée, quoique j'aie passé ma vie au milieu des fumeurs.

Les accidens cardiaques sont plus fréquens. Certains médecins prétendent même que le quart des fumeurs présentent des palpitations et des irrégularités du pouls. Je ne sais pas dans quel milieu ces observations ont été recueillies, mais je n'ai jamais rien vu de semblable. J'ai, comme tous les médecins, rencontré des cas

d'angine de poitrine, surtout chez les personnes qui passaient leur vie dans une atmosphère saturée de tabac et chez celles qui ont le tort d'avalier la fumée de leur cigarette, et je n'en ai pas été surpris, parce qu'alors la fumée pénètre jusque dans les petites ramifications des bronches, où elle impressionne directement les filets nerveux les plus déliés des poumons et du cœur, et son action provoque les accès de suffocation qui constituent cette redoutable maladie.

Au début, ces troubles sont passagers. Tantôt, c'est une angoisse d'une seconde, une douleur fulgurante rapide comme l'éclair, mais si caractéristique que le médecin qui la ressent ne s'y trompe pas. Tantôt, c'est un petit accès caractérisé par la faiblesse du pouls qui devient presque insensible, par une sueur froide et l'imminence de la syncope. Le tout ne dure que quelques minutes. Dans d'autres cas, tous les symptômes de l'angine de poitrine se déclarent. Ils sont rarement mortels à la suite des premières attaques; mais lorsque le malade ne renonce pas à son habitude, elles se rapprochent, deviennent plus graves et la mort survient pendant une d'entre elles. J'ai vu succomber ainsi quelques-uns de mes amis qui étaient restés incorrigibles, malgré les avertissemens de la maladie et les miens.

Les enfans et les femmes, plus impressionnables que les hommes, sont aussi plus sujets aux troubles de la circulation et n'ont pas besoin de faire abus du tabac pour les ressentir. Le docteur Decaisne a rapporté, à la Société de médecine publique, des observations qui le prouvent. Sur 88 enfans de neuf à quinze ans adonnés au tabac, 27 lui avaient présenté des palpitations, de l'intermittence du pouls ou de la chloro-anémie. Ils avaient de plus l'intelligence paresseuse et un goût prononcé pour les liqueurs fortes. Ce tableau est un peu chargé. Decaisne était un des adversaires les plus passionnés du tabac, et il faut quelque peu se défier de ses assertions.

Toutefois, il est certain que les accidens nicotiniques se produisent plus facilement chez les enfans que chez les grandes personnes. Ils succombent plus vite aussi dans une atmosphère saturée de fumée de tabac. Les docteurs Liébault et Desloges ont observé chacun un cas de mort, chez des jeunes gens de quinze et de dix-sept ans qui s'étaient endormis dans une petite chambre remplie de fumée de tabac. Ce sont encore là des faits bien exceptionnels. Que dire de ceux que le *Medical-Record* de New-York racontait récemment, de ces trois jeunes gens morts victimes de leur passion et dont l'un s'était pendu, parce que son père lui refusait de l'argent pour acheter du tabac? C'était pousser un peu loin les choses; mais tout est excessif en Amérique, même la crédulité pour les choses invraisemblables.

Le séjour des estaminets, dans lesquels la fumée est quelquefois tellement épaisse qu'on a peine à se voir d'un bout de la salle à l'autre, est particulièrement à redouter pour les personnes sujettes aux palpitations, alors même qu'elles ne fument pas. Le docteur Vallin a cité, à la Société de médecine publique, trois faits bien concluans à cet égard. L'un était relatif à un jeune officier qui avait renoncé au tabac depuis trois mois et qui fut atteint de suffocation simulant l'angine de poitrine, après avoir passé plusieurs nuits dans sa chambre, où ses amis venaient tous les soirs fumer pendant quelques heures. Ce cas rappelle l'épidémie d'angine de poitrine observée par le docteur Gélineau, sur des matelots entassés dans l'entrepont d'un navire de commerce, pendant une tempête qui avait nécessité la fermeture de tous les panneaux et qui y avaient fumé à outrance pour passer le temps. Ceux qui n'avaient pas contribué à enfumer le local furent pris comme les autres et cela devait être, car ils avaient respiré la même atmosphère toxique, et les troubles de la circulation sont particulièrement produits par l'action de la nicotine sur les petites bronches, ainsi que je l'ai dit en parlant des fumeurs de cigarettes.

Si ces derniers sont plus particulièrement exposés aux accidens cardiaques, les fumeurs de pipe, en revanche, ont à redouter l'épithélioma, autrement dit le cancer des lèvres et celui de la langue. Le premier se rencontre surtout chez les gens du peuple qui fument la pipe de terre à très court tuyau, à laquelle ils ont donné un nom qui n'a rien de flatteur pour leur amour-propre. Le cancer des fumeurs se montre d'habitude au point où le tuyau brûlant porte sur la lèvre inférieure. Celui de la langue apparaît sur le côté de l'organe, à l'endroit contre lequel le jet de fumée vient frapper à chaque aspiration. Dans d'autres cas, il débute par le psoriasis buccal, sorte d'épaississement de l'épithélium de la langue qui devient blanc, lisse et comme corné.

Ces deux formes d'une horrible maladie sont, sans contredit, le danger le plus sérieux que puissent courir les fumeurs. C'est la crainte de ces formidables accidens qui en convertit le plus grand nombre. Il ne faut pas toutefois s'en exagérer la fréquence. Les médecins qui voient les cas se multiplier sous leurs yeux sont naturellement disposés à le faire. C'est une erreur d'optique presque inévitable dans notre profession. Il n'y a que la statistique qui puisse permettre d'approcher de la vérité. Celle de la ville de Paris présente toutes les garanties d'exactitude désirables et, depuis trois ans, elle donne le chiffre des décès causés par le cancer de la bouche. Il est en moyenne de 155 par an. Or, d'après les calculs auxquels je me suis livré, le nombre des fumeurs est à Paris de 355,000 environ. En admettant que la moitié d'entre eux fasse

usage de la pipe et que tous les cas de cancer de la bouche puissent leur être attribués, ils ont à se partager chaque année 155 décès de cette espèce. Cela ne fait pas une victime sur 1,000, encore est-il bien entendu que les gens soigneux, qui apportent dans leur habitude la modération et les précautions nécessaires, ont infiniment moins de chances que les autres de finir de cette triste façon.

On a reproché au tabac de contribuer à la dépopulation du pays, en affaiblissant les facultés reproductrices chez l'homme et en amenant des pertes chez la femme. Le premier de ces griefs est fondé sur ce fait très réel que la fumée du tabac, lorsqu'on est encore sous son influence, apaise toutes les ardeurs; mais son action est essentiellement passagère et n'ôte rien aux aptitudes générales des fumeurs. Leurs familles sont aussi nombreuses que celles des autres, et les peuples qui fument le plus sont précisément ceux qui ont le plus d'enfans. L'Allemagne est, après l'Angleterre, la nation européenne dont la natalité est la plus élevée, et c'est une de celles qui consomment le plus de tabac. Les Allemands fument deux fois plus que les Français et ont cinq fois plus d'enfans qu'eux. La question est donc jugée. La dépopulation de la France tient, hélas! à des causes bien autrement graves; mais ce n'est pas le moment de les exposer.

L'action abortive du tabac est plus discutable, mais elle ne peut exercer aucune influence sur le mouvement de la population, car elle n'intéresse qu'une classe très restreinte de femmes, celles qui travaillent dans les manufactures de tabac.

Depuis Ramazzini, ces établissemens ont en hygiène une mauvaise réputation. Il a dépeint leur personnel sous les couleurs les plus sombres, et ceux qui ont écrit après lui ont encore noirci le tableau. Les ouvriers qui travaillent le tabac, dit Patissier, sont maigres, décolorés, jaunes et asthmatiques. Il pouvait en être ainsi en 1701, lorsqu'a paru le traité des maladies des artisans, parce qu'alors les manufactures étaient dans un état déplorable au point de vue de l'hygiène; aujourd'hui elles sont vastes, bien ventilées, et toutes les précautions sont prises pour sauvegarder la santé des ouvriers.

Quoi qu'on fasse cependant, il ne peut pas manquer de se dégager des vapeurs de nicotine dans des ateliers où on soumet des quantités énormes de tabac à la dessiccation, à la fermentation, où on les met en ballots, en tonnes; lorsqu'on nettoie les feuilles et qu'on les mélange, pendant le râpage et la mouture, il se répand au voisinage, des poussières aussi actives que les vapeurs. Les ouvriers qui vivent dans cette atmosphère sont dans le cas des fumeurs et s'y habituent comme eux, après avoir présenté les

mêmes malaises au début. Ceux qui travaillent dans des pièces trop petites et insuffisamment ventilées éprouvent quelquefois des phénomènes plus sérieux; mais, en somme, les ouvriers des manufactures se portent bien.

Les femmes, au sujet desquelles la discussion a surtout été soulevée, dans les sociétés savantes, ont été l'objet de plusieurs enquêtes dirigées par les médecins des manufactures, et les avis ont été partagés à leur égard; toutefois, l'opinion qui a prévalu à la suite de ces débats, c'est que le tabac n'est pas abortif et n'a pas d'influence fâcheuse sur la santé des ouvrières. L'avortement n'est pas plus fréquent chez elles que parmi les femmes des professions analogues; la faiblesse et la mortalité excessive de leurs enfans ne s'expliquent que trop facilement par l'abandon dans lequel elles sont forcées de les laisser, pendant qu'elles sont à l'atelier. Le tabac n'a rien à y voir.

Revenons aux fumeurs endurcis et aux maladies qui les menacent, car je n'ai pas encore fini d'en épuiser le catalogue. Il y a d'abord l'amblyopie nicotinique que Sichel a signalée le premier, et qui a été bien étudiée par les ophtalmologistes modernes. C'est un affaiblissement de la vue tout spécial. Il se distingue des autres par la facilité avec laquelle il disparaît, lorsque le malade renonce au tabac, et la promptitude avec laquelle il se manifeste de nouveau, lorsqu'il recommence.

Cette affection est extrêmement rare. Il en est de même des cas de paralysie qu'on a signalés en Allemagne. Quant au *delirium tremens*, aux convulsions, à l'épilepsie, aux hallucinations, à la démence, à la sénilité précoce, à la lypémanie, qu'on a accusé le tabac de produire, je me contenterai de cette énumération. Elle rappelle la scène du *Malade imaginaire*, dans laquelle le docteur Purgon menace son infortuné client de tous les foudres de la pathologie; mais les fumeurs ne se laissent pas aussi facilement terrifier que le malheureux Argan et savent à quoi s'en tenir. On doit inévitablement rencontrer, dans leurs rangs, toutes les maladies imaginables, parce qu'ils sont extrêmement nombreux, et que le tabac ne préserve d'aucun des maux qui affligent l'humanité. Son abus se concilie même très bien avec celui de l'alcool, et ses détracteurs se plaisent à les confondre tous les deux. Nous retrouverons le même parti-pris dans l'analyse des phénomènes psychologiques, que le moment est venu d'aborder.

#### IV.

De tous les reproches qu'on adresse au tabac, celui d'abrutir l'intelligence est le plus cruel pour les fumeurs, et les preuves

qu'on invoque à l'appui d'une accusation si grave ne sont véritablement pas sérieuses. Celle qu'on met le plus volontiers en avant est empruntée à la statistique qui a prouvé que, dans tous les établissements d'instruction publique, les fumeurs étaient plus mal classés que les autres. Decaisne l'a constaté pour les lycées, MM. Bertillon, G. Doré, Élie Joubert pour les élèves de l'École polytechnique, le docteur Coustan pour ceux de l'École normale, de l'École navale et de celle des ponts et chaussées.

Il faut beaucoup de bonne volonté pour se contenter d'une démonstration semblable. N'est-il pas plus logique de se dire que les élèves qui fument réussissent moins bien que les autres dans leurs études, parce qu'ils sont plus paresseux et qu'ils trouvent, dans le tabac, un auxiliaire pour leur nonchalance et un consolateur pour leur ennui? Contraints à une immobilité hors de toute proportion avec la somme de travail qu'ils sont décidés à fournir, ils fument pour tuer le temps. Il est probable que, si on avait poussé plus loin les recherches, on aurait reconnu que ces élèves-là sont également ceux dont la conduite laisse le plus à désirer et qui sont le plus souvent punis. Il est inutile d'insister plus longtemps sur cet argument de commande.

Lorsqu'il s'agit de l'influence fâcheuse que le tabac peut exercer sur les facultés intellectuelles, il est une réflexion qui se présente à l'esprit de tout le monde et qui a jailli d'elle-même au cours de toutes les discussions; elle consiste dans une comparaison internationale. Il y a, de l'autre côté du Rhin, un peuple dont j'ai déjà cité l'exemple et chez lequel le culte du tabac est élevé à la hauteur d'une institution. On en consomme la moitié plus que chez nous, et pourtant nous sommes forcés de convenir que ces Germains ne sont pas aussi abrutis qu'ils devraient l'être, qu'ils ne font pas mauvaise figure dans le monde scientifique et qu'ils occupent en Europe une situation qui n'est que trop prépondérante.

La Société contre l'abus du tabac répond à ce raisonnement d'une façon bien originale. Si les Allemands, dit-elle, résistent à cette intoxication phénoménale, c'est parce qu'ils n'ont qu'un mauvais tabac, sans arôme et sans goût, falsifié, pauvre en nicotine, une sorte de foin qu'ils fument dans des pipes en porcelaine dont le long tuyau laisse la fumée se refroidir et se dépouiller de ses principes empyreumatiques. Ah! s'ils avaient notre bon tabac de caporal, si franc, si savoureux, si toxique, s'ils avaient nos petites pipes de terre bien imprégnées de jus, bien fétides, ce serait bien autre chose. Leur intelligence n'y résisterait pas, et leur prestige national s'évaporerait avec cette dangereuse fumée. Voilà pourtant à quoi tiennent les destinées des empires! Je passe outre.

Un argument plus spécieux est celui que les détracteurs du tabac tirent de l'affaiblissement de la mémoire que beaucoup d'observateurs prétendent avoir constaté. Il est certain que, s'il portait atteinte à la plus brillante de nos facultés, à celle qui se subordonne toutes les autres, le contre-coup s'en ferait nécessairement sentir dans toute l'étendue de la sphère intellectuelle ; mais le fait ne me semble pas bien démontré. Il est d'une constatation si difficile ! On invoque en sa faveur l'exemple de quelques personnages marquans, tels que l'abbé Moigno, qui ont dû renoncer au tabac pour recouvrer leur mémoire. Quelques médecins m'ont dit avoir fait sur eux la même observation. Ces personnes étaient assurément de bonne foi ; mais elles ont pu se faire illusion sur la cause de leur amnésie. Je n'ai pas la prétention de trancher la question en dernier ressort ; mais si je m'en rapportais à mes propres impressions, je serais disposé à croire que les vieux fumeurs dont les souvenirs ont perdu de leur netteté attribuent volontiers à leur mauvaise habitude un affaiblissement qu'il serait plus juste de mettre sur le compte des années.

Je ne songe pas à faire l'apologie du tabac, et je ne demande pas qu'on élève une statue à Jean Nicot. Fumer est une mauvaise habitude pour tout le monde, surtout pour les femmes et les enfans ; mais c'est précisément parce que le tabac est un grand coupable, qu'il ne faut pas le faire plus noir qu'il n'est. En exagérant ses méfaits, en lui en prêtant d'imaginaires, on s'expose à manquer complètement son but. En effet, les enfans qu'on se propose surtout de préserver, lorsqu'ils voient autour d'eux nombre de fumeurs bien portans et brillans d'intelligence, sont disposés à penser qu'on les trompe, quand on agite devant eux cet épouvantail, et ils en arrivent à ne plus croire aux inconvéniens les plus réels de la mauvaise habitude contre laquelle on veut les prémunir.

Pour en finir avec cette étude, il me reste un dernier point à aborder. C'est le côté philosophique de la question, celui qu'on a le plus discuté et qui a provoqué l'enquête dont je parlais en commençant. Il s'agit de savoir quel est le mobile qui pousse tant de gens à contracter une habitude malséante, dispendieuse et nuisible à la santé. Pour les gens qui ne fument pas, c'est un problème insoluble. Je ne comprendrai jamais, disait naguère encore un professeur d'hygiène, le bonheur qu'on peut trouver à transformer sa bouche en tuyau de cheminée. Dupuytren appelait l'habitude de fumer l'ignoble plaisir de s'empester et d'empester les autres.

Il n'y a rien de surprenant à ce que les gens qui ne font pas

usage du tabac ne comprennent pas l'attrait qu'il inspire ; mais les fumeurs eux-mêmes ne s'en rendent pas un compte bien exact. L'opinion générale est celle-ci : on commence à fumer par imitation, et on continue par habitude. C'est une distraction, un moyen de tromper l'ennui.

« Le garçon de quatorze à quinze ans qui commence à fumer, dit M. Dumas, ne demande pas plus que celui qui commence à boire, une excitation cérébrale à cette habitude nouvelle. Il imite tout bonnement les êtres barbus qu'il voit la pipe ou le cigare à la bouche. C'est pour lui un des signes extérieurs de la virilité à laquelle il aspire. C'est le moyen le plus facile de se faire croire qu'il est déjà un homme et d'essayer de le faire croire publiquement aux autres. »

C'est aussi vrai que spirituellement dit, et il n'est guère de fumeur qui ne retrouve dans ses souvenirs quelques traces de ce sentiment ; mais si le désir d'affirmer sa virilité et de faire comme les autres explique les premiers débuts, malgré tout ce qu'ils ont de pénible, il ne rend pas compte de l'attrait irrésistible qui s'attache à l'habitude une fois contractée et de la promptitude avec laquelle elle s'établit.

Les coutumes, les goûts des populations, les modes elles-mêmes changent et font place à d'autres qui disparaissent à leur tour, après avoir inspiré le même engouement ; l'habitude de fumer, la passion du tabac vont croissant en dépit des obstacles. Il n'y a guère que trois cents ans que les compagnons de Christophe Colomb ont rencontré des Indiens porteurs de tisons bizarres dont ils aspiraient la fumée, et ceux qui ont imité ces sauvages se comptent aujourd'hui par millions. Ils couvrent le monde entier. Les premiers adeptes de ce nouveau culte ont bravé les anathèmes, les persécutions, et certains d'entre eux les supplices. Ceux d'aujourd'hui n'ont pas les mêmes luttes à soutenir, mais il y en a dans le nombre qui supportent bien des misères, qui compromettent même leur santé plutôt que de se convertir, et ceux-là sont pourtant des hommes énergiques et intelligents, quoi qu'on dise.

Il faut donc qu'il y ait dans cette passion autre chose que la satisfaction d'une habitude mécanique. « Il faut, dit encore M. Dumas, que le trouble particulier, que l'ivresse spéciale causée par le tabac aient des séductions bien irrésistibles, pour qu'étant de découverte récente et d'initiation si pénible, il ait si vite ratrapé le vin, vieux comme le monde. »

Le charme de cette intoxication n'est pas facile à expliquer. C'est de l'apaisement, dit M. Faye, c'est un engourdissement devenu nécessaire, dit le docteur Charles Richet, c'est un état de torpeur

qui prête à la rêverie, ajoutent quelques autres ; ce n'est rien de tout cela, réplique le comte Tolstoï, c'est le désir d'étouffer la voix de sa conscience ; et le célèbre romancier, confondant le tabac avec l'alcool et l'opium, les enveloppe dans le même anathème.

Pour expliquer sa manière de voir, il a recours à une théorie qui n'a pas précisément le mérite de la nouveauté et qu'on désigne, en physiologie, sous le nom de *dualité du dynamisme humain*. Que le lecteur me pardonne ce vocable pédant, ce n'est pas moi qui l'ai inventé, ce sont les vitalistes de l'école de Montpellier.

Dans la période de sa vie consciente, dit Léon Tolstoï, l'homme a souvent l'occasion de reconnaître en lui deux êtres absolument distincts : l'un aveugle et sensitif, l'autre éclairé et pensant. Le premier mange, boit, se repose, dort, se reproduit et se meut, comme une machine remontée pour un certain temps. L'autre, l'être pensant, éclairé, uni à l'être sensitif, n'agit pas par lui-même, et ne fait que contrôler et apprécier la conduite du premier, en l'aidant activement, s'il l'approuve, et en restant neutre, dans le cas contraire. Cet être spirituel, mais impuissant, joue dans la psychologie humaine le rôle de la boussole du navire, dont l'autre est le timonier. Ce dernier peut suivre les indications de l'aiguille aimantée ; il peut également n'en tenir aucun compte ; il est même libre, lorsque ces avertissemens l'ennuient, d'affoler sa boussole. C'est à ce dernier parti qu'ont recours les gens faibles et timorés ; ils étouffent leur conscience et, pour le faire, ils ont recours à l'alcool ou au tabac.

« Supposons par exemple, dit l'auteur, que la vie d'un homme ne soit pas d'accord avec sa conscience, et que cet homme n'ait pas assez de force pour rétablir l'harmonie. D'autre part, les distractions qui devraient empêcher son attention de se fixer sur ce désaccord sont ou insuffisantes par elles-mêmes, ou bien le sont devenues pour lui. Cet homme, alors, qui veut persévérer dans la mauvaise voie, malgré les avertissemens de sa conscience, se décide à empoisonner, à paralyser, complètement et pour un certain temps, l'organe par l'intermédiaire duquel se manifeste la conscience. »

« L'explication de cette habitude, aujourd'hui répandue dans l'univers entier, de fumer et de s'alcooliser, ne nous est fournie ni par un penchant naturel, ni par le plaisir et la distraction que cela donne, mais par la nécessité de se dissimuler à soi-même les manifestations de sa conscience. Telle est donc la véritable cause de l'usage si répandu des excitans qui empoisonnent le cerveau et particulièrement du tabac, qui est le narcotique le plus répandu et le plus pernicieux. »

Ainsi, c'est bien entendu, le tabac est plus dangereux que l'alcool, que l'opium et que tous les autres narcotiques. Il possède, par conséquent, au plus haut degré le don d'endormir la conscience. Les fumeurs sont des gens qui ont un méfait à se reprocher ou qui s'apprêtent à le commettre.

Ce bon bourgeois qui fume tranquillement sa pipe, étendu dans son fauteuil, en lisant son journal, est un malfaiteur qui rumine quelque horrible forfait. Le matelot qui fume pendant son quart songe probablement à jeter son capitaine à la mer. Les braves gens qu'on voit, dans les estaminets, fumer en jouant aux cartes, avec cet air bon enfant que donne le plaisir d'une habitude satisfaite, ce sont des hommes pervers, et que suis-je moi-même, qui ai bien fumé dans ma vie au moins cent mille pipes ou cigares? Faut-il que j'aie eu besoin d'endormir ma conscience! Que de forfaits j'ai dû méditer, pendant ces innombrables heures où j'avais volontairement affolé ma boussole! Ce qui m'étonne, c'est de n'en avoir perpétré aucun. Je ne me doutais pas du danger; j'avais même la bonhomie de croire que le tabac avait pour effet de rasséréner l'esprit et de faire cesser les dangereuses suggestions de la haine et de la colère.

La thèse du comte Tolstoï n'est véritablement pas soutenable, mais il est dans son argumentation un point particulièrement dangereux; c'est l'assimilation qu'il établit entre les effets du tabac et ceux de l'alcool. Pas un des personnages que le traducteur de son travail a consultés n'a protesté contre cette confusion, et cependant elle est fautive et perfide. Le paradoxe du romancier russe peut, dans une certaine mesure, s'appliquer à l'ivresse. On s'enivre parfois pour oublier, pour s'étourdir. C'est même un détestable moyen. Les lâches, et les scélérats le sont tous, boivent souvent pour se donner du cœur, les meurtriers surtout, tandis qu'il n'y a pas d'exemple, comme le fait observer M. Aurélien Scholl, d'un crime commis la pipe ou le cigare à la bouche.

L'auteur dont je discute les idées en cite un cependant. C'était un cuisinier qui, après avoir coupé la gorge de sa victime et l'avoir vue tomber à la renverse, en perdant des flots de sang, n'avait eu le courage de l'achever qu'après avoir été s'asseoir et fumer une cigarette dans le salon voisin. Étrange scélérat! étonnante cigarette!

L'auteur lui-même confesse que, pendant longtemps, il a endormi sa conscience à l'aide du tabac. Elle n'avait pas, il est vrai, de grands reproches à lui faire. Tantôt elle le gourmandait pour sa paresse, tantôt elle lui reprochait une omission, un manque d'exactitude, un petit accès d'emportement dans lequel il n'avait

pas mesuré le ton de ses paroles. Pour étouffer ses remords, il allumait une cigarette, et tout était oublié. Si le tabac n'avait jamais commis de pires méfaits, personne, je crois, ne songerait à lui chercher querelle.

Je reviens à l'assimilation qu'on s'acharne à établir entre le tabac et les autres modes d'intoxication volontaire. Ces derniers ont tous un caractère commun, celui d'égarer la raison et le sens moral. Le hachich détermine des hallucinations, du délire, plonge les gens dans un état voisin de la folie, l'opium endort et procure à certaines personnes des rêves agréables; mais l'accoutumance s'établit rapidement, il faut augmenter les doses, et alors toutes les fonctions s'alanguissent, et le *teriaki*, le fumeur d'opium, tombe dans un marasme profond, dans un abrutissement parfois interrompu par des accès de fureur homicide, dont on a tous les jours des exemples dans les rues de Canton et de Pékin.

Les morphinomanes ne subissent pas la même perversion de l'intelligence, mais ils deviennent menteurs, dissimulés, indifférens à tout ce qui est étranger à leur passion, même aux sentimens de la famille, même à l'honneur. Leur santé s'altère plus promptement encore que celle du fumeur d'opium, et leur existence ne se prolonge pas davantage.

L'alcool est encore plus redoutable. Je l'ai étudié sous toutes ses faces dans un autre travail (1), et je n'y reviendrai pas aujourd'hui. Il me suffira de rappeler que ce vice ignoble et dégradant atteint les nations dans leurs forces vives, les familles dans leur honneur, leur fortune et leur postérité, qu'il peuple les hôpitaux, les asiles d'aliénés et les prisons, et qu'il coûte chaque année plus d'un milliard et demi à la France.

Le tabac n'a pas de pareils méfaits à se reprocher. Il n'a jamais égaré la raison, anéanti la volonté, ni perverti la sensibilité de personne. Le fumeur le plus endurci jouit toujours et à tous les instans de la lucidité la plus parfaite. Au moment même où il est sous l'influence de la nicotine, il cause, il raisonne, étudie et travaille avec une liberté d'esprit qui prouve que son intelligence n'a reçu aucune atteinte. On dirait plutôt que le tabac la dégage des impressions physiques et que, suivant l'expression du docteur Richet, il n'émousse la sensibilité des organes que pour laisser plus de liberté à l'évolution des fonctions psychiques.

Il existe encore entre le tabac et les autres poisons volontaires une différence caractéristique; c'est qu'on peut s'en déshabituer, tandis que l'alcoolisme et la morphinomanie sont à peu près incu-

(1) *L'Alcool : son rôle dans les sociétés modernes.* (Voir la *Revue* du 15 avril 1886.)

rables. A la fin de ma longue carrière, c'est à peine si je me souviens d'avoir constaté deux ou trois guérisons d'alcooliques, et je n'affirmerais pas qu'elles eussent été bien solides si les sujets s'étaient trouvés aux prises avec de nouvelles tentations. Quant aux morphinomanes, ils sont absolument incurables, tant qu'ils ne sont pas internés, et la façon dont on les traite dans les hôpitaux qui leur sont consacrés en Allemagne et en Amérique prouve assez combien est terrible une passion qui réclame l'emploi de pareils remèdes.

Les fumeurs au contraire se corrigent, quand ils le veulent bien. Il leur faut pour cela une volonté ferme; mais on rencontre tous les jours sur sa route des gens qui ont eu ce courage, et depuis que les accidens causés par le tabac sont mieux connus, on voit un assez grand nombre d'hommes y renoncer d'eux-mêmes en avançant en âge. L'habitude se perd alors d'une façon si complète qu'au bout de quelques années, on peut se trouver dans un cercle de fumeurs, sans éprouver le désir de les imiter, et si la velléité vous vient alors d'allumer un cigare, vous n'y trouvez plus le plaisir des anciens jours. C'est une faculté éteinte, une source de plaisir tarie, et il faut en faire son deuil, comme de tant d'autres.

Je pourrais m'en tenir là; mais je ne veux pas finir cet article, sans hasarder à mon tour une explication. Elle ne vaut probablement pas mieux que les autres; aussi je ne cherche à l'imposer à personne.

De tout temps les hommes ont recherché avec avidité les substances qui agissent sur leur système nerveux d'une façon ou d'une autre. C'est une tendance générale et qui est exclusivement propre à l'espèce humaine. Échapper à la vie réelle, au terre-à-terre des occupations de chaque jour, vivre dans le rêve, dans un monde idéal que l'imagination peuple à son gré, qu'elle embellit de ses prestiges, tout cela a, pour certains esprits, d'irrésistibles séductions. C'est pour obéir à cette attraction dangereuse qu'ils recherchent inconsciemment les rêves de l'opium et du hachich, les enivremens de l'éther et du chloral ou l'ivresse grossière de l'alcool (1). Les faibles s'abandonnent sans résistance à leur penchant et tombent dans les excès dégradans que je viens de passer en revue;

(1) La dernière forme que cette passion ait revêtue est, dit-on, l'ivresse produite par le naphte. Les femmes employées dans les manufactures de caoutchouc, qui sont très nombreuses à Boston, s'enivrent à l'envi en respirant les vapeurs qui s'échappent des grandes cuves où l'on purifie ce produit à l'aide du naphte. Ces vapeurs procurent, à ce qu'il paraît, des rêves plus agréables et des sensations plus énervantes encore que le hachich lui-même. On accuse les émigrantes allemandes d'avoir révélé ces propriétés aux ouvrières américaines.

mais le tabac ne présente ni de pareilles séductions, ni de semblables dangers. Son action sur le système nerveux est faible et toute spéciale. Il n'endort pas, mais il calme et émousse la sensibilité des organes; il cause une torpeur agréable pendant laquelle la pensée conserve toute sa lucidité, la faculté du travail toute sa puissance. C'est là le genre d'attrait qu'il exerce et qui le fait rechercher par un grand nombre de penseurs et de gens studieux. Pour ceux-là, le tabac est l'auxiliaire du labeur intellectuel. Lorsque la fatigue commence, que le besoin d'un instant de repos se fait sentir; quand la pensée ne se présente plus avec sa netteté ordinaire ou que l'esprit hésite sur la forme à lui donner, le savant, l'écrivain, le chercheur s'arrête, il allume sa pipe et bientôt, à la faveur de ce doux narcotisme, l'idée apparaît claire et limpide à travers le petit nuage bleuâtre dans lequel le fumeur s'est enveloppé.

Je ne voudrais pas faire du lyrisme à propos d'une mauvaise habitude pour laquelle je me borne à plaider les circonstances atténuantes; mais j'en appelle à tous ceux qui ont connu les longues nuits passées devant la table de travail, pour l'élaboration de quelque œuvre bien aride, et je leur demande s'ils n'ont pas trouvé, dans le tabac, un secours et un soutien. Le comte Tolstoï ne le conteste pas, mais il a une façon à lui d'expliquer ce phénomène :

« Lorsqu'en écrivant un roman ou une nouvelle, j'étais, dit-il, mécontent de ce que j'avais écrit et avais conscience que je devais cesser le travail commencé; mais que, d'un autre côté, j'avais le désir de le terminer quand même, je prenais une cigarette et je fumais.

« Discutant quelque question, avais-je conscience que mon contradicteur et moi l'envisagions sous un autre point de vue et que nous ne pouvions, par conséquent, jamais nous comprendre, alors, si j'avais le désir de continuer la discussion malgré tout, j'allumais une cigarette et je continuais à parler. »

Ainsi, c'est toujours pour commettre une méchante action, pour faire de mauvaise besogne ou pour persévérer dans quelque argutie que l'éminent romancier faisait appel au tabac. J'ai toujours éprouvé le contraire. Cette différence tient peut-être à ce que Léon Tolstoï fumait la cigarette et moi la pipe.

La cigarette, qui se consume en quelques minutes, dont la fumée est si faible qu'il faut la respirer pour en jouir, ne produit d'effet un peu marqué qu'à la condition d'en fumer coup sur coup un grand nombre. Il faut avoir une conscience bien somnolente pour qu'elle se laisse endormir par quelques bouffées sans saveur, lorsqu'on n'en consomme qu'une seule. La cigarette est la compagne

des œuvres rapides et des pensées légères. On la fume, en promenant, en esquissant une caricature, en faisant un bon mot, en improvisant un couplet de facture. La pipe est plus sérieuse. Elle dure longtemps; la fumée est plus abondante, plus riche en nicotine, c'est l'amie des méditations solitaires, des œuvres de longue haleine poursuivies dans le silence de la nuit et du cabinet de travail. Elle est la compagne des mauvais jours; elle aide à supporter le chagrin et l'inquiétude. C'est la pipe que les Allemands fument dans leurs brasseries, silencieux et recueillis, en buvant des bocks sans nombre, et je ne serais pas éloigné de croire qu'elle contribue, avec la brume de leur triste climat, à donner à leur littérature le caractère nébuleux qui la distingue.

Je me serais bien mal expliqué, si j'avais laissé croire que je considère le tabac comme une condition nécessaire du travail intellectuel. Elle ne le devient que pour ceux qui ont contracté l'habitude d'en faire usage, et ils peuvent divorcer avec elle sans rien perdre de leurs aptitudes. Quant aux autres, il est bien évident que cela ne les concerne pas.

Je n'ai pas non plus la pensée de généraliser les observations qui précèdent. Je sais bien que les fumeurs d'estaminet, que les paysans qui s'en vont par les chemins en aspirant avec effort les bouffées économiques de leurs petites pipes noires, je sais que les soldats en marche, que les matelots à bord, que les ouvriers dans l'atelier ne cherchent pas, en allumant leurs pipes, à favoriser l'essor de leurs pensées, mais j'affirme que le tabac ne les a jamais poussés à mal faire. Ils fument parce que cela leur fait plaisir, sans en demander davantage, et je dirai, avec M. Émile Zola, « pourquoi ne pas laisser cette habitude à ceux qui n'en souffrent pas? »

En résumé, le tabac est absolument inoffensif au point de vue intellectuel; mais il peut avoir sur la santé une influence fâcheuse et même causer des maladies graves. C'en est assez pour qu'on n'en conseille l'usage à personne et pour qu'on s'efforce d'en détourner les femmes et les enfans. En s'attachant à ce dernier côté de leur programme, en s'affiliant les instituteurs de tous les degrés, pour agir, par leur intermédiaire, sur la population des écoles, la Société contre l'abus du tabac a rendu des services réels; mais elle va à l'encontre de son but, par des exagérations qui ne peuvent que le compromettre.

En ce qui concerne les fumeurs adultes, tant qu'ils n'en éprouvent aucun inconvénient, il est inutile de chercher à les convertir, ce serait, du reste, peine perdue. Lorsqu'ils commencent à ressentir quelques troubles et qu'ils arrivent à l'âge où ces troubles peuvent avoir de la gravité, il faut leur faire connaître les dangers aux-

quels ils s'exposent sans les atténuer, mais sans noircir le tableau. S'il s'agit d'accidens graves par leur nature même, comme les menaces d'angine de poitrine, comme les altérations de la langue et des lèvres, il faut être absolument affirmatif et prescrire l'abandon immédiat et complet de la cigarette ou de la pipe, car l'expérience a prouvé qu'on ne réussissait jamais à obtenir la cessation graduelle.

Les gens qui n'ont pas de raison suffisante pour s'imposer ce sacrifice font bien, toutefois, de prendre quelques précautions, d'éviter les lieux où beaucoup de fumeurs sont réunis, d'aérer souvent la pièce dans laquelle ils se tiennent d'ordinaire, de ne jamais fumer dans leur chambre à coucher et surtout dans leur lit, pour ne pas dormir dans cette atmosphère. Je leur conseille également de ramener leur habitude à des proportions raisonnables. J'en ai l'expérience personnelle. Sur dix pipes ou cigares, il y en a cinq qu'on allume sans conviction, sans un vif désir, et qu'on fume d'une façon presque automatique; en en supprimant la moitié, on double le plaisir que font éprouver les autres, et la santé s'en trouve bien.

Il faut résister également à la tentation de fumer à jeun et surtout avant le repas. C'est là, comme je l'ai dit, l'origine de la plupart des dyspepsies.

Les fumeurs de cigarettes qui les allument partout, en tout temps et sans relâche, doivent éviter d'aspirer la fumée comme ils le font en général, parce que cette pratique les expose aux accidens cardiaques dont j'ai parlé.

Les fumeurs de pipe qui ne sont pas des nomades, comme les précédens, et qui peuvent prendre leurs précautions, font bien de rechercher les pipes à long tuyau, de substance poreuse, et de les nettoyer avec soin. Une excellente habitude consiste également à se laver la bouche à l'eau fraîche toutes les fois qu'on a fumé.

Ces précautions sont faciles à prendre. Elles constituent un compromis qui n'a rien de bien pénible et qui est de nature à diminuer, dans de notables proportions, les inconvéniens d'une habitude à laquelle il est si cruel de renoncer que nombre de fumeurs préfèrent en subir les conséquences. C'est à ces impénitens que je m'adresse, avec l'espoir de les soustraire à la nécessité de faire un jour comme moi.

---

---

# POÉSIE ET VÉRITÉ

---

A PROPOS DES LIVRES RÉCENS SUR LAMARTINE (1).

---

Il y a cinq ans, on inaugurerait à petit bruit une statue de Lamartine, tout au bout de Paris, à côté du modeste logis où la vieille du poète avait tant peiné. Le bronze est maigre, tapi et comme retraits dans un square étroit, à la queue de la longue avenue que Victor Hugo emplit de son nom glorieux; on dirait d'une concession temporaire auprès d'une concession à perpétuité. Rien n'éveilla l'idée d'une réparation nationale, ni dans la statue, ni dans la façon dont elle fut donnée; c'était plutôt la dernière aumône accordée à une indigence encombrante. Quelques personnages officiels, pas des plus gros, se recommandèrent à notre attention devant quelques fidèles transis; on redescendit dans la ville, et, là-haut, le silence retomba vite sur le pauvre grand homme, resté seul avec son chien. — Une voix protesta ici-même contre l'injuste oubli; elle disait: « Les circonstances changent et les œuvres demeurent; et c'est pourquoi j'ai la confiance que l'heure viendra tôt ou tard, pour Lamartine, d'être mis à son rang... Ce rang, il se pourrait bien que ce fût le premier (2). »

(1) *Lamartine, étude de morale et d'esthétique*, par Ch. de Pomairols; Hachette, 1889.  
— *La Jeunesse de Lamartine*, par Félix Reyssié; Hachette, 1892.

(2) *La Poésie de Lamartine*, dans la *Revue* du 15 août 1886 et dans *Histoire et Littérature*, t. III, par F. Brunetière.

Les circonstances ont changé, avec la crise d'idées qui rendra ces dernières années si intéressantes, quand on les verra mieux, les voyant de plus loin. Chaque jour donne un peu plus raison à celui qui prédisait la résurrection de Lamartine. Au centenaire de 1890, on a senti que le poète des âmes reprenait ses sujettes. De partout, les hommages lui reviennent, effusions lyriques de ses disciples, paroles éloquentes des orateurs, jugemens favorables des lettrés. MM. J. Lemaître et Faguet se sont trouvés d'accord pour dire qu'il est plus qu'un poète, qu'il est la poésie toute pure. M. de Pomairols nous a donné son *Lamartine*, un livre inégal, incomplet, mais touchant par la piété qu'il respire, excellent dans les parties où l'auteur définit une sensibilité qu'il est si bien fait pour comprendre. Hier encore, un honorable membre du barreau de Mâcon, M. Félix Reyssié, m'apportait un volume sur *la Jeunesse de Lamartine*. C'est, on le devine, une offrande fervente au dieu local. M. Reyssié décrit avec amour la terre et les sites où le génie de Lamartine s'est docilement moulé; il montre comment tel vers est né de tel accident du sol; il glane dans la région quelques éclaircissemens complémentaires sur les épisodes de jeunesse. Bien peu à la vérité: on s'étonne que Lamartine n'ait pas découragé ses biographes; il faut une passion de chasseur pour fouiller encore les buissons, quand tout est sorti avec ces tristes et copieuses battues de souvenirs, *les Confidences*, *les Commentaires*, *la Correspondance*. Le livre de M. Reyssié est d'une lecture agréable; s'il était besoin d'un conseil pour relire Lamartine et d'une occasion pour parler de lui, on ne saurait trouver conseil plus persuasif et occasion meilleure.

Je ne viens point essayer ici une étude littéraire: tout a été dit par nos aînés, les contemporains du poète, et redit à la nouvelle mode par les critiques plus récents. Les subtilités doctrinales sont vraiment trop déplacées à propos de Lamartine; tout le nécessaire tient dans le verdict du bon sens, rendu à cette place par M. de Mazade, il y a vingt ans: « Ce n'est point par l'originalité ou par l'étonnante grandeur des sentimens et des pensées que brille Lamartine; il exprime le plus souvent les croyances et les idées de tout le monde, ce qu'il y a de plus simple dans l'âme humaine, le christianisme du foyer, le culte de la maison de famille, la pensée des morts, l'élan vers l'infini ou l'amour terrestre. Il transforme en poésie ce que les enfans et les femmes sentent comme les hommes, et c'est pour cela qu'il a parlé à tous les cœurs. » Et voilà assez de littérature, au sujet de ce grand joueur qui joua toutes les parties de la vie, la partie de la gloire littéraire comme les autres, sans y attacher plus d'importance qu'aux autres,

peut-être moins. Il l'a répété à maintes reprises, sous toutes les formes, — et ce ne fut pas chez lui coquetterie d'écrivain, mais vérité pure : « Je n'étais pas *auteur*, j'étais ce que les modernes appellent un *amateur*, ce que les anciens appelaient un *curieux* de littérature, comme je suppose que Horace, Cicéron, Scipion, César lui-même l'étaient de leur temps. La poésie n'était pas mon métier ; c'était un accident, une aventure heureuse, une bonne fortune dans ma vie. J'aspirais à autre chose, je me destinais à d'autres travaux. » — Et ailleurs : « J'ai eu de l'âme, c'est vrai ; voilà tout. »

Je ne tenterai pas davantage une étude de l'homme intérieur. A quoi bon épiloguer sur le plus simple, le plus instinctif des hommes ? A quoi bon obscurcir, par des explications psychologiques, cette âme claire comme l'eau de la source ? Il l'a définie lui-même en quelques mots, lorsqu'il la prêtait à son *Raphaël* : « Il avait pour trait distinctif de son caractère un sentiment si vif du beau dans la nature et dans l'art, que son âme n'était, pour ainsi dire, qu'une transparence de la beauté matérielle ou idéale éparses dans l'œuvre de Dieu et des hommes. Cela tenait à une sensibilité si exquise qu'elle était presque une maladie en lui, avant que le temps l'eût un peu émoussée. » — C'est vrai, c'est tout, cela suffit pour l'Homère français.

Je voudrais regarder aujourd'hui Lamartine dans l'image que se font de lui nos contemporains. Je voudrais comparer les deux figures si différentes que nous présentent les miroirs, selon la préparation qu'ils ont subie. Nous rechercherons ensuite quelle est la plus *vraie*. Si grand que soit le poète, je lui demanderai de m'aider à débattre une question plus grande que lui, à poser un des problèmes de l'heure présente.

## I.

Voyons d'abord ce que fut Lamartine pour beaucoup d'hommes de sa génération, qui le contemplaient de loin, d'en bas, sans soulever le manteau ; ce qu'il continua d'être longtemps pour ceux de la mienne ; ce qu'il est encore pour les jeunes gens qui n'ont lu de ses œuvres que les plus populaires, sans avoir le loisir ou la curiosité de compulsuer les commentaires tardifs du poète et les surcharges de la critique. Je ne saurais mieux préciser les traits de cette figure idéale qu'en les recherchant dans mes propres souvenirs. On me pardonnera un procédé d'investigation toujours fâcheux ; si je l'emploie comme le plus sûr et le plus simple, c'est que, bien loin de prétendre à la moindre originalité dans mes impressions, je suis fermement convaincu qu'il faut les généraliser

à l'infini, qu'elles ont été partagées depuis 1820 jusqu'à nos jours par des milliers d'hommes, avec de légères différences de temps, de lieu, de prédilection pour telle poésie, tel volume, mais avec la même intensité, avec les mêmes nuances, avec la même illusion, dans la prime jeunesse, d'être seul à ressentir ce que tous éprouvaient en commun.

J'écarte de la table les gros volumes d'œuvres complètes et commentées, les recueils de critique où j'ai dû puiser les élémens de cette étude; livres froids, propres et bien mis, comme des étrangers en visite de cérémonie. J'avise à la place accoutumée un petit bouquin de poche : *Méditations poétiques*, par Alphonse de Lamartine; Bruxelles, 1833. C'est une de ces contrefaçons que la Belgique répandait libéralement. Guenille de livre, qui ne vaudrait pas deux sous dans la boîte du bouquiniste. Les plats de la couverture, rongés aux angles, mal retenus par des fils étirés, montrent la bourre grise du carton; au dedans, l'impression microscopique se lit mal sur les feuillets piqués de rouille. Le compagnon demande grâce : il a fait tant de routes, et si fatigantes, dans les poches, dans le carnier, dans les fontes de la selle, dans les sacoches des mulets syriens. Que c'est triste, la consommation du vieux livre ami! On accepte, il le faut bien, l'usure de toutes les choses familières, sur nous et en nous, l'usure des corps; mais cet évanouissement d'un parfum spirituel, qui menace de nous manquer avant la fin du voyage, il semble que ce soit l'usure visible des sentimens et des pensées, la mort d'une âme. — J'avais déniché mon trésor dans un coin de la bibliothèque de campagne, à mes premières vacances. Ils étaient deux alors, de même format minuscule et de même provenance : le second, *les Harmonies poétiques*, a sombré au fond d'un sac, sur une des routes de l'Argonne, quand on y perdait tant de chères dépouilles, il y a vingt ans. — Du jour où j'eus trouvé cet interprète, toutes les choses de la Nature et mes propres sentimens prirent une signification certaine, une physiologie connue, une voix intelligible. Je savais nommer ce qui avait été jusqu'alors sans nom. Les impressions reçues du monde extérieur, tombant dans une âme façonnée par ce maître, s'y modelaient exactement sur les formes qu'il m'avait données. De la montagne où je le portais, dans un pays assez semblable au sien et commandé de même par les sommets des Alpes, les aspects de la terre m'apparaissaient à travers *l'Isolément* et *le Vallon*, les couleurs de la végétation à travers *l'Automne*, les feux du ciel de nuit à travers *le Soir*. Ainsi pour le monde moral; ainsi pour les contrées que j'ignorais, pour cette géographie de rêve qu'il m'enseignait, l'Italie, les mers du Midi, visions désirées à travers lui, arrêtées à jamais dans les tableaux qu'il en avait tracés. Tout d'abord, je crus être

seul à sentir avec ce frère l'univers d'émotions qu'il avait créé pour nous deux ; par la suite, je m'aperçus qu'il transportait tous ses lecteurs aussi loin, aussi haut, et, naturellement, j'éprouvai quelque chagrin de me voir ainsi remis dans le rang ; enfin, avec la sagesse tardive, j'ai compris que s'il était grand, doux et bienfaisant, c'est parce que la multitude des hommes communiait en lui.

Un peu plus tard, j'eus mon second enchantement par Lamartine. Ce fut au collège, un dimanche, à la classe de catéchisme. La leçon du jour ayant fini avant l'heure de la récréation, notre maître, un jeune prêtre breton, nous accorda une demi-heure de lecture ; il dit qu'il allait nous lire une description de la Savoie, et il tira de la poche de sa soutane un mince volume : c'était *Raphaël*. Poussé par nos supplications et entraîné lui-même, il alla plus loin que les pages descriptives, il alla jusqu'au tiers du volume. J'entends encore cette voix, chaude d'émotion combattue, qui faisait parler Julie. Que Dieu l'absolve de son imprudence, si c'en était une ; à l'âge où l'adolescent doit recevoir toute la révélation de la vie, il est de pires instructeurs que la prose d'amour de Lamartine. Quand nous sortîmes de la classe, le cercle d'horizon où le monde est enclos avait reculé à l'infini, une lumière neuve vivifiait la création ; des lambeaux de ces longues phrases souples et caressantes flottaient sur nos lèvres, nous les rejetions comme on expire un air trop brûlant, aspiré par les poumons devant une fournaise. A la première sortie, je me procurai ce livre, je l'appris par cœur. Depuis lors, je l'ai relu bien souvent sur le lac du Bourget, sous les châtaigniers de Tresserves ; pendant longtemps, je n'ai pu voir ces lieux avec d'autres yeux que ceux de *Raphaël*. Les bons juges placent ce roman autobiographique parmi les productions imparfaites de Lamartine ; les bons juges nous la baillent belle. Si nous sommes sincères, nous récuserons toujours notre jugement littéraire devant certaines œuvres entrées de bonne heure dans notre chair et notre sang, fixées dans notre imagination par des circonstances spéciales. Tels vers, tels morceaux de prose, de musique ou de peinture, ne sont que des supports sur lesquels l'être intime s'est développé ; veut-on en faire un objet d'étude, on ne les isole pas plus qu'on n'isole un trait particulier du visage ami qui le complète ; eussions-nous le don critique et hypercritique, notre liberté d'examen est aliénée en pareil cas, comme celle d'un homme épris vis-à-vis de la femme aimée.

Je connus ensuite *Jocelyn*, *Graziella*, le *Voyage en Orient*. Je vis le golfe de Naples et la Syrie comme j'avais vu la Savoie et Milly : des domaines lamartiniens, où le maître avait commandé d'avance mes impressions, où il était partout présent. Il l'a écrit quelque part : « Un paysage n'est qu'un homme ou qu'une femme. »

Vue littéraire, dira-t-on. Il faut le dire alors des âmes pieuses qui admirent surtout dans la nature l'image de son Créateur. C'est, à un moindre degré, le même sentiment qui nous fait voir, dans un paysage, le reflet de l'imagination assez puissante pour recréer ce coin de terre à sa fantaisie. Dans le Liban, en Terre-sainte, je n'eus pas de peine à accepter Lamartine pour guide : la tradition de son passage était toute chaude, après un demi-siècle, au foyer de ces familles levantines dont il a popularisé les noms, et qui se perpétuaient naguère encore dans leurs fiefs consulaires. A Ramleh, le bon vieux signor Damiani, *consoul de toutes les potences*, me montrait avec orgueil la table où il avait hébergé le poète. Je retrouvais partout le genre d'exactitude qui lui est propre : une interprétation fidèle sans vérité photographique ; nul souci de la précision extérieure du détail, le don de tirer au dehors la beauté particulière enfermée dans chaque chose.

De même qu'il avait fixé l'aspect des lieux que l'on regardait d'après lui, et déterminé la nature des émotions qu'on se sentait tenu d'y éprouver, de même Lamartine donnait le cadre, les couleurs et presque les traits où devaient s'incarner les objets des premières recherches du cœur. Sa plus grande puissance lui est venue, peut-être, de la peinture qu'il fit de ses amantes, peinture si large, si peu appuyée ; sans aucun artifice médité, par délicatesse native et surtout par besoin de peindre comme il voyait, il a su concentrer des rayons très ardents sur des figures si générales, si impersonnelles, que chacun peut détourner ces figures pour les ranimer sous d'autres noms, et prêter à d'autres voix l'accent divin inventé par le poète. Élevée ainsi à la dignité d'un type universel que chacun ramène au type connu de lui, Elvire déjouait d'autant mieux les investigations malignes ; lors même qu'elle se précisa sous le nom de Julie, je me contentai facilement, pour ma part, des indications flottantes de Lamartine ; pas plus pour elle que pour l'ombre incertaine de Graziella, je n'éprouvais la curiosité de creuser les personnages historiques, de rechercher la nature réelle de rapports si peu expliqués par l'écrivain, si bien adaptés par là même à l'histoire particulière que chacun brodait, avec son expérience, sur ce lâche canevas.

Et Lamartine lui-même, comment nous apparaissait-il, avant toute enquête « documentaire ? » Je doute qu'il y ait jamais eu pareille souveraineté d'un homme sur les imaginations. Il personnifiait tout ce que l'on envie : beauté, amour, poésie, gloire, pouvoir de la parole, noble et large existence à travers des pays prestigieux et des aventures épiques, l'illimité du rêve et la plénitude de l'action. Je le voyais à peu près tel qu'il s'est dessiné avec

complaisance, dans les épanchemens de son déclin; il faut bien que ces dessins gardent une grande part de vérité, puisque, sans les avoir connus, par la seule pratique des premières œuvres, le lecteur se faisait du poète un portrait si approché. — Le bel enfant, « né parmi les pasteurs, » choyé par la tendresse d'une mère incomparable, grandissait dans un paysage arcadien. De son premier vol, il nous ravissait en Italie, et cette terre, sillonnée par tant de peintres et de poètes, n'appartenait plus qu'à lui; de l'enchanteresse qu'un autre allait bientôt appeler

Messaline en haillons, sous les baisers pâlie,

il avait la virginité, nous la découvriions par ses regards. Il revenait en France pour aimer encore, dans un cadre délicieux, comme on n'avait jamais aimé : c'était du moins l'illusion qu'il donnait. Puis, le coup de foudre de la gloire, un pays enivré de ses vers du jour au lendemain; cette gloire rapportée dans sa chère Italie, où son génie allait représenter la majesté du vieux trône restauré. Après cette jeunesse de demi-dieu, une maturité héroïque : le départ pour l'Orient, sur son vaisseau, avec une escorte d'amis; la retraite fastueuse dans cette Asie où il continuait le sillon lumineux de Bonaparte et de Chateaubriand, d'où son nom arrivait à l'Europe grossi par un cortège de noms légendaires, Ibrahim, Djézzar-Pacha, les cheiks du Liban et de l'Hermon. Un deuil cruel, mais estompé de poésie comme tout ce qui touchait à sa vie, l'ombre d'un jeune cyprès sur la statue de marbre blanc. Et c'était là-bas que le suffrage du peuple allait le chercher pour l'introduire dans la politique.

Il y entra, il y restait, miraculeusement préservé des petites, des souillures, des haines inséparables de la vie publique pour les plus heureux. Comme ses amours, sa politique avait ce caractère général, impersonnel, qui le plaçait au-dessus de tous et près du cœur de chacun. Je me représentais les chambres de la monarchie de juillet avec Lamartine isolé à l'arrière-plan, hors des partis, hors des querelles quotidiennes, « siégeant au plafond, » ainsi qu'il le disait, écoutant le bruit lointain de l'océan populaire qui montait et lui apportait le pouvoir, comme il écoutait jadis, sur la grève de Baïa, le bruit des flots qui lui apportaient un poème. Étrange député, dont les manifestes étaient les *Recueils poétiques* et les préfaces de *Jocelyn*; orateur prodigieux, qui s'emparait de toutes les questions pour les soulever dans un monde supérieur, qui parlait au peuple par-dessus les têtes de ses collègues, avec les mots, l'accent, les attitudes du Forum antique.

Il attendait l'heure inévitable qu'il avait prévue ; l'entendant approcher, il réveillait la France avec ses *Girondins*, ce livre dont on a dit : « C'est une révolution qui passe ; » et jusque dans les erreurs manifestes de cette histoire, Lamartine gardait mieux que notre indulgence, il gardait notre sympathie et notre admiration, tant étaient visibles sa pitié pour les victimes, son amour de la vertu, son désir de se partager le cœur pour se dévouer rétrospectivement à tout ce qu'il y avait de généreux et de respectable dans chacune des deux causes en conflit. Je le voyais enfin dans la tempête et l'apothéose, debout à la barre, superbe de courage et d'éloquence, gouvernant seul contre les vagues déchaînées d'une révolution sociale, les contenant par sa parole, bravant la mort chaque jour avec des mots heureux, investi durant quelques semaines d'une royauté absolue, idole et prophète d'un peuple qui le suivait comme la protestation vivante de l'idéal contre la coalition des intérêts. Et après tant de bonheur et de gloire, la chute, l'oubli, la misère, la mort sourde ; triste envers du tableau sans doute, mais encore empreint d'une sombre noblesse, relevé par la dignité touchante de ce long labeur du vieillard, et qui achevait de prendre nos cœurs en ajoutant la compassion à l'éblouissement.

Ainsi m'apparurent longtemps, comme un tout harmonieux et magnifique, l'œuvre, la personne et la vie de Lamartine. Quand je dis *moi* au lieu de *nous*, c'est, je le répète en m'excusant, pour ne pas affirmer sans preuves ce dont je suis pourtant persuadé, l'identité de la vision chez la plupart de mes aînés et de mes contemporains. Ainsi je le vis jusqu'à l'époque récente où me vint la malencontreuse pensée de l'étudier de plus près, dans ces gros livres et ces livres neufs auxquels il faut maintenant revenir.

## II.

Reprenons-les, ces dossiers de l'instruction, *Confidences*, *Commentaires*, *Correspondance*, biographies, critiques ; et les *Souvenirs* de l'excellent Charles Alexandre, un de ces témoins à décharge qui font parfois condamner le prévenu ; et la *Jeunesse* de M. Reyslié, où le souci de l'information ne sert pas toujours les pieuses intentions du narrateur. En contrôlant les uns par les autres ces documens, nous obtiendrons l'autre figure de Lamartine, celle que voient les gens renseignés ; la *vraie*, comme l'on est convenu de dire pour tout ce qui diminue. Je prends le mot à titre provisoire, nous en discuterons ensuite le bon aloi.

Il est entendu tout d'abord que nous devons reviser à chaque ligne les assertions du principal intéressé et qu'il a « le génie de

l'inexactitude. » On le surprend en faute dès ses premiers vagissemens, puisqu'il a le tort de s'y complaire. Aucun membre de sa famille n'avait émigré, affirmait-il : on lui prouve qu'il y en eut deux sur la liste. Quand il raconte les entrevues furtives de son père et de sa mère à la prison de Mâcon, sous la Terreur, il ajoute : « Ma mère me nourrissait alors. » On lui prouve qu'il avait à cette date plus de trois ans. Pour chaque fait, pour chaque jour de sa vie, on pourrait continuer ce jeu facile de redressement ; il suffisait d'indiquer comment on le joue.

La radieuse enfance à Milly, on la réduit à ses justes proportions. Le jeune Alphonse reçut l'éducation et mena l'existence habituelle des hobereaux de province. A dix ans, l'enfant est « un bon gros garçon joufflu, l'air étonné, la bouche bée, le nez en l'air. » Écolier médiocre et difficile à gouverner, il s'échappe de l'institution Pupier ; on le met aux jésuites de Belley ; il s'y trouve mieux, les bons pères lui laissant toute liberté de rêver. Ici, je me reprocherais de ne pas enchâsser une perle que M. Reyssié nous fait connaître : c'est, dans un discours de distribution de prix prononcé récemment au lycée Lamartine, la réclame discrète où un professeur nous montre le poète dévoyé, parce qu'il fut élevé par les jésuites au lieu de l'être par l'université. — « C'est là en effet (à Belley), que le jeune Lamartine allait achever de s'imprégner tout entier de ce sensualisme pieux, sanctifié par le mysticisme, qui se retrouve plus tard dans ses rêveries poétiques comme dans les réalités de son existence. Assurément, une éducation plus virile et moins mystique, une direction plus ferme, sans être moins bienveillante, auraient maintenu, dans ce jeune homme, la suprématie de la raison sur l'exaltation de son imagination et fortifié son caractère sans effleurer même l'exquise sensibilité de son cœur. » Et voilà comment *le Lac*, reçu par le professeur du lycée, aurait pu devenir un bon devoir.

Les études terminées, l'adolescent revient languir à Milly. — « Un fils de famille très gâté, — nous dit-on, — un peu sauvage et très rêveur, le jeune monsieur du château, ignorant, mais aimant les romans et les poètes, passionné pour les chevaux et les chiens, adorant les ravins et les bois, grand, vigoureux, alerte, très beau, faisant quelques vers, aimant la religion et rêvant un peu d'amour, voilà Lamartine à vingt ans... Un jeune chasseur, d'éducation et d'instinct religieux, ayant l'imagination épicurienne. » — L'oisiveté lui pèse, il se ronge, il voudrait prendre du service dans la garde pour aller à Paris, ou tout au moins faire son droit à Dijon, entrer au barreau. En attendant, il se dépense à Mâcon en frasques vulgaires, il joue, il fait des dettes ; et ses vers érotiques, imités de Parny, célèbrent les aventures faciles de la petite ville.

Telle qu'on l'a reconstituée pour ces années, sa vie est celle de tous les jeunes désœuvrés qui embellissent les cafés d'un chef-lieu.

Il est temps de le dépayser. Sa famille l'envoie passer en Italie l'hiver de 1811-1812. C'est l'hiver de *Graziella*. Que nous laisse-t-on de la « pêcheuse de corail, » qui était en réalité une petite cigarière de la manufacture de tabac? Moins que rien; un lambeau décoloré comme ce mouchoir de cotonnade rouge, donné par la pauvre fille, qui se fanait dans une armoire de Saint-Point, près de la table de travail. Le voyageur l'a remarquée un soir, à la sortie des ateliers; son plus cher ami, Aymon de Virieu, est en bonne fortune avec lui :

Combien de fois la barque errante  
Berça sur l'onde transparente  
Deux couples par l'amour conduits...

« Une partie carrée, » disait M. Scherer, quand il faisait l'agréable. La Napolitaine inspire des vers dont la plupart serviront dans la suite pour une autre amante. En revanche, ceux qui devaient immortaliser le souvenir de cette enfant ont été composés beaucoup plus tard. *Tristesse*, — « Ramenez-moi, disais-je,.. » jaillit par hasard, au jardin du Luxembourg : « J'ignorais encore qu'elle fût morte de mon absence ; j'étais à Paris, dans la dissipation et le jeu... » L'adorable *Premier regret* ne remonta que dix-huit ans après, en 1830, dans l'église Saint-Roch, un dimanche que le poète avait accompagné M<sup>me</sup> de Lamartine à vêpres.

Au moins a-t-on mieux respecté les voiles dont s'enveloppait pour nous la figure mystérieuse qui flottait sur *le Lac*? — Hélas! — Après des années de folies à Paris ou de pénitence en Bourgogne, après de vaines démarches pour obtenir un emploi diplomatique ou une sous-préfecture, Lamartine, la bourse vide et le corps malade, va prendre les eaux d'Aix en août 1816. Il y rencontre celle qui se nommait alors M<sup>me</sup> Charles et qui devait s'appeler désormais Elvire. M. Charles, physicien célèbre en son temps, un peu oublié comme savant, plus célèbre aujourd'hui comme mari, M. Charles, bibliothécaire de l'Institut, où l'on conserve un beau portrait de cet aimable vieillard, avait retiré d'Écouen une pauvre orpheline pour l'épouser sur le coup de soixante-dix ans. Nous savions déjà par *Raphaël* comment se noua l'intimité des deux jeunes gens; mais si brûlantes que fussent les confessions du roman, elles n'attestaient que l'intimité des âmes. Cela ne pouvait suffire aux fureteurs; ils ont découvert les variantes du *Lac*, ils nous ont donné la strophe du baiser; ils ont marqué les coïncidences entre les poésies

plus sensuelles de l'année suivante, *Hymne au soleil*, *A El.*, et les promenades avec Julie dans les bois de Meudon, quand Lamartine eut rejoint son amie à Paris, au printemps de 1817. Quelle conquête pour nous ! Cet amour type, qui planait de si haut sur tous les amours du siècle, nous avons maintenant la joie de savoir qu'il n'a différé en rien des autres. Nous savons aussi que certaines *Méditations*, d'un caractère philosophique et religieux, comme l'ode à M. de Bonald sur *le Génie*, n'étaient qu'industrie d'amoureux : ayant appris que Bonald comptait parmi les plus notables habitués du salon de Julie, et voulant se ménager un bon accueil chez cet arbitre, Lamartine écrivit à Aix, en une soirée, son dithyrambe au philosophe dont il n'avait jamais lu une ligne. — « Mon adhésion à ses symboles que j'ignorais n'avait été qu'une complaisance à l'amour. » Nous savons enfin que le *Crucifix* ne fut « recueilli sur sa bouche expirante » que par métaphore poétique : Aymon de Virieu le rapporta, après la mort de M<sup>me</sup> Charles, à l'ami retenu loin d'elle par la pénurie d'argent. Et l'on nous fait espérer un régal possible, la correspondance de Julie, conservée à Saint-Point dans un tiroir secret où il y aurait chance de la trouver. Pour Dieu, si cela est, qu'une main tutélaire brûle ces lettres avant l'arrivée des éditeurs !

Moins de deux ans après les heures tragiques, Lamartine est de nouveau à Aix, en train de conclure un mariage de raison. — « La jeune personne, écrit-il, est très agréable et a une très belle fortune ; il y a des penchans communs, une conformité de goûts, de sympathies, tout ce qui peut rendre heureux un couple qui s'unit. » Et un peu plus tard : « Je tâche de me rendre le plus amoureux possible. J'aurai une véritable perfection morale ; il n'y manque qu'un peu de beauté, mais je me contente bien de ce qu'il y en a... C'est par religion que je veux absolument me marier et que je m'y donne tant de peines. Enchâssons-nous dans l'ordre établi. » — « Ce qu'il cherche dans le mariage, c'est une situation, » ajoute le dernier biographe. Il se résout à publier les *Méditations*, comme une chance de gagner quelque argent et d'aplanir les obstacles. Le livre réussit dans les salons, moins bruyamment que nous ne l'imaginions à distance. Louis XVIII nomme le poète attaché à Naples, le mariage se fait. Les *Nouvelles méditations* naissent à Ischia, c'est un étrange pot-pourri du cœur, réminiscences de Graziella, de Julie, mêlées aux hymnes sur la félicité présente. L'été ramène le ménage à Aix ; et tandis que toute l'Europe pleure sur la douleur du chantre d'Elvire, dans ces eaux de Hautecombe, à jamais attristées par l'image adorée, les nouveaux époux se baignent gaiement ; la correspondance témoigne de leur allégresse.

A partir de ce moment, les soucis de carrière et les agitations pour l'avancement passent au premier plan dans la vie du poète.

C'est ce qui ressort de la publication nouvelle de M. Édouard Frémy sur *Lamartine diplomate*. En 1830, il convoite ardemment la légation d'Athènes, il va enfin l'obtenir : la révolution éclate, le serviteur des Bourbons donne sa démission ; mais M. Frémy ne nous fait pas grâce d'une lettre assez ambiguë, adressée par le démissionnaire à M. Molé ; il insiste sur son désir de prêter le serment ; on pourrait croire qu'il se ménage une porte de rentrée.

J'ai rapporté quelques pièces du procès fait à la jeunesse, sans rien dissimuler. Le procès de la politique est plus connu. Il y a chose jugée, personne ne s'étant soucié de reviser la cause, malgré la plaidoirie amicale de Louis de Ronchaud. C'est un lieu-commun de dire que le poète fut imprudent et coupable, en usurpant un rôle réservé alors aux avocats, réclamé depuis par les ingénieurs ; qu'il n'entendait rien à ces matières, et que, ridicule d'abord, dangereux ensuite, il devint le principal auteur de nos malheurs publics. L'opinion est si prévenue de ce côté, que mon admiration pour l'enchanteur commença de branler par là ; les lectures que je viens de résumer achevèrent de la troubler.

Et me voici bien avancé. Je connais maintenant l'autre figure de Lamartine. Par curiosité inutile, pour la vanité de paraître informé dans les études professionnelles, — car il n'y a que cela tout au fond de notre soif de critique, la connaissance intime de ce poète n'important point aux fins du salut, — j'ai failli perdre la douce tranquillité d'un beau culte. On raconte que Victor Hugo, lorsqu'on lui présenta les implacables réquisitoires de M. Biré, gémit doucement : « Cet homme est bien méchant. » J'ai envie de dire la même chose des biographes et des critiques qui ont désolé ma religion : ils sont bien méchants. — Mais, diront-ils, on ne doit jamais hésiter à sacrifier la plus belle illusion pour acquérir une vérité. — J'en tombe d'accord ; seulement, est-ce bien une vérité que j'ai acquise ? C'est le point qu'il nous reste à éclaircir.

### III.

Lamartine a jeté dans le raccourci d'une image ce mot d'une philosophie profonde : « L'idéal n'est que de la vérité à distance. » C'est justice qu'il en bénéficie tout le premier. Sainte-Beuve, avant de poignarder avec tant d'autres victimes celui qu'il était si heureux d'entendre nommer « un grand dadais, » le Sainte-Beuve de la bonne époque, chez qui l'esprit de finesse s'échauffait encore d'un rayon de sympathie, a parfaitement indiqué comment l'on doit regarder notre poète. Comme pour les tableaux, il y a pour chaque homme un point, le seul d'où l'observateur puisse saisir la vraie valeur de l'ensemble. — « Lamartine est de tous les poètes célèbres celui qui

se prête le moins à une biographie exacte, à une chronologie minutieuse, aux petits faits et aux anecdotes choisies. Son existence large, simple, négligemment tracée, s'idéalise à distance et se compose en massifs lointains, à la façon des vastes paysages qu'il nous a prodigués. Dans sa vie comme dans ses tableaux, ce qui domine, c'est l'aspect verdoyant, la brise végétale; c'est la lumière aux flancs des monts, c'est le souffle aux ombrages des cimes. Il est permis, en parlant d'un tel homme, de s'attacher à l'esprit des temps plutôt qu'aux détails vulgaires qui, chez d'autres, pourraient être caractéristiques... Dans les femmes qu'il a aimées, même dans Elvire, Lamartine a aimé un constant idéal, un être angélique qu'il rêvait, l'immortelle Beauté en un mot, l'Harmonie, la Muse. Qu'importent donc quelques détails de sa vie? » Rien de plus juste. Le bon secrétaire Alexandre prend un jour cette note : « Il a écrit à des femmes trois lettres qui les rendront folles d'amour, bien qu'il n'ait pas voulu enivrer leur cœur. Il jette à pleines mains les roses. » Cette émanation naturelle de charme nous a rendus si exigeans qu'on lui reproche à la fois les inévitables déceptions qu'elle causa, et les rares momens où la main cesse de répandre des roses pour se reprendre aux besognes de la journée commune. D'une façon plus générale, tirer argument dans une longue vie d'homme de telle contradiction, de telle faiblesse, de tel saut brusque du cœur ou de l'imagination, de tel retour aux médiocres nécessités de l'existence, c'est le procédé du dramaturge, qui compose un personnage avec des accidens pour produire un effet voulu; ce n'est pas le procédé de l'historien, qui doit résumer toute la série des pensées et des actes pour les chiffrer par un total exact. Dans ce total, chez Lamartine, vous ne trouverez ni un mensonge intéressé, ni une méchanceté; aussi Lamartine n'a-t-il pas à craindre de rencontrer son Biré. Quand il manque de mémoire, c'est par opulence d'imagination, par une puissance continue de création qui transforme le passé. S'il a fait souffrir, ce fut inconsciemment et en souffrant lui-même. Qu'il s'agisse de ses passions, de ses prodigalités financières, de ses erreurs de doctrine ou de conduite, nous n'y pouvons jamais reprendre que le trop-plein d'une source pure, le dommage involontaire causé par des eaux fécondantes qui se donnent sans compter.

Ainsi, pour défendre l'homme privé, il suffit de le suivre longtemps, au lieu de le guetter à quelque tournant de route. Il est inutile de défendre l'écrivain : le ridicule a fait promptement justice des prétentieux qui ne le trouvaient pas assez « artiste, » des pointilleux qui triomphaient de quelques défaillances, dans ce souffle poétique naturel comme une respiration. — Pour le politique, c'est autre

chose ; les plus fervens admirateurs croient nécessaire de le jeter par-dessus bord, afin de mieux sauver le poète. Nous ne nous apercevons point qu'en acceptant de confiance ce discrédit, nous continuons à servir l'arriéré de préjugés et de rancunes le plus éloigné de notre façon de penser.

Eh ! quoi, c'est nous, hommes de 1892, instruits par cinquante ans d'histoire, dévoués à l'idée sociale, c'est nous qui donnons encore dans les petits trébuchets de M. Thiers, qui nous associons aux railleries bourgeoises de la majorité de 1838, qui applaudissons aux sarcasmes du ministre contre le grand isolé, initiateur de notre tâche ? Lamartine entrainait seul : « Voilà le parti social qui entre, » disait Thiers ; et ses députés de rire. Ils ne riaient plus, dix ans après, et leur chef n'avait pas cru dire si juste ; le « parti social » entrainait dans cette chambre derrière le poète, pour la balayer. Il vient toujours une heure où le peuple suit l'homme de l'idée et culbute les gens d'esprit. J'emprunte encore un mot lumineux à Sainte-Beuve, dans ces notes de sa vieillesse où il n'est certes pas suspect d'indulgence pour le vaincu. « Lamartine agissait avec cette divination de la pensée publique qu'ont les poètes et que n'eurent jamais les doctrinaires. » Tout tient dans ce mot.

Reprenons dans le détail les controverses de vingt années entre Lamartine et le gros des habiles, entre lui et Thiers, qui fut son principal adversaire ; partout et toujours, qu'il s'agisse des chemins de fer ou des houillères, des institutions de prévoyance ou des impôts, de l'enseignement ou de l'extension du droit de vote, c'est le poète qui prévoit et provoque les transformations d'où notre monde actuel est sorti. Vraiment, il faut relire ce débat des chemins de fer, pour connaître ce qu'il peut y avoir de sens pratique dans le génie et d'aveuglement dans l'habileté courante. C'est Lamartine qui signale les dangers lointains inaperçus de tous ; en 1840, au retour des cendres, et plus tard, à l'assemblée nationale, alors que les passions réactionnaires lui jetaient dans les jambes le prince Louis et qu'il prédisait d'une vue si sûre l'empire, la guerre, l'invasion. Il y a encore de braves gens pour lui reprocher la révolution de 1848 ; c'est reprocher la tempête au sémaphore d'abord, au brise-lames ensuite. On accordera bien que la révolution se serait faite sans Lamartine ; mais, sans Lamartine, elle eût glissé dès le premier jour dans quelque hideuse commune, déshonorée par le haillon rouge ; sans lui, l'Europe eût peut-être accablé un pays qui n'avait d'abord pour répondans que ce nom, ce courage, ce principe de paix. Il n'eut qu'un tort ; celui de ne pas user de sa toute-puissance morale pour abattre des adversaires incapables de le remplacer, pour continuer à contenir et à diriger seul ce peuple qui avait besoin d'un guide unique

comme lui. Il le pouvait; son ambition fut trop pure, elle rêvait obstinément le rôle légal d'un Washington; plutôt que d'en sortir, il abdiqua volontairement devant la coalition d'intérêts, de rancunes et d'épouvantes, reformée contre lui dans l'assemblée par les vaincus de février.

Si l'on prenait la peine de relire ses écrits politiques, ses manifestes et ses discours, on serait stupéfait d'y retrouver tout l'esprit du temps présent, avec plus de largeur, avec un appui plus solide sur l'idée de Dieu comme fondement de toute justice. Il faut pourtant citer une de ces pages: je prends au hasard, parmi les plus anciennes, dans une préface de 1834] sur les *Destinées de la poésie*: « Ma conviction est que nous sommes à une de ces grandes époques de reconstruction, de rénovation sociale: il ne s'agit pas seulement de savoir si le pouvoir passera de telles mains royales dans telles mains populaires; si ce sera la noblesse, le sacerdoce ou la bourgeoisie qui prendra les rênes des gouvernemens nouveaux, si nous nous appellerons empire ou république; il s'agit de plus; il s'agit de décider si l'idée de morale, de religion, de charité évangélique, sera substituée à l'idée d'égoïsme dans la politique; si Dieu, dans son acception la plus pratique, descendra enfin dans nos lois; si tous les hommes consentiront enfin à voir dans tous les autres hommes des frères ou continueront à y voir des ennemis ou des esclaves. L'idée est mûre, les temps sont décisifs, un petit nombre d'intelligences, appartenant au hasard à toutes les diverses dénominations d'opinions politiques, portent l'idée féconde dans leurs têtes et dans leurs cœurs; je suis du nombre de ceux qui veulent sans violence, mais avec hardiesse et avec foi, tenter enfin de réaliser cet idéal qui n'a pas en vain travaillé toutes les têtes au-dessus du niveau de l'humanité, depuis la tête incomparable du Christ jusqu'à celle de Fénelon. Les ignorances, les timidités des gouvernemens nous servent et nous font place; elles dégoûtent successivement, dans tous les partis, les hommes qui ont de la portée dans le regard et de la générosité dans le cœur; ces hommes, désenchantés tour à tour de ces symboles menteurs qui ne les représentent plus, vont se grouper autour de l'idée seule; et la force des hommes viendra à eux s'ils comprennent la force de Dieu et s'ils sont dignes qu'elle repose sur eux par leur désintéressement et par leur foi dans l'avenir. »

Cela n'est-il pas écrit de ce matin, par un de ceux qui reprennent la même tâche avec les mêmes pressentimens, devant les mêmes symptômes et les mêmes besoins? — Des mots, des mots, diront les sceptiques. Qu'ils aillent en vérifier les applications très pratiques, dans les débats sur les chemins de fer, les mines, les caisses de retraite; surtout, qu'ils se rappellent un fait entre

mille, attestant la sincérité de ces mots. En avril 1848, Lamartine avait réprimé par son seul ascendant la redoutable manifestation du 16 ; il avait rendu possibles et pacifiques ces élections du 23, dont chacun désespérait jusqu'à la dernière heure. Le lendemain du jour où fut nommée cette assemblée qui devait le précipiter du faite, il ne s'y trompait point, le chef du gouvernement provisoire se déroba à ses amis ; il entra furtivement dans une église, se perdit au milieu des fidèles, et là, il pria longuement, remerciant la Providence de l'avoir aidé à sauver son pays. Quelles que soient nos croyances, nous avons tous l'instinct qu'il faut beaucoup attendre et très peu craindre d'une ambition bridée par ce frein intérieur. Puissent nos destinées ne tomber jamais qu'en des mains assez fortes, assez pures, assez sérieuses pour aller offrir ainsi, dans le silence du temple, le fardeau qui leur est confié !

Je m'attarde à combattre l'injustice qui pèse sur la mémoire de Lamartine ; je ne voulais pourtant pas écrire un plaidoyer. Je voudrais surtout montrer combien est légitime l'image idéale que nous nous faisons du poète, parce qu'elle est conforme aux lois générales de la perspective historique. Aux jours du romantisme, on eût simplement décrété que cette image est la vraie, puisqu'elle est belle, puisqu'elle répond à une exigence impérieuse du sentiment. Nous ne raisonnons plus ainsi. Une opération du sentiment n'a de valeur pour nous que si elle s'appuie sur une certitude rationnelle, si elle rentre dans une loi générale. Je crois que c'est le cas pour l'idéalisation de certaines figures.

Il y a, dans les méthodes critiques où nous mettions notre confiance, une contradiction flagrante avec les principes scientifiques qui nous rendent aujourd'hui raison du monde, avec les principes empiriques d'après lesquels nous organisons le gouvernement de ce monde. D'une part, nous rangeons tous les ordres de phénomènes sous la loi de l'évolution, du perpétuel devenir ; nous attribuons de plus en plus une vie objective, évolutive et organique, à tout ce qu'on n'avait jamais séparé de l'homme, aux idées, aux croyances, au langage ; par une application neuve et hardie, on vient d'introduire la théorie de l'évolution dans les genres littéraires ; il ne faut plus qu'un pas pour l'ajuster aux œuvres elles-mêmes. D'autre part, sur les ruines des anciennes autorités individuelles, nous remettons la conduite des sociétés et la décision des plus graves affaires aux masses collectives, au suffrage universel, tout au moins à l'opinion publique ; ce qui revient à dire, pour le philosophe, que l'instinct vital de l'inconscient nous paraît offrir plus de garanties que la raison analytique de quelques-uns.

C'est la double condamnation de notre procédé critique, en litté-

rature et en histoire. Ce procédé oppose la finesse de quelques érudits aux instincts créateurs de la collectivité, à la conspiration de l'inconscient; et, s'il s'empare d'un fait, d'un livre, d'une figure, il arrête arbitrairement l'objet de son étude à un moment donné; il le considère comme achevé, désormais immuable. Passe encore pour les morts obscurs qui finissent avec la mort; mais les morts qui continuent de vivre, un Lamartine, un Victor Hugo, un Napoléon, et tant d'autres à tous les degrés de survie, de quel droit nous proposez-vous une restitution de leur figure passée, dont vous n'êtes jamais sûr, comme plus vraie que leur figure actuelle, objective, lentement accrue par la collaboration de tous? C'est comme si vous nous montriez la photographie infantine d'un sexagénaire de nos amis, en disant : Voilà le fidèle portrait de N... Votre affirmation ne comporterait qu'une demi-vérité : c'est lui, sans doute, et ce n'est pas lui, nous ne le reconnaitrions jamais sur ce portrait. En quoi votre décomposition, par l'analyse, est-elle plus légitime que la création synthétique de la foule? Dans une de ses poésies écrite loin de Milly, Lamartine avait parlé, par erreur, d'un lierre qui tapissait le mur de la maison; il n'en existait point; par une inspiration délicate, sa mère planta le lierre absent et fit du mensonge une vérité. La foule, aidée par le temps, agit comme cette mère; elle achève l'œuvre du poète, elle fait des vérités de ses erreurs. Son opération est normale, conforme au travail de la nature, qui retouche constamment ses œuvres pour dégager les grandes lignes, pour les débarrasser du caduc et de l'accessoire. Ce qui crée de la vie est supérieur à ce qui en détruit.

Sait-on bien ce que l'on fait, en arrêtant toute formation d'idéal par « l'enquête documentaire? » L'électricité nous a donné le secret d'embellir les foyers modestes en déposant une mince couche d'or ou d'argent sur mille objets de métal commun. Que dirions-nous si une bande de maniaques envahissait le magasin de M. Christophle et s'acharnait à racler méthodiquement ces légers voiles d'or, sous prétexte qu'il faut nous rendre de la vaisselle *vraie*, du fer vrai, de l'étain vrai? On les enfermerait. C'est pourtant ce que l'on fait pour tout notre mobilier intellectuel, quand on contrarie le travail semblable et mystérieux du temps, qui dépose l'or de l'idéal sur le fer de la réalité première. Et puisque le raisonnement philosophique a le droit de tout mettre en doute, il peut pousser l'audace jusqu'à l'interrogation essentielle : ces fines recherches, ces dissections habiles, sont-elles autre chose qu'un jeu d'idées dans quelques cerveaux ingénieux, jeu sans valeur sérieuse et appréciable, si on le compare aux forces plastiques de la nature et du large instinct humain, qui conspirent

à créer leurs œuvres nécessaires, même avec ce que vous appelez l'illusion sentimentale ?

L'analyse, dont la critique dissolvante est une des formes, nous a rendu de grands services et donné de vives jouissances, depuis un demi-siècle. Elle a sa tâche nécessaire ; mais nous avons abusé dans les recherches morales de l'admirable instrument des sciences physiques ; et nous y avons tous notre part de responsabilité. Nous commençons à comprendre qu'en prolongeant cet abus, nous allons directement contre le besoin urgent des esprits, besoin de synthèse et de reconstruction. Je ne dis point qu'il soit facile de rétrograder sur cette pente ; je dis avec tout le monde que, si nous continuons à désagréger le peu de terrain solide qui nous porte encore, si nous ne reconstruisons pas, notre dissolution intellectuelle et sociale nous rendra bientôt impropres aux œuvres de vie.

J'indique seulement ces idées. Je demande crédit pour les développer. J'ai quelque scrupule à philosopher lourdement au sujet de l'aimable poète : mieux eût valu citer un plus grand nombre de ses vers. Mais en essayant de légitimer une vue idéale par des argumens de l'ordre rationnel, j'aborde un dessein plus étendu. Les phénomènes de la conscience, comme ceux du monde extérieur, nous apparaissent régis par quelques lois générales, déduites de nos observations sur la nature et la société, et auxquelles nous essayons de tout ramener, parce que nous les tenons pour infiniment probables. Quand il y a conflit entre les plus chères aspirations du sentiment et l'évidence de ces lois inexorables, nous sacrifions tristement les premières, condamnées comme illusoire. Mais nous sommes et serons dans l'angoisse, tant que nous n'aurons pas trouvé le point de conciliation entre les besoins traditionnels du cœur et ces règles de l'esprit. Il n'y a pas encore, il n'y aura probablement jamais de formule universelle pour résoudre ces antinomies du cœur et de la raison. Tenons fermement les deux bouts de la chaîne, comme dit Bossuet ; et dans certains cas, tâchons d'apercevoir le point où les anneaux se soudent. Je propose aujourd'hui l'un de ces cas sous le couvert d'un grand poète ; j'espère en découvrir d'autres dans la suite de ces études, en ramenant mes conclusions à cette recherche ; parce qu'il n'est pas de souci plus pressant pour nos intelligences, parce que ce travail préliminaire est le fondement indispensable des reconstructions de l'avenir.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGUÉ.

---

# REVUE MUSICALE

---

Théâtre de l'Opéra : *Thamara*, opéra en 4 tableaux, poème de M. Louis Gallet, musique de M. Bourgault-Ducoudray.

Au Conservatoire, un jeudi, à cinq heures de l'après-midi, dans la modeste salle des examens et des concours à huis-clos; un seul rang de loges; des banquettes au parterre; sur la scène, une petite table et un grand piano; dans les loges, les auditeurs du dehors: des mélomanes, des demoiselles avec leurs mères; sur les banquettes, les enfans de la maison: d'autres demoiselles avec d'autres mères; des jeunes gens au visage imberbe ou rasé. Devant la table et devant le piano tour à tour, tantôt assis, tantôt debout, parle, joue, chante, gesticule un homme maigre, au visage ascétique, aux yeux clairs, aux cheveux insoumis. En des leçons qui parfois tournent au concert, il raconte l'histoire entière de la musique depuis l'antiquité, depuis Pindare, depuis Orphée, presque depuis les muses, jusqu'à Wagner, des fêtes d'Olympie à celles de Bayreuth. Cet orateur original, spirituel, comique avec sérieux, savant comme un moine, ardent comme un apôtre, c'est M. Bourgault-Ducoudray, lauréat du prix de Rome il y a quelque trente ans et l'un des meilleurs musiciens que je connaisse.

M. Bourgault-Ducoudray a peu produit. C'est la première fois, je crois, que son nom paraît sur une affiche; en vedette du moins, car il y a figuré naguère, au-dessous d'autres noms illustres, quand l'auteur de *Thamara* se fit l'*impresario* enthousiaste et désintéressé des Hændel et des Bach. Modeste lui-même, M. Bourgault est fier des autres, des grands. Il s'est consacré, que dis-je, sacrifié à eux; il a préféré leur génie à son talent, et pour leur gloire, abdiqué ses propres chances de renommée. Digne de créer lui aussi, il s'est contenté de comprendre et d'aimer. Il s'est fait l'interprète non-seulement de la pensée per-

sonnelle des maîtres, mais de la pensée anonyme et collective des peuples. Il a écouté toutes les voix, les plus humbles comme les plus illustres : celles de Mozart et de Beethoven, celle aussi du pâtre grec, obscur et inconscient héritier de l'aède antique, celle des filles de Bretagne battant leur linge au lavoir ; ses deux œuvres les plus connues sont deux recueils de mélodies, les unes grecques, les autres bretonnes. De son âme ainsi donnée à tous, M. Bourgault-Ducoudray s'est pourtant réservé quelque chose, ne fût-ce qu'une étincelle. Son heure à lui a fini par sonner, mais tardive et discrète. Pauvre *Thamara* ! commandée à l'auteur une trentaine d'années après le prix de Rome qui lui donnait droit à cette commande, imposée à une direction récalcitrante, décriée à l'avance par des confrères jaloux, différée par mauvais vouloir ou par accident, compromise par un ténor enrôlé (la chose est fréquente), sauvée par un ténor musicien (la chose est plus rare), l'œuvre a enfin été jouée et non sans succès.

C'est qu'elle n'est pas non plus sans mérite. Mérite tout musical, le poème de M. Gallet n'offrant pas beaucoup d'intérêt ni de nouveauté. Bakou la sainte, au bord de la mer Caspienne, cette mer qui ne communique avec aucune autre mer, comme on nous disait dans notre enfance, est assiégée par le sultan Noureddin. Les habitans parlent de capituler quand une jeune fille, *Thamara*, nouvelle Judith, résout de se rendre auprès du vainqueur et de le tuer. Mais devant le beau mameluck qui lui parle d'amour, elle se trouble, s'éprend à son tour d'Holopherne et se donne à lui. Elle ne l'en égorge pas moins, bien qu'à contre-cœur et, rentrant dans la ville sauvée, elle se frappe du poignard encore sanglant. A la bonne heure, cette Judith vaut mieux que l'autre, celle de Béthulie, qui n'eut en réalité que les bénéfices de sa patriotique démarche.

Nous avons pris beaucoup plus de plaisir à la lecture qu'à l'audition de *Thamara*. La répétition et la représentation même nous avaient laissé froid. A qui la faute ou à quoi ? Un peu, sans doute, à la pauvreté de l'action, à sa diffusion aussi : deux scènes y suffiraient au lieu de quatre ; le premier tableau, par exemple, fait presque totalement de chœurs : la ville se rendra-t-elle ou ne se rendra-t-elle pas ? a paru long et monotone. Et puis l'instrumentation de M. Bourgault-Ducoudray ôterait plutôt qu'elle n'ajoute à l'intérêt de sa musique. Elle manque d'homogénéité ; les groupes et même les unités sonores y ont trop d'autonomie ; les détails, parfois trop d'importance ou de singularité, sans que cela donne ni relief ni couleur à l'ensemble qui reste gris. Mais le plus grand danger pour *Thamara*, comme pour toute œuvre sérieusement faite et digne d'être écoutée sérieusement, c'est le théâtre où elle est jouée, cet affreux Opéra de cinquante ou soixante millions, où décidément on ne jouit de rien, ni

par les yeux, ni par les oreilles. On n'y voit que des choses laides, et les belles choses s'y entendent à peine. Je ne sais quelle buée de froid et d'ennui remplit cette salle trop grande, inhospitalière, figée dans son luxe de mauvais goût et sous sa croûte d'or. Les artistes chantent là-bas, là-bas, derrière un fossé que rien ne comble, que rien ne traverse. J'ignore s'ils s'intéressent au public; mais le public n'a aucunement l'air de s'intéresser à eux. Il arrive à neuf heures, le public, que ce soit la première représentation de *Thamara* ou celle d'*Ascanio*, la dixième de *Lohengrin* ou la huit centième des *Huguenots*, et une fois arrivé, il bavarde. Les directeurs peuvent changer, le public et la salle ne changeront pas. Gardons-nous donc de juger une œuvre sur la seule audition. Rentrons et relisons-la dans le silence.

Le premier acte de *Thamara* nous a semblé un peu lourd, encombré de chœurs massifs, quoique bâti par un bon architecte classique, un élève de la grande école, nourri de Hændel et de Bach. L'originalité peut faire ici défaut, mais non pas la conscience, ni la science, ni le style; le dialogue des groupes est bien coupé; une belle phrase du grand-prêtre : *Elle a prié pendant des jours sans nombre*, se développe avec une solennité toute sacerdotale; cette autre : *Une vierge animée de la force de Dieu*, chantée par le pontife d'abord et reprise par la foule, est d'un caractère liturgique approprié à la situation. J'aime moins le finale à grand fracas, avec cuivres et réminiscences de Meyerbèer (*les Huguenots*, 1<sup>er</sup> chœur du 1<sup>o</sup> acte); on me dira qu'il est à sept temps, chose rare, mais « le temps ne fait rien à l'affaire. »

Il y fait beaucoup, répondrait M. Bourgault-Ducoudray; et le temps, sans jeu de mots cette fois, le temps, au sens musical du terme, ou, pour parler plus exactement, le rythme et avec lui le mode, préoccupent avant tout l'auteur de *Thamara*. M. Bourgault n'a qu'un rêve, mais dont il ne s'éveille jamais : introduire dans l'art contemporain les rythmes et les modes antiques, et, par eux, accroître l'abondance et la beauté de la polyphonie et de l'orchestration, ces deux grandes sources de la musique moderne.

Modes et rythmes antiques ou orientaux, c'est tout un, l'Orient et avec lui les pays « à l'abri de la civilisation musicale » ayant seuls conservé les traditions de la Grèce. Aussi, un sujet oriental convenait-il particulièrement à M. Bourgault-Ducoudray. Il y fallait une couleur spéciale que le musicien n'a point épargnée. Il a varié les rythmes, écrivant ici un finale à sept temps, là un chœur de femmes à cinq, rompant à tout moment par des mesures inégales la carrure et la symétrie des périodes. De là, dans le discours musical, plus de souplesse et de liberté, parfois un peu d'incertitude, mais souvent un nouvel équilibre et des balancements inconnus.

M. Bourgault n'a pas tiré moins bon parti des modes divers, ses chers modes dorien, phrygien, lydien ou autres. Quelle fortune pour

lui que de pouvoir altérer une note sensible, augmenter une quarte juste, terminer une phrase sur la dominante ou la médiante au lieu de la tonique, faire du chromatisme à loisir et parfois même à outrance, broder, sur l'orchestre ou les voix, les ornemens qui caractérisent les mélodées orientales, la danse des derviches ou le chant du muezzin !

Dans le second acte, M. Bourgault a fait tout cela. Il est très bon, ce second acte, et plus on le relit, plus on y prend d'intérêt. Le théâtre représente le harem de Noureddin dans un palais, près du camp. C'est le soir ; le sultan regarde danser les bayadères : joli petit ballet, mélodies exotiques, harmonisées avec beaucoup d'ingéniosité ; un premier chœur d'almées, étrange par l'équivoque de la tonalité, l'alternance des rythmes et l'inattendu de la dernière cadence. J'aime le récit que fait Noureddin de son rêve : la première partie vague et flottante, la suite plus passionnée et plus chaude ; j'aime surtout, sous la déclama-tion où l'on reprendrait seulement un peu de gaucherie, le développement à l'orchestre d'une ardente phrase d'amour. Il y a du Wagner là dedans et du plus nerveux, du plus magnétique, du plus chromatique aussi, avec des poussées d'orchestre et l'élan d'un *gruppetto* final, qui rappellent certains paroxysmes du maître de Bayreuth. Charmant et même le plus charmant de tous, le chœur féminin à cinq temps : *Au charme fuyant d'un rêve*. Il est avec les pages précédentes, avec le chant plus âpre du ténor, dans une relation tonale extrêmement heureuse. Mainte fois d'ailleurs, le compositeur a reproduit au cours de son œuvre, et par le même procédé, ce très heureux contraste de la passion et du calme.

Le grand duo d'amour serait excellent s'il avait quelques pages de moins. La phrase du ténor, accompagnée par le violoncelle solo, n'est pas ce que j'en aime le mieux. Elle a quelque chose de contourné, de maigre aussi, parfois d'embarrassé, quand les dessins de la voix et de l'instrument, les trilles et les gammes se répondent ; elle sent un peu l'artifice et l'arrangement de contre-point. Je préfère de beaucoup le début : ne fût-ce que les premiers mots de Thamara : *Jignore la crainte*, auxquels une simple modulation donne tant de sérieux et de fierté ; puis le cantabile de Noureddin : *Devant moi tu restes glacée*, avec sa courbe harmonieuse et sa molle cadence, à la Massenet ; mais surtout le corps même, ou le cœur du duo. La situation y est traitée avec force, le mouvement toujours juste, la mélodie jamais banale, et l'harmonie sans cesse ingénieuse. L'antagonisme entre les sentimens des deux personnages commence par s'accuser fortement, puis se fond peu à peu dans l'unanimité de la tendresse et de la volupté. Le musicien a bien suivi cette évolution, opposant toujours à l'effroi de Thamara, à sa défense contre l'amour qu'elle sent approcher d'elle, la passion croissante de Noureddin qui chante dans l'extase, en pleine lumière. J'ai

retenu quelques beaux cris de la jeune fille : celui-ci, par exemple : *Qui m'a conduite ici?* cet autre, plus pathétique encore : *Mais rien ne pouvait donc me dire que l'ennemi c'était l'amour.* Un pareil duo n'est vraiment pas ordinaire. A chaque instant la voix haletante de Thamara coupe les cantilènes passionnées de Noureddin, mais enfin l'amour triomphe. Une très belle phrase éclate, sonore, puissante, libre en sa fantaisie comme une improvisation d'Orient; longue, mais soutenue jusqu'au bout d'un souffle ardent et fort. Tout y est original, bien qu'un simple *tremolo* l'accompagne; de ce *tremolo* se dégage une sorte d'appel ou de fanfare sur laquelle plane le chant vainqueur. De caressantes arabesques entourent la mélodie, lui donnent plus de grâce et de caprice; des harmonies singulières en prolongent le vol, en suspendent la chute. Elle s'attarde, s'éteint et se ranime encore, se traîne sur des inflexions étrangement douces et meurt enfin dans un soupir. La réponse de Thamara défaillante n'est pas moins belle. C'est le motif d'amour déjà entendu au commencement de l'acte. Repris ici d'abord par Thamara seule, puis en duo, puis en épilogue instrumental après le baiser décisif et la chute du rideau, il est d'un excellent effet. Il a quelque chose de très prenant, d'un peu énervant aussi. C'est peut-être, comme nous le disions plus haut, la beauté wagnérienne, mais c'est la beauté.

La scène suivante : le sommeil et le rêve de Noureddin, l'angoisse de Thamara, sa lutte avec elle-même devant l'amant qu'il faut frapper, n'est faite et ne pouvait l'être que des motifs déjà entendus, amoureux ou patriotiques, rappelés d'ailleurs avec intelligence,

Le tableau final est fort court. J'y ai pourtant remarqué les stances de Thamara. Quand je dis stances, je dis mal : il n'y a pas là de couplets, rien par exemple qui rappelle les fameuses strophes de Sapho. Thamara ne chante qu'une phrase accompagnée en marche funèbre, mais cette phrase est très belle. Elle l'est par son mouvement noble, triste, et qui monte; par son étrangeté douloureuse, par l'incertitude volontaire d'une tonalité qui toujours se dérobe et semble fuir cette voix comme le repos a fui cette âme, enfin par les dernières notes, d'où elle retombe, incertaine encore et pour ainsi dire à faux, d'une de ces chutes qui brisent.

Je m'étonnerais que le public se passionnât pour *Thamara*; mais il aurait tort de ne s'y point intéresser. Qu'il écoute attentivement le second acte; il y prendra plaisir. Qu'il encourage M<sup>lle</sup> Domenech : elle est intelligente et bonne musicienne. Quant à M. Engel, il continue ses prouesses : tantôt il sauve *Lucie de Lammermoor*, tantôt *le Rêve*, tantôt *Thamara* (j'approuve d'ailleurs fort inégalement ces trois sauvetages). Il n'y a que lui pour lire un rôle à première vue, l'apprendre en quarante-huit heures et le chanter avec un goût parfait.

CAMILLE BELLAIGUE.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 janvier.

Si ce n'était un peu triste, et même humiliant pour ceux qui gardent leur foi au régime parlementaire comme au régime le plus digne d'un pays libre, ce qui arrive serait une comédie assez plaisante à suivre. Oui, vraiment, si ce n'était que nous avons tous plus ou moins notre place dans l'action et que les intérêts de la France sont en jeu, on pourrait s'amuser à voir comment tout se passe, quelle peine ont nos chambres à se débrouiller, à se retrouver au milieu des contradictions, des confusions et des difficultés qu'elles se créent elles-mêmes. Un voltigeur du radicalisme, ancien ministre s'il vous plaît, demandait récemment d'un ton léger et ironique si ce que nous voyons était « la politique d'affaires, » — cette politique d'affaires dont on nous parle si souvent. Eh! non, ce n'est pas la politique d'affaires, au moins celle qu'on pourrait désirer et qui serait un bienfait public; c'est la politique d'hommes, de partis qui jouent avec les affaires et avec les lois, qui n'écoutent que leurs passions ou leurs fantaisies sans calculer les dangers d'une interpellation agitatrice ou les conséquences d'un vote improvisé et qui, faute de rester dans la vérité des institutions, glissent à tout instant dans une sorte d'anarchie d'où ils ne savent plus comment se tirer. L'histoire n'a rien de nouveau. C'est ainsi que presque tous les ans, — et cette année encore plus peut-être que les autres années, — on se retrouve au même point, avec des semblans de conflits constitutionnels, sans avoir un budget, sans en avoir même fini avec ce tarif général des douanes qui peut être une révolution dans l'économie intérieure comme dans les rapports extérieurs de la France.

Ce n'est point sans doute, si l'on veut, une anarchie aiguë et violente. Elle n'a rien précisément de violent, elle ne va pas jusqu'à ces désordres extérieurs qui appellent la répression : elle se manifeste par des incohérences qui se font sentir partout, qui passent des esprits dans les pouvoirs publics et sont le signe d'une situation indécise ou mal

équilibrée. Avec cette année qui finit, on n'est même pas bien sûr d'être resté dans une vraie et sérieuse légalité en prolongeant jusqu'en 1892 cette session extraordinaire qui n'était que le complément de la session de 1891 et qui, au premier aspect, aurait semblé devoir finir le 31 décembre. La question est au moins douteuse. Il le fallait, cependant, on l'a cru ainsi parce qu'on avait besoin de le croire. La loi douanière, poursuivant ses voyages du Palais-Bourbon au Luxembourg, du Luxembourg au Palais-Bourbon, se trouvait arrêtée par un dernier conflit entre les deux assemblées au sujet d'un droit sur les pétroles, — « l'éclairage du peuple, » comme on dit plaisamment. Le budget, de plus, n'était pas voté encore; porté tardivement au Luxembourg, il semblait réveiller l'esprit d'indépendance et de contestation dans le sénat. Il fallait prendre un peu de temps, essayer de mettre ordre à ces différends et de détourner autant que possible la nécessité des douzièmes provisoires. Soit ! le conflit sur les pétroles a pu être tranché par un expédient, par une série de petites combinaisons qui ne font que déguiser ou ajourner la difficulté. Le budget est resté, — et on n'a pas échappé à un premier douzième provisoire. C'est tout ce qu'on a obtenu par cette prolongation peut-être irrégulière d'une session qui aurait dû finir à la dernière heure de décembre. Voilà les faits ! on ne peut pas dire que l'année ait commencé avec cette simplicité qui est la force des pouvoirs publics ; elle s'ouvre laborieusement, assez médiocrement, dans des conditions sans fixité, où tout est contradiction et incertitude. Ce n'est pas une crise, sans doute, il ne faut rien grossir, c'est un mélange de tout ce qui peut préparer ou ramener les crises par le désordre des idées et des faits.

A qui la faute ? Aux circonstances, dit-on, aux tiraillemens et aux lenteurs inévitables du travail parlementaire, aux résistances du sénat qui empêche tout, qui arrête au passage toutes les réformes, qui, par ses prétentions, est le perpétuel embarras de la république ! Les explications sont assez vaines. La vérité est que les circonstances n'ont jamais été plus paisibles, plus favorables pour une expédition régulière des affaires, que si on ne les expédie pas, s'il n'y a pas eu un budget pour la fin de l'année, ce n'est la faute ni du sénat, ni du régime parlementaire ; c'est la faute de ceux qui ne cessent de dénaturer et d'altérer ce régime en s'efforçant de le plier à leurs passions, à leurs caprices d'omnipotence. Au fond, c'est là le mal, qui ne date pas d'aujourd'hui, nous en convenons, mais qui ne cesse de s'aggraver, et dont les derniers incidens de parlement ne sont qu'une manifestation nouvelle. Le mal est justement que nous n'avons pas le régime parlementaire, que nous n'en avons qu'une vaine et trompeuse représentation. Le mal croissant et redoutable est dans une situation où tous les pouvoirs sont confondus et où aucun ne remplit son vrai rôle, ne reste dans sa vraie fonction. La constitution ne compte pas. Une

chambre, abusée et gonflée de son omnipotence, dépasse à tout instant et à tout propos ses droits. Le sénat hésite et recule le plus souvent, ou, s'il a l'air de résister, d'exercer la plus modeste de ses prérogatives, il est accusé de provoquer des conflits, d'être un obstacle à tout. Entre ces deux assemblées, le gouvernement promène ses perplexités et ses doutes, craignant de trop faire sentir son autorité, multipliant les concessions, s'étudiant à tout ménager pour garder une majorité, — et à ce jeu perpétuel tous les ressorts s'usent sans profit. C'est une histoire qui recommence. On a déjà oublié la bourrasque qui a failli tout emporter il y a deux ans à peine, et on n'a pas tardé à reprendre les vieilles habitudes de partis comme si rien ne s'était passé. On se remet à abuser de tout, sans prendre garde que les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets, et qu'un jour ou l'autre on peut se réveiller avec des pouvoirs affaiblis, devant une nation fatiguée, prête à céder aux captations pour échapper aux déceptions d'un régime qui ne sait pas même respecter sa propre constitution.

Assurément, la chambre, qui est censée représenter le plus directement le pays, a aussi les droits les plus étendus, et on ne les lui conteste pas. Elle a plus de droits qu'elle n'en peut exercer avec profit. Depuis six mois, elle a pu se livrer en toute liberté aux discussions les plus illimitées sur le régime commercial, sur le budget, en mêlant même à ces discussions un certain nombre d'interpellations et de motions sur toutes les affaires de la politique : soit, c'est son rôle, elle est une assemblée libre pour tout discuter. Qu'arrive-t-il cependant ? Par une sorte d'entraînement auquel on s'est trop prêté et qui est devenu une dangereuse habitude, cette chambre qui a certes une grande puissance, mais qui n'a que sa place dans l'organisation parlementaire, a fini par ne plus même s'en tenir à la constitution.

Elle ne se contente pas d'exercer ses droits dans toute leur étendue, elle supprime les autres pouvoirs ou elle les traite sans façon comme s'ils n'existaient que pour l'exécution de ses volontés. Certainement, une des choses les plus extraordinaires est cette lutte obstinée qu'a récemment soutenue la chambre pour disputer au gouvernement le droit de négocier sur les tarifs avec les nations étrangères, pour l'enchaîner à une tarification immuable ; elle est allée jusqu'à la menace et par le fait, si le gouvernement a sauvé en apparence sa prérogative, il est resté dans une position singulièrement délicate, réduit à ne pouvoir ouvrir que des négociations sans issue, ou exposé, s'il engage sa responsabilité, à retrouver une majorité protectionniste irritée dans la chambre. Il est cependant bien clair que les députés protectionnistes ne peuvent de leur propre autorité supprimer le droit de négocier des traités que la constitution donne au gouvernement. — A propos du budget, la chambre, par une tradition malheureuse, ne se borne plus depuis longtemps à discuter sur les finances, sur la situation

financière du pays. Le budget n'est pour ainsi dire qu'un cadre où elle déploie son omnipotence, et les finances ne sont pour elle qu'un prétexte, une occasion de donner libre carrière à ses impatiences de prétendues réformes. En réalité, elle touche à tout, à l'organisation de l'armée et de la marine, au droit public, au concordat, à la constitution des tribunaux, à des services permanens, à des lois organiques qui sembleraient ne devoir être modifiées que par des lois nouvelles délibérées avec maturité. Un crédit de plus ou de moins, c'est bientôt fait ! Cette question même de la réforme des frais de justice qui a été soulevée récemment, qu'on a fait entrer de vive force dans la loi des finances et qui paraît avoir d'abord arrêté le sénat, cette question peut avoir certes son importance ; mais ce n'est pas une affaire de budget. Avec ce système, on ferait entrer tout dans le budget, on pourrait, à propos de finances, remettre périodiquement en doute l'organisation publique tout entière. Et c'est ainsi que ces derniers incidens parlementaires, assez insignifiants en apparence, remettent en lumière un mal plus profond, cette habitude invétérée d'usurpation qui est dans la chambre et qui est sûrement un danger pour le régime.

Chose curieuse qui peint la situation telle qu'elle est devenue ! C'est la chambre qui va à l'aventure, confondant tous les droits, qui crée les difficultés par ses usurpations, et lorsque quelques-unes de ces œuvres d'omnipotence et d'imprévoyance parlementaire vont échouer au Luxembourg, c'est le sénat qui est le coupable, le grand suspect ! Quand ils n'ont rien de mieux à faire ou à dire, les radicaux découvrent une fois de plus que le sénat est le trouble-fête de la république. Ce malheureux sénat n'a pas de chances. Vainement il a multiplié les actes de soumission et de résignation ; vainement il a contribué plus que tout autre, il y a deux ans, à sauver la France et la république elle-même d'une catastrophe qui semblait infaillible si M. Floquet, alors ministre de l'intérieur et président du conseil, était resté trois mois de plus au pouvoir : on ne se souvient plus guère des services qu'il a rendus ; il redevient l'ennemi, l'assemblée des impuissans, le « rouage inutile ! » Qu'a-t-il donc fait pour mériter ses disgrâces ? Il ne laisse pas toujours passer, il est vrai, les propositions décousues, les projets hasardeux qui pullulent au Palais-Bourbon et qui ont la prétention d'être des réformes sociales. Il voudrait aussi quelquefois savoir ce qu'il va voter ; il a demandé dernièrement, non pas des semaines, tout au plus quelques jours, quelques heures pour réfléchir, pour revoir un budget que la chambre a mis huit mois à préparer, à expédier, et qui ne reste pas moins une œuvre assez incohérente. C'est ce qu'on appelle plaisamment faire de l'obstruction ! Le sénat, dit-on, résiste au suffrage universel, au pouvoir souverain qui est au Palais-Bourbon ! Est-ce possible ? En vérité, que ne résiste-t-il plus souvent et plus fer-

mement ! Le malheur est justement qu'il ne résiste pas assez à cette omnipotence d'une assemblée unique qui est l'idéal du radicalisme, qu'il ne sauvegarde pas assez ce qui est pour lui le plus simple des droits. S'il tente une défense, une faible défense, il ne tarde pas à se rendre, à se laisser désarmer. Le sénat malheureusement ne résiste le plus souvent que pour la forme, tout au plus jusqu'à la seconde ou à la troisième sommation ; le gouvernement ne le soutient pas de peur de se compromettre lui-même. Sénat et gouvernement cèdent à la pression de ceux qui crient le plus. Le résultat de cette lutte des idées fausses contre le droit est que la constitution n'est qu'un mot, que le régime parlementaire n'est qu'une fiction, et qu'on finit par retomber périodiquement dans cette semi-anarchie où la paix, une paix momentanée et précaire, ne se refait entre les pouvoirs qu'aux dépens des institutions déprimées.

Comment sortir de là ? Qu'à cela ne tienne ! disent les empiriques du radicalisme qui ont toujours une recette merveilleuse et souveraine à leur disposition : puisque le sénat n'est qu'un rouage embarrassant ou inutile, le plus simple est de le supprimer par une révision de la constitution, d'en finir avec ces comédies qui peuvent devenir des drames. L'invention n'est pas nouvelle. La révision, c'était l'arme des boulangistes ; c'est encore l'arme des radicaux et des esprits extrêmes qui ne trouvent rien de mieux que de trancher dans le vif. Toutes les fois que le sénat a une de ces velléités intermittentes de résistance qu'on lui reproche, qu'il n'a pas assez souvent, on y revient. On menace le sénat de la révision, comme si le mal venait de la constitution, comme si la révision pouvait simplifier les choses, comme si elle ne devait pas tout simplement être un moyen d'ouvrir une crise plus vaste où tout serait remis en doute, où toutes les passions se donneraient rendez-vous ! En réalité, on devrait le reconnaître une fois pour toutes, la meilleure, la plus utile révision serait de faire tout rentrer dans l'ordre, de rester dans la vérité des institutions, de laisser leurs droits et leur liberté à tous les pouvoirs dont l'équilibre est justement la garantie de la paix publique. Nous parlions dernièrement du progrès tel qu'on l'entend aujourd'hui. Le progrès promis par les radicaux à la France, pour son cadeau de nouvelle année, semblerait être décidément de rétrograder en tout. Le progrès politique serait de revenir au régime de l'agitation en permanence, aux idées d'omnipotence conventionnelle ou révolutionnaire désavouées par tous les pays, — comme le progrès économique pour d'autres est de revenir aux plus vieilles idées de claustration ou de protection commerciale. Tout cela se mêle et produit un étrange effet dans notre vie publique.

Ce n'était pas assez, à ce qu'il paraît, de toutes ces questions politiques ou économiques qui s'agitent et qui, à dire vrai, n'intéressent pas également la France ; il faut encore qu'on s'efforce de raviver le

feu des querelles religieuses qui semblait à demi éteint et que la violence des polémiques a si singulièrement rallumé. On ne se serait certes pas douté d'une si prochaine recrudescence de toutes les passions il y a quelques mois, lorsque l'apaisement semblait être le mot d'ordre accepté des rapports du gouvernement et des représentans de l'Église, lorsque la modération était dans les discours des évêques, de M. le président de la république et des ministres. Évidemment on n'en serait plus là aujourd'hui, au moins à en croire les apparences et les polémiques. Le fait est que, depuis quelque temps, ce ne sont que discussions passionnées, consultations ou turbulentes divagations sur les affaires de l'Église, sur l'apaisement ou la guerre entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux, sur le concordat, qu'on dénonce bruyamment, sur la diplomatie du pape, qu'on fait intervenir à tout propos, sur la politique des évêques et du petit clergé dans la mêlée des partis. C'est le débat à outrance, assourdissant, de toutes les passions, de toutes les idées et même de toutes les arrière-pensées. Qu'y a-t-il de réel et de sérieux, qu'y a-t-il de factice dans cette campagne nouvelle d'agitation menée avec toute la fougue et l'âpreté de l'esprit de parti ? Sans doute, rien n'est plus vrai, il y a eu comme une traînée d'incidents aussi malheureux qu'imprévus qui ont ravivé les défiances et les dissentimens, qui ont créé une situation au moins délicate et ont interrompu un mouvement salubre de pacification. Il est bien clair, cependant, que ces incidents, pénibles par eux-mêmes, n'ont rien changé dans le fond, et que l'intérêt de paix religieuse qui dominait tout est resté le lendemain ce qu'il était la veille. On avait un peu perdu le sang-froid au premier moment, il faut l'avouer ; on n'a pas tardé à le retrouver, on devait le retrouver dans le gouvernement comme au camp ecclésiastique, parmi tous ceux qui ont la responsabilité des affaires de l'Église et de l'État. Les plus prudens ont compris le danger de se livrer aux incidents, de pousser à bout le conflit.

On a commencé à se ressaisir ; mais le mal était fait, au moins jusqu'à un certain point. La lutte était partout, et si les esprits réfléchis, prévoyans, sentaient la nécessité de l'atténuer encore une fois, les partis extrêmes, prompts à saisir l'occasion, n'ont rien négligé pour raviver le feu, pour prolonger et envenimer la guerre.

Les radicaux pour leur part, exaspérés d'un commencement de pacification menaçant pour leur influence, ont mis aussitôt tout leur art à ranimer les passions anticléricales, à embarrasser le gouvernement, à défier l'Église, à réveiller l'éternelle question du budget des cultes, du concordat. Quelques ultra-conservateurs à leur tour, tout aussi inquiets d'un mouvement qui avait semblé un instant rapprocher le clergé de la république, menacés de perdre une partie de leur clientèle, ont cru habile de se jeter à corps perdu dans cette guerre renaisante. Ils n'ont pas hésité à répondre à l'agitation par l'agitation, irri-

tant les susceptibilités religieuses, s'efforçant de retenir le clergé dans l'irréconciliabilité, accusant presque de trahison les évêques suspects de modération, bravant la dénonciation du concordat, dont on les menaçait. Ultra-conservateurs et radicaux, obéissant à des inspirations opposées, à des mobiles et à des calculs différens, se sont rencontrés sur un seul point, — la nécessité pour eux de pousser aux ruptures irréparables, de ruiner à tout prix la politique de conciliation et d'apaisement. Voilà le fait ! entre ces deux partis si singulièrement conjurés pour prolonger l'agitation, il y a seulement une différence. Quand les radicaux, tout pleins de leur fanatisme de secte, s'acharnent aux conflits religieux, saisissent toutes les occasions d'entretenir le trouble moral et tiennent en réserve la menace perpétuelle de la suppression du budget des cultes, de l'abolition du concordat, on les comprend ; ils sont dans leur rôle, ils font leur métier, si on nous passe le mot. Ils sentent que tout ce qui peut assurer ou rétablir la paix, rallier les forces morales du pays dans la république, diminue leur ascendant, qu'ils ont besoin de l'état d'hostilité pour imposer au gouvernement leur compromettante alliance. On peut se demander quel intérêt ont des conservateurs à se faire les complices de cette dangereuse tactique, ce qu'ils peuvent gagner à essayer d'entraîner le clergé et les catholiques français dans des scissions irréparables, dans une irrécyclable hostilité contre les institutions elles-mêmes. On pourrait se demander aussi à quel titre ils se croient autorisés à disposer de l'Église, à accepter pour elle, par l'abolition du concordat, une prétendue liberté qui ne serait probablement qu'une servitude aggravée, qui, dans tous les cas, serait pour la France le commencement d'une crise indéfinie. C'est ce qu'on pourrait appeler faire la guerre pour la guerre. Le plus clair est qu'à ce redoutable jeu on risquerait de compromettre tous les intérêts religieux, sans profit pour l'intérêt politique qu'on prétend défendre et servir.

Qu'en sera-t-il de toutes ces polémiques irritantes, de ces tentatives pour réveiller et envenimer des conflits qui semblaient commencer à s'apaiser ? Quels que soient leurs efforts, les partis extrêmes ne peuvent pas tout heureusement. Contre la politique de violence et de guerre, il y a un ensemble de sentimens, d'intérêts, de forces et de prévoyances qui résistent aux excitations. Il y a d'abord le pape, dont la patience éclairée et vigilante ne se laisse pas facilement décourager, et qui dès le premier moment, à n'en pas douter, s'est montré peu favorable à cette récente recrudescence d'agitation. Que le souverain pontife ressente vivement les blessures de l'Église, les excès du radicalisme dans les affaires religieuses en France, c'est bien évident, il ne l'a jamais caché ; il n'est pas moins resté l'homme d'une conciliante modération dans ses rapports avec notre nation. Une lettre publiée dernièrement, écrite dès 1883 par M. Jules Grévy au saint-

père, lettre d'ailleurs aussi respectueuse que fine, prouve que ce grand pape Léon XIII s'est toujours préoccupé à la fois et de sauvegarder autant qu'il le pouvait les intérêts catholiques dans notre pays et de préparer la paix religieuse en France. C'est la politique qu'il a suivie depuis dix ans, mettant toute sa prudence à séparer la cause de l'Église de la cause des partis hostiles à la république. C'est la politique qu'il suit encore, qu'il conseille évidemment, qu'il inspire aux évêques, au clergé français, et qui est le désaveu de toutes les polémiques, de toutes les manifestations aventureuses. Il y a aussi, il y a surtout contre la politique d'agitation et d'irréconciliabilité, l'instinct profond et presque universel du pays. On aura beau s'évertuer dans les journaux et dans les discours, prétendre tour à tour parler pour le pays en lui prêtant des passions qui ne sont que des passions de partis : le pays reste ce qu'il est, patient et invariable dans son bon sens. Il ne demande ni les guerres constitutionnelles avec l'abolition du sénat, ni les guerres commerciales qui peuvent lui fermer l'entrée des pays étrangers, ni les guerres religieuses par l'abolition du concordat, par une sorte d'incompatibilité déclarée entre la république et les croyances traditionnelles. Cette grande masse française, qu'on soumet à toutes les expérimentations, ne demande au fond que la paix en tout. C'est son instinct, c'est son vœu, parce qu'elle sent que la paix qui a préparé sa réhabilitation est en même temps la garantie de sa grandeur et de son avenir.

Aussi bien la paix est aujourd'hui le mot d'ordre presque universel en Europe. C'est avec des paroles de paix que l'année s'est ouverte à peu près partout, à Vienne comme à Berlin, à Paris comme à Rome. M. le président de la république s'est fait l'interprète de ce sentiment dans le petit discours qu'il a adressé au corps diplomatique, représenté par le nonce du pape, et le roi Humbert a tenu le même langage à Rome. Cela ne veut pas dire certainement que tout ce qui a préoccupé depuis si longtemps et ce qui préoccupera sans doute longtemps encore l'Europe, ait disparu comme par enchantement, pour la bienvenue de l'année nouvelle ; cela veut dire plus simplement qu'il n'y a, à l'heure qu'il est, aucune difficulté trop pressante, aucune apparence de complications prochaines ; cela signifie non pas que la situation de l'Europe s'est miraculeusement éclaircie et raffermie, mais qu'il y a dans les gouvernements l'intention arrêtée, la volonté réfléchie de ne pas se laisser trop facilement émouvoir, d'écarter les incidens qui ne sont que des incidens. Les tarifs de douane, les traités de commerce sont aujourd'hui la première occupation de la diplomatie. La grande affaire est de savoir ce que vont être avant peu les rapports des peuples, comment une entente s'établira entre des pays accoutumés à un autre régime, entre la France et l'Espagne surtout pour le 1<sup>er</sup> février, quels seront les résultats de ce nouvel ordre économique qui com-

mence. Les affaires commerciales deviennent plus que jamais un des élémens de la politique et elles réservent peut-être bien des surprises. L'avenir en décidera ! En attendant, c'est la paix qui règne, et d'aucun côté, à ce qu'il semble, il n'y a pour le moment de sérieuses menaces d'orages. Reste, il est vrai, l'imprévu qui est souvent le grand trouble-fête, — et c'est justement l'imprévu qui vient de se produire sur un des points de l'Orient où se rencontrent les influences européennes, en Égypte, par la disparition soudaine du khédivé Tewfik-Pacha.

C'est par sa position, ce n'est pas par lui-même que Tewfik-Pacha est un personnage de l'histoire contemporaine, et ce sont les circonstances qui font de sa mort une sorte d'événement. Il avait à peine trente-neuf ans et il a régné douze ans. Il était le fils et l'héritier d'Ismaïl-Pacha, ce fastueux vice-roi qui expia un jour ses prodigalités et ses fautes par une déposition, et qui, après avoir erré en Europe, s'agit encore à Constantinople avec le regret de sa fortune et de son pouvoir perdus. Tewfik était un prince de goûts plus modestes et d'un caractère plus effacé. Ce faible descendant de la race de Méhémet-Ali, d'Ibrahim-Pacha, n'aura pas eu une destinée brillante, et si son règne a été sans éclat, il n'aura pas été sans agitations. La fortune ne lui a pas été propice. Pendant ces douze années de pouvoir, il aura vu le Soudan perdu pour l'Égypte à la suite de la guerre du mahdi, l'insurrection d'Arabi-Pacha, le bombardement d'Alexandrie, des révoltes, des crises, et tout cela conduisant à l'occupation britannique, qui dure encore. Ce malheureux khédivé est mort sous la protection de sir Evelyn Baring et du général Grenfell. Il a aujourd'hui pour successeur un jeune homme de dix-sept ans, son fils Abbas-Pacha, qui récemment encore achevait son éducation à Vienne, et qui vient de se rendre au Caire pour recueillir la couronne. Le sultan, autant sans doute pour affirmer son droit de suzeraineté que pour couper court à toute complication, s'est hâté de donner l'investiture au nouveau khédivé. Il ne reste qu'à décider si le jeune Abbas-Pacha, qui n'atteindra sa majorité que dans quelques mois, aura d'ici là un conseil de régence et quel sera ce conseil de régence d'une si courte durée. C'est peut-être déjà fixé. Par le fait, la transition s'accomplit sans crise. Le khédivé s'appelait hier Tewfik, il s'appelle aujourd'hui Abbas ; mais on sent bien que le point grave n'est pas là, que cette mort soudaine a suscité une question plus délicate, celle de savoir si le changement de prince sera aussi un changement de situation pour l'Égypte, si devant un nouveau règne l'Angleterre se décidera à rappeler ses forces d'occupation, à quitter les bords du Nil. C'est la vraie question, qui n'est plus seulement égyptienne, qui intéresse l'Europe, qui a été aussitôt vivement agitée en Angleterre, où l'opinion ne laisse pas d'être partagée.

Tout est là ! que l'Angleterre du torysme ne soit pas pressée de quitter l'Égypte, de tenir les promesses de retraite, qu'elle a si sou-

vent renouvelées, sans se croire obligée jusqu'ici de les réaliser, c'est bien évident. Lord Salisbury, dans un discours qu'il a prononcé il y a quelques semaines, avant la mort du dernier khédive, n'a pas caché que l'heure de se retirer des bords du Nil ne lui semblait pas venue, que l'Égypte avait besoin de la protection anglaise. Ses amis, les journaux, ne cessent de mettre la plus singulière âpreté à soutenir la nécessité de rester au Caire, de garder la route des Indes. Ce n'est cependant pas facile de pousser à bout cette politique d'occupation et de protectorat indéfinis en présence de l'opposition qui se manifeste parfois même en Angleterre. La meilleure preuve que les journaux conservateurs ressentent quelque embarras, c'est le soin qu'ils mettent depuis quelques jours à expliquer de nouveau la nécessité de prolonger l'occupation, surtout pour protéger les débuts d'un nouveau règne, à raisonner avec la France. Ils n'ont pas seulement à persuader la France, ils ont à persuader toutes les puissances, à commencer par le sultan. Que prouve tout ceci ? C'est qu'il suffit d'un incident pour montrer que l'occupation anglaise n'est pas une solution, que rien n'est fini sur les bords du Nil, que, tant que la question subsistera, elle restera un grief pour la diplomatie européenne, un sujet d'ombrage entre la France et l'Angleterre, qui auraient si aisément tant d'intérêts communs dans le monde.

S'il y a pour l'Europe, même par ces jours de paix, des causes d'embarras et d'inquiétude, elles sont le plus souvent dans ces pays de l'Orient, non-seulement en Égypte, mais dans ces jeunes États des Balkans, qui ont tant de peine à se fixer. Après cela les difficultés ne sont pas sans doute les mêmes ou ne sont pas du même ordre partout. Où en est aujourd'hui ce médiocre incident qui a décidé la France à rompre avec le plus irrégulier de ces États, la Bulgarie, à rappeler son agent de Sofia ? Il ne s'agit pas du tout, pour une puissance comme la France, d'abuser de la force, comme l'ont dit quelques journaux anglais ; il s'agit tout simplement, sans rien exagérer, en restant dans la vérité, que M. le ministre des affaires étrangères a nettement précisée l'autre jour, de faire sentir à de petits dictateurs comme M. Stamboulof, qu'ils ne peuvent pas tout se permettre, même en se croyant protégés par les grandes alliances. Dès que la France prenait le parti de ne pas subir l'expulsion d'un de ses nationaux, elle n'avait plus rien à faire à Sofia ; elle n'avait qu'à invoquer les traités et les capitulations, à s'adresser à la Porte, suzeraine de la Bulgarie comme de l'Égypte. La Porte n'est peut-être pas très pressée d'exercer sa suzeraineté, de se jeter dans ces affaires balkaniques où elle craint de tomber au milieu des conflits d'influences. Elle temporise, c'est possible. Notre gouvernement n'est pas apparemment bien impatient d'une victoire sur M. Stamboulof. Quant à la Bulgarie, elle n'aura trouvé en tout ceci d'autre profit que d'être rejetée plus visiblement dans cette

condition d'une principauté hors la loi qu'elle s'est créée et d'où elle ne paraît pas devoir sortir de sitôt. La Roumanie est certainement un État plus régulier, qui s'efforce de justifier sa fortune et ce titre de royaume indépendant qu'elle a payé de son sang, en mêlant ses armes aux armes russes devant Plewna; elle n'a pas moins de son côté des crises intérieures qui ne sont peut-être pas elles-mêmes sans quelque rapport intime avec le mouvement diplomatique de l'Europe.

Que signifie réellement cette crise ou cette évolution ministérielle qui vient de se produire à Bucharest? Par elle-même elle semble assez bizarre. La Roumanie, depuis qu'elle a conquis son indépendance dans la dernière guerre, a passé par bien des phases difficiles. Elle a eu, il y a quelques années, son Stamboulof en M. Jean Bratiano, un de ces petits dictateurs affectant l'omnipotence à la Bismarck. M. Jean Bratiano a disparu dès 1888, au milieu de scènes violentes, et il est mort depuis. Après lui les ministères se sont succédé et ont toujours eu quelque peine à vivre avec des parlemens où se combattaient et se neutralisaient trois ou quatre partis, les anciens conservateurs, les néo-conservateurs, le parti dit des « junimistes, » les nationaux libéraux. Jusqu'à ces derniers temps, il y a eu un ministère qui s'était formé sous la présidence du général Floresco, qui a réuni un instant des conservateurs dont le plus éminent était M. Lascar Catargi, un homme de vieille renommée en pays roumain, et des nationaux libéraux, M. Blaremborg, M. Vernesco. Ce ministère avait contre lui l'opposition de tous les autres partis; il était de plus affaibli par ses propres divisions, par une intime rivalité d'influences. Que s'est-il passé? La vérité est que depuis deux mois il y a eu à Bucharest un véritable imbroglio, où les ministres se sont visiblement joué les uns les autres et qui a fini par l'élimination des libéraux nationaux. Ce n'était encore que le commencement de l'évolution. La crise ne s'est réellement dénouée que par la formation d'un ministère qui a pour chef M. Lascar Catargi, et qui réunit des conservateurs de toutes les nuances, des junimistes, — des hommes de talent, M. Lahovary, M. Carp. Le parlement, qui avait été dissous, au courant de l'année dernière, vient d'être dissous encore une fois. Il s'agit de savoir si le cabinet conservateur reconstitué aura, dans les élections qui vont se faire d'ici à quelques jours, la majorité qu'il cherche et qu'il espère.

Ce qu'il y a de caractéristique, c'est qu'à travers toutes ces crises qui se succèdent depuis quelques années, il y a visiblement un travail de diplomatie qui se poursuit, dont le roi a le secret et la direction. Le roi Charles est allé en Allemagne et il a eu ses entretiens avec l'empereur Guillaume. Il était récemment à Buda-Pesth, où il s'est rencontré avec l'empereur François-Joseph; il a même fait une pointe en Italie. Que le roi Charles, qui est un Hohenzollern, ait des inclinations tout

allemandes et tienne à se rattacher plus ou moins à la triple alliance, ce n'est pas douteux. Est-ce à dire que la Roumanie aille jusqu'à s'engager avec l'Europe centrale, jusqu'à accepter des obligations qui la mettraient en hostilité avec la Russie? Il est probable qu'en dépit de toutes les apparences, la Roumanie ne songe qu'à s'assurer une neutralité qui serait une consécration nouvelle de son indépendance. Toute autre politique risquerait de soulever le sentiment national et de remettre en doute la position que la Roumanie a si péniblement conquise.

CH. DE MAZADE.

---

### LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

---

La première quinzaine de la nouvelle année n'a pas vu renaître l'activité des affaires sur les marchés financiers européens. Les cours des fonds d'État se sont d'abord très bien tenus, en prévision des achats que la mise en paiement de nombreux coupons d'intérêt et de dividende en janvier rendait probables; mais l'effet de cet afflux présumé de capitaux tardant à se produire, la cote, dans les derniers jours et sur certains points, a perdu de sa fermeté. Divers événements sont survenus qui invitent les capitalistes à ne point trop se hâter dans la recherche d'un placement pour leurs fonds libres. La paix, sans aucun doute, est aussi assurée aujourd'hui qu'elle l'a jamais été, mais l'exercice 1891 a légué à l'année nouvelle un incident bulgare qui n'a pour l'instant aucune signification grave, mais peut en prendre une au premier moment. Des troubles ont éclaté au Maroc, obligeant les puissances européennes à envoyer des vaisseaux de guerre à Tanger. Si ces troubles s'aggravent, c'est l'existence même de l'empire marocain qui est en jeu, et, pour ce gâteau à partager, que d'ardentes et jalouses convoitises! La mort si soudaine de Tewfik-Pacha a posé de nouveau la question égyptienne. La Porte s'est hâtée, il est vrai, sur la suggestion de l'Allemagne, de reconnaître le fils de Tewfik pour khédive, et les Anglais déclarent que, moins que jamais, il leur est permis de songer à un abandon de la vallée du Nil. Aussi

les fonds égyptiens n'ont-ils fléchi que pendant deux jours et ont déjà repris leur ancien niveau.

Le rendement des impôts, en France, a été magnifique en l'année 1891. La plus-value totale est de 100 millions sur les évaluations budgétaires, et de 102 sur les produits effectifs de 1890. Il semblerait que de tels chiffres dussent rendre singulièrement aisé l'établissement du budget de 1893, auquel travaille en ce moment notre ministre des finances. Il n'en est rien, car ces belles plus-values sont déjà absorbées, et fort au-delà, par les accroissemens de dépenses directement votées par les chambres ou résultant du vote de lois nouvelles.

L'argent est abondant et bon marché à Londres, à Paris et à Berlin. La Banque d'Angleterre a dû, à cause de l'échéance de fin d'année, livrer des quantités d'or assez importantes, mais elle a maintenu le taux de son escompte à 3 1/2; la Banque de l'empire d'Allemagne a été en situation de faire mieux encore et a réduit le taux de son escompte à 3 pour 100.

La liquidation de fin décembre s'est faite dans d'excellentes conditions sur nos fonds publics, au pair et même avec un léger déport sur le 3 pour 100 ancien, avec un report insignifiant sur les autres catégories. Le 3 pour 100, compensé à 95.10, a été ensuite, à travers de courtes oscillations, porté à 95.45, puis ramené entre 95.20 et 95.25. L'emprunt, de 95.10, a été poussé à 95.55 et reste établi à 95.40. Le 16, il sera détaché sur ce fonds 1 fr. 05 par 3 fr. de rente, pour intérêt sur le montant versé du capital. Cette somme de 1 fr. 05 est actuellement payée en déduction du versement appelé depuis le commencement de janvier et qui devra être effectué au plus tard au milieu du mois. Après le détachement de ce coupon, le prix du nouveau 3 pour 100 ressortira à 94.35, et l'écart avec l'ancien sera encore de 85 à 90 centimes.

Il a été détaché, le 7, des coupons de : 1 pour 100 sur le consolidé russe, 1 pour 100 sur l'Extérieure d'Espagne, 1 1/2 sur le Portugais, 2 pour 100 sur le 4 pour 100 Hongrois, 2.17 sur l'Italien, 0 fr. 75 sur le 3 pour 100 russe nouveau. Sur les obligations helléniques 5 pour 100 de 500 francs, il a été payé le même jour 12.50, sur le 5 pour 100 1886 de la République Argentine 12.50, sur les obligations 5 pour 100 hellénique 12.50, sur les 5 pour 100 de Cuba 12.50, sur les 6 pour 100 de Cuba, 15, sur l'obligation 5 pour 100 des Douanes ottomanes, 12.50.

Si nous comparons les cours de compensation de fin décembre avec les prix actuels, déduction faite des coupons détachés, nous trouvons une réaction d'une unité sur l'Extérieure, de 0 fr. 75 sur le consolidé russe, de 1.25 sur le 3 pour 100 russe, de 1 sur l'Italien; au contraire, il y a eu maintien des prix ou reprise partielle des coupons sur le 5 pour 100 argentin 1886, sur les obligations de Cuba et sur l'obligation des Douanes.

Les fonds russes ont fléchi sur la publication des prévisions relatives au budget de 1892. Le gouvernement paraît faire état d'un déficit de 75 millions de roubles. Cette première constatation officielle des pertes qu'aura causées l'insuffisance de la récolte de 1891 est suffisamment éloquente. Et que sera la récolte de 1892 après les souffrances terribles de cet hiver? En Autriche-Hongrie, l'adoption de mesures pour le rétablissement de la circulation métallique avait paru un moment imminente; on annonce un nouvel ajournement. Les dispositions n'en restent pas moins favorables sur le marché de Vienne, la situation budgétaire étant excellente à Vienne et à Pesth. L'Italien, après avoir fait preuve d'une grande fermeté, a fléchi dans les derniers jours au-dessous de 90. Le cabinet di Rudini persévère cependant avec énergie dans la politique des réductions de dépenses; on doute seulement de la possibilité d'un retour à l'équilibre aussi prompt que l'avait annoncé M. Luzzatti.

L'emprunt extérieur émis en Espagne a échoué. Le syndicat a dû garder les titres en grande partie. L'opération n'a apporté qu'un soulagement momentané aux embarras du Trésor et de la Banque d'Espagne. Le change s'est maintenu à 14 pour 100; M. Camacho a réussi à fortifier l'encaisse métallique or et argent, mais la circulation fiduciaire dépasse maintenant 820 millions. L'attitude du gouvernement espagnol dans la question douanière et les événemens du Maroc ont encore ajouté aux causes diverses qui font tenir en suspicion sur notre marché l'Extérieure d'Espagne, valeur jadis favorite. L'assemblée des actionnaires de la Compagnie des chemins de fer portugais a eu lieu le 7 janvier à Lisbonne. On a dû y constater la ruine de l'entreprise. Des malversations ont été en outre découvertes, et une enquête a été ordonnée. La conséquence de ces décisions a été la démission, comme ministre des finances, de M. Marianno Carvalho, ancien administrateur de la Compagnie. Ces incidens ont provoqué de nouvelles ventes des valeurs portugaises.

Les fonds turcs ont été fermes, et il s'est produit une certaine reprise sur les Argentins et les Brésiliens.

Les titres des sociétés de crédit ont été lourds en général, mais les différences de cours ont été peu importantes. Les valeurs industrielles sont restées assez fermes, sauf le Suez, qui a reculé sur la prévision de moins-values en 1892 par suite de la médiocrité des récoltes de céréales dans l'Inde.

Sur le marché du comptant, le trait caractéristique a été un nouvel affaiblissement des prix sur presque toutes les catégories d'obligations des chemins de fer espagnols.

---

---

LE

JOURNAL DE M<sup>LLE</sup> DE SOMMERS

---

PREMIÈRE PARTIE.

---

Entre les lèvres et le bord de la coupe  
Passe souvent la main du Destin.

*(Proverbe allemand.)*

---

12 août.

Notre professeur de français disait souvent qu'il ne fallait jamais rester un jour sans écrire, ne fût-ce que quelques lignes. Comme maman est avec moi, et que c'est chez Marguerite de Puisaye que nous allons, je n'aurai pas une grosse correspondance. Je prends le parti de commencer un journal : je dois bien cela au souvenir, — qui sait, peut-être à la mémoire de M. Simonnet. Pauvre homme, il est si vieux, et il y a bien un an que je ne l'ai vu : quelle ingratitude je suis ! C'est cette vie de Paris qui absorbe ; on ne sait ce qu'on fait de son temps ; et puis il demeure terriblement loin, en haut du faubourg Saint-Jacques.

La dernière fois que j'y suis allée, c'était au printemps, au mois

d'avril, je crois ; il était assis sur un banc, dans son jardinet, et se chauffait au soleil, son vieux chien à ses pieds. La servante nous a dit qu'il commençait à avoir l'oreille dure et que la vue lui baissait sensiblement. Il était tout heureux de me revoir : j'étais au couvent sa meilleure élève, celle dont il était le plus fier, et parfois il me faisait l'honneur de lire mon devoir tout haut. Que de beaux livres je lui ai abîmés ! Il me prêtait souvent de ses chers volumes, de ses classiques bien-aimés, en me recommandant d'en avoir soin. Je promettais, sincèrement ; et, en effet, j'en avais soin à ma manière. Je n'y faisais jamais de pâtés ; je ne les déchirais pas ; mais je les laissais tomber, et ces maudits livres tombaient toujours sur les coins ; et, quand je les lui rendais, le pauvre M. Simonnet me disait, avec un désespoir contenu : « Mademoiselle de Sommers, un livre dont les coins sont abîmés est un livre déshonoré ! »

Ce qui ne l'empêchait pas de m'en prêter d'autres à la première occasion. Au bout d'un certain temps, je me suis avisée d'un expédient. Non-seulement j'ai enveloppé les livres, mais encore, aux quatre coins, j'ai mis, dans l'intérieur de la couverture, des morceaux de papier très fort plié en deux. Je me rappelle mon triomphe au premier livre que je lui ai rendu intact : il a eu un accès d'attendrissement : j'ai cru qu'il en allait pleurer.

L'année de ma sortie du couvent, je suis allée avec maman au jour de l'an lui porter une édition de Boileau qu'il désirait depuis longtemps ; nous l'avions donnée à l'ancien relieur de mon père qui est une célébrité : c'était vraiment très beau : je n'aurais jamais imaginé une joie pareille.

N'importe, je suis une ingratitude, et je vais lui écrire d'ici ; ce sera une occasion de faire un style. Quant à ce journal que je vais commencer, il durera ce qu'il pourra, et plus tard, m'amusera peut-être à lire.

Nous sommes parties ce matin par la gare d'Orléans : il faisait très beau. Maman n'a pas voulu prendre la caisse des dames seules, parce qu'elle prétend qu'il n'y a pas d'endroit où l'on soit plus mal, et où l'on trouve moins d'obligeance. C'est touchant, si l'on veut tenir compte que l'on est toutes personnes du même sexe ; mais enfin, il paraît que c'est vrai.

Au moment du départ, il y a eu un incident.

Un monsieur avait marqué sa place dans un coin, juste en face du nôtre. Une assez grosse dame a enlevé sans façon le sac qui marquait la place, et s'est installée dans le coin. Réclamation du monsieur qui s'est présenté un instant après, armé d'un affreux bull-terrier qu'il portait sous le bras. Discussion : c'est-à-dire, non, réponse aigre et un peu leste de la dame, voilà tout ; car le monsieur, très tranquille, ne s'est plus occupé d'elle, mais a appelé

un employé, qui a appelé le chef de train, qui a appelé le sous-chef de gare, qui a appelé le chef de gare, qui a fait appeler un sergent de ville, homme d'éloquence courte, qui, après une exhortation à la raison en termes brefs, a déclaré au bout de quatre paroles qu'il allait être obligé de recourir à des argumens d'un ordre moins métaphysique ; et, à cette fois, la dame a cédé, *con furore*. Pendant ce temps, maman essayait d'arranger les choses, et disait :

— Cependant, monsieur, une dame... Il me semble que la galanterie française...

Le monsieur est resté sourd à l'invocation, et n'a même pas regardé maman. Enfin voici la dame assise à une autre place, et lançant sur son adversaire plus de regards furieux que jadis Athalie sur le lieu saint ; le train part : silence complet ; maman était dans son coin, moi à côté d'elle, naturellement ; maman lisait, moi je regardais le paysage.

Notre voisin de face, ayant posé une jambe de-ci, une jambe de-là, avait fermé les yeux et sommeillait. Ainsi faisait également le bull, personnage du drame. La dame, un instant violette de colère, passait lentement par des tons plus doux, et deux autres voyageurs feuilletaient leurs journaux et revues. De temps en temps, notre voisin ouvrait un œil et jetait sur le bull un regard de tendresse. Il (c'est l'homme et non le chien que je veux dire) est jeune encore, de tournure élégante et d'aspect désagréable. Le bull est de race pure, car il a une mâchoire abominable, mais, chose étonnante, de fort beaux yeux et très doux. Maman adore déjeuner dans le wagon, moi je déteste cela. A midi, maman a ouvert ses sacs et fait voir le jour à des choses innombrables. Le bull, que j'appellerai désormais Spring, car c'est son nom, à ce qu'il paraît, s'est tout de suite relevé, assis, et a commencé de suivre, avec un particulier intérêt, les faits et gestes de maman.

Il y a un pâté et un poulet. Le poulet semble surtout préoccuper beaucoup maître Spring (appeler un pareil chien Printemps ! quelle imagination !) qui le regarde « de bon amour. » Son maître dort toujours. Maman attaque le poulet. Je la pousse du coude et lui montre Spring, dont l'attitude est absolument correcte, mais dont les regards deviennent d'une prodigieuse éloquence. Moi, je ne déjeune pas ; je descendrai au buffet, où maman m'accompagnera pour boire du café, dont elle ne peut se passer. Enfin maman s'attendrit. Le voisin dort toujours. Il y a par terre une feuille de papier : un os imparfaitement rongé est offert, c'est-à-dire jeté à Spring qui saute à bas du coussin et commence de le travailler avec énergie ; crac, crac, l'os ne résiste pas longtemps ; mais, au bruit, le maître ouvre un œil, puis les deux qui cherchent son

chien ; il avance la tête, le voit à l'œuvre : étonnement, indignation. Il étend la main pour le saisir ; maman, bonne âme, fait un « oh ! » La figure du voisin s'illumine ; il a un sourire qui n'est pas trop mal, songe à s'incliner, murmure « le misérable ! » puis se renfonce, ferme les yeux, et ayant ainsi manifesté son intention de rester étranger à ce qui se passe, semble se rendormir.

Enfin, nous voici au bienheureux buffet. Maman descend ; notre voisin l'aide ; puis, me regardant sans doute comme un paquet, une superfétation inutile, me tourne le dos sans s'occuper de moi, et s'éloigne en déployant des jambes qui me paraissent d'effrayante longueur. Mais maman a besoin de je ne sais plus quoi dans son sac, qu'elle veut prendre elle-même, et remonte le chercher, cependant que je vais toujours devant, et assiste, par suite, à un coup de théâtre. Sur le seuil du buffet, attend une jeune femme très élégante, que je suis obligée de reconnaître très jolie. Notre voisin a un mouvement de surprise ; il salue et, comme j'arrive sur ces entrefaites, je vois qu'il a pâli et semble fort ému. La dame ne l'est pas moins. Le maître du buffet accourt saluer ce monsieur qui lui dit quelques mots tout bas. On ouvre une porte dans un coin ; le monsieur et la dame disparaissent, et le maître du buffet crie :

— Un déjeuner au petit salon.

Rien de plus.

Au moment où j'allais me mettre à table, une agréable surprise : Louise de Kéraliou que j'ai rencontrée. C'était une de mes bonnes compagnes au couvent. Elle part pour le Midi avec sa famille et poussera peut-être jusqu'à l'Espagne. Elle est toujours gaie et folle. Nous avons bavardé et ri comme au bon temps. Nous étions en verve, et maman même riait de nos saillies, tout en causant avec M<sup>me</sup> de Kéraliou, qu'elle voyait souvent au parloir, quand j'ai entendu les éclats d'une voix furieuse, et le non moins furieux tintement d'une sonnette. Un garçon est accouru ; le tintamarre venait du petit salon derrière nous, dont la porte était restée entr'ouverte.

— Mais fermez donc cette infernale porte ! on est assourdi, avec tous ces bavardages de... — Heureusement la porte s'est fermée à temps pour que je n'entende pas la fin.

Le garçon est sorti un instant après, rouge jusqu'aux oreilles, en murmurant quelque chose, qui m'a semblé un « Oui, monsieur le comte ! » et, cette fois, a bien fermé la porte.

C'était l'agréable voix de notre voisin de caisse. Quel homme charmant et quel succès avait eu notre conversation !

Le train a une heure d'arrêt, à cause d'un changement de voie. Pendant que maman bavardait, je veux dire, causait avec M<sup>me</sup> de

Kéraliou, Louise et moi nous sommes promenées sur le quai de départ.

Notre voisin et la jeune dame en ont fait autant. Ils parlaient anglais. Elle est décidément bien jolie. Spring trottait sur leurs talons et

Semblait se conformer à leur triste pensée.

La dame a pris un train qui remontait vers Paris. Ses yeux avaient un éclat singulier : j'aurais juré que des larmes y étaient pour beaucoup. Au moment des adieux, elle a pris Spring dans ses bras, et j'ai vu distinctement une larme couler, tandis qu'elle embrassait la bête qui lui faisait force « léchades. » Notre voisin était fort troublé. Il a saisi et baisé la main de la dame, et s'est éloigné brusquement, sans doute pour ne pas voir partir le train.

Enfin, nous avons monté nous-mêmes en voiture. Il n'a pas le moins du monde aidé maman et s'est assis dans son coin, d'un air de mauvaise humeur renforcée. Le train a parti, et chose qui ne m'arrive jamais, je me suis assoupie. J'ai été réveillée par un bruit de voix. Notre voisin avait ouvert la portière et profitait d'un arrêt pour demander un renseignement.

— Ainsi, le premier train pour Paris, dans trois quarts d'heure?

— Oui, mais le bagage de monsieur?

— Je l'ai envoyé hier ; je n'ai que ma valise : sortez-moi mes affaires.

Ce qui a été fait incontinent. Il y a eu pour Spring un « Ici, Spring! » en anglais, que celui-ci ne s'est pas fait dire deux fois, et le train a reparti, laissant cet aimable personnage arpentant le quai d'un air d'impatience.

Nous sommes arrivées à cinq heures et demie. Marguerite nous attendait à la gare, seule avec son frère qui a fait toutes les excuses de son père. Le marquis de Puisaye avait été appelé à la préfecture par une affaire de conseil-général.

Marguerite nous a ensuite présenté son frère dans les formes ; nous l'avions vu une fois, il y a longtemps, dans un des rares séjours que la famille fait à Paris. M. Jules de Puisaye est un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, fort bien ; lui et Marguerite se ressemblent.

Quant à Marguerite, c'est toujours la même petite créature fière, hautaine même, vive, impétueuse ; quand je dis petite, c'est par l'âge que je veux dire, car elle est grande et mince. Elle n'a pas encore dix-sept ans.

L'accueil a été naturellement empressé et joyeux. M. Jules de Puisaye était tout attentions, surtout pour ma pauvre personne.

Marguerite, qui ne serait pas supportable si elle n'avait un fond de bonne volonté pour les gens qui lui plaisent, m'avait à peine embrassée, qu'elle s'est échappée en criant :

— Et mon frère, où est-il ?

J'ai couru après elle.

— Mais, là !.. et je lui ai montré M. Jules de Puisaye, qui surveillait les bagages.

— Non, non, pas Jules. Mon frère Lostange ; est-ce qu'il n'est pas arrivé ?

Et, avec une moue et un regard désolé, elle s'est mise à courir partout, regardant jusque dans les voitures, et demandant « mon frère Lostange. »

— Mais, disait le chef de gare, monsieur le comte n'y est pas, mademoiselle, je le connais bien, mademoiselle !

Il a fallu en prendre son parti ; il n'y était pas. Marguerite est revenue vers nous, mais toute sa joie semblait disparue. Elle s'est excusée auprès de maman. Son frère aîné, le comte de Lostange, devait venir par le même train, et elle craint qu'il ne lui soit arrivé quelque chose.

Enfin les bagages sont chargés sur un omnibus, nous montons en voiture. Marguerite, qui a décidément perdu sa gaieté, se retourne encore au moment où la voiture prend la grande route, et bien lui en prend, car elle aperçoit un facteur du chemin de fer qui court en agitant un papier. C'est une dépêche du frère aîné : il est obligé de retarder son départ de quelques jours. Marguerite est tranquilisée, mais la gaieté ne revient pas.

Nous partons, définitivement cette fois. La campagne est superbe ; pas trop de poussière, quoique nous allions grand train ; tout est vert, frais, charmant.

La calèche est découverte ; Marguerite est en face de moi, son frère devant maman. Nous bavardons, et l'heure qui nous sépare du château passe vraiment très vite.

Enfin nous voici à la grille, qui s'ouvre. M<sup>me</sup> de Puisaye nous attend au bas du perron : embrassade générale, etc., etc. En voilà assez pour aujourd'hui.

13 août.

Hier, après les premiers épanchemens, on nous a conduites à nos chambres. La mienne est près de celle de Marguerite, au second. Il n'y a qu'une petite antichambre qui nous sépare, et l'escalier finit à nous ; c'est-à-dire il y a seulement au-dessus un grenier, ce qui fait que maman a voulu nous laisser le plaisir d'être l'une près de l'autre et a consenti à se séparer de moi. Sa

chambre à elle, ou plutôt son appartement est au premier, naturellement dans le même escalier. Nous sommes à un coin du corps de bâtiment. La chambre à coucher de maman est au-dessous de celle de Marguerite, parce que de ce côté la vue est plus belle; elle a ensuite son cabinet de toilette, puis un petit salon qui se trouve au-dessous de ma chambre. Moi aussi, d'ailleurs, ma vue est très belle.

J'avais à peine une demi-heure jusqu'au dîner. Tout en changeant de robe, je pensais à nos incidens de voyage. Je jurerais que je connais « mon frère Lostange, » mais je me serais bien gardée d'en dire un mot.

Au bout de vingt minutes, on frappe à la porte : c'est Marguerite.

— Es-tu prête?

— Oui.

— Veux-tu voir ma chambre?

— Volontiers.

La chambre de Marguerite est un vrai nid : c'est délicieux. Entre les deux fenêtres, il y a un portrait, une aquarelle qui me semble superbe. Je l'examine, et il m'échappe un petit mouvement de surprise.

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Rien... Quel est ce portrait?

— C'est mon frère aîné. Est-ce que tu le connais?

— Oh! non, je ne me rappelle pas l'avoir jamais vu chez toi.

— C'est juste : à l'époque où nous nous sommes retrouvées, il faisait un grand voyage. N'est-ce pas qu'il est bien?

Le comte de Lostange était probablement ce jour-là de bonne humeur, car le fait est que, sans rien quitter de sa mine hautaine, il a sur ce portrait une très heureuse physionomie. Marguerite le regarde dans une sorte d'extase. Sa figure est complètement changée : elle est toute sérieuse.

— Vilain! dit-elle, qui ne vient pas!

Puis se reprenant brusquement :

— Non, non, tu n'es pas vilain, mon bon frère!

Et elle envoie un baiser au portrait et m'entraîne. Il me semble qu'il y a une toute petite larme dans le coin de l'œil. Je ne me trompais pas; elle profite de l'obscurité du corridor pour l'essuyer, et dit :

— Il y a un mois que je ne l'ai vu. Allons, dépêchons-nous, on sonne la cloche.

Nous descendons. J'avais deviné juste, et le comte de Lostange est bien le voyageur de ce matin. Ah! les rencontres!

Tout le monde est déjà en bas. Maman est en grande conversa-

tion avec M<sup>me</sup> de Puisaye, qui paraît fort contrariée, et dont les petits yeux noirs pétillent d'une expression qui, j'ai regret à le dire, n'est pas celle de la bonté.

M. de Puisaye, qui vient d'arriver, écoute, appuyé à la cheminée, et hoche la tête de temps en temps. M<sup>me</sup> de Puisaye fait à maman des excuses en forme sur l'absence du fils aîné. Elle insiste beaucoup. Je me demande vraiment pourquoi.

— Mon beau-fils, dit-elle, est toujours le même : il ne faut jamais compter sur lui. Il suffit d'ailleurs, je crois, qu'il sache qu'on l'attend pour qu'il se fasse un plaisir de manquer. On a beaucoup trop supporté son détestable caractère, et aujourd'hui il est devenu impossible.

Ceci a été dit avec une sorte de rage mal contenue, d'une voix tantôt haute, tantôt basse.

Malheureusement, Marguerite qui, depuis un instant, arrangeait les fleurs d'un vase de la cheminée, a tout entendu. Elle fait un pas vers sa belle-mère, et d'une voix âpre :

— Mais, maman, si mon frère n'est pas ici, c'est qu'il a ses raisons pour cela. Il est de ceux qui savent ce qu'ils font, lui !

La colère l'a transfigurée. Ses yeux étincellent au milieu de son visage devenu pâle. Elle semble avoir grandi d'une coudée, et, les épaules rejetées en arrière, frémit, les mains crispées l'une dans l'autre.

M<sup>me</sup> de Puisaye baisse les yeux ; il y a un silence embarrassant. Enfin, M. de Puisaye s'en mêle ; son œil éteint et voilé s'anime, et il dit, presque avec rudesse :

— Tais-toi, Marguerite, n'interromps pas ta mère. On finira par ne plus oser prononcer le nom de ton frère !

Mais Marguerite se retourne pour ainsi dire tout d'une pièce, d'un de ces mouvemens brusques des animaux qu'on dérange, et, tout en baissant les yeux sous le regard de son père :

— Mon père, je n'aurais pas tant à défendre mon frère, si on ne l'attaquait pas tant !

Puis, avec un fier sourire, un redressement du cou et de la tête :

— Lorsqu'il n'y est pas !... Car, lorsqu'il y est !..

Heureusement la porte de la salle à manger s'ouvre ; on annonce le dîner.

M. Jules de Puisaye m'offre son bras. Décidément il est fort bien, des manières charmantes : il a tout l'air d'un aimable jeune homme.

Rien de marquant pendant le dîner ; mais, au dessert, M. de Puisaye soulève son verre, et dit en regardant maman :

— Madame la comtesse, permettez-moi de boire à votre bienvenue ici !

Maman remercie en souriant ; mais l'intraitable Marguerite dit tout haut :

— Moi, je bois à M<sup>me</sup> de Sommers, mais je bois aussi aux absens. Et, m'interpellant :

— Fais comme moi, Madeleine : « Aux absens ! »

J'ai rougi et replacé mon verre sans rien dire. Marguerite m'a lancé un regard indigné, et j'ai pensé : « Gare à moi, tout à l'heure. »

Cela n'a pas manqué. En sortant de table, Marguerite m'a dit :

— Tu n'es pas brave, toi, ce n'est pas beau.

J'ai répondu que je ne pouvais agir autrement sans manquer d'égarde à M. et M<sup>me</sup> de Puisaye, et qu'enfin, moi, femme, je ne pouvais porter un toast à un homme jeune encore.

Elle a réfléchi, et cela a paru lui entrer dans l'esprit.

— C'est vrai, tu as peut-être raison, je te fais mes excuses.

Puis, me saisissant le bras :

— Viens au jardin ; on étouffe ici et on meurt d'ennui.

Et, pendant notre promenade :

— Tout cela doit te paraître bien singulier, mais papa et notre belle-mère sont injustes envers mon frère. Papa l'aime bien, au fond, parce qu'il ne peut pas s'empêcher de lui rendre justice, mais notre belle-mère ne l'aime pas ; elle a un caractère très autoritaire, très absolu, et elle a trouvé son maître. Lui, il n'y a pas à le faire plier. C'est surtout à propos de mon mariage que cela avait pris un caractère de gravité.

— Comment, à propos de ton mariage ?

— Oh ! mon futur mariage ; très futur. C'est un gros secret, mais je te l'aurais dit. Je suis fiancé depuis trois mois.

— A ton âge ?

— Que veux-tu, je ne me marierai que dans un an, mais il n'y a plus à y revenir, et je suis sûre que mon bonheur ne m'échappera pas.

— Ton bonheur?.. Tu...

Et j'ai hésité.

Marguerite a rougi :

— Je... Quoi ?

— Enfin, tu l'aimes donc ? Cela s'appelle ainsi, je crois ?

— Eh ! oui, cela s'appelle ainsi. Eh bien ! oui, il est très loin de m'être indifférent... C'est un si beau caractère, et puis un homme de mérite, le plus jeune capitaine de frégate de la flotte.

— Son nom ?

— Le baron d'Helfaërt. Il est d'une famille moins riche que la nôtre, et papa et maman avaient dit : « Jamais. » Mais mon frère

était l'ami de M. d'Helfaërt et le connaissait bien. Il a dit : « Avec celui-là je suis sûr qu'elle sera heureuse; il n'y a pas, ou du moins je ne connais pas un second homme de qui je puisse penser cela avec la même assurance, et elle l'aura. » Il y a eu une discussion épouvantable. Papa, poussé par notre belle-mère, a fait une résistance désespérée. J'étais là. Papa était tellement en colère que je me suis jetée à ses pieds en pleurant. J'ai supplié mon frère de ne plus y penser, que je n'y tenais pas... Il m'a enlevée dans ses bras comme une plume, mon grand frère, mon bon frère (et ici les yeux de Marguerite ont brillé d'enthousiasme et d'émotion), et il m'a dit en m'embrassant, en essuyant mes larmes :

— Tais-toi, mignonne, je ne veux pas que tu pleures! Si on refuse, je t'emporterai avec moi ou je te mettrai au couvent, mais tu ne resteras pas ici, ni moi non plus; et, tôt ou tard, tu épouseras l'homme que tu aimes, parce que cela est juste; il est digne de ma petite Perle. (Il m'appelle souvent ainsi à cause de la signification qu'a mon nom, à ce qu'il paraît.)

Puis il m'a mise dehors en me disant :

— Va jouer!

Je te demande un peu : « Va jouer, » à mon âge, une fille dont on discute le mariage! Ensuite il s'est enfermé avec nos parens, et, une demi-heure après, il m'a appelée et a dit :

— Remercie papa et maman, ils consentent.

A mon tour, j'étais butée et ne voulais pas remercier de suite, par mauvais caractère. Mais mon frère ne plaisantait pas, et il a fallu le faire. Papa et maman, à ce moment, se sont attendris. Ils lui ont dit : « Tu es un brave cœur. » Et papa même l'a embrassé, pas maman. Mais enfin elle aussi était émue, et voilà ma petite histoire.

Marguerite a ajouté quelques détails sur son fiancé, puis on nous a rappelées. Le ciel s'était un peu couvert, et il tombait déjà des gouttes de pluie.

Il est arrivé du monde pour passer la soirée. On a fait de la musique. M. Jules de Puisaye a une jolie voix; il sait des duos que je sais aussi; il est très empressé auprès de moi, il a des yeux expressifs et il plaît, autant que cela est possible après une demi-journée de connaissance. J'ai chanté, bien même; Marguerite m'accompagnait. Ensuite elle a joué une valse; son frère m'a invitée; Maximilienne de Puisaye, qui part demain (c'est sa cousine), a voulu valser aussi.

Enfin, à onze heures, tout le monde est parti, et j'ai monté à ma chambre.

14 août.

Je n'ai pu m'endormir avant trois heures : le café que j'avais bu, sans doute ; et j'ai repassé dans ma tête tous les incidens.

Ainsi voilà Marguerite, une enfant d'un peu plus de seize ans et demi, qui va se marier, et moi, qui ai dix-neuf ans, je n'ai pas même encore été demandée, et il y a déjà au moins un an que maman m'a mise dans le monde. Du reste, j'ai bien le temps. Jules de Puisaye est très bien ; il m'a souvent regardée au dîner. Il ne cause pas beaucoup, mais tout ce qu'il dit est bien dit. Puis il a l'air aimable, ce n'est pas comme son glorieux frère. Je n'ai jamais vu personne de ma vie d'une physionomie aussi morose, d'un aspect aussi glacial. Comment Marguerite peut-elle avoir pour lui cet enthousiasme ? Il est vrai qu'il est très bon pour elle. Alors, comment peut-il être bon avec cette figure maussade ? Cependant la dame du train remontant pleurait, j'en suis sûre. Les femmes sont des énigmes, .. et les hommes donc ! car après tout je ne suis pas mal ; j'ai de beaux yeux ; je suis, dit-on, gracieuse ; une jolie taille, des mains passables et des pieds pas mal tournés ; enfin, je suis grosse héritière : j'ai reçu bien des complimens déjà, et pourtant... Bah ! c'est le frère aîné qui a fait ce mariage : c'est quelquefois utile, un frère aîné. Maman est très bonne et s'occupe beaucoup de moi, mais ce n'est pas la même chose qu'un homme. Il est vrai que les frères sont souvent bien ennuyeux, bien égoïstes. Il paraît que celui-là n'est pas comme les autres. Cependant, moi, j'aimerais mieux, sans aucune hésitation, Jules de Puisaye ; mais je me place à un autre point de vue, naturellement. Il a une voix charmante, et il danse très bien. Enfin, l'horloge a sonné trois heures, et je me suis endormie.

15 août.

Ce matin, je me suis levée de bonne heure. J'ai couru à la fenêtre pour voir le temps : il faisait beau. J'ai aperçu Marguerite qui se promenait, suivie d'un superbe danois gris. Marguerite lisait une lettre, et, de temps en temps, s'arrêtait pour caresser la grosse tête du chien. A un moment, elle lui a mis la lettre sous le nez en lui parlant : l'animal s'agitait, piétinait, remuait la queue ; Marguerite s'est penchée, lui a mis la lettre tout à fait devant les yeux, puis a éclaté de rire, lui a donné une tape et s'est mise à courir, le chien faisant des bonds énormes à ses côtés.

Un instant après, on a frappé à ma porte plusieurs fois et j'ai

reconnu la voix de Marguerite; j'ai ouvert et failli être renversée par le danois, qui est entré comme un fou. J'ai poussé un cri :

— N'aie pas peur ! a dit Marguerite, c'est Sky, c'est notre garde du corps : il est bien bon !

— Comment ! notre garde du corps ?

— Sans doute, il a couché cette nuit dans l'antichambre, à la porte de ma chambre ; il couche là toutes les nuits depuis un mois.

— Ce qui veut dire qu'il est à ton frère ?

— Justement, n'est-ce pas, Sky ?

Sky, qui avait mis une patte sur le bord de la fenêtre, et l'autre patte en l'air, regardait dans le jardin, a tourné la tête et fixé sur sa maîtresse ses jolis yeux d'un bleu pâle, puis il a quitté la fenêtre, est resté un instant indécis, et, enfin, s'est mis à inspecter mes affaires, regardant et flairant tout d'un air d'intérêt.

— As-tu bien dormi, Madeleine ?

— Très bien, c'est-à-dire je me suis endormie tard ; et toi ?

— Oh ! très bien !

— Tu as l'air gai, ce matin ?

— Oui, je suis très contente.

— Est-ce ta lettre qui en est cause ?

— Comment le sais-tu ?

— Je t'ai vue lire. Du reste, s'il y a indiscretion...

— Indiscretion?.. Ah ! par exemple ! C'est une lettre de... — Tiens, la voici, ma lettre. Sky, allez porter la lettre !

Sky, la lettre à la gueule, est venu se planter devant moi à ma toilette, avec des regards brillans et force battemens de queue. J'ai voulu prendre la lettre, mais il est devenu très sérieux, et n'a pas desserré les dents.

Marguerite est venue la prendre elle-même, et comme Sky l'avait mouillée, la lui a essuyée sur le dos. Au même instant, maman est entrée dans ma chambre, et, tout naturellement, nous avons parlé d'autre chose.

La matinée s'est passée à visiter le jardin et le parc. L'après-midi, nous avons fait une grande promenade en voiture. Il y a eu quelques personnes à dîner. Enfin, il est dix heures et demie, et je finis ces pages.

Le dîner et la soirée ont été gais sans rien de particulier. J'avais auprès de moi le fils d'un châtelain des environs, très bien aussi.

Jules de Puisaye était près de la sœur de ce monsieur. Il n'avait pas l'air content, et comme dans notre coin on riait beaucoup, il tendait toujours l'oreille pour écouter.

Marguerite avait auprès d'elle un officier d'ordonnance du général qui commande la division, le comte de Lussac. Il paraît

qu'il est fort amusant. La conversation entre lui et Marguerite n'a pas langui un instant, et c'était presque toujours lui qui parlait. Comme il était en face de moi, j'ai pu l'examiner et constater combien il s'animait en causant. Il semblait réellement que Marguerite eût fait impression sur lui. Il est vrai qu'elle ne s'en doutait pas; sans quoi, quelque charmant que soit le baron d'Helfaërt, on pourrait peut-être avoir des inquiétudes pour lui; après tout, une couronne de comte fait toujours mieux qu'un tortil; moi, je n'aimerais pas épouser un baron; à notre époque, tout ce qui cherche à se dégrader est baron. On dit M. de Lussac fort riche.

Après le dîner, on a passé de suite au jardin. Jules de Puisaye est venu de notre côté; il m'a adressé la parole, et comme il est toujours aussi empressé et qu'il avait l'air un peu soucieux, j'ai été très aimable avec lui; il a paru ravi. — Nous avons comploté un duo. M. de Lussac est musicien. Il a été décidé qu'on chanterait des chœurs. M. de Lussac a proposé à Marguerite de chanter un duo et de le répéter à voix basse d'abord. Marguerite l'a regardé de son air imperturbable, et a répondu : — Je ne chante jamais de duos avec personne.

Notre duo a eu le plus grand succès : les chœurs, en revanche, n'ont pas été trop bien. Marguerite, qui accompagnait, était furieuse, et Jules de Puisaye a été le bouc émissaire; il le méritait un peu.

On a dansé, ri, causé; tout a une fin en ce monde et il était deux heures quand on s'est séparé.

En remontant, Marguerite, avec qui je n'étais pas restée seule une minute de la soirée, m'a dit : — Mon frère arrive demain matin; nous irons au-devant de lui.

— C'était une lettre de lui que tu avais?

— Naturellement, nous nous lèverons de bonne heure. Quelle fête!

— Nous lever de bonne heure! Mais il est horriblement tard!

— Eh bien?

— Mais il faut bien dormir un peu.

— Pourquoi faire? Ici, Sky! il y a quelque chat par là, — c'est curieux qu'il ne puisse pas les souffrir! — Il arrive à huit heures, et il aura voyagé toute la nuit pour être ici une demi-journée plus tôt. Il n'y a que lui pour faire de pareilles choses. — Sky! attends, va! Il ne s'agit pas de prendre des airs humbles, hypocrite! — Allons, bonsoir!

— Bonsoir, mais je me lève tard.

— Bonsoir, c'est ce que nous verrons.

A six heures l'endiablée Marguerite était dans ma chambre; je me suis mise en colère; elle a ouvert mes volets, tiré mes rideaux. Sky avait attrapé une de mes mules et bondissait dans la chambre;

Marguerite chantait une fanfare de chasse ; la femme de chambre est entrée apportant de l'eau chaude ; le moyen de se rendormir ! Et à sept heures moins cinq minutes j'étais dans la salle à manger.

— Et Jules ? a dit Marguerite.

— Mademoiselle, je crois que monsieur dort encore.

— Ce n'est pas possible !

— Si, mademoiselle, j'ai voulu réveiller monsieur, mais il s'est mis en colère. Monsieur m'a dit des sottises ; monsieur s'est endormi.

— C'est infâme ! allons, Madeleine !

Ici, j'ai pris mon parti.

— Ma chère Marguerite, je ne puis pas aller seule avec toi au-devant de ton frère : te figures-tu deux jeunes filles...

— Mais, sainte simplicité, crois-tu que nous sommes au bois ? Ici, je vais souvent toute seule en voiture ; c'est très patriarcal.

— N'importe ! puis aller ainsi au-devant de ton frère, — ce n'est pas possible, j'y renonce.

— C'est décidé ?

— C'est décidé.

— Alors, adieu, ou plutôt bonne nuit. Sky ! écoute, grosse bête, — je t'aime, toi ! — il n'y a que toi qui vailles quelque chose ici. Sky ! Le maître, on va voir le maître ! Tu le verras avant tout le monde, toi ; tu es un beau chien : allons !

Marguerite est partie grand train en voiture découverte, le chien couché sur les coussins de devant.

J'ai remonté et essayé de dormir. N'en pouvant venir à bout, je suis allée réveiller maman, qui a ouvert un œil pour me maudire et a voulu se rendormir. J'ai insisté et il lui a bien fallu s'éveiller pour tout de bon. Je lui ai dit que Marguerite avait voulu m'emmener et que, naturellement, j'avais refusé.

A ma grande surprise, maman m'a désapprouvée ; elle a même paru mécontente. Je n'y comprends rien.

Enfin, à dix heures environ, en grand état, précédé de ses hérauts d'armes et de ses pages, le sire de Lostange a fait son entrée dans sa bonne ville de Puisaye. Le corps de ville, c'est-à-dire le maire et les échevins, ont fait défaut, et la foule enthousiaste s'est bornée à quelques polissons déguenillés qui s'étaient attroupés à la grille du château et se sont sauvés comme s'ils avaient le diable aux trousses lorsqu'ils ont reconnu leur gracieux maître. Le gracieux maître s'est retiré de suite chez lui et n'est descendu que pour le déjeuner. Il était au salon et causait avec M. et M<sup>me</sup> de Puisaye lorsque maman et moi sommes entrées.

Il y a eu présentation régulière. J'avais prévenu maman, qui a eu grand soin de ne pas le reconnaître : lui n'a pas reconnu maman

qui avait l'autre jour son chapeau de voyage. Quant à moi, je n'avais aucune inquiétude. Pour reconnaître une personne, il faut l'avoir regardée, et il ne m'avait même pas vue. On l'a mis à ma droite à table, à la place du pauvre Jules de Puisaye, qui avait l'air tout marri à l'autre bout ; ce qui, par parenthèse, était plus flatteur pour moi que pour maman, dont il était devenu le voisin.

On a causé, mais moins que d'habitude, et ri fort peu, probablement à cause de la morose figure de mon « frère Lostange » qui mange peu, mais boit sec (je crois que c'est le terme consacré), n'a pas dit un mot de tout le repas, et a eu pour unique et constante préoccupation l'étude de l'anse d'un comptoir qui se trouvait devant lui, et le vol de quelques mouches qu'il suivait de l'œil au plafond, sans doute faute d'oiseaux, et en quête d'un présage à la manière antique. Je me trompe cependant : Marguerite a eu une idée assez drôle et il a brusquement éclaté de rire. Nous nous sommes regardés comme à un événement extraordinaire. Puis tout est redevenu calme : le sire de Lostange avait ri.

Ceux qui aiment le café le prennent au salon, où l'on va toujours en sortant de table. C'est Marguerite qui l'offre, et je l'aide dans ce ministère glorieux.

Elle a jeté plusieurs morceaux de sucre dans un énorme, un affreux verre qu'elle a rempli de café jusqu'au bord, et porté à son frère aîné, qui a paru satisfait, s'est humanisé, et lui a dit, comme récompense sans doute :

— Je vais aux écuries.

Marguerite a eu un regard sérieux.

— Mon frère, tu m'avais promis de venir jaser avec moi.

— Eh bien ! tu vas venir avec moi, j'en ai pour cinq minutes, et nous remonterons chez toi. Du reste, il faut que tu m'accompagnes : tu sais que je me trompe toujours pour ta chambre.

— Parce que tu n'y viens jamais.

Il s'est mis à rire.

— Petite Perle, vous savez que vous aimez assez à bouleverser mes paperasses, et c'est pour cela que je n'ai jamais besoin d'aller chez vous.

Ceci a été accompagné d'une tape sur l'épaule dans le goût de celles qu'il doit donner sur le dos de son chien Sky : son verre de café était vidé, et « mon frère Lostange » est sorti du salon à grandes enjambées. Il y a eu un soupir général de soulagement. On s'est mis à causer. Marguerite est sortie à son tour. Maman est restée avec M<sup>me</sup> de Puisaye, et j'ai été changer de toilette.

Au bout d'un quart d'heure, j'ai entendu dans l'antichambre un bruit de voix, puis des bonds frénétiques, enfin, la porte de la

chambre de Marguerite qui se fermait, et j'ai compris que l'ennemi était dans nos foyers.

Je me suis mise à ranger mes affaires, et quand la femme de chambre est entrée pour m'apporter un peignoir, un bruit d'éclats de rire est venu jusqu'à moi.

Involontairement, j'ai jeté les yeux du côté de la chambre de Marguerite. La porte était ouverte, et j'ai pu voir son frère, le cigare à la bouche, assis dans un fauteuil avec des airs de grand Lama, et elle, devant lui, sur une petite chaise basse, achevant de rire et s'essuyant les yeux. Ni moi ni maman n'avons soufflé mot de notre rencontre avec M. de Lostange. Maman n'a rien vu de la dame anglaise, et moi, je n'en ai pas parlé. Cela rentre dans les « sujets défendus » et que je n'aborde jamais avec maman pour ne pas m'attirer une réplique, qu'elle a très à la main en pareil cas, toute bonne qu'elle est : « Mon Dieu ! si tu voulais donc me faire ce grand plaisir de te mêler de tes affaires ! »

Depuis trois jours aucun incident. Même existence de promenades, de lectures, de musique. Jules de Puisaye continue d'être charmant avec moi ; il saisit tous les prétextes de causerie qu'il peut trouver. Marguerite est extrêmement gentille. Nous nous promenons quelquefois à trois dans le jardin. Jules de Puisaye nous raconte des histoires ; il me regarde beaucoup en parlant : il a de jolis yeux et ne regarde pas mal.

Toutes les après-midi, tantôt à une heure, tantôt à une autre, Marguerite disparaît. A cette heure-là, les fenêtres de la chambre du frère aîné sont ouvertes, on entend des éclats de voix, des rires, ou les sons du piano.

L'autre jour, la marquise, maman et moi passions de ce côté-là en rentrant du jardin ; nous entendons les sons d'un cor, — et quels sons ! On lève la tête et on aperçoit Marguerite, un habit rouge sur les épaules, sur la tête une cape de velours, et tirant d'une trompe de cuivre des sons à faire dresser les cheveux ; tous les chiens dans le chenil se sont mis à donner de la voix.

M<sup>me</sup> de Puisaye, furieuse, a interpellé Marguerite, pendant que le frère aîné, l'œil ravi, rectifiait l'aplomb de la cape, en sifflant d'un air paternel la fanfare que Marguerite avait la prétention d'écorcher. Sur l'ordre formel de M<sup>me</sup> de Puisaye, il a fait un mouvement, plus ou moins sincère, pour prendre la trompe ; mais, en revanche, sur une moue de Marguerite, il a retiré sa main, et dit gravement à sa belle-mère :

— Mais, madame, cela l'amuse !

— Quelle éducation ! s'est écriée M<sup>me</sup> de Puisaye.

Cette fois, maman a pris le parti de Marguerite et je l'ai entendue parler tout bas d'enfantillages sans importance...

Après le déjeuner, il y a eu une grande discussion. On donne au théâtre de la ville voisine une pièce qu'on joue en ce moment à Paris. Tout le monde est d'avis d'aller la voir, mais M<sup>me</sup> de Puisaye ne veut pas que Marguerite y vienne.

— Mais, dit Marguerite, puisque Madeleine y va !

— Madeleine est plus âgée que toi.

— Il n'y a que deux ans entre nous ; ce n'est pas une raison pour ne pas m'emmener.

M<sup>me</sup> de Puisaye s'est fâchée ; Marguerite a tenu bon, d'ailleurs respectueusement, et on était dans toute la chaleur du débat quand le frère aîné est entré.

En voyant son coup d'œil sur Marguerite, je me suis dit : « Bon ! nous allons avoir une scène de domptage ! » Et j'ai eu là-dessus un regard assez expressif, je crois, et un petit mouvement de joie qui ne lui ont pas échappé, ce qui m'est parfaitement indifférent ; j'aime assez à laisser voir ce que je pense. Il a écouté un instant, est allé à Marguerite un peu interdite, l'a prise par la tête, embrassée sur le front en disant deux ou trois mots que je n'ai pas entendus, puis il a choisi une brochure sur un guéridon, et est sorti du salon. Marguerite a baissé la tête et n'a plus répliqué.

Quand nous avons été seules, je lui ai dit :

— Quelles sont ces paroles magiques avec lesquelles ton frère t'a fait céder ?

Marguerite m'a regardée d'un air étonné.

— C'est bien simple, il m'a dit : Mignonne, tu as tort.

— C'est tout ?

— Sans doute. Est-ce que ce n'était pas assez ?

— Ton frère est donc un oracle ?

— Pour moi, oui. Tant pis pour ceux pour qui il n'en est pas un !

Et comme ceci était dit d'un ton sec, et que je sentais la colère me monter à la tête, il a été fort heureux que Jules de Puisaye nous ait tirées d'embarras en nous appelant.

Au dîner, qu'on a avancé d'une heure, il a été question de la pièce.

Maman faiblissait et avait des doutes. Au fond, je ne sais pour quelle raison, maman ne partage pas mon antipathie pour M. de Lostange.

Elle l'a interrogé directement :

— Si vous connaissez cette pièce, monsieur, et qu'elle vous semble mauvaise, j'y renoncerais bien volontiers.

Mais moi, cette intervention sollicitée en ma faveur me déplaisait, et j'ai interrompu maman. (Ceci devenait une déclaration de

guerre en forme : c'est bien ainsi que M. de Lostange l'a pris, et j'ai senti son regard se fixer sur moi.)

— Mais, maman, si M. et M<sup>me</sup> de Puisaye y vont et nous laissent y aller, c'est qu'il n'y a aucun inconvénient.

— C'est tout à fait ce que j'allais avoir l'honneur de vous répondre, madame, a dit M. de Lostange d'un ton froid, avec une sorte de demi-sourire difficile à définir.

— Pourtant M<sup>me</sup> de Puisaye ne permet pas à Marguerite d'y venir ?

— C'est que Marguerite est très jeune et va peu au théâtre, a dit M. de Puisaye, je suis à cet égard de l'avis de ma femme : néanmoins, nous pouvons tous entendre cette pièce d'après ce que j'en sais ; du reste, mon fils la connaît et s'il vous laisse y aller...

— Certainement, mon père, certainement, a répondu le fils aîné, en me lançant une œillade qui n'avait rien de particulièrement bienveillant.

L'incident était clos : on finit le dîner, nous nous hâtons de mettre nos chapeaux et nous partons, M. de Lostange nous suivant d'un regard singulier, curieux à ce qu'il semblait, nullement aimable en tout cas. Le théâtre est petit et laid : nous étions à l'avant-scène. J'ai écouté sans comprendre grand'chose, mais maman était très rouge et très nerveuse. Après le premier acte, elle s'est levée et a dit :

— Nous ne pouvons pas rester davantage.

M<sup>me</sup> de Puisaye a approuvé. On a couru à l'hôtel faire atteler, et nous sommes revenus de fort mauvaise humeur.

Nous avons trouvé Marguerite et son frère au salon, le frère faisant la lecture à haute voix.

Il a eu, en nous voyant entrer, le même bon regard qu'au départ. Maman était outrée.

— Monsieur, lui a-t-elle dit, vous connaissiez cette pièce, et vous eussiez pu faire à une mère qui est l'hôte de votre famille et qui vous consultait, l'honneur de lui dire ce qui en était.

— Madame, a-t-il répondu avec son flegme habituel, vous aviez pu voir que j'empêchais ma sœur d'y aller. C'est tout ce que je vous puis dire.

— Mais, monsieur, je vous ai interrogé directement

— Mais, madame, j'étais dans une situation on ne peut plus délicate. M<sup>lle</sup> votre fille, qui était la personne intéressée, vous ayant coupé la parole, comme vous voudrez bien vous le rappeler, dans le temps que vous me faisiez l'honneur de me questionner, je me le suis tenu pour dit, et n'aurais eu garde de la contredire et d'exciter son mécontentement, au risque de perdre sa bienveillance.

Tout cela était parfaitement impertinent dans le fond, mais dit avec une telle politesse de ton, un tel sérieux et de telles inclinations de corps respectueuses, que maman a été forcée de réprimer sa colère et de faire contre fortune bon cœur.

Le soir, elle m'a appelée dans sa chambre et m'a dit :

— Il me serait désagréable de rester plus longtemps ici ; à moins que tu n'y tiennes, je compte m'en expliquer avec la marquise demain ; du reste, elle me comprendra, car elle déteste son insolent de beau-fils.

— Ma foi, maman, ai-je répondu, je pense tout comme vous. J'étais venue pour Marguerite, mais, cette après-midi même, nous avons failli à nous quereller à propos de ce fameux monsieur ; par conséquent, plus tôt nous partirons, mieux cela vaudra.

Ce qui avait été dit a été fait. Ce matin, maman a causé avec M<sup>me</sup> de Puisaye, qui, tout en regrettant peut-être un peu de nous voir partir, est aux anges d'avoir ce haut fait à porter au compte de son beau-fils auprès du marquis.

Comme nous allons visiter l'abbaye de Saint-Rémy demain, et qu'après-demain il y a un grand bal pour lequel les invitations sont déjà lancées, nous ne partirons que dans trois jours, mais sans faute.

22 août.

Six jours viennent de s'écouler. J'ai relu tout à l'heure ce pauvre journal. Que d'événemens dans ces six jours ! J'ai quelque peine à écrire, je ne puis tenir mon cahier immobile ; mais j'ai du plaisir à repasser dans ma tête, à revoir en esprit au fur et à mesure que ma plume marche, je ne puis plus dire court, tout ce qui s'est passé.

Le 17, nous sommes partis tous, excepté M. de Lostange, pour aller prendre le chemin de fer à une petite station et visiter l'abbaye. A la gare, nous nous sommes promenés un instant sur le quai ; puis on nous a dit de traverser la voie et de nous hâter, à cause d'un express qu'on attendait d'une minute à l'autre. Tout le monde l'a fait, sauf Marguerite, occupée, au bout du quai, à donner un ordre au cocher par-dessus la barrière, et moi qui étais restée avec elle.

Elle a voulu ensuite traverser : le chef de gare a crié de loin, et lui a fait signe d'attendre en montrant l'express qui arrivait. J'ai voulu moi-même la retenir : elle a hésité un instant, puis elle a sauté en disant : « J'ai le temps, » et a couru ; mais, dans sa précipitation, elle a mis le pied sur une aiguille ouverte, au point de

jonction avec le rail, et son talon s'est trouvé engagé entre les deux lames de fer sans qu'elle puisse le retirer.

Il y a eu un grand cri. Se sentant prise, elle s'est retournée vers moi : j'ai vu ce regard éperdu : le train était à cent mètres, — la machine volait sur les rails et arrivait avec le bruit de la foudre. A mon tour, j'ai sauté, et je me suis ruée sur Marguerite avec une force prodigieuse pour moi, — telle que nous avons roulé par terre, mais en dehors des rails, et parallèlement à la voie, ce qui nous a sauvées. J'ai reçu, au même moment, une violente secousse, je me suis sentie tirée en arrière, j'ai éprouvé une forte douleur à la saignée du bras gauche, et, ma foi, j'ai perdu connaissance.

Quand je suis revenue à moi, j'étais couchée sur un canapé, la tête entourée de bandelettes trempées d'eau froide. On avait coupé la manche de ma robe ; ma pauvre maman me faisait couler de l'eau sur le bras qui me faisait assez mal, et était d'ailleurs tout comprimé dans des bandes mouillées : Marguerite, à genoux, soutenait ma main. C'était à qui pleurerait le plus, et dès que j'ai eu assez de présence d'esprit pour en faire autant, je me suis naturellement mise à l'unisson : nous étions toutes fondues.

Enfin le médecin a affirmé de nouveau que cela n'aurait aucune suite, que l'artère lésée n'étant réellement qu'une artériole (c'est, je crois, le mot dont il s'est servi), il n'y avait aucun danger, l'hémorragie étant arrêtée ; que ce n'était plus qu'une affaire de soins, de grandes précautions, et que, quant à l'écorchure du visage, c'est à peine si elle laisserait une petite cicatrice.

J'en ai pour quinze jours à ne pas me servir de mon bras et à avoir un morceau de taffetas rose sur le front : c'est tout. Marguerite, elle, n'a rien, et comme il faut toujours dans la vie qu'un élément comique intervienne aux circonstances les plus graves, pendant que le médecin achevait de me bander le bras, un aiguilleur a rapporté en triomphe le talon de la bottine qu'il était parvenu à extraire : c'est le seul blessé sérieux. Pour la forme, on m'a ramenée couchée dans le landau. J'avais d'ailleurs le bras dans des attelles qui, le soir même, ont été remplacées par une gouttière.

J'ai très bien descendu de voiture et marché en arrivant. Le médecin du chemin de fer qui, par un hasard bien heureux, se trouvait dans le village, et depuis plus de trente ans est aussi le médecin de la famille, nous avait accompagnés, sur les instances réitérées de M<sup>me</sup> de Puisaye. Il y a eu nouvel examen de bras, consolidation de bandes, et enfin il est parti, tout le monde lui faisant escorte afin d'entendre proclamer quelquefois de plus encore « qu'il n'y avait aucun danger, absolument aucun danger. »

Marguerite seule était restée près de moi. Tout à coup, nous avons entendu un grand pas rapide dans l'antichambre.

Marguerite, qui était agenouillée, s'est relevée brusquement et s'est précipitée vers la porte qui s'ouvrait. M. de Lostange, la figure bouleversée, est apparu sur le seuil, et Marguerite s'est jetée à son cou en criant : « Je n'ai rien, mon frère, je n'ai rien ! » et l'a repoussé en dehors. Ils ont causé à demi-voix avec animation ; j'ai entendu mon nom prononcé très souvent par Marguerite, et plusieurs exclamations du frère, puis tous deux sont entrés dans le salon.

M. de Lostange a passé le premier. Il était fort pâle et avait les yeux brillants. Je ne dirai pas qu'il s'est dirigé... il a marché à la chaise longue où j'étais étendu.

Je déteste M. de Lostange !

J'ai mis dans mes yeux tout ce que l'antipathie et le dédain peuvent inspirer, et je l'ai regardé bien en face.

Une très légère contraction du sourcil, d'une seconde à peine, — et il a continué de s'avancer. Arrivé près de moi, il a eu je ne sais quel élan en me regardant. Je crois, quelque improbable et étonnante que la chose puisse paraître, je crois que si j'avais été debout, il m'aurait embrassé ! Son regard m'a parcourue. J'avais la main droite posée sur le bord de la chaise longue ; je l'ai mise à soutenir mon bras blessé. J'avais senti qu'il allait la prendre. Le mouvement ne lui a pas échappé ; la même petite contraction du sourcil s'est reproduite, puis il s'est incliné profondément, et d'une voix sourde, un peu tremblante :

— Nous vous devons tous la vie de Marguerite ; c'est une grosse dette, et j'en prends la plus forte part, puisqu'elle est tout ce que j'aime en ce monde !

Il était très ému. — Involontairement j'ai baissé les yeux. Marguerite, qui s'était remise à genoux près de moi, m'a embrassée avec un mouvement si tendre, si affectueux, que je suis devenue tout à fait sotte, et je ne sais trop comment aurait fini ce silence ridicule, si maman n'était rentrée fort à propos avec M. et M<sup>me</sup> de Puisaye.

A sa vue, M. de Lostange s'est redressé et a marché à elle comme il avait marché à moi. A deux pas d'elle, il s'est arrêté, lui barrant le passage.

Maman, si bonne d'habitude, et qui venait de pleurer beaucoup, l'a regardé d'un air triste et sévère. M. de Lostange s'est incliné devant elle très bas, oh ! très bas, et lui a dit de la même voix un peu tremblante :

— Madame la comtesse, j'ai le malheur d'avoir encouru votre déplaisir ; le hasard m'a bien mal servi ; soyez bonne, et veuillez

bien me pardonner : ne quittez pas maintenant cette maison, ce serait un trop grand chagrin pour nous tous, et pour moi, après ce qui s'est passé, un véritable remords, un cruel remords !

Maman a fait un geste, en regardant M<sup>me</sup> de Puisaye, et comme un rien renouvelle souvent les émotions, s'est mise à pleurer. Marguerite l'a saisie par le bras, a mis la tête sur son épaule et l'a embrassée.

M. de Puisaye a dit :

— Comtesse, comtesse, vous ne pouvez pas partir ; on ne fait pas de ces choses-là.

M<sup>me</sup> de Puisaye a saisi l'autre bras de maman. M. de Lostange, voyant son avantage, a poursuivi :

— Nous vous devons tant ! Ce ne serait pas généreux à vous... et dans votre famille, il semble qu'on ne manque pas de générosité.

Ceci a décidé de la journée et gagné la bataille. Maman a été touchée, et Marguerite, en l'embrassant encore, lui a dit :

— Bonne comtesse, bonne madame, n'en veuillez plus à mon frère ; il est bien bon, je vous assure. Je vous en prie, tendez-lui la main !

Maman a faibli tout à fait : Marguerite lui a pris la main, que maman n'a pas retirée, et l'a tendue à son frère.

M. de Lostange ne s'est pas permis de serrer la main de maman, mais l'a portée à ses lèvres et l'a baisée, je dois le reconnaître, avec le respect le plus profond :

Tout ceci a été très bien fait, de la façon la plus correcte ; de la façon la plus noble, a même dit maman. Tout le monde était ému, et M<sup>me</sup> de Puisaye elle-même a, je ne dirai pas pleuré, mais trouvé une ou deux apparences de larmes. Enfin il a bien fallu s'apaiser. On s'est mis à causer, et, le croirait-on, à rire. M. de Lostange a été presque gai et a déridé maman ; et l'après-midi a passé très vite.

Je ne puis pas m'empêcher, cependant, de trouver que, si M. de Lostange a des manières parfaites, je dirai même raffinées, ce n'est malgré tout qu'un orgueilleux et un fat. Que maman en pense ce qu'il lui plaira, je ne saurais changer d'opinion.

Pour en revenir à mon accident, le lendemain le docteur Leroy est venu pour lever le premier pansement.

Il est arrivé comme on était au salon, au sortir de table, après le second déjeuner, et il n'a même pas voulu que je monte à ma chambre, considérant, à ce qu'il m'a semblé, son examen comme de pure forme. Lui, maman et moi sommes passés dans la petite pièce d'à côté, et il était en train d'ôter tout tranquillement la dernière bande, quand, fort impertinemment, un petit jet mince, du

plus beau rouge du monde, part en l'air comme une fusée. Maman pousse un cri : le docteur met son pouce sur la plaie, et tout le monde accourt pêle-mêle du salon.

Voilà maman en pleurs, la marquise aux exclamations ; moi-même, je n'étais pas très brillante.

— Rassurez-vous, madame, rassurez-vous, disait le docteur, c'est un accident qui se produit quelquefois ; j'aurais dû le prévoir : il n'y a aucun danger, et nous allons faire un pansement avec lequel cela n'aura plus lieu.

Naturellement, tout le monde parlait à la fois ; enfin le docteur a repris :

— Pour le moment, c'est mon compresseur qu'il me faudrait !

— Voulez-vous qu'on aille le chercher ?

— Impossible : une heure un quart aller et retour d'ici à chez moi ; je parle à cheval et grand train ; et il faut que je sois à l'heure pour prendre le rapide. Il y a eu un gros accident sur la ligne. Voyons... voyons... Mon confrère Duval, de Vaucourt, pourrait bien en avoir un : il a la passion des mécaniques ; cependant, il ne m'en a jamais parlé. Il y a vingt minutes d'ici à Vaucourt ; à tout hasard, envoyez quelqu'un avec un mot et venant de ma part. S'il possède l'instrument, il le prêtera très volontiers...

— Docteur, a dit M. de Lostange, vous feriez bien d'expliquer comment est fait un compresseur, afin que si M. Duval n'est pas là...

— Très juste, très juste, il a raison.

Et il a donné l'explication demandée ; puis, comme tous, à qui mieux mieux, partaient pour faire la commission, il a ajouté :

— Vous me trouverez ensuite un bâtonnet, et une petite sangle, ou un ruban de fil un peu large et très fort : à la rigueur, cela suffira.

Tout le monde est parti du même côté, sauf M. de Lostange, qui n'a rien trouvé de mieux que d'ouvrir la porte du perron et de s'en aller de son grand pas nonchalant à l'écurie pour voir ses chevaux, et leur exprimer sans doute tout le désespoir où il était de n'avoir pas le fameux appareil demandé. Le docteur n'avait pas lâché mon bras, et le coude sur une petite table, renforçant de temps en temps avec sa main gauche la pression de son pouce, surveillait la pendule avec impatience.

Une demi-heure, trois quarts d'heure se sont passés, et enfin, il a dit :

— Évidemment, Duval n'en a pas, ou ils sont encore en ce moment à chercher dans son grenier ! Je ne puis pas attendre davantage. Encore cinq minutes de grâce, et...

Au même moment, la porte de l'antichambre s'est ouverte avec

fracas, et Marguerite, rouge, animée, les yeux brillans, est entrée, portant un instrument à demi empaqueté, et criant à pleine voix :

— Je l'ai, — voilà le compresseur du docteur Duval!

Tableau.

M. Leroy, de sa main libre, a empoigné, je ne dirai pas saisi, l'instrument comme une proie et l'a examiné.

— Est-ce bien cela ?

— Pardieu! si c'est cela! et si je ne savais pas que le mien... — Et il a fait fonctionner l'appareil avec enthousiasme, en regardant Marguerite, qui a baissé les yeux : mais moi seule, je crois, ai noté l'incident. Jules de Puisaye s'est éloigné par discrétion, et M. de Lostange, qui venait d'entrer, toujours flegmatique et à larges enjambées, est allé à la fenêtre du grand salon et s'est mis à tambouriner une marche sur les vitres.

Le docteur Leroy a procédé au pansement : il l'a fait avec un soin extrême. Cela a duré plus d'un quart d'heure. Je l'ai entendu mâchonner entre ses dents :

— On ne me fera jamais croire que...

C'a été tout.

La dernière bande mise, le docteur, ravi, m'a dit :

— Maintenant, mon enfant, l'hémorragie est définitivement arrêtée, c'est une affaire faite, et je réponds de tout : — du reste, à n'importe quelle heure, je repasserai ce soir. Mais je réponds de tout...

— Bien vrai, docteur? a demandé maman, moitié larmes, moitié sourire.

— Sur ma tête, madame, sur ma tête! Mais laissez-moi me sauver, car je suis en retard.

Là-dessus, nouvelle scène d'escorte : tout le monde l'a accompagné; la marquise elle-même trottnait derrière lui.

Il n'est resté près de moi que Marguerite et son frère aîné, qui ne s'est pas dérangé, a crié « Adieu! » de sa fenêtre, et à simplement changé sa batterie en une retraite, sans doute pour s'accommoder aux circonstances.

Au moment où tout le monde s'éloignait, Marguerite s'est approchée de lui, et j'ai entendu ou plutôt deviné ces mots, dits très bas : « Prends garde de te refroidir. » Puis elle est revenue s'agenouiller près de moi.

C'a été pour moi un trait de lumière, et j'ai examiné M. de Lostange.

Il était un peu rouge, lui toujours pâle, et à la racine des cheveux, on eût dit qu'il y avait des gouttelettes de sueur.

J'ai éprouvé une légère émotion, de colère je pense, et j'ai dit :

— Monsieur de Lostange !

Il s'est détourné légèrement, d'un mouvement d'épaules et en se penchant, sans interrompre son tambourinage.

— Mademoiselle ?

— Y a-t-il loin d'ici à chez le docteur Leroy ?

Il a eu, je ne dirai pas un sourire, mais comme un papillotement lumineux de la prunelle.

— Moins loin qu'on ne croit, mademoiselle !

Puis, traversant le salon en s'inclinant légèrement devant moi, il est parti par le jardin.

Marguerite m'a saisi la main, et comme en triomphe :

— Ah ! enfin tu le comprends !

— Qui ?

— Lui, — mon bon frère. — Ah ! si tu étais toujours ainsi ! Si tu savais comme tu es jolie en ce moment ! Quel bon regard tu as !

— Quel bon regard ?

— Oui ! viens voir !

Elle m'a entraînée devant la glace, où j'ai vu la figure assez sottée d'une grande jeune fille très pâle, qui avait les yeux humides.

J'ai répondu :

— Tu es folle !

Mais je n'ai pu m'empêcher de l'embrasser, avec un mouvement affectueux, dont je ne me serais pas crue capable, et dont la sincérité était si frappante, que l'impétueuse Marguerite elle-même a eu les yeux tout trempés de larmes.

Le docteur Leroy est revenu le soir à dix heures, et est reparti fort content, me laissant le bras dûment emprisonné.

J'ai bien pensé à tout cela depuis, et je me sens encore quelque peu vexée ; car je suis obligée de m'avouer que si M. de Lostange tient à se montrer reconnaissant, c'est pour sa satisfaction personnelle, et que, bien loin de désirer d'être remercié, il ne voulait même pas qu'on sût ce qu'il faisait : ce qui, par parenthèse, n'a avancé à rien, car le soir même c'était le secret public, et Dieu sait tout ce que maman lui a dit. Marguerite voit là de la simplicité, moi de l'orgueil et du dédain, et je suis sûre d'être dans le vrai. Et maintenant, il est près de minuit. Pour quelqu'un qui en a perdu l'habitude, c'est assez écrit : je ferme et j'éteins.

23 août.

L'autre soir, en relisant ce journal, j'ai constaté que j'ai oublié deux ou trois personnages, épisodiques, c'est vrai, mais qui ont cependant, sinon leur importance, du moins leur place dans la vie

du château. Je les prendrai tour à tour plus tard. Pour le moment, je ne m'occuperai que de miss Grey, l'institutrice.

C'est une jeune personne de vingt-six à vingt-sept ans, froide, posée, assez jolie, avec de grands yeux clairs qui, dans la colère, ne doivent pas être trop bons ; d'ailleurs, d'excellentes manières.

Miss Frances Grey est la fille cadette d'un *curate* anglican du Yorkshire, resté veuf avec six enfans. Quoique d'une bonne famille, dont la branche aînée a pour chef un lord, il était pauvre, et c'est miss Frances qui, à l'âge de quinze ans, s'est vouée à l'éducation de ses frères et sœurs. Son père, ancien lauréat de Cambridge, avait fait lui-même, dans un temps plus heureux, l'instruction de sa fille aînée, mariée depuis, et de sa fille cadette. Miss Frances était donc bien préparée, et elle s'acquitta de sa tâche avec la ténacité patiente et infatigable d'une Anglaise. Au bout de sept ans, ce petit monde étant hors de page, elle résolut de chercher une situation pour alléger les dépenses de son père, et ne pouvant se décider à entrer dans une famille anglaise, chercha et trouva sur le continent.

Très fière, son caractère dominant est une tranquillité froide. Sa vie, on l'a vu, n'a pas été sans mérite, et, peu portée à se méconnaître dans une situation dont elle sent le caractère dépendant, elle ne supporterait rien, il semble, de ce qui dépasserait, à son détriment, certaines limites qu'elle paraît avoir fixées.

Le marquis et sa femme la traitent avec politesse, mais très froidement, la marquise surtout. Marguerite est charmante avec elle, et pleine d'égards ; Jules de Puisaye, insignifiant. Quant au frère aîné, c'est une manière d'être à part, et qui, sous plus d'un rapport, se reflète quand même sur l'entourage. Les premiers jours de notre arrivée, miss Grey gardait la chambre par suite d'une indisposition.

Au premier repas où M. de Lostange se trouva, je le vis faire un signe à sa sœur vers le milieu du déjeuner (je crois que c'était un déjeuner). Marguerite quitta la table et fut quelque temps absente. A son retour, son frère lui demanda tout haut :

— Comment va miss Frances ? a-t-elle tout ce qu'elle désire ?

Le lendemain, à l'heure du dîner, tout le monde était au salon quand l'institutrice entra et fit un léger salut, auquel le marquis, sa femme et Jules de Puisaye répondirent de la tête ; mais M. de Lostange et Marguerite se levèrent et s'approchèrent d'elle. Le frère aîné échangea avec elle une poignée de main, lui avança un siège, et, resté debout, lui demanda de ses nouvelles, en français, et lui dit plusieurs phrases de politesse ; puis, et seulement alors, il prit un siège, et s'asseyant près d'elle, continua la conversation en anglais. Marguerite, après un instant et quelques mots, était revenue prendre sa place près de moi.

Quand on eut annoncé le dîner, et au moment où tout le monde était debout, Marguerite s'approcha de son père, lui parla tout bas, et M. de Puisaye nous présenta miss Grey à maman et à moi. Notons que maman, qui connaît son histoire, et s'en prétend très touchée, lui fit une mine charmante. Comme les fois précédentes, Jules de Puisaye offrit le bras à sa mère, et M. de Lostange m'offrit le sien ; mais, au moment où l'on quittait le salon, il fit passer devant nous Marguerite qui avait pris le bras de miss Grey, en sorte que ce fut lui et moi qui entrâmes les derniers.

A table, j'eus une nouvelle remarque à faire. D'habitude, c'était M. de Lostange qui était servi immédiatement après moi, et avant Marguerite, comme frère aîné. Ce jour-là, ce fut miss Grey ; et lui, tout à fait en dernier.

J'ai eu, depuis, l'explication de cette singularité. M. de Puisaye, au commencement, voulait qu'on servit l'institutrice après tout le monde. Son fils s'y est opposé, et, pour en terminer, a cédé son tour. Ajoutons que Marguerite, qui se trouve ainsi avoir une sorte de préséance sur son frère aîné, laisse son assiette devant elle sans y toucher, tant que lui-même n'a pas commencé.

A table, M. de Lostange adressa assez souvent la parole à miss Grey qui était près de Marguerite ; et ce fut, avec sa sœur, la seule personne à qui il parla d'un ton aimable. Toutes les marques d'égards qu'il lui donne, d'ailleurs, il le fait, je suis obligée de le reconnaître, avec une politesse de cérémonie parfaite, et qui, je suis encore obligée de le reconnaître, enlève à ces attentions ce qu'elles pourraient avoir d'équivoque, de compromettant, s'agissant d'une femme jeune et plutôt jolie. Il y a même, dans cette politesse, la pointe de respect qu'on met d'habitude pour une femme, et c'est ce qui me fait trouver ridicule toute cette conduite si suivie que jamais elle ne se dément en quoi que ce soit.

Maman est d'un sentiment tout opposé au mien, et comme M. de Lostange a fait de grands progrès dans sa faveur, c'est une nouvelle raison de le louer de plus belle.

— J'estime, dit maman, cette délicatesse naturelle d'un homme de qualité qui, quoiqu'une femme soit dans une position dépendante, sait, au-dessous de l'institutrice, retrouver la femme, et ne la priver d'aucun des égards auxquels elle a droit comme femme. Tout cela est fait sans l'ombre de galanterie, avec une courtoisie sérieuse qui y donne d'autant plus de prix et y met plus de charme. C'est bien senti, senti finement, et là, comme dans presque tout, M. de Lostange a mon approbation.

Au vrai, je crois que maman pourrait bien avoir raison. Dans tous les cas, il est certain que cela part, chez lui, d'un bon senti-

ment, et, s'il n'est à louer, on ne le peut blâmer. C'est une action neutre, voilà tout ce que je puis faire pour lui.

24 août.

Tout est bien changé dans la vie du château. Il semble qu'un souffle magique ait passé sur ce séjour naguère si ennuyeux. Il y a entre nous tous comme un air de cordialité et de bon vouloir des uns pour les autres qui se soutient. Tout s'en ressent, et M<sup>me</sup> de Puisaye même parle à son beau-fils d'un ton radouci : de quoi, par parenthèse, celui-ci semble n'avoir cure.

On m'a assigné, comme résidence, le grand salon où l'on se relaie à me tenir compagnie : quelquefois la marquise, surtout Marguerite, un peu miss Grey, qui le fait de devoir, mais paraît ne m'avoir pas en grande sympathie, tandis qu'elle semble avoir pour maman tous les sentimens chaleureux qu'une froide Anglaise est capable d'éprouver. De temps en temps, Jules de Puisaye apparaît à une des portes du perron, s'enhardit jusqu'au milieu du salon sous un prétexte quelconque, et fait sa sortie par une des portes latérales, avec accompagnement obligé de soupirs.

Quant à M. de Lostange, on ne le voit qu'aux heures des repas, mais il faut avouer qu'il y est parfait. Non qu'il s'y montre vaillante fourchette ; ce n'est pas là ce que je veux dire ; mais il y est aussi aimable qu'il peut l'être.

Il fait des efforts visibles pour causer et s'animer ; tâche de secouer la torpeur où il est en proie d'habitude ; répond avec une sorte d'empressement à ce que maman et moi pouvons dire ; et, s'il ne peut prendre sur lui d'écouter tout ce que nous disons, a, lorsque parfois il écoute, un air gracieux et attentif qui sent son effort, mais dont il lui faut savoir gré. Il s'ennuie évidemment avec nous, mais le cache de son mieux, et est plein de bonne volonté. Il a pris, avec maman, une attitude de déférence et de respect mêlé d'attentions qui, celle-là, lui est naturelle, et où maman est fort sensible. Il est distrait, dit-elle, parce qu'il ne s'amuse pas beaucoup, mais faut-il lui en vouloir ? C'est plutôt notre faute que la sienne, et dès qu'on s'adresse directement à lui, peut-on rien de plus parfaitement aimable ?

Maman a raison, elle est dans le vrai. Nous n'amusons pas, ou, pour parler plus juste, nous n'intéressons pas M. de Lostange ; et, lorsqu'on n'éveille pas ce genre de sentiment chez lui, malgré tous les efforts de savoir-vivre possibles, il est incapable d'une attention soutenue et retombe dans son indifférence habituelle ; quitte, si on l'en tire en l'interpellant, à en sortir par l'empressement le plus vrai et le plus sincère.

J'en ai eu la preuve hier. Mon bras, malgré tout, me fait encore un peu mal ; en passant dans la salle à manger, M. de Lostange, qui me menait, a eu une distraction. Il a oublié de soulever la portière pour moi comme il le fait quand elle est tombante ; j'ai eu le coude un peu pris ; j'ai ressenti une douleur assez vive et poussé une petite exclamation.

Il a compris sa maladresse, et s'est, je ne dirai pas excusé, mais accusé avec une espèce de rage, ne sachant comment ni quoi faire pour réparer cet accident, point réparable d'ailleurs.

Ses yeux avaient pris une expression d'intérêt, de bonté même ; il épiait mes regards avec anxiété, et cherchait à y trouver l'indication de l'apaisement de la douleur.

Je n'aime pas M. de Lostange ; je cherche à lui rendre justice, mais il m'est antipathique : cependant hier il était moins difficile de le faire ; cela allait de soi.

Comme je l'assurais que c'était passé :

— Oh ! non, il n'y a qu'à vous regarder. Comme vous êtes pâle !

Sa voix avait à ce moment un accent très doux.

— Oh ! pour cette pâleur, ai-je répondu, elle n'est pas d'aujourd'hui !

— Oui, c'est vrai.

Puis, après un instant :

— Et c'est pour nous !

Il ne m'a plus regardée, mais il est devenu presque sombre.

Il est certain que j'ai pris, depuis mon accident, une certaine petite pâleur qui ne me va pas mal. J'ai les yeux assez grands, et avec mes sourcils et mes cils noirs, cela me compose ce que j'appellerai une assez intéressante frimousse.

Enfin je suis parvenue à lui persuader que je ne ressentais plus rien : il a fallu le lui attester ; mais une fois cela fait, le ton a changé, et j'ai appris à connaître un Lostange dont je n'avais aucune idée.

Qu'on imagine une mémoire excellente, de l'entrain, le mot juste sur tout, des idées originales et intéressantes, un ton de bouffonnerie sérieuse qui fait d'autant plus rire, et un fond de lecture immense complétée ou rectifiée par des voyages ; qu'on joigne à cela le talent de faire entrer tous ces élémens dans une conversation où ils viennent se fondre et s'amalgamer sans rien de choquant ou de disparate, et on comprendra que cette conversation est une des plus attachantes qui se puissent entendre.

Le dîner, qui était de cérémonie, a passé comme un instant, et

c'était si remarquable que, à plusieurs reprises, j'ai vu maman me regarder d'un air satisfait, absolument inexplicable pour moi d'ailleurs.

Hier soir, donc, j'avais intéressé M. de Lostange, mais tantôt, au déjeuner, comme j'avais le malheur de ne m'être plus cogné le coude nulle part, comme il n'avait plus le moindre pauvre petit accident à se reprocher à mon égard, je ne l'intéressais plus, et j'ai par suite retrouvé la face ennuyée et indifférente de tous les jours. Or, la vie étant fort courte, et, tout naturellement traversée de disgrâces que le hasard se charge de nous dispenser, je ne puis y ajouter encore en recherchant des maux volontaires, mais qui m'attirent l'inappréciable faveur de l'attention de M. de Lostange. Je prends donc héroïquement le parti de me passer de cette attention, et, décidément, c'est peut-être un homme fort estimable, mais ce n'est pas à coup sûr un homme aimable, c'est-à-dire qui se puisse aimer, et, tout compte fait, je m'en soucie peu.

25 août.

Que cela est une belle chose d'avoir en soi cette superbe confiance, et que, *by Jove!* M. de Lostange, dont c'est le juron favori, se doit estimer heureux de juger aussi bien les gens à vue de pays!

Voici un monsieur qui ne me connaissait pas il y a quinze jours, dont je me suis donné la peine de sauver la sœur au grand risque de ma vie, bien mieux, au risque mille fois plus terrible d'être estropiée, et qui a découvert et déclare que je suis une fille sans cœur, une tête écervelée, comme toutes les autres, mi-partie égoïsme et orgueil! Que cela est heureux, et qu'en termes galans ces choses-là sont mises!

Ceci demande explication: je m'explique. Mais, avant tout, je constate et souligne que j'avais grand'raison de ne pas aimer M. de Lostange, et de le tenir pour le plus grand fat du monde.

J'ai dit qu'on m'a abandonné le grand salon. Comme je souffre de mon bras, et que ma chute de l'autre jour m'a plus ébranlée et fatiguée qu'il ne semblait au premier abord, le médecin me défend l'exercice et veut que je reste tout le jour sur un canapé ou dans un fauteuil, les fenêtres ouvertes. Ma chambre serait fort triste, et le salon étant de plain-pied avec le jardin, j'ai le moyen de prendre l'air, et, sans trop enfreindre l'ordonnance, de faire quelques pas au dehors.

Je suis entourée de quatre ou cinq ouvrages différens, de journaux, de revues, de tous les sirops, de tous les bonbons, de toutes

les douceurs à la glace qu'on peut rêver. Trois coussins plus mollets les uns que les autres invitent au repos mon illustre personne, sans compter deux autres où poser mes pieds fortunés.

Presque toujours quelqu'un près de moi pour me faire compagnie : enfin une solitude la plus animée et la plus meublée du monde.

Hier, par extraordinaire, j'étais restée seule un instant dans l'après-midi. J'ai eu la curiosité d'aller inspecter les rayons de la petite bibliothèque qui est dans le cabinet, à côté du salon (la grande, qui est immense, est au second).

J'y étais à peine que j'ai aperçu Marguerite et son frère aîné qui se dirigeaient par le jardin vers le salon. Je ne sais par quelle imagination, au lieu de me montrer, j'ai fermé la porte presque complètement, et comme il y a en dedans du cabinet une portière, il était impossible de me voir. J'avais agi d'instinct. La réflexion m'est ensuite venue, et je me suis dit que le métier d'écouteur était un honteux métier. J'ai pris un moyen terme, et me suis promis que s'ils parlaient de quoi que ce fût d'autre que moi, je fermerais doucement la porte ; mais que, s'ils parlaient de moi, ma foi, j'écouterais. Ce n'était pas trop beau à tout prendre, mais j'étais sûre qu'ils parleraient de moi, et la curiosité l'emportait.

Ils sont entrés, m'ont cherchée, et enfin ont décidé de m'attendre. Ils se sont mis à causer, et, comme je m'y attendais, la conversation a roulé sur moi.

Marguerite parlait de moi avec une affection sincère : son frère, plus gelé que jamais, avec indifférence, presque en bâillant, et répondant parfois d'un monosyllabe ou d'un simple grognement. C'était humiliant, car là je n'avais pas même la ressource de me dire qu'il y avait un peu d'affectation.

Le frère aîné, seul avec sa sœur, n'avait pas à se gêner : et de fait, il ne se gênait pas ; pas même assez pour mon amour-propre.

— Madeleine est charmante, a dit Marguerite, on n'est pas plus distinguée, plus gracieuse, et jolie avec cela.

— Oui, les yeux sont beaux.

— Oh ! et quel joli ovale de visage, quels beaux cheveux châtains clairs, qui contrastent avec ses sourcils noirs, quelle jolie tournure !

— Oui, la démarche est élégante. C'est ce qu'un diplomate allemand de mes amis appelle une « femme fine. »

— Que veux-tu dire ? Je crois Madeleine incapable d'aucune finesse.

— Oh ! ce n'est pas cela que je veux dire. Je veux dire que c'est une femme de race, une femme fine.

- Comme tu dirais un cheval fin?
- C'est bien cela.
- Tu es abominable ! et quel aimable caractère ; puis une femme d'énergie, et d'une éducation parfaite.
- Oui ! a répondu M. de Lostange. Et ici premier bâillement. Je commençais à bouillir.
- Mais enfin qu'est-ce que tu as contre elle ?
- Contre elle, rien, petite Perle, mais beaucoup contre le homard qui ne passe pas.
- Que c'est mal à toi de faire d'aussi vilaines plaisanteries !
- Je n'ai pas la moindre envie de plaisanter.
- Oui, mais Madeleine, voyons ?
- Eh bien ?
- Allons, tu ne veux pas répondre.
- Non, Perle.
- Et sa mère, qu'as-tu à en dire ?
- Oh ! celle-là ! rien que d'excellent. C'est une femme charmante, bonne, naturelle, gracieuse au moral, ce qui vaut mieux que de l'être au physique ; surtout la bonté même.
- Mais, mon frère, sans Madeleine, où serais-je ?
- Ici la voix du frère a changé.
- Ceci, mignonne, est sujet sérieux, et qu'il ne faut pas mêler avec les balivernes que nous venons de dire. Je lui dois une grosse dette, et je ne l'oublierai jamais. Qu'il s'agisse d'un simple plaisir à lui faire ou d'un grand service à lui rendre, ma reconnaissance sera toujours prête, sache-le bien une fois pour toutes ; mais, en vérité, il n'y a que toi ici pour m'entendre ; je donnerais beaucoup pour que sa mère t'ait sauvée à sa place...
- Pourquoi ?
- Parce qu'alors ce serait complet de ma part !
- Mais enfin, pour une fois que tu parles sérieusement, que t'a fait la pauvre Madeleine ? Que lui reproches-tu ?
- D'être une jeune fille comme tant d'autres, coquette, écervelée, égoïste, indifférente, orgueilleuse, mais surtout sans cœur.
- Sans cœur ?
- Oui. Non qu'elle soit méchante, mais elle n'est pas bonne ; son cœur ne fonctionne pas ; elle a été capable d'un acte de dévotement, parce qu'il a duré une minute, et qu'enfin elle a du sang, de la race, mais c'est tout. Il n'y aurait pas assez de fond chez elle pour un dévouement de quelques jours. Je viens de te le dire, c'est un cœur négatif. Tiens, elle n'aime même pas les animaux, et ceux-ci le sentent : les chiens ne peuvent pas la souffrir. Sa mère vaut mieux dans son petit doigt qu'elle dans toute sa personne. Tu me parles de ses grâces, — de sa beauté, disons le mot, si tu veux.

Je ne les conteste pas. Mais quand elle serait encore dix fois mieux, quel intérêt cela aurait-il pour moi? Que m'importe la plus jolie personne du monde et de la première naissance, si chez elle le cœur et l'âme font défaut? Le cœur, à lui seul, peut faire une créature princière d'une humble fille sans beauté. A celle-là, je donnerais volontiers, mignonne, mon admiration et ma sympathie. Maintenant laisse-moi tranquille que je pense un peu à mon homard.

— Je t'en supplie, ne recommence pas, pour une fois!

— Mignonne, l'Aragon et les Castille ont des mules...

— Mais ils n'en ont pas de comparable à moi, soit; mais parlons encore sérieusement.

— Perle, va au diable! Tiens, je vais te conter une histoire...

Et comme, sur ces entrefaites, Jules de Puisaye est entré dans le salon, l'entretien a été interrompu. Un instant après, tous les trois sont partis ensemble. Sur le moment, je n'étais pas de très, très, très bonne humeur, et maintenant, quand je pense, je ne dirai pas à l'ingratitude, mais à l'injustice de M. de Lostange et au dédain dont il me traite, je ressens une sorte de rage. Quel ton! quelle façon de traiter les gens! quel mépris de pensée! Nul ne peut répondre de l'avenir, ni même, dit-on, de ses sentimens! Eh bien! moi, j'en répons: jamais je ne pardonnerai à M. de Lostange!

26 août.

J'ai passé une mauvaise nuit; je crois que c'est la chaleur: j'étais impatientée et ne pouvais m'endormir.

Aujourd'hui, tout le monde est parti faire des visites, et comme le temps était superbe et que c'était une fête de sortir, maman, pour ne déranger personne, a tenu à me faire compagnie.

Maman s'est installée près de moi et a commencé par faire sa sieste; puis elle s'est réveillée et nous avons beaucoup causé.

Maman, maintenant, se plaît fort ici; du reste, tout le monde rivalise d'amabilité pour nous.

Nous avons parlé du mariage de Marguerite, que maman sait aussi, puis de Marguerite, que maman aime beaucoup et trouve tout à fait charmante.

— Elle est, a dit maman, un peu vive, impétueuse; mais quel naturel excellent, quel cœur bon et sensible!

— Vous trouvez, maman?

— Sans doute, Marguerite est parfaitement bonne; est-ce que tu ne trouves pas?

— Je ne sais pas, maman.

- Comment, tu ne sais pas?
- Non. Je crois que c'est un sujet sur quoi je ne puis raisonner faute de le bien connaître. Je ne sais pas bien peut-être ce que c'est que d'être bon.
- Tu veux rire?
- Non, maman, je vous assure. Vous devriez m'expliquer cela, vous qui êtes bonne, à ce qu'il paraît.
- Comment, à ce qu'il paraît?
- Non, maman, ne faites pas attention à cette sottise. J'ai voulu dire : « Vous que tout le monde reconnaît pour bonne. » Expliquez-moi ce que c'est que la bonté. Comment est-on quand on est bon?
- Mais, mon enfant, ce sont des enfances que tu me demandes. Comment veux-tu qu'à une jeune fille de ton âge j'apprenne ce que c'est que la bonté? Tu dois le savoir de reste.
- Beaucoup moins que vous ne croyez. Ainsi, supposez que je suis une toute petite fille, et enseignez-moi.
- En vérité, tu es folle!
- Eh bien! maman, puisque vous ne voulez pas, laissez-moi faire à ma manière et répondez-moi : et comme rien ne démontre si bien qu'un exemple, prenons un exemple. Prenons... qui vous voudrez, tenez, prenons moi si vous voulez ; comme je me connais un peu, cela m'aidera.
- Mais, encore un coup, pourquoi me demandes-tu tout cela?
- Mais, maman, pour rien d'autre que pour m'instruire. On ne sait jamais assez. Dites-moi, maman, vous n'avez pas à vous gêner avec moi : suis-je bonne? trouvez-vous que je sois bonne?
- Mais sans doute, chère enfant, tu es bonne.
- Bien vrai?
- Bien vrai. C'est-à-dire...
- Quoi, maman! ai-je dit brusquement.
- Allons, te voilà aux champs déjà.
- Non, non, dites, dites. C'est-à-dire?
- Eh bien! tu es bonne en ce sens que le mal te révolte, que tu es incapable d'une méchanceté, que tu t'opposerais à ce qu'on en fit une ; mais, en cherchant bien, peut-être, mon enfant, n'est-ce pas suffisant pour être bon.
- Qu'est-ce donc que la vraie bonté?
- Une bonté qui agit, qui est effective.
- J'entends. Une bonté qui s'affirme par des actes. Alors, je suis un cœur négatif?
- Ah! le gros mot. Je ne veux pas dire cela, ma petite Madeleine. Tu es bien jeune encore ; ton cœur est à peine éveillé.
- C'est-à-dire, ma mère, qu'il ne fonctionne pas?

— Ah çà ! encore un coup, pourquoi m'interroger sur ce sujet-là ? tu l'expliques mieux que moi.

— Mais, pour savoir, maman, pour savoir. Et dites-moi, vous parliez de Marguerite. Trouvez-vous que votre définition de la bonté puisse s'appliquer à elle ?

— Oui, sans hésitation.

— Alors, elle vaut mieux que moi, et cependant je suis son aînée.

— Oui, mais,.. d'ailleurs, elle a eu pour l'élever une direction exceptionnelle.

— Laquelle, donc ?

— Mais son frère, M. de Lostange.

— Ah ! l'éternel M. de Lostange ! Tenez, maman, parlons d'autre chose si vous le voulez bien ?

— Celui-là, tu ne l'aimes pas ?

— Non, maman, passons.

Et nous avons passé.

Ce soir, en remontant, j'ai rencontré ce gros monstre de Sky sur le palier. J'avais par hasard un morceau de sucre dans ma poche. Il m'a fait l'honneur de l'accepter de ma main. C'est vrai que ce chien a des yeux magnifiques et très doux. Je me suis hasardée à caresser son énorme tête.

27 août.

Encore une mauvaise nuit. Je crois qu'il y a de l'orage dans l'air. Je me suis levée de fort bonne heure, et vers sept heures, suis entrée dans la chambre de maman qui dormait. Je l'ai éveillée en l'embrassant. Maman, tout engourdie, m'a dit : — Que veux-tu, Madeleine ?

— Rien, maman.

— Pourquoi viens-tu ?

— Pour vous embrasser.

— Pour rien d'autre ?

— Pour rien d'autre.

— Maman m'a regardée, m'a pris la tête à deux mains et m'a embrassée en disant : — Tu es une bonne fille, Madelon.

C'est le nom qu'elle me donnait quand j'étais petite fille. Puis elle a ajouté : « Assieds-toi sur le pied de mon lit et faisons une causerie. » Je me suis assise : nous avons fait cette causerie ; et, en vérité, je me sentais tout heureuse.

J'ai ensuite laissé maman s'habiller et suis descendue.

J'ai rencontré Sky qui flânait : je l'ai appelé. Il est venu de suite et je l'ai caressé. Il s'est laissé faire avec de jolis regards ; les chiens sont de bonnes bêtes. J'étais en train de l'assurer qu'il était

très beau, ce qu'il paraissait assez disposé à admettre, quand un coup de sifflet s'est fait entendre. Sky m'a plantée là sans cérémonie et s'est sauvé au galop. Je suis entrée dans le salon où j'ai parcouru quelques revues et j'ai remonté m'habiller pour le déjeuner. Miss Grey n'est pas descendue ce matin ; elle a sa migraine.

Dans la journée, rien de remarquable. A l'heure du dîner, presque tout le monde était au salon quand miss Grey est entrée ; elle avait assez mauvaise mine.

Je suis allée à elle : elle m'a fait un demi-salut un peu froid. J'y ai répondu par un salut qui était, je crois, très aimable, et me suis assise près d'elle. Je lui ai parlé de sa santé, et l'ai interrogée longuement sur ses migraines. Sa froideur est un peu tombée. M. de Lostange est entré sur ces entrefaites, et a paru surpris en me voyant près de miss Grey, qu'il est venu saluer. Il m'a adressé la parole. J'ai répondu quelques mots sans le regarder et j'ai repris ma conversation avec miss Grey : il s'est éloigné.

Peu après, on a servi. A la porte de la salle à manger, je me suis arrêtée de moi-même, d'une façon marquée, pour laisser passer Marguerite, et miss Grey, à qui j'ai dit avec un sourire : « Mesdames les Anglaises, nous vous faisons les honneurs. » Ça été au tour de Marguerite d'être surprise. Quant à son frère, cela l'a mis en belle humeur et il m'a conduite à ma place en prononçant cette phrase hérétique : « Hâtons-nous vers les joies qui ne finissent point ! »

Le soir, on a fait de la musique ; pas moi, bien entendu. J'étais assise sur un petit canapé. Miss Grey s'est approchée de moi : je lui ai fait place et nous avons causé. Elle est très instruite. Le hasard veut que j'aie apporté un ouvrage qu'elle désire connaître. J'ai offert de le lui prêter et elle m'a remerciée avec beaucoup de bonne grâce. M. de Lostange nous a regardés plusieurs fois.

29 août.

Hier et aujourd'hui, journées sans intérêt. Ce soir, cependant, après le dîner, on a apporté à M. de Lostange une lettre sur laquelle j'ai vu, sans le vouloir, un timbre-poste étranger. Il s'est mis à l'écart pour la lire et a paru ensuite fort préoccupé. Dans la soirée, il a annoncé, du ton léger dont on répare un oubli sans importance, qu'il allait partir pour quelques jours.

Grand bien lui fasse ! Tout le monde va un peu respirer !

30 août.

M. de Lostange est parti ce matin. Marguerite l'a conduit à la gare et est revenue tout attristée.

Le déjeuner n'a pas été gai. M. et M<sup>me</sup> de Puisaye sont mécontents du départ de leur fils. Maman, elle, le regrettait ouvertement (elle s'en est engouée) et semblait même soucieuse. Marguerite était franchement triste, moi de mauvaise humeur (pas de son départ, par exemple !), et miss Grey, plus renfermée que d'habitude. Il n'y a pas jusqu'au gros monstre de Sky qui ne semble une âme de chien en peine ; il erre de tous les côtés, la queue basse, d'un air lamentable.

Tantôt, pendant que j'étais dans le salon, il est venu coller son museau à la fenêtre du perron. Il avait l'air si malheureux que j'ai eu pitié de lui. Le salon lui est défendu, mais comme la marquise me souffre tout, je lui ai ouvert la porte, et il est venu se coucher à mes pieds. Je lui ai fait force caresses. Je n'aurais jamais cru qu'on pût s'intéresser à un chien ; mais celui-ci est si beau et si bon ! Par exemple, il n'est pas très soigneux et son collier est un peu terni. Je le lui ai retiré et l'ai frotté aussi bien que j'ai pu avec ma seule main droite, mais enfin assez bien pour y faire briller, sur la large plaque de nickel, le nom peu chéri du « comte de Lostange. »

Au dîner, il y a eu plusieurs invités ; dans la soirée, on causait beaucoup, et même on riait. Les conversations m'ennuyaient. Miss Grey s'était assise à l'écart, près d'une fenêtre ouverte, et regardait dans le jardin. Je suis allée me mettre près d'elle, et nous avons causé cette fois bien plus intimement. A un moment, elle m'a montré dans l'ombre deux prunelles étincelantes : « Dans l'Inde, a-t-elle dit, on crierait au tigre ; ici, ce n'est que Sky : il regrette son maître. »

— Je ne savais pas qu'un chien pût avoir ces prunelles phosphorescentes.

— Il paraît que c'est tout à fait exceptionnel, presque sans exemple : cependant, son maître dit qu'il a observé autrefois ce phénomène, mais intermittent, chez un chien de race française, un chien de Chantilly. Viens, Sky ! — Elle s'est penchée par la fenêtre et a caressé lentement le chien sur la tête en ajoutant :

— Pauvre Sky ! son maître est si bon !

— Vous avez été dans l'Inde, miss Grey ?

— Non, mais j'en ai beaucoup entendu parler. Nous avons un cousin, notre cousin Harry, qui a été élevé avec nous et qui est au service du gouvernement à Calcutta.

La voix de miss Grey a tremblé légèrement. Pauvre miss Grey ! voilà un cousin Harry dont je tâcherai de vous parler souvent, puisque vous trouvez douceur à son souvenir.

— Marguerite a l'air de bien vous aimer, miss Grey ?

— Je crois, mademoiselle, que maintenant elle m'est sérieusement affectionnée. Dans les premiers temps, il n'en était pas ainsi.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes ici ?

— Trois ans. Il y a trois ans, Marguerite avait déjà son cœur excellent, ses instincts nobles, mais l'éducation de son frère n'avait pas encore porté ses fruits. C'est seulement depuis deux ans, quand elle a eu près de quinze ans, que les effets de cette éducation se sont vraiment fait sentir, et c'est lui qui l'avait entièrement dirigée.

— En vérité ? D'ailleurs aidé par vous dont vous ne parlez pas.

— Je n'y ai pas nui, c'est tout ce que je puis dire ; mais c'est lui qui a tout fait. Il y a trois ans, Marguerite était, au demeurant, une petite créature hautaine quand même d'instinct, capricieuse, emportée, volontaire avec tout ce qui n'était pas son frère, et chez qui le cœur, bon d'ailleurs, se manifestait plutôt par éclaircies que d'une manière normale et égale. Par l'affection, avec une fermeté soutenue et une raison éclairée dont elle sentait et subissait toujours l'action persistante, il est arrivé à en faire presque une perfection. L'orgueilleuse est devenue modeste, l'emportée, mesurée, la capricieuse, d'une bonté égale et suivie, l'obstinée, docile, tout en conservant pour le nécessaire une volonté très énergique. Son frère a l'instruction la plus étendue. De ce côté aussi, il l'a bien dirigée. C'était le seul point où je pusse un peu le seconder, car mon père m'avait donné une instruction supérieure pour une femme. Et non-seulement il a cultivé l'esprit, mais il a élevé l'âme en même temps qu'il disciplinait le caractère et procurait au cœur toute son éclosion.

Il ne s'est pas contenté de s'occuper de l'instruction et de l'éducation. Il a voulu aussi assurer la santé, et y a réussi. Marguerite était faible, délicate ; par un exercice modéré, des promenades au grand air répétées plusieurs fois le jour, une gymnastique proportionnée à ses forces, des jeux aussi au grand air, et auxquels lui-même s'astreignait à prendre part pour lui sauver l'ennui, en veillant surtout sur son alimentation avec une sévérité rigoureuse, il est arrivé à modifier complètement sa constitution. Nous n'avons pas, dans le Yorkshire, de jeune fille plus infatigable, mieux entraînée, que Marguerite. Il voulait et prétendait, je ne dirai pas un esprit sain, mais plutôt une âme saine dans un corps sain ; il a pleinement réussi. Marguerite est vraiment sa création.

— Une sorte de duc de Bourgogne femme, miss Grey ?

— Vous ne pouviez mieux dire ! Du reste, indépendamment des résultats qu'il poursuivait et qu'il a atteints, il a été magnifiquement récompensé de ses efforts.

— Oui, sa sœur semble l'adorer.

— Oh! c'est plus que de l'adoration, c'est du fanatisme, et c'est justice.

Je n'ai pu m'empêcher de dire :

— Vous aimez beaucoup M. de Lostange, miss Grey?

Elle m'a regardée sans le moindre embarras, et m'a répondu avec l'énergie de la conviction :

— Oui! et je puis parler de lui s'avamment. Depuis trois ans j'ai gagné sa confiance entière, sa complète estime. Avec moi il est vraiment lui-même. Il cache souvent ses pensées sous une forme ironique. Je le connais tellement que je pourrais, à chaque idée émise, dire : « sincère, pas sincère, vrai, faux, » sans jamais me tromper d'une fois, j'en suis certaine.

— Tel qu'il est, vous l'aimez beaucoup?

— Je ne suis pas son amie; je suis son ami, au masculin : tel qu'il est, je l'aime beaucoup, et le déclarerais d'avant l'univers entier. Admettez-vous qu'on n'ait pas le courage de ses opinions?

— Non. Vous avez raison.

— Vous parliez de l'affection que Marguerite a pour moi; mais cela, comme tout le reste, c'est à lui que je le dois. Il n'était pas au château quand j'y suis arrivée, et les premiers temps de mon séjour ont été peu agréables. Mes rapports avec M. et M<sup>me</sup> de Puisse étaient tendus, et avec Marguerite c'était un peu une paix armée. Du premier jour de sa présence, tout a changé : dans la façon même dont Marguerite m'a dit bonsoir ce jour-là, j'ai senti une différence. Le lendemain, dans la matinée, avant le déjeuner de midi, il m'a fait demander si je pouvais descendre un instant au salon avec Marguerite. Il m'y attendait, et a débuté par me remercier, en termes pleins de grâce et de politesse, de vouloir bien me charger de sa sœur. « C'est toute une œuvre à entreprendre, a-t-il dit, car je l'ai à peine ébauchée. » Puis, après avoir dit à Marguerite qu'il comptait qu'elle saurait mériter les soins qu'on allait prendre d'elle, et témoigner par son application et surtout sa docilité l'obligation qu'elle en aurait, il a ajouté : « Elle n'est pas indigne qu'on s'occupe d'elle. Il y a du bon chez elle, mais trop au fond; la question est de le faire sortir. » Et il l'a renvoyée.

Restés seuls, il m'a demandé la permission de me donner quelques renseignemens sur sa sœur, et il a terminé en m'assurant que, quoi qu'il arrivât, il se ferait un devoir de me soutenir toujours :

— Agissez donc, mademoiselle, en pleine sécurité. Il y a chez Marguerite un fond excellent. Le cœur est bon, l'âme a des tendances élevées et ne demande qu'à se développer. Ce sont de très belles parties et qui peuvent devenir admirables; mais elles ne

trouvent leur emploi qu'à des intervalles assez espacés, tandis que le caractère est d'un usage constant : c'est, pour ainsi dire, la monnaie courante de la vie, qui sert à nos rapports continuels avec les gens et, sur notre vie, a le plus d'influence. Chez elle, il a grand besoin d'être assoupli et discipliné. Avant tout, mademoiselle, faites-vous obéir de ma sœur; faites-vous-en respecter, et, s'il se peut, laissez-moi vous le demander, faites-vous-en aimer. D'abord, par l'affection, vous en obtiendrez beaucoup; et, ensuite, il me serait pénible de penser qu'elle ne dût avoir avec vous que des rapports d'étiquette, sans rien de cette intimité qui fait naître la confiance. J'espère que vous serez contente d'elle et qu'elle justifiera ce que j'en attends. Pour ma part, je vous remercie à l'avance de tout ce que vous voudrez bien faire.

L'entretien s'est terminé là, et pendant trois semaines Marguerite ne m'a donné que de la satisfaction. D'ailleurs, je prenais goût à ma tâche. Ce qui m'était apparu d'abord comme un devoir devenait un plaisir. Ma situation dans la famille avait complètement changé; à table, au salon, je sentais, dans les égards qu'on avait pour moi, l'influence occulte, délicate et effective du frère aîné.

Mais un jour, à propos d'un devoir mal fait, j'ai eu avec Marguerite une discussion qui a pris un certain caractère sérieux. Je l'ai trouvée tout à fait réfractaire, et, peu à peu, presque agressive. J'ai tenu ferme, tout naturellement; Marguerite s'est entêtée, et nous nous sommes séparées, moi fâchée, et elle boudant. Le soir, j'ai vu M. de Lostange nous regarder avec attention. Je n'ai voulu lui parler de rien; mais, le lendemain matin, il m'a fait prier de descendre au salon avec Marguerite.

Quand nous sommes entrées, il s'est levé, m'a présenté un fauteuil et en a pris un lui-même. Marguerite a voulu l'embrasser; il l'a arrêtée du geste. Elle a voulu s'asseoir, il lui a dit :

— Reste debout.

Puis, s'adressant à moi :

— Vous êtes mécontente de Marguerite, mademoiselle?

J'ai regardé Marguerite, qui, rouge, toute décontenancée, commençait d'avoir des larmes dans les yeux.

J'ai eu pitié d'elle et j'ai répondu :

— Presque rien; elle me fera oublier cela.

— Non pas. Allons, dis ce que tu as fait; dépêche-toi. Quand on a fait une faute, il n'y a qu'un moyen de la faire oublier, c'est de l'avouer.

Et, sous le regard sévère de son frère, il a fallu que Marguerite avouât.

Puis il m'a demandé :

— Est-ce bien tout?

— Oh ! oui, monsieur.

— Allons, c'est bien : car je te pardonnerais tout, excepté de mentir. Maintenant, tu as manqué gravement à ce que tu devais à miss Grey et à moi, qui t'ai confiée à elle. Fais-lui tes excuses et prie-la de te pardonner.

La pauvre Marguerite pleurait tout à fait. Elle a fait de son mieux.

— Lui pardonnez-vous, miss Grey ?

— Oh ! certainement.

— Je vous remercie pour elle et pour moi : elle ne recommencera plus. Demande à miss Grey si elle veut bien t'embrasser.

— Oh ! de tout mon cœur.

Et je l'ai embrassée avec un mouvement plein d'élan.

« Marguerite est bonne, au fond, » a ajouté le frère, elle n'oubliera plus qu'elle vous doit le respect, et ne voudra plus me faire de peine, car je crois qu'elle m'aime bien, et elle sait toute... (ici sa voix a un peu tremblé) toute mon affection pour elle. « Viens m'embrasser aussi. » Et il lui a tendu les bras. Marguerite s'y est jetée avec un mouvement qui m'a touchée. Elle a caché sa tête dans le cou de son frère, et s'est mise à sangloter en l'entourant de ses bras. Lui, lui caressait doucement la tête ; il était très ému : c'était attendrissant, je vous jure.

Je me suis levée. Il m'a remerciée du regard, et je l'ai laissé avec sa sœur. Je ne sais ce qu'il lui a dit ensuite ; mais, un quart d'heure après, elle est venue dans ma chambre avec un bouquet de magnifiques fleurs, toutes fraîches cueillies, et me l'a offert avec des mots de regret si bien trouvés, si heureux, en me demandant de lui rendre ma bienveillance, que je lui ai moi-même parlé avec une affection sincère. Jamais elle n'a oublié cette scène ; jamais, depuis, elle n'a varié dans sa bonne attitude à mon égard. Peu à peu elle a semblé s'attacher à moi. Aujourd'hui, je crois qu'elle m'aime sérieusement, et je le lui rends bien.

Miss Grey s'est tue, et nous sommes restées un instant à regarder, sans parler, les effets de lune dans le jardin : puis, comme il commençait à faire frais, nous avons quitté la fenêtre.

Rentrée dans ma chambre, j'ai pensé à notre conversation.

Il ne sert de rien de se vouloir dissimuler la vérité. Quelque peu de sympathie que m'inspire M. de Lostange, je ne puis lui refuser d'avoir un caractère estimable, et je dois le ranger dans la catégorie des gens qu'on estime sans les aimer. Du reste, miss Grey ne m'a rien appris que je ne susse déjà. Avec plus de détails, c'est ce que j'avais pu voir. Va donc pour de l'estime ! D'abord, je constate seulement qu'il peut inspirer ce sentiment ; puis il est si tiède, que mon orgueil n'aurait pas à se le reprocher. L'estimable M. de Los-

tange ! Cela sonne avec un air vieillot qui m'amuse. Je parle comme à la chambre des communes, « mon honorable ami ! » sauf que je ne dis pas ami, car il ne l'est ni ne le sera jamais, de par une foule de raisons, entre autres, de par la grâce de nos seigneurs les chiens qui m'ont fait proclamer une sans-cœur. Et, sur ce chef, il s'est furieusement trompé, car ma liaison avec Sky prend de plus en plus de caractère.

J'ai beau faire, je suis de très mauvaise humeur. Mon bras va on ne peut mieux. J'ai pu sortir tantôt, et le grand air m'a fait du bien. Malgré cela, je n'ai nulle envie de dormir.

Le pauvre Jules de Puisaye est toujours charmant pour moi. Je lui rends justice, je le traite fort bien. Mais, ô abîme du cœur humain ! ses amabilités ne me touchent pas : dirai-je qu'elles m'ennuient ? Oui, je crois que je puis le dire, surtout parce qu'il ne le saura pas. Maman et M<sup>me</sup> de Puisaye sont toujours ensemble. Marguerite passe avec moi tout le temps que ses études, qu'elle n'a pas discontinuées, lui laissent. Je suis au mieux avec miss Grey, qui me plaît fort : c'est simple, droit, ferme, honorable, avec des manières parfaites et une culture d'esprit très rare parmi les femmes, sans rien qui sente le bas-bleu.

M. et M<sup>me</sup> de Puisaye ne cachent nullement leur mécontentement du départ de leur fils. Je crois que la marquise s'en est ouverte à maman. Après le dîner, je les ai vues en conférence dans un coin, sur le grand canapé. Maman n'avait pas l'air contente. Je ne pense pas que ce soit de ce départ. En quoi peut-il l'intéresser ?

Il ne faut pas de bien longues réflexions pour arriver à croire que la dame anglaise du train doit y avoir part. La lettre qu'il a reçue portait un timbre rouge comme les timbres d'Angleterre. L'impassible comte de Lostange était bien ému à la station du buffet, et la dame anglaise encore plus que lui. Tout cela a une signification qu'il ne faudrait pas beaucoup de malice pour expliquer. Ah ! monsieur de Lostange, vous êtes bien insensible, mais vous ne l'êtes pas toujours, cela se devine, et peut-être vos sombres humeurs ont-elles une petite cause toute naturelle. Je le répète, grand bien vous fasse, et surtout à la dame anglaise. Avec votre caractère si estimable, je jurerais que vous devez lui faire passer des momens assez difficiles. Dieu seul et Spring le peuvent savoir, car Spring est avec lui, et il a bien eu le cœur de nous priver à la fois de deux présences si chères. Peut-être est-ce Spring qu'il est allé lui porter et qui s'ennuyait d'elle !..

Je voudrais bien voir M. de Lostange faisant la cour à une femme. Comment doit-il faire pour quitter les sommets de l'Olympe ? Je ne me le figure pas, je ne dirai pas galant, c'est ordinaire,

mais quelque chose de plus, tendre !.. Ce doit être très drôle. Bah ! il ne doit jamais être tendre, mais très grave comme toujours, avec un sourire mystique. Cependant, quand il veut, il sait prendre le ton plaisant ; il sait même causer. Je l'ai vu parfois faire rire maman aux larmes, qui semblait vouloir s'en défendre et ne pouvait. Quand je m'approchais pour entendre, maman fronçait les sourcils d'un air sérieux et disait : « Monsieur de Lostange ! Monsieur de Lostange ! » et j'en étais pour ma curiosité et m'être dérangée inutilement. Le jour où je me suis si bien cogné le coude à la porte de la salle à manger, il a été pendant la seconde moitié du dîner très aimable et parfois très amusant. Il a des idées qu'il va chercher on ne sait où. Je n'ai jamais entendu personne causer de cette manière ; on voit tout ce qu'il dit, et il semble qu'il vous emporte à travers le monde sur les ailes de l'imagination. J'ai passé là une heure... délicieuse, c'est le mot. Mais le lendemain, plus hérissé, plus froncé que jamais. Tout bien examiné, je crois que c'est un original. Mais qu'est-ce que cela me fait ? C'est cette conversation avec miss Grey qui me fait raisonner, ou plutôt déraisonner ainsi. J'éviterai qu'elle me parle de lui désormais, car c'est ennuyant. Je crois qu'il est temps de songer à m'endormir.

— Sommeil, sommeil, descends du haut des cieux !

Voici, en attendant, ma bougie qui achève de descendre au fond de mon bougeoir. Ma foi, bonne nuit ! *My best love to Spring !*

31 août.

J'ai passé une bien mauvaise nuit. Depuis mon accident, je suis très nerveuse : je trouve qu'en fort peu de temps, j'ai beaucoup changé. Moi qui ne rêve jamais, j'ai fait cette nuit un rêve, — mais bien affreux, — et si étrange ! J'en suis encore bouleversée.

Je me trouvais sur le seuil d'une grande chambre que je ne connais pas et dont la porte était brisée. Cette chambre avait deux fenêtres, l'une dont les rideaux étaient fermés, l'autre par laquelle venait cette sorte de lumière un peu blafarde qu'on a de bon matin, quand le ciel est couvert ou qu'il pleut...

Au milieu de la chambre, sur un grand lit, Marguerite était couchée, morte !

Par terre, devant le lit, son frère était étendu dans une flaque de sang, mort aussi, la tête inclinée sur l'épaule. Le sang avait collé et séparé ses cheveux, et, au côté droit de la tête, on voyait nettement une cicatrice longue, mince et blanche là où le sang n'avait pas passé.

Cela m'a fait une telle impression que je me suis réveillée. Ré-

veillée, j'ai eu peur. Je me suis levée pour aller à la fenêtre écarter mes rideaux. Le ciel était tout étoilé : on n'entendait pas le moindre bruit. J'ai allumé et me suis assise un instant, très troublée. Enfin, j'ai passé ma robe de chambre et mes pantoufles, pris la bougie et ouvert la porte. Sky était étendu devant la porte de Marguerite, couché de son long sur le côté. En m'entendant, il a levé la tête, sans faire d'autre mouvement, et frappé le parquet avec sa queue. Cela m'a fait plaisir de voir les bons yeux, le regard brillant de ce brave animal. J'ai posé ma bougie par terre, je me suis agenouillée et l'ai caressé. Il a laissé retomber sa tête, en poussant de gros soupirs pendant que je le caressais et en continuant à remuer la queue. Enfin, une dernière petite tape sur sa joue, je lui ai dit bonsoir tout bas et suis retournée me coucher un peu plus calme. Ce brave Sky m'avait apaisée. N'est-ce pas bizarre ? J'ai eu cependant beaucoup de peine à me rendormir, et j'ai peu dormi. Je me suis réveillée à six heures comme d'habitude.

Je suis allée, ainsi que je le fais maintenant tous les jours, réveiller maman et l'embrasser, mais je ne lui ai pas dit un mot de ma mauvaise nuit ni surtout de mon rêve. Maman, qui n'est cependant pas superstitieuse, attache trop d'importance à mes rêves, depuis qu'elle en a vu deux ou trois, mais surtout un, bizarrement confirmés. Je ne suis cependant pas somnambule, grâce à Dieu ! — Mais il semble que, quand je suis très préoccupée, mon esprit, pendant mon sommeil, acquière une espèce de lucidité. Cela tient probablement à mon tempérament fort nerveux.

Donc, au lieu de rien dire à maman, je me suis forcée à plaisanter avec elle pour cacher une sorte de reste de trouble. Maman, toutefois, n'y prêtait pas beaucoup. Elle m'a parlé de M. de Lostange. Elle si bienveillante, je dirai presque si partielle pour lui d'habitude, m'a paru toute refroidie à son égard.

— C'est un homme de très parfaite éducation, a-t-elle dit, mais je ne crois pas sa conduite trop bonne. Il doit avoir de mauvaises connaissances qui l'entraînent. C'est fâcheux, d'autant que certainement c'est sans remède.

— Mais, maman, vous le vantiez tant ! Et à propos de Marguerite, vous ne tarissiez pas en éloges sur son compte.

— Sans doute, sans doute, et, sous ce rapport, je pense tout de même. Mais enfin je m'entends, et cela me suffit.

— Ma foi, maman, ai-je dit en riant malgré tout, il est heureux que cela vous suffise, car, pour moi, je ne vous entends ni un peu, ni du tout.

— Tant mieux, mon enfant, j'y compte bien, d'ailleurs. Maintenant, parlons d'autre chose.

— Comme il vous plaira; mais je m'étonne que vous, si bienveillante d'habitude, vous soyez devenue brusquement aussi sévère. En quoi la conduite de M. de Lostange nous regarde-t-elle? Avez-vous à vous plaindre de lui? N'est-il pas toujours tout attentions pour vous? Comment a-t-il démérité? Son habit allait-il mal d'aventure, ou si c'est que le parfum qu'il mettait ces temps derniers a cessé de vous plaire?

Maman a ri et m'a donné un petit soufflet.

— Et toi qui te déchainais si fort contre lui, te voilà à le défendre.

— Oh! non, maman, seulement, je ne vous ai jamais vue avoir été injuste sans le regretter ensuite. Rien ne m'est aussi indifférent que M. de Lostange, mais il me semble que ce n'est pas le cas de prendre parti contre lui, et qu'ici du moins, il n'en donne pas de sujet. C'est son absence qui vous déplaît, je veux dire qui vous mécontente, et encore une fois, je ne vous vois aucune raison de vous en émouvoir, pas même de vous en occuper.

— Tu es en humeur de discussion, aujourd'hui.

— Oh! non, maman, je sais que, si je vous épargne le déplaisir d'être injuste, vous serez la première à m'en remercier.

« Là-dessus, maman m'a congédiée sans rien répondre, et j'ai descendu au jardin. Au fond, je crois que j'avais moins envie de défendre M. de Lostange que de connaître la pensée de maman, ou plutôt, en vérité, je suis folle en ce moment, je n'avais pas la moindre envie de défendre M. de Lostange, j'en suis parfaitement sûre.

J'ai rencontré miss Grey à l'entrée du jardin et me suis informée de Marguerite. Marguerite travaillait, tout en joie d'ailleurs d'avoir reçu une lettre de son frère qui revient dans deux jours.

J'ai fait avec miss Grey un tour de jardin. Elle m'a parlé de son père, de sa famille; m'a conté, tout au long, leur vie dans cette petite paroisse du Yorkshire, les journées coupées d'études et de jeux avec deux ou trois marmots bien endentés, armés de tartines de beurre à faire envie aux frères et sœurs de Lotte; puis les jours tristes et courts de l'hiver, les longues veillées à la lampe, dans le cabinet de chêne noirci de son père; quelques visites assez espacées d'amies, et surtout la présence fréquente du cousin Harry, grand joueur de cricket et de foot-ball, alors beau garçon de vingt ans, si franc, si aimable, grand cueilleur de fleurs, toujours aux petits soins, et aujourd'hui fonctionnaire à Calcutta, d'où il espère bien revenir dans cinq ou six mois avec une belle situation.

A ce moment, j'ai regardé miss Grey, mais sans aucune malice, avec une sorte d'intérêt. Elle avait rougi légèrement et ses yeux brillaient.

— Tous les ans, a-t-elle continué, je vais passer en Angleterre les fêtes de Christmas, et pendant un mois je me retrempe dans la vie de famille. Cela me semble bien court, mais je ne puis raisonnablement demander davantage et même... tenez, mademoiselle, cela encore, je le dois à M. de Lostange.

Je n'ai rien répondu. Mon silence était même si marqué, si expressif, que miss Grey n'a pas pu continuer ; mais au bout d'un instant elle m'a dit :

— Vous n'aimez pas M. de Lostange, mademoiselle ?

— Non, miss Grey. C'est-à-dire je n'ai pas pour lui une grande sympathie.

— Parce que vous ne le connaissez pas. J'admets, d'ailleurs, qu'il peut être un homme peu fait pour de simples relations du monde. C'est l'homme des fortes affections et des amitiés sérieuses et durables. Rien de banal, chez lui, rien de creux, tout sonne plein et solide. Du reste...

— Du reste ?

— A quoi bon nous appesantir plus longtemps sur ce sujet ? Vous n'aimez pas M. de Lostange : cela prime tout. Quoi que je vous dise, ce sera de nul effet : nous autres femmes, nous ne raisonnons pas avec notre raison, mais avec notre passion. Vous n'êtes pas, au surplus, la seule à ne pas l'aimer ; mais vous, je crois que, si vous me permettez de vous le dire, cela vient de ce que vous ne le comprenez pas encore très bien. C'est un caractère qui vous surprend.

— Oui, il y a cela d'abord...

— Et vous ne réfléchissez pas que cette originalité qui vous étonne, si vraie, si peu cherchée, est peut-être un de ses plus grands mérites : il est lui-même. En fait de mérites, d'ailleurs, il en a d'autres... Tenez, c'est peut-être le seul homme dont on puisse dire que, chez les hommes, la fortune et le rang, chez les femmes, la beauté, n'ont aucune importance à ses yeux. Il veut aux gens une autre valeur, un plus haut mérite : la valeur morale.

C'était si bien la confirmation de ce que j'avais entendu M. de Lostange lui-même dire à Marguerite lors du fameux entretien, que j'ai resté un instant à réfléchir sans répondre. Je sentais combien miss Grey disait vrai. Enfin :

— Tout ce que vous dites là, miss Grey, je serais disposée à l'admettre, je dirai plus : je l'admets formellement avec vous. Mais, ceci posé, en trois mots, je n'aime pas M. de Lostange, parce que, avec sa raideur, son calme glacial, ses façons dédaigneuses de se taire, il me fait l'effet du plus grand...

— Dites !

— Non.

— Je vais le dire pour vous : du plus grand fat ! Il ne manquait plus que cela...

Et elle a éclaté de rire ; puis, redevenant sérieuse :

— Je n'ai voulu, en aucune façon, influencer vos sentimens pour lui. J'ai voulu vous le faire voir au vrai, sans flatterie comme sans préoccupation, voilà tout. Vous avez les élémens du procès : à vous de faire le résumé et de tirer vos conclusions.

— Je reviens sur une chose que vous venez de dire, miss Grey. Vous avouez donc qu'on ne l'aime pas. Du moins, tout le monde ?

— Certainement.

— Alors j'ai raison, je suis comme bien d'autres.

— Non, parce que ceux qui ne l'aiment pas sont des gens sans valeur, mais surtout de vilaines gens, et que c'est pour cela qu'ils les a tenus éloignés de lui. Tandis que vous...

— Que moi ?

Miss Grey s'est mise à rire en disant :

— *Fishing for compliments !*

Puis, redevenant encore sérieuse :

— Tandis que vous, vous savez très bien que vous n'êtes ni une vilaine personne, ni une personne sans valeur, et vous avez ce qu'il faut pour l'apprécier !

— Mais s'il me tient à distance ?

Le mot ne m'a pas été plus tôt échappé que je l'ai regretté.

— Question d'âge, d'abord, puis probablement vous ne laissez pas voir ce que vous valez.

— Et il faut que je le lui fasse voir ? Mais c'est humiliant pour une femme, et je trouve qu'il ne vaut pas tant de peine.

— C'est affaire d'opinion. Les opinions sont libres.

Et là-dessus, nous nous sommes quittées en riant.

De tout cela, j'ai rapporté un compliment que je ne cherchais pas à « pêcher, » quoi que puisse en dire miss Grey, et l'idée très fondée qu'il fait peu d'état de moi, ce que sa conversation avec Marguerite m'avait déjà appris : à moins que... à moins que je ne sois réellement la jolie petite personne qu'il a décrite à sa sœur, et dans ce cas, c'est moi qui serais dans mon tort.

Il n'est pas croyable, et je ne le crois pas. Cependant, si cela était!..

La journée s'est passée à l'ordinaire. Après le déjeuner de midi, il faisait très chaud ; je suis restée au salon à lire. Sky est venu se coucher, et par conséquent, dormir à mes pieds. De temps en temps, il ouvre un œil et nous causons. Notre conversation n'est

pas très variée : elle roule généralement sur les mêmes sujets : sa beauté, qu'il continue de sembler disposé à admettre, sans en tirer vanité d'ailleurs, et un étonnement admiratif de ma part de sa grosseur, et de ce qu'un aussi gros chien soit aussi gourmand (en quoi je manque de logique peut-être). De cette critique, il ne semble pas s'émouvoir beaucoup, et dans tous les cas, la bonne harmonie de nos rapports n'en est nullement troublée.

Le soir, on a fait de la musique ; comme mon bras va toujours bien, et que c'est le bras gauche, qui ne sert que pour la basse des accompagnemens, j'ai joué un peu de piano. Puis miss Grey a chanté, en s'accompagnant elle-même, des mélodies irlandaises. Ce sont des chants mélancoliques, pleins de grâce et de poésie, et fort jolis : elle les dit bien, et quoique Anglaise, on l'écoute avec plaisir. Le temps se couvre, et je crains que nous n'ayons de la pluie demain.

C'est étonnant comme, au moment de me coucher, je pense à mon rêve. Je songe à la nuit que je vais commencer avec appréhension. Je vois toujours cette scène : c'était affreux.

C'est folie d'y songer ; cependant aujourd'hui je voulais tâcher de savoir par Marguerite si son frère a une cicatrice à la tête. Je n'ai pas pu, mais j'ai mon plan pour demain. Je suis au fond excusable d'être un peu préoccupée, quand je vois une femme de sens comme maman, sans compter deux ou trois personnes au couvent, n'avoir pu s'empêcher d'être frappées de mon dernier rêve, ou plutôt de ma dernière expérience en ce genre.

C'était il y a deux ans. Une « altesse royale, » dont la fille était dans ma classe, était venue visiter la maison et nos études. En partant, elle avait laissé, comme marque de son passage, un superbe volume, l'*Histoire universelle* de Bossuet reliée en vieux maroquin rouge, grand in-quarto, en priant qu'on le donnât à l'élève qui ferait la meilleure composition française sur les « Devoirs des princes. »

Je ne craignais que Louise de Kéraliou, et encore, en moyenne, j'étais première quatre fois contre elle une. La composition a eu lieu le jeudi ; puis il y avait congé jusqu'au lundi matin. Je n'avais plus que ce prix en tête, tellement enragée que maman, tourmentée, suppliée, a consenti à faire avec moi une visite à la supérieure le dimanche dans l'après-midi, pour savoir qui était première. La supérieure a répondu que ce n'était pas encore décidé. J'étais sûre du contraire. Aussi, je bisquais en revenant : il me semblait que ce n'était pas moi. Enfin, dans la nuit du dimanche au lundi, j'ai fait un rêve précis, net. Louise de Kéraliou était première avec trois fautes un quart, et moi seconde seulement

avec trois fautes trois quarts. Deux fois déjà j'avais étonné maman par des pressentimens de ce genre. Mais, pour celui-ci, elle n'a fait qu'en rire; cependant, en rentrant au couvent, j'en ai parlé tout haut dans la classe; je l'ai même dit à l'inspectrice qui est venue: et celle-ci, à ma grande surprise, s'est mise en colère, et m'a demandé comment je savais cela, etc. C'a été une véritable affaire. Mais comme les compositions étaient dans un tiroir fermé à clef, et que j'avais conté mon histoire tout en arrivant, il a bien fallu me croire. Et, en effet, Louise de Kéraliou était première avec trois fautes un quart, et moi seconde avec trois fautes trois quarts.

Enfin, peut-être aujourd'hui dormirai-je bien.

1<sup>er</sup> septembre.

J'ai passé une assez bonne nuit. Ce matin, causerie habituelle avec maman, puis promenade au jardin, et rencontre avec miss Grey; c'est comme une prédestination. Elle m'a annoncé pour dans une quinzaine l'arrivée du commandant Paumier. C'est un ami de M. de Lostange qui vient passer tous les ans quelque temps à Puisaye, un vieil officier retraité, presque sans fortune. Il a conservé une grande affection pour M. de Lostange; leur liaison a commencé par une sorte de querelle: c'est une histoire que le vieux commandant a racontée bien des fois et sur laquelle il aime à revenir. Je laissais parler miss Grey: au vrai, le démon de la curiosité me tourmentait, et, sans raison bien définie, j'aurais voulu connaître l'histoire du commandant Paumier; mais miss Grey ressemblait à un sphinx.

Enfin, j'ai dit d'un air de négligence:

— Et quelle est cette histoire?

Miss Grey, d'un air de négligence non moins grand, a répondu:

— Je ne sais si cela vous amuserait.

Il a fallu que je dise:

— Peut-être... Voyons toujours.

Et seulement alors l'impitoyable miss Grey s'est déclarée prête à commencer.

CHARLES DE BERKELEY.

(La deuxième partie au prochain n°.)

---

LE

# SOL ET LE CLIMAT DE LA GRÈCE

---

LEURS RAPPORTS AVEC LE CARACTÈRE DE SA CIVILISATION ET DE  
SON ART.

---

Les Grecs ont tout su ou plutôt tout deviné. Plus on les étudie de près, plus on pénètre dans le secret de leur pensée, qu'ils ont aimé longtemps à cacher sous le voile du symbole et du mythe, et plus on reconnaît que, depuis trois siècles, le puissant effort de la pensée moderne n'a souvent abouti qu'à démontrer, par une série d'observations et d'expériences méthodiquement enchaînées, telles ou telles vérités scientifiques que leurs sages avaient entrevues par une rapide intuition. Parmi les théories ou les hypothèses sur lesquelles repose aujourd'hui l'idée que nous nous faisons de la nature, des forces qui s'y jouent et des lois qui y président à la succession des phénomènes, il en est peu qui ne se soient un moment présentées à l'esprit de l'un ou de l'autre des philosophes de l'Ionie, de la Sicile et de la Grande-Grèce ou d'Athènes, qui n'aient été aperçues, par quelque hardi et pénétrant génie, comme à la lueur d'un éclair; mais c'est surtout dans l'étude de l'homme, de l'homme vivant en société, de l'homme *animal politique*, comme dit Aristote, que les Grecs ont poussé aussi loin qu'elle peut aller la rigueur et la subtilité de l'analyse. A-t-on jamais décrit avec plus de précision que ne l'a fait Thucydide les maladies

chroniques ou aiguës du sens moral, les altérations que lui font subir soit, comme à Corcyre, une longue suite de révolutions qui surexcite toutes les convoitises et qui brouille toutes les notions établies, soit, comme à Athènes, une épidémie meurtrière qui, montrant à chacun la mort comme inévitable et prochaine, le porte à s'affranchir de toute contrainte et allume en lui une soif ardente de jouir, à laquelle il faut des satisfactions immédiates ?

Si vraiment, dans tous les domaines de la connaissance, les Grecs ont ainsi devancé les résultats de nos procédés d'investigation plus lents et plus sûrs, s'ils ont répandu, sur toute matière, ces belles clartés qui préludaient aux découvertes de l'avenir, peut-on s'étonner qu'ils aient aussi ébauché une des doctrines qui tiennent aujourd'hui le plus de place dans ce que l'on appelle la philosophie de l'histoire, la théorie de l'influence que le milieu, comme on dit aujourd'hui, exerce sur une race et sur un peuple ? Cette théorie, on en fait souvent honneur à Montesquieu, comme s'il l'avait inventée, comme s'il avait été le premier à l'exposer. Mais elle est déjà dans Aristote, qui explique la supériorité de ses compatriotes par la situation intermédiaire que la Grèce occupe entre les régions froides de l'Europe septentrionale et les contrées chaudes de l'Asie ; c'est ainsi, dit-il, que les Grecs réunissent à l'énergie des barbares du Nord la vivacité d'esprit des Asiatiques (1). D'ailleurs cette doctrine avait déjà été présentée, un siècle plus tôt, sous une forme plus dogmatique et avec un bien autre développement, par Hippocrate, dans son traité *Des airs, des eaux et des lieux* ; elle en remplit les douze derniers chapitres. L'auteur y institue une comparaison des plus curieuses entre l'Europe, c'est-à-dire entre la Grèce et l'Asie ; voici en quels termes, à la dernière page de son livre, il résume sa méthode et rend raison des différences qu'il a constatées : « Généralement, vous trouverez qu'à la nature du pays correspondent la forme du corps et les dispositions de l'âme... Tout ce que la terre produit est conforme à la terre elle-même (2). » Ce mot, la terre, il l'entend dans le sens le plus compréhensif ; la terre est définie pour lui, moins par sa configuration propre et par les qualités du sol que par celle du climat qui règne à sa surface et qui en modifie la faune et la flore. « Si les Asiatiques, affirme-t-il, sont d'un naturel plus doux et moins belliqueux que les Européens, la cause en est surtout dans l'égalité des saisons. » Et ailleurs : « Une perpétuelle uniformité entretient l'indolence ; un climat variable donne de l'exercice au corps et à l'âme (3). »

(1) Aristote, *Politique*, chap. vii, p. 6 (Bibliothèque grecque-latine de Didot).

(2) Traduction Littré, § 24 (dans le tome xiii).

(3) § 16 et § 23.

C'est donc suivre le conseil et l'exemple de quelques-uns des plus grands esprits de la Grèce que de chercher, lorsqu'on écrit son histoire, à comprendre dans quelle mesure et de quelle manière ce peuple exceptionnel a subi, pour parler la langue même d'Hippocrate, l'action « des airs, des eaux et des lieux. » Il y a là une relation à déterminer, celle qui existe entre les aptitudes que le groupe de tribus d'où est sortie la nation grecque a portées avec lui sur les rivages de la mer Égée et les caractères physiques du pays où il s'est trouvé ainsi jeté, dans des temps très lointains, par les hasards de sa destinée. Un des termes du rapport, c'est l'ensemble des dispositions acquises, des idées, des croyances et des moyens d'expression que possédaient déjà, lorsqu'ils se sont séparés, les divers membres de la famille aryenne, et c'est aux savans qui s'occupent de grammaire, de mythologie et d'ethnologie comparatives à définir de leur mieux ce fond commun. Quant à l'étude du milieu dans lequel se sont développées les tribus à qui s'est appliqué, vers le VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le nom générique d'Hellènes, la première condition nécessaire pour l'entreprendre avec quelque chance de succès, ce sera d'avoir vécu soi-même dans ce milieu, d'avoir vu sur place comment l'homme parvient à s'y accommoder, comment il en utilise les avantages et par quel effort il a surmonté les obstacles qu'il y rencontrait, en telle façon qu'il a fait tourner les défauts mêmes du sol et les contrastes du climat au profit de son énergie et de l'harmonieux équilibre de ses facultés, de cet équilibre instable et rare qu'Hippocrate et Aristote signalaient déjà comme l'attribut distinctif de la race à laquelle ils étaient fiers d'appartenir. Un séjour prolongé en Grèce nous a mis à même de suivre l'habitant de cette contrée dans ce travail d'adaptation, dans la lutte de tous les instans qu'il soutient contre une nature qui, malgré son charme et ses sourires, ne donne rien à ses fils sans le leur faire acheter et payer comptant, sans qu'ils aient peiné de l'intelligence et des bras. Dès le jour où nous avons débarqué dans ce pays pour y passer trois années, qui sont restées les meilleures de notre vie, nous n'avons pas cessé de nous intéresser aux péripéties de ce combat et au jeu de ces actions lentes et complexes que les choses exercent sur l'homme. Deux voyages postérieurs nous ont fourni l'occasion de contrôler et de compléter nos impressions premières. C'est ce qui nous encourage à revenir sur cette question, quoiqu'elle ait été traitée par la plupart des historiens qui, dans ces derniers temps, ont entrepris d'écrire l'histoire de la Grèce. Plus d'un, parmi eux, n'avait étudié que dans les livres et sur les cartes la forme de cette terre, le dessin de ses rivages, le relief de ses montagnes, la douceur et les caprices de son ciel; il n'en parlait que par ouï-dire, et il res-

tait dans le vague. Tel autre, au contraire, comme Ernest Curtius, paraissait merveilleusement préparé à s'acquitter de cette tâche ; il avait visité toute la Grèce en observateur intelligent et curieux ; il l'aimait d'une tendresse presque filiale ; mais, au début de son grand ouvrage, il sentait s'ouvrir devant lui une carrière si longue et où tant de détours s'imposeraient à ses pas qu'il a voulu entrer sans retard dans le vif de son sujet ; les quelques pages qu'il a consacrées à cette géographie historique n'ont été qu'une rapide et brillante esquisse. On peut donc, même après lui, s'essayer à marquer avec plus d'insistance et de précision ceux des traits du génie grec qui paraissent s'expliquer par les caractères particuliers et par l'aménagement du théâtre sur lequel la race privilégiée a joué ce rôle hors ligne qu'aujourd'hui encore, avec une constance indomptable, elle aspire à ressaisir dans l'Europe orientale. Les souvenirs personnels que nous mêlerons à cette étude ne sont pas un hors-d'œuvre. Les conditions du milieu n'ont pas changé ; pour en avoir le sentiment juste et fin, il faut avoir regardé le paysan grec travailler, pendant des journées entières, à ramasser, une à une, les pierres qui encombrent son maigre champ ; il faut avoir écouté les récits de ces marchands, de ces artisans et de ces instituteurs nomades qui, sans perdre l'esprit de retour, quittent chaque année Janina et les villages de l'Épire pour aller chercher fortune jusqu'en Égypte et dans l'Inde ; il faut avoir parcouru l'Archipel dans le caïque de quelque patron d'Hydra ou de Spezzia, et s'être laissé porter par le vent, d'île en île, débarquant chaque matin sur une grève nouvelle, et la nuit, dormant, sur le pont du bateau, la face aux étoiles.

## I.

Les peuples qui paraissent, avant les Grecs, sur la scène de l'histoire, occupaient des territoires que la nature avait nettement délimités. L'Égypte, c'est la partie inférieure de la longue vallée du Nil ; tous les monumens du génie de cette nation se sont groupés dans l'étroit espace que bornent la Méditerranée et les deux chaînes arabe et libyque. La civilisation chaldéo-assyrienne s'est développée dans le spacieux bassin de l'Euphrate et du Tigre. Le théâtre est plus vaste ; mais il n'a pas des frontières moins bien arrêtées, au nord dans le Taurus et dans ses prolongemens orientaux, à l'est dans le puissant rempart du Zagros, au sud dans le Golfe-Persique et à l'ouest dans les déserts de l'Arabie et de la Syrie. La Phénicie proprement dite, c'est la mince bande de terrain qui s'insère entre la mer d'une part et de l'autre le Liban, que continuent les monts d'Éphraïm et de Juda. Tout l'art

hébraïque a tenu dans une aire encore plus resserrée, dans l'enceinte de Jérusalem et dans le petit royaume qui en dépendait. L'historien, il est vrai, a bien d'autres étendues à parcourir pour suivre, des rives de l'Oronte aux plages de la mer Egée, les traces de ces tribus syro-cappadociennes qui ont laissé derrière elles, comme marque de leur passage, des sculptures rupestres d'un style si particulier, auxquelles sont joints, le plus souvent, les signes de cette écriture idéographique dont l'emploi a précédé, dans toute cette région, celui des alphabets issus de l'alphabet phénicien; mais la Syrie septentrionale et les hautes terres de l'Asie-Mineure, qui étaient en communication par les cols de l'Amanus et du Taurus, n'en sont pas moins restées le centre d'où ces types se sont répandus vers l'Occident. Lorsque, quelques siècles plus tard, la grande presqu'île qui prolonge et termine l'Asie a reçu de l'Europe, par le Bosphore, de nouveaux émigrans qui s'y sont répandus en tous sens, les Phrygiens occupent d'abord le pays entre la Propontide et la chaîne du Sipyle, puis les plaines élevées et accidentées où prennent leurs sources le Sangarios, l'Hermos et le Méandre. Le royaume lydien grandit autour du cours moyen de l'Hermos, et les Cariens se fixent dans le district montueux qui est compris entre le Méandre et l'épais massif des montagnes lyciennes. Celles-ci, par l'arc qu'elles décrivent tout autour de la Lycie, en font une des contrées les mieux circonscrites qu'il y ait au monde, une de celles qui paraissent le plus sûrement destinées à vivre d'une vie indépendante, dans un isolement plus ou moins complet. Quant à la Perse, c'est le plateau de l'Iran, ou du moins la partie de ce plateau qui confine à la Mésopotamie et à la Susiane.

Ces divers peuples ont pu, de différentes façons, faire sentir à leurs voisins l'ascendant de leur activité créatrice et parfois même exercer cette influence jusque sur des nations très éloignées; mais chacun d'eux n'en a pas moins formé une masse compacte, dans une portion concrète du continent africain ou asiatique, et c'est sur ce terrain, qui est son domaine propre, qu'il faut aller le chercher et s'établir à demeure, quand on veut définir son génie par son œuvre. Pour les Phéniciens seulement, on est contraint d'adopter une autre méthode; on commence par les étudier chez eux, dans ce district de la Syrie qui a été le berceau de leur fortune industrielle et commerciale; mais on ne saurait s'y enfermer; la nécessité s'impose de suivre ces marchands au-delà des mers, dans leur empire colonial de la côte d'Afrique, dans leurs comptoirs semés d'un bout à l'autre de la Méditerranée, sur toutes les grèves enfin où leurs navires, la quille enfoncée dans le sable, ouvraient

leurs flancs pour en laisser échapper ces denrées de toute espèce, objets de luxe et de première nécessité, que se disputait un cercle d'acheteurs naïvement émerveillés. En courant ainsi dans le sillage de ces nefes aventureuses et en s'arrêtant aux lieux où elles atterrisaient, on ramasse plus d'un monument curieux, qui vient fort à propos combler les lacunes des séries formées de la dépouille des grandes et maîtresses cités; cependant celles-ci, d'abord Sidon, puis Tyr et plus tard Carthage, sont demeurées, pendant de longs siècles, les vrais centres organiques du monde phénicien, ceux qui attiraient et recevaient tous les produits de la *terre habitée*, comme disaient les Grecs, pour les répartir ensuite entre les nations, non sans les avoir souvent transformés par les mains de leurs artisans et marqués à leur empreinte. Une fois que Sidon eut perdu sa suprématie, Tyr s'empara des marchés du bassin oriental; mais, après que la force des choses eut opéré ce partage, l'équilibre se maintint, la vie et la primauté ne se déplacèrent point, jusqu'au jour où l'astre de cette race commença de décliner, où Alexandre eut pris Tyr et fondé Alexandrie, où Carthage, chassée de la Sicile, puis de l'Espagne, finit par s'abîmer dans les flammes, sous les yeux de Polybe et Scipion Émilien.

Ce fut la fin; mais, auparavant, plus d'un millier d'années s'étaient écoulées durant lesquelles les ateliers de ces villes avaient répété les mêmes types, avec la facilité routinière d'une industrie qui ne puise pas ses inspirations dans un art animé d'une vie intense et puissante. L'ouvrier, suivant le temps, a cherché de préférence ses modèles tantôt en Égypte, tantôt en Chaldée, tantôt même en Grèce; mais on ne trouve là ni modifications graduelles du style comme en comporte tout développement normal de la faculté plastique, ni écoles locales dont chacune aurait représenté supérieurement une des tendances naturelles de la force créatrice. C'était toujours à peu près le même article, pour parler la langue du commerce, que le négociant phénicien servait à ses clients, et la marchandise ne différait guère, qu'elle fût expédiée de Tyr ou de Carthage. Sur le terrain, la Phénicie paraît très étendue et très disséminée, surtout après l'essor hardi et le succès des ambitions puniques; mais, à ne consulter que la réalité des choses, elle reste concentrée dans un effort unique qui n'a connu ni le progrès véritable ni la diversité. Il n'en faut pas croire le témoignage de la carte; toutes ces villes qui y sont indiquées par le même trait de couleur que les reines de Chanaan, ce ne sont que des comptoirs et des entrepôts, ce que l'on pourrait appeler des succursales de la maison mère. Tout le travail utile de cet entreprenant et laborieux génie se résume donc en cet éclectisme adroit dont la pratique avait déjà été inaugurée par Sidon, cette aînée de la nation

phénicienne, et dont Tyr et Carthage reprirent la tradition, pour la continuer jusqu'à leur dernière heure.

Il n'en est pas de même de la Grèce. La Grèce est vraiment multiple et diverse dans l'espace aussi bien que dans le temps. L'histoire et la géographie appliquent plus particulièrement ce nom de Grèce au pays qui le porte encore maintenant, à la plus orientale des trois presqu'îles que le continent européen projette vers le sud et semble envoyer à la rencontre de l'Afrique. C'est là, dans ce territoire d'une si faible superficie qui constitue aujourd'hui le royaume du roi George, que la race grecque a élu jadis domicile pour n'en plus jamais sortir, quoique bien des fois elle ait été battue par les invasions et les conquêtes; c'est là que, tout en essaimant et en se répandant au dehors, elle s'est toujours maintenue le plus compacte, c'est enfin là que se sont fondées et qu'ont vécu les villes qui ont fait dans le monde grec la plus brillante figure, qui s'en sont disputé la direction et la suprématie, Corinthe et Sparte, Thèbes et Athènes, là que se célébraient ces grandes fêtes des jeux olympiques, isthmiques et néméens où se donnaient rendez-vous tous les fils dispersés de la famille hellénique. L'Hellade, comme on appelle cette péninsule, est donc bien la Grèce proprement dite, la Grèce par excellence; mais, à côté d'elle, il y a d'autres Grèces qui, pour ne pas avoir occupé cette situation centrale ni joué un rôle aussi prépondérant et aussi longtemps soutenu, n'en ont pas moins fait leur partie dans le concert. Il y a la Grèce asiatique; grâce à l'heureuse et brillante souplesse du génie ionien, elle a été plus précoce que la Grèce européenne; c'est elle qui s'est engagée la première dans les voies de la poésie et de l'art, du grand commerce et des navigations lointaines. Il y a une Grèce d'Afrique, celle de Naucratis et des autres villes où s'établirent, entre les bouches du Nil, les étrangers introduits par Psammétique, celle surtout de la Cyrénaïque, avec ses cités puissantes qu'une ceinture de déserts protégeait contre les convoitises des maîtres de l'Égypte et contre les jalousies de Carthage; cette oasis, d'où rayonnaient en tout sens, vers l'intérieur, des routes très fréquentées par les caravanes, était une porte ouverte sur les profondeurs mystérieuses de l'immense continent méridional; ce fut par là qu'une curiosité toujours en éveil recueillit maintes données qui reculèrent pour elle les limites du monde des vivans et qui contribuèrent à lui donner le sentiment de la variété des hommes et des climats. Sur les rivages opposés, il y a encore une autre Grèce, la Grèce occidentale, qui s'attache comme une frange aux golfes et aux promontoires de l'Italie du sud et qui pousse ses avant-postes jusque sur les côtes de la Gaule et de l'Espagne; c'est elle qui a eu l'honneur d'être la première éducatrice de Rome. On sait jus-

qu'à quel haut degré de puissance et de richesse se sont élevées nombre des cités qu'elle comprenait, Posidonie et Cumes, Sybaris, Crotone, Métaponte et Tarente, Adria même et la lointaine Massalie; les monumens de l'architecture et de la sculpture qui subsistent sur l'emplacement de plusieurs de ces colonies ou que l'on retire des ruines de leurs temples et de leurs tombeaux ne sont pas moins beaux que ceux qui sont nés sur le sol de la mère patrie. Enfin, entre ces différentes Grèces, qui forment, sur la terre ferme, quatre groupes bien définis, dont chacun a eu son existence distincte et ses fortunes séparées, il y a toute une Grèce qui flotte en quelque sorte sur « le large dos de la mer, » la Grèce insulaire. C'est la Sicile, entre l'Italie et l'Afrique, la Sicile où l'élément grec et l'élément phénicien, tout en se faisant de mutuels emprunts, ont été en lutte pendant plus de trois siècles; ce sont les îles de l'Adriatique, entre l'Italie et l'Hellade, puis, au sud et à l'est de celle-ci, sur le chemin de l'Égypte et sur celui de l'Asie-Mineure, Cythère et la Crète, les Cyclades et les Sporades, Rhodes et Chypre, Samos, Chios et Lesbos, les îles voisines de la Thrace, bien d'autres encore, grandes et petites, toutes ces terres capricieusement semées sur les eaux, que l'on a comparées, par une vive image, aux pierres que des enfans jettent au milieu d'un gué pour sauter d'une rive à l'autre sans se mouiller les pieds. Les hommes et les marchandises, les matières premières et les objets ouvrés, les simulacres divins avec les idées et les sentimens qu'ils représentent, les procédés de l'industrie et les types de la plastique trouvèrent là, dans tous ces lieux de relâche et de repos, des facilités merveilleuses de circulation et de transport; ce fut surtout dans cet archipel ou plutôt dans ces archipels hospitaliers que se produisirent les rencontres heureuses et les contacts féconds, d'abord entre Grecs et étrangers, puis entre Grecs de tribus différentes.

La race qui se fit ainsi cette situation privilégiée sur les confins de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie se trouve être une des mieux douées, la mieux douée, peut-être, qui ait participé à l'œuvre commune et successive de la civilisation. Les circonstances et le milieu où elle était jetée favorisèrent sa croissance; d'ailleurs, pour expliquer le parti qu'elle a tiré de ces avantages, il faut toujours en revenir à ces dons de nature, à ces prédispositions cachées dont l'histoire constate les effets, mais dont elle est impuissante à rendre pleinement raison. Les Grecs eurent, au plus haut degré, le génie de l'invention, dans les lettres comme dans les arts. D'autres grands peuples, comme les Égyptiens et les Chaldéens, après un brillant essor, se sont arrêtés sur place; à partir d'une certaine heure, ils se sont bornés à répéter les types qu'ils avaient créés pendant la première période de leur existence; quant aux Phéniciens, ils se

sont contentés d'adapter à leurs besoins et au goût de leur clientèle étrangère les élémens qu'ils empruntaient à leurs voisins, les procédés industriels qu'ils s'approprièrent en les perfectionnant. De manière ou d'autre, ces peuples avaient achevé leur œuvre utile bien avant le moment où ils perdirent leur indépendance; ils durèrent longtemps après avoir cessé de vivre et d'enfanter. La Grèce, tout au contraire, a toujours été en progrès, ou du moins en mouvement. Alors même qu'elle est devenue une province romaine et qu'elle semble avoir épuisé la série des créations originales, elle n'abdique pas; elle travaille encore à se renouveler et elle y réussit dans une certaine mesure. Si elle n'a plus ni l'épopée homérique, ni l'ode lesbienne ou thébaine, ni le drame attique, elle cultive encore avec passion la science et l'histoire; elle s'essaie à la critique; elle revient, pour les élargir et les approfondir, à ses anciens systèmes de philosophie, et l'on sait quelle part elle a prise à l'élaboration des dogmes du christianisme. Dans le domaine de la plastique, s'il ne lui naît plus de Phidias et de Praxitèle, de Polygnote et de Zeuxis, ses architectes, sans copier les Ictinos et les Mnésiclès, produisent encore des chefs-d'œuvre; quelque préférence que l'on puisse avoir pour les formes classiques, qui donc refuserait d'admirer les basiliques de Ravenne et le noble vaisseau de Sainte-Sophie?

Dans l'histoire de l'esprit humain, il n'y a pas de développement organique qui soit mieux connu que celui du génie grec et qui se présente avec plus de richesse tout à la fois et de simplicité. Ce qu'il a de particulièrement curieux, c'est que, malgré la distance et les grands intervalles de mer qui séparent les différens pays où se sont constitués des groupes importans de population hellénique, cette évolution, à la prendre dans son ensemble, a été régie par les mêmes lois, sur toutes les terres et dans toutes les îles où se parlait la langue grecque; partout les phases principales s'en sont succédé et s'en sont accomplies sinon dans des temps égaux, tout au moins dans le même ordre et dans des conditions analogues. Ici la croissance a été plus rapide; là elle a été plus lente, mais les jours de jeunesse et de force créatrice ont duré plus longtemps. Ailleurs, après des débuts heureux, la vieillesse et la stérilité sont bientôt venues, ou quelque accident fâcheux, comme l'invasion de la Campanie et de l'Apulie par les tribus sabelliennes, a brusquement arrêté le cours de la vie. On peut dire pourtant que, malgré ces variations et ces inégalités, le mode d'expression de la pensée a subi partout, chez les divers enfans de cette race, un peu plus tôt ou un peu plus tard, les mêmes changemens. Le même sang coulait dans les veines de tous ces hommes; ils avaient donc tous mêmes instincts et mêmes facultés. C'étaient des arbres

de même espèce qui étaient appelés à produire les mêmes fruits. La couleur et le goût de ces fruits auraient, il est vrai, risqué de se modifier, à la longue, sous l'influence des sols très différens où les arbres avaient été transplantés; mais ce qui empêcha l'écart de se produire ou du moins ce qui le maintint dans de très étroites limites, ce furent les relations très intimes que ne cessèrent pas d'entretenir les uns avec les autres les fils épars des mêmes ancêtres, les Grecs de l'Hellade et ceux des cités même les plus lointaines. Ils y étaient aidés par la disposition de toutes ces péninsules d'Asie et d'Europe, dont les côtes se regardaient et poussaient devant elles, comme des bras tendus, de longs promontoires qui semblaient vouloir se rencontrer. Au cours du trajet qui le mène des ports de la Grèce orientale à ceux de l'Ionie, le navigateur ne perd pas la terre de vue, même un seul instant. Il y a quelques mois, j'étais parti, le soir, d'Athènes pour les Dardanelles. La nuit s'était passée à longer les rivages de l'Attique. Quand le jour se leva, nous avions déjà doublé la pointe de Sunium, nous franchissions le détroit qui sépare Andros de l'Eubée, et nous commencions à traverser la partie de la mer Égée où les îles sont le plus rares, où il y a les plus grands espaces libres. Je regardais vers l'avant du bateau; je vis apparaître l'une après l'autre, sortant des flots, Psara, qui est toute voisine de Chios, puis Chios même, et, par derrière, la tête noire du cap Mimas, qui ferme à l'ouest le golfe de Smyrne; nous avons reconnu la côte d'Asie. Je me retournai alors pour donner un dernier coup d'œil, s'il en était temps encore, à cette Grèce que je venais de revoir après tant d'années. Elle avait disparu, mais nous avions à notre gauche Skyros, qui en dépend, et, bien loin par-delà, on apercevait encore, toute blanche sous les rayons du soleil, la pyramide neigeuse de l'Ocha, la plus haute cime de l'Eubée.

Nulle part ailleurs, la Méditerranée n'offre une pareille disposition et un aussi étroit rapprochement des massifs continentaux, avec des îles aussi nombreuses et aussi voisines les unes des autres. Il y avait là, pour les habitans de toutes ces plages européennes et asiatiques, une provocation directe à l'esprit d'aventure. Comment ne pas être tenté de se lancer sur la mer, à la rencontre et à la conquête de toutes ces terres dont, par les jours clairs, les sommets lointains et les promontoires se laissaient découvrir à l'horizon? Se hasardait-on, par un beau temps, à risquer la traversée, en quête de l'inconnu, on n'avait rien à craindre pour le cas où l'on serait pris, en chemin, soit par le calme, soit par le vent contraire. Tout en avançant vers ces côtes, qui d'heure en heure surgissaient et grandissaient devant lui, le pilote cherchait des yeux et retrouvait toujours à la même place celles dont les

lignes lui étaient familières. S'il prenait, pour cette fois, le parti de reculer, il n'aurait qu'à donner un coup de barre et à virer de bord; il aurait bientôt regagné l'abri du mouillage quitté le matin même; mais, à la première occasion, quand le ciel serait encore plus sûr, il entreprendrait avec plus de confiance, dans la même direction, un nouveau voyage, et, d'essai en essai, s'aguerrissant et s'enhardissant par degrés, il finirait par toucher le but.

Les Phéniciens ont eu vraiment plus de mérite que les Grecs à devenir les marins qu'ils ont été. En face de la côte syrienne, rien qu'une vaste étendue de mer, toute grande ouverte aux vents de l'ouest et du sud, qui, pendant une grande partie de l'année, en soulèvent et en agitent les flots; point même de ces îles, qui, posées comme des jalons sur la route du large, offrent un asile et une relâche opportune aux équipages fatigués par la houle. Sur le littoral, jusqu'au moment où l'on eut commencé de construire des môles qui fermassent au ressac de la vague des mouillages que protégeaient mal la pointe d'un cap ou quelques petits îlots rocheux, restes d'une falaise rongée et détruite par les tempêtes d'hiver, point de ports. Combien différents sont le dessin et l'aspect des côtes de la Grèce, de la Thrace et de l'Asie-Mineure! La péninsule hellénique se divise, dans le sens de la longueur, en deux masses d'inégale importance, mais de largeur à peu près pareille, la Grèce centrale et le Péloponèse. Chacune de ces masses, la première sur ses flancs occidental et oriental, la seconde à l'ouest et surtout au sud, se partage à son tour en presque îles secondaires, dont quelques-unes, la Magnésie par exemple et l'Argolide, s'infléchissent à angle droit comme un membre plié ou décrivent un contour d'une irrégularité singulière, dans lequel des poches profondes se creusent entre les ressauts d'un rivage montueux. En plus d'un endroit, les îles sont ainsi placées que l'on y aborde en quelques coups de rames ou même que, comme à Leucade et à Chalcis, un pont les rattache au continent. Dans les sinuosités de ces détroits, les eaux sont toujours calmes; mais d'ailleurs tout est ici refuge et abri. Ce sont les criques étroites, qui s'enfoncent entre les dentelures des côtes rocheuses; ce sont des anses moins bien closes, mais dont la grève, doucement inclinée, invite les barques à venir s'y échouer et y dormir sur le sable. Ce sont de vastes bassins, tels que le Pirée, qui ne communiquent avec l'extérieur que par un étroit goulet et où, quelque temps qu'il fasse, des centaines de navires peuvent rester à flot. La plupart de ces ports, petits ou grands, ouvrent sur de larges baies dont toute la surface est déjà protégée, par les hauteurs qui l'entourent, contre l'action de la plupart des vents; il y en a même, comme le golfe Pagasétique et le golfe d'Ambracie, surtout comme le golfe de Corinthe,

de si bien fermés que les souffles et les agitations du dehors n'y ont presque pas d'accès. Je ne sais vraiment s'il y a au monde un autre pays où la mer se mêle ainsi à la terre, où elle s'y insinue et y pénètre par autant de voies, où elle fasse, si l'on peut ainsi parler, autant de frais pour l'homme, autant d'avances à ses instincts de curiosité, de mouvement et de lucre. Dès qu'ils auraient les instrumens nécessaires pour creuser une pirogue dans un tronc d'arbre ou pour assembler solidement quelques planches, les habitans d'un tel pays ne pouvaient manquer de se familiariser avec la mer, d'apprendre à avoir confiance en elle et à lui demander les moyens de nouer des relations d'abord avec leurs plus proches voisins, puis ensuite avec des peuples plus éloignés, avec tous ceux chez qui conduiraient, comme disaient les poètes grecs, les « chemins liquides. » Quand les Grecs font, avec l'épopée, leur première apparition dans l'histoire, ce sont déjà de hardis marins, pour qui la traversée de l'Archipel n'est qu'un jeu, et dont quelques-uns ont même poussé jusqu'aux rives lointaines de l'Égypte et de la Sicile. La race grecque a, depuis lors, passé par bien des fortunes; mais, dans les siècles mêmes où elle était le plus misérable, elle n'a jamais rompu son pacte avec la mer. On sait quel rôle la marine grecque joue aujourd'hui dans l'ensemble du commerce de la Méditerranée.

Ce qui devait disposer les Grecs à écouter encore plus docilement l'appel de la mer, de cette mer qui, pour les rassurer et pour mieux les séduire, semblait se faire plus douce et baisser la voix en se glissant, parmi les îles et les promontoires, jusque dans le cœur de l'Hellade, c'était la configuration très particulière de ce sol, plus accidenté, plus tourmenté que celui des autres péninsules de l'Europe méridionale. Appeler la Grèce un pays de montagnes, ce n'est pas assez dire. La Grèce n'est tout entière qu'une montagne, dont les divers sommets ont chacun leur nom, une montagne énorme et d'une construction très compliquée, qui par endroits se dilate et s'épanouit en chaînes parallèles ou divergentes, tandis qu'ailleurs elle se contracte en une unique et épaisse muraille. Des ravins sans nombre en sillonnent et en modèlent les flancs; des brèches profondes, aux parois souvent très abruptes, en séparent les principaux massifs, d'où rayonnent en tous sens de puissans contreforts, qui vont se terminer à la mer en éperons aigus et escarpés. Point de hauts et spacieux plateaux, comme le sont ceux du centre de l'Espagne; pas une large vallée que l'on puisse comparer à cette vallée du Pô qui forme presque à elle seule l'Italie septentrionale. La Thessalie seule a des plaines de quelque étendue. Partout ailleurs, ce que l'on appelle ainsi n'est qu'un espace assez étroit, que serrent de près les monts d'alentour et où ils se

prolongent, soit par des collines d'une saillie très marquée, soit en longues et confuses ondulations ; telles sont les plaines de la Béotie et de l'Attique, celle d'Argos et celle de Sparte. Là où il faut ainsi toujours monter et descendre pour remonter encore, où, dès qu'il veut faire quelques pas, l'homme rencontre l'obstacle sur son chemin, les communications, par la voie de terre, ne sont pas aisées. Quel avantage alors et quel soulagement que d'avoir la mer sous la main, la mer qui, pour peu que vous sachiez vous en servir, par la voile et par l'aviron, vous conduit partout où il vous plaît d'aller ! Aussi, pour profiter de cette ressource, les différentes tribus dont l'ensemble a constitué la nation grecque ont-elles été naturellement amenées à se grouper et à s'établir de telle manière que chacune d'elles eût au moins une porte ouverte sur la mer, et cette porte, elle l'a fortifiée, elle en a aménagé les abords avec un soin jaloux ; des remparts l'ont défendue ; des *longs murs*, comme on disait, l'ont reliée à la ville située plus ou moins loin dans l'intérieur. On sentait que, si celle-ci était coupée de la mer, elle ne respirerait plus, elle mourrait comme d'une sorte d'asphyxie.

Il n'y a guère qu'un peuple grec, les Arcadiens, qui, fixé dans le milieu même du Péloponèse, s'est trouvé pour toujours séparé de la mer. Toute son existence s'en est ressentie ; il a moins vécu de la vie de l'esprit ; il n'a pris qu'une très faible part au progrès des lettres et des arts ; on le traitait d'arriéré. Pour qu'il ait fini par suivre, même de loin, le mouvement de la civilisation, il a fallu que ses fils courussent le monde comme soldats mercenaires et aussi que l'Arcadie fût tout enveloppée par des États qui avaient, eux, le bénéfice du voisinage de la mer. Sans la mer, sans les débouchés qu'elle offrait, les peuplades aryennes qui ont occupé la péninsule hellénique seraient peut-être toujours demeurées dans un état de barbarie et d'anarchie grossière analogue à celui où se débattent et s'usent encore de nos jours ces Albanais que l'on considère comme les proches parens des Grecs. S'il est une contrée dont la population semblait vouée à ce morcellement presque indéfini où domine ce que l'on appelle le clan, c'était bien la Grèce. Elle est faite comme d'une suite de compartimens qui se touchent par leur fond ; pour en sortir, il faut, ici, gravir, à contre-mont, des pentes raides, là, peiner dans les détours de cluses étroites et sinueuses, où les torrens, après les orages, ferment souvent la voie ; il faut franchir des cols dont quelques-uns sont obstrués par les neiges pendant une partie de l'hiver. Chaque groupe local paraît destiné à vivre dans un isolement perpétuel ; il est comme le prisonnier de la vallée où il s'est établi et a pris racine. Là où l'homme se trouve placé dans de telles conditions, il n'y a pas lieu de s'attendre à un développement national vraiment large et

fécond, qui puisse aboutir à un grand rôle historique. Si les choses ont pris un tour tout autre que celui qui était à prévoir, c'est grâce à une disposition spéciale, qui vient ici corriger les effets de la configuration générale du terrain. A chacune presque de ces boîtes, que l'on nous passe l'expression, il manque une paroi, celle qui l'aurait close du côté de la mer; là, mais là seulement, le champ était libre. Ce fut donc par là que s'engagèrent les rapports qui, le long des chaînes interposées entre les différens États comme autant de murs mitoyens, restaient toujours intermittens, difficiles et rares. La voie de mer laissait tout passer et repasser, les personnes, les marchandises et les idées; quand une bourrasque venait la fermer, ce n'était que pour quelques jours, et bientôt, dès que la brise avait molli et que la houle était tombée, les navires agiles recommençaient à lier, par un échange incessant de visites réciproques et de mutuels emprunts, tous ces districts entre lesquels la nature avait mis la gêne de tant et de si hautes barrières.

Ce qui assurait la continuité de ces relations, c'était la constance du régime des vents. « Ceux qui gouvernent l'atmosphère dans ces parages y ont un mouvement réglé; ils ne prennent que rarement le caractère d'ouragans dévastateurs. C'est seulement pendant la courte saison de l'hiver que le temps subit des variations imprévues; avec la belle saison (les « mois sûrs, » comme disaient les anciens), le courant atmosphérique prend dans tout l'archipel une direction fixe; chaque matin, le vent du nord s'élève des côtes de Thrace et balaie, en descendant, toute la longueur de la mer Égée... Il arrive fréquemment que ces vents *étésiens* donnent, durant des semaines entières, l'illusion d'une tempête; par un ciel pur, on voit écumer les vagues à perte de vue: mais la régularité de leur souffle les rend inoffensifs, et ils tombent, chaque soir, aussitôt que le soleil baisse; alors la mer devient un miroir; l'air et l'onde se taisent jusqu'à ce que s'élève une brise, presque insensible, qui vient du sud. C'est le moment où le marin détache sa barque à Égine et atteint en quelques heures le Pirée. C'est là la brise de mer si vantée par les poètes d'Athènes, celle qui s'appelle aujourd'hui *Embatès*, toujours tempérée, douce et bienfaisante. Les courans qui longent les côtes contribuent aussi à faciliter l'accès des golfes et des détroits; le vol des oiseaux de passage, les migrations des thons, qui se renouvellent à époque fixe, fournissent encore au marin des indications précieuses (1). »

C'est cette mer et ce sont ces vents qui ont fait l'unité morale de la Grèce, la seule unité qu'elle ait connue jusqu'à la conquête

(1) E. Curtius, *Histoire grecque*, traduction Bouché-Leclercq, t. 1, p. 14 et 15.

romaine; l'unité politique et administrative n'a commencé pour elle que dans la servitude, avec Mummius, quand elle n'a plus été que l'une des provinces de l'empire latin. « La Grèce est née divisée, » a dit Joseph de Maistre. Jusqu'à la prise de Corinthe, elle avait toujours été partagée en un certain nombre de cantons qui, ayant leurs frontières tracées par la nature, étaient autant d'États indépendans. Les plus peuplés, les plus riches, les plus énergiques de ces États avaient essayé de se subordonner leurs voisins; ils y avaient réussi pour un temps; mais toute leur ambition avait été de se placer à la tête de ligues plus ou moins puissantes, et le dernier terme de cet effort avait été la fondation trop tardive de ce gouvernement fédératif que les Achéens tentèrent d'organiser, sur le pied d'une représentation égale de tous les intérêts et de tous les droits particuliers. L'histoire de la Suisse présente des phénomènes tout semblables; mais la différence est dans la mer, qui manque à la Suisse. La Grèce est plus petite que le Portugal; mais ses rivages, par leurs contournemens et leurs replis, décrivent une ligne qui, avec ses brisures, est sensiblement plus longue que celle qui représenterait le développement de tout le littoral espagnol. Cette omniprésence de la mer est une des raisons par lesquelles s'explique la supériorité du rôle que la Grèce a joué dans le monde, rôle qui a eu une autre importance et un autre caractère que celui de la Suisse. Les habitans des cantons de la Grèce se rencontraient bien plus souvent, ils s'abouchaient et se concertaient bien plus aisément que ne pouvaient le faire les habitans des cantons helvétiques, avant que l'industrie moderne ait suspendu sur les abîmes des routes carrossables et percé le flanc des montagnes. Autrefois, comme vous le racontent encore, dans les chalets de la Savoie et de la Suisse, les vieillards qui ont vu d'autres temps, plus d'un mourait, chargé d'années, sans avoir jamais franchi le rempart de rocs et de glaciers qui limitait l'horizon sur lequel s'étaient ouverts ses yeux d'enfant. La Grèce, tant qu'elle a été libre, n'a point eu de routes qui méritassent ce nom. Les premières voies charretières qui aient traversé ses défilés, ceux par exemple de l'isthme au-delà de Mégare, elle les a dus à ses maîtres latins, qui en avaient trop pris l'habitude pour admettre qu'un peuple civilisé pût s'en passer. Les Grecs, pour leur part, n'en avaient jamais, jusqu'alors, senti le besoin. Pour aller du Pirée à Corinthe, il leur paraissait plus simple et plus commode de sauter dans une barque et de tendre leur voile au vent que de s'essouffler et de fatiguer leurs chevaux à escalader la montagne et à côtoyer les précipices. En dehors des plaines, qui n'occupent qu'une bien faible partie du territoire, les chemins les meilleurs et les plus fréquentés n'étaient que des chemins de mulet, pareils à

ceux dont j'ai connu les difficultés, les lenteurs et les dangers lorsque, dans ma jeunesse, j'ai parcouru la Grèce, que l'ingénieur n'avait pas encore commencé à transformer. Cependant, aussi bien dans la première moitié de ce siècle que dans l'antiquité, on eût malaisément, croyons-nous, trouvé, en dehors même de la classe, déjà très nombreuse par elle-même, des marins de profession, un Grec adulte qui n'eût pas, une fois au moins dans sa vie, quitté son village ou sa ville natale pour des raisons de guerre ou de commerce, de plaisir ou de piété. Ces deux derniers ordres de motifs se confondaient dans la pratique; le désir de consulter un oracle en renom ou d'assister aux fêtes qui se célébraient en l'honneur des grands dieux nationaux mettait en mouvement, chaque année, des milliers de Grecs, dont beaucoup venaient de très loin, de la Chersonèse taurique et des rives africaines, de la Sicile et de l'Italie, de la Gaule même et de l'Espagne. Ces fêtes tenaient dans la vie des Grecs une place dont nous avons peine à nous faire une idée, nous qui, dans notre monde vieilli et encombré, sommes si durement asservis à la tyrannie du devoir professionnel et au souci des affaires. On devine ce que ces hommes se disaient, pendant les courtes heures qu'ils avaient à passer ensemble, tout ce qu'ils avaient à se raconter et à s'apprendre les uns aux autres. C'étaient, entre parens et amis qui se retrouvaient après de longues séparations, entre étrangers que le hasard rapprochait dans le même gîte ou autour d'un même autel, des questions sans fin, des réponses avidement écoutées, de piquans récits que coupaient les exclamations des auditeurs émerveillés. Imagine-t-on quelque chose de mieux fait que ces déplacements et ces rencontres pour éveiller l'intelligence et la tenir en haleine, comme aussi pour prévenir l'atteinte que la dispersion et l'éloignement risquaient de porter, avec le temps, à l'unité du génie national? Les Grecs de l'Hellade renouvelaient et accroissaient leur provision de connaissances et d'idées dans la conversation de ceux de leurs frères qui, semblables à Ulysse, « avaient vu les villes et connu la pensée de beaucoup d'hommes. » Quant aux citoyens des colonies les plus lointaines, à ceux aussi qui vivaient, par petits groupes, au milieu des barbares (il y en avait jusque dans l'oasis d'Ammon, en plein Sahara), quand ils avaient pris part aux solennités quinquennales d'Athènes, de Delphes ou d'Olympe, ils repartaient plus Grecs, plus Grecs de sentimens et de pensée, de mœurs et de langue; comme ce géant dont parlait une de leurs fables, ils avaient repris des forces en touchant une fois de plus le sein maternel de cette terre dont ils étaient les fils.

La Grèce était ainsi tout à la fois concentrée et diffuse, concen-

trée dans l'Hellade, diffuse et multiple à la périphérie. Ce grand corps avait sa circulation interne; le sang s'y répandait jusqu'aux extrémités, et des membres il revenait au cœur, pour s'y purifier et pour s'y charger à nouveau des élémens nourriciers qui faisaient la vie et l'originalité de la race, qui lui donnaient son énergie supérieure; il avait la mobilité de ce flot marin qui, après avoir semé les colons grecs sur tous les rivages de la Méditerranée, les ramenait sans cesse vers la patrie première dont ils ne voulaient pas oublier le chemin. Cette mer à qui les Grecs devaient ainsi le privilège de continuer à former une nation malgré les cloisons et les distances qui les séparaient, c'est elle aussi qui, jadis, lorsqu'ils n'étaient encore que des enfans et presque des sauvages, leur avait apporté de l'Orient les germes de la civilisation; c'est par elle qu'ils avaient reçu l'image et les rites de divinités dont le culte devait rapprocher les hommes et les rendre plus sociables, l'écriture, les métaux, les procédés et les instrumens des principaux métiers. La mer, et la mer seule, avait mis les tribus grecques en rapport avec les grands empires de l'Afrique et de l'Asie antérieure; or c'était là, pour un peuple jeune et faible encore, la condition la plus favorable au regard de l'étranger. Les relations qui s'établissent par cette voie sont suggestives; elles ne sont pas oppressives. La mer permet des visites, des visites fréquentes et prolongées; elle se prête mal à des tentatives d'invasion. Le péril était d'autant moindre que, par bonheur, l'Égypte ne devint jamais une puissance maritime; quant à la Chaldée et à l'Assyrie, elles n'étendirent pas leur domination, au moins d'une manière permanente, jusqu'aux rivages de la Méditerranée. Pour ce qui est des Phéniciens, c'étaient des cliens et non des sujets qu'ils cherchaient en Europe; si d'autres ambitions leur viennent, ce sera sur le tard, et en Occident. Seul l'empire perse lancera contre la Grèce des flottes de guerre armées pour la conquête; mais, lorsqu'éclatera cette menace, la Grèce, déjà adulte, sera en mesure d'opposer à Xerxès une flotte que commandera Thémistocle.

## II.

Ainsi couverte par la mer sur trois de ses faces, la péninsule hellénique est pourvue de merveilleuses défenses naturelles, du seul côté où elle tient au continent. Il y a d'abord la chaîne de l'Hémus ou des Balkans, qui barre tout l'espace compris entre la mer et les Alpes illyriennes. C'était moins là une sorte d'ouvrage avancé, — l'hellénisme n'a jamais poussé, dans l'antiquité, ses avant-postes si loin vers le nord, — qu'un épais et large écran qui

arrêtait tous les bruits et qui interceptait la vue ; il a, pendant bien des siècles, dérobé la Grèce à l'oreille et aux yeux des peuples qui s'agitaient et qui défilaient par-delà les monts dans la vallée du Danube. Cachée derrière ce rideau, la Grèce a pu fournir sa brillante carrière et développer sa richesse sans attirer l'attention, sans éveiller les curiosités et les convoitises des Celtes et autres barbares.

C'est plus au sud que se dresse le front septentrional de l'enceinte fortifiée à l'abri de laquelle s'étaient placées les tribus grecques et qui les a si longtemps aidées à repousser toutes les attaques ; il est formé par les montagnes qui enveloppent la Thessalie et dont les ramifications s'étendent sur toute la surface de l'Épire et de la Grèce occidentale. La principale des portes percées dans ce mur est la vallée de Tempé, que flanquent deux énormes bastions, l'Olympe et l'Ossa. C'est de l'Olympe, dont le pied est baigné par la mer, que se détache la muraille des monts Cambuniens ; elle se prolonge, comme une haute courtine, vers le sud-ouest, et va s'appuyer, par son autre extrémité, sur le puissant massif du Pinde. A-t-on forcé l'un des rares et difficiles passages qui s'ouvrent sur quelques points de ce camp retranché, on est en Thessalie ; mais si l'on veut en sortir pour s'avancer plus loin vers le sud, il faut franchir la barrière de l'Othrys. Au delà de celle-ci, au détour du golfe de Lamia, nouvel arrêt : c'est l'OËta qui, dans l'antiquité, ne laissait entre ses pentes abruptes et la mer que l'étroit défilé connu sous le nom de Thermopyles. Quand on l'avait forcé ou tourné, on était maître des plaines de la Béotie ; mais, pour descendre dans celles d'Éleusis et d'Athènes, on devait traverser les gorges du Cithéron et du Parnès. Une fois établi dans l'Attique, l'envahisseur n'avait pas partie gagnée ; il se trouvait en présence des âpres monts de l'isthme, redoutes formidables qui défendaient les abords du Péloponèse, la citadelle ou, comme disaient les anciens, « l'Acropole de la Grèce. » Cette citadelle même avait, si l'on peut ainsi parler, ses cloisons étanches. De Corinthe pour arriver jusqu'à Sparte, il y avait encore, quelque chemin que l'on prit, à surmonter l'obstacle de deux chaînes considérables, toute une suite de ravins et de cols à passer sous les yeux et sous les traits de l'ennemi.

Supposons un vainqueur qui, de succès en succès, a réussi à pénétrer jusqu'au cœur de la place, jusqu'au fond de ce dernier réduit ; le moindre accident suffira pour que, du jour au lendemain, son triomphe se tourne en désastre. Toutes ces portes qu'il a poussées du pied et cru laisser ouvertes peuvent se refermer brusquement sur lui ; les battans retomberont, et les mains qui y

sont intéressées auront bientôt fait de donner un tour de clef et de tirer le verrou. « La Grèce est faite comme un piège à trois fonds, dit Michelet. Vous vous trouvez pris en Thessalie, puis entre les Thermopyles et l'isthme, puis enfin dans le Péloponèse. »

C'est un grand avantage pour un peuple que de se sentir ainsi en sûreté dans le pays qu'il habite, comme en une bonne maison bien close, pourvue de murs épais et de fortes serrures; mais ce n'est point là le seul profit que la race grecque ait tiré de la disposition très particulière du terrain sur lequel s'étaient établis ses ancêtres, elle lui a dû de faire la première, dans des conditions favorables, l'expérience du régime municipal et la preuve des beaux résultats qu'il peut donner chez un peuple heureusement doué. Ce régime est celui où la notion de la ville et celle de l'État se confondent, où chaque ville est un corps vivant dont tous les membres prennent une part plus ou moins directe à l'administration de la chose publique. Seule, dans le monde oriental, la Phénicie avait connu quelque chose d'analogue. L'Égypte, la Chaldée et l'Assyrie avaient eu de grandes villes, des villes plus riches et plus peuplées que ne le furent jamais les plus célèbres des villes grecques; mais ce n'étaient que des agglomérations. La foule des sujets du monarque était plus pressée à Memphis, à Babylone et à Ninive que sur d'autres points du territoire; elle vivait là, ramassée dans de hautes maisons, à l'abri d'une enceinte fortifiée; mais, pas plus là que dans les campagnes voisines, elle ne formait un groupe de citoyens; elle n'avait aucun des attributs de la souveraineté. Au contraire, Tyr et Sidon, Utique et Carthage ont été des républiques, des États indépendans; elles ont montré, pendant plusieurs siècles, une vigueur, un esprit d'initiative, un patriotisme admirable; mais la liste serait courte des villes phéniciennes qui ont joué un rôle de quelque importance, et, de plus, la pensée y était trop exclusivement tournée vers un seul objet, la conquête de la richesse, pour que l'on pût juger le régime sur cet unique exemple. C'est en Grèce qu'il a témoigné pour la première fois de toutes ses vertus. Les villes grecques ont été bien plus nombreuses que celles de la Phénicie: ce n'est pas sans surprise que l'histoire constate combien, du VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, la vie, dans toute l'étendue du monde hellénique, fut à la fois intense et dispersée, quelle puissance organique, quelle activité intérieure et quelle force d'expansion possédait chacun de ces petits États que l'essor du génie grec avait répandus, depuis le fond du Pont-Euxin jusqu'aux colonnes d'Hercule, sur tous les rivages de la Méditerranée. Ce qui, partout, y a donné à cette vie municipale une noblesse et une variété qu'elle n'avait jamais présen-

tées en Phénicie, c'est la supériorité de la culture grecque. Les esprits qui, là-bas, n'étaient occupés que du lucre se sont épris ici du beau et du vrai; les lettres, la philosophie et les sciences les ont provoqués à la réflexion et les ont rapidement mûris; la rhétorique a mis au service des intérêts et des ressentimens privés ou publics une éloquence nourrie d'idées générales qui relevait la dignité des luttes de parti. Sur tous ces théâtres où l'attention des spectateurs ne se relâchait jamais, politique, artiste ou poète, écrivain ou orateur, l'homme, toujours en vue et en action, ne cessait de déployer une énergie passionnée, et, ce qui ajoutait encore à l'ardeur de l'universel effort, c'était la vive émulation de ces villes, à la fois rivales et sœurs, dont aucune ne se résignait volontairement à ne point être tout ce qu'étaient les autres, à leur laisser prendre sur elle-même un avantage quelconque, à les laisser conquérir une gloire dont elle n'eût pas sa part. Ce qui fait donc la haute originalité de la Grèce, on peut l'affirmer sans craindre de paraître ignorer les essais que d'autres avaient déjà tentés dans cette même voie, ce qui a été l'œuvre propre de la Grèce dans le travail de la civilisation antique, c'est la fondation, c'est la création de la cité.

### III.

Dans la péninsule hellénique et dans ses dépendances, le relief du terrain et son fractionnement ont donné naissance à la cité; la nature du sol et celle du climat y ont eu une action heureuse sur le développement de la plante humaine, *la pianta uomo*, comme dit Alfieri. Le sol concourt ici avec la mer, avec cette mer qui l'entoure de toutes parts, à faire des corps souples et robustes, des esprits agiles et curieux. Il n'est pas de vie qui endurecisse plus les membres à toutes les fatigues et qui les plie mieux à tous les genres de mouvement que celle du marin; en même temps elle trempe le caractère par la soudaineté des périls où elle jette même les plus prudents et les plus expérimentés, par ce qu'elle exige de sang-froid et de vaillance; enfin elle ouvre l'intelligence par les surprises qu'elle lui ménage, elle lui donne de la précision en la contraignant à être toujours attentive aux changemens de temps et de milieu, à devenir exacte observatrice, à noter les traits particuliers et distinctifs des hommes et des choses. Il y avait bien peu de Grecs qui, soit en vertu de leur profession, soit à l'occasion de leurs fréquens voyages, n'eussent pas plus ou moins vécu sur mer et reçu cette éducation; mais d'ailleurs les différences n'étaient pas aussi tranchées, ici, entre les diverses classes de la population, qu'elles le

sont dans d'autres pays, et ceux mêmes que leurs occupations retenaient plus habituellement sur la terre ferme étaient soumis à des influences qui se laissent comparer, par leurs effets, à celles que subissent les gens de mer, pêcheurs et matelots du commerce. La terre n'a pas ici l'uniformité qu'elle présente dans les pays de grandes plaines et de moyenne altitude. Elle est toute en contrastes, grâce aux hautes montagnes qui dressent ici leurs cimes à peu de distance des rivages. On marche quelques heures et, du voisinage de neiges presque éternelles, des forêts de hêtres et de sapins, on passe dans des campagnes où la tête du palmier se balance au vent, chargée de dattes qui en Messénie arrivent presque à maturation. Ce n'est pas seulement la qualité de la végétation qui diversifie les aspects; d'autres oppositions très tranchées tiennent à la distribution des eaux. Au fond de la plupart des ravins, rien que des cailloux roulés et du gravier, une bande jaunâtre où foisonnent en touffes les lauriers et les tamaris; sans ce mince ruban de verdure, qui, en juin et en juillet, se teint de rose, on ne soupçonnerait même pas qu'il y ait là un courant souterrain, qui filtre et qui coule dans les pierres. Ailleurs, au contraire, sur les versans occidentaux de l'Hellade, vous rencontrez des torrens limpides qui, comme la Néda, bondissent en cascades, parmi les chênes penchés sur le gouffre; d'autres, comme le Ladon, coulent à pleins bords sous l'ombre épaisse des platanes dont les branches s'entre-croisent d'une rive à l'autre. Parfois vous êtes arrêté par des fleuves qui, comme l'Alphée et l'Achéloos, ne se laissent pas partout traverser à gué, même dans la saison sèche. Le Péloponèse a jusqu'à un lac qui, avec son cadre d'arbres noirs et de prairies, rappelle en petit les lacs de la Suisse; c'est le lac Phénée, au pied du Cyllène.

Cependant l'eau reste rare, et c'est ce qui lui donne un prix inestimable, ce qui explique le culte rendu aux nymphes des sources et le soin que la plastique a pris de leur prêter une forme dont la beauté répondit aux honneurs que leur rendait la piété populaire. On se disputait partout, en Grèce, jusqu'au moindre filet d'eau courante, et, pour mettre fin aux querelles, des contrats placés sous la protection des tribunaux avaient été partout conclus pour régler le partage du précieux liquide entre les propriétaires de biens-fonds; chacun d'eux avait ses heures d'eau, heures de jour ou heures de nuit, et des peines sévères avaient été édictées contre les fraudeurs qui chercheraient à priver les ayans droit de la quantité d'eau qui leur était due. Les anciens affirmaient que les décemvirs avaient rapporté d'Athènes à Rome toute la partie des lois de Solon qui avait trait à cette matière. C'est que, grâce

à la précision de ces réglemens, des plaines arides, comme celles de l'Attique, s'étaient changées, au moins par endroits, en des champs et des jardins fertiles.

Des hautes vallées aux plages marines, des cantons tournés vers l'archipel à ceux qui regardaient la mer Ionienne, des districts qui recevaient les vents du large aux vallées closes, le climat ne diffère pas moins que la physionomie du paysage. C'est ce que l'on sent très vivement, pour peu que l'on voyage en Grèce. Une fois, je m'en souviens, vers la fin de mars, j'avais à franchir la chaîne du Parnon pour gagner la Laconie ; le passage des cols fut des plus pénibles, même des plus dangereux. Je faillis rester dans les neiges, avec mon cheval et mes bagages. Le surlendemain, j'arrivais à Sparte ; le sentier que nous suivions traversait des fourrés où brillaient partout l'or des genêts et la blancheur de l'aubépine ; l'air était plein des senteurs de l'églantine et du chèvre-feuille. En descendant d'un millier de mètres, nous avons quitté l'hiver pour le printemps. Sur les rivages des golfes et dans les îles, l'écart est assez faible entre les températures moyennes des saisons froide et chaude. Au contraire, dans l'intérieur, dans des bassins fermés comme celui du Pénée thessalien et du lac Copaïs, on a des hivers rigoureux et des étés brûlans. Partout, en Grèce, dans la plaine comme dans la montagne, les orages sont fréquens, à certains momens de l'année. Les têtes des monts s'enveloppent soudain, vers la fin du jour, de nuages lourds et sinistres. On entend le gronde-ment du tonnerre ; la pluie tombe avec violence pendant deux ou trois heures ; puis un coup de vent du nord balaie les vapeurs ; le soleil reparait, et ceux mêmes sur qui s'est abattu ce déluge en croiraient à peine leur mémoire, s'ils ne voyaient le torrent, dont le lit était desséché depuis des mois, rouler à grand bruit une eau trouble où sont mêlées des herbes et des branches cassées.

Il est telle contrée, comme la vallée inférieure du Nil et celle du bas Euphrate, que caractérisent la simplicité de leur construction, la monotonie du dessin de leurs lignes d'horizon et la régularité avec laquelle les saisons s'y enchaînent et s'y succèdent, dans toute l'étendue d'un vaste territoire. Là où le sol et le climat sont ainsi constitués, les hommes ne se distinguent les uns des autres que par de bien légères différences ; ils ont à peu près tous même esprit et mêmes humeurs ; ils accomplissent tous les mêmes travaux au même moment et dans le même temps. Au contraire, dans les pays où, comme en Grèce, le sol a, si l'on peut ainsi parler, cent visages divers et le ciel ses caprices, où, dans une même journée, en descendant de quelque deux mille mètres, on passe des neiges qui blanchissent les cimes du Parnasse et du Taygète

aux tapis de fleurs étendus sur les plages tournées vers le midi, où enfin, sur un même point, on subit, par l'effet d'une saute de vent, des variations de température qui peuvent être, en peu de jours, de quinze à vingt degrés, les corps et les intelligences ont besoin d'un perpétuel effort pour se plier et s'adapter à ces brusques changemens de niveau et à ces bonds du thermomètre, à ces conditions complexes et mobiles d'un milieu qui se modifie avec une rapidité faite pour déconcerter souvent toutes les prévisions (1). Dans un très étroit espace, il y a, tout près les uns des autres, des hommes de même race et de même langue qui mènent des vies très différentes, suivant qu'ils habitent la montagne ou la plaine, les hauts pâturages, les pentes propres à la culture ou les grèves du littoral. Le même homme, dès qu'il se déplace, dès qu'il quitte une de ces zones pour entrer dans une autre, est obligé de déroger à ses habitudes, d'ajouter ou de retrancher quelque chose à son vêtement et à son alimentation, et parfois, sous l'aiguillon de la nécessité, de se prêter aux exigences du cadre et du groupe nouveau où l'ont jeté les circonstances, d'apprendre et d'exercer un métier tout autre que celui dont il avait subsisté jusqu'alors. Tout cela stimule les organes et donne du ressort à l'esprit, qui se trouve astreint, par la force des choses, à improviser, sur le moment même, les moyens d'action que réclament les circonstances. Celles-ci ne sont pas les mêmes pour tous, et les dissemblances qui résultent de leur jeu s'ajoutent, pour différencier les individus, à celles que déjà la nature avait mises entre eux; elles tendent à accentuer encore la divergence des inclinations; elles augmentent ainsi le nombre des types qui se signalent par la vigueur de leur relief et l'originalité de leurs traits.

Dans la contrée que nous avons décrite, tout devait concourir à développer, chez le peuple qui s'y fixerait, l'énergie personnelle, à créer des êtres capables de réagir, par la prévoyance et par la décision, contre la tyrannie des fatalités naturelles. Là où la culture consiste surtout dans le labourage d'un sol fertile, que des inondations ou des pluies périodiques viennent féconder toujours en même saison et presque à l'heure dite, il y a quelque chose de routinier et comme de machinal dans l'activité du paysan, qui reste enfermé dans le cercle de travaux toujours pareils. Sans doute, son corps s'endurcit à demeurer penché sur la glèbe, sous le soleil et sous la froidure; mais dans ces façons éternellement les

(1) A Athènes, au mois de mars, on a vu le thermomètre monter, en quatre jours, de 9 à 28 degrés (Vidal de la Blache, *Des rapports entre les populations et le climat sur les bords européens de la Méditerranée*, dans la *Revue de géographie*, 1886, p. 405).

mêmes et dont l'ordre est réglé d'avance, il n'y a rien qui éveille et stimule son initiative ; l'esprit risque de sommeiller et de s'alourdir ; de là cette paresse d'intelligence que l'on a souvent reprochée au creuseur de sillons, qui est, par excellence, l'ouvrier rural. La Grèce a bien eu des laboureurs ; mais, avec le peu de place qu'occupent les terres arables, celles-ci ne suffiront jamais à nourrir la population ; dès que le pays a été très peuplé, il a fallu avoir recours aux blés de l'étranger, à ceux de la Chersonèse Taurique, de l'Asie-Mineure et de l'Égypte. Bien avant que l'habitude fût prise de demander chaque année au commerce extérieur les céréales que la péninsule hellénique ne produisait pas en assez grande abondance, les détenteurs du sol avaient commencé de s'y appliquer à chercher dans d'autres cultures une partie tout au moins des ressources qui leur manquaient. Les plaines leur faisaient défaut ; ils s'acharnèrent à mettre en valeur les flancs abrupts de leurs ravins et de leurs montagnes. Ce que se refusait à leur fournir le soc de la charrue, ils l'obtinrent de la bêche et de la houe. Grâce à ces outils, ils réussirent à encadrer, dans les vides du roc, plus d'un petit champ d'orge ou de seigle ; mais bien maigres étaient les épis que l'on arrachait ainsi à l'indigence d'un sol caillouteux. Ce fut surtout la culture des arbres et des arbustes qui ménagea des compensations aux habitans de cette contrée. A force de soins et de sueurs, ils réussirent à implanter partout, sur les versans même les plus raides, le noyer, le figuier, la vigne et l'olivier. Il faut avoir parcouru la pointe méridionale de la Laconie, ce que l'on appelle aujourd'hui le Magne, pour avoir une idée des peines et des résultats que donne ce labeur, qui, depuis des milliers d'années, ne s'est jamais interrompu dans ce district d'un accès difficile, où n'ont pas pénétré les invasions. Les monts qui se terminent au sud par le haut massif du cap Ténare ont des pentes presque verticales qui descendent jusqu'à la mer ; celles-ci ont été partagées en une infinité de longues et étroites terrasses qui s'étagent les unes au-dessus des autres, depuis la mince frange de grève jusqu'à proximité des sommets. Un à un, les quartiers de roc ont été déchaussés ; on s'en est servi pour construire les murs en talus qui soutiennent et limitent ces bandes de terrain. Autour du pied de chaque olivier, une cuvette, que l'on nettoie et que l'on creuse à nouveau plusieurs fois dans l'année ; quand le ciel a, depuis longtemps, oublié de la remplir, on y verse, en l'apportant souvent de très loin, l'eau que gardent jusqu'en été des citernes construites de place en place et celle que dispensent les rares sources qui viennent sourdre dans quelque anfractuosité de la roche, entre deux platanes.

Ce que l'appareil compliqué de ces cultures représente d'efforts accumulés, on se l'imagine aisément, pour peu que l'on ait visité, même en une course rapide, les côtes de la Dalmatie et de l'Istrie ou celles de la Ligurie et de la Provence ; mais ce qu'il exige d'entretien et comme il périrait vite s'il n'était constamment recréé par la génération qui l'a reçu en héritage de sa devancière, on ne le comprend que pour avoir séjourné quelque temps dans le pays, pour en avoir vu les habitans à l'œuvre, dans un moment de crise et de danger. Lorsque je reçus à Vitylo l'hospitalité des Mavromichali, les descendans des anciens beys du Magne, les grandes pluies de printemps venaient de prendre fin, et, cette année-là, elles avaient été particulièrement fortes et dévastatrices. Sous le ruissellement torrentiel des eaux, plus d'un mur avait cédé, entraînant dans sa chute les terres qu'il supportait. Celles qui avaient été emportées jusque dans la mer étaient perdues sans retour ; mais, ailleurs, elles avaient été retenues par un rebord du rocher, par un barrage qu'avait formé, au fond d'un ravin, un amoncellement de gros blocs et de pierraille. Au moment de mon arrivée, tous les bras étaient occupés ; les hommes travaillaient à relever les talus ; les femmes et les enfans chargeaient la terre dans des hottes, et lentement, à contre-mont, sous un soleil déjà brûlant, ils la reportaient au champ d'où elle avait été enlevée. Il n'y a, sur toutes ces terrasses, pas une pelletée de terre végétale qui n'ait bien des fois fait ce voyage, au cours des siècles, qui n'ait ainsi descendu et remonté ces pentes. En sus de cette réfection générale, qui est de rigueur, tous les ans, après les ravages de l'hiver, on a, même dans la belle saison, au lendemain de chaque orage, des dégâts à réparer. Souvent, c'est sous l'averse même que l'on fraie un lit aux bords des cascades, que l'on cherche à sauver, par des défenses construites à la hâte, les fonds menacés. On devine ce qu'il faut au cultivateur de volonté, de coup d'œil rapide et de fermeté calme pour saisir, dans ce péril soudain, le moment d'agir, pour ne jamais se lasser de cette lutte qu'il a entrepris de soutenir contre la pauvreté du sol, contre les violences et les surprises de la nature. La bataille qu'il livre n'est jamais gagnée ; il est vainqueur dans chaque rencontre ; mais c'est à la condition de toujours veiller sous les armes ; un moment de défaillance et d'oubli remettrait en question les résultats acquis.

Dans les bassins fermés de la Béotie, de l'Arcadie et de la Crète, le combat prend une autre forme ; mais l'ennemi, c'est toujours l'eau, l'eau que la terre altérée appelle en vain pendant de longs mois, puis qui surabonde ensuite et devient un danger. Les plaines sont de médiocre étendue ; une ceinture de montagne les enserre

en tous sens ; point d'issue apparente pour ce qu'y répandent la pluie et la fonte des neiges. Il se serait créé, en ces endroits, de grands lacs profonds, si les eaux ne s'étaient ouvert des voies souterraines par où elles se déversent, soit dans les basses vallées, soit dans la mer même. Ces gouffres, c'est ce que l'on nomme maintenant en Grèce les *κατάβοθρα*. Suivant qu'ils s'ouvrent au plus creux de la cuvette ou dans l'élévation de sa paroi, la plaine peut être cultivée tout entière ou bien le fond de la dépression est rempli par un lac, dont le niveau moyen se détermine d'après la hauteur à laquelle s'ouvre cette bouche d'égout. On n'aurait rien à craindre si le débit de ce trop-plein était régulier ; mais il arrive souvent que des branchages et des roseaux coupés viennent s'amonceler à l'entrée de ces conduits et les obstruent plus ou moins complètement ; l'eau ne passe plus ou elle passe mal ; on la voit grossir rapidement. Dès que l'accident est signalé, les gens du voisinage se précipitent vers l'émissaire. J'ai vu, en Crète, des montagnards sfakiotes qui, plongés dans l'eau jusqu'au cou, travaillaient avec des crocs à dégager l'orifice d'un de ces canaux, à le débarrasser des ramilles et des paquets de feuilles qui gênaient le courant. Parfois cependant tous les efforts sont vains ; c'est un tronc d'arbre, c'est une grosse pierre qui a pénétré dans l'aqueduc. Alors, pendant toute une saison, quelquefois pendant plusieurs années, les eaux montent, montent lentement ; on ne sait où elles s'arrêteraient si, un beau jour, sous leur pression de plus en plus forte, l'obstacle n'était soudain balayé. Aussitôt la nappe liquide commence à baisser, et, de matin en matin, on voit reparaître un des champs qu'elle avait noyés. Alors ce sont d'autres soins qui s'imposent. Il faut d'abord reconnaître les limites des héritages. On se consulte ; on fait appel à des souvenirs qui ne sont pas toujours très précis et que chacun des intéressés essaie de tourner à son profit ; on cherche les bornes ensevelies sous le limon et le gravier. Lorsque, non sans mainte querelle, on a fini par se mettre à peu près d'accord, il faut nettoyer le sol, enlever la boue et les pierres qui l'encombrent, creuser des fossés qui facilitent le prompt assèchement de ce terrain détrem pé. Quand je visitai le bourg de Phonia, en Arcadie, j'en trouvai tous les habitans occupés à cette besogne. Le lac avait eu une période de crue qui durait depuis près de vingt ans ; mais, huit jours avant notre arrivée, l'émissaire s'était débouché subitement ; la source du Ladon s'était changée en un flot impétueux, tandis que le lac décroissait à vue d'œil. Pendant que l'on nous racontait ce qu'avait ainsi perdu le village, les vieillards, entourés d'un groupe nombreux et bruyant, allaient par la longue zone de fange où chacun cherchait son bien ;

ils écoutaient les parties, et tâchaient de terminer à l'amiable les litiges que l'on soumettait à leur arbitrage.

La nature ne s'est pas partout chargée de pourvoir à l'écoulement de ces eaux captives, ne laissant que la charge de l'entretien au compte de l'homme. Si celui-ci n'était intervenu, le lac Copaïs aurait couvert la meilleure partie de la Béotie. Pour qu'il leur laissât les terres dont ils avaient besoin, les habitans de cette contrée ont dû, de bonne heure, veiller à l'entretien des émissaires naturels qui en versaient les eaux dans l'Euriepe. Alexandre fit entreprendre le creusement d'un canal souterrain qui devait suppléer à l'insuffisance de ces conduits trop souvent obstrués. Le travail ne paraît pas avoir été achevé; mais, de nos jours, l'industrie moderne, avec l'outillage perfectionné dont elle dispose, a ouvert à ces eaux un nouveau chemin, par où, livrant ainsi à la culture de plus vastes espaces, elles se jettent en plus grande quantité dans la mer.

Là même où les eaux n'étaient pas emprisonnées par une barrière de rocs, l'homme était encore forcé d'intervenir en diverses façons, pour les contenir ou les diriger. C'étaient des fleuves qu'il fallait endiguer, là où leurs débordemens étaient une menace pour des campagnes fertiles; c'étaient des marécages qui se formaient le long de la mer, derrière les cordons de sable et de galets créés par l'apport des torrens. Les fourrés de joncs et de roseaux repoussaient devant eux les épis, et il en sortait des miasmes paludéens, qui semaient la mort dans les villages d'alentour; aussi la tradition attribuait-elle aux héros fils des dieux l'honneur d'avoir ouvert un libre cours à ces eaux stagnantes et d'avoir éteint ces foyers de peste et de fièvre. Lorsqu'on racontait qu'Hercule avait tué l'Hydre de Lerne, on voulait dire, et les anciens n'avaient pas perdu le sens du mythe, qu'il avait desséché le marais qui empoisonnait toute l'Argolide. Hercule représente là les vaillans colons qui ont accompli cette tâche, où plus d'un sans doute a péri, avant le succès final.

Ce qui ne contribue pas moins à fortifier la race, ce sont les variations subites du milieu, l'opposition si tranchée entre le climat de l'intérieur et celui du littoral, ou, pour un même district, entre la température des différentes saisons. Beaucoup d'enfans succombent; la mortalité du premier âge est représentée, aujourd'hui, en Grèce, par un chiffre proportionnel très élevé; il en était certainement de même dans l'antiquité. Les corps qui ont su se plier et s'adapter à ces contrastes acquièrent à ce jeu une résistance et une élasticité singulières. A cet humide et tiède vent du sud qui énerve les plus vaillans, succède tout d'un coup la bise, souvent

glaciale, qui a passé sur les plaines de la Thrace. Le froid, que l'on aille le chercher sur les hauteurs ou qu'on l'attende sur place, vient redonner du ton aux organes que les chaleurs excessives de l'été commençaient à débilitier. L'air est en général très sec; il y a des cantons, comme l'Attique, où la quantité de vapeur d'eau que contient l'atmosphère est extraordinairement faible. Cette sécheresse resserre les pores de la peau, durcit les chairs et précipite la circulation du sang, dont les flots pressés entretiennent l'excitation du système nerveux. Dans de telles conditions, point de lourdeur à craindre, point d'obésité physique ou morale. N'ayant point à chercher dans les boissons alcooliques et dans l'ingestion de beaucoup de viande les moyens de résister à des températures très basses ou à un excès d'humidité, le peuple soumis à ces influences sera très sobre, comme le sont plus ou moins tous les peuples du Midi; d'ailleurs, peu de parties de son territoire sont aptes à nourrir de gras troupeaux. Il vivra donc surtout de pain et de laitage, de légumes et de fruits. Il n'a presque qu'à se baisser et à tendre la main pour ramasser le poisson qui fourmille dans tous les golfes et dans toutes les anses de son littoral, ainsi que les coquillages qui hérissent les rochers de ses côtes; il en mangera beaucoup, et c'est un des alimens qui contiennent, sous un faible volume, le plus de principes nutritifs. Tempérant et frugal par l'effet d'une double nécessité, pour obéir aux indications du climat et parce que la terre dont il tire sa subsistance est pauvre, ce peuple n'offrira que de rares exemples de cette très haute stature qu'une alimentation beaucoup plus substantielle rend fort commune chez les nations septentrionales; mais, grâce à la vie de plein air que supposent la plupart des travaux auxquels il se livrera, grâce à la variété des services qu'il devra demander à son corps dans cette lutte sans trêve dont nous avons décrit quelques épisodes, grâce à la sélection qui s'opérera sur l'enfance et qui écartera sans pitié tous les individus chétifs et mal conformés, il aura, dans sa taille moyenne, les membres vigoureux et bien proportionnés en même temps que l'esprit alerte et souple.

## IV.

Malgré la continuité de l'effort que la nature lui impose, le peuple grec sera gai, parce qu'il vivra sous une belle lumière. On dirait que Virgile a songé à cette Grèce qu'il a vue avant de mourir quand il dit de ces Champs-Élysées, où il place les âmes des bienheureux :

Purior hic campos æther et lumine vestit  
Purpureo...

Dans le bassin même de la Méditerranée, bien peu de pays rivalisent, par la pureté presque constante de leur ciel et la splendeur de son azur, avec la péninsule hellénique. Le vent chaud du désert ne vient pas ici, comme en Égypte, vous envelopper, pendant bien des jours de suite, d'une atmosphère blanchâtre et terne que ne percent les rayons d'aucun astre et qui dérobe au regard tous les objets éloignés ; lorsqu'il arrive en Grèce, il s'est débarrassé, en passant sur la mer, de presque tout le sable qu'il tenait en suspension. Les pluies d'automne et de printemps durent beaucoup moins longtemps ici, surtout sur les côtes orientales, qu'en Tunisie et en Algérie. On ne compte guère, à Athènes, plus de trois jours par an où le soleil reste complètement voilé, où on ne l'aperçoit, ne fût-ce que quelques instans, entre deux nuages.

La merveilleuse transparence de l'air encourage la vue à sonder les profondeurs de l'horizon ; elle lui donne une portée et une finesse que ce sens ne saurait atteindre là où tous les contours sont baignés de vapeurs qui rebutent sa curiosité. L'œil s'exerce et s'habitue ainsi à étudier de loin les formes, à les comparer et à les mesurer ; il acquiert à ce jeu la justesse de la perception et le vif sentiment du rapport exact des différentes parties d'un ensemble, qualités qui, le jour où elles s'appliqueront à l'interprétation et à la reproduction de la forme vivante, contribueront à faire des Grecs les premiers artistes du monde. Ceux-ci, sans le savoir, s'inspireront d'ailleurs aussi, dans leur plastique, du caractère des paysages que rend visibles à distance et que permet de détailler cette clarté radieuse répandue dans l'espace. Ces paysages sont quelquefois, par exception, aimables et charmans, là où se creuse et s'empliit de verdure un vallon bien arrosé, là où, dans une crique très abritée, des feuillages élégans viennent se pencher jusque sur la grève ; mais, dans les sites mêmes d'où est absente la grâce de la végétation, ils gardent toujours de la noblesse et de la grandeur. Sans doute les premiers plans sont parfois tristes ; les arbres font souvent défaut ; il est plus d'un lieu, en Grèce, où l'on n'a devant soi, à proximité, que de maigres broussailles ou la morne étendue d'une terre calcinée et caillouteuse ; mais ce qui est toujours admirable, dans le décor, c'est la toile de fond. Derrière les montagnes voisines, on en découvre d'autres, puis d'autres encore, soit au-delà des golfes ou des bras de mer que l'on a sous les yeux en un point quelconque du littoral, soit même, dans l'intérieur, par l'échancrure des cols qui donnent accès à la plaine ; si l'on a gravi un sommet de quelque élévation, le nombre des chaînes que l'on distingue tout à l'entour est bien plus considérable encore. Aucune de celles-ci ne présente des contours arrondis et mous comme en ont les montagnes qui sont gazonnées ou boi-

sées jusqu'en haut, les Vosges par exemple; la roche calcaire étant ici partout à nu, on ne voit que longues crêtes d'un ferme dessin, pics aigus et cimes dentelées, à vives arêtes. Les lignes de cette architecture terrestre sont en général si belles et si harmonieuses, que l'on serait tenté de les croire tracées par le crayon d'un Ictinos ou d'un Mnésiclès. Ici, la disposition des massifs qui se font pendant, d'un côté de la plaine à l'autre, est presque symétrique; là, au contraire, il y a des différences et des contrastes qui ne produisent pas un effet moins heureux. C'est le cas de la plaine d'Athènes. Celle-ci s'ouvre, au sud-ouest, sur le golfe d'Égine, sur l'incomparable perspective de ses îles variées et des monts lointains du Péloponèse, tandis qu'elle est close, au nord-est, par le Pentélique, dont la forme triangulaire rappelle, à s'y méprendre, celle que l'art classique a donnée aux frontons de ses temples; il n'est pas jusqu'aux acrotères que ne dessinent ici, comme pour compléter la ressemblance, deux renflemens très marqués du sol, aux deux extrémités de la base. Les proportions sont les mêmes; toute la différence est dans les dimensions; le sommet de cet ample et majestueux tympan est à 1,126 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sur les côtés de l'espace ainsi compris entre le Pentélique et les courbes sinueuses des plages de Phalère et du Pirée, la muraille allongée de l'Anchesme, percée de deux brèches, s'oppose à la masse plus imposante de l'Hymette, tandis que, dans l'angle nord-ouest, s'élève le Parnès, plus haut et plus ramassé; sa tête arrondie dépasse celle des monts voisins; il a ses précipices; des ravins profonds en sillonnent les flancs. Le Parnès introduit ainsi, dans cette ordonnance grandiose, un élément pittoresque qui vient corriger fort à propos ce que les autres parties du cadre paraîtraient peut-être avoir de trop défini et de trop régulier. Je ne connais pas d'ensemble dont les traits se gravent plus vite et plus profondément dans la mémoire. Cette plaine de l'Attique, je ne l'avais pas revue, jusqu'à ces derniers jours, depuis plus d'un quart de siècle, et cependant, les yeux fermés, j'en évoquais plus aisément l'image, je me la représentais mieux tout entière que je n'arrivais à le faire pour la campagne de Rome, à laquelle, pendant cet intervalle de temps, j'avais rendu plus d'une visite.

Je n'aurais garde de prétendre que les architectes grecs aient jamais songé à prendre pour modèles leurs montagnes et leurs rochers; ce n'est certainement pas le Pentélique qui leur a suggéré l'idée de placer un fronton au-dessus des entablemens de leurs façades; mais n'est-il point permis de penser que les formes de leur nature et la physionomie originale du relief de leur sol ont exercé quelque influence sur la direction de leur esprit et les pré-

férences de leur goût? De même aussi, dans l'emploi qu'ils ont fait de la couleur pour parer leurs monumens, pour y mieux marquer la distinction des divers membres de l'édifice et y faire ressortir les détails de l'ornement, on devine encore je ne sais quels conseils secrets et quelles mystérieuses exigences de la lumière. Sous ce ciel presque toujours sans nuage, il y a partout de la lumière réfléchie et diffuse; il y a beaucoup de lumière jusque dans l'ombre; les ombres portées sont loin d'être aussi fermes que là où les parties éclairées ne le sont elles-mêmes que plus faiblement; à elles seules elles n'auraient donc pas ici assez de puissance pour modeler un profil et lui donner de l'accent. Quant aux grandes surfaces d'un ton clair que frappent directement les rayons du soleil, elles renvoient à l'œil ces rayons en trop grande abondance pour ne pas l'éblouir et le blesser; sous l'impression de cette fatigue, il n'en saisit plus aisément les dimensions vraies et ne distingue point ce qu'il y a sous cette aveuglante blancheur. Tout au contraire, des tons plus foncés, en absorbant un plus grand nombre de rayons, ménagent la vue; ils lui laissent la faculté de percevoir, même sous l'éclat du plus ardent soleil, les qualités et la solidité de la matière. Les effets et les avantages de cette coloration intense ont été indiqués et révélés aux Grecs par certains des aspects de la nature au sein de laquelle ils se sont développés. Cette nature risque d'étonner et de rebuter, au premier moment, des yeux accoutumés, par un long séjour dans les pays du Nord, à voir la terre partout couverte d'un manteau d'herbes luxuriantes et d'arbres touffus. Elle n'est point, comme celle de la Lombardie, verte partout et en tous sens, verte jusqu'aux limites de l'horizon; mais elle n'en est pas moins très richement, je dirai même très délicatement colorée. Elle a, au-dessus et tout autour d'elle, le bleu du ciel et celui de la mer, l'un plus tendre et plus constant, l'autre plus intense et sujet d'ailleurs à passer, en très peu d'heures, par toutes les nuances, depuis le violet foncé jusqu'au vert clair, suivant que le temps est clair ou nuageux, suivant que le flot dort tranquille ou qu'il frissonne et noircit sous la brisé pour bientôt se creuser et s'argenter d'écume. Ce bleu avec toutes ses dégradations, c'est ici comme la note dominante de la gamme, c'est le ton principal sur lequel viennent s'appliquer tous les tons secondaires; l'exquise douceur du fond fait valoir le gris très fin ou les reflets métalliques des feuillages de l'olivier, de l'yeuse et du laurier, que leurs rameaux légers se détachent sur le ciel ou qu'ils se découpent, au penchant d'une côte, sur une étendue de mer. L'azur céleste et l'azur marin ne se marient pas moins heureusement à la blancheur des neiges qui étincellent sur les hautes cimes et à celles

des falaises calcaires, au jaune et au rouge dont se veinent, par endroits, les pans de roc coupés à pic, que le soleil les ait dorés de ses rayons ou que la pierre renferme des oxydes de fer et de manganèse. Les roches ignées, avec leurs teintes plus sombres, sont rares en Grèce; on trouve pourtant de la serpentine en Argolide; la presqu'île de Méthana n'est qu'un soulèvement de trachyte; la Laconie a de beaux porphyres, sur le versant oriental du Taygète. Les couleurs de la roche, qui fend partout le sol et se montre par grandes masses, sont presque toujours vives et variées; on dirait une décoration polychrome exécutée à grands coups de brosse par un maître peintre. Le concert des tons devient plus harmonieux et plus brillant encore lorsque la forêt de chênes et de pins s'étale contre les parois de marbre ou que, dans la cavité de quelque faille humide, verdoie un de ces fourrés opulents et drus, comme on n'en voit que dans les pays chauds, près des sources que l'été même ne réussit point à tarir.

Ce n'est pas seulement par ses formes en quelque sorte monumentales et par l'élégance sobre et sévère de sa coloration que cette terre de Grèce a pu concourir au progrès des arts du dessin; c'est aussi par sa composition même, par la nature des roches qui la constituaient. Ces roches, en se désagrégeant, avaient formé, dans beaucoup de cantons, une excellente argile plastique, également propre à fournir au maçon la brique ou la tuile et à se laisser modeler complaisamment par les doigts du potier et par ceux du sculpteur; là où elles ont gardé leur consistance et leur dureté, elles offrent partout au constructeur des matériaux de valeur inégale, mais qui tous se prêtent, au prix de quelques soins, à servir ses ambitions. Les tufs coquilliers, les seuls qu'il ait à sa portée dans maints districts, lui apprendront à recouvrir la roche d'un stuc, à en voiler les défauts sous un enduit coloré. Là où il aura de belle pierre, comme celle du Pirée qui entre pour une part si notable dans les édifices attiques, il recevra d'elle d'autres leçons; il y prendra l'habitude de chercher la précision de la taille et la finesse du joint, de donner aux blocs une disposition rythmique et aux moulures un ferme accent. C'est grâce à ces mérites qu'un pan de mur hellénique, resté debout au milieu de la brousse, possède par lui-même une certaine beauté, à laquelle ne restera point indifférent quiconque a le sentiment de l'ordre et sait apprécier le fini du travail. Ces mêmes qualités, on sera conduit à les pousser plus loin encore quand on emploiera, dans les bâtimens, une matière bien plus fine encore de grain, le marbre; celui-ci inspire une sorte de respect involontaire à l'ouvrier chargé de le mettre en œuvre; il lui est garant qu'aucune intention et aucune délicatesse

du ciseau ne sera perdue; il lui donne ainsi le goût de cette exécution merveilleusement soignée qui est la perfection même et que les gens du métier admirent si fort dans les monumens de l'Acropole d'Athènes. Il y a d'ailleurs des marbres de diverses couleurs : tôt ou tard on s'avisera de les rapprocher. C'est ainsi qu'à partir du iv<sup>e</sup> siècle, les architectes se servent souvent du marbre gris de l'Hymette; ils lui assignent, dans leurs constructions, certaines places toujours les mêmes, où il tranche, par sa teinte foncée, sur le ton plus clair de la pierre du Pirée ainsi que sur la blancheur des blocs arrachés aux flancs du Pentélique. Il y aura là, dans cette juxtaposition calculée de matériaux différens, une ressource pour l'art, lorsqu'il se mettra en quête de combinaisons qui le renouvellent et le rajeunissent.

Si le marbre, ici, surabonde assez pour que l'architecte ait pu, dans certaines parties de la Grèce, en user aussi largement qu'il le fait ailleurs de la pierre, c'est surtout à la sculpture qu'il a rendu des services que l'on ne saurait évaluer à un trop haut prix. Sans le marbre qui a manqué à l'Égypte et à la Chaldée, la statuaire grecque, selon toute apparence, n'aurait pas été ce que l'ont faite les maîtres qui, à partir du vi<sup>e</sup> siècle, ont commencé de s'attaquer à cette matière et qui n'ont pas tardé à comprendre combien elle était supérieure à toutes les autres, comme elle se prêtait mieux à rendre toutes les finesses du contour onduleux et souple de la forme humaine et à en marquer tous les accens. Le génie naturel de la race et les conditions du milieu sont, sans doute, pour beaucoup dans les progrès rapides que la sculpture fit, depuis ce moment, dans tous les ateliers du monde hellénique; il y a pourtant lieu de croire que le marbre y est pour plus encore. C'est lui, lui seul qui a permis à l'artiste de se corriger des sécheresses du bois et de cette touche lourde et dure à laquelle l'avait trop longtemps accoutumé la mollesse du tuf calcaire; il lui a fourni les moyens de copier plus fidèlement, en la serrant de plus près, cette nature que dès lors il regardait d'un œil ému et curieux. Le marbre statuaire se rencontre en plus d'un point de la Grèce. Il y en a dans le Péloponèse, près de Tégée; Scopas l'a trouvé presque à pied d'œuvre pour y tailler les figures des frises et des frontons du temple d'Athéné Aléa; l'Attique en a toute une montagne; les Cyclades ont le Paros, le plus beau de tous, le plus lumineux, celui dont les blonds cristaux et le doux éclat rappellent le mieux les tons chauds de la chair vive.

En revanche, les métaux manquent à la Grèce. Il n'y a jamais eu, dans toute la péninsule, qu'une seule exploitation minière qui ait donné des résultats vraiment fructueux, c'est celle du Laurium,

d'où les Athéniens ont extrait beaucoup de plomb et d'argent. Quant à l'or, il y en a des traces dans quelques îles, où les Phéniciens, racontait-on, l'auraient recueilli jadis; mais ces filons, sans doute, assez pauvres, furent vite épuisés. L'étain, le fer et le cuivre font également défaut. Cette indigence eut peut-être ses avantages. Les tribus qui s'étaient partagé ce territoire ne pouvaient se passer du métal; il leur en fallait pour le luxe domestique et pour la parure; on sait, par les fouilles de Mycènes comme par bien d'autres témoignages, combien les peuples encore à demi barbares sont avides d'or; pour le conquérir, ils ne reculent devant aucun danger. Force était donc de le tirer du dehors, lui et les métaux plus humbles qui ne sont pourtant pas moins nécessaires; cette obligation ne contribua certainement pas peu à éveiller chez ces sociétés naissantes le goût du négoce et de l'entreprise. Tout d'abord, elle devait les disposer à bien accueillir l'étranger, le marchand phénicien dont les navires venaient leur apporter cette indispensable denrée; elle les encouragera, plus tard, à aller la chercher en Thrace, en Asie-Mineure, à Cypre, en Syrie, dans les pays où le sol livrait à l'homme ces substances précieuses et sur les marchés que le commerce en approvisionnait. Toute dépendance est un lien; ce qui importe, c'est que cette dépendance ne se change pas, pour l'un des deux individus ou des deux peuples ainsi rattachés l'un à l'autre, en un étroit vasselage, en une subordination marquée. Ici, ce danger n'était point à redouter. La situation et la configuration de la terre que nous avons décrite étaient faites pour protéger les débuts et favoriser le développement de la nation qui s'y fixerait la première et qui s'y retrancherait comme dans une imprenable forteresse; c'est à l'histoire de montrer comment ces prévisions se sont réalisées et quelle figure ont faite dans le monde les tribus qui, après avoir porté d'abord divers noms, sous lesquels on les rencontre dans les documens orientaux, dans l'épopée homérique et dans les mythes les plus anciens, ont fini par se réunir sous cette appellation commune d'Hellènes que les Latins, par un de ces caprices de l'usage qu'il est inutile de discuter, ont remplacée par celle de Grecs, désormais établie et consacrée dans les habitudes de toutes nos langues modernes.

---

LES

# TRAITÉS DE COMMERCE

DE

L'EUROPE CENTRALE, LES CONVENTIONS COMMERCIALES  
ENTRE LES ÉTATS D'AMÉRIQUE  
ET LE RÉGIME DOUANIER DE LA FRANCE

---

Le lecteur peut être assuré que nous n'avons nullement l'intention de rouvrir ici, en ce moment, l'ample débat classique entre la protection et le libre échange. Aussi bien n'est-il nulle part question de ce dernier, et nous ne ferons pas difficulté de reconnaître que l'état présent du monde se prête peu à son prochain avènement.

Ce qui est intéressant à signaler et important à étudier, c'est le contraste qu'offrent à l'heure actuelle, au point de vue des relations commerciales, la politique que la France veut inaugurer et la politique qu'adopte en Europe et en Amérique la presque généralité des nations civilisées. Nous allons vers l'isolement; tout le reste du monde va dans la direction opposée, vers des

groupemens de plus en plus étendus. Nous prêchons la méthode des mains libres ; les autres peuples tiennent pour les alliances commerciales. L'instabilité des tarifs, abandonnés perpétuellement aux caprices des chambres, nous paraît un précieux idéal ; les autres États consacrent la fixité pendant douze années consécutives.

On ne saurait avoir deux méthodes plus contraires. Quelqu'un à coup sûr se trompe : est-ce la France ? est-ce tout le reste du monde ? Si le nombre vaut quelque chose pour décider la vérité, il paraît bien que c'est nous qui serions dans l'erreur. Ce qui est certain, c'est que notre gouvernement et notre parlement, quand ils projetèrent, il y a près de deux ans, de modifier notre régime douanier, se doutaient fort peu du démenti que la généralité des nations civilisées leur allait infliger. Ils croyaient, en répudiant les traités de commerce, en vantant les tarifs dits autonomes, se ranger, sinon encore à l'usage commun, du moins aux désirs intimes et unanimes des nations ; sans oser se dire des précurseurs, ils pensaient être des premiers à donner le salutaire exemple de l'indépendance économique.

Nous avons sous les yeux l'analyse des délibérations des bureaux de notre chambre des députés à la fin de janvier 1890, il y a juste deux ans, quand fut élue la commission générale des douanes. On la composa exceptionnellement de cinquante-cinq membres ; c'était un petit parlement. Les journaux classaient ainsi les commissaires : 8 libre-échangistes, 39 protectionnistes, et 8 membres d'opinion intermédiaire ou flottante. Les uns et les autres, sauf une exception, celle de M. Aynard, député de Lyon, daubaient sur les traités de commerce. Ce vocable était devenu odieux ; la généralité des libre-échangistes eût considéré comme malséant et imprudent de le prononcer. Plus tard, quand le gouvernement se fut fait, dans la mesure où cela lui est possible, une opinion, et quand il mit au jour cette merveilleuse combinaison du tarif maximum et du tarif minimum, il murmura bien à demi-voix le terme moins compromettant de « conventions commerciales. » Il lui eût répugné de faire même une allusion à la possibilité de traités de commerce. Il semblait que ce mot décrié s'appliquât à des procédés de l'ancien régime, sinon du moyen âge. Le dogme nouveau de l'indépendance économique de chaque nation allait certainement triompher dans l'univers.

L'ironie de la nature des choses ne l'a pas voulu. Cette année 1891 qui, suivant des observateurs frivoles, devait mettre fin aux traités de commerce, a consacré, au contraire, leur triomphe parmi les nations civilisées. Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie, Belgique, Suisse, en attendant la Roumanie, la Serbie et d'autres

États, voilà les défenseurs des traités de commerce en Europe. Les États-Unis, le Brésil, Cuba, bientôt le Mexique, voilà ceux qui les pratiquent en Amérique. Le nombre d'ailleurs des nations qui adoptent ce régime s'accroît chaque mois : d'un pôle à l'autre en Amérique, de l'Atlantique à l'Oural en Europe, il n'est question que de traités de commerce réalisés ou en préparation. Les diplomates et les ministres ne reculent pas plus devant le mot que devant la chose : ils ne cherchent pas des synonymes honteux ; ce sont bien des *Handelsverträge* que concluent l'Allemagne et son groupe pour une période de douze années ; et ils ne se contentent pas de clauses générales et vagues, comme celle du traitement de la nation la plus favorisée ; ils y joignent, ce qui est une abomination pour certains membres de notre commission des douanes, des tarifs détaillés et invariables.

Si notre gouvernement et notre parlement eussent été un peu plus attentifs aux bruits du dehors, ils ne se seraient pas attiré la déception dont ils sont à l'heure présente quelque peu humiliés. Ils se seraient aperçus que l'ambitieux et remuant secrétaire d'État des États-Unis pour les affaires étrangères, M. Blaine, préparait depuis longtemps déjà des arrangemens commerciaux entre les diverses puissances d'Amérique. Ils auraient vu aussi que le jeune empereur d'Allemagne, hors de pages depuis le congédiement de M. de Bismarck, était avide de lauriers pacifiques, que, frustré dans son espoir de résoudre la question sociale, il voulait du moins faire une grande œuvre de concorde. Avec moins de préjugés, nos hommes d'État se seraient avisés qu'ils tournaient le dos aux nations civilisées et, suivant l'expression vulgaire, qu'ils n'étaient pas dans le train.

## I.

« L'indépendance économique, » comment peut-on faire, de notre temps, un rêve aussi bizarre ? Où la prend-on, cette indépendance économique ? Sans revenir à tous les lieux-communs sur la vapeur et l'électricité, l'histoire du dernier demi-siècle est toute remplie de conventions internationales qui limitent la liberté de chacun des contractans : conventions de navigation, conventions pour la protection des voyageurs de commerce, conventions relatives à la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique, etc. Notre gouvernement et notre parlement, dans la laborieuse élaboration de leur tarif maximum et de leur tarif minimum, avaient oublié toutes les conventions que nous venons de dire, et beaucoup d'autres encore, qui règlent des intérêts considérables. Grand fut leur étonnement, quand la pratique vint leur révéler

que toutes ces clauses dites accessoires, mais pour nous, comme on le verra plus loin, capitales, allaient tomber avec les traités de commerce. Ils n'avaient pas prévu que « l'indépendance économique » dût aller jusqu'à cette rupture de tous les liens entre notre nation et le reste du globe.

Ils se préoccupaient bien vaguement de notre exportation. Ils se rendaient quelque compte que les 2 milliards d'objets manufacturés, qui constituent la plus forte part de notre exportation annuelle, représentent des intérêts respectables, et que le milliard et demi de produits agricoles et de denrées diverses, que nous écoulons en outre sur les marchés étrangers, ne devaient pas être sacrifiés légèrement aux passions protectionnistes. Aussi avaient-ils stipulé l'immunité de droits pour les principales matières premières : la laine, la soie, les peaux, etc. Convient-il de les louer d'une prévoyance aussi naturelle?

Ce qui leur échappait, ce sont, dans l'état présent du monde, plus qu'à aucune époque du passé, les raisons qui rendent salutaire l'interdépendance économique des nations. Ces deux grands peuples, à des points de vue si divers, les États-Unis d'Amérique et l'Allemagne, ne s'y étaient pas mépris et n'avaient pas été longtemps la dupe du sophisme de « l'indépendance économique. »

Le premier bienfait d'une politique économique libérale et d'un marché très étendu, c'est de favoriser le développement de la division du travail. Or, cette division portée au plus haut degré est la condition indispensable du progrès industriel. La production scientifiquement organisée ne peut s'accommoder, pour les produits communs du moins, que de vastes ateliers, qui permettent une spécialisation très minutieuse et un engrenage très rigide des opérations. Pour justifier des installations tout à fait modernes, des agencemens compliqués, mais par cette raison même très économiques, il faut une clientèle singulièrement étendue. Si l'on ne travaille que pour un territoire chétif, pour un district ou une banlieue, on est condamné à un outillage imparfait.

Qu'on ne s'y méprenne pas, à l'heure actuelle, un territoire de 540,000 kilomètres carrés, comme celui de l'Allemagne, de 528,000 kilomètres carrés, comme celui de la France, c'est, au point de vue des applications scientifiques à l'industrie et de la conduite méthodique des opérations manufacturières, un territoire chétif, un district, une banlieue. Il n'est pas possible d'organiser, en vue d'un espace aussi restreint, une production vraiment perfectionnée et progressive. Les conditions morales, d'ailleurs, ne s'y prêtent pas mieux que les conditions matérielles. Sur ces petits espaces, la concurrence ne peut jamais être assez éveillée et assez active. Dans la plupart des branches d'industrie, deux ou trois

grandes maisons ont une prédominance incontestée et dominent presque absolument le marché; même pour les industries vulgaires, dix ou douze maisons puissantes acquièrent une prédominance considérable. Rien ne leur est plus aisé que de se concerter, et l'intérêt commun les y amène. On arrive alors à la constitution de ces syndicats de producteurs et de vendeurs, à ces *corners*, comme disent les Américains, à ces *cartels*, comme s'expriment les Allemands, qui non-seulement exploitent les consommateurs, les traitant en serfs, mais encore, par la sécurité qu'ils donnent aux maisons associées, étouffent ou endorment l'esprit de perfectionnement.

On ne saurait trop le répéter aux badauds qui l'ignorent, c'est un pauvre marché, qu'un marché de 52 ou 53 millions d'âmes, comme celui de l'Allemagne, ou de 38 millions d'âmes comme celui de la France. Si l'on réduit l'horizon de l'industrie aux besoins d'une aussi faible population, on empêche les usines de pousser la division du travail au degré que permettraient les connaissances scientifiques et les bonnes méthodes industrielles. Le rêve d'une organisation économique, autonome et isolée est d'autant plus chimérique que le pays est plus étroit comme surface, la population moins nombreuse et moins prolifique.

On comprend à la rigueur que des empires gigantesques, comme les États-Unis d'Amérique, qui occupent 9,212,270 kilomètres carrés de territoire, 18 fois environ la superficie de la France, ou comme la Russie qui détient 22,430,000 kilomètres carrés, plus de 43 fois le territoire français, aient caressé cette chimère de l'autonomie économique nationale. La première de ces puissances avec ses 63 ou 64 millions d'habitans, où l'élément adulte, grâce à l'immigration, constitue une proportion beaucoup plus importante que dans les vieux pays, la seconde avec ses 115 millions d'âmes, l'une et l'autre en présence d'une augmentation annuelle rapide de la population, ont quelques excuses pour avoir entretenu ou pour entretenir cette chimère d'un développement économique qui devrait peu de chose au monde environnant. La variété même des climats et, par conséquent, des productions naturelles, des aptitudes humaines, que comportent des espaces aussi infinis, pouvait faire croire à ces colosses qu'ils avaient sur leur sol même tous les élémens de prospérité et de progrès : ne trouve-t-on pas chez eux des terres aptes à tous les produits, des sous-sols abondant en toutes les ressources industrielles : la houille, le fer, le pétrole, le cuivre, l'or même et l'argent, à côté du lin, du chanvre, de la laine, du coton, du blé, du bétail, de la vigne, etc.? Que le Yankee et le Moscovite, avec leur infatuation d'adolescens robustes et ambitieux, se soient grisés en considérant l'immensité et la

diversité de leur territoire, l'énormité de leur population et son accroissement plus énorme encore, s'il n'y a pas là matière à admiration, il n'y a pas, du moins, sujet à étonnement; mais certes, on ne peut, dans des conditions toutes différentes, imiter cet excès de confiance.

Un pays relativement petit, puisqu'il n'a que 528,000 kilomètres carrés de superficie, qui ne produit que modérément de houille, presque pas de fer, ni de cuivre, ni de plomb, ni de pétrole, ni de coton, peut-il, sans sottise, aspirer à être une contrée économiquement autonome? N'est-il pas visible qu'il est des productions auxquelles la nature des choses lui impose de renoncer, d'autres, au contraire, auxquelles il convient qu'il consacre particulièrement ses efforts? Tel est le cas de la France. La tentative de faire de la France une nation solitaire, une nation ermite, vivant presque repliée sur elle-même, ne prenant avec le dehors que le minimum de contact possible, est l'un des projets les plus antinaturels et les plus extravagans qui se puissent imaginer. On n'y tient compte ni des espaces qui sont restreints, ni des productions naturelles qui sont trop bornées, ni surtout de la population qui a trop peu d'importance numérique et qui est stationnaire, si même, comme le fait craindre le tableau des naissances et des décès pour l'année 1890, elle n'entre pas définitivement dans une voie de décroissance.

Cette considération ajoute à l'ineptie de la conception de l'isolement économique de la France. Nous avons aujourd'hui 38 millions d'habitans, c'est-à-dire moins que la Russie, moins que les États-Unis, moins que l'Allemagne, moins que l'Autriche-Hongrie, à peine autant que l'Angleterre qui nous a atteints hier et nous devancera demain. Nous sommes menacés de ne compter éternellement que 38 millions d'habitans, c'est-à-dire 38 millions de consommateurs : le chiffre en est fixé d'une manière invariable, et c'est à ces 38 millions de cliens que l'on a la prétention de borner l'ambition de l'industrie et de l'agriculture françaises. Tous les arts utiles font des progrès, toutes les méthodes s'améliorent, on invente chaque jour des machines plus puissantes, des procédés plus économiques; les cultures comme les industries deviendront plus productives; mais éternellement nos manufacturiers et nos cultivateurs, avec leur production accrue, se trouveraient en présence de 38 millions seulement de consommateurs!

Toute la mesquinerie de cette conception, tout ce qu'elle contient de décourageant pour l'avenir national, se révèle avec une rare intensité quand on y réfléchit et quand on considère les choses dans leur ensemble et dans leur développement, ce que n'ont jamais cherché à faire les inventeurs du système.

Il est des peuples qui ne peuvent être grands que par leur

rayonnement au dehors, qui ont une vocation historique, des dispositions innées et naturelles, pour un rôle d'expansion. Telle est la France ; ses idées, ses produits intellectuels, comme ses produits matériels, ont toujours débordé son territoire. Ses industries ont la même direction, une tendance cosmopolite ; sa clientèle aussi bien mercantile qu'artistique ou littéraire a toujours été universelle. La France a tiré non-seulement honneur, mais profit, de ce rôle civilisateur. Ce n'est pas seulement de la gloire, ce sont des millions et des dizaines de millions chaque année que lui rapportent ses seuls échanges intellectuels, si j'ose ainsi parler, avec l'étranger, à savoir l'écoulement des œuvres de l'esprit, sous la forme de littérature et d'art. Toute sa production intérieure en est heureusement influencée : le goût des choses françaises de toute nature s'en accroît au dehors ; les produits matériels suivent la voie ouverte par les produits intellectuels. On peut dire que toute l'économie intérieure de la France profite de son renom à l'étranger ; tel ouvrier qui, dans une filature ou dans un tissage, dans une mine ou dans un haut-fourneau, gagnerait péniblement de 3 francs à 5 francs par jour, s'en fait allégrement 7, 8 ou 10 en gravant, en décorant, en ornementant, en donnant le précieux cachet français à des objets que nous exportons ; l'agriculture nationale, les industries nationales, par les consommations de cet ouvrier bien rémunéré, bénéficient de tout cet écart entre les 7, 8 ou 10 francs que lui paient les acheteurs étrangers et les 3, 4 ou 5 francs qu'il eût acquis par une besogne vulgaire pour le débouché intérieur. Certes, il est désirable de développer les hauts-fourneaux, les filatures ou les tissages, et nous n'y renonçons pas : le goût français, entretenu par tant d'industries d'art, la précision de la main française, nous ont valu une supériorité même pour certains produits métallurgiques ou métalliques perfectionnés, et à coup sûr pour tous les tissages d'étoffes, non-seulement riches, mais simplement soignées. Convient-il d'abandonner ou de compromettre tant de dons, en partie naturels, en partie acquis, d'exposer à des représailles tant de produits finis et précieux qui ont toujours joué un si grand rôle dans notre production nationale ? Devons-nous attirer sur ces richesses fragiles la colère des étrangers, nos cliens ? Pouvons-nous, le cœur léger, inaugurer un régime qui, à l'intérieur, élèverait tous leurs prix de revient, et à l'extérieur, les laisserait sans garantie ? La contrefaçon étrangère nous guette, presque dans tous les domaines où nous excellons ; en elle-même, elle est impuissante ou ne peut nous dérober que la partie la moins lucrative de notre clientèle qui grandit toujours ; elle espère beaucoup des droits différentiels et des rancunes que peut provoquer notre nouveau régime douanier.

Sommes-nous assurés de trouver une compensation en installant sur notre territoire des industries nouvelles moins raffinées, moins conformes à notre caractère, à nos aptitudes, à nos productions naturelles et où nous n'avons jamais excellé?

## II.

Quelque mépris intérieur qu'aient beaucoup de nos ultra-protectionnistes pour nos brillantes industries d'exportation, la plupart croiraient devoir s'indigner en public au reproche qu'ils les sacrifient. Il est visible, cependant, qu'ils le font et doublement : d'un côté par tout le surcroît de charges qu'imposent aux productions supérieures toute la série des droits qui frappent les articles élémentaires qu'elles transforment, d'un autre côté, par la perte de toute garantie d'un traitement, sinon favorable, du moins équitable, à l'entrée des contrées étrangères. La seule garantie sérieuse, ce sont les traités de commerce.

Une histoire des traités de commerce, de leurs antécédens, est encore à faire. Deux de nos académies qui disposent de prix nombreux, l'Académie des sciences morales et politiques et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pourraient mettre au concours ce très intéressant sujet, aujourd'hui peu connu. Quelque érudit démontrerait aisément, croyons-nous, que ces arrangemens sont vieux comme le monde, qu'ils ont été connus et pratiqués par l'antiquité, tout comme par les temps modernes. Pour nous en tenir à ceux-ci, nous constatons, sans grandes recherches, que sous Charles IX, le 29 avril 1572, un traité de commerce avait été signé entre la France et l'Angleterre et qu'il fut confirmé en 1575 par Henri III. En 1603, Henri IV se préoccupa d'en conclure un nouveau et chargea Sully de ces délicates négociations. Elles aboutirent en 1606, et il est encore instructif d'en remémorer les clauses. Il était stipulé qu'à l'avenir les draps anglais introduits par Caen, Rouen et La Rochelle seraient visités non plus par les officiers royaux, mais par quatre commerçans, deux Anglais, deux Français, qui prendraient le titre de conservateurs du commerce. Si la marchandise était considérée comme non admissible, elle serait rembarquée au lieu d'être confisquée. Les marchands français pourraient commercer librement en Angleterre où ils jouiraient des mêmes franchises qui seraient accordées chez nous aux sujets britanniques. Un tarif exact des droits d'entrée et de sortie devait être affiché dans les principales villes de commerce, et toutes les marchandises seraient réciproquement admises en pleine liberté, sauf les articles prohibés dont la liste serait publiée.

Les conservateurs du commerce et les consuls français prononceraient dans les cas litigieux ; c'était l'égalité de traitement pour les commerçans des deux pays. Voilà près de trois siècles que ces conventions ont été signées entre l'Angleterre et la France par l'un des plus grands de nos rois et l'un des plus admirés et des plus patriotes de nos ministres.

D'autres traités plus anciens existaient entre la France et les Hanséates, entre la France et les Scandinaves. Sully encore eut le mérite de conclure un traité de commerce avec l'Espagne, et l'exposé des circonstances et des négociations n'est pas sans quelque actualité. En 1603, le gouvernement espagnol et celui des Pays-Bas frappaient d'un droit de 30 pour 100 à l'importation et à l'exportation toutes les marchandises franchissant la frontière. Ils se réservaient de faire de la suppression de ce droit une prime pour leurs alliés et pensaient déterminer ainsi l'Angleterre et les États maritimes de l'Italie à se joindre à eux. Henri IV décréta des droits analogues sur toutes les marchandises à destination ou en provenance des possessions espagnoles, puis prohiba même d'une façon absolue le commerce entre la France, l'Espagne et les Pays-Bas. Quoique les relations internationales et le besoin que les nations ont les unes des autres ne fussent alors qu'embryonnaires, cet état de guerre mercantile était contraire aux intérêts de chacun. L'Angleterre, ayant traité avec l'Espagne, avait obtenu la remise pour ses marchands du droit de 30 pour 100, et elle approvisionnait l'Espagne non-seulement de ses propres marchandises, mais des marchandises françaises, ce qui soulageait un peu nos producteurs, tout en réduisant notre marine à l'inaction : « Les Anglais, écrivait à Sully Villeroy de Neufville, ne vont marris de ce mauvais mesnage, et pour moi j'estime que sous main ils le nourriront plutost qu'ils ne nous ayderont à le composer, et qu'ils espèrent s'en prévaloir. De fait, on mande de toutes parts qu'ils enlèvent nos toilles et nos bleds à furie pour les transporter en Espagne et que cela ruynera toute la navigation française. » Sully parvint à y obvier en obtenant le 12 octobre 1604 de l'Espagne une convention qui révoquait le droit de 30 pour 100 et qui rétablissait sur l'ancien pied les relations avec les pays espagnols (1).

Voilà, certes, des ancêtres déjà respectables des traités de commerce contemporains ; on en trouverait sans difficultés d'infiniment plus éloignés et plus vénérables. Le traité de commerce a toujours été un des organes essentiels de l'humanité civilisée. On en concluait presque après chaque guerre. L'un des derniers du xviii<sup>e</sup> siècle, le traité de 1786 entre la France et l'Angleterre, est resté célèbre ; il

(1) Voir H. Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France*, t. II, p. 318 à 325.

provoqua des discussions et des controverses analogues à celles que souleva le traité célèbre de 1860.

Le gouvernement parlementaire, la prépondérance dans les chambres des représentans de la grande propriété et de la grande industrie, rendirent plus malaisée dans la première partie de ce siècle la conclusion de ces accords internationaux. Il faut lire dans l'ouvrage d'un douanier, M. Amé, toute la lamentable histoire de la lutte du gouvernement et des chambres sous la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe au sujet du régime commercial que le premier voulait sans cesse rendre plus libéral et que les dernières s'obstinaient à maintenir restrictif. Il y a dans cette narration des débats parlementaires sur ce point pendant quarante années un épisode navrant, celui de la fixation de nos rapports commerciaux avec la Belgique. Au lendemain de la révolution belge, ce ne furent pas seulement les puissances qui s'opposèrent à l'union de la Belgique à la France, ce furent encore certains manufacturiers français. Il est une manifestation du temps qu'il convient de reproduire et que nous empruntons au livre de M. Amé : « Félicitons le gouvernement, s'écriaient ces étranges patriotes en 1831, d'avoir compris les vrais besoins du pays, de n'avoir pas voulu aggraver ses souffrances, d'avoir senti que réunir la France et la Belgique, c'était effacer d'un trait de plume cette ligne de douanes, encouragement, garantie et protection de notre industrie : c'était frapper de mort nos forges de la Flandre, des Ardennes, des Vosges, de la Moselle et de la Champagne; c'était ruiner nos manufactures de draps; c'était ruiner nos manufactures de toiles et de coton; c'était porter une funeste atteinte à notre agriculture (1). » On peut juger par ces lignes de l'étroitesse d'esprit et de cœur de certains grands propriétaires ou grands industriels du temps. Ajoutons qu'ils se trompaient, même au point de vue de leurs intérêts, sinon tout à fait immédiats, du moins prochains. Il n'est pas douteux que l'union de la France avec la Belgique, si elle eût nui, pendant un petit nombre d'années, à quelques filatures ou à quelques ateliers métallurgiques de France, aurait, au bout de bien peu de temps, contribué à singulièrement stimuler l'industrie dans toute la région du Nord-Est et même du Centre. L'esprit d'entreprise des Belges, leur expérience et leurs capacités techniques, leur surabondante population, se seraient portés sur tous nos départemens de la zone voisine et y auraient provoqué la mise en œuvre de toutes nos richesses. Ni Lille, ni Roubaix, ni Reims, ni le Creusot n'en eussent été longtemps entravés dans leur essor,

(1) *Étude sur les tarifs de douane et sur les traités de commerce*, par M. Amé, directeur général des douanes, t. 1<sup>er</sup>, p. 221.

e il est probable que le riche bassin houiller du Pas-de-Calais eût été exploité quinze ou vingt ans plus tôt.

La question de nos rapports commerciaux avec la Belgique ne devait pas tarder à se présenter de nouveau devant le parlement français; elle devait être traitée encore avec la même absence de prévoyance industrielle et de patriotisme. Ce fut lors de la constitution du *Zollverein* ou union douanière allemande. On sait que l'acte fédéral de 1815 avait posé les bases de cette association. En 1828, la Bavière, le Wurtemberg et les Pays de Hohenzollern formèrent entre eux une complète union de douanes. La Prusse parvint vers la même époque à y faire entrer la Hesse. D'autres groupemens plus restreints se constituaient en Allemagne. Le *Zollverein* ne cessait pas de chercher des recrues. En 1845, il embrassait 25 millions d'âmes : la Prusse, la Bavière, la Saxe royale, le Wurtemberg, Bade, les deux Hesses, la Thuringe, Nassau et Francfort-sur-le-Mein. Les États à direction réactionnaire et féodale montraient seuls de la résistance à y entrer : le Hanovre n'en fit partie qu'à la fin de 1851. Bientôt, il ne resta plus à l'écart que l'Autriche, dont la Prusse prévoyante et politique avait toujours combattu l'adhésion, les villes hanséatiques, éprises d'une liberté quasi complète et le féodal Mecklembourg. Le traité du 19 février 1853 qui reconstitua le *Zollverein* consacrait, toutefois, une convention de commerce avec l'Autriche, les États associés se liaient entre eux jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1866, et il était stipulé, ce qui n'advint ou n'aboutit pas, que leurs délégués se réuniraient, en 1860, à ceux du cabinet de Vienne pour tâcher de s'entendre sur l'incorporation de l'Autriche, ou, du moins, pour élargir les bases de l'arrangement commercial de 1853 (1).

Avec cette lointaine prévoyance qui a depuis plus de deux siècles et presque sans intermittence caractérisé tous les actes de son gouvernement, la Prusse, médiocrement empressée à pousser l'Autriche dans le *Zollverein*, se proposait, malgré l'opposition de quelques États allemands, d'y faire entrer la Belgique. Celle-ci hésitait entre une union douanière avec l'Allemagne et une union douanière avec la France. Sous le ministère du comte Molé, des ouvertures furent faites à ce sujet entre les deux gouvernemens; ce ministre éphémère était le plus réellement progressif et le plus politique qu'ait eu le règne de Louis-Philippe. La célèbre coalition vint le renverser. Eût-il réussi dans cette grande œuvre? Les préjugés du temps et la composition des chambres peuvent en faire douter. On n'aboutit qu'au traité de 1842, par lequel la France faisait à la

(1) Amé, *Étude sur les tarifs de douane, etc.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 222 et 223. Voir aussi, pour un examen détaillé de la question, Henri Richelot, *l'Association douanière allemande*.

Belgique un traitement de faveur pour ses fils et tissus de chanvre et consacrait un traitement différentiel déjà accordé aux fontes et aux houilles belges; la Belgique, de son côté, réduisait à 0 fr. 50 par hectolitre ses droits de douane sur nos vins en fûts, à 2 francs ceux sur nos vins en bouteilles, elle abaissait de 20 pour 100 les droits sur nos soies. Cette convention, toutefois, n'était faite que pour quatre ans avec tacite reconduction. Ce traité ne fut pas voté sans une discussion animée au cours de laquelle M. Guizot, qui devait faiblir quelques années plus tard, prononça ces paroles d'homme d'État : « Lorsque les embarras industriels de la Belgique, lorsque la difficulté pour elle de vivre en sécurité et avec une mesure de prospérité qui est nécessaire aujourd'hui au repos des peuples, lorsque ces circonstances-là se présentent, il est de l'intérêt de la France de venir en aide à la Belgique, dût-il lui en coûter quelques sacrifices industriels? » Quatre ans après, néanmoins, en 1846, la brève période prévue par le traité étant expirée, on revenait sur la concession faite à la Belgique pour ses toiles et ses fils.

Ce fut la politique de M. Guizot d'essayer de rattacher à la France par des traités de commerce les petits pays voisins. Il apporta seulement à cette œuvre moins de fermeté que de clairvoyance; il préparait bien les traités, les rédigeait encore avec assez de vigueur, mais n'ayant pas le goût de la chute, il faiblissait devant les chambres et ne posait la question de cabinet qu'après des concessions qui enlevaient à ces accords internationaux une grande partie de leur signification et de leur efficacité. C'est ce qui arriva au traité de commerce entre la France et le Piémont en 1844. Nous nous engageons à diminuer d'un cinquième les droits sur les bestiaux sardes et convertissions la taxe par tête en taxe au poids, nous maintenions la franchise aux produits agricoles de la Sardaigne à l'entrée de l'Algérie. Nous obtenions, en revanche, des concessions, notamment pour nos vins et nos eaux-de-vie, ainsi que la garantie de la propriété artistique et littéraire. Ce traité, qui soulevait surtout l'opposition des agriculteurs, ne fut voté que grâce à la réduction à trois années de sa période de durée qui avait été primitivement fixée à six. Les chambres de ce temps retentissaient exactement des mêmes débats qu'aujourd'hui; et l'on y entendait la grande voix de Berryer, soutenant, au nom de Marseille, la cause des graines oléagineuses exotiques, notamment du sésame qui a fait depuis une si brillante fortune.

Les hommes d'État les plus entêtés des droits de la production nationale, quand ils se trouvaient au pouvoir, n'échappaient pas à la nécessité de régler, par des conventions à tarifs fixes, nos relations avec certains pays de l'étranger; c'est ce qui advint à M. Thiers en 1840 pour le traité de commerce avec la Hollande qu'il eut l'hon-

neur de faire voter et qui dura jusqu'en 1860. Cette convention, outre certains avantages à la navigation sur le Rhin et la Moselle, abaissait d'un tiers les droits sur les fromages et la céruse de Hollande, pendant que ce pays supprimait tous les droits de douane sur nos vins et nos eaux-de-vie en cercle et les abaissait sur nos porcelaines, nos verres, nos papiers de tenture, notre coutellerie, notre mercerie, nos dentelles, nos tulles, nos bonneteries, nos soieries. Et ce traité dura jusqu'en 1860.

Ainsi l'antique et nécessaire pratique des traités de commerce, connue et appréciée de Sully et de Colbert, ne fut même pas condamnée, au temps des chambres censitaires et par des ministres comme Molé, Thiers ou Guizot. C'était alors, toutefois, avec les petits États voisins de la France, la Hollande, la Belgique, la Sardaigne, qu'on en usait, dans un dessein aussi politique que commercial, pour empêcher ces intéressans pays, auxquels l'étroitesse de leur territoire permettait moins qu'à d'autres l'isolement, de devenir la proie du Zollverein allemand.

Il était réservé au second empire de généraliser le système. L'extension des traités de commerce aux grandes nations, et, en quelque sorte, au monde civilisé tout entier, a été une pensée proprement française; elle fut la conception de Michel Chevalier, qui s'en constitua l'apôtre. C'est lui le promoteur unique de toute cette série de contrats. Il prépara ce projet de sa seule initiative, en dehors des ministres du jour. Il eut de la peine à convertir à son idée Cobden, Bright et Gladstone. Tous les trois y répugnaient. Dans leur foi britannique au triomphe du libre échange, ils considéraient un traité de commerce comme une déviation de la ligne droite, comme un marché, *a bargain*, un marchandage plutôt, indigne des principes. C'est une erreur de croire, en effet, que la généralité des théoriciens économistes soient partisans de ces arrangemens internationaux qui reposent sur la formule : donnant donnant, *do ut des*. Dernièrement encore, un des hommes qui, en France, ont qualité pour parler au nom de la science s'élevait contre les traités de commerce. Ce dédain transcendantal tient trop peu de compte des nécessités pratiques. Si toutes les sciences pures, la mécanique, par exemple, quand on les veut appliquer, doivent subir, de l'ensemble des circonstances diverses, des corrections, des rectifications : à plus forte raison en est-il de même d'une science comme l'économie politique, qui n'a pas seulement affaire aux élémens matériels, mais aux dispositions morales, sociales, aux préjugés, aux intérêts politiques intérieurs et extérieurs. C'est ce que comprit merveilleusement Michel Chevalier et ce qu'il persuada à Cobden. L'un et l'autre conquirent à leur dessein l'empereur Napoléon III, que ses ministres durent suivre, et ainsi furent signés

les célèbres traités de 1860 entre la France et l'Angleterre que suivit bientôt, de la part de toutes les nations d'Europe, un ensemble de contrats sur le même type et dans le même esprit.

Il n'entre pas dans notre plan d'étudier ces conventions soit dans leurs clauses, soit même dans leurs effets. Ce qui est certain, c'est que dix et quinze ans après, malgré des fléaux de toute sorte, dont l'un ruineux en hommes et en capitaux, la guerre de 1870-1871, la France étonnait le monde entier par sa richesse acquise et par l'élasticité de ses ressources. Certes, les traités de 1860 ne l'avaient ni appauvrie, ni affaiblie, ni privée de cet esprit d'initiative qui vaut encore mieux que la richesse.

Des circonstances très diverses vinrent, cependant, faire perdre quelque terrain aux idées économiques libérales à partir de 1877 et plus encore de 1880. Le peuplement de l'Amérique et le perfectionnement des voies de transport amenèrent sur nos marchés à des prix auxquels on ne s'était pas attendu, les produits de l'agriculture américaine. Un fléau sans précédent, le phylloxera, ruina le midi de la France. D'un autre côté, M. de Bismarck, beaucoup moins par conviction économique que pour constituer, avec des droits de douane élevés, des ressources au nouvel empire, poussa l'Allemagne dans la voie protectionniste; l'Italie, l'Autriche, quelques autres États plus ou moins besogneux et avides de se transformer prématurément et artificiellement en nations industrielles l'y suivirent. Les industries françaises virent donc s'élever à l'étranger des barrières qui arrêtaient leurs produits ou en restreignirent le débouché.

On persista encore, néanmoins, dans la voie des traités de commerce, et l'on conclut ceux de 1881 qui vont expirer demain. Ce qui contribua le plus à aliéner au régime des traités de commerce une partie de l'opinion, ce fut le phylloxera. Les départemens du Midi autrefois, notamment ceux du Midi méditerranéen, comptaient parmi les plus fidèles défenseurs de la liberté commerciale; à l'heure présente, ils sont les plus entêtés de protectionnisme. Une clause malheureuse du traité de commerce de 1881 avec l'Espagne a particulièrement irrité les méridionaux, et nous devons le dire très légitimement: on recevait en France, moyennant le droit infime de deux francs par hectolitre, tous les vins espagnols et, au moyen de l'application de la clause de la nation la plus favorisée, tous les vins étrangers jusqu'à un poids d'alcool de 15° 9 par hectolitre. Les rédacteurs du traité de 1881 n'avaient évidemment pensé qu'aux anciens vins d'Espagne, récoltés sur des coteaux, avec des cépages peu producteurs et de vieilles vignes, médiocrement ou nullement fumées. Ceux-là pouvaient, en effet, peser fréquemment de 12 à 15 degrés d'alcool.

Mais le phylloxera, en France, et l'immense accroissement de débouché qui en résulta pour les vins espagnols fit planter, de l'autre côté des Pyrénées, d'énormes étendues de plaines basses avec des cépages donnant d'abondantes productions et que l'on cultivait, d'ailleurs, d'une façon très intensive en ne leur ménageant pas les fumures. Il en résulta que la très grande partie des vins espagnols ne pesa plus bientôt que de 9 à 11 degrés. Or, le traité de 1881 permettant de les introduire en France jusqu'à 15° 9, on y versait 3, 4 ou 5 degrés d'alcool qui ne payait aucun droit, tandis qu'en France l'alcool employé à remonter les vins paie un droit de 1 fr. 56 par degré. Ces circonstances toutes nouvelles, que le législateur n'avait pas prévues, firent qu'une très grande partie des vins espagnols jouissait réellement en France d'une forte prime à l'importation. On comprend que les viticulteurs français, ayant à faire d'énormes sacrifices pour reconstituer leurs vignes, aient été exaspérés : de là vient qu'ils sont passés avec une grande véhémence dans le camp protectionniste.

Ces circonstances imprévues, la concurrence américaine, le phylloxera, le relèvement des droits à l'entrée de divers pays étrangers, on en pouvait tenir compte dans la mesure raisonnable. Les droits pouvaient être relevés sur les articles pour lesquels il s'était produit des faits nouveaux d'une incontestable gravité. Mais était-ce une raison pour déchirer tous les tarifs existans, pour refondre par le menu tout notre système de douanes, pour mettre des droits énormes sur tous les objets sans exception, même sur ceux pour lesquels les intéressés n'en demandent pas, comme les soieries, ou ceux que la France ne peut pas produire en abondance ou de bonne qualité, comme la pâte de bois, ou ceux que nous exportons en quantité décuple de ce que nous importons, comme les livres imprimés, les lithographies, etc., ou ceux enfin qui sont indispensables, en tant que matières premières, à nos plus importantes industries d'exportation, comme les fils fins de coton ou de lin? Était-ce une raison surtout de renoncer au régime des traités de commerce?

Faute de caractère, le gouvernement français s'est jeté dans le plus inextricable labyrinthe. Ne pensant qu'à flatter la manie ultra-protectionniste des chambres, il a imaginé le système le plus compliqué et le plus impraticable qui soit. Nous avons sous les yeux le projet de loi qui fut présenté par le ministre du commerce au parlement au commencement du mois de novembre 1890. L'exposé des motifs était tout un plaidoyer en faveur des doctrines protectionnistes. Il commençait par une relation des modifications effectuées, depuis 1871, par les principales nations dans leur politique douanière. A part trois États, disait-il, l'Angleterre, la Nor-

vège et les Pays-Bas, les nations civilisées ont changé leur orientation économique. L'Allemagne qui, en 1865, par les traités avec la France et avec l'Autriche, était entrée dans la voie libérale et y avait même marché avec enthousiasme, y persista encore, quoique moins résolument, en 1873, époque où elle fit quelques modifications secondaires à son tarif; puis en 1879, M. de Bismarck, rejetant avec hauteur les idées de ce qu'il appelait les doctrinaires et se séparant de leur chef, M. Delbrück, se rejeta vers le régime protecteur. Depuis lors, le tarif général allemand du 22 mai 1885, puis les deux lois du 24 juin et du 21 décembre 1887 introduisirent de nouvelles majorations dans la tarification allemande.

L'empire germanique, simplement parce que, depuis Sedan, il peut prendre pour devise *ego nominor leo*, exerce sur beaucoup d'autres États une influence fascinatrice. L'Autriche-Hongrie qui, dans la revision de son tarif en 1879, tenait encore pour une liberté commerciale mitigée, s'en départit par une loi du 25 mai 1882, surtaxant fortement la plupart des articles, puis par une autre loi du 21 mai 1887, laquelle constitua le tarif hongrois jusqu'aux traités qui viennent d'être signés. On sait la ligne de conduite de l'Italie, cette imprudente qui s'est fermé son marché principal et qui, aux charges d'une situation financière difficile, a joint l'embarras de la perte de ses débouchés habituels. Le tarif italien de 1878 était encore un tarif libéral; celui du 9 août 1883, et surtout celui du 14 juillet 1887 approchent, sur beaucoup de points, de la prohibition. Aujourd'hui, l'Italie est revenue de la mégalomanie industrielle, sinon encore de la mégalomanie politique, et elle aspire à renouer avec ses voisins, notamment avec celui qu'elle dédaignait tant il y a quelques années et qu'elle n'a pu remplacer.

La Suisse, par l'étroitesse de son territoire, l'éloignement de la mer, l'ingéniosité de ses habitans, a plus que toute autre nation continentale intérêt au maintien de la liberté commerciale. Elle l'a compris longtemps : les remaniemens qu'elle a apportés à son tarif en 1882, 1884 et 1887 eurent surtout un caractère fiscal; mais, depuis lors, elle a cédé à la séduction du protectionnisme et élaboré un tarif contenant un grand nombre de relèvemens de taxes. La Suède aussi s'est mise à dévier de la liberté commerciale : une loi du 1<sup>er</sup> juillet 1888 y établit des droits sur les céréales, jusque-là admises en franchise; puis des surtaxes sur un bon nombre d'objets alimentaires ou fabriqués, et en 1889, on renchérit encore. La Norvège, au contraire, pays de navigation, de pêche et d'exportation de bois, résista à la manie générale. La petite Belgique ne s'y abandonna pas, elle y céda toutefois un peu par la loi du 8 juin 1887, qui taxa les animaux sur pied et les viandes fraîches

que le tarif de 1882 admettait en franchise. Le protectionnisme s'épanouit, au contraire, dans deux pays dont tous les intérêts réels sont, pourtant, dépendant de la liberté commerciale, l'Espagne et le Portugal. Ce dernier, le 22 septembre 1887, mit en vigueur toute une série de relèvemens de droits et, dans l'agonie financière où il se débat depuis plus d'un an, il accroit constamment, croyant en tirer quelque profit, toutes les taxes de douane. L'Espagne demeura plus longtemps fidèle à la liberté économique qui devrait être sa loi; mais l'avènement du ministère conservateur, aujourd'hui au pouvoir, l'a lancée dans le protectionnisme à outrance. Les décrets du 26 décembre 1890 augmentèrent de 30 à 60 pour 100 les droits sur les céréales et les farines; ils quadruplaient les droits sur les viandes salées et triplaient ceux sur les autres catégories de viandes. Les droits sur les mulets étaient portés de 49 fr. 60 à 80 francs par tête, ceux sur les chevaux hongres de 128 fr. 30 à 180 francs, taxe exorbitante. En même temps on élaborait, pour l'expiration prochaine des traités de commerce en cours, des relèvemens encore plus extravagans. L'imprudente, qui ne devrait que prêcher la liberté commerciale, prépare les verges dont elle pâtura.

En Amérique, le mouvement protectionniste paraissait aussi accentué lorsque M. Jules Roche, à l'ouverture de la session d'automne 1890, proposait son tarif douanier et publiait son exposé des motifs. Avec la complaisance d'un ministre bien aise de capter la faveur de la chambre, il faisait ressortir que le tarif américain du 14 juillet 1862, adopté pendant la guerre de sécession et dont les droits étaient déjà fort élevés, avait été remanié dans le sens d'une majoration par toute une série de lois. Codifié en 1874, modifié encore en 1875 et en 1879, refondu par l'Act du 3 mars 1883, puis par un autre, plus rigoureux encore, du 6 octobre 1890, fortifié par les rigoureuses formalités qu'a inventées M. Mac-Kinley, le nouveau régime américain faisait du malheureux importateur l'esclave de la douane, qui peut en user à son égard absolument *ad libitum*. Il ne comporte pour le commerçant avec l'étranger aucune de ces garanties que stipulaient nos plus anciens traités de commerce français, celui de 1606 par exemple, conclu par Sully avec l'Angleterre, et dont nous avons parlé plus haut.

Le Canada suivait les États-Unis dans la voie des rigueurs douanières. En 1873, il jouissait d'un tarif libéral; il le remplaça, en 1879, par un beaucoup plus élevé; puis il marcha de modifications restrictives en modifications plus restrictives encore par des lois de 1880, 1881, 1883, 1885, 1887 et 1888.

Il est donc exact que dans ces dernières années il y avait, dans le monde civilisé, l'Angleterre, la Hollande et la Norvège

mises à part, une sorte de surenchère générale de tarifs. Le gouvernement français pouvait croire qu'il suivait le mouvement, ce qui a toujours été très agréable à certains de ses membres. Le parlement en était encore plus convaincu. Aussi aggravait-il toutes les propositions du ministère. Pendant que les politiciens français, gens à courte vue, se complaisaient dans l'idée que le système jouissait de l'agrément et du consentement universel, les hommes perspicaces et impartiaux, cependant, pouvaient discerner à l'horizon les signes certains d'un revirement qui allait se produire dans le monde entier.

### III.

Les projets de constitution de grands groupes douaniers, soit en Amérique, soit en Europe, ne datent pas d'hier. Ils ont été élaborés à l'air libre depuis deux ou trois ans. Il faut toute l'étonnante faculté d'inattention de nos hommes d'État pour ne s'en être pas avisés. Dès le 7 juillet 1884, le congrès fédéral de Washington nommait une commission composée de trois membres et d'un secrétaire pour se rendre auprès des divers gouvernements du continent américain, et s'entendre avec eux sur l'établissement d'un régime économique en quelque sorte commun ou, sinon absolument uniforme, du moins en grande partie analogue.

Cette commission commença par se livrer à un travail préparatoire, et recueillit des données statistiques. Il en résultait que les États-Unis importent de l'Amérique du Sud plus du double de ce qu'ils lui fournissent, et que ce qu'ils lui fournissent ne représente pas le dixième de l'importation totale de l'Amérique du Sud.

Après ces constatations sur l'ampleur du domaine à conquérir, les commissaires américains se mirent en route et visitèrent, dans le premier semestre de 1885, le Venezuela, Costa-Rica, Guatemala, l'Équateur, le Pérou, le Chili, l'Uruguay. Le Brésil, dont les institutions alors les attiraient moins, fut laissé de côté, et cependant c'est le premier pays avec lequel cinq années plus tard une convention douanière devait être signée par le gouvernement de la Maison-Blanche. Revenus à Washington, les commissaires firent au président des États-Unis un rapport constatant que toutes ces puissances, sauf le Chili, dont l'allure a toujours été plus indépendante, avaient adhéré à un projet de congrès (1).

(1) On nous permettra de renvoyer à notre article publié dans *l'Économiste français* du 25 mai 1889 sous ce titre : « Un Zollverein américain. » On voit que ce qui se passe aujourd'hui en Amérique et en Europe n'est pas une surprise pour les gens attentifs.

On ne laissa pas reposer l'idée; on se hâta de lui donner un commencement d'exécution. Un homme important, le sénateur Sherman, présentait, en février 1886, au sénat, une motion priant le gouvernement fédéral de convier les autres gouvernemens américains à une conférence qui se tiendrait à Washington. Le mois suivant, le comité des affaires étrangères de la chambre des représentans émettait un avis favorable. Enfin, le 17 juin 1886, le sénat fixait au 1<sup>er</sup> octobre 1887 la date du congrès de Washington auquel tous les gouvernemens de l'Amérique seraient conviés. Il y eut alors à ce sujet quelque émoi dans certains groupes de commerçans européens. On voyait que l'Amérique du Nord projetait de s'emparer économiquement de l'Amérique du Sud. La chambre syndicale des commerçans commissionnaires de Paris s' alarma et lança dans le public français quelques observations sur un projet qui, à juste titre, lui paraissait menaçant. Préoccupée d'autres questions plus futiles pour l'avenir de l'Europe, l'opinion publique n'y prêta guère d'attention.

Des circonstances que nous ignorons firent ajourner du 1<sup>er</sup> octobre 1887 au 1<sup>er</sup> octobre 1889 l'ouverture du congrès de Washington. La présidence des États-Unis était occupée de nouveau par le parti républicain qui l'avait perdue quatre années auparavant. Le ministère des affaires étrangères de la grande fédération était revenu aux mains de M. Blaine, homme actif, remuant, aux vastes projets, avide de faire impression sur l'opinion publique américaine. Huit commissaires furent nommés représentant les divers groupes d'États de la fédération. Le congrès de Washington auquel avaient été convoqués les représentans des dix-neuf grandes ou petites puissances indigènes des deux Amériques, devait délibérer sur les sept points suivans : 1<sup>o</sup> adoption de mesures tendant à assurer la prospérité des nations américaines et une résistance compacte aux empiétemens des pouvoirs monarchiques de l'Europe; 2<sup>o</sup> formation d'une ligue douanière; 3<sup>o</sup> établissement de services de steamers fréquens entre les ports des nations confédérées; 4<sup>o</sup> unification des réglemens de douane; 5<sup>o</sup> adoption d'un système de poids et mesures et de lois internationales pour la protection des personnes, des propriétés et des marques de fabrique; 6<sup>o</sup> création d'une monnaie commune d'argent ayant valeur libératoire dans tous les pays contractans; 7<sup>o</sup> adoption d'un système d'arbitrage pour régler tous les conflits entre les États européens.

La politique se mêlait ainsi au commerce et à la finance dans ce programme beaucoup trop touffu. Il était bien difficile à un congrès de ce genre d'aboutir à un résultat précis; on devait nécessairement s'en tenir à des déclarations générales. C'était par des

négociations particulières entre la grande fédération américaine et chacune des autres puissances de l'Amérique du Centre et du Sud qu'on pouvait arriver à des contrats formels. Bien loin de prévenir des conventions commerciales, les récentes mesures douanières des États-Unis et notamment le bill Mac-Kinley y aidèrent par les menaces de traitement exceptionnellement dur pour les produits des puissances récalcitrantes. C'est avec le Brésil, transformé en république, que fut conclu le premier de ces traités, et il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1891. Un grand nombre des produits des États-Unis sont admis au Brésil en franchise et, d'autres, notamment les objets manufacturés, le sont à des tarifs de faveur, tandis que les États-Unis avantagent le café, le sucre, la mélasse et les peaux brutes du Brésil.

Poursuivant avec fermeté son dessein, le gouvernement de la Maison-Blanche vient d'obtenir de la puissance la plus hautaine et la plus personnelle qui soit au monde, l'Espagne, sous un ministère conservateur, un traité de commerce avec Cuba. Des arrangemens de même nature sont en voie de se conclure entre les États-Unis et le Mexique, dont les produits hier encore se trouvaient fort maltraités au passage des frontières de la grande Union américaine. Personne n'ignore le mouvement qui se produit au Canada pour une entente commerciale avec les États-Unis. Ceux-ci sont, certes, loin encore d'avoir accaparé les marchés des trois Amériques; mais ils visent à s'y constituer des privilèges; ce n'est pas seulement le traitement de la nation la plus favorisée avec des tarifs modiques qu'ils s'efforcent d'obtenir, ce sont des droits différentiels qui grèveraient de 25 pour 100 de plus, du Groënland à la Terre de Feu, les produits européens que les produits d'une quelconque des puissances d'Amérique. Il y a là pour l'Europe un danger considérable, moins encore pour l'heure présente que pour une heure différée, mais prochaine. C'est par un bon nombre de milliards que se chiffre le commerce de l'Europe avec l'Amérique centrale et l'Amérique méridionale; le moindre traitement de faveur fait aux États-Unis, surtout avec le développement manufacturier graduel et rapide de cette dernière contrée, réduirait sans doute en dix années d'un tiers ou de moitié l'importance des exportations européennes dans ces régions. Les jeunes puissances américaines, oubliant tous les services que leur rend sans cesse le vieux monde et leur situation de débitrices presque insolubles à son égard, commencent à se montrer très exigeantes et très hautaines envers lui. Le Brésil, par exemple, menace la France de droits de douane très élevés si elle ne diminue pas ses taxes excessives sur le café; la République Argentine est mécontente de nos taxes sur le maïs. Il y a là toute une semence de conflits; il faudra compter avec ces

nations exubérantes, et il sera difficile de vivre longtemps avec elles sans conventions commerciales. Heureusement les procédés hautains des États-Unis, leurs airs de grand frère, ayant des droits de primogéniture et se targuant d'une supériorité de richesse, excitent aussi des jalousies, des susceptibilités, peut-être des appréhensions dans l'Amérique centrale et l'Amérique méridionale. Le récent traité de commerce avec les États-Unis n'a pas été sans susciter une vive opposition au Brésil; d'autre part, le Chili doit se montrer peu enclin à concéder des avantages permanens quelconques au gouvernement de la Maison-Blanche. L'Europe, avec de l'habileté et de la souplesse, pourrait entretenir ces différends. Un traité de commerce entre la France et la République Argentine, par lequel nous diminuions de moitié le droit sur le maïs, si même, ce qui serait préférable, nous ne le supprimions, et avec le Brésil, pour la réduction de 10 ou 15 pour 100 du droit sur le café, pourrait un jour ou l'autre devenir une nécessité.

Ce n'est pas seulement la fédération américaine du nord qui, depuis quelques années, méditait la constitution d'énormes groupemens commerciaux reposant sur des tarifs de faveur. La même idée a germé en Europe depuis longtemps. On peut rappeler, entre autres, le projet de M. de Molinari pour la constitution d'un Zollverein continental européen; ce projet date d'une douzaine d'années au moins. Nous-mêmes en avons en 1876 proposé un plus étroit, comprenant encore autour de la France une demi-douzaine de nations (1). Avec des variantes, des atténuations, des réductions, ces plans n'ont pas cessé d'occuper les publicistes et aussi ceux des hommes d'État dont l'esprit a assez d'ampleur pour n'être pas absorbé par les minuties insignifiantes de la politique journalière.

C'était un système douanier européen ou du moins occidental européen qu'il s'agissait de constituer en face des systèmes des trois plus grands peuples civilisés. Un publiciste, député au Reichsrath d'Autriche, M. Alexandre Peez, décrivait ainsi, au commencement de l'année 1891, les zones et les populations dont disposaient ou se préparaient à disposer les trois nations civilisées géantes. La Grande-Bretagne avec ses colonies comprend 23 millions de kilomètres carrés ou les 17 pour 100 de toute la superficie terrestre; sa population de 313 millions d'habitans représente les 21 pour 100 de la population de la terre. L'empire russe s'étend sur 21 millions de kilomètres carrés, soit 16 pour 100 de la superficie du globe, et ses 105 millions d'habitans (nous

(1) Voir la 1<sup>re</sup> édition de notre *Traité de la science des finances*.

croions, quant à nous, que le chiffre réel est entre 110 et 115 millions) forment 7 pour 100 de la population terrestre. Les États-Unis enfin, s'ils parvenaient à réaliser leur projet de confédération commerciale des trois Amériques, embrasseraient 30 millions de kilomètres carrés, plus de 108 millions d'habitans ou 7 pour 100 de l'humanité. Encore la population de ces deux derniers groupes est-elle en ascension rapide.

En face de ces trois systèmes gigantesques, que pourraient les petites nations de l'Europe occidentale et centrale dans leur morcellement et leur isolement? Comment s'y pourraient développer la division du travail, la spécialisation des industries et s'y propager les progrès techniques? C'est une règle incontestable que ceux-ci tendent à se proportionner à l'étendue du marché. L'infériorité des nations de l'Europe centrale et occidentale ne ferait que s'accroître chaque année. Leur déchéance serait certaine; elles se trouveraient atteintes d'une anémie progressive. Elles ressembleraient, au bout de quelques décades d'années, à ces bonnes petites villes d'ancienne bourgeoisie où il se rencontre encore quelques fortunes particulières dues à l'épargne, mais d'où le mouvement et la vie se retirent graduellement.

L'idée de vastes groupemens commerciaux était donc, comme on dit, depuis longtemps dans l'air; c'est et ce sera de plus en plus une des nécessités de notre civilisation. La France, qui a toujours revendiqué le monopole des longs espoirs et des vastes pensées, eût pu et dû en prendre l'initiative. Elle l'avait essayé en 1860 avec succès, gloire et profit. Quelques incidens secondaires ou passagers et son manque habituel de persévérance lui ont fait abandonner cette sorte d'hégémonie, qui pouvait lui rester. Aujourd'hui, c'est l'Allemagne qui le lui ravit.

Pays de labeur, d'audace, d'entreprise, la Prusse revient à ses vieilles traditions, dont M. de Bismarck l'avait pendant douze ans détournée. Quoique pauvre de son sol, la Prusse a toujours été une nation qui ne recule pas plus devant la lutte économique que devant la lutte militaire. Elle a toujours cru que l'assoupissement, l'engourdissement, ne peuvent engendrer ni développer la force. Nation vaillante au plus haut degré, prévoyante aussi, elle n'a jamais cherché à se replier sur elle-même. Au temps du Zollverein, c'était elle, avec les villes hanséatiques, qui préconisait les tarifs modérés; la Bavière et la Saxe, au contraire, eussent voulu des droits plus protecteurs. Il y a déjà plus de quarante ans, elle admettait en franchise presque toutes les matières premières, y compris le fer brut; elle n'assujettissait les fers forgés qu'au droit de 1 thaler (3 fr. 75) par 100 kilogrammes, les cotons filés au droit de 2 thalers (7 fr. 50). La politique s'est toujours mêlée, en outre,

à son régime douanier. La modicité des droits qu'elle faisait prévaloir dans le Zollverein était un moyen d'en tenir l'Autriche éloignée. Elle n'eût pas hésité un instant à y incorporer la Belgique, quelque préjudice qu'en dussent éprouver les filateurs ou les maîtres de forge du centre et du sud de l'Allemagne. Aujourd'hui encore, elle affronte le mécontentement des filateurs de Mulhouse par l'abaissement des droits sur les filés fins de Suisse pour gagner ce dernier pays à sa politique économique.

En 1879, M. de Bismarck, soit par la considération de certaines circonstances transitoires, soit aussi par des raisons personnelles, avait rompu avec la vieille tradition prussienne. Quand il se sépara du chef des libre-échangistes, M. Delbrück, il obéissait à son mépris habituel pour toutes les idées générales et toutes les doctrines fixes; il cherchait, par des impôts indirects élevés, à procurer au gouvernement impérial des ressources indépendantes du vote annuel des États confédérés; enfin, il est bien permis de croire que le grand propriétaire foncier trouvait son compte au triomphe du système protecteur et que, sans être une des causes conscientes de cette modification de régime, cette rencontre de l'intérêt personnel avec diverses considérations politiques ne nuisit pas au développement de la réaction économique.

Cette réaction ne pouvait durer indéfiniment. Le livre blanc que M. de Caprivi a soumis, le 7 décembre, au Reichstag, sur les traités de commerce entre l'Allemagne, d'une part, l'Autriche-Hongrie, l'Italie et la Belgique de l'autre, contient l'exposé très clair et très complet de la pensée directrice du gouvernement allemand. Le développement de la législation douanière protectionniste en France, en Russie et aux États-Unis a effrayé nos voisins. L'Allemagne est devenue un État industriel de premier rang. Il lui faut écouler au dehors le superflu de sa production manufacturière. La conclusion de simples conventions internationales, reposant seulement sur la clause de la nation la plus favorisée et sans fixation de tarifs, aurait laissé à l'Allemagne la possibilité de réserver son marché propre à la production intérieure, mais n'eût donné aucune garantie pour le maintien des débouchés extérieurs nécessaires à l'exportation. La stabilité des tarifs douaniers, que le monde des affaires a réclamée avec instance depuis des années comme la condition indispensable au développement bienfaisant du commerce international, ne peut être obtenue que par la voie de traités à tarifs conventionnels et à longue durée. Le gouvernement allemand a cru devoir « se prémunir à temps contre les conséquences d'une sorte de surenchère douanière universelle en Europe, alors que toute restriction fondée sur des traités eût fait défaut. » Le livre blanc se réfère à l'expression unanime des organes

attirés du commerce et de l'industrie en faveur de la conclusion de traités à tarif conventionnel, aussi étendus que possible, avec les États européens. Après avoir narré les péripéties des négociations avec l'Autriche-Hongrie, le mémoire contient cette déclaration caractéristique : « Pour le cas où l'on réussirait à conclure un traité avec tarif conventionnel sur de vastes proportions entre deux États constituant un territoire considérable au centre de l'Europe, on pouvait s'attendre à ce que ce traité devint un point de cristallisation pour des conventions ultérieures avec d'autres États et de ceux-ci entre eux, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne pouvant offrir les concessions faites entre elles à des États tiers contre des concessions équivalentes et pouvant par là déterminer ces États à s'attacher à une politique modérée, fondée sur les traités, et à renoncer à l'adoption d'un protectionnisme extrême. »

Tout ce document porte la trace de cette raison ferme et prévoyante : la politique douanière inaugurée en 1879, y est-il dit, est devenue nuisible aussitôt que d'autres États ont suivi l'exemple de l'empire ; il est nécessaire de ne pas porter un coup funeste au pouvoir d'exporter ; les droits sur les céréales imposent un lourd sacrifice à la population ; en votant un droit de 5 marks (6 fr. 25), on a trop tendu l'arc ; l'hostilité économique est incompatible avec l'amitié politique.

Quand on rapproche tout ce langage de celui qui a été tenu, non pas seulement par M. Méline à la chambre des députés ou par M. Jules Ferry au sénat, mais même par M. Jules Roche, ministre du commerce, dans son exposé des motifs du projet de tarif douanier, on est confondu du contraste. On se demande si ces hommes sont bien du même temps : à coup sûr, ils n'appartiennent pas à la même catégorie d'esprits. Autant l'un voit les choses dans leur ensemble, dans tout leur développement, dans leurs conséquences différées et éloignées, aussi bien que dans leurs effets immédiats ; autant les autres paraissent empêtrés dans les minuties du détail, dans des calculs inextricables sur le prix de revient de chaque objet, dans l'affolement de tout produire, même ce à quoi le sol, la race ou l'éducation est rebelle. Un homme politique, malheureusement de l'autre côté des Vosges, une nuée de politiciens de ce côté-ci, ce sont les définitions qui correspondent à des hommes dont les conceptions sont si différentes.

On ne peut nier que l'idée politique n'ait fort influé sur les traités de commerce allemands ; cette idée politique est double ; elle vise les rapports internationaux et la situation intérieure : faire de l'Allemagne un centre de cristallisation de la civilisation européenne ; octroyer spontanément aux socialistes quelques concessions au point de vue du bien-être matériel des classes ou-

vrières, faire baisser, dans une certaine mesure du moins, le prix des objets qui leur sont indispensables. Le jeune et actif empereur d'Allemagne, qu'on représentait d'abord comme un soldat avide de conquêtes, qui s'est montré ensuite une sorte de rêveur social, brûlant de rétablir la concorde entre les classes, a trouvé le moyen de satisfaire à la fois son ambition politique et son ambition réformatrice. Il a pris sa revanche, ou pense l'avoir prise, de l'échec de la conférence de Berlin. Le succès était plus facile : encore fallait-il le vouloir.

Les critiques auront, certes, beau jeu à examiner dans le détail les nouveaux traités de commerce allemands. Il leur sera aisé de prouver que les tarifs entre les puissances contractantes restent très élevés, que parfois ils sont à la hauteur de ceux que nous venons de voter; en général, cependant, ils sont plus bas, souvent dans une large proportion. Tels quels, ils constituent une protection importante et ils se trouvent fort éloignés encore du libre échange. Aussi ne saurait-on prononcer, sans une manifeste exagération, les mots d'Union douanière ou de Zollverein central européen.

Le droit sur le blé, au lieu de 5 marks ou 6 fr. 25, est abaissé à 3 marks 50, soit exactement 4 fr. 30; il est, en principe, de 5 francs en France; le droit sur le maïs s'élève à 2 francs, les deux tiers du droit français. Les droits sur le vin, destinés à satisfaire l'Italie, restent encore fort au-dessus des nouveaux tarifs votés chez nous. La généralité des vins paiera 20 marks ou 24 fr. 60; les vins dits de coupage, catégorie nouvelle que l'on crée et que l'on astreint à des formalités nombreuses, acquitteront 10 marks ou 12 fr. 30; d'après le nouveau tarif français, les vins de 10° 9, ce qui correspond aux vins de consommation habituelle, paieraient 7 francs, et ceux de 13° 9 seraient taxés à 11 fr. 68. La plupart des autres articles, il est vrai, sont assujettis à des taxes bien moindres dans le tarif allemand que dans le nouveau tarif français. Il ne s'y rencontre pas surtout cette prétention insupportable et agaçante de tout produire, et par conséquent de tout taxer, de créer des catégories innombrables et arbitraires et de rendre ainsi le commerce international presque impossible. « Là où il y a du commerce, dit Montesquieu, il y a des douanes. L'objet du commerce est l'exportation et l'importation des marchandises en faveur de l'État; et l'objet des douanes est un certain droit sur cette même importation et exportation, aussi en faveur de l'État. Il faut donc que l'État soit neutre entre sa douane et son commerce, et qu'il fasse en sorte que ces deux choses ne se croisent point. » En France, ce n'est pas seulement par des taxes, c'est par des minuties de toutes sortes que l'on écarte le commerce.

Quels que soient les argumens qu'on emprunte aux traités allemands pour essayer d'en diminuer l'importance, il n'en est pas moins vrai qu'ils constituent un phénomène politique et économique des plus considérables. C'est le triomphe des traités de commerce à long terme et à tarifs fixes ; c'est un groupement de nations qui, pour n'être pas encore très étroit, a des chances, avec le temps, de se resserrer davantage. Au point de vue économique, on a calculé que les nouveaux droits, en supposant stationnaire le chiffre des échanges internationaux, produiraient au trésor 110,105,481 marks au lieu de 145,269,635 marks que produisent les droits actuels, soit une diminution de 35,154,000 marks, ou 44 millions de francs ; l'ensemble des droits serait donc réduit d'un quart environ.

## IV.

Le gouvernement français, quand il présenta aux chambres, à l'automne de 1890, sa fameuse combinaison du tarif maximum et du tarif minimum, croyait avoir découvert un régime automatique et d'un fonctionnement simple. « Les droits inscrits au tarif minimum pourraient être appliqués aux marchandises originaires des pays qui feraient bénéficier les marchandises françaises d'avantages corrélatifs, et en premier lieu qui ne frapperaient pas nos produits de droits supérieurs à ceux dont sont frappées les autres nations. Mais, à elle seule, cette condition ne serait pas suffisante ; il faudrait, en outre, que ces droits ne fussent pas tellement élevés qu'ils constituent un obstacle insurmontable à nos exportations. » Ainsi s'exprimait l'exposé des motifs de M. Jules Roche. Quant au tarif maximum, il devait atteindre les produits des nations qui n'accorderaient pas tout au moins à la France le traitement de la nation la plus favorisée ou dont les droits, même avec ce traitement, seraient regardés comme excessifs. A s'en tenir à ces termes, le régime nouveau était déjà d'une bien difficile application et prêtait à l'arbitraire. Mais l'on poussa la complication plus loin. Le gouvernement avait soin de dire qu'il se réservait la faculté d'appliquer des droits plus élevés encore que ceux du tarif maximum aux produits de certains pays dont le régime douanier serait particulièrement rigoureux pour la France : on visait ainsi l'Italie qui se trouvait encore sous l'étreinte de M. Crispi, peut-être aussi les États-Unis dont les récentes mesures douanières alarmaient le public français. Pour compléter la série des contradictions aussi bien dans les choses que dans les mots, le gouvernement, tout rougissant de son œuvre, est venu déclarer, par l'organe du ministre des affaires étrangères, qu'il se réserve de conclure des conven-

tions commerciales où il insérera des droits inférieurs à ceux du tarif minimum. Voilà donc l'étrange combinaison d'incohérences à laquelle sont arrivés un ministère vacillant et pusillanime et des chambres irréfléchies et fantasques : un tarif maximum qui n'est pas maximum, un tarif minimum qui n'est pas minimum, un tarif ultramaximum qui n'est pas déterminé et reste dans les brouillards à l'état de menace, un tarif infra-minimum qui est également vague et entouré de voiles pour servir d'appât.

Il est clair que ni le gouvernement ni les chambres n'ont su ce qu'ils faisaient. Ils ont compté sans le reste du monde ; ils ont cru pouvoir régler, de leur seule autorité, les relations économiques de la France avec l'extérieur, oubliant que, puisqu'il s'agit de rapports avec le dehors, la France n'est plus seule et n'est plus maîtresse, que dans des contrats, quelles qu'en soient la forme et la durée, il faut bien tenir un certain compte de la volonté, des intérêts, même des préjugés, de chacun des contractans.

Aussi, se trouve-t-on dans le plus complet désarroi. Les traités conclus par l'Allemagne pour douze années, avec des tarifs fixes, n'ont pas créé pour nous cette situation embarrassée ; ils la rendent seulement plus saisissante aux yeux de tous par le contraste, plus inquiétante aussi par les conséquences politiques que chacun prévoit. Notre gouvernement s'est donc mis à négocier, sinon des traités de commerce, du moins des conventions commerciales. Il pratique l'art de la synonymie et de l'euphémisme ; il cherche à maintenir la chose en changeant le mot, en substituant un vocable moins discrédité au vocable actuel. Cependant, ces conventions commerciales, que l'on cherche à élaborer, ne valent pas les vrais traités de commerce ; elles ne stipulent qu'une durée annuelle, elle ne contiennent pas ou ne contiendront pas, du moins, de tarifs fixes ; elles ne garantissent donc aucune stabilité.

Heureusement, la clause du traité de Francfort qui stipule entre la France et l'Allemagne l'application du traitement de la nation la plus favorisée nous préserve d'un blocus sur toutes nos frontières continentales ; mais cette clause, si bienfaisante qu'elle soit, quoique si attaquée naguère, n'a pas toute la vertu qu'on lui attribue. Les deux pays ne se sont promis de se faire bénéficier mutuellement que du régime accordé aux principales nations commerçantes parmi lesquelles ne figurent ni l'Italie, ni l'Espagne. Il serait donc possible, à la rigueur, que l'Allemagne accordât soit aux vins et aux soies d'Italie, soit aux vins et aux fruits d'Espagne, des avantages dont ne profiteraient pas les produits similaires français. On a remarqué, en outre, que dans les traités de commerce conclus il y a quelques semaines par l'Allemagne, on avait évité avec soin d'abaisser les droits sur les principaux articles qu'ex-

porte la France, afin que celle-ci ne pût tirer aucun bénéfice indirect, notable du moins, des nouveaux arrangements germaniques. Enfin la clause du traité de Francfort ne garantit, dans une certaine mesure, les marchandises françaises que sur le territoire allemand, non sur le territoire des alliés commerciaux de l'Allemagne, à savoir l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Belgique et probablement les principautés danubiennes.

Il faut donc négocier avec tous ces pays. Au moment où nous écrivons ces lignes, les négociations sont en cours; elles vont avoir abouti avec certaines puissances, et être rompues peut-être avec certaines autres.

Le gouvernement a affecté une grande confiance sur le succès de ces négociations, sauf avec un pays, l'Espagne. Il est indispensable que nous tombions d'accord avec la Belgique, avec la Suisse, avec l'Autriche-Hongrie; sinon, le préjudice ne porterait pas seulement sur nos intérêts matériels, mais encore sur nos intérêts moraux les plus élevés. Nos conventions littéraires et artistiques, qui ont tant fait pour le prestige de la France et pour son influence intellectuelle, risqueraient d'être dénoncées; nous perdriions le fruit de tout le labeur de notre diplomatie depuis quarante années. L'adhésion de l'Espagne, sinon immédiatement, du moins à courte échéance, est imposée par la force des choses. Certes, les Espagnols, qui viennent d'établir un tarif de douanes encore beaucoup plus protectionniste que le nôtre, sont capables, dans un accès de mauvaise humeur, de prohiber nos marchandises à partir du 1<sup>er</sup> février; mais la France est le seul marché sérieux pour les vins espagnols, le seul qui en puisse absorber sept à huit millions d'hectolitres par an, tandis que l'Allemagne, la terre classique de la bière, ne pourra de longtemps consommer deux millions d'hectolitres de vin étranger; en outre, les nouveaux droits français sur les vins se trouvent encore fort inférieurs aux nouveaux droits germaniques et à ceux de toutes les autres nations sur la même denrée. Toute guerre douanière entre l'Espagne et la France est donc impossible, les conditions étant trop inégales. Au fur et à mesure que l'on se rapprocherait de l'époque des vendanges, l'Espagne se montrerait plus disposée à céder; il lui serait impossible de ne pas le faire sans se porter un préjudice irréparable. L'Italie, qui a fait l'expérience de la perte du marché français pour ses vins, se met à implorer, comme un inestimable bonheur, l'application à ses produits de notre nouveau tarif minimum. Mais si des circonstances particulières font que, étant le seul grand marché possible au monde pour les vins de consommation courante, nous tenons dans une sorte de dépendance les pays viticoles, il n'en est pas de même des autres contrées; nous n'avons aucun moyen

de les contraindre ; elles peuvent à la rigueur se passer de nous ; il faut donc ne rien négliger pour traiter avec elles. La Belgique et la Suisse peuvent avoir des exigences bien plus légitimes que l'Espagne : leurs principaux produits, les fils fins de coton et de lin, les broderies, l'horlogerie, sont frappés par nos nouveaux tarifs de droits prohibitifs. Nous ne pourrions, sans porter aux intérêts français les plus divers un dommage incalculable, affronter le risque d'une rupture avec la Suisse et la Belgique.

Il conviendrait même d'étendre le régime des traités de commerce à de grands pays qui sont restés jusqu'ici en dehors de ces conventions : les États-Unis d'Amérique et la Russie. On parle d'une convention avec les États-Unis pour quelques articles dont l'importance ne dépasserait guère une ou deux dizaines de millions de francs ; une convention restreinte à des proportions si minimes est indigne de deux grands et riches pays. On ne comprend pas non plus que nous ne cherchions pas à développer notre commerce avec les 110 millions d'habitans de l'empire russe. Rappelons-nous le mot récent du chancelier de Caprivi : « L'hostilité économique est incompatible avec l'amitié politique. » Or, la France et la Russie ont entre elles un régime de douanes qui est en complète opposition avec leurs sentimens d'amitié.

Les compensations à offrir aux États-Unis et à la Russie ne nous manqueraient pas. L'abaissement des droits sur le pétrole, sur le maïs, peut-être sur quelques autres denrées, serviraient très utilement à un accord efficace avec ces deux pays. Si nous pouvions obtenir, en revanche, des droits modérés sur nos soieries, sur nos lainages, une taxe de 10 à 12 francs par hectolitre sur nos vins en fûts, et des droits qui ne fussent pas exorbitans sur nos vins en bouteille, l'avantage serait considérable et pour notre industrie et pour notre agriculture. Par malheur, gouvernement et parlement chez nous manquent également de prévoyance. On l'a bien vu par le vote étourdi de la chambre en ce qui concerne le pétrole. Cette chambre qui a taxé si lourdement le pain, la viande, toutes les denrées de consommation populaire et quantité de matières qu'élaborent nos industries, s'est tout à coup prise d'amour pour le pétrole : lui seul, au milieu de tant de produits utiles, non-seulement échappe à toute surtaxe, mais se trouve dégrevé de moitié. Ce dégrèvement intempestif prouve bien toute l'irréflexion de la chambre et toute la puissance de ses préjugés contre les traités de commerce. Un abaissement du droit sur le pétrole est, en effet, une des principales compensations que nous puissions offrir à la Russie et aux États-Unis d'Amérique pour obtenir de ces pays d'indispensables dégrèvemens sur nos articles d'exportation. Le chancelier de Caprivi faisait preuve d'une

bien autre prévoyance politique quand, au lendemain de l'interdiction de l'exportation du seigle par la Russie, il refusait au parti progressiste l'abaissement des droits sur les céréales; il savait, en effet, que c'était la seule arme qu'il eût pour amener l'Autriche-Hongrie à conclure un traité de commerce. La réduction des droits sur les céréales en Allemagne aura été retardée de quelques mois; mais comme compensation, les produits manufacturés allemands jouiront pendant douze années de taxes réduites à l'entrée du territoire austro-hongrois.

La force des choses, non moins que l'exemple des principales contrées de l'Europe et de l'Amérique, ramènera dans peu de temps la France à la pratique des véritables traités de commerce pour une durée déterminée et avec des tarifs fixes. Il est à craindre, toutefois, que le nouveau régime douanier que nous a imposé la surenchère protectionniste établie entre le gouvernement, la chambre des députés et le sénat ne pèse d'ici-là bien lourdement sur nos exportations et sur nos consommations. Presque tout sera renchéri, sinon au premier moment, à cause des approvisionnements anticipés, du moins au fur et à mesure que ceux-ci s'épuiseront. Nombre d'industries seront entravées dans leur marche par le relèvement des droits sur les objets divers qu'elles élaborent ou qui concourent indirectement à leur production. Même avec des conventions commerciales qui nous maintiennent ouvertes les frontières étrangères, il n'est pas possible que nos exportations ne s'en ressentent pas.

Le contribuable souffrira, non-seulement par le relèvement des droits, mais par les primes que l'on a établies pour stimuler des cultures ou des industries impuissantes. On est revenu, en effet, à quelques-uns des expédiens les plus condamnés de l'antique régime protecteur : les primes aux cultures et aux fabrications qui ne sont pas rémunératrices, les primes aussi à l'exportation, pour certains tissus de coton. Ainsi, la France s'engage de plus en plus dans un système condamné dont le reste du monde cherche à s'affranchir. Elle ne pourra, cependant, toujours ni même longtemps, se séparer du monde civilisé; elle sera obligée de suivre la marche commune. Mais, au lieu de prendre l'initiative, comme en 1860, elle laisse l'Allemagne se substituer à elle dans la direction économique de l'Europe continentale; elle aurait dû lui dérober ce rôle ou du moins marcher de pair avec elle.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

---

# STENDHAL

---

On sait que la Providence s'amuse, le monde, à ce qu'assurent les Védas, étant une des trente-quatre comédies qui servent à ses plaisirs. Elle a des divertissemens malicieux. Elle se plaît à dérouter nos prévisions et à confondre nos calculs. Un de ses tours assez fréquens est de *déplacer*, pour ainsi parler, les hommes d'esprit, de mettre en un siècle tel homme qui était fait évidemment pour être d'un autre, et qui, dans celui où il naît, est tout dérouté et ne se reconnaît pas lui-même. Cette mésaventure, qui n'est pas sans compensation, est arrivée à Stendhal. C'est un déplacé. Il est, dans notre première moitié du xix<sup>e</sup> siècle, comme dans une maison dont il ne connaît pas les êtres, et dans un costume qu'il n'était point fait pour porter. Il en a gardé de l'humeur, et y a contracté une certaine bizarrerie, et d'assez mauvaises façons; mais il n'en est pas moins très intéressant. Les déplacés sont aussi curieux à étudier que les déclassés. Stendhal, qui a été un peu l'un et l'autre, excite et renouvelle constamment l'attention. On cherche chez lui l'effet qu'a pu faire, sur un homme de valeur du reste, un temps qui lui était contraire, et dont il était presque le contraire même. C'est un témoin véridique et désorienté. On sent qu'il ne peut pas dire des choses banales, et, en effet, ce n'est point son défaut. Interrogeons donc cet étranger, questionnons cet anachronisme, cet homme qui était comme forcé d'être original, et qui, en effet, l'a été, malgré l'effort continuel qu'il faisait pour l'être.

## I.

Le jeune Henri Beyle, vers 1798, était un petit garçon avisé, intelligent, déjà observateur, sensiblement vicieux, et vaniteux au-delà de toute expression ; et cela ne le distingue point infiniment de beaucoup de jeunes Français de quinze ans. Mais il avait plus particulièrement une propriété, car défaut ou qualité, je ne sais trop comme il la faut nommer, qui était chez lui d'une force incroyable et comme invincible. Il était imperméable. Nous subissons tous une multitude d'influences qui finissent par faire partie de notre complexion et de notre esprit. Stendhal ne peut pas en subir une. Il résiste de tout son cœur et de tous les points de son corps. *Recalcitrat undique tutus*. Quand, plus tard, il songea à être baron, en rêvant de ses armoiries il a dû y mettre un hérisson. Il est indocile à fond et incapable d'être apprivoisé. Exemples et leçons lui sont également inutiles et également antipathiques. Ils ne réussissent qu'à l'engager dans le sens opposé à celui où ils le poussent. C'est vanité, c'est orgueil ; mais c'est quelque chose de plus fort que vanité, de plus furieux qu'orgueil ; c'est passion de révolte et manie d'antipathie : « Nos parens et nos maîtres, a-t-il dit plus tard, sont nos ennemis naturels quand nous entrons dans le monde. » Ils ont été les siens, à son sentiment, depuis son berceau. Personne n'a détesté quelqu'un plus violemment que Stendhal son père. Les mots de bourreau et d'assassin reviennent cent fois dans les *journaux* de Stendhal à l'adresse de cet honorable bourgeois de Grenoble, sans qu'on puisse voir en quoi ce monstre a été coupable envers son fils, si ce n'est qu'il l'emmenait trop souvent à une maison de campagne que le jeune homme n'aimait pas, et qu'il ne lui servait, en 1804, qu'une pension de 2,400 francs qui en feraient 6,000 de nos jours. Mais c'est chez le jeune homme un état pathologique. Tout le met en fureur de la part de ceux qui *veulent avoir sur lui une influence*. Il se fait un esprit, une conscience et une âme de tous les sentimens et de toutes les idées que n'ont pas ceux qui l'élèvent. Ils sont religieux : il suffit, il sera toute sa vie en ébullition contre les prêtres ; ils sont aristocrates : aristocrate lui-même d'instinct, il se maudira mille fois de ce penchant honteux ; ils pleurent, en 1793, sur la mort de Louis XVI : il assure que dès cette époque, âgé de dix ans, cette nouvelle l'a fait bondir de joie. Ainsi de tout ; et ce ne serait point exagérer beaucoup que d'affirmer que toute sa vie, pour savoir ce qu'il devait penser ou sentir, il se demandait à chaque fois : « Qu'aurait dit de cela mon père ou ma tante ? » car il s'agissait pour lui de dire, de

penser et de sentir le contraire. — Ce besoin impérieux de sa nature l'a suivi toute son existence. Il fallait qu'il contredit et qu'il contrariât. Hommes en place, hommes en crédit, hommes célèbres, hommes à la mode, hommes honorés, hommes approuvés, lui ont toujours semblé autant de pères, à lui désignés par le consentement universel pour être respectés de lui, et qu'à ce titre il abhorrait, et dont, à ce titre, il se faisait une loi de prendre en tout le contrepied et de réaliser la contre-partie. C'était son *criterium*; ou plutôt d'instinct, il allait droit aux antipodes de tous ces gens-là. — A tous ses instincts naturels ce penchant donna une forme, un caractère et une énergie particuliers. Il était sensuel de complexion : son besoin de scandaliser en fit un fanfaron de vices un peu puéril et un cynique souvent tout à fait ridicule. Il étala brutalement et avec une insistance taquine une immoralité qui ne dépassait guère, en soi, la commune mesure. Il prodigua l'admiration aux mauvaises mœurs. Il eut des délices à répéter mille fois : « Je suis immoral. Remarquez à quel point je suis immoral ! » Il fit de l'immoralité une sorte de vertu et une manière de privilège qu'il ne tenait pas pour être à la portée de tout le monde. Il l'établit en titre aristocratique. — Il était vaniteux de naissance : son besoin d'être désobligeant donna à sa vanité je ne sais, ou je sais trop bien, quel air de fatuité balourde, qui insiste et pèse, qui s'impose et qui nargue. Aucun auteur n'a plus souvent traité ses lecteurs d'imbéciles. Toujours : « Passez les vingt pages qui suivent; vous ne les comprendriez pas... J'écris pour une certaine d'esprits d'élite... Je serai compris en 1900... Ici dix pages qui seraient sublimes. Je les supprime. Trop beau, trop vrai, révolterait le goût d'aujourd'hui. » Je n'exagère point, on le sait, et je crois que j'atténue. Qu'est-ce à dire? Qu'il est à la fois horriblement vaniteux et horriblement timide, comme il arrive toujours, et qu'en écrivant il songe à son lecteur. Il l'a devant les yeux et veut l'intimider, le réduire ou l'étourdir. Le vrai penseur écrit en ne songeant qu'à son idée, seul avec elle, les yeux sur elle, entêté seulement à la saisir, à la maîtriser et à l'exprimer au plus juste. Stendhal songe au lecteur et à lui-même et à l'effet que celui-ci fera sur celui-là; et comme la modestie est une convenance, c'est avec bonheur qu'il se montre inconvenant de parti-pris, par l'étalage, non point naïf, mais prémédité et savant, du moi. Il faut que je sache comment M. de Stendhal aime le thé, et combien celui qu'on lui a fait à Tours en 1841 était manqué, et aussi que M. de Stendhal a savouré en 1822, à Gênes, de l'*aqua-rossa*, qui était merveilleuse, et encore que M. de Stendhal n'était jamais plus heureux qu'à minuit et demi, buvant du punch au rhum en compagnie de quelques dames

ayant eu chacune plusieurs aventures amoureuses. Ces choses prennent de nombreuses pages en raison de leur importance. Stendhal a prétendu toute sa vie que la vanité était le tout du Français. Il en a donné beaucoup de raisons et un exemple.

Besoin de contredire, vanité, épicurisme, voilà les traits premiers, les forces intimes et profondes de la complexion de Stendhal. Il les a soigneusement cultivées. L'éducation de son caractère s'est faite de seize à vingt-cinq ans et n'a point corrigé son caractère; elle l'a outré. De seize à vingt-cinq ans, il a été un peu soldat, un peu acteur, un peu petit employé de commerce, toujours aventurier. Il a guerroyé et surtout séjourné en jeune officier vainqueur en Italie; puis, oisif à Paris, il a joué la comédie chez Dugazon, par amour du théâtre et des femmes de théâtre, mêlé à un petit monde très suspect de comédiens, de comédiennes et « d'amateurs éclairés des arts; » puis à la suite d'une petite actrice il a été vivre une année ou deux à Marseille, « pesant des eaux-de-vie » dans une maison de négoce. Cette jeunesse manquée; qui ne l'a pas empêché d'être un homme instruit, et même sachant vivre, quand il le fallait, lui a ôté pour toujours le peu de délicatesse qu'il aurait pu avoir, lui a donné ce mauvais ton qu'il n'a jamais perdu, cet air de gouaillerie dans la dispute, cette décision tranchante, cette exagération aussi dans l'affirmation, dans la généralisation, dans tous ses propos du reste, y compris les gros. Il y a toujours eu dans Stendhal, mêlé au Dauphinois sagace, observateur et malicieux, du hussard de comédie, du cabotin et du commis voyageur ancien style; du Clavaroche, du Delobelle et du Gaudissart.

## II.

Son esprit valait mieux que son caractère, et sans être supérieur, était d'une trempe assez forte et assez fine. Avant tout il était observateur. Il aimait à regarder et savait regarder. Ses *journaux* de jeunesse (et presque d'adolescence) sont intéressans. Peu ou point de rêverie, peu ou point de théories, sauf littéraires, et celles-ci très courtes, autant, du reste, qu'insignifiantes. Il s'y révèle déjà comme manquant d'imagination. Beaucoup de réflexions sur lui-même, dont quelques-unes sont assez pénétrantes, dont la plupart sont gâtées par « l'égotisme, » comme il dit, et la conviction trop forte qu'il était un homme extraordinaire. Une foule de portraits, nets, vigoureux, très vivans, et dans ce cas, nulle recherche, rien d'apprêté, aucune manière. On sent que là Stendhal est dans le domaine qui est le sien et qu'il fait son métier propre. Ses souvenirs d'enfance,

écrits à quarante ans d'intervalle, ont le même caractère. On voit pleinement et l'on connaît, j'allais dire on reconnaît, son père, sa tante, son oncle, le Casanova de Grenoble, son grand-père, le grand bourgeois voltairien de 1780. Cela veut dire qu'à douze ans, qu'à dix ans, il savait voir et aimait à regarder. Son œil était curieux et tenace, sa mémoire de moraliste ferme et sûre. Il fut tel toute sa vie, regardant les gens partout, en diligence, en bateau, dans les cafés, dans les salons et sachant les faire causer, et sachant démonter avec une certaine dextérité ces petites mécaniques de sensations, de sentimens, d'habitudes et de préjugés. Ce doit être un petit fait vrai que la chaise de poste abandonnée au milieu des *Mémoires d'un touriste* pour continuer le voyage en diligence. On voit Stendhal commençant un « voyage en France » avec l'intention de regarder les paysages, puis s'ennuyant prodigieusement, s'apercevant qu'il ne fait rien, renvoyant sa chaise, montant en diligence, dînant à table d'hôte, désormais très intéressé, sentant qu'il travaille, et s'écriant : « Voilà la vraie manière de voyager ! » — Les *Mémoires d'un touriste*, écrits par Stendhal, ne peuvent être que les mémoires d'un moraliste, et le seul voyage qu'il sût bien faire était un voyage à travers les hommes.

Cette observation de Stendhal est de très bonne qualité en général. D'abord, elle est naturelle, ce qui est excessivement rare, la plupart des moralistes étant des hommes qui veulent être moralistes, qui prétendent être observateurs, qui font le ferme propos de voir juste et qui s'appliquent furieusement à regarder. L'observation de Stendhal est naturelle et, par conséquent, elle est continue, constante, constamment énergique sans acharnement, comme un instinct. Stendhal observe comme il contredit, il est observateur comme il est désagréable, parce que c'est sa nature. Ce premier mérite est extrême, incomparable, met Stendhal tout à fait à part, à côté des La Bruyère et des Saint-Simon, dont, à tous les autres égards, il est si loin. C'est que l'homme, en vérité, n'est point né pour observer les hommes, mais, selon sa force ou sa faiblesse, pour s'en servir ou les servir, et que l'observation pour le plaisir d'observer, la seule qui soit soutenue, complète, la seule aussi qui puisse devenir artistique, est rare comme une anomalie. C'est donc déjà dire beaucoup de la faculté observatrice d'un homme que de dire qu'elle est naturelle. Il faut ajouter que, chez Stendhal, l'observation est à l'ordinaire très loyale et très scrupuleuse. A côté de la passion d'observer, il avait le goût, qui s'y joint naturellement, mais qui n'en fait point nécessairement partie, de l'exactitude. Remarquez-vous ses façons de parler quand il fait de la politique ? Il est libéral, il écrit de 1820 à 1840, et il ne dit jamais : « Liberté ! »

Jamais ! Il dit toujours, à satiété : « Les deux chambres et la liberté de la presse. » La formule est sèche, longue, lourde et embarrasse toujours la phrase. Il n'importe. Stendhal sent qu'il ne faut pas employer le mot de liberté, vague, inconsistant, dans lequel on a mis absolument toutes choses, depuis le despotisme asiatique jusqu'à l'anarchie. « Les deux chambres et la liberté de la presse, » à la bonne heure ! et je sais ce que vous voulez dire. Un libéral de 1830 qui n'emploie jamais le mot liberté mérite qu'on lui demande la permission de l'embrasser. — Il est ainsi en toutes choses, très précis et très loyal, très respectueux de la « chose vue, » même quand elle le contrarie, par culte de l'exactitude. Après un fait, même assez important, qu'il rapporte, il écrit, *il imprime*, franchement : « Ceci contredit assez ma théorie générale sur... » Voilà qui est méritoire, et qui le rend sympathique, et qui augmente son autorité. Pour tout ce qui est « petit fait, » on est, avec Stendhal, sur un terrain où l'on se sent sûr et en compagnie d'un homme de bonne foi. — Cette loyauté, est-il besoin de le dire, a ses limites, ou plutôt trouve son obstacle dans les passions de notre homme. Quand une idée générale est chez lui la synthèse d'un grand nombre d'observations, que quelques faits la contrarient, nous l'avons vu, il ne dément, ni ne supprime pour cela les faits contradictoires ; mais quand une idée générale est chez lui, comme chez la plupart d'entre nous, la forme d'un de ses sentimens, d'un de ses amours ou d'une de ses antipathies, je crois bien, et je crois que l'on verra tout à l'heure qu'il y plie les faits qu'il rencontre et qu'il ne voit pas les faits qui risquent de la démentir. Mais à tout prendre, et sauf cette réserve, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, la faculté observatrice de Stendhal est d'une rare loyauté et d'une rassurante précision. — Je suis bien obligé d'ajouter qu'elle est incomplète par la faute de ce même caractère de Stendhal qui a joué de très méchants tours à son génie. Gêné et timide dans le monde, par suite de sa vanité, préoccupé d'y faire effet, *répétant* chez lui, comme un comédien, les phrases qu'il y dira, et quand il y est ne les disant jamais, *ne sachant que faire de ses mains*, trait essentiellement caractéristique, achetant une belle canne pour donner une contenance à ces mains embarrassantes ; et trouvant qu'il gagne cent pour cent à ce changement, il a été trop occupé de lui et trop anxieux, sauf échappées, dans les salons, pour bien observer les gens bien élevés. Là, le vaniteux a entravé et paralysé l'observateur. Il en résulte que, quoique ayant passé par tous les mondes, ce n'est pas sur les meilleurs qu'il nous donne les renseignemens les plus exacts. Sur ceux-ci, soit dans ses livres de pur observateur, soit dans ses romans, il est général et superficiel, et je ne

dirai pas conventionnel, tant il paraît de mauvaise foi ou de mauvaise humeur d'appliquer ce mot à Stendhal, mais je ne suis pas très éloigné de le penser. Chez les bourgeois, en province, en Italie, à l'auberge, en diligence, il était à l'aise et observait bien, et toutes ses notes sur le petit monde du temps des deux chartes sont précises, d'un joli détail, et paraissent exactes. Quand le mot Stendhal me vient à l'esprit, je vois toujours un gros homme rond et vif, lèvres serrées, œil noir perçant et fureteur, qui monte en diligence, lie conversation en offrant d'excellens cigares, fait parler ses voisins, se rend compte de leur manière « d'aller à la chasse du bonheur, » s'enquiert des histoires d'amour du voisinage, surtout des tragiques, épuise ainsi et *vide* ses interlocuteurs ; puis, seulement quand ils commencent à se répéter, parle à son tour, se moque d'eux imperceptiblement, gâment du reste, ou tient des propos amers contre les jésuites, et surtout songe à s'éclipser au premier relais pour trouver d'autres hommes expansifs, car il les lui faut ainsi, à explorer. Cela fait qu'il a été surtout un explorateur des classes moyennes et des petites classes, plutôt qu'un « observateur du cœur humain, » comme il a cru être. C'est un Saint-Simon de table d'hôte. Mais cela même n'est pas peu de chose, et à ce seul titre déjà il est précieux. — En dehors de ces qualités d'observateur, l'esprit de Stendhal est fort peu de chose. Il était très peu philosophe, presque incapable d'idées générales. Celles qu'il a eues font souvent qu'on souhaiterait qu'il n'en eût pas eu du tout. Ou elles ne sont que l'expression de ses préjugés et de ses rancunes, ou, quelquefois, elles sont ingénieuses, nouvelles, fécondes même, mais non pas fécondes pour lui. Il n'en tire rien, ne les pousse pas, les laisse tomber aussitôt que nées, en sorte que, quelque complaisance qu'on veuille avoir pour lui, on ne sait trop s'il a bien vu ce qu'elles contenaient, et le commencement seulement de ce qu'elles pouvaient produire. Demeurées à cet état, il faut bien savoir et il faut oser dire que les idées générales ne sont que des aperçus presque accidentels de l'intelligence, d'heureuses rencontres, utiles à la gloire posthume, quand d'autres, en leur faisant une grande destinée, ont la délicatesse de les rapporter à celui qui en a eu la première intuition, mais qui ne prouvent aucune force, ni aucune largeur, ni aucune pénétration, à peine une certaine vivacité et éveil alerte de l'esprit. Stendhal avait, en fait d'idées générales, quelques bonheurs de conversation. Il ne faut pas oublier que « le plus grand philosophe qui ait jamais existé, » à son sentiment, est Helvétius. Il avait des goûts artistiques très vifs, ou plutôt des sensations d'art très personnelles, des jouissances de dilettante profondes, et, ce me

semble, assez originales ; plus justes, autant que je puis m'y connaître, en peinture qu'en musique, mais toujours très passionnées, qui d'abord lui ont rendu de très grands services, l'ont empêché de n'être qu'un satirique morose et bilieux, ensuite ont ouvert à son esprit certaines régions qui, sans ces goûts, lui seraient restées très étrangères. Peu délicat, ayant même un certain penchant à la grossièreté ou à l'affectation de la grossièreté, il rentrait par ses goûts artistiques dans le monde des gens délicats et des sensations délicates. C'est quelque chose, quand on est un sensuel, de s'être habitué à ne pouvoir songer à sa maîtresse qu'en l'associant à une phrase de Cimarosa ou à un modelé du Corrège. Ce genre de distinction, qui consiste à ne concevoir le plaisir qu'entouré de fines jouissances artistiques et à mettre toujours un peu de beau dans le rêve que l'on fait ou le souvenir qu'on se retrace de la volupté, Stendhal l'a eu fort souvent, presque toujours, et s'est élevé ainsi de quelques degrés, vraiment, au-dessus du corps de garde. Des choses que sans cela il n'eût pas comprises, des états sociaux tout entiers qu'il n'eût que détestés, la société du temps de Léon X, par exemple, ou du temps de Louis XIV, il y entre par cette porte, les comprend et les goûte, tout en ne les aimant pas, attiré et repoussé en même temps, arrivant ainsi à des contradictions ou à des incertitudes amusantes quelquefois, mais qui ne le diminuent point, et bien au contraire, où on lui sait gré de tomber, et qu'on regretterait qu'il n'eût pas connues. — Regard prompt et sûr, curiosité passionnée, goût de l'exactitude, patience dans l'accumulation des menus détails, goût, mais non point talent des généralisations, et ici patience moindre, précipitation au contraire et légèreté, vif penchant pour les beaux-arts considérés comme élémens et assaisonnemens du bonheur : tel est, ce me semble, en ses hautes parties, l'esprit de Stendhal ; sensualité exigeante, vanité peu fine et peu réprimée, humeur d'opposition et de résistance à tout ce qui est une autorité ou prétend être une influence : telle est, ce me semble, sa complexion ; et de ce tour d'esprit tantôt servi, plus souvent gâté par ce caractère, quelles idées générales sont sorties, c'est, je crois, ce qu'il est assez intéressant d'examiner.

### III.

Stendhal a eu deux adorations, l'adoration de la volupté et l'adoration de l'énergie.

Il a cru voir que l'homme n'avait qu'un seul penchant, qui était de rechercher toujours la plus grande somme possible de plaisir.

Il a radicalement nié et refusé de voir les deux tendances humaines qui s'appellent l'altruisme et le mysticisme, dont l'une nous porte à vivre en autrui, l'autre nous porte à vivre dans le rêve, l'espérance ou la foi d'un autre monde que celui que nous voyons. Ces deux moyens qu'a l'homme d'échapper à lui-même, preuves au moins du besoin qu'il a de vivre hors de lui, Stendhal ne les a pas connus par lui-même, et ne les a pas aperçus, constatés, au moins comme faits, dans ses semblables. L'homme est pour lui un être qui « part tous les matins pour la chasse du bonheur, » et la seule étude à faire de lui est d'observer comment il chasse. L'homme s'appelle don Juan, Alcibiade, Borgia, Raphaël, ou Napoléon. Il y a erreur à croire qu'il se soit jamais appelé Jésus ou Marc-Aurèle. La Rochefoucauld a *absolument* raison, et encore plus Helvétius, qui est plus radical et plus intransigeant en cette doctrine. — Non-seulement l'homme est tout entier ce que nous venons de dire, mais l'homme doit l'être ; il a raison d'être ainsi, et tous ceux, ou qui lui persuadent qu'il est autre, ou qui l'engagent à s'efforcer d'être autrement, sont des fous quelquefois, des charlatans souvent, le plus souvent des tyrans habiles ou de subtils écornifleurs. Toute philosophie idéaliste est une ivresse lourde ou un manège suspect ; toute religion mérite des qualifications beaucoup plus dures. La philosophie allemande moderne est le comble de l'absurdité ; les religions chrétiennes sont abominables aux esprits justes et aux amis de l'humanité. La sensation, voilà le but ; « vivre, c'est sentir la vie ; c'est avoir des sensations fortes. » Stendhal n'étudie qu'une chose : « Je cherche l'art d'être heureux. » Il ne conçoit qu'une vie comme souhaitable, celle où l'on a accumulé le plus grand nombre possible de jouissances violentes, de jouissances fines et de jouissances rares. — Cette philosophie d'homme de vingt ans étonne toujours chez un homme de réflexion quinquagénaire, et toujours l'on se demande si vraiment il n'a pas fait une fois en sa vie cette observation d'ordre élémentaire que la vie n'est heureuse que quand on en a éliminé la recherche du bonheur. Mais, quelque bornée qu'elle puisse paraître, c'est bien toute la philosophie de Stendhal. Il n'en a jamais eu d'autre, ni voulu entendre parler d'autre chose. Il est de 1770, et n'a pas fait un pas depuis, tout pas, du reste, fait pour s'en éloigner, lui paraissant un pas en arrière. Il était tel par son tempérament, il restait tel par son horreur de tout ce qui était autorisé. Le réveil religieux de la restauration et les essais, très honorés, de philosophie spiritualiste de 1840, ne pouvaient que le rengager plus à fond dans des doctrines, qui, au mérite d'être les siennes, joignaient l'attrait de faire scandale.

L'autre objet de son culte, c'est l'énergie : « J'aime la force » est un de ses mots favoris. Mais il faut bien s'entendre sur ce que Stendhal appelle l'énergie. C'est le contraire de l'énergie. C'est la violence ; c'est la détente brusque, l'explosion soudaine, aveugle, sans dessein et sans suite, d'une passion qui ne sait ni se réprimer, ni se diriger. C'est un moment de folie tragique. Les anciens appelaient cela *impotentia sui*, et croyaient que c'était faiblesse. C'est le genre d'énergie qu'adore Stendhal. « L'énergie du moyen âge, » les crimes furieux du xiv<sup>e</sup> siècle, la soif délirante de vengeance tout à coup s'étanchant avec ivresse, le sang qui monte au cerveau et qui force à tuer avec un accès sauvage de joie folle, voilà l'énergie dont Stendhal cite cent exemples avec complaisance, et en s'écriant : « Il n'y a plus d'énergie en Europe depuis le xv<sup>e</sup> siècle. » A cet égard, le xvi<sup>e</sup> lui semble déjà une décadence, le temps de Napoléon une pâle et courte renaissance. Ses énergiques sont tout simplement des *impulsifs*. Il est rare qu'on fasse de plus singuliers contresens. Il fait celui-là sans cesse. Ce n'est autre chose que sa façon de comprendre. Il dit couramment, sans se garder contre l'objection, sans s'en douter : « Le peuple, de nos jours, a un reste d'énergie. Il en a plus que les hautes classes. Voyez les suicides. » Stendhal a plusieurs héros : Napoléon, Lauzun, Bassompierre ; il en a un qu'il chérit plus tendrement que tous, c'est Lafargue. Avez-vous lu Baruch ? Connaissez-vous Lafargue ? Je vais vous le présenter. M. Lafargue, ouvrier ébéniste, grand lecteur de romans et s'exprimant dans la langue de la *Nouvelle Héloïse* quand il écrit à M. son frère, s'éprit en 1828, à Bagnères, d'une jeune fille de condition humble et de mœurs faciles, devint son amant, fut trompé par elle, et la tua d'un coup de pistolet. Il fut condamné par le jury des Hautes-Pyrénées (dans ce temps-là on n'acquittait pas) à cinq ans d'emprisonnement et dix années de surveillance, et remercia le jury et la population en ces termes : « Braves et estimables habitans de cette ville, le tendre intérêt que vous m'avez témoigné m'est connu. Vous vivrez dans mon cœur. » On lui répondit par des applaudissemens et la foule se précipita sur ses pas. — Stendhal s'y précipite aussi. Lafargue vit dans son cœur. Il l'obsède, le charme et le rafraîchit. Il le console du spectacle de ce monde si plat. Trois ou quatre fois dans un seul volume (les *Promenades dans Rome*, II), Stendhal nous parle de Lafargue mystérieusement et d'un ton pénétré, comme le prêtre parle de son Dieu : « L'an passé, les tribunaux nous ont appris plusieurs assassinats commis par amour ; les accusés appartenaient tous à cette classe ouvrière, qui, grâce à sa pauvreté, n'a pas le temps de songer à l'opinion du voisin et aux convenances. M. Lafargue, auquel

la cour d'assises de Pau vient de sauver la vie, a plus d'âme à lui seul que tous nos poètes pris ensemble, et plus d'esprit que la plupart de ces messieurs ; » ailleurs : « Il est sans doute parmi nous quelques âmes nobles et tendres, comme M<sup>me</sup> Roland, M<sup>lle</sup> de Lespinasse, Napoléon, le condamné Lafargue. Que ne puis-je écrire dans un langage sacré compris d'elles seules ! » et enfin il nous raconte toute son histoire, après l'avoir savamment fait désirer, et il ajoute : « L'homme dont les passions offrent ce caractère d'énergie et de délicatesse n'avait pas trois francs à prêter à sa maîtresse. » C'est que la pauvreté conserve l'énergie ; « ces crimes ne se rencontrent pas dans les classes élevées... à Paris, la vie est fatiguée, il n'y a plus de naturel ni de laisser-aller... Paris est-il sur la route de la civilisation véritable ? Vienne, Milan, Rome arriveront-elles à la même élégance, à la même *absence d'énergie* ? » Graves questions, où le problème de la civilisation se trouve engagé. La civilisation, c'est la diminution du nombre des crimes ; mais la diminution du nombre des crimes, c'est l'affaiblissement de l'énergie humaine, évidemment. Faut-il souhaiter la civilisation ? Il y a bien à hésiter là-dessus. — On voit pleinement cette conception de la vie : amour et énergie, voluptés et violences, folies amoureuses et coups de poignard ; c'est celles d'un abonné de cabinet de lecture ou d'un habitué de l'Ambigu. Ne vous y trompez pas, c'est celle de Stendhal. Sans doute il a songé assez souvent à autre chose ; mais ce petit rêve romanesque que nous avons tous dans l'arrière-fond de notre cervelle, et qui, souvent à notre insu, donne leur direction à beaucoup de nos idées et de nos desseins, il avait cette forme chez Stendhal, et cette couleur, et cette qualité, un peu inférieure peut-être. — Et l'on peut en supposer la raison. Cette vie d'aventures, de dangers, d'amour et d'énergie même, si l'on veut, mais d'énergie accidentelle et momentanée, cette vie dont il rêvait et qu'il tenait pour belle, il l'avait menée à peu près, depuis dix-sept ans jusqu'à trente. Il avait aimé, il avait été aimé, il avait été trompé, il avait eu une forte envie d'assassiner l'infidèle ; il avait fait la guerre, et, sinon donné beaucoup de coups de sabre, du moins essuyé un nombre honnête de coups de fusil ; il avait été pauvre. Ces choses-là ne s'oublient point. Il a écrit un mot profond et d'une justesse admirable : « Parmi les agrémens de la vie, ceux-là seuls dont on jouissait à vingt-cinq ans sont en possession de plaire toujours. » Par contre-partie, on fait sa conception de la vie de la manière dont on l'a sentie et goûtée à vingt-cinq ans. On généralise et on idéalise les sensations agréables de cette époque de la vie, la seule où l'on ait des sensations fortes, et l'on s'en fait un rêve perma-

ment, toujours plus cher, toujours plus fascinateur, d'où, selon nos talens, sortent nos poèmes, nos romans, nos théories, nos systèmes, nos conversations ou nos bavardages. Rousseau, après tout, n'a fait que cela. Stendhal de même, et de là cette conception de la vie, pareille aux mémoires de Casanova.

Les jugemens de Stendhal sur les mœurs de son temps, à travers bien des contradictions dont nous ne relèverons que celles qui donnent une lumière nouvelle à connaître son tour d'esprit, dérivent presque tous des principes précédens, en même temps que de son humeur chagrine et contredisante. La passion sous ces deux formes, volupté et violence, lui paraissant la fin de l'homme et le plus bel exercice de ses facultés, il a un éloignement naturel pour tout ce qui tend à la réduire, à l'user, ou seulement à la contrarier. S'il déteste les religions, et les philosophies spiritualistes, il se défie presque autant de la raison sous ses différentes formes et ses divers aspects. — Il y a une raison qui enseigne à l'homme à prévoir et à vouloir, c'est-à-dire à avoir des volontés prolongées et constantes, de longs desseins et de longues patiences, et à mettre son orgueil dans ces efforts soutenus. Stendhal démêle cette raison-là chez les Anglais, et s'y montre très hostile. S'il aime « l'énergie, » on sait que ce n'est pas celle-là. Elle est trop froide, elle donne à l'homme trop de gravité et de prudence, et lui interdit trop les belles explosions dramatiques « d'énergie » violente, c'est-à-dire de passion déchaînée. Elle lui paraît triste et haïssable, et, comme nous faisons toujours à l'égard de ce que nous n'aimons pas, il lui donne le nom du défaut dont elle est voisine et où elle peut tendre : il l'appelle hypocrisie, vertu artificielle, affectation de grandeur ou de force morale. Il plaint un peuple condamné à être triste par le souci ou la prétention de se posséder. — Il y a une raison pratique qui enseigne à l'homme la morale, non du plaisir, mais de l'intérêt bien compris, qui lui conseille de faire vite et bien ses affaires et de mener sa vie comme une entreprise de commerce bien ordonnée. Stendhal croit voir cette raison-là chez les Américains, et sa douleur est profonde à songer que Dieu a condamné des hommes et des femmes à naître et à vivre à Philadelphie. Quelle tristesse là aussi, et plus grande encore peut-être ! Quelle absence de passions joyeuses, de passions douces, ou de passions tragiques ! Où est l'agrément de la vie dans tout cela, et l'émotion, et la sensation ? Déplorables Américains, à qui nous ressemblerons peut-être dans un demi-siècle ! — Il y a une raison d'une autre sorte, et d'un caractère assez particulier, qui conseille à chaque homme de vivre à peu près comme ceux qui l'entourent, de croire que la majorité a à peu près raison,

de tenir grand compte, par conséquent, de l'opinion du voisin, ou, si l'on veut parler en beau langage philosophique, du consentement universel. C'est la raison des peuples sociables, c'est celle des Français essentiellement. Cette raison-là est la plus abominable de toutes. Elle détruit toute originalité, toute personnalité, tout naturel, toute expansion de notre être intime, toute candeur, toute bonhomie et tout cynisme. C'en est fait de l'homme s'il s'y laisse séduire. Tous les Français, plus ou moins, et la plupart jusqu'au fond, sont infectés de ce mauvais air. A parler franc, savez-vous ce que c'est? C'est l'adoration du « modèle à imiter. » Du haut ou du bas, fabriquée par une cour ou élaborée par la foule, une opinion sur chaque chose se forme; cette opinion construit un modèle de chaque action, de chaque doctrine, de chaque préjugé, de chaque démarche, de chaque attitude; ce modèle s'impose à chaque individu, et il se croit tenu de s'y conformer exactement en ses actes, pensées, parolès et gestes. Les Français vivent comme cela. C'est affreux. Ils disent tous la même phrase sur chaque événement ou chaque personnage. Ils pensent et sentent à l'unisson. Nul naturel. Peuple de singes et de perroquets. Le modèle à imiter est là qui les fascine et qui ne leur permet pas d'être eux-mêmes. C'est un fétichisme. A parler plus franc encore, savez-vous ce que c'est. C'est de la vanité. La vanité du Français fait qu'il rougit tout simplement de n'être pas à la mode. La mode c'est l'opinion générale, et l'opinion générale c'est la mode, ni plus ni moins, un peu plus exigeante. La vanité du Français le force à être à la mode, parce que, s'il n'y était pas, il paraîtrait l'ignorer, et paraître ignorer ce qu'on dit et ce qui se passe est tout ce qu'il y a pour la vanité française de plus mortifiant. De là est née cette manière, la plus insidieuse, la plus impérieuse et la plus détestable de toutes de « combattre le naturel. » Quelle énergie voulez-vous que montre un peuple toujours occupé de savoir si ce qu'il fait est convenable, correct et copié sur le modèle? Il ne peut en avoir qu'en masse. Sur le champ de bataille, c'est précisément par vanité que le peuple français est si valeureux. Mais d'énergie individuelle, que peut-il y en avoir chez un pareil peuple? Et, par exemple, quels beaux crimes d'amour des hommes si occupés du qu'en dira-t-on pourront-ils commettre? — Dans cette théorie du caractère français il y a bien des choses : du vrai d'abord, et si ce n'est pas là le caractère français tout entier, si même il y a un certain ridicule à faire d'un seul de nos travers, et répandu surtout chez les mondains, le fond même et le tout de notre complexion nationale, encore est-il que la sociabilité française prenant ces deux formes, gouvernement de l'opinion, tyrannie du modèle à imiter, cela est juste,

bien déduit, ingénieux, et de nature à expliquer un assez grand nombre de faits. — Il y a là ensuite une application curieuse, et la plus frappante peut-être des « principes, » si l'on peut ainsi parler, de Stendhal. Volupté et violence, ce sont toujours ses deux pensées dirigeantes. S'il a tant détesté les Français, c'est que la sociabilité, et ce qui s'ensuit, et ce qu'elle impose, c'est à savoir les convenances, sont les plus forts ennemis et de la violence et de la volupté. De tous les moyens que les hommes ont inventés pour combattre le « naturel » si cher à Stendhal, l'orgueil est un des meilleurs, la raison pratique est un des meilleurs ; mais il n'y en a pas de plus victorieux peut-être, en dehors des religions, que la sociabilité devenue un culte, que le souci d'agir conformément à l'opinion générale, que la conviction presque religieuse, superstitieuse, si vous voulez, que c'est tout le monde qui a raison. Qu'il y ait à cette tendance de grands inconvénients, comme à toutes choses, il est clair ; mais si la société a été inventée pour sortir de l'état de nature, la sociabilité poussée jusqu'au sentiment qu'il faut penser en commun pour bien penser, est certainement le plus sûr moyen de n'y pas rentrer. Or, avec son « naturel, » sa « bonhomie, » sa « candeur, » surtout avec son goût pour la volupté et la violence, c'est tout simplement l'état de nature que Stendhal rêve toujours. — Enfin il y a dans cette théorie, et surtout dans l'insistance amère que met Stendhal à l'étaler à tout propos, l'exemple le plus fort de ce que j'ai appelé l'imperméabilité de Stendhal, et surtout du soin constant qu'il mettait à se montrer imperméable. Notre patrie c'est notre famille agrandie. D'instinct, Stendhal est récalcitrant à la France, comme il l'a été à sa famille, et il serait désolé que l'on pût le soupçonner d'avoir subi l'influence du sol, d'avoir pris l'air de la maison. Ce n'est pas lui qui tombera dans le ridicule qu'ont les Français de ne rien trouver plus beau que leur patrie. Ce ridicule existe, en effet ; mais on peut dire que Stendhal a mis trop de coquetterie à s'en garantir, et que cette coquetterie a fini par devenir une passion, elle aussi, un peu ridicule.

On ne peut pas être toujours négatif, et il faut bien finir par affirmer et approuver quelque chose, ne fût-ce que par surcroît d'opposition à ce qu'on repousse. Stendhal a choisi pour l'aimer un peuple qui lui semblait s'éloigner le plus possible de la raison froide, de la raison pratique et de la raison des convenances. Il a adoré les Italiens. L'Italie est pour lui ce « pays de l'amour et de la haine » qu'il semble avoir cherché partout comme sa patrie d'élection. C'est le pays des passions fortes. « La plante humaine y naît plus forte qu'ailleurs. » On y aime véhémentement, et on y tue par amour cordialement. C'est plein de Lafargues. C'est le plus

beau pays du monde. Surtout on y est naturel ; on s'y livre à la sensation présente, et l'on y parle avec abandon de sa sensation présente, sans le moindre souci d'être ridicule ou d'ennuyer. C'est le pays de la candeur. Stendhal ne tarit pas sur ce point, et, lui aussi, épanche ses sensations et ses sentimens en cette affaire avec un abandon tout italien.

Ce tableau des mœurs italiennes, avec une foule de détails et d'anecdotes qui ne sont pas ennuyeux du tout, est bien fantaisiste. D'abord, malgré la loyauté de l'auteur, que je ne cesserai pas de reconnaître et de louer, on y sent trop que c'est un panégyrique à contre-coup, comme sont la plupart des panégyriques, un éloge de l'un à tendances satiriques contre l'autre, un hommage à l'Italie destiné moins à faire plaisir aux Italiens qu'à désobliger les Français. « On aime toujours quelqu'un contre quelqu'un, » disait Berosot. C'est la *Germanie* de Tacite, et l'*Allemagne* de M<sup>me</sup> de Staël, et la *Lutèce* d'Henri Heine. La chose est naturelle : comme a dit Stendhal lui-même, « le philosophe qui a le malheur de connaître les hommes méprise toujours davantage le pays où il a appris à les connaître ; » mais cela ôte toujours un peu d'autorité à certains éloges. — Ensuite, sans insister sur les amours-passions et les crimes d'amour, auxquels Stendhal attribue vraiment une trop large part dans ses préoccupations complaisantes, et qui sont, à très peu près, comme toutes les folies humaines, en égal nombre chez tous les peuples de civilisation analogue, pour ce qui est de la sincérité, de la candeur et du naturel, il y aurait bien à dire. Il est assez curieux que Stendhal n'ait trouvé de candeur vraie que chez le peuple qui a produit les plus grands diplomates de l'Europe. Il est à remarquer que, quand Stendhal écrit un roman italien, ces charmans ingénus deviennent tous d'effrontés menteurs et trompeurs, à l'exception, si l'on veut, de Fabrice, qui est fils de Français. Je crois voir dans cette idée de la candeur italienne, qu'il faut bien prendre au sérieux puisque Stendhal a écrit trois ou quatre volumes où il n'est guère parlé que de cela, quelque chose comme une généralisation précipitée et trop étendue. Ce que Stendhal a remarqué, et il en donne un millier d'exemples, c'est l'abandon avec lequel les Italiens et les Italiennes parlent (ou parlaient) de leurs faiblesses amoureuses. Il y a là, aux yeux d'un Français, une certaine impudeur, une ombre de grossièreté que Stendhal a notée, dont il s'est empressé, dans le cynisme moitié vrai, moitié affecté où il a coutume, de faire une haute vertu, pour l'opposer au *cant* anglais ou à la *béqueulerie* française, et qu'enfin il a considérée comme la marque de tout un caractère national essentiellement ouvert, naïf et naturel. Rien ne trompe, d'abord, comme de

généraliser trop vite; ensuite, comme de vous attacher à ce que vous rencontrez, dans un peuple étranger, de grossier et de mauvais ton à vos yeux. Vous entendez siffler un Anglais bien mis, et vous en concluez que voilà un peuple bien mal élevé; vous observez des témoignages d'affection qui vous semblent trop libres entre un Allemand et une Allemande qui ne sont que fiancés, ou même qui ne le sont pas, et vous concluez que ces gens-ci manquent de pudeur. C'est aller trop vite. Les manières et conventions sont différentes, et il n'en est que cela. Ce qui est grossier en France n'est pas tenu pour tel ailleurs, et réciproquement, et de ces différences tout extérieures et superficielles, ce n'est pas du tout des considérations sur les tempéramens des peuples qu'il faut tirer. Une statistique des suicides, des mariages jeunes, des mariages vieux, des mariages sans dot, des enfans naturels, voilà qui est sérieux, non les confidences amoureuses que Stendhal a pu recevoir en Italie, fussent-elles au nombre de deux ou trois cents. — Gardons pourtant mémoire de cette comparaison faite par Stendhal du caractère des différens peuples qu'il a connus, pour bien entrer dans sa façon de sentir et de penser, ce qui est notre objet. Ce qu'il aime, ce sont les peuples qui lui paraissent vivre selon « la bonne loi naturelle; » ce qu'il déteste, ce sont les peuples qui, d'une façon ou d'une autre, font effort pour dompter le premier mouvement et museler un peu la bête humaine. Toute contention ou toute convention qui agit dans ce dessein l'irrite, l'inquiète ou lui déplaît. Au fond, vivre dans la volupté et la violence, l'une conséquence, mais assaisonnement aussi de l'autre, c'est où il croit bien que l'humanité devrait tendre, et d'où il croit que l'humanité devrait ne pas trop se hâter de s'éloigner. Et l'on voit pleinement ici ce que, décidément, il entend par sa chère « énergie. » Quand il en vient aux exemples, c'est en descendant du nord au sud et de la race saxonne à la race italienne qu'il trouve que l'énergie va croissant; et, en définitive, les peuples les plus énergiques pour lui sont ceux qu'il croit qui ne se maîtrisent point. Preuve qu'il n'entendait pas par énergie ce que le commun a accoutumé d'entendre par ce mot.

Stendhal a résumé les études morales sur le sujet qui lui était le plus cher dans un petit volume intitulé *de l'Amour*, qui ne manque pas de mérite. Stendhal aimait l'amour et les histoires d'amour, et connaissait un assez grand nombre de manières d'aimer. Ce livre qui n'est pas composé, qui recommence dix fois, et qui se répète mille fois, peut pourtant se résumer à peu près ainsi : Des différentes sortes d'amour, — du rôle de l'imagination dans l'amour, — du rôle de la vanité dans l'amour, — de l'amour chez les différens peuples de l'Europe, — très nombreuses anec-

dotes, un peu monotones. Je laisserai de côté ces deux dernières rubriques, les anecdotes du livre *de l'Amour* étant souvent intéressantes, mais toujours un peu extraordinaires, un peu *excentriques*, et pour cette cause, servant plutôt d'illustrations amusantes pour le volume que de preuves à l'appui et de documens; les observations sur la façon d'aimer des différens peuples n'ajoutant rien à une matière que je viens d'examiner. — Stendhal connaît et distingue quatre sortes d'amour : l'amour *physique*, l'amour *passion*, l'amour *goût*, l'amour *de vanité*. Je ne reprocherais pas à cette énumération d'être incomplète, toute énumération de ce genre étant incomplète, si Stendhal ne mettait une certaine prétention à avoir absolument épuisé le sujet : *Il y a quatre amours différens*, dit-il à la première ligne. Il y en a certainement un peu plus; il y en a qui ne rentrent point dans l'une de ces quatre divisions. Il y a l'amour amitié, par exemple, qui n'est ni l'amour passion, ni l'amour goût, étant beaucoup moins violent que l'un, et beaucoup plus profond que l'autre, l'amour amitié, le fait d'aimer une personne parce qu'elle est bonne et douce, d'un commerce agréable et sûr, sorte d'amour confiance très fréquent chez les Français, qui est d'une si grande solidité et d'une si longue suite qu'il méritait une mention, sinon une étude. — Il y a l'amour habitude, inférieur au précédent et plus vulgaire, un amour qui n'a pas commencé par l'amour, qui a commencé par un entraînement des sens, mais qui est devenu peu à peu un attachement très fort et très tendre, sorte de reconnaissance de la chair, lien, souvent, d'une force étrange, extrêmement intéressant à analyser, assez fréquent pour qu'on en tienne compte, et qu'il ne faut pas confondre avec l'amour physique dont le caractère, inversement, est de se ruiner par la possession. — Il y a l'amour de tête, celui qui commence par l'imagination, s'entretient et se nourrit par l'imagination, et s'éteint d'ordinaire dans les réalités de l'amour, ce qui fait qu'il est, si l'on me passe l'étrangeté du terme, une sorte d'*amour physique* intellectuel. Il est assez étrange que Stendhal ait oublié l'amour de tête dans son livre *de l'Amour*, lui qui, dans *le Rouge et le Noir*, a précisément fait une étude assez pénétrante de l'amour de tête sous le nom de M<sup>lle</sup> de La Môle. — On pourrait facilement trouver quelques autres manières d'aimer que Stendhal a omises et qui méritaient d'entrer dans une classification générale à meilleur titre que l'amour vanité, qui, en vérité, n'est pas du tout un amour. Il importe peu; mais ce que je voulais montrer, c'est Stendhal ne décrivant dans le livre *de l'Amour* que les amours qu'il était capable de ressentir, et, en dehors de la sensualité, de la passion violente et tragique, de la galanterie mondaine et de la vanité, ne ressentant rien. Un livre sur l'amour est toujours une

autobiographie. — Laissons cette classification incomplète. Aussi bien Stendhal, qui se piquait à tout propos de « logique, » n'a nullement suivi dans son livre le dessein qu'il semble annoncer, et n'y traite guère que de l'amour passion. Le livre manque complètement de méthode, comme tous les livres de Stendhal. Ce qu'il nous montre très bien, avec beaucoup de finesse et une sorte de divination ingénieuse, et ce qui est le point où l'auteur, à travers mille digressions et beaucoup de fatras, se ramène sans cesse, ce sont *les effets de l'imagination sur l'amour*, le travail de l'imagination sur l'amour une fois né, et la manière dont elle le développe et l'attise. Je dis sur l'amour une fois né; car l'amour naissant de l'imagination, l'amour de tête, c'est précisément celui dont Stendhal, dans le livre *de l'Amour*, n'a point traité. Ce travail de l'imagination sur l'amour, c'est ce que Stendhal, d'un mot qui a fait fortune, appelle *la cristallisation*. Une brindille de bois mort placée dans certaines grottes où l'air humide est chargé de certains sels, se couvre de brillans cristaux et devient une aigrette de diamans. L'amour proprement dit, à sa naissance, c'est cette brindille de bois noir; l'imagination, lentement, la rêverie solitaire, en fait ce bijou rayonnant où scintillent tous les feux du ciel. Il y a une jolie imagination dans cette idée. Stendhal n'avait d'imagination que dans les choses d'amour, et particulièrement dans l'art de rêver la jouissance. Voyez cette rêverie devant un portrait : « Quelque chose de pur, de religieux, d'antivulgaire... On dit qu'elle a été longtemps malheureuse... On rêve d'être présenté à cette femme singulière dans quelque château gothique et solitaire, dominant une belle vallée et entourée d'un torrent, comme Trezzo... On se croit presque l'ami intime d'une femme dont on regarde le portrait en miniature. On est si près d'elle (1)!. » Voilà Stendhal en train de cristalliser. — Il connaissait bien cet état de l'âme, et il a tiré de cette théorie trois ou quatre points de métaphysique amoureuse très ingénieux. Par exemple, la théorie de la pudeur rentre dans la théorie de la cristallisation par le biais ou par l'artifice que voici. La pudeur est une coquetterie ingénieuse qui a pour but, non pas précisément de se faire désirer, mais de s'embellir. Se refuser, c'est donner à celui qui aime le temps de cristalliser, de rêver de vous, autrement dit de vous faire plus belle, et de vous voir telle qu'il vous fait : « La pudeur prête à l'amour le secours de l'imagination : c'est lui donner la vie. » Cela n'est pas tout à fait faux, et est charmant (2). — De même la sin-

(1) Rome, Naples, Florence, Milan, 29 novembre.

(2) *Amour*, xxvi.

cérité, le naturel, aussi essentiels à l'amour que la pudeur, peuvent être tenus pour des effets indirects de la cristallisation, en ce sens que sans elle ils ne seraient pas. Il ne faut point exagérer en amour, dépasser dans ses paroles la mesure juste du sentiment qu'on éprouve. Cela sonne faux. Mais cependant l'amour ne vit que d'exagérations. Oui, mais d'exagérations sincères, d'exagérations qui n'en sont pas pour celui qui parle. Or ces exagérations sincères, ces exagérations auxquelles croit celui qui les prodigue, c'est la cristallisation qui les a fait naître. L'imagination a donné à l'hyperbole l'accent de la vérité (1).

Le « coup de foudre » lui-même est un effet de la cristallisation. Ici c'est d'une cristallisation préalable qu'il s'agit. On s'est fait un modèle idéal. On rencontre un jour un être qui, par un seul trait, ressemble à ce modèle idéal : par exemple, il a des moustaches longues, ou elle a des boucles blondes. Autour de ce trait on jette, rassemblées, toutes les autres qualités qui dans notre imagination étaient inséparables de lui, et l'amour éclate. On dit : « Comme il est courageux ! » c'est un pleutre ; mais il a des moustaches longues ; « comme elle est douce ! » c'est une peste ; mais puisqu'elle a des boucles blondes ! et l'amour est né (2). — L'observation est juste, mais ne s'applique pas, je crois, à l'amour passion, dont traite notre docteur, mais à l'amour de tête. L'amour de tête a son coup de foudre, et l'amour passion a le sien, qui n'est pas le même. Ce qui précède aurait dû mettre Stendhal sur la voie d'une étude de l'amour de tête qu'il n'a point faite dans ce volume, et auquel la théorie de la cristallisation se serait très bien appliquée, avec cette différence que dans les autres amours la cristallisation agit après l'amour et l'accroît, et que dans l'amour de tête elle agit avant lui et le crée. — Le grand défaut de ce livre, sans revenir sur le manque de méthode, sur le remplissage et sur les histoires à dormir debout, c'est que Stendhal parle toujours de l'amour, sans distinction de l'amour chez l'homme et de l'amour chez la femme. Cette distinction était nécessaire. Ces deux façons d'aimer sont si différentes, pour ne pas aller jusqu'à dire si contraires ou si inverses, ce qu'on pourrait prétendre sans très grands risques d'erreur, que tous les malentendus, tous les heurts, toutes les déceptions en choses d'amour viennent précisément de là, et que, d'autre part, toutes les précautions sociales dont l'humanité civilisée a entouré l'amour sont précisément destinées à conjurer ou à pallier les dangers qui naissent de l'union irréfléchie de deux

(1) *Amour*, xxxii.

(2) *Ibid.*, xxiii.

êtres à la fois nés pour s'aimer, et aimant chacun d'une manière presque inintelligible à l'autre. Le livre de l'amour qui reste à faire est celui où l'on noterait avec exactitude les ressemblances et les différences de l'amour masculin et de l'amour féminin, et qui expliquerait, entre autres choses, pourquoi les unions les plus heureuses à l'ordinaire sont celles où l'un aime et où l'autre se laisse aimer, les différentes manières d'aimer, dans ce cas, ne se contrariant point. C'est ce livre que Stendhal n'a pas écrit, dont il ne semble même pas avoir eu l'idée; et l'on voit pleinement à présent pourquoi, tout compte fait, ce livre se réduit à peu près à une théorie des effets de l'imagination sur l'amour : c'est que dans leurs manières d'aimer l'homme et la femme n'ont guère que cela de commun, à savoir ce qui est intellectuel. — Tout le monde remarquera aussi, maintenant que Schopenhauer est plus connu, que Stendhal, en son livre, a dit sur quelques points le *comment* de l'amour, mais qu'il n'en a pas dit le *pourquoi*. Pourquoi aime-t-on précisément celui-ci ou celle-ci, non tel ou telle autre? Ce caractère de fatalité de l'amour, et remarquez que c'est ici que le problème du « coup de foudre » trouverait sa vraie solution, qu'est-ce qui l'explique, ou permet de le trouver moins étrange? Il est certain que Stendhal ne s'en est pas occupé. Il est probable que Schopenhauer a dit là-dessus le mot définitif, au moins pour longtemps. Mais il faut reconnaître aussi qu'avant Schopenhauer, aucun moraliste, que je sache, n'avait été si hardi que de hasarder seulement une explication sur ce point. — Il reste que *l'Amour* est par fragments un joli livre, lourd de forme et souvent obscur, comme tout ce qu'a écrit Stendhal, un peu pédantesque quelquefois, mais ingénieux et qui fait penser, et qui a enrichi la langue française d'une métaphore amusante, traduction exacte d'une idée juste.

## IV.

Je dirai quelques mots des idées politiques de Stendhal, de si peu de conséquence qu'on les estime et que moi-même je les trouve. Je crois qu'on verra qu'elles achèvent son portrait. Stendhal est un libéral de 1820, admirateur de la révolution de 1789, moitié bonapartiste, moitié orléaniste, partisan « des deux chambres et de la liberté de la presse, » furieux ennemi des papes, des jésuites et des prêtres. Tout cela ne fait pas un penseur très original. Mais en même temps c'est un artiste ou tout au moins un dilettante très distingué; et cela l'a gêné et inquiété dans ses opinions politiques. Et en même temps c'est un épicurien, un voluptueux, un

curieux passionné des élégans loisirs et de la haute vie délicate ; et cela aussi a fait que ses opinions politiques lui ont été quelquefois pénibles et lui ont donné de l'humeur. En effet, il faut deux chambres et la liberté de la presse ; car ce sont les deux chambres et la liberté de la presse qui vont renverser le gouvernement des prêtres et des jésuites ; mais les deux chambres et la liberté de la presse, c'est le gouvernement populaire, et le gouvernement populaire sera la fin et à jamais empêchera le retour de toute vie élégante, voluptueuse et artistique, ces choses étant aristocratiques essentiellement. Voilà qui est bien embarrassant. Stendhal voit se dessiner, imminente, une invasion de la vie triste. — La vie sera triste demain en France autant qu'en Angleterre, autant et de la même façon qu'en Amérique. Elle sera triste, parce qu'il faudra, pour être quelque chose, faire la cour à des ouvriers aux mains noires et à des paysans aux mains calleuses, boire dans des cabarets des breuvages très différens du « punch au rhum de minuit et demi, » gonfler la voix, dire des phrases bêtes, perdre très vite toute délicatesse et tout art de penser délicatement. — Elle sera triste parce qu'il faudra être moral, ce qui est ennuyeux, ou affecter de l'être, ce qui est plus ennuyeux encore. Le peuple aime qu'on ait de la moralité, ou plutôt il n'aime pas qu'on jouisse, et ne donne pas ses voix à ceux qui s'amuse. — Elle sera triste parce que le besoin d'une morale, au moins pour se donner un air de dignité et de sérieux, s'imposera à ces Français si gais et si charmans hier encore. Déjà en 1829, « nos jeunes gens de vingt ans me font l'effet d'en avoir quarante. On dirait que les femmes leur sont odieuses : *ils semblent rêver à établir une religion nouvelle.* » — Elle sera triste parce la révolution a détruit pour jamais en France la vie de société. La révolution a établi en France la permanence de la guerre civile. Depuis elle, le gouvernement, c'est-à-dire pour ne point parler par abstractions, les places grosses ou petites, les faveurs, les passe-droit, l'impunité pour le coupable, la tranquillité et la sécurité pour l'innocent, sont réservés à ceux qui sont membres du parti le plus nombreux. Être le parti le plus nombreux, l'emporter, vaincre à l'élection, c'est donc là le but où, sur toute la surface du pays, tendent toutes les volontés à chaque instant de chaque jour. Pour le parti vainqueur, intimider, terroriser, ruiner, montrer à chaque individu du parti adverse qu'il est perdu s'il y reste ; pour le parti vaincu, haïr, railler, calomnier, menacer, se ronger de « haine impuissante » jusqu'à ce qu'on change de rôle avec le parti vainqueur ; pour l'homme qui ne veut être d'aucun parti, être traité en adversaire par le parti vainqueur et par le parti vaincu également irrités de compter en vous un dissident et une voix de moins :

voilà la vie sociale. Elle est affreuse partout, mais principalement dans les petites villes, charmantes au XVIII<sup>e</sup> siècle, inhabitables au XIX<sup>e</sup> siècle. « Le Français qui aimait tant à parler et à dire ses affaires devient insociable... Les destitutions du ministère Villèle ont rompu toute société à Cahors, à Agen, Clermont, Rodez. La peur de perdre sa petite place a porté le bourgeois à rendre plus rares ses visites à ses voisins; il va même moins au café. La crainte de se compromettre fait que le Français de trente ans passe ses soirées à lire auprès de sa femme. Le Français n'est plus ce peuple qui cherchait à rire et à s'amuser de tout (1). » Il faut se réfugier à Paris pour être à peu près libre de rester tranquille et à peu près libre d'être gai. — Stendhal a très bien vu ces inconvénients de la société moderne et il en a gémi de tout son cœur. Pourtant, en bon libéral, il tient « aux deux chambres et à la liberté de la presse, » et le voilà bien embarrassé. Personnellement, il s'en tire en voyageant sans cesse ou en habitant en Italie. Au fond, c'est précisément le libéralisme ou ses conséquences que ce libéral fuit en se réfugiant à Sienne ou à Civita-Vecchia. Là, et pour cause, il n'y a point de politique, ou, du moins, il n'y a point de politique à laquelle on soit forcé de prendre part. Un gouvernement, et des conspirateurs, voilà la politique. Entre les deux une grande masse indifférente, qui a le droit de l'être, et de ne point porter de cocarde au chapeau. Voilà où Stendhal aime fort à vivre; voilà comme personnellement, il s'est tiré de la difficulté. Comme théoricien, il ne s'en est pas tiré du tout. Toute sa vie, il a aimé le gouvernement des deux chambres, et trouvé triste l'état où il met nécessairement un pays, sans chercher à résoudre cette antinomie. — Ceci est intéressant, d'abord parce que cela révèle chez Stendhal beaucoup de perspicacité et d'adresse en tant qu'observateur, ensuite parce que cela achève très bien de le peindre. Stendhal, c'est le XVIII<sup>e</sup> siècle, j'entends le moins élevé comme aspiration et comme idéal. Mais c'est 1770 transporté en plein XIX<sup>e</sup> siècle et voyant où mène ce qu'il a rêvé, transporté en face de son rêve devenu un fait. Il y a toujours à déchanter quand cela arrive. Le XVIII<sup>e</sup> siècle a désiré qu'il n'y eût plus d'aristocratie morale soutenue par un gouvernement fort et réprimant les instincts de la bonne loi naturelle. Cela détruit, une douce gaîté devait se répandre parmi les hommes. Il a réussi; l'alliance du trône et de l'autel a disparu. Mais comme il faut un gouvernement, au gouvernement absolu a succédé le gouvernement alternatif du plus nombreux, c'est-à-dire la lutte des partis; et cela ne répand aucune

(1) *Promenades dans Rome*, 22 décembre 1828. — Cf. *Rouge et Noir*, xxxi.

gaité, ni n'établit aucun aimable abandon dans un pays. La démocratie n'a rien de folâtre. Les deux chambres et la liberté de la presse sont ce qu'on a trouvé de mieux pour empêcher le rétablissement de l'autorité de l'Église ; mais elles n'établissent nullement la liberté des mœurs et la joyeuseté des relations. Alors à quoi bon ? a dû se dire souvent Stendhal. En pareille affaire, c'est Voltaire, un peu plus clairvoyant que Stendhal, qui avait raison. Lui ne souhaitait pas la liberté politique, comme préface au relâchement des mœurs ; il souhaitait très nettement un despotisme irrégulier et élégamment immoral. Voilà, au moins, qui est bien vu. Et c'est bien à cela qu'en revient Stendhal lui-même quand la tristesse de la France moderne l'émeut et le désespère plus qu'à l'ordinaire : « Au lieu de gaité et de soif de s'amuser, vous trouverez en France de l'envie, de la raison, de la bienfaisance (tristes choses), de l'économie, beaucoup d'amour pour la lecture. En 1829, les petites villes les plus gaies et les plus heureuses sont celles d'Allemagne qui ont une petite cour et un *petit despote jeune*. » C'est ici qu'il s'est trahi et qu'il nous a livré le secret de son amour pour les petites villes d'Italie. Mais, à l'ordinaire, partagé entre ses deux penchans de libéral de 1830 et de libertin d'ancien régime, et désolé de ne pouvoir concilier, aux temps modernes, la liberté et le libertinage, il est demeuré embarrassé et ambigu. La sociologie de Stendhal manque de sûreté ; elle manque aussi de conclusions ; et je crois que nous ferons aussi bien de la laisser.

## V.

Les idées littéraires de Stendhal sont à peu près aussi confuses que ses idées politiques. Ce qui *frappe* d'abord, et dans le sens précis et violent du mot, celui qui s'en enquiert, c'est leur étrangeté. Soit goût du paradoxe, soit humeur et bizarrerie d'esprit, Stendhal vous assène des opinions littéraires si merveilleusement inattendues qu'on a quelque peine, parfois, à supporter le coup sans chanceler, quelque habitué qu'on puisse être aux choses les plus imprévues en ces matières. Il vous dira, par exemple, que Molière est le peintre d'une société disparue, ce qui peut se soutenir à la rigueur ; mais la raison en est singulière. La raison en est que « Alceste, n'osant dire à Oronte que son sonnet est mauvais, présente précisément au public le portrait détaillé d'une chose qu'il n'a jamais vue, et ne verra jamais. » Voilà qui étonne. Il comparera Molière à Aristophane et fera remarquer le rire de Molière, « ce rire amer et imbibé de satire, » pour montrer combien le rire d'Aristophane est sans amertume et dénué de toute satire : « Aris-

tophane fait rire une société de gens légers et aimables qui cherchaient le bonheur par tous les chemins. » Toutes les impressions sont possibles en choses de littérature et d'art; mais celles qui sont si particulières surprennent pourtant un instant, et il a dû se rencontrer des lecteurs qui se sont demandé si Stendhal avait lu Aristophane et Molière, et, à supposer qu'il en eût lu un, quel était celui des deux qu'il n'avait pas lu. Il nous dira que c'est la civilisation de salon qui a fait naître l'abbé Delille, et c'est une opinion probable; mais il ajoutera que « c'est, plus tard, la méfiance et la solitude comparative qui ont fait naître les odes de Béranger. » Il n'est pas banal, au moins, de trouver dans les odes de Béranger des traces et des effets de la solitude comparative. Il y a infiniment de jugemens littéraires de ce genre répandus dans les œuvres de Stendhal. Ce n'en est pas le moindre attrait. Cela émoustille. J'aimerais à croire que c'était tout ce qu'il voulait; mais je ne le crois point; en choses de littérature et d'art, il est furieusement sérieux. — En effet, la plupart de ses opinions littéraires lui sont dictées par son caractère, qui était, comme on sait, très désagréable, et sont violemment méprisantes à l'égard, à peu près, de toutes choses. Il a aimé Shakspeare, surtout par horreur de la littérature classique française; il a aimé, un peu, dans sa jeunesse, les Français du xvi<sup>e</sup> siècle, et voilà tout ce qu'il a aimé. Il abhorre le xvii<sup>e</sup> siècle, il méprise profondément Voltaire et Buffon, et quand il arrive au xix<sup>e</sup> siècle, ses exécutions sont une hécatombe. Chateaubriand, qu'il ne distingue aucunement de Marchangy, le jette dans les convulsions. Lamartine est creux et vide, Victor Hugo exagéré, ridicule et « somnifère, » Vigny « lugubre et niais. » Tous ces gens-là sont marqués de deux défauts que Stendhal ne pardonne point, dont le premier est d'avoir ou d'affecter des sentimens religieux, et le second, très probablement, est d'avoir du talent et du succès. — Ce qu'il y a de piquant, c'est qu'avec tout cela Stendhal s'est cru romantique et a sonné la charge du mouvement romantique dans son fameux *Racine et Shakspeare*. Mais à la définition qu'il y donne du romantisme, et aux développemens de son idée sur ce point, on verra que s'il était précisément quelque chose, c'était le contraire même de romantique, malgré son dire. Ce n'est pas la première fois qu'à expliquer comment on est ceci ou cela, on montre d'une éclatante façon qu'on ne l'est point. La définition du romantisme par Stendhal est celle-ci: « Le *romanticisme* est l'art de présenter aux peuples des œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible. » Ainsi, par exemple, un type, et l'idéal peut-être du romantique, c'est

Pigault-Lebrun. Pourquoi? parce que, en 1820, on le lit à Perpignan: « Parmi nous le populaire Pigault-Lebrun est beaucoup plus romantique que l'auteur de *Trilby*. Qui est-ce qui lit *Trilby* à Brest ou à Perpignan? » Il n'est que de s'entendre, et avec des définitions claires, soutenues d'exemples précis, on s'entend en effet; et nous savons ce que c'est que le romantisme de Stendhal.

C'est son contraire. C'est le réalisme. C'est l'art qui se plie « aux mœurs et aux croyances » des contemporains de telle manière qu'il les reproduit, et en les reproduisant amuse le public. Par exemple le romantisme, au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est Boileau et Molière, c'est aussi Bourdaloue et Bossuet, c'est aussi La Bruyère et La Fontaine; le romantisme au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre; en un mot le romantisme, à chaque époque, est la littérature de cette époque, et le classicisme, c'est la littérature de l'époque précédente, qui a été romantique en son temps, mais qui ne l'est plus parce qu'elle ne répond plus aux mœurs et croyances du moment actuel. Toute littérature est ainsi, tour à tour, romantique et classique, passe de l'état romantique à l'état classique avec le temps.

A une exception près, cependant. Si une littérature, en un temps de foi déclinante, s'avise d'être religieuse, si, d'autre part, elle aime à se nourrir et à faire son entretien des antiques légendes, si au XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple, elle est entêtée de religion et de moyen âge, elle sera antiromantique par excellence. La seule littérature en France qui n'ait pas été romantique, ç'a été l'école romantique de 1820.

Le singulier malentendu qui a fait de Stendhal un défenseur apparent du romantisme de 1820 est expliqué. Il n'a pas aimé du tout cette école; mais donnant son nom précisément à ce qu'elle n'était pas, il a défendu le nom précisément parce qu'il détestait la chose. — Reste qu'il est étrange qu'il ait été prendre ce nom pour désigner justement autre chose que ce à quoi tout le monde l'appliquait en 1820. Cela tient à ce qu'il a la vue la plus confuse du mouvement littéraire auquel il assiste. Il appelle au hasard romantique tout ce qui est littérature nouvelle, tout ce qui, en 1820, n'est pas de l'Académie française, et il va de l'avant, en mettant pêle-mêle ensemble des hommes qui n'ont aucune espèce de parenté littéraire. Ainsi voilà la liste des *romantiques* dressée par Stendhal en 1823: « Lamartine, Béranger, de Barante, Fiévée, Guizot, La Mennais, Victor Cousin, général Foy, Royer-Collard, Fauriel, Daunou, Paul-Louis Courier, Benjamin Constant, de Pradt, Étienne, Scribe. » C'est assez dire qu'il n'a rien compris à la question. — On le voit tout aussi bien dans la suite de son petit livre *Racine et Shaks-*

peare. Après avoir posé en principe que le romantisme... laissons de côté ce mot, disons : après avoir posé en principe que *ce qu'il faut*, c'est une littérature conforme aux goûts, aux mœurs, aux croyances du temps où l'on vit, et après avoir présenté Pigault-Lebrun comme le modèle à imiter, Stendhal en vient à proposer comme sujets de poèmes pour la génération de 1820 « un *Henri III*, une *Mort du duc de Guise à Blois*, une *Jeanne Darc*, un *Clovis et les évêques*. » Décidément, où en sommes-nous? Ce qu'il faut, est-ce le réalisme, sous le nom de romantisme ou sous un autre, ou est-ce une littérature s'inspirant non du présent, mais du passé, se nourrissant d'histoire, mettant sous les yeux des vivans les mœurs, croyances, goûts et habitudes des hommes passés? La vérité est que Stendhal ne s'est pas plus entendu sur les choses que sur les mots, et que *Racine et Shakspeare*, sauf quelques pages sur Shakspeare, sauf peut-être une théorie, très contestable du reste, mais intéressante, sur « l'illusion parfaite » au théâtre, est une obscure et pénible divagation d'un esprit à peu près incapable d'exposer une idée générale, même en critique littéraire, et peut-être d'en avoir une.— Au fond il était réaliste, cela est clair, et n'aimait la littérature d'imagination sous aucune forme. S'il aime Shakspeare, et on le voit toutes les fois qu'il en parle, à la façon dont il en parle, c'est d'abord parce qu'il y trouve sa chère « énergie; » c'est ensuite et surtout parce qu'il y trouve de l'observation pénétrante et profonde. Son mot, aussi bien sur les comédies de Regnard que sur les tragédies de Voltaire, est toujours : « Cela ne peint pas les caractères. » Peindre les caractères, et les peindre par de « petits faits » très nets, très précis, très circonstanciés, voilà pour lui toute la littérature. Il a parfaitement raison d'estimer que cet idéal a été réalisé par Shakspeare. Shakspeare a fait bien d'autres choses; mais il est certain qu'avant tout il a fait cela, et en maître. Si Stendhal ne reconnaît pas la même qualité dans Racine, c'est d'abord parce que Racine est Français, ensuite parce que Racine est en possession de l'admiration générale, deux choses que Stendhal pardonne difficilement; enfin, parce que Racine, sans parler de son génie, a trop de talent pour Stendhal. Racine, sans qu'on puisse dire qu'il dissimule la profondeur de ses observations, du moins met son talent d'auteur dramatique à ne pas l'afficher, à ne pas l'accuser violemment, d'où vient que, surtout quand on ne veut pas la voir, il se rencontre qu'on ne la voit point. Racine est un Shakspeare qui se voile et un peu qui se dérobe, qui ne creuse pas le trait et ne souligne pas son effet, qui ne déteste pas se laisser un peu deviner; et beaucoup, dont Stendhal ne laissait pas d'être, ont besoin d'une psycho-

logie qui meurtrit les yeux. — Au petit fait peignant le caractère, Stendhal veut qu'on ajoute une manière de couleur locale qu'il nomme d'un nom très heureux, et qu'il définit très bien, c'est « l'originalité de lieu. » Entendez par là non pas cette facile et banale couleur locale qui nous donne quelque idée du pays, en général, où se passent les choses, mais l'art de choisir, d'inventer un lieu restreint et précis en harmonie avec les choses que vous voulez peindre, et qui déjà les peint, déjà nous met dans l'état d'esprit nécessaire pour que nous les comprenions bien et les sentions fortement. Ce n'est pas dans une salle quelconque qu'il faut nous montrer Andromaque et Pyrrhus. Ce devrait être, je suppose, auprès du tombeau d'Hector. L'originalité de lieu manque trop à nos auteurs français. « L'originalité de lieu me semble abandonnée en France. » (Il aurait dû songer à *Athalie*, qui est une belle exception.) Shakspeare est admirable en son instinct de l'originalité de lieu : « Terrasse d'*Hamlet*, grotte où Bellarius reçoit Imogène, château où les martinets font leur nid dans *Macbeth*, Roméo parlant du jardin à Juliette à sa fenêtre au clair de lune. » Ceci n'est pas une découverte, quoique écrit en 1804, puisque déjà Voltaire avait reconnu cette vérité et avait fait tant d'efforts pour réaliser ce progrès, mais c'est une observation judicieuse à laquelle l'invention d'un nouveau mot très juste donne un surcroît de précision.

Voilà ce que fut Stendhal comme théoricien littéraire, un réaliste sans le bien savoir, un amoureux de psychologie et un adorateur de Shakspeare considéré comme peintre des passions; d'autre part, un homme parfaitement fermé à toute poésie et même à toute haute éloquence, et ne voyant dans l'une et dans l'autre qu'insupportable déclamation; d'autre part enfin, un homme de perspicacité très bornée quand il examinait la littérature de son temps, au point de faire quand il en parle les mélanges et les conflits les plus étranges de contresens et de non-sens.

Et vous étudiez Stendhal comme théoricien littéraire sans dire un mot de la théorie des milieux, de cette vue de génie qui a simplement renouvelé la critique tout entière, disons mieux, qui l'a créée, puisqu'elle en a fait une science... — Non, je ne parlerai pas de la théorie des milieux, je ne citerai pas cette ligne : « Mon but est d'exposer avec clarté comment chaque civilisation produit ses poètes; » ni celle-ci, d'ailleurs bizarre; car je ne vois pas les énormes différences qu'il y a entre le climat de Londres et celui de Paris, et entre le système politique de Louis XIV et celui d'Élisabeth : « Le climat tempéré et la monarchie font naître des admirateurs pour Racine; l'orageuse liberté et les climats extrêmes produisent des

enthousiastes de Shakspeare; » et je ne chercherai pas à réduire en système les considérations incohérentes de l'*Introduction à l'histoire de la peinture en Italie*, d'où l'on peut conclure tour à tour, de dix lignes en dix lignes, que le despotisme est éminemment favorable et absolument mortel aux beaux-arts; je laisserai de côté ces vues profondes, parce que Stendhal n'en a rien tiré, parce qu'une théorie n'a de valeur et ne devient titre de gloire que quand on l'applique, que quand on s'en sert pour expliquer un certain nombre de faits, et pour grouper et pour soutenir et pour éclairer un certain nombre de vérités particulières; parce que quand un auteur n'a pas fait sienne une théorie par cet usage, ne l'a pas vérifiée par ces applications et ne l'a pas confirmée par cette suite, on peut toujours dire à coup sûr qu'à cet état rudimentaire elle était déjà dans un de ces prédécesseurs, et que, tant s'en faut qu'elle fasse honneur, qu'au contraire en avoir eu l'idée et n'en avoir tiré rien est presque une preuve que tout en la découvrant on ne l'a pour ainsi dire pas comprise. C'est bien, je crois, le cas de Stendhal. Il découvrait, ou semblait découvrir la critique littéraire historique, la critique littéraire scientifique, la critique littéraire qui explique et ne juge point, et dans toute son œuvre, ce sont toujours des impressions personnelles et uniquement des impressions personnelles qu'il nous donne comme jugemens, et jamais ce n'est l'histoire de la génération, de l'élaboration historique de l'œuvre d'art qu'il nous fait, de quoi je ne songe nullement à le blâmer, mais sur quoi je dis que sa théorie n'était qu'une rencontre fortuite, ne l'a ni guidé ni soutenu, partant n'était pas à proprement parler sa théorie, et devient, quand on parle de lui, négligeable.

## VI.

Stendhal a laissé deux romans dignes d'occuper la postérité : *le Rouge et le Noir* (1830), et *la Chartreuse de Parme* (1839). Le second est une seconde édition, à la fois corrigée et affaiblie, du premier. Je m'occuperai du premier d'abord. — *Le Rouge et le Noir* est une très grande œuvre comme idée générale et comme portée. Il a un titre très clair, *Rouge et Noir*, c'est-à-dire soldat et prêtre, ambition militaire et ambition ecclésiastique, l'une succédant à l'autre, énergie guerrière et diplomatie intrigante, cette dernière cherchant à réaliser le rêve de domination que la première a conçu. Quoique vaste, le titre est encore un peu étroit pour l'idée de l'œuvre. J'aimerais presque mieux que le livre eût pour titre sa date. 1830, c'est le vrai titre de *Rouge et Noir*. Le

siècle a trente ans. Il est né au bruit des armes ; il a eu pour premier entretien de sa pensée la conquête du monde. Deux choses absolument inconnues au siècle précédent sont devenues pour lui deux idées fixes : Admission de tous les Français à tous les emplois possibles, s'ils savent les prendre ; le pouvoir souverain, même sur l'Europe entière, offert au premier venu, s'il sait le conquérir. — Ces choses sont absolument nouvelles. On ne pouvait pas en avoir même le rêve, il y a quarante ans. Elles sont vraies ; elles sont des faits, et des faits récents. L'avenir démontrera que, quoique vraies, elles sont à peu près des illusions néanmoins ; qu'elles ne sont des réalités qu'au bénéfice d'un ou deux favoris de la fortune, qu'elles sont des réalités exceptionnelles ; mais l'avenir n'est pas venu, et, à titre de faits récents, ces choses ont un empire immense sur les imaginations. Elles sont profondément corruptrices. L'effet ordinaire des grands bouleversements historiques s'est produit : une brusque et profonde démoralisation. Deux choses ont été démontrées possibles : arriver à tout, arriver vite. Peu de consciences et peu de raisons résistent à de pareilles démonstrations. — On ne s'aperçoit guère de cela à lire la littérature de 1830. C'est une littérature de grands découragés et de grands mélancoliques. — Faites bien attention. Ces découragés et ces mélancoliques font de leur découragement beaucoup de volumes, et mettent bien souvent leur mélancolie en grands poèmes. Ils sont très actifs littérairement ; cela veut dire que l'ambition par la littérature a remplacé chez eux l'ambition par les armes, qui leur fut interdite ; et viennent, du reste, les circonstances favorables, tous, poètes, historiens, romanciers et professeurs de littérature française, se jeteront avec ardeur dans l'ambition politique. Voilà pour les littérateurs *eux-mêmes*. Et regardez à côté : petits bourgeois, demi-paysans, provinciaux obscurs, ouvriers, tout ce petit monde est dévoré d'ambition. Celui qui va les peindre, Balzac, ne leur donnera guère que cette passion-là, sous différentes formes. Leurs idées sociales, si l'on peut appeler cela des idées : haine du clergé, haine de la noblesse, ne sont que l'impatience des deux derniers obstacles, ou débris d'obstacles, qu'ils croient qui s'opposent encore à leur accès à tout. Leur unique idée politique, qu'ils réaliseront au milieu du siècle, le suffrage universel, n'est que la même idée fixe : qu'il soit possible d'arriver à tout, qu'il soit possible d'arriver vite.

*Le Rouge et le Noir* a voulu nous représenter l'effet produit dans une âme ardente unie à une intelligence supérieure par ces inquiétudes, ces impatiences, ces appétits. C'est le roman du siècle. Julien Sorel a vu l'empire, en ce sens qu'il a été élevé par

un capitaine qui a servi sous Napoléon. Le regret de ce temps où l'on était général à trente ans, et où l'on *passait empereur* en France, ou tout au moins roi en Suède, a été toute sa pensée pendant son enfance. Du regret, il a été vite à l'ambition ; car il est énergique, et, enfin, tous les chemins ne sont pas fermés ; mais à une ambition d'un caractère particulier, qui est celle de cette date, qui est celle qu'ont dû avoir bien des jeunes gens de 1815 à 1850. Tous les chemins ne sont pas fermés ; mais ceux qui restent sont tortueux. On n'arrive plus par l'énergie belliqueuse ; on arrive par l'intrigue, c'est-à-dire par une énergie faite de sang-froid, d'application soutenue, de prudence acharnée, et de bassesse ingénieuse. Tout cela est un beau champ d'activité, sans doute, mais est humiliant et mortifiant. Certaines âmes, sous l'ancien régime, et aussi sous le nouveau, se sentent là parfaitement dans leur élément naturel, et n'y éprouvent aucune gêne ; mais l'homme *né pour être colonel sous Napoléon*, tout en se résignant à ces démarches, car il faut arriver, c'est un devoir, en aura une honte telle, qu'il haïra furieusement ceux dont il sera forcé de se servir comme d'échelons, c'est-à-dire tous ses bienfaiteurs. Voilà l'homme du siècle, ou du moins voilà Julien Sorel. Ambition, volonté et haine, dans une complète absence de sens moral. Ce n'est pas une âme méchante. Il aime les gens de sa classe, pour peu qu'ils ne soient pas tout à fait des brutes. Il aime son camarade, le marchand de bois. Un moment, causant avec lui, il passe à côté de la médiocrité heureuse et se sent tenté. Ce n'est pas une âme vulgaire : un moment, dans les montagnes, au lent déclin du jour, il se sent enivré du charme pénétrant de la solitude, de cet enchantement exquis qui n'est autre chose que la liberté de l'âme, et le voilà devenu ni plus ni moins qu'un Chateaubriand en Amérique pour un quart d'heure. Ce garçon, plébéien à la peau fine et aux beaux yeux ardents, moins la révolution et l'empire, serait un Rousseau des Charmettes. Mais il ne s'agit plus de cela. Nous sommes en 1818. Une folle espérance a traversé la terre. Chaque plébéien croit avoir, veut avoir, ou est furieux de ne plus avoir son bâton de maréchal dans son havre-sac. Julien n'a l'âme ni méchante, ni vulgaire ; il a l'âme dépravée. Il veut arriver coûte que coûte, et déteste de toute son âme ceux qui sont entre lui et le but. Il les déteste de maintenir un état de société où il est forcé de les ménager pour parvenir, et d'être hypocrite pour faire son métier d'ambitieux. S'il trouve sa M<sup>me</sup> de Warens, il la détestera en l'aimant, la fera souffrir en lui donnant le bonheur, et, surtout, verra en elle une conquête flatteuse pour son amour-propre irrité et amer. S'il trouve une jeune fille des classes dirigeantes qu'il aime et dont

il est aimé, mais aussi orgueilleuse que lui, l'amour entre ces deux êtres sera un drame terrible, où chacun, dès qu'il a laissé voir son amour, sent qu'il se livre, sent qu'il s'abaisse, redoute l'orgueil de l'autre, se reprend aussitôt et se ressaisit, souffre et fait souffrir tout ce que l'orgueil peut infliger de tortures à l'amour, passe tour à tour par toutes les affres de l'humiliation, de la révolte, de la « haine impuissante » et aussi de la haine satisfaite. Caractère magnifique, d'une vérité profonde, admirablement éclairé dans tous ses replis; caractère vrai d'une vérité individuelle, et en même temps représentant toute une époque, ce n'est pas assez dire, toute une classe pour toutes les fois qu'une forte perturbation sociale lui aura ouvert toutes les espérances sans lever devant elle tous les obstacles.

Le détail est plus beau que la conception générale. Certaines scènes en leur sobriété, en leur dessin net et sec, en leur précision énergique et un peu tendue, sont des merveilles d'analyse psychologique et comme de dissection morale. Julien en habit de paysan rencontrant à la grille M<sup>me</sup> de Rênal, Julien *voulant* prendre la main de M<sup>me</sup> de Rênal dans le jardin, Julien au café de Besançon, Julien préparant son expédition nocturne chez M<sup>lle</sup> de Rênal et escaladant sa fenêtre comme on monte à l'assaut d'une redoute, toute la lutte d'orgueil entre M<sup>lle</sup> de Rênal et Julien, sont des morceaux achevés, d'une profondeur étonnante en même temps que d'une parfaite clarté, un des triomphes de cette « littérature morale » des Français, si curieuse, si savante, si experte, si incisive, qui n'a peut-être pas de rivale au monde. Comme on se connaît! Comme on connaît ses semblables! Quand on songe que Stendhal ne pouvait pas souffrir Racine! — Il y a du mauvais dans ce chef-d'œuvre, du mauvais et de l'inintelligible. On comprend très bien l'amour de M<sup>me</sup> de Rênal pour Julien. M<sup>me</sup> de Rênal n'a pas aimé; elle a trente ans; Julien paraît; elle sent le besoin de le protéger contre la hauteur balourde de M. de Rênal; elle lui parle doucement, lui recommande ses enfans; ses enfans aiment Julien; l'intimité chaste et périlleuse s'établit. On comprend beaucoup moins l'amour de M<sup>lle</sup> de La Môle pour Julien. L'orgueilleuse Mathilde amoureuse de ce petit secrétaire, fils d'un scieur de long,.. admettons; et s'avouant à elle-même cet amour,.. passe encore; et se jetant aux bras du secrétaire; non, cette fois, la chose est dure à admettre. Stendhal, singulièrement avisé en cette œuvre méditée scrupuleusement, a très bien senti l'objection et a essayé de la prévenir en expliquant les sentimens de Mathilde. Il faut d'abord l'en féliciter: la plupart des romanciers négligent parfaitement de nous dire ou de nous faire deviner le *pourquoi* des amours de

leurs héros. Jeanne aime Pierre, ils ne nous en disent pas plus long; et ils nous racontent les aventures de Pierre et Jeanne. Stendhal a longuement expliqué pourquoi Mathilde aime Julien. Mais son explication laisse étonné. Pourquoi Mathilde aime ce plébéien forcené? C'est précisément parce qu'il est plébéien et qu'elle le sent forcené. Au moins il ne ressemble pas aux autres, aux jeunes gens fades qui l'entourent. Lui, c'est peut-être un Danton. « Serait-ce un Danton? » Voilà pourquoi Mathilde aime Julien. Et alors vient une analyse fort savante et singulièrement intéressante de l'amour de tête, de l'amour d'imagination, de cet amour qui loge un personnage vivant dans un cadre longuement préparé à l'avance par une suite de rêveries, de méditations et d'*idéalités*. L'analyse est bonne; mais le cas de Mathilde n'en est pas éclairci; car l'orgueil de Mathilde, c'est l'orgueil nobiliaire, et Stendhal l'a marqué de traits si forts qu'il n'y a pas à s'y tromper; c'est de ses aïeux que Mathilde est fière et amoureuse, des La Môle qui ont été décapités sous Charles IX ou Louis XIII. Dès lors, dans le rêve préalable qui l'a préparée à l'amour auront pu entrer, sans doute, et dû entrer, des figures de grands hommes d'action et de grands ambitieux, mais tous gentilshommes, tous grands seigneurs; et il ne lui sera jamais venu à l'esprit qu'un plébéien pût être un grand homme. Si elle devient amoureuse d'un plébéien, ce ne sera donc pas *par suite* de son rêve antérieur, par suite du travail antérieur de son imagination; ce sera pour une autre raison. En d'autres termes, ce n'est pas un amour de tête, ce n'est pas un amour d'imagination qu'il fallait donner à Mathilde; mais, au contraire, un amour tout autre, sensuel ou sentimental, par exemple, *contraignant* en elle toute l'œuvre de son imagination, comme aussi de son éducation et de ses préjugés. De là vient ce qu'il y a d'un peu artificiel et factice dans ces commencemens des amours de Mathilde. Stendhal avait à placer une étude de l'amour de tête; il l'a mal placée. — Il faut ajouter qu'à partir du moment où l'amour de Mathilde s'est déclaré et est tenu par le lecteur comme chose acquise quand nous n'avons plus qu'à suivre la lutte de son orgueil contre son amour, il n'y a plus qu'à admirer. — Le dénoûment de *Rouge et Noir* est bien bizarre, et, en vérité, un peu plus faux qu'il n'est permis. L'impression d'un lecteur français de 1890, ou même de 1860, est qu'à la fin de *Rouge et Noir* tous les personnages perdent la tête. Vous vous rappelez la situation : Julien est devenu l'amant de M<sup>lle</sup> de La Môle, et M<sup>lle</sup> de La Môle est enceinte. Ce n'est pas tout : secrétaire favori de M. de La Môle, Julien a été fait confident, complice et ministre d'une conspiration politique, qui, du reste, est la chose la plus inextricable comme la plus

ennuyeuse du monde. Tant y a que Julien est absolument maître de la situation; il tient toutes les avenues. M. de La Môle, faible du reste, très sensible du reste aux cajoleries de sa fille, n'a pas autre chose à faire qu'à se résigner à avoir Julien pour gendre. Et l'on voit en effet qu'il s'y résigne peu à peu, qu'il pourvoit Julien d'une manière de titre de noblesse et d'un brevet d'officier; il s'achemine. Tout à coup il arrive quelque chose qui met tous ces gens-là dans un état extraordinaire. Une femme mariée écrit que Julien a été autrefois son amant. Dès lors, tout est rompu, tout croule, tout est désespéré. M<sup>lle</sup> de La Môle s'écrie et écrit : « Tout est perdu ! » M. de La Môle ne veut plus rien entendre, ni se résigner à rien; il retire tout ce qu'il a donné; il devient implacable. Julien, l'impeccable ambitieux, l'homme de sang-froid effrayant et de volonté imperturbable, est le plus insensé de tous. Il n'a qu'à attendre. Quelque bizarre effet qu'ait produit sur M. de La Môle la révélation de M<sup>me</sup> de Rênal, il faudra bien que M. de La Môle revienne au sang-froid et se retrouve devant les nécessités de la situation. Julien n'a qu'à attendre. Il n'attend pas. Il court droit à M<sup>me</sup> de Rênal et la tue d'un coup de pistolet. — Je dis que tout le monde a perdu la tête sans aucune raison de la perdre. M<sup>me</sup> de Rênal d'abord. Celle-ci, à la rigueur, pourrait dénoncer Julien dans un transport de jalousie. Mais non, c'est par un accès de dévotion qu'elle le dénonce. De la part de la femme non-seulement très amoureuse, non-seulement très généreuse, mais rendue très intelligente par l'amour et qui s'est tirée avec une diplomatie supérieure de l'affaire de la lettre anonyme dans la première partie du roman, cette démarche, faite pour ce motif, ne se comprend absolument pas. Elle n'a jamais pu venir à l'esprit de M<sup>me</sup> de Rênal; elle n'est venue qu'à l'esprit de cet anticlérical de Stendhal. Quant à M. de La Môle, il est devenu bien brusquement puritain et bien brusquement inepte, et Mathilde bien brusquement désespérée, et Julien bien brusquement égaré. On ne les reconnaît plus ni les uns ni les autres. C'est la condamnation de l'auteur. — Les raisons de cette singulière défaillance à la fin d'une histoire conduite jusque-là avec tant de maîtrise et une telle intelligence de la vérité, je crois les voir et je crois qu'il y en a deux. D'abord nous sommes en 1830, et quelque imperméable que veuille être Stendhal, il n'est personne, surtout quand il s'agit d'écrire un roman, qui ne subisse l'influence de la mode. Or en 1830, un roman peut ressembler à la vérité jusqu'au dénoûment, exclusivement. En son dénoûment au moins il doit être romanesque, c'est-à-dire aventureux, extraordinaire et généralement tragique. La douce George Sand elle-même, jusque vers 1850, a toujours ménagé à la fin de ses aimables et

gracieuses histoires une partie mélodramatique. Du temps qu'on lisait Eugène Sûe, et qu'on se servait couramment des locutions les plus fameuses des *Mystères de Paris*, une dame me disait : « Je lis George Sand seulement jusqu'aux *coups de poing de la fin*. Ils me la gâtent. » De 1830 à 1850, il fallait dans tout roman au moins les coups de poing de la fin. — Une autre raison, plus importante, est dans le caractère et le tour d'imagination de Stendhal tels que nous les connaissons. Stendhal est d'une part un homme qui aime la vérité et qui sait la voir, il est, d'autre part, un homme qui adore « l'énergie » et nous savons ce qu'il entend par acte d'énergie. Or en écrivant *Rouge et Noir*, ou plutôt en le composant dans sa tête, ses instincts d'observateur et ses goûts de psychologue étaient parfaitement satisfaits, son idolâtrie de « l'énergie » ne l'était pas. Il voyait Julien Sorel patient, persévérant, avisé, tenace, audacieux quand il le fallait ; *énergique*, c'est-à-dire donnant un bon coup de couteau à l'italienne, non pas. Et il devait le voir, avec un désespoir véritable, s'acheminer vers un dénoûment bourgeois, vers le succès, un beau mariage et un régiment ou une légation. Ce dénoûment, tant le roman jusque-là était bien fait, était le dénoûment vrai, et presque le dénoûment nécessaire et inévitable. Il désolait Stendhal. Que son cher Julien ne tuât personne, qu'il ne fit pas ce qu'un Lafargue avait su faire, cela lui était pénible. Pour que Julien fût un Lafargue, Stendhal a bousculé et gâté tout son roman. Il l'a complètement fait dévier. Pour que Julien eût l'occasion de donner un coup de pistolet ou un prétexte à le donner, Stendhal a changé brusquement les caractères de M<sup>me</sup> de Rênal, et de Mathilde et de M. de La Môle et de Julien. Le culte de l'énergie a fait dire à Stendhal beaucoup de sottises, et, cette fois, lui en a fait faire une. — Cela est bien regrettable. Cela termine un roman « vrai » par un dénoûment accidentel. Les deux dénoûmens réels de *Rouge et Noir*, entre lesquels Stendhal avait à choisir ; étaient ceux-ci : ou Julien épousait Mathilde avec le consentement de son père, et il devenait peu à peu, et même très vite, un aristocrate forcené et d'une implacable dureté pour les petits ; ou Julien épousait Mathilde contre le gré de son père, et il entraînait Mathilde dans les bas-fonds ; et ils devenaient tous deux des déclassés envieux, amers et révoltés. Le roman, dans les deux cas, aurait eu alors la signification complète et profonde, qui lui manque, ou plutôt qui semble lui manquer, et que sa conclusion dissimule et fait oublier au lieu de la confirmer et de l'accuser avec force. — Grande œuvre pourtant que *Rouge et Noir*, très digne d'avoir passé à peu près inaperçue en sa nouveauté, comme presque toutes les grandes œuvres, et d'avoir sollicité l'attention de la postérité, comme toutes les œuvres,

même maladroit, qui reposent sur un grand fond de vérité universelle.

*La Chartreuse de Parme* est une manière de contrefaçon de *Rouge et Noir*. Même idée générale, mêmes personnages, entours et décors différens ; mais l'idée générale est présentée avec moins de force, les personnages sont comme émoussés et limés ; pensées et créatures ont moins de relief. Seconde épreuve d'une *planche* fatiguée. Jeune Français ambitieux de 1815, voilà *Rouge et Noir* ; jeune Italien ambitieux de 1815, voilà *la Chartreuse de Parme*. Le jeune Français est devenu fanatique de Napoléon et enivré de « l'esprit napoléonien » à causer avec un soldat de l'empire ; le jeune Italien, fils d'un vainqueur de Marengo, du reste, a assisté au dernier effort de l'empire et combattu à Waterloo. Ce qui arrive à l'un dans la France de la restauration, c'est *Rouge et Noir*, ce qui arrive à l'autre dans l'Italie de la sainte-alliance, c'est *la Chartreuse de Parme*. Et tous deux ont des protecteurs, M. de La Môle, le ministre Mosca, qui se ressemblent fort ; tous deux à vingt ans ont des amies de trente ans, M<sup>me</sup> de Rênal, la duchesse Sanseverina, qui, comme amoureuses au moins, se ressemblent parfaitement ; tous deux deviennent amoureux de jeunes filles, Mathilde de La Môle, Clelia Conti, qui ne se ressemblent point, je le reconnais, mais qui ont au moins ceci de commun qu'elles sont manquées toutes les deux, conventionnelles, l'une comme beauté aristocratique française, l'autre comme brebis allemande, à qui mieux mieux, Stendhal, admirable dans les portraits de femmes de trente ans, ne s'étant pas douté des jeunes filles. — Le fond, donc, et beaucoup de détails sont pareils. Ce qui est remarquable dans *la Chartreuse de Parme*, c'est une sorte d'effacement, d'amortissement de toutes choses que l'on sent en passant de la première épreuve à la seconde. Comme Julien, Fabrice, après l'enthousiasme belliqueux, se résout à la carrière ecclésiastique et aux voies obliques de l'intrigue, devient hypocrite et diplomate, prend pour modèle le cardinal de Retz ; mais, né dans l'aristocratie, protégé par la maîtresse d'un ministre, il n'a ni les efforts de Fabrice à faire, ni les sentimens de Fabrice à concevoir. Ni tension de volonté, ni ardeur d'envie, de haine et de défiance. Dès lors, il n'a point de signification. Il faut même dire : dès lors il n'a point de caractère ; car ce sont les difficultés de la lutte et l'éloignement du but, combinés avec son ambition, qui ont fait le caractère de Julien. Julien est en acte constamment, Fabrice est presque passif. Il lui arrive des choses diverses. Ce n'est pas ce qui arrive à quelqu'un qui est intéressant, c'est ce qu'il fait. L'extrême défaut de *la Chartreuse de Parme*, c'est l'extrême insignifiance du principal personnage et le peu d'in-

térêt qu'il provoque. — En revanche, la duchesse Sanseverina est une figure fortement tracée et qui se grave. Elle est énergique, habile, maladroite aussi et imprudente dans les commencemens de succès par excès de confiance en soi et emportement bien féminins. Cette Agrippine jeune fait grand honneur à Stendhal. Le malheur, c'est que l'auteur a trop mis tout d'abord Fabrice en pleine lumière comme le personnage principal, et que nous avons quelque peine à ramener sur la duchesse l'intérêt que nous voudrions que Fabrice excitât et qu'il n'excite jamais. Le malheur encore, quoique moindre pour la plupart des lecteurs, c'est que la signification morale du rôle de la duchesse est de faible importance. Que veut dire cette duchesse et tout ce qu'elle fait ? Que les femmes belles et intelligentes tiennent une place immense dans les sociétés monarchiques. Voilà qui est juste, mais qui ne nous intéresse plus beaucoup. L'avènement des classes plébéiennes, leur effort à parvenir et les sentimens dont s'accompagne chez elles cet effort étaient pour nous un peu plus captivans. — Enfin, comme tout est plus terne et plus mousse dans *la Chartreuse* que dans *Rouge et Noir*, de même le dénouement est plus plat et plus gris. Il faut s'empressez d'ajouter qu'il est plus vrai et satisfait davantage notre instinct logique. Dans *Rouge et Noir* tout le monde perdait l'esprit, dans *la Chartreuse* tout le monde se résigne. La duchesse, sans cesser d'aimer son neveu, s'en va vivre à Naples, douce et mélancolique, renonçant aux intrigues, avec son ministre qui renonce à l'ambition, dans un bien-être bourgeois. Fabrice, devenu évêque, s'endort dans la quiétude morne d'un amour habitude, un peu furtif et honteux, qui ressemble à une liaison de vieillard. Il est très intéressant, ce dénouement, pour l'étude de Stendhal à la fois comme romancier et comme homme. Nous sommes en 1839 et non plus en 1830. Comme homme, Stendhal semble moins tenir à sa chère « énergie, » à ses éclats de passion véhémement et déchaînée. Comme romancier, Stendhal, malgré toutes les aventures picaresques ou chevaleresques dont il a farci *la Chartreuse*, incline cependant vers le réalisme. Ce dénouement, au moins, de *la Chartreuse* est réaliste pleinement. Il semble nous dire : cet enthousiasme, ces grandes espérances, ce délire des grandeurs, cet esprit napoléonien, après la grande crise et la grande perturbation européenne, à quoi aboutissent-ils bientôt ? A la résignation, à la tranquillité dans la vie bourgeoise, monotone et égoïste. Cette histoire commence par l'escapade héroïque du petit Fabrice à Waterloo, et se termine par l'adultère régulier, précautionné et discret de monseigneur Fabrice del Dongo et de M<sup>me</sup> Clelia Crescenzi. Et ainsi va notre vie à tous ; nous avons tous notre escapade à Waterloo pour

commencer, quelque chose d'analogue à l'évêché de Parme pour continuer, jusqu'à ce que nous nous fassions une « chartreuse » dans la solitude et le silence, pour finir.

La *Chartreuse de Parme*, beaucoup moins forte et profonde que *Rouge et Noir*, est donc encore une œuvre distinguée par endroits. Elle a cette admirable bataille de Waterloo, devenue classique comme récit vrai, comme donnant aussi fortement que l'*Enlèvement de la redoute* la sensation de la chose vue; elle a sa « cour de Parme, » si vivante, si animée, si en relief; elle a ce dénoûment d'une forte et sobre et vraie mélancolie. — Il est fâcheux, et ici je ne donne que mon impression, et pour ce qu'elle vaut, que la moitié en soit illisible. Toutes les aventures de Fabrice après le meurtre du comédien, et ensuite tout le séjour de Fabrice à la citadelle sont pour moi d'un ennui mortel. C'est l'absence d'invention la mieux caractérisée et la monotonie la plus cruelle. Personne n'a moins eu le génie épique que Stendhal. De petits faits significatifs d'un état d'esprit, des détails de mœurs, des analyses psychologiques : voilà son domaine. Sorti de là, il est au-dessous de n'importe qui.

## VII.

Stendhal a été peu estimé en son temps. Le grand public l'a ignoré. Les lettrés, et parmi eux ses amis même, ne l'ont pas pris au sérieux. Sainte-Beuve, assez mauvais juge, du reste, pour une foule de raisons, quand il s'agissait de ses contemporains, le trouve amusant en son rôle de faiseur de boutades, et détestable comme romancier. Cela s'explique assez aisément : pour tout ce qui n'est pas le *Rouge et le Noir*, mon avis est qu'il a à peu près raison; et pour le *Rouge et le Noir*, il faut songer que Sainte-Beuve avait fait le sien. Il avait dans *Volupté* tracé le portrait du jeune homme de 1830 tel qu'il croyait le connaître; et ce portrait est si différent de celui qu'a fait Stendhal qu'il n'est pas étonnant que Sainte-Beuve n'ait rien compris à Julien Sorel ou l'ait trouvé faux. Balzac a poussé un cri d'admiration à l'apparition de la *Chartreuse de Parme*; mais à lire l'éloge même qu'il en fait, on s'aperçoit qu'il semble même ne pas connaître le *Rouge et le Noir*. Il parle des précédentes œuvres de Stendhal comme « de vingt volumes extrêmement spirituels. » Mérimée, ami personnel de Stendhal, lui a consacré une petite étude que quelques-uns ont prise, si je ne me trompe, pour un éloge, et où Mérimée, avec des adresses cruelles d'ironie serpentine, nous représente, en somme, son ancien ami comme un sot un peu grotesque. — Ce n'est que vers 1850

que quelques lettrés très experts s'aperçurent que Stendhal valait quelque chose. Ils lui firent une réputation de penseur et de moraliste et même de critique déjà exagérée en ces premiers commencemens et qui n'a fait que s'augmenter presque jusqu'à notre temps. Cela se comprend très bien et n'est point sans raison. Ce n'est pas un simple caprice de la mode ; ce n'est pas un simple chapitre de l'histoire de l'engouement. D'abord Stendhal est un moraliste : il l'est étroit ; il l'est médiocre ; il l'est mauvais souvent ; mais c'en est un. Or, il n'y en avait pas eu en France depuis une centaine d'années. Des littérateurs de combat, des littérateurs d'imagination élégiaque ou lyrique, voilà ce qu'on avait eu en France depuis le xviii<sup>e</sup> siècle. Les hommes nourris de Bossuet, de Racine, de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Montesquieu, et, si l'on veut, de Duclos, saluèrent Stendhal comme un ami. Ils l'attendaient depuis longtemps. Ce sont eux qui ont fait sa première réputation. Quoi qu'en ait pu penser Sainte-Beuve, ou encore qu'il ne s'en soit pas douté, Stendhal et Sainte-Beuve ont eu les mêmes admirateurs. Ils goûtèrent *Volupté*, admirèrent les *Lundis* et *Rouge et Noir*. — Autre raison : Stendhal est un réaliste. Il l'est, malgré son goût de « l'énergie » et des coups de couteau, essentiellement. Il n'a pas toujours réussi à nous peindre des personnages vrais, mais il l'a voulu, et n'y a pas toujours échoué. Il sait voir, il sait observer, il sait analyser. Il a le don essentiel en cette affaire : il peut sortir de lui ; il peut entrer dans le cerveau d'un autre, et y voir quelque chose, parfois très distinctement. A ce titre le père de Julien Sorel, de M<sup>me</sup> de Rênal et de la duchesse Sanseverina est le premier en date de nos réalistes. Il l'est à plus juste titre que Balzac, homme qui voit, mais visionnaire bien plus encore, et réaliste encombré encore du romantisme le plus gros et le plus vulgaire. Il l'est à plus juste titre que Mérimée, exempt à peu près de romantisme, il est vrai, mais réaliste qui a toujours eu, soit timidité, soit autre cause, le goût de dépayser son observation, de nous montrer des mœurs toujours un peu étrangères par quelque endroit, et jusqu'à certain point *invérifiables* pour nous. Des mœurs moyennes du pays de France, des caractères moyens nés de notre sol et façonnés par notre histoire, à telle date précise, sans grossissement violent de cerveau congestionné, sans prudente transposition, habile déplacement et ingénieux éloignement de perspective, voilà ce que dans les *Mémoires d'un touriste* et dans *Rouge et Noir* Stendhal avait l'audace ou la franchise, et au moins l'originalité de nous présenter. Dans le déclin du romantisme, dans le dégoût injuste, mais fatal, qui succédait vers 1850, à un engouement d'un demi-siècle, Stendhal apparut comme le plus

antiromantique, et c'était vrai, de toute l'époque romantique et lyrique et élégiaque. Cet attardé, comme il arrive naturellement, dans le jeu des actions et réactions littéraires, devenait un précurseur; et il s'est trouvé juste à point une école réaliste pour faire qu'il devint un ancêtre. Son imperméabilité rencontrait là sa récompense, que, du reste, sans y compter beaucoup, il avait prédite. — Et si vous ajoutez à cela que ses idées ou tendances irrégulières, si déplacées à l'époque où il vécut, n'étaient pas dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour scandaliser ou refroidir ceux qui avaient d'ailleurs d'autres raisons de le goûter, vous comprendrez ce phénomène, assez fréquent du reste dans l'histoire littéraire, d'un auteur beaucoup plus lu et surtout beaucoup plus admiré de la génération qui le suit que de celle dont il était.

A le considérer sans plus tenir compte des tendances ou répugnances d'école, Stendhal reste un homme considérable dans l'histoire de notre littérature. Stendhal, c'est le XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est Duclos, Helvétius, Destutt de Tracy et Cabanis : c'est une âme sèche, une intelligence claire, un tour d'esprit positiviste et une sensualité un peu grossière. Mais c'est le XVIII<sup>e</sup> siècle, dirai-je perverti, je dirai plutôt un peu endurci et rendu plus brutal par la révolution et l'empire. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, je dis le plus sec et le plus vulgaire, avait ses parties généreuses et son petit coin d'idéal qu'il ne faut jamais oublier. Positiviste, sensualiste, ne croyant qu'au bonheur matériel et ne prêchant que la « chasse au bonheur, » encore voulait-il ce bonheur pour tout le monde, encore *rêvait-il pour l'humanité*, encore voyait-il devant lui une ère de prospérité et de volupté douce qu'il croyait préparer pour tous les hommes et pour laquelle il donnait rendez-vous au genre humain. — Stendhal ne croit qu'à la sensation, tout en sachant qu'il n'y en a pas pour tout le monde. Il est épicurien sans avoir l'espoir ou nourrir le rêve d'un épicurisme universel. Il semble toujours dire : « Cherchez le bonheur; ne cherchez pas autre chose; du reste il n'existe guère. » En un mot c'est un homme du XVIII<sup>e</sup> siècle, moins l'optimisme. C'est le XVIII<sup>e</sup> siècle qui a traversé une terrible époque de brutalité et de violence, qui en a été endurci et assombri, et qui a gardé toutes ses idées sans garder son rêve. De là ce qu'il y a de sec et de dur et de noir dans toute l'œuvre de ce d'Holbach retardataire. De là ce Julien Sorel « qui ne vaut pas Valmont, » j'entends qui vaut encore moins, dont l'idée maîtresse est qu'il n'y a à chercher ici-bas que le plaisir, et que le plaisir est réservé à un petit nombre d'égoïstes très forts, très énergiques et très implacables. *L'établissement du bonheur*, voilà le rêve du XVIII<sup>e</sup> siècle, *la chasse*

*au bonheur*, qui devient vite *la lutte pour le bonheur*, voilà l'idée de Stendhal. La transformation de l'optimisme épicurien en épicurisme pessimiste, voilà ce que Stendhal, petit-fils de M. Gagnon et créateur de Julien Sorel, fait toucher du doigt.

Au point de vue plus spécial de l'histoire littéraire, on a déjà vu combien Stendhal est important. Il est très vrai qu'il est le restaurateur du réalisme en France, et, sans doute, si l'école réaliste de 1850 n'avait pas existé, il aurait moins de gloire; mais il n'en aurait pas moins de mérite. Il resterait isolé dans l'histoire, comme il le fut en effet dans le monde littéraire de son temps, représentant un art excellemment français, celui d'examiner les caractères autour de soi, de s'en rendre compte et de créer un ou plusieurs personnages qui les reproduisent fidèlement, mais plus ramassés, plus vifs et plus frappants qu'ils ne sont dans la nature. Cet art perdu, il l'avait retrouvé. S'il avait été seul à le pratiquer, il n'en faudrait que davantage le signaler à l'attention et à l'estime. Mais puisque, avant Balzac, et à mon avis mieux que lui, j'entends avec moins de puissance, mais avec plus de vérité, avant Mérimée, et infiniment au-dessous de Mérimée comme écrivain, mais plus pénétrant comme observateur, il a été le restaurateur d'un genre qui devait avoir une si grande place dans le siècle, l'histoire littéraire a en lui, non-seulement un objet d'études, mais une de ses *dates* les plus importantes, les plus essentielles. On peut ne pas l'aimer, on peut rire de lui. Il prête à l'une et à l'autre de ces deux hostilités. Il est antipathique comme un homme très sec et très prétentieux. Il est ridicule comme très prétentieux, d'abord, et ensuite comme assez naïf, et ensuite comme prodigieusement étroit et borné en ses idées générales. Mais il est original, il est bien lui-même. Il a observé; il a bien vu certaines choses. Il est loyal, sincère, consciencieux dans son métier d'observateur. Il a eu le goût du petit fait vrai, vu de près et rapporté fidèlement, et il nous a rendu ce goût, que nous avons perdu extraordinairement. Cela signifie qu'il a aimé la vérité, ce qui vaut toujours qu'on se montre respectueux et reconnaissant envers un homme. Et à ceux qui aiment la vérité, la Providence réserve toujours une récompense. A Stendhal elle a donné d'écrire « quelques volumes infiniment spirituels, » comme dit Balzac, et surtout le roman le plus solide peut-être et le plus plein et le plus dru qui ait été publié depuis *Adolphe* jusqu'à *Madame Bovary*, pour le récompenser d'avoir pensé et d'avoir dit « qu'un roman est un miroir qui se promène sur une grande route. »

---

---

AUTOUR  
D'UNE  
COLONIE AUTONOME

---

II<sup>1</sup>.

L'ÉTABLISSEMENT DE L'ALLEMAGNE DANS LE SUD-OUEST AFRICAIN.  
L'ÉTAT DE DÉFENSE.

---

IV. — L'ÉTABLISSEMENT DE L'ALLEMAGNE DANS LE SUD-OUEST AFRICAIN.

Personne, certes, ne montrera que l'Allemagne eût jamais des projets de conquête du Cap et de l'Afrique du Sud. Si cela était, les preuves manqueraient. Mais un protectorat allemand aux portes de la colonie du Cap, pour quelques missionnaires qui ne couraient pas de dangers et pour quelques négocians qui ne font pas, peut-être, beaucoup d'affaires, dans la plus ingrate contrée du monde, celle dont un Allemand dit qu'à la regarder un chien hurlerait de tristesse, nous comprenons que les gens du Cap se

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre 1891.

soient mis, pour cela, martel en tête. On honnit Voltaire parce qu'il a traité le Canada de « quelques arpens de neige. » Le mot n'est pas de lui, mais d'un personnage de son roman de *Candide ou l'Optimisme*. S'il avait traité le Damaraland de « quelques arpens de sables et de pierres, » le honnirait-on? Quand vous prenez possession d'un pays comme celui-là et quand vous le gardez sans trop en rien faire, ne donnez-vous pas le droit de penser que vous y entrez comme dans une salle d'attente, que c'est un seuil; quel seuil et où mène-t-il? Dire qu'il faut se défier de l'affinité de race et de langue entre Allemands et Hollandais austraux, ce serait plutôt une phrase anglaise. Ces affinités ne suffiraient nullement pour donner aux gens du Cap la plus légère envie de devenir Prussiens. Elles suffisent tout au plus pour qu'un journal paraissant à Pretoria et réputé organe officieux du gouvernement de la République du Transvaal insiste sur les avantages d'une immigration allemande au pays des boers. Elles suffisent aussi pour qu'à Berlin, à Hambourg et à Cologne, ces boers, comme enfans de la famille germanique, éveillent de l'intérêt.

Enfin, s'il y a un grand nombre d'Allemands répandus dans la colonie et dans les pays circonvoisins, ce n'est pas là le vrai sujet de crainte. Au temps de la guerre de Crimée, l'Angleterre avait soudoyé une légion germanique dont les membres licenciés obtinrent des terres en Cafrerie; pour renforcer cet élément de colonisation militaire, des agriculteurs furent appelés de l'Allemagne du Nord, de la Prusse et du Mecklembourg, avec leurs familles. Voilà comment il se fait qu'aujourd'hui, dans l'est du Cap, on a une population allemande assez considérable et que la locomotive s'arrête à des stations comme Berlin, Potsdam ou Braunschweig. Mais ces colons se sont afrikandérisés comme les autres, tout en conservant leur langage, ce qui ne les empêche point de parler anglais et hollandais et cafre. Il y en a aussi dans les environs de Capetown, où ils cultivent les *flats*, plaines sablonneuses, et nous avons maintes fois fait la causette avec eux. Ce sont d'excellens travailleurs, de braves gens auxquels un Français peut cordialement serrer la main. Ils ont tiré grand parti de leurs lots de terrain maigre. Cette présence d'un élément allemand agricole n'a rien de dangereux; on s'en félicite même. En somme, si l'Allemagne officielle n'avait pas pris pied au Damaraland, tout cela ne signifierait rien.

On se figure, nous ne savons trop pourquoi, qu'un doute plane sur ses intentions. L'absence de tout négoce dans la direction nord fait supposer que le véritable objectif est ailleurs, peut-être sur des plateaux susceptibles de peuplement par une race européenne,

comme on l'a déjà vu par l'exemple des boers. Dès lors, le bruit mené autour de quelques gîtes aurifères, l'inertie relative, l'extension sur le papier, — autant de symptômes, — suppose-t-on, d'une volonté de marquer sa place, sans doute, par un drapeau accroché à un mât, comme qui dirait par un chapeau déposé sur une chaise, mais de ne point aller où l'on dit et d'attendre son heure pour aller où l'on ne dit pas. A l'abri du fortin de Tsaobis, dans les montagnes du Damaraland, le minuscule corps d'occupation devient pour ces esprits méfiants une simple garde de l'étendard : il a l'air de veiller sur un sphinx dont les paupières closes ne s'entr'ouvrent que rarement et dont la bouche ne se desserre que pour bâiller, mais avec à-propos, lorsqu'il va y tomber quelque chose.

Voilà comme l'énigme allemande dégénère en cauchemar afrikandériste. Ce qui se brasse là-bas, à Berlin, pense-t-on, bien fin qui le révélerait : mais il faut se signer à tout hasard.

Chose sûre, de la crise constitutionnelle du Cap datent les premiers indices d'un travail politique de l'Allemagne en Afrique australe. Ils se manifestent deux ans après Sadowa, quand commencent les désaccords de sir Philip Wodehouse avec son parlement.

Depuis d'assez longues années, la Société des missions évangéliques de la Prusse rhénane échelonnait ses stations d'une base voisine de Cape-Town jusqu'au fleuve Orange, en suivant la côte. Même elle avait déjà franchi la limite nord du territoire colonial pour s'installer chez les Namaquas indépendans. Une autre société missionnaire allemande, celle de Berlin, opérait dans l'est, rayonnait sur la Natalie et les républiques hollandaises. En 1868, la rhénane décida de s'attaquer au Damaraland, l'arrière-pays de la baie Valfich, et envoya un renfort de seize personnes. Ce fait n'aurait pas eu à lui seul grande importance ; mais le ministre prussien des affaires étrangères, alors comte de Bismarck, avait donné aux membres de l'expédition le conseil de se présenter d'abord au *foreign office* de Londres et de s'entendre avec lord Stanley, devenu plus tard lord Derby. On désirait savoir si l'Angleterre ou le Cap exerçaient une juridiction sur les côtes du Namaqualand et du Damaraland.

Ce littoral n'appartenait à personne ; toutefois les gouverneurs du Cap avaient souvent cherché à le faire déclarer anglais, crainte d'intrusion européenne, et sans vouloir ni pouvoir prendre sur eux de l'annexer. Ils s'étaient heurtés à l'abstentionnisme des cabinets libéraux. Londres n'avait consenti, à grand'peine, que pour les îles voisines, où il y avait du guano ; le déploiement des

couleurs britanniques sur la terre ferme, à Angra-Pequeña, venait encore d'être désavoué en 1866. Lord Stanley aurait peut-être suivi en cela une politique différente de celle de son prédécesseur si le ministère conservateur dont il faisait partie n'avait pas été près de sa chute. Actuellement il ne pouvait s'engager en rien au nom de l'empire. Les missionnaires allemands n'obtinrent aussi qu'une réponse évasive dans leur entretien avec le gouverneur Wodehouse. On le voit, dès cette époque, l'Allemagne prend soin de faire constater officieusement que ni l'Angleterre ni sa colonie n'entendent accepter une responsabilité dans la région d'Angra-Pequeña et de la baie Valfich.

Quinze ans plus tard, quand les missionnaires auront achevé leur œuvre, le négociant brémois Lüderitz surgira tout à coup comme inventeur breveté du sud-ouest africain, et la marine allemande se chargera du reste. Mais que ce soit l'effet d'un plan mûri d'avance ou du train naturel des choses, le germe en est semé à l'heure juste où le Cap va recevoir son autonomie, c'est-à-dire entrer dans une ère d'embarras.

L'Allemagne aurait-elle poussé cette affaire avec la même vigueur sans les perplexités de la colonie et l'abstentionnisme de la métropole? On ne sait.

En 1874, M. Disraëli forme son grand cabinet, celui qu'il va illustrer comme comte de Beaconsfield. Il ne goûte pas la réserve excessive des théoriciens de la décentralisation à outrance et de l'économie à tout prix; il croit peut-être à un secret dessein de la politique allemande, il s'en inquiète, et, bientôt, le commandant Dyer, de la marine britannique, prend possession de la baie Valfich au nom de l'empire. Simultanément, le Cap s'annexe les îles côtières déjà proclamées anglaises, celles, entre autres, qui ferment le havre d'Angra-Pequeña. De cette manière on croit tenir les clefs du littoral. Roastbeef-Island méritait bien de devenir anglais!

Vienne le printemps de 1880 et le retour de M. Gladstone, la presse allemande, qui ne soufflait plus mot de ces questions, annonce des projets à l'étude pour la mise en valeur du sud-ouest africain. L'été finit à peine que le *foreign office* fait sonder M. de Bismarck par son ambassadeur, lord Ampthill. Réponse : nous ne songeons pas pour l'instant à faire là-bas de la colonisation, *si utiles qu'en principe puissent paraître des entreprises d'outre-mer*. Pendant qu'un intérimaire de l'ambassadeur confirme les déclarations précédemment recueillies, M. Lüderitz achète à un roi nègre toute une province maritime. Ce ne fut pas, comme on l'a dit, pour une boîte à musique jouant la *Wacht am Rhein*. Ce

fut contre cinq mille francs et deux cents fusils, ou quelque chose d'approchant, et peut-être une boîte à musique par-dessus le marché.

Le dénouement est curieux. On avait pour secrétaire d'État aux colonies lord Derby, passé avec armes et bagages dans le camp libéral, et comme premier ministre du Cap, sir Thomas Scanlen, syndic un peu découragé de la faillite militaire et diplomatique au Bassoutoland. A la date du 3 février 1884, le *colonial office* demande par le câble sous-marin si le Cap se chargerait du contrôle d'Angra-Pequena au cas où ce port serait déclaré britannique. Dans la négative, il serait difficile de résister aux remontrances de l'Allemagne, car elle fait observer que, faute de protection autrement assurée à ses sujets *dans cet endroit*, — l'expression est à souligner, — elle devra y assumer la juridiction. « Dans cet endroit » manquait de justesse ou péchait par trop de précision. Il s'agissait bel et bien d'un vaste territoire, fort difficile à surveiller. Le Cap, certainement, ne pouvait pas alors s'imposer pareille tâche. Le 7 mai seulement, après trois mois d'attente, on reçoit à Londres, enfin, une lettre. Sir Thomas Scanlen a taillé sa meilleure plume pour écrire que ses jours ministériels sont comptés. Le parlement colonial va entrer en session; mieux vaut lui laisser la décision en si grave matière. Pour dire cela, il n'était pas besoin, en effet, de recourir au télégraphe. Mais lord Derby s'impatiente. Câblegramme du 9 mai : Il est nécessaire de faire connaître à l'Allemagne les intentions du gouvernement de Sa Majesté sur Angra-Pequena. Si la colonie veut se charger du contrôle, qu'elle s'explique au plus vite. Même jour. Le premier ministre, déjà démissionnaire, se voit forcé de répondre qu'en principe il n'aurait pas été partisan de l'annexion, vu l'état des finances; néanmoins, en raison des circonstances, il l'aurait recommandée, — s'il était resté aux affaires! Vingt jours plus tard, — vingt jours, et il n'y avait pas une minute à perdre! — un cabinet présidé par sir Thomas Upington finit par formuler cette proposition du Cap : Si le gouvernement britannique ne veut pas proclamer toute la côte possession de l'empire et y exercer le contrôle, ce qui serait la meilleure solution, alors la colonie s'en annexera une moitié ou les trois quarts, jusqu'à la baie Valfich et celle-ci comprise; mais dans l'intérieur, elle ne s'engage à rien, hors un rayon de dix milles; et encore elle compte que l'empire établira son autorité au nord de la future limite coloniale jusqu'aux territoires portugais. Dans le cas où l'on accepterait cet arrangement à Londres, une proposition serait faite au parlement du Cap. Ainsi, la colonie déclinait toute responsabilité quant au

*hinterland*. Mais cet arrière-pays, cet intérieur, c'était précisément la région habitable, celle où résidaient la plupart des sujets allemands. On ne consentait qu'à la possession nominale d'un littoral désert, assuré comme on l'était que la police y serait faite par la marine, aux frais du trésor britannique.

C'était maintenant le tour de lord Derby. 18 juin. — Vous ferez mieux d'attendre. Il faut éviter tout malentendu avec Berlin. Les négociations se poursuivent. — 25 juin. — Le gouverneur du Cap accuse réception de la précédente dépêche. On ne fera rien, on attend. — 6 août. — Le commandant de la corvette allemande *Elizabeth* plante le drapeau de son pays à Angra-Pequena, tandis que la canonnière *Wolf* remonte vers le nord pour en faire autant dans toutes les anses praticables jusqu'au cap Frio. Le *Wolf* n'évite que la baie Valfich, où flottent les couleurs de la Grande-Bretagne.

Ce chapitre d'histoire diplomatique est instructif. L'Allemagne avait mené son jeu avec une habileté qui n'excluait pas la décence. Correcte jusqu'au bout, elle avait montré une grande sûreté de coup d'œil, et, au moment critique, une décision digne d'éloge au point de vue de l'art. Que disait-elle, en somme? Protégez mes nationaux ou sinon je les protège. Mais le Cap était impuissant, l'Angleterre dégagée. Leur inaction allait devenir une cause d'inextinguibles regrets pour l'un et de continuels tracassés pour l'autre.

Tous les événemens qui ont marqué dans la trame des six dernières années, au sud-Afrique, dérivent de celui-là ou y ramènent.

Au Cap règne une doctrine, l'*afrikanderisme*, tendant à unifier l'Afrique australe par une fédération. L'entrée d'un nouveau personnage, et d'un personnage comme l'Allemagne, dans le cercle qu'embrasse cette expression géographique, troublait un rêve cher. On juge que « grand-maman, » — lisez l'Angleterre, — n'est plus une métropole gênante et que sa protection peut encore être utile. Mais que faire de l'Allemagne? Pour descendre sur le terrain des intérêts les plus pressans et des questions les plus actuelles, comment rendre efficace l'union douanière, prélude d'un pacte fédéral, si une contrebande passait à l'aise par une frontière terrestre autrement difficile à garder que le littoral perdu? Si du moins on savait au juste pourquoi l'Allemagne s'est fourrée dans ce coin et pourquoi elle y reste! Pour se réserver, sans doute, un article de troc diplomatique. Soit; qu'elle s'explique alors! Seulement, dit-on, l'oracle ne parle pas, ou bien c'est pour réclamer une extension de sphère. Un sentiment tout pareil règne dans la république hollandaise de l'Orange. Celle du Transvaal ne s'y associe pas. Elle repousse l'union douanière comme

un leurre et la fédération comme une duperie tant qu'un habit rouge montera la garde au pied de la montagne de la Table. Ce protectorat inquiète donc surtout les politiciens du Cap, et nous concevons, après tout, qu'ils ne s'y résignent pas, bien que l'Angleterre ait strictement le droit de leur dire : « C'est peut-être une chose fâcheuse; mais vous avez, autant que moi, failli à l'empêcher. » Voici comment M. Cecil Rhodes, premier ministre, s'exprimait le 1<sup>er</sup> août 1890, dans une séance du parlement colonial : « Je suis sûr que la chambre pense avec l'honorable député de Caledon que c'est grand pitié pour la colonie d'avoir perdu la côte occidentale. Je ne suis pas de l'avis de ceux qui disent qu'il y a place sur cette côte pour nous et le gouvernement allemand; il faut tenir compte de l'intérêt énorme qu'elle aura pour nous dans l'avenir, malgré le peu de valeur intrinsèque du pays. »

On se figure aisément les ennuis que cette réclamation tardive, mais déjà ancienne pourtant, attire depuis plusieurs années au cabinet de Londres. Il y a d'abord une question ouverte, pleine de difficultés : est-ce le possesseur actuel de la baie Valfich qui aura le *hinterland* situé derrière, ou est-ce, au contraire, le maître de ce *hinterland* qui doit obtenir cession de la baie Valfich? Quand le littoral fut pris par l'Allemagne, en 1884, le Cap voulut sauver, du moins, cette épave, que lord Beaconsfield avait réservée et marquée britannique. Par acte du parlement local et proclamation du gouverneur, elle fut déclarée possession du Cap, avec le consentement de la métropole. Elle n'appartient donc plus à l'empire, mais à la colonie. C'est une grosse différence. Après cela, jusqu'à quel point la colonie possède-t-elle en propre un territoire qui ne cesse pas d'être partie, avec elle, de l'empire? C'est une autre affaire et une belle amusette pour les casuistes en droit public. Cette baie, quelle importance a-t-elle? Une bien médiocre à première vue. Simple havre du littoral peu fréquenté que les anciens géographes appelaient Cimbébasie. Une langue de sable, terminée par la pointe du Pélican, abrite contre les vents du large cette rade spacieuse, pas assez profonde partout, néanmoins commode et sûre. Jadis, paraît-il, les baleines australes, et, à leur poursuite, les baleiniers, fréquentaient ce refuge en grand nombre. Les Hollandais écrivent *Walvisch baai*, ce qui, dans leur langue, signifie « baie des baleines; » les Anglais *Walfish bay* ou *Walwich bay*, ce qui, dans la leur, ne veut plus rien dire. S'ils traduisaient le vieux nom, ils adopteraient celui de *Whale bay*. Les Allemands devraient écrire *Wallfisch Bucht*. C'est une station bien située pour la pêche de plusieurs sortes de poissons et le seul bon mouillage d'une longue

côte. Quelques baraques en planches, à toits de tôle, logent une petite communauté européenne de dix à douze familles. Un village d'indigènes, plus loin, groupe ses misérables huttes autour d'un puits d'eau saumâtre. Séjour peu enchanteur dont l'heureux magistrat, M. Rolland, fils d'un ancien missionnaire français au Bas-soutoland, disait dans son laconique rapport de 1887 : « Je n'ai, au point de vue officiel, rien à mander de non satisfaisant, comme aussi rien d'important, de l'insignifiante étendue de sable nu qui est décorée du titre de district. »

C'est pour ce lieu digne de servir à la déportation, et qui n'est même pas fortifié, que s'est élevée une dispute presque aussi vive que celle du *French-Shore*. Le Cap, en se l'appropriant, l'appréciait peut-être à sa juste valeur. C'était le port d'entrée du Damaraland. Les importations d'armes de l'Allemagne allaient avoir à passer par là. Ni Angra-Pequeña où l'eau manque, ni la baie Sandwich qui s'ensable, ne pouvaient le remplacer. Et les armes devaient venir, soit en guise de monnaie, soit parce qu'on songerait à organiser une force indigène ou à utiliser certaines tribus contre certaines autres. Et maintenant voici la situation : tout à l'entour de cette enclave de quatre cent trente milles carrés, l'Allemagne exerce son protectorat, compris comme souveraineté, sur une immense région dont la porte est précisément la baie Valfich. Il semble assez naturel qu'elle dise à l'Angleterre : — Faites-nous donc l'amitié de vous ôter de là ; en quoi cette baie vous intéresse-t-elle ? Vous n'y avez pas de station navale, vous n'en tirez nul parti, et il nous la faut. — Mais l'Angleterre de répondre : — Pas si vite ! La baie Valfich n'est plus ma propriété : elle dépend du Cap. Si le Cap, colonie autonome, ne veut pas s'en dessaisir, qu'y puis-je ?

En 1887, le schooner *Meta*, frété par la compagnie allemande de colonisation du sud-ouest africain, jetait l'ancre à la baie Valfich avec une cargaison de fusils. Il existait déjà en dépôt, dans les magasins de l'endroit, une assez grande quantité de munitions appartenant à la même société. En outre, la canonnière *Habicht* avait débarqué des armes de guerre et cinquante mille cartouches pour le compte du département de la marine à Berlin. Un chef namaqua, Hendrik Witbooi, qui avait des raisons de craindre ou d'espérer, suivant que ces moyens d'action lui seraient destinés ou tournés contre lui, s'approcha de la baie avec ses hommes et adressa au magistrat résident une curieuse épître pour demander s'il était vrai que l'enclave coloniale dût passer prochainement sous la juridiction de l'Allemagne, comme il l'avait entendu dire. Il

s'informait aussi de l'état des approvisionnemens en fait d'armes de chasse ou de guerre, et manifestait l'intention d'en acheter, si possible. M. Rolland, le fonctionnaire placé là par les autorités du Cap, crut, sans doute, que la colonie et la métropole se souciaient également peu de ce « carré de sable nu. » Les envois d'armes lui faisaient-ils soupçonner quelque arrangement déjà conclu ou à conclure bientôt entre Berlin et Londres pour la cession du territoire? Sa réponse au chef Witbooi trahissait-elle une perplexité, d'ailleurs, excusable? Il se déclarait sans informations, mais il ne repoussait pas comme inadmissible la prévision qui lui était soumise. Insistant même sur l'excellent état des rapports diplomatiques entre l'Allemagne et l'Angleterre, il conseillait surtout au principicule sauvage de ne pas se brouiller avec le commissaire du protectorat germanique; enfin, il offrait de lui ménager une entrevue avec ce résident, le docteur Goering. Le fait est que dans l'entourage de M. Rolland on redoutait fort des troubles pouvant mener à une attaque des Namaquas et au massacre de la petite colonie européenne. Pour ce motif, peut-être, il convenait de ne pas laisser Hendrik Witbooi sous l'impression d'une querelle aiguë entre les Anglais et les Allemands; toutefois, le gouvernement du Cap trouva que son représentant avait dépassé la mesure et le rappela quelques mois après, pour raisons de santé. Il approuva seulement l'attitude générale de ce fonctionnaire, qui avait cru devoir renvoyer le schooner *Meta*, en priant le capitaine de débarquer ses armes ailleurs, et qui avait été jusqu'à faire mettre hors de service les fusils appartenant à l'administration allemande de la marine, par l'ablation des parties essentielles. A Capetown, cette occasion parut favorable pour affirmer solennellement qu'on entendait bien conserver la baie Valfich. On mena grand bruit du péril créé par le passage d'armes et de munitions allemandes; Hendrik Witbooi devint une façon de mahdi hot-tentot prêt à soulever le Namaqualand et à exterminer les blancs. Vingt-cinq *mounted riflemen*, avec un petit canon, furent temporairement détachés sur les lieux. En même temps, les archives compulsées donnaient une base historique aux droits de la colonie: on prouva qu'en 1793 le vaisseau hollandais *Meermin* avait planté tout du long de la côte jusqu'à « Walvisch baai, » des stèles à l'écusson de la compagnie néerlandaise des grandes Indes. Dans cette théorie, le Cap semblait un héritier plus direct que l'Angleterre. Enfin, le premier ministre, sir Gordon Sprigg, rédigea une note qui fut remise au gouverneur avec prière de la transmettre à Londres. Il s'agissait d'obtenir du *foreign office* qu'il fit entendre quelques remontrances à Berlin. Ce document, comme

le remarqua un journal anglais du cru, était conçu en termes qu'on qualifierait de forts, si on les rencontrait dans une pièce émanée de quelque chancellerie européenne. Cependant, la véritable question ne s'y posait pas encore avec netteté. Le protectorat purement nominal de l'Allemagne, disaient en substance les ministres du Cap, laisse le pays sans personne pour veiller à l'ordre, et nous voici contraints de mettre garnison là-bas pour tenir en respect des tribus censées sous la juridiction d'une grande puissance ! C'était avoir l'air d'admettre que tout irait mieux du jour où ce protectorat paraîtrait moins en l'air.

Le gouvernement britannique n'accusa réception de la note du Cap que pour faire comprendre l'inutilité d'une démarche comme celle qu'on attendait de lui. Sur ces entrefaites, Kamaherrero, chef des Damaras, convoqua le docteur Goering à un grand palabre et lui signifia en paroles imagées son intention de le mettre à la porte. On prétendit qu'il avait été poussé à cet acte par un traître, M. Robert Lewis, sujet britannique, lequel, au nom d'un syndicat de Cape-Town, disputait aux Allemands la concession de certaines mines d'or. L'alerte fut chaude : non-seulement le commissaire de l'empire d'Allemagne, mais tous les employés de la compagnie de colonisation se réfugièrent à la baie Valfich ; une partie du personnel s'embarqua sur un petit voilier, pour prendre le chemin du retour. Il est probable qu'à la suite de cet événement, le *foreign office* reçut de Berlin quelques observations. En Allemagne, le ministère du Cap semblait presque suspect de connivence avec M. Lewis : comment cacher cette fâcheuse impression au gouvernement métropolitain ? Alors aussi fut décidé le remplacement de M. Goering, fonctionnaire civil, par un militaire. On fit choix du capitaine von François, officier de l'armée prussienne, et on le mit à la tête d'une très petite troupe. Il fut spécialement chargé d'arrêter et d'expulser le conseiller anglais de Kamaherrero, mais ne put qu'infliger une nuit de prison à deux sous-agens du syndicat Lewis, également Anglais. L'oiseau s'était envolé. Tout cela jetait de l'aigreur. Il y avait maintenant une police du protectorat, et les anciennes critiques n'étaient plus de saison ; oui, seulement cette police commençait par appréhender au corps des gens de Cape-Town. On se vengeait innocemment en imprimant que l'Allemagne partait à la conquête du Damaraland avec vingt uhlands et un chameau. Depuis, cette affaire est entrée dans une nouvelle phase. Le cabinet de Londres s'était constamment dérobé quand celui de Berlin parlait cession ou échange. Mais on pouvait discuter une rectification de frontière : ceci regardait le gouvernement britannique et non plus le gouvernement colonial.

Autrement où irions-nous? La délimitation exécutée en 1885, par M. Wrey, arpenteur au service du Cap, fut contestée par l'Allemagne, qui réclamait un plateau servant de terrain de pâture au bétail du village indigène de Schepmansdorp. C'est, paraît-il, le seul endroit où les voyageurs venant du port allemand de Sandwich-Hafen et allant à Okahandja puissent trouver de l'eau, sans la chercher à la baie même de Valfich. La route de l'intérieur passe donc, pour les Allemands, sur ce plateau, et ne peut passer que par là. De l'autre côté, on objectait que la frontière proposée séparerait le village de Schepmansdorp de ses terrains de pâturage : les naturels relèveraient ainsi de deux juridictions. Deux fois l'Angleterre et l'Allemagne ont nommé des commissaires pour régler ce différend, sans parvenir à s'entendre. Quant au Cap, il a toujours soutenu qu'en fait la frontière Wrey est la seule possible, et qu'en principe rien ne se fera de valable sans son aveu. Finalement, les cabinets de Berlin et de Londres ont réservé cette délicate question par l'article 3 de leur convention du 1<sup>er</sup> juillet 1890. Si l'affaire n'est pas arrangée par consentement mutuel dans un délai de deux ans, on aura recours à l'arbitrage international, et, en attendant, les puissances contractantes s'engagent à considérer comme neutre le territoire litigieux.

C'est au lendemain de cet accord que le parlement de Cape-Town tint deux remarquables séances, le 29 juillet et le 1<sup>er</sup> août, deux séances où se formula, comme jamais auparavant, une doctrine de Monroe sud-africaine. A son banc de député, le brillant avocat qui s'appelle sir Thomas Upington et qui ne s'est pas plus consolé de la perte du littoral sud-ouest que Marie Tudor de celle de Calais, instruisit avec une fougue tout irlandaise le procès rétrospectif de lord Derby. Il exposa aussi le sentiment du Cap au sujet de son territoire de la baie Valfich. Il se plaignit très haut de ce que l'Angleterre, loin d'encourager l'espoir d'une renonciation de l'Allemagne au pays environnant, tolérât l'expansion de cette puissance jusqu'au Zambèze. M. Cecil Rhodes appuya le discours de son collègue comme chef du cabinet, et la chambre, par assis et levé, à l'unanimité des membres présents, vota la motion suivante : Ce parlement déclare : « Toute proposition empiétant sur le contrôle direct du territoire de la baie Valfich par le parlement de cette colonie sera profondément ressentie par la population coloniale ; cette colonie est fortement opposée à toute modification des limites du territoire en question, fixées par M. P.-B. Wrey ; il est désirable que l'attention du gouvernement colonial soit appelée sur les droits de douane à percevoir à la baie Valfich ; cette chambre regrette que le gouvernement de ce pays n'ait pas été directement

représenté dans les récentes conventions entre le gouvernement britannique et l'empire d'Allemagne, en tant qu'elles affectent des territoires au sud du Zambèze; et elle est d'opinion que le gouvernement de cette colonie doit avoir une voix à l'avenir dans tout nouvel arrangement proposé des frontières au sud du Zambèze. »

Depuis la disparition de son grand collègue et ami, lord Beaconsfield, le marquis de Salisbury a tenu deux fois la présidence du conseil, avec le portefeuille des affaires étrangères. Sept mois d'abord et quelques jours, du 24 juin 1885 au 6 février 1886. Après un court intermède Gladstone, il est redevenu premier ministre le 3 août 1886; il l'est encore. Sous ces deux cabinets a été inaugurée dans l'Afrique du Sud une politique impériale cherchant le juste milieu du laisser-faire des anciens libéraux, qui avaient probablement trop sucé le lait des économistes, au *go ahead* des anciens conservateurs, sans doute trop nourris de la moelle des lions. Elle parut partir du principe que l'atterrissement de l'Allemagne à la côte sud-ouest créait une situation digne de sollicitude et qu'un danger pouvant naître de discussions au sujet de la baie Valfich, il fallait, avant tout, franchement accepter le fait accompli; puis localiser l'inconvénient, s'il y en avait un, le circonscrire, lui ouvrir au besoin des canaux dans une certaine direction; enfin, soi-même agir, acquérir, dépenser même, montrer en un mot que le gouvernement britannique se sentait encore chez lui, mais tout cela d'accord avec la colonie du Cap, et, le plus possible, de compte à demi. Cela donné, la chose la plus urgente était de s'entendre avec l'Allemagne sur une limite d'influence au nord de l'Orange. Dans son cours inférieur, ce fleuve formait la frontière commune de la colonie du Cap et du protectorat germanique; si les Allemands faisaient un pas de plus, absorbaient le Betchoualand et soudaient leur nouveau domaine aux territoires des républiques hollandaises, la colonie se trouverait cernée. Il faut dire que déjà M. Gladstone avait été induit et même obligé à intervenir dans le Betchoualand, pour supprimer un état de trouble et de guerre propice à toutes les intrigues. La passion d'autonomie que le libéralisme anglais avait inoculée aux colons du Cap se retourna contre lui; elle fit accuser M. Gladstone de violer ce grand principe: l'Afrique du Sud aux sud-Africains! C'était presque de l'ingratitude: ainsi va le monde. Mais l'anarchie au Betchoualand ne promettait rien de bon. Des boers y avaient fondé deux républiques, Stellaland et Gochen; ils venaient surtout du Transvaal où leurs entreprises, favorisées, servaient une pensée d'agrandissement; des chefs nè-

gres se chamaillaient avec ces étrangers ou se battaient entre eux, aidés par des aventuriers européens. Le désordre avait pris de telles proportions qu'on ne crut pas trop faire en expédiant des ports du royaume-uni un corps de 5,000 hommes pour occuper la contrée, dans les derniers mois de l'année 1884. Et il s'en était suivi la proclamation d'un protectorat britannique, enfoncé comme un coin entre le Namaqualand, terre désormais allemande, et le Transvaal.

Lord Salisbury fit plus : un tiers environ du Betchouanaland protégé fut annexé ; on en fit une « colonie de la couronne » ou « en tutelle, » indépendante de ses voisines, sous la surveillance du *colonial office*, et l'on enchâssa ainsi, en pleine mosaïque de possessions autonomes et semi-autonomes, de républiques souveraines ou vassales, de principautés noires, de protectorats et de pseudo-protectorats, un carreau simplement marqué V. R. — *Victoria Regina*. Mais ce compartiment distinct, on le riva au Cap par un gouverneur commun, vice-roi constitutionnel dans la colonie autonome, préfet dans la réserve du pouvoir métropolitain. Le génie administratif des Anglais ne répugne pas aux combinaisons subtiles et complexes : il se pique rarement d'une belle ordonnance logique, s'il atteint son but. On voulait, en un mot, rendre au gouvernement de l'empire une base d'opération sans alarmer ni froisser le Cap, et, d'ailleurs, il était de part et d'autre compris que tôt ou tard le *Betchouanaland britannique*, — comme s'appelait cette province, — deviendrait un district colonial.

Les deux autres tiers du protectorat restèrent protectorat.

Cette importante mesure, du 30 septembre 1885, contenait en germe tout le programme : concours de la métropole et de la colonie.

Or, ce qu'on va voir, c'est qu'il y avait bien à cela quelques petites difficultés.

Le Cap a une politique extérieure ; il en a une forcément, et bien entendu ses intérêts ne sauraient s'harmoniser toujours avec ceux du gouvernement métropolitain. Cette colonie a elle-même des possessions : la baie Valfich et le port Saint-John. Elle traite directement avec des États voisins ; elle a deux ou trois fois envoyé des personnages, ministres ou députés, en mission diplomatique, à Pretoria, et il n'y a pas très longtemps, elle songeait à y instituer une agence permanente. Là-bas, tout au bout de l'Afrique, il s'échange, comme en Europe, des notes de pays à pays, il se tient des conférences internationales, il se signe des conventions, on voit se nouer et se dénouer des alliances. C'est une contrée où ce

genre de relations tient d'autant plus de place qu'un besoin d'unité la travaille et qu'elle brille par le nombre des divisions comme par la variété des formes de gouvernement. Où trouver ailleurs un aussi curieux pêle-mêle? Physiquement, l'Afrique du Nord a bien des traits communs avec celle du Sud; politiquement, la différence est grande. Vous n'y alignerez jamais, tout compté, qu'un empire musulman, une colonie française, un protectorat, une province turque et un État vassal; ajoutons, si l'on veut, les Maures nomades. Prenez maintenant le triangle au sud du Zambèze: vous avez là trois et même quatre espèces de possessions britanniques, la colonie à *self-government*, c'est le Cap; la colonie relevant de Londres, c'est le Betchoualand; un échantillon du genre intermédiaire, c'est le Natal; un spécimen mal défini, c'est le Bassoutoland. Vous avez une république absolument indépendante, l'État libre] de l'Orange, et une à moitié sous le contrôle de l'Angleterre, le Transvaal. Vous avez deux protectorats anglais, l'un effectif, dans le Betchoualand nord, l'autre nominal, sur la côte du Pondoland. Vous avez enfin des royaumes nègres, un protectorat allemand, une possession portugaise, et, brochant sur le tout, trois sphères d'influence: Grande-Bretagne, Allemagne et Portugal! C'est un vrai musée de types politiques et administratifs. Et ce musée n'est pas, comme d'autres, mort et silencieux. On s'y démène; on y fait un vacarme du diable, à étourdir le visiteur qui, la veille, aurait chevauché par les rues étroites, fraîches et calmes d'une ville marocaine, l'oreille tendue au mystérieux bourdonnement de quelque école mahométane, une de ces écoles où des enfans aux yeux de gazelle ou de lion épèlent le Coran près d'un jet d'eau, sous l'ombre tremblante d'un platane, autour d'un prêtre à barbe blanche et en lunettes! Il faut mettre le nez dans les recueils statistiques pour voir qu'en définitive plusieurs de ces constructions édifiées sur le sol de l'Afrique australe ont des façades imposantes, et, derrière, assez peu de choses, — comme certaines églises des missionnaires jésuites au Brésil ou au Paraguay. Mais que voulez-vous? Un État de 500,000 âmes est toujours un État. Il doit avoir sa politique au dehors. A côté, une colonie de 4 million 1/2 d'habitans a presque l'air d'une grande puissance. Elle doit avoir sa politique au dehors. Et dans ce milieu si varié ce sera, en petit, la même concurrence que dans notre vieille Europe, la même lutte d'ambitions, les mêmes chocs d'amour-propre, avec les mêmes raisons de ne pas s'entre-dévorer et de chercher à vivre en paix.

Voici où la politique extérieure du Cap se sépara un peu de celle de l'Angleterre. Un document avait fait grand bruit dans la

presse de Cape-Town. C'était une lettre adressée de Berlin à un journal de Hollande, le *Wereldburger* (Cosmopolite) et qui, insinuait-on, devait émaner des alentours de l'ambassade anglaise : « L'article 4 de la Convention de Londres, » écrivait-on, « laissait à la république sud-africaine (Transvaal) une porte d'expansion ouverte au nord, et le gouvernement britannique n'aurait certainement pas songé à fermer cette porte s'il n'avait pas acquis la preuve que le Transvaal, égaré par des intrigues, avait en vue un futur protectorat de l'Allemagne... Le plan était que la république passerait un traité avec Lobengoula, chef des Matébélés, dont les prétentions s'étendent aussi sur le pays du Khama. Ceci aurait mis le Transvaal en contact avec le protectorat allemand de la côte ouest. La république sud-africaine aurait alors annulé la Convention de Londres et se serait placée sous l'égide de l'Allemagne, pour finalement se déclarer indépendante. Ces intrigues avaient déjà commencé à l'époque où l'Allemagne mit la main sur Angra-Pequena... Le gouvernement britannique savait une ou deux choses, mais il n'y attachait pas grande importance, jusqu'à ce qu'enfin, en 1887, le chemin de fer transvaalien tombât dans les mains de banquiers berlinois... Lobengoula devait prendre l'engagement de placer 20,000 hommes à la disposition de la république sud-africaine, ostensiblement pour rejeter les Cafres du district de Zoutpansberg au-delà du Limpopo. Les armes et les munitions seraient fournies par le Transvaal. »

Ce fut un peu, sans doute, pour obvier à ces périls probablement très exagérés, que le commissaire-adjoint du protectorat britannique, M. Moffat, négocia une convention avec Lobengoula dans le premier trimestre de l'année 1888. C'était un simple pacte d'amitié, mais avec la clause essentielle que toute cession ou vente du territoire matébélé dépendrait du consentement de l'Angleterre. Ainsi fut créée, au nord du protectorat, une sphère d'influence. Sir Hercules Robinson saisit l'occasion d'un banquet, à Kimberley, pour annoncer une politique « d'en avant, » — *forward policy*; — il montrait du doigt le chemin du Zambèze.

Mais alors s'élevèrent de grosses difficultés avec le Cap.

A ce moment, la colonie ne désespérait pas encore d'attirer le Transvaal dans une alliance sud-africaine dont le *Tolverbond* (Union douanière) serait le premier gage. L'État libre consentait; il fallait beaucoup de prudence pour ne pas effaroucher l'autre république. Il ne fallait pas trop encourager la métropole anglaise. Puis, certaines tendances du public, à Londres, indisposaient le parti afrikandériste. C'était M. Mackenzie, ancien missionnaire, peu ami des boers, qui voulait faire disjoindre les offices de gou-

verneur du Cap et de haut commissaire impérial dans l'Afrique du Sud, pour donner plus de liberté au représentant de la reine; c'était M. Chamberlain qui s'inquiétait de la parenté des Allemands avec les colons d'origine hollandaise; c'était le chancelier de l'Échiquier lui-même, M. Goeschen, qui paraissait assez enclin à recommander une politique purement métropolitaine, et, langage significatif dans la bouche d'un grand juge des finances, parlait à Birmingham de sacrifices nécessaires. Tout ceci détermina le plus étrange, le plus inattendu des reviremens alors imaginables.

La presse locale hollandaise, tout à coup, sembla presque faire des avances à l'Allemagne. Elle conseillait au docteur Goering d'appeler des boers dans le Damaraland: « Vous ne coloniserez, disait-elle, qu'avec nos hommes. » Elle se mettait aussi en frais d'amabilité avec le Portugal, déjà sur le qui-vive à Lourenço Marques. Un beau jour, à la chambre, on vit le premier ministre se lever de son banc pour préconiser, au milieu de l'étonnement général, l'accession éventuelle de l'Allemagne et du Portugal, avec les Algarves, à l'Union douanière, c'est-à-dire au système des États-Unis de l'Afrique du Sud! Après cela, il n'y avait plus qu'à tirer l'échelle. On ne put voir sans surprise le même ministre exprimer à quelques minutes d'intervalle, dans une même enceinte, le déplaisir que lui causait le voisinage des Allemands et l'espoir qu'il nourrissait de les avoir pour confédérés. Un déplorable accident faillit brouiller les cartes sans remède. M. Grobbelaar, consul transvaalien à Gouboulouvayo, résidence de Lobengoula, en revenait avec quelques hommes d'escorte; il se heurta, dans un territoire contesté, aux soldats du chef Khama, qui prétendirent lui barrer le passage: il le prit de très haut, fut entouré, traîtreusement assailli et tué dans la bagarre. Cette mort tragique fit sensation au Cap comme à Pretoria. On s'en émut par esprit de solidarité afrikandérienne; Khama, responsable de l'assassinat, était un protégé, presque un sujet de l'Angleterre: l'activité politique de cette puissance ne devait-elle donc aboutir, demandait-on, qu'à surexciter l'insolence des noirs vis-à-vis des blancs? En avril 1889, l'hostilité du sentiment colonial devint assez inquiétante; les têtes s'échauffaient visiblement. Le journal hollandais *Zuid-Afrikaan* soutenait avec insistance que, si le gouvernement de Londres envoyait une expédition au Betchouanaland, celui de Cape-Town aurait le droit et le devoir de s'opposer au passage des troupes britanniques. On répondait dans le *Cape-Times*: « Soit; supposons l'arrivée de 10,000 hommes. Quelle serait la suite, d'après notre collègue? Une défense de débarquer, probablement sous la

forme d'un acte signé par les ministres coloniaux. Bien entendu, vu l'urgence, le gouvernement impérial de Sa Majesté devra ignorer les ordres du gouvernement colonial de Sa Majesté. Mais après, quoi? Il faut bien que la colonie fasse respecter sa décision. Et comment? On n'arrête pas des troupes avec une feuille de papier! Pour que des soldats ne passent point, besoin est d'employer des soldats. En d'autres termes, et pour trancher le mot, les carabines coloniales se trouveront en face des carabines impériales. Pour dire les choses encore plus simplement, la guerre civile éclatera aussitôt. Espérons que le *Zuid-Afrikaan* ignorait parfaitement où mène le chemin qu'il foule si aveuglément. »

Pratiquement, tout se ramenait à ceci : un chemin de fer stratégique, désiré par l'Angleterre, était repoussé par le Cap. Ou plutôt, rien ne semblait moins facile que de construire une voie ferrée en plein Betchouanaland, en territoire impérial, si la colonie n'accordait pas les facilités voulues sur son propre réseau et se refusait au raccordement des lignes. Or elle paraissait intraitable sur ce point. La jonction à faire n'était que de 50 kilomètres, de Kimberley au fleuve Vaal. On se décida pour une route carrossable, mais défense de poser des rails! Les locomotives passeraient comme elles pourraient. Quelqu'un suggéra l'idée d'acheter les terrains intermédiaires et d'y faire courir un chemin de fer d'intérêt privé. Le gouvernement colonial laissa entendre qu'à ses yeux un particulier n'a pas le droit de s'offrir des voies ferrées sans autorisation. Donc, l'associé criait sur tous les tons : « Halte! on ne passe pas. » Il barricaderait sa porte contre les troupes, il ne voulait pas du chemin de fer. Le gouvernement anglais fut habile et conciliant, tout s'arrangea.

#### V. — L'ÉTAT DE DÉFENSE.

Au lendemain de la guerre franco-prussienne parut en Angleterre un piquant opuscule, dont le succès fut des plus vifs : *la Bataille de Dorking*. C'était le roman prophétique ou la prophétie romanesque d'une invasion allemande au foyer même de la race anglo-saxonne, en plaines campagnes des comtés de Kent, de Sussex et de Surrey. Par quel miracle les Allemands, dans cette entreprise renouvelée des projets de Napoléon au camp de Boulogne, avaient-ils réussi à déjouer la vigilance des croisières anglaises? Peu importe. Ils avaient abordé aux mêmes rives que Guillaume le Conquérant, marché sur Londres, écrasé

l'armée de défense à trente kilomètres de la capitale. La petite ville de Dorking, renommée pour ses volailles, devenait un nouvel Hastings. Ce badinage vieux de vingt ans, où de vagues inquiétudes politiques se mêlaient au souci fondé, plus fondé alors qu'aujourd'hui, d'une certaine insuffisance militaire et même navale, a tenté maints imitateurs : il reste le modèle d'un genre empruntant ses procédés à Jules Verne, confinant à l'apologue par les hautes moralités qu'il se flatte de répandre pour l'instruction des peuples, des hommes d'État et des stratégestes. Un peu partout on a régalié le public de ces essais d'histoire conjecturale : quelqu'un, en Allemagne, a narré les suites d'une descente de troupes françaises sur les littoraux de la mer du Nord et de la Baltique ; quelqu'un, chez nous, s'est amusé à dire les origines, les péripéties et les conséquences de la bataille de Peluse, gagnée par les Russes sur les Anglais en Égypte.

La veine n'en est pas épuisée, et c'est encore l'Angleterre qui nous esquissait tout récemment un tableau de la dernière guerre maritime, ou plutôt de la prochaine, par la plume d'on ne sait trop qui, car M. Nelson Seaforth porte au front le sceau du pseudonyme. L'heure de cet écrivain retarde sur celle de Portsmouth. On s'en aperçoit. Il fait battre l'amiral Gervais, en vue de Ténériffe, par les marins qui fraternisèrent si bien avec les nôtres sur la rade de Spithead. Sans reproche, un épisode curieux de la grande lutte qu'il raconte semble lui avoir totalement échappé. Si les secrétaires de M. Nelson Seaforth avaient mieux dépouillé certains journaux du Cap, cela lui aurait procuré l'occasion de faire un peu plus d'honneur à nos qualités d'initiative et de ne pas supposer qu'à part les opérations d'escadre, nous bornerions nos entreprises à un coup de main sur Aurigny, à un autre sur l'île Maurice et à un troisième sur Sierra-Leone (1). S'il est des pages plus héroïques dans les fastes de la marine française, il n'en est guère de plus satisfaisante par la décision, la promptitude, l'habileté dont elle témoigne. Elle mérite donc de ne pas rester perdue pour notre amour-propre national, non plus que pour la gouverne de nos amis d'outre-Manche. On ne sait pas ce qui peut arriver, ni quels autres, après nous, seraient tentés de refaire la campagne qui nous a si bien réussi, peu connue d'ailleurs, pour d'excellentes raisons.

Comme en Europe, il se livre à l'extrême bout du continent africain des batailles de Dorking. Voici donc celle qu'un témoin

(1) L'ouvrage dont il s'agit a été analysé dans un article du *Temps* du 28 août 1891.

oculaire, habitant de Port-Elizabeth, décrivait par lettre à l'éditeur du *Cape-Times* dès le 6 avril de cette année. Le 1<sup>er</sup> avril, date certainement conforme aux données recueillies par M. Nelson Seaforth, on apprit, dans ce port de commerce, que toute communication télégraphique avait cessé entre le bureau de Londres et ceux de l'Afrique du Sud. Les deux câbles, de la côte est et de la côte ouest, étaient rompus. Depuis assez longtemps l'entente des puissances libérales, comme disaient des politiques, ne battait plus que d'une aile. Rien pourtant ne faisait supposer que la France venait de choisir le jour consacré aux plus vulgaires mystifications pour se fâcher sérieusement avec son émule en libéralisme et pour couper la parole au télégraphe en la passant à ses marins. Mais advint alors une chose étrange : dans la nuit du 3, à Durban, port du Natal, 850 milles plus loin, sur la même côte, le paquebot *Moor*, de l'*Union Line*, avait disparu du mouillage. Ce magnifique vapeur devait partir pour Southampton le lendemain matin, avec le courrier, en touchant à Port-Elizabeth et à Cape-Town. Il emportait une forte consignation d'or en barres.

Que signifiait ce départ anticipé, nocturne, cette soudaine évaporation, ce congé pris, comme nous l'aurions insinué, à l'anglaise, cette manière française, selon les Anglais, de brûler la politesse, *french leave*? L'énigme devait s'éclaircir plus tard, cruellement.

Entre chien et loup on avait vu arriver sur la rade de Durban un steamer de haute taille. Personne n'y fit attention, lorsqu'il mit à la mer trois canots qui s'approchèrent du *Moor*. Ils furent hélés par l'officier de quart et donnèrent la réponse usuelle : *Aye, aye*. Cela signifie en anglais : *Oui, oui*. Malheureusement, ceux qui les montaient n'étaient pas de nationalité anglaise, et, dans leur langue, *Aïe! aïe!* offrait un tout autre sens. Certes, l'équipage du *Moor* aurait crié avec plus de raison : *Aïe! aïe! aïe!* car, en un clin d'œil, le pont du bâtiment fut envahi par des Bretons de la petite espèce, des Provençaux de la bruyante et des Gascons de la pire : tous ces corsaires, avec des gestes expressifs, laissèrent entendre que le beau vapeur de l'*Union Line* avait changé de maîtres. Il venait d'être capturé par le *Jean Bart*, paquebot des Messageries maritimes, armé en croiseur.

Ce nouvel *Alabama* sortait d'un port de Madagascar. Il y a plus de 800 milles nautiques de la baie Saint-Augustin, le plus proche havre malgache, à Durban. La déclaration de guerre étant du 1<sup>er</sup> avril, deux jours avaient suffi au *Jean Bart*, évidemment bon marcheur, pour franchir cette jolie distance. C'est, disent des esprits chagrins, à peu près le double de la vitesse

ordinaire sur notre grande ligne de l'extrême Orient. Succès de premier ordre. Mais, en outre, aucun fil sous-marin ne met Paris en relation avec Tamatave et Tananarive, ni avec la station navale de Diego-Suarez, et c'est dommage. Pour recevoir, à la baie Saint-Augustin, ordre de se porter sur la côte anglaise et de la désoler, le commandant de notre croiseur devait donc avoir ouvert, ce jour-là, un pli cacheté qu'il gardait en poche depuis un mois au moins. Preuve que nous savons prévoir les événemens, cacher nos projets militaires et mûrir nos coups dans le silence.

Les Français, toujours avisés, mirent l'or en lieu sûr, dans la cale du *Jean Bart*, et le remplacèrent à bord du *Moor* par des canons, des obus à la mélinite, de la poudre et des balles. L'équipage du paquebot anglais fut transféré sur une goélette prise au sortir de la rade ; après quoi les deux navires firent route de conserve, battant pavillon tricolore par-dessus l'*Union Jack*. Le 5 avril, dans la soirée, ils se présentaient au mouillage de Port-Elizabeth, après avoir d'abord amené les couleurs françaises. Personne, à terre, ne se méfiait du *Moor*, visiteur bien connu. Comme de coutume, le bateau de la santé alla s'informer de celle des arrivans, mais on ne vit pas revèir cette embarcation. Confisquée, dé garnie de ses fonctionnaires, qui furent faits prisonniers, et montée par des Français, elle sillonna la baie pour signifier à tout vapeur ou voilier britannique, en usant du porte-voix, qu'on les coulerait dans vingt minutes. Les équipages pouvaient déguerpir. Attention délicate, car, bientôt après, le *Jean Bart* et l'ex-*Moor* tenaient leur parole : rien ne flottait plus sur la plaine liquide qu'eux seuls et quelques rares coquilles de noix, chargées de matelots en train de gagner le rivage à grand'force d'avirons.

Cependant la défense s'organisait. En fait de troupes, il n'existe à Port-Elizabeth qu'un corps de volontaires, — *Prince Alfred's volunteer guard*, — cinq cents hommes sur le papier. Comme protection, un fortin armé de deux pièces, le fort Frédéric. D'après le correspondant du *Cape-Times*, on ne pouvait que se résigner. Les édiles tinrent conseil avec le major des volontaires, appelé en toute hâte de la campagne, où il réside. Quel parti prendre ? Parler ? agir ? Mais la ville, d'abord, serait-elle bombardée ? Un manque de réflexion faillit causer les plus graves malheurs. L'ennemi, on le connaissait maintenant. On devait se dire qu'au bout du compte la France n'était pas en guerre avec le Cap, qu'elle ne l'avait jamais rencontré sur le chemin de ses intérêts ou de ses ambitions pour lui barrer le passage, comme il fait à l'Allemagne ; qu'elle avait entendu parler de ce pays autonome, vivant de sa vie propre, étranger aux querelles de l'Europe, qu'elle ne lui en

voulait nullement. Détruire Port-Elizabeth, le port le plus commerçant de la colonie, chose facile : seulement les bombes se tromperaient d'adresse, elles frapperaient des innocens et des quasi-neutres, sans atteindre l'Angleterre.

Le malheur est que dans cette cité prédomine, paraît-il, un esprit anglais spécifique, chauviniste, et qu'on y trouve de nombreux Allemands attirés par le négoce. Ces étrangers, sûrement, ne manqueraient pas de souffler sur le feu. Il fallait montrer aux pirates de quel bois on se chauffait. Quelques anciens artilleurs qui n'avaient pas trop oublié leur métier se réunirent donc au fort Frédéric, et le plus adroit de la bande manœuvra si bien de la moins mauvaise pièce, il la dégrassa si parfaitement à triple renfort d'écouvillon, tira tant sur l'amorce, que le coup partit. Mais la nuit était venue, noire comme cinq cent mille Cafres. Allez donc viser, à l'obscur clarté des étoiles, une lumière qui bouge, là-bas, sur l'eau ! Cette inutile provocation risquait d'attirer sur la ville tous les foudres du *Jean Bart* et de sa prise. Nos marins se montrèrent généreux. Ils encadrèrent la petite batterie de quatre obus, fort bien dirigés, comme pour dire : « Trêve de malentendus ; les gens du Cap, pour nous, ne sont pas des Anglais. » Puis ils firent danser sur le fort Frédéric, pareils à autant de lucioles, de menus rayons électriques, aveuglans et capricieux, ce qui signifiait peut-être : « On n'y voit goutte ; pourquoi brûler de la poudre ? »

A l'heure où le correspondant rédigeait ses notes, les roses clartés de l'aube illuminaient une baie déserte, mais une ville intacte, et, vers l'horizon, légère fumée, disparaissait l'ennemi. Les fonctionnaires de la santé rentraient au bercail, sur leur bateau. Ils déclaraient qu'à part l'émotion tout s'était admirablement passé. Leurs geôliers d'une nuit les avaient comblés de prévenances et le commandant du *Jean Bart* leur avait dit en les congédiant : « Je regrette, messieurs, le moment d'inquiétude qu'il a fallu imposer à vos familles. Mais, vous le voyez, nous n'avons pas voulu devenir les bourreaux de votre ville et nous ne sommes pas les adversaires de votre libre colonie. Le jour où il vous plairait de renoncer aux avantages de la protection britannique, » — ceci fut accompagné d'un sourire narquois, — « si vous n'aviez que nous à craindre, vous pourriez d'un cœur tranquille affronter les aléas de l'indépendance plénière. »

Voilà un beau chapitre omis par M. Nelson Seaforth dans son histoire de la dernière guerre maritime. Tout se borne assurément, parce qu'on l'a voulu, à quelques pertes matérielles subies par des armateurs du royaume-uni. La leçon, néanmoins, est saisissante, et le public anglais l'aurait jugée instructive. D'autres com-

mandans que celui du *Jean Bart* pouvaient ne pas user des mêmes ménagemens ni raisonner de la même manière. Quelle occasion de lever un fort tribut sur les habitans de Port-Elizabeth! Échec, pour l'Angleterre, purement moral, mais sensible. Si l'histoire n'est pas vraie, on retiendra qu'il se publie au Cap des fantaisies du genre mi-sérieux, trahissant une médiocre croyance à l'ubiquité de la flotte britannique en cas de péril, même dans la seule région des mers sud-africaines. Et, en effet, des bouches de l'Orange, sur l'Océan-Atlantique, à l'embouchure de l'Oumtata, dans l'Océan-Indien, se développe un littoral plus long que de Dunkerque à Saint-Jean de Luz et de Port-Vendres à Villefranche. Bien garder ces deux mille kilomètres de rivage ne serait pas une bagatelle. En temps de paix la station navale du Cap, qui dessert aussi toute la côte occidentale d'Afrique, se compose d'une douzaine de bâtimens, deux de second ordre, le reste du troisième, croiseurs et canonnières. Au besoin, évidemment, on la renforcerait. Toutefois il faudrait savoir quel serait l'ennemi, à quelle heure de la lutte il surgirait dans ces parages, quelle serait alors la distribution des escadres anglaises à travers le globe, quelles qualités de navires se rencontreraient sur tel ou tel point, quelle stratégie attirerait des forces d'un côté pour mieux frapper de l'autre. La meilleure garantie de ces plages et de ces falaises, c'est encore le vent de sud-est, avec la mer énorme qu'il soulève. Elles en ont une autre, le manque de cités populeuses. Il y aurait vraiment trop peu de choses à bombarder. Cape-Town possède de quoi tenir l'agresseur à distance. Reste Port-Elizabeth, ville de treize mille âmes, et East-London, de six mille. Maigres proies. Le procédé que M. de Moltke lui-même trouvait « toujours désagréable » prendrait ici quelque chose de particulièrement odieux puisqu'on ferait payer à une colonie les torts de sa métropole.

Ce qui se comprendrait mieux, ce serait une descente; mais pareille opération supposerait des arrière-pensées de conquête. On n'a pas encore conté cette bataille de Dorking. A cela il y a peut-être un motif: elle se livre tous les ans et forme le thème obligé des grandes manœuvres, — en miniature, — que les vacances de Pâques ramènent avec les premières fraîcheurs de l'automne austral. Si quelqu'un s'avisait d'en faire une prédiction habillée en récit, il pourrait mettre à la tête des troupes de débarquement un officier-général, mais il ne lui donnerait pas pour sûr l'uniforme français. Ce serait par trop invraisemblable. Il l'appellerait peut-être baron Münchhausen, comme l'émule prussien de M. de Crac.

Les angoisses patriotiques du Cap remontent au lendemain de

l'année 1884, qui lui donna une voisine, l'Allemagne. Elles ne datent nullement de notre protectorat sur Madagascar. Quant au gouvernement anglais, nos expansions, comme d'autres, le préoccupèrent, et pour les mêmes raisons. A une époque où tout le monde cherche des colonies, impose des protectorats, se taille des zones d'influence, la première et la plus vieille des puissances maritimes put se croire un peu menacée. De là cette conférence coloniale de Londres, en 1887, où les représentans de nombreuses possessions britanniques furent appelés à délibérer avec la direction centrale de l'empire sur des nécessités de défense commune et d'appui réciproque. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, on y tomba d'accord sur un point, non sans quelques marchandages : les colons fourniraient de l'argent pour fortifier Cape-Town, port de commerce, et Simon's-Town, port militaire qui se trouve à côté; la métropole se chargerait d'armer les ouvrages dans le style le plus moderne. Port-Elizabeth attendrait un peu, et c'est bien pourquoi l'on y crie au *Jean Bart*. Cet arrangement convenait fort à la Grande-Bretagne, car son intérêt propre, c'est de protéger son arsenal et son dépôt de charbon. Il y a, en outre, dans les docks de Cape-Town, une forme de radoub extrêmement précieuse, la seule de ces mers lointaines et salissantes, pratiquée tour à tour par les navires de guerre anglais, allemands et portugais qui viennent s'y nettoyer de toute la flore sous-marine, de toutes les incrustations ramassées sous les tropiques. La colonie avait davantage à sauvegarder, mais elle ne pouvait que faire un choix et commencer par les choses les plus urgentes. Ses délégués, M. Hofmeyr et sir Thomas Upington, revinrent donc avec le sentiment d'un devoir accompli, d'un premier résultat gagné, sans perdre de vue la tâche des jours suivans, le développement graduel des forces militaires du Cap.

On s'est proposé depuis lors, dans cette colonie, de prédisposer les esprits, les cœurs et les bourses à l'indispensable réorganisation d'une petite armée visiblement insuffisante. C'est là une affaire toute domestique, sans lien direct avec les besoins de la puissance navale qui se juge satisfaite quand elle a consolidé une importante position maritime. Nous ne savons trop si le Cap mettra jamais un régiment de marche au service de l'Angleterre, comme il semble en avoir eu l'intention dans les circonstances imaginées par M. Nelson Seaforth, — peut-être pour remplacer l'escorte de notre résident-général à Tananarive. Mais nous croyons qu'il songe à en former quelques-uns à seule fin de défendre son territoire, et que ce ne serait pas contre la France. Il trouverait même à les utiliser sans autre objet que l'avancement de l'afrikan-

dérisme. Quoi qu'il en soit, les discours tenus depuis quelques années dans les solennités militaires, banquets d'armes ou distributions de prix aux corps francs, autour de la montagne de la Table, ont propagé cette impression qu'on ne verra plus les volontaires du Cap engagés contre des sauvages; ceci pourra regarder certaines troupes spéciales; il faut compter sur d'autres ennemis, à peau blanche, et comme ceux-là viendront peut-être par mer, on devra tenir prête, pour les recevoir, une armée nationale. Cet avertissement s'est fait entendre plusieurs fois, un ministre de la colonie l'agrémentait volontiers de complimens à son auditoire. « Je sais, disait-il un jour, que l'étranger a les yeux sur nous, je sais qu'il nous lorgne et que tel ou tel ne détesterait pas de nous prendre; mais je sais aussi que les nations étrangères, quand elles regardent vers le Cap, n'oublient pas qu'il y a au Cap des gens capables de défendre leur bien! »

C'était beaucoup d'appréhension ou beaucoup de confiance. Il paraît, d'ailleurs, que des personnes imprudentes avaient autrefois contribué par leurs allures à exciter la suspicion des colons. Ainsi, on lisait dans le *Zuid-Afrikaan*, le journal hollandais de Cape-Town, en octobre 1890 : « Voici déjà beau temps que des officiers étrangers, très désireux de se familiariser avec notre région, allaient répétant : nous serons maîtres ici dans une couple d'années. La couple d'années est allée rejoindre les autres; mais, vu l'état de l'Europe, si une guerre éclatait, la première menacée des possessions britanniques serait le Cap. » A qui le *Zuid-Afrikaan* faisait-il allusion? Était-ce, par hasard, à des officiers de la marine allemande? Les bâtimens de guerre russes allant à Vladivostok passent quelquefois par le cap de Bonne-Espérance et ils touchent alors à Cape-Town pour se ravitailler ou pour réparer des avaries; mais ces visites n'ont rien d'inquiétant. Les nôtres sont bien rares; ce n'est certainement pas d'elles qu'il s'agit. Celles des Allemands, fréquentes et prolongées, répondraient plutôt au signalement de la feuille afrikandériste. S'il se peut qu'une hablerie quelconque de jeune aspirant ne sachant pas tenir sa langue soit revenue aux oreilles des rédacteurs de ce journal, et qu'ils y aient attaché trop d'importance, la situation, néanmoins, expliquerait leur nervosité. Entre la colonie du Cap et l'Allemagne, il n'y a même plus d'océan, il n'y a désormais que le fleuve Orange. Ce n'est certes point comme si d'ores et déjà, sur chaque rive, se déroulait une ligne de sentinelles et de bureaux de douane. Des sentinelles! on ne les relèverait guère souvent du côté germanique, car cinquante, c'est peu pour 500 kilo-

mètres de frontière, et la garnison du protectorat ne dépasse pas encore ce modeste chiffre. Mais, se dit-on, les Allemands auront des difficultés, ils en ont dès aujourd'hui ; certaines populations les repoussent ; ils prendront tôt ou tard de nouveaux contacts, ce qui probablement éveillera des conflits : de fil en aiguille, qui sait, ils finiront peut-être par entretenir dans ces contrées une force respectable, ils recruteront des troupes indigènes, et, alors, nous aurons toujours là, près de nous, quelque chose de gênant, avec un simple cours d'eau pour nous en séparer. Gardons-nous bien de céder la baie Valfich, puisqu'elle nous reste. Aussi longtemps que nous tiendrons cette enclave, nous serons les portiers du fâcheux protectorat, et, pour y monter commodément par l'escalier principal, du niveau de la mer, il faudra nous crier : cordon, s'il vous plaît !

Excessives ou non, pareilles craintes menaient à penser que ce serait peu de fortifier la côte ou quelques places de la côte. Puisse dans le journal précédemment cité un nouvel extrait. « Cape-Town, disait le *Zuid-Afrikaan*, est le siège du gouvernement, mais non, pour nous, comme Paris pour la France. Et cependant, le blocus de Paris n'a pas empêché un gouvernement de se reformer ailleurs... La prise de Cape-Town n'entraînerait pas une révolution, et, si elle semblait inévitable, il appartiendrait à notre gouvernement colonial de prendre position en quelque autre endroit pour ne pas laisser l'ennemi se mouvoir à l'aise sur le reste du territoire... Qu'on presse donc la mise en état des forts de la péninsule, nous serons loin d'y contredire. Ce qu'il convient toutefois que l'on sache, c'est que, Cape-Town occupé, il y aurait encore une colonie, et qu'elle ne se soucie nullement de tomber au pouvoir de la première puissance venue. Aussi voudrions-nous voir poser une autre question encore : notre gouvernement a-t-il à l'étude d'autres plans de défense que ceux qui concernent la presqu'île du Cap ? »

Cette idée qu'on se forme d'une convoitise toujours aux aguets et d'une sorte de fascination exercée par soi-même paraîtra, sans doute, exagérée. Mais après cela chacun se demande en quoi consistent actuellement les moyens de défense de la colonie autonome.

Le littoral est ouvert à tout venant, sauf en deux points de la presqu'île qui se termine par le cap de Bonne-Espérance. Du côté regardant l'Atlantique, la baie de la Table, avec Cape-Town au fond, a été pourvue d'ouvrages à peu près achevés ; on y a mis une artillerie assez puissante pour empêcher un bombardement. Au pied

de l'autre versant de cette péninsule montagneuse, sur un golfe censé dans l'Océan-Indien, l'arsenal maritime de Simon's Town a également reçu les fortifications nécessaires.

Il ne peut être question de créer là un second Gibraltar, pour deux raisons. Gibraltar est si petit, si étroit, si escarpé, si fortifié par la nature, que les hommes depuis Tarik, le général barbaresque, jusqu'aux ingénieurs anglais de nos jours, en passant par Charles-Quint, n'eurent pas trop de peine à le rendre imprenable de vive force. Ici on devrait barrer par des forts un isthme large de vingt à vingt-cinq kilomètres, hérissé de redoutes une périphérie d'environ quatre-vingts. Deuxième obstacle, si les colons tiennent à la protection navale de l'Angleterre, ils se soucieraient médiocrement de voir leur capitale prisonnière dans un formidable camp retranché avec une nombreuse garnison. L'intérêt de la défense se heurte à celui de l'autonomie.

C'est, d'ailleurs, chose curieuse que le partage de cette œuvre entre deux gouvernemens dont les vues politiques et militaires ne s'accordent pas toujours, puisqu'on a vu les organes du ministère du Cap contester au cabinet de Londres le droit de faire passer des troupes sur le territoire colonial sans son aveu. La Grande-Bretagne n'a rien déboursé pour la construction des forts, et, en un sens, certainement, elle gagnait beaucoup à éviter de si gros frais. Mais l'administration coloniale, qui a tout payé, se tient pour propriétaire, naturellement. Cela pourrait devenir matière à conflits assez graves. L'empire a fourni les canons; il a l'air d'avoir donné ses meubles en nantissement de sa location.

Voici maintenant la grosse question, et pourquoi, malgré tous ces travaux de défense, un journal du pays se croit obligé de raisonner sur l'hypothèse de la prise de Cape-Town. Les batteries et les casemates des deux ports, très belles, sont faites pour répondre à une attaque partie du large. Elles ne serviraient pas contre un ennemi débarqué, par le simple motif que, tournées face à la mer et abordées de dos, écrasées sous les feux des hauteurs environnantes, elles ne sauraient résister. Il se livrerait un combat dont la répétition générale eut lieu en 1889, celui de Constance pour ne pas dire de Dorking, car cette fois c'en est un authentique, quoique simulé, une opération de petite guerre. Dans une partie de la péninsule qu'aucun ouvrage ne protège, s'ouvre une baie large et profonde, parfaitement abritée, d'où partent deux routes superbes, conduisant l'une à Cape-Town, l'autre à Simon's-Town par le col de Constance et des pentes aux vignobles fameux. Ce col fut le principal théâtre de l'action; l'envahisseur venait de la baie et se replia, mais c'était dans le programme. Vainqueur, il entra dans les forts. Cape-

Town, peut-être, changeait de nom et s'appelait Capstadt. Ce débarquement s'accomplirait tout aussi bien en n'importe quel lieu du littoral proche ou éloigné.

Les seules troupes anglaises qu'il y ait dans la colonie sont cantonnées à Cape-Town et à Wynberg, bourgade voisine : un bataillon et un détachement d'infanterie, soit dix compagnies ensemble ; deux batteries d'artillerie de forteresse, une compagnie du génie et des services auxiliaires. A peu près douze cents hommes en tout. Le Natal, qui n'est pas autonome et qui a charge du Zoulouland, possède une garnison plus considérable ; mais l'effectif des forces de toutes armes placées sous les ordres du général de division (*lieutenant-général*) commandant en chef dans l'Afrique du Sud avec résidence au Cap, n'équivaldrait chez nous qu'à celui d'une moitié de brigade d'infanterie au complet.

C'est encore bien plus qu'au Canada et surtout en Australie.

Or, au Canada, il existe une milice territoriale de soixante mille hommes avec une réserve, dit-on, de six cent cinquante mille. Si ce pays, de cinq millions d'âmes, a pu se donner une pareille armée, le Cap, comptant quinze cent mille habitants, dont les deux tiers, il est vrai, sont de race noire, devrait avoir une milice blanche de six mille hommes sur le pied de paix et d'au moins soixante mille en temps de guerre. Ceci constituerait déjà une sérieuse garantie, car il n'est guère probable qu'une puissance européenne encourrait volontiers les chances de durée d'une lutte non circonscrite aux environs de Cape-Town ; l'enjeu même n'en vaudrait plus le risque. Lorsqu'ensuite la fédération des États sud-africains sortirait du domaine des vœux et des rêves, ses forces réunies ne manqueraient pas d'une certaine importance.

En 1873, une loi minutieuse avait réglé l'organisation de milices sur la base du service universel et obligatoire, de dix-huit à cinquante ans ; mais elle ne fut jamais mise en pratique. Cet acte dépassait un peu la mesure du possible. Et d'abord, à côté de la garde nationale blanche, — continuation de l'ancienne *Burgermacht* hollandaise, sous le nom de *Burgher force*, — il en instituait une noire. La première était alors évaluée à quarante-six mille hommes ; la seconde dite « levée » (*levy*) ne comportait pas moins de soixante-dix-sept mille individus à inscrire. C'était un système bien dangereux, et quand les colons d'origine hollandaise devinrent prépondérans en politique, ils combattirent ce principe. En outre, on n'avait pas assez tenu compte des difficultés, ni surtout de la dépense. Depuis 1884, la tenue au net des listes de milice est tombée en pleine désuétude.

On renonçait à la nation armée dans le moment même où l'Alle-

magne posait son pied sur la rive d'Angra-Pequena, et on allait essayer le système anglais des volontaires. La vraie cause en était la pénurie d'argent, ce qui n'empêche pas que, dès cette époque, le Cap employait chaque année six ou sept millions de francs à l'entretien de son état de défense. Un petit budget ne va pas loin avec les hautes paies de corps spéciaux, encore bien plus onéreux que des régimens de ligne britanniques. Lorsque défense signifiait uniquement garde de la frontière contre les Cafres et surveillance intérieure des tribus, le seul genre de troupes utile et nécessaire était une force permanente de soldats réguliers, bien choisis, recrutés par voie d'engagement à long terme, aimant à se réengager et acquérant ainsi une expérience consommée, locale. Aujourd'hui la question change d'aspect. Ces professionnels, on ne peut les obtenir qu'à un prix exorbitant. La colonie possède un bataillon d'élite d'infanterie montée, les *Cape mounted riflemen*, stationné sur les confins orientaux. Voilà huit cents hommes, levés en Angleterre, qui lui coûtent deux millions sept cent mille francs par année. A ce compte une armée de quinze mille hommes coûterait cinquante millions. Un soldat touche de cinq francs soixante à sept francs cinquante par jour, selon sa classe, sauf des retenues de masse individuelle et de masse générale qui ne peuvent, réglementairement, s'élever au-dessus de cinquante francs par mois. Les hommes achètent leurs chevaux et reçoivent pour cela une prime de deux cent cinquante francs. La solde d'un sergent varie entre huit francs soixante-quinze et onze francs vingt-cinq par jour; celle d'un capitaine est de trente, avec augmentation progressive jusqu'à cinquante. Le lieutenant-colonel a quinze mille francs fixes et sept mille cinq cents casuels, mais ceux-ci assurés. Les soldats et sous-officiers rengagés après cinq ans de service touchent un supplément quotidien d'un franc vingt-cinq, qui s'accroît encore au bout de trois nouvelles années. En sorte qu'un simple sergent rengagé peut jouir, toutes retenues faites pour équipement, armes, chevaux, rations, etc., d'un traitement annuel de quatre mille francs, et se trouve en partie défrayé. Nous avons des sous-préfets plus malheureux.

Il y a encore une police à pied et à cheval, distincte de la police civile, utilisable en cas de guerre. Son effectif est de sept cents hommes, avec trente-huit officiers. Coût : plus de quatre millions. La cherté d'entretien de ce corps tient à ce que son service exige de continuel déplacements.

Par l'institution des volontaires on espérait obtenir de suite une petite armée à peu de frais, et on y a réussi en apparence. Le chiffre total des inscrits est d'environ trois mille sept cents hommes,

car nous ne comptons pas quelques bataillons scolaires ; mais ce régiment possède, tout comme un corps d'armée, son infanterie, son artillerie, son génie et même sa cavalerie, de soixante et onze sabres. Premier effet du système, il a fallu se résigner à voir le volontariat devenir l'amusement des populations citadines sans exercer le plus léger attrait sur celles des campagnes. En effet, les boers, les ruraux, n'y prennent aucune part. Séparés par de grandes distances, ils ne veulent pas être fréquemment dérangés pour assister à des revues, exercices et manœuvres. Cet élément s'abs-tiendra toujours tant qu'on n'aura point voté une loi pour lui imposer un certain temps de service ou une période annuelle d'instruction militaire. Il y a donc des corps francs à Cape-Town, à Kimberley, à Port-Elizabeth, à Grahams-Town et dans quelques autres petits centres ; mais ceux des colons qui seraient les meilleurs soldats, c'est-à-dire les bons tireurs, les hardis cavaliers, les hommes habitués aux fatigues et aux intempéries, restent hors du mouvement. De là vient aussi que la plupart des volontaires sont gens d'origine anglaise, écossaise, irlandaise, ou même des étrangers ; la race dominante se tient à l'écart. Rien ne ressemble moins à une armée nationale.

Un autre résultat était à prévoir. Sur les 3,700 enrôlés, on n'en trouverait peut-être pas 1,000 prenant leur mission à cœur. Aux dernières manœuvres de Pâques, sur 1,500 volontaires que pourrait fournir la région de Cape-Town, il en vint moins de 500. Dans une occasion analogue, le corps franc du génie, un des meilleurs pourtant, créé par un ancien officier de l'armée française, mit en ligne 97 hommes : son effectif nominal était de 250. Et ainsi du reste. Les choses allèrent si loin qu'un beau soir, le général anglais commandant en chef, humilié de faire manœuvrer en rase campagne moins de soldats qu'un simple colonel, se fâcha : « Il me serait bien agréable, disait-il dans son ordre du jour, de complimenter les volontaires de Cape-Town ; mais, vraiment, c'est impossible. »

Ces corps portent des uniformes variés, généralement coquets. Il y a des highlanders de Cape-Town, aux jambes nues, avec des cornemuses et le cerf classique précédant la colonne. Il y a la cavalerie des champs de diamans, avec plus de cavaliers que de chevaux. Il y a une section de torpilleurs ; elle réclame à grands cris des torpilles : c'est, en effet, la seule chose qui lui manque. On ne compte pas moins de vingt-trois unités dans cette organisation complexe qui permet de multiplier les grades, nonobstant le chiffre dérisoire des effectifs. Les élections d'officiers provoquent des scènes fâcheuses. Bref, cela n'est pas très sérieux, et le gouvernement

colonial, qui verse chaque année de 500,000 à 600,000 francs pour encourager les volontaires, sous forme de subsides, fournitures d'armes et de munitions, distributions de récompenses, a fini par s'en émouvoir. Une enquête officielle fut prescrite l'année dernière : elle prouva que l'autonomie, fort belle chose en politique, porte des fruits désastreux dans le service militaire. On se fait inscrire, on parade cinq ou six fois, puis on se dégoûte ou l'on disparaît. L'uniforme qu'on restitue n'habillera pas une autre personne. a été payé par la caisse commune. Il restera en magasin. Souvent le franc-fileur oublie l'arriéré de sa cotisation ou ne rend point ce qu'il a reçu. La loi fournit des moyens de poursuivre, mais ordinairement le jeu n'en vaut pas la chandelle, les frais de justice seraient trop lourds. La discipline n'existe pas ; le tir est mauvais. Affligées de ces révélations, les personnes qui ont quelque souci de l'avenir proposent des réformes. Les trop nombreux petits corps seraient fondus autant que possible en régimens ou bataillons. Hélas ! des bataillons, des régimens avec 3,700 hommes dont un tiers travaille ! On attacherait aux nouvelles formations tactiques des adjudans payés, empruntés à l'armée anglaise. Les volontaires, munis de certificats, obtiendraient de préférence certains emplois civils. Enfin, et c'est ici que la saine doctrine commençait à montrer le bout de l'oreille, ils seraient un tant soit peu soutenus par la loi dans l'exercice d'une volonté faiblissante. Ils ne s'engageraient pas pour moins d'une année et ne quitteraient leur corps avant ce terme que dûment autorisés. Leur présence aux manœuvres périodiques deviendrait obligatoire, quitte à les indemniser.

Nous ignorons si cela suffirait pour donner au Cap une armée capable de gagner la bataille de Constance. Mais lorsqu'on aspire au titre et aux privilèges d'une nation, il faut prendre bravement son parti de sacrifier quelques libertés personnelles sur l'autel de la patrie, orné de canons, d'obus et de carabines. L'afrikandérisme se fera milicien ou il ne sera pas. Et nous lui souhaiterons alors une autonomie de taille à punir les *Jean Bart* comme à écarter les *Münchhausen*.

CHARLES DE COUTOULY.

---

LE

# C O S A Q U E

---

Depuis deux heures, la bataille était engagée. Dans cette journée d'automne, assombrie par le brouillard, Polonais et Musulmans s'étaient furieusement choqués les uns les autres et maintenant hommes et chevaux se confondaient sous les nuages de brume, de poussière et de fumée. Le piétinement et le hennissement des bêtes se mêlaient aux cris des combattans, au crépitement de la fusillade, au sonore cliquetis des lances et des épées.

En vain le général, debout sur une colline verte ayant auprès de lui l'étendard, deux évêques et quelques magnats, s'efforçait-il de suivre le combat. Le seul indice capable de le guider en quelque manière était l'éclair continu des batteries d'artillerie.

On ne voyait rien, du reste, sur toute l'étendue de la plaine, qu'une grande tache rouge incendiant de sa lueur le ciel fumeux, et çà et là un cheval sans maître ou un blessé. Les troupes s'étaient dispersées dans des combats isolés : ami et ennemi, Polonais, Cosaques, Turcs et Tartares, se confondaient, comme emportés eux aussi par la tempête qui souffle de l'Oural à travers la plaine sarmate et fait tourbillonner en sarabandes folles les feuilles mortes aux multiples colorations. Ce brouillard favorisait la résistance des Polonais ; sans ce voile, ils se fussent trop promptement aperçus qu'ils combattaient un contre dix. Les cris sauvages d'*Allah*

dominaient de temps en temps le grondement des canons ; les flèches tombaient dru comme grêle, des lances craquaient froissées contre d'autres lances, un yatagan se croisait contre une autre lame menaçante et recourbée. Souvent, les adversaires en venaient aux mains, s'empoignant à bras-le-corps, on voyait même les chevaux se mordre mutuellement dans la fureur du combat. Par ici, une tête tranchée fendait sinistrement l'air et le cheval s'emballait emportant le torse décapité au milieu du brouillard ; par là, un soldat, cloué par une lance au sol, agitait désespérément les mains et les pieds.

Tout à coup, un hurrah sauvage retentit sur les flancs et les derrières de l'armée polonaise ; une horde de Tartares sortit ventre à terre du rideau de la forêt et se jeta entre les Polonais et le fleuve. Le général ne reconnut le danger que lorsqu'il était trop tard. De partout s'élevait déjà le cri de : « Trahison ! trahison ! » et chacun de tourner dos pour s'enfuir en tâchant de gagner le fleuve, le pont.

Avant de livrer bataille, au sein du conseil de guerre, le staroste Tarnowski avait proposé de n'attaquer les Turcs que quand ils auraient traversé le fleuve. Le sort que les Polonais avaient réservé aux ennemis devenait leur partage par un retour soudain de la fortune.

Affolé de ce brusque revers, mais ne perdant point son courage, l'intrépide chef de la cavalerie s'efforçait de retenir ses cavaliers débandés. Il se jeta au-devant des fuyards, les arrêtant par ses gestes et ses cris, et réussit enfin à rallier quelques centaines de cavaliers avec lesquels il fondit sur les Tartares.

Ce fut en vain. Les pièces d'artillerie des Polonais étaient déjà prises, et tout à coup, derrière l'armée vaincue, s'alluma un feu immense.

Les palefreniers venaient d'incendier le pont. A cette vue, les plus braves renoncèrent à poursuivre la lutte, chacun ne pensant qu'à se sauver, et ceux mêmes qui tombaient aux mains des ennemis se laissaient massacrer sans résistance.

Le général avait péri dans la mêlée, et bientôt sa peau tendue et desséchée résonnerait sur un tambour offert en trophée au sultan.

Des milliers d'hommes étaient massacrés et foulés par les sabots des chevaux, des milliers de soldats, faits prisonniers, se voyaient attachés à la queue des coursiers et emmenés en esclavage. De ceux qui parvinrent à gagner le fleuve, la plupart se noyèrent : quelques-uns, une poignée, pour la plupart composée de Cosaques, passèrent à la nage grâce à la vigueur des montures, et se trouvèrent provisoirement hors d'atteinte.

Deux coups de lance avaient blessé le staroste Tarnowski. En cet instant, une balle vint encore le frapper, et il s'abattit sur la selle,

ainsi qu'une poupée dont le fil de fer est cassé. Personne pour l'assister, si ce n'est Godomine, son jeune Cosaque. Celui-ci, qui, bien des fois, a donné à son maître des preuves de sa fidélité et de son dévouement, cherche une fois de plus à le sauver.

Un pacha, revêtu d'une pelisse de velours rouge sang, garnie de zibeline, accourt sur le blessé à brides abattues. Il lance avec une adresse incomparable vers le staroste le nœud de son lasso qui aussitôt s'enroule autour du cou du Polonais. Il va l'étrangler, et le pacha se réjouit déjà de la conquête d'un si noble esclave, lorsque le Cosaque tranche la corde d'un coup de poignard et disparaît avec son maître à travers les brouillards flottant sur la vallée.

Tout à coup le cheval du staroste s'abat.

Le Cosaque soulève son seigneur, le jette en travers de sa propre selle, et de nouveau il se remet en route dans la direction du fleuve.

Ils atteignent déjà dans leur course précipitée les premiers saules plantés sur les bords du fleuve quand le staroste exprime le désir de quitter le cheval.

Il lui est impossible d'aller plus loin : il sent que la fin approche.

Le Cosaque descend, porte dans ses bras robustes son maître bien-aimé jusqu'à l'arbre le plus proche, dégrafe son kontoush et tâche de panser le sang vermeil qui filtre de la poitrine ouverte.

— Ne te donne pas tant de peine, dit Tarnowski, Dieu m'appelle vers lui.

— Que sa volonté soit faite ! murmure le Cosaque ; mais, en ce cas, je vous accompagnerai, maître, au paradis.

— Non ! non ! s'écrie le staroste, usant déjà du geste, la voix venant à lui manquer. Et ma femme ? Est-elle donc destinée à finir ses jours au sérail du sultan ? Non, non !

Il prit haleine, cracha vers le ciel le sang qui l'étouffait, et regarda longuement le Cosaque, comme s'il eût voulu lire dans son âme.

Deux chevaux sans maître passaient dans le voisinage : l'un d'eux avança vers le mourant, hennit bruyamment, puis se sauva effarouché.

— Sauve-toi ! continua le staroste, tu es le seul de mes serviteurs à qui je puisse me fier comme à moi-même. Tu te rendras à Horgg : là, de ta propre main, tu égorgeras ma femme, cela vaut mieux que de la voir la proie des Tartares, cela vaut mieux que de penser qu'elle appartiendrait à un autre. De la sorte, personne ne l'aura.

Godomine regarda son maître d'un air absolument ahuri :

— As-tu compris?

Le Cosaque fit un signe de tête affirmatif.

— Tu exécuteras mes ordres?

Godomine hocha la tête pour la seconde fois.

— Jure-le-moi!

Le Cosaque leva la main et prêta le serment demandé.

— Bien. Maintenant, je peux mourir en paix et toi... pars, et que Dieu te garde!

Le staroste retomba en arrière, et de ses lèvres s'échappa une dernière oraison. Puis ses yeux se fixèrent dans la direction du nord comme ceux d'un homme qui, au moment d'entreprendre un grand voyage, jette un dernier regard sur son pays natal, sur son foyer. Quand le Polonais eut rendu son dernier soupir, Godomine sauta en selle et s'élança avec son cheval à travers le fleuve. Une troupe de Tartares accourue à toute bride lança à la poursuite du fuyard quelques flèches dont aucune n'atteignit Godomine.

Il ne fit que tourner dédaigneusement la tête, puis il cracha. Quand son cheval eut monté la rive opposée, l'animal, comme s'il partageait le sentiment de son maître, secoua son onduleuse crinière en poussant un hennissement joyeux.

Le Cosaque lança l'animal au galop, et bientôt le champ de bataille et le torrent des fugitifs disparurent perdus dans les ombres violettes. Un terrain couvert de bois épais accueillit le Cosaque. Il chemina sur le tapis velouté de mousse verte qui s'étendait sous de grands chênes, des hêtres et des bouleaux, qui, largement espacés, s'alignaient en longues avenues, étendant dans toutes les directions leurs vastes rameaux. Les sommets de ces géants séculaires étaient si touffus qu'ils dérobaient jusqu'à la vue du ciel et que seuls des rais de soleil isolés parvenaient à filtrer furtivement à travers leur feuillage.

Après avoir cheminé longtemps sous les feuilles frémissantes au milieu des mille bruits de la forêt, il ralentit l'allure de son cheval couvert de sueur.

Dans cette solitude, on n'entendait plus les rumeurs de la guerre, on aurait dit qu'il n'y avait pas d'hommes sur la terre. Les coups secs du pivert martelant de son bec l'écorce des chênes ou les cris d'un vautour se faisaient seuls entendre de temps en temps dans cette paix des choses.

Il faisait nuit, lorsque Godomine, laissant derrière lui le terrain boisé, se trouva en face de vastes marais et de nappes d'eau dont le miroir uni reflétait la lueur mate des étoiles, de petites mares et d'étangs couronnés de roseaux flexibles. L'intelligent cheval co-

saque avança avec beaucoup de précaution, sondant de temps à autre de son sabot le sol incertain. Un brouillard blanchâtre s'élevait en légères nuées au-dessus de la terre et tout autour du cavalier commençait la danse des feux follets aux flammes séductrices.

Le Cosaque croyait voler comme le tsarewitch du conte sur le dos d'un loup ailé à travers l'espace céleste; au-dessous de lui planaient les nuages, et tout autour scintillaient les essaims des étoiles.

Ce ne fut qu'au matin, lors de son arrivée dans un misérable village, que Godomine résolut de prendre un peu de repos.

Un chien salua le cavalier inconnu de ses aboiemens rageurs, une jeune fille accourut, pieds nus, en pelisse courte de peau de mouton, aux tresses flottantes, portant sur l'épaule une perche à laquelle étaient suspendues deux cruches.

Le Cosaque l'aida à les remplir d'eau et, reconnaissante, elle lui donna à boire ainsi qu'à sa monture. Après quoi la jeune fille fit paître ses chèvres, et tout en cueillant, pour apaiser sa faim, des baies de ronce qui mûrissaient partout aux basses branches des haies, Godomine raconta aux paysans effarés tout ce qui était survenu.

Peu après il repartit, traversant champs et pâturages, dépassant villages et manoirs, salué ici par le carillon des cloches, et là par le croassement des corneilles juchées sur les mottes noires des champs fraîchement défrichés.

Et il allait ainsi, chevauchant jour et nuit, à travers champs et forêts, marais et landes, ne laissant reposer un instant son cheval qu'auprès d'une source ou sur la lisière d'un champ. Le jour commençait à poindre quand il atteignit la steppe sablonneuse où était située la terre de Horgg. Les avenues vertes et sombres des pins s'étendaient à perte de vue, monotones, tristes, dans un silence majestueux.

Tout à coup, un vol de corbeaux partit derrière lui et passa silencieusement par-dessus sa tête, le devançant comme la noire armée des porteurs d'un lugubre message, et se perdit au loin, parmi les brouillards vermeils du matin.

Déjà, le château, enfermé dans la ceinture de murailles grises à toits de mousse, se levait sur une colline à douces pentes. Au bord de la route, se dressait une croix présentant au passant l'image du Sauveur mourant. Les fenêtres du castel s'embrasaient aux premiers rayons du soleil, et lorsque Godomine arriva dans la cour, les corbeaux le saluèrent du haut du beffroi de leurs discordantes clameurs.

Sur-le-champ, le Cosaque fut introduit. Il attacha son cheval dans la cour, monta le raide escalier de service, passa, inaperçu, à travers l'antichambre, et respira profondément en s'arrêtant devant la porte de la chambre à coucher.

Quand il entra, une sorte de crépuscule rose régnait dans la pièce assez vaste. Le soleil y pénétrait, tamisé par les rideaux des fenêtres et du lit qui occupait le milieu, et sur les tapis de Perse qui couvraient le parquet comme sur les peaux d'ours du lit, il esquissait ses cercles d'or.

A demi ensevelie dans des oreillers blancs et des peaux moelleuses, sur ce lit reposait, les cheveux dénoués, une créature merveilleuse.

Le Cosaque s'arrêta devant elle, la regardant avec une émotion muette.

Une des grandes tresses blondes de la staroste courait sur sa poitrine, déroulée comme un serpent d'or gardien d'un trésor enchanté; sa gracieuse tête, aux lèvres roses entr'ouvertes, était appuyée sur un de ses bras; elle respirait tranquillement, régulièrement, comme un enfant qui sommeille, et l'hermine éblouissante de son peignoir de nuit, fait d'étoffe brochée d'or, s'agitait doucement, dressant dans un rythme égal, au bruit de la respiration, les mille poils de la blanche fourrure.

Il eut pitié de cette belle et jeune créature, qui dormait si insouciant, et il sembla à Godomine assister à l'éveil de quelque chose d'inconscient, compassion ou amour, qui venait de naître au fond de son âme.

Mais sa parole! il avait juré de faire suivre à la femme la route déjà parcourue par son époux.

La tuerait-il dans son sommeil?

Le pourrait-il quand elle ouvrirait les yeux?

Devrait-elle enfin passer de vie à trépas sans une prière?

Non.

Il s'approcha d'elle, lentement, toujours plus près, et l'éveilla en prononçant son nom d'une voix forte.

Elle respira profondément et se retourna sur sa couche.

— Ma très gracieuse dame!

Elle fit un nouveau mouvement, et couchée sur le dos, elle ouvrit ses yeux bleus, lentement, toujours plus grands, toujours plus étincelans.

Godomine sentit son cœur battre la charge.

— C'est toi, murmura-t-elle, et, s'enveloppant rapidement de ses couvertures :

— Qu'y a-t-il? Qu'est-il arrivé? D'où viens-tu?

— Du champ de bataille, madame.

— Où est le staroste, mon mari?

— Mort! madame, mort; mais Dieu soit loué! il a péri comme un héros.

La staroste épouvantée regardait fixement le messager du désastre. Pourtant elle ne pleurait pas.

— Mort! murmura-t-elle sourdement.

— Nous avons perdu la journée, continua le Cosaque, et les infidèles, vainqueurs, s'élancent à notre poursuite, nous talonnent. Vous ne pouvez, vous ne devez, madame, être leur proie.

— Eh bien! nous allons fuir! s'écria la belle veuve.

— La dernière volonté de monseigneur fut, continua Godomine, de vous sauver de la honte, et il m'a enjoint de...

— De m'accompagner.

— Non, madame, non...

— Quoi! alors?

— De vous tuer.

La staroste contempla Godomine avec terreur, puis elle se mit à se frotter les yeux.

— Non, je ne rêve pas... je suis éveillée... mais toi... tu es fou!

— Non, madame, mais je dois obéir comme il convient à un brave serviteur.

— Tu n'exécuteras jamais pareil ordre.

— J'ai prêté au staroste mourant un serment sacro-saint. Priez, madame, vous allez mourir.

— Mourir!.. Ah! — Elle se dressa, et levant fièrement la belle tête : Suis-je donc à ce point abandonnée? Va-t'en, misérable valet, ou je...

Elle allait tirer la sonnette, appeler, quand Godomine sortit brusquement son poignard de la ceinture et trancha d'un coup le cordon.

— Priez avant qu'il soit trop tard, répliqua le Cosaque.

— Mais je ne veux pas mourir! s'écria-t-elle.

— Priez!

— Je ne veux pas!

— Alors que Dieu me pardonne!

Et Godomine prit dans son bras la belle veuve qui frissonnait de tout son corps et le menaçait des yeux; dans la main droite du serviteur l'acier du poignard jetait des éclairs sinistres.

— Pitié! s'écria la staroste.

Le Cosaque s'arrêta.

— Pardonne-moi ce que j'ai dit dans ces transes mortelles,

continua-t-elle, j'étais folle. Tu n'es pas méchant, ton cœur est bon, tu auras pitié de moi.

— Priez, madame!

— Mon Dieu! mon Dieu! faut-il qu'un tel ordre s'accomplisse?

Elle se mit à prier et à pleurer. Une larme brûlante tomba sur la main de bronze du Cosaque.

Il tressaillit et lâcha sa victime.

— Prends tout ce que je possède, dit tout à coup la staroste, prends cette parure...

— Vous êtes bien généreuse, madame, répondit Godomine, mais je ne trahirai pas mon maître pour n'importe quel trésor : je ne suis pas de la race des traîtres...

— Mais que veux-tu donc? bégaya la staroste,.. oui,.. tu veux mon sang, pourquoi? prends-moi plutôt vivante, corps et âme... prends-moi je suis à toi...

— Craignez Dieu, madame! s'écria le Cosaque épouvanté.

— Ah! mon âme, mon trésor! continua la belle séductrice et elle enlaça le Cosaque en faisant de ses mains un lasso semblable à celui que les Tartares jettent dans la mêlée, et dont le nœud coulant paralyse le prisonnier et le rend leur esclave. Godomine tomba sur les genoux et cacha sa figure dans les vagues éblouissantes et molles de la fourrure qui ondulait autour des membres divins de la staroste.

— Tu es beau, murmura-t-elle, toujours je t'ai préféré à mon mari, et toi, ne t'ai-je point plu à mon tour?.. — Elle riait doucement. Je le sais, va!.. nie donc si tu peux...

Elle souleva lentement la tête du Cosaque et le baisa à pleine bouche.

— Ayez pitié de moi, murmura le malheureux.

Pour toute réponse la staroste l'étreignit plus fort et faillit l'étouffer de ses lèvres de nixe.

— Laissez-moi, madame, s'écria Godomine, laissez-moi. Je n'ai point aux veines le sang de Judas!

— La vie s'ouvre devant nous, continuait la preneuse d'âmes : à nous les doux propos, aux morts le silence. N'est-il pas beau de vivre et d'aimer?

— Je ne veux pas, dit le Cosaque, j'ai juré.

— Eh! qu'est-ce qu'un serment?.. Qu'est-ce que la fidélité? reprit la staroste en riant délicieusement.

Elle attira de nouveau le Cosaque vers elle; mais son abandon même finit par mettre le comble à l'indignation de Godomine et lui rendit toute sa force.

— Laisse-moi, femme, s'écria-t-il, ne me tente pas, démon!

Et tandis qu'il enroulait les tresses dorées autour de sa main, il enfonça le poignard dans le cœur de la staroste. Elle poussa un cri, cambra une dernière fois son beau corps, et retomba râlant.

Devant sa couche, le Cosaque s'était agenouillé, et faisait sa prière en silence.

Quand il eut achevé le signe de la croix, il se leva... Le vœu du Polonais était accompli, sa femme morte. Ah ! elle était belle, même dans la mort, étendue dans les flots d'une fourrure d'hermine inondée de sang, perdue au milieu du nuage doré de ses cheveux blonds épars.

Le Cosaque traça sur elle le signe de la croix, puis il quitta rapidement la chambre mortuaire, se précipita en bas de l'escalier, sauta en selle en criant aux gens qui s'étaient rassemblés autour de lui : « Le seigneur est mort ! Les infidèles approchent ! Sauve qui peut ! »

Et tout aussitôt se produisit une confusion indescriptible.

Cependant, le Cosaque avait passé le portail et s'éloignait ventre à terre à travers champs et prairies, fossés et ruisseaux, que son cheval franchissait d'un bond audacieux. On eût dit, à voir sa course affolée, que la belle créature chevauchait derrière lui sur le cheval écumant, fouettant cavalier et monture de ses tresses dorées. Arrivé dans la steppe, entouré du vert et onduleux océan d'herbes fleuries où se balançaient des rayons de soleil, ayant au-dessus de sa tête l'azur bleu du ciel, le Cosaque mit sa monture au pas.

Alors, il jeta un profond soupir et, levant la tête, contempla le firmament, comme s'il regardait sans peur, sans reproche, dans les yeux mêmes de Dieu.

SACHER-MASOCH.

---

# L'HISTOIRE DE L'ALPHABET

D'APRÈS

UN OUVRAGE RÉCENT

---

Des savans du plus grand mérite, tels que MM. François Lenormant et Maspero, avaient publié de solides et importantes études sur les écritures du monde oriental et sur l'alphabet; mais un ouvrage d'ensemble manquait encore. M. Philippe Berger vient d'écrire ce livre, et grâce à la magnifique collection de caractères orientaux que possède l'Imprimerie nationale, il a pu rendre par la typographie la plupart des alphabets anciens. Il a dédié ce beau volume à son cher et illustre maître, M. Renan, « à qui l'épigraphie phénicienne est particulièrement redevable de la précision qui en a fait une science au même titre que l'épigraphie grecque et l'épigraphie latine (1). »

M. Berger s'est voué depuis longtemps à l'étude des langues et des religions sémitiques, et il est attaché à la rédaction du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Il a dit dans sa préface tout ce qu'il devait à ses maîtres, à ses devanciers; il a laissé à d'autres le soin de dire tout ce qu'il se doit à lui-même, à quelles enquêtes, à quelles longues et délicates recherches il s'est livré pour mener à bonne fin sa laborieuse entreprise. A la richesse, à la sûreté des informations, il joint la rigueur scientifique de la méthode, et à la fermeté de l'esprit une certaine douceur d'âme, qui se révèle dans sa façon d'étudier et de tra-

(1) *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, par Philippe Berger. Paris, 1891; Imprimerie nationale.

vailler. Il est de la race des patients ; il respecte les faits, il est incapable de leur faire violence, il sait suspendre son jugement, il sait douter. Il n'a pas prétendu résoudre tous les problèmes que présente l'histoire de l'écriture ; mais quand il affirme, on peut l'en croire. Personne n'est plus attentif que lui à distinguer les preuves des demi-preuves et des commencemens de preuve. Pour n'en donner qu'un exemple, des savans très ingénieux, mais trop prompts à conclure, se sont flattés de déchiffrer ces confuses et mystérieuses inscriptions hittites, où l'on voit des têtes d'animaux, de buffles, de béliers, des lièvres, des oiseaux, des bras, des jambes, des pieds, des flèches, des tenailles, des fers de lance, des vases et des fleurs. M. Berger rend justice à leur sagacité, mais il les engage avec une exquise politesse à ne pas trop présumer d'eux-mêmes. « En admettant, leur dit-il, que la valeur de tous ces caractères hittites soit parfaitement certaine, il faut reconnaître que tout cela est encore loin de constituer une démonstration... On a cru trouver dans ces caractères l'origine de l'alphabet phénicien. Il faut se garder de tirer des conséquences aussi extrêmes d'une écriture dont nous ne possédons pas encore la clef. Espérons que de nouvelles découvertes viendront hâter la solution du problème. » Si la foi est une vertu théologale, l'esprit de défiance est la première vertu des philologues et des antiquaires.

Quoiqu'il ait écrit son livre à la plus grande gloire de l'alphabet que nous ont donné les Phéniciens, M. Berger a tenu à remonter jusqu'aux origines, jusqu'aux procédés primitifs et fort grossiers auxquels recoururent des êtres pensans ou presque pensans pour traduire les conceptions de leur esprit par des signes matériels et visibles. Il a parlé des bâtonnets marqués d'entailles dont se servaient les Scythes et les Germains pour leur correspondance et leurs pratiques divinatoires, des *wampums* des Iroquois, ceintures ou colliers composés de coquillages violets ou blancs, faussement appelés « grains de porcelaine, » dont les combinaisons formaient des figures géométriques et qui comprenaient parfois jusqu'à 7,000 grains. Il a parlé aussi des *quippos* des Péruviens, assemblages de cordelettes en fils de laine bleus, rouges, blancs, bruns, où l'on faisait de distance en distance des nœuds plus ou moins compliqués. Chaque couleur, chaque caprice dans la forme des nœuds avait son sens.

Avant d'inventer les *quippos*, les Péruviens avaient employé une autre méthode. « Il est curieux, écrivait au xvi<sup>e</sup> siècle le jésuite espagnol Acosta, de voir des vieillards décrépits apprendre avec un rond de cailloux le *Pater Noster*, avec un autre l'*Ave Maria*, avec un troisième le *Credo*, et savoir quelle pierre signifie « conçu du Saint-Esprit, » quelle autre veut dire « a souffert sous Ponce-Pilate ; » puis, quand ils se trompent, se reprendre seulement en regardant leurs cailloux. » Les Iroquois ne faisaient pas un moins bon usage de leurs

*wampums*. Ces coquilles représentaient pour eux des idées et des phrases. Leurs messagers pouvaient emporter ainsi avec eux des discours entiers, qu'en arrivant à destination ils récitaient mot pour mot. Mais, comme le remarque M. Berger, ce ne sont pas là des écritures, ce sont des expédiens mnémoniques, des méthodes par lesquelles on se créait une mémoire artificielle. Nous n'écrivons pas quand il nous arrive de nous protéger contre nos oublis en faisant un nœud à notre mouchoir.

Ce qui approche davantage de l'écriture, c'est la pictographie, ou l'art de montrer aux yeux ce que l'esprit voit ou croit voir. Les hommes de l'époque quaternaire pratiquaient déjà cet art. Nous possédons des os ou bois de rennes, décorés de dessins et de sculptures, qui représentent quelquefois de véritables scènes. Ces dessins ne sont plus seulement des aide-mémoire, ils peuvent servir à transmettre la pensée comme à la conserver. Le jour où ces tableaux se changeront en récits, l'homme sera près d'écrire. Une scène gravée sur un rocher à Skebbervall, en Suède, nous fait assister à un débarquement d'aventuriers et à leur établissement dans cette contrée. A côté d'épisodes de chasse ou de piraterie, nous voyons des files d'embarcations, que nous pouvons compter ainsi que les guerriers qui les montent. En haut, des disques et des groupes de points indiquent à quelle époque de l'année ou de la lune se passa l'événement. Ici le dessin n'est plus du dessin. La plupart de ces bateaux sont figurés par deux lignes courbes concentriques, hérissées de petits traits parallèles, qui représentent les guerriers. Désormais l'image abrégée, tronquée, se transforme en signe, et c'est la marque de l'écriture. Dès ce jour l'homme a manifesté ce pouvoir d'abstraire qui est son privilège et qui consiste à saisir dans les choses ce qu'elles ont d'essentiel, en supprimant le reste. L'homme est peut-être le cousin du singe; mais, en matière d'abstraction, un chimpanzé ne sera jamais qu'un novice, et c'est pourquoi il ne s'avisera jamais de parler ni d'écrire.

L'écriture, comme le dit M. Berger, est l'art de fixer la parole par des signes conventionnels, tracés à la main, qu'on appelle caractères. Ces caractères peuvent représenter ou des idées ou les sons de la parole. On appelle écriture idéographique celle qui s'attache à rendre directement les idées, et les caractères qu'elle emploie sont figuratifs. Certains hiéroglyphes sont des images très abrégées où nous pouvons reconnaître, sans trop d'effort, le soleil, la lune, une montagne, un serpent, une fleur, une sandale, un miroir. S'agit-il d'idées abstraites, on recourra aux symboles. Un homme agenouillé, les mains levées, rendra l'idée d'adoration, une lampe suspendue au plafond l'idée de nuit; un œil ouvert signifiera la veille et la science; la plume d'autruche rendra l'idée de justice, parce que les plumes des ailes de cet

oiseau sont toutes égales. L'écriture phonétique, au contraire, représente par ses caractères non les objets, mais les sons dont se composent les mots exprimant ces objets, et on l'appellera syllabique ou alphabétique, suivant que les caractères exprimeront des articulations complexes ou des sons simples, des syllabes ou des lettres.

Cette distinction entre les deux méthodes n'est juste qu'en théorie; quand on considère la réalité des faits, on reconnaît que tôt ou tard, par une heureuse fatalité, presque toutes les écritures sont arrivées au syllabisme. C'est le cas des cinq grands systèmes idéographiques de l'ancien monde, le chinois, l'écriture cunéiforme de l'Assyrie, de la Médie, de la Perse, et les hiéroglyphes égyptiens. L'Égypte ne s'en tint pas là; elle poussa plus loin l'analyse des élémens de la parole; après avoir dégagé la syllabe, elle dégagea la lettre, et dès la vi<sup>e</sup> dynastie, c'est-à-dire plus de trois mille ans avant notre ère, les habitans de la vallée du Nil possédaient vingt-deux articulations différentes et se servaient pour rendre chacune d'elles d'un ou de plusieurs signes alphabétiques. Champollion s'en douta le premier, ce fut sa gloire: « Il put ainsi jeter les bases de la grammaire égyptienne et reconnaître dans la langue des hiéroglyphes la forme la plus ancienne d'un dialecte dont la langue copte marque le dernier terme. » Il mourut à quarante-quatre ans, et ce fut alors seulement qu'après s'être moqué de lui, on rendit hommage à son génie.

Mais les Égyptiens n'employaient pas ces caractères alphabétiques à l'exclusion de tous les autres; ils conservaient encore quelques idéogrammes et un nombre considérable de signes syllabiques, dont M. Maspero a donné la liste dans son *Histoire ancienne*. Aussi leur écriture fut-elle une des plus savantes, des plus parfaites, mais des plus compliquées qu'on pût imaginer. Ce furent les Phéniciens qui se chargèrent de la simplifier. Ils ne retinrent de cette immense quantité de signes que ceux qui correspondaient à des articulations simples, c'est-à-dire aux consonnes, et obtinrent ainsi vingt-deux caractères qui devaient suffire à rendre tous les sons d'une langue et toutes leurs combinaisons possibles. Quelques orientalistes ont cherché l'origine de cet alphabet, soit dans l'écriture cunéiforme, soit dans l'écriture cyprïote. M. Berger a exposé et discuté leurs théories, et en fin de compte il persiste à croire comme Champollion, comme M. de Rougé, comme M. Maspero, que c'est bien aux hiéroglyphes égyptiens que les Phéniciens ont emprunté leurs vingt-deux signes, « que leur alphabet est né de l'écriture égyptienne, comme celle-ci était sortie par un développement naturel des anciennes écritures pictographiques. »

« Les Égyptiens, avait dit Tacite, se servirent les premiers de figures d'êtres animés pour exprimer les idées; ils furent même, à ce qu'ils disent, les inventeurs des lettres. Puis les Phéniciens, qui étaient les

maîtres des mers, les importèrent en Grèce, et on leur attribua la gloire d'avoir inventé ce qu'ils avaient reçu des autres. » On ne pouvait être à la fois mieux informé et plus injuste, et M. Renan a eu raison d'appeler l'alphabet phénicien une des plus grandes créations de l'esprit humain. Il fallait à ce peuple utilitaire et très pratique autant d'intrépidité d'esprit pour débrouiller le grimoire des hiéroglyphes égyptiens que pour naviguer jusqu'au cap des Tempêtes ou pour aller chercher l'étain en Espagne, les épices dans l'Inde, l'ambre jaune dans les brouillards du Nord. Rien de plus simple que cet immortel *Discours sur la méthode*, qui a tué la scolastique, et ce discours, qui fut un événement, un homme d'un prodigieux génie était seul capable de l'écrire. Comme Descartes, les Phéniciens avaient fait un coup d'Etat, et tout porte à croire qu'ils tâtonnèrent longtemps avant d'oser réduire des centaines de signes à vingt-deux petits caractères qui suffisaient à tous les besoins. La Grèce les adopta, non sans les accommoder au génie de sa langue limpide et sonore, qui ne pouvait se contenter d'une écriture exclusivement composée de consonnes. Après les avoir retournés, redressés, retouchés, elle y ajouta quelques signes exprimant les voyelles. Mais elle ne fut pas ingrate, elle n'eut garde de nier sa dette. Elle se vantait de beaucoup de choses, elle ne se vanta jamais d'avoir découvert l'alphabet. Elle donnait le nom de lettres phéniciennes ou cadméennes aux caractères primitifs d'où était sortie son écriture classique, et pour prouver dans quelle estime elle tenait Cadmus, elle en fit un genre de Jupiter.

L'alphabet phénicien n'a pas seulement conquis la Grèce, l'Italie et toute l'Europe, il s'est propagé de proche en proche dans l'Asie tout entière, supplantant partout les écritures cunéiformes et hiéroglyphiques. La Chine, il est vrai, lui a fermé ses portes; mais on a découvert depuis peu que l'Inde, si fière de sa chimérique antiquité, n'a pu se passer du secours de Cadmus pour apprendre à écrire, que l'alphabet sanscrit n'est pas autochtone, que, s'il n'est pas né directement du phénicien, il dérive d'un de ses dérivés, l'alphabet araméen. C'est ainsi que le monde est devenu le tributaire d'un petit peuple qui ne s'occupait guère que de lui-même et qui n'aimait que lui.

M. Berger a consacré les plus intéressans chapitres de son livre à raconter cette glorieuse histoire. « Rien n'est imposant, dit-il, comme cette marche de l'alphabet à la conquête du monde. Elle a quelque chose du caractère irrésistible et fatal des grandes invasions. En face des migrations des peuples qui lancent périodiquement l'Orient sur l'Occident, nous voyons l'alphabet phénicien remonter le courant. Après s'être établi dans le bassin de la Méditerranée, il pénètre dans le centre de l'Asie de trois côtés à la fois : tandis que l'alphabet indien, qui en dérive, s'empare peu à peu de toute la région située au

sud de l'Himalaya et rayonne jusque sur le Thibet et la Mongolie, l'alphabet syriaque s'avance directement à travers le plateau central. Au Nord enfin, l'alphabet gréco-italote, après avoir contourné l'Europe, devançant les voyageurs modernes, pénètre à son tour dans les plaines de la Sibérie... Tous les alphabets qui sont en usage sur la terre dérivent des vingt-deux lettres de l'alphabet phénicien. Il serait difficile de trouver dans l'histoire des découvertes un autre exemple d'une invention qui ait eu une fortune aussi extraordinaire.» Ce prodigieux succès s'explique facilement. Les Phéniciens avaient trouvé du premier coup la formule de l'écriture universelle. Ils avaient compris que la vraie destination de l'art d'écrire est d'exprimer par des signes visibles les sons de la parole, et ces sons étant à peu de chose près les mêmes partout, les mêmes lettres, légèrement modifiées, ont servi à écrire toutes les langues.

Les savans seuls sentiront tout le prix du beau livre de M. Berger ; mais les ignorans peuvent l'étudier avec profit, il offre une ample matière à réflexions. On est frappé de voir, en le lisant, quel amour a l'espèce humaine pour le compliqué ; le simple ne vient que plus tard, et son jour se fait longtemps attendre. Une autre conclusion qu'on peut tirer de l'histoire de l'écriture, c'est qu'il y a des biens réels dont les peuples se passaient facilement et des biens d'imagination qui leur ont toujours paru plus précieux que les autres. M. Berger estime que l'alphabet fut inventé par les Phéniciens vers l'an 1500 avant notre ère. Le monde était déjà vieux et depuis longtemps il écrivait. Pourquoi s'en est-il tenu durant tant de siècles aux écritures compliquées et laborieuses ? Parce qu'elles répondaient mieux à ses besoins. Dans l'antiquité, l'écriture a servi successivement à trois choses, à graver des inscriptions sur la pierre, à correspondre avec des absens et à fixer sur le papier la parole ailée d'un poète. Les inscriptions sont d'une utilité beaucoup moins évidente que la correspondance et le livre écrit, et cependant l'écriture épigraphique ou lapidaire était la seule dont les hommes d'alors sentissent le besoin. Plus elle était monumentale et décorative, plus elle leur plaisait, et il faut avouer que les hiéroglyphes des Égyptiens font meilleure figure sur une muraille, que les vingt-deux lettres de l'alphabet phénicien. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil en passant sur l'obélisque de la place de la Concorde.

L'écriture est née le jour où l'homme, se prenant en goût et en estime, éprouva le désir de transmettre quelque chose de lui à la postérité, de perpétuer le souvenir de quelques-unes de ses pensées et de ses actions, qui lui semblaient mémorables. L'art d'exprimer ses idées par de simples traits fut longtemps une science occulte, propriété exclusive d'une classe, d'une caste sacerdotale, d'une corporation de

savans et de clercs. Peu importait que les inscriptions ne fussent pas comprises de la foule, ceux qui en avaient la clé se chargeaient d'en fournir l'explication, en se réservant de les interpréter au gré de leurs intérêts. On trouve dans le nord de l'Afrique un grand nombre d'inscriptions en tefinagh, de dates très diverses; il en est qui remontent à plusieurs siècles, d'autres sont toutes récentes. L'écriture tefinagh, qui est encore partiellement en usage chez les Touaregs, n'est intelligible qu'aux initiés, à certaines femmes surtout, qui conservent ce secret de famille.

Un sauvage, à qui on montrait son nom écrit en caractères qu'on pouvait lire, s'écriait avec un profond étonnement : « Où sont mes jambes? où est ma tête? Je ne vois rien là de ce qui me distingue. » Les profanes à qui les initiés expliquaient le sens d'une inscription durent éprouver un étonnement du même genre, et comme il n'y a qu'un pas du mystère à la magie, ils attribuèrent à la parole écrite une vertu miraculeuse. On voit dans l'Edda Brinhild enseigner à Sigurd la puissance surnaturelle de l'écriture runique : « Tu graveras des runes de victoire si tu veux avoir la victoire; tu les graveras sur la poignée de l'épée, tu en graveras d'autres sur la lame en nommant deux fois Tyr. Tu graveras des runes de tempête si tu veux sauver ton navire dans le bruissement des écueils; tu les graveras sur l'étrave et sur le plat du gouvernail. Tu graveras des runes de pensée si tu veux devenir plus sage que d'autres. Odin lui-même a imaginé ces runes. »

Ce ne fut pas seulement dans les contrées du Nord qu'on se persuada sans peine que le nom qui signifiait puissance était puissant de sa nature, que celui qui donnait l'idée de Dieu était divin. Dans tous les pays du monde on admit comme article de foi qu'une prière écrite a une efficacité souveraine, et qu'un anathème gravé sur la pierre a d'inafaillibles effets. Parmi les textes épigraphiques cités par M. Berger, il en est peu qui ne se terminent par une malédiction; c'est encore une réflexion que feront tous ses lecteurs. Que demande à sa dame la Baalat de Byblos le roi Yehaumelek, fils de Yeharbaal? « Quiconque, dit-il, soit personne royale, soit simple homme, surajouterait un travail à cet autel-ci et au portique que voilà, et quiconque... et quiconque... que la grande Baalat de Byblos exterme cet homme-là et sa postérité! » Préférez-vous l'inscription de la synagogue de Palmyre : « Le Seigneur éloignera de toi toutes ces mauvaises plaies d'Égypte que tu connais, mais il en frappera tous tes ennemis. » Les caractères de cette inscription ont un air anguleux et massif, et on leur a donné le nom d'hébreu carré.

L'écriture nabatéenne a une toute autre physionomie, elle soude les lettres les unes aux autres par des ligatures. Elle n'en était pas moins

bonne pour souhaiter du mal à ses ennemis : « C'est ici le tombeau qu'a fait Aïdou. Que maudissent Dusarès et Menât et Qeïs quiconque le vendrait, ou l'achèterait, ou le mettrait en gage, ou le prêterait ! » L'alphabet himyarite, « dont les lettres, de forme assez compliquée, portent de petites aigrettes, tantôt anguleuses, tantôt arrondies, qui leur donnent une certaine ressemblance avec les chapeaux qui couvrent les cheminées sur les toits d'une grande ville, » était aussi un excellent instrument de mort : « Cippe de Kasm, fils de Dafa. Puisse Ahtar l'Oriental faire mourir celui qui le détruirait ! » On a remarqué que rien n'est plus rare qu'une affiche de police qui permet ou autorise quelque chose ; ce qui n'est pas moins rare, c'est une antique inscription destinée à bénir quelqu'un. L'homme fut dans tous les temps un être fort ingénieux, mais dans tous les temps aussi il fut un animal médisant et maudissant.

Si l'espèce humaine n'avait jamais employé l'écriture qu'à graver des inscriptions sur la pierre et le marbre, elle n'aurait pas eu besoin de l'admirable alphabet que lui ont donné les Phéniciens. Le premier mérite de l'écriture lapidaire est d'être architecturale et de joindre le mystère à la majesté. Mais quand le commerce s'avisa d'utiliser l'art d'écrire pour faciliter ses transactions, il fallut tout simplifier et mettre cette science occulte à la portée du vulgaire. Il ne s'agissait plus de perpétuer le souvenir de sentences ou d'événemens mémorables, mais d'écrire le plus facilement possible des pensées d'un jour, dont la postérité n'aura cure. A la pierre et à la pointe se substituèrent le papier et le calame, et on vit apparaître l'écriture cursive qui est favorable, comme le remarque M. Berger, à la paresse de la main, en lui permettant de faire en un seul trait ce qu'on faisait en plusieurs et qui se conforme « à la loi du moindre effort, par laquelle s'expliquent tous les progrès industriels. » Cette réforme ne pouvait être faite que par le peuple le plus commerçant de l'antiquité, peuple à l'intelligence déliée et audacieuse, amoureux des aventures lucratives, des fatigues, des périls, unissant cet esprit de justice exacte que demande le commerce avec la dureté du cœur et l'âpreté pour ses intérêts.

On peut vendre, acheter, conclure des marchés de quelque importance sans écrire ; cela se voit tous les jours chez certains peuples fétichistes de l'Afrique qui ont le goût et l'entente du trafic et ne possèdent rien qui ressemble à un alphabet. Mais les Phéniciens ne s'en tenaient pas au commerce de caravane. La mer n'était pour eux qu'un grand chemin, et ils faisaient sans cesse de plus grandes entreprises et des expéditions plus lointaines. Ils s'étaient mis en rapport avec toutes les nations de la terre, portant à l'une ce qu'ils tiraient de l'autre. Ces négocians avaient de florissantes industries, et leurs sociétés en commandite, leurs associations marchandes établissaient partout des sta-

tions, des comptoirs, des factoreries. A mesure que les opérations de leur négoce se compliquaient, ces inventeurs de la pourpre sentirent le besoin d'inventer aussi l'écriture facile et rapide, et désormais, ayant sacrifié le beau à l'utile, ils purent tenir leurs comptes et converser avec les absens.

Parmi toutes les écritures nées de l'alphabet phénicien, les plus cursives furent les plus goûtées, les plus promptes à s'exporter, à se répandre. C'est aux Araméens que revient la gloire d'avoir propagé l'alphabet dans le monde oriental; ils le firent accepter de tous les peuples sémitiques, même des Juifs, et c'est par eux qu'il a pénétré jusque dans l'Inde, jusqu'aux confins de la Chine. Leur écriture s'introduisit de bonne heure en Mésopotamie. « Elle se substitua à l'écriture cunéiforme pour la correspondance, les pièces de chancellerie, les contrats, pour toutes les relations des hommes entre eux. L'alphabet araméen est devenu l'écriture cursive de toutes ces contrées, celle qu'on employait sur papyrus. L'écriture cunéiforme semble n'avoir été usitée que pour écrire sur la pierre ou la brique. »

A la vérité, les Égyptiens eux-mêmes, si peu commerçans qu'ils fussent et quoique la mer ne fût pour eux que l'impur Typhon, n'avaient pu se dispenser de transiger avec les nouveaux besoins. « Ils n'employaient guère l'écriture hiéroglyphique, dit M. Maspero, que sur les monumens publics ou privés; pour les usages de la vie courante, ils se servaient d'une écriture cursive dérivée des hiéroglyphes et nommée *hiératique* par les modernes. Entre la  $xx^e$  et la  $xxv^e$  dynastie, le système hiératique se simplifia pour la commodité des transactions commerciales. Les caractères s'abrégèrent, diminuèrent de nombre et de volume, et formèrent une troisième sorte d'écriture, la populaire ou démotique, employée dans les contrats à partir du règne de Shabak et de Tahaqa. » Mais les Égyptiens ne réussirent ni ne cherchèrent à se débarrasser des signes syllabiques et des idéogrammes, des homophones et des polyphones, et la plus simple de leurs écritures fut toujours compliquée. Ce peuple de sages, infiniment supérieur aux Phéniciens dans toutes les sciences spéculatives et divines, avait des scrupules qu'on n'avait pas à Tyr. Il était incapable de sacrifier ses traditions et l'amour du mystère aux commodités de la vie. Personne ne l'a mieux dit que Voltaire : « Les Phéniciens, en qualité de négocians, rendirent tout aisé, et les Égyptiens, en qualité d'interprètes des dieux, rendaient tout difficile. »

Après être devenu l'outil universel du commerce, l'alphabet cursif se mit au service des écrivains et des poètes. Les Phéniciens rédigèrent des cosmogonies, des relations de voyage, des traités d'agriculture; tout le monde en fit autant, on eut des livres et des bibliothèques. Cela nous semble tout naturel et cependant, durant des siècles, la littérature s'était passée de l'alphabet; la méthode orale lui suffisait, et

dans quelque dialecte qu'on les eût composés, les vers et les récits se transmettaient de bouche en bouche. Frédéric-Auguste Wolf fut traité d'esprit paradoxal et téméraire quand il osa prétendre que l'écriture était inconnue à Homère et à ses contemporains. On se refusait à admettre que dans un temps où la langue que parlaient les Grecs était déjà une lyre à sept cordes capable de rendre toutes les nuances du sentiment et de la pensée, leur plus grand poète fût un illettré; on ne pouvait admettre non plus que deux grands poèmes de vingt-quatre chants chacun eussent été composés et conservés sans le secours de l'écriture. Plusieurs années avant Wolf, Rousseau s'était permis d'avancer que si les héros d'Homère avaient su écrire, l'intrigue de l'*Odyssée* serait absurde et inepte, qu'Ulysse eût trouvé facilement l'occasion de donner de ses nouvelles, et il inclinait à penser « que les poèmes homériques restèrent longtemps écrits seulement dans la mémoire des hommes et furent rassemblés par écrit assez tard et avec beaucoup de peine. » Nous avons fini par donner raison à Rousseau et à Wolf, et nous ne songeons plus à nous étonner quand on nous apprend que les livres sacrés des Hindous n'ont été fixés que très tardivement par l'écriture, que l'introduction de l'alphabet dans l'Inde ne doit guère dater que du iv<sup>e</sup> ou du v<sup>e</sup> siècle avant notre ère, que, selon toute apparence, il ne fut d'un usage courant que cent ans plus tard. Nous avons renoncé à tenir pour invraisemblable tout ce qui dérouté nos habitudes d'esprit.

L'écriture est une admirable invention, mais l'antiquité a pensé avec raison qu'elle avait l'inconvénient d'affaiblir la mémoire, et qu'avant de s'en servir, les hommes savaient une foule de choses qu'ils oublièrent depuis. Au temps d'Homère, il y avait sur les bâtimens de commerce, nous le savons par un vers de l'*Odyssée*, un contrôleur de la cargaison, *φόρτου μνήμων*; il enregistrait dans sa tête la liste des marchandises embarquées; s'il l'avait couchée sur le papier, peut-être eût-elle été moins exacte. Il y avait dans le même temps des rhapsodes capables de réciter des milliers de vers sans sauter un mot. Dans ses fameux *Prolégomènes* qui firent tant de bruit, Wolf parle d'une marchande de sa connaissance, absolument illettrée et d'un esprit assez borné, qui aimait à faire le dénombrement de toutes les marchandises qu'elle avait en dépôt dans diverses villes; en l'écoutant discourir, Wolf pensait au *φόρτου μνήμων* de l'*Odyssée*. Un éminent agronome me disait un jour : « Le meilleur de mes maîtres valets était un Savoyard qui ne savait ni lire ni écrire; achats, ventes, marchés, dates et chiffres, le moindre détail demeurait incrusté dans son souvenir, et il connaissait mes affaires mieux que moi. Celui qui l'a remplacé est très fort en orthographe et il oublie tout. »

Les Grecs racontaient que le dieu Teuth, qui avait découvert l'écriture, vint trouver Thamus, roi d'Égypte, et lui dit : « Voici une décou-

verte qui rendra tes sujets plus savans et leur donnera plus de facilité à retenir. » — « Ingénieux Teuth, père de l'écriture, lui répondit le roi, par amour pour ton invention, tu lui attribues des effets qu'elle n'aura point, car ceux qui sauront cet art négligeront leur mémoire et feront naître l'oubli dans leurs âmes. » — Il ajouta : « Tu donnes à tes disciples une science plus apparente que réelle; ils seront, pour la plupart, sans instruction et d'un commerce difficile. » — Thamus était aussi injuste qu'impoli. De vrais savans tels que M. Berger nous étonnent par l'abondance de leurs lectures et sont d'un commerce fort agréable. Cependant, quelle que soit son admiration pour l'alphabet phénicien, M. Berger est le premier à penser que pour ne savoir ni lire ni écrire, un homme n'est point un barbare, qu'il ne faut pas confondre l'écriture cursive et la civilisation, que les arts, les sciences, la philosophie, tout était commencé bien avant que les Phéniciens eussent trouvé leurs vingt-deux lettres.

Mais leur découverte, une fois lancée dans le monde, y fit une révolution. Supprimez l'alphabet et tout sera changé dans l'histoire du genre humain. Trois grandes religions, qui ont eu une influence décisive sur ses destinées, auraient été étouffées dans leur berceau si l'écriture cursive ne leur avait servi de véhicule pour se répandre au loin et obtenir leurs entrées partout. L'inscription de Mésa, où l'on reconnaît, comme l'a remarqué M. Renan, une écriture qui n'en est plus à ses débuts, atteste que dès l'an 1000 avant Jésus-Christ, les Hébreux non-seulement connaissaient les lettres, mais qu'ils écrivaient couramment. Ils étaient prédestinés à devenir le peuple d'un livre. La loi de l'Évangile sera une loi écrite, Mahomet écrira, le monde sera gouverné par des livres, et ces livres feront la fortune de l'alphabet employé à les écrire. C'est la Bible latine, autant que le génie de Rome, qui a propagé l'alphabet latin dans toute l'Europe occidentale; c'est la liturgie grecque qui a imposé l'alphabet byzantin aux peuples slaves, et si jamais l'Afrique tout entière apprend à écrire et à lire, c'est au Coran qu'elle en sera redevable. Il a déjà rendu ce service aux gens de Kong, dont l'écriture arabe offre, paraît-il, une ressemblance frappante avec l'écriture coufique usitée vers le iv<sup>e</sup> siècle de l'hégire. Quand ils délivrèrent un sauf-conduit au capitaine Binger, ils commencèrent par ce petit préambule : « Louanges à Dieu qui nous a donné le papier comme messager ! Louanges à Dieu qui nous a donné le roseau comme langue ! » Ils auraient pu dire aussi : « Louanges à la Phénicie ! louanges à Cadmus ! » Mais, selon toute apparence, les gens de Kong ne connaîtront jamais Cadmus, et il serait superflu de leur expliquer que, s'il n'exista jamais, si son histoire est un mythe, il y a souvent beaucoup de vérité dans les fables.

L'alphabet que nous devons aux Phéniciens sera-t-il remplacé

quelque jour par une notation plus simple encore des élémens de la parole? M. Berger n'est pas éloigné de le croire. Jusqu'ici, loin de simplifier, nous avons tout compliqué, et les Phéniciens ne seraient pas contents de nous. Ils nous reprocheraient de nous être écartés du principe de l'écriture alphabétique, qui veut que chaque lettre réponde exactement à un son. « Nos écritures modernes ne sont plus phonétiques que dans une très faible mesure; elles sont devenues des écritures savantes, qui ne sont pas sans quelque analogie avec les hiéroglyphes des Égyptiens. Ce défaut, commun à presque toutes nos langues, est particulièrement sensible en français; il faut six lettres pour écrire le mot *aiment*, où la prononciation ne fait entendre que deux sons. » D'intrépides réformateurs de notre orthographe prétendent corriger, retrancher tous ces abus. M. Berger, qui est un esprit fort tempéré, ne leur donne ni tout à fait raison ni tout à fait tort. Il estime que notre orthographe savante rend admirablement toutes les nuances de notre grammaire, qu'elle est favorable à la clarté, qui est le génie de notre langue. Mais il est trop de son siècle pour ne pas faire quelques concessions aux utilitaires, et il pense qu'à côté de notre écriture savante il s'en créera une autre, toute commerciale, destinée à faciliter les achats et les ventes, « quelque application du phonographe, une sorte de photographie de la parole, qui nous viendra peut-être d'Amérique. »

Il y aura toujours dans ce monde des Phéniciens et des Égyptiens, et il faut désespérer que Tyr et Mizraïm s'entendent jamais. « L'alphabet, dit M. Berger, était dans le principe une écriture née des besoins du commerce, une sorte de tachygraphie, qui dut paraître bien grossière aux Égyptiens, habitués aux formes élégantes et aux finesses orthographiques de leurs hiéroglyphes. Ils l'appelaient l'écriture des vils Hébas, et pendant mille ans encore, ils continuèrent à tracer leurs inscriptions et à recopier leurs livres sacrés et leurs œuvres littéraires avec leur écriture nationale. » Les nouveaux Phéniciens qui ont voulu réformer notre orthographe, et qui ne sont point de vils Hébas, ont compromis leur cause par leurs imprudences. Ils ont eu si peu de ménagemens pour nos habitudes, nos traditions et nos faiblesses, si peu de respect pour ce je ne sais quoi qui fait que les mots ont un visage, une physionomie et un charme, ils ont si peu compté avec les superstitions des poètes et les pudeurs des grammairiens, avec le plaisir des yeux et le goût, que presque toute l'Égypte s'est révoltée.

G. VALBERT.

---

# REVUE MUSICALE

---

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Cavalleria rusticana*, opéra en 1 acte, de MM. Targioni Tozzetti et G. Menasci (version française de M. Paul Milliet), musique de M. Pierre Mascagni.

Voici un petit opéra en un acte. Il a été composé en deux mois, au fond de l'Italie, par un tout jeune homme, ignoré, presque un enfant, le fils d'un boulanger de Toscane. Il a été primé dans un concours, de préférence à cinquante ou soixante autres partitions. On le représente pour la première fois à Rome pendant l'année 1890, qui ne vit pas éclore chez nos voisins moins de cinquante-quatre opéras. Le succès en est prodigieux, même pour un succès italien, et le petit *fornarino*, qui s'était réveillé inconnu, s'endort illustre. A Florence, l'enthousiasme tourne au délire : avant le milieu de l'ouverture, le *maestro* fut, dit-on, rappelé trois fois. Alors la traînée de poudre s'allume. Ni les Alpes ne l'arrêtent, ni l'Océan ne l'éteint. L'Allemagne s'enflamme, puis l'Autriche, l'Amérique et jusqu'à l'insensible Angleterre. En dix-huit mois, près de trois cents théâtres acclament le glorieux opuscule. Il arrive enfin à Paris et il y échoue. Car on ne peut se le dissimuler : l'œuvre de M. Mascagni a été reçue froidement par le public et très durement par la critique. Fort au-dessous de sa renommée, elle est pourtant au-dessus de notre dédain. J'essaierai de le faire voir et de montrer aussi comment, par quelques belles pages, cette partition touche à des questions générales, aux dissidences profondes qui nous

séparent aujourd'hui et qui nous font prédire et souhaiter à la musique de théâtre les directions les plus contraires et les plus diverses destinées.

*Cavalleria rusticana*, en français, *Chevalerie rustique* (?) ne veut point dire, comme on pourrait le croire, mérite agricole, mais honneur de paysans. Turiddu, un gars de village sicilien, avant de partir soldat, avait aimé la belle Lola. De retour, la trouvant mariée au charretier Alfio, il cherche une autre conquête et séduit Santuzza. Mais bientôt repris par la coquetterie de Lola, il délaisse la pauvre fille. Santuzza, folle de douleur et de honte, supplie Turiddu de revenir à elle. Il la repousse. Celle-ci alors, égarée par la jalousie, s'en va tout conter au charretier. Les deux hommes se provoquent, à la sicilienne, en se mordant l'oreille; ils se battent au couteau et Turiddu est tué. Ce drame violent et bref, de couleur populaire, se passe en une heure et demie au plus, entre l'auberge et l'église du village, un dimanche de Pâques, pendant la durée de la grand'messe.

La musique de M. Mascagni est très souvent banale, vulgaire souvent et je dirai même grossière d'idée et de style; au moins n'est-elle jamais laide (cela est quelque chose aujourd'hui); parfois elle émeut et frappe au cœur; elle a presque toujours le mouvement, la passion et la vie. A la science, au métier, qui lui manquent, M. Mascagni supplée par l'instinct dramatique; à l'élégance de l'écriture, par la justesse d'un accent, d'un cri. Je reconnais qu'il a moins d'invention mélodique que de mémoire; son œuvre, ainsi qu'il arrive à presque tous les jeunes et à quelques vieux, est hantée de revenans; sous des motifs que je nommerais au besoin, on pourrait inscrire: donné par Gounod, par Bizet, par Massenet, par Verdi surtout; comme dans un musée, et, vous le voyez, un musée de souverains. L'harmonie et le rythme pèchent trop souvent: l'une par indigence, l'autre par des allures dansantes; l'instrumentation, par l'abus des effets connus et faciles, des sonorités d'opérette ou même de foire. De ces gros défauts, les exemples abondent; c'est la très vulgaire chanson du charretier, que ne sauve pas, au dernier refrain, une rentrée pourtant heureuse et vive des chœurs; c'est l'oiseuse et banale prière où se rencontrent le Massenet du *Roi de Lahore* et l'Adam du trop fameux *Noël*. Qu'est-ce encore? Le dernier motif du duo entre Santuzza et Turiddu, l'*intermezzo* d'orchestre, plat unisson de violons accompagné de harpes, enfin la chanson à boire, où des oreilles françaises ne pouvaient pas ne pas reconnaître: *J'ai du bon tabac*.

Et pourtant, il y a quelque chose là! Il y a, comme nous le disions plus haut, le sens du théâtre, la justesse et la force de certains mouvemens; il y a parfois l'effet dramatique obtenu à l'italienne par les plus sobres moyens: par une mélodie à peine accompagnée, une simple

phrase chantante, par le moindre récitatif avec deux ou trois accords au-dessous. J'aime, et beaucoup, la sicilienne du prélude, chantée, à rideau baissé, par le ténor. Je l'aime, cette sérénade tragique, pour son parfum populaire, pour sa tristesse passionnée qui va jusqu'au désespoir, pour la tache de sang qu'elle fait au seuil du drame. Refrain de guitare, soit; mais ils ont parfois du génie là-bas, sur une guitare, et vous ne comprenez rien à l'Italie, si jamais, un beau matin de dimanche, au soleil de Naples ou de Sicile, vous n'avez pleuré d'une semblable chanson. Qu'elles sont touchantes encore, les premières paroles de Santuzza à la vieille Lucie, la mère de Turiddu: « Dites, maman Lucie, où est Turiddu? » et tout ce qui suit. Autant de questions, autant de phrases expressives, d'une humilité, d'une détresse qui attendrit. « Maman Lucie, je vous supplie en pleurant, faites comme le Seigneur a fait pour Madeleine et dites-moi où est Turiddu. » Cette période est de l'harmonie la plus pure, d'un contour mélodique adorable et d'une tristesse à faire pitié. Nous partageons absolument l'avis d'un de nos confrères allemands, et non des plus petits, M. Hanslick, qui écrivait à propos de la *Cavalleria*: « Dans tout cet opéra on pourrait déclarer excellentes les parties de conversation musicale, de dialogue animé, plutôt que les chants ou le chant proprement dit. » Excellente, la romance de la pauvre Santuzza, contant à Lucie la trahison de Turiddu et sa torture à elle. Ce n'est pas une romance à l'ancienne mode, mais plutôt un libre récit, très mélodique cependant, très rythmé, très pathétique aussi et qui s'achève dans un sanglot. Le duo entre Santuzza et Turiddu, qui finit mal, commence à merveille, avec aisance et naturel. Le *stornello* de Lola, qui l'interrompt à propos, est encore d'une gentille allure toscane. Mais que voulez-vous? Devant un refrain de *pifferaro*, tous nos savans se sont bouché les oreilles. M. Bourget a raison dans son *Paradoxe sur la musique*: « Allez donc jouer ces airs-là dans le Nord, autant vaudrait y planter des orangers. »

En sommes-nous donc tellement, du Nord? N'aurons-nous plus jamais, dans notre France, quelques chaudes journées d'Italie? Prenons-y garde: on fait chez nous à dessein, à plaisir, l'ombre, le froid, la nuit. De cette œuvre méridionale, on n'a pas voulu sentir les trois ou quatre rayons. Nul n'a loué, comme elle le mérite, la puissance dramatique du dénouement, les quelques paroles tremblantes, épouvantées, des femmes emmenant Lola, les adieux éperdus de Turiddu, le dernier éclat de l'orchestre et le baisser du rideau sur la rentrée et les cris de la foule.

Au lieu de noter ces détails, qui ne sont point à mépriser; au lieu, je ne dis pas de capituler devant l'opinion du public européen, mais au moins, de compter un peu avec elle, ne fût-ce que par modestie, on a

condamné en bloc la première œuvre d'un écolier, et remontant de là jusqu'aux chefs-d'œuvre des maîtres, c'est l'école italienne tout entière qu'une fois de plus on a paru méconnaître et calomnier. Voilà ce qu'il ne faut pas faire. Il ne faut pas prendre pour d'éternelles ténèbres les éclipses momentanées de la musique italienne, ni conclure de la caducité de certaines œuvres à l'abolition de l'idéal qu'elles représentent imparfaitement. Une forme d'art ne meurt pas. La forme italienne, qui fut admirable, peut le redevenir demain. Que dis-je ? elle l'est redevenue hier, et le Verdi d'*Otello* semble avoir rendu au génie de l'Italie son ancienne pureté. *Otello* nous paraît le chef-d'œuvre, peut-être fécond, d'un art plus formel, plus concret, répondant mieux à nos traditions et à notre nature latine, que l'art wagnérien. Je sais bien qu'on nous détourne aujourd'hui de notre instinct ; on nous entraîne, mais j'espère encore qu'on ne nous égarera pas. L'auteur d'*Otello*, je le sais également, sera bientôt octogénaire, et rien ne donne à penser que M. Mascagni prenne de ses mains le flambeau. Mais de ce flambeau, j'ai cru, dans une œuvre plus qu'imparfaite sans doute, surprendre quelques étincelles, et plutôt que de les étouffer, j'ai tâché de les recueillir.

Ce n'est point à M<sup>lle</sup> Calvé qu'on reprochera de ne pas comprendre l'Italie. Elle est Italienne en tout, Italienne du sud et du peuple ; elle l'est par l'air du visage, la mobilité de la physionomie, le naturel des attitudes, tantôt par la naïveté presque enfantine, tantôt par la tragique violence de la passion et de la douleur. Elle a chanté très bien, encore mieux joué, dans un adorable décor, lumineux et vivant.

CAMILLE BELLAIGUE.

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

Théâtre du Gymnase : *Le Monde où l'on flirte*, comédie en 3 actes, de MM. Blum et Toché. — Théâtre du Vaudeville : *La Famille Pont-Biquet*, comédie en 3 actes, de M. Alexandre Bisson; *les Jobards*, comédie en 3 actes, de MM. Guinon et Denier.

*Le Monde où l'on flirte* est quelque chose d'inférieur à *Mon oncle Barbassou*, la représentation la plus frivole, insipide et nulle qui soit, de la vie la plus nulle, insipide et frivole qui soit aussi.

Qu'est-ce que le flirt? L'amour, non pas même en gros sous, mais en petits sous; moins encore, en jetons de jeu qu'on ne paie pas. Le flirt est une grimace de société, un divertissement de salon plus fade et plus sot que les autres, un vernis mondain, qui ne saurait prêter à une profonde analyse, tout au plus à une esquisse légère; celle-ci ne nous a même pas été donnée. Une petite baronne escortée par trois crétins de revue ou d'opérette, un vieux beau à monocle, une veuve inflammable, un Anglais, oui, même l'Anglais fossile, avec l'accent! Quoi encore? Flirt sentimental et qui tourne au sérieux, entre un officier de chasseurs et une femme délaissée; flirt conjugal entre deux jeunes mariés espagnols; flirt infantile entre deux mioches odieux. Voilà les personnages. Ils portent des vêtements irréprochables et tiennent des propos ineptes en trois des circonstances les plus considérables de la vie : aux bains de mer, à la chasse et en soirée. Le premier acte se passe à Trouville : costume de plage; le second à Fontainebleau, costume de chasse; le troisième dans un salon : sur le dos de ces messieurs, des habits écarlate à paremens épinards; au cou de

ces dames, les trésors des *Mille et une Nuits*. Il manque un quatrième et un cinquième acte : l'un au tennis, l'autre sur un mail-coach. Alors nous aurions eu le tableau complet de la mondanité contemporaine, du monde comme représentation et comme volonté. Tout de bon, le Gymnase va-t-il garder longtemps la spécialité de pareilles misères, et des gens d'esprit et de bonne humeur comme étaient les auteurs du *Parfum* et de *Madame Mongodin* continueront-ils de les lui fournir ?

Le Vaudeville nous a consolé de cette morne soirée par une soirée délirante. *La Famille Pont-Biquet* (j'augurais favorablement de ce nom propre) est un produit de la plus haute bouffonnerie ; non, pas de la plus haute, mais de la plus désopilante. Nous y avons pris un très gros plaisir, le fou rire étant sans doute une forme inférieure de la délectation esthétique ; mais un plaisir copieux, cette forme après tout n'étant pas complètement à dédaigner et l'occasion aujourd'hui se faisant rare, de nous divertir sans arrière-pensée, sans effort d'attention, ni scrupule de goût, sans préoccupation d'une idée obscure à comprendre aujourd'hui, à expliquer demain. Cela est superficiel et faux, cela n'a pas le sens commun, grondaient quelques spectateurs délicats ou chagrins. Assurément il ne s'agit point ici de *Britannicus*. *La Famille Pont-Biquet* appartient à cette catégorie d'œuvres favorisées, auxquelles on ouvre un crédit sans bornes ; elles ne sont tenues à presque rien : ni dans le fond, ni dans la forme ; ni au style, ni à la vérité, ni même à la vraisemblance du sujet, des caractères ou des événements. Il leur suffit de nous égayer, s'il se peut, jusqu'à la convulsion, de nous montrer une caricature de l'humanité aux prises avec une parodie de la vie, des êtres burlesques à la merci de hasards insensés ou de combinaisons plus folles encore. Admirable privilège du rire ! Il a ses raisons, lui aussi, que, sous peine de pédantisme, la raison n'a pas à connaître.

Je ne raconterai point l'inénarrable, ni le désordre apporté dans une famille de robe, en province, par la réalité, le rêve, l'apparence et les suites de l'amour. Une fois de plus, l'auteur des *Surprises du divorce* a mêlé et démêlé les fils de son écheveau, non sans un peu d'embaras et de lenteur au début du premier acte et du troisième. Mais l'ensemble est d'une irrésistible démenche.

Certain interrogatoire, par le juge d'instruction, d'un paysan venu à la ville pour vendre une vache et saisi comme complice d'adultère, a rappelé aux lettrés l'admirable scène de *la Cagnotte* : la comparution des habitans de la Ferté-sous-Jouarre devant le secrétaire du commissaire. Le sublime y jaillit du même contraste entre la résignation passive de l'homme des champs et la solennité prudhommeque de l'homme de loi. Labiche avait fait son Colladan plus enjoué, plus familier avec les pouvoirs judiciaires ; le Bouzu de M. Bisson est plus ahuri, plus renfermé

dans le silence farouche où s'obstinent les grandes victimes de la fatalité : l'Ajax d'Homère, l'Eurydice de Sophocle ou la Didon de Virgile.

Et puis, un courant de sympathie, de bienveillance et d'humanité traverse le rôle de Joséphin La Raynette. De toute la personne de M. Dupuis, de son visage, de sa voix, de ses gestes, vous savez quelle immense bonté rayonna toujours. Allez le voir s'empressant autour de Bouzu, prodiguant à ce « courageux laboureur, » à ce martyr d'une erreur judiciaire, tous les égards d'une charité réparatrice. La voilà, la voilà bien, comme il dirait lui-même, du ton que vous lui connaissez, la religion de la souffrance humaine.

Enfin, l'auteur des *Pont-Biquet* a découvert, ou plutôt imaginé un nouvel effet de l'amour, un rapport inattendu entre deux de nos sens : l'ouïe et un autre. Et si cela n'est pas de la psychologie, c'est peut-être du symbolisme. Et cela devient au dénoûment un ressort comique, d'un comique tout-puissant.

Nous avons loué M. Dupuis. Il est secondé, le plus drôlement du monde, par tous ses camarades, fût-ce les plus modestes, notamment une jeune bonne inconnue qui a fait sensation. Physionomie, attitude, accent, tout est bonne en elle et lui promet un bel avenir ancillaire.

C'est pour faire place aux *Pont-Biquet* que les *Jobards* ont prématurément quitté l'affiche. La jolie pièce de MM. Guinon et Denier méritait une plus longue faveur. Non pas que le sujet en fût nouveau : c'est l'éternelle opposition de l'honneur et de l'argent, des gens d'affaires et des autres, le thème de Ponsard et d'Augier. Mais les deux jeunes, tout jeunes auteurs, l'ont repris à leur manière ; ils ont dénoué leur comédie (là en est le mérite personnel) par deux scènes originales, d'un sentiment juste et délicat et de la plus touchante mélancolie.

Henri Bonardel, un jeune homme de huit cent mille francs, va épouser Aline Gallois, une jeune fille de cinq cent mille ; lui, généreux et loyal, ardemment et noblement épris ; elle, convenablement, en petite personne ordinaire. M<sup>me</sup> Bonardel, la mère, paraît une excellente dame ; M. Gallois père, un malin, frère des Faux Bonshommes et cousin de M<sup>e</sup> Guérin. Cousin éloigné, car il n'est pas malhonnête ; un peu plus que pratique, seulement. Comme il n'est pas méchant, et que de plus, étant veuf, il avait besoin, pour sa fille, d'une compagne et d'une ménagère pour sa maison, il a recueilli sa nièce Noémie, la fille de son frère, un jobard mort sans le sou. L'humble et douce Mimi va à la cave, écrit les menus, et coiffe sa cousine.

Le jour même du contrat, Henri Bonardel, qui se présentait à un cercle, s'y voit refusé. On accuse feu M. Bonardel père d'avoir sauvé sa fortune, gagnée à la Bourse, en refusant de payer, comme dette de jeu, de grosses différences. Henri s'informe : le fait est vrai ; il reste

des héritiers; le fils et la mère les remboursent intégralement. Devant cette conduite absurde, un père Gallois se retire; une demoiselle Gallois aussi, avec un peu de chagrin celle-ci, mais si peu, que, huit jours plus tard, elle remet sa robe de fiancée pour de nouvelles et plus avantageuses fiançailles.

Cependant Henri et sa mère se sont héroïquement réduits à la misère; quelques semaines, quelques jours encore, ils auront faim. Surmontant leurs répugnances, ils recourent à Gallois : ne pourrait-il trouver pour Henri une place? Justement, en Bretagne, une surveillance de salines. Mais il faut là-bas absolument un homme marié, le dernier occupant ayant indisposé l'administration par ses fredaines de célibataire. Que faire alors? Épouser la petite Noémie, que Bonardel propose avec les salines. Que dis-je? Il l'impose, et la mère et le fils, étonnés d'abord, indignés même, réfléchissent, puis fléchissent; ils acceptent, et la pauvre Mimi accepte aussi, doucement, tristement, des mains de son oncle, cette dernière charité : après l'aumône de pain, l'aumône d'amour.

Les deux premiers actes des *Jobards* sont naturels, faciles, un peu trop peut-être. L'observation y est plus juste qu'originale et les scènes parallèles s'y répondent exactement deux à deux; défaut de jeunesse que cette symétrie; on l'a pu voir lors de la récente reprise de *la Ciguë*. Mais le troisième acte est purement délicieux, au moins en sa dernière partie. Il l'est par une vue pour ainsi dire moyenne et sans parti-pris, sans illusion, mais non sans indulgence, de ce que nous sommes, j'entends les meilleurs, les plus admirables de nous. Ce qui est nouveau ici, ce qui nous intéresse et nous touche, ce n'est pas le sacrifice des Bonardel, c'est le lendemain de leur sacrifice, c'est le surlendemain, ce sont les jours qui passent et sous le poids de ces jours, apportant chacun un peu plus de misère, c'est l'imperceptible affaïssissement du ressort moral, c'est la défaillance excusable après l'admirable effort. Henri Bonardel et sa mère se trouvent ainsi également éloignés d'un idéalisme conventionnel et d'un réalisme conventionnel aussi. Ils ne sont pas tout d'une pièce; il y a place en leur âme pour les grandes énergies et les petites faiblesses, et ces deux êtres si hauts, je ne dis pas qui s'abaissent un instant, mais qui s'inclinent, nous donnent, après un exemple d'héroïsme, une leçon d'humilité. Leçon mélancolique, et je sais peu de spectacles aussi touchans que celui de la mère et du fils, à bout de force, épuisés par la souffrance, regrettant presque, elle surtout, ce qu'ils ont fait, et reculant devant ce qui resterait à faire. « Je suis bonne pour la mort, dit-elle, mais trop vieille pour la misère. » Oh! le loyal et triste aveu! comme il échappe naturellement, tout en lui coûtant, en lui faisant honte même, à la pauvre femme! quelle fatigue il trahit, quel découragement de-

vant la vie avec laquelle rien ne sert de lutter, si elle est toujours la plus forte; quelle désillusion du bien et de l'idéal! quel regret, j'allais dire quel remords du devoir accepté!

Et voici que Gallois amène à Henri la petite Noémie, informée de ce qu'elle va entendre. Avec des clignemens d'yeux et des sourires malins, avec des encouragemens, presque des compliments d'une innocente et stupide cruauté, il laisse en tête-à-tête, comme des fiancés de l'amour, ces fiancés de la contrainte et de la misère. « Ils doivent avoir tant de choses à se dire! » — Que de choses ils se disent en effet! Des choses d'une navrante tristesse et d'une délicatesse exquise. J'ai retrouvé là, exprimée plus finement, plus sous-entendue et comme enveloppée, une idée qui fit l'année dernière, au Vaudeville également, le sujet de *Liliane*; cette idée est l'incompatibilité de l'amour et de tout intérêt matériel. Au fond est-il donc si mal, dans la situation d'Henri, d'accepter à la fois une place de trois mille francs et la main d'une pauvre fille? Peut-être n'est-ce pas tout à fait mal; ce serait plutôt moins bien. Pourquoi donc? ce mariage, loin de léser personne, profitant au contraire à deux êtres qui s'y résignent? Pourquoi? Parce que c'est une grande loi que l'amour, pour être lui-même, doit être à lui-même sa propre fin et qu'on ne peut, sans le dégrader ou l'anéantir, en faire le moyen ou la condition d'un avantage ou d'un bénéfice.

Pauvre Henri! Pauvre Noémie! Ils ont aimé déjà l'un et l'autre: lui, celle que nous venons de voir; elle (nous l'apprenons de sa propre bouche), un ingrat dont elle fut trahie. Mais, s'ils n'aiment plus ailleurs, ils ne s'aiment pas l'un l'autre et se le disent avec une ingénuité triste, qui attendrit. Ils vont s'unir pourtant, comme s'ils s'aimaient, sans rien se demander qu'un peu de compassion, de bonté réciproque, sans rien échanger que des restes ou des reliques d'âme, de communes douleurs sans illusions communes. Mais ils auront du moins entre eux une autre personne à aimer. « C'est toujours cela, murmure la petite Mimi. Pour commencer, il ne faut pas être trop exigeant. » Et songeant à cette rencontre, à ce rendez-vous de leurs deux cœurs dans une tendresse unanime, de leurs lèvres sur le front maternel qu'ils baiseront tous deux, ils reprennent courage. « Qui sait?.. Pourquoi pas?.. » soupirent-ils avec un pâle sourire. — Une comédie banale et de convention leur eût prodigué dès à présent, par esprit de justice et de réparation, toutes les joies de l'amour. Il est plus original et plus délicat de leur en avoir accordé seulement et de loin l'espérance.

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## BOSSUET HISTORIEN.

---

*Bossuet, historien du protestantisme*, par M. Alfred Rébelliau, 1 vol. in-8°. Paris, 1891; Hachette.

L'*Histoire des variations des églises protestantes*, qui est assurément l'un des plus beaux ouvrages de Bossuet, — le plus beau, peut-être, et le plus accompli, — en est pourtant aussi l'un des moins lus. Cela n'empêche pas qu'on en parle. On s'étonne, par exemple, et on s'indigne au besoin, que « le sublime orateur des idées communes, » — c'est une expression de Sainte-Beuve ou de ce bel esprit de Charles de Rémusat, — ait conçu la pensée seulement de faire œuvre d'historien. On établit doctement qu'en sa qualité de catholique et d'évêque, ne pouvant rien comprendre à la Réforme, il eût mieux fait, plus sagement et plus prudemment, de s'en taire. On ajoute qu'entraîné par son goût naturel de la déclamation... « Cessez, princes et potentats... Ile pacifique, ile mémorable... Venez, peuples, venez maintenant... » il n'a pu, sous le titre d'*Histoire des variations*, que fulminer un réquisitoire contre les protestans. On insinue, d'ailleurs, qu'impitoyable aux vaincus, complaisant aux puissans, créature du prince qui venait de révoquer l'édit de Nantes, il a sans doute su qu'en écrivant son livre, c'était un service qu'il rendait, de ceux qui font la fortune, mais qui déshonorent la mémoire d'un homme. Et, de toutes ces raisons, — dont il n'y en a pas une qui résisté à l'examen, mais qui ont toutes quelque chose de spécieux, — on conclut, sans le dire clairement, mais on conclut que,

pour se faire une juste idée de l'*Histoire des variations*, il n'en est pas de meilleur moyen que de commencer par s'abstenir curieusement de la lire. Et, en effet, puisqu'il importe à une certaine opinion que Bossuet ne soit qu'un « orateur, » et son œuvre elle-même, y compris le *Discours sur l'Histoire universelle* ou les *Élévations sur les mystères*, que ce que l'on appelle assez dédaigneusement de la « littérature, » je conviens qu'il vaut mieux en croire sur leur parole nos « penseurs » et nos « historiens, » que d'y regarder de plus près...

Ce n'est heureusement pas l'avis de tout le monde, et, en particulier, ce n'est pas celui de M. Alfred Rébelliau dans son excellent livre sur *Bossuet, historien du protestantisme*. Si quelques admirateurs sincères de Bossuet, — que l'on pourrait nommer, — ont eux-mêmes presque passé condamnation sur l'*Histoire des variations*, et n'en ont retenu, pour l'admirer, que la « forme, » M. Rébelliau les a trouvés, en vérité, trop tièdes, et bien peu courageux. Connaissant mieux son Bossuet, et, comme tous ceux qui le connaissent, l'ayant d'autant plus admiré ou aimé qu'il le connaissait davantage, il a voulu le venger des accusations ou des insinuations de ceux qui le connaissent moins. Il s'est proposé de montrer que, si Bossuet n'a pas compris la Réforme, c'est exactement dans la mesure où ses contemporains, — je dis les protestants, — ne l'ont pas comprise, ni depuis eux beaucoup de ceux qui croient le mieux la comprendre. Enfin, ne pensant pas que la première vertu que l'on doit exiger d'un historien, ce soit de mal écrire, ou de ne pas écrire du tout, M. Rébelliau s'est fait fort de prouver qu'après deux cents ans, l'*Histoire des variations* demeurerait encore l'un des meilleurs livres et des mieux informés qu'on puisse lire sur l'histoire du protestantisme. J'estime qu'il y a réussi; et son *Bossuet historien*, qui fait le plus grand honneur à son talent d'écrivain, n'en fait pas moins, s'il n'en fait davantage encore, à sa conscience d'érudit, à sa probité de critique, et à son courage d'esprit.

Non qu'il ait tout loué de l'*Histoire des variations*, et que, par exemple, il y ait méconnu des traces d'impatience, d'irritation, de passion, si l'on veut, ou, pour mieux dire, d'humanité. Bossuet, — dont tous ceux qui l'ont connu d'un peu près ont vanté la *douceur*, et je ne parle pas de ceux qui la lui ont même reprochée, — Bossuet n'était pas un ange. Lorsque Jurieu, le pasteur Jurieu, un homme de Dieu, cependant, l'attaquait sur « son ignorance crasse et surprenante, » ou parlait de son « front d'airain, » nous aimerions mieux que Bossuet n'eût pas senti la piqure, mais, véritablement, nous ne pouvons pas nous étonner ou le reprendre, s'il l'a sentie. Dans ce siècle poli, c'était avec cette aménité de langage que l'on discutait trop souvent. En plus d'un endroit de l'*Histoire des variations*, on retrouvera donc l'homme sous le prêtre, et le lutteur dans le théologien, et le polémiste dans

l'historien. On y retrouvera aussi le catholique... Mais ce n'est pas là le point. Il s'agit de savoir si, dans l'entraînement de la controverse et dans l'ardeur de la bataille, Bossuet a manqué aux devoirs de l'historien; — car pour ceux du chrétien ce n'est pas à nous qu'il appartient de nous en faire juges. *L'Histoire des variations* n'est pas l'histoire de la Réforme; c'est un livre de controverse; mais la controverse est ici de telle nature qu'elle se lie presque par tous ses points à l'histoire générale de l'Europe du xvi<sup>e</sup> siècle. Ces parties d'histoire générale, engagées, pour ainsi parler, dans la dispute théologique, et qu'aussi bien si Bossuet avait par hasard affecté de les négliger, on le lui reprocherait, et avec raison, comment donc les a-t-il traitées? Comment a-t-il usé des textes? A-t-il essayé, comme tant d'historiens, — qui ne font pourtant pas de théologie, — d'en faire sortir peut-être ce que ces textes ne contenaient pas? ou a-t-il méprisé cet art de les « solliciter, » qui depuis lors a fait tant de progrès parmi nous? Quels témoins, encore, a-t-il interrogés? de quelle qualité? dignes de quelle confiance? N'en a-t-il pas omis ou écarté d'essentiels? Mais ceux qu'il a retenus, comment, par quels moyens s'est-il assuré de l'authenticité, de la véracité, de la portée de leur témoignage? Voilà toute la question: elle était, sans doute, assez complexe, assez délicate; et elle est assez importante pour qu'on ne puisse trop féliciter M. Rébelliau de la manière dont il l'a résolue.

Car, de lui opposer je ne sais quel historien idéal, ou plutôt imaginaire, dont l'impartialité prétendue ne serait au fond que de l'indifférence pour les questions qu'il traite, je ne dirai pas que ce soit une moquerie... mais je le pense. Où est-il donc, cet historien? et comment s'appelle-t-il? Henri Martin ou Michelet? Mommsen ou Droysen? Carlyle ou Macaulay? Tacite ou Tite-Live? Polybe ou Thucydide? C'est peut-être Louis Blanc, dans son *Histoire de la révolution française*, à moins que ce ne soit Merle d'Aubigné, dans son *Histoire de la réformation!* Mais le fait est que l'on n'en connaît pas; et on n'en connaît pas parce qu'il ne peut pas y en avoir; et il ne peut pas y en avoir, parce que l'histoire serait le dernier des emplois de l'esprit, s'il n'y allait que de la satisfaction d'une curiosité platonique. L'historien digne de ce nom veut toujours prouver quelque chose. Comme une monographie d'histoire naturelle n'a d'intérêt qu'autant que les conclusions en dépassent l'objet, de même la biographie d'un militaire ou d'un artiste, que dis-je! un mémoire d'archéologie, — la description d'une statue grecque ou d'une cruche étrusque, — n'ont d'intérêt que celui des rapports qu'ils soutiennent avec l'ensemble de l'histoire de l'art ou de la civilisation générale. Et l'on voudrait qu'un Bossuet, dans une *Histoire des variations des églises protestantes*, se fût abstenu de juger le protestantisme! Que ne lui reprochons-nous plutôt d'en avoir osé parler!.. Et, en

y songeant, c'est effectivement ce que l'on veut dire. Comme si l'on oubliait que l'*Histoire des variations* est elle-même aujourd'hui dans l'histoire et de l'histoire, on s'efforce de prouver que Bossuet ne pouvait pas être impartial; que, comme catholique, ses conclusions lui étaient dictées ou imposées d'avance; et que, si Luther ou Calvin eussent eu cent fois raison, il fallait qu'il leur donnât tort.

C'est ce que j'ose hardiment nier. « C'est la demi-foi qui est craintive, dit à ce propos M. Rébelliau. Ce sont les hommes de croyance incomplète et mal assurée que la contradiction déconcerte, exaspère, et qui sont tentés de remédier par la chicane, la dissimulation ou le mensonge aux réalités qui les gênent. Bossuet, lui, a dans la vision mystique cette paix hardie qui ne craint pas la science. Ce que l'incrédulité fait pour d'autres, la foi le fait pour lui : elle l'affranchit. » On ne saurait mieux dire; — mais on peut dire autre chose encore. Quand Calvin et Luther, sur la question de l'eucharistie, par exemple, ou sur la matière de la justification, auraient eu cent fois raison contre la théologie catholique, ils auraient toujours eu tort, pour Bossuet, de s'être détachés de l'Église, parce qu'il n'y a pas d'Église sans un pouvoir absolu de définir ses propres dogmes, et que d'un autre côté, sans Église, il n'y a plus de christianisme, ni de religion peut-être. Sauf ce seul point, que l'on voudra bien remarquer que les protestans du xvii<sup>e</sup> siècle ne niaient pas, qu'ils embrouillaient seulement, — ce qui était une matière de le reconnaître, — il n'y avait donc rien dans la foi de Bossuet qui bornât sa liberté de penser, ni conséquemment qui nuisit à son impartialité. Mais, si d'autre part, on fait attention qu'il n'avait pas attendu pour affermir et raisonner sa foi la quarante-cinquième année de son âge; que vivant, comme il faisait depuis déjà vingt-cinq ans, au milieu même des controverses, il n'a pas sans doute appris l'histoire de la Réforme à la veille de l'écrire; et qu'indépendamment de l'autorité du concile ou des pères, il avait ses raisons à lui pour trouver que Calvin avait mal parlé de la présence réelle, ou Luther du libre arbitre, on en conclura qu'il a écrit l'*Histoire des variations* précisément parce qu'il estimait que Luther et Calvin avaient eu diversement, mais également tort. Lui reprocher sa partialité dans son *Histoire des variations*, c'est donc lui reprocher de ne pas avoir été protestant; et, sans doute, c'est une manière de trancher la question. En est-ce bien une de la résoudre?

Ce point de fait a tant d'importance, que, si j'avais quelque chose à désirer dans le livre de M. Rébelliau, c'en serait peut-être une démonstration plus précise. M. Rébelliau a très bien montré que l'*Histoire des variations* « n'était pas issue d'un dépit d'auteur, du hasard de la lecture du *Syntagma confessionum fidei*... du désir presque puéril de renvoyer à ses adversaires l'un des reproches qu'ils lui faisaient. » Bossuet

n'avait pas cette vanité d'auteur. M. Rébelliau n'a pas moins heureusement montré « l'étroit rapport » des *Variations* avec tout ce que la controverse a produit d'ouvrages au xvii<sup>e</sup> siècle, et avec la préoccupation peut-être la plus constante et la plus active de Bossuet : c'est celle de la *Réunion*. Si l'*Histoire des variations* avait opéré seulement des effets analogues à ceux du *Sermon sur l'unité de l'Église*, Bossuet serait mort content. Mais il était possible de remonter plus haut encore, de faire voir l'*Histoire des variations* s'ébauchant, pour ainsi parler, dans l'*Oraison funèbre d'Henriette de France*, et le plan même s'en dessinant déjà dans un des premiers sermons de Bossuet, *Pour la vêtue d'une nouvelle catholique*, prononcé à Metz en 1654. « *Ecclesia ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo tradidit*. O la belle chaîne, s'écriait le jeune prédicateur, ô la sainte concorde, ô la divine tissure que nos nouveaux docteurs ont rompue!.. » C'est toute l'*Histoire des variations*; et, chose curieuse! les digressions mêmes auxquelles plus tard on accusera Bossuet de s'être laissé indûment entraîner sur les albigeois et sur les hussites, elles sont déjà indiquées dans ce même *Sermon*. « Car, lorsqu'on nous allègue les hussites et les albigeois, chrétiens, vous voyez assez combien cette évasion est frivole. Les hussites et les albigeois venaient eux-mêmes, à ce qu'ils disaient, dresser de nouveau l'Église. Et je demanderai toujours où était l'Église avant les hussites? où était-elle avant les albigeois? » Bien loin donc, on le voit, que l'*Histoire des variations* soit un ouvrage de circonstance, comme par exemple les *Maximes sur la comédie*, ou comme l'*Instruction sur les états d'oraison*, comme en un certain sens encore les *Oraisons funèbres* ou comme le *Discours sur l'Histoire universelle*, c'est ici l'ouvrage qu'avant de le produire, Bossuet a porté, qu'il a médité pendant plus de trente ans, et n'est-ce pas ce qui en explique la singulière beauté?

Parce qu'il a été longuement mûri, et comme élaboré, si je puis ainsi dire, par trente ans de méditation intérieure, le plan n'en a rien de rigide ou de compassé, mais au contraire quelque chose de souverainement libre. C'est la manière de Bossuet, — dont on ne sent jamais si bien l'air d'inspiration et de liberté que quand on la compare à la manière logique ou scolastique de Bourdaloue, mais dont on ne saisit jamais mieux la rigueur cachée, que quand on la compare à la manière discursive et désordonnée de Bayle. Vous diriez ici qu'il suit l'ordre des temps, et, quand il s'en écarte, si vous saisissez toujours le rapport de ses digressions avec ce qui les précède, peut-être en apercevez-vous d'abord moins clairement la liaison avec l'ensemble et l'unité du livre. C'est qu'il faut voir qu'il a réduit sa matière à trois points principaux, qui sont ceux de la justification, de l'eucharistie, de l'autorité de l'Église, et que du premier dépend toute la mo-

rale, du second tout le dogme, et du troisième toute la discipline. Mais comme ils intéressent aussi les trois concupiscences : *sentiendi*, *sciendi*, *vivendi*, la discussion s'en trouve ainsi liée naturellement à la recherche des caractères des hommes, et voici qu'il s'en trouve trois de mêlés à toute cette théologie : Luther, Henri VIII et Calvin. Cependant, pour les connaître, nous ne pouvons pas les séparer des événemens qui les éclairent, et du milieu même de ces événemens, c'est-à-dire de ce qu'il y a de moins pur au monde, nous voyons comme surgir les contradictions qui les retranchent de l'Eglise, pour ensuite les diviser entre eux. C'est ce qui nous ramène constamment à notre sujet, et l'affirmation de l'unité de l'Eglise, toujours immuable et toujours conforme à elle-même, qui avait fait le début de l'ouvrage, après en avoir fait la vivante unité, en fait maintenant le dernier livre et la conclusion. Je ne connais rien de plus simple et de plus profond, de plus libre et de plus majestueux. Que si l'on se rend compte, après cela, de la nature et de la difficulté du sujet; si l'on considère qu'il s'agissait de rendre visibles et comme palpables les variations de la réforme sur des matières comme celle du libre arbitre et de la transsubstantiation; qu'il fallait passer alternativement de l'exposition ou de la discussion du dogme à la narration des faits, de la narration des faits au portrait des personnes, y passer sans effort apparent, fondre le ton du récit avec celui de la controverse, exposer, expliquer, réfuter, dogmatiser, rétorquer, raconter et peindre à la fois, et que Bossuet y a réussi, ce n'est plus assez de dire que l'*Histoire des variations* est le plus beau de ses ouvrages, il faut dire qu'elle est le plus beau livre de la langue française. Car, pour quel autre réclamerait-on ce titre? Je ne pense pas que ce fût pour le *Génie du christianisme*, ni pour l'*Essai sur les mœurs*, ni pour l'*Histoire naturelle*, ni pour l'*Esprit des lois*; — et cependant ce sont les seuls qu'on lui puisse comparer d'un peu loin.

J'aimerais à suivre M. Rébelliau dans l'examen qu'il fait du détail de l'*Histoire des variations*, et à montrer d'après lui ce que Bossuet y a mis de science, de patience, et de conscience. Si, par exemple, Bossuet emploie moins de documens, s'il puise à moins de sources qu'on ne s'y fût peut-être attendu, c'est qu'il s'est à lui-même imposé « de ne rien dire qui ne soit tiré *le plus souvent* des ouvrages des réformateurs, et *toujours* d'auteurs non suspects; » et la loi qu'il s'était faite, il l'a fidèlement observée. C'est ainsi qu'il ne s'est servi, pour parler de Luther, ni des biographes catholiques du réformateur, ni des historiens catholiques du luthéranisme, ni même des biographes ou des historiens calvinistes. Nos historiens de la Révolution n'ont pas tous imité cette rigueur. Pour d'autres raisons, que nous appellerions purement scientifiques, il n'a pas cru devoir user d'his-

toriens en renom, de Mézeray, par exemple, ou de Davila, que cependant « Jurieu lui-même, dans ses ouvrages de controverse, allègue à chaque pas. » Moins difficiles que Bossuet, il nous arrive trop souvent encore aujourd'hui d'écrire l'histoire de son temps avec les *Mémoires* de Saint-Simon, quand ce n'est pas avec les *Lettres* de M<sup>me</sup> du Noyer. Sévère dans le choix de ses textes, il ne l'est pas moins dans l'emploi qu'il en fait. « Parmi les traités, il prend les plus célèbres, ceux où il y a lieu de penser que l'auteur s'est mis le plus complètement, et se fût reconnu le mieux. » Avons-nous toujours les mêmes scrupules? et, par exemple, pour parler de lui, Bossuet, est-ce ordinairement dans son *Histoire des variations* que nous l'étudions? « Il ne prend pas non plus au hasard à travers les lettres. » N'est-ce pas, au contraire, ce que nous faisons, nous, quand nous parlons de Voltaire, et n'abusons-nous pas quelquefois contre lui de sa *Correspondance*?

On lui adresse un autre reproche; on trouve qu'il n'a pas assez loué Luther et Calvin; on se plaint qu'il ait mis en lumière quelques côtés plus fâcheux de leur caractère, en en laissant les plus beaux dans l'ombre. Et, en effet, quoiqu'il soit convenu lui-même, dès le début de son *Histoire*, de la nécessité d'une « réformation de l'Église dans son chef et dans ses membres, » il semble bien que, dans la suite, il l'ait trop oublié. Si la Réforme n'a sans doute rien eu de surnaturel ni de divin dans son principe, toujours est-il qu'elle a eu quelque chose de profondément moral, et en ce sens de vraiment chrétien. On voudrait que Bossuet l'eût dit plus fortement. Car, pour ce qui est d'avoir opposé la beauté des promesses à la réalité des faits, je ne sache pas qu'il y ait rien de plus légitime. Si l'on n'a pas le droit d'exiger des autres ce que l'on ne fait pas soi-même, et bien moins sans doute encore de leur reprocher ce que l'on fait, les réformateurs étaient tenus de mener une vie plus pure que ce clergé catholique dont ils se séparaient, comme aussi d'obéir à des mobiles plus désintéressés. Puisqu'ils se donnaient pour les successeurs des apôtres et puisqu'ils prétendaient ramener le christianisme à la pureté de son institution primitive, on était en droit de s'étonner ou de s'indigner même qu'ils eussent accepté, pour faire triompher leur doctrine, la complicité des intérêts matériels. En le leur reprochant, Bossuet ne manquait donc à aucun des devoirs de l'historien. Peut-être seulement oubliait-il un peu lui-même qu'il n'écrivait pas l'histoire de la Réforme, mais celle des *Variations des églises protestantes*, et se laissait-il emporter par l'ardeur de la polémique, non pas précisément au-delà de son droit, mais plutôt au-delà des nécessités de son sujet.

Il s'est d'ailleurs quelquefois trompé, mais en historien, si je puis ainsi dire, induit en erreur par de bons témoins, comme cela peut arriver à tout le monde. Par exemple, il a eu tort d'en croire Paolo

Sarpi sur la « querelle des Augustins contre les Jacobins. » Non-seulement, en effet, nous dit M. Rébelliau, « les historiens les plus autorisés, Guichardin, de Thou, Sleidan, ne savent rien de cette légende, » mais, « même parmi les ennemis acharnés de Luther, nul n'attribue à son entreprise une telle origine. » Il paraît aussi que Bossuet prête quelque part à Luther une parole d'Ulrich de Hutten, et qu'il confond ailleurs la première et la deuxième édition de la *Visitation saxonique*. S'est-il également trompé d'une autre manière sur « le caractère foncièrement *religieux* des guerres civiles du xvi<sup>e</sup> siècle en France, et sur le caractère essentiellement *protestant* des troubles du règne de François II et de la minorité de Charles IX? » sur la conjuration d'Amboise? sur le massacre de Vassy? sur la connivence des chefs protestans dans l'assassinat du duc de Guise? Nous n'avons ici, pour discuter ces questions, ni la place, ni la compétence qu'il faudrait. Nous nous contenterons donc de renvoyer au livre de M. Rébelliau, mais nous ferons observer avec lui qu'il ne semble pas que, de ces erreurs, les unes « entament l'ensemble des théories de Bossuet, » ni que les autres soient bien graves. « Dans la partie historique de l'*Histoire des variations*, conclut-il, Bossuet n'a pas seulement écrit une narration littérairement très belle, mais il a exécuté d'une manière originale et solide une œuvre, encore aujourd'hui considérable, de recherche scientifique. » C'est la vérité même.

Mais, de tous les reproches que l'on ait pu faire à l'*Histoire des variations*, s'il en est un qui soit plus injuste que tous les autres, c'est celui de « déclamation. » Il n'y en a guère, en revanche, qui soit plus significatif; et nous voyons qu'en tout temps, lorsque l'on reproche à un homme d'avoir abusé de son éloquence ou de son esprit, c'est que l'on n'a rien de mieux, ni, comme l'on dit, de plus *topique* à lui répondre. Bossuet a été le plus éloquent des mortels, et encore aujourd'hui, comme si les hommes avaient naturellement la haine de la supériorité, beaucoup de gens lui en veulent de son « éloquence, » qui ne doivent pourtant, eux, la liberté qu'on leur passe de parler ainsi de Bossuet qu'à leur « style. » Non-seulement, cependant, il n'y a pas ombre de « déclamation » dans l'*Histoire des variations*, mais il n'y a pas même trace de « rhétorique. » S'il y en avait quelqueune dans Bossuet, ce serait dans l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse*, où d'ailleurs je ne dirai pas que, pour un prédicateur chrétien, la matière fût infertile et petite, mais où il faut cependant convenir qu'il a été moins bien inspiré. Ce serait aussi dans quelques-uns des sermons de sa première jeunesse, dans le *Panegyrique de saint Bernard* ou dans le *Sermon sur la loi de Dieu*. Comme tous les orateurs, Bossuet faisait là son éducation, et il apprenait, de la rhétorique même, à en mépriser plus tard les faux brillans ou les mouvemens artificiels. Mais dans

*l'Histoire des variations*, si Bossuet ne peut pas lui-même se dépouiller de l'air de grandeur qui lui est propre, il faut chercher, pour les y trouver, ces « apostrophes, » et ces « emportemens, » et ces « invectives, » dont ses adversaires et ses critiques voudraient nous faire croire qu'elle abonde. M. Rébelliau en cite quelques exemples. « Après cela, on ose prendre les progrès soudains de la réforme pour un miracle visible et un témoignage de la main de Dieu. Comment M. Burnet l'a-t-il osé dire, lui qui nous découvre si bien les causes profondes de ce malheureux succès ? » Evidemment, pour trouver là de la « rhétorique » ou de la « déclamation, » il faut avoir de bons yeux, et l'on est tenté de croire que, comme nous disions, sous le nom de son « éloquence, » les Basnage et les Jurieu n'en veulent à Bossuet que de leur impuissance à lui répondre. La manière de Bossuet, dans son *Histoire des variations*, comme ailleurs, est oratoire, et son style, si je puis ainsi dire, est parlé. C'est une habitude, au surplus, faisons-en la remarque en passant, qui, d'une manière générale, est celle de son siècle même. La prose française, formée à l'école de la controverse, n'est guère passée du mode oratoire au mode narratif qu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, et on ne « contait » pas encore au temps de Bossuet, mais on exposait, on discutait, on prouvait. Les habitudes du style oratoire ou parlé sont encore visibles dans *les Caractères eux-mêmes* de La Bruyère.

Si maintenant, dans son livre, M. Rébelliau avait peut-être un peu plus insisté sur les qualités littéraires de *l'Histoire des variations*, j'imagine que le lecteur ne lui en aurait pas su mauvais gré. Sans doute, il fait bien observer que l'éloquence ici « reste bien plutôt à l'intérieur qu'elle ne paraît à la surface; » et il a raison. Il ajoute plus loin que dans les endroits où le style de Bossuet « se départ un peu du ton convenable à la discussion ou au récit, il s'empreint alors bien plutôt d'une ironie souvent familière que d'une magnificence encombrante ou d'un pathétique déplacé. » C'est ce que savent aussi tous ceux qui ont lu *l'Histoire des variations*. Mais le don de Bossuet, celui que j'aurais souhaité que M. Rébelliau mît en lumière, parce que c'est celui qui le « classe, » en quelque sorte, ou, si l'on veut encore, qui met comme un abîme entre les Varillas et les Maimbourg et lui, c'est le don de voir la réalité par-delà ses textes ou ses documens, d'écarter tout ce qui s'interpose entre elle et lui, d'en ressaisir la sensation présente, et de toucher presque du doigt les choses et les hommes du passé. C'est ainsi que son Luther ou son Mélanchthon sont vivans pour lui. C'est ainsi que, quand il oppose les luthériens et les zwingliens sur la « présence réelle, » il les voit, et les entités théologiques elles-mêmes s'animent à ses yeux. Il a connu également Henri VIII ou Cranmer... Et ce don si rare, qui lui a permis de ne pas succomber sous

la masse des faits qu'il a dû manier, est aussi celui qui fait la vérité supérieure de son *Histoire des variations*. Comme Pascal a vu les jésuites, ou comme Racine a vu ses Hermione et ses Phèdre, ainsi Bossuet a vu les hommes et les choses du protestantisme, et moins « documentée, » son *Histoire des variations* serait encore, grâce à cette vision de génie, toute voisine de la vérité.

Aussi serait-il surprenant qu'il n'eût rien compris à la réforme, comme on l'entend dire quelquefois encore, et, au contraire, il se pourrait qu'il l'eût mieux comprise que beaucoup de protestans de nos jours. Car ils ne sont pas Bossuet; et, dans la mesure où sa foi catholique gênait sa liberté d'esprit, je me figure que leur foi protestante gêne la leur. Si je pouvais le montrer, sans blesser ici personne, j'aurais indiqué du même coup quelle est la valeur actuelle du livre des *Variations*, et ce que Bossuet, en l'écrivant, a montré d'intelligence, non-seulement de tout ce qui l'avait précédé, mais encore de ce qui devait le suivre.

Car enfin, quoi? que lui reproche-t-on? que veut-on dire quand on lui reproche de n'avoir pas compris la réforme? Est-ce de n'avoir pas entendu la vraie pensée de Luther sur le sujet de « la justification, » ou celle de Calvin sur la matière de « l'eucharistie? » Non; mais c'est de n'avoir pas vu que ces « variations, » ou ces inconstances dont il croyait se faire une arme toute-puissante contre les réformateurs, elles étaient précisément la raison d'être du protestantisme, son honneur et sa gloire. Je le veux bien. Je dis seulement que cette opinion philosophique, ou même un peu libertine, sur le droit à l'inconstance, n'était pas l'opinion de Luther. Était-elle celle d'Henri VIII quand il faisait décapiter Thomas Morus? ou, peut-être, celle de Calvin quand il faisait brûler Michel Servet? Cent ans encore après eux, ce n'était pas non plus l'opinion du ministre Daillé quand il écrivait, en 1662: « La religion chrétienne n'est pas un ouvrage de l'esprit humain, mais un don du fils de Dieu... Aussi n'a-t-elle pas été formée pièce à pièce et perfectionnée peu à peu comme les productions des hommes, à qui leur infirmité ne permet pas d'achever tout d'un coup et à une seule fois ce qu'ils entreprennent. Le christianisme est sorti parfait de tout point et fourni de toutes ses parties par la main de son auteur. » Bossuet, dans son *Histoire des variations*, n'a pas dit autre chose. Mais il y a mieux encore. En 1687, c'est-à-dire à la veille de l'apparition de l'ouvrage de Bossuet, Jurieu lui-même, qui devait l'année suivante écrire tout le contraire, disait encore dans les premières de ses *Lettres pastorales*: « C'est une absurdité sensible de croire que l'Écriture ne nous a pas dit tout ce qui fait l'essence de la religion chrétienne. Je soutiens que, pour avancer cela, il faut avoir perdu toute pudeur; — ce Jurieu, on le voit, ne ménage pas ses termes. — Y aurait-il

eu de la sagesse en Dieu d'instruire si imparfaitement son Église, et de laisser à la postérité la charge d'ajouter les parties essentielles ? » Si donc les protestans, en 1687, ne s'étaient pas encore avisés de mettre l'honneur de la réforme dans la multiplicité même et dans la diversité de ses « variations, » Bossuet n'est-il pas excusable de n'avoir pas mieux « compris » la réforme que ne l'entendaient les docteurs eux-mêmes du parti ? Ou plutôt, n'est-ce pas alors peut-être, et pour échapper à l'argumentation de Bossuet, — laquelle est effectivement invincible, si l'on commence par lui accorder que « la vérité venue de Dieu a d'abord toute sa perfection, » — que les protestans se sont avisés de se glorifier de leurs variations ? Ce serait une première conséquence de son livre, en ce cas, et il aurait obligé la réforme à voir clair dans les conséquences de son propre principe.

Mais je conçois qu'on ait droit d'exiger d'un Bossuet qu'il voie plus profondément et plus loin que les autres. Même il n'est Bossuet pour nous qu'à cette condition. Le propre du génie est d'anticiper sur l'expérience et conséquemment sur l'avenir. Permis à des Jurieu d'avoir des yeux pour ne point voir : nous demandons à un Bossuet de voir en esprit « ce que l'œil n'a point aperçu. » Je dis que l'*Histoire des variations*, — dont il ne faut pas séparer ici les *Avertissemens aux protestans*, — répond même à cette exigence. Et qu'il fallait donc qu'une fois séparé de l'Église, on allât du luthéranisme au calvinisme, du calvinisme à l'arminianisme, de l'arminianisme au socinianisme, et du socinianisme à l'indifférentisme, voilà encore ce que Bossuet a vu, et voilà ce qui est arrivé.

En vain nous parle-t-on « d'évolution des dogmes, » ce n'est qu'un mot dont on se paie. On n'évolue pas sans changer de nature, et un dogme qui évolue cesse par là même d'être un dogme. S'il a pu évoluer pour le devenir, il est fixé dès qu'il l'est devenu ; et si l'on dit que rien ne se fixe, je le sais bien, non, rien ne se fixe, ni ne demeure, mais tout coule ; — à l'exception des dogmes, et de cette vérité que deux et deux font quatre. La confusion vient ici de ce que les dogmes ont effectivement évolué dans l'histoire ; et, par exemple, il est certain que l'Incarnation ou la Trinité n'étaient pas pour les pères du 1<sup>er</sup> siècle ce qu'elles sont plus tard devenues pour ceux du concile de Nicée. Bossuet l'a quelque part admirablement expliqué, d'après saint Augustin : « Plusieurs choses étaient cachées dans les Écritures : les hérétiques séparés de l'Église l'ont agitée par des questions : ce qui s'était caché s'est découvert, et on a mieux entendu la vérité de Dieu. » Je prie ici qu'on me pardonne la comparaison, mais c'est comme si je disais que Bossuet est le plus grand écrivain de la France, et que l'on me le disputât. Selon les raisons que l'on produirait, et si c'était Pascal, ou Fénelon, ou Montesquieu que l'on lui opposât, je serais naturellement amené

à signaler en lui des qualités différentes, mais mon opinion n'aurait pas « varié » pour cela : je la soutiendrais seulement par des exemples et des mots différens. Ainsi s'est opérée l'évolution du dogme, pendant les trois premiers siècles de l'Église chrétienne. Mais, depuis lors, le dogme n'a plus varié ni ne saurait varier sans cesser d'être un dogme ; — et c'est avec Bossuet ce qu'il serait aisé de montrer si je ne craignais ici de m'engager dans une théologie dont peut-être on ne verrait pas l'intérêt. Ce sera donc assez d'un ou deux exemples, ou même d'un seul, si l'on le veut bien. On ne peut pas évoluer sur la question de savoir si Jésus-Christ est ou n'est pas le Fils de Dieu. Il l'est ou il ne l'est pas : cela se décide par oui ou non. Et tous ceux qui tergiversent là-dessus ne font pas de la science, comme ils se l'imaginent, ils font de la scolastique, à moins qu'ils ne traitent la religion comme ils feraient l'histoire de l'art ou de la philosophie, ce qui est la définition même de l'indifférentisme.

C'est encore ce que Bossuet a parfaitement vu, dans ses *Variations* comme dans ses *Avertissemens*, auxquels j'ajoute maintenant ses deux *Instructions pastorales sur les promesses de l'Église*. Ou la religion est toute divine, ou toutes les religions sont humaines. Si la constitution du dogme catholique est une œuvre purement historique ; si les conciles, celui de Chalcédoine et celui de Nicée, ne sont que des assemblées de politiques ou de philosophes, si l'esprit de Dieu n'y présidait pas ; si les pères du 1<sup>er</sup> et du 11<sup>e</sup> siècle, si les Justin et les Athénagore, si les Polycarpe, si les Athanase et les Tertullien n'étaient pas inspirés eux aussi, pourquoi les apôtres le seraient-ils ? que signifie ce reste de superstition ? quelle garantie enfin avons-nous que Jésus-Christ soit plus qu'un homme ? et la Bible plus qu'un livre ordinaire ?.. On ne me persuadera pas que, d'avoir vu tout cela dans la Réforme, ce soit ne l'avoir pas comprise.

Mais a-t-il également vu ce qu'aujourd'hui même encore beaucoup de protestans ne voient pas, ou ne veulent pas voir, qu'à travers toutes ces variations, s'il y avait comme un dessein plus secret dont la Réforme ne se fût jamais écartée, c'était celui d'émanciper du joug théologique, et, comme nous dirions, de *laïciser* non-seulement la pensée, mais surtout la morale ? Je n'oserais pas le dire. Cette idée qu'une religion n'est pas nécessairement une morale, et que même elle en peut être le contraire, on la trouve déjà formée chez quelques contemporains de Bossuet ; et Bayle, par exemple, n'en a pas développé de plus hardies dans ses hardies *Pensées sur la comète*. Mais je doute qu'elle soit entrée dans l'esprit de Bossuet. La beauté de la morale chrétienne étant pour Bossuet, comme pour Pascal, presque la plus forte preuve de la divinité de la religion, il ne pouvait voir dans l'entreprise de séparer la religion d'avec la morale que libertinage et

qu'immoralité. Là serait le point faible de l'*Histoire des variations*. Mais alors, en posant avec plus de force que personne peut-être ne l'avait fait jusqu'à lui les conditions de la religion; en montrant qu'il n'y a pas de religion sans une révélation à son origine, sans une assistance de Dieu qui la soutienne dans sa suite, et sans une discipline, c'est-à-dire sans une Église qui en soit la manifestation visible, il aurait dénoncé, dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, la dangereuse équivoque où cependant aujourd'hui même nous nous débattons toujours; et par là son livre serait toujours « actuel. » Comme le dit en effet M. Rébelliau, de « tels livres sont féconds en conséquences imprévues. Leur choc puissant ne détermine pas seulement des réactions immédiates, mais des ondulations lointaines, propres à surprendre l'auteur même, de qui elles dépassent l'ambition ou parfois contrarient les courtes vues. » Je souligne dans cette conclusion quatre ou cinq mots qu'il me serait difficile d'accepter. Les vues de Bossuet n'étaient pas si « courtes, » et il a perdu la bataille, puisque la réunion ne s'est point opérée; mais s'il serait fâché de sa défaite, en serait-il vraiment « surpris? » Je crois plutôt qu'il l'a prévue, et qu'indépendamment de son goût pour l'unité, s'il a tant travaillé à la réunion, c'est qu'il voyait venir les temps où ce ne serait pas trop de toutes les forces de la chrétienté pour résister à la libre pensée.

Quoi qu'il en soit, félicitons encore une fois M. Rébelliau de la remarquable étude qu'il nous a donnée sur l'*Histoire des variations*. Comme nous avons essayé de le dire, il est de ceux qui ne croient pas que l'unique objet de la critique soit de peser des syllabes, de « gratter des mots douteux au jugement, » et d'admirer des tournures de phrases. Non qu'elle doive méconnaître, et encore moins mépriser, cette partie de sa tâche. Nous estimons seulement qu'il y a temps pour tout. On peut étudier dans Malherbe « le pouvoir d'un mot mis en sa place; » on le peut, et même on le doit; c'est une étude nécessaire. Mais quand on veut parler de Bossuet, c'est-à-dire du seul de nos grands écrivains qui n'ait jamais écrit pour écrire, il serait honteux de ne pas le suivre sur le terrain des idées et de l'action. M. Rébelliau l'a compris, et le succès de son livre le récompensera de son courage et de sa sincérité. Ce qui le récompensera mieux encore, ce sera si, comme nous l'espérons, son livre rectifie quelques idées trop fausses que l'on se fait encore en France de l'œuvre, du caractère, et du génie de Bossuet.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 janvier.

Voilà, dirait-on, une année qui ne commence pas trop bien et qui pourrait ne pas promettre au monde une vie facile ! Si la fortune semblait de nouveau sourire à la France il y a quelque six mois, si on avait retrouvé la confiance et même des illusions avec le sentiment d'une position reconquise parmi les nations, si on était sous le charme des succès extérieurs et de la paix intérieure, ces jours heureux de l'été sont déjà loin. On est revenu rapidement avec l'hiver à une réalité ingrate et assez maussade. Ce n'est pas que dans le fond l'état général des choses soit sensiblement changé, qu'il y ait rien d'irréparablement compromis : non sans doute il n'y a rien de perdu, et il n'y a non plus rien de gagné. Ce ne sont partout pour ce début d'une année nouvelle, en France comme en Europe, ce ne sont que difficultés et obscurités, mauvaises apparences, menaces de conflits commerciaux, vieilles querelles renaissantes, épidémies et deuils jusque sur les marches des trônes. Bref, on s'aperçoit que les beaux jours sont passés, qu'on est un peu moins avancé qu'il y a six mois, qu'on est rentré dans le tourbillon où les passions, les intérêts, les préjugés, les ambitions se heurtent, que les momens difficiles pourraient bien revenir. On sent que l'esprit d'ordre et de paix n'est pas près d'avoir le dernier mot dans les affaires du monde, — et à tout cela se mêlent même parfois des incidens qui ouvrent des jours singuliers sur les mœurs et les idées du temps, sur cette vie publique où ceux qui ont la prétention de nous gouverner ne savent pas toujours se gouverner eux-mêmes.

Les mœurs changent, dit-on, comme les lois. Il y paraît bien ! Les mœurs changent dans la politique comme dans la société, si l'on veut, elles changent de toute façon ; elles n'ont certes pas l'air de s'améliorer ou de se relever, à en juger par ce qui se passe de temps à autre dans notre vie parlementaire, telle qu'elle apparaît avec ses incohérences et ses violences. Ce n'est rien d'édifiant et de rassurant pour le

pays, on en conviendra, que ce travail décousu et précipité auquel on vient de se livrer, cette confusion d'une session extraordinaire allant se perdre dans une session ordinaire pour aboutir à des vacances qu'on prend aujourd'hui, au moment où les délibérations régulières devraient commencer. On s'est si bien arrangé, qu'il a fallu tout bâcler en quelques jours. Ce n'est qu'à la dernière heure, à bout de fatigue, d'efforts et de petits conflits, que nos chambres ont pu se mettre d'accord pour expédier un budget qu'on peut bien appeler cette fois, et plus que jamais, une cote mal taillée. La chambre du Palais-Bourbon a défendu à outrance ses crédits et ses combinaisons; le sénat a défendu tant qu'il l'a pu son droit de contrôle et de revision. On a fini par céder un peu de part et d'autre : il le fallait bien, si on voulait avoir un budget avant de se séparer pour trois semaines. On n'en serait pas là tous les ans, si on mettait plus de maturité et de prévoyance dans le travail, si on se décidait à ne pas tout remuer à la fois, à ne pas introduire la confusion dans le budget et à ne point attendre la dernière heure, si on avait en un mot des mœurs parlementaires plus sérieuses. Le malheur est qu'on pratique le régime parlementaire à la diable, que l'incohérence n'exclut pas la violence, et qu'il y a toujours place dans ces débats désordonnés pour l'imprévu sous toutes les formes. Ce n'était certainement pas la peine de prolonger indéfiniment la dernière représentation de nos chambres pour clore le spectacle par une scène de brutalité où la main a remplacé la parole, où M. le ministre de l'intérieur s'est cru le droit d'exécuter sommairement et lestement un député qui tenait à le mettre sur la sellette. Pour le coup, les mœurs nouvelles ont éclaté, en plein parlement, dans ce qu'elles ont de plus expressif.

Au fond, c'est peut-être ce qu'on pourrait appeler un épilogue du boulangisme, de cette médiocre et malfaisante aventure qui a laissé plus de traces qu'on ne croit, qui n'a pas peu contribué à avilir les polémiques et la vie parlementaire elle-même. Les derniers séides du boulangisme, c'est bien visible, n'ont pas encore pardonné à M. le ministre de l'intérieur la dextérité avec laquelle il a eu raison de l'aventure et de son héros, en réduisant ce qui avait été un péril à n'être plus qu'une ridicule fantasmagorie. Depuis quelque temps déjà, un journal, qui s'est fait l'expression de toutes les haines déchainées contre M. Constans, est occupé à poursuivre une campagne implacable, ramassant tout ce qu'il a pu trouver d'accusations déshonorantes, de bruits louches et d'ignominies pour en accabler M. le ministre de l'intérieur. Cette campagne, cependant, restait sans écho; on a voulu apparemment lui donner par une interpellation parlementaire le retentissement de la tribune, en s'assurant un moyen de lire tout haut quelques-uns de ces articles injurieux dont M. Constans semblait ne s'être point ému jusque-là. On a voulu, en d'autres termes,

pousser le duel à fond. M. le président du conseil, pour sa part, n'a point hésité à déclarer qu'il ne se prêterait pas à cette tactique, et la chambre ne paraissait pas non plus disposée à s'y prêter. Malheureusement, un de ces députés qui se chargent souvent des besognes risquées, M. Laur, s'est obstiné, et, par un dernier trait, a cru pouvoir accuser la chambre de sacrifier une liberté parlementaire pour couvrir l'indignité « d'un membre du gouvernement flétri par l'opinion publique. » Le député boulangiste s'est pris naïvement pour un juge chargé de formuler l'arrêt de l'opinion publique représentée par le journal de M. Rochefort ! A peine ces mots ont-ils été prononcés, M. le ministre de l'intérieur, emporté par l'irritation, s'est précipité sur l'interpellateur et lui a infligé d'un tour de main une brutale correction. Aussitôt le tumulte a éclaté dans la chambre, les altercations, les défis, les rixes, les pugilats se sont succédé : M. le président Floquet n'a plus eu d'autre ressource que de suspendre momentanément la séance. Voilà la scène dans sa crudité : elle ne relève certes ni la chambre, ni le ministre, à qui on peut toujours dire que les voies de fait ne sont pas une réponse !

Évidemment, les circonstances atténuantes ne manquent pas. Il y a des brutalités de polémiques et des accusations auxquelles on n'est pas toujours tenu de répondre par des raisons. M. le ministre de l'intérieur, qui a d'habitude plus de sang-froid, a visiblement cédé cette fois à un mouvement instantané « d'impatience, de violence ; » il en a fait lui-même l'aveu, il s'en est excusé sans embarras. Il a été de plus absous par un vote de la chambre opposant la « question préalable » à l'interpellation boulangiste et à tout ce qui s'en est suivi. On peut même ajouter qu'il n'est point sans avoir rencontré des sympathies qui vont surtout à l'ancien et grand adversaire du boulangisme. Bref, M. Constans a pu sortir politiquement à peu près intact de cette échauffourée. La scène ne reste pas moins ce qu'elle est, un étrange spécimen de la vie parlementaire qu'on tend à nous faire aujourd'hui. — Eh quoi ! dira-t-on, est-ce donc si nouveau et si particulier à la France ? Est-ce qu'il n'y a pas eu de tout temps, dans tous les parlemens, dans tous les pays, des incidens semblables ? Oui, sans doute, toutes les assemblées ont leurs bourrasques. Il y a eu dans le parlement italien des explosions de violence et des collisions personnelles ; il y en a eu plus d'une fois dans le plus vieux et le plus expérimenté des parlemens, dans le parlement d'Angleterre. Aux États-Unis, dans le congrès et dans le sénat, les rixes deviennent presque des conflits à main armée. En France même, à d'autres époques, il y a eu des tumultes de séance, ce qu'on a toujours appelé des séances révolutionnaires. C'étaient des accidens, — et le congrès américain n'avait jamais passé jusqu'ici pour un modèle de démocratie athénienne. Ce qui fait la gravité des dernières violences du Palais-Bourbon, c'est qu'elles tendent à devenir une habi-

tude, qu'elles se lient à une dépression sensible, croissante, des idées et des mœurs publiques, c'est qu'elles sont le signe d'un état moral où l'on s'accoutume à faire de la politique à coups de poing en mettant les brutalités de la force au-dessus du droit.

Par quelle étrange anomalie, ceux qui sont censés représenter les lumières, la raison, les instincts de modération du pays, sont-ils les premiers à donner l'exemple des emportemens, des dissensions intestines? Le pays, lui, reste toujours paisible, laborieux, presque étranger aux querelles de parti, impatient des réformes pratiques, puisqu'on lui parle de réformes, mais assez froid pour toutes les expériences aventureuses. Ceux qui le représentent, dès qu'ils sont dans cette atmosphère factice de leurs réunions, ne cessent de mettre dans leur politique, dans leurs actes comme dans leurs débats, le trouble, l'excitation et l'imprévoyance. Ils vont au hasard, remuant tout, sans calculer les conséquences intérieures de ce qu'ils font, sans s'inquiéter des impossibilités ou des embarras qu'ils créent à leur gouvernement. Ils ont préparé fatalement peut-être avec ce code d'un protectionnisme outré qui vient d'être voté, qui est dès aujourd'hui la loi de la France, une crise commerciale des plus sérieuses. Ils ont surtout fait tout ce qu'ils ont pu pour provoquer, entretenir et aggraver cette agitation religieuse qui ne répond à aucun sentiment du pays, qui s'est récemment ravivée et vient de se compliquer d'un incident inattendu, encore inexplicable : l'intervention collective des cardinaux de France livrant un manifeste de plus à l'ardeur des contradictions et des polémiques.

Ce n'est pas que par lui-même ce manifeste ait rien de particulièrement nouveau et de bien décisif. Il précise une situation sans l'éclaircir; il résume une fois de plus un des plus graves problèmes contemporains sans le résoudre. Que dit-il, en effet, ce manifeste des cinq cardinaux, auquel vient de se rallier M. le cardinal Lavigerie, qui n'avait pas été d'abord consulté? Il énumère avec un soin minutieux les griefs et les revendications de l'Église. Il trace un tableau complet des « mesures prises par le gouvernement contre la religion, » des atteintes portées à la foi catholique et à l'autorité ecclésiastique, des blessures faites au clergé : laïcisations à outrance, lois scolaires, loi militaire, sécularisation des hôpitaux, expulsion des aumôniers, proscription de l'enseignement religieux, suspension des traitemens, suppression des prières publiques, etc., tout y est! D'un autre côté, il est vrai, les auteurs du manifeste désavouent toute arrière-pensée d'hostilité contre la république, toute intention de s'affranchir du concordat. Ils n'hésitent pas à se placer sur le « terrain constitutionnel, » à conseiller, à recommander aux catholiques « l'acceptation franche et loyale des institutions,.. le respect des lois du pays,.. le respect des représentans du pouvoir... » Malheureusement, ce manifeste, tel qu'il est, avec ses bonnes intentions et ses contradictions au moins appa-

rentes, ne laisse pas d'être un peu obscur ou énigmatique. Pourquoi est-il apparu justement à l'heure qu'il est, presque à l'improviste? Quelle raison ont eu pour se réunir et concerter leurs déclarations des hommes qui sont sans doute les premiers personnages de l'Église de France, qui sont dignes de respect, mais qui n'avaient pas, à ce qu'il semble, un mandat précis et régulier pour tracer une règle de conduite? Ont-ils obéi à des instructions du souverain pontife? Existe-t-il au contraire, comme on l'a dit, une lettre du pape Léon XIII, différente sinon d'esprit, du moins de forme, plus explicite, — et que les cardinaux français ont cru pouvoir interpréter ou devancer? De plus, quelle est au juste la signification de ce nouveau manifeste qu'on n'attendait pas, dont l'origine demeure assez mystérieuse? Par son exposé des motifs, il ressemble à une déclaration de guerre; par ses conclusions, il ressemble à un acte de paix et de conciliation. Il y a le pour et le contre! On peut choisir, et en définitive on se retrouve toujours au même point; on reste entre deux courans, entre deux mouvemens, dont l'un, favorisé par Léon XIII lui-même, irait plus résolument à la paix, et l'autre tendrait à continuer l'agitation ou à ne désarmer que sous condition.

Une chose est certaine et elle se dégage de toutes ces contradictions, de tous ces incidens qui se succèdent depuis quelque temps, du fond même de la situation : c'est qu'aujourd'hui aussi bien qu'hier, après comme avant les manifestes, l'apaisement des querelles religieuses reste une grande nécessité publique. Cet apaisement, il n'est pas seulement dans l'instinct du pays, qui en a assez des luttes stériles, qui sent bien que la paix morale est pour lui un gage de force; il est le vœu d'un pape éclairé et prévoyant; il est certainement aussi le vœu des cardinaux qui viennent de parler avec un peu de diplomatie, d'une grande partie du clergé français qui ne parle pas, — et si ce mouvement de pacification est contrarié, c'est qu'il y a dans notre situation, telle qu'elle est faite depuis longtemps, une dangereuse équivoque.

M. Léon Say, dans un discours sensé et modéré qu'il prononçait récemment à Pau, disait que la vraie politique était de se conduire en hommes également et sincèrement résolus à maintenir les droits de l'État et à respecter les croyances, à « ne pas faire la guerre à la religion. » Là est toute la question, et là est l'équivoque de la politique suivie depuis dix ans. La vérité est que dans tout ce qu'on a fait il y a une violence de secte doublée d'une certaine hypocrisie. Un des chefs du radicalisme parlementaire, M. Goblet, commentant justement les paroles de M. Léon Say, disait ces jours passés encore qu'on ne faisait pas la guerre à la religion, que les républicains n'avaient jamais eu cette pensée. C'est une assez singulière plaisanterie. Non, on ne fait pas la guerre à la religion; on se borne à la poursuivre dans ses œuvres, dans ses principes, dans ses symboles, dans ses traditions;

dans toutes ses manifestations. On se contente de cerner pour ainsi dire de toutes parts l'idée religieuse, de l'atteindre sous toutes les formes, dans tout ce qui la représente, — par l'inquisition sur les croyances, par les vexations de police, même par des mesures fiscales comme ce « droit d'accroissement » qui est une véritable confiscation et que la cour de cassation vient d'atténuer par une interprétation plus libérale. Au surplus, les radicaux qui ne font pas de diplomatie, qui ont imposé et plus ou moins conduit cette campagne de dix ans, ne déguisent pas leur vraie pensée. Ils vivent de la guerre religieuse qu'ils s'efforcent sans cesse de reprendre, d'envenimer et de pousser jusqu'au bout. Ce qu'ils redoutent le plus, c'est la paix et tout ce qui peut la préparer. Ils craignent l'adhésion des cardinaux au moins autant que leur hostilité, et ne cachent pas que le fond de leur politique, c'est la guerre au catholicisme lui-même ou pour mieux dire à toute religion. C'est là le danger : il est dans ce fanatisme de secte qui fausse la situation, perpétue l'équivoque, entretient les défiances et rend si difficiles toutes les tentatives d'apaisement.

Que les esprits extrêmes dans tous les camps, puisqu'il y en a dans tous les camps, trouvent leur compte à prolonger l'équivoque et la guerre, c'est tout simple : ils suivent leur penchant, ils ont l'instinct que la paix est la ruine de leurs calculs et de leurs espérances. Ce sont les politiques de l'irréconciliabilité entre la république et l'état religieux plus ou moins garanti jusqu'ici par le Concordat. Il est cependant impossible que les esprits plus prévoyans, plus réfléchis, dans le gouvernement, dans tous les partis sensés, ne sentent pas que le moment est venu de se dégager de ces contradictions ou de ces fatalités, qu'il y a pour le pays, pour la république elle-même, un intérêt supérieur, un double intérêt à rentrer dans une situation plus régulière. L'intérêt intérieur est évident. Il est bien clair que tant qu'on vivra dans ces fatigans conflits, tant qu'on en sera à inquiéter les croyances, à faire la guerre à des desservans, à des instituteurs congréganistes, à de malheureuses sœurs de charité, à des communautés pressurées par le fisc, rien ne sera fait. Il restera partout une sorte de tension intime qui n'est jamais sans péril. La république n'en sera pas menacée sur le moment, c'est possible ; elle sera exposée à avoir contre elle les sentimens religieux qu'on s'efforcera d'exciter, de rallier et d'exploiter. On aura même moins d'autorité pour réprimer les excès de cléricanisme, pour maintenir les vrais droits de l'État, parce que les partis hostiles auront toujours la ressource de dire que c'est la religion qu'on poursuit. A l'extérieur, la question est bien autrement grave, elle se lie à toute une situation européenne. Que M. le ministre des affaires étrangères, que M. le président du conseil veuillent bien y réfléchir. Il y a aujourd'hui au Vatican un pape qui est un politique à l'esprit supérieur et clairvoyant, enclin aux transac-

tions qu'on lui rendra possibles, favorablement disposé, on le sent, pour notre pays, au milieu de toutes les influences qui l'assiègent. Il faudrait avoir les yeux fermés sur les affaires du monde pour ne pas comprendre l'intérêt qu'a la France à s'entendre avec ce souverain pontife, écouté et respecté en Europe. D'autres gouvernemens l'ont bien senti, et justement lorsqu'ils ont cru voir récemment les conflits religieux se réveiller en France, ils se sont hâtés d'entourer Léon XIII. Ils se sont flattés, à ce qu'il semble, de le gagner par des promesses, de l'attirer dans un camp qui ne serait pas précisément un camp ami pour nous. Tout peut dépendre de ce qu'on fera pour rester en bonne intelligence avec le chef de la catholicité, et ce n'est sûrement pas à l'heure qu'il est un médiocre intérêt. Les radicaux seuls peuvent ne pas le voir.

Chose étrange! dans notre généreux et infortuné pays, tout ce que la raison entrevoit, prépare ou fait, les passions sont perpétuellement occupées à le défaire. Depuis un an sans doute, il s'est passé quelques événemens heureux. Que ce soit l'œuvre des circonstances, que ce soit le fruit d'une politique de prudence et de persévérance, il est certain qu'il y a eu un moment où la France a paru sortir de son isolement et reprendre avec éclat sa place parmi les nations. Tout le monde a salué l'événement. En même temps, on semble s'étudier à atténuer ce succès qui paraissait fait pour ouvrir une ère nouvelle dans nos rapports. D'un côté, on fait ce qu'on peut pour s'aliéner un pontife qui reste, à travers tout, la plus grande puissance morale du monde. D'un autre côté, par les nouveaux tarifs, on va au-devant d'une redoutable crise des intérêts par une rupture au moins momentanée de tous les rapports commerciaux. Les traités qu'on essaie de négocier ou de proroger pour ménager la transition ne sont, dans tous les cas, que des expédiens temporaires. Demain, c'est l'inconnu, dans une situation sans garanties et sans débouchés assurés. De sorte que, par un phénomène étrange, au moment où l'on croyait rentrer dans le concert des nations, on s'expose à revenir, par une fausse politique religieuse, à l'isolement moral, par une politique de protectionnisme outré, à l'isolement commercial. Voilà le péril, et c'est ce qui fait que la France, en entrant dans l'année nouvelle, n'est peut-être pas sans éprouver quelque inquiétude de l'avenir qu'on lui prépare.

A la vérité, cette expérience nouvelle, si sérieuse qu'elle soit, a la chance heureuse de commencer pour la France dans un moment où la paix règne en Europe, où il n'y a point, à part les conflits commerciaux, de ces grosses questions dont les gouvernemens ne sont pas toujours maîtres. Les problèmes de politique internationale, sans avoir disparu, restent ce qu'ils étaient. Ce n'est pas ou ce n'est plus une question que cet incident franco-bulgare né il y a quelques semaines d'un hasard, d'une fantaisie dictatoriale de M. Stamboulof.

Quoiqu'un nouvelliste anglais, homme d'imagination, émule de l'historien, déjà oublié, de la « bataille de Dorking, » se soit plu récemment à raconter dans ses plus minutieux détails la prochaine guerre, celle qui va remplir l'année 1892, et qu'il la fasse naître à Sofia, on n'en est pas là heureusement. Les armées ne sont pas encore en marche. L'empereur Guillaume II est tranquillement à Berlin, tout occupé à effacer jusqu'à la dernière trace du Kulturkampf, à faire rentrer l'enseignement religieux dans les écoles. Le général Gourko n'a pas pris encore le commandement de l'avant-garde russe, et le gouvernement du tsar a pour le moment assez à faire avec la disette et la misère qui désolent l'empire. L'Autriche est tout entière à ses tracasseries parlementaires, à ses luttes germano-slaves ou aux élections qui se font, à l'heure qu'il est, en Hongrie. Rien n'a bougé ni sur la Vistule, ni sur la Moselle, ni sur le Danube, — et tout s'est terminé en Bulgarie sans tant de fracas, tout simplement par l'intervention de la Porte, décidant M. Stamboulof à se soumettre, à faire justice à la France, qui n'a pas mobilisé le moindre de ses bataillons.

Il en est de l'incident bulgare comme de ces incidens d'Égypte et du Maroc qu'une circonstance fortuite a réunis récemment, qui ne créeront d'après toutes les apparences aucune complication immédiate, qui ne laissent pas néanmoins d'avoir leur gravité parce qu'ils tiennent à toute une situation dans la Méditerranée. La mort soudaine et imprévue du khédive Tewfik au Caire aurait pu, sans doute, raviver une question difficile et devenir, si l'on l'avait voulu, l'occasion ou le prétexte d'explications délicates. La rapidité avec laquelle le nouveau vice-roi, le jeune Abbas-Pacha, a reçu l'investiture de la Porte et a pu succéder à son père a sauvé la transition. On ne peut cependant s'y méprendre : un changement paisible de règne sous les auspices de sir Evelyn Baring et du général Grenfell n'est pas une solution, et ces affaires égyptiennes resteront un point noir pour l'Europe, tant que l'Angleterre campera sur le Nil, tant qu'elle ne se sera pas expliquée plus nettement sur son occupation. Des incidens au Maroc comme en Égypte sont toujours une affaire grave, précisément parce qu'ils mettent en jeu tous les intérêts, parce qu'ils réveillent cet éternel problème de l'Orient et de la Méditerranée. On vient de le voir encore une fois par l'apparition soudaine et simultanée de toutes les marines devant Tanger. Ce n'est point que ce qui s'est passé à Tanger eût une bien sérieuse importance. Tout se réduisait à une révolte des indigènes contre le pacha gouverneur qui les pressurait; mais la révolte kabyle pouvait mettre en péril la sécurité des Européens; Tanger est un poste de premier ordre, à l'entrée du détroit de Gibraltar, à la porte de la Méditerranée, — et aussitôt sont accourus des navires anglais, français, espagnols, italiens, allemands, pour surveiller les événemens. On s'est même demandé un instant si on ne serait pas obligé de débarquer, et M. le ministre des affaires

étrangères n'a pas caché que si les marins anglais descendaient à terre, les marins français les suivraient, — lorsque le sultan de Fez a heureusement tout pacifié ou tout simplifié en rappelant le pacha, unique cause de l'insurrection des tribus marocaines.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la mauvaise humeur que quelques journaux anglais n'ont pu cacher en voyant les autres marines paraître sur les côtes du Maroc, comme si l'Angleterre avait seule la police de ces parages. L'égoïsme britannique a d'étranges naïvetés ! Les Anglais peuvent se croire particulièrement intéressés à surveiller le détroit, la Méditerranée, Suez, la route des Indes, c'est possible. Et l'Espagne, elle aussi, est apparemment intéressée à suivre tout ce qui se passe autour de Gibraltar, sur des côtes où elle a des possessions, des titres que lui a donnés la guerre. Et la France qui est la maîtresse de l'Algérie, qui touche au Maroc de toutes parts, depuis les rives de la Méditerranée jusqu'au Touat, la France, plus que toute autre nation, a bien le droit de sauvegarder sa sûreté, sa position dans le nord de l'Afrique. L'Allemagne, l'Italie elles-mêmes, se sont découvert depuis peu dans l'empire du Maroc des intérêts qu'elles se croient obligées de protéger. Et c'est ainsi que le plus simple incident a suffi pour attirer tous les pavillons devant Tanger. Il n'y a eu pour cette fois heureusement qu'une fausse alerte. Ce n'est pas moins la preuve qu'il peut y avoir une question du Maroc comme il y a toujours une question d'Égypte, quoi qu'en disent les Anglais, dans la politique européenne.

Certainement, l'Angleterre n'oublie jamais qu'elle a des intérêts, ce qu'elle appelle des droits partout, sur toutes les mers et même sur tous les continents ; elle vit de cette expansion universelle et indéfinie qui fait sa puissance et que rien n'interrompt. Elle traverse cependant pour le moment une phase de vie intérieure pénible, mêlée de deuils et d'incidens qui sont peut-être le prélude d'une crise politique prochaine. L'Angleterre n'a pas seulement perdu ces jours derniers un homme respecté de tous les partis, qui était devenu, quoique prêtre de l'église catholique, une sorte de personnage public dans la société anglaise, qui avait acquis un immense ascendant sur les populations ouvrières, le cardinal Manning ; elle vient d'être frappée à l'improviste dans ses sentimens les plus intimes par une mort qui a été un deuil national : la mort d'un jeune prince, petit-fils de la reine, premier-né du prince de Galles, destiné à porter un jour la couronne britannique. Le duc de Clarence a été enlevé brusquement dans la fleur de la jeunesse à vingt-huit ans, par ce mal inconnu qui voyage aujourd'hui en Europe. Ce jeune homme de haute taille, mince, blond, à la tenue froidement élégante, qui avait eu l'éducation militaire et maritime des princes anglais, qui était naguère encore officier de hussards, avait eu à peine le temps de se faire connaître. Il était jusqu'à ces derniers temps, à ce qu'il semble, peu populaire ; il ne l'était devenu

que tout récemment, par son projet de mariage avec la jeune princesse Marie de Teck, — un gracieux et idyllique roman auquel les Anglais s'étaient intéressés. Tout a contribué à donner à cette mort prématurée une sorte d'intérêt mélancolique, et l'accablement de la vieille souveraine atteinte dans sa race, et la muette douleur du prince de Galles, et l'infortune de cette jeune princesse frappée dans ses espérances de royale fiancée. On n'a pas vu souvent une grande nation s'associer librement, spontanément, d'un élan universel, au deuil de sa reine et de ses princes. C'est ce qu'on vient de voir en Angleterre, où le loyalisme dynastique s'allie sans effort à la fierté d'un peuple libre.

Quel que soit le deuil qui vient d'attrister l'Angleterre, d'ailleurs, il n'est qu'une diversion douloureuse; il ne change évidemment rien à la situation politique telle qu'elle existe depuis quelque temps, à l'état des partis qui vont se retrouver en présence dans le parlement, près de se rouvrir, qui en sont déjà à se préparer pour la lutte des élections prochaines. Ce serait une puérilité de chercher à prédire ce que seront ces élections, d'autant plus qu'entre l'ouverture de cette session, qui sera la dernière du parlement, et la date encore incertaine du grand scrutin, il y a toujours l'imprévu qui peut modifier toutes les chances des partis. Le seul fait certain, c'est que le progrès de l'évolution libérale de l'opinion anglaise se manifeste dans toutes les élections partielles. Ce travail, qui s'accomplit sous l'inspiration et la direction du grand vieillard libéral Gladstone, qui a passé par bien des péripéties, a pu se ralentir ou s'accélérer : il n'a pas cessé un instant, et il vient de s'accroître dans une circonstance assez caractéristique. Le vieux duc de Devonshire est mort il y a quelque temps, laissant son titre et sa pairie à son fils aîné, qui est justement lord Hartington, le chef des libéraux dissidens alliés des conservateurs et de lord Salisbury. Le passage du nouveau duc de Devonshire à la chambre des pairs pouvait déjà être un affaiblissement pour l'alliance des libéraux unionistes avec le ministère tory; mais voici qui est plus grave! Quel serait, aux communes, le successeur de lord Hartington comme représentant du district qu'il a laissé vacant à Rossendale, dans le Lancashire? Le scrutin a prononcé. L'unionisme a été encore une fois vaincu. C'est le candidat libéral appuyé par M. Gladstone qui l'a emporté, et même avec une grande majorité. Si ce n'est pas pour les libéraux le présage d'une victoire certaine aux grandes élections, c'est du moins le signe des progrès du libéralisme et de la popularité du vieux chef qui retrempe en ce moment ses forces dans le midi de la France, aux bords de la Méditerranée.

La mort, par cette saison d'hiver et de malfaisantes influences, frappe indistinctement dans tous les pays, dans toutes les positions. Elle a fait depuis peu des victimes à Londres comme à Berlin, à Rome comme à Paris; elle en a fait à Vienne, où ont disparu deux ou trois

archiducs, à Saint-Petersbourg où s'est éteint le grand-duc Constantin, frère de l'empereur Alexandre II, qui passa autrefois pour un prince libéral. Elle vient de frapper, dans notre monde, deux hommes qui étaient l'honneur de la science et des lettres, qui étaient aussi pour nous des amis, des collaborateurs, M. de Quatrefages et M. Émile de Laveleye, enlevé récemment en Belgique. M. de Quatrefages, qui portait naguère encore si vertement le poids des années, comptait depuis longtemps au premier rang des savans de l'Europe, et continuait parmi nous la tradition des grands naturalistes. Il avait commencé ici même sa carrière par ses « voyages d'un naturaliste » à l'Archipel de Chaussey, sur les côtes de Sicile, récits charmans auxquels ont succédé tant de travaux illustres sur l'histoire naturelle, sur la formation des races, sur le transformisme. M. de Quatrefages avait cette originalité d'allier à une science étendue et sûre la séduction de l'esprit, le talent de l'écrivain, la grâce et l'intégrité du caractère. Et M. de Laveleye, ce Belge, si Français par le talent et par la langue, s'est éteint, lui aussi, après toute une vie de travail, consacrée à l'étude de la politique, de l'économie sociale, des institutions, des hommes, des révolutions. Il a étendu ses recherches à tous les pays et à leurs transformations, à l'Angleterre, à la Prusse, à l'Autriche-Hongrie, à l'Italie. Dans cette vaste enquête poursuivie à travers les événemens contemporains, il déployait autant de sagacité que d'indépendance, un esprit curieux et libéral. Tous ces hommes d'une renommée si diverse s'en vont. Ils auront des successeurs; ils leur auront laissé les exemples d'une vie de science, de travail et d'honneur.

GH. DE MAZADE.

---

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

---

Les espérances fondées sur l'afflux des capitaux provenant du paiement des coupons et dividendes de janvier ont été jusqu'ici déçues par l'événement. On n'a pas le souvenir d'une telle inactivité dans le premier mois de l'année. Les disponibilités abondent, mais la spéculation se tient dans une abstention complète, et les achats de l'épargne ne suffisent pas pour donner au marché même l'ombre de l'animation. Les places étrangères sont aussi peu disposées que la nôtre à sortir de l'inaction. A Vienne seulement l'optimisme règne par suite de la décision qu'ont prise les ministres des finances d'Autriche et de

Hongrie de procéder, au cours de cette année, à la réalisation de la réforme monétaire depuis longtemps projetée. Mais Vienne est un marché local. La spéculation n'y possède ni la force, ni l'ampleur nécessaires pour donner au mouvement des affaires une impulsion qui entraîne les autres places.

Londres est dans le marasme. La mort du duc de Clarence, les conséquences prolongées du désastre Baring, le désordre croissant des affaires argentines, l'impossibilité de réaliser même une faible partie des stocks accumulés de titres de l'Amérique du Sud, l'anarchie économique au Brésil, les fluctuations violentes de la spéculation sur les chemins américains, l'aveu d'impuissance financière du gouvernement portugais, tout a contribué à pousser au noir les impressions du Stock-Exchange et à réduire au minimum le volume des transactions.

Ici le monde commercial est dans l'attente des résultats que va produire l'application, à partir du 1<sup>er</sup> février, du nouveau régime douanier. Pendant les dernières semaines qui ont précédé l'expiration des traités de commerce, une agitation fiévreuse a multiplié les transports et provoqué d'énormes encombrements aux frontières. Le mois prochain, toute cette activité factice tombera.

La rente française est tenue avec une remarquable fermeté, c'est tout ce que l'on peut dire de nos fonds publics. Les cours ont été relevés de 10 à 15 centimes au début de la quinzaine; le niveau ainsi atteint n'a pu être dépassé, et les fluctuations sont restées insignifiantes.

Les fonds étrangers ont été l'objet de transactions assez suivies, mais de peu d'importance comme volume. La spéculation berlinoise s'est abstenue de toute nouvelle entreprise contre les fonds russes. A la faveur de cet armistice, le consolidé 4 pour 100 s'est relevé d'un peu plus d'une unité, de 92 à 93 1/4, le 3 pour 100 a été porté de 75 1/2 à 76 1/2, le rouble s'est tenu entre 197.50 et 199.70, soit 2 fr. 45 à 2 fr. 50 le rouble papier; l'emprunt d'Orient a gagné une demi-unité à 64 1/4. Les dépêches télégraphiques ont été moins nombreuses sur les désastreux effets de la disette dans l'est de la Russie; la publication du budget russe pour 1892 a permis de chiffrer en quelque sorte les conséquences matérielles que pourra entraîner cette calamité nationale. Elles n'impliquent aucune atteinte sérieuse et durable au crédit de la Russie. Déjà on s'entretient d'un nouvel emprunt que contracterait le gouvernement de Saint-Petersbourg pour la construction d'une voie ferrée, et qu'il émettrait en France avec le concours d'un groupe financier où figurent les noms des maisons Hottinguer et Mallet.

Le 4 pour 100 hongrois a été porté de 91 1/2 à 93 et ramené 92 1/2. La réforme monétaire dont MM. de Wekerle, ministre de.

---

# ÉTUDES DIPLOMATIQUES

---

FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE. — PAIX  
D'AIX-LA-CHAPELLE (1746).

---

## II<sup>1</sup>.

SIGNATURE DES PRÉLIMINAIRES DE PAIX.

---

Le congrès, depuis si longtemps annoncé, allait donc enfin s'ouvrir. Mais j'ai fait comprendre par quelle raison cette réunion appelée de tant de vœux, et objet, au premier moment, de tant d'espérances, s'effectuait maintenant au milieu d'un défaut de confiance et d'un découragement général. La lenteur affectée que les plénipotentiaires avaient mise à s'y rendre contrastait avec l'activité des préparatifs militaires dont le lieu même, indiqué pour leurs séances, était entouré, et ils semblaient ainsi désespérer eux-mêmes, d'avance, du succès de leurs efforts pacifiques. Les spectateurs s'attendaient donc uniquement à une représentation de parade où toutes les puissances viendraient faire, chacune à son tour, montre de son amour pour la paix, afin d'acquérir par là le droit d'imposer ensuite un nouveau tribut de sang et d'argent aux popu-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

lations épuisées. A peine quelques initiés soupçonnaient-ils ce que l'histoire même n'a appris que dans ces derniers temps, c'est qu'avant que le rideau fût levé, des intrigues particulières étrangères à la pièce annoncée étaient déjà nouées dans les coulisses avec le dessein d'apparaître à l'improviste sur la scène et d'y opérer un véritable coup de théâtre. En réalité, depuis que l'Autriche et l'Angleterre avaient l'une et l'autre, sans se consulter et se prévenir, invité la France à une entente secrète, le congrès était devenu une simple apparence et ne devait plus servir qu'à faciliter des entretiens tenus à voix basse par l'envoyé français tour à tour avec chacun de ses deux collègues, et à enregistrer ensuite, à un jour donné, le résultat inattendu de ces conférences occultes.

Pour bien suivre les incidens divers du drame qui allait se jouer, où devaient se succéder jusqu'à la dernière heure les péripéties imprévues et les surprises, et qui devait finir par une véritable journée des dupes, il est nécessaire de se rappeler quels étaient la situation exacte et l'état d'esprit de tous les acteurs appelés à y prendre part.

Pour commencer par l'envoyé de France, celui-là pouvait se donner facilement, sur tous les autres, l'avantage de la sincérité et de la franchise. C'était un mérite payé peut-être un peu cher, car il le devait principalement à l'extrême modestie des prétentions qu'il avait à défendre. Il arrivait avec une formule connue d'avance, circulant depuis longtemps dans toutes les chancelleries, et présentée à tous les peuples comme un modèle de désintéressement et de loyauté : restitution réciproque de toutes les conquêtes, et en retour du sacrifice très inégal que faisait ainsi la France, une indemnité assurée aux alliés qui avaient combattu avec elle, soit en Italie, soit en Allemagne, c'était tout ce qu'elle réclamait. De ces deux articles, le second était le corollaire indispensable, et à dire le vrai, la compensation très insuffisante du premier. Sans ce complément, l'échange des territoires conquis aurait eu vraiment pour la France un caractère d'abnégation qui aurait mérité un autre nom ; car les restitutions qu'elle offrait de faire, c'étaient les Pays-Bas soumis tout entiers par ses armes et où Maurice régnait en maître ; en outre, la Savoie et le comté de Nice, qui n'avaient pas cessé, pendant toute la guerre, de servir de quartier-général aux troupes espagnoles et françaises. Ce qu'elle demandait à ses ennemis de lui rendre, c'étaient quelques villes du littoral de la Méditerranée enlevées à la république de Gênes son alliée, et le petit duché de Modène, dont le mari d'une princesse française était dépouillé ; enfin, une île de l'Atlantique, le Cap-Breton, occupé par la marine anglaise. Quelque importante que fût cette dernière po-

sition, qui fermait l'embouchure du fleuve Saint-Laurent et dominait ainsi l'entrée de notre colonie du Canada, on ne pouvait pourtant pas la mettre sérieusement en comparaison avec deux des plus belles provinces du centre de l'Europe. Ce n'était donc pas un excès d'ambition à la France de vouloir ajouter à des satisfactions si modérées la demande d'un établissement pour un Bourbon en Italie, et d'un accroissement de l'électorat palatin en Allemagne. Même, en y mettant ces deux appoints, les plateaux de la balance seraient encore très mal équilibrés. C'est ce que Louis XV appelait, par une expression déclamatoire (que Voltaire a célébrée, peut-être avec un peu d'ironie), traiter en roi et non en marchand.

Muni ainsi d'instructions auxquelles il ne lui était permis de rien ajouter, et dont il n'était guère possible de rien rabattre, il semble que Saint-Séverin n'avait qu'à attendre qu'on le vint trouver, puis à ouvrir l'oreille et à se décider en faveur de celui des représentans d'Autriche ou d'Angleterre qui s'accommoderait le plus facilement d'un programme si peu exigeant et se chargerait à meilleur compte d'en assurer l'accomplissement.

Une seule chose pouvait lui causer une gêne véritable, et c'était le même embarras qui avait fait le désespoir de la diplomatie de d'Argenson, aussi bien que de Belle-Isle et de Maillebois sur le champ de bataille : c'était l'obligation de ménager, dans ses rapports avec le représentant de l'Espagne, les soupçons et les caprices d'une alliée à la fois ombrageuse et peu sûre, toujours prompte à crier à la trahison, bien que menaçant à tout moment elle-même de fausser compagnie, gardant mal toutes les confidences et pourtant irritée qu'on traitât sans elle dans une cause où elle était intéressée. La nécessité d'user, avec une amie si susceptible et si douteuse, d'assez de réserve pour ne pas lui laisser tout connaître et la mettre en mesure de tout révéler, et cependant d'assez de confiance pour n'être pas accusé de lui tout cacher, la crainte d'en trop dire et de n'en pas dire assez, ne devait pas être l'une des moindres difficultés d'un négociateur qui, ayant un double secret à garder, avait à tout moment une double indiscretion à craindre. — « De quelque façon, lui écrivait Puisieulx, que vous vous conduisiez avec le ministre d'Espagne, il sera toujours important que vous vous gardiez les motifs de justification et de répondre à ses plaintes, dans le cas où la cour de Vienne viendrait à révéler le secret de notre négociation. C'est ainsi que j'en ai usé avec M. le duc d'Huescar, et j'ai tellement compassé ma conduite et mes discours, que je lui ai tout dit sans pourtant me mettre à découvert. » L'exemple n'était pas aisé à suivre, ni

l'instruction à exécuter. On se souvenait du désordre qu'avaient fait naître à Bréda les incartades de Macanas; son successeur, Massonez, duc de Sotomayor, passait pour un meilleur choix, mais d'une capacité bornée qui ne le défendait ni des séductions qu'on pourrait lui offrir, ni des pièges qu'on pourrait lui tendre.

Quant à l'agent autrichien, ses instructions étaient connues au moins de la France, puisqu'elles avaient déjà été consignées par écrit dans le projet de préliminaires de paix, communiqué à Versailles par le ministre saxon. Malgré quelques réserves qui trahissaient l'embarras d'une subite évolution, c'était, on l'a vu, de la part de Marie-Thérèse, un changement complet d'attitude et d'allures. Avertie des dispositions pacifiques qui avaient fini par prévaloir dans les derniers conseils du cabinet britannique, et convaincue que c'était à ses dépens que ses alliés cherchaient à s'accommoder, elle prenait résolument les devans sur une défaillance qu'elle qualifiait déjà de défection, au besoin même de trahison. D'heure en heure, d'ailleurs, chaque courrier accroissait ses ressentimens et ses méfiances : c'était Charles-Emmanuel qui, informé, pensait-elle, de ce qui se tramait contre elle à Londres, opposait à tous les plans qu'elle proposait pour une nouvelle campagne autour de Gênes, des difficultés, des ajournemens sans cesse renaissans. Il se refusait à toute mesure offensive, il entendait s'enfermer strictement dans ses lignes de défenses : preuve évidente, disait Marie-Thérèse, qu'il voulait séparer sa cause de celle de l'Autriche. D'un autre côté, c'était Cumberland qui, arrivé à La Haye et trouvant partout la trace du démentement et de l'imprévoyance du gouvernement hollandais, au lieu de s'appliquer à réparer le mal, semblait se plaire à le constater et même à l'exagérer. Tout, en un mot, paraissait à son esprit inquiet l'indice d'un plan concerté pour la réduire à accepter une paix dont les conditions fixées par avance, à son insu, seraient pour elle celles d'une véritable capitulation. Dans cette situation pleine d'angoisses, un arrangement particulier et direct avec la France était plus que jamais à ses yeux son unique recours et son moyen de légitime défense.

En réalité, elle ne tenait qu'à deux choses; d'abord à acquérir, moyennant cette satisfaction donnée à la France, la facilité de reprendre sur ses perfides alliés, et principalement sur le roi de Sardaigne, les larges cessions de territoire qu'elle avait consenties par le traité de Worms, sous l'empire des injonctions de l'Angleterre et en échange d'une promesse qu'elle n'espérait plus voir accomplir. Elle désirait ensuite que la France s'engageât à ne pas confirmer le concours qu'elle avait donné autrefois à la conquête de la Silésie, en y ajoutant une garantie nouvelle pour

assurer l'avenir. De ces deux désirs, aucun n'était incompatible avec l'intérêt sainement entendu de la France. Pour le traité de Worms en particulier et toutes ses conséquences, la France y était restée complètement étrangère ; c'était affaire de famille à régler entre ses ennemis d'hier ; et s'il en naissait un sujet de discorde entre eux, la France n'avait ni à prévenir, ni à regretter ce dissentiment. Elle avait d'autant moins à s'en préoccuper, que, parmi les territoires cédés au roi de Sardaigne par le traité de Worms, figuraient des points importants du littoral de la Méditerranée, tel que le marquisat de Final, enlevé à la république de Gênes, et dont, en vertu du principe de réparation générale qu'elle avait posé, elle devait elle-même demander la rétrocession. Il était plus délicat, sans doute, de retirer à Frédéric la garantie de sa conquête, qu'il ne cessait de réclamer, et qu'on lui avait plus d'une fois vaguement promise, et nul doute qu'il ne conçût de ce refus qui lui serait bientôt connu, et où il verrait un manque de parole, une vive irritation, dont la pensée seule devait faire pâlir Puisieux. Mais tout le monde ne partageait pas autour de Louis XV ce souci de ne jamais déplaire à Frédéric, qui, chez Puisieux lui-même, était un effet non pas d'amour comme chez son prédécesseur, mais seulement de crainte. Plus d'un des collègues de ce ministre pusillanime exprimait tout haut sa fatigue de cette alliance prussienne qui avait coûté tant de sacrifices en rapportant si peu de profit et même de sécurité. Des plans d'un système fédératif tout opposé, et dont un rapprochement avec l'Autriche devait être l'élément principal, étaient formés tout haut dans le conseil, et le roi de France, ennuyé de trouver dans un confrère en royauté de date si récente un auxiliaire exigeant et souvent un censeur insolent, laissait développer devant lui ces desseins nouveaux sans y contredire.

On peut croire que Saint-Séverin, très bien en cour et ayant plus d'une manière de savoir ce qu'on y pensait, était lui-même assez enclin à prêter l'oreille à des projets de cette espèce. Quoique dans sa correspondance il se mette toujours en garde pour ne pas laisser apercevoir des préférences qui pourraient déplaire à son ministre, on distingue assez clairement que, dans le choix qu'il avait à faire entre les offres de Vienne et celles de Londres, ses inclinations comme ses espérances étaient portées du côté de l'alliance autrichienne. On voit aussi que le déplaisir de la Prusse, dont il ne prononce jamais le nom, n'était pas ce qui le préoccupait. L'idée d'un rapprochement avec l'Autriche n'était d'ailleurs pas pour lui absolument nouvelle : car c'est d'Argenson lui-même qui, dans le portrait très noir qu'il trace de ce diplomate, nous

apprend que, représentant la France à Francfort, au moment de l'élection de François de Lorraine, il avait donné le conseil de ne pas disputer une reconnaissance qu'on n'avait aucun moyen sérieux de contester. Il aurait très raisonnablement préféré qu'on fit acheter à Marie-Thérèse l'adhésion de la France, au prix de quelques concessions avantageuses : — De quoi, ajoute toujours d'Argenson, Frédéric étant informé, s'était montré fort irrité, sans doute, parce qu'ayant en tête un dessein du même genre, il ne se souciait ni d'être devancé, ni d'être obligé de surenchérir. L'occasion, manquée alors, se présentant de nouveau, il était tout naturel que Saint-Séverin cherchât à la ressaisir, d'autant plus qu'il trouvait cette fois des dispositions tout à fait pareilles aux siennes chez l'envoyé autrichien, le comte de Kaunitz, inspirateur, on l'a vu, encore plus qu'interprète des pensées nouvelles de Marie-Thérèse. Pour ce politique, destiné à une si longue vie ministérielle, la réconciliation de la France et de l'Autriche, qui devait être l'acte le plus éclatant de sa carrière, était déjà son plan favori et, si on peut se servir de ce terme, à propos d'un esprit si peu chimérique, le rêve de son ambition.

Ainsi avec l'Autriche, le désir de s'entendre étant sincère de part et d'autre, la négociation pouvait paraître en bon chemin vers un résultat favorable. Avec l'Angleterre, au contraire, dont les intentions n'étaient encore que vaguement connues, tout faisait craindre à première vue que le compte ne fût beaucoup moins facile à régler. Et tout de suite, pour commencer, on se trouvait transporté sur un terrain absolument différent. Les traités de Breslau, de Dresde et de Worms sur lesquels reposaient les agrandissemens nouveaux de la Prusse et de la Sardaigne, et dont Marie-Thérèse désirait effacer jusqu'au souvenir, avaient tous été conclus sous l'inspiration de l'Angleterre. Le traité de Worms, en particulier, était son œuvre, elle en avait presque dicté les termes. Elle ne pouvait guère se dispenser d'insister pour que des conventions, auxquelles elle avait directement concouru, fussent comprises dans l'acte final qui réglerait l'état de l'Europe. De là, en ce qui concernait au moins le traité de Worms, une difficulté contre laquelle on allait venir se heurter de front, car un des articles de ce traité avait dépouillé sans façon, comme je viens de le dire, la république de Gènes au profit du roi de Sardaigne de presque tout ce qu'elle possédait sur le littoral de la Méditerranée : et la France, soit pour faire honneur au principe général qu'elle avait posé, soit pour ne pas se donner le tort d'abandonner une alliée fidèle et dévouée, ne pouvait manquer d'en demander la restitution. Il fallait s'attendre que Charles-Emmanuel serait aussi éloigné

d'y consentir que l'Angleterre, de qui il tenait cet avantage, serait embarrassée de le contraindre à y renoncer.

De plus, et à un point de vue plus général, la différence qui existait entre le mode d'agir et la situation intérieure des deux cours rendait toute espèce de relation plus difficile à entretenir et à mener à bonne fin avec l'Angleterre qu'avec l'Autriche. Marie-Thérèse, en effet, était maîtresse chez elle, libre de modifier à son gré la direction de sa politique. Les sacrifices qu'elle croyait devoir faire, c'est à elle-même et à elle seule qu'elle avait à en rendre compte. Il n'en allait pas du tout de même à Londres où un cabinet formé d'éléments disparates, placé entre un souverain irascible, un parlement divisé et une presse indépendante, se voyait obligé à tout moment de prévenir les ombrages qui pouvaient s'élever dans la pensée royale ou dans l'opinion populaire. Le parti pacifique, longtemps réduit au silence dans le conseil, venait bien de finir par se faire écouter sous l'empire d'une nécessité pressante; mais c'était un avantage encore faible, très disputé, qui ne pouvait être maintenu qu'à la condition de ne pas imposer trop de sacrifices à l'orgueil britannique : et ce sentiment, toujours très susceptible chez une nation jalouse de sa grandeur, après avoir été un instant très vivement froissé par la victoire de nos soldats, était maintenant plus exalté que jamais par la revanche qui venait d'être prise avec éclat dans deux grandes batailles navales.

Obtiendrait-on facilement, d'une opinion publique surexcitée par des succès récents, l'abandon de cette conquête du Cap-Breton qui en était le résultat sensible, en même temps que le témoignage éclatant, et où on s'était plu à saluer avec joie un premier pas fait vers l'annexion d'une de nos plus belles colonies? Supposé que le public anglais dût se résigner à cette pénible nécessité, il fallait s'attendre que la fibre de la vanité nationale deviendrait plus sensible par là même sur d'autres points. Si le patriotisme n'avait rien gagné, au moins voudrait-il n'avoir rien perdu à la guerre.

Or il était, on l'a vu, deux conditions particulièrement dures que la France avait dû subir dans les mauvais jours de la vieillesse de Louis XIV, — dont elle s'était affranchie avec joie pendant la guerre présente, — mais que l'Angleterre avait toujours annoncé, dans les pourparlers précédens, l'intention arrêtée de lui imposer de nouveau : je veux parler de la destruction du port de Dunkerque et du bannissement du prétendant Stuart et de sa famille. Rien ne faisait croire que le nouveau plénipotentiaire anglais fût d'humeur à se relâcher de cette double exigence. Et cependant ces

servitudes déjà très pénibles, quand elles avaient été imposées par le traité d'Utrecht, le deviendraient plus encore par les événemens survenus depuis que l'effet en avait été suspendu. On avait reconstruit les fortifications du port de Dunkerque, faudrait-il donc laisser les Anglais les raser sous nos yeux, ou travailler à leur démolition de nos propres mains? Puis le représentant de la dynastie déchue qu'on nous demanderait de proscrire, ce n'était plus le prince oublié et vieilli qui languissait à Rome, et dont l'exil et l'âge paraissaient avoir engourdi les qualités viriles : c'était son fils, le jeune rejeton de la souche antique, le brillant guerrier qui avait un instant mis la main sur la couronne d'Écosse, et qui, trahi par la fortune et échappé ensuite à la mort, par une suite d'aventures romanesques, venait de faire sa rentrée avec éclat dans la société parisienne, le front ceint de la double auréole de la gloire et du malheur. C'était celui-là dont la renommée importunait le roi George et qu'à tout prix il voudrait éloigner de sa frontière. Mais pour le roi de France, qui avait publiquement encouragé l'entreprise du jeune héros et qui l'avait aidé de ses vœux, secondé par la promesse de ses secours, quel chagrin, quel dégoût ne serait-ce pas non-seulement d'avoir dû l'abandonner, mais d'avoir encore à l'éconduire! C'était déjà beaucoup de le laisser succomber; mais le proscrire soi-même, n'était-ce pas un comble de honte? La France de Fontenoy subirait-elle ainsi, avec un redoublement d'amertume, des humiliations qui n'avaient paru justifiées que par les désastres de Malplaquet et de Ramillies, et n'y aurait-il point de différence pour elle entre avoir été victorieuse avec Maurice ou vaincue par Eugène et par Marlborough?

Ce n'était pas seulement d'ailleurs l'amour-propre du peuple anglais, c'étaient aussi des intérêts devenus très exigeans et très susceptibles qui imposaient au gouvernement britannique des ménagemens de nature à rendre la tâche des négociations épineuse et leur succès incertain. Il fallait faire droit aux réclamations d'une classe sociale dont l'influence croissait de jour en jour, et qui, engagée dans les spéculations du commerce maritime, tirait de la guerre un profit inespéré et verrait toujours la paix de mauvais œil, à quelque condition qu'elle fût conclue.

Par un singulier contraste, en effet, tandis que le trésor anglais succombait sous le poids des frais énormes causés par des armemens excessifs et par les subsides dus aux auxiliaires étrangers, — tandis que le parlement, composé en grande partie de propriétaires fonciers, se refusait à ajouter, pour faire face à ces dépenses toujours croissantes, de nouvelles charges aux contribuables, — le commerce anglais, loin de souffrir de la prolongation

des hostilités, n'avait qu'à s'en applaudir. Toute rivalité lui était ainsi épargnée, puisque c'était le nôtre et celui de l'Espagne qui, privés de toute défense par la destruction de notre marine militaire, étaient réellement réduits aux abois. Encore quelque temps d'une lutte dans de telles conditions, et les croisières anglaises donnant la chasse sans résistance dans la mer des Indes et dans l'Océan-Atlantique, il ne resterait plus vestige dans ces parages d'un navire parti de Nantes, de Bordeaux ou de Cadix, et le commerce anglais aurait recueilli partout l'héritage de la clientèle laissée vacante.

C'était déjà une grande déception pour ces hardis négocians que de perdre, par le rétablissement de la paix, l'espérance d'une domination absolue dont ils goûtaient déjà la jouissance anticipée. La moindre compensation que le ministère britannique leur dû, c'était d'insister pour rétablir dans son intégrité le régime qui présidait avant la guerre aux relations commerciales des grandes puissances maritimes : régime combiné par l'Angleterre elle-même avec une âpreté rigoureuse dans les grands traités du commencement du siècle, au moment de l'apogée de sa puissance et de sa gloire. C'était à l'Espagne surtout qu'elle en avait imposé le poids, en lui faisant payer cher, par une série de prescriptions vexatoires, aux dépens de sa suprématie dans le nouveau monde, la reconnaissance de la royauté de Philippe V. Parmi ces réglemens que la force seule avait pu faire accepter et qui avaient toujours été supportés avec impatience, il en était de très étranges, tel que celui qui accordait à une compagnie anglaise le droit exclusif d'introduire des esclaves noirs dans toute l'Amérique espagnole ; d'autres qui nous choquent moins aujourd'hui, mais qui paraissaient alors plus contraires aux idées reçues, comme la permission d'introduire chaque année dans les ports de ces mêmes contrées un vaisseau de commerce sous pavillon britannique, au préjudice du monopole commercial revendiqué alors par toutes les métropoles sur leurs colonies. C'est ce qu'on nommait dans la langue diplomatique du temps les contrats de l'*assiento* et du *vaisseau de permission*. Toutes ces exigences ne pouvaient manquer d'être reproduites dans le programme des négociateurs anglais, et nul doute qu'elles ne fussent suivies de vives protestations de la part de l'Espagne, auxquelles la France, pour ne pas délaisser son alliée, serait obligée de s'associer au moins en apparence. Autant de sujets de litige dont la discussion pouvait retarder indéfiniment et peut-être faire échouer toute solution pacifique.

Ajoutons que l'envoyé anglais Sandwich, dont les dispositions personnelles et le caractère étaient connus (puisque Puisieulx lui-même l'avait vu à l'épreuve dans les conférences de Bréda et dans

leurs entretiens particuliers de Liège), n'avait fait preuve, ni dans l'une, ni dans l'autre occasion, d'une humeur bien conciliante. Dans les démêlés intérieurs de sa cour, bien loin qu'il eût pris comme Kaunitz le parti des concessions et de la paix, c'était lui que le roi George avait choisi pour confident de ses pensées belliqueuses, à l'insu et au grand déplaisir de ses propres ministres et pour se mettre en garde contre leurs faiblesses : ce fait ne pouvait être ignoré, puisque c'était le motif même de la retraite d'Harrington et de Chesterfield, qui l'avaient publié avec une certaine amertume (1).

Dût Sandwich arriver cette fois, comme on l'annonçait, animé des meilleurs sentimens pour la paix, il n'aurait pas la liberté de s'y livrer sans réserve, car il allait être suivi et surveillé de près par ses collègues de Sardaigne et de Hollande, le comte de Chavannes et Bentink, qui s'attachaient à ses pas et remettaient leur fortune entre ses mains : l'un et l'autre étaient très inquiets à des points de vue différens de ce que pourrait réclamer et obtenir la France ; l'un ayant l'instruction de son maître de ne rien laisser distraire de ce que la guerre ou les traités lui avaient acquis, l'autre soigneux de ne rien souffrir qui pût compromettre la popularité du stathouder auprès de la faction fanatique et tumultueuse dont il tenait le pouvoir.

On le voit, les deux transactions clandestines et séparées entre lesquelles Saint-Séverin avait à se prononcer, étaient loin de se présenter sous des auspices également favorables. Celle dont Vienne avait pris l'initiative, et dont Kaunitz était l'intermédiaire, se trouvait facilitée d'avance par les dispositions réciproques des deux cours et de leurs agens, et c'était celle aussi dont la conclusion, si elle avait lieu, serait certainement accueillie avec le plus de faveur par l'esprit public en France : car les humiliations infligées par l'Angleterre à notre marine et les souffrances aiguës de notre commerce causaient dans tous les rangs de la société française une irritation qui rendait presque impossible une réconciliation sincère entre les deux peuples ; au contraire envers l'Autriche vaincue sur tous les théâtres et réduite à l'impuissance de nuire, des ménagemens même excessifs avaient un air de condescendance qui flatteraient l'amour-propre national. L'une des deux voies semblait donc tout ouverte, tandis que dans l'autre on n'apercevait qu'obstacles, peut-être pièges et un terme éloigné autant qu'incertain.

Il reste à faire comprendre comment la solution qui semblait

(1) Voir, sur les rapports de Sandwich avec le roi et avec les premiers ministres à l'insu du ministre des affaires étrangères, *Chesterfield's Correspondence*, t. III, p. 220.

inspirer au plénipotentiaire français le moins de confiance et d'attrait fut pourtant celle qu'à la dernière heure il dut lui-même prendre la responsabilité de préférer; et le même récit laissera prévoir que de toutes les manières de terminer cette longue guerre, cette conclusion peut-être inévitable ne devait pas être pourtant la plus propre à établir entre ceux qui y avaient pris part un accord sincère et durable (1).

### III.

Parti de Paris dans les derniers jours de mars, Saint-Séverin s'arrêta à Bruxelles, où il trouva tout préparé pour la rentrée de l'armée française en campagne, et Maurice prêt à mettre la main à l'exécution du plan secret dont, autour de lui, personne n'avait encore confiance. — « Je vois nos deux maréchaux (Saxe et Lowendal), écrit-il à Puisieulx, si pleins de confiance que malgré tous les justes sujets d'inquiétude qu'on peut avoir sans être timide, je croirais presque aux pressentimens : la position me paraît belle. » — Puis il ajoute en réponse à quelques observations

(1) Pour rendre cet exposé tout à fait complet, j'aurais dû faire figurer parmi les résultats de la guerre auxquels la paix devait pourvoir, les faits dont les Indes orientales avaient été le théâtre : la prise de Madras par Mahé de La Bourdonnais et le siège de Pondichéry par les Anglais, qui durait encore au moment de la réunion du congrès. Mais je me suis abstenu de mentionner ces événemens dont la suite seule a fait sentir l'importance, parce qu'au moment où ils ont eu lieu, ils n'attirèrent que peu d'attention en Europe et ne paraissent avoir tenu presque aucune place dans la préoccupation des divers cabinets. Parmi les points discutés entre eux pour le rétablissement de la paix, je trouve partout la prise et la restitution de Louisbourg et du Cap-Breton, je ne rencontre jamais le nom de Madras ou de Pondichéry. Dans l'acte final qui termine la guerre, il est dit simplement que toutes les conquêtes faites soit en Europe, soit dans les *deux Indes*, seront restituées, sans aucune mention spéciale des lieux occupés dans les Indes orientales. — Je ne puis m'expliquer ce silence et cette indifférence (au moins de la part du gouvernement français) que par ce fait que la compagnie des Indes, de qui relevaient nos possessions coloniales dans ces régions, avait déclaré à ses agens qu'elle entendait ne pas profiter de la guerre pour se procurer un agrandissement de territoire. On ne considérait donc de part et d'autre les points occupés que comme des positions militaires dont la paix amènerait tout naturellement l'évacuation. C'est dans cette pensée et pour accomplir les instructions de la compagnie que La Bourdonnais, dans la capitulation de Madras, s'était contenté d'imposer à cette ville une forte contribution et qu'il annonçait l'intention de l'évacuer, quand le gouverneur de la colonie, le célèbre Dupleix, s'opposa à l'exécution d'une clause à laquelle il avait d'abord adhéré. De là, la vive contestation qui s'éleva entre ces deux hommes éminens et qui aboutit pour La Bourdonnais à une si rigoureuse condamnation. Ce conflit auquel évidemment on ne s'attendait pas et auquel on ne comprit rien en France, acheva de détourner absolument l'attention de ces incidens dont personne alors, pas plus dans le gouvernement que dans le public, ne parait avoir apprécié la portée.

qu'il était chargé de faire : « Il (Maurice) croit être sûr de son fait et que le coup doit être décisif de la façon dont il l'a projeté (1). »

La force et la victoire étant assurément de tous les argumens qu'un négociateur peut employer les plus efficaces, le plénipotentiaire se remit en route très encouragé par cette assurance, et l'accueil qu'il trouva à Aix-la-Chapelle était plus fait pour le divertir que pour le troubler. Le comte de Kaunitz et lord Sandwich l'attendaient de pied ferme depuis plusieurs jours, évitant, d'ailleurs, autant qu'il leur était possible de se rencontrer et de se parler. Dès qu'ils surent son arrivée, ils accoururent à sa porte, sans attendre les formalités habituelles du cérémonial, l'Anglais avant et l'Autrichien après son dîner, celui-ci même s'excusant de s'être laissé devancer pour ne pas se donner, disait-il, un air d'empressement qui aurait pu paraître suspect. De part et d'autre, on voulut entrer en matière sur-le-champ. Et d'après les comptes-rendus de ces premières entrevues, que chacun des envoyés dut en toute hâte transmettre à sa cour, on ne saurait dire ni duquel de ses collègues Saint-Séverin eut le plus à se louer, ni auquel, en répondant, il fit lui-même meilleur visage. Les dépêches, en vérité, à la différence près qui distingue la vivacité française et la netteté britannique de la lourde phraséologie propre à la chancellerie autrichienne du temps, ont l'air calquées l'une sur l'autre. Mêmes politesses affectueuses de tous côtés et chez les deux ennemis de la France, même assurance non-seulement d'une bonne intention générale à son égard, mais d'un désir de faire affaire en particulier et en secret avec elle, afin d'entrer ensuite, la main dans la main, dans la conférence publique et d'y faire la loi. Saint-Séverin, sans la moindre hésitation, se prête successivement à la pensée de ses deux interlocuteurs. Jamais comédie ne fut plus complète, c'est véritablement don Juan entre ses deux maîtresses. — « Le comte, dit Sandwich, me dit qu'il voyait bien que la paix dépendait des dispositions et des mesures de nos deux cours, que la réalité de la négociation se passerait dans nos conférences privées, et que ce qui se ferait en public ne serait plus qu'une apparence extérieure, puisque la conférence dépendrait entièrement de ce que nous aurions réglé auparavant entre nous. » Et Saint-Séverin répond qu'il est prêt à l'écouter où il voudra, *sur-tout ici*. — « J'entendais par là, dit-il, dans ma chambre. » — « Le comte de Saint-Séverin, écrit Kaunitz à Marie-Thérèse, a commencé l'entretien par les complimens les plus flatteurs de ma personne.

(1) Saint-Séverin à Puisieux, 23-27 mars 1748. (*Conférences de Bréda et d'Aix-la-Chapelle*. — Ministère des affaires étrangères.)

Il proteste que sa cour est disposée à sceller une réconciliation parfaite avec Votre Majesté impériale et royale, et que, quant à lui, dans sa négociation secrète, il a reçu l'ordre formel de se mettre à l'œuvre avec moi loyalement et de tout son cœur. » — Enfin, Saint-Séverin lui-même, sans perdre un instant son sérieux, raconte à son ministre qu'il a donné avec une égale chaleur deux protestations confidentielles pourtant assez difficiles à mettre d'accord (1).

Les deux entretiens, bien qu'assez longs, se terminèrent encore dans les mêmes termes de courtoisie et presque de bonne amitié. Bien qu'on y eût passé en revue à peu près tous les points en litige, la discussion ne prit jamais, dans aucun des deux tête-à-tête, un caractère d'animosité ou d'aigreur. — « Tout s'est passé entre Sandwich et moi, écrit Saint-Séverin, sans la moindre vivacité, au contraire, avec l'air de la plus grande intimité et confiance. » — Avec Kaunitz, c'est aussi bien et mieux encore. — « Toute cette conversation s'est passée en douceur sans la moindre altération de part et d'autre dans le son de la voix ni dans le visage. »

Ce n'était pourtant pas que d'aucun côté on fût arrivé à se mettre d'accord : ce n'est guère l'usage, on le sait, de gens qui traitent entre eux, même de moindres intérêts, d'en venir à s'entendre, dès le premier jour. Personne n'est jamais pressé de dire son dernier mot, et chacun, en prenant position, a soin de garder derrière lui assez de terrain pour pouvoir en céder au besoin, et élève ses exigences à une hauteur dont il puisse ensuite sans trop d'inconvénient les faire descendre. C'est un marchandage qui est presque de rigueur dans tous les genres de trafic. Pour Saint-Séverin (c'était là, je l'ai dit, son avantage), la base des négociations depuis longtemps posée était simple : remise réciproque des conquêtes, et satisfaction modérée pour les alliés de la France. Sur le premier point, Sandwich paraissait cette fois disposé à prêter l'oreille, au moins en ce qui regardait les conquêtes propres à l'Angleterre ; car il refusait de laisser toucher à tout ce que le roi de Sardaigne tenait du traité de Worms, soit par concession de l'Autriche, soit aux dépens de la république de Gènes. Sur l'établissement espagnol en Italie et sur les points si délicats de la destruction du port de Dunkerque et du bannissement du préten-

(1) Sandwich au duc de Newcastle, 27 mars 1748. (Record office.) — Kaunitz à Marie-Thérèse, 28 mars. (Archives de Vienne.) — Saint-Séverin à Puisieulx, 30 mars 1748. — (Ministère des affaires étrangères.) — Tout le récit de la négociation que je vais faire est rédigé d'après les dépêches françaises, anglaises et autrichiennes dont la comparaison et le contraste paraîtront peut-être au lecteur aussi instructifs qu'amusants. La plupart des détails sont entièrement inédits.

dant, il ne paraissait encore autorisé à faire aucune concession. Aussi, bien qu'on se fût séparé avec des protestations amicales, Saint-Séverin n'emportait pas de l'ensemble de l'entretien une impression favorable. — « Nous nous sommes parlé clair, disait-il, et si c'est tout de bon, cela n'aura pas plus d'effet qu'à Bréda.

Avec Kaunitz, la dissidence, qui n'était pas moins grave en apparence, prenait un caractère différent. Le contre-projet expédié de Versailles, en réponse aux propositions de Vienne, était loin d'être agréé par Marie-Thérèse et Kaunitz, qui prétendait ne pas le connaître et s'en fit donner lecture par Saint-Séverin, afin de n'avoir pas de réponse positive à émettre séance tenante : mais il ne put l'entendre jusqu'au bout sans pousser de profonds soupirs. La substitution de la Savoie aux duchés de Parme et de Plaisance pour l'établissement de l'infant en Italie lui paraissait surtout inacceptable. Jamais l'impératrice n'y consentirait, non que la proposition ne fût à son avantage personnel, puisque le duché de Parme lui appartenait encore; tandis que la Savoie, bien que conquise en fait tout entière, était en droit sujette de Charles-Emmanuel; mais on connaissait la droiture de sa conscience, elle aimerait toujours mieux sacrifier ce qui lui appartenait que de traiter de la propriété d'un allié sans son consentement. Assurément, ce que le roi de Sardaigne avait reçu d'elle récemment par le traité de Worms, comme le duché de Plaisance, par exemple, sous une condition qui ne pouvait plus être remplie, elle se croyait en droit de le reprendre et d'en disposer; mais la Savoie était le patrimoine héréditaire de Charles-Emmanuel: ce serait un vol que d'y toucher. La nuance était assez délicate. On ne s'attendait peut-être pas à avoir à en tenir compte dans une négociation clandestine dont le caractère était d'une loyauté douteuse. Ce n'était pourtant pas un pur prétexte, et Kaunitz connaissait bien sa souveraine. Le mélange du scrupule religieux et de l'ambition royale, et, dans le conflit de ces sentimens d'ordre divers, une subtilité de casuiste appliquée à les concilier : c'était bien là Marie-Thérèse tout entière, telle qu'elle s'était montrée déjà, et telle qu'on devait la retrouver jusqu'à sa dernière heure dans toutes les crises importantes de son glorieux règne.

Pourtant, comme Saint-Séverin laissait entendre que la demande de la Savoie, faite pour être agréable à l'Espagne, ne serait peut-être pas maintenue quand on aurait pu s'expliquer avec l'ambassadeur de Ferdinand VI qu'on attendait encore, il n'y avait donc pas là de difficulté suffisante pour justifier le désappointement visible peint sur le visage de Kaunitz. La vérité est que ce qui blessait l'impératrice et inquiétait son représentant, c'était moins ce

qui était écrit dans le contre-projet que ce qui ne s'y trouvait pas. On avait retranché, sans en faire même mention, l'article secret du projet primitif par lequel la France aurait dû s'engager à ne pas apposer sa garantie au traité de Dresde et à l'incorporation de la Silésie dans la monarchie prussienne, et ce supplément tenant plus au cœur de l'impératrice que la pièce tout entière, il était à craindre que le document ainsi mutilé ne perdît beaucoup de sa valeur à ses yeux.

La nécessité de demander et d'attendre de nouvelles instructions après un entretien important n'est souvent qu'un prétexte pour éluder une explication embarrassante ou attendre un événement décisif; mais quand le télégraphe n'existait pas, c'était un motif de retard qui devait paraître naturel. Dans le cas présent, l'absence des ministres d'Espagne et de Gênes en fournissait un autre qui ne l'était pas moins pour ajourner l'ouverture des conférences publiques. De là un temps d'arrêt de quelques jours pendant lequel, entre ambassadeurs séjournant dans le même lieu et se rencontrant à toute heure, des entretiens privés pouvaient avoir lieu et même n'auraient pu guère être évités sans affectation. Il y en eut plusieurs de ce genre entre Kaunitz et Saint-Séverin, et leurs récits laissent clairement voir qu'il s'établit entre eux une sorte d'inclination réciproque et un sincère désir de s'entendre qui n'apparaissent pas au même degré dans les relations correspondantes imposées avec le ministre anglais par cette négociation en partie double. Les deux agens se mettent en confiance, autant que cela est possible à des diplomates, et se livrent entre eux à de véritables épanchemens. Seulement comme les propos qui leur échappaient dans cette intimité improvisée auraient peut-être paru un peu trop vifs à leurs supérieurs, ce n'est jamais, dans leur correspondance, celui qui les tient, mais bien celui qui les entend, qui les rapporte; ainsi c'est Kaunitz, écrivant à Marie-Thérèse, qui nous apprend que Saint-Séverin ne fait pas difficulté de faire avec lui une critique sévère de la politique de d'Argenson. — « Le comte de Saint-Séverin, dit-il, ne cherche pas à dissimuler la vérité, il reconnaît que le précédent ministère s'est conduit d'une façon absolument indigne envers Votre Majesté Impériale et Royale et a imprimé ainsi à sa mémoire une souillure bien difficile à effacer. »

C'est encore lui qui nous fait savoir que Saint-Séverin convient qu'après la paix conclue, « le système politique de l'Allemagne devra être modifié, qu'il se formera une puissante ligue protestante à laquelle il faudra opposer une ligue catholique capable de tenir en respect. » — Mais c'est Saint-Séverin qui fait connaître à l'ambassadeur que Kaunitz s'excuse de ne pouvoir plaider assez chau-

dement à Vienne les intérêts français parce qu'on le soupçonne déjà de trop de partialité pour la France. — « Je suis, dit-il, dans un cas plus embarrassant qu'un autre, on m'accuse d'être tout Français, et les explications que je puis présenter pour assurer de la sincérité de votre cœur sont imputées à de la prévention de ma part. » — Crainte à la vérité un peu affectée, car, pendant qu'il tient ce langage, il a en poche plus d'une lettre autographe de Marie-Thérèse, où, après avoir discuté de nouveau tous les articles des projets et contre-projets en discussion, et l'avoir engagé à tenir bon sur les points contestés, elle finit toujours par conclure qu'à aucun prix cependant il ne faut rompre, parce que les deux puissances maritimes et la Sardaigne *pourraient nous devancer, ce qui serait un péril bien autrement grave*. Plus méfiante et plus irritée que jamais, elle soupçonne l'Angleterre qui accuse l'imprévoyance de la Hollande, et la Hollande qui se plaint de l'avarice de l'Angleterre, « de jouer contre elles un jeu concerté afin de sauver les apparences et de se rejeter l'une à l'autre la balle de la défection (1). »

Quand on se mettait en si bonne amitié avec l'ennemi, il devait être assez incommode de rencontrer les envoyés des puissances avec qui on était encore nominalemeut en alliance. Aussi rien de plus froid et de plus gauche que les rapports de Kaunitz avec ses collègues d'Angleterre, de Sardaigne et de Hollande. Avec le Srde et le Hollandais, on s'en tire encore, parce qu'ils se rangent derrière l'Angleterre dans un rôle à peu près muet. Mais avec Sandwich, il faut bien causer, quand ce ne serait que pour faire semblant de se mettre d'accord sur l'attitude à prendre le jour de l'entrée en commun dans la conférence publique. Aucune explication sérieuse n'est pourtant possible entre gens qui s'observent et se soupçonnent mutuellement, chacun ayant à part soi un secret et ne songeant qu'à défendre le sien, ou à surprendre celui de l'autre. Sandwich essaie bien d'entrer en matière en insistant sur la nécessité de la paix et la convenance de la fonder par un acte de désintéressement réciproque. Mais Kaunitz s'empresse de détourner le coup en rappelant que tous les sacrifices ont été faits jusqu'à présent par sa souveraine et qu'aucun des dédommagemens promis n'a été reçu par elle. C'était toucher à la question même du caractère du traité de Worms et du retour exigé par l'Autriche en cas d'inexécution de ses clauses principales ; mais le débat à peine soulevé n'est abordé directement ni de part ni d'autre, chacun sentant que, si on sort du vague, on tourne à l'aigre, et que la d-

(1) Marie-Thérèse à Kaunitz, 28 mars, 4 avril 1748. (Archives de Vienne.)

cussion pourrait l'amener à dévoiler prématurément le fond de sa pensée et de ses espérances (1). Puis quand Sandwich veut couper court à l'entretien, il parle de la convenance qu'il y aurait à prier le roi de Prusse d'envoyer un représentant au congrès, et Kaunitz de se récrier à l'instant et de terminer à tout prix la conversation.

Quelques jours se passent ainsi, chacun restant en observation et en arrêt, quand subitement une bombe éclate. On apprend que le même jour, presque à la même heure, la ville de Maëstricht s'est vue abordée à la fois, sur la rive gauche de la Meuse, par le maréchal de Saxe lui-même, et sur la rive droite par le maréchal de Lowendal, et que, les deux généraux n'ayant plus qu'à se donner la main à travers le fleuve, cette place forte va être investie avant même qu'on soupçonnât qu'elle dût être attaquée.

C'était le secret de Maurice et le coup de partie qu'il avait tenu si soigneusement en réserve. Il ne pouvait oublier qu'à deux reprises différentes l'ennemi, battu sous les murs de Maëstricht, lui avait échappé parce que, pour des raisons diverses, il n'avait pu achever sa victoire en pressant les fugitifs, l'épée dans les reins, d'une des rives du fleuve à l'autre. La surprise pénible qu'il avait éprouvée, le lendemain de la journée de Lawfeldt, en voyant à son réveil les vaincus de la veille qui le regardaient, presque en le narguant, derrière un infranchissable cours d'eau; ce mécompte, — qu'on lui avait tant reproché, et dont il ne pouvait au fond accuser que lui-même, — lui était resté sur le cœur, et il avait juré de n'être plus pris au même piège. Maëstricht serait à lui (il y allait de son honneur), et il en avait fait la promesse au roi : « La paix se fera dans Maëstricht, » lui avait-il dit; mais la ville, ainsi condamnée d'avance, ne devait apprendre son sort que lorsque, enserrée de toutes parts, il serait trop tard pour qu'aucun de ses défenseurs pût lui venir en aide.

Dans cette vue, toutes les mesures prises par lui-même et sous ses yeux, et dont il paraissait uniquement préoccupé, furent combinées de manière à faire croire que, renonçant à une entreprise qui ne lui avait pas réussi, c'était du côté de la place, très importante également, de Bréda qu'il tournait sa pensée et ses efforts. Ce plan devait paraître même de sa part d'autant plus vraisemblable, qu'il avait opéré la même manœuvre avec succès après Lawfeldt en lâchant Maëstricht pour ne plus songer qu'à Berg-op-Zoom : et c'était de cette place même, sa dernière con-

(1) Sandwich à Newcastle, 29 mars 1748. (Record office.) — Kaunitz à Marie-Thérèse, même date. (Archives de Vienne.)

quête (où il se transporta à plusieurs reprises de sa personne), qu'il faisait mine de préparer l'attaque de Bréda; mais pendant qu'en causant aux ennemis cette illusion, ou en les laissant dans l'incertitude sur ses desseins, il les empêchait de se concentrer aussi bien sur leur gauche que sur leur droite, Lowendal, par ses ordres, partait de Namur et se portait à Givet, aux frontières mêmes de la France. Là il trouvait tout un corps d'armée qui avait passé l'hiver dans le pays messin : à Mézières, à Sedan, à Carignan, à Montmédy, à Longwy, dans la contrée, en un mot, où la Meuse qui la traverse est sur ses deux rives un fleuve français. A la tête de ce puissant détachement, il pénétrait dans le Luxembourg, et, traversant sans résistance cette province entière, où sa présence n'était pas attendue, il rejoignait le fleuve à Liège pour le remonter sur la droite : il arrivait enfin, le 10 avril, à Maëstricht, prenant ainsi la place à revers du côté même où elle passait pour inattaquable.

Il y avait déjà vingt-quatre heures que Maurice l'attendait sur l'autre rive. Dès qu'il avait su, en effet, que le mouvement de Lowendal était commencé et en bon train, jetant le masque et laissant brusquement Bréda et toute cette frontière de la Hollande sur ses derrières, Maurice avait repris en droiture le chemin de Maëstricht et était revenu se camper de nouveau en vue de la ville, à quelques lieues seulement du champ de bataille de l'année précédente. L'erreur de Lawfeldt était ainsi réparée, et on aurait dit qu'il reprenait son opération victorieuse pour la compléter au point même où il avait eu un an auparavant le tort ou le malheur de l'interrompre.

Du reste, l'achèvement se fit de lui-même et sans nouvel effort, car le général autrichien Batthiani, ne se trouvant pas en force pour résister à cette concentration de l'armée française opérée dans des conditions inattendues, n'essaya pas de disputer la partie et se retira, en descendant le fleuve, jusqu'à Ruremonde. Le siège put alors commencer et la tranchée fut ouverte sans obstacle : la ville se trouva cernée et comme elle n'avait pas de secours à attendre, malgré la forte garnison de près de dix mille hommes, moitié autrichienne et moitié hollandaise, qu'elle contenait, sa soumission n'était qu'une affaire de jours et peut-être d'heures. — « Vous allez entendre ronfler le canon, écrivait Maurice à Saint-Séverin, je ne sais si le son de cette agréable musique portera les esprits à des pensées de paix ou à une ardeur martiale. » C'est ce qu'on n'allait pas tarder à connaître (1).

(1) Maurice à Saint-Séverin, 12 avril 1748. (*Correspondance de Bréda et d'Aix-la-Chapelle*. — Ministère des affaires étrangères.)

Rien ne peut dépeindre, en effet, le trouble causé par cette surprise vraiment foudroyante, à la fois au quartier-général des alliés, dans la réunion des plénipotentiaires à Aix-la-Chapelle, et dans tous les centres politiques ou populaires de la Hollande. Là surtout l'épouvante fut générale et se communiqua de cité en cité avec la rapidité d'une chaîne électrique, produisant, comme il arrive quand le peuple est en émoi, les effets les plus opposés. Ici c'était un abattement subit, et le mot de paix, que naguère personne ne pouvait prononcer tout haut qu'au péril de sa vie, s'échappait des poitrines avec l'accent du désespoir. Ailleurs, au contraire, c'était un redoublement d'exaspération et de fanatisme; et contre l'invasion française, qu'on attendait d'heure en heure, on réclamait les mesures les plus extrêmes, comme la levée de toutes les digues et l'inondation de toutes les provinces maritimes. D'autres voulaient aller en masse se jeter aux pieds du roi de Prusse pour le supplier de ne pas laisser périr le dernier asile de la foi réformée. Puis on demandait avec angoisse ce qu'était devenu le secours des Russes, si pompeusement annoncé par le stathouder et ses amis. C'était une désolation de s'entendre répondre que les Russes étaient bien en marche, mais que, n'ayant pas encore passé la frontière d'Allemagne, ils n'arriveraient pas sur le théâtre de la guerre avant les premiers jours du mois suivant. D'ici là Maurice serait entré, par toutes les portes désormais ouvertes devant lui, et la république n'existerait plus. Au milieu de cet effarement général, le pauvre stathouder ne savait auquel entendre, d'autant plus qu'il avait au même moment des scènes violentes à subir de la part de son beau-frère Cumberland, qui lui reprochait amèrement de n'avoir rien préparé, rien prévu, tenu aucune de ses promesses, et de lui rendre par là la suite des opérations impossible (1).

Et ce n'était pas un des signes des temps les moins apparens et les moins tristes que ce découragement profond dans lequel sembla tomber le général en chef, et dont il ne prit même pas soin de faire mystère. Un ordre de se replier sur toute la ligne fut immédiatement donné par lui à toutes les troupes sous son commandement, et, à voir les termes qu'il employait pour faire part à Londres de cette résolution, on serait tenté de croire que Marie-Thérèse n'avait pas tort quand elle le soupçonnait d'être entré dans les vues secrètes d'une partie des ministres anglais, et, au lieu de se préparer à la résistance, de pousser à la conclusion d'une paix précipitée dans des conditions réglées d'avance. — « Le siège de Maëstricht va son train, écrit-il au ministre Pelham, et nous ne

(1) Chiquet à Puisieux, 18 avril 1748. (*Correspondance de Hollande. — Ministère des affaires étrangères.*)

sommes pas en mesure de tenter de le faire lever. Dans cette désagréable situation vous verrez, par mes lettres officielles, ce que j'ai proposé aux généraux alliés, et ce que nous sommes convenus de faire. Les mouvemens rétrogrades sont toujours ennuyeux et ont mauvaise apparence, mais ils sont aussi quelquefois salutaires. Je suppose que c'est le cas, et, quoi qu'il en soit, c'est ce que nous pouvons faire de moins mal ; car, dans notre situation présente, nous n'aurions pas tardé longtemps sans nous exposer à un affront fatal. » — « Je tiens comme je le dois (dit-il encore dans la même lettre) lord Sandwich au courant de tout... Il n'est pas moins convaincu que nous ne le sommes tous de la nécessité de conclure immédiatement avec M. de Saint-Séverin... Le temps presse, et je suis convaincu qu'il ne laissera pas échapper une occasion favorable (1). »

Très touché d'entendre tenir ce langage par le chef de l'armée, partageant d'ailleurs l'émotion générale, le ministère anglais se décida sans délai à envoyer à Sandwich des instructions nouvelles. On l'autorisa à se montrer plus coulant sur la plupart des points (le bannissement du prétendant seul excepté) qui avaient fait matière à contestation dans la première conférence. Au sujet du port de Dunkerque, on consentait à entrer dans une distinction déjà proposée par d'Argenson et à borner la démolition demandée aux défenses maritimes du port, en laissant subsister les fortifications du côté de la terre auxquelles la France paraissait tenir essentiellement pour la sécurité de sa frontière septentrionale. Quant à l'établissement italien de l'infant, la concession était plus complète, et chose singulière, elle était faite exactement dans les mêmes termes que ceux qui étaient proposés par l'Autriche : à savoir l'érection en principauté indépendante des duchés de Parme et de Plaisance. Quelle était dès lors la différence entre les offres de Vienne et celles de Londres ? Elle devenait à peu près nulle, il faut en convenir, en ce qui touchait les conditions immédiates de la paix et celles où la France était personnellement intéressée. Mais voici où commençait la distinction et même la contradiction directe. L'Angleterre réclamait une adhésion explicite sous forme de confirmation ou de garantie, de toutes les cessions territoriales faites soit à la Prusse, soit à la Sardaigne, par les traités de Dresde et de Worms, tandis que l'Autriche mettait un prix égal à ne laisser attacher aucune sanction nouvelle à des stipulations qui lui étaient devenues toutes également odieuses. Ainsi, on n'allait plus disputer pour savoir quels termes la France aurait à accepter pour elle-même le jour de la paix (à cet égard, de guerre

(1) Cumberland à Pelham, 23 avril 1748. (*Pelham administration*, t. 1<sup>er</sup>, p. 418.)

lasse, on finissait par tomber d'accord), mais dans quelles conditions elle apporterait son concours pour établir un système de paix générale, et, par suite, dans quelle communauté d'intérêts et d'alliance elle se trouverait engagée le lendemain; et c'est sur ce point, regardant au fond l'avenir plus que le présent, que les ennemis coalisés la veille contre elle étaient déjà (et devaient devenir de jour en jour davantage) foncièrement en dissidence (1).

En même temps que ces instructions conciliantes, deux missives partaient également de Londres : l'une à l'adresse du ministre anglais à Vienne pour lui faire part des concessions auxquelles la nécessité forçait de se résigner et le charger de préparer Marie-Thérèse aux sacrifices indispensables; l'autre à la destination du roi de Prusse pour lui demander d'intervenir auprès de la France, au moins par une médiation officieuse, afin d'obtenir qu'elle ne se montrât pas trop exigeante, surtout en ce qui regardait le compte à régler entre la république de Gènes et le roi de Sardaigne. Celle-ci devait être portée et remise en mains propres par le nouveau ministre que George envoyait à son neveu et qui devait, en se rendant à Berlin, s'arrêter sur son chemin à Aix-la-Chapelle. En prévenant de cette démarche le ministre prussien à Londres, Mitchell, le duc de Newcastle lui disait que, si le roi de Prusse leur rendait le service qu'on lui demandait, le roi d'Angleterre lui en garderait une reconnaissance éternelle : — « La triste mine, disait Mitchell, que le duc avait en me parlant, me fait comprendre dans quel embarras est le gouvernement anglais (2). »

L'effet du siège et de la prise désormais certaine de Maëstricht eût été aussi grand à Vienne qu'à Londres, si la surprise n'y eût été moindre; mais Batthiani, campé devant la ville, avait appris ou du moins soupçonné le mouvement tournant de Lowendal avant qu'il fût opéré, et put donner avis d'avance du résultat prévu aussi bien à sa cour qu'à Kaunitz : et, d'ailleurs, ne se laissant pas tromper comme Cumberland par les feintes manœuvres de Maurice, il n'avait jamais cessé de réclamer la concentration sur la Meuse de toutes les forces défensives (3). Aussi dans la disposition où était Marie-Thérèse, l'imprévoyance et la facilité avec lesquelles on laissait se consommer une opération qui pouvait être décisive ne durent lui paraître qu'une preuve nouvelle de la complaisance criminelle qu'elle soupçonnait : c'était évidemment le parti-pris de se précipiter en l'entraînant elle-même dans ce qu'elle appelait une paix *hâtive* et

(1) Newcastle à Sandwich, 19 avril 1748. (*Pelham administration*, t. 1<sup>er</sup>, p. 414.)

(2) *Droysen*, t. III, p. 44.

(3) Kaunitz à Marie-Thérèse, 4 avril 1748. A cette date, l'ambassadeur fait savoir qu'il est averti par Batthiani qu'un corps d'armée français s'avance par la rive droite de la Meuse.

*déloyale*. Résolue, pour ne pas souffrir cette pression, à gagner de vitesse ceux qui prétendaient l'exercer, elle se décida, quelques jours même avant que l'investissement de Maëstricht fût opéré, à faire un pas de plus pour se rapprocher des vues de la France et faciliter elle-même une solution dont elle voulait dicter et non subir les conditions; ainsi l'opération faite si à propos par Maurice agissait en réalité comme une épée à deux tranchans, frappant à droite et à gauche, et décidait aussi bien Marie-Thérèse que les conseillers de George II à rechercher, on dirait volontiers à cour-tiser plus que jamais les bonnes dispositions et presque l'amitié de la France.

Seulement le moyen imaginé dans cette vue par Marie-Thérèse est si singulier qu'on aurait peine à le prendre au sérieux si on n'y voyait un trait caractéristique du soin qu'elle mettait à concilier ses principes de moralité et de justice politique avec la défense passionnée de ses intérêts. Puisque la France et l'Espagne tenaient à garder la Savoie dont leurs armées étaient encore en possession, on les autoriserait à y placer l'établissement italien qu'elles réclamaient : mais afin de ne pas exproprier le roi de Sardaigne sans indemnité d'un bien patrimonial, ce serait elle-même, l'impératrice, qui en fournirait sur son propre domaine la compensation. Ce qu'elle proposait ainsi en échange, c'était ce même duché de Parme qu'elle avait offert pour former l'apanage de l'infant. Il devait rester bien entendu que ce troc bizarre serait soumis aux mêmes conditions que l'offre dont il était destiné à tenir lieu, c'est-à-dire que l'effet cesserait et que chacun rentrerait dans son bien propre si l'infant venait à mourir sans postérité ou était appelé au trône d'Espagne ou de Naples. Ainsi, par cette résolution, suivant elle, aussi généreuse que mesurée, tous les droits seraient ménagés, et la transaction, disait-elle en propres termes, toujours due à un sacrifice dont elle faisait les frais, conserverait de sa part le même *caractère de grandeur d'âme*. De malins observateurs auraient pu pourtant faire remarquer que la magnanimité ne coûtait pas cher, puisque, par l'annulation du traité de Worms qu'elle se proposait toujours de réclamer, elle reprenait d'une main à Charles-Emmanuel bien plus qu'elle ne lui offrait de l'autre, et qu'ainsi, la balance faite, l'opération se solderait largement en sa faveur.

Rien n'est plus curieux, et il faut en convenir, plus pénible à lire que l'exposition de ce système compliqué qu'on trouve très largement développé, avec beaucoup de réserves et d'ambages, dans deux ou trois dépêches successives dues probablement à la plume de quelque commis principal de chancellerie. Mais de loin en loin la forme pesante et embarrassée est tout d'un coup relevée par des expressions à la fois vives et lumineuses, tenant souvent

de la satire et de l'invective. On reconnaît la main et on croit entendre la voix de l'impératrice elle-même. Elle dénonce et elle raille sans pitié l'*hypocrisie artificieuse* de la Sardaigne et les *pleurnicheries* de la Hollande. Mais dès que le nom de l'Angleterre est prononcé, son irritation ne ménage plus rien : « Le plan que l'Angleterre nous propose, dit-elle (elle le comprenait à travers la réserve de Sandwich), est conçu de telle façon qu'on pourrait le croire rédigé à Versailles plus qu'à Londres. Sans doute, le contre-projet de la France renferme certaines choses qui sont pour nous menaçantes et nuisibles ; mais peut-on le mettre en parallèle avec les conditions que veut nous imposer l'Angleterre ? Un établissement de l'infant Philippe à nos dépens et toutes les concessions du traité de Worms gardant toute leur valeur ! et par-dessus le marché, on complète ce fameux projet par la proposition que le roi de Prusse serait associé à l'œuvre de la paix générale... Dites au comte de Saint-Séverin que sa cour aussi bien que nous doit tirer de ce qui se passe une leçon et un avertissement. Si jusqu'à ce jour la France s'est montrée hostile aux intérêts de notre maison, ce sentiment a imposé aux deux nations des sacrifices incalculables, et d'autres ont su les mettre à profit. Encouragés par les bénéfices du passé, ils se disposent à opérer de même dans l'avenir et à susciter des agitations nouvelles... L'objet principal de la réconciliation qu'il s'agit de sceller, est précisément de déjouer ces manœuvres... A la vérité, si nous acceptons les propositions françaises, un soupçon peut s'élever (car ils sont peu nombreux, ceux qui sont en situation de pénétrer des secrets d'État) : on croira dans le monde que si nous nous sommes réconciliés avec la France, ce n'était point par nécessité ni pour éviter d'être sacrifiés par nos alliés, mais pour notre avantage personnel. Aussi la France doit-elle comprendre la légitimité de nos scrupules,.. elle peut avoir une confiance inébranlable dans nos sentimens d'amitié, mais il faut qu'elle montre elle-même l'esprit de justice et de loyauté qui inspire notre politique... Il faut faire comprendre à la France que l'Angleterre et la Prusse travaillent, à l'envi, à l'affaiblissement des grandes puissances catholiques, par conséquent que nos intérêts communs exigent des mesures propres à tromper de telles manœuvres... Le cardinal de Fleury a pleinement reconnu que c'est la Prusse qui a provoqué le bouleversement dont l'Europe est victime depuis la mort de notre vénérable père. Les révélations qu'il a faites après la conclusion des préliminaires de Breslau peuvent être invoquées pour appuyer ces considérations. Toutefois, c'est la voix et non la plume qui doit servir en pareil cas... Le système anglais est percé à jour, il consiste à assurer à nos dépens la grandeur de la Prusse et de la Sardaigne. On opposerait ces deux rois à la maison de

Bourbon, l'un en Allemagne avec ses partisans et l'autre en Italie... On peut se résigner à subir la volonté de l'ennemi quand la nécessité l'exige, et alors le sacrifice a ses limites ; mais c'est trop en vérité que de vouloir nous sacrifier du même coup sans nécessité à la Prusse et à la Sardaigne, et c'est cependant ce que l'Angleterre veut et elle ne s'en cache pas (1). »

La Prusse et la Sardaigne, ce sont donc là les deux mots qui reviennent à toutes les lignes, les deux craintes, je dirais volontiers les deux fantômes qui hantent par des visions vraiment prophétiques l'imagination de l'héritière de Charles-Quint ; c'est la menace de ces deux ambitions rivales qu'elle aperçoit et qu'elle poursuit dans les deux traités dont l'un lui a en quelque sorte subtilisé, par une promesse restée vaine, une partie de son patrimoine italien, tandis que l'autre lui arrachait, avec la Silésie, comme un lambeau de sa chair.

Aussi la première de ces conventions détestées, elle entend la déchirer à l'heure même. — « Je suis prête à accomplir le traité de Worms *stante reciproco*, s'écrie-t-elle (dans un langage bizarrement mêlé de formules juridiques et d'images passionnées), pourvu qu'on l'accomplisse aussi à mon égard. Sinon, je suis déliée de tout engagement, je le déclare *devant le monde entier*. » Quant à l'autre traité que la force lui a imposé et l'oblige encore de subir, au moins ne veut-elle pas souffrir que l'adhésion de la France vienne y ajouter une valeur de plus, et elle exige encore dans ces nouvelles instructions, comme dans les précédentes, un engagement à cet égard, sinon sous la forme solennelle d'un article de traité, au moins par une déclaration verbale, dont une attestation resterait entre ses mains.

Ce nouveau terrain ainsi nettement établi, elle attend de pied ferme la demande annoncée du ministre anglais, porteur d'une mission qui lui est connue d'avance. Ce ministre était toujours notre ancienne connaissance, sir Thomas Robinson, que le lecteur de ces études, s'il a bonne mémoire, peut se rappeler avoir déjà vu à plusieurs reprises, chargé de la tâche ingrate de réclamer de l'impératrice des cessions territoriales, et par suite aux prises avec elle dans des discussions orageuses. Mais, cette fois, il arrivait plus résigné qu'inquiet, certain d'avance qu'il n'obtiendrait rien, et s'attendant à ne pas être écouté jusqu'au bout. Il savait parfaitement comment l'impératrice comprenait le traité de Worms, elle-même lui en ayant plusieurs fois donné l'interprétation. Il comptait donc qu'au premier mot qu'il prononcerait sur la nécessité d'une cession nouvelle en Italie, on lui répondrait que la consé-

(1) Marie-Thérèse à Kaunitz, 9, 13, 18 avril 1748. (Archives de Vienne.)

quence devait être le retrait de toutes les précédentes. C'est ce dont le ministre Uhlfeldt le prévint, quand il vint demander une audience, en l'engageant à y renoncer parce qu'elle serait superflue. Il tint bon cependant et obtint qu'une heure lui fût indiquée pour le lendemain. Dans l'intervalle, il aurait désiré s'entretenir avec l'empereur, qu'en plusieurs circonstances il avait trouvé d'un abord plus facile que Marie-Thérèse ; mais François eut soin de partir et de rester en chasse toute la journée. Introduit au palais, Robinson remarqua qu'il n'était pas reçu dans la salle ordinairement réservée aux audiences, mais dans une galerie que la princesse devait traverser pour aller à la messe et où elle passait, accompagnée des gens de sa suite. — « Il n'est pas aisé, écrit-il à son ministre, de dire ce qui se passa alors. Vous m'avez rappelé vous-même que j'avais eu plusieurs fois à m'acquitter d'instructions d'une nature aussi délicate. C'est bien aussi le reproche qu'elle m'a fait. — C'est donc vous, m'a-t-elle dit, qui avez eu tant de part au sacrifice que j'ai fait de la Silésie, vous qui avez contribué plus que personne à amener les cessions conditionnelles que j'ai faites au roi de Sardaigne, c'est vous qu'on charge de me convaincre... Je ne suis ni un enfant, ni une sotte (*neither a child, nor a fool*). Les récits qu'on vous fait de l'état de la Hollande sont exagérés... On peut se défendre encore, il y a assez de force pour résister. Si vous voulez faire la paix tout de suite, eh bien ! faites-la, je verrai si je dois y adhérer : je puis aussi négocier pour moi-même, et pourquoi n'ai-je pas le droit de faire mes propres affaires ? Mes ennemis me font de meilleures conditions que mes amis ; au moins ils ne me refuseront pas une paix dont ils ont aussi besoin que moi uniquement pour un peu plus ou un peu moins de territoire à céder au roi de Sardaigne, ou pour l'interprétation d'un traité. Et qui vous dit que l'Espagne désire Parme et Plaisance ? Je sais qu'elle préfère la Savoie. Remettez-moi dans l'état où j'étais avant la guerre, et c'est moi qui ferai l'établissement de l'infant. Mais votre roi de Sardaigne ; il faut donc que tout soit pour lui !.. Bon Dieu, comme cette cour nous a traités !.. Et puis, il y a encore votre roi de Prusse : en vérité, tout ce qui se passe rouvre les anciennes blessures et en fait de nouvelles. — Ce ne sont là, milord, que des échantillons de ce qu'elle m'a dit : c'est mon devoir de rapporter ces propos tels qu'ils sont, et c'est bien assez en vérité sans que le besoin soit d'y rien ajouter. »

« Je lui ai répondu que je la suppliais de vouloir bien faire les plus mûres réflexions elle-même, de tenir conseil avec l'empereur, d'entendre ses ministres, et si j'osais le dire, je la conjurais de se laisser fléchir pour son salut, pour celui de sa famille, et enfin pour celui de toute l'Europe. »

A force d'instances il obtint enfin qu'elle lui demandât comment il entendait les conditions de l'établissement de l'enfant. Mais la réponse suscita une nouvelle explosion de colère, car il n'eut pas plus tôt dit que le nouveau duché en cas de vacance prévue devrait retourner à ses *anciens possesseurs* : — « Les anciens possesseurs ! s'écria la princesse (Plaisance donc au roi de Sardaigne), non ! non ! je perdrai plutôt ma tête que d'y consentir. » Et elle fit de la main un geste significatif.

En sortant, l'impératrice se vantait elle-même à ses ministres de la manière dont elle avait traité l'ambassadeur du roi d'Angleterre. — « A ce qu'elle m'a dit aujourd'hui, écrivait Uhlfeldt à Kaunitz, elle l'a bien *remboursé* ; il avait voulu l'attendrir, comme il a fait autrefois lorsqu'il s'agissait de faire la paix avec le roi de Prusse, mais elle lui a dit que, pour la troisième fois, elle ne se laisserait ni attendrir, ni tromper. » — Aussi, quand Robinson, en désespoir de cause, essaya encore de frapper à la porte de quelques-uns des ministres, il trouva partout, ou l'accès fermé, ou un accueil d'une froideur glaciale. — « Cette cour, écrivait-il, est comme un homme mourant qui sait bien que le dernier moment doit venir, mais veut lutter jusqu'à la dernière heure (1). »

Mais pendant ces allées et venues et cette agitation dans le vide, la scène changeait à Aix-la-Chapelle et se précipitait vers un dénouement dont ni Autriche, ni Angleterre, ne pouvaient plus déterminer le caractère à leur gré. Non cependant que le plénipotentiaire français se fût trouvé en mesure de profiter, autant qu'il eût été en droit de le faire, du puissant renfort que lui apportait l'intervention armée, mais au fond non moins diplomatique que militaire, de Maurice. Il restait astreint par la lettre impérieuse de ses instructions à un programme de générosité déclamatoire que plus d'une fois, se sentant porté par la fortune, il dut, j'imagine, intérieurement maudire. L'ambassadeur d'Espagne étant arrivé, l'ouverture des conférences générales ne pouvait tarder. Quelle entrée brillante lui eût été réservée, s'il eût pu prendre l'attitude qui lui appartenait ! Personne de ceux auprès de qui il prenait séance ne pouvait ignorer que chaque coup de canon tiré à Maëstricht portait une angoisse mortelle dans le cœur de la Hollande consternée. Tous savaient également que le commandant en chef de l'armée alliée déclarait lui-même sa partie perdue d'avance. Chaque courrier apportait les nouvelles d'une retraite dont la précipitation prenait le caractère d'une déroute. Le ministre de France entrait donc

(1) Robinson au duc de Newcastle, 1<sup>er</sup> mai 1748. L'entrevue rapportée est du 26 avril, le récit, d'abord expédié en chiffres, n'est envoyé que cinq jours après par courrier. (*Correspondance de Vienne*. — Record office.) Uhlfeldt à Kaunitz, 27 avril 1748. — D'Ar-neth, t. III, p. 483.

dans une réunion de diplomates en désarroi, portant le trouble et l'effroi sur leurs visages et pressés de le prendre à part pour lui conter leurs griefs réciproques et préparer le tour qu'ils comptaient se jouer l'un à l'autre. Enfin, il arrivait (suivant la vive expression employée autrefois par d'Argenson lui-même) pour plaider les *mains garnies*, c'est-à-dire possédant, par la conquête de deux des plus belles provinces d'Europe, le gage assuré d'avance de toutes les satisfactions que le droit de la guerre permet au vainqueur de réclamer. On se demande, en vérité, quel parti n'aurait pas tiré de cet ensemble de bonnes fortunes un ambassadeur à qui la confiance de son souverain aurait permis d'élever la voix au ton que justifie le sentiment de la force. Mais Saint-Séverin ne recevait de Versailles aucun encouragement de cette nature. Les dépêches ministérielles, bien loin de l'autoriser à émettre des prétentions nouvelles qui auraient donné lieu à des contestations ou à des retards, ne respiraient que la hâte d'en finir pour fermer la bouche aux critiques impatientes du public parisien, aux gémissemens du commerce en souffrance et aux réclamations suscitées par les exigences d'un fisc aux abois.

Ce cri de douleur poussé par ceux de qui on aurait pu attendre des chants de victoire causait dans l'Europe attentive une surprise assez générale : on en trouve l'expression dans les lettres de Frédéric, qui savait mieux que personne comment on doit faire la paix après une victoire : on dirait un grand artiste qui éprouve une irritation dédaigneuse à voir dénaturer par une main timide ou maladroite une œuvre dont il sent ce qu'il saurait faire si l'exécution lui en était confiée. — « A dire le vrai, écrit-il à Chambrier, les Français me paraissent bien superficiels à cette heure. La France, pour un de ses vaisseaux pris en dernier lieu par les Anglais, n'est ni perdue, ni ruinée. Fait-elle jusqu'ici la guerre sans succès? Tout autre puissance ne serait-elle pas glorieuse d'avoir pu faire ce que cette dernière a fait jusqu'à présent? Toutefois, pour quelques vaisseaux qu'elle perd sur mer, la voilà qui jette de hauts cris et se voit réduite à telle crise où elle se trouvait en l'an 1709... Il est étonnant, au suprême degré, écrit-il encore, de voir l'impatience de la France... pour sortir de la guerre présente, pendant un temps où elle se trouve dans une situation qui ne laisse pas de lui promettre beaucoup de succès favorables par la continuation de cette même guerre. Il me semble qu'elle pourrait fort bien se tranquilliser plus qu'elle ne le fait sur l'état actuel de ses affaires, évitant surtout de marquer du faible... et si elle se conduisait ainsi, son rôle n'en serait que plus brillant, et elle ne

manquerait pas de faire la paix à son gré en voyant accomplir ses volontés (1). »

Ne pouvant prendre sur lui l'initiative d'aucune proposition nouvelle, Saint-Séverin dut se borner à attendre, en gagnant du temps, et en disputant sur des points de détail tantôt avec Kaunitz, tantôt avec Sandwich, le contre-coup que ne pouvait manquer de produire soit à Londres, soit à Vienne, l'effet de terreur et de surprise répandu par l'investissement inattendu de Maëstricht. Il n'eut pas du reste à user de patience bien longtemps ; on vint de voir que des deux cours partirent presque au même moment, et sous l'impression d'une crainte pareille, des instructions modifiées dans un sens de conciliation et de rapprochement. La communication autrichienne, expédiée, ainsi que je l'ai dit, avant l'anglaise (puisqu'elle avait devancé l'arrivée de Lowendal devant Maëstricht), parvint aussi la première à Aix-la-Chapelle, et Kaunitz la porta, dès le soir même, à Saint-Séverin avec d'autant plus d'empressement que le même courrier lui apportait l'expression de la vive irritation causée à Marie-Thérèse par les premières ouvertures de l'Angleterre, et que ses relations avec Sandwich prenaient de jour en jour un caractère d'aigreur et d'animosité croissante.

Une conférence s'engagea dans la demeure du ministre français et dura la nuit presque entière. Après des débats par moment assez animés, après beaucoup d'insistances faites par Kaunitz sur un ton tantôt menaçant, tantôt pathétique, on se sépara sans être arrivé encore à une entente complète, mais avec l'espérance fondée des deux parts que, les différends se réduisant à de légères dissidences, on ne tarderait pas à tomber d'accord.

Tout d'abord, l'étrange invention de l'impératrice qui consistait à substituer la Savoie au duché de Parme pour l'établissement de l'infant, en offrant ce duché même, comme compensation, à Charles-Emmanuel, fut acceptée sans difficulté par Saint-Séverin. C'était plutôt, à la vérité, comme une preuve d'un sincère désir de concorde que comme un arrangement définitif puisqu'on pourrait toujours espérer que l'Espagne retirerait l'exigence qui pouvait rendre cet échange nécessaire. Mais où l'entente fut moins facile à établir, ce fut au sujet de la précaution que Kaunitz tenait toujours à prendre contre toute garantie que la France pouvait être appelée à donner au traité de Dresde et à la conquête de la Silésie.

Saint-Séverin consentait bien, avec une facilité assez inattendue, à donner de bouche à bouche et d'homme à homme, à cet égard, toutes les assurances désirables, mais il se refusait absolument à

(1) Frédéric à Chambrier, 6 et 30 avril 1748. — (*Pol. Corr.*, t. VI, p. 74, 89.)

en laisser une attestation écrite. — « A quoi bon? disait-il. La France n'a pas été mêlée aux traités de Dresde ni de Breslau, dont elle a souffert et dont elle n'a eu connaissance qu'après qu'ils étaient conclus: elle n'a pas à retirer une adhésion qu'elle n'a pas donnée. Son silence équivaut à l'abstention qui lui est demandée. — A quoi Kaunitz répondait comme le fit dans une occasion pareille un diplomate aussi fameux que lui : « Si cela va sans dire, cela ira encore mieux en le disant. » Mais Saint-Séverin fut inflexible, tout en donnant à son engagement verbal une telle netteté que Kaunitz, sans être autorisé à s'en déclarer satisfait, dut laisser voir qu'il y reconnaissait une valeur véritable.

Une autre difficulté était plus grave ; mais celle-là même prouvait qu'on regardait comme possible, et même comme probable, le cas où on pourrait s'accommoder sur toutes les autres ; car il s'agissait uniquement de fixer les conditions et les délais dans lesquels devrait s'opérer, une fois les préliminaires de paix signés, la restitution promise des Pays-Bas. Kaunitz la demandait immédiate. Saint-Séverin entendait l'ajourner jusqu'à la signature de la paix générale, et donnait pour ce retard la meilleure raison du monde. La remise des Pays-Bas ne devait-elle pas avoir essentiellement pour contre-partie la restitution pareille des conquêtes de la marine anglaise en Amérique? Comment l'un des objets de l'échange serait-il donc livré avant l'autre? Or, à l'égard de ces conquêtes anglaises, l'Autriche ne pouvait rien promettre de certain, ni surtout rien exécuter à elle seule, puisque ni Louisbourg, ni le Cap-Breton n'étaient en sa possession. Sans doute il était moralement certain que l'Angleterre, délaissée par son principal auxiliaire, ne pourrait longtemps continuer, au moins sur terre, une lutte trop inégale qui exposerait sa fidèle amie la Hollande à tous les maux d'une invasion. Son adhésion à des préliminaires signés sans elle, ou plutôt contre elle, ne pouvait manquer d'avoir lieu tôt ou tard ; mais sans la refuser, elle pourrait la faire attendre, et quelques mois lui suffiraient pour achever sur mer ce qui restait de la marine de la France, et en prolongeant l'agonie de son commerce, le condamner à une ruine irrémédiable. Et dans cet intervalle, que de difficultés pourraient s'élever avant que les bases de paix qu'on allait poser fussent converties en articles de traités définitifs ! Jamais créancier prudent s'est-il dessaisi d'un gage avant le remboursement ?

Kaunitz, de son côté, éprouvait une répugnance qu'on peut concevoir à rester ainsi, pour l'un des objets les plus importants de la paix qu'il allait signer, à la discrétion de l'Angleterre, et cela, au moment où il était en train de l'offenser peut-être mortellement.

Ce fut Saint-Séverin qui proposa de trancher le différend par la moitié, en offrant de ne garder en dépôt que la partie maritime des provinces flamandes, pourvu qu'on lui procurât au moins l'accession de la Hollande et que la France se trouvât n'avoir plus, du côté de la terre, ni opérations de guerre à poursuivre, ni représailles à craindre.

Ce n'étaient là pourtant que des propos officieux qu'il fallait encore renvoyer à l'examen et soumettre à l'approbation des deux cours, et cependant, tous les plénipotentiaires étant arrivés, on n'avait plus de raison à donner pour retarder la séance solennelle de l'ouverture du congrès. Ce fut encore Saint-Séverin, homme de ressource, qui se chargea de trouver au moins un prétexte pour motiver un nouveau délai. Le ministre de Gènes, le marquis Doria, demandait à être accueilli avec tous les honneurs rendus aux représentans de têtes couronnées, et sa prétention soulevait d'assez vives contestations. Saint-Séverin déclara qu'il ne pouvait se prononcer sur la question sans en référer à Versailles, ce qui donnait le temps d'attendre le retour des courriers. Kaunitz s'engagea de son côté à apporter avant la fin du mois, date extrême, une réponse décisive. On ne pouvait évidemment s'y préparer, de part et d'autre, avec plus de désir et d'espérance de la recevoir favorable (1).

Ce qui prouve avec quel empressement Saint-Séverin était à ce moment porté à conclure presque à tout prix avec l'Autriche, c'est le ton même des communications qu'il avait à faire à son ministre. Dans le compte-rendu de la conversation, dans l'exposé qu'il présente des difficultés soulevées et des moyens qu'il a lui-même proposés pour les résoudre, il s'exprime avec une réserve calculée qui déguise ses vrais sentimens. Il se méfie évidemment que Puisieulx, toujours en crainte et en susceptibilité du côté de la Prusse, pourrait lui reprocher de témoigner à l'ennemie de Frédéric une complaisance excessive et compromettante. Mais dans une autre lettre moins officielle, il se plaît à peindre la situation générale sous des couleurs très sombres, nullement en rapport avec la réalité des faits qu'il avait sous les yeux, et dont l'exagération a évidemment pour but de faire considérer les offres

(1) Saint-Séverin à Puisieulx, 22, 23, 26 avril 1748. (*Conférences de Bréda et d'Aix-la-Chapelle*. — Ministère des affaires étrangères.) — Kaunitz à Marie-Thérèse, 19-24 avril 1748. (Archives de Vienne.) — J'ai supprimé de ce compte-rendu tous les détails relatifs à des sujets de discussion peu importans (la restitution des capitaux pris aux Génois, le partage de l'ordre de la Toison d'or entre l'Espagne et l'Autriche); aucun de ces objets n'ayant figuré, comme on le verra, dans les arrangemens de paix définitifs, j'ai cru inutile d'en fatiguer l'attention du lecteur.

autrichiennes comme une ressource précieuse à saisir contre les embarras qu'on doit prévoir. De gros nuages, suivant lui, se rassemblent à l'horizon. « Les Russes, dit-il, n'arriveront pas de sitôt, mais enfin ils arriveront... le mouvement des cercles (germaniques) *chemine* et prend forme et consistance : le nombre des ennemis augmente tous les jours, et bien que dans mon maintien et mes discours, j'affecte toute la tranquillité possible, je vous avoue qu'il s'en faut beaucoup que *je ne le sois* (*sic*). Un seul événement peut nous jeter dans des embarras et des malheurs affreux. » C'est tout au plus, en vérité, s'il ne prévoit pas le cas où on serait obligé de défendre l'Alsace contre l'invasion allemande.

Évidemment, rien n'est sérieux dans de telles craintes et n'a pu lui paraître tel. Les Russes, que Marie-Thérèse a cessé de presser, avancent avec une lenteur magistrale ; la diète germanique, dont elle n'a jamais pu secouer l'inertie, est moins disposée que jamais à se mettre en mouvement. On ne peut donc voir dans ces terreurs affectées que la malice d'un agent qui se fait un jeu de la pusillanimité de son supérieur. Mais sa véritable pensée est celle-ci : « Je finirai par une réflexion, c'est que, si nous ne concluons pas avec la cour de Vienne, cette assemblée-ci embarrassera, embrouillera les affaires au lieu de les avancer : les soupçons, les méfiances, les mystères se succéderont et se multiplieront à l'infini. » Réflexion très judicieuse et qui lui suffirait pour justifier son inclination pour l'Autriche s'il ne voulait se défendre du soupçon de partialité (1).

Si cette insistance, faite autant au nom de mauvaises que de bonnes raisons, ne produisit pas tout de suite sur l'esprit de Puisieulx toute l'impression que Saint-Séverin pouvait désirer, au moins l'effet fut-il assez grand pour jeter l'esprit du timide ministre dans une extrême perplexité, entre la crainte de laisser échapper une occasion favorable et l'inquiétude d'offenser Berlin. Des notes de sa main jetées en marge du récit de Saint-Séverin, et traduites ensuite dans ses dépêches en termes plus mesurés, portent la trace visible de ce trouble. Il semble bien reconnaître que tout se réduit désormais avec l'Autriche à des termes sur lesquels on pourrait s'entendre. Il serait encore préférable de traiter avec l'Angleterre, « mais il est à craindre qu'elle ne soit instruite de notre négociation avec l'Autriche, et que son dessein ne soit plutôt de l'embarrasser que de conclure avec nous. » — Puis vient le point capital de l'engagement demandé au sujet de la Silésie. Saint-Séverin est pleinement approuvé de n'avoir pas voulu laisser à cet égard un

(1) Saint-Séverin à Puisieulx, 17-26 avril 1748. (*Conférences de Bréda et d'Aix-la-Chapelle*. — Ministère des affaires étrangères.)

mot écrit, car le roi ne *veut connaître ni en noir, ni en blanc, les traités de Worms et de Breslau, qui lui sont aussi odieux qu'à la reine de Hongrie, mais par d'autres raisons*. Mais le silence même suffira-t-il? *Quoi que nous fassions sur cet article, le roi de Prusse en aura connaissance et nous en saura toujours mauvais gré; c'est ce qu'il faudrait éviter!* Bref, il finit par laisser à Saint-Séverin une sorte de blanc-seing pour conclure ou rompre suivant les circonstances. — « Le roi, écrit-il dans un billet particulier, me charge de vous dire qu'il ne vous fera pas pendre pour avoir pris quelque chose sur vous. » Et deux jours après : « Le roi ne craindra jamais de vous mettre à votre aise et de vous confier son ultimatum (1). »

Quand ces instructions ambiguës arrivèrent à destination, Saint-Séverin avait déjà pris quelque chose sur lui et quelque chose même de très important et de très décisif, mais dans un sens tout opposé à ce que lui-même avait fait prévoir.

Voici, en effet, ce qui s'était passé. Dans une conférence tenue à l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle, entre tous les plénipotentiaires, au sujet des prétentions du ministre de Gênes, Saint-Séverin remarqua que Sandwich le recherchait avec une certaine affectation. — « Je ne m'y fais nullement, dit-il, ne croyant pas qu'il y ait rien à faire avec l'Angleterre. » Et effectivement dans leurs dernières rencontres, Sandwich s'était montré encore assez raide, surtout sur les sujets qui, touchant à un point d'honneur royal, excitaient les plus légitimes susceptibilités de la France. Saint-Séverin désira pourtant savoir d'où provenait ce changement apparent d'humeur et demanda lui-même un rendez-vous pour le lendemain, « afin de récapituler, dit-il, les divers points sur lesquels on était soit en accord, soit en dissidence. » A la veille d'une rupture possible et même probable, c'était une bonne précaution, ne fût-ce que pour préparer de quoi la motiver et la justifier.

Mais, dès le premier moment de l'entretien, quelle ne fut pas sa surprise de trouver le ton de l'Anglais sensiblement radouci, et dans l'énumération des sujets de litige, de se voir offrir non sans doute des concessions tout entières, mais du moins des atténuations qui enlevaient à la plupart des prétentions britanniques ce qu'elles avaient d'aigu et d'impérieux; en un mot, une moitié du chemin fait et une espèce d'invite, à lui adressée, pour faire l'autre! Ce changement à vue, nous le savons, résultait de l'effet produit par l'événement de Maëstricht, et Saint-Séverin dut s'en douter, mais la transaction était pourtant si brusque qu'il demanda le temps

(1) Puisieux à Saint-Séverin, 17-24-26 avril, 1<sup>er</sup> mai 1748 et *passim*.

de la réflexion, en emportant une note écrite des avances qui lui étaient faites (1).

Rentré chez lui, sa surprise restait extrême, mais son embarras n'était pas moindre. Des deux solutions que, depuis plusieurs semaines, il tenait en balance, on a vu que son penchant, aussi bien instinctif que raisonné, était pour celle qui amenait la réconciliation avec l'Autriche, et il se croyait arrivé à la veille de l'obtenir. Mais le dernier débat même qu'il venait d'avoir avec Kaunitz, sans le détourner de cette solution préférée, en avait mis pourtant à découvert le côté faible : il avait bien fallu reconnaître que le résultat était destiné à rester imparfait et incertain tant qu'à l'arrangement convenu manquerait l'adhésion de l'Angleterre, qui pouvait ne l'accepter que tardivement et à regret. C'était le désavantage de l'Autriche que, dans une négociation dont les échanges réciproques étaient la base, elle avait tout à recevoir et rien à donner. L'Angleterre avait, au contraire, un objet des plus précieux à offrir, puisqu'elle tenait ses conquêtes maritimes, et n'avait qu'à ouvrir la main pour nous les rendre. De plus, l'Angleterre, même abandonnée par l'Autriche, pouvait encore prolonger la lutte avec ses escadres ; l'Autriche, privée des contingens piémontais en Italie, hollandais et britanniques en Flandre, ne pouvait disputer le terrain même un seul jour. En un mot, avec l'Autriche, la paix n'était encore qu'une promesse faite sous condition et à échéance ; avec l'Angleterre, c'était une jouissance immédiate, apportant à la France une joie et une surprise dont lui-même Saint-Séverin aurait tout l'honneur. La tentation était donc forte de profiter de cette occasion inespérée pour tout terminer d'un seul coup. Mais, d'un autre côté, ne s'était-il pas trop avancé lui-même ? N'avait-il pas engagé son gouvernement trop avant pour qu'il fût honorable et même possible de reculer ? Et si, pendant qu'il se lancerait sur une piste nouvelle, arrivait de Vienne la réponse favorable qu'on pouvait espérer, dans quelle situation serait-il alors placé ? Comment refuser d'accepter ce qu'il avait lui-même proposé et provoqué ? Vouloir courir les deux chances à la fois, n'était-ce pas s'exposer à les perdre l'une et l'autre ?

Pour ne pas se trouver pris de la sorte dans les fils croisés d'une double intrigue, il ne fallait pas moins à Saint-Séverin que cette habileté dont ses amis, comme ses détracteurs, faisaient honneur à la race dont il sortait ; et de fait le tour d'adresse et le trait d'au-

(1) Saint-Séverin à Puisieulx, 25 et 26 avril 1748. (*Conférences de Bréda et d'Aix-la-Chapelle*. — Ministère des affaires étrangères.) — Sandwich à Newcastle, 28 avril 1748. — (*Treaty Papers*. — Record office.)

dace qui allaient lui servir à sortir d'embarras, s'ils ne le placent pas tout à fait à côté des plus célèbres compatriotes de Machiavel, lui donnent un air de famille avec les types connus de la comédie italienne.

Tout d'abord, il s'empressa d'aller retrouver Kaunitz. — « Avez-vous enfin, lui dit-il, une réponse satisfaisante? Et quand l'attendez-vous? » — Kaunitz lui fit remarquer que le délai convenu n'était pas expiré et qu'avant huit jours, il ne pouvait compter (1) qu'on lui accusât réception de son rapport. Saint-Séverin témoigna alors la plus vive impatience, « me répétant, écrit Kaunitz à Marie-Thérèse, avec les protestations les plus chaleureuses que non-seulement lui, mais le marquis de Puisieux et la cour de France en général et tout le monde n'avait qu'un désir, un désir loyal de se réconcilier de préférence avec ma cour, et ajoutant que, depuis que les difficultés principales relatives à la Savoie étaient levées, il serait déplorable qu'un nouvel incident vînt à la traverse. » — Ses affirmations étaient si nettes et paraissaient si sincères, que Kaunitz, à qui certains mots échappés à Sandwich avaient inspiré des soupçons, se tint pour parfaitement rassuré (2).

Saint-Séverin était donc sûr d'avoir huit jours devant lui avant d'être mis au pied du mur par la réponse de Vienne. Huit jours, c'était suffisant pour mener à bien une affaire, mais à la condition de n'avoir à attendre ni retour de courrier de Versailles, ni surtout des communications avec Londres sujettes à tous les hasards d'une traversée maritime. Aussi, entrant brusquement chez Sandwich, au moment où celui-ci fermait la dépêche qu'il allait faire porter pour rendre compte de son premier entretien : « Je viens, dit-il, vous poser une question décisive. Pouvez-vous, oui ou non, conclure avec moi ici-même et sur-le-champ? Si vous ne pouvez pas le faire immédiatement, il sera trop tard, et tout est manqué. — « Il me dit alors, écrit Sandwich, qu'il avait des preuves positives que les cours de Vienne et de Madrid mettaient la main à un traité particulier, assurant un large établissement à l'infant, aux dépens du roi de Sardaigne, qu'il était certain que l'envoyé d'Espagne s'était rendu secrètement la nuit dernière chez le comte de Kaunitz, qu'ils hâtaient leur négociation autant que possible, que, si nous ne prenions pas les devans sur eux, c'étaient eux qui nous devanceraient et rendraient tout ce que nous faisons impraticable... Il conclut que, si nous voulions prévenir cette trahison et la confusion qui en résulterait, je devais abandonner tous les points qui

(1) On était au 27 avril et il indiqua le 6 mai comme la date qu'il attendait.

(2) Kaunitz à Marie-Thérèse, 3 mai 1748. (Archives de Vienne.)

restaient contestés entre nous et en particulier ce qui regardait Dunkerque et le marquisat de Final, sans quoi il devait m'avertir que, cette occasion perdue, on n'en pourrait retrouver d'autres, vu que le temps nécessaire pour attendre le retour de nos courriers suffirait à nos alliés pour achever d'embarrasser nos affaires et que si je ne lui donnais pas une réponse à ce moment même (le seul qui nous restât), il serait obligé lui-même de prendre d'autres mesures et de considérer notre négociation comme terminée (1). »

La vérité m'oblige de convenir que, toute recherche soigneusement faite, je n'ai pu découvrir un mot de vrai dans le fait allégué par Saint-Séverin. Ni Autriche, ni Espagne ne songeaient à préparer une si noire trahison, et du prétendu traité passé entre eux pas plus que de l'entrevue nocturne de leurs ambassadeurs, il n'y a pas le moindre vestige dans les correspondances de Kaunitz, qui ne l'aurait certainement pas laissé ignorer à Marie-Thérèse. Saint-Séverin lui-même, qui probablement ne tenait pas à se vanter de son artifice, n'en touche pas un mot à son ministre; le tout était donc, pour parler comme Molière, tiré de l'imaginative de Saint-Séverin. Seulement la loyauté de l'Espagne n'était pas en bon renom; on l'avait accusée plusieurs fois, et on la soupçonnait toujours de vouloir faire ses affaires à elle seule: le dessein qu'on lui prêtait n'avait donc rien en soi d'in vraisemblable; de plus, l'attitude inquiète de son ministre, le duc de Sotomayor, honnête homme d'un esprit borné et ombrageux qui, ne recevant de Saint-Séverin que des demi-confidences, se doutait qu'on ne lui disait pas tout et s'agitait pour savoir davantage, donnait une certaine apparence à la supposition.

Sandwich donna donc tête baissée dans le piège, non pourtant sans quelque trouble de conscience. — « Je conviens, dit-il, que ce langage de M. de Saint-Séverin me mit dans un grand embarras, car je voyais toutes les raisons possibles d'être convaincu de la vérité de ce qu'il me dit sur les négociations de la cour de Madrid et de Vienne. Il était dur cependant, soit de prendre sur moi d'agir sur des points importans en dehors de mes instructions, soit d'être celui qui aurait refusé une offre de paix, dans un moment où tous les rapports que je reçois me montrent que les sujets de Sa Majesté en ont besoin... et où l'affection que Sa Majesté porte à son peuple la lui fait désirer. »

La conséquence fut qu'on se mit à l'œuvre séance tenante, et

(1) Sandwich au duc de Newcastle, 28 avril 1748. (*Treaty Papers*. — Record office.)

que, sur le bureau même du ministre anglais, des préliminaires de paix en neuf articles furent rédigés et mis en forme de manière à pouvoir être signés aussitôt que transcrits.

Naturellement, Saint-Séverin, ayant trouvé pour agir sur son collègue un moyen de pression qui opérât à souhait, ne le laissa pas respirer, et se fit faire largement la meilleure part dans les arrangemens convenus. Ainsi la restitution complète de toutes les conquêtes dans les deux mondes est stipulée sans aucune réserve. Final et son territoire sont restitués à la république de Gênes sans compensation ou indemnité d'aucune sorte pour le roi de Sardaigne ; enfin l'établissement assigné à l'infant est grossi du petit duché de Guastalla, dépendance naturelle de Parme, mais dont le nom n'avait pas même été prononcé. Au sujet du port de Dunkerque, il n'était guère possible d'aller au-delà de ce que d'Argenson avait autrefois accepté ; ainsi il fallut se contenter du maintien des fortifications territoriales en acceptant la destruction des défenses maritimes. Seulement il demeura entendu que l'accomplissement de cette triste obligation serait laissé à la bonne foi du gouvernement français, et qu'aucun commissaire anglais n'en devrait surveiller l'exécution, et Sandwich ne craignit pas de dire tout bas : « Vous en ferez ce que vous voudrez ; nous ne vous ferons pas la guerre pour cela. »

On n'obtint pourtant jamais tout ce qu'on veut en ce monde, et il fallait craindre jusqu'au dernier moment que Sandwich, dont l'inquiétude était visible, fût poussé par un excès d'exigence à un coup de désespoir, et à aucun prix il ne fallait le laisser sortir de la chambre. Il fallut donc lui céder sur deux points : l'exclusion de Charles-Édouard du territoire français dut être accordée ; on voila seulement la rigueur de cette condition par cette forme adoucie qu'on étendait à tous les descendans du prétendant, les engage-mens pris à son égard dans les traités antérieurs. De plus, parmi ces traités préexistans que la guerre avait suspendus et que, suivant une formule générale dont on convint, la paix allait remettre en vigueur, figuraient les prescriptions commerciales touchant, et à dire le vrai, blessant particulièrement l'Espagne. Sandwich exigea et obtint qu'on en mentionnât nommément le rétablissement, soit qu'il eût à cet égard des recommandations formelles au nom des intérêts du commerce anglais, soit que Saint-Séverin, venant de dénoncer la mauvaise foi du roi catholique, ne se trouvât plus en mesure de plaider sa cause.

De l'ensemble de ces dispositions résultait naturellement la confirmation implicite (sauf les quelques modifications consenties) de tout l'état territorial créé en Italie par le traité de Worms, et en

Allemagne par celui de Dresde. On aurait pu se dispenser de le dire : deux articles spéciaux furent pourtant consacrés à donner une forme expresse à cette garantie. C'était frapper Marie-Thérèse du coup le plus rude aux deux points les plus sensibles. Saint-Séverin, qui ne l'ignorait pas, ne sentit pas trembler sa main en le lui infligeant, et malgré les assurances contraires qu'il venait de lui faire porter par Kaunitz, il ne paraît pas s'être fait beaucoup prier pour y consentir.

Enfin, par un article qui dut rester secret, il fut réglé que, si quelques-unes des puissances intéressées dans ces arrangemens y refusaient ou même faisaient attendre leur assentiment, l'Angleterre et la France procéderaient à l'exécution, sans plus tarder, sauf à ceux qui auraient tenu à rester en dehors à perdre le bénéfice des dispositions arrêtées en leur faveur.

Pour compléter et assurer ce succès d'une œuvre mystérieuse qui ressemblait plus à un complot qu'à une négociation, le mieux aurait été de signer tout de suite et de conclure ainsi l'affaire à deux et sans prévenir personne. Sandwich se refusa absolument à cette mesure précipitée, donnant pour motif qu'on lui avait enjoint de ne rien faire qui pût faire accuser l'Angleterre d'avoir trompé ou trahi ses alliés. Ce refus faillit même un instant tout compromettre, parce que Saint-Séverin, de son côté, reculait avec une inquiétude visible devant la nécessité de communiquer quoi que ce soit à l'Espagne à qui sa conscience devait lui reprocher d'avoir fait tort. Mais Sandwich, qui avait autant que lui envie d'en finir, ne se montra pas trop difficile sur la manière de lever son scrupule, car il consentit que le document rédigé et prêt à être souscrit fût présenté par chacun des contractans à l'adhésion de ses alliés, sauf en cas de refus à passer outre sans admettre ni changement, ni discussion (1).

Vingt-quatre heures furent réservées pour remplir cette formalité, dont, à vrai dire, l'exécution ne devait pas être agréable à faire. Avec le ministre de Hollande, à qui on dut s'adresser le premier, la difficulté, bien que réelle, ne fut pas des plus grandes, Bentink ayant l'instruction générale de ne pas se séparer de l'envoyé d'Angleterre. Le cas, pourtant, lui parut imprévu et extrême, et l'acte de subordination qu'on lui demandait bien considérable; il aurait voulu obtenir un délai pour se munir d'une autorisation nouvelle. Saint-Séverin lui ferma la bouche en lui promettant de faire rendre par la France à la république toutes les faveurs com-

(1) Saint-Séverin à Puisieux, 29 avril 1748. (*Conférences de Bréda et d'Aix-la-Chapelle*. — Ministère des affaires étrangères.) — Sandwich au duc de Newcastle, 28 avril 1748. (*Treaty Papers*. — *Record office*.) — La parole de Sandwich relative à l'exécution de la clause de Dunkerque est tirée d'une dépêche postérieure (du 4 mai).

merciales dont elle jouissait avant la guerre, et en lui faisant savoir à l'oreille que la mine était déjà placée sous les remparts de Berg-op-Zoom, et que, si on perdait seulement un jour, la république serait privée d'une de ses plus importantes barrières.

Par ce mélange de caresses et de menaces, on obtint qu'un troisième contreseing fût placé à côté de ceux que portait déjà le document préparé. Ce premier pas fait, non sans quelque peine, Saint-Séverin aurait encore désiré en rester là. Il lui en coûtait, on le conçoit, et son trouble le laissa voir, d'aller trouver Kaunitz, qu'il avait leurré de fausses espérances, ainsi que le ministre d'Espagne, qu'il venait d'accuser à tort, et de s'exposer de leur part à un accueil injurieux. Mais Sandwich, qui n'avait rien de pareil à se reprocher, ne comprenant rien à cette hésitation tardive, y crut voir un piège pour se dégager après l'avoir compromis, et, n'entendant pas raillerie, se fâcha cette fois tout de bon. D'ailleurs, avec le sang-froid britannique, une fois son parti pris, il allait tout droit au but, et l'idée qu'on pût y faire plus de façon ne lui entraînait pas dans l'esprit. Son impatience fut telle que peu s'en fallut que, même à cette dernière heure, une rupture ne pût s'ensuivre. — « Cet Italien, disait-il plus tard en rapportant cet incident final, est bien l'homme le plus difficile à traiter que j'aie rencontré ; il change à tout moment de langage. » De gré ou de force, il fallut donc que Saint-Séverin se décidât à l'accompagner chez Kaunitz, qui, par un singulier hasard, avait convié ce jour-là tous les plénipotentiaires à dîner.

L'air d'intimité, joint à l'apparence d'embarras que Kaunitz remarqua, dès leur entrée, chez ses deux collègues, lui donna tout de suite à penser, et il se proposait de les sonder l'un et l'autre après le repas ; mais ils semblèrent s'être donné le mot pour se retirer tous deux en sortant de table. Trois heures après, tous les autres convives étant partis, il voyait revenir Sandwich tenant à la main la pièce de conviction, dont il fut invité à prendre connaissance.

La surprise, la confusion, la colère dont l'empreinte dut passer successivement sur le visage de Kaunitz pendant cette lecture sont plus aisées à imaginer qu'à dépeindre. — « Jamais, finit-il par s'écrier, ma souveraine n'acceptera ces conditions, et jamais je ne me déciderai à les lui proposer. » — Puis il ajouta qu'avant de prêter foi à un fait d'une telle gravité, il lui fallait le témoignage verbal et personnel du ministre de France. — « Allez donc le trouver, » lui dit Sandwich, offrant en même temps de l'aider à obtenir de meilleures conditions, mais sans lui laisser aucun espoir d'y réussir.

Chez Saint-Séverin, où Kaunitz se rendit sur-le-champ, nou-

velle scène, au premier moment un peu différente : car, malgré l'heureux succès de sa manœuvre, Saint-Séverin ne put se défendre de quelque embarras quand, obligé de convenir que Sandwich avait dit vrai, il dut s'entendre rappeler par Kaunitz ses protestations contraires si nettes et si récentes. Mais il n'était pas homme à perdre aisément contenance, et il ne se mit même pas beaucoup en frais d'imagination pour trouver une excuse, car il lui suffit d'avoir recours, avec un très léger changement de mots, au même tour qui lui avait déjà si bien réussi ; ce fut encore (peut-on le croire?) sur l'Espagne et la nécessité de couper court à ses intrigues qu'il se rejeta. C'était encore l'Espagne qu'il avait prise en flagrant délit de négociation secrète (non pas avec l'Autriche cette fois, comment le soutenir à Kaunitz?), mais bel et bien avec l'Angleterre. L'Espagne allait traiter avec l'Angleterre, c'était fait : il n'était arrivé que juste à temps pour l'en empêcher. En vérité, si on n'avait sous les yeux les dépêches anglaises et autrichiennes à mettre en regard, on aurait peine à croire à tant d'aplomb ; mais, après en avoir douté un moment, le trait est vraiment trop plaisant pour n'en pas sourire (1).

Le lendemain tout était connu, et une pierre, lancée dans une fourmilière, ne donne qu'une faible idée du trouble qui se répandit à l'instant dans tout le personnel diplomatique réuni à la porte du congrès pour en attendre l'ouverture. Au premier moment personne, absolument personne, ne voulait s'associer à un acte aussi subrepticement improvisé : Bentink partait sans rien dire pour éviter de s'expliquer, sous prétexte d'aller rendre compte au stathouder ; Kaunitz rédigeait une protestation en règle et épanchait tout haut sa douleur. Le ministre d'Espagne tombait littéralement des nues : il était arrivé tout gonflé d'espérances et de prétentions ; il s'était même flatté d'en obtenir la restitution de Gibraltar ; on lui imposait au contraire le retour au joug humiliant des contrats de *l'assiento* et du *vaisseau de permission*. La surprise, seule, retenait sur ses lèvres l'expression de sa fureur. Le ministre de Sardaigne, Chavannes, qui avait remis avec pleine confiance aux mains de Sandwich les intérêts de son souverain, sommé maintenant de sacrifier Plaisance à l'infant et Final à la république de Gênes, se lamentait avec l'amère expression de l'amitié trompée.

(1) Voici les deux textes : « Il me dit, écrit Sandwich, le 28 avril, qu'il avait des preuves positives que les cours de Vienne et de Madrid étaient sur le point de conclure un traité de paix. » — Kaunitz, de son côté, écrit le 30 avril : « Sa confusion (à Saint-Séverin) était telle qu'il ne trouvait qu'une excuse, les négociations secrètes entre l'Angleterre et l'Espagne étaient fort avancées, il y avait lieu de s'inquiéter : l'Espagne pouvait prévenir la France. Voilà pourquoi il n'avait pu différer davantage à s'entendre avec milord. » (Kaunitz à Marie-Thérèse. — Archives de Vienne.)

Il n'en fallait pas moins, dès le lendemain, envoyer la pièce et chercher une ratification à Versailles et à Londres. On peut supposer avec quelle anxiété les trois signataires, on aurait dit volontiers les trois complices, attendaient la réponse qui leur ferait connaître l'impression causée par leur brusque opération à leur cour et dans leur patrie. Au premier moment, Saint-Séverin voulait partir lui-même pour aller plaider sa cause, en passant d'abord par Maëstricht pour y gagner, s'il le pouvait, le maréchal de Saxe. Réflexion faite, il se borna à envoyer son premier secrétaire, Tercier, agent déjà très estimé (le même qui devait être destiné plus tard aux premiers emplois du ministère), en le chargeant d'ajouter à sa dépêche toutes sortes d'explications et de justifications verbales, et en lui remettant de plus des lettres pour le comte d'Argenson, le maréchal de Noailles et plusieurs personnages influens de la cour. Il avait soin d'ailleurs, dans sa dépêche, de n'exprimer son inquiétude qu'en la déguisant par l'accent de la joie et même du triomphe : « J'ai cru devoir, disait-il, prendre la balle au bond et terminer à la fois toutes les querelles de terre et de mer. Je désire que le roi soit content. J'ai craint, jusqu'au dernier moment, qu'il arrivât chose qui culbutât l'édifice. C'est la peur que j'ai faite à lord Sandwich d'un accommodement opposé (il n'en indique pas autrement la nature) qui l'a forcé à doubler de jambes. Plus je lis et j'examine mes instructions, plus je trouve que j'en ai rempli tous les objets au-delà de ce que je pouvais espérer... J'aurais bien voulu supprimer l'article qui regarde le prétendant et celui du *vaisseau de permission* : le sieur Tercier a été témoin de la violente agitation où ils m'ont mis ; j'ai été vingt fois sur le point de rompre, mais je n'ai vu que le bien de la chose... Je suis au comble de la joie d'avoir été l'instrument d'un ouvrage aussi glorieux pour le règne de Sa Majesté qu'à la France (1). »

La crainte que Saint-Séverin devait éprouver au fond de l'âme, bien qu'il n'eût garde d'en parler, c'était qu'ayant tout fait lui-même pour préparer son ministre à l'accommodement avec l'Autriche, et même réussi à l'y résigner, on trouvât singulier que ce fût lui aussi qui, du soir au lendemain, proposât de passer du blanc au noir. Tant de promptitude et de souplesse dans les mouvemens ne sont pas des qualités communes et peuvent surprendre ceux qui n'en sont pas doués au même degré : aussi la première impression de Puisieulx fut-elle celle d'un homme qui, entré péniblement dans un ordre d'idées, a quelque peine aussi à en sortir. La nouvelle lui arriva, à la vérité, au moment même où il ter-

(1) Saint-Séverin à Puisieulx, 29 avril, 1<sup>er</sup> mai 1748. (*Conférences de Bréda et d'Aix-la-Chapelle*. — Ministère des affaires étrangères.)

minait une dépêche qui résumait avec les avantages de la solution autrichienne toutes les précautions dont on devait pourtant l'entourer, ce ne fut qu'en *post-scriptum* qu'il dut mettre : — « Vous venez de faire un grand cuvrage et bien brusquement : il ne reste plus qu'à y donner de la solidité. » — Puis tout de suite les inconvéniens apparaissent, et l'approbation n'est plus donnée qu'avec réserve. L'affaire du prétendant, quoique « plus *désagréable que désavantageuse*, sera pourtant difficile à accepter. Et quelle *incartade* va nous faire l'Espagne? » Aussi dans les dépêches suivantes, il demande encore s'il est décidément impossible d'obtenir pour cette exigeante alliée des conditions plus favorables (1).

Mais le temps était déjà passé où les événemens qui intéressent tout un peuple pouvaient être décidés à huis-clos et de sang froid par ceux qui les gouvernent et où l'opinion publique, pour se prononcer, attendait qu'on lui dictât ses jugemens, et, pour les exprimer, qu'on lui donnât la parole. A peine le bruit de l'arrivée du message porteur de la paix fut-il répandu à Paris que le sentiment public se fit jour avec une vivacité qu'on ne put contenir. C'était la paix conclue n'importe avec qui, et on pensait tout bas : n'importe à quelles conditions. — « Le courrier, dit le chroniqueur Barbier, est le secrétaire d'ambassade de M. le comte de Saint-Séverin d'Aragon, qui a causé une grande joie et une grande nouvelle dans Paris, hier dimanche, 5 mai, que la paix était faite. Tout le monde a couru chez ses amis, au spectacle, à la promenade, bien qu'il ne fit guère beau, pour apprendre les détails. » — L'élan fut plus vif encore et plus impétueux dans les provinces et principalement dans les villes de commerce où la souffrance était cruelle et où la paix annonçait une résurrection inespérée. Dans la Guyenne, entre autres, la dernière récolte ayant été mauvaise, et tous les arrivages de blé par mer étant interrompus, on se croyait menacé de la famine. — « Le jour où ce bienheureux courrier arriva à franc étrier (dit un récit du temps) à Bordeaux, criant partout la grande nouvelle, les boutiques des boulangers étaient quasi-assiégées par un grand nombre de personnes attendant le moment où le pain serait tiré du four pour en avoir : à peine de tout ce monde en resta-t-il la dixième partie. Le reste s'en fut courant comme des fous, dansant, chantant, s'embrassant, criant : « La paix est faite ! » et oubliant qu'il avait besoin de pain (2). »

Il n'y avait pas moyen de résister à une pression pareille. Saint-

(1) Puisieux à Saint-Séverin, 2 mai 1748. (*Correspondance de Bréda et d'Aix-la-Chapelle*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Journal de Barbier, mai 1748. (Voir *Revue historique*, n° de juillet, année 1791, p. 203.)

Séverin reçut donc après quelques jours d'hésitation un assentiment sans réserve. — « Vous avez eu de grandes difficultés, disait Puisieulx, vous en sortez triomphant. » Le ministre était encouragé par l'opinion du contrôleur général qui disait que, si la guerre avait duré, il voyait l'enfer ouvert devant lui, et par l'approbation du comte d'Argenson, dont le sentiment avait en sa qualité de ministre de la guerre un prix tout particulier. — « Le besoin de nos affaires intérieures l'exigeait, lui écrivit-il, et le peu de confiance que nous pouvons avoir dans nos alliés semblait en imposer la loi; nos succès militaires ont été heureux, mais cet État a besoin de repos, et de reprendre de nouvelles forces en ajoutant à l'expérience qu'il vient d'acquérir l'esprit d'ordre et de discipline dont tant de motifs ont encore à l'écarter! » Et effectivement il ne savait que trop que les derniers contingens, levés à grand'peine, étaient composés de chétives recrues dont grand nombre désertaient en campagne.

Une adhésion plus significative encore était celle du marquis son frère, qui oubliait qu'il n'avait pas cessé d'être prophète de malheur depuis sa disgrâce et qui, pour se consoler de n'avoir pas été l'auteur de la paix, voulut au moins l'avoir prédite : — « Je prévoyais bien, dit-il dans son journal, que la paix suivrait bientôt, dans le désarroi où étaient nos ennemis. Voici des préliminaires signés et un armistice établi (1). »

En Hollande, la satisfaction ne fut pas moindre, et le prince de Nassau ne fut pas celui qui la ressentit le moins vivement; car la rapidité même de la solution le tirait d'un embarras cruel. Comme toutes les popularités factices, la sienne était fort compromise: car il ne réussissait plus à satisfaire ni les partisans fanatiques de la guerre, qui l'accusaient de l'avoir mal préparée, ni les timides et les pacifiques, qui avaient subi son avènement à regret et, parlant maintenant tout haut, y voyaient la cause de la ruine prochaine de leur patrie. Dans ce conflit, la proposition de rendre son pouvoir héréditaire (actuellement en délibération dans les divers États) courait grand risque de n'être pas adoptée. A Groningue, la résistance était déclarée et des mouvemens insurrectionnels déjà prêts à l'appuyer. La résolution de l'Angleterre mettait fin à tout débat, car personne, même les plus belliqueux, ne pouvait sincèrement lui demander de rester en guerre sans cette unique et indispensable amie. Aussi le contentement général s'exprima sans détour,

(1) Le comte d'Argenson à Puisieulx, 4 mai 1748. (*Correspondance de Bréda et d'Aix-la-Chapelle*. — Ministère des affaires étrangères. — Journal et Mémoires de d'Argenson, t. v, p. 248.)

et le chargé d'affaires de France à La Haye, Chiquet, voyait arriver chez lui notre ancienne connaissance Van Hoey, naguère ministre à la cour de France, l'ami personnel de d'Argenson, et qui n'avait jamais cessé (peut-être peut-on se le rappeler) de travailler de concert avec lui au maintien de la paix dans des vues à la fois chrétiennes et philosophiques. — « Vive le roi, s'écriait ce brave homme dans un véritable état d'exaltation, le plus puissant des rois et le plus sage des hommes ! Quel bien pour la France et pour ma chère patrie ! Puisse la France, puissent les hommes, pendant un temps infini, admirer de telles vertus et en recueillir le fruit salutaire (1) ! »

Et peu de jours après, le chargé d'affaires, admis à la cour du stathouder pour la première fois depuis l'entrée des troupes françaises sur le territoire de la république, y était comblé de complimens et presque de caresses. « Plusieurs, dit-il, allèrent jusqu'à me dire qu'ils avaient versé des larmes de joie à la première nouvelle qu'ils avaient eue de la signature de la paix, quoiqu'ils en ignorassent encore les conditions, et que ces sentimens s'étaient tournés en admiration de voir tant de modération et de désintéressement de la part du roi. Vous voyez, ajoutait-il, que si Sa Majesté n'a pas étendu les frontières de ses États, elle a fait de plus solides conquêtes encore en se conciliant l'estime et l'affection d'un peuple chez qui nous avons beaucoup perdu en perdant l'une et l'autre. »

« Vous voilà à votre aise, » disait Sandwich à Saint-Séverin et à Bentink qui lui montraient les témoignages d'approbation qu'ils avaient reçus, « mais moi je ne le suis pas. » — Effectivement, l'assentiment du cabinet britannique fut le dernier qui parvint à Aix-la-Chapelle. Non que là, pas plus qu'ailleurs, la résolution définitive fût un instant douteuse. Mais entre la nation anglaise et son gouvernement, les sentimens et les rôles se partageaient précisément à l'inverse de ce qui se passait en France. Ce fut le public qui reçut l'annonce de la paix avec une certaine froideur. La classe puissante des commerçans se voyait arracher à regret une proie certaine, et après avoir salué avec joie dans la prise du Cap-Breton les prémisses de la conquête du Canada tout entier, c'était une déception de renoncer à un accroissement de l'empire colonial, dont on jouissait déjà en espérance. Il fallut quelques jours et la hausse marquée des fonds publics pour faire taire tous les mécontents. Le ministère, au contraire, et ses amis, ne savaient que trop à quels embarras financiers la continuation de la guerre les expo-

(1) Chiquet à Puisieulx, 7-17 mai 1848. (*Correspondance de Hollande. — Ministère des affaires étrangères.*)

sait, et les difficultés qu'ils auraient à obtenir du parlement une aggravation de charges devenue indispensable; et Cumberland ne leur avait laissé aucune illusion sur la faiblesse des ressources militaires dont il disposait. La paix les délivrait d'un cruel souci : et il n'y eut qu'une impression parmi ceux qui avaient connaissance du secret de la politique; c'était la surprise que la France se fût contentée de pareilles conditions, et n'eût pas été tentée de mieux profiter du bon vent qui s'élevait en sa faveur. La peinture de cet état d'esprit assez complexe est faite en termes piquans et dans ses moindres nuances dans une lettre de Chesterfield, où respire une joie maligne d'avoir eu raison avant tout le monde et peut-être aussi quelque regret d'avoir quitté le pouvoir avant que la démonstration fût faite. — « Ma prophétie est accomplie, écrit-il à son ami, le ministre d'Angleterre à La Haye, je vous en félicite aussi bien que moi, car si une partie de ma prédiction n'était pas réalisée, c'eût été l'autre, c'est-à-dire notre ruine inévitable. Si les Français n'avaient pas signé les préliminaires au moment où ils l'ont fait et s'ils avaient voulu profiter des avantages qu'ils avaient entre les mains, nous étions perdus. Beaucoup de personnes sont étonnées ici de la modération de la cour de France et ne peuvent s'en rendre compte d'après les règles connues de la politique. De profonds historiens qui veulent toujours donner de grandes causes à tout événement auront de la peine à en assigner une pour celui-ci. Moi qui aime à voir les choses sous un jour plus simple et qui cherche plutôt les causes dans les faiblesses que dans la sagesse des hommes, voici comment je m'en rends compte : le roi de France est un prince tranquille et sans ambition qui était fatigué de la guerre et particulièrement de la vie des camps à laquelle il ne pouvait renoncer, l'ayant une fois adoptée, tant que la guerre durait. Les courtisans français ne sont pas assez maladroits pour ne pas conformer leurs sentimens aux désirs du prince, sans s'inquiéter de savoir s'ils sont contraires ou non à l'intérêt public. Changez le mot de paix en celui de guerre et le même principe vous expliquera pourquoi nous avons, nous, continué la guerre quand il était clair que nous n'étions pas en état de la soutenir. Mais quelles que soient les causes de l'événement, nous l'échappons belle, et nous tous en général, et quatre personnes en particulier : le duc de Cumberland échappe à la défaite et à la disgrâce, le prince d'Orange échappe à être déposé et le duc de Newcastle et lord Sandwich à être... Bien loin donc de blâmer la paix, ajoute-t-il, je suis cordialement satisfait qu'elle soit faite : j'étais pour la faire plus tôt et par conséquent meilleure... mais ma démission est peut être ce qui l'a

amenée en ouvrant les yeux au pays... La république est sauvée d'une ruine complète et l'Angleterre de la banqueroute (1). »

Dans cette satisfaction générale de la première heure, un seul osa laisser voir son mécontentement. Ce fut Maurice, qui n'avait pas caché son désir de pousser jusqu'au bout une campagne si heureusement commencée. Personne n'ignorait qu'il aurait vu avec plaisir la négociation se prolonger sans aboutir, pour lui donner le temps de changer et d'étendre, par quelque coup d'éclat, le terrain étroit et ingrat où elle était placée. On savait qu'il pressait vivement le roi de se rendre à l'armée, pensant que la présence royale rendrait toute concession excessive impossible. « Nous demandons la paix comme des lâches, lui avait-on entendu dire, et nous ne pouvons pas l'obtenir. » Aussi Saint-Séverin, se rendant parfaitement compte de la surprise pénible que la signature précipitée des préliminaires allait lui causer, avait eu soin, en stipulant l'armistice qui en était la conséquence naturelle, d'excepter de la suspension d'armes les opérations engagées devant Maëstricht, afin de ne pas priver le maréchal, avec la prise de cette place célèbre, du couronnement de ses exploits.

Il n'était que temps : quand la nouvelle de l'armistice parvint au camp, tous les travaux du siège étaient terminés, et il ne restait plus qu'à commencer l'attaque décisive. Si l'on en croit même le récit, toujours sujet à caution, du brillant chevalier de Valfons, depuis vingt-quatre heures déjà le signal aurait pu être donné. Seulement, c'étaient les gardes-françaises qui, d'après leur tour de service, auraient dû, ce jour-là, ouvrir le feu, et Lowendal fit remarquer que la moindre perte, dans ce corps d'élite, ferait crier tout Paris. — « Demain, dit-il, ce sera le tour des Suisses ; leurs morts passeront inaperçus, car on n'entendra pas les cris de leurs montagnes. — Vous pensez à tout, avait dit Maurice en riant. A demain donc (2) ! »

Mais le lendemain on vit arriver un aide-de-camp du duc de Cumberland, accompagné d'un officier hollandais, annonçant tout haut que la paix était faite et comptant que le siège serait levé sur-le-champ. Maurice, ne pouvant dissimuler son impatience, le prit de très haut et déclara que, si la ville n'arborait pas à l'instant le drapeau blanc pour demander à être admise à capitulation, les opérations ne subiraient aucun retard. « Vous êtes des faibles et des vaincus, dit-il, c'est à vous de recevoir la loi que je vous impose. » Le Hollandais insista pour obtenir un délai de quarante-

(1) Chesterfield à Dayroll, 13 mai 1748. (*Correspondance générale*, t. III, p. 261-263.)

(2) Valfons, *Souvenirs*.

huit heures afin de recevoir des états-généraux la permission de se rendre, et Maurice n'y consentit qu'à la condition que des otages lui seraient immédiatement remis.

Le 10 mai, enfin, tous les articles de la capitulation étant réglés, l'armée française eut la satisfaction de voir défilér devant elle les Autrichiens et les Hollandais qui formaient la garnison, l'arme au bras, n'emportant avec eux que quelques pièces de campagne et laissant au vainqueur tout le matériel de défense. Le maréchal de Lowendal prit possession de la ville, et Maurice, en faisant lui-même son entrée, alla droit à l'église faire chanter le *Te Deum*. La soumission ainsi bien constatée, l'armistice put être proclamé, à son de trompe, à la tête des deux armées.

Pendant les relations nécessaires pour préparer ce glorieux cérémonial, il n'était sorte d'empressement et d'honneurs qui ne fût témoigné au maréchal par Cumberland lui-même et par les représentans du stathouder. Ce n'était pas seulement de la politesse, c'était presque de la déférence. Tant d'égards, sans dissiper sa mauvaise humeur, qui restait visible, en adoucirent pourtant l'expression. — « Ces messieurs, le duc de Cumberland et le stathouder, écrivait-il au roi, ne savent où donner de la tête. Je suis joliment avec eux, et ils m'écrivent des lettres des plus polies. » — Et il ajoutait d'un air résigné : — « Voici enfin le chemin de la paix, j'en suis bien aise ! » — A Saint-Séverin, il se décidait enfin à faire compliment, mais d'un ton qui sentait encore l'épigramme. — « Je n'ai jamais douté, lui disait-il, de la satisfaction que le roi et le royaume ont naturellement de ce que vous venez de conclure, et je suis persuadé que vous ne pouviez rien faire qui leur fût plus agréable ; mais comme il est *dans les hommes (sic)* d'être inconstans et qu'ils désirent la guerre quand ils ont eu la paix pendant quelque temps, je suis persuadé qu'ils auront regret à la conclusion de celle-ci. Mais vous ne pouviez et vous ne pouvez faire autrement : ainsi mes réflexions là-dessus ne sont qu'un radotage inutile (1). »

Puis, quelques jours après, ne pouvant contenir son déplaisir, il épanchait son humeur dans le sein du ministre Maurepas, le membre du conseil royal avec qui il entretenait la relation d'amitié la plus familière. Il se rattachait à l'espérance que, si les négociations qui devaient suivre venaient à ne pas aboutir, la restitution promise n'aurait pas lieu, et il annonçait très clairement l'intention de ne pas rendre pour sa part un pouce de terrain, tant qu'il

(1) Maurice de Saxe à Saint-Séverin, 11 mai 1748. (*Correspondance de Bréda et d'Aix-la-Chapelle*. — Ministère des affaires étrangères.)

resterait un moyen et une chance quelconque de faire autrement.

« Je ne suis qu'un bavard en fait de politique, disait-il, et si la partie militaire m'oblige quelquefois d'en parler, je ne vous donne pas mes opinions pour bien bonnes ; ce que je crois savoir et vous assurer est que les ennemis, en quelque nombre qu'ils viennent, ne peuvent plus pénétrer en ce pays-ci, et qu'il me fâche de le rendre, car c'est en vérité un bon morceau, et nous nous en repentirons, dès que nous aurons oublié notre mal présent. Je n'entends rien à la finance, et ne connais pas nos moyens : ce que je sais est que l'argent en Angleterre n'était à la fin de la grande guerre qu'à 4 pour 100, et qu'il était ces jours passés à 14 et à 15 pour 100, de quoi il n'y a point d'exemple ; et comme le crédit est la seule chose qui soutient les Anglais et les Hollandais, je conclus qu'ils sont à bas, et qu'ils n'en peuvent plus. Ce n'est pas comme chez nous, nous avons une force intrinsèque, et quoique l'argent nous manque, nous allons encore longtemps, et je crois que ce n'est pas faire un mauvais marché, que de se mettre mal à son aise pour acquérir une province comme celle-ci, qui vous donne des ports magnifiques, des millions d'hommes, et une barrière impénétrable et de petite garde : telles sont mes pensées. Au demeurant, je ne connais rien à votre diable de politique ; je vois, je sais que le roi de Prusse a pris la Silésie, et qu'il l'a gardée, et je voudrais que nous puissions faire de même ; au bout du compte, il n'est pas si fort que nous, il est beaucoup plus mal posté, on peut le prendre par les pieds et par la tête, et il a de furieux voisins qui ne l'aiment assurément pas plus que nous : nous n'avons rien de tout cela, et il me paraît difficile, ou plutôt impossible, que l'on nous fasse rendre ce que nous tenons.

« Voilà, monsieur, ce que je pense. Vous ne laissez pas que de me tranquilliser beaucoup, et si les fanfreluches des négociations commencent une fois à se mêler, nous en avons pour dix ans sans tirer un coup de fusil ; c'est votre affaire, la mienne est de prendre et garder, et je vous répons de m'en acquitter en conscience ! Je vous promets aussi de combattre jusqu'au trépas pour des vérités que je ne comprends pas ; c'est à vous de prêcher et de bien établir les principes, les détailler, les prouver, que les hérésies soient confondues, et qu'on écrive de part et d'autre plus de volumes là-dessus qu'il n'y en avait dans la bibliothèque d'Alexandrie, et que n'en ont écrit tous les pères de l'église ! Je vous promets d'attendre tranquillement sur le Demer, jusqu'à ce que la vérité soit triomphante. Les ennemis ne s'enrichiront pas pendant ce temps-là, s'ils restent armés, et cette position leur coûtera

plus qu'à nous ; s'ils désarment, nous désarmerons aussi, et songerons à l'épargne. Battez-vous donc bien, monsieur. Que Dieu donne de la force à votre plume. Je vous proteste que je n'ai nulle envie d'interrompre vos occupations, mais jusqu'à ce que tout cela soit évident ; ne rendons rien, ou ne rendons guère (1). »

Si Saint-Séverin eut, dès lors, connaissance de cette réputation assez bien motivée du grand homme de guerre, c'était un *memento homo* dont, dans toute la jouissance de son succès, il pouvait avoir besoin. Lui-même cependant, il faut lui rendre cette justice, pressentait déjà qu'une fois passé le premier instant de soulagement, quand on viendrait à comparer les fruits réels de la paix avec les efforts que la guerre avait coûtés, on les trouverait médiocres, presque nuls, et qu'un retour d'opinion pourrait s'ensuivre assez peu favorable à ceux qui y attachaient leur nom ; aussi à défaut d'avantages matériels, il en indiquait d'autres, d'une nature différente que la France était sûre au moins de recueillir. — « Ce que je vois de meilleur dans cette affaire, écrivait-il dès le 2 mai, c'est que de longtemps les cours de Vienne et de Sardaigne n'oublieront pas le tour que les puissances maritimes viennent de leur jouer, et je mets le comble au commencement de méfiance et d'aigreur qui sont établis parmi nos ennemis (2). »

La réflexion était juste, et les éclaircissemens qui me restent à donner pour compléter ce récit feront voir, en effet, que, si les pacificateurs s'étaient proposé de dissoudre toutes les anciennes alliances, et de laisser ainsi tous les États d'Europe dans un état de défiance et d'hostilité réciproque, le résultat était complètement atteint. Mais une paix dont l'effet principal était de jeter de nouvelles semences de discorde et de préparer par là de nouvelles luttes, était-ce une paix véritable et méritait-elle d'être appelée de ce nom ?

DUC DE BROGLIE.

(1) Le maréchal de Saxe au comte de Maurepas au camp sous Maëstricht, 15 mai 1748. *Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe*, publiés par Grimoard, 1791, t. v, p. 263.

(2) Saint-Séverin à Puisieulx, 2 et 3 mai 1748. (*Correspondance de Bréda et d'Aix-la-Chapelle*. — Ministère des affaires étrangères.)

---

LE

# JOURNAL DE M<sup>LLE</sup> DE SOMMERS

---

DEUXIÈME PARTIE (1).

---

J'étais fatiguée : nous nous sommes assises sur un banc, Sky entre nous, par terre, de son long ; j'ai pris l'attitude obligée d'un auditeur attentif, et voici ce que miss Grey m'a raconté :

## *Histoire du capitaine Paumier.*

Au temps de l'arrivée de M. de Lostange au régiment, le capitaine Paumier était ce qu'on appelle un « vieux dur à cuire, » rigoureux dans le service, aigre dans ses rapports avec les autres officiers, somme toute, très peu aimé, pour ne pas dire détesté.

Il avait surtout en horreur ce qu'il appelait les beaux fils, c'est-à-dire les jeunes officiers ayant de la fortune, et qui servaient dans la cavalerie pour avoir une sorte d'occupation.

M. de Lostange, jeune, riche, titré, fut tout de suite l'objet de son antipathie. Mais comme, très régulier dans son service, et bien loin d'être un jeune fou, il avait la conduite la plus mesurée et ne donnait aucune prise sur lui, comme surtout il n'était pas dans

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> février.

l'escadron du capitaine Paumier, l'antipathie de celui-ci serait probablement restée à l'état latent, sans un incident amené, avec une intention malicieuse, par quelques jeunes officiers.

Un jour, après le déjeuner, en arrivant au Café militaire, où il allait d'ailleurs fort rarement, M. de Lostange trouva toutes les tables occupées. Comme il cherchait une place, on lui montra dans un coin, près de la fenêtre, une table restée libre. Le coin était frais, retiré, et sans se demander pourquoi la place n'était pas occupée, il alla s'y installer. Il y était depuis quelques minutes, et en pleine lecture, lorsqu'il s'entendit interpeller, et, en levant les yeux, vit devant lui le capitaine Paumier qui, les sourcils froncés, l'air de plus mauvaise humeur que d'habitude, lui réclama sa place d'une voix brusque, et en termes polis peut-être, mais assez malheureux.

M. de Lostange, en voyant le capitaine, s'était levé tout de suite, par déférence. Tout le monde avait fait silence : on attendait la scène prévue. M. de Lostange resta un instant interdit ; puis, reprenant son sang-froid, et après une légère hésitation, il répondit d'un ton très poli, mais très tranquille :

— Mon capitaine, nous ne sommes pas ici au régiment, où je vous dois l'obéissance militaire. Ici je ne vous dois que le respect, et ne suis pas près de le perdre, mais vous me réclamez cette place que rien ne désignait comme la vôtre, dans des termes assez peu flatteurs pour moi, et qui m'obligent à la conserver, quand, autrement, je me serais empressé de vous la rendre.

Le capitaine devint fort rouge, et ouvrit la bouche pour une réplique qui aurait achevé de tout gâter ; mais, heureusement, il eut, juste à temps, assez de présence d'esprit pour comprendre qu'il s'était mis dans son tort et allait s'y mettre encore bien plus.

Il se contenta donc de dire, d'une voix saccadée :

— A votre aise, monsieur, à votre aise.

Et, devenu cette fois pâle de colère, il passa dans une autre salle du café.

Il y eut, à la table des jeunes officiers, un léger murmure qui devint un rire étouffé au moment de la sortie du capitaine, et M. de Lostange se rassit. On vint, au bout d'un instant, le féliciter d'avoir « maté cette vieille bête, » et tout en resta là.

Quelques jours après, il reçut de Puisaye une lettre lui annonçant un voyage de son père qui devait passer, à une certaine date, à une heure de chemin de fer de la garnison : on le prévenait naturellement afin qu'il pût prendre ses dispositions pour se rencontrer et rester avec lui le plus longtemps possible.

Or, il se trouva que le voyage de M. de Puisaye tombait à un

moment où son fils allait être de semaine, et que, par une véritable fatalité, tout justement à la même époque, M. Paumier, de son côté, allait être aussi de semaine comme capitaine. C'était donc à lui qu'il faudrait demander une permission d'absence pour la journée. La chose était plus que malaisée. Beaucoup y eussent renoncé ou eussent pris un autre moyen.

M. de Lostange n'hésita pas un instant, et, le jour même, aborda le capitaine à la caserne et lui fit sa requête à l'avance. Le capitaine cligna ses petits yeux gris et eut un sourire de triomphe.

— Mais, lieutenant, dit-il, je ne me trompe pas, c'est vous qui...

— C'est moi, mon capitaine, qui ai eu le malheur, dernièrement, d'être obligé de vous refuser une place au café.

— C'est bien cela.

Et la permission fut refusée. M. de Lostange s'inclina et répondit :

— Très bien, mon capitaine, je m'y attendais.

— Comment, lieutenant, vous vous y attendiez ! Faites-moi donc le plaisir de me dire ce que vous entendez par là ?

— J'entends, mon capitaine, que, nouveau venu au régiment, je ne connais pas comme vous les exigences du service ; telle chose qui me paraissait sans importance, peut en avoir ; une permission que je considérais comme facile à accorder, peut être difficile ; en un mot, une véritable faveur pour laquelle on ne peut compter que sur la bienveillance de son supérieur, et lorsque, comme moi, on a eu le malheur de se l'aliéner, on doit être certain d'échouer.

Le ton, la forme, et le fond, tout, dans la réponse, était irréprochable.

Le capitaine Paumier, qui avait espéré de prendre son subordonné en faute, sentit que, de ce côté du moins, la victoire lui échappait.

Il grommela entre ses dents, sans faire de réponse distincte, et M. de Lostange s'éloigna en saluant.

Le soir même, il reçut une permission venant du colonel lui-même. C'était son père qui, à ce moment à Paris, et comptant avancer son voyage de deux jours, avait écrit directement au colonel à tout hasard, afin d'être sûr que toute espèce d'obstacles seraient écartés.

L'histoire s'ébruita, et mit M. de Lostange dans le plus grand embarras. Le capitaine Paumier était désagréable et grincheux, mais excellent officier, parfait honnête homme, le type même de l'honneur militaire. Simple engagé volontaire, sans instruction réelle, sans aucune espèce de protections, il avait monté en

grade lentement, péniblement, et en voyant passer devant lui des camarades plus jeunes, mais sortis de Saint-Cyr ou de Saumur. De là, chez lui, un fond de jalousie un peu excusable, et qui se manifestait par son aigreur.

M. de Lostange n'ignorait aucune de ces particularités. Il réfléchit mûrement, et prit sa résolution ; et lorsque, le soir à la pension, on le félicita sur son succès, il étonna tous ses camarades en déclarant qu'il n'y avait aucun succès, puisque, avant de profiter de sa permission, il lui restait à obtenir l'agrément du capitaine Paumier.

On lui cria qu'il était fou, que c'était inutile, que le capitaine Paumier était un vieil entêté, qu'il ne le connaissait pas, etc.

— Messieurs, dit-il, il est possible que je ne connaisse pas le capitaine Paumier, mais je connais mon devoir, et certainement je n'y manquerai pas. Le capitaine Paumier n'est pas trop agréable dans le service, c'est vrai, et je le sais aussi bien que vous ; mais c'est un brave officier, plein d'honneur, notre ancien à tous, et aux services et à l'âge de qui nous devons de la déférence. En remportant une espèce de petite victoire sur lui, je considère que je manquerais beaucoup à ce que je lui dois, beaucoup à moi-même, et encore plus aux véritables sentimens de l'esprit militaire. Réfléchissez, mes chers camarades, et vous verrez que, au fond, je n'ai pas tort. Du reste, cela va être fait tout de suite.

Et, prenant son képi, il se dirigea vers la porte. Au moment où il soulevait la portière qui séparait la salle des lieutenans d'une espèce de petit fumoir communiquant avec la salle des capitaines, il se trouva face à face avec le capitaine Paumier, qui était à un pas de l'entrée.

Sa figure, dure d'habitude, avait à ce moment une expression un peu moins rébarbative.

M. de Lostange l'aborda et lui fit sa demande.

— Vous dites que c'est à votre insu qu'on a écrit au colonel ?

M. de Lostange leva la tête, le regarda bien en face, et d'une voix ferme :

— A mon insu, mon capitaine.

— Mais vous avez l'autorisation du colonel, qu'avez-vous besoin de la mienne ? Vous pouvez vous en passer.

— Pas sans vous manquer d'égards, mon capitaine !

Le capitaine Paumier mâchonna son cigare, cligna de l'œil, et dit :

— Je vous donne votre permission.

Puis, au moment de lui tourner le dos :

— Lieutenant, vous avez une façon de comprendre vos devoirs

que j'approuve. Il est malheureux que tout le monde ne pense pas comme vous.

Le soir, à la sortie de la pension, le hasard fit que M. de Lostange rencontra le capitaine Paumier dans l'escalier. Le capitaine venait de recevoir une lettre de sa sœur, et il avait une figure presque souriante.

Comme M. de Lostange se rangeait pour le laisser passer, le capitaine s'arrêta et lui dit brusquement :

— Vous êtes un brave jeune homme, Lostange, un très brave jeune homme, et le père Paumier n'est pas pour l'oublier !

M. de Lostange s'inclina, et, moitié sérieux, moitié riant, répondit :

— Mon capitaine, je prie surtout le « père Paumier, » comme vous l'appellez, de ne jamais oublier le respect que j'ai pour lui.

— Et un farceur par-dessus le marché, ajouta le capitaine en riant, et en lui frappant sur l'épaule ; je ne m'en serais pas douté.

— Ma foi, mon capitaine, ni moi non plus !

Le capitaine Paumier partit d'un air enchanté, en sifflant une fanfare ; et, à compter de ce jour, sans en avoir l'air, sembla rechercher M. de Lostange qui ne l'évita pas : tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, le capitaine Paumier lui adressait la parole et d'un ton aussi aimable qu'il le pouvait. Peu à peu, ils en vinrent à causer ; puis, quand ils se rencontraient dans la rue, à faire un bout de chemin ensemble. Ce furent ensuite des promenades à cheval le matin ; enfin une liaison en règle s'établit.

M. de Lostange, très recherché de la jeunesse élégante du régiment, fort reçu dans la haute société de la ville, réservait toujours une part de son temps pour le vieux capitaine Paumier, qu'il voulut même emmener dans le monde avec lui. Le capitaine, qui n'avait jamais été ainsi invité par personne, refusa, mais lui sut un gré infini.

A un bal de la préfecture, où il ne put se dispenser d'assister, il fut présenté par M. de Lostange à quelques-unes des dames qui donnaient le ton. A sa grande surprise, il fut accueilli de la façon la plus gracieuse ; au lieu de morgue et de ce qu'il appelait de la bégueulerie, il trouva de la bonne grâce et une politesse parfaite, sans aucune apparence d'airs protecteurs. Il revint enchanté, et sans y prendre goût pour cela, commença de sentir son caractère s'adoucir.

Au fond, très au fond de lui, il y avait un fort brave homme, d'un cœur excellent, et ce brave homme commença de surgir, et de se laisser voir.

Un matin qu'il se promenait à cheval dans la campagne avec M. de Lostange, il lui dit tout à coup :

— Vous ne mentez jamais, vous, Lostange ?

M. de Lostange rougit.

— Je ne crois pas, mon capitaine.

— Quelle grosse bête je suis ! je viens de vous blesser ; n'y faites pas attention, je n'avais aucune mauvaise intention. Je le sais bien, que vous ne mentez jamais ; c'est pour cela que j'ai un service à vous demander.

— Lequel donc ?

— Écoutez, je n'ai confiance qu'en vous. Puis, avec vos protections et toutes vos connaissances, vous n'avez pas besoin de moi, et cependant, personne n'a jamais été avec moi comme vous. Vous êtes riche, vous êtes comte, et vous savez bien que je ne suis qu'un vieux diable sans le sou ; et, bien loin de me laisser de côté comme les autres, vous êtes toujours avec moi ; même, si je voulais, vous m'emmèneriez partout.

— C'est vrai, mon capitaine.

— Cela m'a fait croire que vous avez quelque chose pour le vieux Paumier, et cela me touche, mon ami, bien vrai, cela me touche.

Et l'œil du vieux brave brilla d'un éclat inaccoutumé.

— C'est pour cela, comme je vous le dis, que je veux vous demander un service, — des renseignemens, quoi. Il n'y a que vous qui m'inspiriez assez de confiance pour que je vous les demande, et, enfin, — pour tout dire, — il n'y a que vous de qui je pourrais les entendre sans que cela me... sans que cela me chiffonne, comprenez-vous, Lostange ?

— Je comprends. Demandez, mon bon capitaine, demandez !

— C'est bien répondu, ça, Lostange, très bien répondu ; quand vous me parlez ainsi, vous me feriez aller au bout du monde ! Ah ! si on m'avait quelquefois parlé comme cela ; — mais j'ai toujours été seul depuis l'âge de dix-huit ans ; je n'ai jamais eu que ma sœur qui m'ait aimé, — et aussi je l'aime bien, la pauvre fille ! — Mais nous sommes toujours loin l'un de l'autre, et enfin... Tenez, le jour où vous m'avez demandé, pour la seconde fois, cette sacrée permission que je vous avais si bêtement refusée, je venais de recevoir une lettre d'Adèle, de ma sœur, et je venais d'entendre, à travers la portière, tout ce que vous aviez dit de moi. J'ai été tout remué, parole d'honneur ! Je me suis dit qu'il y avait des, — comment dirai-je, des idées, — non, des...

— Des sentimens ?

— Oui, des sentimens que je ne connaissais pas. C'est ce

qu'Adèle me répétait toujours. De ce que vous avez dit de moi, il y a une chose surtout que j'ai retenue, c'est que je ne suis pas agréable dans le service. Eh bien, Lostange, voilà ce que je veux vous demander. Expliquez-moi donc comment je ne suis pas agréable, car, si vous l'avez dit, c'est que c'est vrai.

— Mais, mon bon capitaine, je suis trop jeune pour vous rendre ce service-là, je n'ai pas comme vous l'expérience de la vie. Vous en savez bien plus que moi là-dessus et sur beaucoup d'autres choses.

— C'est-à-dire que cela vous ennuie.

— Ennuier n'est pas le mot. Cela me gêne, cela m'embarrasse, je suis trop jeune pour cela, et surtout, je n'ai pas l'expérience qu'il faudrait.

— Cela vous gêne, mais cela ne vous ennuie pas ?

— Oh ! nullement.

— Bien vrai ?

— Bien vrai !

— Je vous crois. Eh bien ! s'il n'y a que votre expérience, cela n'a pas d'importance. Vous en savez plus à votre âge que bien d'autres. Alors, dites-moi ce que je vous demande.

— Mais c'est que, vraiment, je ne puis pas.

— Mais si c'est pour me rendre service ?

— C'est vrai, et cette idée-là doit primer tout. Laissez-moi réfléchir.

— A la bonne heure, et réfléchissez tant que vous voudrez.

M. de Lostange réfléchit et il se sentait de plus en plus embarrassé quand il lui vint une inspiration.

— Écoutez, mon bon capitaine, faisons ceci. Interrogez-moi ; je ne sais pas grand'chose, mais je suis sincère, et je sens à peu près juste. Racontez-moi vos histoires, vos rapports avec nos camarades ; je vous dirai l'effet que cela me produira ; je tâcherai de vous l'expliquer de mon mieux ; et de cette façon, vous arriverez peut-être à savoir ce que vous voulez.

Ainsi fut fait. L'entretien fut long, et dans cet entretien, M. de Lostange s'appliqua uniquement à expliquer au capitaine, au fur et à mesure des récits, en quoi sa conduite s'écartait de la conduite généralement suivie, et à lui faire voir comment, avec un fond excellent, il arrivait à se tromper dans sa manière d'agir. Pas une seule fois, par respect pour son âge, il ne lui dit ce qu'il aurait dû ou ce qu'il devrait faire, et en même temps, il le relevait pour ainsi dire à ses propres yeux, en lui faisant voir que, nulle part, il n'obéissait à de mauvais sentimens, mais partout, uniquement à de mauvais raisonnemens.

Le capitaine Paumier l'interrompait, de temps en temps, par des exclamations :

— C'est vrai! c'est vrai pourtant! C'est bien cela. Comment pouvez-vous deviner tout cela!

Il rentra à la ville enchanté, et en serrant fortement la main de M. de Lostange, lui dit :

— Vous m'avez rendu un fier service, car j'ai la tête dure! Mais (se frappant le front) une fois que ça y est, ça y est! — Ça y est bien et ça n'en sortira plus!

Dès lors, insensiblement, la conduite du capitaine Paumier changea. En plusieurs circonstances, il se montra moins cassant, plus conciliant même. Il était en délicatesse avec plusieurs de ses camarades : il fit des espèces d'avances ; et comme, avec le caractère franc et ouvert des militaires, les rancunes mesquines ne sont pas de mise, ces avances furent reçues avec surprise d'abord, puis avec cordialité. Les punitions cessèrent de pleuvoir sur les hommes, et furent infligées avec indulgence et discernement.

Parmi les jeunes officiers, c'était à qui ne lui demanderait rien. Deux d'entre eux eurent cependant à s'adresser à lui pour de légères faveurs, des niaiseries, mais enfin ils furent bien reçus, et obtinrent très facilement ce qu'ils demandaient.

La fête du capitaine Paumier tomba vers ce temps-là. Il répondait au nom, peu goûté aujourd'hui, d'Adolphe. Il invita tous les officiers de son escadron à un grand dîner.

L'invitation fut faite avec rondeur et bonne grâce : on vint par curiosité, et on n'en eut pas de regret.

Tout se passa avec la plus grande cordialité. Au dessert, on servit du champagne. Le plus âgé des officiers porta la santé du capitaine Paumier. Elle fut reçue et portée avec applaudissemens.

Le capitaine Paumier se leva, rouge et ému, mais les libations n'y étaient pour rien, car il n'avait bu que de l'eau rougie. « Mes chers camarades, dit-il d'une voix un peu hésitante, c'est la première fois que je vous ai ainsi réunis autour de moi. Je vous remercie d'avoir accepté mon invitation, j'en suis vraiment heureux. Je n'aime pas les longs discours, et d'ailleurs, je ne pourrais pas vous en faire. Laissez-moi à mon tour porter un toast : à notre union à tous, à l'amitié que nous tous, devons avoir les uns pour les autres. La vôtre me fera bien plaisir, je m'en aperçois aujourd'hui ; il n'est jamais trop tard pour bien faire ; j'ai du temps de perdu à rattraper, je suis sûr que vous m'aidez. A votre santé à tous ! A la santé du régiment ! »

Le petit discours fut reçu avec acclamations. Chacun quitta sa place pour venir serrer la main du capitaine Paumier, qui avait

de vraies larmes dans les yeux. Il ne s'était pas rassis, et tenait toujours son verre.

Quand le silence se fut rétabli :

— Maintenant, dit-il, je vous propose la santé du plus jeune de nous, d'un digne jeune homme, d'un brave jeune homme, que déjà nous estimons tous, pour qui j'ai, moi, bien de l'amitié ; et laissez-moi ajouter qu'en le recevant, le régiment n'a pas fait une mauvaise recrue !

Ce furent de nouveaux applaudissemens, et M. de Lostange prit la parole :

« Mes chers supérieurs, dit-il, mes chers camarades, je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me recevant au milieu de vous. Je vous remercie de la bienveillance avec laquelle vous m'avez accueilli. Je remercie en particulier le digne et brave officier, l'homme d'honneur, au fond si bienveillant, qui nous reçoit en ce moment, le capitaine Paumier enfin, que nous apprenons à aimer, et je le prie de croire que je suis plus fier que je ne le puis dire de l'intérêt qu'il veut bien me porter. Je pourrais vous proposer sa santé de nouveau. J'aime mieux en porter une autre à laquelle il sera plus sensible, celle de sa digne sœur que, tous, nous avons entendu nommer, et que, sans la connaître, nous respectons tous. A la santé de la sœur du capitaine Paumier ! »

Du coup, les deux larmes du capitaine, qu'il ne retenait que par miracle, tombèrent sur ses joues, et on ne sait ce qu'il aurait répondu, si la porte de la salle à manger ne s'était ouverte toute grande, laissant passer le colonel du régiment, suivi du lieutenant-colonel et des commandans.

Il y eut un mouvement de surprise, qui n'avait peut-être rien de très joyeux ; cela ne dura guère.

Le colonel s'avança vers le capitaine Paumier et lui dit avec rondeur :

— Capitaine Paumier, nous avons su que vous réunissiez une partie de nos camarades, et nous avons tenu, ces messieurs et moi, à vous apporter, à propos de votre fête, les félicitations du régiment, et surtout à vous exprimer l'estime que nous avons tous pour vous ; nous attendions depuis longtemps l'occasion ; elle s'est offerte, et nous la saisissons. Vous aurez bien par là deux ou trois verres de trop qui nous permettent de boire à votre santé ?

A cette fois, ce fut de l'enthousiasme. On déboucha de nouvelles bouteilles, et ce fut un contentement général.

Dans la soirée, le colonel trouva moyen de s'approcher de M. de Lostange, et lui frappant sur l'épaule avec bonne humeur :

— Lieutenant Lostange, dit-il, vous faites des merveilles !

— Moi, mon colonel!

— Ta, ta, ta, ta! Vous avez trop de tact, je dirai même trop de délicatesse, pour avoir l'air de me comprendre, mais au fond, vous m'entendez. Bravo, jeune homme! A la première occasion, j'en écrirai à Puisaye, — je sais là quelqu'un à qui cela ne déplaira pas!

M. Paumier a pris sa retraite avec le grade de commandant, trois ans après le départ de M. de Lostange.

Chaque année, il vient passer quinze jours au château. Il est reçu de la meilleure grâce par le marquis et la marquise qui ont trop de savoir-vivre pour ne pas bien exercer l'hospitalité. — Mais, en dehors des heures de repas, il est toujours avec M. de Lostange ou avec Marguerite qu'il adore et qu'il appelle par son nom. Pendant son séjour ici, le frère aîné qui d'habitude sort chaque matin à cheval avec sa sœur, a toujours, par le plus grand des hasards, quelque chose à faire à cette heure-là, en sorte que le commandant a le plaisir de sortir seul avec Marguerite qui est sous sa sauvegarde. Parfois, ils emmènent avec eux, comme ordonnance, Daguerle, un ancien soldat du régiment, qui est ici comme garde-chasse (encore une trouvaille de M. de Lostange), et dont l'enthousiasme, dans ces circonstances, ne connaît pas de bornes.

Tous les soirs, après le dîner, le commandant et M. de Lostange s'enferment dans le fumoir, Marguerite entre eux deux. Le commandant tire Jeannette, une horrible vieille pipe noire qu'il affectionne; M. de Lostange, de son côté, en a une de belle taille; et pendant deux heures, au milieu des nuages de fumée, ce sont des éclats de rire sans fin causés par des histoires de régiment, très écoutables, d'ailleurs, et que le commandant raconte avec un entrain de soldat.

Dans les premiers temps, le commandant avec sa vieille redingote, toujours propre, mais un peu râpée, et ses allures raides, se trouvait comme dépaysé au milieu de la société qu'on reçoit ici. Mais M. de Lostange et Marguerite donnant le ton, l'amabilité générale l'a vite mis à l'aise, et quand il vient maintenant, plus d'une fois, je le vois regarder Marguerite et son frère avec attendrissement; puis il vient à moi, avec qui il a fini par se mettre en confiance, et me dit avec énergie :

— Voyez-vous, mademoiselle miss Grey, ce sont mes enfans! Mes vrais enfans! Je prends de la joie ici pour toute l'année.

L'histoire était finie: je n'ai fait aucune réflexion. J'ai seulement dit à miss Grey quelques banalités de circonstance, puis nous nous sommes levées pour aller déjeuner.

Dans la journée, il a plu à verse. Marguerite m'a proposé, faute de mieux, de monter visiter la bibliothèque, et j'ai accepté.

Elle est considérable et tient une partie du second étage; c'est une suite de grandes pièces précédée d'une galerie où sont les portraits de famille. J'ai commencé par les portraits. Ils ne remontent pas plus haut que 1525, mais sont intéressans. Un d'eux surtout m'a frappée.

C'est le portrait d'un cavalier Louis XIII de grande mine, avec de longs cheveux bruns, la moustache relevée, un col bordé de guipure s'étalant sur la cuirasse, le poing droit à la hanche, la main gauche posée négligemment au pommeau de l'épée. Le visage est d'une gravité sérieuse qui surprend chez un homme aussi jeune (il semble à peine avoir trente ans); et sous la paupière un peu voilée, l'œil ferme et franc a une sorte de douceur assombrie.

— Celui-ci, m'a dit Marguerite, est François-Maximilien, dit le chevalier de Lostange.

— C'est une figure intéressante!

— Oui, il est mort jeune, à trente-sept ans, et n'a pas été heureux: c'était un grand caractère. Il est le premier qui se soit appelé Maximilien, de Sully, son parrain. Avant lui, les Puisaye portaient tous le nom de François, depuis qu'en 1540 le roi François en avait tenu un sur les fonts. A partir du chevalier de Lostange, on les a nommés tour à tour François-Maximilien et Maximilien-François. Mon père est François-Maximilien IV, mon frère aîné Maximilien-François VI.

Nous avons passé ensuite dans la bibliothèque qui est fort belle. Au-dessus de la cheminée, dans chaque salle, l'écusson aux armes, de gueules au chevron d'argent, avec la devise des Puisaye: Dieu et Notre-Dame, et, au sommet de l'écu, leur cri d'armes: « Puisaye au comte! » (le titre de marquis est de 1680).

Dans la salle du milieu, d'un côté, une armure complète d'un Puisaye du quinzième siècle; de l'autre, un trophée entourant une demi-cuirasse qui a appartenu au chevalier de Lostange.

Devant chaque fenêtre, une vitrine avec des sceaux, des chartes et des autographes. La dernière salle a une baie énorme d'où la vue est magnifique. On découvre toute la campagne dans un rayon de six lieues.

Les livres, pour la plupart anciens, sont rangés avec symétrie, et d'une manière très commode pour le lecteur. Il y a environ huit mille volumes, parmi lesquels des ouvrages précieux et des provenances historiques.

Tout bien examiné, nous avons pris le télescope et cherché des points de vue. La pluie nous gênait beaucoup, mais, malgré tout,

c'était très amusant. En quittant la bibliothèque, nous avons repassé naturellement devant les portraits. J'ai encore regardé celui du chevalier de Lostange.

— Décidément, ai-je dit, c'est celui qui me plaît le plus.

Marguerite a éclaté de rire en battant des mains.

— Qu'est-ce qui te prend?

— Rien !

Et elle m'a sauté au cou ; puis toujours riant :

— Allons chez moi voir mes chiffons.

Et nous sommes allées voir les chiffons.

Les autres fois, quand j'allais dans la chambre de Marguerite, tout était fermé à cause du soleil. Aujourd'hui, avec le temps gris, les persiennes et les rideaux étaient ouverts, il y avait grand jour, et j'ai été tout étonnée de voir sous le portrait de son frère, entre les deux fenêtres, un fragment d'ancien panneau qui m'avait échappé jusqu'ici. Il est noir par le temps, et porte, en lettres d'or une inscription latine au bas de laquelle Marguerite a mis sa signature.

— Je n'avais jamais remarqué cela, Marguerite, qu'est-ce que c'est?

— Une inscription sur bois que mon frère a rapportée de Venise, où elle se trouvait autrefois, dans je ne sais quel palais, placée sous une statue du lion de saint Marc. La traduction est « à l'ombre de tes ailes, » la devise de la Seigneurie en temps de guerre. Je l'ai demandée à mon frère, qui me l'a donnée, j'ai mis ma signature au bas, et l'ai placée entre son portrait et le mien, au-dessous du sien, au-dessus du mien. Comprends-tu ?

J'ai compris ; puis, en levant les yeux sur le portrait de son frère, j'ai fait une exclamation.

— Ah ça ! c'est donc le jour des étonnemens.

— Qu'est-ce que tu as ?

— Mais ce portrait, c'est...

— Mon frère il y a six ans.

— Oui, mais...

— Eh ! oui, c'est, ou plutôt c'était le vivant portrait du chevalier de Lostange, car maintenant sa figure a changé. — Comment ne t'en étais-tu pas aperçue ?

J'ai senti que je rougissais.

— Ma foi, non ! En effet, il y a beaucoup de ressemblance : voyons les chiffons.

Quand nous avons eu vu tous les chiffons, c'est-à-dire mis tous les tiroirs en désordre, Marguerite a pris une petite clé dans son secrétaire, et m'a dit gravement :

— Maintenant, mon frère revient demain. Il faut que j'aille

donner un coup d'œil à sa chambre, et épousseter. Viens avec moi, tu verras sa chambre.

— Mais, ma chère, je ne tiens nullement à voir cette chambre.

— Comme tu voudras ; mais je t'assure qu'elle est jolie.

Depuis Ève, Pandore et Psyché, on sait ce que peut la curiosité sur les femmes. J'ai faibli, et nous sommes allées dans la chambre de M. de Lostange.

Marguerite, en arrivant, a ouvert les fenêtres, pris un gros plumeau, et en a déniché un autre beaucoup plus petit, qu'elle m'a mis dans les mains ; puis, voyant mon air stupéfait :

— Mais j'espère bien, *by Jove!* (c'est le juron de son frère), j'espère bien que tu ne vas pas rester les bras croisés ! époussète ! morbleu ! (elle a dit morbleu !), époussète !

Quand une fois on a fait la première concession, il n'y a pas de raison pour ne pas faire toutes les autres. J'ai épousseté. Au fond, cela m'amusait ; je regardais, j'inspectais, tout en époussétant, et à la fin, j'éprouvais un véritable plaisir.

La chambre de M. de Lostange, située au premier étage (étage très haut), a la forme d'un carré long, et doit être une ancienne salle d'attente ou antichambre. Elle est élevée de plafond, fort grande, presque vaste, et tendue en drap rouge, relevé d'une large bordure de tapisserie ancienne.

La porte, cachée à l'intérieur, par une lourde draperie de velours violet, ouvre au milieu d'un des côtés longs du carré ; en face, sont les trois fenêtres garnies de rideaux de damas cramoisi, recouverts, au quart de la hauteur, d'un bandeau de tapisserie rappelant la tenture : au panneau de droite, la cheminée de marbre jaune, longue et large ; à celui de gauche, une immense bibliothèque de palissandre ciré à deux corps.

Dans chaque entre-deux des fenêtres, une glace Louis XV pose sur une console de marbre blanc à pied de bois sculpté doré ; et à droite de la cheminée se trouve, mis en pied, le lit, ancien, de chêne foncé et luisant, à colonnes torsées, drapé de courtines d'une riche et vieille étoffe raide de soie brochée rougeâtre.

L'aspect général, au premier coup d'œil dont l'impression ne fait que se confirmer d'un examen plus détaillé, est grand, tout à la fois très seigneurial et très original ; on y sent l'homme de monde et d'épée, le seigneur d'esprit lettré, de goûts artistiques affinés, d'habitudes élégantes, en même temps que certains détails jettent dans l'ensemble, pour dire ainsi, une note mélancolique, et révèlent la religion de la vie du cœur, qui se plaît à la tristesse des vagues souvenirs, à la poésie du passé, évoquée ici par une

aquarelle pâlie, là par un bouquet desséché, lié de faveurs passées et jeté dans une coupe d'émail, un peu partout par ces mille riens qui n'ont de prix que par le souvenir, mis bien en évidence et qu'on sent soignés avec amour ; enfin et surtout par de chères effigies, des portraits bien-aimés...

D'abord, sur la cheminée, entre deux grands vases de Rouen pleins de fleurs, une noble et touchante figure, le beau buste de marbre de la mère de M. de Lostange, première femme du marquis de Puisaye ; et, de chaque côté de la glace, des portraits de famille en miniature.

Puis, sur un secrétaire ancien, de forme basse, placé entre la cheminée et une des fenêtres, deux portraits de Marguerite, l'un à cinq ans, l'autre à seize, et, au mur à droite et à gauche du secrétaire, d'autres portraits, d'officiers en uniforme de cuirassiers, d'anciens camarades de régiment. Parmi eux, Marguerite m'a nommé le commandant Paumier.

Au centre de la pièce, au-dessous d'un vieux lustre de cuivre, une immense table-bureau de style Louis XVI, avec son large rebord de cuivre contourné et aplati, et, aux angles, de belles figurines ciselées : sur cette table, tout un attirail de plumes, de paperasses, de livres de prédilection, de couteaux à papier de toutes les formes, un énorme encrier de cuivre, et des presse-papier des quatre coins de l'Europe et de toutes les époques, parmi lesquels un fragment de plaque de marbre rapporté de la Voie Appienne, et portant un commencement d'inscription romaine bien conservée ; à la place d'honneur, au milieu de cette belle confusion d'objets, de nationalités et d'âges, un petit bronze japonais marron clair, représentant un singe assis, d'un air mélancolique, sur un tronc d'arbre. C'est une véritable œuvre d'art. Ce singe a l'air si triste, si profondément plongé dans de sombres pensers, qu'il donne de la pitié, et qu'on se demande à quoi il peut bien songer. Je m'étais oubliée à le contempler.

Marguerite, qui s'en est aperçue, m'a dit :

— Tu vois le bibelot favori de mon frère : il prétend que ce singe est son image, que c'est tout lui, l'air aussi gai et engageant.

Pour le coup, je dois avouer que le comte de Lostange ne peut être accusé de se surévaluer.

J'ai oublié, adossé à l'extrémité de la table-bureau, et recouvert d'une étoffe orientale de satin blanc, chargée de riches arabesques de velours grenat, le piano de la mère de M. de Lostange ; enfin, à la tête du lit, un ivoire admirable, un christ italien du xvi<sup>e</sup> siècle, et sous le christ, deux sabres d'officiers de cavalerie dans les poignées desquels sont enroulés de gros chapelets de buis. Ce sont

les sabres de deux amis, morts aujourd'hui : les chapelets viennent de la grande Chartreuse.

Dernier détail : sur la portière de velours, cousue en travers, une bande de parchemin gaufré, avec ce distique en onciales bleues et rouges entourées d'enluminures :

O bienheureuse solitude,  
O la seule béatitude!

C'est la traduction d'une inscription latine, relevée à la Chartreuse au-dessus de la porte de la cellule d'un père.

Une preuve de bon goût à la louange de M. de Lostange, et que je serais injuste de passer sous silence : il y a dans sa chambre, c'est-à-dire chez lui, des portraits de tout le monde, excepté de lui-même.

Tout étant épousseté, Marguerite a inspecté les armes, et découvert une tache d'encrassement sur un pistolet. Elle a pris, dans une petite armoire, un chiffon de laine, une bouteille d'huile, et un tournevis. En un instant, le pistolet a été démonté, nettoyé, huilé, remonté, et mis en place.

— Tu connais donc tout cela ?

— Oui, quand mon frère n'a pas le temps, c'est moi qui entretiens ses armes. Je tire même souvent au pistolet avec lui.

— Tu sais tirer ?

— Oh ! oui, et il prétend que je tire mieux que lui, mais la vérité, c'est que je triche ; je tiens le pistolet à deux mains, parce qu'il est trop lourd, et cela assure le coup. Maintenant, reposons-nous.

Je me suis assise, et Marguerite, elle, s'est installée dans le grand fauteuil qui est devant la table du milieu.

Elle a pris sur cette table une toque anglaise de *horse-guard*, un souvenir de lord Keith, et se l'est mise sur l'oreille, puis une grosse pipe à fourneau jauni, qui se trouvait près de la toque, et a commencé de tirer des bouffées à vide, le coude sur le bras du fauteuil, la tête dans la main ; et d'une grosse voix :

— Allons, mignonne, causons ! — *By Jove!* — je suis en train de flâner. Non, joue-moi quelque chose, — n'importe quoi, — ce que tu voudras. — Ah ! où est ce bon pendarde de Sky ! — Sky ! Sky !

Et elle a couru à la fenêtre et sifflé dans un manche de fouet.

Sky, que ses affaires avaient apparemment appelé dans le quartier, est accouru le nez en l'air. Marguerite a pris une grosse balle de laine à moitié rongée, et la lui a jetée, en criant : « Ap-

porte! » puis elle est revenue s'asseoir. Au bout d'une minute, la porte a reçu une violente secousse, comme si on essayait de l'enfoncer, et Marguerite m'a dit :

— C'est le chien, — ouvre-lui, mignonne, dépêche-toi!  
J'étais décidée à tout : j'ai ouvert.

Sky m'a jetée de côté ; heureusement, une chaise m'a secourue, c'est-à-dire reçue.

Après les premières caresses, elle a dit :

— Il cherche sa peau d'ours ; donne-la-lui, elle est roulée là, à gauche de la table. Avance-moi le crachoir !

J'ai obéi : Marguerite a envoyé un jet de salive dans le crachoir. Au bout d'un instant :

— Tu ne dis rien ; il n'y a pas moyen de causer avec toi ; prends ma place. Je vais faire le sabbat : viens, Sky !

Elle m'a fait asseoir dans le fauteuil, avec des poignets de fer, a retiré la toque, et me l'a plantée sur l'oreille : puis, elle m'a tendu la pipe.

Cette fois, je me suis révoltée ; cela n'a servi de rien.

— Oui-da ! parce qu'elle est mouillée !

Elle l'a essuyée sur la tête de Sky, dont la personne est, paraît-il, destinée à ces sortes d'usages.

— Tiens ! la voilà propre !

Et elle m'a mis de force le tuyau entre les lèvres. Il a fallu que je mette mon coude sur le fauteuil, ma tête dans ma main, et que je tiens un couteau à papier dans la main droite.

Tous ces rites accomplis, Marguerite a commencé de jouer à la balle avec Sky ; elle s'en est vite lassée, et s'est mise au piano.

— Viens chanter, Sky !

Elle a improvisé une mélodie insensée. Sky, assis près d'elle, s'est mis à hurler ; mais cela n'a pas duré non plus, et l'endiablée Marguerite s'est jetée dans un fauteuil, en disant à Sky :

— Tu as des chagrins, viens me conter tes peines !

Elle a mis sur ses genoux une des énormes pattes de Sky, et *les lamentations* ont commencé.

— Oui, c'est un beau chien, un très beau chien ; mais il a des chagrins, de gros chagrins, le monde ne le comprend pas ! Ah ! c'est bien malheureux : le monde est bien vilain ! Pauvre chien ! — Ah !.. il n'y a que *maîtresse* qui le comprend !

Sky a d'abord écouté en silence, puis le sentiment de ses misères l'a gagné, il s'est apitoyé sur sa propre destinée, et a recommencé à hurler de plus belle. Plus il hurlait, plus Marguerite gémissait, et la scène en était là, quand la porte s'est ouverte toute grande, et... derrière la porte est apparue la figure sèche et froide

de M<sup>me</sup> de Puisaye, et derrière M<sup>me</sup> de Puisaye, la bonne figure souriante de maman, qui est restée abasourdie en me voyant.

Étonnement général.

J'ai laissé tomber la pipe, que j'ai rattrapée bien juste, et me suis levée; Marguerite a éclaté de rire, et sans rien perdre de son assurance :

— Entrez, mesdames! — Charmée de vous faire les honneurs de mes appartemens. (Tout cela d'une grosse voix.) Puis, faisant vers maman deux grandes enjambées. — Asseyez-vous, madame, — *s'accomodi! prego!* — sans complimens!

Maman n'a pas pu garder son sérieux, mais la marquise est restée impassible, et m'a dit d'un ton presque sévère :

— Vous n'êtes pas à votre place ici, mon enfant, et dans quelle tenue êtes-vous!

Je me suis regardée dans la glace, et me suis aperçue alors que j'avais gardé sur la tête la fameuse toque, qui d'ailleurs, je dois le dire, m'allait très bien. Je l'ai retirée et j'ai balbutié.

La marquise m'a interrompue :

« Oh! si vous écoutez Marguerite...

— Elle vous en fera faire bien d'autres, a interrompu Marguerite à son tour, Marguerite est folle, absolument folle: il n'y a rien à faire avec elle. Ah! Dieu, quel tourment que cette enfant-là!

Heureusement, maman a pris notre parti. Elle a entraîné M<sup>me</sup> de Puisaye, et nous sommes restées maîtresses du champ de bataille. Nous avons refermé les fenêtres, et monté nous habiller pour le dîner, car il y a du monde aujourd'hui. Rien à noter au dîner. Les invités sont des voisins de campagne, assez insignifiants.

J'ai oublié un fait très important. Tantôt, pendant que j'étais dans la chambre de Marguerite, je lui ai dit, en regardant le portrait de son frère :

— C'est curieux, c'est certainement un effet de lumière; mais quand on regarde ce portrait d'une certaine façon, on dirait qu'il y a une cicatrice au côté droit de la tête.

Marguerite m'a assuré, et Dieu sait si elle avait raison, qu'elle ne voyait rien de cela; que, du reste, son frère n'a pas de cicatrice. Me voici donc un peu tranquillisée sur ce fameux rêve, auquel je pense par instans. La soirée a passé très vite; on a fait d'assez bonne musique.

« A l'ombre de tes ailes! »

La devise est jolie, et Marguerite en a fait une heureuse application.

Quelle sécurité, quel bonheur ce doit être pour une jeune fille, de sentir planer au-dessus d'elle, dans la vie, l'affection tutélaire puissante d'un frère ! Si j'avais eu un frère, je l'aurais aimé de tout mon cœur. Mais en aurait-il valu la peine ? J'en doute. Je suis bien jeune, je sais bien peu du monde, mais je n'ai pas encore rencontré de frère aimant sa sœur d'une affection bien profonde ; je n'en ai même jamais entendu mentionner. J'ai beau faire : je serais tentée d'envier Marguerite. En attendant, M. de Lostange revient demain : Marguerite va reprendre sa gaité. — Il y aura des réceptions au château. Mon bras va tout à bien. Là-dessus, bonsoir, il est déjà tard...

« A l'ombre de tes ailes ! » C'est décidément joli.

2 septembre.

M. de Lostange est revenu ce matin, et comme don de joyeux avènement, il y a eu ce soir, après le dîner, entre M. et M<sup>me</sup> de Puisaye et leur aimable fils et beau-fils, une discussion au cours de laquelle celui-ci a fait plusieurs déclarations importantes, et que je puis reproduire presque textuellement, parce qu'elles m'ont beaucoup frappée.

J'ai tort d'ailleurs de tourner tout ceci en dérision, car, ainsi qu'il paraîtra tout à l'heure, j'ai joué, moi, ce soir, un rôle assez ridicule.

Il s'agissait d'une famille des environs avec laquelle on est en froid depuis longtemps, et à qui cependant on venait d'envoyer une invitation.

Donc, au milieu du croisement des répliques plus ou moins animées de M. de Puisaye, et des ripostes aigres de la marquise, M. de Lostange, d'un ton presque toujours ironique, sauf à un certain moment, a tenu à peu près ce langage :

— J'estime que, dans la vie, notre manière d'être avec les gens doit être le reflet, la traduction, si vous aimez mieux, de nos sentimens pour eux : à cette condition seulement, on est honnête et vrai. Or, quand vous recevrez les Maurière, que ferez-vous ? Vous leur direz une foule de choses dont vous ne pensez pas un mot, et ils vous répondront de la même façon.

Vous prétendez couvrir cela du prétexte de la politesse et je trouve que vous commettez une grosse erreur. La politesse réside aux égards mérités qu'on témoigne aux gens, aux devoirs qu'on leur rend à juste titre, enfin, à la bonne grâce dont on leur parle, et qui nous fait ne leur dire que des choses agréables, en évitant

celles qui leur pourraient déplaire : elle ne consiste nullement à échanger des faussetés avec eux. Sans quoi, quelle jolie idée cela donnerait des rapports dans la société, de ne pouvoir s'aborder et entretenir des relations qu'à la condition de se mentir éternellement les uns aux autres ! Nous n'en pouvons être réduits là, et c'est affaire à nous de nous y prendre autrement.

Dans les relations officielles, pour ainsi parler, tous les rapports sont de cérémonie et de politesse pure, mais, en cela, ils sont vraiment sincères. Dans l'amitié, ils sont affectueux et là encore sincères, parce qu'on s'aime mutuellement. Dans les connaissances seules, espèce bâtarde qui ne participe ni des unes ni de l'autre, les rapports sont faux, parce que cela singe l'amitié et n'en a rien.

Je comprends que Louis XIV, le plus honnête homme de son temps, comme on disait alors, et le premier gentilhomme de tous les temps, et qui était au-dessus du mensonge, prévienne son fils que, dans les traités, on met des assurances qui sont de pure forme et sans valeur, et reçues comme elles sont données ; je comprends encore, si vous voulez, la distinction subtile de Frédéric II entre la parole d'un roi et celle d'un homme privé : mais tout cela a trait au général. J'admets que la diplomatie ait sa langue à elle, et, s'agissant de traités qui obligent des millions d'êtres humains, j'admets, sans trop approfondir toutefois, qu'il y ait des faussetés de convention tacite ; mais nous, qui vivons dans le particulier, ne sommes pas couverts par ces immunités, et ne pouvons nous en prévaloir. Nous sommes réduits au vulgaire du langage ordinaire, et le plus simple respect de nous-mêmes devrait nous empêcher de jamais dire une seule phrase affectueuse qui ne fût pas l'expression d'un sentiment vrai, et de profaner ainsi la langue du cœur, — cette langue si belle que, pour tous, elle doit être sacrée !

J'irai même plus loin ; on devrait regarder comme une indécatesse morale tout témoignage d'affection non sincère donné par la parole, car il est destiné à induire les autres en erreur en leur faisant croire à l'existence chez nous, pour eux, de sentimens qui n'y sont pas ; or, il n'est pas très probable, c'est vrai, mais enfin il est possible que ces gens nous croient, et ainsi nous les trompons.

Vous dites que je n'admets pas les connaissances ; non, et je m'en vante. Les connaissances ne sont amenées que par un besoin de sociabilité. C'est la ressource des gens qui s'ennuient, et ne peuvent se suffire à eux-mêmes. On doit se suffire à soi-même, et sans besoins de société, n'avoir que des besoins de cœur, et, par suite, que des amis, qui suffisent d'ailleurs d'une façon mille fois plus honorable et plus charmante aux besoins de société.

Vous venez de prononcer le nom de misanthrope, mais savez-

vous ce qu'il y a au fond du cœur d'un vrai misanthrope? Un amour profond de l'humanité, qui, blessé, s'est replié sur soi-même.

Là-dessus il s'est levé.

— Oui, a dit son père, et à ton compte on vivrait comme des ours!

— Mon père, a répondu M. de Lostange en riant, les ours sont de braves bêtes, très calomniées, et qui méritent meilleur bruit qu'elles ne l'ont, quoique d'ailleurs ils soient capables de danser, ce qui leur nuit un peu dans mon esprit!

Et, sur cette belle péroraison, il est sorti.

Maman était évidemment passée dans son camp, et, de simple politesse et par égard pour la marquise, avait seulement glissé quelques phrases conciliantes.

Marguerite, contre son habitude, gardait un silence dédaigneux.

Moi, tout naturellement, je désirais ne pas laisser échapper l'occasion de faire une sottise, et je pétillais du désir de parler.

La marquise s'en est aperçue, et se trompant, croyant trouver en moi une alliée, m'a interpellée.

Je suis restée un instant sans répondre, puis :

— Madame, j'ai hésité, non que mon opinion ne soit pas faite, mais je me demandais s'il était convenable, avec mon peu d'expérience, d'oser l'exprimer; mais puisque vous m'engagez de parler, je vais le faire.

Là-dessus j'ai commencé l'éloge des idées de M. de Lostange, d'abord avec modération; puis, peu à peu, me laissant entraîner par mon sujet, je me suis, pour ainsi parler, emportée, rendant pleine justice à ses idées, et m'exprimant avec une animation dont je n'avais même pas le sentiment exact, et pas trop mal, à ce qu'il paraît.

Marguerite bondissait de plaisir sur sa chaise. Quand nous sommes remontées, elle m'a embrassée avec enthousiasme, et a voulu me reconduire chez moi. Nous nous sommes assises et nous avons causé.

Elle m'a dit :

— C'est bien, Madeleine, ce que tu as fait là! C'est brave!

— Mais non, je t'assure, c'est tout naturel; j'estime ton frère, et je trouve qu'il avait raison.

— Oui, il avait raison; mais tout le monde ne le comprend pas, et toi tu le comprends.

— Peut-être, quoique je ne sois qu'une égoïste sans cœur.

Pourquoi dis-tu cela?

— Parce que c'est l'opinion de ton frère sur moi.

— Qui te l'a dit?

— On ne me l'a pas dit, mais on te l'a dit!

— Qui?

— Lui!

— Comment le sais-tu?

— C'est mon secret; mais, sache-le, si je parais tout cela, que je ne suis pas, ou plus encore, si tu veux, ce n'est pas de ma faute. J'ai perdu mon père tout enfant, et il faut à une jeune fille, à partir d'un certain âge, la direction forte et sérieuse d'un homme. Je serais tout autre, si j'avais eu comme toi une éducation supérieure, donnée par un homme,.. pas inférieur! Maman est admirablement bonne; mais, malgré tout le respect que j'ai pour elle, je ne me sens pas maîtrisée, comme tu l'es.

— Mais je t'assure que je n'en ai jamais souffert.

— Je le crois bien! — tu n'es pas à plaindre: je voudrais bien être comme toi.

— Alors, tu l'aimes bien, mon grand frère, mon frère Lostange?

— Oh! oh! je ne dis pas cela. Diable! il s'en faut; mais au moins je lui rends justice.

Et là-dessus nous nous sommes quittées.

Restée seule, j'ai ouvert ma fenêtre et me suis promenée un instant dans ma chambre.

J'étais encore tout excitée, tout exaltée; mais, peu à peu, le calme s'est fait dans mon esprit, et je suis arrivée à me demander quel transport subit m'avait saisie de parler ainsi. On m'eût dit, une demi-heure auparavant, ce que j'allais faire, que je ne l'aurais pas cru. J'ai cédé à une impulsion soudaine, et mal m'en a pris, après tout, malgré les complimens de Marguerite; car maman n'était que surprise, mais le marquis et surtout la marquise paraissaient fort peu satisfaits. Encore une ou deux belles inspirations comme celle-ci, et je m'en ferai des ennemis, et pour qui? Pour un personnage qui veut bien admettre que je suis une femme *fine*! C'était bien la peine, hier soir, de prendre de si belles résolutions de fermeté inflexible!.. et de dignité offensée qui ne pardonne ni n'oublie!

3 septembre, 5 heures du soir.

J'ai aperçu ce matin de ma fenêtre Marguerite qui causait avec son frère dans le jardin. Elle semblait raconter. Je crois que c'était ma belle défense d'hier. Le frère était très sérieux. Il paraissait fort étonné, et faisait de temps en temps la moue, avec

les mouvemens de sourcil d'un homme qui dit : « Tiens ! tiens, tiens, je ne m'en serais jamais douté ! » Il ne lui a échappé aucun de ces gestes qui indiquent une approbation ; il paraissait plutôt songeur que satisfait. Le frère et la sœur se sont séparés à la porte du vestibule. J'ai compris que M. de Lostange allait monter, probablement pour aller dans une des chambres du premier ; et, ma foi, j'ai voulu prendre sur le vif l'impression produite par mon coup de tête. J'ai saisi un livre et dégringolé l'escalier, espérant de le rencontrer. Cela n'a pas manqué. Il avait l'air soucieux et m'a fait un beau, un très beau salut, peut-être plus prolongé, plus courtois que d'habitude, mais en même temps plus cérémonieux, et avec un air de réserve très prononcé. Voilà une belle récompense !

Au déjeuner, même conduite, même froideur, à peine un mot par-ci, par-là, et quand il y était obligé.

En sortant de table, tout le monde a passé au jardin. Sky, qui ne m'avait pas vue de la journée, est venu à moi, et m'a fait une belle « léchade. »

Étonnement de son maître, qui m'a dit :

— Vous êtes donc bien ensemble, mademoiselle ?

— Comme vous voyez, monsieur.

— Mais certainement, a dit Marguerite, Sky et Madeleine sont de grands amis maintenant. Madeleine le gâte tant ! En ton absence, il était toujours avec elle.

Le frère n'a nullement paru ravi ; il a fait seulement un geste poli et un hochement de tête, comme quelqu'un qui constate sans approuver. Nous sommes parties de notre côté, Marguerite et moi, et nous avons emmené Sky.

Un instant après, Marguerite est entrée dans une plate-bande pour cueillir des fleurs. Je suis restée avec Sky, qui fait profession de mépriser les fleurs ; il était d'humeur joueuse, et nous avons commencé une partie. Au beau milieu de nos jeux, j'ai éprouvé tout à coup le besoin de me retourner ; il paraît que c'est une sorte de phénomène qui se produit quelquefois, et j'ai aperçu, derrière une charmille, et semblant se cacher, M. de Lostange qui tout en fumant, me regardait jouer avec Sky. Sa figure s'était métamorphosée, et avait pris une expression dont je ne l'aurais jamais crue capable. Il avait un bon sourire, et, il n'y a pas à dire, ce n'était pas Sky qu'il regardait, c'était bien moi. La preuve, c'est que, lorsqu'il s'est aperçu que je l'avais vu, il a repris sa figure morose, et s'est éloigné. Singulier homme ! C'est inexplicable. Je vais m'arrêter, car on dîne plus tôt aujourd'hui ; il y a un bal ce soir.

3 heures du matin.

Ah ! monsieur de Lostange, vous êtes bien prudent, bien mesuré dans votre conduite ; il n'importe. Je ne vous déplais pas, c'est le mot de l'énigme, et le fin mot, pour ainsi parler, de toutes ces grosses malices. Le regard que j'ai encore surpris chez vous, ce soir, me l'a appris.

Quand je suis entrée dans le premier salon, il n'y avait presque personne. J'étais en grande toilette, sous les armes, tout en blanc, fort peu décolletée, mais j'avais mis à ma coiffure un temps invraisemblable, et je sais que j'avais réussi. Rien que des roses blanches dans les cheveux, et qui n'y faisaient pas trop mal. Mes épaules ne sont pas noires, et je sais que j'ai de jolis bras : il est vrai qu'à cause de mon accident j'avais des manches demi-longues. Vous m'avez fait un grand salut bien froid ; puis, quand j'ai été passée, l'expression de votre regard a changé, vous avez cessé de dissimuler, car vous dissimulez, et le regard que vous avez jeté sur moi avait cette même expression charmée de tantôt. Vous avez cru que je ne le verrais pas, mais vous avez compté sans les glaces ; et, comme il y en avait une en face de moi, j'y ai jeté les yeux sans y songer, et l'événement prouve que le hasard m'a bien servi.

Vous devez être très acceptable, monsieur de Lostange, quand vous vous y mettez ; vous étiez bien ce soir, et vous avez un certain air seigneurial, je dirai même féodal, qui vous sied. Au moment du fameux regard, votre figure a cessé d'être indifférente, je dirais renfrognée, si je ne craignais de vous manquer de respect, monsieur de Lostange ; elle a pris une expression gracieuse, et même bonne ; vos yeux sont très éloquens, quand ils veulent, et perdent cette expression de froideur et d'ennui que vous leur imposez d'habitude.

Vous avez paru de très sombre humeur toute la soirée, et je vous ai bien vu me regarder, chaque fois que je dansais avec Jules de Puisayé. Vous n'aviez pas l'air content. Vous ne m'avez pas fait danser, parce que danser est au-dessous de vous : c'est bon pour des fous comme moi et les autres ; et vous ne m'avez pas adressé un mot, parce que c'est votre habitude ou votre tactique ? A quoi sert-elle ? A rien ; je vous ai deviné.

J'étais jolie, ce soir : jamais, m'a dit maman, qui ne me gâte pas de complimens, jamais je n'ai été aussi à mon avantage. Je ne sais si ç'a été l'effet de ce regard surpris, et à l'expression tout

involontaire duquel il n'y avait pas à se tromper. Mais je me sentais merveilleusement dispose, et j'avais de l'éclat. Tant pis pour vous ; car, si je ne vous déplais pas, mon aspect, ce soir, n'était pas pour diminuer l'impression favorable que mes faibles attraits, je ne dirai pas mérites, ont pu faire sur vous.

J'ai de beaux yeux, monsieur de Lostange, c'est ce que j'ai de mieux ; et maman m'a encore dit que ce soir ils avaient une expression qu'elle ne leur avait jamais vue. J'avais le diable au corps, enfin, et si vous avez cru trouver en moi une petite pensionnaire, vous avez eu tout le loisir de vous détromper. Je savais que j'étais très bien, la mieux du bal avec Marguerite, et je jouissais sans scrupule, c'est bien naturel, de mon petit triomphe.

Comme vous n'êtes pas là pour me lire, je puis avouer que votre regard m'avait fait plaisir, et qu'il était pour beaucoup, tout bien compté, dans mon « diable au corps. » Mais pourquoi ? Voilà ce que, avec toute la sincérité possible envers moi-même, je ne puis m'expliquer. Je n'ai nulle antipathie pour vous, c'est bien sûr, nulle sympathie non plus, c'est tout aussi sûr : voyons, est-ce bien aussi sûr ? Oui, j'ai beau réfléchir, c'est certain. Alors, pourquoi ? Je crois que votre regard m'a flattée, j'en ai eu du plaisir ; vous êtes bon juge, et votre approbation ne me laisse pas indifférente. D'abord, vous êtes incapable de flatterie ; puis là, c'était involontaire. Cependant cette explication ne me satisfait pas. Bien d'autres que vous, ce soir, m'ont regardée et admirée ; cela ne m'a pas fait le même effet. Vous, vous m'avez un peu exaltée ; je le suis encore ; comment, m'étant indifférent, pouvez-vous avoir sur moi cette influence singulière ? Je m'y perds. Vous ne me plaisez pas, et cependant je tiens à votre opinion, probablement parce que je ne puis vous refuser mon estime, ni de n'être pas un homme sans quelque mérite. D'ailleurs, dans l'état de nos relations, vous êtes un peu mon ennemi, je veux dire la partie adverse, l'adversaire, voilà le mot, car ma conscience m'oblige à reconnaître qu'au fond vous n'êtes pas mon ennemi ; vous avez des idées, des sentimens trop, .. trop nobles, ma foi, le mot y est, pour être l'ennemi de quelqu'un qui ne vous a rien fait, encore moins d'une jeune fille à qui vous devez la vie de votre sœur ; cela ne fait pas question. Jusqu'à présent, je n'ai jamais désiré de plaire à personne. Mais à vous, c'est une autre affaire. Connaissant vos idées sur les femmes, ce serait un vrai triomphe, et il me semble que je le vois poindre.

Quelle victoire, monsieur de Lostange, si cette petite personne égoïste, orgueilleuse et sans cœur, allait vous plaire ! Il est vrai qu'avec un homme de votre trempe, car je ne vous déprécie pas, je ne le saurais jamais. Jamais je ne connaîtrais l'étendue de mon

succès, jamais je n'en aurais la preuve. Bah! qui sait! en voulant bien! Mais, avant tout, faut-il vouloir bien?

Ici, en m'interrogeant à fond, je sens que je suis partagée entre deux sentimens. La raison, qui me dit que c'est inutile, et pas justifié; et le penchant, qui m'y pousse, et qui me dit que je suis femme, que c'est de bonne guerre, et qu'enfin j'y trouve du plaisir. C'est ce plaisir qui me chiffonne, comme dirait le commandant Paumier. Je ne puis en découvrir la source; car, lorsque vous m'avez regardée ainsi ce soir, mon cœur s'est mis à battre: j'ai rougi d'abord, et pâli ensuite; et il paraît que je suis restée un peu pâle toute la soirée, malgré la chaleur qui était étouffante.

Et, en ce moment, que fais-je? Je m'occupe de vous, et discute contre vous. Dans tout ceci, il y a plus que de l'amour-propre satisfait; mais ce qu'il y a, je ne puis le définir; cela m'intrigue et me préoccupe. Voyons, récapitulons mes rapports avec M. de Lostange, et mes sentimens, au fur et à mesure de la succession de ces rapports.

La première fois que je l'ai vu, j'ai été frappée de la distinction de sa personne, et j'ai senti en lui je ne sais quelle autorité qui s'impose, qui m'a déplu, parce qu'elle m'a gênée. Lors de l'affaire du théâtre, je l'ai pris en antipathie très décidée. Mais, en toute équité, c'est moi, ce jour-là, qui, sans être provoquée, avais commencé les hostilités. Puis est arrivé l'accident de la gare. Je le vois encore, quand il est entré dans le salon, et s'est incliné devant moi. J'ai dû forcer mon regard pour avoir l'air dédaigneux. Le bouleversement de ses traits, son émotion, m'avaient interdite, et quand il m'a eu remerciée, je me suis sentie subjuguée. Cette impression a disparu assez vite; mais, le lendemain, il a fait sa course chez le docteur Leroy, un véritable tour de force d'équitation, je l'ai compris d'abord, et j'en ai eu la preuve depuis.

Cette fois, la simplicité dont il agissait, cette sorte de courtoisie presque austère avec laquelle il m'a saluée en quittant le salon, son action même, et le remords pour moi de l'avoir d'abord soupçonné d'indifférence, m'ont remuée au profond du cœur. Je me rappelle que Marguerite m'a entraînée devant la glace, et que j'ai été moi-même étonnée de l'expression de mon visage.

C'est que, pour la première fois de ma vie, j'ai eu envie de pleurer sans aucune cause de chagrin, et c'est lui qui m'a fait éprouver cette sensation.

Et le soir de ce même jour, quand le sang-froid m'est un peu revenu, dans mon parti-pris obstiné et que je n'osais m'avouer, de lui trouver quand même des torts, j'ai, de nouveau, été injuste à

son égard, en lui reprochant, à part moi, cette espèce de mystère qu'il mettait à sa conduite, et en l'attribuant à des motifs d'orgueil et de dédain.

C'était absurde ! il n'y avait chez lui qu'un désir poussé très loin, mais, par cela même, d'autant plus délicat et lui faisant plus d'honneur, d'échapper aussi longtemps que possible à des remerciemens, que, en raison de ce que j'avais fait pour sa sœur, il estimait ne pas lui être dus : il y avait, en outre, une horreur extrême de tout ce qui semble viser à l'effet. Par suite, nouveau sujet de regret pour moi. Plus tard, j'ai été terriblement vexée lorsque j'ai entendu son entretien avec Marguerite ; vexée, mais, au fond, sans lui en vouloir. D'instinct, j'étais disposée à me donner tort. La preuve, c'est que je me suis mise à causer avec miss Grey, à caresser Sky ; c'est donc que je reconnaissais qu'il avait un peu raison ; d'ailleurs, maman, si bonne, mais si droite, me l'avait fait pressentir.

Depuis, tous les récits de miss Grey, de Marguerite, m'ont inspiré pour lui une haute estime, un sentiment de... considération (je ne sais pas si considération n'est pas trop faible) ; je serais honteuse d'avoir pour lui le respect qu'a Marguerite, mais c'est une bien, bien haute estime que je cache tant que je peux, et c'est probablement pour cela que je me suis sentie heureuse, un peu fière même, ce soir, de voir son regard me suivre avec cette expression charmée ! Mon cœur battait terriblement.

Ah ! si M. de Lostange avait été mon frère, comme je me serais retournée,.. comme j'aurais couru à lui pour lui crier : — Oui ! regardez-moi toujours ainsi ! Que ce soit ma récompense, — car, en me parant, je n'ai pensé qu'à vous ! Mon regard vous suit partout, je sens quand vos yeux s'arrêtent sur moi ; vous m'avez mal jugée, et je fais tout ce que je peux pour devenir meilleure : encouragez-moi, j'en ai tant besoin ! Vous avez réveillé mon cœur ; il s'est ouvert, et je serais heureuse...

Soite que je suis ! Qu'est-ce que je dis ! Je suis folle : je m'arrête. Comment ai-je pu penser de pareilles enfances ! — Voici le jour qui vient. Je vais essayer de dormir,.. le pourrai-je ?

4 septembre.

Je me suis éveillée tard, la tête toute pleine de mes idées de cette nuit. La femme de chambre a dû venir ouvrir mes volets ; j'étais engourdie, et en proie à toutes les torpeurs de la paresse. Je venais à peine de me lever que j'ai entendu Marguerite frapper

à ma porte ; puis elle est entrée en chapeau de jardin, un gros bouquet de feuilles à la main :

— Comment, paresseuse ! pas habillée encore ! — Je suis sûre que tu viens de te lever ?

— Et toi, déjà sortie ?

— Il y a une heure que je suis dans le parc.

— Et la fatigue d'hier ?

— Le grand air et l'exercice l'ont mieux dissipée qu'une heure de sommeil en plus. Ouvre donc tes fenêtres, laisse entrer l'air, inonde-toi d'eau froide, habille-toi en deux temps et descends au jardin. Vois, est-ce que j'ai l'air fatigué ?

— Non, c'est vrai ! tu es un peu pâle, mais tu as l'air d'être pleine d'entrain. Allons, je vais faire comme toi !

Je me suis piquée d'amour-propre, et une demi-heure après j'étais au jardin ; je m'en suis bien trouvée ; c'est une leçon pour l'avenir.

Au déjeuner de midi, tout le monde, ou à peu près, était très gai. On a, tout naturellement, beaucoup parlé de la soirée d'hier. J'ai reçu des complimens. Jules de Puisaye, qui avait été plusieurs fois mon danseur, a tourné fort bien les siens.

M. de Lostange aime beaucoup la friture ; il y en avait ; il a beaucoup tourné ses goujons dans le sel ; c'est tout ce qu'il a tourné.

On a servi ensuite du jambon fumé : autre bonheur, il l'adore.

Enfin, comme les bonheurs vont généralement de compagnie, on est venu lui annoncer, à table, qu'un tonnelet de bière anglaise lui arrivait du chemin de fer.

Il a fallu que, séance tenante, on lui tirât deux potées de ce *pale ale*, breuvage des dieux.

Il en a offert une à miss Grey, et a bu l'autre avec des roulemens d'yeux et des airs béats.

La terre entière avait disparu, mais non pas Spring, qui, en mettant ses deux pattes sur le genou de son maître, lui a donné une distraction qui a causé la perte de quelques gouttes de la précieuse liqueur, et a emboursé, en conséquence, un coup de serviette bien appliqué.

Au dessert, M. de Lostange, tout entier à son *pale ale*, a rappelé à miss Grey, avec un visage joyeux, l'histoire de cet étudiant anglais qui dans un examen, interrogé quel était le plus grand bienfaiteur de l'humanité, nomma, sans hésiter, Bass, le grand brasseur d'*ale*.

M. de Lostange était décidément en belle humeur.

En se levant de table, il a passé au salon avec tout le monde.

Marguerite a achevé de le mettre en joie, en lui versant plus que sa ration de café dans cet horrible verre.

Elle a eu, en récompense, trois ou quatre tapes sur l'épaule à la disloquer, mais où elle est habituée et dont elle semble très fière.

Spring lui-même, devenu fort prudent, a eu aussi sa part, cependant. Son maître a généreusement oublié le coup de serviette qu'il lui avait donné, et lui a fait des largesses de sucre.

Maman causait sur le canapé avec M<sup>me</sup> de Puisaye, et M. de Puisaye ébauchait une sieste sur un journal.

Cependant, tout a une fin en ce monde, même le café du plus grand verre possible.

M. de Lostange a fait quelques pas dans le salon comme un homme qui ne sait à quoi se décider : puis, après avoir coup sur coup avalé plusieurs verres de liqueur, joyeux, en paix avec le monde extérieur, et désirant faire quelque chose pour les autres, il a dit, voyant sa belle-mère quitter maman :

— Madame, je vais prendre votre place et faire ma paix avec M<sup>me</sup> de Sommers qui me bat froid, je ne sais pourquoi.

Et le digne seigneur s'est, en effet, assis à côté de maman sur le canapé, qui a gémi du coup, et donné à maman trois ou quatre bonnes secousses.

Je jouais aux dames avec miss Grey, et Jules de Puisaye était sorti fumer.

J'étais certaine que la colère de maman contre M. de Lostange ne tiendrait pas longtemps. Au bout de cinq minutes, maman riait de tout son cœur de je ne sais quelles histoires qu'il lui racontait, avec sa gravité habituelle, en faisant précéder chaque récit de quelque phrase atténuante comme « si j'osais, je vous dirais, » ou « si vous voulez bien me le permettre, je vais vous conter ; » mais, naturellement, osant toujours, et considérant toujours la permission comme accordée.

Au quatrième récit, maman l'a arrêté, et lui a dit aussi sérieusement qu'elle a pu :

— Mais, pour l'amour de Dieu, que vous ont donc fait ces pauvres femmes que vous en parlez ainsi ?

— Mais, madame, je ne dis pas de mal des femmes, je me contente de vous faire des récits vrais, où elles figurent, et c'est vous qui en dites du mal, puisque vous trouvez que c'est les déprécier que de les représenter au vrai.

— Mais avec vos idées, comment ferez-vous pour vous marier, monsieur de Lostange ?

— Comment je ferai, madame ? Mais je ne me marierai pas...

— Jamais ?

— Jamais.

— M. de Lostange n'est pas partisan du mariage, madame de Sommers, a dit miss Grey avec son flegme habituel.

— Pour les hommes, miss Grey ; mais pour les femmes, c'est autre chose.

— C'est vrai, monsieur de Lostange, mon exposition était incomplète.

— Comment, a dit maman, très attentive, vous trouvez qu'un homme ne doit pas se marier ?

— Oui, madame.

— Et pourquoi cette exception en faveur des femmes ?

— Parce que, dans l'état actuel de la société, la femme ne vit vraiment, ne jouit de l'existence, qu'à partir du jour de son mariage. Le mariage, pour elle, c'est non-seulement l'existence, mais la liberté, c'est-à-dire tout ce qu'elle en peut avoir ; l'importance dans la vie, enfin un rôle à jouer. Pour l'homme, au contraire, le mariage, c'est l'enchaînement partiel de cette liberté, une contrainte imposée à ses allures, le commencement des ennuis et des soucis de la vie, sans aucune compensation. Il se met à lui-même des entraves, accepte des responsabilités, et, je le répète, s'expose à d'innombrables chagrins sans compensation. C'est-à-dire sans compensation équivalente à ce qu'il perd. C'est un marché boiteux et dérisoire, en ce sens qu'il donne presque tout pour ne rien recevoir en échange. Du reste, comme à propos de responsabilités, il ne me déplait pas de faire partager les miennes à des penseurs d'une autorité incontestée, je vous rappellerai ce que dit, au sujet du mariage, un auteur bien connu dans son chapitre *des Femmes* : « Il y a peu de femmes si parfaites qu'elles empêchent un mari de se repentir, du moins une fois le jour, d'avoir une femme, ou de trouver heureux celui qui n'en a point. »

D'un commun accord, miss Grey et moi nous étions arrêtées de jouer.

— Je voudrais, lui ai-je dit tout bas, entendre les théories de M. de Lostange : cela me semble monstrueux.

— Hélas ! non.

— Vous trouvez qu'il a raison ?

— Oui, et c'est là le grand malheur !

Très intriguée, j'ai donc écouté de toutes mes oreilles :

— Vous pensez donc bien du mal des femmes, monsieur de Lostange ?

— Oh ! madame, pas tout le mal possible ; un peu moins de mal que les femmes elles-mêmes !

— Que les femmes elles-mêmes ?

— Sans doute, madame, et je n'ai jamais entendu aucun homme parler aussi mal des femmes, je ne dis pas au particulier, ce qui s'expliquerait par la jalousie, mais au général, et les déchirer autant que les femmes elles-mêmes, quand elles ont un accès de sincérité. Voilà pourquoi je m'exprime ainsi.

— Et que reprochez-vous aux femmes?

— Madame, ce sujet est tellement scabreux, et il y aurait si mauvaise grâce à mal parler des femmes devant vous, et en m'adressant à vous, que je vous prie de m'en dispenser.

— Nullement, vous êtes le dernier homme que j'en dispenserais.

— Et vous, madame, la dernière femme devant qui je pourrais attaquer les femmes, parce que, en vous voyant, j'oublie les défauts des autres.

— Oh ! oh ! monsieur de Lostange, un compliment ! qui l'eût cru !

Nous nous sommes toutes mises à rire, mais maman n'était évidemment pas mécontente.

— Allons, monsieur, il faut en prendre votre parti. Je veux, une fois pour toutes, savoir ce qu'on reproche à notre pauvre sexe, et comme je vous sais un homme, au fond, nullement malveillant, il n'y aura pas dans vos opinions l'exagération qu'un autre y mettrait.

— Mais, madame, si je parle, c'est pour dire ce que je pense, pour être sincère.

— C'est ainsi que je l'entends. Nous vous écoutons.

Il s'est mis à rire, a réfléchi un instant, puis a pris son parti en disant :

— Madame, vous m'ordonnez, comme jadis une reine illustre à un héros fameux, de renouveler d'ineffables douleurs : j'obéis, mais je vous conjure, avant de commencer, de n'oublier pas que c'est sur votre désir, sur votre volonté expresse, que je parle et que je dis ce que je pense.

— Et tout ce que vous pensez !

— Tout ce que je pense, madame ! mais c'est impossible !

— Nous l'exigeons cependant. N'est-ce pas, mesdemoiselles, dites que vous l'exigez ?

— Oui, maman, nous l'exigeons, bien entendu.

— Vous voyez, monsieur de Lostange, il n'y a plus à s'en dédire.

— Soit, madame, mais pour me rendre la tâche plus facile, je vous prierai de me laisser scinder la question en deux parties que je pourrai par suite traiter tout à fait à part l'une de l'autre. J'espère que vous me permettrez cette exigence ?

— Je vous la permets.

— Par quoi dois-je commencer ? par la question femmes, ou la question mariage ?

— Parlons d'abord des femmes.

— Soit. Madame, vous voulez savoir ?

— Ce que vous leur reprochez.

De nouveau il a hésité : je ne le perdais pas de vue. Enfin il a parlé longtemps, si longtemps que je ne veux même pas essayer de me rappeler tout ce qu'il a dit.

Ce que je n'ai pas oublié, c'est l'expression de sa physionomie. D'ironique, elle était devenue très sérieuse, presque sombre. Il n'y a plus eu d'humeur que je qualifierai de goguenarde, mais je ne sais quoi d'amer, d'irrité. Ce n'était pas un homme, à ce qu'il paraissait, qui laissât courir son esprit, et donnât carrière à une de ces boutades qui lui sont habituelles. Il semblait que ce fût un homme qui consultât ses souvenirs, et tournât, d'une main nerveuse, les feuillets du livre de sa vie, pour les parcourir d'un regard découragé, las et irrité, c'est décidément le mot. Sa voix même avait changé. En commençant, nous nous attendions à des paradoxes comme il sait en faire. Nous avons compris ensuite qu'il en allait tout autrement, et pour le coup maman était devenue très sérieuse ; si je l'avais définie, je l'aurais qualifiée d'un peu inquiète plutôt que de curieuse. J'ai dit que la voix de M. de Lostange avait changé : d'abord sèche, sans modulations, à la fin elle était tout à fait âpre. Il a fait alors un effort, et ébauché un sourire pénible.

— Madame, a-t-il dit à maman, je crois que je ferai bien d'en rester là. Vous vouliez ce que je pense, j'ai été trop loin. Quant au mariage, remettons cela à un autre jour ou aux calendes, je crois que c'est préférable.

Je trouvais qu'il avait raison ; à ma grande surprise, maman n'a pas été de cet avis. Elle faisait bonne contenance, mais il était facile, à moi tout au moins, de voir qu'elle était fort peu satisfaite. Cependant elle a répondu :

— Je ne vous tiens pas quitte du mariage. Seulement là, j'aurai probablement à vous rappeler que, si la femme a des défauts, l'homme n'en est pas exempt, et que je ne sais auquel des deux on peut accorder le triste avantage de l'emporter sur l'autre sous ce rapport.

— Madame, vous n'aurez pas à me le rappeler, car si vous exigez que je vous expose mes idées théoriques sur le mariage, je me contenterai, sans chercher qui vaut le mieux de l'homme ou de la femme, je me contenterai de faire le tableau fidèle, exact, de ce qu'on peut appeler la vie de ménage, c'est-à-dire la vie de deux êtres unis par le mariage.

Ce qu'il a fait, en y mettant plus d'âpreté encore peut-être qu'à faire le portrait des femmes.

— Mais, a dit maman, monsieur de Lostange, comment vous qui n'êtes pas marié, connaissez-vous si à fond le secret des intérieurs ?

Il a regardé maman, un peu surpris, puis il a répondu fort tranquillement :

— J'ai eu, madame, plusieurs amis mariés ; je ne suis pas bavard, et ne recherche les confidences de personne. C'a été peut-être la raison pour qu'on m'en fasse volontiers. J'ai eu, entre autres, un ami, une assez bonne intelligence, avec un cœur bien fait. Il avait épousé une jeune fille qu'il adorait, et à qui il avait fait la cour assez longtemps pour espérer de la connaître. Au bout de huit jours de mariage, il était fixé sur le caractère de l'angélique créature : de ce côté, il y avait désillusion complète. Toutes les autres désillusions sont venues ensuite. Je le vois encore, au bout d'un certain temps, morne, fatigué, découragé, me disant :

« — Vous ne savez pas ce que c'est qu'un ménage où règne la discorde ; c'est l'enfer sur la terre, sans aucun espoir d'amélioration ; pour connaître ce qu'on aura à souffrir, il suffit de se rappeler ce qu'on a souffert dans le passé. Pas un chagrin ne m'a été épargné ! »

De nouveau, M. de Lostange était devenu très sombre. Il a fait un effort pour secouer des idées importunes, et a ajouté :

— J'attribue la mésintelligence, dans presque tous les ménages, à la façon dont on élève les femmes. Si vous le voulez, madame, je vous raconterai un jour dans quel esprit j'ai tâché d'élever ma sœur. La note sera plus gaie, et peut-être en paraîtraï-je moins noir à vos yeux.

Il s'est levé, a salué, est descendu au jardin.

— Hé bien ! miss Grey, a dit maman, voilà de jolies théories, qu'en dites-vous ?

— Madame, je les connaissais, a répondu l'impassible miss Grey.

— Et elles ne vous font pas horreur ?

— Je les trouve navrantes.

— Mais très fausses !

— Non, madame, je ne les trouve pas fausses ; elles sont attristantes, déplorables ; c'est tout.

— Mais c'est impossible ! Vous trouvez tout cela vrai ?

— Madame, avant de venir à Puisaye, j'ai passé près de deux ans dans six familles différentes, que j'ai quittées successivement parce qu'elles me déplaisaient. Dieu sait ce que moi, fille d'un clergyman, j'y ai vu, remarqué, observé ou découvert, entendu

dire ou raconter. Voilà pourquoi je partage les idées de M. de Lostange.

— Et quelle jolie peinture du cœur humain il fait!

— Elle est un peu poussée au noir, peut-être, mais exacte.

— Heureusement que tous les hommes ne pensent pas ainsi, miss Grey!

— Oui, madame, heureusement, ou malheureusement, car, si ces vérités étaient plus connues, on dirigerait autrement l'éducation des jeunes filles.

Miss Grey est partie à son tour, et j'ai dit à maman :

— Vous voilà toute désappointée, maman?

— Non, mais toute stupéfaite. Je ne comprends pas M. de Lostange, je ne m'explique pas sa colère, contenue, il est vrai, cette sorte de rage sourde en parlant des femmes.

— Mais, maman, comme il le disait hier, au fond du cœur de tout misanthrope, il y a un amour profond de l'humanité, et un désespoir vrai, par suite, de la voir si mauvaise.

— Cela ne suffit pas; il y a autre chose chez M. de Lostange. Il y a des momens... enfin, allons prendre l'air.

5 septembre.

En parcourant ce journal, je m'aperçois qu'il ne parle réellement que de deux ou trois personnes. Tous les épisodes, ou plutôt tout le détail de ma vie où ces personnes n'interviennent pas, n'est même pas mentionné : tant pis! Ce journal n'est destiné qu'à moi; j'y cause avec moi-même; c'est l'unique plaisir que j'y trouve, et je ne cause que de ce qui m'intéresse; il me semble que c'est bien naturel.

Que m'importent la cour plus ou moins déguisée que me fait Jules de Puisaye, les démêlés de la marquise et de ses enfans, et les invités du château, voisins en général peu intéressans?

Je suis tout étonnée d'ailleurs du charme qu'on peut trouver à transcrire ses pensées, à exprimer par le menu ses sentimens les plus intimes. Il semble qu'on ne soit plus seul, et qu'on parle à un ami confident. C'est une distraction bien innocente, et je continuerai de la prendre tant que je pourrai.

Maman et moi avons quitté hier M. de Lostange animées des sentimens les plus défavorables; maman désillusionnée, et presque en colère: moi, au fond, raisonnablement outrée, quoique le défendant en apparence.

Aujourd'hui, changement de décor complet. Décidément, on passe

sa vie à détester cet homme incompréhensible et à... je ne sais trop quel est le mot qui convient. Maman, c'est certain, l'adore aujourd'hui, quoi qu'elle dise; moi, oh! moi, ma foi, bien sincèrement, je ne le déteste plus, oh! mais plus du tout.

Au déjeuner, il a été comme toujours très cérémonieux avec moi, très froid avec tout le monde, parlant fort peu; très renfrogné enfin, il faut bien que j'arrive à employer le terme. C'était peu encourageant; mais il pleuvait; maman ne savait que faire; la marquise avait une grande conférence avec le maître d'hôtel pour un dîner qu'on va donner; Marguerite avait, par permission fraternelle, à écrire à quelqu'un que je soupçonne fort de commander « un des vaisseaux du roy; » miss Grey avait à me donner deux ou trois revanches au noble jeu des dames.

C'est pourquoi, malgré la mine rébarbative de M. de Lostange, ou peut-être dans un secret espoir que la bonté remarquable du café, qu'il avait daigné signaler, et le verre exceptionnellement plein, par suite, qu'il en avait bu, l'avaient peut-être un peu « mollifié, » maman s'est hasardée à lui dire :

— Monsieur de Lostange, vous me devez un récit.

Il a fait une grimace très expressive que, fort heureusement, maman n'a pas vue, a jeté un coup d'œil sur la pluie qui tombait à verse, et s'est résigné. Il s'est incliné, a dit : — Madame, je serai trop charmé. — Et de l'air joyeux d'un homme qu'on mène pendre, s'est assis devant maman qui brodait au milieu de la pile de cousins de la causeuse.

Miss Grey m'a fait un signe mystérieux. Je l'ai suivie dans le petit salon dont nous avons laissé la porte ouverte, et elle m'a dit :

— Il y a ici un phénomène acoustique que tout le monde connaît au château. Les murs du grand salon répercutent la voix de telle façon, qu'en se plaçant dans l'angle de cette fenêtre, on entend jusqu'au moindre mot qui se dit par là, quelque bas qu'on parle. Nous ne commettrons aucune indiscretion en écoutant la conversation de M. de Lostange avec M<sup>me</sup> de Sommers qu'il aurait eue devant nous, et n'étant pas gêné par notre présence, il sera plus lui-même, et vous pourrez mieux le juger.

J'aurais pu répondre à miss Grey que je connaissais les particularités acoustiques du petit salon, ou plutôt de la petite bibliothèque, car c'est son vrai nom; je n'avais qu'à me souvenir de l'entretien de Marguerite avec son frère.

Je me suis assise dans l'angle de la fenêtre. En face de la porte se trouve une de ces grandes glaces en deux morceaux comme on les faisait jadis, qui monte du parquet au plafond. On y voit tout

le grand salon : la causeuse où maman était assise se trouve entre deux fenêtres. M. de Lostange était assis de trois quarts devant maman : je le voyais donc presque de face, et ne perdais pas un de ses jeux de physionomie.

Quant aux paroles, elles arrivaient aussi nettes que dans les fameuses vasques de porphyre du musée des antiques. Je n'ai pas besoin de dire que j'étais tout yeux et tout oreilles.

M. de Lostange s'était assis d'un air de soumission à la destinée. Il a regardé tristement vers la fenêtre et a dit : « Quel temps ! » et là, je l'ai vu étouffer un tout petit bâillement.

— Avez-vous monté à cheval ce matin, monsieur ?

— Oui, madame, avec Marguerite.

— Avez-vous été loin ?

— Non, madame, nous sommes restés deux heures seulement dehors.

— Eh ! bien, monsieur de Lostange, c'est de Marguerite que vous vouliez me parler.

— De Marguerite, madame, et à quel propos ?

— A propos de son enfance, de son éducation.

Le farouche visage du sire de Lostange s'est adouci.

— Que devais-je vous dire, madame ?

— Mais me faire le récit de la façon dont vous avez élevé votre sœur.

Il a de nouveau regardé du côté de la fenêtre. C'est son habitude de toujours chercher des yeux un grand espace, comme s'il voulait y retrouver le passé, ou, en s'isolant du présent, y chercher l'avenir. Le charme continuait à opérer. Ses traits s'étaient détendus, et l'œil devenait songeur.

— Ah ! oui, — pauvre mignonne !

Cela a été dit très doucement et à demi-voix.

— Vous l'aimez bien, votre sœur !

Pas de réponse, d'abord, un hochement de tête ; ensuite, toujours très bas, avec la même douceur :

— C'est toute ma vie !

Il y a eu un silence. Maman le regardait, et je voyais que déjà elle était attendrie. Lui, regardait toujours vers la fenêtre : ses yeux avaient pris comme un éclat humide.

— Hé bien ! monsieur de Lostange ?

Il semblait ne pouvoir se décider ; mais à ce moment, ayant, sans y songer, tourné la tête, il a rencontré le regard de maman. Maman est profondément bonne ; elle semblait suivre des yeux le travail de la pensée qui s'opérait en lui, et en vérité, je le répète, elle était tout attendrie. Il s'en est aperçu : sa figure a pris

aussitôt une expression de courtoisie ; il s'est incliné ; et, d'une voix qu'une légère émotion rendait un peu plus grave :

— Vous êtes bonne, madame !

— Non, mais vous aimez bien votre sœur et je vous approuve.

— Je vous remercie, madame.

Cette fois, la glace était tout à fait rompue, et il a ajouté :

— Je ne sais par où commencer.

— Le plus loin possible.

Il a eu un sourire... point désagréable.

— Je remercie mon auditoire, madame.

— D'un seul auditeur !

— Madame, un orateur chrétien a dit : « C'est beaucoup d'avoir un seul auditeur ! » Je vais donc remonter bien loin.

— Vous me ferez plaisir.

Maman avait laissé sa broderie. La tête un peu penchée en avant, avec son aimable et douce expression de visage, le menton dans la main droite, le coude dans la main gauche, elle était bonne à regarder, et me charmaît, moi, sa fille.

— Madame, ma mère ne s'était jamais remise de la naissance de ma sœur. Elle a pris une maladie de langueur, et nous l'avons perdue quand Marguerite avait trois ans et demi. J'étais au service : après avoir donné tout le temps qu'on m'a accordé à un chagrin... qu'aujourd'hui encore le temps a à peine atténué, je suis retourné au régiment. Je laissais ma sœur bien entourée : d'ailleurs à cette époque, je ne savais pas combien je m'attacherais à elle un jour, et sa vue m'était presque pénible. Elle nous coûtait si cher !

Je suis resté deux ans sans revenir au château qu'à un anniversaire, pour y passer une heure et repartir.

Enfin, au bout de ce temps, j'ai demandé un congé ; je vous fais grâce d'une foule d'impressions et de détails qui n'ont rien à faire ici (on sentait une émotion sourde gronder dans sa voix) ; mais, un matin, j'étais dans ma chambre ; j'ai commandé qu'on m'amène l'enfant. Elle s'est assise sur le tapis, devant moi ; elle jouait toute seule avec je ne sais quoi ; je la regardais sans lui parler ; elle n'avait pas peur de moi ; depuis huit jours que j'étais arrivé, je l'avais beaucoup caressée, sans arriver à vaincre cette antipathie injuste que je ressentais pour elle.

Tout à coup,.. elle lève la tête et me regarde, et dans ces grands yeux d'enfant, je vois luire... une expression... que je connaissais trop bien ! — et dans son petit sourire, je retrouve un sourire, — jamais oublié ! Je me suis caché la figure dans les mains, — la petite alors s'est levée, — elle est venue se mettre contre moi, —

et a essayé de me passer un bras autour du cou. J'entends encore cette petite voix argentine :

— Pourquoi tu pleures, Lostange? Pleure pas, Lostange! Je serai bien gentille, — tu verras, Lostange, toujours gentille!

Je l'ai enlevée dans mes bras, je l'ai étouffée de baisers, — elle sanglotait, et voilà comment je me suis mis à l'aimer.

Maman, en écoutant, pleurait ouvertement; miss Grey avait les yeux humides, moi aussi; bref, tout le monde, hors M. de Lostange qui, d'ailleurs, était livide et semblait étouffer. Il s'est levé, est allé à la fenêtre tambouriner sur les carreaux, ce qui semble chez lui un indice d'émotion: puis il est revenu prendre sa place et a continué :

— Tout cela n'est pas trop gai : il y avait longtemps que je n'avais repassé ces souvenirs.

J'avais un congé d'un mois. Tous les jours, je me faisais amener l'enfant dès le matin. Je ne la quittais plus. Cette petite créature mutine, endiablée, incapable de rester en place, était, dans ma chambre, tranquille, paisible, — jouant sans bruit toute seule, me suivant partout de ses grands yeux doux et confians, docile à l'incroyable. J'avais demandé qu'on la fit manger à table. Elle était près de moi; parfois elle s'endormait après le dîner; je la mettais sur mes genoux, et je la regardais dormir. On me plaisantait un peu autour de moi. On ne se rendait pas compte que tout ce que j'avais refoulé de chagrin depuis deux ans, s'adoucissait peu à peu, quand j'avais ma petite sœur près de moi, quand je la regardais endormie, quand, en s'éveillant, je voyais ses yeux, vagues de sommeil; me chercher, et quand, m'ayant vu, ou m'ayant senti près d'elle, elle se rendormait avec confiance, en poussant un gros soupir, et parfois en murmurant mon nom.

Au bout de trois semaines, je me suis aperçu, fort heureusement, du danger que je courais si je continuais de m'absorber tout entier dans l'affection de ma sœur, qui devenait mon idole. Peut-être même, par contre-coup, aurais-je nui à sa santé. J'ai changé; j'ai secoué les impressions de tristesse qui m'obsédaient. Je me suis mis à jouer avec elle, et me suis attaché à la rendre bruyante avec moi. Le jour de mon départ est arrivé; elle savait ce départ. Quand je l'ai vue commencer à pleurer, avec ce que j'éprouvais déjà moi-même, ç'a été trop, et j'ai faibli. Il m'est venu une idée insensée; j'ai supplié mon père : il est très bon, au fond, et il savait que j'avais été fort malheureux. J'ai emmené avec moi pour un mois Marie, la vieille Marie, une ancienne femme de chambre de ma mère, qui m'a élevé, et que vous verrez un jour (elle est dans son pays en ce moment), et avec la vieille Marie, j'ai emporté ma petite Margue-

rite dans mon appartement de garçon, dans une ville de garnison. Comme je n'étais gêné par aucune difficulté budgétaire, j'avais trois pièces assez propres, meublées de vieux meubles de famille qui avaient fait leurs preuves; ce n'était pas très beau, mais c'était possible... Je n'ai jamais été bien gai.

Ici, maman crut devoir faire un geste poli, et murmurer quelque chose de flatteur; mais M. de Lostange resta impassible, et continua.

— Ce n'est pas une question d'intelligence, c'est une question de tempérament: j'avais des camarades qui avaient bien plus de valeur que moi, et qui savaient être gais dans leurs plaisirs, et sérieux dans leurs travaux. Moi, je ne le savais pas. A l'époque où j'avais ramené Marguerite, il y avait deux ans que je vivais complètement retiré, sans voir personne, hors de mon service, que le capitaine Paumier, un vieil ami à moi que vous verrez ici. Comme je n'étais pas un mauvais camarade, et n'avais jamais cherché à faire société à part, on ne m'en voulait pas, on me laissait tranquille; et comme enfin on savait que j'avais quelques raisons trop sérieuses de vouloir m'isoler, on m'avait témoigné, en diverses circonstances, des égards auxquels je ne m'attendais pas, et dont j'avais lieu d'être touché.

A partir de l'arrivée de ma petite sœur, tout a été changé dans ma vie. D'abord il eût été mauvais pour l'enfant, assez délicate, quoique bien portante, de tomber dans un intérieur triste. Il faut aux enfans, dit-on, du vent et du soleil: j'ajouterai et de la gaieté. Puis je me sentais transformé. J'avais enfin quelque chose à aimer. On vit avec son intelligence, mais on vit de son cœur. Le mien, désormais, avait sa pâture, et cette affection, bien loin d'être une offense pour une chère mémoire, était au contraire de l'obéissance à ses recommandations dernières.

Mon intérieur si sombre est devenu gai.

Marguerite, je viens de vous le dire, était d'un bon tempérament, mais délicate, un peu pâle; d'ailleurs vive et très diable, au besoin. Je me suis appliqué d'abord à entretenir cette dernière disposition: jouer, rire, agir et parler librement, tout en gardant le respect à l'occasion, et surtout en obéissant au premier ordre. Ça vraiment été la vie même qui est entrée chez moi: ce petit rire perlé y résonnait comme le chant clair d'un pinson.

Quant à l'ordre dans mon appartement, et à la bonne tenue, c'est devenu naturellement lettre morte; et qui n'a pas vu mon cabinet, que je lui avais abandonné, et où les ménages, les poupées sans tête et les têtes sans poupées, un bassin avec des canards, deux lits pour les poupées, une armoire à glace à l'usage d'icelles,

et un chariot, avaient tout envahi, n'a rien vu : sans oublier de mentionner la poupée du capitaine Paumier, qui, sur un bahut ancien, au milieu d'objets de quelque valeur, étalait effrontément son impudence.

— Comment, a dit maman en riant, une poupée au capitaine Paumier?

— Non, madame, mais venant de lui. Le capitaine Paumier était alors un grognard un peu rude, mais le cœur le plus excellent, et qui m'avait pris en quelque sympathie.

Il s'était mis à raffoler de Marguerite, et un matin, je le vis arriver portant un paquet enveloppé dans du papier jaune avec des épingles. Il avait l'air satisfait, et je ne sais quoi de fier que toute sa modestie ne parvenait pas à cacher.

Dès son entrée, Marguerite s'était plantée devant lui ; on ouvrit le paquet, et nous en vîmes sortir, en triomphe, un monstre de poupée dont je renonce à vous donner une idée exacte.

Figurez-vous une de ces bergères comme on en faisait jadis, vêtue de gaze, avec un énorme chapeau jaune tout plat, orné d'une plume verte, posé sur le haut de son horrible tête : enfourchée sur un bâton de bois blanc, et tenant, bien écartés, ses longues mains et ses énormes pieds.

Impossible de vous dépeindre le capitaine, redressant le chapeau, lissant la plume, et rectifiant, avec gravité, l'écartement des pieds.

Marguerite était d'abord indécise, mais me voyant m'enthousiasmer, elle se mit à pousser des cris, et à prodiguer au monstre les noms les plus tendres, pendant que le capitaine, jouissant modestement de son triomphe, me disait à demi-voix, avec confiance :

— N'est-ce pas que pour quelqu'un qui n'en a pas l'habitude, je n'ai pas mal réussi?

Pauvre commandant ! pas mal réussi ! Il avait déniché ce jour-là un phénomène comme il n'y en avait jamais eu sous le soleil !

Je l'obligeai à nous rester à déjeuner, pour assister au baptême de la poupée, qui au dessert, fut ondoyée, baptisée, arrosée, et fortifiée enfin de tous les sacremens, fut installée sur le bahut à une place d'honneur.

Quelques jours après, en mon absence et à la prière de Marguerite, Schmidt, mon ordonnance, un grand cuirassier dévoué comme un chien, et bête comme un oison, qu'elle tutoyait et faisait tourner en bête de somme, perça un trou dans le coin de la bouche de la poupée, et y planta une pipe microscopique ; et le

lendemain enfin, toujours en mon absence, et encouragé par mon silence, il agrémenta la vilaine figure de la poupée d'une superbe paire de moustaches fournie par mon encrier. C'était insensé!

La première fois que vint le capitaine Paumier, il fut abasourdi du nouvel aspect de son présent; il avait presque envie de se fâcher. Mais Marguerite, les enfans ont des idées impossibles, lui prouva que ainsi, sa fille, avec la pipe et les moustaches, lui ressemblait un peu à lui, capitaine Paumier : il se sentit flatté; je proposai, pour cette circonstance, un second baptême qui fut accepté avec enthousiasme et copieusement arrosé; et tout fut pour le mieux dans le meilleur des mondes.

En ce temps-là, Sky n'était pas né, et j'avais un beau braque très jeune et très joueur. Lui et l'enfant faisaient le meilleur ménage, s'amusaient fraternellement des mêmes pantins, et bien plus fraternellement encore, partageaient les mêmes gâteaux, auxquels parfois, ils donnaient alternativement chacun un coup de dent. Dès cette époque, j'ai donné à ma sœur, toute petite qu'elle était, l'habitude d'aimer les animaux, d'être bonne avec eux, d'être polie avec les domestiques et de prendre avec eux le ton qui convient, de toucher sans maladresse les objets destinés à des usages sérieux, comme des fouets, des harnais, à table naturellement les couteaux, et dans un autre ordre, même des armes. C'était elle qui me débarrassait de ma cravache ou de mon sabre, qu'elle traînait comme elle pouvait; mais cela la rendait serviable, sérieuse et attentive. Je lui appris à devenir aumônière, et à donner sur l'argent de sa petite bourse. Je la faisais travailler régulièrement tous les jours, — lire, écrire, un peu d'histoire sainte, et les après-midi je l'emmenais promener.

Dès qu'on avait vu avec moi cette jolie petite fille, toujours bien tenue, et qu'accompagnait, en outre, sa vieille gouvernante de bon aspect, ç'avait été, parmi les dames de la société où j'avais été autrefois, à qui l'attirerait, la connaîtrait et lui ferait fête. Le colonel était en relations avec ma famille. Il m'avait fait assez souvent des invitations, et s'était montré fort bienveillant pour moi, surtout depuis deux ans.

Sa femme, très gracieuse et très bonne, avait deux fillettes de l'âge de Marguerite. Elle voulut avoir ma sœur; tout le monde suivit, et bientôt je fus gêné d'invitations que je ne refusais pas toutes, d'ailleurs, parce que, je le répète, il faut aux enfans de la société. Les après-midi, nous les passions au jardin public. Je lisais tout en fumant, pendant que Marguerite jouait avec ses petites amies. Généralement, la vieille Marie était assise près de moi, armée d'une foule de jouets et de châles. J'eus occasion, dans ce

jardin, de donner à ma sœur la première leçon de mépris du respect humain.

Un jour que ses compagnes habituelles n'étaient pas là, deux petites filles appartenant à une famille fort riche, mais encore plus vaniteuse, — tout ostentation, et sentant ses parvenus de loin, — vinrent lui demander de jouer, et la partie était déjà en train, quand deux autres petites filles, simplement mises, mais de très convenable aspect, vinrent demander de prendre part aux jeux. Je vis de loin les deux nouvelles amies de ma sœur, qui n'étaient que velours, soie et plumes, toiser dédaigneusement les petites robes de laine des nouvelles venues, et après un court conciliabule avec ma sœur, il y eut un refus sec, et les deux petites filles, piteuses, un peu honteuses, allèrent s'asseoir près de leur mère qui n'avait rien perdu de la scène.

C'était une femme d'un certain âge, — l'air d'une veuve, physiologie distinguée, avec une mise correcte, mais très simple, et je ne sais quoi de peu heureux dans l'aspect général. Je fis signe à Marguerite de venir : elle ne me comprit pas ; j'avais un de ces fouets de chasse que les officiers portent souvent, et je me rappelle qu'avec une impatience que le fait ne comportait vraiment pas, j'en frappai le dossier de ma chaise. Marguerite accourut épouvantée et je lui dis assez rudement :

— Va chercher tes jouets et ne dis pas adieu à tes deux compagnes.

Puis, quand elle les eut rapportés :

— Va demander à ces deux petites filles là-bas de jouer avec toi, dépêche-toi.

Marguerite alla faire sa requête : ce fut la mère qui répondit, et je devinai un refus.

Marguerite revint piteuse à son tour, et je lui dis :

— C'est bien fait : cela t'a-t-il fait plaisir qu'on te refuse ?

Elle s'assit le cœur bien gros ; pour fort peu, elle se serait mise à pleurer.

Au bout de dix minutes qui me parurent très longues, je dis à la vieille Marie :

— Retourne avec Marguerite près de ces petites filles ; tu t'adresseras à la mère, tu lui diras que je serais très heureux de voir ma sœur jouer avec ses enfans ; que du reste, si elle ne le permet pas, Marguerite sera punie et ne jouera pas de la journée.

Je vis la mère écouter avec étonnement la vieille gouvernante, qui s'était mise au port d'armes et fit bien la commission ; puis il y eut un joli regard, un aimable sourire, un geste de caresse pour ma sœur, et un instant après la partie commençait. Tout naturel-

lement, cette dame tourna les yeux de mon côté, et j'en pris occasion de saluer. Ah ! j'oubliais, — faiblesse du cœur humain. Au bout de quelques minutes, je trouvai un prétexte pour appeler Marguerite et j'en profitai pour l'embrasser. Le soir en rentrant, je lui expliquai quelle faute elle avait commise.

J'étais vraiment heureux de ma nouvelle vie : que de bonnes heures j'avais, et, comme le temps coulait !

Que de délicieuses soirées j'ai passées, surtout, et que je ne retrouverai jamais, assis et lisant, près du lit de ma petite sœur endormie. Je mettais sur l'abat-jour de la lampe, du côté de son lit, une feuille de papier foncé qui tamisait encore plus la lumière, et cependant, me permettait de la voir. Tout en lisant mes livres favoris, en prenant des notes, en écrivant, je levais de temps en temps les yeux... et je la regardais dormir ! Cette angélique petite figure, calme, souriante dans son sommeil, me donnait des ravissements. Renversé dans mon fauteuil, je la regardais, j'écoutais le souffle égal de sa respiration ; un sentiment de paix du cœur, de joie pure, élevée, m'envahissait lentement ; puis, je laissais mon imagination voyager, je regardais dans le passé, rapidement, sans m'y attarder, et surtout, je voyais dans l'avenir. Qu'étaient toutes les joies du monde, ces plaisirs vides, bruyans, artificiels, tout de convention, auprès des joies si pures, de ces plaisirs inexprimables du cœur, que me donnait la vue de cette jolie petite enfant endormie, endormie en murmurant mon nom, et qui, en se réveillant, allait peut-être le dire encore ! Et cela était mon bien, ma chose, mon joyau, mon trésor, bien à moi par la mort de ma mère, à la seule mémoire de qui j'en devais compte !

Peu à peu, il me semblait que mon âme s'élevait ; je me berçais de chimères, d'espérances, ces rêves de l'homme éveillé, suivant la jolie expression de saint Basile ! Parfois, c'étaient mes heures de triomphe, elle s'agitait un peu, puis se réveillait à demi, et m'appelait. En une seconde, j'étais près d'elle. Sans même ouvrir les yeux, elle tendait ses petits bras ; puis elle avait ce mouvement obstiné, persistant, tout d'instinct, des petits oiseaux qui veulent quand même une place sous l'aile de leur mère, et poussent leur tête pour se la faire de force. Elle mettait sa tête dans mon cou, en appuyant et la poussant doucement de droite à gauche, comme si elle voulait l'y faire entrer ; et lorsqu'elle avait enfin trouvé la position qu'elle cherchait, restait immobile, se rendormait, et la respiration reprenait son cours régulier, les petits bras qui s'étaient serrés se détendaient peu à peu, et je m'éloignais sur la pointe du pied. Un soir, cependant, elle m'avait si bien emprisonné, qu'il m'était impossible de me dégager ; ne pouvant pas rester ainsi courbé,

j'ai dû me mettre à genoux, attendant la délivrance, mais sans hâte, je vous jure ; je n'ai jamais eu de momens plus délicieux dans ma vie. Je me rappelle encore la figure stupéfaite de la vieille Marie, survenant sur ces entrefaites et me demandant :

— Êtes-vous malade, François ? Qu'est-ce qu'il y a ?

Moi, agitant la main, répondant à demi-voix :

— Chut ! elle dort et ne veut pas me lâcher.

Et la vieille Marie, levant les bras au ciel, et disant :

— Seigneur ! Et c'était jadis un si mauvais garnement ! Ah ! si madame pouvait voir cela !

Quoi qu'en dit la vieille Marie, madame, je n'avais jamais été un bien mauvais garnement ; à ce moment, j'en étais un peu moins un que jamais, voilà tout. Cependant, il y avait de temps en temps des soirs où je me laissais entraîner ; je ne pouvais toujours refuser, et depuis deux ans, je ne faisais autre chose. C'était un dîner d'officiers, ou une soirée suivie d'un souper. C'était bien rare, et quand je rentrais au milieu de la nuit, je commençais par me mettre la figure dans l'eau ; puis, avant de me coucher, j'allais bien doucement, sur la pointe du pied, embrasser ma sœur, et je me sentais tout honteux de la sotte soirée que j'avais passée, quand je regardais ce calme petit visage, et quand je pensais aux premiers regards affectueux et joyeux qu'auraient pour moi ces beaux yeux d'enfant en s'ouvrant.

Et le lendemain matin, en tirant les rideaux de ma chambre, la vieille Marie me disait d'un ton bourru :

— J'ai eu bien du mal à l'endormir hier soir, François ; elle ne voulait pas dormir ; elle vous appelait toujours, et à minuit, elle était agitée, elle s'est réveillée : j'ai cru qu'elle ne se rendormirait jamais !

Et moi, avec le sentiment de mes torts, je baissais la tête sans répondre, et bien au fond, j'avais le ciel dans le cœur. Cependant, je finissais par m'enhardir, et je répondais :

— Laisse-moi tranquille ! Si je t'écoutais, je ne sortirais jamais, ce n'est pas une vie. Tiens, fouille dans la poche de derrière de mon habit, la poche de droite, j'ai rapporté des sucres de pomme.

Le sucre de pomme est la seule faiblesse de la vieille Marie, avec son tabac à priser ; et je l'entendais grommeler, en s'en allant :

— Quel méchant garçon ! il n'y a pas moyen de lui en vouloir !

Cette époque, madame, a été la plus heureuse de ma vie. Je n'aurai plus jamais ces joies intimes, profondes, qu'on trouve à s'occuper d'un petit être qui tient tout de vous. Ma sœur, aujourd'hui, me donne des joies d'un autre ordre ; son développement intellectuel, ses grâces de jeune fille, dont je suis fier, les fruits

d'une éducation suivie avec soin, enfin l'affection profonde, le dévouement sans bornes qu'elle a pour moi, sont de douces récompenses. Mais malgré tout, je me surprends parfois à regretter son enfance, et je suis injuste, injuste envers elle, et égoïste dans mon affection. Je crois que le cœur humain est ainsi fait !

Pour reprendre mon récit, j'avais promis à mon père de garder Marguerite un mois : trois mois se passèrent. Il fallut enfin la laisser partir, mais j'obtins qu'elle reviendrait au temps des vacances. Je trouvai, à ce moment, une institutrice d'un certain âge que les vacances mêmes laissaient libre, et qui se chargea de la faire travailler plus sérieusement et de l'accompagner partout, indépendamment de la vieille Marie. Ce fut un temps de fête pour tout le monde. Je pris l'habitude d'aller assez souvent soit au château, soit à Paris. Je me faisais rendre compte de son éducation ; elle m'écrivait fidèlement toutes les semaines, pour me conter sa vie ; c'était déjà de ma part une surveillance, mais mal commode, à cause de l'éloignement. A l'époque de sa première communion, je vins naturellement à Paris. Elle était très grandie : c'était le moment où la vraie éducation allait commencer. Ma fortune avait besoin d'être mieux administrée ; mais surtout je sentais qu'après les chagrins que j'avais eus, il me fallait une affection vive et qui m'occupât incessamment pour me rattacher à la vie : je donnai ma démission, et depuis cette époque Marguerite ne m'a plus quitté, .. que pendant un voyage assez éloigné que j'ai fait il y a deux ans. Ah ! j'oubliais : une raison fort sérieuse, et qui a achevé de me déterminer. C'est surtout de onze à dix-huit ans que l'éducation d'une jeune fille demande la plus sérieuse direction. Mon père, effrayé de la solitude du foyer, venait de se remarier. Ma belle-mère, en dehors de quelques travers de caractère, est loin d'être une femme sans mérite. Mais je ne lui trouvais pas le genre de qualités qu'il fallait pour élever ma sœur. Je n'avais pas la prétention de les avoir moi-même, mais j'avais beaucoup de bonne volonté, des loisirs et de l'affection. Je me mis à l'œuvre, à ma tâche, et j'ai lieu de croire que tous mes efforts n'ont pas été entièrement perdus.

— Oh ! a dit maman, monsieur de Lostange, vous pouvez dire bien plus, vous avez complètement réussi. Comme femme et comme mère, je m'y connais, et je puis vous assurer que Marguerite est vraiment remarquable.

La figure de M. de Lostange a pris une expression de ravissement, et il est entré tout à fait en confiance :

— Je vous remercie, madame. Nul compliment ne me peut être plus sensible. Maintenant, avant d'aller plus loin, je dois vous faire

une profession de foi, et au moment de commencer, j'hésite, tant je sens que cela va m'entraîner. Tout ceci est déjà bien long...

— Mais je ne m'en plains pas ! a interrompu maman avec le plus aimable sourire.

— Non, madame, mais il ne faut cependant pas que j'abuse : j'aurai ensuite à vous réciter toute la partie concernant l'éducation proprement dite de ma sœur, la partie pédagogique, et, à elle seule, elle suffirait à exercer votre patience.

— En aucune façon, je vous assure !

— Et comme l'histoire de l'éducation de ma sœur est une sorte de justification que je vous présente, une atténuation de toutes mes iniquités, cette justification serait incomplète si je n'ouvrais pas ici une large parenthèse me permettant de traiter un point qui ne se rapporte pas à cette éducation, mais qui me fournit l'occasion d'essayer de vous faire voir ma très indigne personne sous des couleurs un peu moins affreuses peut-être.

Et il hésitait encore :

— Eh bien ! monsieur de Lostange, qu'attendez-vous ? Je suis tout oreilles.

— Soit ! madame. Je me hasarde donc !

Bien des choses que je vous raconte, bien d'autres, que je vous raconterai encore, peuvent paraître des enfances. Je ne crois pas qu'elles en soient.

Les hommes se sont arrogé le droit de traiter certaines choses d'enfantillages, non parce qu'elles sont réellement des enfantillages, mais parce qu'il leur plaît de les estimer telles pour cette raison unique qu'elles n'ont aucun attrait pour eux, et ne font pas partie des objets de leurs convoitises. Cela va à un point fait pour étonner, et se rencontre dans toutes les classes de la société.

Je ne puis imaginer comment c'est chose sérieuse de consacrer son temps et ses peines à obtenir quelques avantages matériels destinés à satisfaire notre corps, c'est-à-dire la partie vile de nous-mêmes, ou notre vanité, c'est-à-dire la plus sottise des passions, et comment ce serait futilité de passer le temps équivalent à perfectionner notre esprit, et à l'orner des plus belles connaissances. Je ne parle que de notre esprit et laisse de côté notre âme, car alors ce serait comme de tomber des nues.

Être gens de bien, tâcher à le devenir encore davantage, se rendre compte de tout ce qui se passe d'étonnant et de grand dans l'univers, n'avoir pas laissé un haut problème sans l'étudier, vraiment voilà bien des badineries, et que le petit marchand du coin lui-même, rustre à peine dégrossi, a le droit de traiter de son plus parfait dédain, car il est, lui, un homme sérieux, puisqu'il

passé sa vie à trafiquer de je ne sais quelle marchandise ridicule ou nauséabonde, qu'il vend à son prochain en s'efforçant de le voler le plus possible. S'occuper de tous les avantages tangibles, voilà le sérieux de la vie : les négliger pour les plus nobles spéculations de l'esprit, voilà le futile. Et je ne parle pas des premiers besoins de l'existence auxquels il est naturel de pourvoir et de se consacrer lorsque le dénuement vous y oblige ; ceci est non-seulement excusable, mais obligatoire. Mais cette dédaigneuse qualification d'enfantillage est appliquée même par ceux qui, dans leurs passe-temps et leurs jeux, s'en tiennent aux délassemens les plus ordinaires. Le lord What-Then, de Voltaire, trouvant une lettre où sont exprimés les plus nobles sentimens et les plus délicats, la jette en disant : — « Voilà de bien plates niaiseries ! » et part chasser au renard avec quelques ivrognes du voisinage. Lui, c'est un homme sérieux ; mais l'auteur de la lettre est un enfant.

Est un homme sérieux aussi le courtisan dont parle La Bruyère, qui vous quitte du reste, quand vous lui parlez d'un homme qui sable un verre d'eau-de-vie d'un trait et cela plusieurs fois en un repas.

Voilà qui mérite qu'on le retienne et qu'on s'en occupe.

Que de fois j'ai vu, à la chasse, des fils de grande maison, jeunes, il est vrai, mais de parfaite éducation et de haute instruction, écouter avec recueillement un vieux garde ivrogne leur racontant les manœuvres d'un lièvre ! L'assistance demeurait en silence, pendant que le rustre, important et sentencieux, sous ses airs de respect, pontifiait en faisant un récit...

Et il s'agissait d'un lièvre !

J'ai vu, toujours à la chasse, des officiers-généraux et des diplomates, après une journée de chasse malheureuse, quittant tout autre idée pour s'occuper d'un lapin qui venait de se terrer et où on enverrait le furet, et s'emportant contre le lapin, et l'injuriant en termes point bons à vous être répétés !

Et il s'agissait d'un lapin !

Et enfin, au régiment, des camarades hausser les épaules à une conversation littéraire, et reprendre toute leur importance et leur gravité avec la queue du billard ; sans oublier les gens du monde qui écoutent d'une oreille distraite, avec une sorte d'égarément, la conversation d'un savant ou d'un lettré, et tout à coup bondissent et le plantent là pour aller rectifier un harnais mal ajusté, ou une boucle défaite ; voilà, pour une demi-heure, matière à souci !

Du temps de nos pères, tout le monde ne l'entendait déjà pas ainsi, et je puis vous citer des paroles du grand Pascal que j'ai bien retenues, parce que je les ai lues souvent :

« Un gentilhomme, disait-il ironiquement, croit sincèrement qu'il y a quelque chose de grand et de noble à la chasse. » Et, plus loin :

« D'où vient que cet homme, qui a perdu depuis peu son fils unique, et qui, accablé de procès et de querelles, était ce matin si troublé, n'y pense plus maintenant? Ne vous en étonnez! il est tout occupé à voir par où passera un cerf que ses chiens poursuivent avec ardeur depuis six heures... » Et il conclut par dire :

« L'homme est encore plus à plaindre de ce qu'il peut se divertir à des choses si frivoles et si basses que de ce qu'il s'afflige de ses misères effectives, et ses divertissemens sont infiniment moins raisonnables que son ennui. »

Si l'on me reproche d'appeler à mon secours un des plus graves et des plus hauts esprits d'autrefois, et qui avait l'âme d'un docteur, j'appellerai en témoignage un esprit d'une tout autre nature, un de ces hommes brillans qui sont, de leur temps, l'arbitre des élégances mondaines, un grand seigneur inimitable, toujours suivi, copié, et écouté, lord Chesterfield, écrivant à son fils :

« Tous les jeux, tous les sports et autres sortes d'amusemens où ni l'intelligence, ni la raison n'ont de part, sont frivoles, et la ressource des petits esprits qui ne pensent, ni n'aiment à penser; » puis il ajoute : « L'ivrognerie, la gourmandise, la passion de conduire des voitures, les sports rustiques, comme la chasse au renard et les courses de chevaux, sont infiniment au-dessous de l'industrielle profession d'un tailleur ou d'un cordonnier. » N'oubliez pas, madame, que lord Chesterfield n'était pas seulement l'incarnation du bel air, il était en outre homme d'État, et un des hommes d'Angleterre le plus spirituel.

J'estime, d'ailleurs, qu'il va un peu loin et ne le suivrai pas jusqu'au bout. Je trouve la chasse bonne en soi comme exercice, et, précisément en Angleterre, j'ai plus d'une fois chassé au renard. Mais qu'on en fasse sa constante préoccupation, sa passion favorite, là je ne comprends plus.

Quoi qu'il en soit, voici deux autorités d'ordres bien dissemblables; qu'on choisisse entre les deux, l'austère janséniste et le dandy quasi moderne, partis de deux points tout différens, et arrivant à la même conclusion : je laisse chacun libre.

Je vous demande pardon encore une fois, madame, de cette si longue digression, mais elle me sera un prétexte pour m'appesantir à l'occasion sur des détails peu importans pour bien des gens, mais qui le sont pour moi, comme caractéristiques de fines façons de sentir et de voir, et d'idées à la fois hautes et délicates dont je fais le plus grand cas chez les autres. Maintenant, je reprends mon

récit. Mais, en vérité, je crois qu'il vaudrait mieux remettre la fin à un autre jour : c'est déjà horriblement long.

— Mais je ne m'en aperçois pas, et surtout je ne m'en plains pas, a encore dit maman, et, dans tous les cas, c'est intéressant pour moi. Comme mère, je n'ai plus grand'chose à faire, mais à un autre titre, comme grand'mère, j'aurai peut-être un jour à appliquer vos idées. — Qui sait ?

— Madame, je reprends. Je préfère, pour une jeune fille, l'éducation en famille à l'éducation en commun. J'ai donc fait sortir ma sœur du Sacré-Cœur. Elle a commencé à suivre des cours faits par des professeurs distingués. Ceci était pour l'intellectuel. Pour le moral, j'en ai fait mon affaire personnelle, et, chaque jour, je lisais à ma sœur et lui faisais reténir de beaux traits, de grands exemples tirés des historiens, des moralistes anciens, surtout des stoïciens, pour qui je me sentais un faible. Peu de musique, juste assez pour ne pas écorcher les oreilles et être capable de bien écouter. Assez de poésie pour y être sensible ; jamais de romans ; quelques nouvelles anglaises seulement. L'étude de l'histoire raisonnée, et surtout la pratique point bigote, mais consciencieuse, de ses devoirs religieux.

C'était moi qui l'accompagnais à l'église, comme souvent à ses cours, et je me souviens qu'un de nos grands plaisirs, c'était de nous lever à six heures l'hiver pour aller à la messe de sept heures. Quelle scène ! — la chapelle tout obscure, — rien qu'une petite lampe perçant mal les ténèbres avec les deux cierges de l'autel, — et la voix chevrotante du vieux prêtre qui disait la messe, résonnant seule dans l'église déserte. Comme on se sentait bien !

— Vous avez des idées religieuses, monsieur de Lostange ?

— Oh ! madame, je sais mal la religion et suis un pauvre pratiquant. Au temps des croisades, j'aurais été faire ma chevauchée comme un autre aux champs de Palestine, parce qu'à cette époque, férir un coup de lance était un moyen commode de prier, pour nous autres hommes, et de racheter son âme ; mais aujourd'hui il n'y a plus rien à faire.

Pour revenir à Marguerite, j'ai tenu à ce qu'elle ait, sans aucune étroitesse d'esprit, une piété solide : sans cela point de bonne éducation pour une femme. Un être sans cœur est un monstre, mais une femme sans religion est presque une autre espèce de monstre, peut-être pas très loin du premier, car la religion n'est pas simplement une affaire d'intelligence, de raisonnement, c'est une affaire de sentiment bien plutôt. Je vous citais tout à l'heure Pascal : permettez-moi de le citer encore, et, une fois de plus, de m'abriter

derrière lui. Je vous rappellerai que c'était un des esprits les plus vigoureux, un des plus beaux génies, un des plus rigoureux dialecticiens d'une époque qui est peut-être celle où la France a été le plus riche en grands hommes.

« Le cœur, a-t-il dit, a ses raisons que la raison ne connaît point. On le sent en mille choses. C'est le cœur qui sent Dieu et non la raison. Voilà ce que c'est que la foi parfaite. Dieu sensible au cœur. »

Si ma sœur rendait à Dieu ce qu'elle lui devait, elle n'oubliait pas ses semblables. Je lui apprenais à compter de près pour elle, mais à ne pas compter ou fort peu, pour les autres ; à savoir donner, à se tromper en donnant, et à ne pas le regretter : à n'avoir ni vanité (la plus sotté, la plus bête, passez-moi le mot, des mauvaises passions), ni respect humain. Je l'ai fait asseoir bien souvent à l'église, au milieu de gens pauvrement vêtus ; elle y a appris à n'avoir de sot dédain pour rien. Je passe bien des détails, car je n'en finirais pas, et j'arrive à vous dire qu'après m'être occupé du cœur, de l'esprit et de l'âme, je m'occupais du corps, c'est-à-dire de la santé, le premier des biens temporels de ce monde, celui sans quoi on ne peut jouir des autres. Je voulais pour elle, non pas seulement une âme saine dans un corps sain, mais mieux que cela, et suivant le mot d'un charmant poète romain, une âme ayant conscience du bien dans un corps sain.

Tous les matins nous sortions à pied, toutes les après-midi je la menais jouer aux Tuileries, du moins dans les premiers temps, ou se promener au Bois ; sans compter les parties de paume, de croquet, et de ballon, dans le jardin de l'hôtel, et les leçons de gymnastique. Habituee à faire de l'exercice, à sortir par tous les temps, elle s'endurcissait. Je veillais sur sa nourriture, et la maintenais sobre et réglée dans ses repas. Je m'arrangeais pour organiser des parties à l'hôtel, ou la mener chez de vieilles connaissances de notre famille, où elle trouvait des compagnes de son âge. Je lui faisais passer, de temps en temps, des après-midi auprès d'anciennes amies de ma mère. Là, elle trouvait de jeunes femmes qui lui donnaient, sans le savoir, des leçons de grâce et de manières excellentes ; et enfin, quant à son caractère, bien portante, habituée à obéir sans raisonner, ayant des distractions, se sentant aimée de moi, ne lisant que de belles choses, n'entendant que de bons conseils ; très souvent, je dirai presque, toujours avec moi qui, homme et ayant le caractère fait, ne pouvais jeter dans le sien aucune semence d'aigreur, ne fréquentant qu'une société polie, choisie et aimable, ce caractère tout naturellement se for-

mait égal, équilibré, aimable, un peu indiscipliné peut-être avec les autres, mais c'était un ressort que j'entendais assouplir et non briser. De ce côté aussi, madame, j'avais pour ma sœur un idéal : l'Électre antique, celle dont le grand tragique disait : « Elle a les grâces d'une femme, et le caractère d'un homme. »

M. de Lostange a fait une pause : malgré l'animation que lui avait donné le récit, il semblait très fatigué.

Maman en a profité pour lui faire, au bout d'un instant, quelques questions ; puis elle lui a dit :

— Mais comment ferez-vous quand Marguerite sera mariée ? quel vide ce sera pour vous !

— Non, madame, car le mariage ne s'est fait, de la volonté expresse de mon ami et de ma sœur, qu'à la condition que j'habiterais leur maison ou leur hôtel, ayant mon appartement à part, mais prenant mes repas avec eux. Ils savaient que je n'y consentirais pas, aussi m'ont-ils tendu un piège ; j'ai été pris comme un enfant ; ç'a été une combinaison machiavélique.

— En vérité ? contez-moi cela.

— Ils m'ont abordé un jour avec un visage consterné. Il y avait un nouvel obstacle à leur mariage ; il dépendait de moi seul de le lever. Mais c'était si sérieux qu'ils n'osaient me le dire ; il fallait, pour les rassurer, à tout hasard promettre, jurer, que je ferais ce qu'il faudrait.

Moi, tout désorienté et abasourdi, je les regardais, sans même les presser de questions, et ils semblaient si désolés, que bonasse, c'est le mot, et confiant, j'ai juré tout ce qu'on a voulu.

A peine le fatal serment m'était-il échappé, que Marguerite me saute au cou, Helfaërt me presse les mains avec énergie, et tous deux me crient à la fois :

— Tu es pris, tu ne peux plus t'en dédire ; tu viendras habiter avec nous.

J'étais touché et furieux : je les aurais battus. Et alors, mon ami m'a dit cette fois, très sérieusement, que sa profession de marin le mettait dans une situation fort délicate ; que, orphelin de père et de mère, pendant ses campagnes qui durent toujours au moins deux ans, il n'aurait personne pour veiller sur ma sœur, prendre soin d'elle, et ne pas la laisser abandonnée à la solitude. C'était plausible, et au fond, j'étais si heureux d'être obligé par ma promesse, que j'ai capitulé sans la moindre vergogne.

— En sorte que...

M<sup>me</sup> de Puisaye est entrée dans le salon avec Jules, retour du fumoir, et l'entretien en est resté là.

J'avais vu maman si attendrie, suivant tout d'une telle attention

charmée, que je m'attendais à de l'enthousiasme. A ma grande surprise, quand nous nous sommes trouvées dans sa chambre, elle m'a paru réservée, même froide.

— Eh bien, maman, voilà votre favori rentré en grâce, j'espère.

— Pourquoi?

— Mais tout ce qu'il vous a raconté.

— Tu écoutais donc? — Et maman m'a regardée avec une attention qui m'a presque embarrassée.

— Naturellement, maman, miss Grey et moi entendions tout.

Ceci était de ma part une manœuvre; je sentais le besoin de faire partager ma faute à quelqu'un.

— Eh bien! c'est très touchant, j'en conviens.

— Comme vous dites cela froidement?

— Veux-tu que je prenne feu à propos de tout?

Je connais maman, elle est incapable de mentir. Je l'ai regardée bien en face, bien dans les yeux: maman a détourné les yeux.

— Ainsi, vous qui avez tant de cœur, vous n'appréciez pas son affection pour Marguerite?

— Oh! cela, si. — Et maman, cette fois, m'a regardée, et son regard était bien sincère. Ce n'est pas une affection de père ni de frère: c'est une vraie affection de mère. C'est très beau, mais...

Maman a hésité un instant; enfin, elle s'est décidée.

— Vois-tu, mon enfant, j'apprécie hautement M. de Lostange, je lui rends pleine justice; mais, comme l'a dit je ne sais quel auteur, son cœur est un logis qui n'a pas d'escalier. Il ne vit que pour sa sœur et n'a d'affection, — bien plus, — ne peut en avoir que pour elle. Le reste de l'univers n'existe pas pour lui.

— Quoi! lui si bon, si généreux pour tous!

Cette fois encore, j'ai parlé trop vite et l'ai regretté, car cela a paru déplaire à maman, qui m'a de nouveau regardée attentivement. Puis elle a repris:

— Oui, tout cela est vrai; je ne l'accuse pas, je reconnais ses belles qualités; je le crois capable de bienfaits, d'actes de générosité, mais c'est fait sans intérêt, quoique avec bonté. Rien au monde ne l'intéresse que sa sœur. Nous ne connaissons pas sa vie: il a dû avoir des déceptions, des traverses, des chagrins, peut-être des malheurs; c'est un cœur ulcéré, profondément blessé; je me demande parfois si sa vie n'a pas été empoisonnée par une grande affection, disons le mot, une passion malheureuse. Cela se voit dans la vie de bien des hommes, mon enfant, il faut que tu le saches, car enfin tu es destinée à vivre dans le monde; or, si cela est, M. de Lostange est un cœur malade qui ne guérira très probablement jamais. Il y a dix-huit mois, il a fait un voyage en

Amérique qui semble avoir été d'une certaine importance pour lui, et dont, cependant, il n'a guère parlé. J'avais déjà été frappée de la facilité avec laquelle il parle l'anglais.

— Mais vous oubliez, maman, ou vous ne savez pas, qu'il a passé en Angleterre une partie de sa première jeunesse ; il a été élevé à Harrow, où il est resté de onze à seize ans. Il y est souvent retourné et a même beaucoup d'amis là-bas, principalement dans l'armée. J'ai entendu citer lord Gower, lord Keith, qui est aux bleus des gardes, et d'autres encore.

— Oh ! oh ! Madeleine, quelle mémoire des noms ! — Et maman a eu un nouveau regard scrutateur, le troisième ou le quatrième au moins.

— Mais c'est Marguerite qui me raconte tout cela. Tous les ans il reçoit des invitations pour aller en Écosse, — surtout en Angleterre, — et autrefois il y passait toujours à l'époque des grandes chasses.

— Oui, mais pour revenir au voyage en Amérique, il y est resté assez longtemps...

— Et il paraît que rien n'est drôle comme de l'entendre prendre l'accent américain !

— Oui ; la marquise ne m'a dit cela qu'hier, et il en est revenu, dit-elle, plus raide, plus cassant, plus insociable que jamais !

Je ne sais pourquoi, tout ce que disait maman me serrait la poitrine : je sentais que c'était vrai. Et encore maman, qui, au buffet, tournait le dos à la salle, et qui, plus tard, était tout affairée à causer avec M<sup>me</sup> de Kéraliou, n'a rien vu de la dame anglaise le jour de notre arrivée.

J'ai senti que ma figure changeait. Je me suis mise à rire, pas très naturellement, et suis allée couper les fleurs fanées de la jardinière en disant :

— Après tout, maman, c'est son affaire, et non la nôtre : il est très aimable avec nous, aux petits soins pour vous ; sa famille est charmante, n'en demandons pas plus.

Et j'ai fait une pirouette en chantonnant.

Maman a paru satisfaite de mon attitude, et j'ai monté chez moi.

Je me suis assise près de la fenêtre, et me suis mise à tambouriner sur les vitres : la manie me gagne. Je ne me sentais pas contente. La vie que mène le comte de Lostange ne me regarde pas : ses faits et gestes sont sans intérêt pour moi, mais ce qu'avait dit maman m'avait causé une impression de... mon Dieu, de tristesse, c'est le mot ; — non, il est trop fort, mais de déplaisir très réel, si réel, que plusieurs fois je l'avais interrompue pour l'arrêter.

Je regardais dans le jardin tout en réfléchissant. La pluie avait cessé : j'ai vu passer l'heureuse Marguerite, pendue au bras de son frère, Sky cabriolant autour d'eux. Comme elle avait l'air heureux, insouciant ! lui avait un bon sourire, et, de temps en temps, chiffonnait l'oreille de Sky ; je les ai suivis du regard tant que j'ai pu...

Ma chambre, qui est si jolie, me semblait toute triste ; je m'ennuyais. Pour le moment, je n'avais plus envie de causer avec maman, ni de lire, ni de faire quoi que ce fût. Je me suis promenée de long en large, les mains derrière le dos. Je me suis arrêtée devant la glace ; moi aussi j'ai l'air fatigué : cependant je ne suis pas mal. On dirait que ma figure prend de l'expression.

Je me suis décoiffée et recoiffée, pour tuer le temps ; j'ai mis un corsage rose qui me va très bien, et un petit ruban autour du cou, en collier de chien ; cela relève mon teint, « ma poétique pâleur. »

Puis, que faire ? Décidément je m'ennuyais ; ah ! si seulement Sky était là ; mais il est avec son maître, et Spring ronfle à l'écurie. Il a couru toute la matinée comme un dératé, et il fait la sieste, par-dessus le coup de serviette et les morceaux de sucre.

Ma foi, j'ai pris mon ombrelle, mes gants, et j'ai descendu au jardin à l'aventure, très décidée, bien entendu, si j'apercevais Marguerite et son frère, à passer d'un autre côté. En traversant une allée, j'ai vu des branches cassées d'une certaine façon par le frère ; je connais ces marques-là, ce sont ses brisées ; un peu plus loin il avait jeté son cigare : décidément il n'y avait personne au jardin, je pouvais être tranquille. J'ai gagné le parc, je m'y suis enfoncée, et comme j'allais songer à revenir, la pluie a recommencé de tomber : ayant eu l'esprit de prendre mon ombrelle, c'en était fait de mon joli corsage rose. Heureusement je me suis rappelé qu'il y avait tout près un ancien pavillon de chasse dont la clé est toujours sur la porte ; j'ai couru de toutes mes forces ; la porte était ouverte, et j'allais m'y précipiter quand, en regardant à l'intérieur, j'ai vu Marguerite assise près de son frère, et qui a mis précipitamment son doigt sur ses lèvres. M. de Lostange, pâle, les traits tirés, dormait profondément.

Maintenant, — je laisse parler mes impressions, — il n'y a pas à dire, il y avait là un ravissant tableau, une scène d'intérieur à la manière anglaise ; rien n'y manquait, pas même le chien, accessoire obligé de tout tableau anglais.

Marguerite, assise sur un petit escabeau, tenait un livre où évidemment elle avait fait la lecture à son frère. Celui-ci, installé dans un grand fauteuil, avait le coude sur une table et le front dans la main droite.

La gauche reposait sur la tête de Marguerite, dont il caressait probablement les cheveux dans le temps que le sommeil l'avait surpris. Marguerite, appuyée au bras du fauteuil, n'avait plus osé bouger; ses beaux cheveux blonds, ses yeux perdus dans le vague, sa figure d'enfant heureuse, qui se sent en sûreté; le visage calme et énergique du frère, tout, jusqu'à l'énorme Sky, étendu de son long, la tête sur ses pattes, aux pieds de son maître, et gardant son sommeil, formait une scène charmante à laquelle la vieille salle noirâtre aux larges solives, les ramures et les cors accrochés aux murs, et deux fenêtres à travers lesquelles on apercevait, au fond, des allées à perte de vue, des feuillages, une colline et un coin de ciel, faisaient un cadre bien assorti.

J'étais restée sur le seuil; je regardais, immobile : j'allais m'éloigner sur la pointe du pied, et rien n'eût troublé le silence, si Sky, tout inconsciemment, ne s'en était chargé.

Sky est un brave chien, ayant au suprême degré la connaissance de ses devoirs. Il était là de service : son maître dormait; il n'était pas libre de ses mouvemens; il ne devait pas en faire un seul; mais ses sentimens étaient libres, il le croyait du moins; et sa queue, interprète involontaire de ces sentimens en me voyant, s'est avisée de les exprimer par un roulement prolongé sur le parquet. Le maître a ouvert les yeux : j'étais dans l'axe de sa vue, et j'ai eu, à mon grand étonnement, le plus aimable, le plus charmant regard, le troisième de ce genre, en comptant le jardin et le bal. Cela n'a duré qu'une seconde, mais m'a suffi; cette fois, j'étais bien sûre de ne pas me tromper.

O bizarrerie de l'espèce humaine! J'étais arrivée triste et maussade : je me suis tout à coup sentie joyeuse, et quand le comte de Lostange, se levant, m'a fait un grand salut cérémonieux et a voulu s'excuser, je me suis mise à rire, et lui ai lancé un regard qui devait être assez malicieux, en disant : « Ne vous excusez pas : votre première impression, en vous réveillant, l'a fait pour vous. »

Pour la première fois, il a semblé interdit. Il s'est remis tout de suite, a plaisanté; nous avons attendu, en causant, que la pluie cesse, et sommes enfin rentrés tous trois au château.

Rien de marquant de tout le reste de la journée : dîner, soirée à l'ordinaire. Il n'en a pas été de même dans la nuit.

CHARLES DE BERKELEY.

---

---

# L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## PENDANT LA RESTAURATION

---

C'est une curieuse histoire que celle de l'Université pendant la Restauration. Des institutions impériales, il n'en était pas une qui plus qu'elle parût menacée de disparaître avec l'Empire. Tout semblait le présager, et son origine qui la reliait à la Révolution, et l'office politique qu'avait voulu pour elle son fondateur, et son monopole qui apparaissait comme une entreprise sur les consciences, et ses tendances réelles ou supposées qui la mettaient en antagonisme avec les nouvelles puissances du jour. De fait elle fut condamnée, et d'un verdict à peu près unanime; on rédigea même, on publia sa sentence de mort. Pourtant elle continua de vivre, d'abord au jour le jour, de sursis en sursis, suspecte et tolérée, puis petit à petit raffermie et consolidée, plus tard réhabilitée et abritée par le pouvoir royal lui-même, finalement triomphante et incorporée plus pleinement qu'elle n'avait été sous l'Empire à l'organisme gouvernemental.

Des phases de cette histoire nous ne dirons ici que ce qui peut servir à l'histoire plus particulière de l'Enseignement supérieur.

### I.

L'Université était deux choses à la fois : d'abord une forme de cette éducation nationale que déjà, dans les cahiers de 1789, tous

les ordres de la nation avaient réclamée comme une nécessité publique, et dont la Révolution avait fait un devoir public ; puis une institution impériale que son fondateur destinait à être, dans ses mains, un instrument de règne. A ce double titre elle était odieuse à ceux qui du retour des Bourbons concluaient au retour de toutes les choses de l'ancien régime, et à la suppression de l'œuvre entier de l'Empire et de la Révolution. Immédiatement, ils éclatèrent contre l'institution impie, « mélange impur de prêtres et de laïques, de prêtres mariés et d'apostats, de déistes et d'incrédules, de banqueroutiers et de divorcés (1), » conception « de toutes les conceptions de Bonaparte la plus effrayante et la plus antisociale, » « monument de la haine du tyran contre les générations futures (2). »

C'était dans l'ordre. Mais, ce semble, il était aussi dans l'ordre, pour les modérés, pour les libéraux, pour ceux qui se flattaient, à l'aurore de la Restauration, de faire vivre d'accord, dans la liberté reconquise, la monarchie de droit divin et la société sortie de la Révolution, de distinguer entre l'institution nationale et l'institution impériale, et tout en condamnant l'une, de défendre et de sauver l'autre. Il n'en fut rien pourtant. Rendus défiants par la tyrannie de l'Empire, soucieux de former la jeunesse à une tout autre école et de protéger le pays contre les retours offensifs du despotisme, dans l'Université, ils ne virent pas tout d'abord, derrière la machine politique, l'œuvre publique et nationale, et s'ils ne furent pas les plus violens, ils commencèrent par être les plus actifs et les plus puissans de ses adversaires.

La première parole dite au nom du gouvernement touchant l'instruction publique avait été la négation du principe même d'un enseignement d'État. « Les formes et la direction de l'éducation des enfans seront rendues à l'autorité des pères et mères, tuteurs et familles (3). » Le premier acte du gouvernement touchant la même matière allait beaucoup moins loin. Au fond, l'Université était condamnée ; seulement, comme il importait « de prévenir tout relâchement et toute interruption dans l'éducation de la jeunesse, » on la maintenait, mais juste, à titre tout à fait provisoire, le temps « qu'on pût apporter à l'ordre actuel de l'éducation publique les modifications qui seront jugées utiles (4). »

Ces modifications, l'Université crut habile, puisqu'on lui laissait quelque répit, de les rechercher et de les indiquer elle-même,

(1) *Mémoire anonyme sur l'Université, 1814.*

(2) *La Mennais, de l'Université impériale, 1814.*

(3) Arrêté du 8 avril 1814.

(4) Ordonnance du 24 juin 1814.

bien qu'on ne l'invitât pas à le faire. Elle avait le sentiment de son double caractère, et elle ne crut pas impossible de montrer que, tout en restant une institution nationale, une institution de l'état nouveau, elle pouvait dépouiller son enveloppe impériale et devenir « monarchique et religieuse. » Qu'elle y fût poussée par ce besoin de conservation qui porte les corps aussi bien que les individus à s'adapter aux conditions changeantes des milieux et des régimes, cela n'est pas douteux; mais il n'est pas douteux non plus qu'en essayant de se sauver elle-même, elle ne crût, en toute sincérité, sauver aussi, contre l'Église, la forme moderne de l'éducation nationale dont les événemens l'avaient rendue dépositaire. L'Église et elle, tout le temps de l'Empire, avaient vécu côte à côte, sans hostilités, sans rivalités apparentes. Mais avec la Restauration, l'Église redevenait une puissance, la grande puissance du jour, et elle était prête à réclamer du pouvoir civil l'abandon de l'éducation publique. Il fallait donc compter avec elle, et sous peine de la voir tout demander et tout obtenir, lui offrir en partage les fruits du domaine, mais en garder, pour le pouvoir civil, l'intendance et la propriété.

C'est bien de cette double pensée que s'inspire le projet de revision des statuts universitaires qui fut alors élaboré par M. de Fontanes, par M. A. Rendu et par les conseillers de l'Université : maintenir la corporation universitaire, et l'ouvrir à l'Église, sans en faire pendant une corporation religieuse.

D'après ce projet, à l'Université, à l'Université seule, restaient confiées, dans tout le royaume, « l'éducation et l'instruction publiques. » De son ancienne constitution l'Université conservait toutes les pièces essentielles : son monopole d'abord, à l'exception des séminaires et des écoles de services publics qui pourraient désormais se former en dehors d'elle, puis son Grand-Maitre, ses dignitaires et son Conseil, ses revenus et ses biens, sa juridiction et ses grades, ses facultés et ses collèges. La différence était toute dans l'École normale. Celle-ci continuait d'être une école pédagogique; mais elle devenait en même temps une école religieuse. Entre elle et les séminaires on établissait des communications et des échanges. On pouvait sortir de l'École normale, passer trois ans au séminaire, puis en revenir, la soutane sous la robe, aux collèges de l'Université. Réciproquement on eût pu passer des séminaires à l'École normale. En même temps on laissait entendre que « les ecclésiastiques seraient préférés aux laïques pour toutes les places d'administration et d'enseignement, » et qu'ainsi serait enfin réalisée cette disposition primitive du statut universitaire qui imposait aux professeurs le « célibat et la vie commune. » C'était donc l'Université ouverte à l'Église, pénétrée par l'Église; mais c'était

toujours, semblait-il, l'Université, c'est-à-dire une corporation civile enseignant au nom de l'État et sous l'autorité du pouvoir civil.

Pendant qu'elle méditait ainsi un traité de partage et d'alliance avec l'Église, l'Université reçut soudainement un arrêt de démembrement. Par ordonnance du 17 février 1815, l'institution enseignante que Napoléon avait voulue « une et indivisible comme l'Empire français, » disparaissait, et il lui était substitué dix-sept universités régionales qui devaient porter chacune le nom de son chef-lieu.

Cette ordonnance est une date dans l'histoire de l'enseignement supérieur. Elle marque la première apparition, au cours du siècle, d'idées opposées à celles qui avaient prévalu jusque-là, et qui bientôt allaient recommencer à prévaloir sur l'organisation des hautes études. Non pas que ces universités de Normandie, de Gascogne, de Flandre ou d'Auvergne, que la Restauration mettait à la place de l'unique Université de France, fussent la renaissance des universités de l'ancien régime, ou l'apparition d'universités semblables à celles qui commençaient à jeter tant d'éclat dans les pays étrangers. C'était plutôt une segmentation de l'Université impériale, chacune d'elles était moins une véritable université qu'une académie ayant sa circonscription géographique, son recteur, son conseil, ses biens, ses facultés, ses collèges royaux et ses collèges communaux; mais, pour la première fois, c'était une décentralisation de l'enseignement.

Les vrais auteurs de l'ordonnance, Royer-Collard et Guizot, avaient obéi à une double préoccupation d'ordre politique et d'ordre scientifique. Sans partager à aucun degré les colères violentes des royalistes intransigeans contre l'Université, ils se disaient cependant qu'une institution née du pouvoir absolu, façonnée par lui pour des desseins qui n'avaient rien de libéral, recèlerait toujours un danger pour les libertés publiques. Ils n'étaient pas hommes à faire entre les mains de l'Église ou des anciennes corporations enseignantes l'abandon des droits de l'État; mais ils pensaient que, si le régime nouveau ne pouvait pas renoncer à l'éducation publique, il ne devait la donner qu'avec de nouveaux organes. Cette préoccupation apparaît très nettement dans le préambule de l'ordonnance: « Nous avons reconnu que l'instruction publique reposait sur des institutions destinées à servir les vues politiques du gouvernement dont elle fut l'ouvrage, plutôt qu'à répandre sur nos sujets les bienfaits d'une éducation morale et conforme aux besoins du siècle. » Elle est visible aussi dans les dispositions générales du système. Le dessein du gouvernement était « d'abolir le pouvoir absolu qui, dans l'Université impériale,

disposait seul soit de l'administration des établissemens, soit du sort des maîtres, et de placer les établissemens sous une autorité plus rapprochée et plus contrôlée, en assurant aux maîtres plus de fixité, d'indépendance et de dignité dans leur situation (1). » De là tout d'abord la multiplicité des universités ; de là l'organisation de chacune d'elles, leur personnalité, leur indépendance : un recteur pour chef, puis un conseil composé, avec le recteur, de l'évêque et du préfet, des doyens des facultés, du proviseur du collège royal et de trois notables ; de là les attributions de ce conseil nommant sur présentation du recteur, proviseurs, censeurs et professeurs, percevant les revenus de l'Université, administrant ses biens, exerçant la discipline sur le personnel ; de là enfin, au lieu de la centralisation absolue qui faisait converger naguère toutes les tiges motrices de la machine vers la main du Grand-Maître, une large détente des attributions du pouvoir central qui ne conservait plus que le droit de nommer les recteurs, et celui d'assurer l'unité morale de l'enseignement par l'action de son Conseil royal, par la formation des maîtres à l'École normale et par les visites de ses inspecteurs généraux.

En même temps que la décentralisation administrative, on s'était proposé la décentralisation scientifique. Entre autres effets, la machine universitaire telle que l'avait montée Napoléon devait agir à la façon d'une pompe aspirante, appeler et retenir au centre presque toute la vie intellectuelle du pays. La preuve n'en était plus à faire ; l'insuccès à peu près absolu des facultés des départemens n'était que trop avéré. A Paris seulement l'enseignement supérieur avait réussi. Mieux valait, à coup sûr, pour le bien du pays, au lieu d'un seul foyer central, surchauffé aux dépens du reste, plusieurs foyers distincts, répartis sur tout le territoire, et rayonnant chacun sur une région. On espérait, avec les universités régionales, « créer hors de Paris, dans les départemens, de grands foyers d'études et d'activité intellectuelle. » Le corps des facultés n'eût pas à lui seul constitué l'Université tout entière ; mais il en eût été l'organe dominateur, et c'est par les facultés qu'on avait l'espoir de ranimer, de susciter dans les provinces la vie intellectuelle anémiée par la centralisation à outrance de l'Empire.

Que fût-il advenu de ces espérances ? On ne sait. Quelques jours après l'ordonnance du 17 février, Louis XVIII fuyait à Gand. Napoléon rentra aux Tuileries : en deux traits de plume il rétablissait son Université à lui, et il lui rendait un Grand-Maître. Il faut donc juger théoriquement, et non par ses effets, cette réforme mort-née de 1815. Nul doute que, mise en pratique, elle n'eût im-

(1) Guizot, *Mémoires*, t. 1<sup>er</sup>, chap. II.

primé un tout autre cours à l'enseignement public. Au lieu de cette uniformité qui, sans souci des aptitudes et des besoins locaux, impose à un pays, où survivent pourtant, dans une âme commune, tant de génies divers, mêmes règles, mêmes cadres, même discipline de vie intellectuelle, on aurait vu des systèmes d'écoles plus libres, plus variés, appropriés chacun aux usages, aux besoins, au tempérament d'une région, et c'eût été pour la France plus de richesse et plus de force. Ce n'est pas que tout fût sans défauts dans le nouveau régime scolaire. Les principes en étaient justes ; mais on n'en faisait « qu'un essai timide » et non « une large et puissante application. Le nombre des universités locales y était trop considérable. Il n'y a pas en France dix-sept foyers naturels de hautes et complètes études ; quatre ou cinq suffiraient et pourraient seuls devenir grands et féconds. La réforme... avait un autre tort. Elle venait trop tôt ; c'était le résultat à la fois systématique et incomplet des méditations de quelques hommes depuis longtemps préoccupés des défauts du régime universitaire, non pas le fruit d'une impulsion et d'une opinion vraiment publiques (1). » Pourtant, à tout prendre, ce pouvait être pour l'enseignement supérieur le point de départ d'une évolution d'où fussent sortis non pas dix-sept, mais quatre ou cinq puissans foyers d'études et de science.

Après les Cent Jours, les hommes qui avaient inspiré l'ordonnance de 1815 ne furent pas écartés des conseils du gouvernement. Ils ne crurent pas cependant devoir la faire revivre. Deux raisons les en empêchèrent. D'abord la pénurie du trésor. Pour organiser ces dix-sept groupes universitaires, il eût fallu des ressources qu'on n'avait pas. Puis l'attitude des royalistes ultras. Ceux-ci sortaient des Cent Jours irrités et implacables contre tout ce qui de près ou de loin tenait à la Révolution, brûlant de substituer une politique de vengeance et de châtement à la politique de transaction qui avait été celle de la Charte de 1814 (2). Ce qu'ils remettaient en question, ce n'étaient plus seulement les institutions impériales, mais bien les institutions fondamentales de la société moderne ; ce qu'ils voulaient, c'était une capitulation solennelle de la Révolution tout entière devant l'ancien régime. Royer-Collard et ses amis n'hésitèrent pas. Ils se rangèrent du côté des institutions menacées, et faisant cette fois distinction, dans l'Université, entre ce qu'elle avait d'impérial et ce qu'elle avait de national, ils firent maintenir l'Université, tout en la modifiant sensiblement.

(1) Guizot, *Mémoires*, t. 1<sup>er</sup>, chap. II.

(2) Thureau-Dangin, *le Parti libéral sous la Restauration*.

## II.

Par l'ordonnance du 15 août 1815, « l'organisation des académies, — celle qu'avait rétablie Napoléon aux Cent Jours, — était provisoirement maintenue. » « Notre ordonnance du 17 février n'ayant pu être mise à exécution, disait le préambule, et les difficultés des temps ne permettant pas qu'il soit pourvu aux dépenses de l'instruction publique, ainsi qu'il avait été statué par notre susdite ordonnance, voulant surseoir à toute innovation importante dans le régime de l'instruction publique jusqu'au moment où des circonstances plus heureuses que nous espérons n'être pas éloignées nous permettront d'établir par une loi les bases d'un système définitif... » Ce n'était donc qu'un sursis, mais avec un sursis, c'était la vie, et tout allait dépendre de l'usage qui en serait fait. En même temps, et pour bien marquer les changemens survenus dans l'État, on amoindrissait l'institution. Plus de Grand-Maître, plus de chancelier, plus de trésorier, plus de Conseil de l'Université; mais, à leur place, exerçant tous leurs pouvoirs, une commission de cinq membres, placée sous l'autorité du ministre de l'intérieur.

En elle-même, c'était une institution vicieuse que cette sorte de Conseil des cinq. Elle avait le tort de confondre aux mêmes mains des pouvoirs fort différens d'initiative, d'exécution, d'administration et de justice, que le statut de 1808 avait sagement répartis entre le Grand-Maître et le Conseil. Elle avait le tort plus grand encore de trop séparer le gouvernement de l'Université du gouvernement du pays; indépendance apparente qui pouvait promptement devenir une faiblesse irrémédiable. Ainsi constituée, cette Commission de l'instruction publique ne pouvait valoir que ce que vaudraient les hommes. Elle valut beaucoup avec des hommes comme Royer-Collard et Cuvier (1). Pendant près de cinq ans, elle exerça sur l'instruction publique une véritable dictature, et si l'Université fut sauvée, c'est parce qu'il fut établi en ces cinq années qu'elle pouvait être isolée de son auteur, et qu'en elle il n'y avait, au fond, rien d'incompatible avec la monarchie.

La tâche n'était pas aisée. Il y avait à désarmer bien des défiances, à vaincre bien des difficultés, à éviter bien des périls. Nous devons en borner ici le tableau à l'ordre de l'enseignement supérieur.

L'ordonnance du 15 août l'avait nettement avoué, une des causes du maintien provisoire de l'Université était la pénurie des

(1) Thiers, *Chambre des députés*, session de 1846.

finances. Force était donc de supprimer tout ce qui n'était pas strictement nécessaire. Sans tarder, on supprima d'un seul coup dix-sept facultés des lettres et trois facultés des sciences. Vraiment ce n'était pas une perte. On sait par quelles vues s'était guidé le gouvernement impérial en créant et en multipliant les facultés.

Beaucoup n'avaient eu qu'une existence nominale, et les autres n'avaient guère été, dans les départemens, que des jurys d'examen. Sauf à Paris, on n'avait pu leur donner quelque vie. Voici, comme échantillon, ce qu'écrivait au Grand-Maître, en 1814, le Recteur de l'Académie de Nîmes : « La faculté des lettres a trois cours en activité... Le cours de philosophie compte neuf élèves; le cours de littérature française en a quatre; celui de littérature grecque en a trois. Le cours de littérature latine n'est pas ouvert, soit parce que le professeur est absent par congé de son Excellence, soit parce qu'il ne s'est pas présenté d'élèves; ce cours n'est guère susceptible d'en avoir dans cette ville: les jeunes élèves du lycée suivant le cours de rhétorique ne sont pas tentés de répéter cette classe à l'académie lorsqu'ils ont quitté le lycée; peu de personnes du monde s'adonnent à l'étude approfondie du latin; ils en savent toujours assez en quittant les bancs du collège; aussi cette chaire doit être unie à celle de la littérature française. La chaire d'histoire est sans but dans la faculté des lettres: on n'exige pas d'examen sur l'histoire pour prendre le grade de bachelier ou de licencié. Aussi elle est inutile et doit être supprimée. » — Ailleurs, même situation. Des élèves du lycée, des candidats au baccalauréat, voilà presque partout l'unique clientèle des facultés des lettres: à Cahors, en 1814, trente-cinq élèves inscrits au cours d'histoire; tous élèves du lycée. A Orléans, à la même date, vingt-six élèves, tous élèves du lycée ou de l'école secondaire ecclésiastique (1). A Strasbourg, cent trente-six élèves; cent treize suivent le cours de philosophie en vue du baccalauréat. A Lyon, pour plus de facilité, le cours de philosophie se fait au lycée. Ça et là, cependant, quelques exceptions. A Caen, sur quarante-deux étudiants de la faculté des lettres, vingt-deux sont du lycée et vingt de la faculté de droit (2). A Montpellier, cinquante et un élèves de la faculté de médecine sont en même temps inscrits à la faculté des lettres (3). Au total il y avait, en 1814, dans les facultés des lettres, mille deux cent dix étudiants inscrits; lisez, défalcation faite des soixante-dix élèves de Paris, presque tous élèves de l'École normale, environ onze cents candidats au baccalauréat ès-lettres. Candidats

(1) Archives nationales, F. 17-4657.

(2) *Ibid.*, F. 17-4653.

(3) *Ibid.*, F. 17-4657.

au baccalauréat et élèves des lycées sont aussi bon nombre des deux cent trente-sept étudiants inscrits la même année dans les facultés des sciences, sauf à Montpellier, où une cinquantaine d'étudiants en médecine suivent les cours de chimie et d'histoire naturelle, et à Metz où les cours de mathématiques sont suivis par une trentaine de candidats à l'École polytechnique et de soldats sapeurs. Seules les facultés de droit et de médecine ont vraiment une clientèle propre, trois mille au droit, douze cents à la médecine (1). Les trois écoles de pharmacie incorporées à l'Université ont à peine donné signe de vie (2).

C'était donc bien tout bois mort que cette coupe de vingt facultés, et il n'y avait rien à perdre à leur disparition. Un détail qui donne une idée de leur misère, de leur néant. Que laissait derrière elle la Faculté des lettres de Clermont? Pas un seul livre; uniquement « la masse et la chaîne de l'appariteur (3). » On doit regretter seulement que cette coupe ait été menée d'une manière tout à fait empirique, uniquement d'après les résultats constatés, sans aucune vue d'avenir. Pourtant c'était le président de la Commission, Royer-Collard, qui, l'année d'avant, avait voulu créer en province un certain nombre de centres et de foyers d'études. Puisqu'il fallait supprimer, quelle occasion meilleure, en n'obéissant pas aveuglément aux faits, de préparer pour l'avenir, sur quelques points d'élection, des groupes complets de facultés!

A vrai dire, le trouble général des affaires, des partis et des esprits rendait difficiles les longues pensées. Chaque jour, gagner un jour, était le principal souci. Maintenu à titre tout à fait précaire, sous l'annonce et la menace d'une loi qui pouvait tout changer, l'Université avait intérêt à ne pas laisser apparaître des projets à lointaine échéance. Sa fragilité lui était sans cesse rappelée. On la tient si bien pour un établissement provisoire que dans les villes, dans les facultés même, à la cour, se manifestent ouvertement des tendances au retour des anciennes universités et des corporations privilégiées. Ainsi, dès 1814, l'ordre des avocats d'Angers avait demandé au duc d'Angoulême le rétablissement de l'Université de cette ville. Deux ans plus tard, le conseil municipal renouvelle la demande (4). Caen adresse une semblable requête, et l'appuie sur les sentimens très chrétiens de son Université disparue (5). Montpellier, Bordeaux, Besançon, Orléans, Nancy,

(1) Archives nationales, F. 17-4727.

(2) *Ibid.*, F. 17-4649.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, F. 17-4727.

(5) *Ibid.*

Bourges, Pau, jusqu'à Valence, émettent le même vœu (1). Les professeurs de la Faculté de médecine de Montpellier demandent en grâce au roi « d'être séparés de l'Université, de reprendre l'existence isolée dont ils n'ont jamais cessé de jouir jusqu'à leur incorporation et de recouvrer les prérogatives qui leur avaient été accordées par les papes et les rois comme une noble récompense de leurs longs et pénibles travaux. » Ils réclament en même temps comme un « héritage de gloire » « le titre honorable de conseillers-médecins ordinaires du roi (2). » Les chirurgiens de Paris demandent au roi le rétablissement de l'ancien collège et de l'académie de chirurgie, la restitution de l'école et de ses dépendances qu'ils tenaient de la munificence de Louis XV et de Louis XVI, et « la rentrée en jouissance des revenus payés par l'État, dont les fonds provenaient de donations faites par des chirurgiens bienfaiteurs (3). » Une adresse signale la nécessité de réorganiser les écoles de médecine et de chirurgie conformément aux statuts et réglemens de l'ancienne Faculté de médecine et de l'ancien Collège de chirurgie. Et le roi encourage ces tendances en chargeant une commission présidée par son premier médecin, le Père Élysée, d'étudier un projet qui eût constitué à part l'un de l'autre, et tous deux hors de l'Université, l'enseignement de la médecine et celui de la chirurgie (4). Il manifeste ses propres sentimens à l'égard des institutions scientifiques de la Révolution en décomposant l'Institut, en rendant leurs anciens noms aux classes qui le constituaient, en en chassant sans respect pour la science, la gloire et le génie, des hommes comme Monge, David et Carnot (5). Enfin il prend soin de rappeler lui-même à l'Université qu'elle n'a pas cessé d'être suspecte, qu'elle est simplement tolérée, et pour un temps seulement, en chargeant une commission où siégeait Chateaubriand, un adversaire irréductible, d'examiner « s'il ne convient pas de confier l'instruction publique à un corps enseignant dans lequel entreraient les ecclésiastiques qui peuvent s'y destiner... les restes des congrégations enseignantes, les congrégations ecclésiastiques autorisées ou qui pourront l'être (6). »

Voilà qui suffirait à expliquer ce qu'en d'autres circonstances on appellerait l'étroussure de vues de la Commission. Il s'y ajoutait d'autres difficultés, l'attitude des personnes, celle des professeurs

(1) Archives nationales, F. 17-4727.

(2) Archives de la Faculté de médecine de Montpellier.

(3) Archives nationales, F. 17-4727.

(4) *Ibid.*, AD, VIII-32.

(5) Ordonnance du 21 mars 1816.

(6) *Moniteur* du 21 juillet 1816.

et celle des étudiants. Après les Cent Jours il avait fallu, dans l'Université comme ailleurs, épurer le personnel. Toutes les facultés ne ressemblaient pas à la Faculté de droit de Paris. Dès les premiers jours de la Restauration, celle-ci, sans briser toutefois la statue en marbre qu'elle avait élevée, de ses deniers, à Napoléon, avait fait montre du plus ardent royalisme : aux Cent Jours, un bataillon de ses élèves avait suivi le roi à Gand. Mais ailleurs, en province surtout, autres étaient les sentimens. A Grenoble c'étaient deux professeurs de la faculté de droit et de la faculté des sciences, Berriat Saint-Prix et Bilon, qui avaient été à la tête de la fédération du Dauphiné. De même à Montpellier, Berthe et Virenque, professeurs à la faculté de médecine. A Dijon, un professeur de la faculté de droit, l'illustre jurisconsulte Proudhon, s'était hautement déclaré pour l'empereur, au retour de l'île d'Elbe. A Poitiers, à Rennes, d'autres professeurs de faculté avaient hautement manifesté leurs sentimens bonapartistes et figuré parmi les fédérés de la Vienne et de l'Ille-et-Vilaine. On était aux jours de la Terreur blanche, en présence de la Chambre introuvable, dans la tourmente des passions déchaînées. Il fallait frapper. La Commission frappa, mais avec une modération relative. On a, dressée par elle, la liste de ses exécutions. Elle comprend « neuf recteurs, entre vingt-cinq, et cinq inspecteurs d'académie destitués, un inspecteur suspendu, un secrétaire d'académie déplacé. Dans les collèges royaux, trois proviseurs, un censeur, trente-six professeurs, trois économistes et un très grand nombre de maîtres d'études destitués; deux proviseurs, un censeur, huit professeurs suspendus; deux proviseurs, quatre censeurs, quinze professeurs déplacés; treize principaux, soixante-dix-sept régens destitués; cinq principaux et dix-huit régens suspendus. Dans les facultés, neuf professeurs de droit et de médecine suspendus (1). »

Au total, c'est beaucoup. Mais qu'on songe à ce qui se passait à côté, dans les autres administrations publiques. Qu'on songe à Ney, à La Bédoyère, à Lavalette et aux cours prévôtales. D'ailleurs, bon nombre de ces suspensions n'étaient que provisoires; un délai était donné aux intéressés pour produire leurs justifications. Plusieurs furent admises, entre autres celles de Proudhon et de Berriat Saint-Prix (2).

Après les écarts des maîtres, le trouble des étudiants. Au lendemain des Cent Jours, il s'était produit çà et là quelques désordres,

(1) Procès-verbaux de la Commission d'instruction publique. (Archives du Ministère de l'instruction publique.)

(2) Procès-verbaux des séances de la Commission d'instruction publique, *passim*, 1815-1816.

mais superficiels et passagers. Bientôt, il en éclata d'autres plus profonds et d'un plus long retentissement, mutineries d'enfans dans les collèges, véritables révoltes de jeunes hommes dans les Facultés. Ils n'avaient pas simplement pour causes les instincts frondeurs et batailleurs de la jeunesse ; plus profonde était leur source. Il faut bien se représenter l'état d'âme de cette jeunesse venue au monde avec la fin du xviii<sup>e</sup> siècle ou le commencement du xix<sup>e</sup>. De quels événemens elle portait l'empreinte, de quels spectacles elle avait eu la vue : une révolution faite par ses pères ou contre ses pères, exaltée par les uns, maudite par les autres ; les assises de la société changées ; le droit humain substitué au droit divin ; les excès de la licence et la tyrannie sanglante ; la patrie menacée et sauvée ; la France agrandie ; puis l'empire d'un soldat, et pendant dix ans le fracas et la gloire des batailles, l'assoupissement et la honte de la servitude ; à la fin la patrie épuisée, deux fois envahie ; ses frontières diminuées ; le roi d'autrefois ramené par l'étranger ; les espérances contraires ; la lutte des partis ; l'esprit de liberté méconnu et trompé ; la contre-révolution menaçante ; la révolution réveillée. Quelles causes de division, d'excitation, d'agitation ! « Humiliés, a dit l'un d'eux, consternés, irrités cependant et pleins de ressentiment et de défiance envers les puissances de ce monde, les vaincues comme les victorieuses (1), » les plus nombreux se rangeaient résolument du côté de la Révolution, mais avec bien des différences dans les espoirs et dans les tempéramens, les uns s'enrôlant simplement derrière les idées, espérant tout de leur puissance ; les autres, prêts à l'action, donnant leur nom aux racleurs des sociétés secrètes ; ceux-ci, acceptant franchement la monarchie, mais la voulant libérale ; ceux-là, identifiant la Révolution avec l'Empire ; quelques-uns enfin, en beaucoup plus petit nombre, rêvant de République et pour souverain n'admettant que le peuple.

Quand il y a dans la jeunesse de tels fermens, il suffit, à l'éruption d'une fissure, d'un prétexte. Les désordres des écoles en 1819, que les historiens de la Restauration ont tous notés comme un des symptômes du temps, n'eurent pour occasion que des faits sans importance : à Montpellier, une futilité, un débat avec un directeur de théâtre sur le prix des places ; à Paris, quelques sifflets à l'adresse d'un professeur libéral. Mais le désordre ne fut pas sans gravité. A Montpellier comme à Paris, il fallut la force armée ; le sang faillit couler ; les études furent suspendues, et il s'en propagea une longue agitation dans les autres écoles.

Naturellement, par contre-coup, ces événemens ébranlaient la Commission d'instruction publique, et particulièrement celui qui la

(1) De Rémusat, *Réception de Jules Favre à l'Académie française.*

présidait et la personnifiait, Royer-Collard. On ne manquait pas d'imputer ces désordres à l'esprit détestable de l'Université et d'en faire grief à la Commission.

On lui avait fait la vie rude à cette Commission depuis son origine. L'assaut lui était venu de toutes parts, de la tribune, de la presse, de la chaire, du camp des ultras, du camp même des libéraux. Dès son premier jour, à la Chambre introuvable, on avait suscité contre elle et contre l'Université un inconnu, porteur des haines et des pensées de la majorité, et la majorité avait voté cette motion : « La religion sera désormais la base essentielle de l'éducation. Les collèges et pensions seront sous la surveillance immédiate des archevêques et évêques qui en réformeront les abus. Les évêques pourront augmenter le nombre des séminaires selon les besoins de la religion, les ressources et la population de leurs diocèses; ils nommeront aux places de principal des collèges et pensions; le principal nommera les professeurs; néanmoins les évêques pourront renvoyer parmi ceux-ci les sujets incapables ou dont les principes seraient reconnus dangereux. Les universités, telles qu'elles existent aujourd'hui, subsisteront et seront sous la surveillance du ministre de l'intérieur. Il sera avisé aux moyens d'allier la religion et les mœurs, au soin de faire fleurir les talents littéraires. La Commission centrale d'instruction publique dont les pouvoirs et les attributions remplacent ceux de l'ancien Grand-Maître demeure supprimée. »

Après la Chambre introuvable, l'offensive se déplace, mais elle reste aussi vive. C'est La Mennais revenant à la charge dans des pamphlets retentissans; c'est Chateaubriand, dénonçant dans l'Université « le double vice du despotisme et de la démocratie, » le despotisme dans son administration, la démocratie dans ses doctrines; ce sont des libéraux, comme Benjamin Constant, s'élevant contre le monopole universitaire au nom de la liberté, et limitant l'action du gouvernement à veiller et à préserver. Bientôt, les attaques reparaissent à la tribune. Une fois, c'est Voyer d'Argenson, un libéral, refusant de voter la contribution universitaire « parce que l'établissement de l'Université est une usurpation du despotisme sur les droits d'un peuple libre;.. parce qu'un corps enseignant placé dans la main du pouvoir est la plus mauvaise de toutes les garanties contre les prétentions et les entreprises de certains autres corps voués à la même carrière (1). » Une autre fois, c'est un membre de la droite, de Marcellus, tonnait contre les écoles licenciées, séditieuses et impies (2); puis un autre membre de

(1) Chambre des députés, *Discussion du budget de 1819.*

(2) *Ibid.*, 29 mai 1819.

la droite, de Puymaurin, dénonçant les « pédagogues jacobins » qui ont transformé « des chaires créées par la monarchie en sentine de toutes les idées révolutionnaires et de l'athéisme, où l'on parle toujours de Sparte et d'Athènes, de Brutus et de Caton, » pour détruire dans le cœur des jeunes gens « l'amour du roi et de la légitimité. » A la fin, ce sont les amis mêmes du gouvernement reprochant à la Commission d'avoir « été involontairement l'instrument de beaucoup de passions, de s'arroger tous les pouvoirs de l'Université et d'échapper à toute responsabilité (1). »

Royer-Collard était de ceux qui rompent. Il donna brusquement sa démission à la fin de 1819. Homme de doctrine, absolu comme les idées universelles, rigide comme leurs rapports, il avait conduit son administration comme une démonstration. Et de fait c'était bien d'une démonstration qu'il s'agissait. En acceptant de présider la Commission, il avait voulu démontrer que l'Université n'avait en soi rien d'incompatible avec la monarchie et qu'elle pouvait la servir. Cette preuve, il croyait l'avoir faite. On le contestait. Il se retirait.

Son administration n'avait été ni sans honneur, ni sans résultats. D'une manière générale, il avait eu à faire vivre l'Université. Quand il se retira, elle vivait toujours, si bien que quelques mois plus tard, le pouvoir royal allait l'affermir davantage. Dans l'enseignement supérieur, il avait réalisé des changemens d'importance, la transformation de l'École normale et la réforme de la Faculté de droit de Paris. Au début, l'École normale était une sorte de séminaire pédagogique, lettres et sciences, appareillé aux Facultés de Paris. Royer-Collard en fit un être en soi et par soi; les conférences intérieures, qui tout d'abord n'avaient été qu'une répétition des cours de la faculté, devinrent des cours particuliers, sur des programmes propres, avec des mattres spéciaux. Pour la Faculté de droit, le Consulat et l'Empire en avaient limité l'enseignement au droit romain, au code civil, au code pénal et au code de procédure. Royer-Collard en élargit les cadres et en fit une véritable école des sciences morales et politiques. Par l'ordonnance du 24 mars 1819, elle était divisée en deux sections, les deux avec des enseignemens communs, chacune avec son enseignement particulier; pour enseignemens communs, les élémens du droit naturel, du droit des gens et du droit public, le droit romain dans ses rapports avec le droit français, le code civil, la procédure civile et la législation criminelle; pour enseignemens particuliers, dans l'une le code de commerce, dans l'autre le droit public positif et le droit administratif, l'histoire philosophique du droit romain et du droit français et l'économie politique.

(1) De Chauvelin, 10 juillet 1819.

## III.

Après la démission de Royer-Collard, commence une période nouvelle pour l'Université. Pendant quelques mois, il n'y eut de changé que le président de la Commission d'instruction publique, Cuvier remplaçant Royer-Collard. Mais bientôt l'institution elle-même est modifiée, et c'est, pendant quatre ans, une série d'actes organiques qui peu à peu lui rendent sa constitution primitive et finissent même par l'incorporer plus étroitement au pouvoir qu'au temps de l'Empire. A les considérer en eux-mêmes, abstraction faite des intentions et des hommes, chacun de ces actes est, pour l'Université, un progrès et un gain.

En premier lieu l'ordonnance du 1<sup>er</sup> novembre 1820. On ne déclare pas encore l'Université organe royal de l'instruction publique; on parle encore d'une organisation définitive à venir; mais on se propose d'établir « sur des bases plus fixes la direction et l'administration du corps enseignant, » et par ce qu'on fait, on laisse clairement entendre que dans cette organisation définitive l'Université ne sera pas sacrifiée. La Commission d'instruction publique prend le titre de Conseil royal de l'instruction publique; un certain départ d'attributions est établi entre son président et ses autres membres; le président correspond seul avec le gouvernement; il signe les diplômes et ordonnance les paiemens; il propose au Conseil les candidats aux places vacantes. Des autres membres du Conseil, l'un exerce les fonctions de chancelier, un autre celles de trésorier, un troisième est Recteur de l'Académie de Paris, un quatrième est ministère public pour les affaires contentieuses et disciplinaires, les autres enfin se partagent la surveillance des facultés, des collèges et des écoles primaires.

Quelques semaines plus tard, nouvelle ordonnance, nouveau pas en avant (1). Les pouvoirs du président se dégagent et s'affranchissent des pouvoirs du Conseil. Ce n'est pas encore le Grand-Maître; mais déjà on le sent renaître: « Les affaires continueront d'être décidées à la pluralité des voix, sur le rapport des conseillers qui les auront instruites; mais pour les nominations aux diverses places, le président prendra seulement l'avis du Conseil, qui discutera les titres des candidats. » En même temps, du président du Conseil royal, on fait un sous-secrétaire d'État, un membre du gouvernement.

L'année suivante, toute incertitude a disparu. L'Université reprend son nom; elle recouvre son chef, avec son titre de Grand-

(1) Ordonnance du 27 février 1821.

Maitre et les attributions de sa fonction : « Le chef de l'Université prendra le titre de Grand-Maitre ; il aura, outre les attributions actuelles du président du Conseil royal, celles qui sont spécifiées dans les articles 51, 56 et 57 du décret du 17 mars 1808 (1). » C'était la fin du provisoire, la remise de l'Université en possession de son organisme complet, et sa reconnaissance comme établissement royal de l'instruction publique. Deux ans plus tard, on va plus loin, et de ce Grand-Maitre, sorte de vice-roi de l'instruction publique, relevant du chef de l'État, mais dégagé de toute responsabilité gouvernementale, on fait un Ministre de l'instruction publique (2), et par là, de cette Université naguère suspecte on fait, comme de l'armée et de la magistrature, un compartiment organique des services publics, une émanation même du pouvoir royal.

En eux-mêmes, tels sont les actes. Venons maintenant aux intentions. Nous sommes à ce moment aigu de la Restauration, où, suivant le mot de Royer-Collard, le gouvernement s'organise en sens inverse de la société française. Sur une nation fatiguée des excès de la Révolution et des guerres de l'Empire, mais toujours éprise d'égalité, un pays légal, divisé en lui-même, que la loi élargit ou rétrécit à son gré ; superposée à ce pays légal, une monarchie de droit divin, qui a octroyé la Charte, mais qui s'en repent et qui cherche, après un essai de libéralisme, à reprendre une à une les libertés concédées ; autour de cette monarchie, une noblesse dévote et un clergé militant qui veulent effacer toute trace de la Révolution, aucuns mêmes rêvant une théocratie qui ferait du royaume de France le royaume de Dieu et de ses prêtres, et c'est à ce moment que l'Université, fille de l'Empire, petite-fille de la Révolution, est reconnue, consacrée et consolidée. On se l'expliquerait mal, si, pour changer la société, le parti qui s'était emparé du pouvoir n'avait pas cru que l'Université pouvait lui être un instrument.

Destinée des institutions et sort étrange de l'institution universitaire ! Ce que les libéraux lui avaient reproché, en 1815, d'avoir été, dans la pensée de son fondateur, un instrument de règne, lui faisait trouver grâce, quelques années plus tard, devant leurs

(1) *Art. 51* : « Le grand-maitre aura la nomination aux places administratives et aux chaires des collèges et des lycées ; il nommera aussi les officiers des Académies et ceux de l'Université, et il fera toutes les promotions dans le corps enseignant. » — *Art. 56* : « Il pourra faire passer d'une Académie dans une autre les régens et les principaux des collèges entretenus par les communes, ainsi que les fonctionnaires et professeurs des lycées, en prenant l'avis de trois membres du conseil. » — *Art. 57* : « Il aura le droit d'infliger les arrêts, la réprimande, la censure, la mutation et la suspension des fonctions aux membres de l'Université qui auront manqué assez gravement à leurs devoirs pour encourir ces peines. »

(2) Ordonnance du 26 août 1824.

adversaires maîtres du gouvernement. Qu'ils voulussent à leur tour se servir de l'Université pour façonner à leur type les jeunes générations, tout ce qui va suivre le prouve, et par là s'éclaircit les actes que nous avons analysés. Bien que la Congrégation soit au pouvoir, on ne songe pas à faire passer de l'Université à l'Église et aux corporations religieuses, toutes prêtes cependant et toujours clamant contre l'Université, le monopole de l'enseignement. C'eût été soustraire au pouvoir royal l'instruction nationale. On ne songe pas non plus à proclamer la liberté de l'enseignement, car la liberté ne se fractionne pas, et il eût fallu laisser les laïques, aussi bien que les prêtres et les religieux, libres d'ouvrir écoles, collèges et facultés. Le mieux sembla de maintenir les vieilles formes, mais d'en changer le contenu; de reconnaître l'Université comme organe du pouvoir, mais par là même de l'avoir plus en main, de laisser subsister son monopole, mais de le confier autant que possible à des gens de l'Église qui seraient en même temps gens de l'État. Hypocrisie, perfidie, dira Manuel à la tribune de la Chambre des députés; politique tout simplement, politique d'un parti qui ne veut rien abandonner du pouvoir qu'il détient et qui s'efforce d'adapter au service de ses idées une institution par laquelle ses adversaires espéraient les combattre. Le choix des hommes mis par le gouvernement à la tête de l'Université marque bien ses intentions et achève le sens de chacune des ordonnances plus haut rapportées: d'abord un politique, M. Lainé, ancien président de la Chambre introuvable; après lui un politique encore, M. de Corbière, double de M. de Villèle; après lui, comme premier Grand-Maître de l'Université royale, comme premier Ministre de l'instruction publique, un homme d'église, un évêque, M. de Frayssinous.

Voyons maintenant leurs actes, d'abord dans l'administration générale. Rien de plus significatif. Le document le plus important de cette période est l'ordonnance du 27 février 1821. Elle contenait d'abord une déclaration de principes: « Un corps enseignant, qui s'est trouvé par l'effet des circonstances hors d'état d'adopter des doctrines certaines, a besoin d'une surveillance forte et active,.. la jeunesse réclame une direction religieuse et monarchique. Le corps enseignant prendra donc pour bases de son enseignement: la religion, la monarchie, la légitimité et la charte. » — Napoléon avait dit: « La religion catholique, la dynastie napoléonienne et les idées libérales. » *Mutatis mutandis*, au fond, la formule était la même. Ce qui était nouveau et ce qui marquait bien les intentions du gouvernement, c'étaient deux mesures relatives, l'une à la surveillance des établissements universitaires, l'autre à la formation des novices enseignants. Cette surveillance, « forte et active, » dont le

corps enseignant avait besoin, ce n'est pas par des fonctionnaires à lui, par des inspecteurs relevant de lui et recevant de lui leurs instructions, que l'État allait l'exercer ; mais mettant l'Université sous la surveillance de la haute police ecclésiastique, pour inspecteurs, pour censeurs, il lui donnait les évêques : « L'évêque diocésain exercera, pour ce qui concerne la religion, le droit de surveillance sur tous les collèges de son diocèse. Il les visitera lui-même ou les fera visiter par un de ses vicaires-généraux et provoquera auprès du Conseil royal de l'instruction publique les mesures qu'il aura jugées nécessaires. » L'École normale de Paris, où l'on n'entrait qu'à dix-huit ou vingt ans, le pli déjà pris, l'esprit déjà ouvert aux idées du siècle, paraissait une mauvaise pépinière pour former les nouvelles essences des maîtres qu'on voulait. Il ne semblait pas encore possible de la supprimer ; mais déjà on se préparait à la rendre inutile. Au chef-lieu de chaque Académie, près du Collège royal, on établissait une École normale partielle, où « un petit nombre d'élèves choisis » seraient préparés *dès l'enfance* non pas seulement aux études, mais *aux mœurs* qu'exige la profession grave et sérieuse de l'enseignement public.

La religion, la monarchie, la surveillance par le clergé, c'est de même ce qu'a tout d'abord à la bouche M. de Frayssinous. A peine établi Grand-Maître, il écrit aux recteurs : « En appelant à la tête de l'éducation publique un homme revêtu d'un caractère sacré, Sa Majesté fait assez connaître à la France entière combien elle désire que la jeunesse de son royaume soit élevée dans des sentimens religieux et monarchiques... Celui qui aurait le malheur de vivre sans religion ou de ne pas être dévoué à la famille régnante devrait bien sentir qu'il lui manque quelque chose pour être un digne instituteur de la jeunesse. Il est à plaindre, même il est coupable. » En même temps il écrit aux évêques, d'un style plus humble, pour leur rappeler leur droit de surveillance sur les établissemens universitaires et les prier d'avoir « la condescendance de lui céder quelquefois des ecclésiastiques capables de les diriger. »

Le dessein s'accuse donc. Il s'agit bien de faire une Université religieuse et pour cela de la peupler de prêtres. Un évêque est à sa tête ; dans son Conseil siègent des abbés ; un abbé est Recteur de Paris ; peu à peu l'occupation s'étend du sommet à la base ; quand une place vient à vaquer, si l'on trouve un prêtre on le prend ; on en arrive à avoir vingt-trois proviseurs et cent trente-huit principaux abbés, si bien qu'un jour Benjamin Constant peut dire : « Plusieurs Recteurs sont prêtres, tous les proviseurs, à très peu d'exceptions près, sont ecclésiastiques ; on en compte beaucoup aussi parmi les censeurs. Il y a, à Marseille, un collège où l'économe est prêtre. Il

se trouve également des prêtres parmi les professeurs. Ce sont eux qui remplissent à peu près toutes les chaires de philosophie. Des séminaristes sont maîtres d'études au collège de Nancy (1). » Pour les laïques, avant de les nommer, on s'assure de leurs sentimens chrétiens. Un petit fait qui en dit long à ce sujet. En 1827, la chaire de physique est vacante à la Faculté des sciences de Toulouse; elle est demandée par un M. de Boisgiraud, professeur au collège de Poitiers. Mais il est protestant : on hésite à le nommer ; plusieurs évêques l'appuient ; pour plus de sûreté, on lui fait demander s'il ne consentirait pas auparavant à abjurer le protestantisme (2). Qu'eût-on fait pour une chaire de philosophie ?

Plus expressives encore sont les mesures contre les personnes. Pendant toute cette période, on poursuit le libéralisme avec une âpreté croissante, et, pour l'atteindre, on frappe à la tête, dans l'enseignement supérieur, là d'où les idées descendent. Déjà, sous la Commission d'instruction publique, on avait dénoncé à la tribune Tissot, professeur au Collège de France, ancien jacobin, rédacteur de *la Minerve*, un journal d'opposition. Sous le couvert de l'allusion il tournait, disait-on, la royauté en ridicule et faisait l'apologie de la Révolution. Peut-être était-ce vrai. Mais Royer-Collard avait tenu ferme et protégé, dans une personne antipathique, les droits de l'enseignement et ceux des professeurs. Le Conseil royal et M. de Corbière n'eurent pas de ces scrupules. Prenant occasion d'un *Précis historique des guerres de la Révolution*, publié par Tissot, où il vantait la Convention d'avoir sauvé la patrie et ne lui faisait d'autre reproche que d'avoir accordé la paix aux Vendéens et traité avec trop d'indulgence les insurgés du 13 vendémiaire, on le révoqua, sans jugement, au mépris de l'inamovibilité du professeur.

Quelque temps auparavant, au lendemain même de la démission de Royer-Collard, on avait suspendu Victor Cousin, son suppléant à la Faculté des lettres de Paris. Qu'avait à lui reprocher le royalisme intransigeant et dévot du gouvernement ? Son crime était de ceux qu'un tel gouvernement ne pardonne pas. Sans doute, pendant trois ans qu'il avait enseigné à la Sorbonne, pas une seule fois il n'avait fait appel aux passions politiques, pas une seule fois parlé du roi ou de la charte, de la congrégation ou des jésuites. Mais il avait été pour une jeunesse « qui se demandait, à l'entrée de la vie, vers quelle lumière se diriger et si elle n'était pas condamnée à rester le jouet des événemens (3), » la voix du ralliement

(1) Chambre des députés, 18 mai 1827.

(2) Archives nationales, F. 17-1151<sup>2</sup>.

(3) De Rémusat, *Réception de Jules Favre à l'Académie française*.

et de l'espérance. Rompant avec le matérialisme du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec l'idéologie subtile et stérile des premières années du XIX<sup>e</sup>, il avait retrouvé les titres de l'âme et des idées nécessaires ; dans son cours de 1818 en particulier, après un voyage en Allemagne, « comme une sorte d'hiérophante venant d'un monde invisible annoncer des choses inconnues (1), » il avait établi sur la notion de l'idéal une métaphysique, une esthétique et une morale. Avec lui l'enseignement supérieur s'était élevé et agrandi. Autour de lui, à son élan, une jeunesse enthousiaste se vouait au culte des idées et de la liberté. « On se représenterait difficilement aujourd'hui, a dit un témoin, ce qu'étaient de telles leçons pour les générations qui les ont entendues. Par elles, les âmes renaissaient à l'espoir, à la confiance, à la fierté... C'est le temps où de jeunes cœurs firent vœu de se consacrer au culte du juste et du vrai, à la défense du droit, et acceptèrent la mission qui devait être celle de toute leur vie. Pour garantir le triomphe du vrai et du juste, il n'y avait qu'un moyen, et sur les débris de la grandeur et de la gloire, nous vîmes s'élever comme une image consolatrice, la liberté (2). » — Pour le Conseil royal et pour son chef, c'était de la politique, et la pire de toutes, celle qui change l'esprit public. Victor Cousin fut condamné. On ne le révoqua pas, il n'était pas professeur titulaire ; on se borna à ne pas renouveler sa délégation annuelle à la suppléance de Royer-Collard.

Quelque temps après, le Collège de France voulut lui rendre la parole publique. La chaire de droit naturel étant devenue vacante, il fut unanimement présenté pour l'occuper. Le gouvernement passa outre et nomma un inconnu, M. de Portets, qui lui offrait toutes garanties de médiocrité et de bon esprit.

A son tour, Guizot fut frappé. Son enseignement à la Faculté des lettres n'avait pas même éclat que celui de Cousin. Mais c'était aussi un enseignement d'idées générales, les idées dans l'histoire. M. de Frayssinous, nous dit son biographe, n'avait accepté la maîtrise universitaire que par obéissance : « Je n'espère pas faire beaucoup de bien dans l'Université, disait-il, mais seulement y empêcher beaucoup de mal. » Un des maux qu'il se crut mission d'arrêter fut sans doute un protestant grave et sérieux exposant philosophiquement l'enchaînement des événemens humains : « Placé, nous dit un écrivain légitimiste, entre sa conscience et la loi, en cette occasion, il sacrifia la loi (3). »

(1) Paul Janet, *Victor Cousin*.

(2) De Rémusat, *Réception de Jules Favre à l'Académie française*.

(3) De Riancey, *Histoire critique et législative de l'instruction publique, etc.*, p. 312.

A rapprocher de ces actes, comme inspirés du même esprit, le refus, malgré la double présentation du Collège de France et de l'Académie des Sciences, de nommer à la chaire de Laënnec, Magendie, un des fondateurs en France de la science expérimentale, déjà célèbre par d'importantes découvertes en physiologie, et la nomination à sa place du candidat de la Congrégation, le docteur Récamier, inconnu la veille, ignoré le lendemain.

Guerre aux idées, à la philosophie, à la science, tel est donc le mot d'ordre. Il retentit partout, dans la presse légitimiste et religieuse, qui va jusqu'à publier un index où sont marqués tous les ouvrages du XVIII<sup>e</sup> siècle sans exception ; à la tribune des deux Chambres : « Le gouvernement connaît le mal à détruire, dit le rapporteur du budget de 1821, le bien à opérer. Il a la volonté et les moyens d'empêcher l'un et de faire l'autre. Espérons donc que bientôt les principes religieux, les doctrines monarchiques et les saines maximes de l'enseignement qui ont produit les hommes immortels du grand siècle, l'emporteront sur ces extravagantes théories, qui, sous le spécieux et absurde prétexte d'une chimérique perfectibilité indéfinie, précipitent les nations vers l'ignorance et la barbarie. » Condamnation en bloc de toute la pensée du XVIII<sup>e</sup> siècle et de ce qui commençait à briller de la pensée du XIX<sup>e</sup>.

La jeunesse n'assistait pas indifférente et passive à ces actes. Il n'en avait pas fallu autant pour l'agiter, en 1819. La fermentation, un instant apaisée, recommence et bouillonne à peu près partout à la fois, à Paris, à Grenoble, à Toulouse, à Poitiers. On crie : Vive la charte. » On crie aussi : « A bas les missionnaires. » Tout devient une occasion à la manifestation des sentimens libéraux, la première leçon du docteur Récamier, au Collège de France et les obsèques du général Foy. Armé des réglemens, le gouvernement frappe les individus.

Ce ne fut pas temps de chômage pour les conseils académiques. Jamais il ne leur fut déféré plus d'étudiants. Devant celui de Toulouse, par exemple, c'est, en 1822 et 1824, un véritable défilé : « Deux étudiants convaincus d'avoir troublé le spectacle en sifflant à deux reprises le refrain qui se trouve dans une des ariettes de l'opéra du *Déserteur* : « Vive le roi ! vive à jamais le roi ! » exclus pour quinze mois de la faculté. Un étudiant convaincu d'avoir crié : « Vive la Charte, » arrêté et renvoyé en police correctionnelle. Un étudiant convaincu « d'avoir chanté la *Marseillaise* sur une promenade, » exclu pour un an. Un autre « convaincu d'avoir gardé son chapeau sur la tête pendant que la procession passait, » admonesté. Deux autres, déjà condamnés en correctionnelle « pour

avoir chanté publiquement des chansons séditieuses tendant à exciter à la haine et au mépris de la royauté, » exclus pour deux ans de toutes les facultés (1).

En même temps qu'aux individus, on s'en prend aux institutions. En 1821, « considérant que plusieurs étudiants de la Faculté de droit de Grenoble ont constamment figuré dans les troubles dont cette ville a été agitée à diverses époques, et qu'en dernier lieu un grand nombre ont fait partie des attroupemens qui ont arboré des signes de rébellion, » M. de Corbière supprime cette faculté. Un instant même, dans les conseils du gouvernement on se demande si, pour couper le mal dans sa racine, le mieux ne serait pas de supprimer toutes les facultés de droit. On ne remédiera pas au mal, fait observer le Ministre de la justice, « en transportant ces écoles de perdition d'un lieu dans un autre. Ces enfans inquiets n'y porteront-ils pas l'esprit irrégulier et révolutionnaire qui les agite? Le danger, c'est l'agrégation. Le scandale se renouvellera tant que l'on rassemblera et partout où l'on rassemblera les jeunes gens du siècle, scandale qui ne finira que lorsque les écoles de droit seront fermées, abrogées et remplacées par l'instruction privée. » Et il conclut ainsi, lui, le chef de la magistrature : « Toutes les écoles de droit sont et demeurent abrogées. Que le jeune homme qui aspire aux honneurs de la magistrature ou aux nobles fonctions du barreau étudie solitairement au sein de sa famille les monumens de notre législation (2). »

M. de Frayssinous n'alla pas si loin. Il ne supprima pas, comme on y avait convié son prédécesseur, les facultés de droit. Il rétablit même celle de Grenoble. Il se contenta de les assainir en les purgeant de tout enseignement philosophique et historique. On a vu que Royer-Collard y avait introduit le droit naturel, le droit public, le droit des gens et l'histoire des institutions. Autant de matières à controverses théoriques, autant de sources d'idées générales et partant séditieuses. Le droit écrit, le droit positif, le code, les pratiques de la procédure, tout au plus, comme introduction, comme préparation logique, l'explication des Pandectes, voilà à quoi l'ordonnance du 6 septembre 1822 réduit l'objet des Facultés de droit. D'écoles scientifiques, elles retombent écoles pratiques de jurisprudence. On espère que, détaché de toute philosophie, de toute histoire, le code ne sera pas pour les jeunes esprits un ferment dangereux.

(1) Archives nationales, F. 17-498<sup>te</sup>.

(2) *Ibid.*, F. 17-4649, Observations communiquées par le Ministre de la justice au Ministre de l'intérieur.

A la Faculté de médecine, le ferment dangereux, ce n'étaient pas les enseignemens en eux-mêmes, c'étaient les hommes. On profita de la première occasion pour s'en débarrasser. La Faculté de médecine n'était pas en bonne odeur auprès des hommes de la Restauration. Dès les premiers jours, on l'avait dénoncée au roi. Professionnellement on lui reprochait de laisser les élèves sans guides, sans appels et sans interrogations, d'abréger la scolarité, de réduire l'enseignement à cinq mois de l'année, de conférer le doctorat à de trop jeunes gens et trop facilement, de laisser les chaires vacantes aux dépens de l'enseignement. Politiquement, on la dénonçait comme un foyer de bonapartisme et d'idées révolutionnaires. « Les professeurs sont les régulateurs de l'opinion des élèves. Ceux-ci se sont fait remarquer par leurs principes ultrarévolutionnaires. » Bref, « l'épouvantable réputation de l'école de Paris » exigeait pour le bien de tous une prompte et radicale réorganisation (1). Cette réorganisation, le roi y avait consenti en principe, et c'est une commission présidée par un moine-chirurgien, le Père Élysée, qu'il avait chargée de la préparer. Elle avait conclu à la séparation de l'enseignement de la médecine et de l'enseignement de la chirurgie, à la création en dehors de l'Université, sous l'autorité du Ministre de l'intérieur, de trois Facultés de médecine et de trois Facultés de chirurgie, comprenant chacune non pas seulement ses professeurs, mais comme les collèges corporatifs de l'ancien régime, tous les docteurs en médecine ou en chirurgie légalement reçus et résidant à son chef-lieu. Ce projet était demeuré sans suite; mais l'esprit de défiance et d'hostilité, qui l'avait dicté persistait et veillait toujours, avivé même par la part des étudiants en médecine aux troubles des écoles.

On le vit bien à la rentrée de 1822. La séance était présidée par le Recteur de l'Académie de Paris. Ce Recteur était un de ces abbés empruntés au clergé par le Grand-Maitre pour en faire les plus hauts dignitaires de l'Université. L'occasion était bonne aux étudiants pour manifester leurs sentimens. Ils sifflèrent, ils huèrent l'abbé-recteur; en revanche, ils applaudirent et acclamèrent celui de leurs professeurs qui faisait le discours d'usage. Immédiatement une ordonnance supprima la faculté. On eût pu simplement suspendre les cours; le scandale méritait répression. Mais on voulait atteindre les hommes, et pour cela il fallait faire table

(1) *Adresse au roi et aux chambres sur la nécessité de réorganiser les Écoles de médecine et de chirurgie en France conformément aux statuts et réglemens de l'ancienne Faculté de médecine et de l'ancien collège de chirurgie en leur faisant subir quelques légères modifications*, par J.-Th. Marquais, rapporteur de la commission de médecine et de chirurgie nommée par le roi; Paris, chez Croulebois, 1817.

rase et reconstruire la maison de toutes pièces. Vainement à la Chambre des députés, l'on fit observer qu'une école créée par une loi ne pouvait être supprimée par une ordonnance ; vainement l'on protesta contre la violation du droit des personnes. Cette fois encore M. de Frayssinous, « placé entre sa conscience et la loi, sacrifia la loi. » La suppression fut maintenue, et quelques mois plus tard une nouvelle faculté fut créée. C'était bien une faculté nouvelle. De l'ancienne, onze professeurs, célèbres pour la plupart, mais suspects au gouvernement, entre autres Dubois, de Jussieu, Vauquelin, Desgenettes, Pelletan et Pinel, étaient éliminés au mépris de tout droit. Sous prétexte que les professeurs sont responsables de l'ordre et de la discipline (1), on les destitua sans enquête, sans citation, sans jugement, aucuns mêmes n'ayant pas assisté à la séance du scandale.

L'École normale fut aussi supprimée (2). Était-il vrai qu'elle eût eu le tort, grand aux yeux du gouvernement, d'applaudir bruyamment, à la distribution des prix du concours général, le lauréat Jordan, fils du député libéral, Camille Jordan ? Dans tous les cas, ce ne fut qu'un prétexte. En elle on voulait, et avec préméditation, éteindre un foyer d'idées et de libéralisme. Victor Cousin, chassé de la Sorbonne, y enseignait toujours, et avec lui des hommes comme Jouffroy, Patin, Leclerc, Naudet, Mablin, Burnouf, Pouillet et Dulong. Ce n'était pas précisément un séminaire, et l'on y apprenait comment les dogmes finissent. Il n'en pouvait sortir des professeurs selon la formule de M. de Frayssinous. On la supprima donc, non pas, comme la Faculté de médecine, pour la refaire avec des matériaux neufs, mais définitivement. Maîtres de conférences et élèves cessèrent de faire partie de l'Université ; aux uns et aux autres on donna, pendant deux ans, une indemnité mensuelle ; la bibliothèque fut déposée au chef-lieu de l'Académie, les objets de collections et les instrumens attribués à la Faculté des sciences (3).

Cette mesure hardie était bien dans la logique du système politique de M. de Frayssinous, et il y a vraiment quelque naïveté à lui reprocher, comme on l'a fait, d'avoir voulu « frapper l'Université au cœur et tarir la source même de son recrutement (4). » Sans doute, il frappait au cœur l'Université libérale et philosophique. Mais de celle-là il ne voulait pas ; il ne pouvait pas vouloir. S'il avait accepté les fonctions de Grand-Maître, s'il avait contribué à sauver de l'ancienne Université les formes et les cadres, c'était

(1) *Considérant* de l'ordonnance du 21 novembre 1822.

(2) Ordonnance du 6 septembre 1822.

(3) Conseil royal de l'instruction publique, séance du 5 novembre 1822.

(4) Dubois, *Discours d'ouverture à l'École normale*, 4 novembre 1847.

pour y mettre un personnel nouveau, pour y susciter un nouvel esprit. Son Université à lui, c'était une milice modeste, pieuse et passive, ne raisonnant pas, dévouée au trône et à l'autel. Il n'était pas éloigné de penser avec La Mennais que l'Université impériale avait formé « une race impie, dépravée, révolutionnaire. » Son devoir de prêtre et de légitimiste lui prescrivait de porter remède au mal. Il crut y réussir en recrutant l'Université dans les écoles normales partielles de M. de Corbière, ces noviciats obscurs où devaient se former, dès l'enfance, à l'esprit et aux mœurs de leur profession, les futurs professeurs. Ces écoles, il s'efforça, mais sans grand succès, de les organiser. Il s'y présenta fort peu d'élèves, et quelques années plus tard, il fallut rétablir à Paris, sous le nom d'École préparatoire, une École normale amoindrie, sans individualité, sans personnalité (1).

Non, l'erreur n'était pas dans la logique du système; elle était dans les prémisses, dans le principe. Ce n'est pas seulement en sens inverse de la société française qu'agissait le gouvernement, c'est à rebours de la direction que prenait le génie français. Il était déjà bien téméraire d'espérer que ce peuple oublierait ses idées d'égalité, et que, de guerre lasse, il finirait par subir passivement des institutions en désaccord avec ce qu'il entendait garder de la Révolution. Mais croire qu'on éteindrait en lui tout esprit de spontanéité, d'examen et de liberté, au moment même où sa raison s'ouvrait, dans tous les sens, des voies nouvelles et s'exaltait à ses propres découvertes, c'était de la pure folie. On était alors à l'un de ces instans comme il y en a peu dans l'histoire d'un peuple. Après la longue jachère de l'Empire, dans le guéret de France, remué par les révolutions, ont germé tout à coup des semences inconnues de l'âge précédent, et c'est de toutes parts une floraison sans pareille.

Création universelle, et non pas seulement renaissance. Littérature, art, science, tout se renouvelle, se transforme, se développe et s'étend. Les vieilles formes classiques où ne subsistent plus que le convenu et l'artificiel, font place aux formes plus variées, plus riches et plus vivantes du romantisme. La palette de Delacroix efface sous ses couleurs le dessin de Guérin. Les éclatantes et larges formules de la préface de *Cromwell* font pâlir et rapetissent encore les tragédies d'Ancelet, de Népomucène Lemercier et de Soumet. Un courant de poésie lyrique, tel que n'en avait pas encore vu notre littérature, jaillit des cœurs. Le roman s'élargit et se diversifie. La critique littéraire se constitue. La philosophie remonte aux hauteurs. L'histoire s'applique à reconstituer exacte-

(1) Ordonnance du 9 mars 1826.

ment la vie des peuples. Pour la servir, l'érudition recommence et multiplie ses travaux; elle déchiffre les hiéroglyphes des monumens égyptiens; elle découvre la grammaire des langues primitives et des langues orientales. En même temps, les sciences proprement dites, les sciences expérimentales surtout, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la physiologie, prouvent la sûreté de leurs méthodes par d'incessantes découvertes, et préparent une nouvelle philosophie de la nature.

Non vraiment, quand l'esprit créait ainsi tout un présent, tout un avenir, il n'était pas possible que l'esprit public se laissât ramener en arrière, au passé. Tant de spontanéité, tant de puissance dans l'ordre intellectuel, étaient incompatibles avec une abdication de la raison dans l'ordre politique.

Le ministère de Villèle le vit bien aux élections de 1827. La jeunesse libérale, qui avait fait bonne garde et vaillante campagne autour de l'idée des libertés publiques, eut raison contre lui, et la monarchie fut forcée, au moins pour quelque temps, de modifier son allure.

#### IV.

Le ministère Martignac fut pour l'Université une période de paix, de réparation et de succès. Tout d'abord on lui donna un ministre tout entier à elle. Lorsqu'en 1824 on avait fait du Grand-Maître un ministre secrétaire d'État, on lui avait attribué, — liaison ou subordination, mais liaison significative, si ce n'était pas subordination, — un double département, l'instruction publique et les affaires ecclésiastiques. L'ordonnance du 4 janvier 1828 sépara les deux choses, et le Grand-Maître de l'Université ne fut plus que Ministre de l'instruction publique. L'année suivante, une autre mesure organique acheva d'incorporer l'Université à l'État, en l'adaptant au système représentatif du pays. Il y avait quelque indécision dans les rapports du Grand-Maître et du Conseil royal. Le Conseil pouvait-il prendre des décisions? Le Grand-Maître, ministre responsable, pouvait-il s'en couvrir devant les Chambres? L'ordonnance du 26 mars 1829 régla la question en décidant que toutes les délibérations du Conseil, sauf en matière disciplinaire ou contentieuse, seraient désormais soumises à l'approbation du Ministre secrétaire d'État de l'instruction publique.

Le nouveau Grand-Maître, le nouveau Ministre, était M. de Vatimesnil. A sa circulaire d'avènement, il fut clair qu'il y avait quelque chose de changé dans l'instruction publique. On n'avait pas encore entendu parler de ce ton du respect dû à la liberté de conscience

et à l'autorité paternelle aussi bien qu'à la Charte et aux lois du royaume, de l'alliance des principes monarchiques et des libertés nationales, et des « mesures sages et fortes qui avaient mieux consacré les libertés de l'église gallicane. » Ce fut plus clair encore aux actes du gouvernement.

En créant l'Université, Napoléon y avait compris les petits séminaires. En 1814, on les en avait fait sortir, mais en spécifiant nettement qu'ils ne devaient servir qu'à recruter le clergé. Petit à petit ils étaient devenus des écoles tout comme les autres, à cela près qu'elles échappaient à toute action de l'État, et de leurs élèves, le plus petit nombre seulement se destinait au sacerdoce. La tactique avait été double : infiltrer l'Université par le clergé, et laisser fuir vers les écoles du clergé la clientèle de l'Université. La fuite avait été rapide, car, en 1828, les écoles secondaires ecclésiastiques comptaient plus de 50,000 élèves, contre 35,000 dans les collèges royaux et communaux et 28,000 dans les pensions et institutions relevant de l'Université. Des pétitions avaient signalé aux Chambres la situation illégale des petits séminaires (1). Le gouvernement résolut d'y mettre terme. Une ordonnance du 16 juin, contresignée par le Ministre des affaires ecclésiastiques, M. Feutrier, évêque de Beauvais, les ramena à leur destination véritable, et, pour qu'ils ne pussent s'en écarter, les enserra dans les règles suivantes : limitation dans chaque diocèse du nombre des écoles secondaires ecclésiastiques proportionnellement aux besoins du sacerdoce, limitation à 20,000 du nombre total de leurs élèves pour toute la France, répartition de ce nombre entre les divers diocèses par l'autorité royale, interdiction d'avoir des externes et des demi-pensionnaires, obligation pour les élèves de porter la soutane à partir de quatorze ans, suspension de la remise du diplôme à ceux qui seraient reçus bacheliers, jusqu'à leur entrée dans les ordres, enfin agrément par le roi des supérieurs et directeurs nommés par l'autorité épiscopale.

Le même jour, une autre ordonnance, qui ne provoqua pas une moindre explosion de colère et de plaintes dans le clergé et dans le parti hier encore maître des affaires, atteignit les jésuites. Expulsés de France par la monarchie avant la Révolution, ils n'avaient pas attendu la Restauration pour y rentrer. Dès les premières années de l'Empire, on les avait revus et reconnus sous le nom et le costume de Pères de la foi. « J'ai fait demander au pape, dit une fois Napoléon en séance du Conseil d'État, si les Pères de la foi étaient des jésuites ; il m'a répondu que non ; j'ai fait saisir leurs papiers, j'ai

(1) Session de 1827.

trouvé la preuve du contraire. Comment voulez-vous croire à des gens qui se donnent mutuellement dispense pour mentir? » Avec la Restauration, leur influence, sans se démasquer, avait grandi. C'est un jésuite, le Père Ronsin, qui avait créé la Congrégation, société de jeunes gens, à la fois religieuse et politique, où le ministre de Villèle avait puisé une bonne partie de son personnel gouvernemental et administratif. A la guerre à l'Université avait répondu la guerre aux jésuites. Comme dernier épisode, un magistrat janséniste, de souche auvergnate comme Pascal, M. de Montlosier, venait de démontrer que contre eux les lois étaient toujours vivantes; saisie par lui, la cour de Paris avait conclu dans le même sens. Le gouvernement ainsi mis en demeure se décida à agir. Il ordonna que huit écoles secondaires « dirigées par des personnes appartenant à une congrégation non autorisée » seraient désormais soumises au régime de l'Université et que « nul ne pourrait être ou demeurer chargé soit de la direction, soit de l'enseignement dans une des maisons dépendantes de l'Université, ou dans une des écoles secondaires ecclésiastiques, s'il n'a affirmé par écrit qu'il n'appartient à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France. »

A côté de ces mesures qui, suivant le mot de M. de Vatimesnil, « faisaient rentrer l'instruction publique dans l'ordre légal, » on se contenta dans le haut enseignement de mesures moins caractérisées et qui n'étaient qu'à demi réparatrices. M. de Frayssinous avait supprimé l'École normale. On pouvait croire que M. de Vatimesnil la rétablirait. Il n'en fut rien. Il se borna à détacher l'École préparatoire du collège Louis-le-Grand auquel on l'avait incorporée, à l'établir en son particulier dans les bâtimens voisins du collège du Plessis et à lui donner un directeur d'études. M. de Frayssinous avait biffé du programme de la Faculté de droit ce bel ensemble des sciences politiques et administratives qu'y avait inscrit Royer-Collard. M. de Vatimesnil n'en rétablit que des fragmens, le droit administratif, le droit des gens, l'histoire du droit romain et du droit français.

Envers les personnes, plus complète et plus éclatante fut la réparation. Depuis sept ans, la chaire de philosophie était silencieuse à la Sorbonne, et dans la chaire d'histoire, au lieu de Guizot, on n'entendait que M. Durozoir. La parole fut rendue à Cousin et à Guizot. Immédiatement leurs chaires et, à côté d'elles, celle de Villemain, devinrent des « tribunes retentissantes, le mot est de Mignet, du haut desquelles les trois professeurs de la Sorbonne parlèrent à toute la France. »

Moment unique dans l'histoire de notre enseignement supérieur au XIX<sup>e</sup> siècle, que cette magistrature intellectuelle de trois

hommes de premier ordre, créateurs chacun en son genre, éloquens tous les trois, chacun à sa manière, attestant la puissance des idées par leur seule présence, et s'efforçant d'en perpétuer la victoire par leur enseignement. Moment unique à coup sûr, mais aussi moment critique pour le développement des hautes études en France. Sans tradition, sans direction, dénué d'élèves qui lui fussent propres, le haut enseignement des lettres et des sciences avait à prendre parti entre deux voies : ou bien s'enfermer avec quelques élèves d'élite, les initier péniblement et sans éclat aux secrets et aux méthodes de la science, les rendre capables d'être à leur tour des maîtres, et de contribuer au progrès des connaissances humaines, comme faisaient alors au Collège de France Biot et Ampère pour la physique, Thénard pour la chimie, Silvestre de Sacy pour le persan, Abel de Rémusat pour le chinois, de Chézy pour le sanscrit, ou bien s'ouvrir à tout venant, se donner pour mission la diffusion des idées, et faire de la chaire une tribune, du professeur un orateur, des auditeurs un public. De ces deux voies, les circonstances du temps, plus encore que leurs tempéramens et leurs talens personnels, engagèrent Cousin, Guizot et Villemain dans la seconde. Leur succès y entraîna, à leur suite, à peu près tout notre enseignement supérieur. Il suffisait alors aux orientalistes du Collège de France d'avoir pour élèves un Bopp ou un Burnouf. Aux professeurs de nos facultés il faudra désormais les grands auditoires et les émotions de la parole publique. Pour près d'un demi-siècle se trouve fixé leur idéal. Notre enseignement supérieur y gagnera un éclat extérieur inconnu dans les autres pays ; mais que de forces vives y seront perdues pour la science !

Intensité partout, mais intensité ici se concentrant sur elle-même, là s'épanchant au dehors, voilà en trois mots l'état de l'enseignement supérieur à Paris aux dernières années de la Restauration. On sait quelle part revient, dans le mouvement intellectuel de cette époque, aux hommes qui enseignaient alors à la Sorbonne, au Muséum et au Collège de France : Cauchy, Dulong, de Blainville, Cousin, Guizot, Villemain, Leclerc, Delambre, Biot, Ampère, Thénard, Daunou, Quatremère de Quincy, Caussin de Perceval, Silvestre de Sacy, Abel de Rémusat, de Chézy, Boissonnade, J.-L. Burnouf, Alexandre Brongniard, Gay-Lussac, Adrien de Jussieu, Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire et Cuvier. La liste est belle, et à chacun de ces noms sont attachés de grands travaux ou de grandes découvertes.

En province, rien de comparable, même de fort loin. Nulle part, sauf à Montpellier, où a persisté une certaine tradition savante, pas un seul nom à relever, pas une seule école à signaler. On avait

conservé six facultés des lettres et sept facultés des sciences, mais sans leur donner un personnel qui fût entièrement à elles, sans leur assurer d'élèves propres, sans leur assigner de tâche déterminée, sans leur fixer de destination spéciale. Aussi sont-elles indécises et flottantes, ayant tantôt des élèves et tantôt n'en ayant pas. Par exemple, en 1816, le recteur de Caen écrit : « Le nombre des étudiants de la faculté des sciences qui suivent le cours de chimie s'élève à plus de cent ; il est nécessaire d'affecter à ce cours une salle plus vaste (1). » Dix ans plus tard, aux relevés d'inscriptions, pas un élève à la même faculté. Il semble que les autorités universitaires ne voient pour elles, outre les sessions d'examen, que la préparation au baccalauréat. En 1822, on décide que les candidats à ce grade qui ne justifieront pas du certificat d'études dans un établissement d'enseignement secondaire devront justifier de quatre inscriptions dans une faculté. La même année, on impose aux étudiants en médecine, outre le baccalauréat ès-lettres, le baccalauréat ès-sciences. C'est dans les facultés des sciences qu'ils s'y prépareront. Voici le bilan de la faculté des sciences de Montpellier en 1826 : deux cent soixante-huit auditeurs se décomposant ainsi : étudiants en médecine, cent cinquante-trois ; étudiants en pharmacie, vingt-deux ; habitans de Montpellier, cinquante et un ; militaires de toutes armes et de tous grades, douze ; étrangers de toutes nations, trente. L'enseignement est des plus élémentaires. Ainsi, en mathématiques, « le professeur n'a pas dû perdre de vue qu'il ne s'agissait pas de former des géomètres de profession, que l'étendue du cours était fort limitée, et qu'il parlait à des auditeurs qui, pour la plupart, n'avaient que très peu de temps à consacrer à un genre d'études qui, quelques fruits qu'ils puissent d'ailleurs s'en promettre, n'est pourtant pour eux qu'une sorte d'accessoire. Il a donc dû souvent sacrifier la rigueur à la clarté et l'élégance à la brièveté (2). » Dans les lettres, situation analogue. On y trouve d'abord à peu près partout la faculté de l'Empire, celle qui double le collège et prépare au baccalauréat. Pourtant à côté commence à se montrer, çà et là, la faculté oratoire, généralisant, vulgarisant et parlant au public. Voici, par exemple, la Faculté des lettres de Toulouse. Les cinq cours en forment deux groupes bien distincts : dans l'un, au cours de philosophie, quatre-vingt-treize élèves ; soixante-dix sont en même temps élèves du collège. A la faculté comme au collège, ce sont des écoliers. Le recteur les considère comme tels : « Ils ont été

(1) Commission de l'instruction publique (séance du 30 janvier 1816).

(2) *Rapport du doyen*, archives du Ministère de l'instruction publique.

attentifs, écrit-il au Ministre, et ont rendu compte de leurs leçons. » Au cours de littérature latine, on explique *la Milonienne*; c'est une classe; elle est suivie par soixante élèves, « presque tous élèves de rhétorique, qui viennent à la faculté après la classe du collège royal. » Mais dans l'autre groupe, au cours de littérature française, au cours d'histoire, c'est bien la faculté nouvelle, la petite Sorbonne; auditoire nombreux, deux cents personnes, et fort mélangé: quelques élèves du collège, quelques étudiants en droit, des officiers, des magistrats, des gens du monde, des membres des sociétés littéraires; on n'explique pas, on n'a pas à répondre; le professeur parle, et, à en juger par la rapidité vertigineuse de son enseignement, il parle sans rien approfondir. En cinq mois, il vient à bout de « l'histoire des juifs et de leurs révolutions, de Nabuchodonosor à Jésus-Christ, de l'histoire de Troie, de Sicyone, d'Argos et de Mycènes, de l'aristocratie de Corinthe et des lois de la Crète, des antiquités de Sparte, d'Athènes, de Thèbes, de Carthage, de Rome et de la Gaule; enfin, de l'histoire du gouvernement représentatif chez les peuples anciens (1). »

Tel était l'état de l'enseignement supérieur à la fin de la Restauration, sous le ministère Martignac. On pourrait s'arrêter là. Le ministère Polignac ne fut pas dur pour l'Université. Tout au plus lui fit-il une légère blessure d'amour-propre en réunissant en un même ministère, comme sous M. de Villèle, affaires ecclésiastiques et instruction publique. Il ne rapporta pas une seule des mesures prises par M. de Vatimesnil, mais il entendait s'en tenir là. Ainsi, le Ministre de l'instruction publique, M. de Guernon-Ranville, ayant proposé au Conseil, pour décentraliser un peu l'enseignement et diminuer l'entassement des étudiants à Paris, la création d'écoles secondaires de droit dans les départemens, il fut vivement combattu par ses collègues, pour qui « la multiplicité des écoles ne pouvait servir qu'à augmenter le nombre des étudiants et jeter dans la carrière des emplois publics une foule de nouveaux aspirans. » — « J'y reviendrai, écrit M. de Guernon-Ranville quelques jours plus tard (2), je fais déjà une assez grande concession aux adversaires de la propagation de l'enseignement en ne donnant pas les trois facultés à chacune de nos vingt-six académies. » On sait pourquoi il n'y revint pas.

LOUIS LIARD.

(1) *Rapport du Recteur de Toulouse*, archives du Ministère de l'instruction publique.

(2) *Journal d'un ministre* (25 mai 1830).

---

UN

# PROCÈS CRIMINEL EN ANGLETERRE

---

L'AFFAIRE CONWAY.

---

I.

Vers sept heures, le mouvement des docks de Liverpool se ralentit et s'apaise. Peu à peu, sur cette immense ligne de quais qui s'étend d'une extrémité de la ville à l'autre, sur ces neuf kilomètres de hangars, d'entrepôts, de ponts tournans, de greniers à blé, le silence tombe, rompu çà et là par le départ bruyant et précipité de quelque attelage retardataire. L'heure a sonné, les gardiens vont fermer les grilles. Manœuvres, ouvriers, portefaix, tout ce monde du travail et de la misère qui a obéi pendant la journée à la voix brève des chefs et s'est plié silencieusement aux plus rudes besognes, remonte vers la sortie, épuisé de fatigue. La nuit vient, les veilleurs assujettissent avec soin les portes massives des magasins où s'amoncellent, laissées en un désordre pittoresque, les marchandises mises à terre, coton cerclé de fer de provenance américaine, fromens blancs et rouges que l'Inde envoie, et les produits délicats de l'extrême Orient et de la Chine, le thé, les porce-

laines, la soie transparente. Plus loin, le long des bassins rectangulaires où les navires, sur plusieurs rangs, attendent que leur tour arrive de débarquer les richesses qu'ils ont apportées ou d'en charger de nouvelles, la solitude est moins profonde, il semble bien que l'ombre soit habitée. De temps à autre, des feux apparaissent à bord, courent entre l'artimon et la misaine, et sur le pont désert une silhouette se profile qui lève la tête, interroge le ciel, pense aux opérations du lendemain que la pluie rendrait plus lentes et plus difficiles. Alors ce sont des mots, des réflexions échangées à haute voix entre ces fantômes et les hommes préposés à la surveillance du quai ; on cause un instant jusqu'à ce que le froid ou l'ondée obligent les uns à regagner la cabine, les autres à s'abriter de leur mieux contre l'ouragan qui fait rage. Au large, la Mersey descend rapidement à la mer ; ses flots jaunes frémissent au souffle du vent, et si l'oreille en perçoit toujours le murmure, l'œil en distingue malaisément la masse imposante, noyée dans l'obscurité des nuits sans lune.

Ce sont de dures et pénibles factions que font autour de ces centres de la vie commerciale et maritime les veilleurs à qui l'administration des docks en a confié la garde. Pendant les mois d'hiver, leur tâche est particulièrement fatigante. Il faut aller, venir, marcher sous l'averse, et s'ils s'arrêtent, las d'arpenter l'espace et de fureter dans les coins sombres, l'immobilité les engourdit, le sommeil les gagne, leurs yeux se ferment. Aussi, quel soulagement et quelle joie quand, avec la tiédeur des saisons clémentes, l'été ramène ces journées heureuses où la lumière inonde tout, persiste presque jusqu'à minuit, et comme impatiente de renaître, dissipe, à la première heure, la couche affaiblie des ténèbres ! Lentement, à travers les vapeurs matinales dont le rideau flottant s'entr'ouvre à l'aurore, reparait l'immense fourmilière abandonnée qui n'en a plus que pour quelques momens de tranquillité et de silence. On dirait d'un camp tout entier qui sommeille, prêt à s'animer aux premiers appels du clairon. Et, en vérité, n'est-ce point d'une armée qu'il s'agit, n'est-ce pas une bataille que va livrer tout à l'heure cette troupe fiévreuse de négocians, de spéculateurs et de prolétaires, — bataille pour l'existence où de part et d'autre de si pressans intérêts sont engagés, que la lutte, pour n'être pas ensanglantée, n'en est pas moins cruelle et meurtrière aux vaincus.

L'après-midi du 17 mai 1891 avait été exceptionnellement belle. La Pentecôte est une fête aimée en Angleterre, et la population de Liverpool, jouissant d'un congé qui avait commencé la veille à une heure et se prolongeait, selon l'usage, jusqu'au mardi, s'était

répandue dans la campagne et dans les parcs, joyeuse et endimanchée. Bureaux, ateliers, boutiques, avaient suspendu les affaires, renvoyé leur monde de commis et de travailleurs. A une journée ensoleillée, — et sans vent, ce qui est plus rare dans cette région tourmentée, — succédait un soir calme et clair. Les étoiles se montraient, piquaient de leurs clartés scintillantes un ciel lumineux encore et dont aucun nuage n'altérait la limpidité. Là-bas, du côté des docks et de la rivière, la tournée habituelle des *police-men* et des gardes s'accomplissait paisiblement, au pas régulier de promenade, quand, vers une heure du matin, les surveillans du bassin Sandon entendirent ou crurent entendre le bruit d'une chute, suivi d'un fracas d'eau jaillissante. Ils se penchent, regardent, et rien ne se montre sur la surface tranquille. Fausse alerte, ils se sont trompés. Cependant, un quart d'heure après, lorsque leur ronde les ramène à l'endroit suspect, ils aperçoivent, à cinquante mètres, une forme encore indistincte qui, sous l'impulsion du flot, s'approche doucement du quai. Alors on reconnaît qu'on est en présence d'un objet très familier aux témoins de cette scène, un de ces sacs en grosse toile noire où les marins ont coutume de serrer leurs effets. En pareil lieu, la trouvaille n'était pas singulière ; quelque matelot qui avait laissé tomber le paquet dans le fleuve. Lestement, l'épave est crochée, retirée de l'eau non sans peine, hissée à terre et ouverte. Brusquement, les sauveteurs se relèvent, muets de surprise. Sous deux couvertures de laine, ils ont découvert une scie aux dents maculées de sang, un grand couteau, puis, tout au fond de l'enveloppe souillée, le corps mutilé d'un enfant dont une large blessure a tranché nettement la gorge, d'une oreille à l'autre. Les mains sont attachées derrière le dos, les jambes séparées du tronc à la hauteur du genou. Le sac contient encore deux morceaux de papier d'emballage ; on remarque, au coin de l'un des fragmens, une étiquette déchirée. Le cadavre est complètement habillé, il ne lui manque que les chaussures et le *cap* bien connu dont se coiffent les jeunes Anglais. Dans les poches, une pièce d'argent et un *penny*.

Si horrible que fût le spectacle, il n'était pas pour faire perdre la tête à des hommes naturellement impassibles et que leurs fonctions placent chaque jour en contact avec les plus hideux épisodes du crime. Rapidement, ils se concertent, sifflent à l'aide, et en attendant transportent leur découverte au *dead-house* le plus rapproché, sorte de morgue et de poste de secours dont chacun des docks est pourvu. Un médecin accourt à l'appel du téléphone, il procède à une première inspection des blessures et des vêtemens de la victime, et déclare brièvement que la mort a été déterminée

par la section violente de la trachée artère. Dans son opinion, les jambes n'avaient été coupées qu'après que le cœur eût cessé de battre, et afin de permettre à l'assassin d'accommoder aisément la dépouille dans un sac de dimensions réduites. L'enfant paraissait âgé de dix à onze ans; ses organes étaient sains, l'estomac contenait encore de la nourriture. Pas d'autres indications; une même pensée s'était présentée à tous les esprits; on avait cru tout d'abord à quelque innommable attentat, mais l'examen du docteur, repris le lendemain avec un confrère, dissipa les soupçons qu'on avait conçus. Non, on ne relevait la trace de rien de semblable. L'imagination déroutée s'égarait à chercher les causes de l'inexplicable forfait. Il ne restait qu'à remettre à la police les pièces à conviction. Nombreuses et importantes comme elles étaient, on ne doutait pas qu'elles n'aidassent à suivre la piste du meurtrier.

Avant tout, une nécessité s'imposait, plus urgente peut-être que la poursuite du coupable. Il fallait établir l'identité du cadavre et sur ce point les agens ne tardèrent à être fixés. Le crime faisait un bruit énorme; les gazettes en publiaient de longs récits précédés de titres à sensation, et dans les rues, arrêtée devant ces placards affriolans que la rédaction des journaux étale sur les trottoirs, la foule commentait avec passion les événemens de la nuit. Vingt-quatre heures s'étaient à peine écoulées, on savait déjà que le petit se nommait Nicholas Martin et que, jusqu'au jour de sa disparition, il avait vécu chez ses parens. Ceux-ci habitaient un quartier populeux, *Bridgewater street*, large voie silencieuse bordée de hautes maisons où s'entassaient les ménages pauvres, et qui descend en pente douce jusqu'à la rivière. Le chef de famille, travailleur rangé et honnête, était employé dans une fabrique où il gagnait durement sa vie. Douze enfans, six filles et six garçons dont le pauvre mort était le plus jeune. Et le malheureux père, abîmé de douleur, racontait à qui voulait l'entendre, à la police aussi bien qu'au voisinage consterné, que le 16 mai, Nick était rentré de l'école à l'heure ordinaire. La mère avait servi le thé et les tartines; après quoi, comme d'habitude pendant la belle saison, le *boy* était allé flâner dans la rue jusqu'au coucher. Même, ce soir-là, il avait joui de trente bonnes minutes de grâce, M<sup>rs</sup> Martin s'étant attardée au marché encombré de monde à cause des fêtes. Positivement, quelqu'un l'avait encore vu à huit heures et demie jouant tranquillement à la balle à dix pas de chez lui, un enfant sage à qui les siens recommandaient toujours de ne pas s'éloigner, surtout le samedi. A minuit, le pauvre n'avait pas paru; trente-six heures après, le lundi matin, sa couchette était encore vide.

Il recommençait cent fois ce récit, les yeux noyés et la voix entrecoupée. Mais quand il arrivait à la peur qui l'avait pris aux entrailles en lisant la nouvelle du meurtre sur les affiches collées à la hâte, à sa course folle à la Morgue et finalement à la reconnaissance du corps sur les dalles de marbre, alors il éclatait, incapable de se contenir, défaillant entre les bras des auditeurs dont l'émotion n'était pas moindre. Il revenait à lui cependant, sous les tapes affectueuses des camarades, accompagnées de petits verres qu'on lui faisait avaler de force pour le remettre.

La police s'appliquait à mener l'enquête avec décision et célérité. Elle sentait que le gibier ne devait pas être loin et qu'il fallait à tout prix qu'on l'arrêtât. La presse locale avait trop souvent raillé la maladresse des agens de Londres pour qu'il fût possible de s'exposer à ses brocards. Les attentats de Jack l'éventreur étaient encore dans toutes les mémoires. Un inconnu avait pu commettre impunément dix assassinats dans l'*east-end*, preuve accablante que le service de sûreté de la métropole ne méritait guère sa réputation. On saurait montrer à Liverpool ce que cachait de flair et d'astuce l'enveloppe quelque peu fruste des policiers municipaux. Autre terrain, autres hommes, rivalité de la province et de la capitale, question d'honneur. L'affaire tournait au sport et les conjectures allaient leur train. A coup sûr, elles n'étaient pas bienveillantes pour l'élément étranger que renferme la ville. Le criminel ayant en quelque sorte décelé, à ce qu'on croyait, sa profession et indiqué suffisamment qu'il appartenait à ce monde de matelots cosmopolites qui pullule dans le quartier maritime, on décida, de prime abord, que ce ne pouvait être un Anglais. Il n'y avait qu'un *foreigner* qui fût capable d'un tel forfait, et on énumérait avec complaisance, on signalait à l'autorité les garnis suspects, les cabarets borgnes, les auberges louches où les Allemands boivent leur bière, où les Italiens se querellent, où Russes et Français fraternisent. C'était assurément de l'un de ces antres que le malfaiteur avait surgi, à la recherche d'un mauvais coup, sans mobile apparent, simplement pour le plaisir de mal faire. Une commère ayant entendu dire, puis raconté, répété à droite et à gauche que le couteau appartenait à un marin de l'équipage d'un vapeur espagnol, les criailleries augmentèrent, le tapage grossit tant et si bien qu'on procéda précipitamment à la visite du navire. Peine perdue, on fit buisson creux.

Pendant ce temps, d'autres agens, — de fins limiers, de ceux qui font plus de besogne que de bruit, — étaient allés droit au but. Ils avaient entre les mains des objets dont, après tout, il ne serait pas difficile de découvrir l'origine. Ils firent, en conséquence,

ce que toutes les polices de l'univers auraient fait à leur place, c'est-à-dire qu'ils parcoururent, munis des pièces à conviction, les ruelles sombres et les recoins mal famés où receleurs et brocanteurs abritent leur industrie. Dans ces échoppes de prêteurs sur gages qui foisonnent aux quartiers misérables des villes anglaises, on promena le sac et les deux couvertures. Une femme les reconnut et déclara les avoir vendus le 16 mai à un individu dont elle put fournir le signalement de façon précise. L'acheteur en avait débattu le prix, s'était éloigné sans rien conclure, l'attitude irrésolue; puis, le même jour, il reparaisait à la boutique, l'air décidé, brusquant l'employée. C'était une indication de haute valeur. Presque à la même heure, la police en recueillait une seconde, plus importante. Avec un instinct dont les événemens devaient confirmer la sûreté, elle s'en tenait à l'idée que le crime avait été commis à quelques pas du domicile de la victime et elle fouillait, de haut en bas, les masures abandonnées de *Bridgewater street*. Bientôt, elle pénétrait dans un immeuble dont une association ouvrière, l'Union des marins et des chauffeurs, avait utilisé le rez-de-chaussée pour y installer un délégué. Les étages supérieurs étant vides, on s'y transporte, on tombe presque tout de suite sur des morceaux de fort papier brun entièrement semblables à ceux qu'on possédait déjà. On court, on en rapproche les fragmens séparés et ils s'adaptent les uns aux autres avec autant d'exactitude que le talon s'unit à la souche. De nouvelles surprises attendaient les perquisiteurs. Tout en haut, dans une chambre située presque sous les toits, le parquet est humide, évidemment lavé de frais, et les lames rougeâtres montrent, çà et là, des taches de sang imparfaitement essuyées.

Le doute n'était pas possible. C'est dans cette maison sinistre, entre ces murs déserts et sur ce plancher qui parlait encore, que le jeune garçon avait été égorgé. Quel était donc l'habitant du logis assez imprudent et maladroit pour avoir ainsi laissé derrière lui tant de traces accusatrices? Un individu d'environ soixante ans, quelque peu ivrogne, John Conway, secrétaire d'une société maritime et qu'on arrêta le soir même, non dans la pièce qui lui servait de bureau, mais au domicile qu'il occupait, à quelques portes de celui des époux Martin. Il dormait, on le réveille : « Debout ! lui dit l'agent, suivez-moi, j'ai besoin de vous. » Sans mot dire, l'homme se lève, s'habille, monte en voiture. A minuit, il franchit la cour des bâtimens de la police, et le voilà dans une salle où sont alignées quinze ou vingt personnes, prévenus et gens de la rue au milieu desquels on le place au hasard. Tout cela s'est accompli sans bruit, presque sans paroles. Sur un signe, une

porte s'ouvre, une femme s'approche qui défile lentement devant le front de cette étrange compagnie. Brusquement, elle s'arrête, le bras tendu, elle désigne le nouvel arrivé du doigt; c'est bien là le client qui est venu dans sa boutique le 16 mai, à qui elle a vendu les objets que l'on sait, non sans débats et sans marchandages. « John Conway, lui dit un inspecteur, M<sup>rs</sup> Patterson que voici déclare que vous avez acheté chez elle ce sac et ces couvertures. Est-ce vrai? — Parfaitement, réplique Conway, qui n'a pas encore ouvert la bouche, je reconnais cette dame aussi bien qu'elle me reconnaît moi-même, mais l'emplette en question n'était pas faite pour mon compte. C'est un service que j'ai rendu à un marin, Allemand, je crois, Norvégien peut-être, je ne pourrais le dire au juste. Au surplus, voici l'affaire: j'ai rencontré ce matelot samedi et il faut croire qu'il connaissait ma qualité, car il m'a exprimé le désir de faire partie de l'Union dont je suis l'un des secrétaires. Je lui ai fait remarquer qu'il n'avait pas assez longtemps navigué sur les navires de notre flotte marchande et qu'il aurait à payer un droit d'entrée trop élevé pour lui probablement. C'est alors qu'il m'a remis dix schellings en me priant de lui procurer l'attirail qui lui était nécessaire. Je lui ai volontiers prêté mes bons offices. N'est-ce pas? entre camarades... — Où demeure cet homme? — Je l'ignore; il se disposait à prendre la mer; il est âgé, soixante ans au moins, des favoris gris... » Ces réponses, faites sur un ton indifférent et détaché, ne laissèrent pas de surprendre. On croit aisément ce qu'on désire et l'opinion, on s'en souvient, s'était ralliée avec empressement à l'hypothèse que le meurtre avait été perpétré par des mains étrangères. L'incertitude ne dura pas; de nouveaux témoignages s'accumulèrent. On ramassa dans un terrain voisin de la maison de Conway les chaussures de la victime. Puis ce fut un rasoir, couvert d'une rouille suspecte, qu'on releva dans une cour adjacente: quelqu'un affirma qu'il appartenait à l'homme arrêté. Des gens se présentèrent, disant avoir aperçu dans la soirée du samedi l'individu marchant à grands pas, tenant l'enfant par la main. Mais la confrontation avec le *cabman* fut écrasante. Un cocher déposa qu'il avait conduit jusqu'aux jetées un client qui n'était autre que le prisonnier qu'on lui montrait. Le voyageur introduisit dans la voiture un paquet de forme singulière et si lourd et encombrant que le loueur, à l'arrivée, s'offrit à décharger le bagage. Mais le mystérieux personnage écarta l'officieux d'un geste et s'éloigna précipitamment avec son fardeau. Allons, les présomptions étaient suffisantes pour que l'arrestation fût maintenue. Restait à signifier à Conway la détermination qu'on avait prise. La police porta contre lui l'accusation d'avoir donné la mort

au jeune Martin. Selon l'usage, l'inspecteur ajouta qu'il lui conseillait de ne pas répondre, son silence ne serait nullement regardé comme un aveu. Il n'avait pas à démontrer son innocence, c'était à la poursuite de prouver les faits allégués par elle. Il écouta, réfléchit un instant, puis laissa simplement tomber ces mots : « Je ne suis pas coupable. »

## II.

Les premières formalités commencèrent. La police avait jugé la capture bonne, mais elle ne pouvait retenir l'homme en prison sans décision conforme de l'autorité judiciaire. Dès le lendemain, Conway comparait à la *police court*, sorte de juridiction correctionnelle à laquelle sont déférés, en premier lieu, les individus prévenus d'un délit ou même d'un crime. Dans les grandes villes, ce tribunal est ordinairement présidé par le *stipendiary magistrate*, fonctionnaire nommé par le pouvoir exécutif, mais rétribué sur les fonds municipaux. Il a des suppléans, car il ne pourrait en aucune façon expédier à lui seul les innombrables affaires dont il est chargé. Il est, au besoin, remplacé par l'un des *justices of peace* (commissaires de paix), magistrats *laïques*, c'est-à-dire négocians, propriétaires ou banquiers, qui tiennent du lord-lieutenant du comté l'office, très envié, dont ils sont investis. Quel qu'il soit, le président siège sans assesseurs et sans jury. Si la cause qui lui est soumise est de sa compétence, il l'examine et la juge, sinon il refuse ou autorise la mise en liberté sous caution et renvoie l'accusé aux *quarter sessions* (1), ou aux assises. Dès que l'affaire Conway est appelée, — elle est assez importante pour que le juge l'ait fait passer avant les délits sans gravité de ce matin-là, — on va chercher l'accusé. Lentement, par un escalier émergeant du sous-sol où est située sa cellule, il monte, arrive à une plateforme circulaire bordée d'une rampe et placée au centre de la salle, écoute les charges qui pèsent sur lui. Voici le *prosecuting solicitor* qui a reçu de la police le soin de développer des conclusions tendant au maintien du prisonnier sous les verrous. Pour le moment, il n'est question que d'obtenir du tribunal le mandat d'emprisonnement, et pour que le président puisse le signer en toute conscience, il est nécessaire qu'on fasse rapidement passer sous ses yeux les principaux événemens qui ont motivé l'arresta-

(1) Les *quarter sessions* ne sont ordinairement saisies que de crimes relativement véniels, ne comportant pas l'application de peines rigoureuses.

tion. En quelques mots, un inspecteur raconte les faits, rappelle les perquisitions à l'immeuble, les traces de sang et comment Conway fut reconnu par le cocher et la revendeuse. On entend une courte déposition du père de la victime, après quoi le *magistrate*, suffisamment éclairé, rend sa sentence. Le prévenu est ajourné à huitaine (*remanded*) et son avocat ne s'y oppose pas. Dans une semaine, et par-devant ce même juge, un grand débat s'ouvrira, non plus cette fois en vue de régulariser l'incarcération, — c'est déjà fait, — mais pour aller au fond de l'affaire, écouter les témoins et l'inculpé en ses observations, s'il désire en présenter, et prononcer s'il doit être mis en liberté ou renvoyé aux assises.

Retournons maintenant en arrière. En vertu de ce que le droit public anglais qualifie de *concurrent jurisdiction*, une autre cour judiciaire, celle du *coroner*, avait émis un avis sur la cause, portes ouvertes, avec l'assistance d'un jury, le même jour que le tribunal dont nous venons d'exposer la composition et le rôle, parallèlement pour ainsi dire. Il s'agissait de procéder à une enquête sur les faits ayant amené la mort de l'enfant et de déclarer gravement que le décès n'était pas dû à l'ordre naturel des choses. Tout de suite, dans la salle réservée à la police aux audiences de ce genre, le jury s'assemble et le *coroner* monte au fauteuil. Il y a un *coroner* pour le comté, il y en a un aussi pour chaque *borough* et ville importante. Ce fonctionnaire siège en habits de ville et n'a quelquefois du magistrat que le nom, car les municipalités appellent fréquemment à ce genre d'emploi des hommes qui n'ont aucunes connaissances juridiques, qui ne sont pas des *lawyers*, mais de simples particuliers, des médecins, par exemple. On estime que cette dernière profession, loin d'être incompatible avec leur charge, les met, au contraire, en mesure d'en exercer les devoirs avec compétence et utilité. Déterminer la cause du décès dans tous les cas extraordinaires, meurtre, accidens, épidémies, exécution capitale, recueillir le témoignage de ceux qui ont été mêlés de près ou de loin à l'existence du défunt, provoquer du jury qui l'entoure un verdict clair et sans appel, telle est la besogne principale de cet officier judiciaire, et elle s'explique parfaitement. Ce qui semble moins compréhensible, c'est que la cour qu'il préside possède également le droit, s'il y a eu assassinat, de déclarer quel en est l'auteur. Si le lecteur veut bien nous suivre, nous allons voir comment les choses se passent. Rapidement, les douze jurés et les deux jurés supplémentaires choisissent leur chef (*foreman*), puis ils prêtent serment sur la Bible. « Messieurs, leur dit alors le *coroner*, il est indispensable que vous vous rendiez à la Morgue pour y examiner le corps de l'enfant, puisque vous aurez à faire

connaître à quel genre de mort il a succombé. Vous pouvez également, si vous le désirez, visiter les lieux où on suppose que le crime a été commis. A votre retour, l'audience sera reprise. » Ces paroles sont à peine prononcées, les jurés se lèvent. Des voitures sont là, qui les transportent au poste du quai, d'où la dépouille de Nicholas Martin n'a pas encore été retirée. La plupart jettent à peine un coup d'œil sur l'affreux spectacle. La visite au théâtre du meurtre semble les intéresser davantage. Les agens qui servent d'escorte montrent les taches encore visibles, le lavage imparfait du parquet, les traces accumulées comme à plaisir de la terrible tragédie. La maison funèbre est flanquée à droite et à gauche de deux *public houses* de dixième ordre dont on regarde avec curiosité les enseignes extraordinaires. L'un s'intitule crûment « Cabaret du diable, » l'autre, pour allécher sa clientèle, a préféré se recommander d'une appellation moins farouche : « Aux caves de l'ange ! » (*The angel vaults.*) A midi et demi, la cour rentre en séance, pour s'ajourner quelques instans après. A l'imitation de ce qui s'est passé à la *police court*, elle n'a procédé qu'à des formalités préliminaires. Elle commencera dans quelques jours la discussion approfondie dont nous fixerons tout à l'heure l'objet, le caractère et les traits distinctifs.

Cette procédure paraîtra peut-être diffuse et compliquée. La question est de savoir si elle est ou non favorable à l'accusé. Celui-ci a été soigneusement mis en garde contre lui-même. On lui a recommandé de ne pas souffler mot pour que ses paroles, passionnées ou simplement imprudentes, ne se retournent pas contre lui. Si mauvais que puissent être ses antécédens, personne ne les lui a rappelés, car ils n'ont rien à faire dans les actes qu'on lui reproche. Mieux encore, il n'a eu à subir d'aucun juge d'instruction, instrumentant à huis-clos, un de ces interrogatoires torturans où le sang-froid et la plus ferme raison risquent si fort de s'altérer. Nul n'a cherché à lui extorquer des révélations en lui laissant espérer, comme récompense de ses aveux, la clémence des hommes appelés plus tard à le juger. En outre, toutes les dépositions étant recueillies en public, il n'y a guère de risque qu'elles aient été inspirées par la vengeance ou par la haine. Ce sont là des procédés dont il faut proclamer bien haut la sagesse. Non, le point faible n'est pas là ; il serait plutôt, selon nous, dans le nombre excessif des juridictions auxquelles est soumis le prévenu. Qu'à la conclusion de l'enquête, le jury du *coroner* se prononce contre lui, que, d'autre part, le tribunal présidé par le *magistrate* le renvoie devant les assises, voilà deux cours de justice qui l'auront indirectement et en quelque sorte occasionnellement désigné comme le

coupable à ses véritables juges, les jurés de la cour d'assises. Ces derniers pourront-ils, alors même qu'ils le voudraient, faire abstraction d'une consultation deux fois émise et à laquelle la publicité des débats ajoute encore de l'autorité? Ne seront-ils pas, malgré eux, influencés par ces discussions préparatoires et conserveront-ils la lucidité d'esprit si nécessaire à ceux qui ont entre les mains l'honneur ou la vie d'un de leurs semblables? Et lorsque le grand jury, en formulant contre le malheureux le *true bill*, dont nous parlerons plus loin, l'aura à son tour, vingt-quatre heures peut-être avant la séance, accablé d'une troisième présomption de culpabilité, n'est-il pas vrai qu'il y aura des chances pour que l'arrêt définitif ne soit qu'un reflet de tant d'opinions répétées? Sans doute, on peut invoquer le respect unanime qui s'attache en Angleterre à la situation d'un accusé. La presse, nous ne l'ignorons pas, s'abstient avec soin d'accoler au nom de l'individu soupçonné des épithètes violentes et injurieuses. Pour tout le monde, il est, il reste simplement le prisonnier, et à cet égard la discipline est strictement observée. Mais les jurés sont des esprits simples sur qui la subtilité des termes n'a guère de prise. Peut-être leur conscience est-elle trop susceptible de docilité pour résister aux pressions morales et se dégager des indications que trois juridictions successives lui ont apportées. On comprend très bien la comparution devant le magistrat de police; elle gagnerait pourtant à être plus brève, à ne pas empiéter sur le débat solennel des assises. Mais pourquoi donc la cour du *coroner* ne se borne-t-elle pas à déterminer les causes du décès? pourquoi rend-elle un verdict contre l'accusé? Où est la nécessité de cette procédure, qui ressemble si fort, jury à part, à la précédente, qu'il n'est pas rare qu'un conflit survienne entre les deux? Oui, nous connaissons un cas où le président de la *police court*, saisi le premier d'une affaire criminelle et ayant ratifié l'arrestation du prévenu, refusa de le laisser sortir de prison pour comparaître devant le *coroner*. Ce fut vainement que ce dernier insista, qu'il rappela à son contradicteur les exigences de la *concurrent jurisdiction*. De guerre lasse, on convint de soumettre la difficulté à l'appréciation souveraine du *lord chancellor*. Douze mois se sont écoulés, et la plus haute autorité judiciaire du royaume n'a pas encore fait connaître son avis.

Revenons à Conway. L'enquête du *coroner* est bientôt reprise, les témoins sont longuement entendus. Déjà le système qu'adoptera plus tard le défenseur et qui paraît le seul possible se montre naïvement à l'audience comme si on tenait à en diminuer d'avance la valeur, à laisser à la réflexion le temps d'en découvrir les faiblesses. L'avocat cherche à arracher à la femme qui a vendu le sac

et les couvertures des détails sur le marché, et notamment la déclaration incidente que le prisonnier, en achetant ces objets, aurait jeté dans la conversation qu'ils étaient destinés à un autre que lui. De temps en temps, le conseil du prévenu oppose des témoignages les uns aux autres, en fait ressortir le défaut de concordance, relève des contradictions dans le récit des allées et venues de l'accusé. On passe à l'audition des médecins qui ont examiné le cadavre, puis après une discussion qui n'a pas rempli moins de deux séances, le *coroner* commence son résumé. A son tour, il conte le crime, et s'adressant aux jurés : « Messieurs, dit-il, la question de savoir s'il y a eu ou non mort violente sera aisément résolue par vous. De ce côté, j'ose l'affirmer, votre devoir est tout tracé. Le point difficile, angoissant même, est de décider si quelqu'un, à votre connaissance, est responsable de l'assassinat. Quand il y a inimitié entre deux êtres, appétit de vengeance de l'un contre l'autre, la violence ne s'explique que trop. Dans le cas actuel, nous nous trouvons en présence d'un homicide de fait et d'intention. Mais quelle a été cette intention, autrement dit quel mobile a dirigé le bras du meurtrier, voilà ce que le plus sage et le plus avisé d'entre vous aurait quelque peine à deviner. Je dois donc vous dire, en toute sincérité, que, si le verdict que vous allez rendre est accompagné de la désignation du coupable, vous portez contre ce prétendu coupable une accusation capitale et vous l'envoyez droit aux assises. En somme, la situation que vous avez à envisager est la suivante : les dépositions qui ont été faites devant vous sont-elles à ce point décisives que vous n'hésitez pas à vous prononcer sur la culpabilité de Conway? *Pour moi, tous les anneaux de cette terrible chaîne se relient avec consistance et solidité.* Mais si vous en jugez autrement, vous attesterez seulement qu'il y a eu mort violente, et que l'auteur du meurtre vous est inconnu. » — On voit avec quelle netteté la question est posée. Le jury se retire; dix minutes après, il rentre en séance : *Wilful murder against John Conway*, déclare le *foreman*, ce qui revient à dire : « Voici, dans notre opinion, quel est l'assassin. »

Est-ce fini? Non, le lecteur n'a pas oublié qu'après une brève comparution devant le *magistrate*, le prisonnier avait été ajourné à huitaine. Le 4 juin, la procédure est reprise; c'est le troisième acte du drame en supposant que l'arrestation soit le premier et l'enquête du *coroner* le deuxième. A dix heures précises, le *stipendiary* prend place au fauteuil, et tout de suite l'homme, pâle et épuisé, reparait pour la seconde fois au sommet des degrés qui donnent accès dans la salle. Autour de la table des *solicitors*, nous voyons les officiers principaux de la police et aussi le *prosecuting*

*solicitor* qui s'apprête à refaire le récit succinct des événemens. Il s'explique rapidement, sans aucune prétention à l'éloquence, et conclut en accusant Conway d'avoir tué Nicholas Martin. Alors, le défilé recommence. Voici les surveillans du dock, les parens de l'enfant, la revendeuse, le cocher, la logeuse du prévenu, d'autres encore de moindre importance qui déposent du fait qu'ils connaissent. Peu à peu le débat s'anime; le prisonnier, qui jusqu'à présent n'a guère parlé, rompt le silence, interpelle directement les témoins, et sur des points secondaires cherche à les embarrasser et à les confondre. Doux et résigné par momens, avec plus de tristesse que de colère, il change parfois d'attitude, s'irrite et traite de misérable un journalier qui prétend l'avoir rencontré le soir du crime, traînant l'enfant par la main. Il s'indigne qu'un homme ait le courage d'apporter au tribunal des témoignages aussi mensongers, et au milieu de l'émotion de l'assistance, il se dresse et appelle sur l'imposteur la malédiction de Dieu. Puis, quand l'accès tombe, quand aux fureurs dont il s'excuse humblement succèdent le calme et l'instinct de la conservation, il revient sur les dépositions qui lui ont été le plus favorables, supplie qu'on les entende de nouveau. Non, le crime n'a pas été commis par lui, mais par cet étranger qui se sera glissé, à l'insu de tous, dans la pièce qui lui servait de bureau. Il use du procédé connu sous le nom de *cross-examination* pour établir que sa conduite a toujours été excellente, que ni ses amis ni ses voisins n'ont à lui reprocher la moindre indécatesse, enfin et surtout qu'il ne sortait jamais après onze heures, ainsi que l'a certifié sa propriétaire. D'ailleurs, ne s'est-il pas battu en Crimée?.. Et le président le laisse aller, lui maintient la parole aussi longtemps qu'il le désire, soucieux de ne le point troubler, indifférent à ses déclarations emportées comme il l'eût été à son mutisme. Il n'intervient à son tour que lorsque le dernier témoin cité ayant comparu, les procès-verbaux d'audition sont signés, relus ensuite à haute voix. Alors, s'adressant à Conway: « Avez-vous encore quelque chose à dire contre l'accusation qui pèse sur vous? — Rien, j'affirme hautement mon innocence. — Votre réponse sera enregistrée; désirez-vous la signer? — Je ne consens pas à ratifier de faux témoignages... — Prisonnier, reprend le président, on ne vous demande pas de contresigner les dépositions des témoins. Le document au bas duquel votre signature est réclamée constate simplement que vous niez. — Je me refuse à y apposer mon nom. » Le *magistrate* n'insiste pas. Il se lève et rend sa sentence. Conway est envoyé aux assises, pour y être jugé conformément à la loi. Un gardien s'empare de lui, et tous deux se dirigent vers l'escalier qui conduit aux cellules

souterraines. En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, ils s'y engouffrent et disparaissent.

### III.

Au centre de la ville de Liverpool, une place attire et retient l'attention des voyageurs que les trains de la compagnie du *North Western railway* viennent de déposer à la gare. Deux grands hôtels sont là, prêts à les recevoir eux et leur bagage. A droite, des monumens sans caractère, mais de proportions imposantes, frappent l'étranger par leur aspect sombre et triste. Une couche noire et épaisse les habille de la base au faite, résidu séculaire de brouillard et de charbon dont les architectes municipaux ont depuis longtemps renoncé à triompher. Sur cet espace que le vent balaie et qui n'est pas en hiver d'une traversée commode, se dressent la bibliothèque publique, le musée, la statue du prince consort. Au nord et au sud, débouchent de larges voies où la population circule, affairée. Mais la construction la plus remarquable est celle qui occupe le milieu de cette vaste étendue ; c'est le *Saint-George's hall*, bâtisse gigantesque affectée à des usages très divers. L'aile gauche de l'édifice renferme des salles de dimensions considérables où se tiennent parfois d'immenses *meetings*, d'autres, plus petites, où le public se presse autour de conférenciers, de science et de valeur d'ailleurs inégales. Il y a des locaux pour les bals du maire, il y en a pour les concerts et les représentations dramatiques au bénéfice d'œuvres charitables. Singulier capharnaüm où on parle de tout indifféremment, aussi bien d'art, de politique et de plaisirs que de justice, d'arrêts à rendre et de scélérats à châtier, car c'est là que siège la cour d'assises. La partie droite du bâtiment est entièrement réservée aux débats, et il semble bien, en effet, que cette énorme masse, avec ses colonnes et ses pierres couleur de suie, soit plus judicieusement le domaine de l'impitoyable loi que l'asile souriant des récréations et des fêtes.

Près de deux mois se sont écoulés. Conway, toujours en prison, attend le jour du jugement avec impatience ; il a hâte que son innocence éclate à tous les yeux, que l'erreur judiciaire dont il se dit la victime soit enfin reconnue. Ailleurs, on s'est paisiblement préparé à l'ouverture de la session. Les formalités préliminaires ont été accomplies ; le *clerk of assize* a dressé sur parchemin l'acte d'accusation. Les deux juges de circuit qui viennent

présider à Liverpool, l'un les causes purement civiles, l'autre les affaires criminelles, ont été, dès leur arrivée, reçus et hébergés par le haut shérif du comté avec cet appareil traditionnel dont un journal de Londres, le *Daily Telegraph*, raillait récemment la pompe burlesque. De son côté, ce fonctionnaire a convoqué le grand et le petit jury, car c'est lui qui est dépositaire des registres où figurent les noms des personnes susceptibles d'être appelées. Bien entendu, il s'est conformé aux prescriptions légales et aux habitudes. Il n'a choisi, pour le grand jury, que des notables fortement imposés; au contraire, il a pu requérir de faire partie du petit n'importe quel contribuable acquittant la taxe des pauvres (1). Les uns et les autres ont justifié qu'ils étaient âgés de vingt et un ans au moins. D'autre part, ce que nous nommerions en France le membre du parquet a été désigné pour soutenir l'accusation. C'est un simple avocat, revêtu du titre honorifique de conseiller de la reine. Les défenseurs sont à leur poste, la cour est constituée, elle fonctionne et instrumente au nom de Sa Majesté.

Le grand jury entre le premier en scène; comme nous l'avons fait remarquer plus haut, cette réunion de citoyens constitue à elle seule une troisième juridiction dont la tâche consiste à examiner très sommairement si la poursuite est fondée, à mettre, au besoin, le prisonnier en liberté ou à rapporter contre lui un *true bill*. Dans ce dernier cas, le chef des douze jurés déclare en son nom et au nom de ses collègues que le prévenu doit être livré à ses juges définitifs. Celui-ci, amené à la barre, plaidera *coupable* ou *non coupable* (*guilty or not guilty*). S'il plaide *coupable*, la procédure n'ira pas plus loin, l'intervention du petit jury deviendra superflue, et le président, sans désespérer, pourra prononcer la sentence. Et les choses se passent ainsi : un simple résumé du juge indique aux *gentlemen* du grand jury l'origine et les traits caractéristiques du procès. Ceux-ci se retirent, emportant l'acte d'accusation (*indictment*) dans la salle affectée à leurs délibérations. Ils entendent, s'ils le croient utile, les principaux témoins, puis ils rentrent et restituent à la cour, revêtu de leur endos, le parchemin qui leur a été confié; donc, d'après eux, la cour du *coroner* et le tribunal du *magistrate* ont avec raison décidé que Conway devait être traduit aux assises. Plaide-t-il *guilty* ou *not guilty*, tel est le seul point qui reste à connaître. Mais, à cet égard,

(1) En vertu de la législation la plus récente, tout citoyen *rated to the poor's rate for any tenement occupied within the town or city*, peut être assujéti à l'obligation de faire partie du *coroner's jury*, de l'*assize jury*, du *court of passage jury*, du *county court jury*. Sont exemptés les médecins, avoués et avocats, les militaires et les marins.

aucun doute ne subsiste dans l'esprit de personne. L'homme a trop énergiquement affirmé qu'il n'est pas l'auteur du crime pour qu'on puisse supposer qu'à la dernière heure il acceptera bénévolement l'accusation. Dès que la question lui est posée : *Not guilty*, s'écrie-t-il d'une voix forte. C'est tout, on est fixé ; il comparaitra, en conséquence, dès le lendemain devant le petit jury et l'arrêt ne sera rendu qu'après une discussion approfondie, avec les formes d'usage et la gravité solennelle de la loi.

Nous sommes au 31 juillet. Dès huit heures du matin, une foule impatiente se presse à la porte extérieure de la cour. Il y a de tout dans ce public avide d'émotions, des oisifs, des membres de l'union maritime à laquelle appartenait l'accusé, des ouvriers qui ont déserté le chantier ou l'usine, et aussi les individus que de pareils débats intéressent parce qu'ils perçoivent confusément qu'un jour ou l'autre ce sera leur tour d'y être mêlés. Les spectateurs privilégiés ont pénétré par des couloirs réservés, ils ont montré aux gardiens, — hallesbardiers en costume moyen âge, ou laquais en manteau gris, bottes vernies et chapeaux de soie, suivant le goût et la fantaisie du shérif, — le billet qui donne accès aux galeries ou aux stalles enviées du côté droit, très rapprochées de la présidence. Les douze jurés, sur deux rangs de fauteuils, sont à la gauche, précisément en face des places d'honneur. A droite, la tribune élevée que graviront les témoins ; puis devant le juge qui dominera l'auditoire du haut d'un bureau très orné, chargé de paperasses, l'hémicycle où se tiennent le *clerk of assize* d'abord, ensuite les avocats de l'accusation et de la défense en robe noire, rabat blanc et perruque Louis XIV à rubans de queue. Des membres du barreau les entourent et s'entretiennent familièrement avec eux ; non loin de là, des tables ont été réservées aux représentans des journaux ; enfin, au milieu du dernier rang des sièges qui forment ce demi-cercle, presque au centre de la salle, à vingt pas du président, le *dock* circulaire garni d'une barre où le prévenu apparaîtra tout à l'heure comme s'il émergeait d'une trappe. A dix heures, les portes du fond sont ouvertes ; les curieux qui attendaient au dehors envahissent les bancs publics. Le haut shérif, représentant de la souveraine et qui a revêtu, pour la circonstance, l'uniforme de major de volontaires, monte à l'estrade. Il est assisté de son chapelain et suivi du sous-shérif en pourpoint noir, culottes courtes et bas de soie. Tous deux s'effacent modestement derrière lui. Au reste, ces trois personnages n'ouvriront pas la bouche, leurs fonctions étant nulles et leur présence ne s'expliquant que par le respect d'une tradition que des siècles ont consacrée. Tout à coup des trompettes retentissent, mais ce n'est point, comme on

aurait pu s'y attendre, de quelque marche majestueuse que les musiciens aux gages du shérif saluent l'approche du juge. Ils soufflent dans leurs instrumens parce que c'est l'usage, et il s'en échappe n'importe quel air, le mélancolique *home, sweet home*, ou encore une chanson militaire bien connue : *The girl I left behind me*; cette explosion, en pareil endroit, de notes sentimentales ou frétilantes ne fait sourire personne, et c'est au milieu du plus profond recueillement que le président ouvre la séance. Sa seigneurie porte une perruque poudrée, combien plus fournie que celle des simples avocats ! Le volumineux ornement (*full bottomed*) descend jusqu'aux épaules, les boucles se confondent et s'entrecroisent avec élégance. La robe est d'un rouge écarlate avec demi-manches d'hermine, en hermine aussi la pèlerine. Les traits du magistrat sont graves, l'attitude est celle d'un *justice* qui appartient à la division du banc de la reine et qui reçoit cent vingt-cinq mille francs par an. A sa gauche, discrètement, a pris place un homme jeune, en habits civils. C'est son *marshall* ou secrétaire particulier qui lui rendra, au cours des débats, de menus services. Il lui passera ses papiers, lui transmettra, s'il est nécessaire, les communications privées de l'accusation et de la défense, — et comme il a la garde de ce qu'on peut appeler, sans trop d'irrévérence, le magasin d'accessoires, il déposera sur la tête du juge, s'il y a condamnation capitale, le bonnet noir (*black cap*), emblème de deuil ou d'humilité.

Dès que le jury a prêté serment entre les mains du *clerk of assize*, Conway paraît. Il s'assied, lance un coup d'œil méprisant au gardien qui le surveille, puis se lève et, penché sur la balustrade qui entoure la plate-forme, cause à voix basse avec ses deux défenseurs : non, il ne récusé pas les douze jurés, comme il aurait le droit de le faire. A ceux-ci, comme au président et aux avocats, on a distribué une topographie du quartier où s'est passée la tragédie et le plan détaillé de la maison où l'enfant a trouvé la mort. Un sergent de police commande à une escouade d'agens chargés de maintenir l'ordre, précaution superflue, car on s'est installé sans bousculades, presque sans bruit. La législation criminelle anglaise ne comportant pas l'interrogatoire, tout de suite le *barrister* chargé de soutenir l'accusation prend la parole : « Devoir pénible ! s'écrie-t-il, que de faire passer sous les yeux des honnêtes gens appelés à juger cet homme, les preuves matérielles de sa culpabilité et de mettre en pleine lumière des événemens dramatiques qu'on cherchera tout à l'heure, à mes côtés, à entourer d'obscurité ou d'incertitude. Et, cependant, n'est-ce pas une consolation, la seule à vrai dire qui me reste, que de penser au talent des confrères chargés des intérêts du

prévenu ! Jamais prisonnier sous le coup d'imputations aussi graves n'aura été défendu par des avocats plus habiles, et si, après les avoir écoutés avec l'attention qu'ils méritent, le jury repousse, comme je le pense, leurs conclusions, c'est que la cause est perdue d'avance et que l'individu qui est derrière moi est bien réellement l'assassin du jeune Martin. » Après cet éloge à ses adversaires, l'orateur entreprend l'histoire du crime, car les jurés ne sont pas censés la connaître. Il expose clairement les faits, puis il relate, groupe avec force les circonstances qui enserrant l'accusé comme en un étroit réseau dont il ne parviendra pas à rompre les mailles. Tous les témoignages concordent, et pour faire paraître la vérité dans son évidence, il n'aura qu'à rappeler quelques-uns des incidens les plus significatifs. N'a-t-on pas retrouvé dans la poche de la victime la pièce d'argent qu'on a distinctement entendu Conway offrir à l'enfant ? La revendeuse n'a-t-elle pas reconnu en lui l'acquéreur du sac et des couvertures ? Le cocher qui le conduisit ne l'a-t-il pas désigné comme le voyageur qu'il aidait inconsciemment à transporter son lugubre fardeau ? Et cette chambre sinistre, ce parquet souillé de sang, ces fragmens de papier dont les déchirures s'adaptent, ne sont-ce pas là autant de découvertes qui accablent le prévenu d'un poids si lourd que l'imagination reconstituerait, sans trop d'efforts, la scène du crime ? Il n'a pas été pris sur le fait, cela est vrai, et l'on chercherait vainement ici l'une de ces raisons repoussantes qui motivent parfois les plus noires actions des hommes. Mais si l'ensemble, le faisceau des dépositions semble au jury comme à lui-même inattaquable et impossible à disjoindre, les pères de famille auxquels il s'adresse ne se préoccupent pas de connaître le mobile du meurtre. Ils banniront de leur esprit, ils chasseront comme autant de souvenirs importuns les propos de la veille et les commentaires du dehors. Leur verdict ne s'inspirera que de leur conscience.

Le lecteur aura sans doute remarqué que la procédure s'est engagée dans un ordre très différent de celui qu'on suit en France. Le ministère public a été entendu avant les témoins, mais, à vrai dire, son discours n'a pas eu le caractère d'un réquisitoire, au sens rigoureux que nous attachons à ce mot ; l'accusateur s'est renfermé dans une sorte d'exposé succinct de l'affaire comportant la démonstration scientifique de la culpabilité du prisonnier. Peu de gestes, encore moins d'indignation ou de tirades enflammées. Il eût été tout à fait malséant et contraire aux convenances qu'il parlât trop longtemps et déployât à charger l'accusé de l'emportement et de la violence. A supposer qu'il se fût oublié jusqu'à montrer de l'aigreur, quelque chose comme la manifestation trop accentuée

de convictions individuelles, le président n'aurait pas manqué de l'arrêter. Tout cela est excellent et rend moins sensible la contradiction où tombe, malgré lui, l'avocat de la couronne. Il invite ses auditeurs à se dégager des opinions dont ils ont pu recueillir ailleurs l'expression écrite ou parlée et, en même temps, parce qu'il prend la parole avant tout le monde, il est obligé de se référer à ce qui a été dit dans d'autres enceintes et d'invoquer des témoignages qui n'ont pas été recueillis à l'audience et dont les jurés ne doivent pas connaître un seul mot. En sorte que c'est de l'accusation ou, si cette appellation est trop forte, d'une nomenclature de faits et de preuves rigoureusement déduits, que le jury apprendra tout d'abord des événemens qu'il ignore. Il ne sera pas facile à la défense d'ébranler un système qui n'emprunte rien des élémens apportés à la séance, mais qui y arrive, au contraire, machiné et organisé de toutes pièces.

Passons sur la comparution des témoins. Un à un ils sont appelés, racontent à la cour ce qu'ils savent. Ils ont été cités à la requête de l'accusateur, dont c'est le devoir impérieux d'appuyer de dépositions concordantes les allégations qu'il a produites. La question est de savoir s'il n'eût pas été préférable de commencer par là. Comme il l'a fait devant les tribunaux précédens, le défenseur surveille de très près la forme et la substance des témoignages. La moindre contradiction, l'oubli le plus léger et en apparence le plus insignifiant prendront, dans sa bouche, une importance considérable et, par une subtilité ingénieuse, il en tirera, au besoin, des conséquences favorables à son client. Vers trois heures, l'audition étant épuisée, le juge déclare que, dans une affaire pareille, tout ce qui pourrait ressembler à de la précipitation ou à de la hâte serait choquant et incongru au suprême degré. Il remet au lendemain la plaidoirie, le résumé et l'arrêt, et les jurés n'entendent pas prononcer le renvoi sans mélancolie, car ils auraient préféré que tout fût terminé le jour même. Ils passeront la nuit à Saint-George's-Hall afin que nulle influence extérieure ne trouble le recueillement où d'anciennes coutumes veulent qu'ils s'absorbent. Ils s'inclinent donc sans murmures devant la décision du président, car ce sont des citoyens essentiellement respectueux de l'autorité, mais ce sont aussi des époux modèles, un peu offusqués de découcher, et pour qui l'hospitalité administrative a moins d'attraits que le repas du soir pris en famille et que les douceurs de la chambre conjugale.

Nous voici arrivés au dernier jour du procès. Le dénoûment est proche, et dans le prétoire se presse une foule plus nombreuse encore que celle de la veille. A dix heures moins un quart, le jury est

introduit. Sur le visage des douze bourgeois on lit la fatigue et l'impatience d'être libres. Il faudra pourtant que leur verdict soit unanime, car ils courraient le risque d'être enfermés de nouveau jusqu'à ce que l'accord s'établît entre eux. Si les divergences persistaient, l'affaire serait renvoyée à une autre session. A peine le juge est-il au fauteuil, l'avocat se lève. Pour lui, il n'y a aucune preuve matérielle que Conway soit l'auteur du meurtre. Oui, certes, il est plus que jamais nécessaire que les jurés ne s'inspirent que de ce qu'ils ont appris à l'audience, car l'accusation ne repose que sur de simples présomptions. Pourquoi donc la responsabilité d'un forfait aussi odieux retombe-t-elle sur un homme qui, dans le cours d'une vie déjà longue, a toujours été aussi honnête que le meilleur des sujets de la reine? Pourquoi faut-il que des apparences l'aient désigné comme l'assassin de l'infortuné Nicholas? Quoi! il aurait égorgé cet enfant, — sans l'ombre d'un motif, l'accusation l'avoue, — et il serait tranquillement resté chez lui, dans son quartier, ne se cachant de personne, ne cherchant pas à se dérober aux poursuites? A-t-on jamais vu quelque chose de plus improbable? Qu'est-ce donc qui empêche de penser qu'un individu quelconque, aussi inconnu de la police de Liverpool que *Jack the ripper* l'est de celle de Londres, s'est introduit dans l'immeuble, y a versé le sang et a pris soin d'y accumuler toutes les preuves de nature à faire croire à la culpabilité d'un autre que lui? Le rasoir du prisonnier? mais tous les rasoirs se ressemblent et rien n'indique que ce n'est pas à dessein qu'on a jeté celui-là dans une cour voisine de la maison de Conway. Et que dire de ce plancher lavé avec une maladresse certainement intentionnelle, de ces bouts de papier brun si complètement accusateurs qu'ils le sont trop, et qu'en vérité c'est faire trop bon marché de l'intelligence du prévenu que de supposer qu'il ait voulu se dénoncer lui-même? Au reste, il y a, selon le défenseur, un fait sur lequel l'accusation a glissé, parce qu'elle se sentait impuissante à l'interpréter. C'est vers une heure du matin que les gardiens du dock ont entendu le bruit d'une chute, or la logeuse de l'accusé affirme qu'il ne sortait jamais après onze heures. Mais, dira-t-on, il avait peut-être un complice chargé de jeter le cadavre à la rivière. Suppositions que tout cela, mais suppositions que l'orateur ne repoussera qu'en partie. Oui, il y a un étranger dans l'affaire, celui pour qui les objets ont été achetés chez la revendeuse. L'hypothèse une fois admise, il est aisé de reconstituer les événements. Conway a déposé ses emplettes dans son bureau où son ami de rencontre doit venir débattre, le lundi suivant, les conditions de son entrée à l'Union des marins. Distraction ou négligence, il oublie de refermer la porte. Le samedi soir, le matelot pénètre dans

cette maison mal défendue, l'enfant l'accompagne, gagné par la pièce d'argent. L'homme échoue dans ses tentatives, tue, dépèce, accommode le malheureux dans le sac qu'il trouve là, à sa portée, et tranquillement, le même soir, demande à son camarade de lui apporter le paquet où il explique qu'il a enfermé ses effets. Alors, le dimanche, sans trouble, sans inquiétude d'aucune sorte, ignorant de quelle affreuse commission il se charge, l'ancien soldat prend une voiture, arrive au rendez-vous convenu, remet la dépouille de Nicholas à l'homme qui l'attend et disparaît aussitôt. Ainsi tout devient clair et compréhensible : en premier lieu, le bruit qu'ont entendu les veilleurs, la déclaration de la propriétaire que son locataire était au lit à onze heures, le fait que Conway a été vu dans un cabaret en compagnie d'un inconnu : « Si mon client était coupable, s'écrie en terminant l'avocat, est-il vraisemblable qu'il eût choisi son propre bureau pour y commettre un meurtre dont il devait être si malaisé de faire disparaître les traces ? N'aurait-il pas, de préférence, attiré la victime dans quelque endroit écarté ? Peut-on admettre qu'un vieux militaire qui a servi avec honneur dans les troupes de Sa Majesté (que Dieu sauve ! ) soit subitement devenu, à soixante ans, un abominable monstre ? Allons, le jury fera son devoir, il refusera de croire à une accusation si fragile, il rendra purement et simplement le prisonnier à la liberté. »

L'audience est un instant suspendue. L'argumentation du défenseur ne semble pas avoir porté, l'opinion est décidément hostile au prévenu. A la reprise, le président commence son résumé, et il s'acquitte avec beaucoup d'impartialité et de mesure de la tâche difficile qui lui incombe. S'il est désirable que le meurtrier soit puni, dit-il avec beaucoup de calme, et comme s'il pesait avec soin la valeur des mots qu'il emploie, il l'est plus encore que l'innocent ne soit pas condamné. L'avocat a prétendu qu'il n'y avait aucune preuve irréfragable que l'homme à la barre fût le coupable ; cela est vrai, mais il arrive quelquefois qu'un ensemble de témoignages indirects s'impose à la conscience humaine avec autant de puissance qu'une certitude matériellement constatée. C'est au jury de choisir entre les deux systèmes qui lui ont été présentés et de décider s'il possède des clartés suffisantes pour conclure dans le sens de la culpabilité. Il y a deux faits qu'il ne faut pas perdre de vue : l'un est que le prisonnier a été, jusqu'à présent, un travailleur respectable et estimé, et qu'on ne voit pas quel intérêt il pouvait avoir à commettre ce crime ; l'autre est qu'il existe, dans l'exposé de l'accusation, une importante lacune. Que s'est-il passé entre neuf heures quarante-cinq minutes du soir et

une heure du matin, c'est-à-dire entre le moment où Conway descend de voiture et celui où les gardiens du dock entendent le corps tomber à l'eau? Sur ce point, la défense n'est pas muette, mais les argumens dont elle use ne reposent guère que sur la déposition insuffisamment précise de la logeuse et sur les propres explications de l'intéressé. Quoi qu'il en soit, si les jurés ne sont pas convaincus que le prévenu est l'auteur du meurtre, leur devoir est de l'acquitter; dans le cas contraire, aucune considération ne doit les empêcher d'émettre un verdict affirmatif.

Pendant tout le cours du procès, l'accusé n'a pas desserré les lèvres. Il a laissé son avocat le défendre, et celui-ci a accompli la mission qui lui était confiée sinon avec une chaleur entraînante, du moins avec un flegme dont l'obstination ne s'est pas un instant démentie. Au dernier moment, Conway juge à propos d'intervenir. Il demande que le président donne lecture d'un mémoire où il a consigné ses déclarations, — tentative suprême, effort final et peut-être heureux de l'homme qui dispute sa vie. Mais la chose ne va pas toute seule. Le juge s'y refuse d'abord, car c'est là un procédé incorrect, et il ne cède que sur les instances du défenseur et à cause de cette considération qu'une existence humaine est en jeu. Au reste, le document dont le *clerk of assize* fait connaître la teneur à l'assistance ne contient rien d'important ni de nouveau. C'est une paraphrase du discours qu'on a entendu. Évidemment, ni dans l'esprit du public, ni dans celui des citoyens qui vont quitter la cour pour délibérer, l'incident n'a affaibli ou amélioré la situation du prisonnier. Le jury se retire; il rentre, après une demi-heure, en séance, et le *foreman* laisse tomber à voix basse ce seul mot : *Guilty*. Alors, se tournant du côté de Conway, que le gardien a ramené à la barre : « Vous êtes reconnu, dit le *clerk*, coupable d'assassinat. Avez-vous quelque chose à dire contre la condamnation à mort qui, d'après les prescriptions de la loi, va être prononcée contre vous? » Pas de réponse. Le malheureux s'essuie le front. On voit le *marshall* passer doucement derrière le fauteuil du juge et déposer sur le sommet de sa haute perruque un morceau de drap noir. C'est le *black cap*. Les traits du magistrat se rembrunissent, son langage n'est plus le même. Adieu les attentions et les prévenances dont l'homme était jusqu'à présent entouré! Il n'y a plus, cela est visible, d'égards à conserver envers un individu de cette espèce. La sentence lui est signifiée en des termes qui en aggraveraient, s'il était possible, la rigueur : « John Conway, sur des preuves qu'il m'est permis maintenant de qualifier d'irrésistibles, le jury vous a déclaré coupable d'avoir tué Nicholas Martin. Ne nourrissez pas, je vous le recommande, le fal-

lacieux espoir d'être gracié. Vous n'avez plus aucune commisération à attendre, au moins de ce monde. Je ne puis que vous appliquer le châtiment que la législation réserve aux meurtriers : vous serez pendu par le cou, jusqu'à ce que mort s'ensuive. » A peine ces paroles sont-elles prononcées, un long frémissement court dans la salle. Le public se lève et se dirige vers la sortie. Conway, reconduit en bas, est amené rapidement jusqu'à l'une des portes latérales de l'édifice. Une voiture où il monte, accompagné de deux vigoureux agens, le transporte au galop à l'ancienne et noire prison de Kirkdale, où les condamnés à la peine capitale subissent l'expiation suprême.

#### IV.

Des discussions se sont élevées récemment dans la presse anglaise sur la question de savoir quelle est la méthode la plus sûre et la plus rapide d'exécuter les criminels. Les expressions dont s'est servi le président de la cour d'assises pour annoncer à l'accusé qu'il paierait son forfait de la vie, ne constituent qu'une simple formule qu'il ne faudrait pas interpréter à la lettre. En réalité, le patient n'est nullement suspendu au gibet jusqu'à ce que survienne l'immobilité cadavérique. On a la prétention d'employer des procédés infiniment plus scientifiques et foudroyans. L'individu que la justice anglaise expédie dans l'autre monde est soumis à une opération qui ne ressemble en rien à la pendaison primitive dont l'impitoyable Lynch traçait autrefois les règles aux Américains. Elle consiste dans la désarticulation du cou à la suite d'un ébranlement formidable, et ce n'est qu'après la secousse déterminée par la chute dans les profondeurs d'une trappe que le corps, pendant quelques instans, demeure attaché à la potence. Selon l'avis des criminalistes, dont la sollicitude et les préoccupations accompagnent les condamnés jusqu'à l'échafaud, il est nécessaire, pour arriver à un résultat immédiat, de tenir compte de certains élémens, tels que l'âge de l'homme, sa taille et sa corpulence. Un comité, présidé par lord Aberdare, a établi à cet égard un petit nombre de principes immuables dont il est interdit de s'écarter. En premier lieu, la longueur de la corde (et, par conséquent, du saut dans le vide) est mesurée d'après une échelle proportionnée au poids du sujet. Mais la manière de fixer le nœud est particulièrement importante. Les personnages officiels qui en délibérèrent ont estimé qu'il doit être exactement placé sous le menton, de façon qu'au moment du choc d'arrêt la tête soit rejetée en arrière et que la dislocation se produise du même coup. Alors, si l'on a

rigoureusement observé les indications de la table graduée dont nous parlions tout à l'heure, il y a des chances pour que la mort soit instantanée et que le supplicé passe sans souffrances de vie à trépas.

Mais un médecin s'est rencontré, — non des moindres, — qui se moque de ces calculs et combat avec énergie ces arrangemens et ces précautions. Il les qualifie de déplorables, d'entachés d'erreur, pis que cela, de barbare. Si on continue de s'y conformer, on assistera, sur le lieu des exécutions futures, à des scènes si répugnantes qu'elles provoqueront infailliblement, dans l'Angleterre tout entière, une agitation sentimentale contre le maintien de la peine de mort. A l'appui de son opinion, le docteur rappelle ce qui s'est passé en Irlande il y a peu d'années. Il s'agissait d'en finir avec deux criminels auxquels on appliqua les prescriptions recommandées. Le rapport entre leur structure et les dimensions de la corde fut soigneusement respecté, ce qui n'empêcha pas le premier d'être presque complètement décapité et que le second le fût tout à fait. Sans doute, ajoute le critique, la fixation du nœud sous le menton est d'une efficacité incontestable, mais le bourreau ne néglige-t-il pas parfois de l'ajuster comme il faut? Quant au bâton, ce tableau menteur des conditions soi-disant indispensables de réussite, le cas cité plus haut suffit à en démontrer l'absurdité. Il n'y a pas à dire, un appareil mécanique serait cent fois préférable; le réformateur en connaît un, parfait de tous points, et dont il confesse modestement qu'il est l'inventeur. Grâce à sa découverte, la nuque, à la minute du choc, serait projetée en arrière sous un angle tel que la mort surviendrait à l'instant même. Dès lors, la corde ne jouerait plus qu'un rôle accessoire, passerait à l'état de quantité relativement négligeable. Mais le comité s'est refusé à suivre l'ingénieur philanthrope dans la voie où celui-ci voulait l'entraîner. Il ne méconnaît pas qu'il reste un progrès à accomplir, quelque chose à trouver de simple, de pratique, qui supprimerait la douleur et conserverait entre le tronc et la tête cette continuité matérielle que réclame impérieusement la décence. En attendant, on ne peut que s'en tenir aux méthodes usitées, à moins de se résigner à un bouleversement radical et d'adopter, par exemple, la guillotine française. Mais qui donc verrait sans amertume disparaître les patibulaires? Qui oserait proposer de jeter au feu la corde, les bois de justice et la défroque des Calcraft, des Marwood et des Berry?

Aussitôt après le jugement qui l'a frappé, Conway a réintégré sa cellule; c'est, d'ailleurs, celle qu'il occupait avant le procès, car il n'y a pas, dans la prison où il est enfermé, de local spéciale-

ment destiné aux condamnés à la peine capitale. Quatre mètres de long, deux de large, voilà l'espace où il se meut, sous la surveillance d'un gardien qui ne le quitte pas de la journée. Sa nourriture est celle d'un prisonnier ordinaire : trois repas, de la viande à de rares intervalles ; aucune douceur supplémentaire, ni tabac, ni vin. Le soir, on le transfère dans une pièce voisine toute semblable, mais pourvue d'une couchette en planches, très basse, et où il étend lui-même son matelas et ses couvertures. Là non plus il n'est pas seul. D'ailleurs, il lui sera loisible de recevoir des visites, mais quelles précautions méticuleuses ne prendra-t-on pas pour rendre aussi banale, aussi insignifiante que possible, l'effusion dernière du misérable ! On le conduira dans une sorte de loge, garnie de redoutables barreaux, d'où il ne pourra parler qu'à distance aux créatures compatissantes qui s'intéressent toujours à lui. L'étranger lui-même, ému, presque effrayé de l'apparence des lieux, frissonnant au bruit des clés qui tournent, mal à l'aise sous ces voûtes silencieuses, n'apercevra que de loin l'ancien ami qui va mourir. Un grillage à claire-voie, s'il permet aux yeux de se contempler encore, empêchera du moins les mains de se tendre et de se serrer. L'entretien sera court, et la séparation d'autant plus cruelle que les jours du malheureux touchent à leur terme. On a pris soin de l'informer à l'avance de l'époque précise où justice serait faite. Entre l'arrêt et l'exécution, il n'a droit qu'à trois dimanches, *three clear Sundays*. Si le jugement est intervenu un lundi, — et c'est le cas en ce qui concerne Conway, — tant mieux pour lui, son existence se prolongera d'une semaine. Mais si la cour s'est prononcée un samedi, il pourra être livré au bourreau à l'expiration du quinzième jour. De toute manière, il ne sera pas laissé dans l'ignorance de la date funèbre. Est-ce barbarie ou humanité ? Faut-il voir, dans cette notification au condamné de l'heure fixe où il aura fini de vivre, miséricorde ou désir calculé de doubler ses tortures ? Peut-être plus d'une âme farouche préférerait-elle qu'on lui épargnât les angoisses de l'incertitude. On a vu des individus faire preuve, au moment suprême, d'une indifférence méprisante pour leur destinée. A ceux-là, l'attente, la solitude, les soubresauts de la pensée avaient été sans doute plus insupportables que le reste. N'importe, il y a quelque chose d'implacable dans cet avertissement réfléchi que la mort est proche. Oh ! la possibilité terrifiante de compter les minutes après lesquelles le cœur cessera de battre, l'intelligence de se souvenir et de rayonner !

Cependant Conway ne tarissait pas en protestations d'innocence. Tout de suite, il faisait parvenir à Londres, au *home secretary*, une demande de commutation. Pouvait-on refuser sa grâce à un vieux

soldat comme lui, victime, d'ailleurs, de la plus déplorable erreur judiciaire? En même temps il adressait à l'Union maritime, dont il était membre, un appel désespéré, et suppliait cette association de prendre sa cause en mains, d'organiser en sa faveur une pétition aux autorités. Il récriminait, en attendant, contre tout le monde, accusait le jury de faiblesse, le président de partialité. Vingt fois il refaisait aux agens de service le récit de sa rencontre avec l'étranger, cet abominable étranger dont la duplicité allait lui coûter la vie. Mais quoi? que disait-il? Était-il admissible que l'opinion ne lui revînt pas et qu'on l'accrochât à la potence, comme un chien? Allons donc! il n'y croyait pas, d'abord, à l'exécution de la sentence, il savait bien que ce n'était pas sérieux, et qu'on finirait par le relâcher! Et son attitude se ressentait de cette confiance sincère ou simulée, conservait encore une apparence de calme et de force. Quand on lui apprit qu'il ne subirait sa peine que le 20 août, il puisa dans la décision du haut shérif de nouveaux motifs d'assurance. Il fit remarquer qu'on aurait pu le mener au gibet dès le 17, c'est-à-dire le lendemain du troisième dimanche. Décidément, le gouvernement se conduisait bien; bien sûr, la fédération des marins avait intercédé auprès de lui. Pourtant les heures fuyaient, les longues journées monotones s'écoulaient l'une après l'autre, et rien n'arrivait du département de l'intérieur. La forfanterie avait disparu, tout au plus restait-il encore un peu d'espérance. A mesure que s'approchait la date fatale et que chaque soleil levant dissipait l'illusion conçue la veille, le cerveau du misérable devenait la proie des chimères. Tantôt c'était l'espoir qu'une circonstance extraordinaire attirerait sur lui la pitié du monde; ou bien la reine elle-même, informée de sa situation, enverrait par télégramme, par courrier, l'injonction de le rendre à la liberté. Ce n'était pas la première fois que pareille chose se serait vue. Justement, il avait lu dans un roman une histoire semblable, un cavalier accourant à bride abattue, sur le lieu du supplice, et agitant, du plus loin qu'il le pouvait, la feuille où une main royale avait daigné parafer l'acte de clémence. Alors, il interrogeait les gardiens sur la vraisemblance de ses suppositions, et s'ils se taisaient, l'air ennuyé, haussant les épaules, il tressaillait à l'idée que c'était fini, bien fini, et qu'il n'avait plus rien à attendre de la compassion des hommes...

18 août. — La réponse du *home secretary* arrive deux jours avant l'exécution. Le gouverneur de la prison ouvre la lettre, en communique à Conway le contenu. Le dossier a été scrupuleusement examiné, il n'y a pas de raison appréciable pour que justice ne soit pas faite. Ainsi le recours en grâce est rejeté. Le prison-

nier demeure impassible. Visiblement, il est à bout de forces. Il reçoit la visite de cette logeuse dont la déposition en cour d'assises lui avait été favorable, puis celle d'un camarade de la fédération maritime, derniers témoignages de l'intérêt qu'on lui porte en souvenir d'un passé déjà bien lointain. Eux partis, c'est le dernier lien avec l'extérieur qui s'est rompu. Il n'approchera plus que de deux créatures humaines dont l'une est le prêtre, l'autre le bourreau.

19 août. — Conway, catholique, entend la messe, se confesse et communie. L'aumônier ne le quitte pas de la journée. Il semble que ce dernier ait plus d'une confiance à recueillir, car l'entretien se prolonge jusqu'à la nuit. Vers le soir, Berry descend de voiture à la grande porte; l'exécuteur des hautes œuvres couchera à la prison. Le haut shérif annonce qu'il a autorisé trois reporters à pénétrer jusqu'à l'échafaud.

20 août. — *Sept heures du matin.* Le condamné est debout, dans un état d'anxiété extrême. Il n'a pas dormi, croyant sans cesse le moment venu, se redressant sur son lit, comme en sursaut. A huit heures moins un quart, après avoir repoussé la nourriture qu'on lui offre, il sort de sa cellule, les membres libres, entouré d'une escorte de gardiens. La cloche de la chapelle sonne le glas, le prêtre en surplis marche en tête, récitant les prières des morts. Bien qu'on soit en août, il fait presque sombre, le ciel est gris, la pluie tombe. Le cortège s'engage dans un corridor à l'extrémité duquel se détache la silhouette d'un homme robuste qui attend, les bras croisés. Halte! c'est le bourreau. — « Bonjour, que Dieu vous garde! » murmure Conway, et inconscient de ses actes, le geste affectueux, l'intonation caressante, il prend la main de Berry, la secoue, comme s'il cherchait à gagner les bonnes grâces du redoutable personnage. Celui-ci, indifférent, l'air pressé, passe derrière l'homme qu'on lui abandonne, lie, sans serrer, bras et jambes, et on repart. Trois marches à descendre, une cour étroite à franchir; puis, devant le groupe, le seuil largement ouvert d'une pièce carrée que traverse une poutre énorme, supportée par deux poteaux d'égale grosseur. La chambre est nue, et parce qu'il n'y a rien aux angles et sur les murailles crépies, rien sur le sol qu'une trappe à niveau dont les volets sont fermés, l'appareil semble gigantesque, dans l'isolement farouche où il se dresse. Instinctivement, les regards de Conway se dirigent vers la chaîne aux maillons solides qui, descendant de la charpente transversale, soutient une corde déjà reliée au dernier anneau. Tout est prêt, Berry est aux côtés du patient dont l'émotion est intense. Dans un coin, trois journalistes, puis, au pied de la potence, le gouverneur et le

médecin de la prison, le sous-shérif, l'aumônier, quelques gardiens. Vivement, mais sans brusquerie, le nœud est fixé dans la position réglementaire, les jambes sont placées de façon que chacune d'elles repose sur l'un des battans, il ne reste plus qu'à couvrir la tête du voile funèbre. Encore un instant et le pauvre diable va plonger dans le vide, lorsque sa voix s'élève, désespérée : « Arrêtez, je vous en supplie, arrêtez un peu, je veux parler... — Il n'est plus temps, » réplique Berry, et il rabat déjà sur les yeux l'étoffe blanche ; mais le prêtre s'avance et intercède d'un geste doux. Les spectateurs se regardent, quelques secondes s'écoulent dans un silence effrayant. On entend la poitrine du malheureux qui souffle et halète. Enfin, avec un effort : « Ne buvez jamais... jamais ! » Et on comprend qu'il voudrait en dire davantage, mais que les paroles ne lui viennent pas... « Merci à mes gardiens, à mon confesseur... Je pardonne à ceux qui m'ont fait du mal... Oh ! Seigneur ! Seigneur ! ayez pitié de mon âme !... mon Dieu ! mon... » Il n'achève pas, le sol se dérobe. Sur un signe du gouverneur, Berry s'est reculé, il a renversé avec force un levier qui est à la portée de sa main, la trappe s'est ouverte par le milieu, les deux côtés retombant contre les parois du gouffre. Conway a disparu, précipité dans un trou profond de six mètres.

Alors, au tintement de la cloche et pendant que le drapeau noir monte au sommet de l'édifice, le chapelain s'adresse en ces termes à ceux qui l'entourent : « Avant de nous séparer, je désire vous lire la déclaration écrite que le supplicié m'a remise, signée de lui, et qu'il m'a autorisé à rendre publique. » Elle est ainsi conçue : « Je m'incline devant l'arrêt qui m'a frappé, car il est juste et c'est en expiation du meurtre que j'ai commis que j'offre ma vie à la société. L'ivrognerie m'a perdu, l'alcoolisme m'a poussé à répandre le sang. Depuis longtemps, j'étais en proie à des accès de fureur homicide, j'éprouvais une envie malade de donner la mort. Quand l'affreux désir a été assouvi, la réaction est venue, j'ai eu horreur de moi-même ; que Dieu me pardonne ! » C'est hier seulement, ajoute l'ecclésiastique, quand sa lecture est finie, que Conway s'est décidé à avouer son crime et à faire connaître aux parens de l'enfant et à la justice sous quelle impulsion il avait agi.

Si douloureux que fût l'épisode, si intéressant que dût paraître ce bref testament de mort qui soulageait la conscience de tous, les assistans n'y avaient prêté qu'une attention très distraite. Leurs préoccupations étaient ailleurs ; pendant que parlait le prêtre, ils percevaient un son confus, quelque chose comme le bruissement d'un liquide qui coule et s'épand. Contrairement à l'usage, le mé-

decin ne se pressait pas de descendre dans le caveau pour y constater le décès. Que s'était-il donc passé? Déjà les reporters, race envahissante entre toutes, se penchaient sur la fosse béante, lorsque Berry, d'une voix irritée, demanda qu'on les fit sortir sur-le-champ. Trop tard : ils avaient eu le temps de remarquer que le corps était presque décapité et que la tête n'adhérait au tronc que par quelques muscles du cou. En bas, le fond solide n'était plus visible, disparaissait sous une mare fumeuse. Ainsi, le sang du condamné avait été versé à flots, et c'était encore au système de la commission qu'il fallait attribuer ce déplorable résultat. Conformément aux prescriptions officielles, pour un homme de la taille et du poids de Conway, la corde devait avoir une longueur de six pieds et huit pouces. En vain, à tous ces chiffres, le bourreau avait-il opposé son expérience professionnelle, protesté, parlé d'accident inévitable. On s'était refusé à l'écouter, à peine avait-on consenti à sacrifier les huit pouces à ses scrupules. De là son impatience, ses apostrophes aux journalistes, de là aussi son brusque départ. Sans attendre l'enquête à laquelle il est d'usage qu'il assiste, il boucla sa malle et s'éloigna précipitamment. Une heure après le drame, le *coroner*, assisté de son jury, arrivait à la prison pour s'y livrer aux constatations habituelles. Ce genre de cérémonie donne rarement lieu à un incident. Cette fois, à la vue du cadavre, un juré plus curieux que les autres demanda pourquoi l'exécuté n'était pas là. Il aurait voulu l'interroger, apprendre de sa bouche à quelle cause était due la mutilation. Peut-être eût-il poussé l'exigence jusqu'à demander qu'il fût fait mention du scandale au procès-verbal. Mais on lui fit des réponses évasives, et comme il était bon prince, il s'en contenta. Évidemment, on aurait désiré que l'affaire restât secrète. Le lendemain, tous les journaux d'Angleterre en reproduisaient les détails.

Berry était rentré chez lui bouillant de colère. Il y avait donc des gens qui voulaient en savoir plus long que l'officier de confiance de la couronne ! Sa surexcitation grandissait si fort qu'on le coucha et qu'il fallut lui servir des potions calmantes. Au bruit de sa maladie, d'autres reporters accoururent, friands d'*interviews* et de confidences. Mais la porte demeura close, et ce fut en vain qu'ils y frappèrent. Prières, cajoleries, ruses même, tout échoua, tout fut inutile ; la consigne était impérieuse, M. Berry ne recevait pas.

---

DES

# ANCIENNES PROVINCES

DE LA FRANCE

---

LE BERRY.

---

II<sup>1</sup>.

DE PHILIPPE-AUGUSTE A LOUIS XII.

---

VI. — DE PHILIPPE-AUGUSTE A SAINT LOUIS, CRÉATION DU PARLEMENT.

Hugues Capet, en prenant le titre de roi de France, donna en quelque sorte le signal de la lutte qui allait s'engager entre la couronne et la féodalité. On sait la fière réponse que fit à Capet le comte Adalbert lorsque celui qui prenait le titre de roi demanda à Adalbert qui l'avait fait comte. — « Et toi, qui t'a fait roi? » Ce

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier.

qui n'empêche pas le roi franc de descendre en Berry et en Poitou, pour livrer bataille aux seigneurs qui ruinaient ces deux provinces par leurs querelles individuelles. On vit même des évêques, et, entre autres, le prélat qui gouvernait l'église du Berry, remplacer la mitre par le casque et le goupillon par l'épée à deux mains. Tellement violent devint l'antagonisme entre les nobles, le peuple des villes et des campagnes en souffrait à un tel degré, que l'archevêque de Bourges, Aymon, fils d'Archambaud, sire de Bourbon, essaya d'y mettre un terme en ordonnant un concile où serait proclamée la trêve de Dieu. Une messe solennelle à laquelle assistaient toute la noblesse et le clergé des alentours, fut célébrée en grande pompe dans la basilique de Saint-Étienne, et, après l'Évangile, le prêtre qui l'avait dite prononça ces paroles d'une voix menaçante :

« Par l'autorité de Dieu, le père tout-puissant, nous, évêques, excommunions tous les chevaliers de cet évêché de Bourges qui refusent et refuseront de promettre à leur archevêque paix et justice comme il le demande. Qu'ils soient maudits, eux et leurs complices, et leurs armes et leurs chevaux ! Ils seront avec Caïn le fratricide, et Judas le traître ! Et, comme ces cierges vont s'éteindre à vos yeux, ainsi toute leur joie s'éteindra en présence des saints anges, s'ils ne viennent faire satisfaction, réparation et pénitence convenable au jugement de leur archevêque ! »

Aussitôt, tous les prêtres présents jetèrent à leurs pieds les cierges qu'ils tenaient à la main, et qui, en tombant, s'éteignirent. Il y eut comme un frémissement sous les armures sonores des chevaliers, un élan spontané vers la paix, mais cet enthousiasme s'éteignit aussi rapidement que les cierges des prélats, et les guerres entre seigneurs rivaux recommencèrent peu de temps après. Certaines résolutions adoptées dans le concile de Bourges de l'année 1031 sont restées célèbres et méritent d'être remémorées, car elles indiquent bien quelle était, en ces jours troublés, l'organisation du clergé.

Il fut défendu aux prêtres, aux diacres et aux sous-diacres d'avoir désormais des femmes ou des concubines ; s'ils en avaient, ils devaient s'en séparer aussitôt ou tomber dans la catégorie des chantres et des lecteurs. Les fils des prêtres, des diacres et des sous-diacres, nés pendant que leurs pères étaient dans les ordres, ne pouvaient plus être eux-mêmes admis dans le clergé. Défense d'épouser la fille ou la femme d'un clerc ayant déjà la tonsure. Autres particularités : — les hosties ne pouvaient plus se conserver d'un dimanche à l'autre ; — les draps ayant servi à recouvrir les corps des défunts ne devaient plus être posés sur l'autel ; — le prêtre n'était plus autorisé à exiger aucun prix pour le baptême

ou le sacrement de la pénitence : il devait se contenter des offrandes faites par les fidèles ; tonsure obligatoire pour les archidiacres, les abbés, les prévôts, les écolâtres, les chanoines, et tous ceux qui remplissaient un ministère quelconque dans l'église ; barbe rasée avec une couronne de cheveux seulement, telle que la portent les dominicains et les franciscains encore aujourd'hui en Espagne. Autre résolution bien caractéristique : défense aux laïques de posséder les bénéfices ecclésiastiques appelés fiefs presbytéraux. C'était le plus clair, le plus productif du revenu des abbés de haute noblesse, des prieurs et des archevêques ; ils se les réservaient.

En l'année 1145, un nouveau concile prépara à Bourges la seconde croisade ; autre concile en 1226 dans lequel fut décidée une prise d'armes contre les Albigeois. Une grande partie du clergé du Berry s'enrôla pour cette triste guerre à titre de combattant, et il s'y distingua par un fanatisme que Simon de Montfort ne sut que trop aviver.

Au moment où tout homme valide attachait à son vêtement la croix rouge des croisades, Philippe I<sup>er</sup>, roi de France, sans souci de l'excommunication qui l'avait frappé à la suite de l'enlèvement de la femme de Foulques, duc d'Anjou, acheta d'Eudes Arpin, au prix de soixante mille écus d'or, la vicomté de Bourges. Cette magnifique acquisition fut le premier pas fait par la royauté vers le Midi de la France. Cet Eudes Arpin, dont les trouvères chantèrent les exploits en terre-sainte, tout d'abord grand seigneur prodigue jusqu'à la ruine, enthousiaste pour la délivrance de Jérusalem, captif ensuite des Turcs de Bagdad, finit par s'enfermer dans l'abbaye des bénédictins de Cluhy en Saône-et-Loire. Il en était prieur quand la mort vint terminer cette vie si tourmentée. On verra, par la suite, que le Berry, à cette époque, pays de piété et de chevalerie, eut toujours plusieurs représentans de la noblesse dans chacune des croisades.

C'est peu de temps après que les esprits troublés se furent calmés, — on avait annoncé dans toute la chrétienté la fin du monde pour l'an 1000, — que fut construite, à Neuvy-sur-la-Bouzanne, une église unique en son genre, ayant exactement la forme de celle qui renferme le saint-sépulcre à Jérusalem. Si antique est son autel, qu'il est cité dans une charte du prieuré de Crozon en 1087. L'église est circulaire, et se compose de deux coupoles superposées, offrant à l'extérieur l'aspect d'une tour massive que devait couronner un troisième dôme resté inachevé. A l'intérieur, chacune des coupoles s'appuie sur des colonnes massives, douze au rez-de-chaussée et quatre au premier étage ; tout autour de ces colonnes, règne

une galerie sombre invitant au recueillement. Transformée en forteresse au temps des guerres des Anglais, elle ne leur ouvrit jamais ses portes. Sa conservation est parfaite, grâce, sans doute, à M. Muret de Bord, qui, en 1847, obtint du gouvernement la somme de 92,000 francs pour la faire réparer.

On se souvient qu'à la mort du dernier prince de Déols, ce puissant seigneur laissa comme seule et dernière héritière de biens immenses, une enfant de trois ans, Denise. A divers titres, sa tutelle fut réclamée par Henri II d'Angleterre. Les autres parens de Denise qui habitaient en Berry, voulant prévenir une telle prétention, la conduisirent à Eudes, seigneur de La Châtre, son oncle paternel. Le souverain anglais ne l'entendit pas ainsi, et à la tête d'une forte armée, il vint jusqu'à Châteauroux pour faire valoir ses droits. Le comte Eudes, très prudemment, remit l'enfant à qui la réclamait; elle fut conduite à Chinon sous bonne garde, et puis plus tard en Angleterre.

Louis VII, exaspéré par tout ce que Henri II se permettait sur le continent, lui demanda de se rendre à Graçay, — de nos jours un petit chef-lieu de canton du département du Cher, — afin d'arriver à une entente pacifique. L'entrevue ne donna aucun résultat, et le vieux roi de France se borna à dire à son orgueilleux rival : « O roi ! depuis que le commencement de votre règne et avant, vous m'avez comblé d'outrages en foulant aux pieds la fidélité que vous me deviez et l'hommage que vous m'aviez prêté... et de tous ces outrages, le plus grand, le plus manifeste, c'est votre injuste usurpation de l'Auvergne que vous détenez au détriment de la couronne de France. Certes, la vieillesse m'ôte la force de recouvrer cette terre et d'autres, mais devant Dieu, devant ces barons du royaume et nos fidèles, je proteste publiquement pour les droits de ma couronne, et notamment pour l'Auvergne, le Berry et Châteauroux, Gisors et le Vexin normand ; suppliant le roi des rois qui m'a donné un héritier, de lui accorder ce qu'il m'a dénié à cause de mes péchés, la grâce de recouvrer ces droits ! Donc, je confie la cause du royaume à Dieu, à mon héritier et aux barons de la couronne. » Ce disant, dit le chroniqueur, il se tourna vers les siens, le visage couvert de larmes : *Et sic reversus ad suos cum lacrymis, colloquium terminavit.* Philippe, l'héritier désigné, le vengeur futur que la postérité devait proclamer Auguste, exauça les vœux de son père outragé ; il infligea à la dynastie des Plantagenets plus d'une humiliation, et, ce qui faisait mieux les affaires de la France, l'obligation de restituer plus d'une terre arrachée par violence ou duplicité à ses maîtres légitimes.

Philippe, déclarant la guerre aux Anglais, quitte Bourges pour

envahir le Berry aquitain ; sans rencontrer trop de résistance , il s'empare d'Issoudun , de Graçay , de Châteauroux et d'un grand nombre de forteresses sur lesquelles flottait le drapeau ennemi. Pour surcroît de bonheur , Henri II d'Angleterre meurt à Chinon , le 14 juillet 1189.

La trahison de ses deux fils , Richard Cœur-de-Lion , et Jean sans Terre , surtout celle de Jean sans Terre , son enfant préféré , abrégèrent son existence.

A cette mort , Richard , selon sa promesse , rendit hommage au roi de France ; il s'embarqua aussitôt après pour l'Angleterre avec l'intention de marier à un gentilhomme tout dévoué à ses intérêts Denise , la riche héritière de Déols. Son choix se porta sur l'un des plus illustres chevaliers du Poitou , André de Chauvigny , dont le cri de guerre : *Chauvigny , Chauvigny , Chauvigny pleuvent !* se faisait entendre en Orient comme en Occident sur tous les champs de bataille. L'homme était parfaitement choisi : c'était *the right man in the right place* pour garantir à l'Angleterre l'intégrité des possessions de la jeune femme qu'il épousait. Une autre fin tragique , celle de Richard , survenue en 1199 devant le château de Chalus en Limousin , vint encore favoriser le vengeur de l'infortuné Henri I<sup>er</sup> , car c'est de cet événement que date la première restitution faite par l'Angleterre du Berry à la France. Je dis avec intention la première ; ce ne fut qu'après les victoires de Duguesclin et de Jeanne d'Arc que la délivrance fut entière.

Par suite d'un traité conclu entre Philippe-Auguste et Jean sans Terre , tous les fiefs de la province furent remis au premier de ces princes. Ils devaient faire partie de la dot de Blanche de Castille , nièce du roi anglais et dont le mariage avec le fils du roi de France , le futur Louis VIII , dit le Lion , était une des conditions ; on sait que c'est de cette union que naquit ce pur esprit qui fut saint Louis.

Philippe-Auguste , aussitôt son traité conclu avec Jean sans Terre , s'occupa de fortifier tout ce qu'il possédait de villes en Berry. Issoudun fut spécialement l'objet de sa sollicitude en raison de sa situation près de plaines fertiles. Sancerre , quoique bien en terre berrichonne , restait en dehors de son action , car elle appartenait au comte de Champagne ; mais ce seigneur rendait hommage à la couronne de France , et , pour le moment , il eût été difficile d'exiger autre chose.

Lorsqu'en 1223 mourut Philippe-Auguste , les grands barons de la province du Berry avaient fait , de gré ou de force , leur soumission à la couronne. Parfois encore , ils rançonnaient les marchands juifs ou autres qui , pour se rendre à des foires lointaines ,

traversaient leurs domaines ; mais si ces traitans se plaignaient en haut lieu, le roi prenait leur défense et les nobles pillards recevaient de rudes châtimens. Beaucoup de ces hobereaux, qui ne pouvaient vivre chez eux en paix, allaient guerroyer au dehors ; ils ne prenaient part qu'aux querelles de seigneur à seigneur et non de seigneur à souverain.

Avant de mourir, Philippe-Auguste créa les baillis. Ils eurent mission de surveiller les prévôts, magistrats royaux auxquels étaient adressés les mandemens de la couronne. Les foires, les moulins, les pressoirs, les marchés, les étaux, les halles, les rivières, les étangs, les droits de sceaux, de greffe, de tabellionage et de recouvrement des amendes leur étaient affermés ; que d'imagination dans ces créations de charges qui ne pesaient que sur le peuple ! Il y avait encore le sénéchal, qui n'était alors que le chef d'une justice seigneuriale ou le lieutenant-général d'un comte, et auquel prévôts et baillis devaient obéissance. Philippe-Auguste supprima cette charge.

Des deux règnes de Louis VIII et Louis IX, je ne rappellerai du premier que ce que j'en ai dit au sujet de la guerre des Albigeois. Quant au second, son règne ne fut qu'une succession de croisades. Toutefois, quoique Louis IX fût souvent absorbé par leur organisation, il sut faire de grandes choses, fort habilement utiliser le voyage qu'il fit à Bourges en mettant sous la dépendance de la couronne de France le comté de Sancerre. On a conservé les noms des chevaliers du Berry qui accompagnèrent le pieux monarque en Palestine. Dans la première croisade on trouve Guillaume II, seigneur de Vierzon, et son fils qui, plus tard, mourut à Carthage atteint du mal qui frappa son souverain ; Eudes de Mareuil et Étienne Aigullun, chevaliers ; Herbert de la Châtre, damoiseau ; Ébrard, abbé de Vierzon ; Pierre I<sup>er</sup>, seigneur de Mehun dans le Cher, tué à Mansourah, de la Basse-Égypte, et où saint Louis fut fait prisonnier ; Guillaume de Chauvigny qui, pour payer son équipement et ses dettes, dut emprunter quatre cents livres tournois à des marchands de Florence. M. Louis Raynal dit à ce propos : « La royauté mettait son profit à seconder cet unanime empressement que mettaient les chevaliers à se ruiner ; c'était là pour elle l'un des plus utiles résultats des expéditions en terre-sainte (1). » Je dois aussi citer dans cette liste de preux débarqués en Palestine : Roger de Brosse, seigneur de Boussac, Sainte-Sévère et Huriel ; Ebbes, seigneur de la Châtre, et ses deux fils ; le chevalier Guil-

(1) *Histoire du Berry*, par M. Louis Raynal, premier avocat-général à la cour royale de Bourges. Bourges, 1844 ; Vermeil, éditeur.

laume de Barre, mort en débarquant à l'île de Chypre, et enfin Eudes de Châteauroux et Gaucher de Châtillon, l'un cardinal et légat du pape, l'autre chevalier de grand renom. « Je ne saurois dire, rapporte Joinville de ce dernier, toutes les grandes occasions où Gaucher moult bien se maintint outremer, et moult en valeur se il eust vécu. » Il fut un des rares seigneurs qui s'abstint de prendre part au jeu effréné dont les croisés faisaient leur principal passe-temps devant Damiette. Il fut tué par un musulman en défendant saint Louis. Le meurtrier parcourut le champ de bataille au galop de son cheval en proclamant son triomphe, tellement Gaucher était redouté.

On trouve peu de noms berrichons dans la seconde croisade, et je ne puis citer que ceux de Jean de Seully, Pierre, seigneur de Saint-Palais et de Vaton; Hervey, seigneur de Vierzon, et le seigneur de Châteauroux, qui y laissa la vie.

Avant de suivre les événemens qui se produisirent en Berry sous Philippe le Hardi, Philippe le Bel et autres monarques, il est impossible de passer sous silence les services que rendit aux provinces placées sous l'autorité des rois de France l'institution du parlement, œuvre de saint Louis. Ce fut la création d'un pouvoir énergique et central, opposé aux exactions et aux privilèges des grands seigneurs. Les baillis, institués par Philippe-Auguste pour remplir leurs devoirs de juges, tenaient des assises dans lesquelles, entourés des vassaux du roi, la justice était rendue, réglés les services militaires et judiciaires. Avec le parlement, s'il y avait des différends que les baillis ne parvenaient pas à arranger, les questions en litige étaient portées en appel devant lui; il les tranchait définitivement par l'application de mesures équitables, l'autorité des vieilles lois romaines, et les précédens modérés de la justice royale.

Saint Louis, par-dessus tout, avait voulu assurer la paix dans les provinces, et c'est pour cela qu'il combattit les privilèges excessifs de la féodalité, qu'il défendit les duels et les luttes privées de seigneur à seigneur. Les prélats et les prieurs avaient les leurs, et ce qu'il y a d'étrange, c'est que les baillis étaient dans l'obligation d'y paraître. Ils s'en dispensèrent dès que saint Louis s'y déclara contraire. De son côté, Innocent III, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, frappa d'excommunication ceux qui en appelaient au jugement de Dieu, mais les nobles ne voulurent que difficilement en tenir compte, prétendant que c'était un « privilège de naissance; » il en fut de même des clercs qui, cependant, se considéraient comme faisant partie du clergé. L'institution de la trêve de Dieu, œuvre des évêques, ainsi que la « quarantaine du roi, »

pendant laquelle aucun duel n'était permis, modifièrent quelque peu les coutumes chères à la féodalité. « Ce fut, dit le sire de Joinville, en parlant de son roi, l'homme qui plus se travailla de pais entre ses soujets, et espécialement entre les riches homes voisins et les princes du royaume. »

Sous Philippe le Hardi et Philippe le Bel, rien de remarquable pour le Berry, sauf la confiscation des propriétés nombreuses que les Templiers possédaient, et une violente persécution contre les Juifs. Philippe le Bel dépouillait tous ceux qui avaient quelque fortune, et cela, avec une cupidité sans vergogne. « C'est un despote égoïste, a dit de lui M. Guizot, qui règne pour lui seul et ne demande au pouvoir que l'accomplissement de sa volonté. » La remarquable étude de M. Ch.-V. Langlois sur le procès des Templiers, procès auquel prirent part plusieurs membres du clergé de Bourges, prouve surabondamment combien cet ordre, vivant ou mort, fut victime des préjugés et de la mauvaise foi de ses ennemis (1). Dans la tour d'Issoudun furent emprisonnés des juifs qui refusèrent de rendre gorge quand on les engagea de le faire. Sur l'une des parois de la fenêtre du deuxième étage, au midi, on lit encore ces mots profondément gravés dans la pierre : *Deux frères sont en prison, Isaac et Hayem. Puissent-ils vivre toujours! Que Dieu leur soit en aide! Qu'il les fasse sortir des ténèbres à la lumière et de la servitude à la liberté! Amen! amen! selat! Ils sont venus le troisième jour de la Parecha Vaèhi, l'an 64 du petit comput.* Cette date correspond à l'hiver de l'année 1304.

Avec Louis X le Hutin, la féodalité berrichonne s'efforça de reconquérir son indépendance des premiers jours, et, en effet, elle parvint à rétablir le jugement de ses querelles par ses égaux, et la liberté de batailler tant que bon lui semblerait. Ce roi, pendant un règne des plus courts et des plus mal remplis, 1314-1316, — voulut défendre à ses barons de frapper monnaie, mais sans y réussir. Son père Philippe avait tellement altéré la sienne, que personne ne voulait de l'argent royal. Louis X finit par ordonner que, seuls, trente barons de son royaume auraient ce privilège. Voici les noms des seigneurs du Berry qui obtinrent cette haute faveur : le comte de Sancerre, le seigneur de Charenton, le vicomte de Brosse, les seigneurs d'Huriel, de Vierzon, de Châteauroux, de Château-Meillant et de Mehun. La ville d'Issoudun, qui, pendant très longtemps, avait fourni des pièces au type local et à l'effigie de Richard Cœur-de-Lion, ne fut plus autorisée à jouir de ce privilège. Si le Berry fut à ce point de vue des mieux partagés, c'est parce

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1891.

que les autres provinces de France n'avaient pas, comme lui, terre de féodalité par excellence, un aussi grand nombre de seigneuries et de petites souverainetés.

Philippe V ou le Long, qui, le premier des princes du sang, avait eu pour apanage le titre de comte palatin de Bourges, succéda à son frère, et, c'est de la ville de Bourges qu'il signa presque toutes ses ordonnances. L'une d'elles prouve que les aménités échangées encore de nos jours entre avocats, et les railleries dont ils criblent leurs adversaires sous le couvert de leur robe noire, ne datent pas d'hier. Un article sur la police des audiences dit ceci : « Que cil qui tendront le parlement ne souffrent pas eux vitupérer par outrageuses paroles des avocats et des parties, car l'honneur du roy de qui ils représentent la personne tenant le parlement ne le doit mie souffrir... » L'article qui précède celui-ci n'est pas moins instructif sur les coutumes des anciens membres du parlement. — « Que cil qui tendront le parlement ne beuvent ne ne mangent avec les parties qui ont à faire par-devant eux, ne avec les avocats : car l'on dit pieça que trop grande familiarité engendre grand mal. »

VII. — LE DUC DE BERRY, JEAN. — DU GUESCLIN A SAINTE-SÉVÈRE.

Avec Charles le Bel s'éteignit la première branche des Capétiens, et, avec l'avènement de Philippe le Valois, commença une ère de calamité pour la France et le Berry. C'est d'abord, en 1346, la bataille de Crécy, où les Anglais décimèrent la noblesse française, comme elle avait été décimée à Courtray, en 1302, à la *Journée des Éperons*, par les Flamands. A Crécy, périt le noble comte de Sancerre, Louis II; « il succomba, dit Froissart, au milieu de ces vaillans hommes et bons chevaliers qui, pour leur honneur, chevauchent toujours en avant et avoient plus cher à mourir que fuite vilaine leur fut reprochée. » Jean de Luxembourg, roi de Bohême, seigneur de Mehun-sur-Yèvre en Berry, quoique vieux et aveugle, ordonna à ses chevaliers d'attacher leurs chevaux au sien : ils se lancèrent dans la mêlée, et, raconte encore le chroniqueur déjà cité, « on les retrouva gisant autour de leur maître et leurs chevaux alloiés ensemble. » La peste, celle qui sévissait alors à Florence, fit aussi de grands ravages en Berry. Puis, un incendie terrible qui éclata en 1353, à Bourges, détruisit la plus grande partie de cette ville, n'épargnant que la basilique de Saint-Étienne et l'archevêché.

Le prince Noir qui avait ouvert les hostilités contre la France dès l'année 1339, et couvert de ruines les campagnes d'Auvergne et du Berry, fut pourtant repoussé de Bourges, d'Issoudun et de Châteauroux par les habitans qui avaient juré de se sacrifier à la défense de leur ville. Le prince anglais ne tarda pas à prendre une revanche éclatante de ces insuccès en gagnant la bataille de Poitiers. Là, périrent encore bon nombre d'habitans du Berry dont les noms obscurs resteront à jamais perdus dans un éternel oubli. Avec eux tombèrent André de Chauvigny, vicomte de Brosse, seigneur du Chastelet ; Guillaume de Linières, Jean, seigneur de Milly ; Jean et Seguin de Cluis et Jean de Sancerre. D'autres prisonniers de grande noblesse figurent dans ce désastre, au nombre desquels je relève le nom toujours glorieux entre tous les noms glorieux du Berry, celui du comte de Sancerre.

Avec la captivité du roi Jean, en Angleterre, l'histoire de la province reste comme interrompue, disparaissant sous les désastres qui s'abattent sur elle. Au nom du prince Noir, les Anglais occupent Vierzon, qui ne revint définitivement à la France qu'en 1370 ; la ville d'Aubigny, dans le Cher, de l'apanage de la maison d'Évreux, est prise par escalade ; il en est ainsi du château de Gordon sur la Loire et de la riche abbaye de Saint-Satur ; l'Anglais occupe Palluau, Buzançais, Chabris, Briantes, les châteaux de Mont rond, du Chassin, du Lys-Saint-Georges et bien d'autres. On fait la guerre dans ce qui est toujours appelé le Berry, soit au nom du prince de Galles, soit au nom du roi de France. Les seigneurs se battent pour leur propre compte, sans distinction de bannière, et l'on voit un Guillaume de Barbançon, seigneur de Sarzay, s'emparer de La Châtre à la tête de quarante lances, et y commettre mille infamies. Les paysans, que leurs seigneurs ne protègent plus, se réunissent en bandes, créent ce qu'on appelle la Jacquerie, et pillent, tuant tout ce qui n'est pas assez fort pour se défendre.

Lorsque fut signé en 1360 le calamiteux et humiliant traité de Brétigny, l'Angleterre stipula que les forteresses du Berry et du Bourbonnais seraient restituées au roi de France, Jean le Bon ; beaucoup de ceux qui les détenaient ne voulurent pas les rendre, et les plus tenaces furent les soldats de fortune qui disaient les garder par ordre du roi de Navarre, Charles le Mauvais. Jean, pour dédommager son troisième fils auquel il enlevait le Poitou pour le donner aux Anglais, détacha le Berry de la couronne, et le lui donna en apanage. C'était presque défaire ce qui avait coûté tant d'efforts, d'argent et de ruse à Philippe I<sup>er</sup> et à saint Louis.

A cette occasion, la province fut érigée en duché-pairie, et,

depuis lors, elle resta l'apanage des enfans royaux, sauf à revenir à la couronne quand se produirait un manque d'héritiers mâles.

Voici, pour ne plus y revenir, la liste de ceux qui en bénéficièrent. Le premier titulaire étant mort sans enfans, Charles VI donna l'apanage à Jean, son deuxième fils, et à la mort de celui-ci, à son quatrième fils, Charles, comte de Ponthieu, depuis Charles VII. Le frère de Louis XI, le duc Charles, en hérita en 1461; à sa mort, il revint à François de France, son troisième fils, puis à Jeanne, femme de Louis XII. En 1517, le duché fut donné à Marguerite de Navarre, sœur de François I<sup>er</sup>. La sœur d'Henri II, Marguerite de Savoie, l'obtint ensuite de 1550 à 1576; puis, François de France qui prit le titre de duc d'Anjou, et mourut en 1584. Henri IV l'accorda en usufruit à la veuve de son prédécesseur, après quoi le duché fut rattaché à la couronne pour ne plus s'en séparer, quoique plusieurs princes du sang aient encore porté le titre de duc de Berry. « Chose étrange, dit M. Raynal, jusqu'à la révolution de 1789, aucun des princes qui l'obtinrent par suite de concessions personnelles ne laissa de postérité; comme si, par une loi mystérieuse, la province, qui avait donné tant de preuves de sa fidélité à la couronne, n'avait jamais dû en rester longtemps détachée. »

Le nouveau duc de Berry, Jean, en otage à Londres, ayant obtenu d'Édouard III un sauf-conduit, passa le détroit et vint prendre possession de la province dont, pendant soixante ans, il devait garder le titre et la jouissance. Il la ruina, car ardent amateur d'objets d'art, de riches ciselures, de reliques précieusement enchâssées, grand constructeur, grand jouisseur et dévot avec cela, il puisa dans toutes les poches en pressurant le pays autant qu'il lui fut possible de le faire. Comme à peu près tous les Valois, le duc Jean de Berry aimait à bâtir. Quand à Paris son royal frère, Charles V, élevait le château neuf du Louvre, le Pont-Neuf, la Bastille, sans compter les résidences royales édifiées hors de la capitale, à Bourges, le duc Jean augmentait les dépendances et les fortifications de la Grosse-Tour; il commandait aux sculpteurs de tailler dans la pierre le drame religieux qui ennoblit le portail de Saint-Étienne; il reconstruisait le château de Concessault, et se bâtissait un palais qui fut une merveille et qu'il complétait par une autre merveille, la Sainte-Chapelle de la cour de Bourges. Mais où il donna plein cours à sa passion pour le bâtiment, c'est en construisant, vers 1387, le château de Mehun-sur-Yèvre. Les sculptures de cette résidence, ses délicates statues, ses tourelles élancées, ses créneaux et ses mâchicoulis élégans formant galerie tout autour des remparts, ne rappellent plus rien de l'aspect rébarbatif des sombres forteresses de la féodalité. Près de Mehun, pour les délassemens du noble

duc, fut créée une garenne où l'on assembla, à peu près comme dans l'arche de Noé, tout animal susceptible d'être chassé à tir et à courre, y compris le chamois. Plus tard, Charles VII fit de ce château sa résidence favorite; il n'en reste plus que des ruines.

Qui pourra dire ce que sont devenus les meubles, les tapisseries, les tableaux, les livres rares, la riche argenterie et les bijoux qui encombraient la fastueuse résidence de Jean le Magnifique? Magnifique! Le duc précipita les hommes de sa province dans une telle pauvreté, tant de malédictions s'attachèrent à sa mémoire, qu'il eût été plus sage de ne pas le qualifier de la sorte. Avec la misère qui accablait les villes et les campagnes, comment de si riches collections ont-elles pu s'amasser, et tant d'édifices splendides s'élever? Par une oppression incessante, la spoliation de quiconque possédait.

Comme la guerre venait d'être déclarée une autre fois avec l'Angleterre, Charles V ouvrit les hostilités dans l'Aquitaine anglaise. Châteauroux et d'autres localités voisines étant villes frontières, de grands désastres les frappèrent. Le duc Jean, craignant que ses collections ne fussent mises au pillage et ses bâtisses suspendues, supplia son royal frère de le protéger. Bertrand du Guesclin qui, en ce moment, et contre ses habitudes, ne se battait, ni ne prenait aucune ville d'assaut, fut désigné pour le secourir. Il reçut l'ordre du roi de France de se rendre d'Espagne, où il était, à Paris, puis d'aller rejoindre devant Sainte-Sévère les ducs de Berry et de Bourgogne, qui y assiégeaient un corps important de troupes anglaises.

Avant de se rendre sous les remparts de cette ville, Du Guesclin faisait capituler Limoges, enlevait Saint-Yrieix-sur-Isle et Brantôme dans le Périgord. Après avoir vendu sa vaisselle d'argent, comme il vendit dans sa jeunesse les bijoux de sa mère pour se créer des subsides que le souverain lui refusait, il arrive à Vire, rendez-vous d'une armée qu'on lui confiait. Il repart aussitôt avec sa troupe et tombe sur les Anglais à Pontvallain près du Mans; il les taille en pièces, et fait leur chef prisonnier en compagnie de beaucoup d'autres nobles.

Depuis Crécy et Poitiers, les Français n'avaient plus osé attaquer leurs ennemis en rase campagne, aussi le résultat de cette victoire fut-il très grand, car il détachait de la cause du roi d'Angleterre bien des villes qui hésitaient encore à se déclarer en notre faveur. Du Guesclin revint à Paris, en triomphateur, pour remettre au roi les prisonniers faits à la bataille de Pontvallain. Ils furent laissés libres d'aller et venir sans autre lien que leur parole. « On ne les mit point en prison, dit Froissart, en fers, ni en ceps, ainsi

que les Allemands font leurs prisonniers quand ils les tiennent, pour obtenir plus grande finance : maudits soient-ils, ce sont gens sans pitié et sans honneur, et aussi on n'en devoit nul prendre à merci (1). »

De Paris, le connétable, après une pointe en Auvergne, se rendit en Poitou; il prit les villes de Bressuire, Chauvigny, Moncontour et Montmorillon. Devant La Rochelle, l'amiral espagnol Bocanegra, venu au secours de cette ville sur la demande du roi des Français, battait, de son côté, l'escadre anglaise, et s'emparait du vaisseau sur lequel était le trésor que le roi Édouard d'Angleterre destinait au paiement de ses troupes. Ceci se passait au commencement de 1372. A la même date, Aymon Rose humiliait encore notre ennemi devant Harfleur. Les Anglais occupaient toujours Poitiers; mais avant de donner l'assaut à cette ville, le connétable voulut s'emparer de Sainte-Sévère, la dernière place forte que l'ennemi eût en son pouvoir dans le Berry. Il s'y présenta avec 4,000 gens d'armes, et sans perdre une minute, en compagnie des ducs de Berry et de Bourbon, du sire de Clisson et du belliqueux abbé de Malepaye, il étudia les défenses de la ville. Elles étaient considérables : murailles hautes et épaisses, tours massives, fossés profonds, garnison vaillante et nombreuse.

L'un des plus empoignans épisodes du moyen âge en Berry est celui évoqué à Sainte-Sévère, par l'aspect d'une tour en ruine, couronnée de vieux lierre, seul débris, aujourd'hui, de ce qui fut un des points les mieux fortifiés de l'ancienne France. Sainte-Sévère était à triples murailles, baignée par les eaux de l'Indre et flanquée sur ses angles par des donjons aux pointes élançées. On la considérait comme imprenable. Un seul et irrésistible assaut devait pourtant l'enlever aux Anglais. C'est un incident de peu d'importance qui en précipita l'attaque. Un homme d'armes du connétable avait laissé tomber par mégarde sa hache dans les fossés. Il jura de la ravoir, mais non sans prier les sentinelles anglaises de l'épargner et de ne pas tirer de flèches sur lui pendant qu'il irait chercher l'objet échappé de ses mains. Les Anglais le criblèrent de traits, mais sans aucun effet, car il portait une armure d'acier à l'épreuve des flèches. L'homme d'armes ayant appelé ses compagnons à l'aide, ceux-ci accoururent au nombre de quatre cents environ, escaladèrent vivement l'escarpe jusqu'au pied du mur et commencèrent l'attaque sans en avoir reçu l'ordre. Du Guesclin déjeunait quand on vint lui faire part de ce qui se passait. Aussitôt, et comme quand une alerte survenait à l'heure

(1) Froissart, liv. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 623.

de ses repas, renversant la table avec ce qui était dessus, il donna l'ordre à ses lieutenans de continuer la lutte. A l'un, il enjoignit de battre les tours, à l'autre de faire brèche à la muraille, aux archers et arbalétriers de viser les assiégés qui, de leur côté, accouraient en foule sur les remparts. La défense des Anglais fut aussi tenace que l'attaque des Français fut impétueuse. Le connétable y montra les ressources de son expérience et une bravoure qui, selon son expression, transformait les « siens en lions crétés. » On le voyait partout, il dirigeait tout, prévoyait tout; un archer s'étant plaint de n'avoir que de l'eau à boire dans une telle « emprise, » le sommelier du connétable reçut l'ordre d'amener des tonneaux de vin et d'en distribuer le contenu aux combattans.

Les Anglais, devant l'impétuosité des assiégeans, sollicitèrent une suspension d'armes qui leur fut accordée; ils en usèrent pour demander de quitter la ville avec tous leurs biens et leurs alliés, et de plus, réclamer une somme de 30,000 francs contre la livraison de Sainte-Sévère et de son château. L'offre fut repoussée sans débat, et l'assaut repris avec un nouvel acharnement. Le fougueux abbé de Malepays pénétra l'un des premiers dans la forteresse par une brèche. Ayant vu non loin de la muraille une grange remplie de paille et de foin, il s'empressa d'y jeter une torche et d'attiser l'incendie. Les assiégés cherchèrent à l'éteindre, mais ils divisèrent leurs forces, et les Français en profitèrent pour faire irruption dans la place.

Le butin de la ville procura aux vainqueurs des valeurs très grandes, car Sainte-Sévère était le dépôt où les grandes compagnies avaient amoncelé leur blé, leur farine, des monnaies d'or et d'argent, des épées, des casques, et, en grandes piles, du drap et du linge. Selon la coutume, les prisonniers anglais furent rançonnés; puis on les laissa partir. Il restait à régler le sort des alliés des Anglais, des Français, hélas! Lorsque après le combat, le duc de Berry voulut féliciter les soldats au nom de son père le roi de France, du vin fut apporté devant le connétable, qui refusa de boire. « Bertrand, lui dit le duc, que ne prenez-vous du vin! Doutez-vous que votre chair ne soit ci empoisonnée? — Je suis prêt à obéir à vos commandemens, répondit Du Guesclin, mais j'ai fait un vœu que je ne voudrais pas violer, et le voici: Vous savez que beaucoup de Français ont été pris dans cette ville, qui ont aidé à prolonger ce siège, et de la main desquels maint vaillant homme a perdu la vie. Par ce motif, j'ai fait vœu et promis de ne boire ni manger tant qu'il y en aura un seul de vivant. — Ce vœu, je le fais aussi, s'écria le duc. Et les prisonniers, traîtres à leur roi et à leur patrie, furent, amenés

devant Du Guesclin, puis pendus par les valets de l'armée aux abords de la ville. »

Avec Sainte-Sévère, les Anglais perdirent tout ce qu'ils avaient en Berry. Le Poitou leur échappa après l'heureuse bataille de Chiré en 1373. Il ne leur resta plus que Bayonne, Cahors et Bordeaux.

Un demi-siècle plus tard, Jeanne d'Arc dut reprendre, à la suite de nouvelles invasions, l'œuvre commencée par le connétable Bertrand Du Guesclin. Pourquoi le premier libérateur a-t-il reçu moins d'hommage que le second? Comment a-t-il été possible qu'ils fussent séparés dans le tribut de reconnaissance que la France leur doit? Entre Mende et Langogne, dans un des sites les plus désolés de la Lozère, non loin d'un ruisseau et à quelques centaines de mètres des ruines de Châteauneuf-Randon, s'élève, sans art aucun, un monument commémoratif du lieu où mourut le héros. Cela manque de grandeur, et c'est indigne du souvenir qu'il prétend évoquer; visitez ce triste lieu, relisez Froissart, et vous joindrez certainement votre voix à celles qui demandent pour le connétable un monument en rapport avec les services qu'il rendit.

VIII. — JEANNE D'ARC, JACQUES COEUR, AGNÈS SOREL.

Le duc Jean, non satisfait des revenus qu'il retirait de son duché, se fit donner, en outre, la lieutenance-générale de la Guyenne. Il l'exploita, mais d'une façon tellement cynique, que Charles VI, tout fou qu'il était, dut intervenir. Comme le lieutenant-général était trop puissant pour être atteint, et qu'il fallait un exemple, c'est un maltotier du nom de Betizac, âme damnée de son maître, qui en servit. Dans l'espoir d'échapper à la justice du roi, Betizac se prétendit hérétique, et par ce fait devint justiciable de l'évêque de Béziers. Celui-ci, sans une minute d'hésitation, le condamna à être brûlé vif. « Il mourut, dit Froissart, en criant dans son agonie : « Duc Jean, on me fait mourir sans raison ! »

La folie du malheureux Charles VI était intermittente : entre deux éclaircies où sa raison reparut, il autorisa la noblesse du Berry à prendre part à deux lointaines expéditions : l'une en Tunisie, l'autre en Terre-sainte, avec Jean sans Peur. Dans la première figurent Guy de La Trémouille, Philippe d'Artois, de Linières et de Sainte-Sévère, puis Jean III, comte de Sancerre, et Étienne, tous

les deux frères du connétable de ce nom, Le Borgne de Cluys et Philippe de Chauvigny. Plusieurs de ces chevaliers batailleurs moururent sur la plage africaine. Dans la seconde, je retrouve encore les noms de Philippe d'Artois, Guy de La Trémouille, maréchal de Boucicaut, messire Philibert de Naillac, seigneur du Blanc, de Châteaubrun et de Gargillesse, Hélion de Naillac et Louis de Culant. En 1403 s'éteignit, à Paris, l'une des plus grandes illustrations du Berry, Louis de Sancerre, connétable de France. En mourant, Du Guesclin lui avait remis, comme au plus digne, l'épée qui était l'insigne de cette dignité. « C'était belle chose, dit Juvénal des Ursins, de l'entendre, quelques heures avant sa mort, remercier Dieu de ce qu'il l'avait préservé de tant de périls où il avait été, de mort soudaine, de guerre et autrement. » Il fut enterré à Saint-Denis, à côté de Du Guesclin, son émule en bravoure et loyauté. « Enfans, disait-il à ses soldats, gagnés bel et perdés bel, c'est-à-dire que, en quelque estat que un homme se trouve, il doit toujours faire son honneur. »

Bayard, Du Guesclin, Chauvigny, Louis de Sancerre, le chevalier d'Ars, voilà les grands noms qui perpétueront à jamais la bravoure chevaleresque de la noblesse française à cette époque. Les rapines de quelques hobereaux, quelques blasons ternis par des chevaliers félons, n'en pourront amoindrir jamais la loyauté et le fier caractère.

La lutte entre la France et l'Angleterre était à peine suspendue depuis peu d'années, qu'éclata la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. Elle eut son effet jusqu'en Berry. C'est alors qu'on vit le roi de France, Charles VI, faire le siège de la ville de Bourges pour mettre à la raison l'ingrat duc Jean, qui s'était allié aux Armagnacs. Elle dut ouvrir ses portes. Le duc fut contraint, pour payer ses frais de guerre, de vendre à des juifs tout ce qu'il possédait en diamans, rubis, saphirs, camées antiques et tableaux. Ce n'était qu'un commencement de ses restitutions. Les Anglais qui, commandés par le duc de Clarence, étaient venus, sur leur demande, au secours des rebelles, leur firent, en gens pratiques, chèrement payer leur aide. Ils réclamèrent 320,000 écus d'or au duc d'Orléans. Celui-ci, ne pouvant s'exécuter, donna en otage Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, lequel resta vingt-deux ans en captivité à Londres. Guillaume Le Bouteiller de Senlis, seigneur de Saint-Chartier, Ville-Dieu, Neuvy et Pailloux, tous fiets situés en Berry, fut contraint de vendre ses domaines pour « rembourser aux frais de prison et moyenner sa délivrance. » Non satisfait par tant de sacrifices, le roi Henri V d'Angleterre réclama les duchés de Normandie et de Guyenne, les comtés d'Anjou, de Poitiers, du

Maine, de Touraine et de Ponthieu. Le refus qui fut fait à d'exorbitantes prétentions aboutit à la fatale bataille d'Azincourt.

Quant au duc Jean de Berry, auquel revient une grande partie des malheurs du temps, il mourut presque pauvre dans son hôtel de Nesle, à Paris. Grand nombre des richesses artistiques qu'il avait amassées furent vendues à des trafiquans ou livrées aux Anglais. Au château de Mehun, on découvrit de véritables trésors bibliographiques, dont quelques-uns sont restés les purs joyaux de nos bibliothèques actuelles. Les plus remarquables sont : le *Livre de Lancelot du Lac*, celui de *Godefroy de Bouillon*, la traduction des *Femmes nobles et renommées* de Boccace, le *Roman de la Rose*, de la *Violette*, le *Testament de Jean de Mehun*, chef-d'œuvre exquis de la miniature, et le *Manuscrit de Jean Froissart*. Cette collection précieuse de manuscrits et de livres est la seule circonstance atténuante qui milite en faveur du duc néfaste. Charles VI donna au fils du duc défunt la province du Berry ; ce fils mourut jeune, et la province passa aux mains de son frère Charles. Fiancé à Marie d'Anjou, ce mariage en perspective lui valut, dès l'enfance, la haine de Jean sans Peur et des Bourguignons.

De même que Bourges avait été, au temps de Jules César, l'un des derniers remparts des Gaules, de même, sous Charles VII, dit le Victorieux, cette ville était toute la France. C'est la raison qui fit que l'amant d'Agnès Sorel, la trop célèbre Dame de Beauté, fut ironiquement appelé le roi de Bourges. Le mince royaume de France était menacé de disparaître, lorsqu'une simple fille du peuple, Jeanne la Pucelle, animée du souffle divin qui fait les héros et les martyrs, l'arracha aux mains des Anglais et le sauva des factions qui voulaient le diviser.

Je ne dirai de Jeanne que ce qu'elle fit à Bourges et dans ce Berry, où, par deux fois, battirent les suprêmes pulsations de la patrie expirante, et dont la capitale a été jusqu'à ce jour préservée de l'occupation étrangère. L'histoire est aussi tenue de rappeler les noms des preux de cette province qui combattirent sous l'oriflamme de la vierge inspirée. Nous en retrouverons quelques-uns déjà connus de nous, et dont les ancêtres s'étaient illustrés sur maints champs de bataille : George de La Trémouille et Guillaume d'Albret ; Jean de Brosse et Philippe de Culan, tous les deux maréchaux de France ; l'amiral Louis de Culan et Charles de même nom, grand-maître de France ; Jean de Prie, grand-panetier, et Jean de Naillac ; Jean, baron de Linières, grand-queux de France ; Guillaume de Gamaches, capitaine des francs-archers de Berry et de Sologne ; Jean de Bar, Raoul de Gaucourt, et Potin de Xain-

trailles, nommé bailli du Berry et capitaine de la Grosse-Tour de Bourges en 1437.

Aussitôt après la prise d'Orléans, on trouve Jeanne d'Arc à Gien, avec le roi, d'où tous les deux partirent pour la cérémonie du sacre. Puis, retour à Bourges, que la Pucelle quitte encore pour aller assiéger Pierre le Moutier et La Charité. L'argent ayant manqué au cours de l'expédition, les bourgeois de Bourges s'imposèrent pour une somme de 1,300 écus d'or; ils les donnèrent en disant « qu'il serait grand dommage pour leur ville et le pays du Berry, si un tel siège était levé pour défaut de paiement de ladite somme. » Malgré ce don patriotique, Jeanne et le sire d'Albret perdirent leur artillerie devant La Charité, qui ne devait retourner à la couronne qu'après la paix signée avec le dauphin, et à la suite du traité passé dans une jolie petite ville des environs de Vichy, Cusset, bien déchue aujourd'hui de son beau renom d'autrefois.

Jeanne est encore à Bourges le 20 décembre 1429; elle y reçoit des mains du roi ses lettres de noblesse. On la voyait continuellement aller de cette ville à Mehun, où il était plus commode à Charles VII de voir Agnès Sorel. La reine, qu'il n'avait pas voulu conduire à Reims aux fêtes du sacre, restait tristement délaissée dans son palais de Bourges. Quant à Jeanne, elle vivait dans la maison d'une dame Le Touroulde, veuve d'un receveur-général des finances. Une foule enthousiaste l'entourait dès qu'elle apparaissait sur le seuil du logis; les femmes la suppliaient de bénir et de toucher des chapelets. « Touchez-les et bénissez-les vous-mêmes, répondait-elle gaiement, ils seront aussi bons. » On la mit en rapport avec une femme hallucinée; après deux essais infructueux d'hypnotisme auxquels la jeune guerrière s'était prêtée par bonté, elle chassa la visionnaire en lui conseillant de ne s'occuper que de son métier et de sa maison. Ce fut enfin du Berry qu'elle partit pour la fatale campagne qui la fit traîtreusement tomber au pouvoir des Anglais et monter sur le bûcher le 30 mai 1431. Longtemps après cette date douloureuse, le clergé et les bourgeois de Bourges se rendirent à chaque anniversaire de la mort de Jeanne, en procession solennelle, de la cathédrale à l'église des Frères-Prêcheurs. M. Raynal suppose que la vierge de Vaucouleurs avait eu pour cette église une dévotion particulière.

Après Jeanne, Jacques Cœur, et la confiscation de la fortune et des biens de celui qui, tant de fois, avait fourni le nerf de la guerre à son roi.

« A vaillans cœurs, rien impossible, » telle était, comme on sait, la devise de cet homme de grand sens, dont la fortune, lentement acquise par le travail, fut toujours mise au service du

voluptueux Charles VII et d'une noblesse obérée qui ne lui pardonnèrent jamais d'avoir été ses obligés.

Originaire du Bourbonnais, mais né à Bourges, dans les dernières années du XIV<sup>e</sup> siècle, Jacques Cœur fut préparé à une vie de négoce par son père, un pelletier de Saint-Pourçain. Participant, avec d'autres marchands, à la fabrication de la monnaie, on l'accusa fort injustement de l'avoir altérée. Si peu fondée était cette imputation, que le roi le plaça plus tard à la direction de la monnaie à Paris. En 1432, il est en Orient, où il étudie sur place les produits exotiques dont il peut tirer parti en Europe. A son retour, on le voit installé à Montpellier ; il y prend la direction d'un commerce international immense. Il a de nombreuses galères voguant sur l'Adriatique et la Méditerranée, et, sur ses galères, trois cents subrécargues chargés de le représenter. Le roi, qui devait y trouver son compte, le nomma son argentier ; il lui confia même des missions importantes en Languedoc et en Savoie, deux provinces dans lesquelles il eut l'honneur insigne, pour le fils d'un pelletier, de représenter son souverain. Les papes le cajolaient ; j'aime à croire que ce n'était pas pour ses richesses, mais pour sa droiture et sa grande expérience des choses. Où il se trompa grossièrement, ce fut en croyant à la reconnaissance de son roi. Comme l'argent, à la suite de spéculations heureuses, abondait dans ses coffres, il prêta à la couronne 200,000 écus pour aider à conquérir la Normandie. Le naïf prêteur ne reconquit jamais ses avances.

Agnès Sorel mourut presque subitement, et les ennemis de Jacques Cœur l'accusèrent de l'avoir empoisonnée ; d'autres méfaits aussi absurdes lui furent imputés. Le malheureux argentier fut précipité du faite des faveurs et de la fortune dans une prison. Il parvint à s'en évader, heureusement pour lui, et à trouver un asile en Italie. Le pape Calixte III lui confia une expédition contre les infidèles, à la suite de laquelle il mourut à Chio le 25 novembre 1456. Ainsi se termina la carrière d'un homme d'un génie commercial vraiment hors ligne, qui, le premier, avait ouvert à notre pays la voie des échanges extérieurs, échanges qui eussent assurément enrichi la France, comme au siècle suivant ils enrichirent le Portugal et l'Espagne.

« L'hôtel de Jacques, élevé par un bourgeois, dit M. Raynal, était destiné à devenir un jour l'hôtel même de la bourgeoisie. Vendu en 1501 par le petit-fils de son premier possesseur, il passa successivement aux familles Turpin, Chambellan et L'Aubépine, puis il appartint à un ministre de Louis XIV, enfant du peuple comme Jacques Cœur, le grand Colbert. En 1682, la ville de

Bourges l'acheta pour en faire la maison commune, et la fière devise : *A vaillans cœurs, rien impossible*, se trouva justifiée. Si, dans cette grande œuvre de l'émancipation du tiers-état, beaucoup d'hommes, et des meilleurs, ont succombé à la peine, leur cause devait pourtant triompher un jour : elle avait pour elle le bon droit et l'avenir (1). »

Charles VII, fréquemment en Berry, y changea souvent de résidence. On le vit à Celles-sur-Cher, à Sully, à Saint-Amant, à Vierzon, à Mouton, à Salle-le-Roi, nom d'un vieux manoir placé en pleine forêt ; puis encore au château de Bois-Trousseau, transformé en Bois-sire-Aimé, après que la belle Agnès y fut venue trouver son amant. Deux fanaux, placés tout au haut d'une tour, avertissaient celui-ci qu'un tendre accueil l'attendait. Au château de Dames, toujours dans le même voisinage, se trouvent encore les portraits du roi et de sa gentille maîtresse. Le premier est représenté en Hercule, avec peau de lion et massue. La seconde est dans un costume moins mythologique.

D'après La Thaumassière, la belle Agnès aurait été l'un des principaux instrumens de la perte de Jacques Cœur ; elle aurait, affirme-t-il, employé tout son crédit sur l'esprit du roi pour lui donner de mauvaises impressions contre ce ministre ; elle reprochait secrètement à celui-ci d'avoir dit au souverain qu'elle l'empêchait de suivre le cours de ses victoires et de chasser les Anglais hors de son territoire. Un autre historien assure que l'amour que le roi eut pour « cette belle ne lui fit pas si grand tort qu'aucuns ont cru... » Il rapporte qu'Agnès, « voyant ce prince entièrement plongé dans les délices, ne songeant qu'à se divertir, se servit de l'amour qu'il lui témoignait pour exciter son courage. Elle lui dit qu'un astrologue lui avait autrefois prédit qu'elle serait aimée d'un des plus courageux et victorieux rois de l'Europe ; elle avait cru, lorsque le roi de France lui fit l'honneur de la distinguer, qu'il était ce roi magnanime, et cela l'engagea à l'aimer plus volontiers ; mais qu'ayant depuis fait réflexion sur les actions de ce roi et celui d'Angleterre, voyant l'un, dans la volupté, négliger ses affaires et souffrir lâchement la perte de son royaume sans y apporter remède, et les armes de l'autre prospérer de jour en jour et faire de nouvelles conquêtes sur le premier, elle reconnaissait que c'était le roi d'Angleterre qui avait été désigné par la prédiction, et témoigna qu'elle allait le trouver. Ce reproche eut tant de force sur l'esprit du roi, qu'il commença dès lors à penser à ses affaires et s'y appliqua si fortement, qu'avec l'aide de Jeanne d'Arc, de ses

(1) *Histoire du Berry*, par Raynal, 1845.

bons serviteurs, vaillans capitaines, et par sa bonne conduite, il recouvra son royaume. » A l'appui de ce qui précède, on cite cette épitaphe faite du temps d'Agnès :

Icy dessous des Belles gist l'élite,  
Car de louanges sa beauté plus mérite,  
Étant cause de France recouvrer,  
Que n'est tout ce qu'en cloître peut ouvrir  
Clause nonnain, ny en désert hermite.

D'autres chroniqueurs, et dans le nombre Brantôme, ont écrit que là où Agnès venait voir le roi, « il y avait quantité de gens présens, et qui oncques ne la virent toucher par le roy au-dessous du menton. » Ce qui est plus certain, c'est que le roi lui donna les terres d'Issoudun, en Berry, et bien d'autres; qu'il en eut deux filles, dont l'une épousa Jacques de Brézé, l'autre Olivier de Coitivy, sénéchal de Guyenne.

IX. — LOUIS XI, JEANNE DE FRANCE A BOURGES, CHARLOTTE, DUCHESSE DE VALENTINOIS.

A divers momens, mais surtout en 1431, 1438 et 1440, le clergé français se réunit à Bourges. C'est dans une de ses imposantes assemblées que fut proclamée la *Pragmatique-sanction de Bourges* pour le règlement des matières ecclésiastiques. La généralité des États européens avait adopté les décrets du concile de Bâle de 1431 comme utiles à l'indépendance des églises nationales, et surtout à l'autorité royale. Charles VII, en 1438, réunit en Berry tous les hauts dignitaires du clergé français pour leur faire adopter les mêmes décrets, « lesquels reconnaissaient l'autorité des conciles œcuméniques comme supérieure à celle du pape, demandaient des conciles annuels, l'élection aux évêchés et aux abbayes par les chapitres et par les moines, la nécessité de l'approbation royale pour la validité des bulles, etc. » L'assemblée adopta et promulgua dans ce sens une ordonnance qui eut force de loi et qu'on nomma la *Pragmatique-sanction de Bourges*.

Louis XI était né à Bourges, et, devenu roi, il garda pour sa ville natale toute l'affection qu'on pouvait espérer d'un prince rusé et singulièrement entouré. En sa qualité de dauphin du Viennois, il avait fondé l'université de Valence; puis, en sa qualité de roi, celle de Nantes. Charles, son frère, en faveur duquel il avait reconstitué le duché du Berry, et qui devait se révolter bientôt en se laissant placer, par les seigneurs mécontents, à la tête de la Ligue du bien public, lui demanda de fonder également une uni-

versité dans la capitale de son duché. Louis XI y consentit, non pour être agréable à ce frère, dont il soupçonnait les intrigues futures, mais parce qu'il lui convenait mieux de tenir dispersée un peu partout la jeunesse studieuse que de la tenir concentrée à Paris. Elle était fort turbulente, frondeuse, cette jeunesse, et c'était une excellente politique que de l'affaiblir. Déjà on reconnaissait que ce n'est pas impunément qu'on laisse à une minorité factieuse l'habitude de troubler une grande ville.

La guerre dite du « Bien Public » et les insolentes prétentions du duc de Bourgogne obligèrent Louis XI à lever de lourds impôts dans tout le royaume et notamment en Berry. Bourges se souleva, mais mal lui en prit, car la répression fut terrible. Le roi y dévoila sa cruauté dans cet ordre adressé de Senlis aux commissaires royaux qui devaient informer et faire prompte justice en Berry : « Faites prendre au corps, mande-t-il, quelque part que trouvez pourront être, en lieu saint ou dehors, tous ceux qui seront coupables ou seulement soupçonnés d'avoir pris part à l'émeute, même ceux qui s'en sont aperceuz ou peu vraisemblablement apercevoir, ceux qui auront murmuré!.. » Croyant que l'archevêque de Bourges avait été de la révolte, il ajoute : « Et avec ce, prenez, saisissez ou faites prendre, saisir et mettre en notre main tous les biens-immeubles et temporels de l'archevêque. » Sa dévotion à Notre-Dame d'Embrun ne le dominait pas au point de faire fi des richesses ecclésiastiques. Un nombre considérable d'émeutiers furent exécutés, et leurs cadavres restèrent pendant un jour exposés au seuil de leurs maisons. Chose plus grave, Louis XI supprima toutes les anciennes libertés municipales : élection de syndics ou échevins, « droit de faire faire les œuvres de fortifications, emparement et autres choses touchant la défense et les biens de la ville. » Se substituant aux votes des habitans, il nomma lui-même le maire de Bourges et douze échevins qui pouvaient être révoqués, selon son bon plaisir, et il résolut d'anoblir tous ceux qui, par la suite, devinrent maires ou conseillers municipaux. Son idée était d'amoindrir la noblesse d'épée en prodiguant les titres d'une noblesse dite par raillerie « noblesse » de la cloche, sans doute parce que maires et échevins étaient convoqués à la maison de ville au son du beffroi. Ducros raconte ce fait plaisant. Un marchand, nommé Maltrejean, séduit par les bontés de Louis XI qui le faisait manger souvent à sa table, s'avisa de lui demander des lettres de noblesse ; ce prince les lui accorda, mais lorsque le nouveau noble parut devant lui, il affecta de ne pas le regarder.

Qu'arriva-t-il encore ? C'est que les fonctionnaires municipaux, choisis entre les plus riches manufacturiers, crurent déroger, dès

qu'ils eurent un blason, en continuant à s'enrichir et à enrichir leur pays par l'industrie.

La peste, qui tant de fois déjà avait couvert le Berry d'un voile de deuil, ajouta ses tristesses aux terribles supplices ordonnés par Louis XI. Je devrais, au dire de plusieurs historiens, répéter que ce roi aimait sa ville natale. Pourquoi, alors, tant de gens pendus au seuil de leurs portes, la confiscation des franchises communales au détriment des citoyens de Bourges ?

Lorsqu'il mourut, en 1483, il y eut dans toutes les provinces de France comme l'allègement d'un fardeau. Ce fut à sa fille aînée, Anne de France, dame de Beaujeu, dont le père disait qu'elle était « la moins folle femme du monde, car de femme sage il n'y en a point, » que fut confiée la tutelle du futur Charles VIII ; elle ramena à la royauté l'affection de tout un peuple, le rétablissement des franchises telles qu'elles étaient avant la suppression qu'en avait faite Louis XI, ayant été l'un de ses premiers actes. Ici se place un grand événement : la convocation en 1484 des États-généraux de Tours. Les trois ordres du Berry y furent représentés. Leurs tendances, toutefois, parurent si dangereuses à la royauté, que leur dissolution fut vite prononcée ; ils n'en restèrent pas moins comme un précédent de respectueuse, mais libre discussion devant la couronne, un droit qui, plus tard, très tard, si l'on veut, n'en devait pas moins aboutir au plus grand mouvement révolutionnaire connu. Le Berry renaissait donc, grâce à quelques années de paix, à la restitution de ses chères franchises, à la création de foires attirant à Bourges une grande affluence d'étrangers, à l'éclat que jetait au loin une université que Cujas devait illustrer. Un incendie terrible vint mettre toute cette prospérité en question. La malheureuse cité de Bourges fut tellement frappée, qu'une partie de ses manufacturiers l'abandonnèrent pour toujours ; ses foires furent supprimées faute de trafic intérieur ; elles furent données à la ville de Lyon.

Louis d'Orléans, qui fut depuis Louis XII, avait épousé, en 1476, Jeanne de France, douce et timide créature, mais laide et contrefaite. Elle est restée célèbre en Berry, où ceux qui ont la religion des aimables souvenirs l'appellent toujours la bonne duchesse. Aussitôt couronné, son mari se hâta de la répudier pour épouser Anne de Bretagne, la veuve de Charles VIII, son cousin, et rattacher ainsi la Bretagne à la couronne. Jeanne, qui n'avait été répudiée que grâce à la duplicité du pape Alexandre Borgia, se retira dans Bourges, où elle fonda le couvent de l'Annonciade. Elle y reçut souvent la visite d'une princesse non moins infortunée qu'elle, Charlotte d'Albret, dont la vie, d'une grande simplicité, mérite à divers titres d'être remise en mémoire. Le plus puissant de ces titres serait

de montrer comment une noble jeune fille, vertueuse et belle, pouvait être sacrifiée par la raison d'État à l'homme le moins fait pour apprécier de tels dons, — depuis Louis XII cela s'est reproduit tant de fois! — mais je veux me borner à faire connaître ce qu'était, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, la maison d'une duchesse ayant du sang royal dans les veines. Ces résidences princières avec leurs suites somptueuses, les largesses qui en découlaient, ont disparu peu à peu, et il est bon de les rappeler pour en raviver le souvenir.

Quelques années avant la fin du xv<sup>e</sup> siècle, Charlotte d'Albret quitta, très jeune encore, la cour de Navarre pour celle du roi Louis XII. Elle y connut deux reines, vécut dans leur intimité, Jeanne de France et Anne de Bretagne. Celle-ci s'occupait déjà de former l'escadron volant des filles d'honneur qui devaient être attachées à sa personne aussitôt après son élévation à la dignité royale : « C'était, dit le père Hilarion de La Coste, une eschole de vertu, une académie d'honneur. Là, les premiers seigneurs non-seulement de France et de Navarre, mais aussi des pays étrangers, tenaient à très grande faveur de mettre leurs enfans auprès de cette grande reine qui, comme une autre Vesta ou une autre Diane, tenait ses nymphes à une discipline fort étroite et néanmoins pleine de douceur et de courtoisie. » Charlotte fut une de ces « nymphes. » Elle devait être jolie, car la réputation de sa beauté était allée jusqu'à Brantôme, un « fin connaisseur, » comme on dit en Berry. En disant qu'elle était une des plus belles filles de la cour de France, il eût pu ajouter qu'elle en était une des plus vertueuses, car il ne lui décocha aucun des traits malins qui le rendirent si redoutable aux très hautes et très grandes dames de son temps.

Charlotte d'Albret a été si fidèlement l'amie de Jeanne de France, qu'elle a dû recevoir les confidences de cette reine, aujourd'hui béatifiée. J'ai dit que le roi Louis XII, son époux, l'avait répudiée. Était-ce parce qu'il aimait Anne de Bretagne ou la province de ce nom qu'elle apportait en dot? Machiavel prétend que c'était la province. Pour répudier la reine, il avait fallu l'autorisation papale. Après vingt-cinq ans d'union, c'était difficile à demander. Mais le souverain pontife était Alexandre VI. Que pouvait-on offrir à Rome en échange d'une bulle permettant le divorce? On y voulait une étroite alliance avec la France et l'on s'empressa de l'accorder.

La reine Jeanne fut sommée de comparaître à Tours, puis à Amboise, pour entendre prononcer sa séparation devant un tribunal apostolique composé de délégués du pape. Elle se défendit avec énergie, et trouva dans le cours de son procès des paroles que Catherine d'Aragon semble avoir répétées dans le *Henri VIII* de Shakespeare. On voulut la soumettre à un odieux examen de matrones

gagnées à la cause du roi, comme l'étaient aussi les envoyés du pontife. Elle s'y refusa. Brantôme fait à ce sujet une amusante remarque : « Cette princesse se montra très sage et n'en fit la réponse de Richarde, femme de Charles le Gros, lorsque son mari la répudia, affirmant par serment et jurement ne l'avoir ni connue ni touchée. — Or cela va bien ! dit-elle, puisque, par le serment de mon mari, je demeure vierge et pucelle. »

Le 17 décembre 1498, dans l'église de Saint-Denis d'Amboise, la sentence du divorce fut prononcée, et, peu de temps après, Louis XII épousait Anne de Bretagne.

La bulle avait été libellée à Rome. César Borgia s'en empara, offrant à son père de la porter lui-même au roi de France, avec l'espérance que cette attention lui vaudrait plus d'une faveur. César s'embarqua à Ostie sur de royales galères envoyées de Marseille pour l'embarquer. En arrivant à Paris, son premier soin fut de remettre au premier ministre, l'évêque d'Amboise, un chapeau de cardinal. Puis, en échange de la bulle, il reçut l'investiture du duché de Valentinois, le brevet d'une pension de 20,000 livres et une somme semblable pour l'équipement d'une compagnie de 100 hommes d'armes. Ce n'était pas assez. Frédéric, roi de Naples, avait rejeté avec indignation la demande qu'Alexandre VI avait faite pour son fils de la main de sa fille, la princesse de Tarente. Qu'imagine Louis XII pour guérir la blessure faite à l'amour paternel du souverain pontife ? Il offrit à César sa propre cousine, la belle Charlotte d'Albret, qui venait d'atteindre sa dix-neuvième année. Cette union faisait d'un personnage étranger, — et quel personnage ! — presque un prince français. On s'empessa de la conclure, car le futur époux paraissait fort épris, et le mariage fut célébré avec une pompe inouïe, à Chinon, le 12 mai 1499.

Messire de La Mark, maréchal de France, qui a raconté l'entrée triomphale de Borgia à Chinon, a terminé son récit par une anecdote dont les expressions choqueraient notre bon goût, mais qui, dans ce temps-là, étaient monnaie courante. La voici, aussi décemment résumée que possible.

La veille du mariage, le duc de Valentinois demanda quelques conseils et surtout quelques drogues de circonstance au pharmacien de la cour ; mais le pharmacien se trompa de bocal, et remit au duc, au lieu de ce qu'il désirait, une composition qui l'indisposa toute la nuit : « Comme les dames en firent au matin le rapport, je n'en dirai rien, raconte le malin chroniqueur. Je ne dirai rien non plus des vertus et des vices du duc, car on en a assez parlé. » Valentinois prit la chose gaiement et ne vit dans cette mésaventure qu'un accident passager, car, par courrier spécial, il envoya à son père une longue dépêche dans laquelle il raconta très joyeu-

sement sa nuit de noce, sans négliger de faire l'éloge des charmes de sa femme, dépeints par sa plume libertine. Cette lettre parvint au pape onze jours seulement après le mariage, et Alexandre VI s'en amusa beaucoup avec son maître des cérémonies, dom Burchard. C'est du moins ce que ce dernier affirme. Jamais alliance plus monstrueuse ne s'était vue. D'un côté, le sacrilège, l'inceste, l'assassinat poussé jusqu'au fratricide. De l'autre, l'innocence, la pureté et tout un être charmant soumis aveuglément à ce que l'on exigeait de lui. A n'en point douter, Charlotte d'Albret s'éprit, comme l'eussent fait tant d'autres femmes, de l'homme qui lui était présenté par son cousin, un roi! Elle fut séduite par la jeunesse du fiancé, ses prodigalités, sa bravoure et l'éclat de sa maison. Loin d'être l'épouvantail aux yeux vipérins, au visage repoussant et suant le crime tel que le représente Paul Jove, César était un cavalier magnifique, à l'esprit subtil, à la gaîté intarissable, *tutto festa*. Un auteur italien affirme qu'il était plus beau que le duc de Gandia, son frère et sa victime. On a dit du père qu'il attirait les femmes à lui comme l'aimant attire le fer. César avait ce même pouvoir de fascination. Et quels soins il donnait à sa personne et à ses costumes! Quels chevaux magnifiques et fougueux il montait! Pour éblouir la cour de France, il fit son entrée à Chinon avec des mules caparaçonnées de velours, aux housses brodées de perles et aux ferrures d'argent.

Après combien de mois ou peut-être de jours de mariage, le duc de Valentinois quitta-t-il la France et sa jeune femme pour ne plus revoir jamais ni l'une ni l'autre? Les uns disent quelques jours à peine; d'autres quatre mois. De toute façon, il resta fort peu de temps auprès de Charlotte, trop peut-être, car un chroniqueur non suspect, le père Hilarion de La Coste, écrivit ceci: « La sage et vertueuse Charlotte d'Albret n'eut pas peu à souffrir avec César Borgia, son mari, pour ses mauvaises mœurs et ses déportemens. »

A cet abandon imprévu, devant l'évanouissement de ses rêves d'amour et de grandeur, la duchesse de Valentinois se sentit frappée au cœur. Comme ces orages qui, pendant de longs jours, troublent la limpidité du ciel, la paix de son âme s'était obscurcie, et peut-être fut-elle heureuse de se sentir frappée, pour trouver dans la mort l'oubli et le repos. Pour les deux Borgia, Charlotte n'avait été que le lien qui resserrait leur alliance avec la monarchie française. Et pour que personne n'en doutât, on vit aussitôt après le mariage, César signant ses actes: CÉSAR DE FRANCE; à son écusson portant le bœuf de Borgia, il ajouta les lis. Le bœuf en fit litière.

La duchesse de Valentinois ne songea bientôt plus qu'à quitter une cour trop pleine du souvenir de l'homme qui l'avait délaissée.

Elle s'y trouvait sans amies; la seule qu'elle y eût intimement connue, l'ex-reine Jeanne, la répudiée, devenue simplement duchesse de Berry, s'était retirée, ainsi que je l'ai dit, dans son couvent de l'Annonciade, à Bourges. Pour s'en rapprocher, Charlotte acheta, non loin de cette ville, des seigneurs de Culan et par acte du 20 juin 1501, la terre de La Motte-Feuilly. Une enfant du nom de Loïse était née de son union avec César. Toutes deux vinrent habiter ce domaine, mais après un court séjour à Issoudun, ville dont Borgia était devenu le seigneur par son mariage.

Au temps où la duchesse Charlotte de Valentinois vint à La Motte-Feuilly, de grands bois couvraient le pays; des loups les peuplaient comme il y a peu d'années encore, et l'unique pièce d'eau que l'on vit dans le voisinage, l'étang de Rongères, n'était animée que par des passages de grues qui se plaisent sur ces rives désertes. S'il est un ciel exempt d'orages, une atmosphère tiède et calme, des nuits silencieuses aux claires étoiles, des levers et des couchers de soleil empreints d'une grande tristesse, c'est bien dans cette région du centre de la France qu'on les rencontre. A celle qui voulait oublier le monde et s'en faire oublier, le site convenait. La duchesse s'en éloignait parfois pour se rendre à cheval ou en litière à Bourges, au couvent des Annonciades. Elle s'y rencontrait avec des femmes de qualité également éprouvées par des tristesses morales. Citons l'ex-reine de Hongrie, séparée de son époux comme Jeanne l'était du sien, M<sup>mes</sup> de Chaumont, Jeanne Mallet de Gréville, d'Aumont et bien d'autres grandes dames. Fortifiée par les témoignages de sympathie dont on l'entourait, elle reprenait le chemin de sa retraite avec le pressentiment d'une fin prochaine.

Cette retraite n'était pas cependant dans les conditions de simplicité que ce mot peut faire supposer. Charlotte d'Albret, duchesse de Valentinois, sœur et cousine de rois, y vivait avec un appareil princier. Espérait-elle y voir revenir un jour le duc, son époux? Le doute n'est plus permis lorsqu'on a lu l'inventaire du riche mobilier qu'elle avait à La Motte-Feuilly (1). Ses écuyers, tous titrés, étaient au nombre de cinq; quatre filles d'honneur, toutes les quatre de grande noblesse, faisaient partie de sa maison. Il y avait en outre : un aumônier, un receveur, un clerc de l'argenterie, un sommelier de la paneterie, un tailleur, un tapissier, un clerc de dépenses, deux cuisiniers, un boulanger. Loïse avait sa gouvernante. L'office du clerc de l'argenterie n'était pas une sinécure, car, d'après l'inventaire remis en lumière par M. Edmond Bonnaffé, on trouva dans les coffres du château treize pièces d'orfè-

(1) *Inventaire de la duchesse de Valentinois, Charlotte d'Albret*, publié par M. Edmond Bonnaffé. Paris, 1878; A. Quantin.

vrerie en or massif, treize pièces en cristal de roche et trois cent trente-quatre pièces en argent, presque toutes travaillées avec art; beaucoup étaient espagnoles et italiennes. Quatre-vingt-huit tapisseries de Felletin et de Normandie, des tentures en fils d'or, de soie et de satin cramoisi, décoraient les salles et les chambres du château. Charlotte aimait le velours, les draps riches, les fines toiles, les fourrures d'hermine et de martre zibeline. La selle de sa haquenée était recouverte de drap d'or et de velours. Quand le temps l'empêchait de sortir à cheval, elle se servait d'une litière toute doublée en dedans de satin vert et portée par deux chevaux caparaçonnés de velours. Sa grande joie était de marier ses demoiselles d'honneur; elle les dotait, et, à sa mort, on trouva dans sa chambre un coffre d'objets destinés à habiller les « espousées » : « ceintures d'orfaverie, aulmonières, gorgerettes, coeffes et thourets aux fils d'or. »

En l'an 1505, elle perdit sa royale et meilleure amie, Jeanne de France, et sa douleur dut être profonde, car, dès ce moment, elle se condamna à la réclusion : on ne la revit plus dans la capitale du Berry. Deux ans plus tard, elle apprenait la fin tragique de César Borgia.

On pourrait supposer qu'ayant été abandonnée, Charlotte d'Albret, libre à vingt-cinq ans, s'empresserait de retourner à la cour de France pour y prendre un mari de son choix. Elle n'en fit rien. N'ai-je pas dit qu'elle aimait le duc son époux? Elle l'aimait d'un amour tellement profond qu'elle en mourut. Aussitôt veuve, elle prend le deuil, et son entourage doit l'imiter. Les meubles en velours écarlate et jaune, — les couleurs de César, — sont revêtus de housses sombres. Des tentures noires couvrent les riches tentures de sa chambre à coucher; son lit est tendu de satin noir. En deuil, la chapelle et les ornemens du culte; en deuil la selle de sa monture, ainsi que la litière et les harnais des chevaux. Sa jeune enfant, Loïse, voit le damas écarlate de sa couchette remplacé par une serge noire.

Le 11 mars 1514, Charlotte d'Albret, à peine âgée de trente-deux ans, rendait son âme à Dieu. Elle mourut entourée de sa fille, de sa maison et de quelques pauvres familles de vassaux admises à prier pour elle dans la cour du manoir. Sa dépouille mortelle fut transportée à Bourges et placée à côté de celle de Jeanne de France. Quand éclata la discorde entre catholiques et réformés, les deux tombes furent profanées, et ce qu'elles contenaient disparut dispersé à tous les vents. Loïse, sa seule héritière, fut remise, en raison de sa jeunesse, aux mains de Louise de Savoie, M<sup>me</sup> d'Angoulême, mère de François I<sup>er</sup>. Elle épousa, en 1517, le chevalier sans reproche, Louis II de La Trémouille, un vaillant Berrichon,

tué en 1525 à la bataille de Pavie. Sa veuve se remaria à Philippe de Bourbon, seigneur de Busset, fils aîné de Pierre de Bourbon. Loïse fit élever à sa mère un mausolée magnifique dans la chapelle de La Motte-Feuilly. Des huguenots iconoclastes vinrent, en 1562, décapiter la statue de Charlotte qui le surmontait et briser, sur les dalles de la chapelle, les piliers de marbre aux fines ciselures, les médaillons en relief dont il était décoré. Dans la sacristie de l'église de La Motte-Feuilly se trouvent encore des débris du mausolée et de la statue. Par l'effet des siècles, l'albâtre du tombeau et des médaillons a pris une admirable teinte rosée, et c'est à peine si une patine légèrement dorée en ternit la transparence. La statue a été réellement décapitée; le visage est broyé par des coups de marteau, et la couronne ducale a perdu presque tous ses fleurons. L'ensemble des débris n'en reste pas moins empreint d'une grande majesté : la duchesse avec ses cheveux tressés qui encadrent son visage meurtri, ses mains fort belles et pieusement jointes, son manteau de cour, sa robe traînante serrée à la taille par la longue ceinture que portaient les nobles dames de son temps, semble attendre l'heure d'une réparation.

L'ancienne châtelainie de La Motte-Feuilly s'est transformée, de nos jours, en une modeste commune de 126 habitants. On arrive au manoir par un sentier plein d'ombre, émaillé de pâquerettes, et, dès le premier coup d'œil jeté sur le vieil édifice, on se sent transporté dans le passé. La porte d'entrée a gardé ses vieux mâchicoulis, mais elle a perdu son pont-levis, deux grosses tours et une enceinte crénelée. Les fossés ont été en partie comblés : l'eau qui les remplissait coule maintenant, peuplée de cygnes et de sarcelles, dans un parc feuillu et touffu. Le château et ses dépendances sont relativement modernes, et ils passeraient inaperçus s'ils n'étaient accolés au plus aristocratique des donjons, ainsi qu'à deux lourds et très anciens piliers se terminant en arcades. Ces piliers massifs supportent un oratoire de style gothique où les premières châtelaines de La Motte-Feuilly durent s'agenouiller, car dès le XIII<sup>e</sup> siècle il est question, dans les chroniques berrichonnes, d'un seigneur de ce nom. Combien de fois, dans les derniers jours de sa courte existence, la veuve de César Borgia, sortant de son appartement par la petite porte hérissée de clous que l'on voit encore, a dû prier devant l'autel de cet oratoire!

L'extérieur du donjon a gardé son ancien hourdis avec sa charpente et ses planches verticales. Intérieurement, il est admirablement conservé. A peine si les gradins de pierre de l'escalier portent trace d'usage. Au premier comme au second étage, deux chambres sont prêtes à habiter; elles ont leurs cheminées à manteau élevé, mais

sans aucun ornement architectural. Deux fenêtres les éclairent assez peu. Tout auprès de ces ouvertures, encastrés dans la muraille, se trouvent deux bancs, les sièges de pierre d'où Charlotte pouvait découvrir l'horizon. Une échauguette, ou lanterne en forme de poivrière, est placée au sommet du donjon ; immédiatement au-dessous, sur des poutres à jour laissant voir le vide et convergeant vers le centre, se dresse un instrument de torture, un cadeau peut-être, *sui generis*, de César à sa femme. C'est un cep ou carcan, l'un des signes visibles, avec les fourches patibulaires et le pilori, du droit de haute justice. Il est là, comme une araignée gigantesque au milieu de sa toile. Il y a un parc plein de riches essences et s'ouvrant sur des points de vue d'un grand effet. Il faut en jouir, car au-delà s'étendent les Chaumois, landes d'une grande tristesse, imprégnées des âcres senteurs des genêts, des ajoncs et des bruyères roses.

Au centre du parc, à deux pas du château, est resté debout un témoin muet de la tristesse de la duchesse de Valentinois et des ébats de sa fille Loïse. C'est un if colossal, aux racines monstrueuses, quatre ou cinq fois centenaire, et ne tenant debout qu'à l'aide de béquilles. Pour l'étayer, il a fallu employer des poutres et des blocs de roche. Des baies d'un rouge écarlate, se détachant ainsi que des gouttelettes de sang sur le vert sombre du feuillage, attestent que sa sève est loin d'être épuisée.

L'église est à cent pas du château. Un sentier couvert y conduit. En entrant, au pied de l'autel, sont deux tombeaux dont les dalles noires ne portent aucune description. Deux membres de la famille de Bourbon-Busset y reposent. A droite, formant un des bras de la croix que toute église bien construite doit figurer, se trouve la petite chapelle édiflée en 1521 par Claustre, « tailleur d'images » et constructeur du mausolée. Là se trouve le cœur de l'infortunée veuve de César Borgia ; sur la dalle funéraire qui le recouvre se lit : « Là gist le cueur de très haulte et très puissante dame Charlotte Dalbret, en son vivant vefve de très hault puissant prince Domp Cesard, duc de Valentinois, comte de Diois, seigneur d'Is-souldun et de la Motte de Feuilly, laquelle trespassa à sond. lieu de la Motte... du mois de mars, l'an de grâce mil cinq cens quatorze. » Tout cela paraît fort délaissé ; Charlotte d'Albret était vouée aux abandons.

---

---

# HORS DU CERCLE<sup>(1)</sup>

---

L'amour ne s'inquiète pas de la caste,  
ni le sommeil d'un mauvais lit. J'ai été  
à la recherche de l'amour et je me suis  
perdu.

(Proverbe hindou.)

---

L'homme doit toujours, quoi qu'il arrive, frayer avec son pareil et s'en tenir à ceux de sa race. Que le blanc aille avec le blanc, le noir avec le noir. Alors les malheurs qui peuvent survenir seront du moins dans le cours naturel des choses. Ils n'auront rien de soudain, d'étrange, ni d'inattendu.

Ceci est l'histoire d'un homme qui franchit volontairement les bornes protectrices de la société décente et reconnue, et qui paya cher son imprudence.

D'abord il en savait trop long, ensuite il y vit trop clair; il prit un intérêt trop vif à l'étude de la vie indigène; mais, croyez-moi, il ne recommencera plus.

Profondément enfouie au cœur de la cité, derrière le *bustee* de Jitha Megji, se cache l'impasse d'Amir Nath (2), fermée par une muraille nue, que perce une seule fenêtre à grillage. Des deux côtés de ce cul-de-sac, à l'entrée duquel se trouve une grande étable, les murs n'ont aucune ouverture. Ni Suchet Singh, ni Gaur Chand n'approuvent que les femmes de leur maison jettent un regard sur le monde extérieur. Si Durga Charan avait été du même avis, il serait plus heureux, et la petite Bisesa pourrait encore pétrir son pain.

(1) *Beyond the pale (Plain tales from the hills)*, by Rudyard Kipling.

(2) Amir Nath's Gully.

La chambre de Bisesa donnait, par la fenêtre grillée, sur l'étroite et sombre ruelle où le soleil ne pénétrait jamais et où les buffles se vautraient dans la boue bleuâtre. Bisesa était veuve; elle avait environ quinze ans et priait les dieux, nuit et jour, de lui envoyer un amant, car il ne lui plaisait pas de vivre seule.

Un jour, l'homme dont j'ai parlé, — il s'appelait Trejago, — s'aventura, au cours d'une flânerie sans but, dans l'impasse d'Amir Nath, et, après avoir dépassé les buffles, vint buter contre un gros tas de plantes fourragères.

Alors il vit que la rue se terminait en forme de piège, et entendit un rire léger derrière le grillage. Le rire était charmant. Trejago, sachant que les antiques *Mille et une nuits* sont d'excellens guides à tous les points de vue pratiques, — Trejago, dis-je, s'approcha de la fenêtre, en déclamant à demi-voix les strophes du *Chant d'amour de Har Dyal*, qui débutent ainsi :

« Un homme peut-il se tenir debout en face du soleil qui se dévoile, ou un amant en présence de sa bien-aimée? — Si mes pieds défaillent, ô cœur de mon cœur, suis-je coupable? — Non, car ta beauté entrevue suffit à m'aveugler. »

Derrière le grillage résonna un faible tintement de bracelets qui s'entre-choquaient, et une voix douce reprit la chanson au cinquième vers :

« Hélas! hélas! la lune peut-elle dire son amour au lotus, quand la porte du ciel est fermée et que les nuages s'amassent pour que tombe la pluie? — Ils m'ont pris ma bien-aimée, ils l'ont entraînée vers le Nord, avec les chevaux de charge. — Les pieds qui posaient sur mon cœur portent des chaînes de fer. — Dites aux archers de préparer leurs arcs. »

La voix s'arrêta soudain, et Trejago sortit du cul-de-sac en se demandant qui donc avait pu continuer si gentiment le *Chant d'amour de Har-Dyal*.

Le lendemain matin, comme il se rendait au bureau, une vieille femme lança un paquet dans son dog-cart. Ce paquet contenait la moitié d'un bracelet de verre, rompu en deux, une fleur de dhak, couleur de sang, une pincée de bhusa que l'on donne au bétail, et onze cardamomes. Ce paquet n'était autre qu'une lettre, non pas une maladroite et compromettante missive écrite, non,.. une innocente épître amoureuse, parfaitement inintelligible d'ailleurs. Mais j'ai déjà dit que Trejago en savait trop long sur toutes ces choses. Aucun Anglais ne devrait être capable d'interpréter de tels emblèmes; pour son malheur, Trejago les étala sur sa table à écrire et commença résolument à déchiffrer le rébus.

Un bracelet de verre brisé représente, d'un bout de l'Inde à l'autre, une veuve hindoue, attendu qu'à la mort du mari on brise

les bracelets aux poignets de la femme. Trejago comprit donc la signification précise de ce fragment de verroterie. La fleur de dhak veut dire à la fois « désir, viens, écris ou danger, » selon la nature des objets qui l'accompagnent. Un seul cardamome signifie jalousie ; mais, lorsqu'un article quelconque est répété dans une lettre de cette sorte, il perd son sens symbolique et représente simplement un chiffre, indiquant tantôt l'heure, — tantôt, s'il y a en outre de l'encens ou du safran, le lieu du rendez-vous. Le message pouvait donc se lire ainsi : « Une veuve, fleur de dhak et bhusa, — onze heures, » ce qui manquait un peu de clarté. Enfin, la pincée de bhusa mit Trejago sur la voie. Il comprit, ce genre de littérature laissant un champ très vaste à l'intuition, qu'il s'agissait sans doute du gros tas de fourrage sur lequel il avait trébuché dans l'impasse, que l'invitation venait évidemment de la personne cachée derrière la grille, et que cette personne était veuve. Les objets rassemblés disaient donc ceci : « Une veuve, dans l'impasse où est le tas de fourrage, désire votre visite à onze heures. »

Trejago jeta au feu tous ces objets et se mit à rire. Il savait qu'en Orient on ne fait pas la cour aux femmes, sous leur fenêtre, à onze heures du matin, et que les dames ne fixent point un rendez-vous huit jours d'avance ; de sorte que naturellement cette nuit même, vers onze heures, il se rendit droit à l'impasse d'Amir Nath, drapé dans la *boorka*, qui enveloppe un homme tout aussi bien qu'une femme. Dès que les gongs de la cité eurent annoncé l'heure, la petite voix reprit, derrière le grillage, le chant d'amour de la veille, à l'endroit où la jeune Panthane implore le retour d'Har Dyal. Ces couplets sont vraiment jolis dans l'original ; la traduction les prive de leur harmonie gémissante. Les voici à peu près :

Seule, sur la terrasse des maisons, vers le nord  
Je me tourne et j'épie les éclairs dans le ciel,  
La trace lumineuse de tes pas, vers le nord.  
Reviens à moi, bien-aimé, ou je meurs.

Sous mes pieds, s'étend le hazar silencieux,  
En bas, bien loin, dorment les chameaux fatigués,  
Les chameaux et les captifs qu'ont pris tes armes.  
Reviens à moi, bien-aimé, ou je meurs.

La femme de mon père est vieille, les ans la rendent dure,  
Et je suis la servante de toute la maison.  
Mon pain est le chagrin, ma boisson, les larmes.  
Reviens à moi, bien-aimé, ou je meurs.

La chanson cessa. Trejago s'avança sous le grillage et murmura :

« Je suis là. »

Bisesa était fort bonne à voir.

Cette nuit-là fut le début d'une série de choses étranges, et d'une double vie tellement insensée que Trejago se demande parfois aujourd'hui si ce n'est pas un rêve. Bisesa, ou la vieille servante qui avait lancé la lettre, était arrivée à desceller le lourd grillage de façon qu'il glissait à l'intérieur, ne laissant dans la maçonnerie qu'une ouverture carrée, par laquelle un homme agile et souple pouvait, en se hissant, pénétrer dans la chambre.

Le jour, Trejago se pliait à la routine de son travail de bureaucrate, ou bien il s'habillait correctement pour aller rendre des visites aux dames de la « Station, » pensant à part soi qu'elles ne tarderaient pas à lui fermer leurs portes, si elles soupçonnaient seulement l'existence de la pauvre petite Bisesa. Mais la nuit, quand toute la ville était endormie, venait le tour de cette dernière : la course mystérieuse à l'abri de la *boorka*, qui sentait fort mauvais par parenthèse, la promenade de long en large à travers le *bustee* de Jitha Megji, duquel il passait rapidement dans l'impasse d'Amir Nath, entre le bétail sommeillant et les grands murs sans yeux ; enfin, couronnant tout cela, Bisesa et la respiration aussi profonde que régulière des vieilles femmes qui dormaient derrière la porte de la petite chambre nue, assignée par Durga Charan à la fille de sa sœur. Ce qu'était Durga Charan, Trejago ne s'en informa jamais, et il ne lui vint pas davantage à l'idée de se demander comment il échappait chaque fois au péril d'être découvert et tué à coups de couteau... non, tout cela lui resta fort indifférent jusqu'à l'heure où sa folie fut passée, où Bisesa... Mais ceci viendra en son temps.

Bisesa était pour son amant un sujet de perpétuelle et délicieuse surprise ; son ignorance ne se pouvait comparer qu'à celle des oiseaux. Les versions défigurées des rumeurs du dehors qui par hasard pénétraient dans sa chambrette amusaient Trejago, quand elle les lui contait, presque autant que ses efforts zéayans pour prononcer le nom qu'il lui avait dit être le sien : « Christophe. » Elle arrivait tout au plus à triompher de la première syllabe et faisait les plus drôles de petits gestes avec ses mains de feuilles de rose, comme pour rejeter bien loin le nom importun ; puis, s'agenouillant devant Trejago, elle lui demandait s'il était bien sûr de l'aimer, absolument comme aurait pu le faire une Anglaise. Trejago lui jurait qu'il l'aimait plus que personne au monde. Et c'était vrai.

Après un mois de ce délire, les exigences de son autre vie, la vie civilisée, la vie au grand jour, contraignirent Trejago à se montrer particulièrement attentif auprès d'une femme de sa connaissance. Notez que tout incident analogue est remarqué et commenté non pas seulement par les compatriotes des gens intéressés, mais par cent cinquante indigènes pour le moins.

Trejago fut obligé d'accompagner cette dame à la promenade, — une ou deux fois même en voiture, — de lui parler à la musique, etc., n'imaginant pas un instant que cela pût influer sur la vie nocturne secrète et bizarre, qui lui était autrement chère. Mais, par les mystérieux chemins habituels, la nouvelle passa de bouche en bouche. La duègne de Bisesa s'en empara et alla tout dire à sa maîtresse, laquelle en fut troublée jusqu'à s'acquitter très mal de sa besogne de ménagère ; elle fut battue en conséquence par la femme de Durga Charan.

Une semaine plus tard, Bisesa interpella Trejago au sujet de cette flirtation. Elle n'entendait rien aux nuances et parla très nettement. Trejago essaya d'en rire, mais Bisesa frappa du pied, un petit pied léger comme une fleur de souci et qui pouvait tenir dans la paume d'une main d'homme.

Parmi tout ce qu'on a écrit sur la passion et l'emportement chez les Asiatiques, il y a nombre d'exagérations compilées de seconde main, mais on y trouve aussi une petite part de vérité. Or, quand un Anglais découvre cette part de vérité, il demeure aussi saisi que devant tout éclat de passion qui pourrait survenir dans sa propre sphère honorable et correcte. Bisesa tempêta donc, se mit en fureur et bref menaça de se tuer si Trejago ne renonçait pas sur-le-champ à la *Memsahib* étrangère qui s'était placée entre eux.

Trejago s'efforçait d'expliquer le cas, lui démontrant qu'elle ne prenait pas ces bagatelles à un point de vue européen, mais Bisesa se redressa et lui dit simplement :

— Non ! je ne comprends pas. Je sais seulement ceci : Il n'est pas bon que vous me soyez devenu plus cher que mon propre cœur, Sahib. Vous êtes Anglais ; je ne suis qu'une fille noire. — (Sa peau était blonde comme l'or vierge de la Monnaie.) Je ne suis qu'une noire et la veuve d'un noir.

Puis elle sanglota et reprit :

— Mais sur mon âme et sur l'âme de ma mère, je vous aime ! Aucun mal ne vous atteindra, quoi qu'il m'arrive.

Trejago discuta avec l'enfant et s'efforça de la calmer, mais elle semblait agitée à un degré déraisonnable ; rien ne put la satisfaire que la rupture immédiate et définitive de leurs relations. Il fallait qu'il s'en allât sur-le-champ. Et il s'en fut. Au moment où, suspendu à la fenêtre, il se laissait glisser à terre, elle le baisa deux fois au front ; il rentra chez lui, ne sachant que penser.

Une, deux, trois semaines s'écoulèrent sans que Bisesa lui donnât signe de vie. Trejago, jugeant que la rupture avait duré bien assez longtemps, descendit à l'impasse d'Amir Nath pour la cinquième fois depuis ces trois semaines, espérant qu'on répondrait enfin au signal : un coup frappé contre la croisée mobile.

Il ne fut pas déçu.

La lune était à son premier quartier ; un filet de lumière tombant d'en haut, effleurait le grillage, qui s'ouvrit dès qu'il trappa. Du fond de l'obscurité profonde, Bisesa étendit ses deux bras dans le clair de lune. Ses mains, ses mains de rose avaient été tranchées aux poignets ; les moignons informes étaient presque cicatrisés déjà.

Alors, comme elle penchait, en sanglotant, la tête entre ses bras mutilés, un grognement de bête sauvage se fit entendre derrière elle et quelque chose d'aigu, couteau, épée ou lance, atteignit Trejago à travers sa *boorka*. Le coup manqua son but, mais trancha un des muscles de l'aîne, et cette blessure le fit boiter légèrement jusqu'à la fin de ses jours.

La grille avait été remise en place. A l'intérieur de la maison, aucun bruit, aucun signe, rien que le mince rayon de lune sur le grand mur et, au-delà, les ténèbres de l'impasse.

Tout ce que Tréjago se rappelle, c'est qu'après avoir hurlé comme un fou furieux entre ces murs impitoyables, il se retrouva près de la rivière au moment où l'aurore commençait à poindre ; alors il jeta sa *boorka* et rentra chez lui tête nue.

Quelle fut au fond la tragédie ? Bisesa se trahit-elle dans un accès de désespoir sans cause, ou bien, son intrigue ayant été découverte, la petite veuve fut-elle mise à la torture jusqu'à ce qu'elle eût tout avoué ? Durga Charan connaissait-il le nom du séducteur ? Que devint finalement Bisesa ? Cela, Trejago l'ignore aujourd'hui encore.

De toute façon, il dut advenir quelque chose d'horrible, et la pensée de ce que cela put être le frappe parfois au milieu de la nuit pour le tenir éveillé jusqu'au matin. Un détail caractéristique de l'histoire, c'est qu'il ignore aussi l'endroit où se trouve la façade de la maison de Durga Charan. Peut-être donne-t-elle dans une cour commune à plusieurs autres maisons ; peut-être est-elle cachée derrière une des grandes portes du *bustee* de Jitha Megji. Trejago n'en sait rien. Il ne reverra jamais Bisesa, la pauvre petite Bisesa. Il l'a perdue dans cette cité où chaque demeure est aussi gardée, aussi mystérieuse qu'une tombe, et la fenêtre qui ouvrait sur l'impasse a été murée.

Mais Trejago continue à faire régulièrement des visites à ses connaissances, il jouit d'une réputation inattaquable. Sa personne n'offre rien de particulier, sauf une légère raideur dans la jambe droite, causée par un effort qu'il s'est donné en montant à cheval.

RUDYARD KIPLING.

---

LES

C I G O G N E S

---

I. Léon Tolstoï, *Derniers écrits*. — II. Ibsen, *Drames*. — III. Max Nordau, *les Mensonges conventionnels de notre civilisation ; le Mal du siècle*. — IV. Pierre Lasserre, *la Crise chrétienne*. — V. Édouard Rod, *les Idées morales du temps présent*. — VI. Ch. Secrétan, *la Civilisation et la Croyance*. — VII. C. Wagner, *Justice ; Jeunesse* — VIII. — Paul Desjardins, *le Devoir présent*. — IX. J. Darmesteter, *les Prophètes d'Israël*, préface.

I.

Avez-vous, dans vos souvenirs d'enfant, une vieille bibliothèque de maison provinciale, lieu de retraite pour les jours de pluie ou pour la fatigue après les jeux, lieu frais et sombre où naquirent les premiers enchantemens de l'esprit ? Y avait-il un Buffon, allongeant sur les rayons ses in-quarto de l'autre siècle ou ses petits in-douze de la Restauration ? Si oui, vous avez certainement admiré maintes fois les oiseaux colorés qui égayaient les pages ; et comme ils invitaient à lire les chapitres, vous avez lu celui où Buffon parle des cigognes ; vous vous rappelez, comme on se rappelle tout de ce temps, le respect du bon naturaliste pour ces « oiseaux de rivages. » Il dit leurs mœurs, et comment ces voyageuses précèdent les hirondelles, annonçant la saison de lumière avant même que la nuit d'hiver ait décré. Quand l'heure est venue, « il se fait un grand mouvement dans la troupe ; toutes semblent se chercher, se reconnaître et donner l'avis du départ général, dont le signal, dans nos contrées, est le vent du Nord. » Aussi, « leur retour

est partout d'un agréable augure. » D'abord, parce qu'elles mangent les serpens et autres bêtes nuisibles ; ensuite, parce que « l'on attribue à cet oiseau des vertus morales dont l'apparence est toujours respectable : tempérance, fidélité, piété. » Cette pieuse réputation vint peut-être à la cigogne des habitudes qui la ramenèrent toujours aux clochers, et, avant qu'il n'y eût des clochers, aux frontons des temples. Elle s'y pose, elle s'en éloigne un temps, elle y revient d'instinct. Les médailles d'Hadrien représentent un nid de cigogne posé sur le temple de la Concorde, au Capitole. « Dans les augures, l'apparition de la cigogne signifiait union et concorde... Dans les hiéroglyphes, elle signifie piété et bienfaisance. » Buffon distingue la cigogne noire, qui gîte aux lieux sauvages, sur les sapins, dans les marais du Nord ; et la blanche, de mœurs plus douces, qui apporte ses services et ses bons exemples à nos foyers. Il avoue d'ailleurs « qu'elle a presque toujours l'air triste et la contenance morne. » Il rapporte enfin l'opinion d'Alexandre de Myndes, d'après Ælien : « Les cigognes cassées de vieillesse se rendent à certaines îles de l'Océan, et là, en récompense de leur piété, elles sont changées en hommes. »

Est-ce pour cela que je pensais aux longs vols des oiseaux emblématiques, en transcrivant ci-dessus les titres de ces livres, les noms de ces écrivains qui grossissent depuis quelque temps la littérature de bonne volonté ? Ces livres, le hasard ou l'attrait de la nouveauté me les a fait lire durant les dernières semaines ; il n'y a pas d'autre motif à leur rapprochement arbitraire, sans choix systématique. Un autre coup de filet dans les envois récents du libraire ramènerait un lot pareil ; et si je traitais à fond le sujet que je vais effleurer, il faudrait enfler cette liste de telle sorte que la bibliographie remplirait à elle seule l'espace dont je dispose.

Voici des hommes très divers. Ils viennent de tous les points de l'horizon : un Russe, un Norvégien, un juif hongrois, des Genevois, des Français. Par l'origine et l'étiquette, sinon par la communion active, ils appartiennent à tous les cultes : catholique, protestant, gréco-russe, israélite. Ils sont tous d'esprit très libre, et la plupart chérissent leur temps. Ils n'ont rien de commun entre eux, sauf un trait qui les unit, comme la même chaîne rivaît, à bord de la galère barbaresque, une chiourme recrutée sur tous les rivages. Et c'est le trait caractéristique de leur pensée. Ils cherchent leur âme perdue, ils la cherchent avec une angoisse pareille à celle du brave Allemand qui avait égaré son ombre. Ils témoignent d'un malaise indicible, et non pas seulement d'un malaise personnel ; ceci ne serait point nouveau, ni fait pour nous surprendre, chez des penseurs, des artistes, des cérébraux ; mais ils s'accordent à constater autour d'eux ce même malaise, cette

recherche de l'âme perdue, dans toutes les parties du monde où le sort les a jetés. Ramassez leurs livres, comme je fais là, devant moi, en un tas : prêtez l'oreille ; c'est une seule harpe, où chaque corde rend, avec sa résonance particulière, la même dominante ; et cette note n'est autre chose que la vibration, sur l'instrument, du souffle de vent qui agite chaque globule de l'air ambiant.

Tolstoï, d'abord, le chef du cœur russe, celui qui a poussé le premier cri, le plus strident, et qui le prolonge avec le plus d'exagération. Nous l'avions vu touché de la grâce, comme il achevait *Anna Karénine* : — « Il ne faut pas vivre pour soi, il faut vivre pour Dieu... Tout le mal vient de la sottise de la raison, de la coquinerie de la raison ! » — Et peu après, il écrivait dans sa *Confession* : « Enfin, j'eus l'idée de regarder vivre l'immense majorité des hommes, ceux qui ne se livrent pas comme nous, classes soi-disant supérieures, aux spéculations de la pensée, mais qui travaillent et souffrent, qui pourtant sont tranquilles et renseignés sur le but de la vie. Je compris qu'il fallait vivre comme cette multitude. » Depuis lors, dans tous ces opuscules qui se succèdent sans relâche et qu'on traduit par tous pays, Tolstoï développe le mot du vieil Akim : « Il faut avoir une âme ; » et comme le monde de mensonge où nous vivons empêche l'épanouissement de cette âme dans la vérité, il propose avec une belle candeur d'apôtre la refonte radicale de ce monde, l'anéantissement des villes, de la grande industrie, des tribunaux, des écoles actuelles, le retour à la vie simple et fraternelle des champs. Inutile de multiplier les citations et de résumer plus longuement des écrits si répandus. Traité de fou par les uns, exalté comme un prophète par les autres, Tolstoï peut être taxé de chimère, mais on contredira difficilement les parties critiques de sa prédication. En tout cas, elle répond à des besoins urgents, dans son pays et dans les deux hémisphères, puisqu'on ne se lasse point de le lire. Au moment où le romancier abandonnait son art pour inaugurer son apostolat, j'écrivais à cette place qu'il allait perdre tout pouvoir sur nous. Je crains de m'être grossièrement trompé, triple littérateur que j'étais. Il ne charme plus, mais il inquiète et réveille ; et les hommes sont ainsi faits qu'il faut peut-être, pour les rendre attentifs à une doctrine, l'exagérer jusqu'à l'absurde.

Ibsen grandit dans la faveur publique. Ce n'est point par l'intérêt scénique de ses drames : nous y sommes réfractaires. Ce n'est point non plus qu'on puisse ranger ce révolté parmi les combattants du bon combat. Il proteste contre la forme de notre monde, il cherche une vérité supérieure aux apparences ; cela suffit, on l'écoute avec ravissement, comme on écouterait quiconque sonnera le glas des erreurs mortes. Surtout s'il tinte aux environs du pôle

nord ; le proverbe russe a raison, « elles sont belles, les cloches qu'on entend de l'autre côté de la montagne. » Nous oublions un peu trop que nous avons depuis longtemps notre Ibsen, ou du moins un sonneur de glas de la même paroisse ; depuis *la Question d'argent* et *le Fils naturel*, voici plus de trente ans qu'il retourne le cadavre social. Avant de le rejoindre, ce précurseur, on croyait que le secret de sa force était dans son habileté, dans sa verve amusante ; d'autres ont eu de l'habileté et de la verve, qui ne vivent plus ; on l'a rattrapé, on commence à comprendre que ce secret gît dans sa perpétuelle inquiétude morale. — Mais je reviens à Ibsen. Il aurait gagné notre créance, ne fût-ce que par quelques axiomes qui répondent à nos défiances actuelles, comme celui-ci : « La faute capitale de notre éducation est d'avoir mis tout le poids sur ce qu'on sait, au lieu de le mettre sur ce que l'on est, » ou encore, dans *Rosmersholm* : « L'esprit des Rosmer ennoblit, mais il tue le bonheur. » A la vérité, Voltaire avait déjà dit quelque chose d'approchant, dans *l'Homme aux quarante écus* : « Monsieur, vous m'avez instruit ; mais j'ai le cœur navré. — C'est souvent le fruit de la science. » — Pour n'être pas dit en norvégien, ce n'en est pas moins bien dit.

« La littérature, l'art, la philosophie, la politique, la vie économique, toutes les formes de l'existence sociale et individuelle laissent apparaître un trait fondamental unique et commun : l'amer mécontentement de l'état du monde. De toutes ces différentes manifestations de l'esprit humain s'échappe à nos oreilles un seul et même cri de douleur qui peut se traduire, en langage vulgaire, par cette exclamation : Sortons, sortons de l'état de choses existant ! » — Celui qui parle ainsi est un juif de Pesth, M. Max Nordau, l'un des écrivains les plus lus dans cette Allemagne qu'il a flagellée. Je ne le nommerais pas, s'il n'eût écrit que ce pamphlet de pur matérialisme, *les Mensonges conventionnels de notre civilisation* (1) ; curieux livre d'ailleurs, paradoxe poussé aux déductions extrêmes avec une logique à la Proudhon, avec une ironie qui rappelle parfois celle d'Henri Heine. Tout au plus l'eussé-je nommé, en face des avocats qui plaident pour l'âme proscrite, comme un témoin à charge, déposant sur l'impossibilité de vivre dans un monde où « chaque mot que nous disons, chaque acte que nous accomplissons est un mensonge à l'égard de ce que, dans le fond de notre cœur, nous reconnaissons comme la vérité. » Mais M. Nordau a donné depuis un roman, *le Mal du siècle* (2), où sa pensée trahit des modifications intéressantes.

(1) Traduction d'A. Dietrich ; Westhauser, éditeur.

(2) Hinrichsen, éditeur.

Le sage Schrötter, le porte-parole de l'auteur, dit au rêveur Wilhelm : « Je voudrais vous souhaiter une chose, mon cher ami : ce serait d'être un peu plus naïf et de prendre un peu la vie avec la simplicité de ces gens qui acceptent le moment tel qu'il s'offre, sans s'inquiéter du but et du terme. Soumettez-vous aux forces supérieures qui vous font vivre, sentir et penser. » Et ce même Schrötter conclut à la dernière page du livre, en comparant la vie négative de son ami Wilhelm à la vie positive d'un simple hobereau prussien, Paul Haber : « Quelle fleur idéale de l'humanité se serait épanouie en lui, si, non content de penser, il avait aussi agi ? Mais n'est-ce pas demander l'impossible ?.. Celui qui, derrière ce qui est immédiat, voit ou pressent les causes toujours plus lointaines, celui-là, paralysé par le spectacle de l'enchaînement indéfini des causes, perd le courage d'agir vivement. » — Serait-ce donc là « le mal du siècle ? » Et l'humanité réclame-t-elle des Wilhelm ou des Paul Haber ? « On ne peut être que l'un ou l'autre. Lequel des deux maintenant a plus de valeur pour le monde ? Qui fait faire à l'humanité les plus grands progrès ? Qui remplit mieux son devoir d'homme ?.. Je ne décide rien. » M. Nordau ne décide pas : mais vous reconnaissez la crise intellectuelle et morale par laquelle passait Tolstoï, quand il achevait *Anna Karénine*.

Le courant ne devient limpide, vraiment fécond et tempéré, qu'en se rapprochant de notre pays. Il se resserre, il se précise : la recherche de la destinée aboutit à la glorification du devoir, à la nécessité de l'action, à la restauration de l'âme, opposée comme un fait de conscience aux négations de la science.

« La crise présente, — si crise il y a, — n'est que la protestation très simple de consciences jeunes et saines contre le régime artificiel que préconisent ardemment, en se donnant l'air de n'y pas toucher, les derniers de la précédente génération. Elles sentent quelque chose vivre et battre en elles, qui fait éclater l'armature de science où l'on a prétendu les emprisonner tout entières. Ce sont les traditions de notre race qui nous avertissent de leur présence et de leur domination, et nous enseignent que rien ne pénétrera en nous sans avoir réglé son compte avec elles. » J'ai plaisir à citer en premier, avant les auteurs plus réputés, un de ces jeunes hommes, M. Pierre Lasserre, l'auteur de *la Crise chrétienne* ; d'abord parce qu'il indique fort bien le principal mobile de l'insurrection idéaliste ; ensuite parce que cet affranchi ombrageux, rebelle au joug des anciennes croyances, n'est pas suspect quand il brise avec une fougue de jeune Vandale tous les clichés consacrés, quand il frappe familièrement sur toutes les idoles élevées depuis cent ans et s'éjouit à constater comme elles sonnent creux.

Un écrivain qui avait déjà cherché le *sens de la vie* dans le roman, M. Édouard Rod, vient de tracer, dans ses *Idées morales du temps présent*, la courbe de l'évolution intellectuelle entre les *négatifs* et les *positifs*. Appellations bien rigides : plusieurs de ceux dont il prend mesure pourraient, selon le point de vue d'où on les considère, passer de l'un à l'autre camp. Je ne reviens pas sur un livre étudié ici même ; j'en rappelle seulement la conclusion : « Il n'est pas besoin de beaucoup de clairvoyance pour reconnaître que ce courant positif a augmenté en volume et en force de tout ce qu'a perdu le courant négatif. Il a commencé faiblement ; il y a dix ans, on l'apercevait à peine, et les gens sagaces qui aiment mieux lire dans l'avenir que dans le passé prédisaient, non sans une apparence de raison, l'approche d'une ère nouvelle, où l'humanité, ayant jeté ses deux vieilles béquilles, la morale et la religion, s'avancerait d'un pas allègre dans la voie de la libre pensée, sous le soleil de la science. Et voici que les faits sont en train de donner un flagrant démenti à ces augures... Beaucoup d'idées et de croyances, qu'on aurait pu croire tombées définitivement dans la défaveur, presque dans le ridicule, reprennent leur ancienne place. »

M. Rod observe avec sympathie le courant : il ne s'y précipite pas. M. Secrétan l'attendait depuis longtemps ; cette noble intelligence avait tracé la voie où les nouveaux-venus s'engagent. Son livre, *la Civilisation et la Croyance*, est une œuvre puissante ; le philosophe s'attaque aux plus hauts problèmes théologiques, métaphysiques et sociaux ; il dispute pied à pied le terrain au matérialisme, au positivisme pseudo-scientifique, il leur oppose les réalités de la conscience et de la loi morale. Quelques lignes donneront idée de l'objet et de l'esprit du livre. « Dans un temps où tous les appuis artificiels sont ruinés, où toute liberté, toute propriété, toute existence, sont absolument livrées au bon plaisir des masses, où le pouvoir tombe aux mains des déshérités, qui, trompés par un mirage, pensent trouver dans la destruction de l'ordre social la satisfaction de leurs besoins ; dans un temps où les freins moraux subsistent seuls, où tout dépend plus manifestement que jamais de la volonté des individus, redresser cette volonté, préciser l'idée du devoir, ranimer le sentiment du devoir, en le mettant à sa place, au centre de la vie et de la pensée, telle est la *question véritable*, tel est l'objet de notre effort. — Dès le début, j'ai cru comprendre qu'aucun système ne pouvait être vrai et n'était acceptable à la raison, s'il ne faisait place aux réalités du monde moral sans les comprimer, sans les travestir, sans en altérer la nature. » Et voici le thème des conclusions : « Que doit-on augurer de la civilisation ? Nous l'ignorons. Ce que nous voyons avec

tout le monde, c'est que notre équilibre n'est pas stable et que l'état présent des choses ne saurait durer. Il faut que cette civilisation se purifie et se transfigure dans le feu de la charité, ou qu'elle s'écroule dans l'incendie allumé par la haine, qui couve partout. » Parfait. Malheureusement, c'est une entreprise de lire M. Secrétan; sa pensée est longuement concentrée, elle fera reculer le commun des hommes : les lâches, qui ne sont pas prêts à soulever des haltères pour se fortifier dans les vérités éternelles.

A ceux qui n'ont point la tête très solide, je recommande plutôt les livres de M. le pasteur C. Wagner, *Justice*, et surtout le dernier paru, *Jeunesse* (1). On ne saurait trop répandre cet excellent conseiller. Sa chaleur d'âme est contagieuse, ses observations sur « la jeunesse populaire » empruntent leur autorité à une longue expérience des milieux ouvriers, car M. Wagner est une force appliquée. On peut le croire lorsqu'il nous dit : « Plus j'ai parcouru ce monde particulier, plus je me suis convaincu du vide immense qui s'est peu à peu creusé dans l'âme populaire. Il y a des jours où ce qu'on entend et ce qu'on voit vous amène jusqu'à conclure qu'il n'y a plus rien. Une demi-douzaine de formules négatives, résultat condensé des négations accumulées, servent à occuper la catégorie du mystère et de l'infini. » Et la jeunesse intellectuelle? : « En philosophie, en science, en art, le délabrement des principes est complet. » — Quand M. Wagner s'épouvante du « vide immense » qu'il aperçoit, son effroi est d'autant plus convaincant qu'il se joint à un enthousiasme passionné pour notre temps, pour la science, pour les grandeurs intellectuelles et matérielles de notre civilisation. Mais l'écrivain a mis le doigt avec une rare sagacité sur la contradiction que l'on ne veut pas avouer. Le pouvoir de l'homme a grandi, l'homme a diminué; il est le maître du monde, il ne l'est plus de lui-même; il devient le premier esclave du mécanisme trop puissant qui le sert si bien. Chacun de nous est en petit un empire romain, de l'époque où l'empire romain tenait l'univers et ne se tenait plus au dedans; magnifique, puissant et pourri. Lisez à ce sujet tout le chapitre si équitable, « Les conquêtes et les pertes du siècle. » — « En réduisant ainsi la réalité aux proportions de ce que nous en connaissons, nous nous sommes appauvris, et, circonstance bien remarquable, après avoir vu tant de choses que nos pères ignoraient, nous avons en somme rétréci notre horizon. *L'homme est diminué à ses propres yeux*. Voilà le grand résultat négatif du développement scientifique tel que nous venons de l'esquisser. » J'ai regret à quitter trop vite cet homme de bien; je m'attarderais volontiers à citer

(1) Fischbacher, éditeur.

ses vues droites, ses ardentes exhortations, ses beaux cris d'espérance. Mais je cherche ici des concordances, les caractères généraux d'un groupe et non les traits particuliers d'une figure.

Ces concordances, on les retrouvera dans le vaillant petit livre de M. Paul Desjardins, *le Devoir présent* (1). L'aveu capital de M. Wagner y revient : « Notre mal est de nous sentir moins hommes qu'il y a soixante ans... La vérité est qu'on ne sait plus que devenir... Nous nous sentons divisés au dedans, nous avons besoin d'être unifiés... » Ayant reconnu son mal et le mal commun, M. Desjardins propose des règles d'hygiène, à défaut de remède; le salut est dans la pratique du devoir; le devoir est dans l'amour, sous la forme de la pitié, dans l'action sous toutes ses formes. Il annonce sa foi : « Je professe en toute certitude que l'humanité a une destinée, et que nous vivons pour quelque chose. Que faut-il entendre au juste sous ce mot d'humanité? Je n'en sais en somme rien; sauf que ce je ne sais quoi n'existe pas encore, mais est en voie d'exister, en voie de se faire de soi-même, et que cela me concerne, moi qui suis ici. Que faut-il entendre sous ce mot de destinée? Je n'en sais pas beaucoup davantage... » — C'est peu. Mais la raillerie facile aurait tort de s'attaquer à ces parties faibles de l'affirmation. Mieux vaut admirer le bel exemple de ce lettré délicat; il s'est réveillé un jour, comme saint Augustin à Milan, saoul de lettres profanes et affamé de vérité; il a le courage de le dire et d'agir en conséquence. Et si l'on conteste aux professeurs de rhétorique la mission de réformer le monde, on doit bien reconnaître que le professeur de rhétorique Augustin ne s'y est pas trop mal employé. Je comprends les objections tirées contre M. Desjardins du vague de ses conclusions, de l'élasticité du cadre où il voudrait réunir toutes les bonnes volontés. Je comprends moins l'étonnement qu'excite ce conseil : agissons comme si nous avions la foi, avant même d'avoir la foi, et sans savoir si nous l'aurons jamais. N'est-ce pas le thème séculaire de l'enseignement le plus orthodoxe? On ferait une bibliothèque avec les préceptes des théologiens sur ce point. Dans leur expérience de l'homme, ils savaient que l'esprit inspirateur d'une règle ne s'acquiert le plus souvent que par la soumission préalable à cette règle. Ce que l'auteur du *Devoir présent* nous propose en d'autres termes, c'est ce qu'on appelle, dans le langage de l'école, la justification par les œuvres.

Enfin j'aimerais citer longuement M. Darmesteter, car celui-ci ne sera pas soupçonné de tiédeur pour la science, ou de compromis avec des idées arriérées. Et pourtant, dans sa préface aux *Pro-*

(1) A. Colin, éditeur.

*phètes d'Israël*, on surprend les mêmes désenchantemens et les mêmes espoirs : « Dans cette toute-puissance et cette impuissance de la science, tout le monde moral se décompose autour d'elle. Tous les principes dont vivent l'homme et la société sont mis en demeure de justifier de leur validité par raison démonstrative, et comme ils ne reposent pas sur la raison démonstrative, ils sont condamnés et sombrent. Devant la science, maniée par des inconsciens, tout ce qui est expliqué est justifié, et l'homme, sorti de la brute, est amnistié quand il y retourne... Pourtant ce débridement, chacun le sent, ne peut durer. L'âme moderne est meilleure que ses doctrines et, sous l'écume de la surface, la source d'idéal coule aussi profonde que jamais. Elle sait bien que ce ne peut être là le dernier mot de l'émancipation de la pensée, et qu'il y a là un sophisme qui la déshonore et la tue. La poussée qui porte au mysticisme une partie de la jeunesse n'est qu'une première réaction de la conscience, qui cherche une issue vers l'air pur; réaction stérile, car le mysticisme est la mort de l'âme, mais qui annonce les révoltes fécondes. » — Et M. Darmesteter se rappelle avec à-propos des versets du prophète Amos, qui nous renvoient du fond de l'histoire un écho où se résument d'avance tous les cris, tous les gémissemens, toutes les observations sur soi-même et sur le monde que je viens de rassembler à travers ces livres :

Voici venir des jours, dit le Seigneur, où j'enverrai la faim dans ce pays, non la faim après le pain, ni la soif après l'eau, mais la faim d'entendre la parole divine. — Ils erreront d'une mer à l'autre, et du nord au levant ils courront pour chercher la parole divine : et ils ne la trouveront pas.

Amos ne vous persuade point? Vous le trouvez vieux jeu? Rentrez au cercle, écoutez la voix veule et blanche de Costard, vous savez bien, le Costard du *Nouveau jeu*, le gendre de Labosse, qui conclut pour tous ses contemporains, en terminant sa vie agitée : Je vais t'avouer une affaire; tu ne vas pas te moquer de moi? Eh bien! plus je vais, plus je crois à l'immortalité de l'âme. Je te jure. » — Lui aussi, il balbutie de sa bouche pâteuse le cri des cigognes, cet homme. Je devrais frémir de citer en si grave compagnie M. H. Lavedan; mais je prends mes notes, je l'ai dit, dans tous les livres parus à la même heure, lus ensemble; on ramasse son bien partout où on le trouve. A parler franc, je ne frémis pas du tout : j'aime entendre le rire amer de Beaumarchais, dans cette gaité sinistre qui témoigne et démolit autant que les lamentations des prophètes. Quand on interroge une époque, les dépositions des Beaumarchais valent celles des Montesquieu.

## II.

Des pessimistes, de hâves pessimistes ! diront les gens dont le contentement, relevé d'un juste orgueil, est fait de digestions heureuses, d'un diplôme de bachelier, de la certitude d'avoir conquis la liberté et l'égalité dans la meilleure des républiques. Pessimistes ! je veux bien que ce soit un stigmate ; ce n'est pas une réponse. Quelqu'un a démontré ici, très fortement, que le pessimisme était la source de toutes les améliorations. D'ailleurs, il faudrait s'entendre. Il y a quelques années, on bafouait au nom de l'idéal le pessimisme résigné des naturalistes ; si l'on accuse aujourd'hui le pessimisme inquiet des idéalistes, qu'on nous dise comme il faut penser. Et les optimistes sont nombreux parmi nos réformateurs : je ne sais pas d'optimisme plus robuste, plus débordant, plus candide parfois que celui de M. C. Wagner. M. Desjardins fait bruire allégrement sa joie. — Mais ils ne disent rien de nouveau ! — Je le crois quelquefois. Ce n'est pas une raison pour les faire taire. Il y a longtemps que l'on sème chaque année le même blé, de la même façon ; c'est très monotone ; mais c'est apparemment qu'il faut toujours aux hommes le même pain. Au surplus, regardez-y de près : parmi tant de plaintes vieilles comme le fumier de Job, vous remarquerez dans ces écrits la constatation d'un mal assez neuf, tout au moins assez rare. Ce n'est pas le mal des romantiques, l'ancien « mal du siècle ; » celui-là provenait du « vague des passions, » de leur impuissance à satisfaire le cœur, et parfois de l'impuissance à les satisfaire : n'est-ce pas, René ? Il était le plus souvent individuel, artistique, très cher à ceux qui le possédaient. Nous entendons aujourd'hui la dénonciation d'un mal collectif, social. — Ce n'est point la dénonciation du dernier siècle, proclamant avec Rousseau l'impossibilité de vivre plus longtemps dans une maison vermoulue ; à la seule condition d'abattre cette maison, les mécontents du XVIII<sup>e</sup> siècle promettaient aux hommes une ère fabuleuse de bonheur. Leur réclamation confiante était de même nature que celle des socialistes, lorsqu'ils imputent uniquement leur souffrance à un système légal et à des causes économiques ; je n'ai pas à m'occuper ici de cette catégorie de réformateurs, malgré le rapport étroit, inaperçu d'eux, qui existe entre les deux malaises actuels. Les nôtres prennent grand soin de dire : vous aurez beau changer des lois, bouleverser l'assiette sociale, vous ne rendrez pas à ce monde le principe de vie faute duquel il meurt. — Alors, c'est le reproche perpétuel du prédicateur sacré, l'anathème au siècle, l'invitation à le quitter pour embrasser la vie spirituelle ? — Pas précisément. Le prédi-

cateur sacré s'adresse à chaque individu en particulier, il juge par comparaison avec la cité céleste, laissant aller le siècle à sa guise. Nos gens parlent en politiques, en historiens, — j'allais dire en *sociologues*, bien que je n'aie pas encore réussi à comprendre ce mot, depuis le temps que je le rencontre; provisoirement, ils n'ont souci que des réalités terrestres, du monde présent, et c'est la société humaine qu'ils voudraient guérir, pour des fins humaines. S'il est vrai, — les érudits le contestent aujourd'hui, — que le monde crût entrer en agonie aux approches de l'an 1000, c'était alors terreur superstitieuse chez la foule; à cette heure, la foule ne connaît pas son mal; ou se méprend sur les causes: c'est l'élite intellectuelle qui donne des signes d'épouvante. En vérité, pour retrouver un sentiment pareil d'extinction graduelle dans le néant moral, de non-être à l'apogée d'une civilisation, on doit remonter en Occident jusqu'au déclin du monde antique. Je n'insiste pas sur ce souvenir; il évoque quelque chose de gros, d'enflé; je voudrais être très simple et ne rien pousser au tragique.

Les causes de cette anémie? Des experts en ont disserté longuement, il faudrait remonter au déluge. Cependant, en clarifiant les dires de nos auteurs, l'essentiel peut se résumer en quelques lignes. L'esprit de négation, de critique, d'analyse, comme on voudra l'appeler, a fait depuis cent ans trois grands abatis. Au siècle dernier, il a détruit la tradition religieuse et sociale du passé, tous les appuis de la vie intérieure qui avaient suffi jusqu'alors; il leur a substitué le fonctionnement de la raison abstraite, avec l'idéal humanitaire qu'elle devait réaliser. Noble et généreux idéal, qui a fourni de quoi vivre un instant à nos pères. Mais cet échafaudage provisoire n'était pas assez fort, paraît-il, pour porter le poids du monde; une nouvelle poussée de l'esprit critique l'a jeté bas; la raison pure et l'idéal humanitaire ont été rejoindre les ruines qu'ils avaient remplacées. Le règne de la science leur a succédé après 1848. Quel enivrement ce fut, et comme on le comprend! Les forces naturelles découvertes et asservies, les conditions de l'existence transformées, le lointain passé illuminé par des torrens de clarté, n'était-ce pas la garantie des plus audacieuses espérances, la remise à l'homme de l'outil créateur avec lequel il devient Dieu? La Bible et le code de l'humanité allaient tenir dans des livres comme *l'Avenir de la science*, cet acte de foi ardente qui demeure le grand titre d'honneur de son auteur. Mais M. Renan, jugeant à distance « son vieux *pourâna* » avec sa bonne grâce habituelle, a jugé du même coup ses contemporains et leur rêve de cabinet, quand il a dit: « On ne réclame pour ces pages qu'un mérite, celui de montrer dans son naturel,

atteint d'une forte encéphalite, un jeune homme vivant uniquement dans sa tête et croyant frénétiquement à la vérité. » Pour mesurer les progrès de « l'encéphalite, » écoutez ce cri de triomphe d'un savant, trente ans plus tard : « Le monde est aujourd'hui sans mystère. La conception rationnelle prétend tout éclairer et tout comprendre ; elle s'efforce de donner de toutes choses une explication positive et logique, et elle étend son déterminisme fatal jusqu'au monde moral. »

Le malheur est que le monde moral a regimbé. Devant ses exigences imprescriptibles, la science souveraine s'est fâchée, elle a voulu faire le silence là où elle ne pouvait pas faire la lumière : Vous n'avez ni besoin ni droit de connaître ce que j'ignore moi-même. — C'était le raisonnement d'un professeur d'hydraulique disant à une masse d'eau : Consentez seulement à ne pas couler sur une pente, et je vais réussir de merveilleuses expériences. — L'eau a continué de couler sur les pentes. Elle a fait brèche dans le nouvel édifice. Il reste debout et magnifique, en tant qu'atelier de l'intelligence et forge de nos œuvres matérielles ; il est ruiné en tant que logement des âmes. Ainsi, tout ayant sombré dans ces naufrages successifs, — la tradition du passé, la raison pure, l'idéal humanitaire, la foi à la révélation scientifique, — il n'y a plus rien à jeter dans la fosse que nous avons creusée ; l'humanité avance toujours, elle est au bord du trou béant, elle cherche un nouvel expédient pour le combler : rien ! rien !

Cependant l'instrument de l'analyse critique, lancé comme une roue d'engrenage, continue de fonctionner à vide, broyant çà et là les quelques vestiges d'organismes vivans qui subsistent. Par routine et par orgueil, nous croyons encore à la sûreté de ce jeu du cerveau, devenu presque mécanique à force d'habitude. N'y aurait-il point, — je le dis sérieusement, — un dernier pas à faire dans notre nihilisme pour qu'il soit complet ; ce pas ne nous coûterait guère, après tant d'autres ; ne serait-il point temps de mettre en doute la valeur de notre machine à douter ? J'entends lorsqu'elle s'attaque aux réalités solides, — et il y a des réalités de l'ordre moral, — qui constituent l'ensemble du monde, tel que l'ont accepté des milliers de générations, tel que l'a façonné la grande volonté qui est au fond des choses, afin qu'il servit de cadre au développement normal de la vie humaine. Emparons-nous, pour la retourner, d'une phrase qui a fait fortune ; devant le penseur, a-t-on dit, les phénomènes de la vie universelle ne sont qu'un feu d'artifice perpétuel. Et si c'était le contraire ? Le feu d'artifice changeant et puéril, ne serait-ce point ces subtiles combinaisons d'idées dans le cerveau du penseur ? Ses explications et ses négations ne seraient-elles autre chose que les étincelles d'un appareil électrique, dé-

gagées pour notre divertissement, mais qui ne jettent aucune clarté sur la vie impénétrable de l'univers? M. Secrétan dit quelque part un mot d'une grande portée : « Le matérialisme fournit une explication des choses qui satisfait l'imagination, mais qui ne dit rien à la raison. » En effet, matérialistes ou autres, les systèmes métaphysiques ne sont probablement que des poèmes d'imagination, d'une imagination qui crée son rêve chez le philosophe avec des syllogismes et des idées pures, comme elle le crée chez le poète avec des sensations et des métaphores. Je sais qu'on fera difficilement accepter ce point de vue aux tout jeunes gens; la première fois qu'on lit un traité systématique, pourvu qu'il soit clair et ingénieux, on est convaincu; l'univers paraît s'y mouler avec une docilité parfaite. On en lit quelques autres, et l'on fait des efforts sérieux pour accorder entre elles ces explications divergentes, également séduisantes. On en lit cinquante, on en lit cent; l'impression qui finit par prévaloir est celle du feu d'artifice sans conséquence, tiré devant l'univers qui reçoit les flammèches et continue ironiquement sa vie obscure, inviolée. Nous le sentons si bien que notre créance est acquise, dans tous les ordres d'études, aux démonstrations historiques de préférence aux démonstrations métaphysiques. Mais nous voyons mal, parce que nous souffrons d'un excès d'intellectualisme. A un certain niveau de culture, on ne rencontre plus que des cerveaux hypertrophiés, qui se meuvent sur deux pieds dans l'oxygène pur. Machines intéressantes, formidables en apparence, mais trop faibles pour déplacer le poids du vaste monde, le poids du long passé qui les écrase sous une lente accumulation de consentemens généraux, sous des créations organiques et durables, parce qu'elles répondent aux besoins éternels de l'âme, du cœur, des instincts sociaux.

Et ce que j'en dis n'est pas pour flatter le bon réactionnaire, celui qui voudrait nous ramener d'un saut brusque à ce passé; celui qui méprise ou ignore la grandeur de la science. Le seul tort de la science, qu'elle partage innocemment avec l'amour, est de ne pouvoir nous donner tout ce que notre folie attend d'elle. — Le bon réactionnaire raisonne du passé comme un homme justement convaincu de la richesse d'un dépôt de houille, et qui nourrirait l'étrange illusion de rendre la sève à ces forêts pétrifiées, pour s'abriter de nouveau sous leurs ombrages. Le parfait révolutionnaire croit au contraire qu'il faut jeter à la mer ce minéral inutile. Le chimiste se contente de l'analyser, pour nous bien prouver que ce sont des arbres morts. Il y a mieux à faire, si l'on comprend que la forêt n'est pas morte, mais transformée, et que, sous sa forme nouvelle, elle reste pour nous source de lumière, de chaleur et de force. Le passé, tel que nos pères le connurent, ne peut

plus nous servir ; toutefois on ne fera rien sans utiliser le produit du passé.

Mais j'entends qu'on me crie : A la question ! à la seule question ! Ils ont constaté le mal ; ils prétendent en découvrir les causes ; qu'ils disent le remède, cela seul nous importe ! — On reconnaît la scène de famille que chacun de nous a vue : le médecin vient pour un cas grave, mais lent, chronique et ancien ; il diagnostique l'état du malade, la marche antérieure de l'affection ; il conseille un spécifique d'effet certain. — Impossible, s'écrie le malade, mon organisme ne le tolère plus, et je n'y crois pas. — A votre aise, répond le médecin ; il donne quelques préceptes d'hygiène, il sort ; et la famille n'a pas de termes assez durs pour qualifier cet âne bête. — N'éveillez jamais d'espérances : ou vous les nourrirez d'un leurre, et vous ne serez plus sincère ; ou vous les désenchanterez, et elles deviendront féroces. — S'il fallait une preuve de la profondeur et de l'universalité du mal que nous étudions, on la trouverait dans l'impatience candide des jeunes gens qui accourent, partout où retentit sur ces questions une parole de bonne volonté, et qui pressent l'écrivain ou l'orateur : Vous avez le remède ! Dites vite que vous avez le remède ! Pour un peu, ils s'écrieraient, comme les juifs rassemblés aux Encénies : *Quousque animam nostram tollis ? Si tu es Christus, dic nobis palam !* Mais le Christ était le Christ et pouvait répondre.

Cependant les plus audacieux proposent leur remède. On connaît celui de Tolstoï : abandon des villes, retour aux champs, travail manuel, communisme fraternel. C'est d'une exécution difficile, et qui souffrira quelques délais. M. Darmesteter invite ses contemporains à se remettre sous la direction des prophètes d'Israël ; de fort honnêtes gens, mais vraiment un peu loin, et bien oubliés. D'autres croient voir quelque chose qu'on ne voit pas très bien. Les plus avisés décident sagement qu'il faut faire son devoir, tel que la conscience le dicte au temps présent, et que le reste sera donné par surcroît. On ne parle que pour mémoire, parce que chacun y pense, des médecins attirés, de ceux qui ont charge de répéter depuis dix-huit siècles : « Venez à moi, je suis la vérité et la vie. » Il faut avouer que leur invitation n'est pas toujours engageante : quelques-uns traitent le malade comme un criminel, ils lui enjoignent de revenir en chemise et la corde au col ; ils sont fort loin du respect et de la compassion de Pascal pour « ceux qui s'emploient à chercher, n'ayant pas trouvé, ceux qui sont malheureux et raisonnables. » Mais les meilleurs de ces médecins, étant gens d'expérience et de charité, n'attendent pas le miracle qui leur ramènerait d'un coup tous les infirmes. Ils savent que des oiseaux, effarouchés par le chasseur, tournent longtemps en

cercles concentriques avant de se reposer à la place d'où on les fit lever; ils savent que ces oiseaux finissent par s'abattre dans la même forêt, rarement à la même place. Plusieurs reconnaissent qu'ils ont quelques soins à prendre, pour approprier cette place aux nouvelles formes du vieux besoin, pour regagner le temps perdu en lamentations sur l'inévitable.

Cette lenteur des révolutions historiques, cette nécessité de retrouver le neuf dans le vieux, ce n'est point l'affaire de nos jeunes impatients, avides de surprises séduisantes. Raison de plus, pour les bons laboureurs qui sèmeront peut-être, mais ne moissonneront pas, pour ces bons ouvriers auxquels je m'unis de tout cœur, raison de plus d'être en gardé contre quelques embûches que le Malin tendra sous leurs pas. Le Malin, c'est le journaliste enclin aux baptêmes hâtifs, qui les dénommera « néo-chrétiens, » « néo-mystiques, » et autres vocables prétentieux dont le premier tort est de ne rien signifier. Mieux vaudrait rester humblement de bonnes cigognes. Le Malin, c'est le jeune enthousiaste qui offrira à l'Élisée attendu un pan du manteau d'Élie : le vêtement est tentant; mais il siérait mal sur nos redingotes. Et souvenons-nous, à propos de redingotes, que notre pays n'aime guère les sermonnaires sous cet habit; il flaire aussitôt un puritanisme qui ne fera jamais fortune chez nous. Souvenons-nous que Buffon tempère d'une seule réserve l'éloge qu'il fait des cigognes : « Elles ont l'air triste et la contenance morne. » Il est possible que ce pays de France, où l'on verra encore tant de choses singulières, traverse quelque jour une crise d'ascétisme; on peut parier à coup sûr qu'il ne connaîtra jamais une crise de puritanisme. Un ami, très convaincu de l'urgence du réveil idéaliste et très séduit par ses excitateurs, me demandait naguère avec une touchante inquiétude : est-ce qu'ils vont nous défendre de regarder une jolie fille? — C'était un faible, sans doute; mais ils sont beaucoup. Et cela voulait dire, au fond, qu'une inhibition aussi cruelle, il ne l'accepterait, sauf à s'y conformer dans la mesure de ses forces, que de ces hommes qui ont droit de commander aux cœurs, parce qu'ils ont meurtri le leur; de ces hommes que leur robe met à part, et non-seulement leur robe, mais surtout, vous le savez bien, le mystère insondable qui signe leur front, le mystère du triple vœu : obéissance, chasteté, pauvreté. Ces vœux, les avons-nous faits, mes amis? Comptons-nous les faire? Ce serait un peu tard pour quelques-uns d'entre nous. Alors, laissons les grandes paroles à ceux qui donnent les grands exemples. Contentons-nous d'être à peu près d'honnêtes gens, ce qui n'est déjà pas commode, même avec les sept péchés par jour concédés au sage; contentons-nous de philosopher avec nos pairs,

les remueurs de libres idées. Engageons-les, — c'est aujourd'hui le principal et j'y reviens, — à regarder le monde d'une vue vraiment scientifique ; à se demander si « le feu d'artifice des phénomènes » n'est point tiré dans leur propre cerveau ; à constater en dehors d'eux les faits d'observation directe, la perpétuité et la légitimité des besoins de l'âme, l'accumulation du passé qui a su satisfaire ces besoins, les exemples historiques et la possibilité actuelle d'une accommodation de ce passé aux exigences morales et sociales du présent. N'oublions pas que pour persuader nos pairs, gens difficiles, il faut mêler un grain de bon sens à beaucoup de générosité et de sincérité ; il faut avoir lu ce monstre de Voltaire et s'en souvenir, ne fût-ce que pour cultiver son jardin mieux que lui. — C'est réduire notre tâche ; mais nous n'avons point d'illusions, n'est-ce pas ? Le grand coup de sainte folie qui changera le monde, s'il doit venir, frappera sur les foules où il n'y a pas de bacheliers ; il sera déchainé, c'est au moins probable, par un de ces êtres sacrifiés qui sont les ministres naturels des sublimes folies, toujours du droit de leur robe et de leur triple vœu. — C'est écarter par là même les candidatures au rôle messianique ; quelques candidats en seront fâchés ; et ce langage nous vaudra, d'ailleurs, des accusations aussi variées que les tempéramens. Les uns y verront la fourbe d'un hideux clérical : point ne nous chaut ; d'autres, la timidité d'un centre gauche : ce sera déjà plus dur ; d'autres encore, la cautèle d'un opportuniste ; ce sera douloureux. Qu'y faire ? Puisqu'il est entendu que tous seront désormais sincères et véridiques, dans la confrérie, le premier devoir y doit être d'agir de son mieux et de croire selon ses lumières, mais de ne pas s'en faire accroire et de ne pas en faire accroire aux autres.

Moyennant quoi l'on peut espérer ceci. Les architectes qui bâtiront la cathédrale de l'avenir, pour peu qu'ils aient, avec de la mémoire et de l'indulgence, la fantaisie copieuse des imagiers d'autrefois, ne manqueront pas de sculpter dans quelque tympan un nid de cigognes ; à moins qu'ils ne le taillent dans la plus haute pierre, sous l'auvent du clocher, pour mieux figurer l'humeur de ces voyageuses ; nées sur ce faite d'où l'on voit beaucoup de pays, elles gagnent souvent le large, étant des oiseaux curieux et de grand vol ; rappelées par la voix qui leur sonne là-haut des heures accoutumées, elles reviennent tourner autour, d'instinct, sans savoir pourquoi, pauvres bêtes ! par le commandement exprès qui a fait à chaque être sa destination particulière, qui a fait d'elles les modestes messagères de paix, les avant-courrières des bons jours.

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

Théâtre du Gymnase : *la Menteuse*, pièce en trois actes de MM. Alphonse Daudet et Léon Hennique. — Petit théâtre des Marionnettes : *la Légende de sainte Cécile*, de M. Maurice Boucher, musique de M. Chausson. — Comédie-Française : *Par le Glaive*, drame en cinq actes (sept tableaux), de M. Jean Richepin.

La pièce de MM. Daudet et Hennique n'est point une étude de caractère ni de mœurs. Il n'y a là qu'une intrigue, moins encore : une action, assez banale, très sommaire, où j'aurais voulu plus d'originalité, plus d'adresse aussi, plus de préparation surtout et de développement.

La très noble et très austère comtesse Nattier a destiné de tout temps son fils, le comte George, à Lucile, une fille de son frère, qu'elle a élevée. Elle a néanmoins introduit chez elle et traité en amie une jeune femme inconnue, belle et séduisante, M<sup>me</sup> Deloche, soi-disant veuve, en réalité divorcée, entretenue, aventurière et menteuse. Celle-ci a gagné à demi l'esprit de la mère et tout à fait le cœur du fils. Un jour, un incident équivoque, une lettre surprise, ouvre les yeux de la comtesse : elle chasse M<sup>me</sup> Deloche, qui sort, mais au bras de George, résolu à l'épouser, en dépit de l'opposition, presque de la malédiction maternelle. Et voilà le premier acte.

Au second, le mariage est fait. Le ménage vit modestement et amoureuxment. Lui gagne cinq cents francs par mois « dans les assurances ; » elle, a d'autres ressources. Elle fait croire à son mari qu'elle donne des leçons de piano, qu'elle achète pour quelques sous au marché de la Ma-

deleine les gerbes d'orchidées dont elle revient chargée le soir, ou que des élèves reconnaissantes offrent à leur maîtresse de musique des bracelets de perles fines. Les bouquets viennent d'un grand seigneur; les bijoux, d'un gros banquier: deux amans d'autrefois, repris ou conservés. Et rien ne troublerait ce bonheur fait d'infamie et de crédulité, ce bonheur auquel la sévère comtesse elle-même a pardonné, si l'échafaudage des mensonges ne croulait par quelque endroit, si George un jour n'invitait à déjeuner un sien ami, Jacques Olivier, revenant du Maroc. Cet Olivier n'est autre que le mari de la menteuse. A la seule idée de le revoir, elle se sent perdue et s'empoisonne. Jusque dans son agonie, jusque sous l'étreinte furieuse de George qui l'interroge, qui l'adjure avec rage, elle ment encore; du moins elle dissimule, refusant d'avouer tout et de se nommer. Elle meurt, et son secret de mensonge et de honte mourrait avec elle, George ne saurait jamais qui elle a été, si Olivier entrant soudain ne s'écriait en apercevant le cadavre: « Ça! c'est ma femme. »

Cette femme, nous la connaissions tous. Elle s'est appelée déjà de bien des noms: dona Clorinde, Suzanne d'Ange, Olympe Taverny, pour ne citer que les plus fameuses. C'est la courtisane, la drôlesse, tâchant de se faire épouser. Tantôt elle y échoue, tantôt elle y réussit. Malheureusement, le personnage n'est ici qu'indiqué ou rappelé en termes trop généraux et trop vagues. Il n'offre aucun trait nouveau, ni même précis. Coquine, c'est bientôt dit, mais comment l'est-elle devenue? En quelles circonstances? Pour quels motifs ou avec quelles excuses? Elle veut épouser un honnête homme, soit! Mais, ici encore, pourquoi? Par dégoût du vice et de l'ordure? Non, puisque mariée elle y demeure plongée. — Aimait-elle sincèrement George? Du fameux amour expiatoire et purificateur? Ce serait bien poncif et d'ailleurs inconciliable avec des bracelets et des orchidées. — Pourtant, au troisième acte, songeant à la fuite avant de se décider à la mort, elle pleure de vraies larmes. — Oui, mais deux secondes plus tard, c'est l'argent qu'elle enrage de perdre et non l'amour: — « Riche, dit-elle avec désespoir, à la veille d'être riche! » — Tenez, je crois que Marie Deloche, au fond, n'est qu'une gueuse, une simple gueuse, trop simple pour nous intéresser, pour nous toucher, même en mourant, d'une autre pitié ou plutôt d'une autre horreur que l'horreur physique devant l'agonie d'une bête malfaisante. C'est bien ainsi qu'elle meurt, et malgré la brutalité de la scène, malgré le spectacle toujours répugnant d'un homme qui torture une femme, et surtout expirante, on excuse George tâchant d'arracher de ces lèvres serrées le dernier aveu d'infamie; on applaudit presque son atroce réplique aux gémissemens de la misérable que brûle le poison: « Oui, tu as mal! tu as mal! mais ce n'est pas là répondre! »

Autant que le principal personnage, l'action est ici brusquée et réduite. Nous ne voyons que des effets, jamais de causes. Marie Deloche a séduit George, elle l'a épousé. Mais par quels artifices? Cela non plus ne nous regarde pas. Du duel entre la coquine et l'honnête homme, les auteurs n'ont point noté les péripéties, les alternatives. Un Dumas fils au moins faisait de son *Demi-Monde* une comédie d'intrigue et d'une intrigue adroitement filée, où les chances tournent et se balancent, où nous comptons les points et marquons les coups. Et puis la baronne d'Ange mentait avec esprit, avec adresse, avec vraisemblance surtout, et le dénouement de la comédie n'avait rien de tragique, seulement la désinvolture d'une partie galamment perdue par une belle joueuse.

Les autres personnages de MM. Daudet et Hennique manquent de fond autant que l'héroïne même. Le jeune homme est d'une naïveté singulière, avec ses illusions sur le prix des fleurs rares et des leçons de piano. La petite cousine, qui se sacrifie, est bien mou-tonnière ; son père, silhouette banale de viveur, ne signifie rien et ne sert à rien. Le rôle même de la comtesse fourmille d'inconséquences. Comment l'austère grande dame a-t-elle eu l'imprudence d'admettre une inconnue de cet âge et de cet air, non-seulement dans son intimité, mais dans celle de son fils et d'un fils qu'elle regardait déjà comme à demi fiancé? Au second acte, ne pardonne-t-elle pas encore au jeune ménage avec une inconcevable facilité? Le mariage a beau avoir été béni à l'église, le sacrement n'a pu éclaircir, moins encore effacer le passé de cette femme, un passé que la comtesse a deviné et dont ne s'est pas alarmée seulement sa religion, mais son honneur. Le grief du divorce écarté, assez d'autres subsistent, sinon pour rendre à jamais impossible, au moins pour retarder plus longtemps le retour maternel.

Au milieu de ce drame sentimental, ne retrouvera-t-on nulle part M. Daudet, sa voix mélodieuse et douce, encore adoucie par les années et les souffrances, la chaude effusion de sa poésie et de sa tendresse? L'hiver dernier, dans *l'Obstacle*, il était plus lui-même, parce qu'il y était tout seul. Cette fois on ne fait que l'entrevoir, mais ses familiers peuvent encore le reconnaître. A quoi? à des riens; par exemple, à ce soupir qu'on croirait échappé des lèvres de Rose Mammaï: « Ah! les fils! les fils! qui nous creusent des rides et nous quittent pour ne plus les voir. » A quoi encore? A la présence d'un personnage épisodique et charmant, l'abbé Pierre. Depuis quelque temps, les ecclésiastiques se montrent volontiers au théâtre; on en voit même au Palais-Royal; c'est sur la scène que je veux dire. Ils y sont traités avec les plus grands égards, avec une parfaite convenance et une intelligence parfois très délicate, ici, par exemple, de leur caractère et de leur mission. C'est une idée heureuse et fine

d'avoir mêlé à cette histoire de mensonge et de honte la pureté d'un prêtre et d'un tout jeune prêtre, un cœur naïf, ignorant du mal et comme velouté encore de son innocence et de ses illusions. Là est l'originalité, l'émotion discrète et la grâce furtive. Étonnement douloureux, frisson de l'âme interdite et blessée comme en sa pudeur par la nudité du péché, mélange d'horreur naturelle et de surnaturelle charité devant la réalité du vice, l'abbé Pierre exprime tout cela non-seulement par des mots justes et touchans avec simplicité, mais par des gestes plus éloquens peut-être que ses paroles. C'est en lui le premier qu'un mensonge de la menteuse éveille les soupçons; c'est sur son front, le plus pur, que passent les premières ombres. Un jour, il a cru voir la jeune femme sortir d'un hôtel de la rue de Varennes; il le lui dit; elle se défend, mais avec embarras. Alors, sans insister de la voix, il insiste du regard. De quel regard profond, attristé! Et dans les yeux qui répondent aux siens à peine a-t-il vu la faute et lu l'aveu, que de ses mains tremblantes il ouvre son bréviaire, à la fois pour se détourner du mal et prier Dieu de le pardonner.

Ce rôle, le meilleur qui soit dans la pièce, à moins qu'il ne soit à côté de la pièce, en est aussi le mieux joué, par un tout jeune comédien, M. Burguet, délicieux d'innocence, de piété et de miséricorde. M<sup>me</sup> Pasca est, comme dans *l'Obstacle*, la mère de M. Raphaël Duflos, mère très noble d'un fils très passionné, et M<sup>lle</sup> Sizos ploie avec des grâces minaudières sous un fardeau trop lourd à son frêle talent.

Les pieuses poupées de M. Maurice Bouchor ont représenté leur mystère annuel : après *Tobie* et *Noël*, la *Légende de sainte Cécile*; la vie des saints après la Bible et l'Évangile. Toute l'Écriture y passera. Le néo-christianisme gagne; de plus en plus il y a de l'encens dans l'air. Les marionnettes même ont le goût du divin; des pantins jouent l'histoire sainte, et Guignol parle comme les Bollandistes.

*Sainte Cécile* est plus que ne le fut et ne pouvait l'être *Noël*, un drame véritable, et je l'en aime un peu moins. *Noël!* récit mélodieux, méditation profonde et attendrie, immobile tableau de la plus belle des nuits et de la plus précieuse qui jamais ait enveloppé le monde. Tout y était auguste et recueilli. On ne faisait qu'annoncer, attendre, contempler et adorer Dieu. Peu d'action et de passion, surtout de passion mauvaise, car les méchans devenaient bons tout de suite; et sous la bise de décembre miraculeusement atténuée, les fleurs d'avril étaient écloses.

M. Bouchor a voulu donner à son nouveau mystère plus de mouvement et de réalité. C'est presque un *Polyeucte* en miniature que jouent les gentils personnages; cette fois ils ont de vrais cœurs humains dans

leur petite poitrine de bois. Et peut-être l'humanité leur sied-elle moins que le rêve surnaturel et la prière. Peut-être en les faisant vivre davantage, a-t-on diminué leur poésie et notre illusion. N'importe, le spectacle demeure encore charmant. Le second acte surtout est délicieux, et délicieux par un contraste familier à M. Bouchor, mais que le poète n'avait peut-être jamais aussi heureusement accusé, entre l'élément sérieux, touchant même, et l'élément comique. Le comique chez M. Bouchor est d'un genre spécial : il a quelque chose de succulent et pour ainsi dire de culinaire, consistant souvent dans une joyeuse antithèse de mysticisme et de goinfrerie, mélange de Jacques de Voragine et de Gargantua; Jordaëns et Fra Angelico panachés.

Légalement indiquée par le vieux berger de *Noël*, cette opposition de l'esprit et de la matière a fait rire encore en certains passages de *Sainte Cécile*. En d'autres, singulièrement affinée et relevée, au second acte notamment, elle a fait penser. Le rideau se lève et découvre un gros proconsul endormi, affalé sur son siège consulaire et poussant des ronflemens d'ivrogne. A droite, le roi du vague Orient où se passe la tragédie, celui qui poursuit la pure Cécile de ses désirs criminels; à gauche, une sorte de poussah ventru, joufflu, lippu, au crâne luisant, avec une face rubiconde de Silène bon enfant. Tous deux s'entre-tiennent de la vierge rebelle, de ses refus et de son prochain supplice. On entend une suave cantilène : c'est Cécile qui joue de la viole et chante avant de paraître devant ses juges. La voici qui vient; elle est très douce, elle a des cheveux blonds couronnés de roses. Le proconsul continuant de dormir et le roi ne se sentant pas de rage, le magot se charge d'interroger la jeune fille. Il le fait avec beaucoup de bonhomie, d'ironie sereine, et la plus plaisante inintelligence de cet « état d'âme » qui dut en effet étonner le paganisme au moins autant que l'indigner.

Il m'incombe un devoir

Qui, pour d'autres, serait peut-être difficile.  
Soyons un juge exquis, parlez, noble Cécile :  
Vous persistez sans doute à renier les Dieux ?

CÉCILE.

Je confesse le Christ miséricordieux,  
Fils unique du père.

GAYMAS.

Obscur. Je vous engage  
A ne point abuser de ce nouveau langage.

Rien que cet « Obscur, » tombé de ces lèvres sensuelles et fleuries, a paru charmant, comme s'il enfermait dans un sourire la surprise et le doute de l'âme antique devant le scandale de la croix, l'aveu même des ténèbres au sein desquelles a brillé la lumière, et qui ne l'ont pas comprise.

L'interrogatoire se poursuit :

GAYMAS.

Ainsi donc, méprisant l'édit de l'empereur,  
Vous reniez nos Dieux?

CÉCILE.

Vos Dieux me font horreur.

GAYMAS.

Ayez dans vos propos un peu de retenue.  
La nature des Dieux sans doute est mal connue.  
Tourmentés par un vain désir de tout savoir,  
Nous suons sang et eau pour les bien concevoir.  
.....  
..... Donc, en métaphysique,  
Le plus subtil rêveur est un pauvre benêt,  
Et nous ignorerons toujours ce qu'il en est,  
Si toutefois, princesse, il en est quelque chose.  
Nul système ne vaut le parfum d'une rose.

Voilà des vers, les deux derniers surtout, que ne désavouerait peut-être pas le maître de l'exégèse et du sourire, le « prince des ironiques. » Après le doute aimable voici l'enthousiasme lyrique.

Attendez quelque peu.

Voyons, tenez-vous bien au pitoyable Dieu  
Nommé Christ ou Jésus? Chimère pour chimère,  
Est-il rien de pareil aux Immortels d'Homère,  
Qui, sortant du chaos et soumis au destin,  
Font de l'éternité bienheureuse un festin?  
Ils enseignent la joie, ô vierge, et l'indulgence.  
Pour les biens répandus sur notre infime engeance,  
Tous ont droit aux vapeurs de l'encens syrien...  
Tenez, retournez-vous. Non? Vous n'en ferez rien?  
Soit; mais vous avez tort. Ce Dieu qui vous indigné  
A dans ses beaux cheveux le doux fruit de la vigne;  
Plein de grâce, il médite une folle chanson,  
Et l'on ne sait pas trop s'il est fille ou garçon.

Or, chaque année, il meurt pour les hommes, sans phrase ;  
 Ses membres délicats, un rustre les écrase,  
 Les foule aux pieds, en fait jaillir le sang divin  
 Qui rira dans la coupe ; et lorsque, grâce au vin,  
 Nous oublions remords, soucis, tristesses vaines,  
 C'est le sang de Bacchus qui flambe dans nos veines.

Je ne saurais guère où trouver plus éloquente réplique de l'Olympe au Calvaire, et dans ce couplet j'admire peut-être moins le lyrisme éclatant, que le parallèle profondément symbolique et hardiment jeté comme dernier argument, comme défense désespérée du paganisme, entre les mythes antiques et les dogmes nouveaux, entre les deux rédemptions inégalement divines, celle du vin et celle du sang.

*Sainte Cécile*, comme *Noël*, est accompagnée de musique. Quand je dis comme *Noël*, je veux dire le contraire, car la musique de M. Vidal était délicieuse, et celle de M. Chausson est vilaine, aigre, maigre, grinçante, mal écrite pour les voix et les instrumens, si je m'en rapporte aux efforts infructueux des unes et des autres, mal écrite aussi pour les oreilles, si j'en crois le témoignage des miennes. D'autres ont autrement entendu, et l'un de nos confrères a recommandé la lecture de cette partition. La lecture, peut-être. Mais l'audition !

Et maintenant (soyons romantiques) et maintenant, messieurs, à la Comédie-Française ! *Par le glaive !* de M. Richepin, drame en cinq actes et sept tableaux, en vers. Allons ! comme disait résolument le général, dans *le Monde où l'on s'ennuie*.

Nous sommes au moyen âge, sur une place de Ravenne, et de Ravenne opprimée par un usurpateur, Conrad le Loup. Deux bourgeois, Petruccio et Galéas, pleurent la liberté. Soudain paraît une jeune fille, entraînée par un lansquenet et criant au secours ; c'est Bianca, fille de Galéas. Le père s'élançe et tue le ravisseur. Il serait aussitôt pendu, car le tyran vient justement à passer, mais il est sauvé par l'intervention de la douce Rinalda, femme de Conrad. Fous de honte et de rage, Petruccio et Galéas jurent de délivrer la patrie. Or, voici qu'une espèce de bohémien, de mendiant, qui rôdait sur la place, s'offre pour les servir, ou plutôt pour leur commander. Ce n'est point en son propre nom qu'il parle, mais au nom du maître qui l'envoie, Guido, le duc légitime, disparu, et qu'on croyait mort, en réalité vivant et prêt à revenir. Les deux hommes prêtent serment à l'inconnu ; demain, chez Galéas, les principaux citoyens remettront en ses mains la cause de la liberté.

Cet inconnu, cet *innominato*, quel est-il ? Un frère bâtard de Guido, un patriote, un inspiré, un héros saint et pur, qu'une seule pensée anime : le salut de Ravenne. Pour que Ravenne soit sauvée, que faut-il ?

Avant tout, que meure Rinalda, parce que Rinalda a trahi tout ensemble et Guido et la patrie. Fiancée jadis à Guido, elle s'est livrée à Conrad ; fille des opprimés, elle est devenue l'épouse de l'oppresser. Elle doit être la première victime. Par un odieux stratagème on l'attire dans un guet-apens, chez Galéas, chez celui qu'elle a sauvé la veille, et là le terrible justicier se dispose à lui trancher la tête, par le glaive. Heureusement, Guido s'est caché sous une robe de moine pour entendre la confession de l'infidèle, et vous devinez ce qu'il entend. Avec un peu de réflexion, un peu de foi surtout en celle qu'il aimait, il l'eût deviné lui-même. La pauvre Rinalda n'a rien fait qu'avec des intentions saintes : pour sauver la vie du petit Rizzo, frère cadet de Guido, seul espoir de revanche, « Rizzo, dernière fleur de la dernière branche. » Cet odieux hymen a racheté cette précieuse vie. Et puis avec tous ses concitoyens, elle croyait mort le bien-aimé ; enfin, près de Conrad, elle n'aide point au mal, elle le conjure ; loin d'être la complice du tyran, elle est le bon ange de la patrie.

Son Guido vivant et retrouvé, qu'importe le passé ? A Guido maintenant d'agir. Elle l'aidera de son mieux ; elle va regagner le palais et servir au dedans les projets du dehors. Mais avant que demain le complot n'éclate, avant l'heure de la lutte, du péril, peut-être de la mort, que Guido vienne au moins ce soir la retrouver et lui redire qu'il l'aime. Il viendra, il vient ; mais auprès de Rinalda son frère l'a devancé. Plus patriote, plus héroïque, plus exalté que jamais, il a révélé à Rinalda que la ville, pour se soulever, exige un gage, un gage d'union entre le prince et le peuple : ce gage, c'est l'hymen de Guido avec Bianca, l'humble fille. Il faut donc que Rinalda renonce à son amour, qu'elle jette Guido dans les bras d'une autre, ou la sainte entreprise avorte et Ravenne est perdue. Je tâcherai, murmure la pauvre femme ; et quand Guido tombe à ses genoux, elle le repousse ; elle se refuse aux baisers d'aujourd'hui, à l'hymen de demain, alléguant la couche infâme où elle a dormi et l'ineffaçable souillure. Mais on frappe à la porte. C'est Conrad, averti par un traître, qu'un homme est chez sa femme « à cette heure de nuit. » Rinalda n'a que le temps de cacher Guido dans un oratoire ; Conrad veut lui arracher la clé ; elle la jette par la fenêtre dans le torrent qui bat les murailles. Soudain retentissent des cris d'alarme : le peuple s'est révolté ; l'émeute a envahi le palais ; Conrad périt dans la bagarre, et Rinalda, pour assurer l'union de Guido et de Bianca, mais pour n'y point survivre, résout elle-même de mourir. A la tête des assaillans, voici le frère de Guido, le héros toujours mystérieux. Devant lui, Rinalda s'accuse hautement, que dis-je, elle se vante d'avoir trahi, d'avoir enterré Guido vivant ; elle maudit la patrie et blasphème la liberté. Le glaive alors, le fameux glaive s'abat sur elle. Mais avant qu'elle expire, on délivre Guido, et la mourante justifiée, remerciée,

bénie et pleurée de tous, achève son sacrifice en mettant la main de la jeune plébéienne dans celle du prince victorieux.

De cette histoire compliquée, l'in vraisemblance est peut-être le plus grave défaut. Comment admettre, par exemple, au début, que les citoyens d'une ville livrée à la tyrannie, et par suite à l'espionnage, non-seulement se confient, mais se soumettent au premier venu qui leur parle de liberté? Un peu plus loin, est-il raisonnable que Guido et son frère, pour délivrer le pays, n'imaginent rien de mieux, comme entrée de jeu, que d'assassiner la femme du tyran? Outre qu'elle est peu pratique, cette première démarche me paraît dictée par la rancune privée d'un amant qui se croit trahi, plutôt que par l'intérêt bien compris de la cause nationale. Et pour comble on allait égorger Rinalda sans l'entendre. Que serait-il advenu si Guido n'avait revêtu la robe du moine? Ainsi, du commencement de la pièce à la fin, le grand politique, le saint patriote joue de malheur. C'est le plus inspiré des héros, mais le plus mal inspiré et le plus funeste. Il passe son temps à tout perdre, du moins à tout compromettre, encore plus à tout compliquer. Pas une de ses idées qui ne soit fâcheuse et près d'amener, à moins qu'elle ne les amène en effet, les plus désastreuses conséquences. Quelle est son idée capitale, celle qui, sous le drame d'histoire, noue le drame de passion et le dénoue, ou plutôt le tranche par le glaive? Vous avez pu en juger : Rinalda et Guido réunis allaient purger Ravenne du tyran, s'en débarrasser eux-mêmes et couronner leurs amours. Au lieu de les laisser faire, le héros imagine de découvrir à Rinalda l'amour de Bianca pour le prince, un amour de second plan sans intérêt ni portée, un amour qui n'est pas même partagé et où, par une illusion politique, peut-être aussi par monomanie d'héroïsme, notre exalté s'entête à voir la garantie et la condition de la révolution. La révolution se fera bien sans cela. Que dis-je? Au dénouement elle est faite. Et alors quelle n'est pas notre surprise, quand nous voyons Rinalda, gagnée à son tour par la contagion de l'héroïsme à vide, du sacrifice inutile et du martyr de luxe, se précipiter elle-même au-devant du glaive, de ce glaive insupportable et jusqu'à la fin malencontreux!

Voilà comment le principal personnage de la pièce en est aussi le plus fâcheux. Le drame sans lui n'eût pas eu peut-être plus d'originalité, mais il eût marché plus vite et mieux fini. On aurait évité aussi bien de la rhétorique, et sur le sacrifice, la liberté et la patrie, une demi-douzaine de sermons, dont un seulement nous a ému : celui qui termine la grande scène avec Rinalda. Il commence par une éloquente évocation de Notre-Seigneur tombé trois fois et trois fois relevé sur le chemin du Calvaire ; il finit par une exhortation, et je dirais presque une irrésistible poussée au sacrifice et au martyr. Le cres-

cendo lyrique est ici d'un magnifique effet. Il faut ajouter qu'on l'a embelli encore par la décoration et la lumière, en ouvrant une grande fenêtre sur le ciel d'une nuit infiniment bleue, où se détache la silhouette de M. Mounet-Sully, beau comme un christ allemand.

N'importe : patriotisme, vertu, devoir, grands sentimens, grandes phrases et grands mots, M. Richepin en a un peu abusé. A la fin de la soirée, au milieu déjà, on demande grâce, on ne peut se maintenir à cette hauteur, on se sent inégal, insensible et honteux de son insensibilité. Ah ! les nouveaux convertis ! les barbares qui se civilisent ! Où sont les blasphèmes d'antan ? Non que je les regrette ; je les rappelle seulement. La vieille morale a de ces retours et de ces vengeances : on commence par le scandale, on finit par le lieu-commun. Je le sais pourtant et veux y insister en terminant ; l'auteur a jeté sur la banalité des personnages d'éclatantes draperies. Notre critique vise le fond plus que la forme, le drame et non les vers, et même aux lieux-communs que nous déplorons, le poète lyrique, en plus d'un passage, a donné l'éloquence et la beauté des vérités éternelles.

L'interprétation est ce qu'elle doit être : forcenée. Pourvu qu'en de pareilles fureurs, la douce, la frêle, l'exquise M<sup>lle</sup> Bartet ne brise point une de ses cordes d'argent ! M. Mounet-Sully est relativement calme ; ainsi le veut son rôle, qu'il a d'ailleurs composé avec intelligence, y mettant tour à tour du mystère, de la mélancolie et une flamme sacrée. Son pauvre frère ne peut, hélas ! que hurler, tantôt de rage, tantôt d'amour. Il faut le louer et le plaindre. L'infortuné M. Silvain rôlé avant le milieu du premier acte. Plus douce est la voix de M. Albert Lambert ; plus douce encore, la voix de M<sup>me</sup> Amel chantant pour le petit Rizzo une mélodieuse cantilène. Et tenez ! quand je songe au drame de M. Richepin, je tâche d'en oublier le fracas et l'horreur et de revoir seulement un palais d'Italie, une grande salle de marbre, où, la nuit, dans un rayon de lune, un murmure de chanson et de mandoline caresse le front d'un enfant endormi.

CAMILLE BELLAIGUE.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 février.

Serait-il vrai que dans ces courtes vacances d'hiver, pendant ces quelques jours de repos parlementaire, il y aurait eu de petites agitations, des semblans de crises, des brigues de pouvoir? Est-ce qu'on serait déjà fatigué de cette stabilité ministérielle si souvent invoquée comme le premier des biens, et y aurait-il eu par hasard des manèges, d'obscures compétitions, des difficultés intimes autour du gouvernement ou dans le gouvernement lui-même?

Est-ce possible? on ne s'en douterait guère. S'il y a eu des conflits dans les conseils, ce sont dans tous les cas, si l'on peut ainsi dire, des conflits à distance, puisque nos ministres ne furent jamais plus dispersés qu'ils ne l'ont été depuis quelques jours. On les a vus partout, excepté à Paris. M. le président du conseil était hier à parcourir les côtes de la Méditerranée, visitant nos défenses des Alpes, inspectant forteresses et casernes, voyageant, sur notre escadre, de Nice à Toulon. M. le ministre de l'intérieur a gagné furtivement la Suisse, d'où, fuyant la neige, il s'est évadé vers Milan et Venise. M. le ministre de l'agriculture est parti pour Lisbonne et s'est arrêté, paraît-il, en chemin. M. le ministre de la justice, plus modéré dans ses goûts de voyage, s'est contenté d'aller revoir en bon bourgeois son département. M. le président de la république a eu à peine de quoi tenir un conseil depuis quelques jours. — N'importe, dit-on, le fait est certain et avéré. M. le président du conseil, avant son départ, en est convenu dans un entretien mystérieux qu'il a eu avec ses amis du parlement. Le ministère se sent affaibli et malade; il est sorti meurtri des récents débats des chambres et les dernières algarades de M. le ministre de l'intérieur au Palais-Bourbon n'ont pas relevé son prestige. Le moment est venu pour lui de se raffermir, de chercher des forces nouvelles, de combler quelques ambitions qui attendent. — Vous n'y êtes pas, dit-on d'un autre côté. L'idée d'un remaniement ministé-

riel ne vient pas de M. le président du conseil; elle vient de M. le ministre de l'intérieur lui-même, qui est un rusé tacticien et ne veut pas épuiser son crédit. M. le ministre de l'intérieur sent qu'à trop s'obstiner au pouvoir on finit par s'user, et il méditerait de s'éclipser momentanément, au risque de laisser ses collègues dans l'embarras, de provoquer une crise dont il ne tarderait pas à profiter. En un mot, M. Constans songerait à se ménager une bonne retraite, avec l'arrière-pensée de revenir au moment des élections pour lesquelles on le sait expert. — Tout bien compté, il n'en sera probablement rien de tous ces calculs, de tous ces commérages, et si, ce qui n'est pas impossible, le ministère est conduit à quelque mésaventure, ce n'est pas parce qu'il sera victime de petites tactiques inavouées ou de ce qui aura été dit dans d'obscurs conciliabules : c'est parce qu'il n'aura pas été assez un gouvernement, c'est parce qu'il fléchira sous le poids des difficultés, des mauvaises affaires qu'une fausse politique aura préparées.

Les mauvaises affaires, qui sont toujours le fruit des idées fausses et des faiblesses de direction, — elles sont déjà assez nombreuses, — et la plus grave, la plus compliquée, la plus périlleuse peut-être, d'une certaine façon, est vraiment cette expérience commerciale à laquelle la France est désormais soumise. C'est le 1<sup>er</sup> février qu'a été décidément inaugurée l'application des nouveaux tarifs, ce qu'on peut certainement appeler une grande aventure. Les chambres l'ont voulu, le gouvernement l'a sanctionné, c'est fait ! Il reste maintenant à suivre l'œuvre à l'exécution, à voir quelles seront les conséquences pratiques multiples de ce régime nouveau qui est, en fin de compte, une révolution dans notre économie intérieure comme dans nos rapports avec tous les autres pays du monde. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, si révolution il y a, elle est l'ouvrage du parlement encore plus que du gouvernement, qui, après avoir tout subi, a aujourd'hui le rôle ingrat de tout exécuter et de tout diriger.

Sans doute on ne peut pas prévoir tout ce qui sortira de l'ordre nouveau. Ce serait une témérité de prétendre dire d'avance quelle sera l'action des tarifs récemment votés sur le marché français, sur la consommation publique, sur le travail national, d'évaluer des effets qui ne se manifesteront que par degrés. On n'en est encore qu'aux préliminaires, à la transition, — une transition d'autant plus obscure que la spéculation s'est hâtée naturellement de profiter des derniers jours de l'ancien régime pour encombrer nos frontières de produits étrangers. On ne verra que peu à peu, à mesure qu'on rentrera dans des conditions normales, ce qui en sera sur le marché intérieur. Pour nos relations avec les autres États, surtout avec les nations voisines, c'est une autre affaire ; on peut voir déjà quelques-unes des conséquences de ce nouvel ordre économique si bruyamment inauguré. Ce qui apparaît du

premier coup, c'est qu'on est entré dans cette épineuse et redoutable expérience avec de singulières illusions. On n'a voulu rien voir et rien entendre. On a cru que rien n'était plus simple que de se hérissier dans ses frontières, que la France devait se suffire à elle-même, qu'elle n'avait à consulter que ses intérêts sans compter avec les intérêts des autres, qu'elle pouvait faire face à tout avec le jeu de ses deux tarifs. On a traité presque d'alarmistes et d'esprits chimériques ceux qui témoignaient quelque inquiétude, qui prévoyaient que le protectionnisme conduisait la France à l'isolement, à un isolement politique aussi bien qu'à l'isolement commercial. On a eu la naïveté de croire qu'on allait trouver toutes les portes ouvertes pour des négociations nouvelles, qu'on pouvait tout à la fois dénoncer les anciens tarifs conventionnels et réserver dans nos traités les garanties pour la navigation, pour l'établissement de nos nationaux, pour la propriété artistique et littéraire, etc. Bref, on a vécu d'illusions; on s'est figuré que rien n'était plus facile que de faire tout accepter, de régulariser nos relations, de sauvegarder nos intérêts en offrant pour toute faveur un tarif minimum qui est lui-même fort élevé, et que tout le monde serait trop heureux de se prêter à nos vues; M. le ministre des affaires étrangères n'a pas tardé à s'apercevoir que ce n'était pas aussi aisé qu'on l'avait cru, qu'on lui avait créé une véritable impossibilité, et l'histoire des dernières négociations qu'il a engagées est l'histoire de ses mécomptes; elle met à nu une situation qui n'a peut-être encore rien d'irréparable, — qui n'a sûrement, dans tous les cas, pour l'instant, rien de brillant ni d'absolument rassurant.

La vérité est que, depuis le 1<sup>er</sup> février, nos relations restent pour ainsi dire en l'air, qu'avec les uns, avec l'Italie par exemple, avec le Portugal, elles sont réglées par le tarif maximum qui est un tarif de guerre, qu'avec les autres, même avec ceux qui ont la meilleure volonté, elles sont tout ce qu'il y a de plus précaire et de plus provisoire. Qu'il y ait eu des égards, de la courtoisie, des paroles de sympathie ou de regret dans les négociations suivies avec des États amis, c'est possible, on n'en doit pas douter: le résultat n'est pas moins ce qu'il est, assez médiocre, pour ne pas dire nul.

Avec la Suède-Norvège, tout a été encore assez facile. On s'est arrêté à la prorogation du traité de commerce et de navigation de 1881 « pour une durée de douze mois; » c'est le plus long provisoire! Avec la Hollande qui a une législation douanière assez libérale et qui ne se propose pas de la changer, on s'est entendu pour maintenir une situation telle quelle, — mais une situation perpétuellement révoicable, sans garantie, sans engagement, avec la réserve d'une complète liberté d'action. Avec des nations comme la Belgique et la Suisse, la question se complique et s'anime. Ni la Belgique, ni la Suisse n'ont voulu entendre parler de notre tarif minimum, comme d'une « base accep-

table de négociation; » ni l'une ni l'autre des deux nations n'ont voulu distinguer, dans les traités, entre les tarifs et les conventions qui régissent d'autres intérêts. L'une et l'autre au contraire se sont réservé comme une arme de représaille le droit de dénonciation et d'abrogation de la convention littéraire. Évidemment, le nouveau régime français est reçu en ennemi dans les deux pays et a provoqué particulièrement en Suisse une assez vive animation, un certain ressentiment dont le chef même de la confédération, M. Hauser, s'est fait l'interprète un peu rude, en témoignant quelque crainte pour la bonne harmonie entre les deux nations. Au demeurant, avec la Suisse comme avec la Belgique, pour ne pas tomber dans une guerre de tarifs, pour ne rien brusquer, on a fini par admettre un état de fait, sommaire, à tout instant révoquant, dont l'unique mérite est de laisser le temps de recourir à quelque combinaison nouvelle. Avec l'Espagne enfin, si la rupture n'est pas complète, c'est au moins une quasi-rupture. On a négocié jusqu'au bout, jusqu'à la dernière heure, avec les meilleures intentions assurément; on n'a pas pu arriver même à un arrangement comme celui qui existe avec la Suisse, avec la Belgique. C'est, depuis le 1<sup>er</sup> février, presque un état de guerre commerciale sur les Pyrénées. Voilà le fait! Et qu'on le remarque bien : l'Espagne, la Suisse, la Belgique, ce sont les pays qui nous entourent, auxquels nous lient toutes les traditions de politique et d'intérêts. C'est avec ces nations voisines, amies nécessaires de la France, que nous sommes conduits à un provisoire de relations qui peut après tout être le prélude d'une rupture, avec ses suites, ses hasards et ses périls!

Comment sortir de là? On n'en conviendra pas, on peut essayer encore de s'abuser sur cette situation qu'on a créée. S'il y a cependant une chose évidente, c'est que dans l'ardeur qu'on a déployée à la conquête du nouveau régime commercial, on a oublié qu'au-dessus des intérêts sérieux sans doute, mais partiels qu'on veut protéger, il y a l'intérêt général, supérieur de la nation. S'il y a une faute démontrée, c'est celle qu'on a commise en refusant avec une âpreté jalouse au gouvernement les moyens de sauvegarder cet intérêt général qu'il est toujours censé représenter, en l'enchaînant au tarif minimum, à cette espèce d'ultimatum d'un protectionnisme ombrageux. On peut suivre ces négociations dont le bulletin vient d'être publié, ces dépêches, ces conversations avec les représentans étrangers : tout le mal vient de ce que M. le ministre des affaires étrangères n'est pas libre dans sa diplomatie. Il se sent lié par le mandat impératif des passions protectionnistes, par ce tarif minimum dont personne ne veut. Il n'ose pas franchir la terrible limite et risquer sa responsabilité. C'est tout au plus s'il se croit autorisé à promettre timidement à la Suisse de recommander ses réclamations « à l'attention des chambres; » encore se hâte-t-il d'ajouter que ce n'est pas un engagement. Il n'obtient rien,

parce qu'il ne peut rien offrir! le dernier mot est ce provisoire sans sécurité où nous restons. Et qu'on ne dise pas que c'est un moment à passer, que les étrangers s'accoutumeront à nos tarifs et se garderont de répondre par des représailles, par la dénonciation de la convention littéraire, des garanties des anciens traités. C'est une illusion de plus de croire que les étrangers ne se défendront pas et ne se serviront pas des armes qu'ils ont dans les mains.

Eh bien! que faire alors? Le plus simple serait sans doute de détendre à demi la situation en rendant à M. le ministre des affaires étrangères la liberté de négocier, en lui laissant le droit de se servir du tarif minimum sans s'y enchaîner. Ce serait finir par où on aurait dû commencer. Si on veut aller jusqu'au bout, poursuivre l'expérience d'un protectionnisme inflexible, il est clair que nous entrons dans une ère où d'étranges surprises sont possibles. Il se peut que le cours des relations change, que les intérêts se déplacent par degrés. La France peut être remplacée sur les marchés étrangers; le mouvement commercial peut se ralentir ou se détourner de nos frontières et de nos ports. Les sympathies des peuples voisins peuvent suivre la direction de leurs intérêts nouveaux. C'est possible, et quand on s'en apercevra, le mal sera fait; il sera peut-être déjà assez grave pour être difficile à réparer. On ne remonte pas aisément les courans commerciaux pas plus que les courans politiques. Voilà le danger, — et c'est quelque chose de plus sérieux que de savoir s'il y aura une petite crise ministérielle de plus ou de raviver des querelles religieuses désavouées par la France.

Parce que les intérêts de commerce sont momentanément prépondérans en Europe, ce n'est point à dire qu'il n'y ait dans la plupart des pays bien d'autres questions, des questions qui touchent à l'état moral, à l'état politique des peuples. Les affaires de commerce et d'industrie n'excluent pas les autres affaires, une foule de problèmes qui s'agitent partout à la fois, à Berlin comme à Vienne, à Bruxelles comme à Madrid ou à Lisbonne. La vie universelle suit son cours. Tout est mouvement, action ou réaction. Visiblement, un esprit nouveau souffle en Allemagne depuis l'avènement de l'empereur Guillaume II, et le jeune souverain ne paraît pas être au bout de ses expériences, d'ailleurs assez variées. Le vieux chancelier retiré à Friedrichsruhe désespère lui-même d'y rien changer et d'être rappelé au pouvoir pour remettre de l'ordre dans les affaires allemandes. Il proclame d'un ton désabusé son indifférence pour la politique; il ne s'en soucie plus, à ce qu'il dit, — et tout dernièrement, dans une entrevue avec une députation d'étudiâns de Leipzig, il se comparait pittoresquement à « un voyageur perdu dans la neige, commençant à s'engourdir et s'enfonçant vers la terre pendant que les flocons le recouvrent. » Il n'y comprend plus rien et se sent de plus en plus un étranger dans ce nouveau

règne dont il croyait être le maître. L'empereur Guillaume, lui, suit son chemin, mêlant tout dans sa politique, passant du socialisme au libéralisme commercial ou au piétisme, défaisant sans scrupule tout ce qu'a fait l'ancien chancelier. Il est occupé aujourd'hui à en finir avec ce qui restait du Kulturkampf, et le dernier acte de sa prérogative souveraine est la présentation de cette nouvelle loi scolaire qui du premier coup a mis l'agitation et la confusion dans le parlement de Berlin. Au premier abord, cette loi semblerait n'intéresser que le royaume de Prusse et les écoles prussiennes ; en réalité, elle intéresse l'Allemagne tout entière par l'esprit qui l'a inspirée, par les conséquences qu'elle pourrait avoir. Elle soulève les passions et les contestations dans tous les pays allemands aussi bien qu'à Berlin.

C'est qu'en effet la loi nouvelle a une évidente gravité, une portée morale des plus caractéristiques. Elle est le signe d'un changement sensible dans la direction du gouvernement, l'expression vivement accentuée d'une politique de réaction. Le fait est que l'empereur Guillaume II, après avoir paru d'abord se livrer assez complaisamment à ses fantaisies de souverain réformateur ou novateur, n'a pas tardé à s'apercevoir et à s'inquiéter des symptômes qui se multipliaient autour de lui, du progrès de l'anarchie socialiste et des idées révolutionnaires, d'une certaine démoralisation publique. De là toutes ces lois qui se sont succédé depuis quelque temps contre l'ivrognerie et les cabarets, contre la prostitution, contre les propagateurs d'obscénités. Guillaume II veut être un restaurateur des bonnes mœurs ! le complément de ce système d'assainissement moral lui a paru être dans une réforme scolaire, et il n'a point hésité à mettre la main à l'œuvre en commençant par l'enseignement primaire. La loi nouvelle a pour principal objet de restituer le caractère confessionnel à l'enseignement, de soumettre les écoles à la surveillance des clergés des divers cultes, de rendre en un mot leur empire aux influences religieuses dans l'éducation. La loi va plus loin : elle fait de l'enseignement religieux une obligation même dans l'intérieur des familles qui veulent être dispensées d'envoyer leur enfant dans une école. L'État appelle la religion, toutes les religions reconnues, à son aide dans son œuvre de moralisation, et les ministres chargés de soutenir la loi nouvelle n'ont fait que préciser et accentuer cette pensée par leurs commentaires. Le ministre des cultes et de l'instruction publique, M. de Zedlitz, l'a dit avec une certaine éloquence : « Il ne faut pas que sur le sol de la Prusse un seul enfant puisse grandir sans qu'un son de profonde vérité morale soit venu frapper son oreille. » Le chancelier lui-même, M. de Caprivi, s'est engagé résolument dans la lutte, et n'a point déguisé que l'athéisme c'était l'ennemi, qu'on faisait la guerre à l'idée révolutionnaire et athée. C'est la pensée du jeune empereur, celle qu'il laisse entrevoir depuis quelque temps dans tous ses actes, dans tous ses discours, et

M. de Caprivi n'a été que l'interprète de cette pensée impériale en donnant l'autre jour en plein parlement le mot d'ordre de cette campagne nouvelle.

Malheureusement, dans toutes ces entreprises plus ou moins inspirées d'un esprit de réaction, il ne suffit pas de vouloir. La loi nouvelle a eu pour premier effet de provoquer des divisions profondes, une sorte de déplacement ou de désorganisation dans les partis, de susciter les discussions les plus vives, des discussions où M. de Caprivi a soulevé des orages et a même été quelque peu sifflé. La loi scolaire a sans doute toujours pour elle les catholiques du centre, pour qui elle est une revanche, les protestans antirévolutionnaires, ceux qui suivent invariablement le mot d'ordre du gouvernement; elle a contre elle quelques conservateurs indépendans, les progressistes, les nationaux libéraux qui sont fort réduits en nombre depuis qu'ils ont été conquis et ralliés par M. de Bismarck, mais qui comptent encore par le talent. Elle a été combattue comme une violation de la liberté de conscience par M. Richter, par M. Virchow, même par M. de Bennigsen, qui est un ancien libéral rallié, qui est aujourd'hui président de la province de Hanovre, mais qui n'a pas craint de se séparer du gouvernement. Il y a mieux. Des scissions auraient éclaté jusque dans le conseil des ministres, où la loi nouvelle aurait rencontré des adversaires. On dit même que le ministre des finances, M. Miquel, qui est lui aussi un ancien national-libéral rallié comme M. de Bennigsen, serait allé jusqu'à offrir sa démission à l'empereur. De sorte que quelques-uns des ministres garderaient une attitude d'hostilité passive ou muette, tandis que M. de Caprivi et M. de Zedlitz soutiennent seuls le combat pour le projet impérial.

C'est une situation au moins singulière, d'où on ne s'est tiré provisoirement que par un expédient parlementaire, en nommant une commission occupée en ce moment à étudier cette réforme scolaire et peut-être à chercher une transaction. Quelle que soit cette transaction, s'il y en a une, la pensée de la réforme survivra certainement, parce que l'empereur paraît tenir à sa politique de moralisation allemande, parce qu'il se croit assez au-dessus des partis pour leur imposer sa volonté. Après cela, la situation en sera-t-elle beaucoup meilleure? Par une loi qui passera plus ou moins pour une œuvre de réaction cléricale, le gouvernement impérial n'aura-t-il pas donné des armes aux révolutionnaires qu'il redoute et qu'il croit combattre? Ne se serait-il pas préparé à lui-même des difficultés! Chose curieuse à remarquer dans tous les cas! il y a quinze ans, c'était le Kulturkampf, la guerre au cléricalisme qui régnait en Allemagne; aujourd'hui, c'est la politique de concession aux influences religieuses qui reprend l'ascendant. M. Windthorst, l'habile tacticien, triomphe après sa mort, par tout ce qui a été fait depuis quelques années et par cette dernière loi

scolaire qu'il réclamait, qu'il a longtemps réclamée en vain. Voilà qui peut prêter aux réflexions et aux boutades du grand et morose éclipsé de Friedrichsruhe !

Comme l'Allemagne, l'Autriche a sans doute pour sa part ses conflits religieux : elle a surtout ses conflits de nationalités qu'elle travaille perpétuellement à apaiser sans trop y réussir. C'est son destin, elle a la vie la plus compliquée du monde avec toutes ses races qu'il s'agit de faire marcher ensemble en leur laissant le culte de leurs traditions, l'indépendance de leur vie locale et de leurs intérêts, sans compromettre l'intégrité et la puissance de l'empire. Le comte Taaffe s'y emploie certes merveilleusement, avec la plus singulière dextérité dans la partie de l'empire austro-hongrois qu'il est chargé de gouverner. Depuis douze ans, avec la faveur persévérante de l'empereur François-Joseph, il met tout ce qu'il a de souplesse à chercher, à combiner une majorité toujours fuyante, négociant tour à tour avec tous les partis, — conservateurs, libéraux, centralistes allemands, tchèques, polonais, ruthènes, — passant des uns aux autres, d'un système à l'autre, du germanisme à la politique des nationalités. C'est un prodige perpétuel de dextérité dans le maniement des partis et des hommes. Le comte Taaffe n'a point réussi avec le compromis qu'il a essayé en Bohême, qui n'a eu d'autre effet que de lui faire perdre dans le parlement l'appui des vieux Tchèques, ses plus fidèles alliés ; qu'à cela ne tienne, il s'est tourné vers les Allemands, sans trop se livrer encore cependant, et ces négociations ne sont pas vraiment sans prendre quelquefois une légère teinte de comédie. L'habile premier ministre viennois s'est flatté tout récemment de se délivrer d'un adversaire dangereux et de désarmer tout au moins les Allemands, en offrant à un de leurs chefs, à M. de Plener, une position éminente, le poste de président de la cour des comptes de l'empire. M. de Plener, à ce qu'il semble, aurait été tenté d'accepter, il n'a pas nié les négociations ; mais aussitôt on s'est ému dans le camp allemand à la pensée de perdre un des chefs les plus brillants et les plus accrédités du parti. M. de Plener a été circonvenu, pressé, presque sommé de ne pas abandonner ses amis, et il n'a plus osé accepter l'offre séduisante qui lui avait été faite : il reste au parlement ! Le comte Taaffe en est pour sa diplomatie, et il ne peut trop compter sur l'appui des Allemands, à moins qu'il ne se décide à des concessions nouvelles qui ruineraient son système d'équilibre dans le Reichsrath. Il n'est pas plus avancé ; il est réduit à chercher d'un autre côté, et tandis que, sans se déconcerter, il poursuit cette œuvre de patience, voici dans une autre partie de l'empire, en Hongrie, des élections, qui n'affectent peut-être pas directement la politique viennoise, qui ont néanmoins leur importance et leur place dans les affaires autrichiennes.

Évidemment le ministère du comte Szapary, qui a succédé au minis-

tère de M. Tisza, a voulu jouer hardiment la partie en dissolvant récemment le parlement et en tentant la fortune du scrutin. Il s'est flatté d'obtenir du pays la sanction de sa politique et une majorité promettant à son ministère une existence assurée à l'abri des orages de la dernière législature. Ces élections viennent de se faire effectivement dans le pays hongrois. Elles ont commencé assez paisiblement ; elles n'ont pas tardé à s'animer et elles ont fini par quelques incidens violens, même par des scènes sanglantes en Transylvanie. Le scrutin ne s'est pas fermé sans qu'il y eût des morts et des blessés. Au demeurant, la poussière du combat dissipée, la victoire est restée au gouvernement qui n'a d'ailleurs rien négligé pour vaincre. Les apparences au moins sont favorables. Sans doute, le ministère hongrois retrouve une majorité suffisante. Le président du conseil, le comte Szapary, a deux élections. Le ministre du commerce, M. Baross, est trois fois élu. Le ministre de la justice, M. Szilagyi, qui est passé de l'opposition dans le cabinet et qui a laissé de vifs ressentimens dans le camp de ses anciens amis, a eu lui aussi son succès, il a été nommé. Les apparences ne sont pas tout, cependant.

La vérité est que, tout en restant encore suffisante, la majorité ministérielle est moins forte que dans la dernière chambre. Bien des amis du ministère sont restés sur le champ de bataille et bien des élus ont eu des victoires pénibles. Les nationaux, les indépendans, qui forment le principal noyau de l'opposition, ont au contraire gagné des voix. Ils sont en progrès, et le chef le plus brillant de l'opposition, le prince Albert Apponyi, a eu particulièrement les honneurs du scrutin. Il n'a pas eu seulement l'avantage de plusieurs élections, il n'a pas craint d'engager directement la lutte contre le ministre de la justice, M. Szilagyi, à Presbourg, et peu s'en est fallu qu'il n'eût une victoire faite pour frapper le cabinet dans un de ses membres les plus éminens. De sorte que, si le résultat sommaire est en faveur du ministère, l'impression de ce dernier scrutin hongrois ne laisse pas d'être indécise. En réalité, le ministère du comte Szapary reste dans une situation assez difficile : d'un côté, il a devant lui une opposition habilement conduite par le comte Apponyi, avec qui il sera peut-être obligé de traiter ; d'un autre côté, le clergé, sans craindre de se compromettre, s'est jeté à corps perdu dans ces élections, et s'il n'a pas réussi partout, il a partout attesté une influence avec laquelle il faudra peut-être compter. La position est d'autant plus délicate que dans le fond, entre les partis hongrois, revient souvent la question du compromis de 1867, qui a réglé les relations de la Hongrie et de l'Autriche, dont le changement ne serait rien moins qu'une révolution dans l'empire.

Tous les pays ont leurs conflits intérieurs, et les plus petits n'échappent pas à ces luttes où sont en jeu leurs intérêts politiques, moraux ou matériels. La Belgique, pour sa part, n'a pas seulement sa situation par-

ticulière à régler dans la confusion commerciale créée en Europe par la récente révolution des tarifs ; elle a une question plus grave, peut-être, cette question de revision constitutionnelle qui, après avoir été un objet de polémiques indéfinies, est entrée dans le domaine des délibérations des pouvoirs publics, qui est en ce moment même devant le parlement de Bruxelles. Assurément, lorsqu'une brave petite nation comme la Belgique a vécu depuis soixante ans sous une constitution qui est pour ainsi dire sa charte originelle, lorsqu'elle a trouvé dans cette constitution la garantie de son indépendance et de sa liberté, à travers les révolutions qui ont remué l'Europe, ce n'est pas d'un cœur léger qu'on peut se proposer de toucher à des institutions éprouvées par une série d'événemens. Le temps marche cependant ; il crée des nécessités nouvelles, et c'est ainsi que la question de revision constitutionnelle a pris naissance. Elle s'est manifestée d'abord, il y a quelques mois, d'une façon assez incohérente, par des agitations populaires, par des grèves et des réunions dont l'objet paraissait être la revendication du suffrage universel. Devant un mouvement conduit avec habileté et assez puissant pour paraître irrésistible, le parlement lui-même s'est ému ; il ne s'est pas refusé à l'examen d'une réforme qui est, après tout, dans la logique des démocraties contemporaines, et le ministère de M. Beernaert, tout conservateur qu'il soit, s'est offert à agir d'intelligence avec les chambres pour préparer une solution. Le mouvement populaire s'est apaisé, la question est restée à l'étude. Seulement, elle n'est pas aussi simple qu'elle le paraît, et elle soulève une multitude d'autres questions. Le suffrage universel, c'est un mot ; mais que sera ce suffrage universel ? Sera-t-il absolu et sans limites ? Devra-t-il être soumis à des conditions et offrir certaines garanties ? De plus, la réforme de l'électorat de la chambre populaire n'implique-t-elle pas une réforme du sénat ? Enfin, cette revision ne touche-t-elle pas à tous les ressorts constitutionnels, au pouvoir exécutif lui-même ? Ainsi la question s'est agrandie, et c'est sur cet ensemble de problèmes que le parlement belge a aujourd'hui à délibérer.

Au fond, il est bien clair qu'on n'avait vu d'abord qu'une réforme électorale par la substitution du suffrage universel au régime censitaire, et rien alors n'était plus aisé. Il n'y avait que deux ou trois articles de la constitution à modifier. Ce n'est que par degrés qu'on est allé plus loin, et c'est surtout le chef du cabinet qui, soit par tactique, soit par une secrète logique des choses, au risque de tout compliquer, a étendu le problème par une série de propositions inattendues. Il ne s'agit plus maintenant de trois articles, il s'agit d'une douzaine d'articles de la constitution. Le programme de M. Beernaert est complet ; il touche en même temps qu'au droit de suffrage et à la réorganisation législative, à l'état de la maison royale, à l'admissibilité des princes au sénat, à des circonscriptions de provinces, à l'extension coloniale,

à la représentation des minorités, etc. Évidemment, toutes ces propositions n'ont pas la même importance; mais la nouveauté la plus grave, la plus inattendue, que M. Beernaert a cru devoir ajouter comme un supplément ou comme un couronnement à son programme révisionniste. c'est ce qu'il appelle le « *referendum* royal » : en d'autres termes, ce serait ni plus ni moins l'introduction du plébiscite dans la constitution par le droit attribué au prince de s'adresser personnellement au pays, de faire un appel direct à l'opinion populaire sur les lois que fait le parlement. Ici on entre dans l'inconnu; on ne fait plus une révision partielle, on touche au principe même de la constitution belge.

Qui ne voit en effet que ce « *referendum* royal » n'est rien ou qu'il altère profondément l'esprit et l'essence des institutions libres de la Belgique! Le jour où le droit du plébiscite entre dans la constitution, c'est l'indépendance parlementaire qui en sort. On aura beau équivoquer : ce n'est plus le régime constitutionnel, c'est un acheminement vers le régime personnel et césarien. Ce droit d'appel au peuple est un dangereux présent fait à l'autorité royale et une diminution inévitable de la liberté des assemblées. Tous les esprits sérieux des deux grands partis belges l'ont bien senti, aussi le *referendum* a-t-il rencontré aussitôt une vive et décisive opposition dans les deux camps : il a été désavoué résolument par un des chefs principaux du parti catholique, M. Wæste, aussi bien que par le chef du vieux parti libéral, M. Frère-Orban. L'unique résultat du nouveau programme révisionniste est d'avoir créé une singulière confusion, et en dépit d'un vote préliminaire que M. Beernaert vient d'obtenir pour son *referendum*, la question ne reste pas moins incertaine, singulièrement périlleuse dans un pays libre comme la Belgique.

GH. DE MAZADE.

---

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

---

Malgré l'inauguration du nouveau régime commercial, malgré la maladie de notre ministre des finances, M. Rouvier, malgré les nouvelles de plus en plus décourageantes que reçoit l'Europe sur la situation financière de la République Argentine et du Brésil, malgré l'aggravation du désordre budgétaire et des conditions du change en

Portugal, en Espagne, en Italie et en Grèce, nos fonds publics ont monté de près d'une unité entre le 1<sup>er</sup> et le 13 février. Durant tout le mois de janvier les cours étaient restés immobiles, le 3 pour 100 aux environs de 95 francs, l'emprunt à 94, l'amortissable à 96. Les achats de l'épargne ne se ralentissaient pas toutefois, car les prix du comptant étaient constamment tenus au-dessus de ceux du terme, et la Caisse des dépôts et consignations avait toujours des rentes à acheter. Mais, en liquidation, un déport qui s'est élevé à 0 fr. 09 sur le 3 pour 100 a trahi l'existence d'un découvert; les rachats ont été rendus nécessaires, et le 3 pour 100 se trouve finalement porté à 95.82. Les autres rentes ont suivi, l'emprunt à 94.82, l'amortissable à 96.60, le 4 1/2 à 105.02 ex-coupon.

Une grande opération financière a eu lieu en Allemagne le 9 courant. Les guichets des caisses publiques et de tous les établissements de crédit étaient ouverts aux demandes de l'épargne populaire à un emprunt de 340 millions de marks en rente 3 pour 100, dont 160 millions pour l'empire et 180 pour le royaume de Prusse. Le prix d'émission avait été fixé à un taux relativement bas, 83.60. Les demandes du public ont été fort restreintes, et l'échec eût été manifeste si, pour le pallier, les grandes maisons de banque n'eussent présenté des souscriptions pour des sommes considérables. On accuse donc un total de demandes s'élevant à 550 ou 600 millions de marks. L'année dernière, un emprunt de 450 millions, émis à 84.40, avait été couvert plus de quarante fois, sur le papier bien entendu; mais il s'agissait alors d'une riposte à grand effet au succès de l'emprunt français de 800 millions.

Les cours ont été soutenus sur le marché berlinois jusqu'à mardi dernier, jour de l'émission. Immédiatement après, les réalisations ont provoqué sur toute la ligne un mouvement de recul. Les fonds russes ont cédé les derniers. L'emprunt 3 pour 100 a reculé le 12 de 76 1/4 à 75 1/2, le Consolidé 4 pour 100, qui, depuis la fin de janvier, s'était tenu entre 93 1/4 et 93 1/2, a fléchi à 92 1/2; l'emprunt d'Orient, porté de 64 1/4 au-delà de 65, a été ramené à 64 1/4, le rouble n'a pu franchir le cours de 200 et reste à 199. Les projets d'emprunt, pour constructions de chemins de fer, ont été abandonnés ou tout au moins ajournés par le ministre des finances de Saint-Petersbourg. La spéculation à Vienne s'était enflammée sur la mise à exécution prochaine de la grande opération relative à la régularisation de la *valuta*. Le 4 pour 100 hongrois avait été porté au-dessus de 93 après la dernière liquidation. Ce fonds est revenu à 92, en même temps que les Chemins autrichiens reculaient de 640 à 625 et les Lombards de 222.50 à 215. Le directeur du Crédit mobilier d'Autriche s'est rendu à Londres pour reconnaître auprès du gouverneur de la Banque d'Angleterre et

du chancelier de l'Échiquier les dispositions du marché anglais à l'égard de l'emprunt destiné aux achats d'or. Sur son assurance qu'on ne procéderait à Vienne à ces achats qu'avec une extrême prudence, afin de ne provoquer aucune perturbation monétaire, et qu'en outre la monarchie austro-hongroise ne chercherait pas à vendre son stock de monnaies d'argent, les puissances financières de Londres ont donné à entendre au représentant de la haute banque viennoise que l'emprunt pour la réalisation de la *valuta* ne les trouverait pas hostiles.

L'Italien, porté de 90.30 à 91 francs, a reculé ensuite à 90 francs sur la hausse du prix du change dans la péninsule et sur la nouvelle de la rupture des négociations commerciales engagées entre la Suisse et l'Italie. Ce n'est pas en restreignant les débouchés des exportations italiennes que les ministres italiens pourront atténuer les difficultés et les embarras de toute sorte que leur prépare cette question du change. Les valeurs turques ont été offertes pendant quelques jours, mouvement motivé par l'accueil assez froid que le public a fait à l'émission des obligations de Beyrouth à Damas. La Banque ottomane, qui avait organisé cette émission, a été ramenée de 552.50 à 537.50.

Le nouveau ministre des finances du Portugal a soumis, le 30 janvier dernier, à la chambre des députés, ses propositions pour le règlement de la question financière. Elles se ramènent aux points suivans : impôt, variant de 5 à 20 pour 100 sur les traitemens des fonctionnaires ; surtaxes de 10 à 20 pour 100 sur les impôts directs ; impôt de 30 pour 100 sur les titres de la dette intérieure ; réduction de moitié du capital ou de la moitié de l'intérêt sur les titres de la dette extérieure ; assignation de certains revenus au service de la dette réduite. Le principe même de ces propositions a été adopté par la chambre, mais l'examen des détails a été renvoyé après la discussion du budget. La rente portugaise a fléchi de 29 à 27 1/2 et s'est relevée à 28.

L'Extérieure s'est tenue à 63, après une avance éphémère à 63 1/2. Les relations commerciales entre l'Espagne et la France sont établies, depuis le 1<sup>er</sup> février, sur le régime de l'application du tarif général. Le taux du change n'a pas baissé, comme on l'espérait, à la suite des grands arrivages de vins en France, au cours de janvier. Il se tient à 14 pour 100. Des troubles suscités par les grèves et l'agitation anarchiste dans quelques villes ont été aisément réprimés, mais un malaise politique subsiste. Le ministère Canovas a présenté un budget à peu près équilibré en recettes et dépenses ; on y voit figurer des économies d'une part, des taxes nouvelles de l'autre. Mais cet équilibre a paru quelque peu factice ; l'opinion publique, à Madrid, ne l'a pas pris au sérieux. L'encaisse métallique de la banque d'Espagne ne s'accroît pas, tandis que la circulation fiduciaire grossit chaque semaine de quelques millions. C'est le mouvement contraire qu'il faudrait voir se dessiner.

La hausse du change est, à un plus haut degré encore, la plaie des finances helléniques. Un mouvement de panique, promptement enrayé, s'est produit à Londres sur les fonds grecs. A Athènes, comme à Madrid, le déficit budgétaire est chronique. Des dépêches de Rio-de-Janeiro ont annoncé que des insurrections avaient éclaté dans deux provinces du Brésil. Le 4 pour 100 brésilien a reculé de 61.50 à 55.75. A Buenos-Ayres et dans toute la République Argentine, des élections ont eu lieu le 7 courant pour le renouvellement partiel de la législature nationale. Elles semblent avoir tourné à l'avantage des partisans du général Roca. Le nouveau président, quel qu'il soit, ne sera installé qu'en octobre. D'ici là, le désordre ira croissant dans les finances argentines. Les recettes suffisent à peine aux besoins gouvernementaux les plus urgents ; il ne reste, et ne restera rien de longtemps, pour le service des dettes.

Le marché des titres de nos établissemens de crédit a été fort agité. Les rumeurs les plus extravagantes ont eu cours pendant toute une séance, et une réaction très vive s'en est suivie. Elle ne s'est que partiellement effacée, alors qu'il n'était plus possible de douter de l'inanité des bruits qui l'avaient causée. La Banque de Paris a reculé de 680 à 630 francs, le Comptoir national d'escompte de 15 francs à 492.50, le Crédit foncier reste à 1,210 après avoir fléchi, dès le lendemain de la liquidation, de 1,220 à 1,195, et quand les vendeurs à découvert avaient dû payer sur ce titre un déport variant de 2 à 9 francs.

L'action nouvelle de la Banque d'escompte a rétrogradé de 2.50 à 210. Le Crédit lyonnais s'est assez bien tenu entre 800 et 790. Le Crédit industriel et commercial et la Banque de dépôts et comptes courants ont convoqué respectivement leurs actionnaires en assemblée générale pour leur soumettre un projet de fusion des deux sociétés. Ce projet a valu aux actions du Crédit industriel une forte dépréciation de cours.

Deux sociétés immobilières, la Compagnie foncière de France et la Société des immeubles de France, associent désormais leurs intérêts et n'auront plus qu'un conseil d'administration. Cet accord est établi sous les auspices du Crédit foncier de France et il a pour première conséquence une émission de 100,000 obligations de la Société des immeubles le 20 courant.

De très belles recettes ont fait monter le Suez de 2,662.50 à 2,717.50. Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer sont restées immobiles. Les Omnibus se sont maintenus également, bien que le tribunal de commerce ait donné gain de cause aux prétentions du syndicat des employés contre la compagnie. La baisse constante des prix du cuivre, à Londres, a fait reculer le Rio-Tinto de 440 à 420, dernier cours 425. Les chemins espagnols ne se sont pas relevés. L'action des Andalous a même perdu quelques francs à 295.

*Le directeur-gérant : CH. BULOZ.*

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## CENT NEUVIÈME VOLUME

---

TROISIÈME PÉRIODE. — LXII<sup>e</sup> ANNÉE.

JANVIER. — FÉVRIER 1892.

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Janvier.

LES DUPOURQUET. — MŒURS DE PROVINCE, deuxième partie, par M. EUGÈNE DELARD.....	5
LES ANGLAIS EN BIRMANIE. — II. — L'ADMINISTRATION, LES LOIS, LES FONCTIONNAIRES, par M. JOSEPH CHAILLEY-BERT .....	43
DES ANCIENNES PROVINCES DE LA FRANCE. — LE BERRY. — I. — ASPECT DE LA RÉGION, LES GAULOIS BITURIGES, FÉODALITÉ, par M. EDMOND PLAUCHUT. . .	86
LES MALADIES DU LANGAGE D'APRÈS DES TRAVAUX RÉCENS, par M. ALFRED BINET.	116
UNE ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE. — LE COMMERCE EN GRANDS MAGASINS, par M. GEORGES MICHEL. ....	133
SIX SEMAINES DANS L'ÎLE D'AMORGOS, par M. GASTON DESCHAMPS. ....	157
LES PETITS SOULIERS. — CONTE DE NOËL, par M. LOUIS GANDERAX. ....	186
CHARLES PICTET DE ROCHEMONT ET SA CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE, par M. G. VALBERT. ....	195
REVUE LITTÉRAIRE. — SUR « LA LITTÉRATURE, » par M. F. BRUNETIÈRE. . . .	207
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Hedda Gabler</i> , de M. HENRIK IBSEN, AU VAUDEVILLE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. ....	218
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. ....	225
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. ....	236

### Livraison du 15 Janvier.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE. — PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE (1746). — I. — LES PRÉLIMINAIRES DU CONGRÈS, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. ....	241
PARNELL, SES AMIS ET SES ENNEMIS, par M. AUGUSTIN FILON. ....	272
LES DUPOURQUET. — MŒURS DE PROVINCE, dernière partie, par M. EUGÈNE DELARD. ....	312

LA PAPAUTÉ, LE SOCIALISME ET LA DÉMOCRATIE. — II. — L'ÉGLISE, L'INTERVENTION DE L'ÉTAT ET LA LÉGISLATION SOCIALE, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. . . . .	356
LES GUEUX DE MER. — IV. — PLUTOT TURCS QUE PAPISTES, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie française. . . . .	389
LE TABAC, par M. JULES ROCHARD, de l'Académie de Médecine. . . . .	414
POÉSIE ET VÉRITÉ. — A PROPOS DES LIVRES RÉCENS SUR LAMARTINE, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. . . . .	444
REVUE MUSICALE. — <i>Thamara</i> , AU THÉÂTRE DE L'OPÉRA, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . .	462
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	467
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .	478

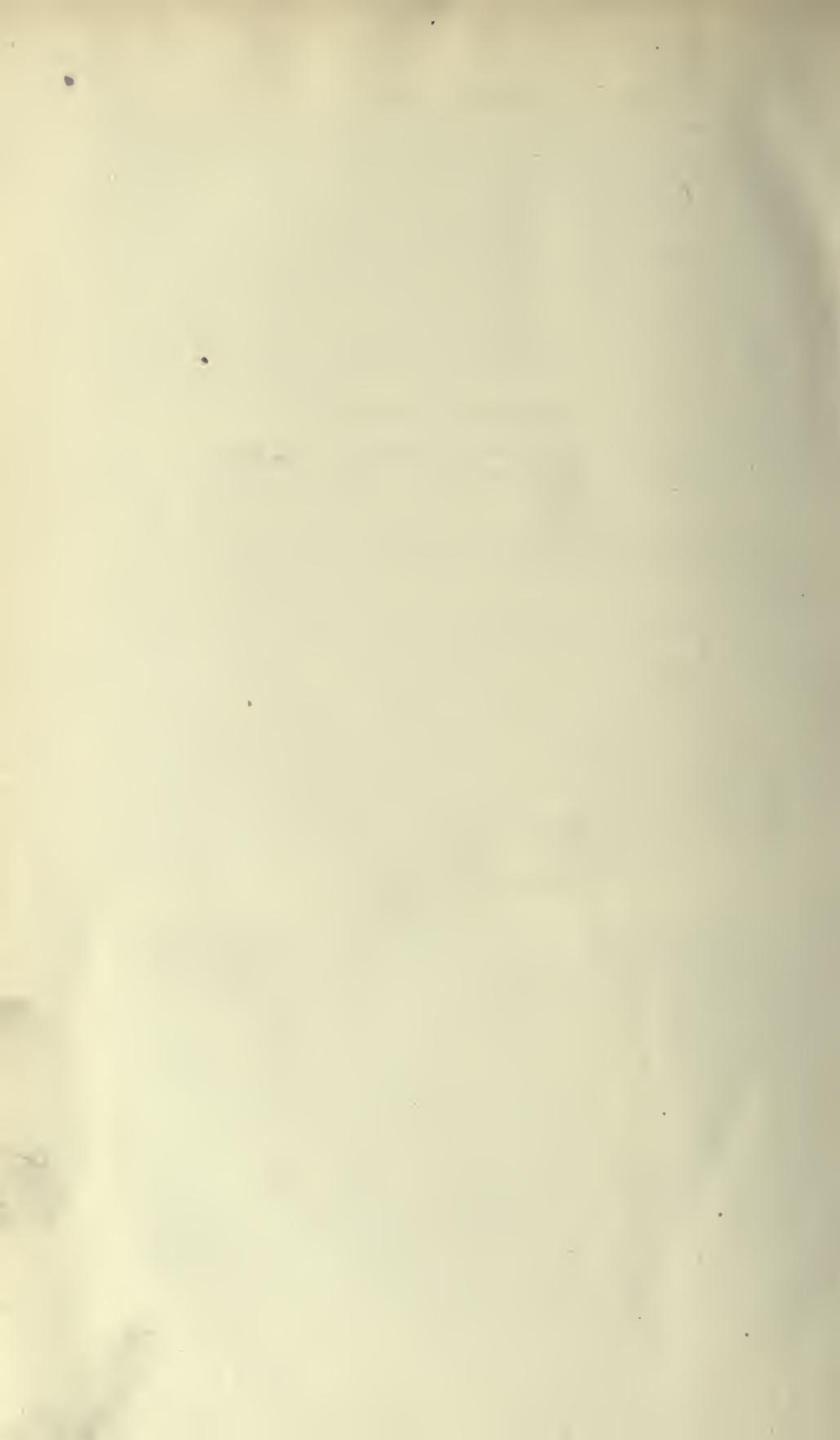
Livraison du 1<sup>er</sup> Février.

LE JOURNAL DE M <sup>lle</sup> DE SOMMERS, première partie, par M. CHARLES DE BERKELEY. . . . .	481
LE SOL ET LE CLIMAT DE LA GRÈCE. — LEURS RAPPORTS AVEC LE CARACTÈRE DE SA CIVILISATION ET DE SON ART, par M. GEORGE PERROT, de l'Institut de France. . . . .	529
LES TRAITÉS DE COMMERCE DE L'EUROPE CENTRALE, LES CONVENTIONS COMMERCIALES ENTRE LES ÉTATS D'AMÉRIQUE ET LE RÉGIME DOUANIER DE LA FRANCE, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. . . . .	564
STENDHAL, par M. ÉMILE FAGUET. . . . .	594
AUTOUR D'UNE COLONIE AUTONOME. — II. — L'ÉTABLISSEMENT DE L'ALLEMAGNE DANS LE SUD-OUEST AFRICAIN, L'ÉTAT DE DÉFENSE, par M. CHARLES DE COUTOULY. . . . .	634
LE COSAQUE, par M. L. DE SACHER-MASOCH. . . . .	664
L'HISTOIRE DE L'ALPHABET, D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT, par M. G. VALBERT. . . . .	673
REVUE MUSICALE. — <i>Cavalleria rusticana</i> , A L'OPÉRA-COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . .	685
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Le Monde où l'on s'irte</i> AU GYMNASÉ, <i>la Famille Pont-Biquet</i> et <i>les Jobards</i> AU VAUDEVILLE. . . . .	689
REVUE LITTÉRAIRE. — BOSSUET HISTORIEN DU PROTESTANTISME, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . .	694
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	707
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .	717

## Livraison du 15 Février.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE. — PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE (1746). — II. — SIGNATURE DES PRÉLIMINAIRES DE PAIX, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. . . . .	722
LE JOURNAL DE M <sup>lle</sup> DE SOMMERS, deuxième partie, par M. CHARLES DE BERKELEY. . . . .	769
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PENDANT LA RESTAURATION, par M. LOUIS LIARD. . . . .	823
UN PROCÈS CRIMINEL EN ANGLETERRE. — L'AFFAIRE CONWAY, par M. JULIEN DÉCRAIS. . . . .	854
LES ANCIENNES PROVINCES DE LA FRANCE. — LE BERRY. — II. — DE PHILIPPE-AUGUSTE A LOUIS XII, par M. EDMOND PLAUCHUT. . . . .	883
HORS DU CERCLE, RÉCIT DE L'INDE, par M. RUDYARD KIPLING. . . . .	913
LES CIGOGNES, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. . . . .	910
REVUE DRAMATIQUE. — <i>La Menteuse</i> , DE MM. ALPHONSE DAUDET ET LÉON HENNIQUE, AU THÉÂTRE DU GYMNASÉ, <i>Par le glaive</i> , DE M. JEAN RICHPIN, A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . .	935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	945
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .	955









AP  
20  
R5  
pér.3  
t.109

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

